

Éditeurs
et éditions
pendant la guerre
d'Algérie
1954-1962

REMERCIEMENTS

Je remercie Jean-Yves Mollier, qui a dirigé la thèse dont est issu ce livre, et tous ceux qui l'ont rendu possible par leur collaboration. En répondant à mes sollicitations, Nils Andersson, Jean-Philippe Bernigaud, Raoul Girardet, Francis Jeanson, Sabine Landré, Pierre Lambard, Jean Lartéguy, Marcel Lesne, Marcel Péju, Paul Rendu et Marie-Madeleine Tschann m'ont transmis leur témoignage d'acteurs engagés. Je garde le souvenir lumineux des rencontres avec Pierre Vidal-Naquet et Christian Bourgois. Sans m'accorder d'entretien, Henri Alleg, Albert Memmi, François Maspero et René Gallissot m'ont apporté certaines précisions. Je remercie Cécile Lombard pour sa relecture et ses encouragements constants.

NICOLAS HUBERT

Éditeurs
et éditions
pendant la guerre
d'Algérie
1954-1962

Ouvrage publié avec le concours du
Centre National du Livre

EDITIONS BOUCHENE

« L'on a cette incommodité à essayer dans la lecture des livres faits par des gens de parti et de cabale, que l'on n'y voit pas toujours la vérité. Les faits y sont déguisés, les raisons réciproques n'y sont point rapportées dans toute leur force, avec une entière exactitude [...] Ces ouvrages ont cela de particulier qu'ils ne méritent ni le cours prodigieux qu'ils ont pendant un certain temps, ni le profond oubli où ils tombent lorsque, le feu et la division venant à s'éteindre, ils deviennent des almanachs de l'autre année. »

La Bruyère
« Des ouvrages de l'esprit »,
Les Caractères, Paris, Gallimard, 1975.

« Les représentations ne sont pas de simples images, véridiques ou trompeuses, d'une réalité qui leur serait extérieure. Elles possèdent une énergie propre qui convainc que le monde, ou le passé, est bien ce qu'elles disent qu'il est. Produites par les écarts qui fracturent nos sociétés, les représentations elles aussi les produisent. »

Roger Chartier
Leçon inaugurale au Collège de France,
11 octobre 2007.

« [...] on a estimé à 60 000 environ le nombre de livres traitant du Proche-Orient écrits entre 1800 et 1950. Il n'y a pas de chiffre approchant, même de très loin, pour les livres orientaux sur l'Occident. »

Edward W. Saïd
L'Orientalisme,
Londres, Penguin Books, 1978, Paris, Seuil, 1980.

« *Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire tort, il est de porter la plume dans la plaie* » écrivait Albert Londres dans l'avant-propos de *Terre d'ébènes* (Albin Michel, 1929). La formule inspira Philippe Baudorre qui, éditant en 2001 les actes d'un colloque consacré aux journalistes écrivains pendant la guerre d'Algérie, choisit pour sous-titre : « *La plume dans la plaie* »¹. On peut filer cette métaphore anatomique, en l'adaptant aux éditeurs : outre ceux qui mirent l'encre dans la plaie, d'autres subtilisèrent l'encrier, et d'autres encore s'efforcèrent de refermer ou d'agrandir la plaie. Il faut toutefois décevoir d'emblée l'attente qu'une telle imagerie suscite d'un récit riche en anecdotes édifiantes ou en révélations. L'histoire de l'édition, qui prend en compte l'ensemble de la production d'une époque, sans se soucier de la légitimité conférée dans l'instant ou *a posteriori* à certains auteurs, à certains genres littéraires, et à certaines formes matérielles des textes, ne se conjugue pas aux verbes du polar. Si les contemporains de la guerre de libération algérienne ne comprirent rien, pour la plupart, à l'événement en cours, c'est d'ailleurs en partie pour avoir trop lu trop de récits journalistiques dont l'objectif ultime restait « le scoop », c'est-à-dire le désir de révéler des vérités supposées cachées.

En France, le contrôle multiséculaire de la diffusion de l'imprimé a conditionné les professionnels du livre, les habituant à complaire au pouvoir en devançant ses souhaits. Au cours de l'Occupation allemande, les éditeurs français ont fait preuve

d'attentisme, sinon d'un franc opportunisme qu'illustre le limogeage par Gaston Gallimard de Jacques Schiffrin, directeur de la collection « La Pléiade », par une lettre d'une seule ligne, le 20 août 1940, parce qu'il était Juif. Éludant ce passé récent, les acteurs dominant le champ éditorial abordent avec l'image fictive d'acteurs de la résistance qu'ils se sont attribués à la Libération le processus de décolonisation asiatique, puis africaine. En dépit du conservatisme congénital de la profession, une édition militante s'est affirmée sous le régime de Vichy, aux deux opposés du spectre politique, et connaît pendant la guerre d'Algérie un développement sans précédent. C'est ce moment particulier de l'histoire éditoriale de la France, fait de paroles et de silences, que nous avons choisi d'étudier. Pourquoi ce choix ? Dans l'introduction à sa thèse sur le roman algérien, Charles Bonn, évoquant la « danse de la mort » livrée par le romancier maghrébin confronté au regard du critique littéraire français (en fait, germanopratin) écrit : « *nul n'entre ici s'il ne décline qui il est* »². Le statut d'observateur de l'historien n'est pas neutre. Un point de vue est une vue d'un point, et il n'est jamais inutile, pour éviter l'écueil d'un certain paternalisme du discours qui n'est en définitive qu'une modalité du pouvoir, de savoir qui parle, surtout lorsqu'est abordée la décolonisation. On a vu tel universitaire porter sur le déroulement des opérations militaires et les campagnes menées dans l'opinion publique par les anticolonialistes un regard particulier. Les bibliographies gagneraient à mentionner

1. Baudorre Philippe, *La Plume dans la plaie, les écrivains journalistes et la guerre d'Algérie, actes du colloque de Malagar, 28-29 septembre 2001*, Pessac, Presses univ. de Bordeaux, 2003, 299 p.

2. Bonn Charles, *Le Roman algérien contemporain de langue française : espaces de l'énonciation et productivité des récits*, doctorat d'État en littérature comparée, dir. Simon Jeune, univ. de Bordeaux 3, 1982, 5 vol., 1482 f.

sa qualité d'officier de réserve de l'Arme Blindée (Jean-Charles Jauffret). Tel autre, qui professa à Science Po et Saint-Cyr, a appartenu à l'OAS (Raoul Girardet), tandis que tel autre, inlassable dénonciateur de la torture qui fonda le comité Audin, avait perdu ses parents dans les camps d'extermination nazis (Pierre Vidal-Naquet). Sans nous aventurer plus avant sur un terrain glissant³, mentionnons donc, au risque d'une certaine ingénuité, que la présente étude est motivée par le seul intérêt scientifique, né du constat qu'une carence existait dans l'historiographie du livre, de la lecture et de l'édition, discipline récente, longtemps restée sous la coupe des érudits ou des bibliophiles.

L'histoire de l'édition est en effet, en France, une discipline récente. C'est en pleine guerre franco-algérienne que fut publié l'essai de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, *L'Apparition du livre*, auquel Jean-Yves Mollier, dans sa *Bibliographie de l'histoire du livre, de l'édition et de la lecture*⁴ attribue un rôle fondateur - et dont on pourrait s'imaginer qu'il côtoya, dans certaines librairies, les *Mémoires* du Général de Gaulle, publiés par Plon entre 1954 et 1959 - pour ne citer que ce best-seller. C'est aussi en 1958 que Robert Escarpit publia aux Presses universitaires de France son travail fondateur sur la sociologie de la littérature⁵.

3. Sur « le lieu d'où les historiens parlent » et les pièges d'une stigmatisation par les origines ou l'engagement politique - auxquels l'application de méthodologies de recherche communes doit permettre d'échapper, voir l'analyse de Raphaëlle Branche, in : *La guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?*, Paris, Seuil, 2005, p. 297 et suiv.

4. Mollier Jean-Yves, *L'Histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France aux XIX^e et XX^e siècles : approche bibliographique*, doc. dactyl., 2005, 76 f. [Version actualisée d'une bibliographie élaborée en 1994 - voir ci-dessous, la partie *bibliographie* pour la référence complète].

5. Escarpit Robert, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1958. Paule Salvan commenta ce livre dans le *Bulletin des bibliothèques de France* (*BBF*, 6, juin 1958, p. 473-477). Nicolas Hubert a évoqué dans le même périodique son actualisation récente par Alain Viala et Paul Aron (*BBF*, 2007, 52, 3).

Du fait du jeune âge de leur discipline, les historiens de l'édition se sont tardivement intéressés à l'époque contemporaine. Il en est résulté des études sur lesquelles, outre les sources archivistiques et orales citées en bibliographie, s'appuie le présent ouvrage et dont il importe de retracer la succession pour situer précisément les pages qui suivent.

Les premiers travaux d'Anne Simonin, Claude Liauzu et Alexis Berchadsky

Au sortir de la guerre d'Algérie, Michel Crouzet se proposa de la définir comme une « bataille de l'écrit »⁶ (ce qu'avait déjà été l'affaire Dreyfus⁷). Or, il fallut attendre une vingtaine d'années, soit la fin des années 1980, pour que soient publiées les premières études consacrées spécifiquement à l'édition pendant la guerre d'Algérie. Dans l'intervalle, deux travaux, la thèse qu'une juriste, Arlette Heyman, consacra aux libertés publiques pendant la guerre (publiée en 1972 à la L.G.D.J.) et l'ouvrage de Philippe Hamon et Patrick Rotman, *Les Porteurs de valises* (publié en 1979 chez Albin Michel) permirent d'ébaucher une étude des phénomènes de censure et de l'opposition à la torture. Mais le premier de ces ouvrages, qui consacrait une dizaine de pages à la censure de presse et à l'analyse des dispositions législatives et réglementaires successives prises entre 1954 et 1962, était davantage le livre d'une juriste prenant comme objet une période historique donnée qu'un livre d'histoire, tandis que l'étude de Rotman et Hamon, qui eut le mérite d'offrir la première synthèse (et actuellement, encore, la seule disponible) de l'activité des réseaux Jeanson et Curriel, n'avait

6. Crouzet Michel, « La bataille des intellectuels français », *La Nef*, cahier n°12-13, octobre 1962-janvier 1963, p. 47-65.

7. Mollier Jean-Yves, « La bataille de l'imprimé », *Les Représentations de l'affaire Dreyfus dans la presse en France et à l'étranger*, actes du colloque de Saint-Cyr sur Loire (novembre 1994), *Littérature et Nation*, n° spécial hors série, université de Tours, 1997, p. 15-28.

pas pour objet principal l'étude des éditions ou des éditeurs, tel François Maspero, qui pouvaient y être épisodiquement mentionnés. La première étude à laquelle on peut être tenté d'accoler l'épithète de « fondatrice » est en fait celle qu'Anne Simonin présenta lors du colloque *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français* organisé le 22 avril 1988 à l'Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP). Ultérieurement publiée dans le recueil éponyme paru aux éditions Complexe, en 1991, cette intervention intitulée : « *Les éditions de Minuit et les éditions du Seuil : deux stratégies éditoriales face à la guerre d'Algérie* », consistait en une étude comparative des stratégies éditoriales des éditions de Minuit et des éditions du Seuil. Cet article posa, pour la période de la guerre d'Algérie, les jalons d'une analyse du champ éditorial tel que l'avait défini Pierre Bourdieu en 1992 dans *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, en juxtaposant deux études chronologiques de la production et des prises de position de deux maisons d'édition qui marquèrent particulièrement la période. La même année (ce texte avait aussi été présenté lors du colloque de l'IHTP susmentionné et publié dans le recueil des éditions Complexe) un article de Claude Liauzu : « *Intellectuels du Tiers-Monde et intellectuels français : les années algériennes des éditions Maspero* » fournit une première analyse de l'engagement éditorial des éditions Maspero. L'auteur, professeur à l'université Paris 7-Denis Diderot, qui devait ultérieurement diriger la thèse que François Gabaut consacra à la revue *Partisans*⁸, était un spécialiste – et un sympathisant – des mouvements anticolonialistes français⁹. Tranché,

son point de vue, dans cet article (fournissant, pour la première fois, des chiffres de tirage pour la collection des *Cahiers Libres* lancée en 1959 par l'éditeur de Frantz Fanon) comme dans une autre étude qu'il intitula « *Ceux qui ont fait la guerre à la guerre* » et qui fut publié en 2005 dans un recueil dirigé par Mohammed Harbi et Benjamin Stora¹⁰, a le mérite de rappeler certaines vérités à l'heure où le passé colonial de la France fait l'objet de tentatives d'instrumentalisation.

Les articles d'Anne Simonin et de Claude Liauzu donnèrent lieu à d'autres travaux plus exhaustifs. Soutenue en 1993 à l'IEP de Paris, la thèse d'Anne Simonin, *Les éditions de Minuit : le devoir d'insoumission*, tout en adoptant une délimitation chronologique (1942-1955) qui excluait la guerre d'Algérie, évoquait dans sa conclusion les rapports entre François Maspero et Jérôme Lindon, pour ce qui concernait notamment l'élaboration du manifeste dit des 121, rendu public le 6 septembre 1960 et publié par François Maspero, en janvier 1961, sous le titre *Le Droit à l'insoumission*. Ces éléments ne furent pas repris dans la version de cette thèse que publia en 2002 l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (IMEC) et l'auteur s'orienta ultérieurement vers l'étude du phénomène d'indignité nationale sans poursuivre ses recherches sur les seules éditions de Minuit¹¹. Le mémoire de maîtrise d'Alexandre Berchadsky, soutenu en 1992 à l'université d'Aix-Marseille I et coédité par Larousse et Sélection du Reader's Digest, en 1994, comble partiellement cette lacune. Comme son sous-titre l'indique, *La Question*

8. Gabaut François, « *Partisans* », *les éditions Maspero et la guerre d'Algérie*, thèse de doctorat, dir. C. Liauzu, univ. Paris VII, 2001.

9. Refusant en 2001 la proposition qui lui avait été faite de participer au comité de pilotage d'un futur Mémorial national de la France d'Outre-Mer à Marseille, C. Liauzu dénonça en mai 2005 la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 dont l'article 4 faisait obligation aux professeurs des collèges et lycées d'enseigner « *le rôle positif de la présence*

française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, [en accordant] à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit ».

10. Harbi Mohammed et Stora Benjamin, *La Guerre d'Algérie, 1954-2004 : la fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004, 728 p.

11. Simonin Anne, *Le Déshonneur dans la République : une histoire de l'indignité, 1791-1958*, Paris, Grasset, 2008, 758 p.

d'*Henri Alleg, un livre-événement dans la guerre d'Algérie* met l'accent sur la notion d'événement, en considérant le livre publié en février 1958 par Jérôme Lindon comme le moment particulier et paroxystique des luttes initiées dès l'année 1955 contre la torture. Etudiant les contrats de traduction, établissant la liste complète des tirages que lui permit de reconstituer la consultation des archives des éditions de Minuit, montrant comment *La Question*, tout en étant censuré, fut l'un des livres les mieux vendus de toute la guerre, ce travail peut assurément, lui aussi, être considéré comme fondateur.

Histoire littéraire, histoire mémorielle et histoire des représentations

À la charnière des années 1990, plusieurs publications posèrent les premières pierres d'une histoire des représentations littéraires de la guerre d'Algérie. Un professeur des universités, Charles Bonn, qui avait soutenu en 1982 sa thèse sur *Le Roman algérien contemporain de langue française*, publia en 1990 une précieuse *Anthologie de la littérature algérienne*. Initiateur en 1989 de la revue *Études littéraires maghrébines* et, plus tard, d'un programme de recueil et de mise en ligne de littérature grise intitulé « Littérature maghrébine » (www.limag.com), Charles Bonn s'était approprié, dans le cadre d'une approche marquée par la narratologie, les travaux de bibliographie matérielle et de critique littéraire entrepris dans les années 1960-1970 par Jean Dejeux – lui-même auteur, entre autre travaux, d'un titre de la collection « *Que sais-je ?* » des Presses universitaires de France consacré à la littérature algérienne contemporaine (1975) et d'un *Maghreb : littératures de langue française* paru aux éditions Arcantère (1993). Par leur re-cension des œuvres qui complétaient les travaux de Jean Dejeux, mais aussi par leur analyse occasionnelle du contexte politique et des mécanismes de réception de l'œuvre littéraire, les travaux de Charles Bonn et de

ses étudiants sont particulièrement utiles à la connaissance des écrivains nord-africains de langue française. Il paraît impossible, par exemple, de s'engager dans une histoire des éditions du Seuil et de la collection « Méditerranées » d'Emmanuel Roblès sans se référer à lui. Complétant ces travaux, plusieurs études biographiques ou d'histoire littéraire sont à signaler, portant sur des écrivains engagés à divers degrés dans les débats sur la décolonisation. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer un article de Sylvie Thénault consacré à Mouloud Feraoun¹², le volume d'actes du colloque sur Jules Roy dirigé par Christian Delporte, Patrick Faucon et Jeanine Lepesant-Hayat¹³, un mémoire de DEA de Gabrielle Touret sur « Jean Paulhan citoyen »¹⁴, la thèse de Sébastien Laurent sur Daniel Halévy¹⁵, un mémoire de Jean-François Gombert sur Antoine Blondin¹⁶, ainsi que les travaux d'histoire littéraire de Marc Dambre sur les Hussards¹⁷. Paru en 1986 dans le numéro 31 des *Cahiers d'histoire, Le caporal, le sous-lieutenant et le général : trois regards perçants sur la guerre d'Algérie* est un article

12. Thénault Sylvie, « Mouloud Feraoun, un écrivain dans la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, 63, 1999, p. 65-74.

13. Delporte Christian, Faucon Patrick et Lepesant-Hayat Jeannine (dir.), *Jules Roy : un engagement*, Paris, SHAT, 2002, 149 p.

14. Touret Gabrielle, *Jean Paulhan citoyen, 1884-1968*, DEA d'histoire socio-culturelle, dir. J.-Y. Mollier, Centre d'histoire Culturelle des Sociétés Contemporaines, UVSQ, juin 1997, 117 p.

15. Laurent Sébastien, *Daniel Halévy (1872-1962) face à l'histoire et à la politique*, DEA d'histoire, dir. Serge Berstein, IEP de Paris, 222 p. [publiée chez Grasset]. —, *Daniel Halévy (1872-1962) : une écriture entre littérature et politique du libéralisme au traditionalisme*, doctorat d'histoire, dir. S. Berstein, IEP de Paris, 2000, 777 p.

16. Gombert Jean-François, *Antoine Blondin*, DEA d'histoire, dir. P. Ory, université de Nanterre - Paris X, octobre 1993, 64 p.

17. Pour ne citer que le principal : Dambre Marc, *Roger Nimier, hussard du demi-siècle*, doctorat en littérature française, dir. Jacques Robichez, univ. de Paris 4, 1987, 4 vol., 1575 f. [éditée chez Flammarion, 1989, 687 p.].

original de Daniel Rivet, qui fournit une analyse comparative et multidisciplinaire, portant sur la confrontation entre l'histoire militaire et trois textes de soldats, tous publiés en 1961¹⁸.

Benjamin Stora, un historien ancien militant de l'organisation trotskiste internationale (OCI) ayant soutenu en 1978, sous la direction de Charles-Robert Ageron, une thèse consacrée à Messali Hadj (dont son organisation avait été historiquement proche) a contribué de manière significative au développement de l'histoire de la guerre d'Algérie considérée du point de vue de ses représentations littéraires. Deux articles, l'un publié dans le cadre d'une exposition présentée par la Bibliothèque publique d'information en octobre 1987-janvier 1988¹⁹, l'autre publié en 1991 dans les actes d'un colloque intitulé « La France en guerre d'Algérie »²⁰, qu'avait organisé la Bibliothèque de documentation internationale et contemporaine, à Nanterre, fournirent une première recension des ouvrages censurés pendant la période 1954-1962. Ces études – qui listaient la production censurée et abordaient les éditeurs (tel Julliard) ayant joué un rôle dans l'opposition éditoriale à la guerre, furent actualisées dans les pages²¹ d'un ouvrage publié en 1991 par les éditions La Découverte, *La Gangrène et l'oubli*, qui allait marquer l'historiographie de la guerre d'Algérie par son analyse des phénomènes de mémoire et d'occultation du passé, tels que ceux-ci pouvaient être constatés au

18. Rivet Daniel, « Le Caporal, Le Sous-lieutenant et le Général : trois regards perçants sur la guerre d'Algérie », *Cahiers d'Histoire*, 31(3-4), 1986, p. 237-256. Compare *Saint-Michel et le dragon*, de Pierre Leuliette (éd. de Minuit), *La Grotte*, de Georges Buis (éd. R. Julliard) et *Guerre sans visage : lettres du sous-lieutenant Emile Mus* (éd. du Seuil).

19. Stora Benjamin, « Une censure de guerre qui ne dit pas son nom », in *De la bible aux larmes d'Eros*, Paris, éd. du Centre Pompidou, 1987, p. 46-56.

20. — « La guerre en librairie », in Gervert L., Rioux J.P. et Stora B. (dir.), *La France en guerre d'Algérie*, Paris, éd. de la BDIC, 1992, 320 p.

21. — *La Gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1992, 1998. Voir en particulier, 2^e éd., partie intitulée « La divulgation des secrets », p. 46-73.

début des années 1990. Dans la lignée du travail entrepris en 1996 avec le *Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie* qui recensait environ 400 titres pour la période 1954-1962 (la délimitation chronologique de ce travail dépassant celle de la guerre elle-même) et complétait utilement un premier travail de Christiane Chaulet-Achour paru en 1991 (le *Dictionnaire des œuvres littéraires algériennes en langue française*²²), l'historien publia dans la décennie suivante, entre autres nombreux ouvrages, *Le Livre, mémoire de l'histoire : réflexions sur le livre et la guerre*²³. Etude thématique d'une sélection de livres, ce travail reposant sur une approche psychologique et narrative du fait éditorial (raconter ce que dit le livre) fournit un éclairage d'histoire littéraire plutôt que d'histoire de l'édition.

Les travaux fondateurs de Benjamin Stora trouvèrent un prolongement outre-Atlantique grâce à Philip Dine²⁴, mais ce faisant ils suscitèrent des débats dont il n'est pas inutile de rendre compte. En 2000, l'historien William B. Cohen (1941-2002) discuta dans la revue *Contemporary European History*²⁵ les procédés qu'il avait identifiés dans *La Gangrène et l'oubli*, telle la personnification psychanalytique de la France (procédé renvoyant, selon lui, à l'écriture d'un Michelet ou d'un général de Gaulle), l'accent mis sur la mémoire officielle pour établir un constat d'amnésie que démentait, même à cette époque, selon lui, l'ampleur des débats et des productions consacrées à la guerre d'Algérie, ainsi que l'idée (reprise en 1997 dans l'ouvrage de B. Stora, *Imaginaires de guerre : Algérie-Viêt-nam, en France et aux États-*

22. Chaulet-Achour Christiane, *Dictionnaire des œuvres littéraires algériennes en langue française : Essais, romans, nouvelles, contes, récits autobiographiques*, Paris, L'Harmattan, 1991, 383 p.

23. — *Le Livre, mémoire de l'histoire : réflexions sur le livre et la guerre*, Paris, Le Préau des collines, 2005, 270 p.

24. Dine Philip, « French Culture and the Algerian War : Mobilizing Icons », *Journal of European Studies*, 28 (1-2), 1998, p. 51-68.

25. Cohen William B., « The Algerian War and French Memory », *Contemporary European History*, 9(3), 2000, p. 489-500.

Unis) que les États-Unis s'en seraient « mieux sortis » que la France avec leur propre mémoire de la décolonisation – qui n'allait pas sans choquer un compatriote de Nixon et du sergent Calley²⁶. Un autre Américain, Alan Confino, faisant écho, de manière involontaire, aux voix françaises qui avaient accueilli avec circonspection la série documentaire « Les années algériennes »²⁷ – auxquelles Pierre Vidal-Naquet reprocha, dans un premier temps, de confondre mémoire et histoire – déplora en 1997 l'utilisation abusive, partant la dépréciation, du terme « mémoire », qui lui semblait avoir remplacé dans l'histoire contemporaine celui de « mentalités » en vogue dans les années 1970 et alors théorisé par Jacques Le Goff²⁸, sans toutefois permettre une réelle réflexion théorique et méthodologique sur l'histoire culturelle²⁹.

Cette critique, sans viser un historien ou un travail particulier, met en lumière le point sur lequel semble achopper l'embryon d'histoire du livre, de la lecture et de l'édition dont se sont emparés les historiens de la période 1954-1962 : l'absence de définition de l'objet, aboutissant à l'élaboration d'une histoire culturelle auto-définie comme une histoire des mémoires ou des représentations. Le péché originel de cette histoire est son irres-

pect, souvent total, de ce que Jean-Yves Mollier a appelé « *le bilan de 50 ans de travaux d'histoire du livre, de l'édition et de la lecture* »³⁰. Il en résulte des bibliographies matérielles plus ou moins exhaustives, commentées de façon analytique (voire sous forme de fiches), utiles mais traitant des textes en eux-mêmes, pour eux-mêmes, en négligeant la distinction fondamentale de Roger Chartier selon laquelle *un écrivain n'écrit pas un livre, mais un texte*³¹, tout en éludant la question des stratégies éditoriales et la composante capitaliste – le rapport essentiel à l'argent – de toute activité éditoriale.

Les apports de l'histoire de l'édition

Plusieurs travaux portant spécifiquement sur l'histoire de l'édition et mettant en œuvre une méthodologie multidisciplinaire, « à vocation globalisante » selon l'expression donnant son titre à un article de référence publié dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*³² ont traité, de manière directe ou indirecte, dans quelques pages ou dans un chapitre, plus rarement dans leur intégralité, de la guerre d'Algérie. Ces travaux, pour la plupart cités dans la bibliographie d'histoire de l'édition, du livre et de la lecture de J.-Y. Mollier³³, sont ici présentés, pour la clarté de l'exercice, en fonction de l'orientation politique des maisons d'édition qu'ils abordent.

26. Seul et unique militaire de l'armée américaine à avoir fait l'objet de poursuites pénales pour son rôle joué pendant la guerre du Viet-Nam, et plus précisément dans le massacre de Mylai, grâcié par Richard Nixon après un an de détention, en 1974.

27. Alfonsi Philippe, Pesnot Patrick, Stora Benjamin, Favre Bernard, *Les Années algériennes*. Série en 4 volets. Paris, Antenne 2 (prod.) ; Bry-sur-Marne : INA (prod.), René Chateau vidéo (distrib.), 1991.

28. Le Goff Jacques, Nora Pierre (dir.), *Faire l'histoire [1] Nouveaux problèmes ; [2] Nouvelles approches ; [3] Nouveaux objets*. 3 vol., Paris, Gallimard, 1974.

29. Confino Alan, « Collective Memory and Cultural History : Problems of Method », *American Historical Review*, vol. 102, n°5, déc. 1997, p. 3186-1403. De Gilles Manceron à Hassan Remaoun, en passant par Claire Mauss-Copaux, plusieurs historiens ont travaillé sur la mémoire de la guerre, ainsi que le mentionne Pervillé Guy. « L'historiographie de la guerre d'Algérie en France, entre mémoire et histoire », *Historiens et géographes*, 388, octobre 2004, p. 225-236.

30. Mollier Jean-Yves, « L'histoire du livre, de l'édition et de la lecture : bilan de 50 ans de travaux », in Martin Laurent, Venayre Sylvain (dir.), *L'Histoire culturelle du contemporain : actes du colloque de Cerisy*, Paris, Nouveau monde éditions, 2005, 433 p. (Culture/Médias).

31. Cette idée traverse toute l'œuvre de l'historien, notamment les quatre tomes de *L'Histoire de l'édition française* (Paris, Fayard – Cercle de la librairie, 1989-1991) et *L'Histoire de la lecture dans le monde occidental* (Paris, Seuil, 2001).

32. Mollier Jean-Yves, « L'histoire de l'édition, une histoire à vocation globalisante », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 43, 2, 1996, p. 329-348.

33. —, *L'Histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France aux XIX^e et XX^e siècles : approche bibliographique*, op. cit. – voir *supra*, la bibliographie pour la référence complète.

Pour ce qui concerne les éditeurs de gauche – outre les travaux d'Anne Simonin – il s'agit notamment, des travaux de Marie-Cécile Bouju, portant sur les maisons d'édition du Parti communiste français (PCF), dont la lecture est indispensable à la compréhension des politiques éditoriales des Editions sociales et des Éditeurs Français Réunis, lesquels publièrent quelques livres (tel *Le Gâchis*, de Jacques Tissier, aux EFR, en 1960, ou *Le Camp*, d'Abdelhamid Benzine, aux Editions sociales, en 1962) et en refusèrent quelques autres (tel l'ouvrage que Patrick Kessel avait consacré au pouvoir civil, à la torture et à l'armée, accepté dans un premier temps par François Monod puis refusé par celle qui le remplaça en 1961), illustrant au niveau éditorial les difficultés éprouvées par l'appareil central du PCF pour adopter une position officielle en faveur de l'indépendance algérienne. Les éditions Maspero, sur lesquelles la thèse de Julien Hage constitue une véritable référence (*Feltrinelli, Maspero, Wagenbach, une nouvelle génération d'éditeurs politiques d'extrême gauche en Europe occidentale, histoire comparée, histoire croisée, 1955-1982*, soutenue en 2010) ont fait l'objet de divers travaux de 3^e cycle qui témoignent de la fascination exercée par elles, dont l'étrange mémoire pour le diplôme d'études supérieures de science politique soutenu par Renaud Camus en 1970 : *Les Éditions Maspero et les événements de mai*, que nous avons exhumé des magasins de la bibliothèque Cujas et qui fonde son analyse sur quelques articles de presse et le dépouillement d'un catalogue général de 1968³⁴. Un mémoire de DEA de lettres modernes de Sophie Martin, *François Maspero, libraire et éditeur, étude de cas* (soutenu en 1992) est plus intéressant. Son auteur, qui rédigea l'article consacré à François Maspero dans le

*Dictionnaire des intellectuels français*³⁵, s'installa libraire, à Orléans, et renonça au projet d'une thèse consacrée au personnage de François Maspero. En 1999, la maîtrise de Julien Hage, *Une aventure éditoriale militante : les éditions Maspero de 1959 à 1974*, livra la première vision d'ensemble de l'histoire de cette maison. Etude globale du catalogue et de la stratégie éditoriale, réflexion sur ce qu'est une maison d'édition militante, ce travail, annexé d'une lettre de l'éditeur, fut poursuivi dans le cadre d'un DEA soutenu en 2003 : *L'Édition politique d'extrême-gauche en France et en Europe dans les années 1900-1970 : l'exemple français des éditions Maspero (1959-1974)*, pour s'élargir à la thèse susmentionnée. Julien Hage a en outre co-dirigé l'édition d'un très beau catalogue intégral illustré des éditions Maspero (*François Maspero et les paysages humains, La fosse aux ours*, 2009). Un mémoire de DEA de Christelle Rogala, *Christian Bourgois, éditeur*, comprend une analyse de la décennie 1952-1962 durant laquelle les éditions Julliard jouèrent un certain rôle dans les débats portant sur la décolonisation, en soutenant les élites indépendantistes marocaines et tunisiennes, mais aussi en publiant des livres marquants sur l'Algérie en guerre, tels le *Lieutenant en Algérie* de Jean-Jacques Servan-Schreiber ou *La Guerre d'Algérie* de Jules Roy. Publiée en 1992, la biographie de René Julliard par Jean-Claude Lamy, de même qu'un entretien avec Christian Bourgois réalisé en 1990 par Jean-Yves Mollier³⁶ complètent ce travail. L'opposition à la guerre, qui fut tant le fait d'appelés du contingent et de citoyens anonymes ou d'écrivains, de journalistes et d'éditeurs, a fait l'objet d'une volumineuse thèse de Tramor Kemeneur, *Une guerre sans « non » ? : insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie*

34. Dans son *Journal de l'année 1994* (Fayard, 2000) l'auteur de cette étude, devenu entre temps romancier, comptabilisa le nombre de Juifs travaillant à France-Culture... Voir Kechichian Patrick, « Rhétorique d'un discours antisémite », *Le Monde*, 5 mai 2000.

35. Winock Michel, Julliard Jacques, *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, éd. du Seuil, 1996, 1258 p., nouvelle éd. 2002, 1530 p.

36. Mollier Jean-Yves, « L'écrivain chez son éditeur : entretien avec Christian Bourgois », *Revue des sciences humaines*, n°219, 3^e trimestre juillet-septembre 1990, p. 142.

(2007) qui retrace notamment la genèse des mouvements anticolonialistes chrétiens. Enfin, on citera deux contributions dont nous sommes l'auteur, l'une à *L'Histoire de la librairie française*, publiée en 2008 par le Cercle de la librairie, qui propose une typologie des des professionnels de la librairie face à la guerre d'Algérie et dresse un panorama du commerce du livre dans la colonie des années 1950-1960, l'autre consacrée à René Julliard et Christian Bourgois, dans les actes d'un colloque organisé en 2008 par l'université de Lyon 2, *Écrire et publier la guerre d'Algérie : de l'urgence aux résurgences*, sous la direction de Martine Boyer-Weinmann, Mireille Hislum et Chantal Michel.

Les monographies disponibles, concernant les éditeurs politiquement proches de la droite, couvrent un champ éditorial qui semble vaste. Le mémoire de DEA de Marie de Saint-Laurent, *La Librairie Plon de 1945 à 1968 : effort d'adaptation et déclin dans un contexte de restructuration éditoriale*, retrace la naissance de la collection *Tribune Libre* dont le deuxième titre, publié en 1957, fut la retentissante *Tragédie algérienne* de Raymond Aron, essai qui avançait pour la première fois un argument économique en faveur de l'indépendance de l'Algérie et avec lequel d'autres ouvrages de la collection, tels *Malaventure en Algérie avec le général Paris de Bollardière*, de Roger Barberot, *L'Angoisse au pouvoir*, du molletiste, puis gaulliste, Michel Massenet ou encore *Le Drame algérien et la décadence française, réponse à Raymond Aron*, de Jacques Soustelle, allaient engager un dialogue virulent. L'éditeur de Roger Frison-Roche, qui publia en 1960 *Bérêts rouges : scènes de la vie des commandos parachutistes* de Serge Vaculik ou encore, en 1961, *La Fronde des généraux* de Jacques Fauvet et Jean Planchais, ainsi que plusieurs guides consacrés à Alger, a été étudié par Stéphane Brosse dans le cadre d'un mémoire de master consacré au livre d'alpinisme³⁷.

37. Brosse Stéphane, *Entre terre et ciel... le livre d'alpinisme en France au XX^e siècle (1919-1998)*, maîtrise d'histoire, dir. D. Cooper-Richet et J.-Y. Mollier,

Les éditions de La Table Ronde, dirigées par Roland Laudenbach qu'Anne Simonin a décrit comme se rêvant le « Lindon de droite » sont les seules, pour la période 1954-1962, dont les archives intégrales (dossiers de fabrication et dossiers de presse) soient aujourd'hui disponibles à l'IMEC. Cet élément explique sans doute le nombre relativement important et la qualité des travaux qui leur aient été consacrés. Le DEA d'Anne Gauthier, *La Table Ronde ou le dilemme de l'éditeur* (1990) ; celui de Sophie Vrignault, *L'engagement politique des éditions de la Table Ronde* (1997), complétant le travail d'Anne-Laurence Veyrine, *Histoire d'une connivence : les Éditions de la Table Ronde* (1988) et l'ouvrage du journaliste Patrick Louis, auxquels il faudrait ajouter la thèse de Michel Bressolette consacrée à la revue *La Table Ronde : Étude de la revue de « La Table Ronde » de janvier 1948 à septembre 1954*, ont permis d'écrire une histoire relativement complète de cette maison d'édition de droite.

L'extrême droite et ses maisons d'édition ont été étudiées par Alexandre De Menech, dans un mémoire de maîtrise qui analyse quantitativement la production d'un ensemble de structures françaises étudiées sur une période de cinquante ans³⁸. Ce panorama, qui donne à voir un secteur éditorial caractérisé par le grand nombre de petites entreprises, gagnerait à être complété par des monographies qui aujourd'hui font défaut pour un grand nombre de maisons actives pendant la guerre d'Algérie : France Empire, les Nouvelles éditions Latines, les éditions La Palatine, les éditions des Sept couleurs, La Pensée moderne, Bacconnier frères à Alger, sinon le très engagé service d'édition du Gouvernement général en Algérie.

Plusieurs travaux échappent à une classification fondée sur les opinions politiques des éditeurs : certains étudient des phénomènes

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), 2 tomes, juin 1999, 200 f.

38. De Menech Alexandre, *L'Édition d'extrême droite entre 1944 et 1997*, maîtrise d'histoire, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ, 1999, 2 t., 274 f.

éditoriaux sans rapport avec l'idéologie et la politique, quand d'autres étudient des entreprises dont les dirigeants ne jugèrent pas opportun de rendre publique leur opinion sur la question algérienne. Ainsi, le DEA d'Aurélié Pagnier, soutenu en 2000, deux ans après une thèse de Bertrand Legendre consacrée au même sujet, étudie un phénomène majeur de l'histoire contemporaine de l'édition en France, lui-même contemporain de la guerre d'Algérie : la naissance du livre de poche, dont les trois premiers titres sont mis en vente par la Librairie générale française le 6 février 1953³⁹. Ce travail montre comme l'a fait la biographie de Louis Hachette par Jean-Yves Mollier, mettant en évidence le lien entre la massification de la production induite par l'instruction universelle ou le développement du réseau des bibliothèques de gare et une certaine défense des valeurs morales, comment Henri Filippachi, non tant par choix idéologique qu'en vertu de considérations commerciales qui lui faisaient choisir des ouvrages ayant remporté un véritable succès dans le grand public, décida de publier dans la série « histoire » un grand nombre d'historiens de droite de l'entre-deux-guerres, tels Jacques Bainville, Louis Bertrand, Pierre Gaxotte, que Fayard avait publiés antérieurement dans sa série des « Grandes études historiques » et dont les idées sur le fait colonial n'étaient pas sans corroborer celles des partisans de l'Algérie française.

Les premiers chapitres de l'étude de Valérie Tesnière, *Le Quadrige, un siècle d'édition universitaire, 1860-1968*, montrent comment l'édition universitaire française, dont l'essor, au XIX^e siècle, correspondit grossièrement à la période d'expansion coloniale, s'immisça dans les débats d'actualité, en surfant sur la vague orientaliste et en théorisant l'idéologie coloniale. Prenant pour titre celui du pamphlet que Pierre Angoulvent écrivit en 1960⁴⁰, les dernières pages de ce travail – englobant la

période de la guerre d'Algérie – traitent de l'évolution des collections, de l'augmentation des effectifs étudiants et des changements intervenus dans l'Université dès la fin des années 1950, puis à la veille de 1968, sans entrer dans l'analyse des rapports entretenus par les PUF avec la question de la décolonisation. Cette question ne fut cependant pas sans préoccuper Paul Angoulvent, franc-maçon ami de Charles-André Julien, qui exprima de façon détournée son aversion pour la « thèse » de l'Algérie française, que ce soit en publiant l'historien anticolonialiste René Gallissot ou, de manière subtile mais cependant systématique, en émaillant ses catalogues de citations insolentes en résonance directe avec l'actualité algérienne. À propos de l'Algérie, précisément, si l'on excepte une étude de Manuela Semidei parue quatre ans après la signature des accords d'Evian dans la *Revue française de sciences politiques*, qui constitue une étude en forme de paraphrase des manuels scolaires français « de l'Empire à la décolonisation », on ne dispose que d'une thèse de sciences de l'information : *Le Livre en Algérie pendant la période coloniale (1830-1962)* de Hamida Babaameur, pour tenter d'élargir les perspectives de la France aux colonies⁴¹.

Au total, pour ce qui concerne la période de la guerre d'Algérie, les apports de l'histoire de l'édition sont réduits mais s'avèrent fondamentaux, tant pour les jalons qu'ils posent que pour la méthodologie spécifique qu'ils mettent en œuvre. Au-delà des monographies qui traitent des maisons d'édition engagées, plusieurs travaux ont abordé à la marge les relations de telle entreprise ou de tel phénomène éditorial avec l'événement que constitue la guerre, sans toutefois avoir donné lieu à l'exploitation qui aurait permis d'écrire une première synthèse. De manière significative, *L'Édition française depuis 1945* publiée en 1998 sous la direction de

39. Le premier livre de poche publié par la L.G.F. étant le *Koenigsmark* de Pierre Benoît.

40. Angoulvent Paul, *L'édition française au pied du mur*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, 87 p.

41. Ce document est actuellement présent en un seul exemplaire à la bibliothèque de l'université Michel de Montaigne – Bordeaux III (Pessac). Jean-Yves Mollier, qui l'a lu, nous a assuré qu'il n'est pas d'un bon niveau.

Pascal Fouché, lui-même auteur de l'étude de référence sur l'édition française pendant l'Occupation⁴², ne consacre aucune analyse spécifique à la période 1954-1962, qui s'y trouve abordée (dans le cadre d'un plan qui n'est certes pas fondé sur un découpage chronologique) sous le seul angle de la censure, dans un article d'une conservatrice des bibliothèques, Martine Poulain, reprenant largement des informations déjà publiés en 1987 et 1992 par Benjamin Stora, en les complétant par l'analyse d'une partie des dossiers d'action publiques ouvertes à l'encontre d'éditeurs, conservés au Centre des archives contemporaines.

L'indissociable apport de l'histoire de la presse et des revues

L'histoire du livre et de l'édition est indissociable de celle de la presse et des revues, et plus généralement de celle des médias : il est impossible d'étudier la stratégie éditoriale de René Julliard, sans se référer à l'histoire de *L'Express*, ni de faire l'histoire des éditions Gallimard sans prendre en compte le journal de Pierre Lazareff, à qui Gaston Gallimard confia en 1951 la collection « L'Air du temps ».

L'histoire de la presse et des revues métropolitaines a fait l'objet de nombreux travaux qui fournissent autant d'éclairages sur la période 1954-1962. La thèse de Laurent Martin consacrée au *Canard Enchaîné* montre comment la rédaction dirigée par Tréno prit le parti difficile, après le putsch d'avril 1961, de soutenir un général de Gaulle, jusqu'alors vivement critiqué. Étudiant la position de l'hebdomadaire satirique sur la guerre d'Indochine, se basant par ailleurs sur une maîtrise de Jean-François Phan consacrée au traitement de la guerre d'Algérie dans ce journal, Laurent Martin explique comment avant 1956 (date à laquelle *Le Canard Enchaîné* se vend à Alger à

7 500 exemplaires) l'Algérie fait l'objet d'une information relativement partielle, qui laisse place à partir de 1960 à un traitement massif et engagé. La thèse de Claire Blandin, *Le Figaro Littéraire, 1946-1971, vie d'un hebdomadaire politique et littéraire* contient beaucoup d'informations sur la presse des années 1950 et montre comment cet hebdomadaire dirigé par l'anticommuniste Pierre Brisson – qui dix ans après la Libération, traitait Marcel Jouhandeau comme n'importe quel écrivain, sans faire de détour par son œuvre lorsqu'il s'agissait d'en publier une interview⁴³ – s'abstint scrupuleusement, pendant la guerre d'Algérie, de rendre compte des combats tels que les abordait une partie de la production éditoriale, comme de la « guerre des manifestes » qui agita la métropole. La thèse de François Gabaut, *Partisans, les éditions Maspero et la guerre d'Algérie*, fournit une synthèse de l'histoire de la revue lancée par François Maspero en septembre-octobre 1961, sans apporter d'éléments d'information particuliers, contrairement à ce que son titre indique, pour ce qui concerne les dernières années du conflit⁴⁴. Les actes du colloque organisé en avril 2004 à la Bibliothèque nationale de France, à l'occasion du centième anniversaire de *L'Humanité*, sont un indispensable complément, du point de vue de l'histoire de la presse, aux travaux de Marie-Cécile Bouju. Cécile Bourgi, à l'université de Paris 1-Sorbonne et Gérard Procario, à l'IEP d'Aix-Marseille, ont étudié, pour l'une la représentation de la guerre d'Algérie dans la rubrique « Libres opinions » du journal *Le Monde*⁴⁵, pour l'autre les rapports entre ce journal et la

43. Comme cela avait été de mise au début des années 1950 pour cet antisémite notoire (auteur en 1938 du *Péril juif*).

44. À l'occasion de sa soutenance de thèse, en 2001, François Gabaut nous expliqua que, pour ce qui concerne la guerre d'Algérie, il avait utilisé comme source principale, sinon exclusive, un mémoire de maîtrise de Julien Hage (cité *supra*).

45. Bourgi Cécile, *La Guerre d'Algérie à travers les Libres opinions dans le journal Le Monde entre le 1^{er} novembre 1954 et le 31 décembre 1962*, DEA d'histoire, dir. Daniel Rivet, Paris 1 – Sorbonne, 1996, 166 f.

42. Fouché Pascal, *L'Édition française sous l'Occupation : 1940-1944*, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'Université de Paris 7, 1987, 453 p.

République gaullienne⁴⁶. Ces travaux complètent les ouvrages que Patrick Eveno a fait paraître en 2001 chez Odile Jacob et en 2004 chez Albin Michel⁴⁷. Concernant *Témoignage Chrétien*, si les ouvrages de Renée et François Bédarida⁴⁸ renvoient aux années 1940, un mémoire de maîtrise soutenu à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) en 2000 par Saoudi Chadia, *La Dénonciation de la torture pendant la guerre d'Algérie à travers trois hebdomadaires : France-Observateur, Témoignage Chrétien, L'Express*, livre une analyse des campagnes contre la torture auxquelles participa ce titre. Ce n'est sans doute pas un hasard si ce travail adopte une approche comparative – la seule pertinente, sans doute, si l'on considère que le phénomène qu'elle aborde mobilisa de manière inextricable et complémentaire un certain nombre de journaux, de revues et de maisons d'édition. L'histoire de *France Observateur* a été abordée par Philippe Tétard, dans son *Histoire politique et culturelle de France Observateur, 1950-1964*, parue en 2000 et complétée par un article intitulé : « France Observateur et l'Algérie : les Hussards de Cassandre », lui-même publié dans les actes d'un colloque organisé à Malagar, les 28 et 29 septembre 2001, par l'université Michel de Montaigne-Bordeaux III⁴⁹. Ces actes, regroupant les interventions du deuxième colloque que cette université ait consacré à la figure de l'écrivain journaliste sont précieux, puisqu'on y trouve, entre autres contributions présentées par Philippe Baudorre, un article de Michel Winock consacré à « *Esprit* et la guerre d'Algérie » et l'étude de Marc Agostino intitu-

lée *Les Journaux quotidiens d'Algérie et l'opinion*. On dispose, pour l'étude de *L'Express*, d'une thèse soutenue en 1980 par Michel Jamet : *L'Express de Jean-Jacques Servan-Schreiber, ruptures et continuité*. Divers articles, tels celui d'Anne-Marie Duranton-Cabrol consacré à *Combat* dans la revue *Vingtième Siècle*⁵⁰ ou celui de Marie Chominot étudiant *Paris-Match* dans le cadre d'un travail portant sur les photographies de la guerre d'Algérie⁵¹, fournissent des éclairages ponctuels sur d'autres titres. Enfin, des biographies récentes complètent ces articles et travaux de troisième cycle : le *Pierre Lazareff* d'Yves Courrières paru en 1995 chez Gallimard ou l'ouvrage de Jean Bothorel, *Celui qui voulait tout changer, les années Jean-Jacques Servan-Schreiber*, publié aux éditions Robert Laffont en 2005.

L'histoire des revues métropolitaines est abordée par plusieurs travaux importants. *Vérité-Liberté*, cahier d'information sur la guerre d'Algérie publié à l'initiative de Pierre Vidal-Naquet à partir de mai 1960, a fait l'objet d'un DEA de Laurent Sauzay : *La revue « Vérité-Liberté » : un exemple de la lutte contre la censure pendant la guerre d'Algérie, 1960-1962*, soutenu à l'IEP de Paris en 1992. À un tout autre niveau, la revue *Critique* a été traitée dans un ouvrage de Sylvie Patron, paru aux éditions de l'IMEC en 1999 : *Critique, 1946-1996, une encyclopédie de l'esprit moderne*. La revue *Esprit* a fait l'objet d'une autre publication aux éditions de l'IMEC, signée en 2005 par Goulven Boudic⁵². Joël Roman, qui codirige avec

46. Porcario Gérard, *Le Journal Le Monde et la République gaullienne, 1958-1969*, mémoire d'étude de l'Institut d'études politiques d'Aix-Marseille, 1992, 257 f.

47. Eveno Patrick, *Histoire du journal « Le Monde » : 1944-2004*, Paris, Albin Michel, 2004, 707 p. (Bibliothèque Albin Michel de l'Histoire) et : *Le journal Le Monde : une histoire d'indépendance*, Paris, O. Jacob, 2001, 295 p.

48. Bedarida Renée et François, *Témoignage chrétien : 1941-1944 [recueil d'articles]*, Paris, Éditions ouvrières, 1977, 378 p., Albin Michel, 2001, 411 p.

49. Baudorre Philippe, *La Plume dans la plaie, op. cit.*, 2003, p. 31-57.

50. Duranton-Cabrol Anne Marie, « *Combat* et la guerre d'Algérie », *Vingtième siècle*, (40), 1993, p. 86-96. [ISSN 0294-1759].

51. Chominot Marie, « Le « film » de la guerre : les débuts de la guerre d'Algérie dans l'hebdomadaire illustré *Paris Match* », in Harbi M., Stora B. (dir.) *La guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Fayard, 728 p. [art. p. 575-597]. L'auteur a soutenu en 2008 la thèse de référence sur la photographie et la guerre d'Algérie : *Guerre des images, guerre sans image? Pratiques et usages de la photographie pendant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)*, dir. B. Stora, univ. de Paris 8, 2008.

52. Boudic Goulven, *Esprit 1944-1982, les métamorphoses d'une revue*, Paris, IMEC, 2005, 464 p.

Georges Liébert la collection *Pluriel* d'Hachette littératures, avait eu l'idée, en 2002, de publier une sélection d'articles faisant office de source pour l'étude de cette revue : *Esprit : écrire contre la guerre d'Algérie, 1947-1962*, agrémentée de la liste exhaustive des textes et auteurs qui, de Kateb Yacine à Mohammed Harbi, y traitèrent de l'Algérie. La revue *Tel Quel* a fait l'objet d'une thèse de lettres d'Olivier Renault, *L'Expérience de Tel Quel : histoire et poétique*, soutenue en 1995 sous la direction de Julia Kristeva. La même année, paraissait la monographie de Philip Forest, admirateur de la prose de Philippe Sollers, qui montre comment ce futur notable des lettres françaises faillit faire les frais des luttes de pouvoir qui l'opposaient dès mai 1960 à Jean-Edern Hallier⁵³. De façon moins anecdotique, les premiers chapitres de cette étude révèlent à quel degré la guerre d'Algérie imprégna les années de jeunesse de *Tel Quel*, dont le premier numéro comportait un « Requiem » rendant hommage à Pierre de Provençères, le camarade de lycée tué en opération en Grande Kabylie en août 1959. Le DEA d'Hélène Grémillon consacré aux *Cahiers du chemin* complète en partie les travaux d'Anne Simonin en fournissant un éclairage sur les dissensions entre Georges Lambrichs, désireux de promouvoir la littérature innovante sous toutes ses formes, et Jérôme Lindon, soucieux, au début des années 1950, une fois réduites l'influence de Vercors et la perspective d'un catalogue « engagé » qui aurait pris comme modèle indépassable *Le Silence de la mer*, d'imposer une école littéraire conforme à la seule esthétique de Robbe-Grillet, tout en reléguant dans la série « documents » les ouvrages relevant de l'engagement politique. Hélène Grémillon montre comment, quand il arrive chez Gallimard en 1959, Georges Lambrichs

53. Forest Philippe, *Histoire de Tel Quel, 1960-1982*, Paris, Seuil, 1995, 654 p. Jean-Edern Hallier aurait fait intervenir son père général pour faire annuler l'exemption de service militaire pour raison médicale dont bénéficiait Philippe Sollers, son concurrent au sein de la revue.

se trouve, par ses choix éditoriaux, en accord avec les conceptions littéraires apolitiques de la N.R.F. – qui ne s'immiscera de façon radicale dans les débats sur la décolonisation qu'une seule fois, en février 1962, à l'initiative de Jean-Paul Sartre et de Simone de Beauvoir, en publiant, au moment où celle-ci sortira de prison (ainsi que le remarquera insidieusement Maurice Clavel dans *Combat*) un recueil consacré à la défense de Djamilia Boupacha.

Concernant la revue fondée par Jean-Paul Sartre, on dispose de plusieurs travaux parmi lesquels on peut citer la thèse de Helenice Rodrigues Da Silva qui définit pour les comparer deux modalités du discours intellectuel de gauche pendant la guerre d'Algérie : l'« engagement chrétien » de la revue *Esprit* et l'« engagement progressiste » des *Temps Modernes*⁵⁴, ou le mémoire de maîtrise de Zahia Fettoum, qui compare aussi *Esprit* et *Les Temps Modernes*, du point de vue de l'image donnée par ces revues de l'Algérie nouvellement indépendante⁵⁵.

La presse algérienne des années 1950 a fait l'objet de nombreuses études. *Alger Républicain*, le journal d'Henri Alleg, a été traité du point de vue de ses relations à Albert Camus dans une thèse de lettres d'Hamouda Ouahiba donnant lieu, en 2002, à la publication d'une version abrégée à l'Office des publications universitaires d'Alger⁵⁶. Les éditions Gallimard, dès 1978, avaient d'ailleurs fait paraître un recueil de sources, somme des articles d'Albert Camus parus dans *Alger*

54. Rodrigues da Silva Helenice, *Le Discours d'Esprit et des Temps Modernes contre la guerre d'Algérie*, thèse de doctorat en histoire, dir. J.-J. Becker, univ. de Paris 10, 1991, non paginée.

55. Fettoum Zahia, *L'image de l'Algérie nouvelle chez les intellectuels français dans les revues Esprit et Les Temps modernes, 1962-1965*, maîtrise d'histoire, dir. R. Frank, Paris 1, 1995, 414-CDXLV f.

56. Hamouda Ouahiba, *Les Écrits d'Albert Camus dans Alger Républicain, 1938-1939 : expériences du réel et fiction idéologique*, thèse de troisième cycle en lettres modernes, dir. C. Duchet, univ. de Paris 8, 1986, 289 f. —, *Albert Camus à l'épreuve d'Alger Républicain*, Alger, OPU, 2002, 215 p.

Républicain et *Le Soir Républicain*, sous le titre : *Fragments d'un combat 1938-1940*. Le livre d'Abdelhamid Benzine, Boualem Khalfa et Henri Alleg, *La Grande aventure d'Alger Républicain, février 1943- 19 juin 1965*, publié par Messidor en 1987, constitue pour ce titre une étude plus synthétique et historique, en forme d'autobiographie, que complète la *Mémoire algérienne*⁵⁷ de l'auteur de *La Question*. Dans l'optique des travaux consacrés par Christian Delporte à la naissance d'une identité professionnelle⁵⁸, les journalistes de *L'Echo d'Alger*, ont fait l'objet, à l'UVSQ, d'un mémoire de maîtrise d'Antoine Genton, *Les Journalistes français d'Algérie pendant la guerre d'Algérie : l'exemple des journalistes de L'Echo d'Alger*. Ce travail très intéressant se base en partie sur la thèse d'Idir Boudaoud, *L'Echo d'Alger, cinquante ans de vie politique française en Algérie, 1912-1961*, soutenue à l'université Paris 12-Créteil en 1998. Comme l'étude d'*Alger Républicain* par Henri Alleg, celle qu'Alain de Sérigny consacra en 1974 à son propre journal contient beaucoup d'informations mais ne peut être considérée sans une certaine prudence. Un article d'Anne Roche, publié dans les actes du colloque organisé en 2001 par l'université Michel de Montaigne-Bordeaux III (mentionné *supra*) est aujourd'hui la seule étude dont on dispose concernant *L'Effort algérien* de Maurice Monnoyer – qui publia lui-même entre 1989 et 1992 une compilation en deux tomes de ses articles : *Journaliste en Algérie ou l'histoire d'une utopie, articles publiés de 1945 à 1977*. L'histoire de l'organe du FLN, *El Moudjahid*, est traitée dans des travaux antérieurs à ceux de Mohammed Harbi, qui obligèrent, dans les années 1980, à reconsidérer l'historiographie officielle constituée en Algérie après 1962⁵⁹ : il s'agit

d'une thèse de Mohammed Bachir Trima, *Le FLN algérien à travers son organe central « El Moudjahid », 1956-1962*, soutenue en 1973 à l'université René Descartes-Paris 5, ainsi que d'un mémoire de troisième cycle d'Albert Fitte, *Spectrographie d'une propagande révolutionnaire : El Moudjahid des temps de guerre*, soutenu en 1973 au Centre d'histoire militaire de l'Université de Montpellier sous la direction de Jean-Charles Jauffret. On leur préférera la monographie de Monique Gadant (issue de sa thèse) *Islam et nationalisme en Algérie, d'après El Moudjahid, organe central du FLN (1956-1962)*, parue chez L'Harmattan en 1988.

Histoire des médias télévisés, radiodiffusés et cinématographiques

Des travaux traitant du cinéma, de la télévision ou de la radio – considérés individuellement, dans le cadre d'une histoire des supports de communication, ou collectivement, dans le cadre d'une histoire chronologique des médias, sont utiles à l'étude de la réception des œuvres et à l'appréhension des réseaux de sociabilité qui mêlent le milieu de l'édition à d'autres milieux professionnels. Sans prétendre ici retracer l'ensemble des travaux qui marquent l'histoire française des médias, on citera les principaux travaux d'histoire culturelle en rapport avec la période de la guerre d'Algérie.

Les émissions littéraires à la télévision ont fait l'objet de deux études de qualité : le DEA de Sophie de Closets, *Lectures pour tous, 1953-1968* (soutenu en 2001 à l'IEP de Paris, coédité en 2004 par l'INA et les éditions De Boeck⁶⁰) qui explique comment, à une époque où le pouvoir politique contrôle

57. Alleg Henri, *Mémoire algérienne : souvenirs de luttes et d'espérances*, Paris, Stock, 2005, 407 p.

58. Delporte Christian, *Les Journalistes en France (1880-1950) : naissance et construction d'une profession*, Paris, éd. du Seuil, 1999, 449 p.

59. Harbi Mohammed, *Le FLN : mirage et réalité*,

Paris, éd. Jeune Afrique, 1980, 446 p. On peut citer cet autre ouvrage de référence : 1954, *La guerre commence en Algérie*, Bruxelles, éd. Complexe, 1984, 209 p.

60. Closets Sophie de, *Quand la télévision aimait les écrivains : "Lectures pour tous", 1953-1968*, Bruxelles, De Boeck ; Bry-sur-Marne, INA, coll. « Médias recherches, histoire », 2004, 166 p.

étroitement la radiotélévision française (RTF), Max-Pol Fouchet est contraint, à cause d'une rubrique qu'il a consacrée à la difficulté d'être Français pendant la guerre d'Algérie, de mettre fin à l'émission *Le fil de la vie* (1956-1958) que le succès de *Lectures pour tous* lui avait permis de concevoir et d'animer ; le DEA d'Aurélié Barrière, *Le Livre et la Télévision, Les émissions littéraires à la télévision française, 1953-2000* (soutenu la même année à l'UVSQ) élargit la perspective à l'ensemble des émissions littéraires étudiées depuis leurs origines jusqu'à nos jours. Un ouvrage de Michèle de Buisnière et Cécile Meadel, *Radios et télévision au temps des événements d'Algérie, 1954-1962* (L'Harmattan, 1999) complète ces travaux en étudiant conjointement deux médias qui jouèrent un rôle certain dans le conflit : la télévision, avec l'émission *Cinq colonnes à la une* et la radio, dont on connaît le rôle pendant le putsch d'avril 1961. Une thèse ancienne, soutenue en 1971 à l'EPHE, sous la direction de Raymond Aron, a été consacrée aux liens entre la politique et la télévision sous la présidence du général De Gaulle⁶¹. Un ouvrage de Jérôme Bourdon, préfacé par Jean-Noël Jeanneney, traite du même sujet, vingt ans après – sans mettre de majuscule à la particule de l'homme politique (Majuscule infamante, il est vrai, du point de vue de la noblesse « authentique »)⁶². Marc Martin a étudié le rôle joué par *Radio Algérie* lors du retour au pouvoir du général De Gaulle⁶³. Concernant le cinéma, la thèse de Hamid Benmessaoud, *La guerre d'Algérie dans le cinéma français*, offre la seule étude de contenu actuellement disponible. Plusieurs articles permettent de la compléter, parmi lesquels

61. Saldich Anne, *Politique et télévision en France sous De Gaulle*, thèse de 3^e cycle en sociologie, dir. Raymond Aron, EPHE, 1971, 244 f.

62. Bourdon Jérôme, *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, Paris, Anthropos, INA, coll. « Histories », 1990, 359 p.

63. Martin Marc, « Radio Algérie, un acteur méconnu de mai 1958 », *Vingtième Siècle*, (19), 1988, p. 97-99.

celui d'Isabelle Bakouche consacré dans *Historiens et Géographes* à la perception de la crise algérienne par les actualités cinématographiques Gaumont⁶⁴ ; celui de Benjamin Stora, publié dans la *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer* et traitant du film de Jean-Luc Godard, *Le Petit soldat*⁶⁵ ; et celui de Philip Dine, *Still À la Recherche de l'Algérie perdue : French Fiction and Film, 1992-2001*, qui analyse pour la période récente la production de récits personnels, cinématographiques ou littéraires, en rapport avec la guerre⁶⁶.

De vastes champs de l'histoire des médias, pour la période 1954-1962, restent à couvrir. Comme pour ce qui concerne la sphère éditoriale, on manque notamment, aux deux extrêmes du spectre politique, d'études de référence. Les liens entre l'OAS et *L'Esprit public*, fondé en décembre 1960 par Raoul Girardet et les acolytes de Roland Laudenschlag restent méconnus malgré l'étude d'Eric de Backer⁶⁷. On connaît mal l'histoire de *La Parisienne*, fondée en 1953 par André Parinaud et Jacques Laurent⁶⁸ ; de *Rivarol*, lancé en janvier 1951 par l'équipe fondatrice de la revue *Écrits de Paris* à laquelle se joignirent Antoine Blondin, Julien Guernec (François Brigneau) et Maurice Gaït ; celle de *La Nation Française*, lancée par Pierre Boutang en 1952 ; celle de l'hebdomadaire

64. Bakouche Isabelle, « L'Algérie et les actualités cinématographiques Gaumont : analyse et perception d'une crise », *Historiens et Géographes*, 89 (361), 1998, p. 373-390.

65. Stora Benjamin, « Le Petit soldat, Godard ou les ambiguïtés d'une guerre », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, 83(2), 1996, p. 93-99.

66. Dine Philip (Still), « À la Recherche de l'Algérie Perdue : French Fiction and Film, 1992-2001 », *Historical Reflexions*, 28(2), 2002, p. 255-275 [ISSN 0315-7997].

67. Backer Eric de, « *L'Esprit public* » et la fin de la guerre d'Algérie, DEA d'histoire du XX^e siècle, IEP de Paris, 1984.

68. Ce journal qui devait paraître jusqu'en 1958 a fait, il est vrai, l'objet d'une étude de Caroline C. Tacho : *La Parisienne, une revue littéraire des années 1950*, maîtrise de lettres modernes, dir. Pierre-Edmond Robert, univ. de Paris 3, 1999.

Carrefour qui parut entre 1944 et 1986 ; ou encore celle du *Candide* réapparu dans les premières années de la Cinquième République (et dont Constantin Melnik reconnut qu'il avait été financé par des fonds spéciaux afin de contrer l'influence des journaux dénonçant la torture). Font aussi défaut des monographies traitant des périodiques créés, de manière circonstancielle, à l'autre extrémité du spectre politique, par des anti-colonialistes : *Témoignages et documents*, publié par le Centre de coordination pour la défense des libertés et de la paix (connu sous le nom de Centre du Landy et animé par Maurice Pagat depuis son domicile de Clichy) qui sortit son premier numéro en janvier 1958⁶⁹ ; ou encore *Vérité Pour*, journal fondé par Francis Jeanson en 1960, dont l'histoire a été esquissée par Marie-Pierre Uluoa⁷⁰. On manque aussi d'études sur le traitement de la guerre d'Algérie dans une presse locale le plus souvent conservatrice. De nombreux titres nationaux dont le positionnement politique n'est pas toujours explicite gagneraient à être étudiés dans le détail. Ainsi en va-t-il par exemple des hebdomadaires culturels *Arts* (1960-1965), *Les Lettres nouvelles* (1942-1972) et *Les Lettres françaises* (fondées en 1942 et ayant reparu sous diverses formes jusqu'à aujourd'hui) ; mais aussi, à un tout autre niveau, de la presse féminine (*Marie-Claire*, *Elle*, *Echo de la mode*) et des magazines d'actualité (tel *Paris-Match*). Enfin, un vaste champ s'ouvre dès lors qu'on considère les nombreux journaux et revues d'Algérie, et plus largement des colonies, pour lesquels on ne dispose actuellement d'aucune étude conséquente. Ainsi en va-t-il

69. On connaît mieux l'histoire de *Vérité-Liberté*, créée dans la continuité de *Témoignages et documents* : Sauzay Laurent, *La Revue Vérité-Liberté, un exemple de la lutte contre la censure pendant la guerre d'Algérie, 1960-1962*, DEA d'histoire du XX^e siècle, IEP de Paris, 1992, 139 f.

70. Ulloa Marie-Pierre, *Francis Jeanson, un itinéraire d'engagement : 1940-1962*, DEA d'histoire du XX^e siècle, IEP de Paris, 1997, 258 f. —, Francis Jeanson, *un intellectuel en dissidence de la Résistance à la Guerre d'Algérie*, Paris, Berg International, coll. « Écritures de l'histoire », 2001, 286 p.

par exemple de la revue *Fontaine*, publiée à Alger jusqu'en décembre 1944, ou des *Echo d'Oran*, *Echo d'Alger*, *Tunis-Soir*, *Maroc Demain* et autres *Dépêche de Constantine*⁷¹.

Parmi les 1 000 titres inventoriés sur la guerre en cours, 15 % ont été publiés en 1954-1956, contre 35 % en 1957-1959 et 50 % en 1960-1962. Ces trois périodes présentent une unité du point de vue de la configuration du champ éditorial et de la radicalisation des débats, accrue à compter de la bataille d'Alger puis des premiers discours gaullistes relatifs à l'autodétermination. Le plan adopté, chrono-thématique, suit ce rythme de production.

Une première partie, couvrant la période novembre 1954-janvier 1957, étudie l'évolution de ce champ durant l'après-guerre d'Indochine, période durant laquelle l'Algérie (dont les troubles sont traités par voie de presse dans un premier temps) est destinataire d'une importante production scolaire, universitaire ou scientifique des éditeurs français. Par le traitement de l'actualité politique nationale et internationale, le conflit algérien fait alors son apparition dans les catalogues d'éditeurs. Les premières luttes anticolonialistes du Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du nord, de même que les efforts de propagande réalisés par l'équipe de Jacques Soustelle, s'ajoutant à la production d'éditeurs généralistes qui défendent l'idéal colonial en réactivant les formes menacées de l'orientalisme littéraire, dessinent une première radicalisation des catalogues.

Une seconde partie qui, en employant dans son sens générique le terme « librairie » et par référence à un livre célèbre de Mohammed Harbi⁷², s'intitule « 1957, la guerre commence

71. Signalons à cet égard, par Ihadadden Zahir, *Histoire de la presse indigène en Algérie, des origines jusqu'en 1930*, Alger, ENAL, 1983, 410 p.

72. Harbi Mohammed, *1954, La guerre commence en Algérie*, Bruxelles, Complexe, coll. « La mémoire du peuple », 1984, 209 p.

en librairie », étudie le moment particulier durant lequel, à l'occasion d'une campagne de dénonciation de la torture dont le livre d'Henri Alleg, *La Question*, publié en février 1958, est emblématique – campagne qui engendre elle-même une réaction véhémente des éditeurs militants et généralistes de droite – le champ éditorial voit s'opérer une modification de ses rapports de forces internes, autrement dit, une seconde radicalisation. Ce moment, caractérisé par la multiplication des publications consacrées à l'Algérie, l'institutionnalisation et le contournement de la censure d'État, mais aussi – cet élément est discuté – un certain cloisonnement des lectorats (les militants s'adressant à eux-mêmes sans parvenir à toucher le grand public) est celui de la bataille de l'opinion publique et de la multiplication de livres traitant de l'histoire immédiate.

Dans la troisième partie, que par référence au dernier volume de la trilogie romanesque de Jean Largétuy publiée aux Presses de la Cité entre 1959 et 1961, on a appelé « *L'échec des prétoriens, ou la troisième radicalisation du champ éditorial* », la massification de la production éditoriale consacrée à la guerre sera étudiée, ainsi que l'influence jouée par structures et micro-structures d'édition militantes sur la politique éditoriale des maisons d'édition généralistes. Cette phase est caractérisée par le renforcement de la censure et son corollaire, le resserrement des liens entre l'édition et la presse militantes ; de même que par l'augmentation du lectorat intéressé par la production traitant de la guerre, qui s'intègre dans des catalogues faisant une place croissante au tiers-monde émergent.

Dans le texte qui suit, les prix sont exprimés en francs de l'époque. Le tableau ci-dessous permet la conversion en euros.

<i>10 francs de l'année</i>	<i>valent en euros</i>		
1945	1,17	1956	0,19
1946	0,77	1957	0,19
1947	0,51	1958	0,16
1948	0,32	1959	0,15
1949	0,29	1960 (nouveau franc)	14,75
1950	0,26	1961	14,28
1951	0,22	1962	13,62
1952	0,20	1963	13,00
1953	0,20	1964	12,57
1954	0,20	1965	12,26
1955	0,20		

Source : INSEE (arrondi au 100^e en euros 2008).

PARTIE I.
**DES DERNIERS JOURS
DE L'ÉDITION COLONIALE
À L'ÉLABORATION
D'UN TRAITEMENT ÉDITORIAL
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**

ÉDITER POUR CONTRÔLER : LITTÉRATURE NATIONALISTE, LITTÉRATURE PARA-PUBLIQUE ET LITTÉRATURE MILITAIRE DANS LES ANNÉES 1950

Les années qui précèdent le début de l'insurrection armée du Front de libération nationale (FLN) sont contemporaines d'une tentative de contrôle des masses par l'imprimé. Les nationalistes algériens, de même que les pouvoirs publics et les militaires traumatisés par la perte de l'Indochine, s'immiscent dans le champ éditorial et occupent une place laissée vacante par l'édition généraliste. Des structures éditoriales se mettent en place qui, de la plus artisanale à la plus entrepreneuriale, visent à apporter une réponse à la question coloniale telle qu'elle se pose dans la France de l'après-guerre. À l'édition coloniale qui répand un message officiel partagé par le plus grand nombre s'oppose une édition nationaliste algérienne qui s'efforce de préparer un possible soulèvement des populations et des élites colonisées.

La presse et la littérature du PPA-MTL, vecteurs du discours nationaliste des années 1940-1950

Dans les années 1940-1950, il existe en Algérie une presse et un embryon d'édition populaire véhiculant les thèses nationalistes. Les études nécessitent de rendre compte des différents mouvements qui structurent le nationalisme algérien naissant, en portant une attention particulière à la chronologie d'une histoire politique dont le rythme est dicté par les mesures de répression et de censure des autorités françaises.

La revendication nationaliste algérienne du début des années 1950 plonge ses racines dans plusieurs tendances. Le mouvement des Oulémas, animé par le cheikh Abd-el-Hamid Ben Badis, fédéré en 1931 en une Association des Oulémas réformistes, incarne les aspirations religieuses réformatrices de la révolution nationale. Proche des communistes, l'Étoile

nord-africaine (ENA), fondée en 1926, dans la foulée de la guerre du Rif, s'est dotée d'un journal, *El Ouma* (La Nation) qui dénonce à la fois l'occupation française et la complicité du caïdat. Elle compte parmi ses adhérents Messali Hadj qui, lorsque l'ENA est dissoute en 1937, fonde le Parti Populaire Algérien (PPA). Celui-ci compte plusieurs milliers d'adhérents à la veille de sa dissolution, en septembre 1939¹. En février 1943, Ferhat Abbas publie le *Manifeste du peuple algérien* qui énonce, avec le journal *L'Égalité* et l'Association des amis du manifeste algérien créée en mars 1944, la revendication nationaliste des élites ouvertes aux thèses des Oulémas et du PPA clandestin.

À Sétif, Guelma et Kherrata, le 8 mai 1945, le drapeau interdit est exhibé dans les manifestations fêtant l'armistice. Les autorités civiles tirent sur la foule et organisent, pour venger le meurtre d'une centaine d'Européens par les insurgés, une féroce répression : couvre-feu, armement de milices civiles, bombardement des regroupements de population, suivis de cérémonies publiques d'expiation. Les corps des victimes de cet immense massacre, impossibles à dénombrer mais dépassant sans doute possible la dizaine de milliers², ne peuvent pas tous être enterrés et sont jetés dans des puits ou dans les gorges de Kherrata, quand ils ne sont brûlés dans des fours à chaux tel celui d'Héliopolis³.

1. Droz Bernard et Lever Evelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Le Seuil, 1982, 1991, p. 29.

2. Benot Yves, *Massacres coloniaux, 1944-1950 : la Quatrième République et la mise au pas des colonies*, Paris, La Découverte, 1994, XV-198 p. Voir aussi Rey-Goldzeiguer Annie, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945 : de Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, Paris, La Découverte, 2002, 402 p.

3. Mekhaled Boucif, *Chronique d'un massacre : 8 mai 1945, Sétif-Guelma-Kherrata*, éd. Syros, Paris, 1995, p. 187.

Conséquence du soulèvement populaire, l'association des amis du manifeste est dissoute. Ferhat Abbas crée l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA) dont les thèses progressistes et légalistes corroborent l'opinion des membres du Mouvement des scouts musulmans. En octobre 1946, Messali, autorisé à rejoindre l'Algérie (il avait été arrêté en 1937) s'installe à Bouzareah, près d'Alger, où une conférence décide de la constitution du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en vue des élections législatives du 10 novembre 1946. Le docteur Lamine Debaghine, dirigeant du PPA pendant l'emprisonnement et l'internement du *zaïm*, est élu et siège à l'Assemblée nationale de novembre 1946 à avril 1951. À l'issue du 1^{er} congrès du MTLD organisé en février 1947 – parti que son parlementarisme oppose au PPA historique – la question de l'action armée n'est pas tranchée mais il est cependant décidé de constituer un « *appareil d'organisation et d'action capable de se mesurer victorieusement avec l'impérialisme français* »⁴. L'Organisation Spéciale (OS) ainsi instaurée gagne au fil des ans son autonomie et devient une communauté dans le PPA-MTLD. Elle existe 3 ans et se distingue dans l'attaque de La Poste d'Oran dans la nuit du 4 au 5 avril 1949. En avril 1950 la presse révèle son existence alors même qu'elle vient d'être démantelée.

La mise en place et le démantèlement de l'OS surviennent alors que se constituent les premiers maquis nationalistes. En Kabylie, autour de Mohammed Zerouali, des combattants exécutent des collaborateurs de la police française et empêchent la mise en scène de la consultation électorale en organisant le boycott des élections municipales des 29 juillet et 5 août 1945. Dans les Aurès, des illégaux, politiques recherchés après le démantèlement de l'OS comme Rabah Bitat, combattants entrés en clandestinité pour diverses raisons, tels Grine Belkacem ou Chebchoub Saddok, harcèlent les forces de l'ordre.

4. Alleg Henri et Douzon Henri-Jean (dir.), *La Guerre d'Algérie, 1. de l'Algérie des origines à l'insurrection*, Paris, Temps actuels, 1986, p. 337.

Avec le Parti communiste algérien, né en 1936, rendu ambivalent sur la question nationale algérienne du fait de sa référence laïque et de son internationalisme, mais aussi à cause du soutien de certains de ses membres à la répression du soulèvement de mai 1945 (ce qui ne l'empêchera pas créer, dès mars 1956, ses propres maquis sous le nom de Combattants de la liberté), l'UDMA et le PPA-MTLD incarnent aux yeux de l'administration française un anti-colonialisme menaçant, dont l'expression est en soi condamnable. Ils sont de ce fait les premières victimes de la répression consécutive à l'insurrection du 1^{er} novembre 1954 : le 4 novembre, le MTLD est dissout par le Conseil des ministres qui ignore alors l'existence des dissensions qui, en son sein, séparent les « messalistes » des « centralistes » et des « activistes » ayant créé le FLN. Quelques mois plus tard, le 12 septembre 1955, sont interdits le PCA et son journal *Alger Républicain*.

À la fin du mois de mars 1954, des membres du MTLD – parmi lesquels d'anciens cadres de l'OS – ont créé le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA), qui se dote d'un bulletin, *Le Patriote*, et s'oppose aux messalistes du MTLD sur la question de l'insurrection armée. En octobre 1954, à Alger, le CRUA s'auto-dissout et est remplacé par un Front de libération nationale (FLN) doté d'une Armée de libération nationale (ALN). En réaction, les messalistes du MTLD se regroupent dans le Mouvement national algérien (MNA) dont Messali proclame la création le 3 décembre 1954.

À la fin de l'année 1954, la principale conséquence de cette scission est, comme l'ont montré les travaux de Mohammed Harbi, le caractère minoritaire du FLN. Le MNA et son dirigeant Messali Hadj incarnent alors le seul mouvement nationaliste dont les Français comme les Algériens aient connaissance. Ce fait fondamental marque l'histoire éditoriale de la guerre puisqu'on constate que la littérature nationaliste diffusée en métropole et dans la colonie est, à quelques exceptions près, élaborée, diffusée et lue par et pour les membres ou sympathisants clandestins du PPA-MTLD, puis du

MNA. Parallèlement, jusqu'à la fin de l'année 1956, une grande partie de la littérature non militante ou visant à réaffirmer la vocation coloniale de la France est elle-même fondée sur une représentation et une évaluation erronées de l'état des forces en présence. De 1954 à 1956, de nombreux essayistes tentant d'expliquer au grand public les « dessous » de l'insurrection vont ainsi se méprendre sur le sens et sur la signification du soulèvement armé. Mais parce qu'ils éditent chez de grands éditeurs généralistes, en dépit des approximations qu'ils relaient, leur parole fera référence.

Ce n'est qu'à la fin de l'année 1955, à la faveur de la sortie du livre de Francis Jeanson, *L'Algérie hors la loi*, et des débats houleux qui agitent le Comité des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord (ci-après dénommé CAICPG) que le FLN atteint en métropole une certaine audience médiatique. Sur le plan politique, les ralliements des « centralistes » du MTLD clandestin (les premiers chronologiquement, à partir du début de l'année 1955), de l'UDMA (fin 1955), des Oulémas (en janvier 1956) et du PCA dissout (le 1^{er} juillet 1956) permettent l'expression de la revendication exorbitante du FLN à parler au nom du peuple algérien tout entier, ouvrant ainsi une nouvelle page de l'histoire éditoriale du conflit. Tout en s'inscrivant dans l'histoire politique, cette histoire douloureuse ne peut se concevoir qu'en référence à l'histoire culturelle de la colonie algérienne, marquée dans l'immédiat après-guerre par l'exercice d'un contrôle sévère des publications nationalistes.

Une occasion perdue ?

L'épuration de la presse en Algérie

Le 8 novembre 1942, le débarquement anglo-américain fait d'Alger la capitale provisoire de la France libre. Il faut cependant attendre la libération du territoire métropolitain pour que soit entreprise l'épuration des entreprises de presse qui n'ont cessé, avec une bonne conscience ne doutant jamais d'elle-même, par antigauillisme ou adhésion aux valeurs de la

droite collaborationniste, de répandre en Algérie les thèses pétainistes. Dans des circonstances qui restent jusqu'au dernier moment favorables à l'expression des idéaux de la Révolution nationale de Vichy, la Libération n'induit pas, pour les nationalistes algériens, un accroissement de la liberté d'expression. Les mesures de répression prises par l'Assemblée constituante à l'encontre de la presse et de l'édition collaborationnistes sont limitées dans les départements algériens. En application du décret du 17 juin 1946 qui rend applicable à l'Algérie la loi du 11 mai 1946 relative à la confiscation des entreprises de presse et d'édition collaborationnistes, seuls trois journaux sont interdits : *La Dépêche algérienne* et *Les Dernières nouvelles* – tous deux paraissant à Alger – ainsi que *Le Reveil bonois*, « petite feuille paraissant le soir » selon le Gouvernement général⁵. Contrairement aux journaux poursuivis en métropole, ces quotidiens n'avaient eu à faire face qu'à une simple mesure de mise sous séquestre de leurs biens qui sont transférés à l'État après avis favorable du Conseil d'État, pour être dévolus à la Société nationale des entreprises de presse (SNEP). Eugène Robe, propriétaire de *La Dépêche algérienne* (dont les installations, de même que celles des *Dernières nouvelles*, ont été octroyées à *Alger Républicain*) est envoyé en résidence surveillée en 1943 par le général Catroux. Son rédacteur en chef, Pierre Ganne, est frappé de vingt ans d'indignité nationale par jugement du 4 janvier 1946 de la Cour de justice d'Alger. Fait significatif de l'ambiance qui règne alors à Alger, tandis que les éditeurs métropolitains plus ou moins compromis avec l'occupant s'efforcent, ainsi que l'a montré Pascal Fouché, d'obtenir leur brevet de résistance⁶, *L'Echo d'Alger* (qui partage alors ses presses avec le journal socialiste *Fraternité*) et *L'Echo d'Oran* s'insurgent publiquement contre ces mesures, au nom de la défense du métier. Ils argumentent sur le fait

5. CAOM, 81 F 283. Épuration des entreprises de presse et autorisations de paraître en Algérie, 1945-1949.

6. Fouché Pascal, *L'Édition française sous l'occupation : 1940-1944*, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'Université Paris 7, 1987, 453 p.

que la loi du 11 mai 1946 ne saurait s'appliquer à une partie de la République qui n'a jamais été occupée. On retrouve là une constante de l'histoire coloniale française : l'opposition revendicative, jamais exempte d'opportunisme, de la principale « colonie » à la métropole, telle que l'avait déplorée Maupassant dans ses articles publiés en 1881 dans *Le Gaulois*, à l'issue de son voyage en Algérie. *Alger Républicain* voit dans les réactions de soutien aux journaux transférés « une pitié mal placée »⁷, or cette opinion est celle d'un journal tirant à 20 000 exemplaires, lu parmi les musulmans au-delà de ce que laisse supposer le chiffre de son tirage⁸ mais minoritaire dans le paysage médiatique.

Autre signe de l'autonomie de l'Algérie vis-à-vis de la métropole, des autorisations de paraître sont accordées par le Gouvernement général, sans passer par la commission consultative de la presse créée à cet effet, à la Libération, au sein de l'Assemblée constituante. Le 30 novembre 1946, la Fédération nationale de la presse française réunit pour son 3^e congrès à Lyon, vote une motion dénonçant ces autorisations accordées sans qu'« aucun contrôle n'ait été ainsi exercé »⁹. Le texte de cette motion dénonce ce que la Fédération considère comme un camouflage de la presse et des journalistes collaborationnistes d'Algérie : « [...] Tout le personnel rédactionnel et administratif étant en outre passé des uns [journaux collaborationnistes] aux autres [nouveaux journaux dont la parution a été autorisée directement par le Gouverneur général], il aurait été sage de s'assurer que la loi n'était pas bafouée et que les nouveaux journaux n'étaient pas qu'un camouflage des anciens. On n'a pas laissé à la Commission consultative l'occasion d'obtenir cette assurance et il ne semble pas que le Ministère de l'Information s'en soit préoccupé [...] ».

Au-delà des autorisation de paraître accordées sans consulter Paris, une voie administrative est définie par le Gouvernement général en

application du décret de 1946. Avec le ministère de l'Information, des autorisations donnant lieu à des attributions de papier sont instruites au sein de l'Office administratif du Gouvernement général de l'Algérie (OFALAC) dirigé par un administrateur civil, Gabriel Audisio (homonyme de l'écrivain). Entre mars 1947 et février 1949, 31 demandes sont agréées par l'OFALAC. Elles concernent des titres à diffusion restreinte, sans positionnement politique explicite, comme *Sahara*, journal à destination des planteurs de dattes, *Travaux hydrauliques*, *Blida sports*, *les Petites annonces nord-africaines*, ou encore *Le Débitant enchaîné* – organe du syndicat des patrons limonadiers d'Oran dont on imagine qu'il n'a de rapport que titrologique avec le journal de Treno !

Les demandes non agréées ne le sont que temporairement et sont motivées par le rationnement du papier. Elles peuvent concerner des titres politiquement indésirables ou s'inscrivant dans un segment déjà couvert par un ou plusieurs autres titres. Ainsi les demandes d'autorisation de *Cinéma Monde Afrique* ou des *Films de l'avenir* sont refusées en raison de l'agrément de deux autres publications identiques, *Alger cinéma* et *Le Film choisi*.

La presse communiste reparait dès mai 1943, date à laquelle le journal *Liberté* est autorisé par le commissaire à l'information André Labarthe. Après l'épuration, ce journal est imprimé sur les presses de *La Dépêche algérienne*, de même que le journal du MRP, *Quatrième République*. Cette repartition est rendue difficile par le fait que le journal n'obtient pas la quantité de papier demandée et que le Comité de presse algérienne, qui s'est vu attribuer un rôle consultatif pour les questions d'autorisation de paraître, souhaite remettre en cause l'autorisation accordée par André Labarthe¹⁰. Il faut ainsi attendre le 7 juin 1943 pour que soit confirmée par le Comité de la presse algérienne l'autorisation de paraître

7. *Alger Républicain*, 25 octobre 1946.

8. Bernard Droz et Evelyne Lever, *op. cit.*, p. 47 et Alleg Henri, *Mémoire algérienne*, *op. cit.*

9. CAOM, 81 F 283, *op. cit.*

10. Bouju Marie-Cécile, *Les Maisons d'édition du Parti communiste français, 1920-1956*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, dir. M. Lazar, Institut d'Études Politiques de Paris, 2 vol., 2005.

accordée à *Liberté*. Cette même année, la délégation communiste à Alger se mue en éditeur, transformant provisoirement le journal *Liberté* en enseigne d'édition sous la responsabilité de Jean Cristofol, lui-même supervisé par André Marty. Dix-neuf textes sont publiés par les éditions Libertés entre 1943 et 1944, notamment pour préparer, en la justifiant, la participation à un futur gouvernement d'union nationale. Un lien de subordination unit alors le PCA au PCF¹¹ qui, dès janvier 1942 et l'envoi dans la colonie d'un instructeur politique en la personne de Maurice Deloison, s'efforce d'encadrer le travail des communistes algériens, en les éloignant de la problématique de la spécificité du peuple algérien et de son statut politique. La décolonisation, thème léniniste s'il en fut, est alors rejetée dans les limbes afin de ne pas compromettre une alliance avec la gauche radicale et socialiste. Au secrétaire à la propagande du PCA, Maurice Laban, qui s'oppose à cette tendance, André Marty, qui menace de l'exclure pour « déviation nationaliste », oppose un impératif d'union de la gauche. En 1946, le PCA refuse le collège unique au sein de l'Assemblée algérienne. Dans son numéro du 23 mars 1946, le journal *Liberté* explique que ce refus est motivé par la volonté « que les Français ne soient pas noyés par le collège musulman »¹². En dépit de cet alignement sur la thèse de la défense de l'Empire, *Liberté* est saisi à plusieurs reprises à la fin des années 1940, de même qu'un autre journal des communistes algériens, *Algérie nouvelle* ou que *El Bassaïr*, l'organe des Oulémas, et *Alger Républicain*, fondé en octobre 1938 et dirigé à partir du 1^{er} février 1951 par Henri Alleg¹³.

À la veille de l'insurrection du 1^{er} novembre 1954, un tableau des tirages (ne tenant pas

compte des saisies) réalisé par la police¹⁴ révèle que la presse de droite de la colonie tire, tous titres confondus (*L'Echo d'Alger*, *Le Journal d'Alger*, *Dimanche matin*, *France Dimanche*) à près de 140 000 exemplaires ; la presse communiste (*Alger Républicain*, *Liberté*, *L'Algérie nouvelle*) à près de 43 000 exemplaires, la presse nationaliste du MTLD (*L'Algérie libre*), des Oulamas (*El Bassaïr*), de l'UDMA (*La République algérienne*) et des Scouts musulmans algériens (*El Manar*) à 34 000 exemplaires, tandis que la presse des Radicaux de gauche (*La Dépêche quotidienne*) et celle des Républicains modérés (*Dernière heure*) totalisent 25 000 exemplaires. Cette répartition met en évidence la prépondérance de la presse colonialiste et de la presse communiste, plus importantes du seul point de vue des tirages qu'une presse nationaliste algérienne dont le principal titre, *L'Algérie libre*, tire à 14 000 exemplaires et se trouve soumis à une censure sévère.

Censure et interdiction de *L'Algérie libre*

Après 1945, alors qu'un pluralisme limité à l'expression des thèmes propres aux partis non nationalistes s'instaure en Algérie, la presse nationaliste qu'incarne à partir d'août 1949 *L'Algérie libre*, journal du PPA-MTLD, se trouve confrontée à une succession de mesures d'interdiction qui donnent naissance, en 1950, à un Comité pour la défense de la liberté d'expression.

Le premier numéro de *L'Algérie libre* sort – et est saisi – le 18 août 1949¹⁵. Dans les semaines qui précèdent son lancement, 50 délégués de l'Assemblée algérienne ont soutenu, contre six autres, une « *Motion d'adoucissement du sort du Maréchal Pétain* ». Dès le numéro 2, en novembre de la même année, le journal est transféré à Paris afin d'éviter les saisies du

11. Sivan Emmanuel, *Communisme et nationalisme en Algérie, 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, 261 p.

12. *Liberté*, 23 mars 1946. Cité par Rey-Goldzeiguer, *op. cit.*, p. 148-149.

13. Genton Antoine, *Les Journalistes français d'Algérie pendant la guerre d'Algérie : l'exemple des journalistes de l'Echo d'Alger*, Maîtrise d'histoire des médias, dir. C. Delporte, UVSQ, 2000, 191 f. [voir p. 18].

14. CAOM, 81 F 283, *Principaux journaux d'Algérie en janvier 1954*.

15. CAOM 81 F 780, publications de presse du PPA. Saisies de *L'Algérie libre* ; constitution du Comité pour la défense de la liberté d'expression (1950).

Gouverneur général. Cet exil forcé, qui révèle que la loi de la République n'est pas appliquée uniformément sur tout son territoire, constitue dans les années 1950 une solution récurrente pour les anticolonialistes souhaitant se soustraire à la sévérité de l'exécutif algérien – ainsi André Mandouze s'efforcera-t-il, en vain, à l'été 1956, de transférer à Neauphle, son lieu de villégiature en métropole, le siège de sa revue, *Consciences maghrébines*.

En dépit de son transfert administratif à Paris, *L'Algérie libre* est à nouveau saisi et ne doit sa diffusion qu'à la vente directe, sur la voie publique, par les adhérents au PPA-MTLD. Son tirage peut alors être estimé entre 10 000 et 14 000 exemplaires. La Société nationale des entreprises de presse (SNEP) ayant refusé de l'imprimer, à partir du numéro 23 du 1^{er} octobre 1950, elle est remplacée par la Société parisienne d'impression et de presse (SPIP). À cette date, 17 numéros sur 21 ont été saisis. Un texte émanant du PPA estime, à la fin de l'année 1950, à 3 millions de francs le coût de cette répression. Aux 21 saisies comptabilisées fin 1950 s'ajoutent des peines d'amende qui représentent entre août 1949 et décembre 1952 un total de 900 000 francs. Enfin, le journal, qui n'est pas interdit, est suspendu trois mois en 1951 pour avoir dénoncé, dans les numéros des 22 septembre et 17 octobre de cette année, le décès en garde à vue du militant nationaliste A. Beni Slimane.

Le 13 septembre 1950, en réaction à ces saisies (et à d'autres, comme celles de *Liberté*), les journaux *Alger Républicain*, *Algérie Libre*, *Liberté*, *Algérie nouvelle* et *El Bassaïr* publient une déclaration en faveur de la « *Défense de la Liberté d'expression en Algérie* ». Un comité pour la défense de la liberté d'expression est créé, qui réunit des représentants de ces organes. Le 18 septembre, une « *Tribune libre* » est publiée dans *Alger Républicain*, qui expose le point de vue des membres du Comité. Un second comité se constitue à Oran. Il est dirigé par l'inspecteur d'académie Buret qui s'attire les foudres de son administration.

Hocine Lahouel, membre du bureau politique du PPA-MTLD, déclare le 13 septembre à Alger que son parti a décidé d'adhérer au Comité « *mais qu'il ne s'engagera pas plus avant* »¹⁶. En dépit de la sympathie dont il témoigne, Messali Hadj reste prudent face à une initiative qui porte en elle le risque d'une perte d'indépendance, voire d'une récupération par les communistes algériens. Conformément à l'option parlementaire-légaliste de son parti, le 14 novembre 1950, 7 délégués du groupe MTLD, MM. Belhadi, Boudaa, Cherchalli, Demaghatrous, Djilani, Ferroukhi et Mostefaï, déposent à l'Assemblée algérienne, selon une procédure d'urgence, une motion sur la liberté de la presse qui présente sous forme de bilan le préjudice subi par *L'Algérie libre*. À cette date 19 numéros ont été saisis (sur 24), correspondant à 3 500 000 francs de déficit. Les rapporteurs qualifient cette motion de « politique ». Or on ne fait pas de politique à l'Assemblée algérienne, qui rejette le texte le 16 novembre après une discussion formelle. Le Secrétaire général de l'ONU est alors saisi, selon un procédé, qui vise, pour les nationalistes, à internationaliser le cadre de discussion du problème algérien.

La première manifestation d'un tel procédé – qui donnera ultérieurement, sur le plan diplomatique, de réels résultats¹⁷ – date de 1947 et de l'édition par le MNA d'une brochure intitulée *Appel aux Nations Unies*. Imprimé à Paris¹⁸, ce texte de 47 pages a été rédigé par Messali alors qu'il était en résidence surveillée à Brie-Comte-Robert, en Seine-et-Marne, pour être diffusé dans les milieux diplomatiques en 1949, à l'occasion d'assises parisiennes de l'Assemblée générale de l'ONU. Dénonçant le trucage des élections de 1946 et 1948, son texte en appelle à la Charte des Nations Unies et constitue une violente dénonciation des contradictions supportées par la Patrie des droits de l'homme.

16. CAOM 81 F 780, Note anonyme sur le Comité.

17. Voir Wall M., *Les États-Unis et la guerre d'Algérie*. Paris, Soleb, 2006, 464 p.

18. Par l'imprimerie du Château-d'eau, 35 bd. de Strasbourg.

L'activité éditoriale du PPA-MTLD

L'édition de brochures

Conséquence immédiate des interdictions successives de *L'Algérie libre*, un réseau de vendeurs de rue clandestins se constitue dès la fin des années 1940 au sein du PPA-MTLD. Incontrôlable car inexistant sur le plan légal, ce réseau militant va diffuser chez les musulmans de la métropole et d'Algérie, en plus de la presse, l'ensemble des textes produits par le parti ou par les rares éditeurs acquis à sa cause. Dès la fin des années 1940, les textes nationalistes circulent entre l'Algérie et la métropole, à l'image de ce *Recueil de chants nationalistes* dont le préfet des Pyrénées-Orientales intercepte et fait brûler 300 exemplaires, le 3 décembre 1947, sur l'aéroport de Perpignan Llabanère. Louant Messali Hadj, ce recueil a été repéré pour la première fois à Biskra par les autorités, en septembre de la même année. Interdit d'introduction sur le territoire métropolitain par la Direction de la sûreté nationale, il a été intercepté alors qu'il était envoyé à un couple de Français résidant à Clichy.

Plus théorique, une brochure de 47 pages intitulée *Le Problème algérien : l'exploitation économique*, est diffusée par le PPA-MTLD en décembre 1951. Éditée, selon l'achevé d'imprimer, à Paris et à Alger, par la Commission centrale d'information et de documentation du MTLD en Algérie, vendue au prix d'un journal (40 francs) cette brochure n'est pas une publication clandestine puisque l'adresse des sièges algérois et parisiens de la commission d'information du MTLD en Algérie y est mentionnée, de même que celle de l'imprimeur (SEDIC, 18 rue du Croissant dans le 2^e arr. de Paris). Tout en ignorant son tirage et les circonstances de sa production, on constate qu'elle s'inscrit dans un vaste programme éditorial, ce qu'atteste la note confidentielle d'un chargé de mission au ministère de l'Intérieur, qui signale, trois mois après sa mise en circulation (soit en février 1952) l'existence de trois autres brochures identiques :

« [...] des opuscules évoquant les divers aspects du problème algérien ont été récemment édités

par le "Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques". Ils parlent notamment : - du Mouvement National Algérien ; - de la politique d'obscurantisme ; - de l'exploitation économique ; - de l'atteinte à l'Islam. Ces brochures sont actuellement vendues par les militants du MTLD dans les milieux Nord-Africains.¹⁹ »

Les archives de l'Outre-mer complètent ce point de vue policier incomplet en révélant que la brochure *Le Problème algérien : l'exploitation économique* constitue en fait le troisième fascicule d'une série de huit brochures, vraisemblablement éditées entre décembre 1951 et l'été 1952, toutes intitulées, pour la première partie de leur titre, *Le Problème algérien*, et traitant : 1. *Des atteintes à l'Islam* ; 2. *De la « politique d'obscurantisme »* ; 3. *De l'exploitation économique* ; 4. *Des atteintes aux droits de l'homme, par la violation du droit de vote* ; 5. *Des atteintes aux droits de l'homme, par la violation de la liberté d'expression* ; 6. *Des atteintes aux droits de l'homme par la violation des libertés individuelles* ; 7. *Du Mouvement national algérien*²⁰ ; 8. *De considérations générales*.

Repéré et interdit par arrêté du 8 juillet 1952 du préfet d'Oran, un volume réunissant l'ensemble de ces brochures est poursuivi sur la base de l'art. 80 du Code pénal visant les menées séparatistes et l'atteinte à l'intégrité du territoire. Un rapport d'analyse adressé par le Procureur de la République de la Seine au Procureur général, le 4 août 1953, observe que le volume incriminé est en fait la réunion de 8 courtes brochures – éditées séparément, dans un premier temps, à Paris et à Alger (dans cette dernière ville, par l'Imprimerie Générale du 14, rue Géricault). Ce rapport observe qu'une véritable campagne est en train d'être conduite par les membres du PPA-MTLD chargés de l'édition du journal *L'Algérie libre* : « le même mouvement et les mêmes dirigeants [étant], à l'évidence,

19. PP. 4560. 101. PPA-MTLD, propagande et tracts, 1951-1954. Note confidentielle du chargé de mission au ministère de l'Intérieur H. Fontaine, 25 février 1952.

20. Ce titre est à prendre au sens générique car ne faisant pas référence au parti MNA créé en décembre 1954.

responsables également de cette campagne de brochures qui portent toutes la mention « Commission centrale d'Information et de documentation du MTLD en Algérie » avec l'indication de deux bureaux, l'un installé à Paris, l'autre à Alger ». Le Gouvernement général de l'Algérie assure pour sa part que ces brochures, éditées individuellement ou en volume, n'ont connu qu'une très faible diffusion en Algérie²¹.

Plusieurs autres imprimés du MNA sont mis en circulation en 1952 et 1953 pour rendre compte, non sans s'adonner au culte de la personnalité du Zaïm (littéralement, « le guide ») persécuté, des événements qui rythment la vie du parti. À l'issue de la « Journée nationale de lutte contre le répression et la déportation de Messali Hadj » organisée le 23 mai 1952²², une brochure est publiée à Alger par l'Imprimerie Générale de la rue Géricault. Vendue au prix modique de 15 francs, elle suscite une action en justice. L'enquête se porte, dans un premier temps, sur l'imprimerie de la rue Géricault. Un rapport du Procureur général près la Cour d'Appel d'Alger au Garde des Sceaux (17 février 1953) révèle que cette imprimerie a été achetée par Ferhat Abbas, qui s'en déclare auprès de la police « être théoriquement propriétaire », dans la mesure où « il l'a achetée pour le compte d'une Société à créer et qui va l'être bientôt »²³. Désireux de ne pas être associé au travail de propagande éditoriale du PPA-MTLD dont il s'est séparé en 1945 en créant son propre parti, Ferhat Abbas déclare donc aux enquêteurs rester étranger à la direction et à l'administration de l'imprimerie qui est assurée par le comptable Mohamed Abaoud. L'enquête révèle enfin que le commanditaire de cette brochure est l'avocat M^e Abderrahmane Kiouane. La justice décide de poursuivre l'imprimeur et l'avocat commanditaire du chef d'infraction à l'article 80 du Code

pénal. Le 28 mars 1953, faute de preuve et parce qu'il se prétend lui-même étranger à la publication, le tribunal correctionnel d'Alger relaxe M^e Kouane. Le directeur de l'Imprimerie générale, Mohamed Abaoud, est condamné à 3 mois d'emprisonnement et à 50 000 francs d'amende, jugement confirmé par la Cour d'appel d'Alger et par la Cour de cassation qui rejette le 3 novembre 1953 un ultime pourvoi.

Autre exemple de publication militante du MTLD, à l'issue du deuxième Congrès national du parti qui se tient à Alger les 4, 5 et 6 avril 1953, une brochure de 95 pages est éditée à Paris, sur les presses de la SEDIC. Contrairement à la brochure qui, un an plus tôt, dénonçait la déportation de Messali Hadj, celle-ci ne semble pas avoir fait l'objet de poursuites. Il est vrai qu'elle n'a pas été imprimée à Alger.

L'édition de tracts

Le travail éditorial du PPA-MTLD peut se comprendre, par référence à la terminologie léniniste, comme le prolongement sous forme de propagande (communiquer à un petit nombre d'individus un grand nombre d'idées ou un nombre réduit d'idées complexes) d'un travail d'agitation (communiquer peu d'idées au plus grand nombre) que constitue l'activité de distribution de tract. Au-delà de cette distinction, l'édition et la distribution clandestines des brochures, du journal *L'Algérie libre* et des tracts sont indissociables dans la mesure où elles participent de l'élaboration d'un rapport de force ayant pour espace la voie publique, le café, le magasin du petit débitant, plus rarement le lieu de travail ou de réunion politique.

Entre le 22 août et le 27 décembre 1954, une quarantaine de tracts appelant à la libération de Messali Hadj sont saisis sur la voie publique par les policiers parisiens²⁴. Appelant à manifester ou à assister aux réunions du Comité de lutte contre le colonialisme et du Comité pour la libération de Messali Hadj auquel appartiennent

21. CAOM, 81 F 779. Diverses brochures du MTLD, 1950-1954. Gouverneur général de l'Algérie à Ministre de l'Intérieur, lettre du 24 décembre 1952.

22. En mai 1952, les autorités françaises assignent de nouveau à résidence Messali Hadj.

23. *Ibid.*, Diverses brochures du MTLD, 1950-1954, brochure *Journée nationale de lutte* [...].

24. APP, HA29, 4 564, propagande nord-africaine, tracts, 1954.

Daniel Guérin et l'avocat Yves Dechezelles, ces tracts témoignent de l'intense activité de la Fédération de France du MTLD au début de la guerre. L'étude de leur provenance révèle le travail de relais des idées nationalistes réalisé par les militants communistes et cégétistes (6 tracts produits). Elle permet aussi de mettre en évidence le phénomène de transition dans lequel est alors engagé le parti, puisque 3 des tracts saisis sont élaborés par le «CRUA-MTLD». Si certains de ces documents sont ronéotés, d'autres, dont l'origine est imputable au MTLD, sont imprimés par la SEDIC et la Société parisienne d'impression (SEI, du 4 rue Saulnier, dans le 9^e arrondissement), sur un papier glacé de bonne qualité.

En 1955, 113 tracts saisis sur la voie publique sont identifiés par la police parisienne comme relevant de la «propagande nord-africaine», parmi lesquels 40 sont produits par le MNA contre seulement 3 par le FLN²⁵. Le PCF et la CGT, qui recourent pour l'impression d'un tract aux services de l'une des imprimeries attitrées du MNA (la SEDIC), produisent 47 des tracts saisis et sont les plus gros contributeurs à l'effort de propagande anti-coloniale, loin devant les associations de rappelés (8 tracts saisis) ou celles favorables au maintien de la présence française en Afrique du Nord (10 tracts).

Les tracts produits par le MNA se distinguent de cette masse par leur qualité. Bénéficiant d'une mise en page soignée, imprimés avec des polices de caractère choisies, ils sont pour moitié ronéotés et pour moitié imprimés. Une saisie réalisée à l'aéroport d'Orly, portant sur 40 kilogrammes de tracts et de brochures du MNA expédiés des États-Unis, *via* l'ambassade d'Arabie Saoudite en France (avec le représentant de laquelle Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, ne manque pas de s'expliquer) révèle, quelques mois plus tard, l'ampleur des moyens dont dispose le parti de Messali Hadj. *L'Express* du 1^{er} mars 1956, qui rend compte de cette saisie, évoque le contenu des brochures consacrées aux atrocités commises en Algérie par l'armée française ainsi

qu'au bilan de la répression française (l'une des brochures saisies étant intitulée *Livre noir de la répression française en Algérie*). Plus encore, le journal assure que le MNA n'apparaît pas comme le seul mouvement bénéficiant d'un soutien logistique à l'extérieur du territoire métropolitain : il prétend qu'à l'issue d'une enquête diligentée par les autorités françaises, dans la foulée de la saisie effectuée à Orly, on aurait découvert que des machines à ronéotyper du Gouvernement général d'Algérie ont été utilisées lors des journées de préparation de l'agitation anti-Mollet, en février 1956²⁶. L'accusation implicite ainsi formulée par le journal mendésiste pro-FLN est grave, puisqu'elle sous-entend que le MNA et les ultras entretiendraient des liens de collusion. Elle doit évidemment être replacée dans le cadre de la guerre civile MNA-FLN qui agite désormais la métropole en impliquant les intellectuels anticolonialistes. En dépit de cette attaque, bien implanté dans la capitale jusqu'en 1957²⁷, disposant d'appuis diplomatiques dans les pays arabes et aux États-Unis, le MNA parvient, avec l'aide de ses «camelots»²⁸, à déplacer dans l'espace public – la rue, la place, le café – une activité qu'il n'a pas les moyens de déployer au sein du champ éditorial.

Des vendeurs de rue durement réprimés

Entre 1950 et 1953, une dizaine d'Algériens sont tués dans des manifestations de rue. L'expression des idées nationalistes se heurte à une répression qui «[...] *s'inscrit dans une logique de guerre avant même qu'il n'y ait guerre. Sans que nul ne semble en avoir pris conscience*»²⁹.

26. *L'Express*, 1^{er} mars 1956, p. 16.

27. Au premier semestre 1956, un seul tract du FLN est saisi par la police parisienne, sur un total de 32 tracts «anticolonialistes».

28. Mollier Jean-Yves, *Le Camelot et la rue. Politique et démocratie au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Fayard, 2004, 365 p.

29. Tartakowsky Danielle, *Les Manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 1997, p. 634. La manifestation du 14 juillet 1953, organisée par le MTLD et encadrée par son seul

25. *Ibid.*, propagande nord-africaine, tracts, 1955.

Cette observation vaut pour le contrôle de l'imprimé : les vendeurs de rue du PPA-MTLTD sont en effet traités en ennemis de la République, avec une violence évoquant un état de conflit armé.

Le 3 septembre 1950, à Paris, une vaste opération policière aboutit à l'arrestation de 160 vendeurs de rue sympathisants du PPA-MTLTD, parmi lesquels 4 sont inculpés de « *rébellion et violence à agent* » et condamnés à 15 jours de prison. Les manifestations qui se tiennent devant le Palais de justice, lors de leur procès, donnent lieu à de nouvelles arrestations – suivies d'autres condamnations à des peines de 15 jours de prison. À Marseille, Lyon et Montbéliard, entre le 17 et le 19 octobre 1950, les policiers procèdent à 41 arrestations³⁰. Le dépôt à l'Assemblée algérienne de la motion sur la liberté de la presse (13 septembre 1950) voit les représentants du PPA-MTLTD invoquer les principes fondamentaux des Droits de l'homme : ces élus déplorent que sept années d'emprisonnement aient été, à cette date, prononcées contre divers vendeurs.

Entre Paris et Alger, il y a certes une différence dans le degré de la répression. Le 14 novembre 1955, le ministre de l'Intérieur écrit au préfet de police pour signaler que des distributions de tracts par des Nord-Africains se sont produites le 1^{er} novembre au métro République, en présence d'agents de police... qui n'ont pas jugé nécessaire d'intervenir. Le ministre s'insurge contre cette passivité qui témoigne, à cette date postérieure aux émeutes du Constantinois (20 août 1955) de la relative banalisation de l'activité de propagande du PPA-MTLTD. En Algérie, il ne saurait en aller ainsi, comme l'atteste le sort réservé aux vendeurs de la série de brochures *Le problème algérien*. Des poursuites ont été engagées contre trois d'entre eux, arrêtés le 10 juillet 1952 à Sidi-bel-Abbès (les nommés Benali Abdelghani, Mohammed Ben Miloud et Si

Ahmed Bestaoui). Le rapport de police révèle que l'un des prévenus a reçu sous pli postal 50 exemplaires envoyés directement d'une imprimerie d'Alger (l'imprimerie Koechelin). Le 24 octobre 1952, les condamnations prononcées à l'encontre des trois vendeurs par le Tribunal correctionnel de Sidi-bel-Abbès sont sévères : 8 mois d'emprisonnement pour deux d'entre eux et 4 mois pour le troisième. En appel, le 15 janvier 1953, l'une des peines de 8 mois est réduite de moitié, le vendeur initialement condamné à 4 mois étant relaxé alors que la « tête de réseau » locale voit sa peine inchangée à huit mois³¹.

En plus de la multiplication des poursuites individuelles, une tentative de renforcement de l'arsenal juridique témoigne de la volonté des pouvoirs publics de neutraliser les mots d'ordre subversifs. En juillet 1952 les députés Lipkowski, Caillet et Catroux déposent à l'Assemblée nationale une proposition de loi tendant à étendre aux biens privés le champ d'application de l'article 257 du Code pénal punissant la dégradation des monuments publics³². L'exposé des motifs de cette proposition (à laquelle il ne sera pas donné de suite) révèle que le graffiti nationaliste a littéralement envahi, au début des années 1950, les rues de certaines agglomérations françaises :

« *Non contents d'utiliser les moyens d'expression que le régime démocratique met également à la disposition de tous les citoyens, certains individus obéissant aux consignes de leurs organisations expérimentent aujourd'hui de nouvelles méthodes pour tenter d'imposer aux Français les mots d'ordre de leur propagande. Au mépris des lois, des règlements et de la plus élémentaire décence, nos monuments, nos gares, nos routes, nos murs, nos maisons, sont chaque nuit souillés par des inscriptions apposées à l'aide de peinture, de goudron ou autres produits du même genre. Cette campagne d'inscriptions a pris depuis quelques temps un*

service d'ordre (dans un contexte de défiance vis-à-vis du PCF qui a proposé en vain son aide) se solde par un bilan très lourd : sept tués dont six Algériens, un septième Algérien décédant dans les jours qui suivent.

30. 81 F 780. Publications de presse du PPA. Saisies de *L'Algérie libre*.

31. CAOM. 81 F 779. Surveillance et répression de l'activité de propagande en Algérie. Campagne du MTLTD « Le problème algérien ».

32. *Ibid.*, Surveillance et répression de l'activité de propagande en Algérie. Proposition discutée en séance le 11 juillet 1952.

caractère systématique et une ampleur qui méritent d'attirer l'attention des pouvoirs publics [...]»³³.

Les graffitis incriminés peuvent s'en prendre à l'armée, tel celui-ci, vu à Blida en septembre 1950 : « *Jeunes amis, pour dire non aux 18 mois et aux 2 ans* ». Danielle Tartakowski cite d'autres slogans, fréquemment utilisés à la même époque : « *À bas le colonialisme* » ou « *L'Algérie aux Algériens* », dont l'inscription peut être assortie du déploiement du drapeau interdit³⁴. Ces inscriptions murales, dont l'histoire reste à écrire, constituent une modalité d'expression des revendications nationalistes. Elles complètent l'activité de propagande des distributeurs de tracts, vendeurs de journaux et de brochures, en manifestant la capacité du PPA-MTLD à s'approprier la voie publique. En ce sens, elles peuvent s'envisager comme une séquelle de la censure endurée par le parti et comme un effet de son insuffisante inscription dans le champ éditorial et médiatique métropolitains – espaces légitimistes, régis par leurs règles propres.

Du journal *El Hayat* aux éditions En-Nahdha

C'est précisément à la marge du champ éditorial que le dispositif de propagande du PPA-MTLD formé par *L'Algérie libre*, les brochures et les tracts du parti, se trouve renforcé au moyen d'une petite structure d'auto-édition fondée par Mohammed-Chérif Sahli aux alentours de 1949, les éditions En-Nahdha. Le parcours de cet homme, dont André Mandouze évoque à peine le nom dans ses *Mémoires*³⁵, est suggéré par les archives policières d'Outre-mer, qui dépeignent un petit fonctionnaire venu à l'auto-édition en complément de son engagement militant auprès du PCA, puis de la fédération de France du PPA-MTLD. Employé du service des

boissons du ministère du Ravitaillement, Mohammed-Chérif Sahli publie en 1947 un premier livre, *Le Message de Jugurtha*, essai historico-politique sur l'Algérie, composé après qu'il s'est éloigné du PCA³⁶. En 1948, l'essayiste et éditeur fonde un journal destiné aux Algériens de la région parisienne, *El Hayat*, dont il est le rédacteur en chef, et coopère à *L'Étoile algérienne*, journal de la fédération métropolitaine du MTLD. En novembre 1948, il dirige en tant que militant MTLD un « Comité de soutien des victimes de la répression politique en Algérie » qui mène une campagne active de recueil de fonds dans les cafés et commerces algériens de la région parisienne. Au printemps 1949, il publie un second essai de 58 pages, *L'Algérie accusée... ou le calvaire du peuple algérien*, dont le titre laisse supposer la véhémence. L'achevé d'imprimé, portant la date du 23 février 1949, doit être considéré en l'absence de sources complémentaires comme un bon indicateur de la date de naissance des éditions En-Nahdha, dont le siège est situé 37 rue de Chartres à Alger. Littéralement, En-Nahdha signifie « Renaissance islamique ». Il faut voir dans le choix de ce nom une volonté d'exalter le passé berbéro-musulman de l'Algérie davantage qu'un signe de proximité avec le mouvement des Oulémas. On peut aussi considérer qu'il incarne ce que la majorité des contemporains anticolonialistes s'avèrent à l'époque incapables de percevoir, à savoir la composante religieuse de la revendication nationaliste.

Quelques jours après sa mise en vente, *L'Algérie accusée...* est signalée pour la première fois dans une note de renseignement de la Sûreté nationale indiquant que l'auteur « *d'une haute valeur intellectuelle, qui a longtemps cherché sa voie, semble s'orienter vers un nationalisme intransigeant* »³⁷. La brochure a été mise en vente avec une bande publicitaire relativement longue, faisant référence à la conquête de l'Algérie :

33. *Ibid.*, Proposition de loi des députés Lipkowski, Caillet et Catroux, discutée à la séance du 11 juillet 1952.

34. Tartakowsky Danielle, *op. cit.*, p. 633, d'après *L'Humanité*, 2 mai 1952.

35. Mandouze André, *Mémoires d'outre-siècle*. T. 1, *À gauche toute, bon Dieu! 1962-1981*, Paris, éd. du Cerf, (L'Histoire à vif), 2003, 497 p.

36. CAOM 81 F 779. Éditions En-Nahdha. Jugurtha est le chef numide qui lutta contre la pénétration romaine à la fin du II^e siècle avant l'ère chrétienne. Nous n'avons pas pu consulter cet ouvrage que ne possèdent ni la BnF ni les archives de l'Outre-mer.

37. *Ibid.*, Note de la Sûreté nationale du 30 avril 1949.

« 1830!... Les mobiles, les dessous et les méfaits d'une conquête impérialiste. La spoliation d'un peuple. Son héroïsme. La renaissance de la patrie algérienne à travers les épreuves et les souffrances... Sur tous ces points, l'auteur rappelle des vérités savamment étouffées par la propagande colonialiste ! »

Difficile, pour un tel texte, de passer inaperçu. Sans donner lieu à l'ouverture d'une action publique, sa publication occasionne des démarches informelles du Gouvernement général à l'encontre de Chérif Sahli. En effet, après la publication de *L'Algérie accuse...*, alors que l'administration du ravitaillement envisage de réduire ses effectifs et a prévu de licencier une partie de son personnel à la fin de l'année 1949, on craint, au Gouvernement Général, que l'auteur, qui a été instituteur avant d'entrer au Ministère du ravitaillement, n'envisage de demander sa réintégration dans l'Éducation nationale. Une lettre du chef du cabinet civil du Gouverneur Général de l'Algérie, Ciosi, informe de cette crainte le ministre de l'Éducation nationale et suggère de ne donner de suite favorable à une telle demande – si elle était formulée – que dans la mesure où elle permettrait d'éloigner l'intellectuel des département algérien « [...] où il déploie son agitation » en affectant « soit dans un établissement de province (en Alsace-Lorraine ou dans l'ouest de la France par exemple), soit même à l'étranger, Espagne ou Amérique du Sud, ou mieux encore dans le Nord de l'Europe »³⁸. Comme d'autres fonctionnaires du ministère du Ravitaillement, Chérif Sahli est finalement transféré au ministère de l'Agriculture. Le premier livre des éditions En-Nahdha n'est pas poursuivi et les sanctions disciplinaires demandées par le Gouvernement général et le ministère de l'Intérieur ne sont pas prises par le Haut commissaire au ravitaillement, lequel défend son subordonné au motif qu'aucune action judiciaire n'a été intentée³⁹.

38. CAOM 81 F 779. Lettre du cabinet civil du Gouvernement général de l'Algérie au ministre de l'Éducation nationale, 20 août 1949.

39. *Ibid.*, Haut commissaire au ravitaillement au ministère de l'Intérieur, 4 juillet 1949.

Au premier trimestre de l'année 1950, Mohammed-Chérif Sahli auto-édite *Le Complot contre les peuples africains*, deuxième brochure des éditions En-Nahdha (et le troisième essai de cet auteur-éditeur). Ce texte de 47 pages, dont nous ignorons le tirage, fait le procès de la politique américaine à l'égard des peuples coloniaux. C'est, selon l'auteur, avec la complicité des États-Unis que les puissances européennes exploitent les ressources des colonisés. En ce qui concerne particulièrement l'Algérie, la France est accusée de s'être opposée à l'industrialisation et d'avoir tenté d'opposer un barrage « aux forces montantes de la libération nationale » en favorisant une immigration permettant d'éloigner les nationalistes. Sur ordre du préfet d'Alger, cette brochure est saisie pour atteinte à la sûreté de l'État au début du mois de mars 1950, au siège des éditions ainsi qu'à l'Imprimerie générale de la rue Géricault. *Alger Républicain* s'élève de cette mesure dans son numéro du 4 mars. Le livre sera republié en 1986 par l'ENAP, à Alger, dans une version remaniée⁴⁰. Cette reconnaissance tardive par l'édition nationalisée algérienne ne signifie pas qu'à l'époque de sa première parution, *Le Complot contre les peuples africains*, texte auto-édité par un intellectuel militant, sur la base de sa seule culture personnelle et, semble-t-il, sans relecture critique, ait eu un lectorat important.

En complément de l'activité éditoriale : le cinéma, le théâtre et la musique, vecteurs du discours nationaliste

Les historiens de l'édition, du livre et de la lecture ont mis en évidence, à la fin du XIX^e siècle, la montée en puissance de la presse populaire, qui connaît alors un âge d'or et se substitue à la brochure comme support privilégié des débats politiques⁴¹. À partir de cette

40. Sahli Mohamed-Chérif, *Décoloniser l'histoire : l'Algérie accuse, le complot contre les peuples africains*, [préf. de Mostefa Lacheraf], Alger, Entreprise nationale algérienne de presse, 1986, 222 p.

41. Parinet Elisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine : XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2004, 489 p.

époque, on observe une différenciation entre les formes éditoriales et les publics : tendanciellement, les classes populaires privilégient la lecture de brochures tandis que l'essai, la monographie, sont davantage lus par les intellectuels⁴². Ce phénomène, qui explique en partie la faible production de livres du PPA-MTLD dans les années 1950, est renforcé par l'anti-intellectualisme d'une partie significative des nationalistes algériens. L'échec et la répression du soulèvement de mai 1945 ont provoqué une césure entre les « activistes » et les « politiques » du PPA, les premiers reprochant aux seconds d'avoir fait échouer le soulèvement populaire.

« Dès lors, écrit Annie Rey-Goldzeiguer, s'affirme chez les activistes cet anti-intellectualisme qui s'était déjà fait jour dans les rangs du PPA pendant les années de guerre [1939-1945] : les intellectuels sont réputés freiner l'action par leurs bavardages. Les activistes cherchent donc à enrôler les jeunes des villes et des villages, il exaltent le rôle des bandes qui ont pris le maquis en Kabylie, dans les Aurès ou à la frontière tunisienne »⁴³.

La défiance envers l'écrit, liée au faible niveau intellectuel des sympathisants et membres du PPA, incite à évoquer le prolongement du travail de propagande éditoriale que constituent le spectacle vivant et le cinéma. Il est en effet impossible de considérer l'activité éditoriale des nationalistes comme un élément isolé de propagande, alors même qu'il prend place dans un dispositif global de contrôle et d'enrôlement des militants. Les cadres nationalistes qui ne sont pas insérés dans le champ littéraire perçoivent bien l'enjeu que constituent la culture et les loisirs. Les images animées et les littératures orales leur apparaissent comme devant être privilégiées car, contrairement à l'édition et à la distribution clandestine de brochures, ils peuvent toucher

l'ensemble des agglomérations françaises peuplées d'Algériens. Ainsi, à la fin de l'année 1955, l'activité d'une troupe théâtrale supposée proche du MNA est signalée à Forbach et à Sarreguemines, en Moselle, par le directeur de la Sûreté nationale, Roger Wybot, qui demande au ministre de l'Intérieur de bien vouloir enquêter sur ses membres⁴⁴. L'enquête révèle que la troupe « Les Artistes arabes associés », créée en 1952 par la « Société des Artistes Algériens Réunis » dont le siège est situé à Alger, 7 rue du Lizard, est dirigée par Mohammed Hachlef qui « passe pour avoir des sympathies acquises au MTLD, mais, en ce qui concerne la direction de sa troupe, [il] s'efforcerait de se soustraire aux exigences de ce groupement. Il désirerait que le choix des artistes et l'élaboration des programmes soient laissés à sa propre initiative, mais il apparaît que la crainte de voir ses représentations boycottées le pousse à se montrer conciliant avec les nationalistes algériens ».

Ces informations consignées lors de l'interrogatoire de l'intéressé sont à prendre avec précaution. Elles rendent compte indirectement de la méthode autoritaire avec laquelle agit le MNA – que ce soit pour récolter des fonds ou pour occuper l'espace culturel et récréatif qui correspond à sa base de recrutement. Au cours de l'année 1956, les menaces adressées par le FLN à un cinéma arabe du 13^e arrondissement de Paris, l'Excelsior-Fagon, prouvent du reste que l'exercice de pressions est un procédé généralisé aux deux partis nationalistes : le 10 juin 1956, une grenade offensive est découverte dans un caniveau situé en face de cet établissement spécialisé depuis 1951 dans la projection de films nord-africains. Après ce premier avertissement, le FLN demande en 1959 à ses propriétaires, les frères Maurice et Gabriel Neny, de « cotiser ». Ces derniers refusent et voient leur public diminuer dans une large proportion⁴⁵. Un rapport de police rédigé en 1961 révèle qu'à cette date « [...]

42. Olivera Philippe, « De l'édition "politique et littéraire" : les formes de la politique lettrée de la Belle Époque à l'entre-deux-guerres », *Mil neuf cent, revue d'histoire intellectuelle*, 2003, 21, p. 127-151.

43. Rey-Goldzeiguer Annie, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945 : de Mers-el-kébir aux massacres du nord-constantinois*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui, série histoire contemporaine », 2002, 402 p.

44. APP, 4560-126-5. Propagande nord-africaine et spectacles, 1956-1962, lettre de Roger Wybot au ministre de l'Intérieur, 8 février 1956

45. Sur l'importante question du financement, voir Rapport de la section des renseignements, Service de coordination des Affaires algériennes, 4 juillet 1961.

dans ces circonstances difficiles et pour éviter de se trouver dans l'obligation de fermer, l'un des gérants, Neny Maurice, plus spécialement chargé de l'établissement, a été amené à relancer la clientèle par publicité. Il adresse, en effet, à des individus de confession musulmane les programmes sur plusieurs semaines (programmes rédigés pour partie en écriture arabe et qui sont imprimées à l'imprimerie "La Concorde", 101 boulevard Ney (18^e)).

Le 21 octobre 1961, un courrier du vice-président du conseil municipal de Paris au préfet de police fait part de « la hantise que fait peser sur ces habitants [du quartier de la place d'Italie] la présence rue Fagon d'un cinéma réservé exclusivement aux Nord-Africains ». Sa fermeture est demandée.

En 1958, une note de synthèse de la préfecture de police dresse le bilan de l'activité de propagande liée aux cinémas diffusant des films en langue arabe à Paris, dans la première moitié des années 1950. Rédigée alors que la guerre fait rage entre le FLN et le MNA, ce document révèle qu'après avoir, dans un premier temps, interdit à leurs militants d'assister à des spectacles ou à des représentations cinématographiques, la fédération de France du FLN a conclu au début de la guerre, avec les gérants des salles – eux-mêmes Algériens ou originaires d'Afrique du Nord, en règle générale – un accord tacite aux termes duquel les militants FLN étaient autorisés à se rendre au cinéma à la condition que les différentes salles présentent des bandes d'actualité produites par le FLN. Appelant à la dénonciation, à la surveillance, voire à l'assassinat de l'ennemi messaliste ou des policiers originaires d'Afrique du Nord, ces bandes sont projetées à un public sélectionné au moyen d'un filtrage à l'entrée. Il est procédé à un roulement entre les salles où sont projetées les bandes (jamais plus de deux fois de suite)⁴⁶. Dernier exemple de propagande par les arts du spectacle, les 2 et 3 juin 1956, à Saint-Nazaire, puis les 5 et 6 juin à Nantes, un orchestre nord-africain est signalé comme se livrant à une

action de propagande « en faveur des rebelles d'Algérie »⁴⁷. Cet épisode rappelle celui (évoqué ci-dessus) de la destruction en 1947, par le préfet des Landes, de 300 exemplaires d'un *Recueil de chants nationalistes* composé à la gloire de Messali Hadj. Il confirme que la musique, le théâtre et le cinéma, que surveillent attentivement la police, sont des composantes essentielles de l'activité de propagande nationaliste – au même titre que l'activité éditoriale.

L'édition para-publique au service du contrôle social

« 2 000 000 Nord-Africains sont passés par la France depuis 50 ans. [...] D'où viennent-ils? Pourquoi viennent-ils? Comment les accueillir? – Lisez cette brochure: vous apprendrez à mieux connaître des hommes qui attendent beaucoup de vous et aspirent à devenir avec votre aide des ouvriers modernes. »
Du Douar à l'usine, Paris, éditions des Études Sociales Nord-Africaines (ESNA), mars 1951.

Le contrôle des populations musulmanes nord-africaines n'est pas perçu comme un enjeu par les seuls nationalistes algériens. Dès le début des années 1950, au moyen d'un travail qui les place à la marge du champ éditorial, les pouvoirs publics s'efforcent d'encadrer les ressortissants des colonies. À l'identité de fait qui s'est établie au début du XIX^e siècle entre les classes laborieuses et les classes dangereuses⁴⁸, succède dans un contexte de guerre froide et de décolonisation, une nouvelle identité désignant l'arabe, l'immigré nord-africain, le musulman – au même titre que le communiste – comme la source de toutes les inquiétudes et l'objet d'une forte surveillance policière et administrative. En Algérie, le Gouvernement général déploie un effort ininterrompu de propagande prenant la forme d'une édition financée sur les deniers publics, gérée empiriquement, constituant une version civile

46. *Ibid.*, Note du 17 juin 1958 sur les cinémas de la région parisienne.

47. *Ibid.*, Lettre du directeur de la Sûreté nationale au préfet de police, 4 juillet 1956.

48. Chevalier Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, L.G.F., 1978, 735 p.

de l'action psychologique théorisée au même moment par les militaires. Sur tout le territoire de la République, le ministère de l'Intérieur et l'exécutif algérien propagent un ensemble de répertoires, de brochures, de tracts ou de dépliants dont le catalogue constitue ce que l'on pourrait considérer, par référence à Edward Saïd, comme une forme éditoriale contemporaine et étatisée de cette vaste nébuleuse qu'est l'orientalisme. Cette forme éditoriale peut être qualifiée de « para-publique » dans la mesure où, tout en étant financée par l'État, elle n'apparaît pas en tant que telle dans les organigrammes de l'administration, alors même que sa nature propagandiste et simplificatrice la place en dehors du champ éditorial légitime.

L'évolution des structures d'encadrement des Nord-Africains dans la première moitié des années 1950

À partir de 1950, se produit une évolution des structures administratives en charge de la connaissance ou de la surveillance des populations originaires d'Afrique du nord installées en métropole. Sans entrer dans le détail d'une histoire administrative qui n'a d'intérêt que pour le classement des archives et un pan réduit de la science politique, il importe d'en mentionner les principales étapes.

Dans les années qui précèdent la guerre d'Algérie, la surveillance policière des populations nord-africaines de Paris est assurée par la préfecture de police et la préfecture de la Seine. Au sein de cette dernière, un conseiller technique placé près du secrétariat général est chargé des affaires musulmanes. Par ailleurs, une sous-direction des affaires musulmanes, dépendant de la Direction des affaires nord-africaines, est placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur. Cette nomenclature administrative mêle les définitions d'ordre spatial (Afrique du Nord) et religieuses (affaires musulmanes) et révèle le traitement différencié des Français de souche européenne et ceux de souche nord-africaine. Les mots utilisés par l'État comme par les acteurs français du conflit sont bien « dans

l'entreprise de domination que fut la colonisation [...] choisis et utilisés pour servir le pouvoir »⁴⁹.

À la fin de l'année 1951, est créé au sein de la préfecture de la Seine un Service d'aide sociale aux Nord-Africains (rattaché au secrétariat général). Cette structure embauche des conseillers sociaux, affectés chacun à une circonscription territoriale. C'est un service au recrutement élargi, qui regroupe plusieurs Algériens connaissant bien les problèmes rencontrés par leurs compatriotes – à tel point qu'en 1959, le préfet de police de Paris, Maurice Papon, soupçonnera certains conseillers d'être influencés par les nationalistes⁵⁰.

Après l'insurrection du 1^{er} novembre 1954, de nouvelles structures sont créées afin de lutter contre ce qui est considéré comme un éparpillement des informations et des centres de décision. Le décret n°56-684 du 7 juillet 1956 instaure un *Comité d'action interministériel pour les affaires sociales* qui vise la population musulmane algérienne de la métropole. Sous le gouvernement Mollet, une circulaire de Bourguès Maunoury en date du 5 août 1955 instaure un *Service de coordination des informations nord-africaines* (SCINA) dont l'existence perdurera après 1962. Cet organisme est créé « dans le but de pallier les inconvénients résultant d'une dispersion des efforts pour les différents services intéressés aux manifestations du nationalisme et du séparatisme maghrébin »⁵¹. Rattaché au ministère de l'Intérieur, il réunit des fonctionnaires des divers ministères. Son but est de documenter le Gouvernement, de coordonner la recherche de renseignements, de superviser des opérations de police et de mettre au point un fichier des Nord-Africains « les plus importants ». Le SCINA est alimenté en informations par les synthèses quotidiennes des

49. Branche Raphaëlle, *La Guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?* Paris, Seuil, coll « Points Histoire », 2005, 445 p.

50. APP, 4 530 0, action psychologique et sociale, instructions mensuelles, 1949-1959. Lettre du Préfet de police au cabinet du ministre de l'Intérieur, 20 avril 1959.

51. APP, HA 47, 4510-10, service de coordination des informations nord-africaines (organisation, activité), 1956-1964.

Renseignement généraux (RG), de la direction de la sûreté du territoire (DST) et de la direction générale de la sûreté du territoire (DGST). Il regroupe des représentants de la préfecture de police, de la gendarmerie nationale, du service de contre-espionnage (SDECE) et de la Direction de l'Algérie. Lors de sa séance constitutive du 9 août 1955, il est décidé que le SCINA étudiera « *la possibilité de fabrication et de diffusion de tracts et de journaux de contre-propagande* ». Les représentants des divers services sont priés de préparer pour une prochaine réunion des modèles de tracts. Le représentant du SDEC est chargé de « *rassembler toutes informations utiles concernant le mode de vie des principaux chefs séparatistes résidants au Caire* » et d'« *étudier par quels moyens des tracts imprimés en France peuvent être envoyés à l'étranger à des distributeurs métropolitains* ». Le représentant des Renseignements généraux doit quant à lui « *se documenter sur la possibilité de collaboration de journalistes à la rédaction d'une feuille de contre-propagande* ». Il faudra attendre, pour qu'une telle tentative prenne forme, que Constantin Melnik fasse paraître sous le gouvernement Debré, avec l'aide d'Hachette, le titre *Candide*, journal de propagande « Algérie française » sans rapport avec son homonyme disparu.

L'édition d'un répertoire
administratif des Nord-Africains,
1952-1954

En mars 1952, René Desvaux, directeur de la police judiciaire, adresse aux commissaires de police de la Seine une lettre relative à la population nord-africaine du département, annonçant la création d'une association intitulée « Service social familial nord-africain »⁵². Cette création est présentée comme ayant pour but « *de solutionner les nombreux problèmes que pose la présence en France métropolitaine, et en particulier dans l'agglomération parisienne, d'une importante population nord-africaine* »⁵³. Une enquête socio-démogra-

phique et un recensement sont lancés dans le département de la Seine, qui doivent servir de base à l'action de cette association et débouchent sur l'édition d'un guide comprenant un répertoire des localités algériennes.

Dans la foulée de ce premier travail d'édition, deux brochures sont produites et diffusées en 1953 et 1954 par la préfecture de police de Paris, à l'intention de ses personnels. Leur but affiché est de sensibiliser les fonctionnaires aux particularismes – les documents emploient le mot « psychologie » – des Nord-Africains vivant en métropole. Ces brochures sont, selon une note du cabinet du préfet⁵⁴ de février 1954 « *composées et éditées avec l'appui des services compétents du ministère [de l'Intérieur]* ». Pensées et réalisées comme des répertoires exhaustifs, diffusées à l'ensemble des agents en charge de l'encadrement administratif des Nord-Africains, elles peuvent, par référence aux travaux de Michel Foucault⁵⁵, être considérées comme l'incarnation éditoriale du panoptisme (tout voir, quel que soit le point de vue duquel on observe) à l'œuvre depuis le milieu du XIX^e siècle dans l'architecture pénitentiaire. On peut aussi interpréter leur publication, contemporaine de l'édition aux Presses universitaires de France de la quatrième version de l'*Annuaire du monde musulman* de Louis Massignon, comme l'une des nombreuses manifestations de la méthode orientaliste qui a consisté, depuis la dix-huitième siècle, à *mettre l'Orient en inventaire*. N'y a-t-il pas une certaine continuité méthodologique, voire idéologique, entre *La Bibliothèque orientale* de Barthélémy d'Herbelot⁵⁶, qu'Edward Saïd tient pour fondatrice de la méthode orientaliste par son classement alphabétique qui oriente la connaissance du lecteur non initié du début du XVIII^e

dans le département de la Seine, 1950-1958. Lettre de R. Desvaux, directeur de la police judiciaire, aux commissaires de police de la Seine, 25 mars 1952.

54. APP, HA 58, 4 531-0, Cabinet du préfet de police de Paris, 27 février 1954.

55. Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1975.

56. Écrite en 1697, publiée un siècle plus tard, par Neaulme et Van Daalen à La Haye (1777-1779) et par Moutard, à Paris (1781-1783).

52. Il s'agit du service d'aide sociale aux Nord-Africains créé à la fin de l'année 1951 et mentionné *supra*.

53. APP, HA 58, 4 531-0, action psychologique et sociale

siècle – aboutissant à ce que la vérité devienne fonction d'un agencement réalisé par le savant, sans rapport avec le matériau lui-même – et, d'autre part, les répertoires réalisés par des fonctionnaires de police au milieu du vingtième siècle, à l'attention des cadres subalternes de l'administration, policiers, secrétaires de mairies, attachés de préfectures, etc., qui ignorent tout de la vie des Nord-Africains ?

Dans une circulaire du 2 février 1954, le ministre de l'Intérieur, s'adressant aux préfets de métropole et inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire (IGAME), explique ainsi que ses services ont adressé aux préfets une note relative aux formalités et aux pièces d'état-civil des Algériens, mais qu'« [...] une diffusion plus large [...] à été réclamée en raison des demandes qui ont été présentées par les bureaux de l'État-Civil des communes ainsi que par d'autres administrations. Pour des raisons pratiques [...] il a paru utile d'inclure cette note dans une brochure d'information comprenant en outre un certain nombre de renseignements d'ordre général sur l'Administration de l'Algérie et le statut des citoyens Français Musulmans, et une brève description de l'organisation en Métropole de l'action sociale au profit des intéressés dans le secteur public et dans le secteur privé »⁵⁷.

Cette brochure, intitulée *Guide de l'action sociale*, est éditée par les éditions des Études sociales nord-africaines (ESNA) dans la collection des *Cahiers nord-africains* (numéro d'octobre-novembre 1953). Tirée à 25 000 exemplaires, elle vise à informer et à dicter la conduite des fonctionnaires face aux populations immigrées nord-africaines.

Selon les termes du préfet de police présentant cette brochure, celle-ci « [...] rappelle quelques données élémentaires concernant l'immigration algérienne, le statut de citoyen français conféré aux Algériens et les particularités de leur état-civil. En outre, faisant le bilan des moyens existants, elle contient des renseignements précieux sur l'organisation actuelle, sur les buts de l'action sociale [...] ».

57. APP, HA 58, 4 531-0. Circulaire du ministre de l'Intérieur, n°32, 2 février 1954.

Dans un premier temps, sa diffusion est cantonnée aux secrétaires de mairie et aux principaux services administratifs en charge des Nord-Africains. Toutefois, elle est rapidement rendue accessible à l'ensemble des personnels⁵⁸. De son côté, le ministère de l'Intérieur, qui en adresse plusieurs exemplaires aux préfets des départements métropolitains et aux IGAME, précise que la diffusion « [...] devra être effectuée uniquement auprès des fonctionnaires ou agents des services publics appelés à s'intéresser au problème posé par la présence des travailleurs français musulmans dans la Métropole, l'envoi aux personnes privées, aux assistantes sociales et notamment aux dirigeants des associations spécialisées ayant été fait directement depuis Paris »⁵⁹.

Le même courrier indique que le but de cette brochure est de « [...] souligner les traits essentiels du caractère des Nord-Africains et [...] montrer que l'assimilation à laquelle il faut tendre comporte des obstacles matériels et psychologiques [...] », pour conclure : « [...] Une meilleure compréhension de tous les aspects de cette question ne pourra que susciter dans le personnel une bienveillance favorable à une intégration plus rapide des citoyens français d'Algérie dans notre société. » Ainsi s'opère un glissement entre l'action sociale, l'encadrement des Nord-Africains et la défense du fait colonial.

L'activité éditoriale des ESNA

Lacunaire, le catalogue BnOpale de la Bibliothèque nationale de France recense 17 titres publiés par les ESNA jusqu'en 1962 et indique que leur activité, qui commence en 1949, semble s'arrêter en 1969. Ces éditions, qui publient dans trois collections, *Hommes et migrations*, *Documents* et *Cahiers nord-africains* des études d'une cinquantaine de pages, le plus souvent anonymes, ont une activité relativement soutenue pendant la guerre d'Algérie. Si l'on s'en tient à la numérotation des titres de la collection des

58. *Ibid.*, Préfet de police de Paris aux directeurs et chefs des services de la préfecture, 27 février 1954.

59. *Ibid.*, Préfet chargé au ministère de l'Intérieur de la Direction des Services de l'Algérie et des Départements d'Outre-mer aux préfets et IGAME, 2 février 1954.

Cahiers nord-africains, on obtient le chiffre de 116 titres publiés entre le début des années 1950 et la fin de l'année 1962, soit une périodicité d'un titre toutes les six semaines.

L'activité éditoriale des ESNA n'est que le reflet d'une activité matérielle entreprise par l'association du même nom, les ESNA, dont le siège social est situé au 6, rue Barye, dans le 13^e arrondissement de Paris. Le directeur-gérant de cette structure, Joseph Leriche, n'est autre que l'animateur de la revue *En terre d'Islam*, publiée à Alger puis à Lyon de 1926 à 1948 (enrichie d'un supplément d'informations, *Chroniques brèves*, de 1938 à 1947). « *Revue mensuelle d'études et d'informations sur l'apostolat catholique dans le monde musulman* », *En terre d'Islam* a jeté les bases d'un dialogue entre catholiques et musulmans, dans un contexte défavorable à une telle entreprise. Son projet est repris par les éditions des ESNA qui, si elles collaborent avec les services de l'État, ne peuvent aucunement être considérées comme un instrument de l'administration.

Lancée en 1949, la collection phare des ESNA s'intitule *Cahiers nord-africains* et totalise 39 numéros en mai-juin 1954, parmi lesquels on trouve des comptes rendus d'activité d'associations d'aide aux travailleurs Nord-Africains, ainsi que des dossiers consacrés aux problèmes rencontrés par les immigrés : logement, place de la femme, sécurité dans le travail. Le numéro 39 de mai-juin 1954 des *Cahiers*, intitulé *Réflexion sur l'action sociale* présente les ESNA comme une association sans positionnement politique, en l'occurrence comme un « *organisme privé et libre de documentation, d'études, de relations et de coordination entre personnes que leurs fonctions ou que leur vocation sociales mettent en contact avec les Nord-Africains dans la Métropole ou amènent à chercher des solutions aux problèmes posés par cette immigration [...]* »⁶⁰.

L'étude des textes édités révèle en fait que si elles n'ont pas de lien organique avec le pouvoir, les éditions des ESNA en relaient partiellement le

message, à des niveaux variant en fonction des sujets traités. En novembre-décembre 1954, au numéro 42 des *Cahiers*, intitulé *La Formation professionnelle des adultes Nord-Africains en métropole* est ainsi adjoint un extrait du *Bulletin du Service d'information du Gouvernement général de l'Algérie*, qui traite des besoins de main d'œuvre en Algérie et des efforts réalisés afin de former les Algériens musulmans⁶¹. De fait, les ESNA mettent sur pied une véritable bibliothèque de l'aide sociale aux colonisés, dont les implications en termes de pouvoir et de contrôle (économique, administratif, voire policier) sont patentes. Aux répertoires réalisés par la préfecture de police pour ses fonctionnaires semblent répondre les études des ESNA à destination des dirigeants du monde civil. La brochure *Du Douar à l'usine* éditée en mars 1951 à l'intention des cadres et agents de maîtrise, explique dans son introduction :

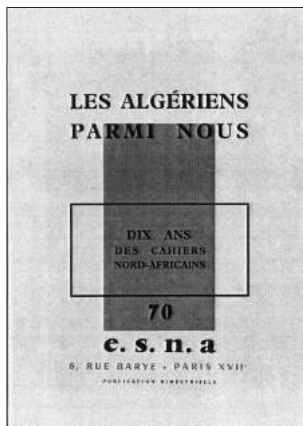
« 2 000 000 de Nord-Africains sont passés par la France depuis 50 ans. [...] D'où viennent-ils ? Pourquoi viennent-ils ? Comment les accueillir ? – Lisez cette brochure : vous apprendrez à mieux connaître des hommes qui attendent beaucoup de vous et aspirent à devenir avec votre aide des ouvriers modernes. »⁶²

Un paternalisme doublé de racisme transparait dans l'ensemble de cette brochure, où l'on apprend que les Nord-Africains « *ont des qualités physiques, force et résistance chez beaucoup, agilité et adresse chez d'autres* » mais sont en revanche caractérisés par leur « *ignorance fréquente des notions de poids, d'équilibre, de ligne droite, de symétrie, de la langue française* ». Il s'agit certes d'ignorances « *dont ils ne sont pas responsables et qui disparaissent quand nous avons la patience voulue pour les éduquer* ». À cette fin, le musulman nord-africain, qu'il importe de mettre au travail, est défini au moyen de doubles pages thématiques, consacrées à la religion, au village,

60. Préface au numéro 39 de mai-juin 1954 des *Cahiers nord-africains*, *Réflexion sur l'action sociale*.

61. Extrait du *Bulletin du service d'information du Gouvernement général en Algérie*, 27 octobre 1953 : « L'évaluation des besoins de l'Algérie pour l'enseignement technique et professionnel » et « Effort de l'Algérie en matière de formation professionnelle des adultes ».

62. *Du Douar à l'usine*, Paris, éditions des ESNA, p. 1.



à la famille, à l'émigration. Une rubrique intitulée « *un contremaitre vous parle* » comprend des indications « *pour les mettre en confiance* », ou « *user de leur tempérament pour développer leurs qualités* ». La brochure comporte un tableau des travailleurs Nord-Africains recensés par département et par secteur d'activité à fin du mois de mars 1954. La présence d'un tel document, recensant les 136 902 travailleurs connus à cette date, dans une publication qui ne prétend compter aucun journaliste, révèle une relative proximité avec l'autorité préfectorale.

D'autres titres de la collection des *Cahiers nord-africains* concernent spécifiquement les Algériens, qu'il s'agisse du *Mémento de l'Algérien dans la métropole*, du manuel de langue *Ali apprend le français*, de l'*Essai de psychologie des travailleurs Nord-Africains*; des *Psychotechniques au service des Nord-Africains* ou encore du *Répertoire des localités algériennes* inclus dans le *Guide de l'action sociale*. Les titres de la collection des *Cahiers nord-africains* sont vendus entre 115 et 200 fr., avec un prix de gros de 100 francs par exemplaire à partir de 10 exemplaires commandés. Leur tirage varie de 25 000 (*Du Douar à l'usine*) à 5 000 exemplaires (*Mémento de l'Algérien dans la métropole*).

D'autres brochures, incluses dans la série *Documents* (vendues 35 francs en 1955) se présentent sous la forme sommaire de feuilles de format A4 agrafées. Les textes courts qui s'y trouvent publiés en font davantage une publication

Petite bibliothèque du contrôle social des Algériens : titres des ESNA répertoriés par BnOpale, 1953-1962

(par ordre chronologique)

- Essai de psychologie des travailleurs Nord-Africains*, juin 1953 (31)
- Le Problème algérien*, juillet-août 1953 (32)
- Main d'œuvre nord-africaine et sécurité dans le travail* (petit manuel de sécurité à l'usage des travailleurs Nord-Africains, septembre 1953 (33)
- Guide de l'action sociale au bénéfice des Nord-Africains en métropole*, oct.-novembre 1953 (34)
- Aspects de psychologie sociale au Maghreb*, mars-avril 1954 (38)
- Réflexions sur notre action sociale*, mai-juin 1954 (39)
- Formation professionnelle des adultes Nord-Africains en métropole*, novembre-déc. 1954 (42)
- Recherches sur la mise au travail des Africains du Nord*, avril-mars 1957 (58)
- Langue arabe et parlars maghrébins*, août-septembre 1959 (74)
- Le Logement des Nord-Africains à Marseille*, février-mars 1961 (82)
- Les Familles nord-africaines en France*, essai de mise au point, avril-mai 1961 (83)
- Enfants Nord-Africains dans les hôpitaux*, déc. 1961-janvier 1962 (87)
- En Meurthe-et-Moselle parmi les Africains du Nord*, février-mars 1962 (88)
- Familles nord-africaines en bidonvilles*, avril-mai 1962 (89)
- Essai de bibliographie algérienne : lectures d'une guerre*, 1962 (92)

périodique qu'une véritable collection. On y trouve des listes d'organisations d'action sociale et d'aide aux Nord-Africains vivant en France.

De manière générale, les textes publiés par les ESNA, que ce soit dans la collection des *Cahiers* ou dans celle des *Documents Nord-Africains* révèlent un réel souci de documentation qui aboutira en 1962, avec la collaboration de Jean Dejeux, à la publication d'un numéro bibliographique spécial intitulé *Essai de bibliographie algérienne : lectures d'une guerre*. Cette préoccupation est toutefois dictée par un certain ethnocentrisme et une adhésion aux conceptions

alors en vigueur, en matière d'action sociale, à la Délégation générale du Gouvernement en Algérie. L'action sociale est d'abord un contrôle social. La connaissance de l'autre, de ses lieux de sociabilité, des possibilités qui lui sont offertes en matière d'hébergement, d'accès aux soins ou de formation professionnelle, est dictée, au-delà d'un philanthropisme avéré, par une volonté de contrôle.

Après l'éclatement de l'insurrection algérienne, un nouvel annuaire des Nord-Africains est élaboré par les services de police parisiens, en collaboration avec les éditions des ESNA. En septembre 1955, se référant à l'enquête de 1952 qu'il considère comme obsolète, le directeur de la police judiciaire A. Roches, lance à la demande du préfet de police de la Seine une nouvelle enquête visant à évaluer numériquement les populations algériennes de ce département. Dans une note aux responsables des services de la police judiciaire, il remarque que « *nul ne dénie [...] que les conditions matérielles de vie des Nord-Africains n'influent dans une large mesure sur leur comportement dans la société. Nul ne conteste non plus que l'évolution de la délinquance leur est étroitement liée* »⁶³. À l'issue de cette enquête, en novembre 1955, 24 752 travailleurs nord-africains sont recensés à Paris (les 20^e, 13^e et 19^e arrondissements en comptant plus de 2 000), contre 49 965 en banlieue (les villes de Clichy, de Boulogne et de Saint-Denis en comptant plus de 3 000).

En Algérie, l'édition publique du Gouvernement général au service de l'effort de guerre

L'entreprise d'encadrement social donnant lieu en métropole à l'édition de répertoires administratifs et de brochures des ESNA est contemporaine d'une opération de propagande éditoriale qui, en Algérie, prend ses racines dans la tradition d'autonomie du Gouvernement général. Dès le milieu des années 1940, des textes

sont produits, non sans improvisation, à l'initiative de l'exécutif algérien. Visant à valoriser « l'effort français », l'œuvre éditoriale para-publique du Gouvernement général de l'Algérie s'oriente vers la guerre psychologique à partir de la deuxième moitié de l'année 1956, marquée par le revirement de Jacques Soustelle, qui adopte les positions répressives d'une partie de son entourage. Les imprimés ainsi produits bénéficient de moyens importants. Ils témoignent de l'entrée en guerre d'une administration de plus en plus éloignée de Paris, dans ses propos comme par ses méthodes.

Entre gabegie budgétaire et velléités autonomistes : la tradition éditoriale du Gouvernement général de l'Algérie

Au milieu des années 1940, des correspondances échangées entre Paris et Alger montrent que l'administration métropolitaine déplore la manière dont le Gouvernement Général organise sa propagande. Le 16 mars 1946, le directeur de la documentation et de la diffusion (secrétariat d'État à l'Information) se plaint auprès du directeur de cabinet de son ministre de tutelle de l'absence de soumission aux procédures régulières des marchés publics qui semble être la règle en Algérie⁶⁴. Le Gouvernement général vient alors de faire réaliser une affiche intitulée « *Images d'Algérie* » dont il demande le paiement au ministère de l'Information ! Il lui est répondu, d'une part, que le papier sera fourni sur les stock du ministère pour les deux premiers tirages, d'autre part que les crédits de publicité attribués par le ministère d'État doivent s'appliquer à la réalisation d'une propagande nationale – incluant la Tunisie et le Maroc – et non spécifique à l'Algérie :

« *Les services de la sous-direction de la diffusion se sont mis et continueront à se mettre très volon-*

63. APP, HA 58, 4 531 0, Action psychologique et sociale dans le département de la Seine, 1950-1958.

64. La soumission aux procédures d'appel d'offre pour les marchés publics n'a pas été revue par l'Assemblée constituante et concerne alors les commandes supérieures à 100 000 francs aux termes des décrets du 18 novembre 1882 et du 6 avril 1942.

tiers à la disposition du Gouvernement général comme de tout autre organisme public pour leur prêter un concours technique. Toutefois, s'ils sont responsables de la fabrication et à plus forte raison s'ils doivent la payer, il conviendrait que la responsabilité de la passation de la commande leur soit confiée, où à défaut, qu'ils aient l'assurance que cette commande a fait l'objet d'un appel d'offres régulier et passé au fournisseur le plus avantageux.⁶⁵ »

Après les émeutes de Sétif et Guelma (auxquelles le général de Gaulle ne consacre que quelques lignes dans ses *Mémoires*)⁶⁶, les relations se dégradent entre la communauté pied-noire et le ministre socialiste de l'Intérieur Adrien Tixier. Les préoccupations humanitaires de ce dernier, comme celle consistant à demander à ce que des juges soient envoyés de France pour juger les meneurs du soulèvement, exaspèrent. De même, les liens se tendent entre le Gouverneur général Yves Chataigneau, indigénophile libéral, appelé « Ben Chataigneau » par les colons⁶⁷, et son Secrétaire général, Pierre-René Gazagne, comploteur autoritaire, partisan d'une répression accrue⁶⁸. Il importe, dans ce contexte, de valoriser de façon consensuelle l'œuvre coloniale de la France.

Le 18 juin 1945, un discours d'Adrien Tixier prononcé à l'Assemblée constituante tente de minimiser les émeutes. Pas plus de 5 % des musulmans d'Algérie y aurait participé, déclare le ministre qui se rend en Algérie à la fin du mois, pour faire valoir ses arguments en faveur du rétablissement d'un pouvoir civil et demander une certaine clémence vis-à-vis des condamnés à mort. Adrien Tixier est honni par ceux qui dénoncent le tripartisme, partant la « collaboration » avec les communistes, et se mettent à en appeler directement à l'autorité du

général de Gaulle, leur nouvel homme providentiel. Quelques semaines plus tard, le ministre de l'Intérieur présente à l'Assemblée nationale un ensemble de réformes pour l'Algérie. Le texte du projet, intitulé *Un programme de réformes pour l'Algérie*, est traduit en arabe et édité à 10 000 exemplaires par l'Imprimerie nationale, sous forme d'une plaquette de 38 feuillets vendue 15 francs. L'histoire de son financement révèle qu'un certain amateurisme anime les pouvoirs publics en matière éditoriale. Alors que le rationnement oblige l'État à attribuer avec parcimonie les quantités de papier, l'Imprimerie nationale, ayant imprimé le *Programme de réformes pour l'Algérie* demande au ministère de l'Intérieur un « chèque papier » de 500 kg. Au ministère commanditaire, un service central des approvisionnements attribue, après l'impression, le bon correspondant, soit 500 kg de papier à impression ordinaire⁶⁹. En plus du prix du papier, le prix de réalisation – traduction, composition et impression – s'élève, pour cette plaquette, à 172 614 frcs⁷⁰, soit un prix relativement élevé de 4 542 frcs par page. Qui doit payer cette somme à l'Imprimerie nationale ? Le ministère de l'Intérieur en est le commanditaire, puisque c'est le sous-directeur de l'Algérie, M. Vrolyk, qui dans une note d'octobre 1945 à son ministre de tutelle, a proposé l'impression du discours prononcé à l'Assemblée nationale. Cependant, au sein de ce ministère, la commande n'a fait l'objet d'aucun engagement conforme aux règles de la comptabilité publique. Elle ne peut de ce fait être payée sur son budget⁷¹.

Une série de courrier remontent la ligne hiérarchique du ministère de l'Intérieur avant de passer au cabinet du Gouverneur Général de l'Algérie. Finalement, le 20 avril 1946 – soit près

65. CAOM, 81 F 900. Directeur de la documentation et de la diffusion (secrétariat d'Etat à l'Information) au directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à l'information, 16 mars 1946.

66. Gaulle Charles de, *Mémoires de guerre* : 1. *L'Appel, 1940-1942*, 2. *L'unité, 1942-1944*, 3. *Le Salut, 1944-1946*, Paris, Plon, 1954-1956-1959, 712, 434 et 656 p.

67. Alleg Henri, *Mémoire algérienne*, op. cit., p. 144.

68. Rey-Goldzeiguer, op. cit., p. 235.

69. CAOM, 81 F 900, ministère de l'Intérieur, chef de l'approvisionnement à sous-directeur de l'Algérie, 12 novembre 1945.

70. *Ibid.*, sous-direction des affaires générale du ministère de l'Intérieur à Direction des affaires générales, lettre non datée [déc. 1945].

71. *Ibid.*, Section des affaires générales de la sous-direction de l'Algérie du ministère de l'Intérieur, note du 22 mai 1946.

de quatre mois après l'achèvement de la commande (facturée par l'imprimerie nationale le 31 décembre 1945) – le gouverneur général de l'Algérie, *via* son directeur de cabinet civil, fait savoir au ministère de l'Intérieur qu'il accepte de faire payer la facture à ses services, en l'occurrence au Service d'Information et de documentation musulmane constitué au sein de sa Direction des réformes. Or le Gouvernement général n'a aucune idée du service à qui il doit payer cette brochure qu'il n'a pas commandée...⁷²

À cette première incongruité qui consiste pour le ministère de l'Intérieur à commander à l'imprimerie nationale un travail dont il ne se reconnaît pas commanditaire faute de l'avoir engagé sur le plan comptable s'en ajoute une seconde qui consiste à modifier la couverture après le brochage des 10 000 exemplaires du premier tirage. En effet, en mai 1946, la livraison de la brochure ayant été faite au ministère de l'Intérieur, on décide de faire enlever de la couverture la mention de son traducteur arabe, M. Asnour, conseiller technique des affaires musulmanes, jugé trop proche de la France dans les milieux musulmans d'Algérie. Les archives ne portent pas trace du coût de cette opération de recomposition et de brochage mais laissent deviner que la distribution de la plaquette fut retardée. En août 1946, soit treize mois après que le discours d'Adrien Tixier a été prononcé, le directeur de l'Imprimerie nationale, désormais informé du fait que ce sera le Gouvernement général qui paiera, demande toujours au ministère de l'Intérieur de lui adresser la pièce comptable qui permettra la liquidation. En janvier 1947, le Gouvernement général n'a toujours pas payé l'imprimerie nationale, et demande à son tour au ministère de l'Intérieur de lui adresser une facture afin de liquider la dépense sur ses crédits de l'année 1946. Sa contribution est pour l'occasion révisée à la baisse, s'établissant à 100 000 francs⁷³ ! Le franc s'est très fortement

72. *Ibid.*, Cabinet civil du Gouvernement général de l'Algérie à sous-direction de l'Algérie du ministère de l'Intérieur, 20 avril 1946.

73. CAOM, 81 F 900, Gouvernement général à ministère de l'Intérieur, 16 janvier 1947.

dévalué entre 1945 et 1947, mais cette révision non concertée du montant que s'était engagé à payer le Gouvernement général (171 614 francs 1945) est dommageable aux finances du ministère de l'Intérieur. Si l'on doit se garder de sur-interpréter cet épisode fastidieux des relations entre Paris et Alger, il révèle clairement l'aisance financière et la libéralité avec laquelle l'exécutif algérien, en dehors de tout contrôle financier, peut exercer son activité éditoriale.

De la période répressive de Jacques Soustelle au proconsulat de Robert Lacoste : l'édition publique au service de l'action psychologique

Cette activité est faible sous le Gouvernement général de Jacques Soustelle (25 janvier 1955-2 février 1956). Le gouverneur est un intellectuel inséré dans le champ éditorial, qui a publié chez Robert Laffont ses *Mémoires de guerre*⁷⁴ et a ses entrées chez Plon, éditeur en 1954 du premier tome des *Mémoires* du général de Gaulle⁷⁵ (à qui il confiera lui-même en 1957 *Le Drame algérien et la décadence française*). Soustelle aime les livres : le premier ouvrage publié par ses services est, en 1956, *L'Art du livre au 20^e siècle*, catalogue, préfacé par Julien Cain, d'une exposition qui s'est tenue à Alger du 1^{er} au 4 avril 1955. Il n'éprouve qu'à une seule reprise le besoin d'étayer son action par l'édition d'une plaquette de propagande. En 1956, le Gouvernement général de l'Algérie publie en effet *Documents sur les crimes et attentats commis par les terroristes en Algérie*, brochure de 104 pages, abondamment illustrée. Comme l'indique son titre, cette publication tirée à 30 000 exemplaires⁷⁶ contient

74. Soustelle Jacques, *Envers et contre tout*. 1. *De Londres à Alger. Souvenirs et documents sur la France libre, 1940-1942*; 2. *D'Alger à Paris, souvenirs et documents sur la France libre, 1942-1944*, Paris, Robert Laffont, 1947-1950, 473 et 457 p.

75. Gaulle Charles de, *Mémoires de guerre : 1. L'Appel, 1940-1942*, Paris, Plon, 1954, 434 p.

76. D'après le « Bilan des actions d'informations de février 1956 à juin 1957 » que nous avons trouvé dans les archives du Cabinet du Gouvernement général de l'Algérie (CAOM, 81 F 63).

des reproductions de photographies montrant les blessures et les corps meurtris des victimes du FLN. Elle est envoyée par courrier à une sélection de personnalités françaises. Par ailleurs, 15 000 exemplaires d'une édition anglaise et 5 000 exemplaires d'une édition espagnole sont envoyés dans les ambassades des pays anglophones et hispanophones avec lesquels la France entretient des relations diplomatiques privilégiées.

L'édition de cette brochure illustre une radicalisation du gouverneur général sur laquelle se sont accordés les historiens comme les contemporains du conflit. En mai 1955, Jacques Soustelle accepte le principe de la responsabilité collective telle que souhaitait l'appliquer l'armée⁷⁷. Les membres de l'aile gauche de son cabinet, opposés aux solutions de force, démissionnent entre le 30 mai (Germaine Tillion) et le 24 juin 1955 (Vincent Monteil, Jacques Juillet) ; et François Mauriac d'observer, le 25 juin 1955, dans son « Bloc-note » de *L'Express* :

« [...] Jacques Soustelle ne paraît pas s'être débarrassé, en arrivant, de l'équipe qu'il a trouvée sur place, qui y est enracinée depuis des années, et qui déjà le manœuvre. Il n'ignore pourtant pas que seule une thérapeutique de choc empêcherait aujourd'hui la population musulmane de glisser à une forme de nationalisme extrémiste et séparatiste.⁷⁸ »

Les crimes commis lors du soulèvement du Nord-Constantinois du 20 août 1955 achèvent d'exaspérer le gouverneur général qui n'a plus rien, dès lors, de l'ethnologue indigéno-ophile nommé par Mendès France.

Ce n'est qu'après son départ mouvementé d'Algérie que Jacques Soustelle intervient massivement, en son nom propre, dans le champ éditorial. Entre mars et novembre 1956, la Conférence des ambassadeurs de France fait publier, par la Société parisienne d'impression, les plaquettes de quatre exposés qu'il est invité

à prononcer au Théâtre des ambassadeurs⁷⁹. Par ailleurs, en 1957, paraît aux éditions Plon *Le Drame algérien et la décadence française*, qui donne une réplique cinglante à *La tragédie algérienne* de Raymond Aron et inaugure une série de publications ultranationalistes.

Par comparaison, l'œuvre éditoriale du « consulat »⁸⁰ de Robert Lacoste semble plus importante. Elle bénéficie d'un effort de réflexion par lequel l'autorité civile s'approprie les conceptions militaires répandues depuis la guerre d'Indochine sous le terme générique « d'action psychologique ». Ces conceptions, théorisées par les militaires à partir de 1954-1955, établissent une distinction entre l'action psychologique et la guerre psychologique. Comme le rappelle George Kelly⁸¹ la guerre psychologique vise à déstabiliser les unités combattantes ennemies par la désinformation et le contre-espionnage, tandis que l'action psychologique s'adresse aux masses sympathisantes dont elle vise à renforcer l'adhésion. Chronologiquement, l'action psychologique précède la guerre psychologique.

Au milieu de l'année 1956, une succession de notes de service définit, au sein du Gouvernement général, une doctrine d'action psychologique qui accorde à l'imprimé une place prépondérante. Un document interne important est produit en juillet 1956. Il s'agit de la *Note d'information n°2* concernant la technique de l'action psychologique, rédigée par Michel Gorlin, membre du cabinet algérien de Robert Lacoste⁸². Adressée au général commandant la 10^e région militaire, aux préfets et à André Neurisse, directeur-adjoint du cabinet parisien de Robert Lacoste, cette note

79. On reviendra sur ces interventions de Jacques Soustelle qui sont : « La vérité sur l'Algérie », 2 mars 1956 et « Que faire en Algérie? », 21 mars 1956, 64 p. [pour ces deux conférences], « L'Orient, foyer de guerre », 23 novembre 1956, 26 p.

80. Droz Bernard et Lever Evelyne, *op. cit.*, p. 86.

81. Kelly George Armstrong, *Lost Soldiers*, Mass. Inst. of Technology, 1965, *Soldats perdus, l'armée et l'empire français en crise, 1947-1962*, Paris, Arthème Fayard, 1967, 484 p. L'auteur cite une directive de l'armée du 28 juillet 1959 établissant clairement la distinction entre « action » et « guerre » psychologique.

82. CAOM, 81 F 63, actions d'information de mars 1956 à juin 1957.

77. Télégramme du général Chérière au général Allard du 14 mai 1955, cité in Droz Bernard et Lever Evelyne, *op. cit.*, p. 74.

78. Mauriac François, « Bloc-note », *L'Express*, 25 juin 1955, p. 20.

donne des instructions en matière de rédaction d'imprimés de propagande. Elle dresse une liste des procédés à mettre en œuvre pour convaincre des publics « récemment pacifiés, contaminés, non contaminés ou déjà contaminés ». Une note ultérieure (« Note n°3 ») la complète en exposant « les nuances qu'il importe d'apporter aux règles [générales de rédaction] lorsqu'elles doivent diriger une action destinée à la population musulmane ». Les principes ainsi énoncés accordent une grande importance à l'image, au slogan, tout en veillant à la crédibilité des messages transmis :

« [...] »

Des images qui parlent et des paroles qui font image.

Le problème est de transformer une notion simple en choc optique ou psychologique. Il faut montrer plus que démontrer. Par exemple, dans l'affiche, le texte ne doit pas être plus qu'une précision et doit passer au second plan par rapport à l'image. L'image (picturale ou littéraire) se fixe dans la mémoire plus rapidement et plus profondément qu'un texte purement rationnel. La vision prime le jugement. Créer des associations d'idées, des réflexes conditionnés.

Il faut jouer sur les forces affectives, les désirs et les sentiments profonds. Une expression qui se prend au sens littéral est moins efficace qu'une expression imagée. L'affiche ou le slogan ne doivent pas être simple signe [...] mais symbole : c'est-à-dire que l'expression doit pouvoir recevoir plusieurs sens [...] La propagande doit s'appuyer sur les tendances favorables qui existent dans les esprits :

- goût de l'information : curiosité et besoin de certitude

- la paresse d'esprit qui pousse à accepter les solutions toutes faites

- l'aspiration à mieux être : toute propagande doit répondre à un besoin fondamental des esprits qu'elle frappe (besoin de bonheur ou de plaisir, goût du confort, etc.)

- l'envie (au sens large), sous forme d'émulation et d'ambition ou encore de rivalité et de jalousie

- la sensibilité : la propagande peut tendre à éveiller la sympathie, la pitié, l'indignation, bref tous les sentiments.

Erreurs à éviter :

- l'exagération, l'abus des superlatifs, l'affiche malhonnête, hyperbolique, en un mot, la propagande sans probité desservent à la longue leur auteur. L'hyperbole a en général un effet immédiat ; elle place l'auditeur dans un état de méfiance ; à plus forte raison le mensonge.

- Les maladresses susceptibles de blesser l'auditoire dans ses habitudes, son amour propre, ses tendances fondamentales, ses croyances, etc. [...] »⁸³.

Notions essentielles sur l'Algérie

Se conformant aux indications méthodologiques ainsi énoncées, le Gouvernement général de l'Algérie publie une brochure illustrée de 31 pages, *Notions essentielles sur l'Algérie*. Son premier tirage est à la mesure des ambitions de Robert Lacoste en matière de propagande imprimée : 1 250 000 exemplaires en juillet 1956⁸⁴. Sa diffusion néglige le terrain des opérations militaires et révèle l'importance accordée, dès cette date, à l'opinion publique métropolitaine : 90 % du tirage est diffusé en métropole, contre 6,6 % dans l'armée et 3,3 % en Algérie. Le texte donne de l'Algérie l'image d'un territoire en plein essor économique et social. On y découvre le nouvel hôpital de Tlemcen, l'électrification des villes du sud, illustrée par la photographie d'une rue de Laghouat, sans oublier les ressources touristiques de la colonie, présentées en des termes édeniques :

« L'attractivité de l'Algérie pour les touristes repose dans son infinie variété de paysages, dans son ciel bleu intense, son soleil brillant et sa mer étincelante. Ses ruines romaines, ses monuments musulmans, ses falaises rocheuses et ses plages de sable, ses pistes de haute montagne où l'on peut s'adonner aux joies des sports d'hiver, ses gorges et ses défilés célébrés pour leur aride grandeur, ses oasis luxuriantes, au milieu du désert de sable, le

83. CAOM, 81 F 63. Note d'information n°2 concernant la technique de l'action psychologique, juillet 1956.

84. *Ibid.*, Actions d'information de mars 1956 à juin 1957. Tableau récapitulatif.

*Sahara, où l'effort français a fait des miracles et où les réalisations françaises apportent chaque jour la modernité, tels sont les agréments à la base d'une florissante industrie touristique.*⁸⁵ »

Au milieu de l'année 1956, les débats sur la torture et la colonisation, menés par une minorité de journaux de gauche, ne sont pas assez significatifs pour que le Gouvernement général envisage d'y répondre, même indirectement. Seule l'introduction des *Notions essentielles* fait allusion à la pacification, tandis qu'un court passage, au centre de la brochure, reprend un propos général de Robert Lacoste, où l'anti-communisme le dispute à la haine de l'Islam et à l'affirmation d'une spécificité algérienne insaisissable depuis Paris :

« *La propagande intempestive des communistes et la passion conquérante de l'Islam qui peuvent transparaître derrière les événements qui se déroulent en dehors de l'Algérie ne lui sont pas applicables : nos adversaires d'aujourd'hui, les terroristes, sont motivés par une seule idée, qui est l'éviction des Français de l'Algérie.* »

En décembre 1956 est réalisé le deuxième tirage, à 300 000 exemplaires, des *Notions essentielles sur l'Algérie*. La répartition entre les différentes zones de diffusion est revue à la faveur de l'armée et de l'Algérie, qui se voient attribuer 30 et 20 % du tirage (contre 50 % pour la métropole). Un troisième tirage, en avril 1957, permet de mettre à disposition de la métropole un nouveau lot de 250 000 brochures, l'armée s'en voyant attribuer 50 000. Aux tirages destinés au public francophone s'ajoutent ceux des traductions anglaise, espagnole et allemande : *The main facts about Algeria* (100 000 exemplaires), *Algeria, nociones esenciales* et *Wesentliche über Algerien* (30 000 exemplaires chacune). À la fin de l'année 1956, des envois sont effectués aux principales ambassades de France (New-York, Londres, Madrid, Buenos Aires, Santiago du Chili) ainsi qu'aux étudiants de la cité universitaire de Paris et qu'à l'Office algérien

d'action économique et touristique (OFALAC), émanation du bureau parisien du Gouvernement général de l'Algérie.

Ces traductions révèlent une volonté de convaincre les opinions publiques étrangères. Leur diffusion doit, ce faisant, servir la France sur le terrain diplomatique. Le 16 novembre 1956, lors de la onzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les nationalistes algériens ne sont-ils pas parvenus à imposer la discussion d'un texte relatif à la question algérienne ? À compter de cette date, l'ONU se déclare tacitement compétente pour intervenir sur la question coloniale française. Le 6 décembre 1957, une résolution est adoptée qui prend en considération une offre de bons offices du Président Bourguiba et du Sultan du Maroc, tous deux proches du FLN. C'est un camouflet pour le ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, qui aurait voulu que l'Algérie demeurât un problème national. Prenant acte de ces enjeux diplomatiques, dès le milieu de l'année 1956, l'effort de propagande du Gouvernement général s'oriente donc, pour partie, vers l'ONU. Un dossier « Algérie » est rédigé en juin 1956 et est tiré à 1 000 exemplaires à l'attention des délégués français siégeant à l'Organisation. Il est augmenté d'un supplément, daté du 20 décembre 1956 et tiré à 2 000 exemplaires, ainsi que d'une *Réfutation des arguments avancés par le FLN* – tiré à part de ce dernier supplément (2 000 exemplaires).

L'orientation vers l'étranger de l'effort de propagande du Gouvernement général est donc fondamentale, même s'il importe de la relativiser : toutes éditions confondues, le tirage cumulé des *Notions essentielles sur l'Algérie* s'établit entre juillet 1956 et avril 1957, à 2 010 000 exemplaires. Mais 8 % seulement sont envoyés à l'étranger contre 75 % en France métropolitaine.

À partir de février 1956, d'autres imprimés, mais aussi des journaux et des films, servent l'effort de propagande de Robert Lacoste. Un bilan chiffré, établi au milieu de l'année 1957 par les services du Gouvernement général, livre

85. *Notions essentielles sur l'Algérie*, Alger, Gouv. général de l'Algérie, 1956, 31 p.

l'ensemble des tirages des imprimés et films⁸⁶ réalisés entre février 1956 et juin 1957, en les classant en six catégories : 1. *Informations destinées au grand public : imprimés* ; 2. *Informations destinées au grand public : cinéma* ; 3. *Informations destinées à un public restreint qui demande à être informé* ; 4. *Informations destinées à l'étranger* ; 5. *Informations destinées à la population musulmane*.

Sans reprendre ces catégories, il importe de considérer les chiffres. Parmi les imprimés destinés au grand public, on compte, en plus des *Notions essentielles sur l'Algérie*, trois courtes brochures tirées à plus de 800 000 exemplaires : *Algérie d'aujourd'hui* (800 000 exemplaires), *Algérie, le problème crucial* (1 200 000) et *Algérie* (1 800 000). Un dépliant intitulé *Algérie : ici vivent côte à côte* a été tiré à 1 250 000 exemplaires. Une demi-douzaine de brochures consacrées à tel ou tel aspect de l'actualité ou de la géographie algérienne ont été tirées à 500 000 exemplaires chacun. Leur titre décline l'œuvre coloniale de la France : *Les Grands secteurs de l'agriculture*, *Le Sahara algérien*, *Le Commerce algérien*, *L'Industrie algérienne*, *Quinze mois d'action en Algérie*, ainsi que *Démographie algérienne*. Ces brochures sont diffusées en métropole (pour 80 % du tirage), dans l'armée (16 %) et en Algérie (4 %). Elles sont considérées comme relevant du grand public, à la différence de trois dépliants tirés chacun à 10 000 exemplaires, *L'Algérie industrielle* ; *L'Électricité et le gaz d'Algérie* et *Le Problème de l'eau*, adressés « au public restreint qui demande à être informé ». Synthèse de l'ensemble de ces brochures, une monographie de 120 pages, intitulée *Quelques aspects des problèmes économiques et sociaux* est diffusée à 10 000 exemplaires dans l'armée au début de l'année 1956. Sa deuxième édition, réalisée en avril 1957, portera son tirage total à 60 000 exemplaires. Enfin, un livre de prix intitulé *Malika* est imprimé et distribué à 60 000 fillettes des écoles de la métropole, sélectionnées parmi les meilleures élèves.

86. CAOM, 81 F 63, actions de communications entre février 1956 et juin 1957, *op. cit.*

Pour les brochures les plus significatives de ce catalogue, des éditions en langue étrangère sont réalisées. *Algérie : ici vivent côte à côte* est traduit en anglais, en espagnol et en allemand (20 000 exemplaires dans chaque langue), de même qu'*Algérie industrielle* (10 000 exemplaires pour l'édition anglaise, 4 000 pour les éditions allemande et espagnole), que *Notions essentielles sur l'Algérie* et *Documents sur les atrocités commises par le FLN*. Une brochure rédigée spécialement en anglais – sans édition française – est tirée à 30 000 exemplaires. Intitulée *Present Day Algeria*, elle est adressée aux ambassades de Londres et de New York.

Par ailleurs, plusieurs hebdomadaires sont financés ou aidés : *La Semaine en Algérie*, journal francophone tiré à 1 200 exemplaires, est lancée en décembre 1956 pour « faire le point sur la situation en Algérie ». *Al Bark*, journal arabophone conservateur, sort pour la première fois le 5 septembre 1956. Tiré à 10 000 exemplaires, il compte 3 590 abonnés au milieu de l'année 1957, dont 3 010 en Algérie. Autre périodique arabophone, *Biladi* paraît à partir du 21 septembre 1956. Qualifié par les services du Gouvernement Général de « progressiste anti-communiste », il tire à 10 000 exemplaires et compte 4 485 abonnés au milieu de l'année 1957 (3 000 en Algérie).

À l'instar des nationalistes algériens qui considèrent la propagande imprimée comme la partie d'un tout, le Gouvernement Général investit massivement dans la production audiovisuelle⁸⁷. Cinq maisons d'actualité sont représentées à Alger et au Service cinématographique de l'armée. Elles filment les manifestations de ralliement, les inaugurations et menus événements de la vie de la colonie. Leurs bandes sont échangées avec celles d'agences étrangères. Le Gouvernement général réalise lui-même huit films d'actualité, cinq courts-métrages et trois documentaires selon un bilan élaboré en juin 1957.

87. Voir à ce sujet Buisserie Michèle de, Meadel Cécile et Ulmann-Mauriat Caroline, *Radios et télévision au temps des « événements d'Algérie »*, Paris, L'Harmattan, 1999, 298 p. et Fleury-Vilatte Béatrice, *La Mémoire télévisuelle de la guerre d'Algérie, 1962-1992*, Paris, L'Harmattan, 2000, 237 p.

Destinés tant au public francophone qu'anglophone ou hispanophone, d'une durée de 2 à 4 minutes, ils s'intitulent *Lettre d'un Français d'Algérie*, *Officier S.A.S.*⁸⁸, *Écoliers d'Algérie*, *Le barrage de Djen-Djen*, *Communauté algérienne*, *Habitat rural et communauté*, *Les Rappelés dans un village d'Algérie*, ou encore *La Formation professionnelle accélérée*. D'autres courts métrages sont consacrés aux activités d'un officier SAS (*Képi bleu*), à l'action d'une division d'infanterie motorisée (*Avec ceux de la 2^e DIM*), à l'enfance algérienne (*Vacances en France pour les enfants d'Algérie*), ou encore à la capture, le 16 octobre 1956, du bateau tchèque l'*Athos*, qui transportait des armes destinées au FLN (*Autour du drame algérien*). Trois documentaires sont traduits en anglais et diffusés par l'ambassade de France à New-York et à Londres : *Une école nomade au Hoggar (Tales of Touareg)*, *Visages de l'Algérie (Profile on Algeria)*, *Les Deux visages du Sahara (Sabarian Story)*. Ces deux derniers titres sont produits dans une version espagnole. Leur diffusion n'est nullement négligée, puisqu'entre le 1^{er} septembre 1956 et le mois de juin 1957, plus de trois millions de francs sont consacrés à la fabrication de copies confiées : 1. à la filmothèque de l'office administratif de l'Algérie (1 194 copies) qui dessert de nombreux organismes culturels en métropole, 2. au Service de la diffusion cinématographique à Alger, qui a la charge de consentir des prêts de films au bureau d'action psychologique de la 10^e région militaire (996 films en 16 m/m et 388 films en 35 m/m), 3. à un Office algérien du cinéma éducateur, gestionnaire de la cinémathèque des Foyers ruraux.

88. Les Sections administratives spéciales (SAS) sont créées par un arrêté du 26 décembre 1955. Des tâches diverses leur sont attribuées : alphabétisation, état civil, ravitaillement, soins médicaux. Au début de l'année 1956, une centaine de SAS fonctionnent.

Quelle efficacité pour cette propagande ?

L'effort de propagande audiovisuelle et éditoriale du Gouvernement Général est impressionnant, mais quelle est sa portée ?

En métropole, seuls 13 % des ménages français possèdent une télévision en 1960 (le taux d'équipement augmente rapidement sans que l'on assiste à une massification puisqu'en 1968, 39 % des ménages n'ont pas la télévision). Si l'on s'en tient à la propagande imprimée, l'addition des unités matérielles produites entre février 1956 et juin 1957, tous supports confondus (dépliants, brochures, monographies) à l'exception des tracts, livre un chiffre de près de 12 millions de documents. Près de 81,5 % de ceux-ci sont destinés à la métropole (contre 9,3 % à l'armée, 5,8 % à l'Algérie et 2,2 % à l'étranger⁸⁹). Le différentiel entre la métropole et les départements algériens traduit le fait qu'à partir du milieu des années 1950, l'idéal colonial se produit et s'exporte de la colonie vers la métropole, non l'inverse. En s'adressant au public métropolitain, le Gouvernement général de l'Algérie veut lutter contre l'indifférence supposée à l'égard de la colonie menacée. L'imprimé doit réduire la distance cognitive et affective séparant l'Algérien non musulman du Normand, du Savoyard ou du Berrichon. L'efficacité d'un tel prosélytisme est toutefois discutable. D'abord, le fait que le Gouvernement général autofinance sa production éditoriale, distribuée gratuitement, par voie postale ou de main à main, situe celle-ci en dehors du champ éditorial, la privant de légitimité. Par ailleurs, le style faussement naïf (pages touristiques des *Notions essentielles sur l'Algérie*) ou accusateur et violent (photographies de mutilations dans *Documents sur les crimes et attentats commis par le FLN*) dément la volonté affirmée dans une succession de notes de services, d'élaborer une propagande à même de ne pas être perçue comme manipulatrice. Ce constat rejoint celui dressé par Bernard Droz et Evelyne Lever

89. Le reliquat de 1 % concerne des documents dont on ignore la diffusion.

à propos de la propagande militaire de la période 1956-1957 :

« Il y a lieu [...] de rester réservé sur l'efficacité d'un tel matraquage. Pour ne rien dire de la naïveté maladroite de certaines images et de certaines formules (le fellagha toujours représenté en sauterelle, Allah qui doit protéger l'Algérie de Satan) [...] »⁹⁰.

Les sondages d'opinion révèlent par ailleurs la distance installée au milieu des années 1950 entre le Français métropolitain et les colonies, Algérie et Indochine. Alain Ruscio a démontré, pour la période 1945-1955, l'existence d'un désintérêt à l'égard de la question coloniale⁹¹.

L'édition militaire, solide rempart de l'idéal colonial

À la différence des autres détenteurs du pouvoir régalien de l'État, qui auto-produisent des brochures et monographies au discours parfois simpliste, les militaires investissent une partie du champ éditorial préexistante aux conflits coloniaux de l'après-1945. Ils s'expriment, d'une part, dans les revues professionnelles bénéficiant d'une forte légitimité au sein de l'armée mais confidentielles, d'autre part dans des textes publiés par des structures éditoriales généralistes de petite taille. La multiplication des textes de militaires, volontiers biographiques, et leur prise en charge par des éditeurs « concurrentiels » introduisent une rupture dans l'histoire militaire : l'*habitus* de réserve, d'effacement, propre au soldat recherchant la seule gloire des armes, est transgressé. Ce phénomène manifeste et renforce les angoisses et contradictions de l'institution militaire, qu'analysera en 1958 l'essai du journaliste Jean Planchais, *Le Malaise de l'armée*⁹².

Cette crise de l'armée française trouve ses origines dans la guerre d'Indochine, qui n'a d'ailleurs suscité qu'un engagement restreint des intellectuels français. Entre 1945 et 1954, sur un échantillon de cinq revues de tendance différente (*Esprit*, *Les Temps Modernes*, *Démocratie Nouvelle*, *La Revue de Paris*, *Études*) 102 articles sont consacrés à la première guerre française de décolonisation, soit une moyenne d'à peine 10 articles par an, dont 40 % publiés par les seuls *Temps Modernes*⁹³. La couverture éditoriale du conflit indochinois suit les tendances de ce traitement journalistique.

90. Droz Bernard et Lever Evelyne, *op. cit.* p. 138.

91. En décembre 1949, plus de la moitié des Français (52 %) se déclarent indifférents à l'égard de ce qui se passe Outre-mer ; 53 % sont incapables de définir l'Union française. En février 1954, 3 Français sur 10, interrogés sur les grands événements de l'année précédente, se déclarent sans opinion. En février 1954, 77 % des Français lisant régulièrement des journaux déclarent ne jamais lire ou ne lire qu'épisodiquement les articles consacrés à l'Indochine. Ruscio Alain, « L'opinion française et la guerre d'Indochine, 1945-1954, sondages et témoignages », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, janvier-mars 1991, 29, p. 35-45.

92. Planchais Jean, *Le Malaise de l'armée*, Paris, Plon, 1958, 115 p.

93. Ruscio Alain, « Les intellectuels et la guerre d'Indochine : répétition générale ? », *Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent : les guerres d'Indochine de 1945 à 1975*, 34, juin 1996, p. 113-132.

La guerre d'Indochine : répétition générale ?

Du point de vue de l'histoire intellectuelle, la guerre d'Indochine ne peut être considérée comme une « répétition générale » de la guerre d'Algérie qu'à la double condition de considérer, d'abord, que les musiciens n'étaient pas prêts le soir de la Première (les clercs n'étaient pas disposés à s'engager pour l'Algérie au début des années 1950) et que, d'autre part, seul le problème de la torture a fait, avant 1954, l'objet d'un véritable engagement⁹⁴.

Parmi les 12 000 références de livres, brochures et pièces d'archives inventoriés dans *La Guerre « française » d'Indochine, 1945-1954 : les sources de la connaissance*⁹⁵, on relève 625 monographies publiées entre le début de la guerre d'Indochine et la fin de la guerre d'Algérie. Seules 317 ont été éditées pendant la guerre d'Indochine (32 livres par année). Ce chiffre est à comparer aux 994 monographies traitant de la guerre d'Algérie en 1954-1962 – 125 livres par année : les éditeurs ont produit quatre fois plus de livres sur l'Algérie au cours de la période 1954-1962 qu'ils n'en ont produit sur l'Indochine au cours de la période 1945-1954. Par ailleurs, la date moyenne de publication des ouvrages traitant de la guerre d'Indochine et publiés pendant que celle-ci avait lieu peut être fixée au mois de mars 1950. Près de quatre ans avant la signature des accords de Genève, la moitié des ouvrages consacrés à cette guerre avaient déjà été mis en vente. Le chiffre révèle que les textes en question n'aborderont pas le conflit en tant que tel mais l'inclurent dans des récits relatifs à l'histoire récente de la colonie (et notamment à l'occupation japonaise) ou à l'évolution de l'ensemble colonial français. À la fin des années 1940, le nombre de texte consacrés à l'Union française – dont la France a reconnu

en mars 1946 que la République du Viêt Nam, État libre de la Fédération indochinoise, faisait partie – atteste une approche que l'on pourrait qualifier d'administrative-réformiste du problème indochinois. Pour la seule année 1949, cinq livres sont ainsi consacrés à l'Union française : *Panorama de l'Union française* de Jean Charbonneau (Pouzet & Cie), *La Colonisation française, du Pacte colonial à l'Union française* d'Henri Brunschwig (Calmann-Lévy), *Les institutions de l'Union française* de Daniel Boisdon (Berger-Levrault), *L'Union française et la disparition du système colonial* d'Henri Godineau (à Bordeaux, chez Bière) ainsi que *L'Indochine dans le cadre de l'Asie et ses problèmes actuels* du colonel Jean Marchand (Peyronnet). À la même époque, des ouvrages abordant le conflit entre la France et le Viet Minh développent un propos dominateur relayé par de petits éditeurs. Les essais du colon Arnaud Barthouet (*La Tragédie franco-indochinoise, France d'Outre-mer et climat, France-Indochine à l'aube de 1949, Rancunes, Autour de la tragédie franco-indochinoise*) sortent en 1948 à l'enseigne de l'éditeur-imprimeur bordelais Delmas ; *Je reviens d'Indochine* d'Henri d'Estirac (qui dénonce la naïveté de la foule annamite, « grand troupeau des irresponsables » ayant suivi le Viet Minh) est publié en 1946 aux éditions des Œuvres-françaises, tandis que d'autres ouvrages de propagande sortent chez des éditeurs confidentiels.

Pour sa part, l'administration française d'Indochine fait publier à Paris, en 1946, *Français, vous devez savoir... ce qu'est l'Indochine*, aux éditions Henrys, et *L'Indochine, une réalisation française*, aux éditions de l'Agence extérieure. La part des brochures, (17 % des 160 titres entre 1945 et 1950) révèle que les partis politiques, les groupes de réflexion et les autorités publiques s'efforcent de pallier le désintérêt des éditeurs professionnels en publiant des textes à diffusion réduite.

Pendant la guerre d'Algérie, la production relative à l'Indochine se maintient quantitativement. L'année de la signature des accords de Genève, seuls 38 ouvrages sont publiés sur la colonie perdue, mais les années suivantes se

94. Pour une histoire comparée des deux guerres voir Schalk David, *War and the Ivory Tower: Algeria and Viêt Nam*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1991, 72 p.

95. Ruscio Alain (dir.), *La Guerre "française" d'Indochine, 1945-1954 : les sources de la connaissance*, Paris, Les Indes Savantes, 2002, 1174 p.

caractérisent par un niveau de production égal ou légèrement supérieur à celui de la première moitié des années 1950. Le niveau atteint lors de la séquence 1949-1950 (35 livres par an) est inchangé en 1961-1962. Un pic de production est observé en 1953 (57 titres) et en 1955 (63 titres). Ainsi, la guerre d'Algérie permet de maintenir le niveau de la production éditoriale consacrée à l'Indochine. Du reste, plusieurs ouvrages publiés après 1954 passent d'une guerre à l'autre. La trilogie romanesque publiée par Jean Lartéguy aux Presses de la Cité en est le plus célèbre exemple. Son premier volume, *Les Centurions*, publié en 1959, a pour cadre principal l'Indochine, alors que les deux suivants, *Les Mercenaires* (1960) et *Les Prétoriens* (1961), déroulent leur action en Algérie. Des essais tels celui de Paul Mus, *Le Destin de l'Union française, de l'Indochine à l'Afrique* (Seuil, 1954), et du général Pierre Boyer de la Tour, *De l'Indochine à l'Algérie, le martyr de l'armée française* (Presses du Mail, 1962) évoquent aussi, pendant la guerre d'Algérie, la colonie indochinoise.

D'autres y font référence sans la mettre en rapport avec l'Algérie, mais leur date de publication ne peut paraître anodine. *Soutane noire et bérêt rouge*, de l'aumônier militaire Paul Jeandel, raconte la captivité des parachutistes prisonniers du Viet Minh après la défaite de Dien Bien Phu. Publié en 1957, à Paris, par les éditions de la Pensée moderne, avec une préface du général Gilles, alors commandant des forces aéroportées, ce témoignage d'un parachutiste patriote décrivant les sévices endurés par ses camarades du corps expéditionnaire ne peut manquer d'évoquer, en pleine bataille d'Alger – même si l'auteur ne les dénonce pas – les exactions des « terroristes » algériens. La description des horreurs commises par le Viet Minh légitime les opérations militaro-policières confiées à Massu à Alger. Autre exemple précurseur d'une littérature de la défaite coloniale, *Je ne peux rien pour vous* est un projet de roman biographique de l'officier de la Légion étrangère Max Gaudron. Soumis au ministère de la Défense nationale, qui l'autorise à la pu-

blication le 12 septembre 1955⁹⁶, il est analysé par l'administration comme « [...] un roman sur l'Indochine dont le thème est la vie d'une compagnie de la Légion Étrangère en 1949, sur la frontière Nord-Est du Tonkin. L'auteur décrit d'abord la vie de la compagnie dans un poste de la Haute-Région, puis les opérations après l'évacuation du poste. Il ne s'agit pas seulement d'un roman d'aventures, mais plutôt d'une étude psychologique et sociologique dont le héros principal est le commandant de la compagnie. Par l'intermédiaire de son héros, M. Gaudron (en congé de convalescence depuis 1952) porte de nombreux jugements sur la conduite des opérations, la politique générale pratiquée en Indochine, la psychologie des légionnaires et des autochtones qu'il semble bien connaître. Il est souvent amer : en particulier, l'attitude de la France et des Français qui se sont trop désintéressés du drame qui se jouait là-bas, lui est pénible [...] C'est certainement un des meilleurs livres qui ait été écrit sur l'Indochine par un Officier »⁹⁷.

En dépit de cet enthousiasme, l'auteur ne semble pas avoir trouvé d'éditeur dans les années 1950. Il publia en 1980, à Paris, aux éditions Copernic, un *Légionnaire au Tonkin*.

En avril 1956, le ministère de la Défense autorise la publication par le capitaine Florentin, alors affecté au 22^e régiment de tirailleurs algériens à Mostaganem, de la thèse qu'il vient de soutenir au Collège libre des sciences sociales et économiques, *Le Problème des réfugiés vietnamiens, 1954-1955*⁹⁸. À son instar, des officiers revenant d'Indochine, disposant en Algérie ou en métropole de temps libre ou désirant acquérir un diplôme universitaire, produisent des mémoires qui visent à éclairer un événement ou un problème particulier rencontré sur un terrain d'opération. À défaut de produire un résultat systématique dans le champ scientifique, ces travaux qui revendiquent la caution de

96. SHAT, 3 R 520. Autorisations de publier, 1955.

97. *Ibid.*, dossier « Gaudron », compte rendu de lecture, 1955.

98. SHAT, 3 R 521. Autorisations de publier, 1956. Nous n'avons pas trouvé l'éditeur de cette thèse ni son lieu d'édition. On suppose qu'elle a été publiée à Paris.

l'Université jouent un certain rôle dans la défense de l'idéal colonial. Leurs présupposés idéologiques, leur amour du détail comme leur tendance à ne pas prendre en compte la littérature existante sur le sujet traité portent en eux les prémices d'une école historiographique militaire française qui, aujourd'hui encore, peut avoir tendance à considérer la décolonisation comme le récit, collectif, familial ou individuel, d'une défaite.

« Cette Algérie, conquise et pacifiée »

Au-delà de la production consacrée à l'Indochine, le titre ironique que Francis Jeanson donna en avril 1950 à un article publié dans *Esprit*⁹⁹ pourrait s'appliquer à une partie de la production éditoriale qui, dans les années 1954-1956, donne de l'Algérie l'image d'une colonie docile et travailleuse. À cet égard, en dépit des réticences premières à aborder la guerre franco-algérienne, l'édition située à la droite de l'échiquier politique et la librairie militaire jouent un rôle croissant.

Éditeurs nationalistes et
librairie militaire
du milieu des années 1950
face à la question coloniale

Jusqu'à la fin des années 1950, les maisons d'édition de droite se heurtent à un problème de légitimité qui influence thématiquement et quantitativement leur production. Compromises – comme les éditeurs généralistes – sous l'Occupation allemande¹⁰⁰, elles parviennent, à la faveur des guerres de décolonisations, en dépit de la relative indifférence de l'opinion publique, à recouvrer une vigueur perdue à la Libération. Ce mouvement est toutefois lent et différencié en fonction des maisons d'édition.

99. Jeanson Francis, « Cette Algérie, conquise et pacifiée », *Esprit*, avril 1950. Reproduit in *Esprit : écrire contre la guerre d'Algérie, 1947-1962*, Paris, Hachette littératures, (Pluriel Histoire), 2002, 446 p.

100. Fouché Pascal, *Histoire de l'édition française sous l'Occupation*, op. cit.

L'absence de tout titre consacré spécifiquement aux guerres d'Indochine et d'Algérie dans le catalogue de Plon des années 1945-1956 (à la différence d'une demi-douzaine de mémoires de guerre évoquant les colonies de façon anecdotique) est à cet égard significative. Pour Marie de Saint-Laurent, « [son] attachement à droite [...] en fait une maison dépassée par les événements, victime du discrédit général qui pèse sur les idées de droite »¹⁰¹. Maison d'édition des maréchaux de la Première Guerre mondiale, ainsi que le rappelle Jean-Yves Mollier¹⁰², Plon reste étrangère jusqu'au début des années 1950 à la « nouvelle géographie de l'intelligentsia française »¹⁰³, de même que les maisons d'édition situées dans son giron : les éditions de Marly, les éditions de la Palatine, les éditions d'Histoire de l'Art, des Îles d'Or, ou celles de la Librairie Universelle de France. Ce n'est qu'en mai 1957, avec la création par Charles Orenge de la collection d'actualité « Tribune libre », que le mouvement s'inverse.

Parmi 124 titres traitant de l'Algérie en 1954-1956, seuls 21 sont édités par les éditeurs professionnels de droite que sont Baconnier Frères (à Alger), les éditions du Conquistador, Debresse, France Empire, les Nouvelles éditions latines, La Pensée moderne et Plon. Leur catalogue n'est pas nécessairement clos sur une perspective nationaliste étroite : *Jours de Kabylie* de Mouloud Feraoum sort chez Baconnier Frères en 1954, *Le Sommeil du juste* de Mouloud Mammeri chez Plon en 1955. Les mémoires des généraux de Gaulle ou de Lattre sont bien éloignés des écrits de militaires du rang ou d'officiers frustrés par la désagrégation de

101. Saint Laurent Marie de, *La Librairie Plon de 1945 à 1968 : efforts d'adaptation et déclin dans un contexte de restructuration éditoriale*, DEA d'histoire contemporaine, dir. M. Winock, IEP, 108 p. 1992.

102. Mollier Jean-Yves, « Une aventure éditoriale hors des sentiers battus », in Berne Mauricette et Terrasse Jean-Marc (dir.), *Terre Humaine, cinquante ans d'une collection, actes du colloque organisé à la bibliothèque nationale de France, 31 mars-2 avril 2005*, Paris, éd. de la BnF, p. 131 et suiv.

103. Ory Pascal, Sirinelli Jean-François, *Les Intellectuels français de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, A. Colin, 1986, [cit. p. 143, d'après Saint Laurent, op. cit., p. 26].

l'Empire. Au cours de la même période, les éditeurs situés à la gauche du champ politique ne sont pas plus prolixes : en 1954-1956, le catalogue « colonial » du Seuil, de Julliard, des éditions du Témoignage chrétien, de Présence africaine, de Minuit et à moindre niveau des Presses universitaires de France contient un nombre de titres équivalent à celui des éditeurs de droite (21)¹⁰⁴.

Enfin, la librairie militaire semble aussi se désintéresser de l'Afrique du Nord. En février 1954, M. Répessé, le directeur parisien de la librairie-imprimerie Berger-Levrault, dont une partie de l'activité se localise symboliquement dans la grande librairie voisine du ministère de la Défense nationale, détaille en ces termes sa politique éditoriale :

« Dans l'édition militaire, nous gardons une place importante à l'histoire, en particulier celle de la deuxième guerre mondiale, après celle de la première, mais nous nous rattrapons aussi sur l'actualité, sous sa forme vécue, vivante, souvent dramatique et même confidentielle, et là encore nous accueillons, pourvu qu'ils soient sérieux, les ouvrages les plus hardis comme L'Armée rouge d'aujourd'hui ou Les enseignements de la guerre de Corée.¹⁰⁵ »

Quelques semaines avant la signature des accords de Genève, l'éditeur cite deux ouvrages anticommunistes mais n'évoque pas la guerre d'Indochine, puisque les derniers titres publiés à ce sujet par Berger-Levrault ont été, en 1948, *Les fusiliers marins en Indochine* du capitaine de vaisseau Killian et *Heures tragiques au Tonkin*, de Françoise Martin, française d'Hanoi débordante de mépris pour les Vietnamiens.

Interrogé sur le point de savoir si le public intéressé par le livre militaire s'est accru depuis les années 1940, M. Répessé répond : « Considérablement... et nous en sommes ravis. Ces ouvrages, jadis réservés à une minorité de mi-

litaires, de vieux messieurs retraités, atteignent souvent, aujourd'hui, de très forts tirages. Ainsi les livres de Clay, de Clark et de Eisenhower ont emballé le grand public. Les gens semblent aussi s'intéresser de plus en plus aux questions d'outre-mer et nos collections coloniales, très sérieusement documentées, sont fort bien accueillies ».

Les éditions Lavauzelle ont vu leur essor au XIX^e siècle correspondre aux années de popularité du général Boulanger. Elles collaborent au début du XX^e siècle avec le journal militaire *La Guerre* et les services militaires des colonies, ce qui vaut à Henri-Charles Lavauzelle, le 19 juin 1918, une lettre de félicitations du Président du Conseil Clemenceau avec citation au *Bulletin officiel du ministère de la Guerre* – que lui-même imprime¹⁰⁶. Très proches de l'armée, les éditions Lavauzelle ne sont pas plus bavardes que Berger-Levrault sur l'Algérie. Mais elles ne font que suivre un ensemble de professionnels de l'édition incapables de percevoir les événements dont ils sont contemporains comme relevant de leur créneau éditorial. En témoigne la mise en place, en 1954, d'une Quinzaine du livre de guerre, organisée début novembre sous le patronage du Syndicat national des éditeurs, de l'Association des écrivains combattants, de la Fédération nationale « Ceux de Verdun » et de l'Almanach du combattant. Son objet, tel que précisé dans la *Bibliographie de la France*, est de « [...] favoriser, par leur présentation massive aux étalages, la vente des ouvrages consacrés à l'étude des deux conflits mondiaux »¹⁰⁷. De fait, le livre militaire contemporain en est exclu.

La presse militaire spécialisée

En dépit de ce manque d'intérêt, les militaires produisent une littérature qui s'empare de la question coloniale par le vecteur de la presse spécialisée. Les autorisations qu'ils se doivent d'obtenir, par voie hiérarchique, dès lors qu'ils souhaitent prononcer un discours, éditer un

104. Les Éditions sociales ne figurent pas dans l'énumération : le premier livre consacré par elles à l'Algérie l'est en 1957 (*Réalités de la Nation algérienne*, de Marcel Egretaud).

105. *Bibliographie de la France*, 2^e partie : *Chronique*, n°7, 12 février 1954, p. 11-12.

106. *Bibliographie de la France*, 2^e partie : *Chronique*, n°8, 19 février 1954, p. 15.

107. *Bibliographie de la France*, 2^e partie : *Chronique*, n°42, 19 octobre 1956, p. 2.

livre ou un article, fournissent un point de vue privilégié sur leur activité littéraire. Pendant la guerre d'Algérie, le régime juridique de l'autorisation préalable des publications militaires est fixé par l'article 29 du décret modifié du 1^{er} avril 1933. Ce texte impose aux officiers en activité, d'une part de demander une autorisation préalable de publication au ministre pour les écrits relatifs à des questions militaires ou politiques, d'autre part de faire parvenir au ministre un exemplaire de chaque texte publié, pour tous les autres écrits. Aux officiers généraux de la 2^e section et aux officiers en retraite, ce décret interdit de mentionner le grade sans autorisation, tout en leur donnant une liberté complète pour les écrits ne portant pas sur des questions militaires. Pour les officiers de réserve, l'autorisation ne peut porter que sur la mention du grade. Enfin, après avoir fait publier un écrit, le décret de 1933 précise que tout militaire doit s'assurer auprès de sa hiérarchie que la mise en vente ne contrevient pas aux dispositions des décrets du 6 juin 1939 (art. 7) et du 1^{er} avril 1933 (art. 29) interdisant la mention du grade dans tout écrit ayant un caractère publicitaire ou commercial.

Pour les années 1954, 1955 et 1956, le nombre de demandes déposées s'élève à 69, 57 et 67¹⁰⁸. Majoritairement destinés à la presse professionnelle, les textes proposés révèlent les préoccupations des militaires, parmi lesquelles l'Algérie occupe une place marginale. En 1954, Guy Le Rumeur, officier d'infanterie coloniale, dépose une demande d'autorisation pour *L'Imprévu dans les dunes*, récit fondé sur son expérience de méhariste passionné du Sahara. La demande est agréée mais le livre ne paraîtra qu'en 1961, à la Société continentale d'éditions modernes illustrées, dans la collection « Connaissance de l'Afrique ». Ce décalage entre l'autorisation et la publication est fréquent : en 1955, le même auteur publie chez Berger-Levrault *Le Grand Méhariste*, récit de la vie d'un certain colonel Le Cocq, qui a été autorisé (et par conséquent achevé) en mars 1952. Guy Le Rumeur a d'ailleurs vu l'une de ses

demandes agréée sans que celle-ci ne donne lieu à publication : en décembre 1952, il soumet le manuscrit de *Solitudes cambodgiennes*, recueil de nouvelles que le ministère juge favorablement¹⁰⁹. Ce titre ne sera jamais enregistré à la régie du dépôt légal. Autre militaire demandant en 1954 une autorisation de publier, le colonel Rexier, alors en poste à Angoulême, souhaite préfacier une série de lettres du général Daumas pour la *Revue africaine*, émanation de la Société historique algérienne. Cette publication historique est autorisée, de même que celle d'un troisième militaire, le commandant du génie Jean Godard, qui fait publier à Alger sa thèse d'urbanisme, *L'Oasis moderne*¹¹⁰. En 1955, ce travail universitaire est alimenté par un article, « *Les oasis dans le Sahara de demain* », qui paraît dans les *Cahiers Charles de Foucauld*¹¹¹ et constitue le seul texte abordant l'Algérie pour lequel, au cours de l'année, ait été sollicitée une autorisation de publication !

D'autres textes (leur nombre ira croissant) sont publiés sans qu'une demande n'ait été déposée par la voie hiérarchique, tel l'*Historique des compagnies méharistes, 1902-1952*, du capitaine Blaudin de Thé, préfacé par Jacques Soustelle – et édité aux frais de son administration.

En 1956, les refus d'accorder les autorisations de publier se multiplient. La question coloniale suscite des crispations dont le ton est donné par le colonel en retraite Paul Albert, dénonçant dans une lettre au ministre des Armées le comportement anti-français du général Cogny, commandant supérieur des troupes françaises du Maroc (du 3 juillet 1956 au 29 mars 1958), accusé d'avoir, lors de sa prise de fonction (4 juillet 1956) remis à « l'ennemi de la France » qu'est le Sultan du Maroc... un exemplaire des *Mémoires* du général de Gaulle ! N'est-il pas criminel d'offrir ce livre, dont le

109. SHAT, 3 R 519, 1954, dossier "Le Rumeur", compte rendu de lecture.

110. Godard Jean (commandant), *L'Oasis moderne : essai d'urbanisme saharien*, Alger, La Maison des livres, 1954, 225 p.

111. *Id.*, « Les oasis dans le Sahara de demain », *Cahiers Charles de Foucauld*, 39, oct. 1955.

108. SHAT, 3R519 à 521.

premier tome, traitant de la période 1940-1942, est paru deux ans avant chez Plon, à un dirigeant qui souhaite se séparer de la France ? Dans son numéro du 12 juillet, *Rivarol* relève l'incident et dénonce la publicité abusive ainsi faite au livre du général de Gaulle. Ce procès s'explique aisément par l'anti-gaullisme de l'hebdomadaire d'extrême droite.

En octobre 1956, les éditions Berger-Levrault, qui éditent déjà la *Revue du génie* et d'autres publications militaires, lancent la *Revue militaire générale* (mensuelle). Dès son lancement, le secrétariat d'État à la Guerre refuse d'y laisser paraître la contribution d'un officier, le colonel de Lesquen, intitulée « *Le Rôle de l'Armée dans la mise en valeur du Sahara* ». Cette étude est considérée comme donnant du Sahara l'image d'une terre aride, dans laquelle le rôle de l'armée se réduirait à un travail de voierie¹¹². Nouveau refus, en novembre de la même année, d'un article signé par le général Salan : intitulé « *Le déplacement des masses stratégiques* », ce texte contient des informations confidentielles sur la qualité et les capacités de la réserve militaire. Quant aux deux médecins-vétérinaires, le commandant Boyer et le sous-lieutenant Rico, basés à Mostaganem, qui envisageaient de publier un essai intitulé « *Algérie* » dans la revue *Actualités et cultures vétérinaires*, ils voient leur texte rejeté par un jugement sans appel du secrétariat d'État à la Guerre :

« [...] à l'intérieur [d'un] cadre parfaitement valable on est obligé de constater que l'ensemble de l'article n'est pas du niveau qu'on est en droit d'attendre d'un officier. Le style est quelconque, souvent incorrect et lourd. L'étude économique s'appuie sur une quantité de renseignements statistiques sans doute exacts, mais mal présentés et à partir desquels les auteurs tirent des conclusions de politique économique discutables ; le problème démographique est traité sous l'angle d'un malthusianisme puéril et périmé qui ne peut que faire sourire un public averti ; les causes sociales et politiques évoquées ne sont pas fausses, mais ne sont

que la reproduction des banalités qu'on trouve dans les moins bons de nos journaux quotidiens. En résumé, il s'agit d'un reportage médiocre qui n'aurait certainement pas sa place dans un bon périodique.¹¹³ »

Un tel refus d'autorisation de publier est symptomatique de l'incompétence, perçue comme telle par l'administration centrale, de certains de ceux qui ambitionnent d'expliquer scientifiquement à leurs subordonnés, à leurs supérieurs, sinon à l'ensemble de leurs contemporains, la situation algérienne.

D'autres refus, concernant des projets de conférences publiques ou des textes proposés à la publication, ne mettent pas en cause le niveau de connaissance des auteurs mais révèlent la crainte d'une divergence entre le discours officiel et les analyses subjectives formulées. Informant le ministère du plan général de la conférence qu'il s'apprête à faire le 18 mars 1956 au cours de l'assemblée générale de l'Association d'officiers de réserve de Clermont-Ferrand, le général Boyer de la Tour dresse ainsi un tableau de la situation algérienne qui suscite les craintes du secrétariat d'État à la Guerre, lequel suggère, dans un premier temps, d'interdire que la conférence soit prononcée. Au vu des hautes fonctions occupées par l'auteur, résident général de la France en Tunisie¹¹⁴, l'autorisation est finalement accordée, sans que le secrétariat d'État à la Guerre ait pu prendre connaissance du texte de la conférence, dont le plan prétend dérouler l'ensemble des problèmes rencontrés par l'armée en Algérie :

« 1. Les différences de structures et de recrutement entre l'armée d'Afrique et l'armée métropolitaine ; 2. [Les] causes de la crise que traverse actuellement l'armée d'Afrique ; 3. [La] situation militaire dans les trois pays d'Afrique du nord ; 4. La guérilla, comparaisons avec la Vendée, l'Espagne, l'Indochine ; 5. [Les] différences à notre

113. *Ibid.*, 3 R 521, autorisations de publier, 1956, fiche de lecture du secrétariat d'État à la Guerre.

114. Commandant en chef des troupes françaises en Tunisie, du 10 mars 1954 au 30 août 1955 ; cdt. supérieur des troupes françaises au Maroc du 31 août 1955 au 21 octobre 1955.

112. SHAT, 3R520, Fiche de lecture du 2 octobre 1956, texte proposé pour le numéro 2 de la *RMG*.

avantage entre la guerre d'Indochine et la lutte menée en Afrique du Nord; 6. [Les] moyens de vaincre la guérilla; 7. [Les] raisons matérielles et morales pour lesquelles les troupes du contingent évitent de participer à la campagne d'Afrique du Nord; 8. [Le] destin de notre pays s'il perdait l'Afrique du Nord (désagrégation de toute l'Union française - conséquences mondiales, morales, économiques); 9. [Les] raisons d'espérer. »

À l'inverse, un article du général d'armée Callies intitulé « *Le problème algérien* » est autorisé à paraître dans le journal *L'Officier de réserve*. Ses 12 pages dactylographiées enchantent le secrétariat d'État à la Guerre qui voit confirmé son anticommunisme : « *Le Général estime qu'il ne s'agit pas seulement, en Algérie, d'une révolte intérieure qu'on dominerait facilement : il y a un meneur de jeu extérieur qui est, pour une part, la Ligue Arabe, mais surtout Moscou. Il étudie l'évolution de l'URSS depuis 1939 et montre comment elle a réussi à éliminer la France et l'Angleterre de l'Extrême-Orient et du Moyen-Orient* »¹¹⁵ précise une fiche de lecture. Une étude similaire est autorisée à paraître en mars 1956 : « *L'Olivier d'une main, le glaive de l'autre* », du colonel Madelin, affecté au Service historique de l'armée de terre. Évoquant une possible publication dans la revue *Hommes et Mondes* ou dans *Jours du Monde*, sa fiche de lecture loue la vision d'un soldat pour qui seule « *la combinaison permanente de la négociation et de la force entre les mains d'un même chef permettra de sortir de l'impasse* »¹¹⁶. Enfin, est autorisée à paraître en 1956 une nouvelle édition du *Livre d'or de la Légion étrangère, 1831-1955*, réalisée par Jean Brunon et le général Rollet. « Beau livre » au prix élevé¹¹⁷, ce document à la gloire de l'unité créée par Louis-Philippe dans le contexte de la conquête coloniale (loi du 9 mars 1831), fait l'objet d'un

effort de diffusion interne à l'armée. Le colonel Lacheroy, chef du service d'action psychologique et d'information en Algérie, signe une note demandant la diffusion de l'offre de souscription dans tous les organismes militaires envisageables.

D'autres publications militaires faisant l'objet d'une demande d'autorisation de publier entre 1954 et 1956 révèlent les catégories d'appréhension des militaires : anticommunisme, haine de l'Islam et défense de l'Occident inspirée de l'expérience discriminatoire sud-africaine – ou prenant la forme d'une hypothétique Eurafrique. Sans détailler l'ensemble de ces textes souvent fastidieux, on signalera les exemples les plus significatifs. Autorisé à paraître le 25 août 1955 (il paraîtra dans la revue *L'Afrique et l'Asie, bulletin trimestriel du Centre des hautes études d'administration musulmane*), « *les problèmes sociaux en union sud-africaine* » du capitaine Jean Berger (signé sous le pseudonyme Jean Deluc) critique certaines mesures discriminatoires prises en Afrique du Sud à l'égard des Noirs mais voit dans le régime des Boërs un exemple intéressant pour l'Union française¹¹⁸. Aux éditions Berger-Levrault, une tendance à voir dans la guerre d'indépendance algérienne un conflit de religion se manifeste dès 1953, année de publication de *Ce que devient l'Islam dans le monde d'aujourd'hui*, des généraux J. Buhner et P. André. Le catalogue 1954 présente ce titre : « *De Casablanca au Pacifique, l'Islam est-il le même partout ? Des révélations et des éclaircissements remarquables par les meilleurs spécialistes de cette question brûlante*.¹¹⁹ » Texte d'une conférence prononcée par le pasteur Georges Marchal en 1957, *Promotion de l'Islam ?*, s'inscrit dans cette veine. En 1958, chez le même éditeur, *Le Peuple d'Allah*, de Paul Fauvelle, fournit « *la meilleure synthèse actuelle sur l'histoire, l'évolution et l'action de l'Islam dans le monde, et spécialement en Afrique du Nord* »¹²⁰.

115. *Ibid.*, autorisations de publier, 1956. Compte rendu de lecture de l'article « *Le problème algérien* » du général d'armée Callies, en vue d'une publication dans *L'Officier de réserve*.

116. *Ibid.*, dossier Madelin.

117. 4 000 francs par souscription aux membres de la Légion active, ce prix étant majoré à 4 500 francs pour le grand public.

118. SHAT, 3 R 520, dossier Berger.

119. BNF, Q10, catalogue Berger-Levrault, 1954.

120. *Ibid.* Berger-Levrault, catalogue d'histoire contemporaine et d'histoire militaire, 1958.

Le mythe de l'Eurafrrique¹²¹ a été lancée sous Vichy par le Gouvernement général de l'Algérie qui, pour complaire aux Allemands, imagina une Afrique au service du Reich. Il trouvait son origine dans un projet de la III^e République, la création d'un transsaharien reliant l'Afrique noire et l'Afrique du Nord dont la réalisation devait être confiée à la compagnie Niger-Méditerranée. En 1941, symbole de la Renaissance française sous la houlette du Maréchal, une nouvelle ligne de chemin de fer était ainsi planifiée afin d'évacuer le minerai des gisements de l'ouest algérien destinés à l'armée allemande. En 1954, quelques mois avant que n'éclate l'insurrection algérienne, alors que ce projet n'a plus aucune actualité, il demeure porté par une Association des amis du Sahara et de l'Eurafrrique et fait l'objet d'un projet de publication par son président, le général en retraite O. Meynier. En juin 1954, depuis Alger où il réside, ce dernier adresse au secrétariat d'État à la Guerre une demande d'autorisation de publier un éditorial dans *Eurafrrique, revue d'action générale africaine* – organe de l'Association des amis du Sahara (35 numéros publiés entre avril 1951 et juin 1964). « Rien, dans cet article, ne semble devoir faire l'objet d'une critique sérieuse » note le rédacteur d'une fiche de lecture au secrétariat d'État à la Guerre¹²², qui ne perçoit pas, puisqu'il le partage, que l'anticommunisme de l'auteur occulte son intelligence des problèmes contemporains, comme l'atteste cet extrait : « Le coup de tonnerre de Dien-Bien Phu, survenu après deux mois d'une résistance héroïque, tout en exaltant notre fierté patriotique [...] doit nous inciter à de sérieuses réflexions ! [...] Désormais, nous sommes dans l'obligation de constater que le Péril jaune, dénoncé depuis quelques années, est devenu une réalité. La Chine, jusqu'ici endormie, s'est réveillée à l'appel d'une jeunesse, malheureusement trop souvent formée à l'école de Moscou [...] ».

Les solutions préconisées par le général sont, d'une part, la réalisation de l'Eurafrrique française

par la relance des conférences nord-africaines qui se sont tenues entre 1926 et 1931, d'autre part de s'allier aux Belges et aux Portugais afin de réaliser l'Eurafrrique franco-belgo-portugaise.

**La parole est aux militaires :
autojustification et théorisation
de la guerre subversive
dans un contexte de censure accrue**

Au cours de l'année 1956, on réfléchit à adapter le décret modifié de 1933 réglementant l'activité éditoriale des militaires, texte jugé humiliant pour les officiers généraux. Une proposition de loi est déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale en juillet 1956 par les membres du groupe « Paysans » et ceux du groupe « Indépendants et paysans d'action sociale et apparentés ». Son article unique stipule : « Les hauts fonctionnaires civils et militaires ne pourront publier d'écrits mettant en cause la politique générale de la Nation avant trois années à compter de leur cessation de fonction dans un poste déterminé.¹²³ »

En prévision du lancement par les éditions Berger-Levrault de la *Revue militaire générale* (octobre 1956) une note du secrétariat d'État aux Forces armées "Terre" recommande, « afin d'éviter des retards préjudiciables à la bonne marche de la Revue dont la direction a été confiée au général Carpentier, d'adapter le régime de l'autorisation préalable en confiant le pouvoir d'autorisation au général chef d'état-major de l'armée (pour les textes écrits par des officiers d'état-major) ou aux Inspecteurs généraux ou Directeurs des différentes armes (pour les textes écrits par des officiers de ces armes). [...] Le Général Chef d'État-Major de l'Armée estime que cette revue présente un intérêt particulier du point de vue de la diffusion de la pensée militaire française dans le monde, aussi est-il souhaitable que les officiers travaillant isolément ou par équipes fournissent à la Revue Militaire Générale des articles exposant leurs réflexions sur les points de doctrine ou sur l'emploi et la coopération des armes ; et que

121. Rey-Goldzeiguer, *op. cit.*, p. 26 et 36. Voir aussi A. Kuma N'Bumbe III, *Hitler voulait l'Afrique*. Paris, L'Harmattan, 1980, p. 138-150.

122. SHAT, 3 R 519, dossier Meynier.

123. Proposition de loi n°2661, 1956.

*ces articles puissent être signés, comme le seront la plupart de ceux rédigés par des officiers des armées alliées.*¹²⁴ »

Sans valeur dans la hiérarchie des normes – une note de service ne saurait modifier un décret – cette directive témoigne de la distance qui s'établit, sur une base discrétionnaire, dès le milieu des années 1950, entre la pratique et la règle de l'autorisation préalable. Durant la guerre d'Algérie, cette distance va s'accroître et la plupart des soldats écrivant sur la guerre (Jean-Yves Alquier, Marcel Bigeard ou Roger Trinquier) s'en affranchiront sans difficultés.

En contrepoint de l'assouplissement du régime de l'autorisation préalable, des mesures de restrictions limitent la liberté d'expression de la société civile. La censure d'État orientée vers l'édition et la presse de gauche (notamment vers *L'Humanité*) dans les dernières années de la IV^e République¹²⁵ se fonde sur un certain unanimisme et les débuts de la campagne médiatique contre la torture suscitent l'indignation violente de nombreux défenseurs de l'idéal colonial. Ainsi, en juin 1956, un général du cadre de réserve, Georges Hatier, réclame l'autorisation de publier un texte de l'Association nationale des officiers en retraite dans lequel il dénonce le fait « *que certains éléments aillent ouvertement contre la volonté marquée clairement par le Gouvernement de conserver l'Algérie à la France [...]* »¹²⁶.

Au-delà de cet aspect politique, la censure mollétiste vise aussi à garantir la confidentialité des opérations militaires. De ce fait, elle touche aussi les médias de droite. Le 24 mai 1956, Serge Bromberger révèle dans *Le Figaro* les cinq restrictions que vient d'apporter Robert Lacoste à la liberté d'informer. À compter de cette date, il est demandé aux journaux : 1. De ne plus mentionner le numéro des unités engagées, 2. De ne pas donner de chiffre des pertes amies avant communication de celles-ci par l'autorité militaire, 3. De s'abstenir de donner des éléments sur des opérations en cours, 4. De ne pas donner de détails macabres pouvant épouvanter les familles, 5. De ne pas fournir de renseignements susceptibles d'informer les rebelles sur la réussite de leurs actions¹²⁷. En outre, la protection des militaires peut se fonder sur une interprétation restrictive de l'article 1 382 du Code civil qui stipule que : « *Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé, à le réparer* » et fonde la jurisprudence relative à l'exposition de la vie privée dans les médias. Le 12 janvier 1956, le Tribunal de première instance de la Seine condamne sur cette base Jean Dutourd et Gallimard, coupables d'avoir, dans le roman *Au bon beurre*, publié en 1952, donné à un personnage d'officier le nom de Duglandier de la Bastie, que le commandant Royer de la Bastie a estimé préjudiciable. L'auteur est condamné à 500 000 francs de dommages et intérêts et son éditeur modifiera le nom litigieux sous peine d'astreinte (5 000 francs par infraction constatée).

À mesure que se relâche le contrôle de l'administration sur les militaires « écrivains » ou écrivains, l'émancipation à l'égard du devoir de réserve se renforce. Des écrits extérieurs aux préoccupations de l'armée, relevant de stratégies individuelles d'ascension professionnelle ou d'une volonté d'auto-justification des choix tactiques en Indochine font entrer une minorité d'officiers dans la société du spectacle, telle que

124. SHAT, 3 R 521, 1956, Gal. Piatte, secrétariat d'État aux Forces armées "Terre", 3 juillet 1956.

125. Harisson Martin, « Government and press in France during the Algerian War », *The American Review*, vol. LVIII, n°2, juin 1964, p. 273-295. Stora Benjamin, *La Gangrène et l'oubli, la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991, 368 p. Martin Laurent, « Une censure qui n'ose pas dire son nom, la saisie des journaux pendant la guerre d'Algérie », in Durand Pascal, Hebert Pierre, Mollier J.-Y., Valloton François, *La Censure de l'imprimé : Belgique, France, Québec et Suisse Romande, 19^e et 20^e siècle*, Québec, éditions Nota Bene, 2006, 464 p. [art. p. 285-305].

126. SHAT, 3 R 521, 1956, dossier Hatier, fiche de lecture du secrétariat d'État à la Guerre.

127. Bromberger Serge, *Le Figaro*, 24 mai 1956.

Guy Debord la résume en un fulgurant aphorisme : « *Tout ce qui était directement vécu s'est éloigné dans une représentation.*¹²⁸ »

Les officiers généraux eux-mêmes, dont les mémoires s'inscrivent dans une longue tradition de littérature militaire, n'hésitent pas à critiquer ouvertement les institutions de la République et les hommes politiques jugés responsables du martyre du corps expéditionnaire français en Indochine. Navarre, le déficient stratège de Dien Bien Phu, à ce titre victime d'attaques personnelles, envisage à la fin de l'année 1956 de publier un récit qu'il estime susceptible de déplaire à sa hiérarchie. Le compte rendu d'une visite officielle au secrétariat d'État à la Guerre effectuée le 7 novembre 1956 révèle qu'il se préoccupe de savoir quelles sont les sanctions qu'il encourrait si le ministre de la Défense nationale réagissait à la publication de son livre. Venant d'être admis dans le cadre de réserve, il lui est indiqué qu'il risque d'être mis d'office à la retraite mais qu'une telle sanction – ainsi qu'il prend soin de se le faire préciser – n'aurait pas d'incidence sur sa pension.

La fiche récapitulative de l'entretien livre un détail intéressant sur le climat d'insubordination régnant au plus haut niveau de l'armée : le « *Général de [sic] Navarre a [...] demandé s'il n'est pas indiscret de lui faire connaître les sanctions prises ou envisagées à l'encontre du Général Boyer de la Tour comme suite à la publication par ce dernier de ses mémoires d'ancien résident général en Tunisie. Il lui est répondu qu'aucun renseignement ne peut être fourni à ce sujet.*¹²⁹ »

Boyer de la Tour vient en effet de publier aux éditions Plon *Vérités sur l'Afrique du Nord*, essai polémique qui peut se concevoir comme une réponse à *L'Algérie hors la loi* que Francis et Colette Jeanson ont fait paraître au Seuil la même année. Quelques semaines après sa démarche informelle au secrétariat d'État à la Guerre,

Navarre publie finalement chez Plon *Agonie de l'Indochine, 1953-1954*, où il dénonce la décision de tenir la Conférence de Genève, sans laquelle – selon lui – le rôle de Dien Bien Phu (barrer la route du Laos) eût été tenu ! L'auteur malchanceux du « fameux » plan qui devait se solder par un lamentable échec du point de vue militaire feint ici d'oublier que la convocation de la conférence de Genève n'avait, au départ, rien à voir avec l'Indochine et que c'est précisément la défaite de Dien Bien Phu qui devait en modifier l'ordre du jour.

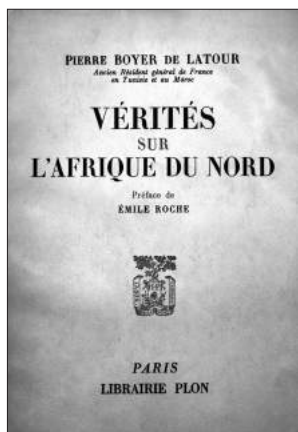
Au-delà des mémoires, des ouvrages théorisant la guerre psychologique jouent un rôle tactique dans la conduite des opérations armées tout en permettant à une nouvelle génération d'officiers de conquérir une position dominante dans l'armée. George Kelly remarque à cet égard que « *le conflit indochinois [a laissé] certains officiers supérieurs, pour la plupart anciens prisonniers du Viet-minh, en position stratégique. Durant une période longue d'environ trois ans, ces officiers furent pratiquement les maîtres incontestés des publications semi-officielles de l'armée et surent se faire une importante publicité. Un certain nombre de publications internes était largement diffusé et leur fournissait un moyen d'expression qui exagérait leur influence. Ils trouverent des élèves bien disposés du côté des officiers les plus jeunes et ils agirent avec le consentement de leurs supérieurs, civils et militaires. Pour eux, le chemin du succès était pavé de l'accord des personnalités les plus raisonnables, telles que le général Ely ou le ministre de la Défense de l'époque, Maurice Bourguès-Maunoury*¹³⁰ ».

L'analyse struturelle des textes théorisant la guerre révolutionnaire révèle que deux paradigmes les irriguent : d'une part, l'analyse de guérillas et tactiques de guerre subversive dont l'histoire, des guerres de Vendée à la guerre d'Espagne de 1808-1814, fournit les exemples et justifications dont a besoin tout argumentaire ; d'autre part, l'étude de l'idéologie révolutionnaire universelle à la base de toute

128. Debord Guy, *La Société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel, 1967, 1969, Champ Libre, 1972, 1977, Gallimard, 2001, 208 p.

129. SHAT, 3 R 521, 1956. Compte rendu de visite du Gal. de [sic] Navarre au secrétariat d'État à la Guerre, 7 novembre 1956.

130. Kelly George, *Lost Soldiers: the French Army and Empire in Crisis, 1947-1962*, Cambridge, MIT press, 1965, Paris, Fayard, 1967, p. 164 [éd. française].



guerre révolutionnaire donne son assise théorique au propos¹³¹. On trouve dans la bibliothèque des « colonels » *Le Viol des foules par la propagande politique*, de Serge Tchakhotine, publié par Gallimard en 1939 (nouvelle édition en 1952). Redécouvert par les théoriciens autoproclamés de l'armée française, ce livre a une influence considérable sur les opérations de guerre psychologique en Algérie. Son auteur, disciple de Pavlov, se définissant comme marxiste, y livre les axiomes d'un contrôle des foules. À cette bible peuvent être adjoints les travaux de Gustave Le Bon et d'autres psychologues, français de préférence, et les travaux de théologiens tel le pasteur Philippe de Felice, dont Albin Michel a publié en 1947 *Foules en délire, extases collectives : essai sur quelques formes inférieures de la mystique*, sans oublier les classiques du marxisme-léninisme et du maoïsme (les œuvres de Mao Tsé-Toung, dont le caractère attrayant réside peut-être dans leur clarté, sont lues par tout officier qui se respecte) ainsi que *Technique du coup d'État*, de Curzio Malaparte (que Bernard Grasset a traduit en français dès 1931) ou le « Que sais-je ? » de Jean-Marie Domenach, *La propagande politique* dont la première édition paraît en 1950 aux Presses universitaires de France.

Les grands textes de la Résistance qui, des poèmes de René Char au *Silence de la mer* de Vercors, ont été lus par une partie de leurs aînés

131. *Ibid.*, p. 144.

républicains, engagés dans les combats de la Libération, n'intéressent guère les « colonels » qui n'acceptent pas cette filiation comme légitime. Pour eux, la Résistance est compromise sur le plan idéologique par certaines orientations gauchisantes. Elle est considérée comme un intermède, dont l'enjeu est sans commune mesure avec celui de la guerre froide. Si elle peut être étudiée comme une application des techniques de guérilla, une base idéologique saine lui fait défaut.

Sur de tels fondements bibliographiques, le général Lionel-Max Chassin, publie « Du rôle idéologique de l'armée » dans le numéro du 10 octobre 1954 de la *Revue militaire d'information*. Adjoint de De Lattre dans l'armée de l'Air en Indochine, cet officier général est l'un des premiers à conseiller à l'armée de s'engager politiquement afin d'assumer pleinement son rôle idéologique. Dans la même optique, en janvier 1955, une demande d'autorisation de publier est formulée par un chef d'escadron, Des Moutis, pour un article intitulé : « Importance de la propagande idéologique dans l'armée »¹³². Les services du secrétariat d'État à la Guerre relèvent l'actualité et la nécessité d'un tel texte. Quelques mois plus tard, un groupe d'officiers se constitue dans le but de réfléchir à l'évolution de la Défense nationale. Prenant pour pseudonyme MILITES, il publie dans la revue *Hommes et mondes* d'avril-mai 1955 une « Enquête sur la défense nationale » dont le texte, destiné à être porté à la connaissance du public, définit les modalités d'un resserrement du lien armée-nation, passant notamment, dans le cadre d'une guerre de subversion, par « l'éducation morale des foules ». En février 1956, le général Faure, s'adressant à Chamonix au congrès qui réunit les représentants des mouvements de jeunesse attachés à son comité Armée-Jeunesse, recommande vivement la lecture de cet article de MILITES et donne lui-même lecture d'une *Note au sujet de la reconstruction des valeurs nationales*. Son exposé recommande d'effectuer un inventaire des mythes nationaux et « d'évaluer leur profondeur émotionnelle et les

132. SHAT, 3 R 520, 1955, dossier Moutis.

conditions les plus favorables à leur propagation». En janvier 1957, cette conférence est citée par le journaliste du *Monde*, Jean Planchais, comme révélatrice de la crise naissante de l'armée française¹³³. Enfin, en octobre 1956, le colonel Lacheroy, chef de la Section d'action psychologique et d'information d'Alger¹³⁴ publie dans la *Revue des forces terrestres* un *Scénario-type de guerre révolutionnaire* dont les axiomes sont repris dans toute une littérature d'analyse militaire anticommuniste non exempte de manichéisme.

Conclusion

Particulièrement difficiles pour l'armée française, les combats de l'année 1956 ne trouvent aucun écho dans les textes édités par les éditeurs français sur l'Algérie avant la Bataille d'Alger. La production consacrée à l'Indochine entre 1945 et 1954 – trois fois moins importante que celle consacrée à l'Algérie entre 1954 et 1962 – occupe alors une place de choix dans l'actualité du livre politique. Elle-même ancienne, car produite dans les premières années de la décolonisation asiatique, et massivement investie par les militaires, cette littérature indochinoise bénéficie toutefois d'une faible visibilité. Que la moitié des livres consacrés à la question indochinoise entre 1945 et 1962 aient été publiés avant l'été 1952 prouve que le traitement de la question coloniale par les éditeurs de l'immédiat après-guerre est figé.

Après 1954, l'édition militaire métropolitaine conjugue ses efforts à ceux de l'exécutif algérien qui réalise un important travail de propagande tourné vers la métropole, première

destinatrice (avant l'armée et les départements algériens) du dépliant *Algérie, ici vivent côte à côte* comme des brochures *Notions essentielles sur l'Algérie*, *Les grands secteurs de l'agriculture ou Algérie*, etc. Ayant progressivement fait sienne l'idée selon laquelle la métropole délaisserait l'Algérie, Jacques Soustelle, bibliophile qui fait publier en 1955 le catalogue d'une exposition organisée à Alger sur *L'Art du livre au 20^e siècle*, se mue après le soulèvement du Nord-Constantinois du 20 août 1955, par l'intermédiaire de ses services dotés de moyens colossaux, en éditeur de fait d'un colonialisme intransigeant. Privilégiant la propagande sous forme de brochures et de textes courts, rédigés selon les axiomes de la nouvelle doctrine d'action psychologique formulée dans la presse professionnelle militaire, il parvient à réaffirmer la doctrine coloniale de la France à l'heure de la pacification. Pas moins de 12 millions d'unités matérielles (tracts, brochures, dépliants) sont éditées entre février 1956 et juin 1957 par l'exécutif algérien.

La rue, où officie un réseau de colporteurs de presse du PPA-MTLD, de même que le café, le cinéma et l'ensemble des lieux où s'éprouve et se renforce la sociabilité des Algériens¹³⁵, permettent toutefois la formation des militants et plus largement une certaine acculturation à la pensée nationaliste. Des éditions En-Nahdha aux revues et journaux *Consciences maghrébines*, *El Hayat*, *El Ouma* ou *Alger Républicain*, une parole à l'opposé du discours dominant s'épanouit dans une clandestinité partielle. Une radicalisation intellectuelle et éditoriale se prépare ainsi, face à laquelle tentent de s'opposer les « hommes du contact ».

133. Planchais Jean, « L'armée s'inquiète », *Le Monde*, 9 janvier 1957.

134. Après les événements du 13 mai, Lacheroy est rappelé en métropole et enseignera à l'École supérieure de Guerre. Impliqué dans le complot du 22 avril 1961, condamné à mort par contumace le 1^{er} juin 1961, il se réfugie en Espagne puis, à la demande du gouvernement français et de l'OAS – parce qu'il est en désaccord avec Salan sur le plan stratégique à adopter – il est exilé par Franco sur les îles Canaries, à l'automne 1961.

135. Voir à cet égard les travaux d'Omar Carlier, notamment « Le café maure: sociabilité masculine et effervescence citoyenne », in Desmet-Grégoire H. et Georgeron F. (dir.), *Cafés d'Orient revisités*, Paris, CNRS, 1997.

DU MOUVEMENT ALGÉRIANISTE À L'ÉCOLE D'ALGER : L'IMPOSSIBLE RENAISSANCE LITTÉRAIRE DU MONDE DU CONTACT

Le « monde du contact » qui, en dépit du paternalisme et de l'inégalité entre le colonisé et le colonisateur, a permis à une minorité d'Algériens issus des couches populaires de bénéficier, par le biais de l'école républicaine, de réelles possibilités de promotion sociale¹, s'affaïsse après la répression des émeutes du Nord-Constantinois de mai 1945. À compter de cette date, le système scolaire et universitaire qui, dans les colonies d'Afrique du Nord, en dépit des humiliations infligées par les nantis, avait « engendré » Albert Camus, Kateb Yacine, Ferhat Abbas, Benyoucef Ben Khedda ou encore Jean Daniel, n'offre plus que des chances limitées de promotion. Une recomposition politique doublée d'une apparente recomposition sociale s'opère après 1945, en vertu de laquelle les minorités qui se sont senties menacées par le soulèvement des masses musulmanes s'unifient dans la haine du colonisé arabe. Ainsi que le remarque Annie Rey-Goldzeiguer, aux lendemains du 8 mai « *une Algérie française naît, qui gomme toutes les différences ethniques européennes pour ne faire qu'une "nation pied-noir". Les massacres de Sétif et Guelma [donnent] droit de cité, à côté des "Français de souche", aux Italiens, Maltais, Espagnols, ou autres méditerranéens jadis méprisés. [...] Même la minorité juive, hier encore rejetée et honnie, peut arguer de ses trois martyrs du quadrilatère [où se sont déroulées les émeutes] pour faire partie de cette alliance.*² »

Cette thèse, discutable, est vérifiée par l'histoire de l'édition scolaire, littéraire et politique du début des années 1950. Elle doit cependant

être relativisée eu égard à plusieurs tentatives de rétablissement du « monde du contact ». En effet, élaborant des manuels fondés sur l'expérience pédagogique acquise sur le terrain, une génération d'instituteurs progressistes rompt avec l'esprit des réformes qui n'ont pas permis en Algérie de réelle démocratisation de l'enseignement primaire et secondaire. Sous le Gouvernement général de Soustelle, leur travail éditorial est repris, en partie, par les centres socio-éducatifs de Germaine Tillion. À la même période, une édition littéraire algérienne d'expression française, dont l'enseigne la plus marquante est la librairie *Les Vraies richesses* du libraire-éditeur Edmond Charlot, affirme son rêve d'une Algérie fraternelle et se distingue de l'École algérianiste, marquée par le racisme et l'antisémitisme des années 1930.

De la conquête au début des années 1950, jalons pour l'histoire de l'édition scolaire à destination de l'Afrique du Nord

L'histoire de l'édition scolaire en Algérie se situe à la croisée de l'histoire de l'institution scolaire et de l'histoire coloniale, dont elle épouse les tendances et les contradictions. Quatre ans après la signature des Accords d'Evian, un travail de sciences politiques portant sur l'idéologie en a fourni une ébauche³ incomplète et militante, qui élude notamment l'épisode du Royaume arabe de Napoléon III⁴. Sans entrer dans le détail d'une histoire colo-

1. Carlier Omar, *Entre Nation et djihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la FNSP, 1995, 443 p. [voir p. 140 et suiv. : « Modernité politique et école coloniale »].

2. Rey-Goldzeiguer Annie, *op. cit.*, p. 317.

3. Semidei Manuela, « De l'Empire à la décolonisation à travers les manuels scolaires français », *Revue française de sciences politiques*, 1966, 16, 1, p. 56-86.

4. Rey-Goldzeiguer Annie, *Le Royaume arabe : la politique algérienne de Napoléon III, 1861-1870*, Alger, SNED, 1977, 814 p.

niale de l'édition scolaire, il importe d'en poser les principaux jalons.

En 1846, alors que s'achève la conquête de l'Algérie, le « bourgeois conquérant » et colonisateur éclairé Louis Hachette ouvre à Alger, rue de la Marine, la Librairie centrale de la Méditerranée, l'un des trois commerces de livre que compte alors la ville⁵. La même année, il lance, pour renforcer sa présence qui perdurera en Algérie jusqu'en 1966 (date à laquelle les Messageries nationalisées perdront le monopole de la distribution) un programme d'édition en langue arabe. Son but n'est pas, à l'instar du parti anticoloniste, de contester la colonisation, mais d'offrir les outils pratiques et linguistiques à l'usage des colons et des indigènes. En 1850 paraît, sous la signature d'Alexandre Dellamare, une *Grammaire arabe à l'usage de l'armée et des employés civils de l'Algérie, suivie des formules de la civilité arabe d'après les documents fournis par M. le général de division Daumas* (seconde édition en 1854).

Le catalogue arabe d'Hachette s'enrichit jusqu'en 1860, date à laquelle il représente deux pages du catalogue général, fait unique dans le paysage éditorial français. Malgré l'opposition de ses associés et gendres Louis Bréton et Emile Templier qui ont précipité l'abandon, à la fin des années 1840, de l'imprimerie et de la succursale algériennes, le fondateur de l'empire qui allait plus tard être décrit comme « la pieuvre verte » ne renonce donc pas de son vivant à une politique éditoriale permettant d'émanciper par l'éducation les populations colonisées. Cette ambition s'affirme alors que s'opère en Algérie un premier mouvement de démocratisation de l'enseignement primaire.

Aux lendemains de la conquête, les décrets des 14 juillet et 6 août 1850 instaurent en effet un enseignement arabe-français. Six écoles de garçons et quatre écoles de filles délivrant un enseignement en deux langues, à Alger, Constantine, Oran, Bône, Blida et Mostaganem,

sont ouvertes mais connaissent un succès limité, sauf dans les régions sous contrôle militaire dirigées par des Bureaux arabes. Il faut attendre l'arrivée au pouvoir des Républicains pour qu'une volonté réformatrice se fasse jour. Jules Ferry, qui a diligenté une enquête en Algérie, pense que le Gouvernement Général est trop sous la dépendance des influences locales pour apprécier les intérêts des indigènes. Il veut soustraire à l'enseignement religieux les jeunes musulmans (environ 30 000) inscrits dans les écoles coraniques (on en compte 2000 en 1863). Par décret du 8 novembre 1881, il crée huit écoles rattachées au ministère de l'Instruction publique, dites « écoles ministérielles ». Le gouverneur général Louis Tirman (1881-1891) et la presse locale dénoncent cette scolarisation laïque, républicaine... et parisienne des indigènes. Entre autres organes de presse, le rejet des écoles ministérielles s'exprime, dans *L'Atlas* du 7 juin 1882 :

« Nous pourrions nous demander pourquoi nous réchauffons dans notre sein les enfants de ces vipères et pourquoi le lycée d'Alger est peuplé de jeunes Arabes qui retournent à leurs tanières, comme le chacal qu'on veut apprivoiser, aussitôt qu'ils deviendront libres.⁶ »

Ces réactions annonciatrices de l'échec des écoles ministérielles, n'empêchent pas une certaine ouverture à l'égard des colonisés. En témoigne, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'édition d'ouvrages linguistiques et scolaires en arabe qui occupent une place réduite mais constante dans la masse des publications consacrées à l'Algérie et dominée par des préoccupations agricoles, hygiénistes, militaires ou juridiques.

Deux maisons d'édition algéroises, Bastide et Jourdan, jouent à cet égard un rôle important. En 1855, un élève de Sylvestre de Sacy⁷, Louis Bresnier, fait paraître son *Cours pratique et*

5. Mollier Jean-Yves, *Louis Hachette (1800-1864), le fondateur d'un empire*, Paris, Fayard, 1999, 554 p. [voir p. 268].

6. Cité in Jouin Serge, Lesne Marcel, Rigaud Louis, Simon Jacques, *L'École en Algérie, 1830-1962, de la Régence aux Centres sociaux éducatifs*, Paris, Publisud, 2001, p. 25.

7. Sylvestre de Sacy (1758-1838), orientaliste, professeur d'arabe littéral et directeur de l'École spéciale des Langues orientales de 1824 à 1838.

*théorique de langue arabe*⁸ aux éditions Bastide, qui éditent par ailleurs l'*Annuaire général de l'Algérie* et divers ouvrages pratiques à destination des colons.

Chez Jourdan, des manuels, cours et dictionnaires sont publiés dans les années 1870-1880, parmi lesquels on peut citer les deux ouvrages de Belkacem Ben Sedira que sont le *Cours pratique de langue arabe à l'usage des écoles primaires de l'Algérie* (première édition en 1875, deuxième édition en 1879) et le *Petit dictionnaire arabe-français de la langue parlée en Algérie* (1882) ; ou encore le recueil de texte pour l'apprentissage de la lecture composé par Maurice Wahl qui paraît en 1879 dans la collection « Nouvelle bibliothèque algérienne »⁹ et complète un manuel publié en 1877 par L. Machuel, sous le titre *Une Première année d'arabe à l'usage des classes élémentaires du lycée, des collèges, des écoles primaires, etc. de l'Algérie*.

Malgré la fin de l'expérience des Bureaux arabes, tandis que les écoliers musulmans scolarisés sont minoritaires et apprennent le français avec les mêmes manuels que les écoliers métropolitains, une partie de l'édition scolaire algérienne manifeste donc, sous la III^e République, un désir d'adaptation pédagogique au bénéfice des colonisés. La montée des nationalismes en Europe, à partir des années 1860-1870, ne va cependant pas permettre à ce mouvement de se poursuivre : à la veille de la Première Guerre mondiale, une crispation se produit dans l'édition scolaire. Les manuels métropolitains mettent l'accent sur la grandeur de l'œuvre coloniale¹⁰ et ceux destinés aux jeunes musulmans expriment le fantasme d'un assimilationnisme brutal bien incarné par les éditions Baconnier frères à Alger. En 1912, F. Chauvet publie chez

Jourdan un livre de lectures courantes à l'usage des cours préparatoires des écoles nord-africaines sous le titre *Bébé, Simone et Marcel*. Un an plus tard, la suite donnée à ce cours s'intitule *Fils de colons*¹¹. Hachette se distingue de cette tendance en publiant le cours d'un professeur du lycée de Constantine, A. Prignet, mettant en scène le voyage d'un petit Parisien en Algérie : *À travers l'Algérie (province de Constantine et Kabylie)* sort en 1914 dans la Bibliothèque des Écoles et des Familles.

À partir des années 1920, les éditions Armand Colin occupent une nouvelle place dans l'édition scolaire à destination de l'Afrique du Nord. Des *Six leçons sur l'Afrique du Nord à l'usage des écoles primaires* d'A. Bassard (1926) au *Livre de lecture courante de l'écolier musulman* de Bernard et Veller (circa 1930), en passant par la *Méthode de lecture de l'écolier musulman* de L'Hermet (1951), elles publient une importante littérature pédagogique encore disponible en librairie dans les premières années de la guerre d'Algérie. Sur 821 titres que recense à la rubrique « enseignement » le catalogue général Armand Colin de novembre 1954, 14 ont été élaborés spécifiquement pour les écoliers non francophones des possessions coloniales. Au *Bébé, Simone et Marcel* de Jourdan des années 1910, Armand Colin oppose en 1952 la 14^e édition de *Moussa et Glia, histoire de deux petits noirs* (1^{ère} édition 1916) à l'usage des écoles de l'Afrique occidentale française, mais aussi des méthodes de lecture en langue annamite ou des guides autodidactiques de conversation en arabe. Cet effort est d'autant plus singulier qu'il reste isolé, sur le long terme. Dressant l'inventaire exhaustif des éditions de manuels scolaires publiés en France de la Révolution à nos jours, la base de donnée constituée par Alain Choppin à l'Institut national de la recherche pédagogique ne recense qu'une soixantaine de titres publiés à destination des écoliers algériens,

8. Brenier Louis, *Cours pratique et théorique de langue arabe, renfermant les principes détaillés de la lecture, de la grammaire et du style, ainsi que les éléments de la prosodie, accompagné d'un traité du langage arabe usuel et ses divers dialectes en Algérie*, Alger, Bastide, 1855.

9. Wahl Maurice, *Cent lectures, morceaux choisis sur l'Algérie*, Alger, Jourdan, (Nouvelle bibliothèque algérienne), 1879, 154 p.

10. Semidei Manuela, *op. cit.* p. 58.

11. Chauvet F., *Fils de colons : cours élémentaire des écoles nord-africaines, 2^e livre de lectures courantes*, Alger, Jourdan, 1913, 284 p.

toutes périodes confondues, soit à peine 2 manuels sur 1 000!¹² On peut conclure de ce chiffre que de nombreux écoliers musulmans scolarisés en Algérie apprennent à lire et à écrire en utilisant les mêmes manuels que leurs camarades métropolitains. Cette observation ne vaut toutefois pas comme une règle générale.

Si l'édition scolaire ne s'adapte que partiellement aux besoins des écoliers musulmans, un plan de scolarisation permet, à partir de 1944, d'augmenter sensiblement les effectifs scolarisés. Dans l'enseignement primaire, le décret du 27 novembre 1944 prévoit la construction en 20 ans de 20 000 classes devant recevoir 1 million d'élèves (50 élèves par classe, ce qui est alors la norme en métropole). À cette date, l'Algérie dispose de 6 500 classes accueillant 226 000 élèves, répartis en 108 000 élèves musulmans et 118 000 élèves européens selon les chiffres officiels. Le plan de 1944 est réalisé efficacement et l'on dénombre, en octobre 1950, près de 378 000 élèves scolarisés en Algérie (dont 35 % de filles). Cependant, l'accroissement démographique exceptionnel des départements algériens, plus accentué que celui de la métropole, rend impossible une augmentation du taux de scolarisation : en 1954, malgré le triplement des effectifs par rapport à la décennie précédente, seuls 12,75 % des enfants musulmans de 6 à 14 ans sont scolarisés (300 000 sur 2 400 000). Des classes « doubles » apparaissent, un même établissement accueillant une classe le matin et une classe l'après-midi, les écoliers se voyant scolarisés avec un horaire hebdomadaire de 10 h inférieur à celui prévu par les textes, ce dont se garde de tenir compte la statistique officielle. Dans l'enseignement secondaire, l'accès à la classe de sixième par concours d'entrée pénalise fortement les écoliers musulmans : en 1948, par exemple, seulement 29 % des jeunes musulmans qui présentent le concours d'entrée en sixième en Algérie sont reçus (243 sur 844) contre 43 % pour les jeunes européens (1696 sur 3812). Au total, en Algérie, pour 10 euro-

péens réussissant le concours d'entrée en sixième, on compte 1,2 musulmans. Pour ces derniers, qui ont un âge moyen plus avancé que leurs camarades européens, à niveau scolaire équivalent, les redoublements sont souvent impossibles et précipitent la sortie du système scolaire. Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants musulmans augmente de 9,2 % entre 1943 et 1952 mais demeure faible, atteignant à cette date le nombre de 442 étudiants.

Après 1945, la massification de la scolarisation des Algériens musulmans s'effectue dans un contexte de fusion, au moins apparente, de l'enseignement européen et de l'enseignement indigène, tel que la réclament les élites musulmanes. L'enseignement indigène devient « enseignement des Français-Musulmans » et est ultérieurement rebaptisé « enseignement B » tandis que celui des Européens est appelé « enseignement A ». La dualité du système demeure malgré ces changements d'appellation. La section algérienne du syndicat national des instituteurs milite pour une égalité réelle et œuvre à l'adoption, le 21 mai 1948, d'un projet de fusion déposé par Mohand Lechani, conseiller de l'Union française. Un décret du 15 mars 1949 opère la fusion par la suppression de l'enseignement B. Fait révélateur du racisme linguistique régnant dans l'Algérie de l'après 1945, l'enseignement de l'arabe pâtit de cette fusion – alors même qu'il aurait pu, à partir de 1949, être favorisé. L'Assemblée algérienne à laquelle le statut organique de l'Algérie de 1947 a confié la mission d'organiser l'école primaire, se garde bien de l'introduire dans les programmes lors de la fusion des enseignements A et B.

**Les éditeurs scolaires
du « monde du contact » :**
**Henri Ogé, la librairie Fouque
et les sections algériennes
du Syndicat national des instituteurs**

Dans la première moitié des années 1950, des fonctionnaires de l'Éducation nationale en poste en Afrique du Nord s'associent afin de pro-

12. INRP. *EMMANUELLE : base de données des manuels scolaires français de la Révolution française à nos jours*. [en ligne].

duire une littérature scolaire répondant aux besoins spécifiques des écoliers scolarisés dans l'enseignement « indigène ». Démarrant l'image d'Épinal selon laquelle tout instituteur français apprend aux petits colonisés qu'ils descendent des Gaulois, une littérature scolaire d'un nouveau genre prend son essor au Maroc et se diffuse en Algérie, où elle se greffe à partir de 1955 sur l'expérience d'éducation de base des centres sociaux-éducatifs.

En 1952 ou 1953, un instituteur de Rabat, Henri Ogé, se lance dans l'édition en produisant de manière artisanale, depuis son propre domicile, des livres de lecture, regroupés dans un catalogue comptant rapidement une douzaine de titres. Le respect de la législation sur le dépôt légal étant très relatif dans le protectorat des années 1950, les manuels ainsi produits ne font pas l'objet d'un dépôt à la Bibliothèque nationale et restent aujourd'hui difficiles à consulter. Leurs tirages semblent avoir été élevés, observation attestée par le fait qu'on a pu, à une date récente, en retrouver quelques exemplaires dans les souks marocains. Dès la publication des premiers titres des éditions Ogé, une écurie d'auteurs se met en place, regroupant une demi-douzaine d'instituteurs et inspecteurs de l'enseignement franco-musulman (le terme « indigène » étant réservé à l'Algérie) que sont Marcel Penz, Georges Texier, Louis Levesque et Marcel Lesne. Le parcours de ce dernier, l'un des collaborateurs les plus réguliers d'Ogé, emprunte les voies d'une méritocratie républicaine qu'ont suivies quelques figures marquantes du « monde du contact », tels Feraoun et Camus, dont il partagera l'humanisme sceptique et le déchirement lors de la guerre d'Algérie.

Né en 1916 dans le nord de la France, fils et petit-fils de mineurs, Marcel Lesne obtient son certificat d'études et travaille comme mineur dès l'âge de douze ans. Élève remarqué, il passe par l'École normale après le cours complémentaire et devient instituteur. Il effectue son service militaire et, pendant la guerre, passe cinq années en captivité, côtoyant à cette occasion des professeurs d'université, tel Fernand Braudel, qui l'instruisent de manière informelle. À la

Libération, il reprend son métier d'instituteur mais, peu intéressé, demande une disposition pour convenance personnelle, travaille comme surveillant au lycée Chaptal et passe à la Sorbonne plusieurs certificats de licence qui lui permettent de se présenter au concours d'inspecteur primaire. Reçu, il prend un poste au Maroc, où il occupe successivement les fonctions d'inspecteur de l'enseignement primaire musulman (1946 à 1952), d'inspecteur régional (1953 à 1955) et d'inspecteur principal de l'enseignement technique (1955). Il travaille deux ans dans le Maroc indépendant, comme chef du service de l'enseignement technique – sous la tutelle d'un ministre marocain (1956 à 1959) avant de rejoindre l'Algérie comme directeur des centres sociaux-éducatifs où exerce Mouloud Feraoun.

Les éditions Ogé fonctionnent de manière artisanale, avec un personnel aux qualifications réduites. Le travail matériel et intellectuel est réparti entre les auteurs et l'éditeur-instituteur. Henri Ogé relit, élabore la mise en page, fait imprimer et brocher par une imprimerie locale (L'Office de la gravure et de l'édition, installé au 21, rue Branly à Rabat). Ses collègues choisissent les extraits de textes littéraires sur lesquels se fonde chaque leçon, en se dispensant d'ailleurs d'obtenir des ayants droits un quelconque droit de reproduction. Membres de corps d'inspection, ils assurent un niveau de vente minimale grâce à leurs fonctions qui leur permettent de se faire prescripteurs auprès des instituteurs visités¹³. On peut aussi supposer qu'ils aident financièrement les éditions Ogé, par l'intermédiaire de la direction de l'enseignement franco-musulman où certains d'entre eux occupent des postes de direction. Les premiers titres du catalogue Ogé sont le livre d'alphabetisation *Ali et Fatima* (qui évoque le *Gliā et Moussa* publié en 1950 par Armand Colin), le *Code de la route à l'école primaire*, le livre de lecture *Notre premier tour du Maroc, roman scolaire*¹⁴,

13. Témoignage de Marcel Lesne.

14. Penz Lesne, Levesque, *Notre premier tour du Maroc, roman scolaire*, Rabat, Ogé, circa 1952, 216 p. [Illustrations de G.J. Mantel].

dont le titre fait référence au célèbre *Tour de la France par deux enfants* de G. Bruno¹⁵, et dont le sous-titre : *Livre de lecture suivie pour les cours élémentaires et le cours moyen 1^{re} année des écoles européennes et des écoles marocaines*, affirme la vocation à éduquer tant les enfants des colonisateurs que ceux des colonisés.

En 1954, Henri Ogé lance la collection « Nos lectures », qu'il définit comme « *une collection nouvelle permettant à la fois l'étude du milieu et l'évasion vers la France et le vaste monde* »¹⁶. Son premier titre, composé par les inspecteurs Louis Sorel et Louis Levesque, est à destination du cours moyen deuxième année et du cours de préparation au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). Il s'organise, comme tous les livres de la collection en « centres d'intérêts » composés de quatre textes et correspondant à une semaine de classe – chaque semaine de l'enseignement franco-musulman comportant alors 10 heures d'arabe et 20 heures de français. Imprimé sur un papier journal de médiocre qualité, il est broché dans un cartonnage de couleur verte. Quelques semaines après sa publication est mis en vente le deuxième titre de la collection « Nos lectures », de couleur orange (pour la première année du cours moyen).

Dans une page introductive, Henri Ogé observe « [qu'] *en proposant aux éducateurs et aux élèves d'Afrique du Nord "Nos lectures", cours moyen et C.E.P. (couverture verte), nous avions un peu l'impression de partir à l'aventure... Le centre d'intérêt, dont le premier concerne toujours le milieu local, la variété des exercices de français qui les suivent et surtout l'originalité des textes composés en vue de l'acquisition d'un vocabulaire précis et étendu, tout ceci constituait des nouveautés répondant certes aux idées pédagogiques les plus*

15. Édité par Belin en 1877, ce manuel a été étudié, entre autres auteurs, par Ozouf, Mona et Jacques, « Le Tour de la France par deux enfants : le petit livre rouge de la République », in Nora Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome 1, *La République*, Gallimard, 1984. Jourde Catherine, *Le tour de la France par deux enfants, livre de lecture courante à succès, manuel de propagande de la Troisième République*, Maîtrise d'histoire, univ. de Limoges, 1990, 217 f.

16. Sorel Levesque, *Nos lectures, livre de lecture courante du cours moyen deuxième année et du cours de préparation au Certificat d'études primaires élémentaires*, Rabat, Ogé, 1954.

*récentes et les moins discutées, mais susceptibles de ne pas provoquer un engouement immédiat.*¹⁷ »

Dans ce deuxième titre de la collection « Nos lectures », la première et la sixième leçon se fondent sur un extrait du *Fils du pauvre* de Mouloud Feraoun que Marcel Lesne a lu à sa sortie au Seuil en 1950 avant d'en rencontrer l'auteur en Algérie. Cet extrait cohabite avec des morceaux choisis de Mohammed Dib (*La grande maison*, 1952), de Mouloud Mammeri et de divers autres romanciers algériens francophones. Au total, sur 120 extraits de textes littéraires inclus dans ce manuel à destination du cours moyen, 17 ont été écrits par des auteurs nord-africains. Ils côtoient les textes d'auteurs français qui pour plusieurs d'entre eux ont pour cadre spatial l'Afrique du Nord. Ainsi en va-t-il des extraits de romans de Jérôme et Jean Tharaud publiés chez Plon dans l'entre-deux-guerres : *Rabat ou les heures marocaines* (1921) ; *Fez et le bourgeois d'Islam* (1930) ; *Marrakech ou les seigneurs de l'Atlas* (1920). En outre, Marcel Lesne a sélectionné des textes du commandant Cousteau ou de l'alpiniste Maurice Herzog. On conçoit l'originalité de sa démarche, ouverte sur l'avant-garde littéraire nord-africaine comme sur les succès d'édition de l'époque.

L'expérience d'édition scolaire de Henri Ogé se poursuit jusqu'en 1955, donnant lieu à la publication de deux autres titres dans la collection « Nos lectures » : l'un de couleur bleue (pour le cours élémentaire 2^e année) et l'autre de couleur rouge (cours élémentaire 1^{re} année). Cette entreprise éditoriale originale ne survit pas à l'indépendance marocaine mais contribue à former une équipe de pédagogues pour qui le conformisme des éditeurs métropolitains ne constitue pas un obstacle à l'éducation des colonisés.

Une démarche similaire à celle de Henri Ogé est suivie par les éditions Fouque, à Oran. À partir de 1954, cet éditeur apparu à la fin des années 1890¹⁸ publie les textes de Max Marchand : es-

17. *Nos lectures : cours moyen 1^{re} année*, Rabat, Ogé, 1954.

18. Le premier livre des éditions Fouque dont la date d'édition est signalée par le catalogue BnOpale de la BnF

sais psychopédagogiques et littéraires, poèmes et récits. Cet auteur majeur du catalogue Fouque est, comme les fonctionnaires collaborant à Rabat aux éditions Ogé, investi d'importantes responsabilités au sein de l'Éducation nationale.

Né en 1911, devenu instituteur puis professeur à l'issue de brillantes études au collège de Louviers et à l'École normale d'Evreux, Max Marchand occupe entre 1948 et 1957 les fonctions d'inspecteur primaire à Oran et d'inspecteur d'Académie à Bône et à Alger. Les textes qu'il confie alors à Fouque sont *Le Couple de l'éducateur et de l'élève dans leurs relations concrètes* (1954), *Le Complexe pédagogique et didactique d'André Gide* (1954, issu de sa thèse de lettres soutenue la même année), le roman *L'Irremplaçable mari* (1955), l'essai *Du Marquis de Sade à André Gide* (1956) ou encore le recueil de poèmes *Au cœur de la prison* (1957).

Conçue à la fin de l'année 1956, une collection va prendre une place de plus en plus importante chez cet éditeur : « Connaissance de l'Afrique française », confiée à un certain Henri Delnaud qui s'adjoint la collaboration de « spécialistes algériens des problèmes historiques, géographiques, agricoles, commerciaux, ethniques, administratifs de l'Afrique française »¹⁹.

Cette collection résume par son intitulé le projet de l'éditeur oranais qui ne conteste pas la colonisation et œuvre à une meilleure compréhension mutuelle des colonies et de la métropole. Connaître l'Afrique française signifie pour lui comprendre ses spécificités afin de la mettre en valeur, la coloniser dans le respect de la devise républicaine. Au cours de l'année 1957, alors que seulement deux titres ont été publiés dans cette collection, une dizaine y sont annoncés, consacrés à la géographie de l'Algérie, aux populations algériennes, à Alger, aux arts et au folklore algériens, à l'organisation administrative de l'Algérie ou encore à ses échanges commerciaux.

est *La Croisade de Ximènes en Afrique* de Nelly Blum – publié en 1898.

19. Présentation de la collection, in *Histoire abrégée de l'Algérie à l'usage des classes du second degré de l'Enseignement technique et des Cours complémentaires*, Oran, Fouque, (Connaissance de l'Afrique), 1957, 117 p.

Les deux premiers titres de la collection « Connaissance de l'Afrique française » sortent donc en mars et juin 1957. En dépit de leur date de publication, ils peuvent être rattachés du point de vue de leur conception et de leur contenu à la première période de l'histoire éditoriale de la guerre d'Algérie (novembre 1954-janvier 1957). *Le Sahara : sa géographie et son histoire, ses perspectives industrielles, son organisation administrative* est une somme géographique consacrée au désert dont le statut n'a cessé tout au long de l'année 1956 d'être au cœur des préoccupations françaises. Entre 1954 et 1956, quatre éditeurs métropolitains lui ont consacré cinq livres : les éditions Debresse en 1955 (*50 C° à l'ombre, récits sahariens* de Georges Le Poitevin), les éditions de l'Encyclopédie d'Outre-mer en 1956 (*Réalités et promesses sahariennes* de Daniel Strasser), les Nouvelles éditions latines en 1956 (*Sahara, terre de demain* de Pierre Cornet) et les éditions Je Sers en 1955 et 1956 (*La Guerre froide du pétrole et Bataille pour le pétrole français* de l'économiste Pierre Fontaine), contribuant à lier la question algérienne à celle de l'approvisionnement énergétique de la métropole, partant à celle du statut du Sahara. À cet égard, trois solutions sont envisagées à partir de 1955 : le Sahara, territoire isolé rattaché à la métropole ; le Sahara, prolongement de l'Algérie ; ou le Sahara, terre communautaire réservée à la France et aux pays limitrophes relevant de la France d'Outre-Mer.

Cette troisième solution a été retenue le 14 décembre 1956, lorsque les députés votèrent la création d'une Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) gérée par la France et les pays limitrophes appartenant à la France d'Outre-mer (Mauritanie, Soudan, Niger, Tchad)²⁰. Fouque prépare l'édition du *Sahara : sa géographie et son histoire* [...] aux lendemains du vote de ce nouveau statut. On considère

20. Au niveau organisationnel, l'OCRS est confiée à un comité technique de direction, dont le président, appelé « Délégué général », est nommé en Conseil des ministres. Deux représentants de l'Algérie y siègent, de même qu'un représentant des autres États gestionnaires, un représentant de l'armée et des conseillers techniques.

alors, selon une phrase de Max Marchand qui collabore à l'ouvrage, que l'OCRS, « *c'est le Sahara ouvert à tous, même demain à l'Europe dans le cadre de l'Eurafrique* »²¹. Mais cet enthousiasme ne parvient pas à atténuer une critique de la métropole : dans la préface, le sénateur d'Oran et Conseiller du commerce extérieur de la France, Etienne Gay, assure que grâce à ce livre, le Sahara cessera d'être pour le grand public « *le désert endormi dans les sables* » et critique vivement le statut nouvellement conféré au désert pour déplorer enfin l'absence de cadre juridique permettant d'exploiter au profit de la France le pétrole saharien. L'organisme technocratique que constitue l'OCRS est accusé de n'offrir aucune garantie d'enrichissement à la métropole.

Max Marchand signe en 1957 le second titre de la collection « *Connaissance de l'Afrique* », intitulé *Histoire abrégée de l'Algérie*. Dans une préface qui entre en résonance avec l'actualité de la bataille d'Alger, l'Inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire (IGAME) Pierre Lambert résume le projet de ce manuel, qui est de prouver que l'Algérie doit demeurer française. Une telle pensée correspond au positionnement implicite des éditions Fouque qui, tout en réalisant un effort sincère d'ouverture envers le colonisé, considèrent la colonisation comme une loi historique :

« *Les adversaires de la présence de la France en Algérie, dans le but de justifier leurs prétendues thèses nationalistes, feignent parfois de puiser leurs arguments dans l'histoire de l'Algérie. Mais l'histoire, loin de s'incliner dans leur sens, se retourne au contraire contre eux. Ce pays auquel la nature à l'intérieur de frontières indécises n'avait déjà donné aucune particularité géographique, ne connut dans le passé aucune unité historique, ni ethnique, ni politique. [...] On ne louera jamais assez, dans les circonstances présentes, ceux qui essaient de mieux faire connaître l'Algérie, car tout Français a l'impérieux devoir de connaître le prolongement africain de la France, et non*

21. *Le Sahara : sa géographie et son histoire, ses perspectives industrielles, son organisation administrative*, Oran, Fouque, coll. « *Connaissance de l'Afrique française* », 1957, 51 p.

seulement pour en assurer une mise en valeur rationnelle, mais aussi pour mieux comprendre la portée des sacrifices qu'on peut lui demander. »²²

Complétant l'œuvre éditoriale des éditions Ogé et Fouque, les sections algériennes du Syndicat national des instituteurs (SNI) éditent au milieu des années 1950 plusieurs brochures. Que celles-ci visent à faciliter l'installation d'instituteurs en Algérie (*Premiers pas : livre de la section d'Alger du SNI à l'attention des nouveaux instituteurs*) ou à servir de support à la « *leçon de langage* » qui constitue la pièce maîtresse des cours d'initiation de l'enseignement indigène, les brochures du SNI se caractérisent par une volonté de concilier l'apprentissage du français et la découverte de l'Algérie. Des textes tels que *L'Afrique du Nord romaine, L'Afrique du Nord musulmane*, ou encore *La Régence d'Alger et le monde turc*²³ révèlent le souci constant du dialogue inter-culturel des rédacteurs membres du syndicat, pour la plupart d'anciens lecteurs de *La Voix des humbles*.

Cette revue fondée en 1925 par des instituteurs en charge de la minorité des écoliers musulmans scolarisés avait pour devise *Loin des dogmes, loin des partis* et entretenait un lien de proximité avec la Ligue des droits de l'homme et la SFIO (en décembre 1920, son fondateur, le Berbère Mohand Lechani, participa au congrès de Tours de la SFIO comme délégué d'Afrique du Nord, aux côtés de Charles André-Julien). D'abord corporatiste, *La Voix des humbles* élargit son champ d'action au terrain social dans les années 1930 avant de se saborder en 1940, pour échapper à la surveillance constante et aux blâmes de l'administration vichyssoise et du colonat. Pendant la guerre d'Algérie, ce journal fondateur ne cesse d'inspirer les tenants d'un monde du contact qui, en matière éditoriale, ne perdure qu'à l'état d'embryon. Toutefois, bien qu'extérieurs aux préoccupations nationalistes,

22. Marchand Max, *Histoire abrégée de l'Algérie à l'usage des classes du second degré de l'Enseignement technique et des Cours complémentaires*, Oran, Fouque, coll. « *Connaissance de l'Afrique française* », 1957, 117 p.

23. Rigaux Louis, « *L'école en Algérie, 1880-1962* », in *Histoire de l'enseignement en Algérie, op. cit.*, p. 23 et suiv.

d'autres professionnels de l'édition scolaire, comme les éditions Hachette, promeuvent une vision réconciliatrice.

**Hachette, à l'avant-garde
des éditeurs scolaires métropolitains**

À l'exception des éditions Hatier, qui publient en 1952 la première édition de *La Lecture liée au langage* de Renaud, Abbad et Aïtouyahia, ainsi que d'Armand Colin, dont le fonds de manuels scolaires coloniaux s'est renouvelé depuis l'entre-deux-guerres, les éditeurs métropolitains laissent au début des années 1950 à la Librairie Hachette le soin d'investir le champ de l'édition scolaire à destination des écoliers d'Afrique du Nord. Si l'activité éditoriale de cette maison d'édition s'est réduite en Algérie depuis le milieu du XIX^e siècle, l'expérience acquise par l'édition de textes arabes, de même que la qualité et l'ancienneté des relations avec les pouvoirs publics, la désignent comme particulièrement compétente dans ce domaine. En 1951, s'adjoignant les services du normalien et ancien professeur de l'école normale d'Oran, Aimé Bonnefin, et de l'inspecteur d'académie Max Marchand, Hachette a ainsi publié un manuel précurseur, remarqué tant à Rabat par Ogé, qu'à Oran par Fouque : *L'Histoire de France et d'Algérie*²⁴ (distincte de l'abrégé auquel elle donnera lieu aux éditions Ogé).

Destinée aux cours élémentaires et moyens, *L'Histoire de France et d'Algérie* rompt avec l'historiographie coloniale qui représente la colonie d'avant 1830 comme un désert inexploité et anarchique. Illustrée par Henri Dimpre, chaque leçon suit un plan chronologique et occupe une double page partagée entre la France et l'Algérie : les invasions barbares de la Gaule y sont comparées à la conquête romaine de l'Afrique du Nord et Vercingétorix y trouve pour alter ego l'empereur numide Jugurtha. Il va sans dire que ce précis outrepassa les recommandations officielles relatives aux programmes



scolaires, silencieux sur l'Algérie pour ce qui concerne l'enseignement primaire. De même, il se situe au-delà des recommandations formulées en 1956 dans le cadre de la réforme des études du second degré connue sous le nom de « petite réforme ». À partir de cette date, l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans le secondaire n'impose d'aborder, de la classe de 6^e à celle de 3^e, que l'Orient, la Grèce, l'Histoire romaine (donc l'Afrique du Nord) et le Moyen Âge jusqu'en 1453. La conquête de l'Algérie est officiellement évoquée en classe de 1^{ère} et représente alors un sous-chapitre du sixième de la partie abordant la Monarchie de Juillet²⁵.

En 1956, soit cinq ans après l'édition de *L'Histoire de France et d'Algérie*, la direction des éditions Hachette décide de scinder son secteur Afrique, dont le responsable vient de décéder, en deux secteurs : un secteur Afrique noire et un secteur Maghreb, dont la responsabilité est confiée à Pierre Lambard. Cet homme, qui connaît l'histoire fluctuante de la production de manuels scolaires à destination de l'Algérie, considère que le retard observé ne pourra être rattrapé qu'à la condition de mener une politique d'ouverture. Il s'installe à Alger au milieu de l'année 1956 et s'attache à élaborer et à diffuser une littérature scolaire républicaine adaptée aux besoins des écoliers musulmans. Se

24. Bonnefin Aimé et Marchand Max, *France et d'Algérie*, Paris, Hachette, 1951.

25. CARAN, F17/17508, réformes dans l'enseignement primaire et secondaire : la « petite réforme » de 1956.

heurtant à son supérieur hiérarchique direct, un certain Caroff, qui dirige l'agence algérienne d'Hachette (sise au 49 bis, rue d'Isly) avec les conceptions politiques qui sont les siennes et qui en feront, quelques années plus tard, un sympathisant de l'OAS, Pierre Lambard bénéficie d'une marge de manœuvre réduite : « *Je me suis tout de suite rendu compte que j'étais encadré par un proconsul, ça a été très dur* »²⁶. S'il peut lui arriver de coordonner des dons de livres aux Sections administratives spéciales (quelque 1 000 exemplaires sont ainsi cédés dans le Constantinois avant 1958), son travail consiste à rencontrer les professionnels algériens du livre et de la librairie, des auteurs et des instituteurs auxquels il propose les productions des éditions Hachette. Circuler dans l'Algérie de la pacification n'est pas chose facile pour cet éditeur qui immatricule son véhicule en région parisienne, et non en Algérie (numéro 91), ce qui lui attire une certaine sympathie des nationalistes et sera interprété par l'OAS comme une provocation. À son directeur d'agence qui veut lui faire obtenir un port d'arme, Pierre Lambard, qui en réfère à Paris à Claude Labouret, alors directeur d'Hachette classiques, oppose un refus de principe, présenté en ces termes qui résument sa philosophie du livre scolaire :

« *Les bouquins d'un côté, une arme de l'autre... C'était incompatible. Je ne suis pas là pour me méfier. Je suis l'occupant. Mais ça n'a jamais tué personne d'apprendre à lire et à écrire. Surtout quand on veut mener une révolution nationale.* »

Cette éthique permet à Pierre Lambard de s'intégrer dans les milieux progressistes libéraux d'Algérie. L'éditeur, qui partage les conceptions humanistes et sceptiques d'Albert Camus ou, à un autre égard, de Mouloud Feraoun, fréquente le peintre Galliéro (ayant inspiré *L'Étranger*) et rencontre Emmanuel Roblès à la galerie Romanet de la rue d'Isly où s'exposent les tableaux de Georges Lepoitevin. Ses relations

professionnelles se doublent d'estime et d'amitié envers l'inspecteur d'académie Max Marchand, qui le propose aux Palmes académiques en 1961 (cette récompense, qui n'intéresse guère Pierre Lambard, lui sera remise, par Emmanuel Roblès, le 15 mars 1972, date anniversaire de l'assassinat des inspecteurs des centres sociaux-éducatifs). Sur le plan éditorial, les collaborations avec les libraires algériens, qu'il s'agisse de la librairie Petit et de la librairie Fouque à Oran (chez qui travaille une connaissance de Pierre Lambard, Georges Chetboul, ancien responsable de la librairie Mercier à Versailles) ou d'Ogé à Rabat, permettent la circulation des auteurs en direction d'Hachette et préparent un travail de coédition qui se concrétisera au début des années 1960, après l'indépendance algérienne²⁷. Ces collaborations permettent, tout en prenant acte de la décolonisation en cours, de donner une impulsion à la politique éditoriale d'Hachette à destination de l'Afrique du Nord. En 1962, sera ainsi créée la collection « Khed'ra », dans laquelle seront vendus des centaines de milliers d'exemplaires du livre de lecture *Bonjour l'école*, de H. Dini, A. Rahmani et R. Bousquet.

26. Entretien avec l'auteur, 15 octobre 2006. Tous les renseignements qui suivent, concernant l'activité des éditions Hachette à Alger après 1956, proviennent de cet entretien.

27. En 1963, quatre livres de lecture de l'enseignement primaire sont ainsi co-édités par Ogé et Hachette : *Bachir et ses amis*, de Robert Destribats ; *Bien lire et comprendre, 2^e année de français*, d'Henri Tranchart et Jean Levert ; *Je vous parle et j'écris*, de Léonce Lévesque ; *Nos lectures*, d'Edmond Morel.

**Soleil, jeunesse et fraternité :
la difficile affirmation d'une édition
littéraire et politique en Algérie
au début des années 1950**

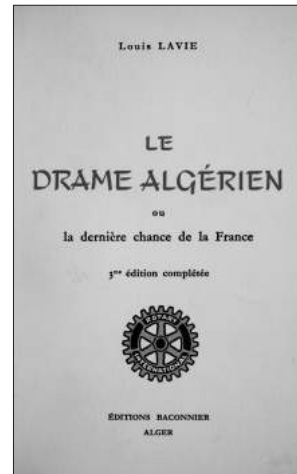
Complétant l'action de la littérature scolaire, une édition littéraire et politique s'efforce, dans la première moitié des années 1950, de faire renaître une communauté de destin entre les Algériens. Dans un contexte marqué par la montée de la haine, cette édition occupe toutefois une place marginale dans le champ littéraire.

L'édition littéraire en Algérie

Entre 1954 et 1956, environ 124 titres traitant de l'Algérie sont publiés par des éditeurs francophones, parmi lesquels seuls 18 titres (14,5 % de la production) sont édités en Algérie, à Alger (16), Sidi-Bel-Abbès (1) et Oran (1). On trouve dans cet ensemble des romans : *Jours de Kabylie* de Mouloud Feraoun (Baconnier frères, 1954), *Aziza*, de Djamila Debeche (Imprimerie Imbert, 1955) ou *Gavatcho*, histoire d'un petit villageois d'Oranie, de Georges Galunaud (Imprimerie de Barbry, 1956).

Mais la plupart des titres sont des essais pro-coloniaux, tel *Le Drame algérien ou la dernière chance de la France*, de Louis Lavie (Baconnier frères, 1956) ou des mémoires de colonisateurs et d'administrateurs coloniaux, tels ceux que l'ancien Gouverneur général Roger Léonard fait publier par son ancienne administration en 1955 (*Quatre ans en Algérie*, Imprimerie officielle du Gouvernement général). L'édition romanesque ou poétique algérienne apparaît négligeable par rapport à la production littéraire totale des éditeurs français mais aussi par rapport à la production éditoriale traitant de l'Algérie. Comment interpréter cette faiblesse ?

On peut répondre à cette question en considérant le nombre et le type de professionnels de l'édition présents dans les départements algériens : au début de l'année 1954, on y relève la présence d'un éditeur pour 491 000 habitants, contre 1 pour 60 000 en métropole. On y trouve un imprimeur pour 65 000 habitants



(un pour 9 000 en métropole) et un siège de journal ou de revue pour 93 000 habitants (un pour 39 000 en métropole).

Proportionnellement, il y a donc huit fois plus d'éditeurs en métropole qu'en Algérie, sept fois plus d'imprimeurs et entre deux et trois fois plus de sièges de journaux²⁸. Le déséquilibre est plus fort si l'on prend en compte les chiffres de recensement publiés le 31 octobre 1954 qui confirment que les départements algériens, avec 9,53 millions d'habitants, sont la plus grande entité démographique de l'Union française devant le Maroc (8,5 millions) et l'Afrique équatoriale française (4,4 millions)²⁹.

Le différentiel ainsi observé n'empêche pas le développement d'une édition régionale algérienne concentrée dans les villes d'Alger (14 éditeurs en 1954) et d'Oran (2 éditeurs), le département de Constantine se singularisant par l'extrême faiblesse, pour ne pas dire l'inexistence, de son industrie du livre et de la presse, puisqu'aucun éditeur n'y est signalé et qu'on n'y compte qu'un imprimeur pour

28. Données établies en croisant le dépouillement des annuaires téléphoniques départementaux de l'année 1954 et les résultats du recensement de la population française arrêté au mois de mai 1954, date à laquelle on compte 2 765 900 habitants dans le département d'Alger, 3 102 400 dans celui de Constantine, 1 990 729 habitants dans celui d'Oran – soit un total de 7 859 029 habitants, la métropole comptant 42 777 124 habitants.

29. L'Afrique équatoriale française regroupe en 1954 le Gabon, le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari et le Tchad.

100 000 habitants (contre un pour 65 000 dans le département d'Alger et un pour 42 000 dans celui d'Oran). Cependant, l'analyse des types d'éditeurs révèle la faiblesse de l'édition littéraire et politique : parmi les firmes algéroises recensées, on compte deux sociétés spécialisées dans la photographie et la carte postale : les éditions Photo-africaines (du 1, rue Feuillet) et les éditions Jomone (du 35, rue Mogador), une société spécialisée dans l'édition technique : la Société des publications techniques algériennes (installée 30, boulevard Carnot) et plusieurs succursales d'éditeurs métropolitains, tels Flammarion (qui possède un dépôt aux numéros 40-42 de la rue d'Isly) ou Lavauzelle (dont les locaux sont situés 30, rue Mizon). À Alger et Oran, une douzaine d'éditeurs sont recensés dont le nom n'est associé à aucune œuvre significative de l'histoire littéraire ou de l'histoire des idées : Landré et Luccioni, à Oran, Quillet³⁰, Wybaillié, Zadig, Chapuis, ou les Éditions de l'Empire à Alger.

Il n'est pas aisé, faute de sources, de compléter cette analyse par un inventaire des textes. Toutefois, en prenant le contrepied des études partielles³¹ ou idéologiques³² consacrées à la production littéraire à l'ère coloniale, on ne peut qu'être frappé par l'importance du travail éditorial lié à la sphère publique. De nombreux livres non recensés dans les travaux bibliogra-

phiques de Jean Dejeux sont conçus, imprimés et diffusés en Algérie par des organismes tels l'Office algérien d'action économique et touristique³³, la Faculté des lettres³⁴ ou la Faculté de droit³⁵ d'Alger, le Gouvernement général de l'Algérie³⁶ et la Société historique algérienne³⁷. Au total, on peut estimer que la production de la vingtaine d'éditeurs exerçant en Algérie au milieu des années 1950 se situe dans une fourchette de 50 à 250 titres par an.

Des Algérienistes à l'École d'Alger

Au-delà des difficultés liées à l'évaluation de la production littéraire algérienne des années 1940-1950, un constat se dégage : celui d'une faiblesse par rapport à la production de la métropole. Ce phénomène est ancré dans le temps long puisque durant toute la période coloniale la majorité des écrivains francophones vivants dans les colonies se firent éditer à Paris, ainsi que l'atteste l'appartenance éditoriale des auteurs de l'école algérieniste. Cette école qui ne résume pas à elle seule l'orientalisme français, concept aux innombrables ramifications, est apparue en 1920, lorsque l'écrivain Robert Randau et le philosophe Jean Pomier se qualifièrent d'« algérienistes » dans un manifeste où ils déclaraient vouloir conquérir une autonomie esthétique ayant pour base leur appartenance commune à l'Algérie. Elle se dote d'une revue violemment antisémite, *L'Afrique latine* (puis *Afrique*) et subsiste une quinzaine d'années, entre 1920 et

30. Sans rapport, semble-t-il, avec les éditions encyclopédiques Quillet, fondées en 1902 par Aristide Quillet (1880-1955).

31. Babaameur Hamida, *Le Livre en Algérie pendant la période coloniale (1830-1962)*, thèse de doctorat en sciences de l'information et communication, dir. Robert Estivals, univ. de Bordeaux, 1992 (travail très mal renseigné malgré son titre alléchant).

32. Rabah Allahoum, « L'édition en Algérie », *Présence francophone*, 44, 1994, p. 192-198. Se référant à la thèse d'Hamida Babaameur et minorant l'importance du « monde du contact », cet auteur a proposé le chiffre de 2 ouvrages publiés par des écrivains français en 1950 en Algérie, contre 2 en 1951, 1 en 1952, aucun en 1953, 1954 et 1955. Pour la seule année 1950, le chiffre avancé correspond à la seule production des éditions Charlot, éditions d'un recueil de théâtre d'Arthur Adamov, *L'invasion, la Parodie*, et d'un essai de Max Vintéjoux, *Le Miracle arabe*, avec une préface de Louis Massigon.

33. *Comment visiter l'Algérie* [imp. à Alger par Baconnier frères], Alger, Office algérien d'action économique et touristique, 1950, 1954, 1955, 39 p.

34. Roger J.-J., *Les Musulmans Algériens en France et dans les pays islamiques*, Paris, Les Belles Lettres [imp. à Alger par E. Imbert], coll. « Publications de la Faculté des Lettres d'Alger », 1950, 367 p.

35. Fabre Michel-Henry, *Théorie des démocraties populaires*, Paris, A. Pédone [imp. à Alger par Charras], coll. « Bibliothèque de la Faculté de droit d'Alger », 1950, 91 p.

36. Marec Erwan, *Hippone, antique « Hippo Regius »*, Alger, Direction des Beaux-arts du Gouvernement général, 1950, 72 p.

37. Emerit Marcel, « La crise des finances tunisiennes et les origines du Protectorat », *Revue Africaine*, 1949, 93, p. 249-276.

1935. Son chef de file, Louis Bertrand, s'érige en défenseur de la latinité et construit une théorie qui fera souche, réunissant Berbères et Européens, où il n'est nullement question des Arabes, exclus de son horizon de pensée car considérés comme des conquérants indésirables. À l'instar de cet auteur d'Albin Michel et Fayard (*Africa*, Albin Michel, 1933 ; *Jean Perbal*, Fayard, 1925), les algérienistes sont publiés à Paris, qu'il s'agisse de Louis Lecoq (*Caïn*, Denoël et Steele, 1930, *Pascualette l'Algérien*, Albin Michel, 1934), de Ferdinand Duchêne (*Les Barbaresques, l'aventure de Sidi-Flouss, roman kabyle*, Albin Michel, 1929, *Au pas lent des caravanes*, A. Michel, 1922), ou de Robert Randau (*Les Colons : roman de la patrie algérienne*, E. Sansot, 1907, *Des Blancs dans la cité des Noirs*, Albin Michel, 1935). Les colonisateurs lettrés s'attachant à définir les premiers contours d'une culture pied-noire n'échappent donc pas au centralisme parisien de la vie intellectuelle française. Certes, quelques-uns fournissent à des éditeurs locaux des textes romanesques ou des essais : à l'éditeur Soubiron qui, en 1931, sous la responsabilité de Gustave Mercier et du Gouvernement général de l'Algérie, a publié les deux énormes volumes illustrés consacrés au centenaire de la conquête³⁸, Charles Hagel confie ses *Drames africains* (1930) et Albert Truphémus ses romans *L'Hôtel du Sersou, roman du sud algérois*, (1930) et *Les « Khouan » du « Lion noir », scènes de vie à Biskra* (1930). Les Nouvelles éditions africaines publient quant à elles *Le Péril juif* de Charles Hagel (1935) qui reprend la tradition antisémitique des éditions algériennes de l'époque de l'affaire Dreyfus.

En dépit des présupposés idéologiques de ses membres fondateurs, l'école algérieniste est relativement diverse et donne naissance, au milieu des années 1930, à une nouvelle génération d'écrivains refusant l'exhaltation de la latinité. Robert Randau n'est pas Louis Bertrand et les

amis (amants) de la Méditerranée constituent alors un rameau de l'algérienisme qui mène à Albert Camus *via* Gabriel Audisio.

Ce dernier, auteur de *Jeunesse de la Méditerranée* (1935, Gallimard), de *Sel de la mer* (Gallimard, 1936) et d'*Amour d'Alger* (Charlot, 1938) est pour cette nouvelle génération une figure tutélaire dont l'œuvre annonce une esthétique marquée par l'héritage grec. Son parcours éditorial, qui le conduit de Paris à Alger (ses romans de la fin des années 1930 étant publiés par Edmond Charlot) est révélateur d'une réappropriation par les éditeurs algériens de la production littéraire algérienne. C'est d'ailleurs en référence à l'un de ses romans qu'Albert Camus crée à Belcourt, en 1937, une maison de la culture dont le bulletin mensuel s'intitule *Jeune Méditerranée*. Partageant l'idéal commun d'un humanisme universaliste hérité des principes de 1789, récusant la ségrégation ethnique ou religieuse, Albert Camus trouve avec Emmanuel Roblès, Claude de Fréminville, Jean Amrouche, Max-Pol Fouchet et René-Jean Clot un point de ralliement dans la minuscule librairie *Les Vraies Richesses* d'Edmond Charlot³⁹.

Né en 1915, Edmond Charlot, dont le grand-père paternel s'est établi en Algérie en 1830 et dont l'arrière grand-père maternel est un immigré maltais, ouvre la librairie *Les Vraies Richesses* le 3 novembre 1936, au 2 bis, rue Charras, sous la forme d'une société en nom propre au capital de 36 000 francs. Cette enseigne se place par son slogan en marge de la société conformiste d'Alger : « *Des jeunes, par des jeunes, pour des jeunes* ». Emmanuel Roblès, qui pénètre dans la librairie *Les Vraies Richesses* pour la première fois en septembre 1937, alors qu'il effectue son service militaire à Alger, a écrit qu'on pouvait presque en toucher les murs opposés en tendant les bras⁴⁰. Charlot y vend du

39. Vignale François, *La Revue Fontaine (1938-1947), inscription d'une revue littéraire algéroise dans le paysage intellectuel français et mutations du champ littéraire*, thèse de doctorat en histoire, dir. J.-Y. Mollier, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2010.

40. « Alger au temps des Vraies Richesses », *revue Loess*, n° spécial, 13, 26 janv. 1984. [cit. d'E. Roblès p. 1]. Voir aussi Puche Michel, *Edmond Charlot, éditeur : bibliographie*

38. Mercier Gustave, *Le Centenaire de l'Algérie*, Alger, P. & G. Soubiron, 1931, 2 vol., 385 p., 14 f. de pl., 569 p., 40 f. de pl.

livre neuf et d'occasion, organise des expositions de peinture et tient un cabinet de lecture. Ses clients peuvent se servir et feuilleter les livres en toute liberté, ce qui n'est pas la règle dans les librairies algéroises des années 1930-1940, ainsi qu'en témoigne un ancien médecin militaire, René Izac, dans cette description qui met en évidence l'exiguïté de la librairie :

« [...] Je dois dire que je ne devais jamais voir chez Edmond Charlot un autre militaire que moi-même. Étrange boutique ! Elle tenait beaucoup plus d'un couloir long et étroit encombré de livres que d'une librairie traditionnelle. Au fond de ce couloir, un escalier permettait d'accéder à une galerie qui faisait à mi-hauteur le tour de ce local. Des livres encore, jusqu'au plafond. Dans cette librairie, je devais revenir souvent. Au fil de ces visites, le contact s'établit fort bien entre le lecteur et le libraire, et toujours, de la part de celui-ci, dans la discrétion la plus totale. Ce n'était pas lui qui importunait les chalands ! Liberté entière leur était laissée de lire les livres hors des rayons et d'en tourner les pages sans aucune retenue [...] ».

L'année d'ouverture de sa librairie, ayant rencontré Jean Ballard, l'éditeur marseillais des *Cahiers du sud*, Charlot diffuse sa revue à Alger. Il se lance par ailleurs dans l'édition, sans autre financement que ses économies personnelles, au rythme soutenu d'un livre tous les deux mois, avec des tirages inférieurs à 500 exemplaires. En 1937, les éditions Charlot éditent à 350 exemplaires, dans la collection « Méditerranéennes », *L'Envers et l'endroit*, de Camus, encore étudiant. Quelques mois plus tard, en 1938, l'éditeur est contraint, faute d'argent, d'arrêter momentanément son activité. Camus et son ami Jacques de Fréminville créent alors les éditions Cafre (pour Camus et Fréminville) qui prennent

pour un temps le relais des éditions Charlot. Cette maison d'édition éphémère publie quelques volumes du programme éditorial établi par Albert Camus et Edmond Charlot – certains titres seront d'ailleurs repris par les éditions Charlot ultérieurement. Renouant, sous le régime de Vichy, avec son activité éditoriale, Edmond Charlot publie la revue *Rivages, revue de culture méditerranéenne paraissant six fois par an*, dont le manifeste a été rédigé par Albert Camus. Son comité de rédaction réunit Gabriel Audisio, Albert Camus, René-Jean Clot, Claude de Fréminville, Jacques Heurgon et Jean Hytier. En février 1939, paraît le deuxième et dernier numéro de *Rivages* : le troisième, consacré à Federico Garcia Lorca, est saisi et détruit par l'administration de Vichy, tandis que la revue s'arrête. Pendant cette période difficile, jusqu'au débarquement américain de novembre 1942, afin de « dépasser le môle d'Alger », Charlot est diffusé en métropole par l'agence Archat, à Lyon.

L'année même où *Rivages* doit s'interrompre, les éditions Charlot réalisent leur plus fort tirage depuis leur création : *Noces*, d'Albert Camus, se vend à 1 225 exemplaires en deux ans et est réimprimé en 1941, 1945 et 1946 avant d'être republié par Gallimard en 1947. Plusieurs auteurs coupés de Paris signent à cette époque un contrat provisoire aux éditions Charlot : Bernanos, Giono, Philippe Soupault, Charles Morgan, Henri Bosco. De nombreux écrivains étrangers sont édités ou réédités (Jane Austen, David Garnett, James, D.H. Lawrence, Moravia, Arthur Koestler, Gertrude Stein, Georges Voïno, Virginia Woolf). Après le débarquement américain, Charlot est mobilisé comme adjoint de l'amiral Barlot et dirige le service des publications au ministère de l'Information. Il participe pour le compte du Gouvernement provisoire à la création des Éditions de France qui publient à Alger une dizaine d'ouvrages sous les auspices du commissariat à l'Information du Comité français de libération nationale : *L'Allemand*, de Jacques Rivière, *Positions françaises*, de Jacques Duhamel, *Textes sur la France*, de Charles Péguy.

commentée et illustrée [préf. Jules Roy], Pézenas, Domens, 1995, 96 p., et du même auteur *Souvenirs d'Edmond Charlot : entretiens avec Jacques Temple*, Pézenas, Domens, 2007, 91 p., ainsi que les actes des Rencontres méditerranéennes de Lourmarin, *Audisio, Camus, Roblès, frères de soleil : leurs combats autour d'Edmond Charlot*, actes du colloque des 11-12 octobre 2002, Aix-en-Provence, Edisud, 2003, 188 p. À signaler aussi le film de Frédéric-Jacques Temple, *Alger au temps des vraies richesses*, ADL prod., FR3 Midi-Pyrénées, 1991, 51 mn.

Charlot diffuse ces livres et ceux de son propre catalogue en Afrique francophone par les lignes aériennes militaires.

En décembre 1944, il est affecté au ministère de l'Information à Paris, où il installe provisoirement ses éditions⁴¹ qui se transforment en société commerciale. Le succès va paradoxalement précipiter leur fin, puisqu'elles obtiennent des prix littéraires prestigieux (Renaudot pour Henri Bosco en 1945 et Jules Roy en 1946, Fémina pour Emmanuel Roblès en 1948) qui obligent Edmond Charlot à s'endetter pour republier rapidement. En 1946, la production atteint son apogée, avec 70 titres. Si Camus ne conserve plus que la direction symbolique d'une collection, « Poésie et théâtre », l'activité reste diversifiée et les projets ne manquent pas. Une nouvelle revue est lancée, *Forges*, qui paraît avec l'aide des amis d'Edmond Charlot, Louis Julia et El Boudali Safir, entre décembre 1946 et novembre 1947, publiant les textes d'écrivains d'Afrique du Nord : Mohammed Dib, Kateb Yacine, Malek Ouary, Ahmed Sefrioui, Jean Sénac, Gabriel Audisio, ainsi que l'archiviste du Gouvernement général, Émile Dermenghem. S'arrêtant au numéro 7, *Forges* voit son projet repris par la revue oranaise *Simoun* et par Emmanuel Roblès qui publie dans la collection « Méditerranée » du Seuil les écrivains qu'elle a contribué à révéler. En dépit de ce dynamisme, dans les années 1946-1950, alors que les éditeurs français sont confrontés, à quelques exceptions près⁴², à un grave problème

d'approvisionnement en papier, il est impossible aux éditions Charlot de faire face à la demande que suscitent la qualité de leur catalogue et la soif de lire des Français. La crise traversée aboutit en 1950 à la réinstallation des éditions à Alger. Les difficultés financières s'accumulent et des divergences apparaissent entre les collaborateurs. L'éditeur préfère alors quitter la maison qu'il a fondée. Les éditions continuent quelques mois sous la direction de Jean Amrouche et Charles Autrand qui publient *Le Minotaure ou La Halte d'Oran*, d'Albert Camus, mais se voient contraints de déposer le bilan en revendant les droits aux auteurs. Victime du succès qui l'a contraint à s'endetter pour réimprimer en achetant immédiatement du papier, Charlot a conservé une librairie et n'a pas abandonné toute activité alors qu'éclate la guerre d'Algérie. Son catalogue est derrière lui, mais il contribue encore à former une école littéraire et philosophique en complète rupture avec un certain algérianisme. Edmond Charlot et Emmanuel Roblès ont récusé l'appellation « École d'Alger » donnée à celle-ci. Sans poser la question de son identité et de ses contours⁴³ et en admettant qu'il est simplificateur, pour les besoins de l'histoire littéraire, de regrouper au sein d'entités esthétiques, politiques, éditoriales, des écrivains qui ne leur sont pas réductibles, on peut constater que les auteurs fédérés dans le catalogue des éditions Charlot ne cessent, dans la deuxième moitié des années 1950, de véhiculer un idéal humaniste et réconciliateur à contre-courant de leur époque caractérisée par une brutalisation des rapports sociaux. Libéraux, pour la plupart attachés à la présence française en Algérie mais hostiles à la violence du FLN comme à celle de l'armée française, ces écrivains jouent un rôle politique complexe.

41. Entre 1944 et 1947, ses éditions occupent trois locaux différents : l'Hôtel de la Minerve, rue de la Chaise, dans le 7^e arr. de Paris, puis à partir du 15 mai 1945, un local du 18 rue de Verneuil, dans le 7^e arr. ; puis, en mai 1947, un autre local situé 18 rue Grégoire-de-Tour, dans le 6^e arr.

42. Pascal Fouché, dans la deuxième partie de son *Histoire de l'édition sous l'Occupation*, et Jean-Claude Lamy, dans sa biographie de René Julliard, ont montré comment les éditions Julliard ont pu à la différence des autres maisons d'édition françaises, s'approvisionner en papier pendant la Seconde Guerre mondiale, par l'intermédiaire du secrétariat général à l'information et du cabinet du Maréchal (en la personne du Docteur Bernard Ménétrel). Nous savons par ailleurs par Christian Bourgois (entretien du 9 février 2006) qu'en décembre

1944, grâce à Pierre Lyautey qui est alors l'aide de camp du général de Monsabert en Allemagne occupée, René Julliard se rend en Allemagne pour en rapporter un plein wagon de papier.

43. Sur cette question, voir : Xuereb Jean-Claude, « L'École d'Alger, mythe ou réalité ? », in *Audisio, Camus, Roblès, frères de soleil : rencontres méditerranéennes Albert Camus, 11-12 octobre 2002*, Aix-en-Provence, Edisud, 2003, 189 p.

Leurs productions sont lues tout au long de la guerre et se mêlent à celles des auteurs algérianistes sur les étals des librairies de la colonie comme de la métropole. Un seul ouvrage est publié par les éditions Charlot pendant la période 1954-1962 (*Un certain Alger*, du dessinateur Charles Brouty, sort en 1954 avec une présentation d'Emmanuel Roblès). Mais dans l'univers du livre qui est celui des librairies et des bibliothèques, personnelles ou publiques, la production de l'« École d'Alger » est bien présente.

L'étude des rares bibliographies consacrées à l'Algérie et publiées dans les années 1950 révèle à cet égard que les auteurs de l'école algérianiste et ceux de l'École d'Alger sont proposés sans qu'aucune distinction ne soit faite entre eux. En juillet-août 1955, les Éditions des Études sociales nord-africaines consacrent le numéro 47 des *Cahiers nord-africains* à la présentation d'une vaste sélection d'ouvrages. Sous le titre *Bibliothèque nord-africaine*, cette liste de 53 pages, destinée à « *aplanir et éclairer la voie* » des lecteurs, consacre un chapitre à l'Algérie, comprenant lui-même une partie « *essais et romans* » dans laquelle on trouve, parmi 19 entrées : 5 entrées relatives à des auteurs de l'école algérianiste du début des années 1930 (Robert Randau, Louis Lecoq, Charles Hagel, Ferdinand Duchene, Louis Bertrand), une entrée relative à un écrivain métropolitain chrétien, Bernard Coutaz, ainsi que 3 entrées relatives à des auteurs nord-africains contemporains (Mohammed Dib, Mouloud Mammeri, Mouloud Feraoun). La juxtaposition est révélatrice de la difficulté des contemporains à distinguer entre les différents auteurs écrivant sur l'Algérie. Le lecteur se voit proposer un ensemble de références hétérogènes, tant sur le plan idéologique qu'esthétique, regroupant des textes racistes et fascisants et des textes contemporains qui prônent la réconciliation franco-algérienne. Par référence à la notion d'« horizon d'attente » de Hans Robert Jauss, selon laquelle, par un jeu d'annonces, de références implicites ou de caractéristiques familières, tout public est

prédisposé à un certain mode de réception⁴⁴, on peut ainsi considérer que le catalogue des éditions Charlot, complété par celui d'éditeurs métropolitains qui s'intéressent de façon marginale à la littérature nord-africaine, contribue à redéfinir l'horizon d'attente du lecteur du milieu des années 1950. Jusque-là habitué au roman colonial ou à une littérature régionaliste d'exaltation de l'œuvre coloniale, ce dernier a maintenant à sa disposition un ensemble romanesque sous-tendu par des valeurs diverses et contradictoires. Mais la littérature dominante est aussi mise en cause par une édition politique en proie à un grave problème de diffusion.

L'édition politique confrontée à un problème de diffusion

Exception faite des éditions En-Nahdha, dont la deuxième brochure, *Le Complot contre les peuples africains*, est saisie en mars 1950 – date à partir de laquelle leur activité s'interrompt pratiquement – l'édition politique dans l'Algérie des années 1940-1950 est dominée par les éditeurs généralistes (tel Baconnier frères à Alger) et les structures éditoriales dépendant de l'exécutif algérien. Les conditions d'un débat d'idées portant sur le fait colonial ne sont pas réunies outre-mer, tandis que le point de vue officiel domine la production des éditeurs métropolitains. Toutefois, des intellectuels progressistes se font entendre. En décembre 1950, André Mandouze, universitaire spécialiste de l'œuvre de Saint-Augustin en poste à la faculté des lettres d'Alger, ami d'Emmanuel Mounier (disparu le 22 mars de la même année) et animateur, aux côtés de Marcel Émerit et Charles-Robert Ageron, d'un Comité d'action des universitaires libéraux, lance ainsi la revue *Consciences algériennes*.

Ce normalien progressiste occupe depuis la fin des années 1930 une place importante dans la vie intellectuelle métropolitaine et algérienne : dans *Témoignage Chrétien*, dont il a été le cofondateur pendant la Résistance, *Les*

44. Jauss H.R., *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, 305 p.

Lettres françaises, Alger Républicain et Alger Soir, il a publié 51 articles de 1938 à 1945 et 28 entre 1946 et 1950⁴⁵. Le comité de lecture de *Consciences algériennes* réunit le philosophe marxiste François Châtelet, l'historien Jean Cohen, l'agréé d'arabe et ancien élu UDMA Abd-el-Kader Mahdad, ou encore le libraire Abd-el-Kader Mimouni, lié aux éditions En-Nahdha.

Comme il se doit, le premier numéro comporte un manifeste explicitant la ligne éditoriale et le titre : « *Une conscience honnête ne se satisfait pas de se manifester ou de manifester : elle réalise... Consciences algériennes n'est pas seulement une revue : c'est déjà en soi un acte.* »⁴⁶

Deux articles d'André Mandouze donnent le ton, irrévérencieux. Dans « *La Paix intéresse-t-elle l'Algérie ?* » le rédacteur en chef souligne la liaison existant, selon lui, entre la reconnaissance d'une identité algérienne et le maintien de la paix en Algérie. Dans « *M. Naegelen est-il un usurpateur ?* » André Mandouze reprend à son compte les interrogations formulées par Jacques Fonlupt-Esperaber, député alsacien et membre du Conseil d'État qui, le 20 octobre 1950, a dénoncé à la tribune de l'Assemblée nationale l'illégalité sous le coup de laquelle est placé, par son statut cumulatif, le député, ministre et Gouverneur général de l'Algérie, Edmond Naegelen. Jusqu'à sa disparition, après la parution du 3^e numéro, en juin 1951, *Consciences algériennes* n'a de cesse de dénoncer l'hypocrisie et l'incurie avec lesquelles est administrée l'Algérie. Des articles tels que « *Mais où sont les séparatistes ?* » (n° 2, mars 1951), « *D'un gouverneur à l'autre, lettre ouverte à M. Léonard* » et « *Élections et mathématiques : triomphe des caïds en Algérie... et en France* » (n° 3, mars 1951) tentent de faire entendre la voix d'une minorité d'anticolonialistes. Leurs titres ironiques, prenant souvent la forme de questions rhétoriques, de même qu'un souci constant de l'argumentation et de la preuve (qui conduisent à citer des documents officiels) inaugurent un style de lit-

térature militante qui s'efforce de donner au lecteur les moyens de peser l'information proposée. Cette méthode qui doit beaucoup à la formation d'un universitaire rompu aux exigences de l'exégèse augustinienne et de l'analyse historique, est mise en œuvre dès les premiers jours de l'insurrection algérienne, lorsqu'André Mandouze, peu après le tremblement de terre d'Orléansville (le 10 octobre 1954) fait ainsi publier dans *Le Monde*, une tribune dans laquelle il appelle l'attention du ministre de l'Intérieur François Mitterrand (qui s'est rendu en Algérie du 16 au 22 octobre pour constater l'ampleur des destructions) sur la situation des sinistrés. Son article – l'une des premières interventions publiques d'un intellectuel dans la guerre d'Algérie – fait état du fac-similé d'un document reproduit par le journal *Témoignage Chrétien* le 8 octobre 1954, selon lequel le maire d'Orléansville, M. Bisgambiglia, s'adressant au président de la Croix-rouge de la ville, lui a demandé de ne pas ravitailler une série de douars frappés par la catastrophe mais dont « *les hommes et les enfants ne sont pas venus travailler [sur les terres des colons] le matin [du 15 septembre, soit 5 jours après le séisme]* ».

Par l'intermédiaire de Georges Suffert, alors proche de Pierre Mendès France, André Mandouze en visite à Paris rencontre François Mitterrand quelques jours après la publication de cette tribune argumentée – preuve de l'audience qui est alors la sienne.

Au cours de l'année 1954, quelques mois avant cet épisode, il a fondé en collaboration avec l'Association de la jeunesse algérienne pour l'action sociale (AJAAS) la revue *Consciences maghrébines* qui succède à *Consciences algériennes*. Son comité éditorial rassemble les personnalités marquantes du catholicisme et de l'islam progressistes de la colonie : les responsables des Scouts musulmans d'Algérie (SMA) Reda Bestandji, Mahfoud Kaddache et Mohammed Salah Louanchi, les étudiants de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) Jean Rime et Pierre Roche, ainsi que deux responsables des Guides de France en Algérie, Françoise Becht et Pierre Chaulet. Ce dernier

45. Mandouze André, *Mémoires d'outre-siècle*, t. 1, *D'une Résistance l'autre*, Paris, V. Hamy, 1998, 397 p.

46. Cité in Mandouze André, *op. cit.*, p. 214.

entre en contact avec le MTLD à partir de l'été 1953 puis avec le FLN, à la fin de l'année 1954. Son engagement auprès des nationalistes l'éloignera progressivement de l'Association des étudiants catholiques et des Scouts de France d'Alger, dont il est issu⁴⁷. Au-delà des membres du comité, de nombreuses contributions sont dues, dans la nouvelle revue à l'horizon élargi, à des membres des SMA ou à des adhérents de l'AJAAS, jeunes chrétiens qu'André Mandouze dépeint comme « *tout à l'opposé d'une bonne partie des scouts de France d'Alger, qui étaient très nettement, avec leur invraisemblable aumônier dominicain, du côté des futurs inconditionnels de l'Algérie française* »⁴⁸.

Se voulant plus pluraliste que *Consciences algériennes*, *Consciences maghrébines* publie dans son premier numéro une déclaration liminaire annonçant que des « dossiers » y occuperont une place centrale et aborderont les problèmes posés par le colonialisme en Afrique du Nord, en Algérie mais aussi au Maroc et en Tunisie. Des études sont ainsi publiées sur le chômage en Algérie, les Français d'Afrique du Nord, la santé publique, les musulmans d'Afrique du Nord et les travailleurs algériens en France, ou encore la jeunesse algérienne. Elles côtoient dans les premiers numéros de la revue des articles plus polémiques : « *Assez de morts à Orléansville* » et « *Sous le signe de la contradiction : au secours, messieurs, l'Algérie est calme* » (n°3, oct.-nov. 1954), « *État d'urgence, intégration et bla-bla-bla* » (n°4, 1^{er} trimestre 1955), « *Le Maghreb, les maquignons et le sang* » (n°5, été 1955), « *Le dossier "psychologique" : Jacques Soustelle ou l'imposture d'un intellectuel* » (n°6-7 de décembre 1955).

À partir de 1956, la revue s'oriente vers la publication de documents. Analysant cette évolution, Jean-Robert Henry remarque : « *La revue a su aller à l'essentiel. Entre Consciences algériennes et les derniers numéros de Consciences maghrébines, l'évolution est à cet égard symptomatique : de recherches doctrinales un peu ambitieuses, on passe à une analyse de plus en plus dépouillée et concrète (les dossiers) pour aboutir finalement à livrer des documents et des témoignages bruts.* »⁴⁹

Parler d'une guerre en Algérie et critiquer ouvertement la rhétorique de Jacques Soustelle, qui évoque désormais l'intégration comme alternative à l'assimilation, a un prix. André Mandouze le paie dès la fin de l'année 1955, d'autant plus cher que ses sympathies pour le FLN sont connues. N'a-t-il pas tenté à la fin de l'année 1955 et au début de l'année 1956 de jouer le rôle d'un intermédiaire actif entre les hommes du Front républicain et le FLN – le 6 février mettant un terme à cette démarche ?⁵⁰ Et n'affirme-t-il pas, dans ses mémoires, de façon plus anecdotique, que c'est un cadre du FLN qui lui offrit à la fin des années 1950 la collection des *Ceuvres complètes* de l'évêque d'Hippone qu'il utilisa pendant toute sa vie de chercheur ?⁵¹ De fait, à la fin de l'année 1955, le cinquième numéro de *Consciences maghrébines* fait l'objet d'une mesure de saisie par escamotage à la poste des exemplaires destinés aux abonnés. Quelques jours plus tard, André Mandouze est convoqué par le procureur de Rambouillet, après qu'une commission rogatoire a été lancée contre lui en métropole. Début mars 1956, Jacques Soustelle le fait expulser d'Algérie. Muté à Strasbourg, menacé de mort, l'universitaire reprend ses cours de préparation

47. Voir à cet égard Chaulat Pierre, « Parti pris », *Majallat al-tarikh*, Alger, Centre national d'études historiques, 1984. [article reproduit in *La Lettre. Temps présent*, n° 316-317, mars 1985, p. 6-18]. Sur le père de Pierre Chaulat, dirigeant de la CFTC d'Algérie, voir Coutrot, Aline, « Les Scouts de France et la guerre d'Algérie », actes du colloque *La guerre d'Algérie et les chrétiens*, *Cahiers de l'IHTP* n° 9, octobre 1988, p. 145-147.

48. Mandouze André, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 209.

49. Henry Jean-Robert, « La revue *Consciences maghrébines* », *Revue algérienne de sciences juridiques, politiques et économiques*, 1978, cité in Mandouze André, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 223.

50. Droz Bernard et Lever Evelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie*, *op. cit.*, p. 147.

51. *Ceuvres complètes de Saint-Augustin, texte latin et notes de l'édition bénédictine, annotations et traduction de Péronne, Ecalle, Vincent, Charpentier et Barreau*, Paris, Librairie Louis Vivès, 1872-1878, 34 t., 33 vol.

au certificat de grammaire et de philologie classique le 6 de ce mois, dans une ambiance mouvementée. Il forme alors le projet de domicilier *Consciences maghrébines* en France (à Neauphles, où il réside l'été) afin d'échapper à la censure du Gouvernement général d'Algérie, mais à la fin de l'été 1956 cette démarche se voit opposer un refus officiel. Les pressions se multiplient et après le détournement de l'avion transportant les cadres du FLN, André Mandouze est arrêté par la Direction de la sûreté du territoire comme « *témoin dans l'affaire Ben Bella* ». Ce harcèlement légal, prenant un prétexte invraisemblable, aboutit à sa comparution devant le Tribunal permanent des forces armées de Paris, le 10 novembre 1956, du chef d'inculpation de trahison (art. 76 du Code pénal). À la même période, un exemplaire de la plateforme rédigée par le FLN à l'issue du Congrès de la Soummam (20 août-19 septembre 1956) étant remonté aux plus hautes instances de la Défense nationale, un fonctionnaire émet l'idée selon laquelle la qualité de ce texte en désigne André Mandouze comme auteur ! Georges Pâques, son ancien condisciple de la rue d'Ulm, assiste à la scène et parvient à convaincre l'armée de la fausseté de cette affirmation. Dans la confusion des événements, beaucoup perçoivent l'édition de *Consciences maghrébines* comme une manipulation communiste ou nassérienne. Il n'en reste pas moins que le parcours d'André Mandouze révèle que les hommes comme les idées circulent entre la France et l'Algérie, interdisant d'envisager la diffusion de la littérature politique du seul point de vue de la colonie ou de la métropole. En 1956 (à une date indéterminée), la Fédération de France du FLN édite ainsi, à l'enseigne des Éditions Résistance algérienne, dont ce sera l'unique production, une brochure de 63 pages intitulée *Documents algériens*, qui reprend in extenso les numéros 6 et 7 de la revue *Consciences maghrébines*. Vendue au prix modique de 150 francs cette réédition a été faite sans l'accord de Mandouze :

« *Les articles et documents qui vont suivre forment la matière du dernier numéro (n° 6-7)*

*de la revue Consciences Maghribines paraissant à Alger. Nous prenons la liberté de les reproduire car nous estimons qu'ils rendent compte d'une façon claire et saisissante de la réalité algérienne dans ce qu'elle a d'essentiel aujourd'hui. M. Le professeur Mandouze, directeur de la revue et ses collaborateurs nous en excuseront. Nous sommes persuadés, d'ailleurs, qu'ils voient tout comme nous l'intérêt que présente une diffusion plus large de ces documents.*⁵² »

Le livre politique anticolonialiste se diffuse ainsi, au milieu des années 1950, de la colonie vers la métropole, ou dans un sens inverse, d'une façon informelle et parfois artisanale, qui ne permet de toucher qu'un public militant, déjà convaincu, comme l'illustre l'histoire du livre de Daniel Guérin, *Au service des colonisés*.

Ce recueil d'articles de presse parus entre 1930 et 1953 est publié par Minuit au début de l'année 1954. L'histoire d'*Au service des colonisés* témoigne des difficultés éprouvées par un précurseur de l'anticolonialisme (son texte est antérieur à *L'Algérie hors la loi* de Francis et Colette Jeanson) ayant tenté d'assurer lui-même la diffusion de son œuvre. En effet, contrairement aux contrats d'édition habituellement signés par Minuit, celui d'*Au service des colonisés*, dont le tirage peut être estimé à 3 300 exemplaires, prévoit à la demande de son auteur que celui-ci prenne en charge la diffusion, tout en garantissant à l'éditeur un chiffre d'affaires minimal de 250 000 francs duquel seront déduits les droits d'auteur.

Ancien employé de l'Office professionnel du livre, auteur de plusieurs essais chez Gallimard et Julliard, Daniel Guérin entretient à Paris, au Moyen-Orient et au Maghreb, un réseau qu'il a l'intention de mettre à profit pour vendre lui-même son livre. Fin 1953, il propose à une série de professionnels du livre et d'hommes politiques une offre de souscription qu'il leur demande de relayer. Un exemple précieux de diffusion – et d'échec commercial – du livre politique dans la France de la première moitié des années 1950 est ainsi fourni.

52. BDIC, Fonds Daniel Guérin.

En février 1954, Daniel Guérin confie 5 exemplaires de son essai à la Librairie des sciences politiques du 30, rue Saint Guillaume à Paris⁵³. Lui répondant un an plus tard, alors que l'auteur s'inquiète du sort de ces exemplaires, le gérant J. Setas l'informe qu'aucun n'a été vendu et que cela l'étonne étant donné le public de l'Institut d'études politiques qui fréquente sa librairie. Les exemplaires sont retournés (en mars 1955). Daniel Guérin démarche aussi le directeur des Presses universitaires installées au 108, boulevard Saint-Germain. Peut-il intervenir auprès de son libraire de détail pour veiller à la diffusion d'*Au service des colonisés*? L'essayiste contacte aussi le service commercial de la librairie Hachette, qui lui répond dans un premier temps que les éditions de Minuit fonctionnent avec un commissionnaire exclusif et que cela leur interdit de prendre en dépôt direct son livre, avant de se raviser quand Daniel Guérin assure que le commissionnaire des éditions de Minuit n'est nullement exclusif⁵⁴.

En France métropolitaine, l'auteur ne parvient à vendre que quelques exemplaires par souscription : 10 à un certain E. Mormiche, de Niort, 20 à la Fédération nationale des auberges de jeunesse, ainsi qu'une dizaine destinés aux lecteurs de la revue *La Révolution prolétarienne*. Dans une lettre-type aux libraires de la métropole, en date du 1^{er} mars 1954, se prévalant des « [...] relations suivies et cordiales [qu'il a] nouées avec les libraires de France à l'époque où [il s'efforçait], à l'Office Professionnel du Livre, de défendre leurs intérêts corporatifs [...] »⁵⁵, Daniel Guérin demande à ce que soient mis en vente ses différents ouvrages : *Au Service des colonisés*, mais aussi *Fascisme et capital* (Gallimard, 1936, 1945), *La Lutte des classes sous la Première République* (Gallimard, 1946), et *Où va le peuple américain?* (Julliard, collection Temps Modernes, 1950).

Dans les colonies, il est beaucoup plus difficile de s'appuyer sur le réseau de librairies. Entre novembre 1953 et février 1956, les ventes d'*Au Service des colonisés* réalisées par souscription en Algérie le sont auprès de personnalités politiques avec lesquelles Daniel Guérin entretient des relations personnelles : 20 exemplaires sont ainsi acquis par le MTLD et 20 par le délégué à l'Assemblée algérienne Djilani Embarek. À Toufik El Madani, membre de l'Association des Oulamas, Guérin envoie en hommage un exemplaire et, « *comme ce livre va probablement être boycotté par la plupart des libraires d'Algérie [...]* »⁵⁶, propose le dépôt d'autres exemplaires à 500 francs au lieu de 750 francs (prix de vente au public). En Tunisie, son contact, un certain docteur Ben Milad, lui écrit le 26 novembre 1953, en évoquant le risque d'une censure de la Résidence :

« *Mon cher Guérin [...] si je réponds avec du retard, c'est que j'ai tenu à avoir l'avis des libraires tunisiens... Leur avis est favorable... malgré la censure sur les livres qui continue à fonctionner à la Résidence. Les livres de Ch.-A. Julien et Jean Rous ont franchi la barrière et se vendent abondamment sur la place publique, il n'y a pas de raison que le tien ne trouve sa place dans les vitrines [...]* »⁵⁷.

Cette lettre fait référence à deux essais publiés à Paris, en 1952, et ayant fait date : *L'Afrique du Nord en marche, nationalismes musulmans et présence française*, de Charles-André Julien (Julliard) et *Tunisie... attention!* de Jean Rous (éd. des Deux-Rives). Ce n'est qu'à la fin de l'année 1954, lorsqu'il constate la mévente de son essai – pour 250 bulletins de souscription envoyés, il a obtenu environ 80 commandes fermes – que Daniel Guérin se résout à demander à Jérôme Lindon de faire lui-même parvenir son livre à plusieurs librairies d'Afrique du Nord où, selon les informations dont il dispose, il estime qu'un dépôt sera accepté⁵⁸. Il propose l'envoi à Tunis, à la librairie Annabi (rue Bab Souika, n°101), à la

53. BDIC, Fonds Guérin, Lettre de D. Guérin à la Librairie des sciences politiques, 2 février 1954.

54. *Ibid.*, M. Palclot à D. Guérin, 2 mars 1954.

55. *Ibid.*, Lettre type aux libraires, 1^{er} mars 1954.

56. *Ibid.*, D. Guérin à T. Madani, 2 février 1954.

57. *Ibid.*, docteur Ben Milad à D. Guérin, circa déc. 1954.

58. *Ibid.*, D. Guérin à J. Lindon, 15 octobre 1954.

librairie Moalla (rue Sidi Ben Arous), à la librairie Retimi (rue Al Djazira) et à la librairie la Cité des livres (7 rue d'Alger). Indiquant d'autres grandes librairies d'Algérie, du Maroc et de Conchinchine, il fournit à son éditeur les adresses des librairies Chaix, Ferraris et de la Librairie universitaire à Alger, Chapelle à Orléansville, Claude Manhes et Ideal Library à Oran, Farraire et Solminhac à Casablanca, Cere et Pierre Cousin à Rabat, Thiriart à Marakech, la librairie de Madagascar à Tananarive, ainsi que la librairie Ardin à Saïgon. Malheureusement pour Guérin, cette démarche n'aboutit pas et ne permet pas de renflouer le solde débiteur constaté par Jérôme Lidon (105 000 francs en mars 1954).

En janvier 1955, Jérôme Lindon informe son auteur que l'envoi en Tunisie d'exemplaires en dépôt a été refusé par la Résidence – charge à l'auteur de rembourser les frais de réexpédition occasionnés par la censure. En application du contrat particulier qui les lie, Lindon demande par ailleurs à son auteur de combler son déficit⁵⁹. Daniel Guérin réclame et obtient une publicité dans *Le Monde*⁶⁰, sans cesser de reprocher aux éditions de Minuit de ne pas soutenir la diffusion de son essai. Dans ce contexte de mévente (vraisemblablement moins de 500 exemplaires) les relations se dégradent. Le docteur Ben Milad, contact de l'auteur à Tunis, écrit dans une lettre du 22 mars 1955 :

« J'ai fait dernièrement le tour des libraires pour voir si ton livre a été vendu ; j'ai constaté que quatre exemplaires seulement ont été vendus, et que le livre a été interdit depuis longtemps, c'est ce que m'avaient affirmé deux libraires Monsieur Annabi (Bab Souira) et Monsieur Themini (Souk El Attarine) qui l'avaient retiré de la vitrine [...] »⁶¹.

Au début de l'année 1956, les échanges entre Daniel Guérin et Jérôme Lindon se font sous

forme de plis recommandés. L'essayiste s'efforce encore de vendre son livre au sein de son réseau personnel. Le 12 avril 1956, il écrit à Alger, au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA, créée à la suite du congrès du 24 janvier 1956 par réunion de différents syndicats de la région algéroise) pour remercier de l'envoi d'un tract d'information intitulé « *Appel aux travailleurs algériens* ». En post-scriptum, de sa lettre, cette courte phrase : « *Vous serait-il possible de diffuser mon livre « Au service des colonisés » qui vaut fr. 750 –, mais que je pourrais vous céder à fr. 500 – net ? Merci* » atteste la difficulté de concilier les activités politiques et la commercialisation de son essai.

Au final, les exemples fournis par *Consciences maghrébines* et *Au Service des colonisés* permettent d'identifier la diffusion comme l'un des principaux problèmes rencontrés en Algérie par la littérature politique du milieu des années 1950. Dès lors qu'elle s'oppose au point de vue dominant, cette littérature est soumise à la censure. Produite par des militants, elle est alors condamnée à une diffusion restreinte aux cercles militants. Après le tournant répressif de Jacques Soustelle, son existence ne permet de maintenir qu'une apparence de pluralisme. Faut-il pour autant considérer qu'il n'y a pas de vie intellectuelle et que le livre ne circule pas dans l'Algérie de la pacification ? Cette question, qui est celle du rôle des professionnels de la librairie, peut être abordée en étudiant les réseaux de librairies de la France coloniale du milieu des années 1950.

Les réseaux de librairie en Algérie et les échanges commerciaux avec la métropole

L'édition littéraire et politique qui tente de s'affirmer dans l'Algérie du milieu des années 1950 se diffuse dans un réseau de librairies permettant de toucher un public plus étoffé que celui des seuls amateurs de littérature contemporaine nord-africaine. Toutefois, à la veille de la guerre d'indépendance, ce réseau est peu dense. On peut estimer que l'Algérie compte une librairie pour 51 000 habitants en 1954 –

59. *Ibid.*, J. Lindon à D. Guérin, 18 mars 1954, 19 juillet 1954.

60. Un encart publicitaire dans le journal *Le Monde* est acheté par les éditions de Minuit pour 5 500 francs.

61. BDIC, Fonds Guérin, docteur Ben Milad à D. Guérin, 22 mars 1955.

moyenne à comparer à celle des départements métropolitains où l'on trouve une librairie pour 14 000 habitants. Au début de la guerre, la métropole compte, à population équivalente, près de 3,5 fois plus de librairies que sa colonie. Les trois départements d'Oran (une librairie pour 42 000 habitants), d'Alger (une pour 50 000 habitants) et de Constantine (une pour 56 000 habitants) accusent un taux d'équipement inférieur à ceux de l'ensemble des départements métropolitains, à l'exception du Calvados et de la Seine-Inférieure. Observé dans le détail, ce réseau s'aère à mesure que l'on progresse vers l'est. Les villes préfectures d'Oran, d'Alger et de Constantine concentrent en 1954 près de 55 % des librairies, soit 86 sur un total de 154 librairies, contre 65 % en 1959 (soit 138 sur 212). Les cinq premières années du conflit voient donc ainsi le nombre de librairies augmenter sensiblement (+ 37 %), ainsi que leur concentration dans les grandes villes. Ce mouvement peut être une conséquence des déplacements et regroupements de population qui touchent près de deux millions d'Algériens ruraux en 1959-1960, vidant les campagnes et les villages où il n'existait du reste que peu de lecteurs.

À la fin des années 1950, une demi-douzaine de villes de taille moyenne, Bône, Guelma, Philippeville, Sétif, Mostaganem et Sidi-Bel-Abbès, comptent au moins cinq librairies ou librairies-papeteries, et peuvent être comparées, en métropole, à des villes comme Brest, Saint-Etienne ou La Rochelle, tandis qu'une dizaine de villes comptent moins de cinq librairies, à l'instar d'Alençon ou de Dreux.

À Alger, les librairies sont concentrées le long de l'axe commerçant que constituent, entre les Facultés et le Palais d'été, à l'est du quartier d'Isly, la rue Michelet et ses voies adjacentes (rue Charras, rue Hoche, boulevard Victor Hugo). En allant vers l'est, le long du front de mer, on distingue une seconde concentration de librairies le long de la rue d'Isly que prolonge vers la place du Gouvernement la rue Dumont d'Urville. À l'ouest, dans le quartier de Bab-el-Oued que délimitent, le bassin de natation du

front de mer, la Casbah et l'hôpital militaire Maillot, une demi-douzaine de librairies s'installent entre 1954 et 1959. Les plus importantes de la ville sont la Librairie Hachette, qui occupe les numéros 113-115 de la rue Michelet et possède une succursale à Oran (rue Sales), ainsi que plusieurs dépôts dans des villes de petite taille, les librairies universitaires (la Librairie universitaire et la Librairie des Facultés, rue d'Isly), l'Office de Diffusion du livre, librairie de gros, qui possède deux succursales à Philippeville et Oran, La Maison des livres, que sa publicité dans l'annuaire téléphonique de 1954 érige en « plus importante librairie générale de l'Afrique du Nord », sans oublier la librairie Charlot⁶².

Conséquence du faible maillage du réseau, les libraires algériens – comme tous ceux qui exercent dans l'Union française – sont sous-représentés dans les instances professionnelles. Au sein de la Fédération française des syndicats de libraires (FFSL) ils sont regroupés dans un syndicat régional algérien que dirige un certain Trouche, dont la librairie est située à Alger, au 43 de la rue Michelet, dans les locaux de l'ancienne librairie Veuve Ferraris. L'implication de ce délégué régional dans les débats professionnels ou politiques est nulle, si l'on s'en tient à la lecture du *Bulletin de la librairie* ou à celle de la *Bibliographie de la France*.

Dans un contexte d'éloignement spatial et professionnel, il semble difficile aux libraires algériens de s'impliquer dans les débats qui agitent la librairie française dans le milieu des années 1950. Il n'en va pas ainsi dans certains pays de l'Union française dont l'évolution politique permet, à la même époque, l'émergence de dynamiques professionnelles. La loi-cadre Defferre du 23 juin 1956, divisant l'Afrique occidentale française (AOF) en huit États dotés d'une assemblée exécutive siégeant au Sénégal, accordant par ailleurs le suffrage universel à l'ensemble de la population d'AOF, joue à cet égard un rôle majeur. Dans le contexte de libéralisation politique

62. Nous avons publié une carte des librairies à Alger de 1954 à 1959 in Sorel Patricia et Leblanc Frédérique, *Histoire de la librairie française*, Paris, Cercle de la librairie, 2008, p. 314.

qu'elle instaure, des libraires africains tentent de se fédérer et déposent, le 7 février 1957, à la mairie de Dakar, les statuts d'un « Syndicat africain des libraires » auquel peuvent adhérer tous les libraires exerçant leur activité en Afrique occidentale française. Son président (Lucien Defait, de la Librairie du point d'interrogation), sa trésorière (Francisca Boucanus, de la Librairie nouvelle de l'Ouest africain) et son secrétaire (Jean Deschamps, de la Librairie Clairafrique) exercent à Dakar. L'objet du syndicat témoigne du lien existant entre l'émergence d'une société démocratique et l'essor du commerce du livre au Sénégal. Il se fixe pour but « de grouper dans un étroit sentiment de solidarité les membres adhérents et de poursuivre ainsi l'amélioration de leur situation matérielle et morale sans aucune discrimination politique, religieuse ou raciale »⁶³.

L'étude comparée des réseaux de librairies en Algérie et en France, le constat de relative faiblesse de l'édition politique et littéraire algérienne, le faible nombre d'imprimeries et de maisons d'édition installées en Algérie, sont autant d'éléments révélant que la ville d'Alger, après avoir été la capitale de la France libre entre le débarquement américain de novembre 1942 et la signature de l'armistice, est redevenue au milieu des années 1950 une périphérie où le livre s'importe de la métropole. Les statistiques de la production intellectuelle⁶⁴ corroborent cette observation en révélant que sur la période 1953-1956, l'Algérie absorbe environ 12 % des exportations annuelles de livres de la métropole. Cette proportion reste stable jusqu'en 1961 alors même que le volume global des exportations de la France métropolitaine est multiplié par deux (de 6 876 quintaux métriques en 1953 à 14 202 en 1961). À l'inverse, la proportion de livres importés d'Algérie est pratiquement nulle : 37 quintaux métriques en 1953 (0,13 % des importations de la France métropolitaine), 38 en 1956 (0,12 % des importations), 35 en 1958

(0,11 % des importations). La moyenne sur la période 1954-1956 est de 40 quintaux métriques importés par an (0,13 % du total des importations françaises). Seule l'année 1961 voit le niveau des importations en provenance d'Algérie augmenter sensiblement (la métropole important cette année-là 95 quintaux métriques, soit 0,15 % du total de ses importations). L'analyse comparée des niveaux d'exportation et d'importation révèle, pour reprendre le titre d'un ouvrage militant, l'existence d'une véritable *fracture coloniale*⁶⁵. En 1953 l'Algérie importe 186 fois plus de livres de la métropole qu'elle n'en exporte. Ce ratio est en hausse dans les années qui suivent (236 quintaux métriques importés pour 1 exporté en 1954-1956) et reste stable. En valeur absolue, les échanges diminuent fortement à partir de 1962.

63. *Bibliographie de la France, Chronique*, janvier 1957.

64. Publiées annuellement dans la partie « Chronique » de la *Bibliographie de la France* et portant sur les livres publiés depuis moins de cinquante ans (à l'exception des livres reliés en cuir ou simili).

65. Bancel Nicolas, Blanchard Pascal et Lemaire Aurélie, *La Fracture coloniale : la société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2006, 314 p.

Conclusion

Le « monde du contact » dont Annie Rey-Goldzeiguer⁶⁶ a décrit l'effondrement après les massacres de Sétif et Guelma n'a, en réalité, jamais disparu. Ses composantes, cohabitant par vocation, par profession ou du fait de leurs conditions de vie (elles sont obligées de vivre ensemble, ne serait-ce que parce que l'une a pour mission de faire travailler, d'administrer, d'éduquer ou de surveiller l'autre) ne cessent à aucun moment de se cotoyer, en dépit de l'exacerbation des haines. Sur le plan éditorial, une production cantonnée au livre scolaire témoigne de la volonté d'une minorité d'instituteurs et d'inspecteurs de l'Éducation nationale, d'atténuer les inégalités et le paternalisme de leur propre institution. Leur effort ne signifie aucunement qu'une démocratisation culturelle est en cours : les Algériens musulmans, dont un certain nombre apprennent à lire grâce aux manuels de lecture courante des éditions Hachette, Ogé et Fouque, ne rentrent pas dans la librairie d'Edmond Charlot et ne possèdent pas le capital socio-culturel qui leur permettrait de lire les titres de la collection « Méditerranée » d'Emmanuel Roblès.

L'entreprise humaniste des pédagogues qui, tels Marcel Lesne et Max Marchand, développent des outils novateurs à l'usage des écoliers musulmans fait le lit d'un nouveau discours sur la lecture. Développée par les centres sociaux-éducatifs de Germaine Tillion, affranchis à partir de 1955 d'une vision dominante et niveleuse de l'éducation telle que la concevaient les colonisateurs, une nouvelle idée du livre scolaire s'affirme ainsi, proclamant son idéal de fraternité qui va de pair avec le maintien d'un certain consensus institutionnel. L'espace de tolérance ainsi créé révèle que le monde du contact ne s'est jamais tout-à-fait effondré. Constaté son existence et dessiné ses contours éditoriaux, absents de l'historiographie, ne doit certes pas empêcher de rendre compte de l'éclosion d'une littérature de contestation de la présence française.

66. Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre... op. cit.*

L'ÉMERGENCE D'UN TRAITEMENT ÉDITORIAL DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

L'engagement des intellectuels français dans la guerre d'Algérie accuse un décalage de deux ans par rapport au déclenchement du conflit¹. L'entrée en guerre des éditeurs est plus tardive encore. Le Seuil et Minuit s'impliquent en 1957 mais seules les maisons d'édition de Jérôme Lindon et de François Maspero peuvent être considérées par la régularité de leur production et des saisies endurées, comme les acteurs d'une « résistance éditoriale ».

Ce constat doit toutefois être examiné à l'aune d'une historiographie des intellectuels qui, en France, a jusqu'à présent largement ignoré les élites maghrébines et africaines francophones présentes à Paris et dans les colonies dans les années 1950-1960. L'identification d'Albert Camus – objet d'innombrables études – à la figure de l'écrivain algérien de culture française, a pu faire le jeu d'une généralisation implicite, atténuant les distinctions entre intellectuels des « départements algériens ». Le journal de Mouloud Feraoun, les romans de Mohammed Dib ou ceux de Driss Chraïbi révèlent que pour s'exprimer en français et rejeter la violence du FLN, des intellectuels nés en Algérie ou au Maroc adoptèrent dès le début de la guerre des positions tranchées et souvent divergentes. Au mythe d'une histoire décolonisée qui a pu séduire une partie de la communauté scientifique dans la période post-coloniale, on pourrait à cet égard être tenté de préférer aujourd'hui l'ambition d'une histoire « décentralisée », qui ne négligerait pas les effets de la macrocéphalie parisienne constitutive de ce que Fernand Braudel a appelé l'identité de la

France, tout en prenant en compte les transferts culturels et l'histoire intellectuelle propres aux colonies.

Ces observations permettent d'opérer un retour sur la chronologisation du conflit. À l'automne 1955, on assiste en effet à l'émergence d'un traitement éditorial de la guerre, prenant la forme d'une première radicalisation du champ éditorial. Du côté des anticolonialistes, dans un contexte marqué par les questions indochinoise, mais aussi marocaine et tunisienne, une multitude d'acteurs se mobilisent : éditeurs et intellectuels, au sens où l'entend généralement une histoire des intellectuels qui privilégie les grands écrivains, mais aussi enseignants, syndicalistes, artistes, scientifiques, journalistes ou ecclésiastiques, fédérés en divers comités. Du côté des partisans de la présence française en Afrique du Nord, les efforts des éditeurs généralistes par nature conservateurs rencontrent ceux des premiers comités d'intellectuels colonialistes, tandis que se mettent en place des structures éditoriales vouées à la défense du fait colonial.

La première radicalisation du champ éditorial (1954-1956)

La mobilisation des comités intellectuels à l'automne 1955 provoque une radicalisation du champ éditorial, à l'issue de laquelle les éditions du Seuil et celles de Témoignage chrétien s'opposent à de nombreux éditeurs généralistes, Plon, Flammarion, ou Albin Michel. Ces derniers réaffirment aux côtés de structures éditoriales plus petites, telles les éditions du Conquistador, la vocation coloniale de la France.

1. Sirinelli, J.F et Rioux, J.P., *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, op. cit., voir notamment Sirinelli, J.F. « Guerre d'Algérie, guerre des pétitions ? » et Simonin A., « Les éditions de Minuit et les éditions du Seuil, deux stratégies éditoriales face à la guerre d'Algérie ».

Genèse d'une opposition éditoriale à la guerre

Premiers articles de presse et maîtrise du calendrier

L'universitaire américain Gil Meron observe qu'à l'exception de quelques grandes manifestations de rue dont l'enjeu est l'avenir de la démocratie française bien plus que celui de l'Algérie française (manifestations des 13 mai 1958, des 8 et 13 février 1962), la majorité des Français se mettent en retrait de la guerre². Les anticolonialistes sont alors contraints de dicter aux médias l'actualité telle qu'ils souhaitent la définir. Cette analyse – qui ne considère que les événements nationaux – élude les nombreuses manifestations spontanées ou organisées dans des municipalités communistes. Focalisée sur l'opposition à la torture, elle tend par ailleurs à négliger la mobilisation hétérogène du champ intellectuel dans la France d'après-guerre.

Entre 1947 et 1956, une dizaine d'articles de presse et de revue ont en effet marqué les contemporains, préparant les débats de la fin des années 1950³. Dès avril 1947, alors que le statut de l'indigénat est encore en vigueur en Algérie⁴, *Esprit*, dont l'engagement anticolonial

2. Meron Gil, *How Democracies Lose Small War: State, Society, and the Failures of France in Algeria, Israel in Lebanon, and the United States in Viet Nam*, Cambridge, C.U.P., 2003, XIII-295 p. Ce travail se réfère aux travaux de Danièle Tartalowsky, *Les Manifestations de rue en France, 1918-1968*, thèse d'État en histoire, univ. Paris 1, 1994, 4 vol., 1481 f., Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p. et « Les manifestations de rue », in Rioux, J.P. (dir.), *La Guerre d'Algérie*, 131-143, ainsi qu'à ceux d'Alistair Horne, *A Savage War of Peace: Algeria 1954-1962*. New-York, The Viking Press, 1978, et de Pierre Vidal-Naquet, *Face à la raison d'État*, Paris, Éditions de Minuit, 1962, La Découverte, 1989.

3. Nous complétons ici une liste dressée par Andersson, Nils, « La résistance à la guerre d'Algérie : le rôle de l'édition », *Les Temps Modernes*, n°611-612, décembre 2000-février 2001.

4. Instauré dès 1830 et plusieurs fois modifié, le régime de l'indigénat soustrait les populations musulmanes à la loi républicaine. Abrogé par le statut de l'Algérie du 20 septembre 1947 imposant les principes d'égalité des citoyens et d'égal accès aux charges publiques, il reste cependant en vigueur jusqu'à l'indépendance.

est plus précoce que celui des *Temps Modernes*⁵, publie deux articles dénonçant la gabegie avec laquelle la France assure sa domination en Afrique du Nord : « *Impossibilités algériennes ou le mythe des trois départements* » d'André Mandouze et « *Prévenons la guerre en Afrique du Nord* », d'Emmanuel Mounier. En avril 1950, dans la même revue, Francis Jeanson tourne en dérision « *Cette Algérie conquise et pacifiée* ». Deux ans plus tard, paraît dans la collection « Temps modernes » des éditions Julliard *L'Afrique du Nord en marche* de Charles-André Julien, réflexion d'un universitaire spécialiste du Maghreb, républicain franc-maçon persuadé du caractère inéluctable de la décolonisation⁶. La torture en Algérie est dénoncée dès le 8 novembre 1954 par la journaliste Marie Perrot, en première page de *L'Humanité*⁷. En 1955, d'autres articles paraissent, la plupart étant mentionnés dans les histoires générales du conflit : « *Votre gestapo d'Algérie* » de Claude Bourdet (*France Observateur*, 13 janvier), « *J'accuse* » de François Mauriac (*L'Express*, 15 janvier), le reportage de Robert Barrat publié dans *France Observateur* (15 septembre) sous le titre « *Un journaliste chez les hors-la-loi algériens* », une lettre collective de l'épiscopat algérien rendue publique par les *Cahiers du Témoignage chrétien* (septembre) et un numéro spécial d'*Esprit* consacré à la guerre d'Algérie (novembre). Le même mois se constitue le Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord. Enfin, en décembre 1955, paraît aux éditions du Seuil, *L'Algérie hors la loi* des époux Jeanson.

5. De décembre 1954 à octobre 1962, 211 articles sont publiés sur la guerre d'Algérie par *Esprit*. La revue publie en avril 1957, grâce à Pierre Vidal-Naquet, le premier témoignage d'un rappelé dénonçant la torture : « La paix des Nementchas » de Robert Bonnaud.

6. Voir à ce sujet Carlier Omar, « Charles-André Julien à Oran, les années algériennes (1906-1922) », *Hespéris-Tamuda*, 30, 1, 1997.

7. Perrot Marie, « Des tortures dignes de la Gestapo (lavages d'estomac, supplices électriques, etc.) sont infligées à des Algériens détenus à Batna par la police », *L'Humanité*, 8 novembre 1954, p. 3 et encart de première page.

Prémices d'une opposition éditoriale communiste à la guerre d'Algérie

Entre 1935 et 1956, près d'1 % (23 titres) de la production des maisons d'édition du Parti communiste français aborde la question coloniale⁸. Treize brochures sont éditées à Alger après 1946 par les éditions Liberté ou les Éditions Sociales, attestant une implantation qui évolue en fonction du contexte international. Au cours de la décennie 1930, le Bureau d'Éditions (BE) publie dans la collection des Cahiers du contre-enseignement prolétarien des textes qui livrent une analyse à l'opposé de l'autosatisfaction ayant prévalu aux commémorations du Centenaire de la conquête (*Conquêtes coloniales Algérie et Maroc*, 1935, *Littérature et colonialisme : l'Égypte dans la littérature française*, 1936). Jean Jaurès se prononce chez le même éditeur *Contre la guerre au Maroc* (1936) tandis que Francis Jourdain s'interroge sur l'enjeu stratégique que constituent les colonies dans *Faut-il donner nos colonies à Hitler?*, qui connaît deux éditions successives en 1936 et 1937. Sur ce même sujet, le Comité populaire de propagande éditée en 1938 *Ombres du fascisme sur l'Afrique du Nord*, de Gabriel Péri, tandis que les Éditions sociales internationales mettent en vente le rapport présenté par Maurice Thorez devant le IX^e congrès national du Parti communiste français à Arles, le 26 décembre 1937, *La Mission de la France dans le monde*. En 1936, paraît *La Question algérienne* de M. Loew et N. d'Orient dans une collection du BE, « Les Dossiers de la colonisation », dont il constitue le seul mais volumineux titre. Au cours des années 1940, le colonialisme en Asie est traité dans une brochure de la Bibliothèque française (*La Vérité sur le Viet Nâam, une étude objective du problème, des reportages inédits sur la guerre du maquis*, 1948) ainsi que dans *Indochine SOS*, d'Andrée Viollis (EFR, 1949).

8. L'inventaire de référence a été dressé par Marie-Cécile Bouju, *La Production des maisons d'édition du PCF (1920-1956)*, mémoire pour le diplôme de conservateur de bibliothèques, sous la dir. de J.-Y. Mollier, Villeurbanne, ENSSIB, 1999.

Dirigeant du PCA, Larbi Bouhali publie seul ou en collaboration avec André Marty divers opuscules réclamant précocement l'indépendance de l'Algérie : *En avant pour une Algérie libre, unie et démocratique!*⁹, *Pour une assemblée et un gouvernement algériens et la suppression du Gouvernement général*¹⁰, *L'avenir de l'Algérie se décidera avant tout par la lutte de notre peuple sur le sol national*¹¹, auxquels feront écho deux textes de discours prononcés dans les années 1950 : *Action unie sur le sol national pour une Algérie libre et indépendante*¹² et *Algériens! Le peuple de France est avec vous!*¹³ (éd. Liberté). Au début des années 1950, les Éditions sociales¹⁴ éditent plusieurs textes théoriques analysant la décolonisation entamée : *La Tunisie, essai de monographie* de Paul Sebag (Alger, 1951), *Contribution à l'étude de la nation vietnamienne* de Jean Chesnaux (Alger, 1955), *Maroc : le bilan d'une colonisation* d'Albert Ayache, avec une préface de Jean Dresh (Alger, 1956), auxquels s'ajoute en 1953 une nouvelle édition du *Marxisme et la question nationale et coloniale* de Joseph Staline. Jean Baumier est le premier auteur français à rendre compte de la conférence de Bandung, dans *La Route de Bandoung* (Paris, EFR, 1956) que complètera cinq ans plus tard *Bandoeng et le réveil des peuples colonisés*, publié par une jeune assistante d'histoire, Odette

9. Rapport présenté au IV^e congrès du PCA, les 17-19 avril 1947, édité à Alger par les éditions Liberté.

10. Discours à l'Assemblée nationale, le 20 août 1947, cosigné par André Marty – qui prononça l'allocution – et Larbi Bouhali, dont le texte *La voix d'un ami fidèle* complète la brochure.

11. Discours prononcé à l'ouverture de la session du Comité central du Parti communiste algérien, à Hussein-Dey, les 2-3 octobre 1948.

12. Rapport de Larbi Bouhali au V^e congrès national du PCA, à Hussein-Dey, du 21 au 23 février 1952.

13. Discours prononcé au meeting d'Hussein-Dey, le 24 février 1952, par André Marty.

14. Les Éditions Sociales sont créées en mai 1945, officiellement en juin. Le 13 juin 1945, réunis en assemblée générale extraordinaire, les actionnaires de la société anonyme, Éditions Sociales Internationales, décident de modifier la dénomination de la société qui s'appellera désormais Éditions Sociales (d'après Marie-Cécile Bouju, *Les Maisons d'édition du Parti communiste français, 1920-1956*, thèse d'histoire contemporaine, dir. M. Lazar, Institut d'Études Politiques de Paris, 2 vol., 2005, p. 78).

Guitard, dans la collection « Que sais-je ? » des PUF.

Au total, l'attention portée aux colonisés par les maisons d'édition du PCF au cours des trois décennies qui précèdent la « Toussaint rouge » est constante bien qu'irrégulière. Dans la seconde moitié des années 1930, la collection « Voici la France » des ESI affirme sa vocation à traiter du fait colonial, mais à partir de 1937-1938, la montée du nazisme relègue cette préoccupation au second plan et l'on peut dire avec Claude Liauzu que « *les textes coloniaux sont fonction des poussées coloniales et de l'inégale attention qu'y prête le P.C.* »¹⁵.

Le traitement de la question coloniale par les éditeurs généralistes

Auteur en 1900 d'un essai intitulé *Du Rôle colonial de l'armée* (publié par Armand Colin)¹⁶, Louis-Hubert Lyautey, « l'Africain », a promu tout au long de sa vie une politique rejetant l'assimilation forcée et tentant de promouvoir un développement culturel autonome des colonies. Ancien Gouverneur général de l'Algérie et Résident général au Maroc, académicien (1912), Maréchal de France (1921) et organisateur de l'exposition coloniale (1931), il inspire, par son opposition raisonnée à la violence coloniale, l'éditeur René Julliard, son ami et exécuteur testamentaire. En 1953, la revue *La Nef*, que Julliard vient de racheter aux éditions du Sagittaire, consacre au Maroc et à la Tunisie un numéro spécial¹⁷ contenant les articles

15. Liauzu Claude, *Aux origines des tiers-mondismes, colonisés et anticolonialistes en France, 1919-1939*, L'Harmattan, 1982, p. 51 [d'après Marie-Cécile Bouju, *Les Maisons d'édition du PCF*, op. cit., p. 255].

16. Lyautey Louis-Hubert, *Du rôle colonial de l'armée*, Paris, A. Colin, 1900, 41 p. (Questions du temps présent). Jean-Claude Lamy qui évoque dans sa biographie de René Julliard un essai intitulé *Du rôle social de l'armée*, confond *Du rôle colonial de l'armée* avec *Du rôle social de l'officier*, publié sous forme d'article dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1891, puis par Plon en 1935. Julliard rencontre Lyautey dans les années 1920 et devient son exécuteur testamentaire à sa mort survenue le 27 juillet 1934.

17. « Maroc et Tunisie : le problème du protectorat », *La Nef*, 10^e année, cahier n°12, Paris, Julliard, 1953.

« *Nécessité d'une politique* » de Robert Schuman et « *Conditions d'une négociation* » de François Mitterrand, qui ne manquent pas d'être lus par les leaders indépendantistes du Maghreb, au premier rang desquels Habib Bourguiba, en résidence surveillée à la Galite, île déserte au large de la Tunisie. Après la guerre d'Indochine, en pleine crise marocaine, Julliard soutient le sultan du Maroc exilé à Madagascar et s'affirme partisan de l'indépendance tunisienne. Après l'échec des réformes de Pierre Voisard, en mars 1954, alors que Bourguiba est en résidence surveillée sur l'île de Groix, les éditions Julliard publient un recueil de ses articles, interviews et lettres de la période 1933-1954, *La Tunisie et la France, vingt-cinq ans de lutte pour une coopération libre*¹⁸. Cette publication vaudra à l'éditeur une reconnaissance publique :

« [...] *Bourguiba lui en a été très reconnaissant, car quand il est entré en Tunisie pour prendre le pouvoir, Julliard était la seule personne qui l'accompagnait, et il n'était pas à côté, mais derrière lui, dans sa décapotable... il y avait une foule immense.* [...] », raconte Christian Bourgois, faisant référence au retour triomphal de Bourguiba à Tunis, le 1^{er} juin 1955¹⁹.

Concernant le Maroc, l'attitude de René Julliard n'est pas moins explicite. Ses positions contre la destitution du sultan du Maroc s'expriment dans sa correspondance avec Pierre-Mendès France²⁰. Quand en 1955 le roi du Maroc revient d'exil, de Madagascar au Maroc, il passe par Paris et reçoit ses soutiens chez Julliard, dans l'hôtel particulier de la rue de l'Université. « [...] *Cela montre à quel point Julliard était proche de certains dirigeants de l'Istiqlal, de ceux qui avaient obtenu l'indépendance marocaine ou tunisienne, et que là, il avait pris beaucoup de risques* [...] »²¹.

18. Bourguiba Habib, *La Tunisie et la France, vingt-cinq ans de lutte pour une coopération libre*, Julliard, 1954, 463 p.

19. Entretien avec C. Bourgois, 9 février 2006.

20. Institut Pierre Mendès France, rue d'Ulm, Paris. Fonds P.M.F. : Maroc. Sous-chémise « Julliard ».

21. Entretien avec C. Bourgois, op. cit.

Les années d'après-guerre voient les éditions du Seuil publier des textes traitant du Maroc, de l'Islam, de l'Asie décolonisée et de l'avenir de l'Union française. En 1950 paraît *Psychologie de la colonisation*, du directeur de la *Revue de Madagascar*, philosophe et psychanalyste, Octave Mannoni. Cet essai qui dénonce les fantasmes et la violence des colons ayant réprimé la révolte malgache de 1947 sera contesté par Aimé Césaire dans son *Discours sur le colonialisme* (1955)²², ainsi que par Frantz Fanon, qui y fera allusion dans *Les Damnés de la terre* (1961)²³.

En 1952, dans la série « La Condition humaine » de la collection « Esprit », ayant jusqu'alors rassemblé des œuvres théoriques de la pensée personnaliste, paraît justement *Peau noire, masques blancs* de Frantz Fanon. Francis Jeanson, qui lui-même a publié au Seuil un premier essai d'inspiration sartrienne (*La Signification humaine du rire*, 1948) est entré au comité de lecture en remplacement d'Albert Béguin, en octobre 1950. Il rédige la préface du premier livre de Fanon dénonçant le racisme colonial et son intériorisation par le colonisé. Ses souvenirs évoquent l'arrivée de l'auteur martiniquais au Seuil :

« C'est moi qui avais reçu son manuscrit et qui ai décidé – avec d'autres – de le prendre. Je l'ai fait venir. Là, il m'a dit : "Vous voulez le publier parce que vous pensez que c'est un bon livre pour un nègre". Je lui ai répondu : "Si vous croyez que c'est ce que je pense, la porte est derrière vous", et il a réalisé que je le prenais au sérieux.²⁴ »

Deux ans plus tard, paraissent dans la collection « Frontière ouverte » *La vocation de l'islam*

22. *Le Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire a été publié pour la première fois en 1950, à Nanterre, aux éditions de la Réclame ; mais il n'a été largement diffusé qu'après son édition par Présence Africaine, en 1955 (date que nous retenons ici) puis en 1973, 1989, 1995, 2004.

23. Césaire et Fanon reprocheront à Mannoni sa définition du colon, selon laquelle il serait un inadapté qui s'est avéré incapable de s'intégrer dans sa société d'origine. Ils s'opposeront par ailleurs à l'idée polémique selon laquelle le colonisé souhaiterait inconsciemment être dominé.

24. Entretien téléphonique avec Francis Jeanson, 12 septembre 2006.

de Malek Bennabi et *Le réveil du monde musulman*, de Friedrich Wilhelm Fernau²⁵. Jean-Marie Domenach les présente en ces termes œcuméniques :

« [...] Connaissez-vous l'Islam ? C'est un problème français, c'est un problème chrétien. Et c'est un monde à peine connu, celui certainement sur lequel on raconte le plus de sottises. À la collection "Frontière ouverte" où viennent prendre place ces deux nouveau-nés jumeaux, je donnerais volontiers pour devise ce verset du Coran : "Nous avons fait de vous des peuples et des tribus différentes afin que vous vous connaissiez".²⁶ »

Des auteurs comme Robert Barrat (*Justice pour la Maroc*, 1953) ou Tibor Mende (*L'Inde devant l'orage*, 1950, *L'Amérique latine entre en scène*, 1952, *L'Asie du Sud-Est entre deux mondes*, 1954, *Regards sur l'histoire de demain*, 1954) abordent à l'échelle planétaire l'émancipation des pays qui seront appelés, à la suite de la conférence de Bandoeng, les « non-alignés ».

Après avoir publié *Viet-Nam, sociologie d'une guerre*, en 1952, Paul Mus signe en 1954 *Le Destin de l'Union française*, sous-titré *De l'Indochine à l'Afrique*. Émissaire du général de Gaulle auprès de Ho Chi Minh en 1946, cet orientaliste est un sympathisant des nationalistes vietnamiens, dont il a tenté d'expliquer l'action dans *Témoignage chrétien*, ce qui lui valut de se voir retirer la direction de l'École de la France d'Outre-Mer. Occupant de 1950 à 1952 un poste à l'université de Yale, où il enseigne les civilisations de l'Asie, puis à l'université de York où il travaille de 1954 à 1961 tout en donnant, à Paris, un cours au Collège de France, Paul Mus considère que la Constitution française de 1946 n'a fait que moraliser la colonisation. Cette loi fondamentale s'est gardée d'y renoncer, attribuant à la métropole le pouvoir politique et laissant aux « peuples dont elle a pris la charge »²⁷ l'espoir d'obtenir un jour « la liberté

25. Traduit de l'allemand par Guy Robert Adoue, cet essai a été publié par les éditions E. Rentsch à Zurich, un an auparavant, sous le titre *Flackernder Halbmond, Hintergrund der islamischen Unruhe*.

26. BnF, Q10, Seuil.

27. Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946.

de s'administrer eux-mêmes». La crise de l'Union française pronostiquée trouve son origine dans la psychologie de la colonisation qui permet au conquérant, engagé dans la guerre coloniale, de satisfaire à bon compte sa passion réprimée de la violence. Entre la libéralisation et la consolidation coloniale, il existe un « chemin de la décolonisation » que se doit d'emprunter la France en accordant aux élites d'outre-mer de véritables responsabilités politiques qui les associeraient à la gestion de leurs territoires. *L'Express* du 23 avril 1955, rendant compte de la publication de cet essai, lui reproche de sous-estimer les problèmes économiques tout en prônant un « maintien dans l'évolution » de l'Union française. Cette critique « économiste », formulée par un journal qui ne s'est alors engagé que sur la question de la torture, par l'intermédiaire de François Mauriac, témoigne de la faible acculturation au thème de la décolonisation qui est alors celle d'une partie de la gauche mendésiste²⁸.

Les collections « Esprit », « Frontière ouverte » et « Temps présents » qui accueillent les textes du Seuil traitant de la colonisation sont parmi les plus dynamiques de cette maison d'édition. Elles passent de 56 titres en 1954 à 82 titres en 1956 (accroissement de 46 %), le catalogue général évoluant dans le même temps à un rythme deux fois moins rapide (passant de 543 à 668 titres).

À partir de 1957, un revirement s'opère. Ces collections ne représentent plus que 10 % du catalogue général (chiffre inférieur à celui de 1954). Après avoir consacré à l'Algérie de nombreux « essais de circonstance »²⁹, les éditions du Seuil ont bien décidé, à la fin des années

28. Les combattants de l'ALN restent des « rebelles » pour *L'Express* qui publie le 17 septembre 1955 un reportage de Robert Barrat intitulé « Les rebelles en Algérie ». L'article est illustré d'une photographie d'une douzaine de combattants au visage masqué par un foulard, ainsi légendée : « [...] un journaliste français courageux, Robert Barrat, soucieux d'informer l'opinion sur les rebelles – qu'on se contente officiellement de présenter comme des bandits de grand chemin encadrés par des officiers du Caire – a pris contact avec un maquis. [...] ».

29. Simonin Anne, « Les éditions de Minuit et les éditions du Seuil », *op. cit.* p. 224.

1950, de ne pas s'engager dans la voie de l'édition militante.

Au nombre des généralistes, les éditions Gallimard se distinguent nettement des éditions du Seuil et des éditions Julliard. À la différence de l'éditeur de Bourguiba et de certains collaborateurs du Seuil, tel Francis Jeanson, Gaston Gallimard n'est pas introduit dans les milieux nationalistes nord-africains. Après le difficile intermède de la Seconde Guerre mondiale et l'échec d'une tentative orchestrée par Edmond Charlot, Pierre Seghers et Max Pol Fouchet pour supplanter les éditeurs compromis durant l'Occupation, il occupe de nouveau, depuis 1949, la place de leader du champ éditorial français. Sa position dominante l'empêche de pratiquer une trop grande ouverture, sans interdire la publication de textes humanistes d'intellectuels critiques à l'égard du fait colonial. S'inscrivant dans la tradition du récit de voyage initiée par André Gide en 1927 avec *Voyage au Congo* – essai teinté d'orientalisme dénonçant l'exploitation des colonisés par les compagnies concessionnaires –, *La France et les Noirs, récit d'un voyage en Afrique occidentale française*, de Jean Guéhenno, paraît au premier trimestre 1954. Suite d'une première relation de voyage publiée deux ans plus tôt³⁰, ce livre dénonce le caractère fictionnel de l'Union Française, fait seulement juridique et non humain. De Dakar à Ouagadougou, en passant par Bamako, l'auteur a observé les rapports des Noirs avec les colons blancs. Il en conclut que l'absence de réformes engendrera la guerre. *Le Bulletin de la NRF* d'avril 1954 précise que :

« [...] sans méconnaître les réalisations matérielles ni l'influence intellectuelle ou morale que nous avons exercée, [Guéhenno] relève, hélas ! en trop d'endroits l'égoïsme, le mépris, la défiance, l'aversion que se manifestent réciproquement les Blancs et les Noirs. [Son] livre n'est qu'un avertissement. On peut souhaiter qu'il soit entendu, à

30. Guéhenno Jean, *Voyages : tournée américaine, tournée africaine*, Paris, Gallimard, 1952, 211 p.

l'instant où tant d'orages se lèvent sur l'Union Française, en Indochine, au Maroc, en Tunisie»³¹.

Au début de l'année 1956, le libraire Alain Gheerbrant signe chez Gallimard un autre essai consacré à l'Afrique coloniale : *Congo noir et blanc*. Sa réflexion tend à assimiler le Noir au bon sauvage de Rousseau, naturellement bon :

*« L'Occident égocentrique est-il encore capable d'engager le dialogue avec autrui ? [...] Au-delà des erreurs du paternalisme colonialiste, un mariage reste possible entre l'Occident et le reste du monde. Nous traversons une crise de la culture occidentale, totalement renfermée sur elle-même. Il faut rétablir le dialogue rompu des Blancs avec les Noirs, qui, plus que nous, ont sauvé leur être intégral »*³².

D'avantage que ces essais, la collection « L'Air du temps » joue un rôle important dans le développement du catalogue africain de Gallimard. Le 12 février 1951³³ Gaston Gallimard et le patron de *France-Soir*, Pierre Lazareff, ont signé le contrat lui donnant naissance. Lazareff bénéficie d'une entière liberté éditoriale et crée pour exploiter les droits de cession à venir une Société d'édition littéraire et artistique, la SELA. Citant l'une de ses lettres à Gaston Gallimard, Yves Courrières explique l'approche relativement commerciale qui est la sienne :

« J'ai mis sur pied, mon cher Gaston, pour cette collection, une véritable organisation chargée :

- De dépister les bons ouvrages français et étrangers, d'assurer les droits des œuvres étrangères, de mettre "le grappin" sur de bons auteurs français.

- De mettre au point lesdits ouvrages, dans le moindre détail, de les présenter le mieux possible, de les traduire d'une façon impeccable

- D'organiser, autour de chacun de ces ouvrages, une propagande : presse, radio, télévision.

N'oubliez pas que la condition essentielle de la création de cette collection était, justement,

d'essayer de tenter d'établir sous votre puissante égide et dans le cadre de votre vénérable maison, une collection s'inspirant de méthodes nouvelles et essayant d'apporter dans l'édition le maximum de vie et de dynamisme [...]»³⁴.

Le rythme de publication de « L'Air du temps » monte rapidement en puissance : 1 titre en 1951, 5 en 1952, 11 en 1953. Les années 1954 et 1955 marquent l'apogée, avec 21 et 23 titres. Dès 1956, on observe une stabilisation avec un peu moins de 20 titres par an. À partir de 1961, ce chiffre tombe au-dessous de 15 ouvrages et la collection meurt. Son existence aura été étroitement liée à l'histoire de la guerre froide et des décolonisations. Après deux premiers livres, *Visa pour Moscou*, de Michel Gordey³⁵ et *Françoise Giroud vous présente le tout Paris*³⁶, paraît en 1954 *L'Indochine, c'est aussi comme ça*³⁷, de Marguerite Bodard, femme de l'envoyé spécial de *France Soir* en Indochine Lucien Bodard (par ailleurs maîtresse de Pierre Lazareff). Tiré à 5 500 exemplaires, ce livre a pour matière une série d'articles rédigés avant la signature des accords de Genève, que l'auteur envisagea, dans un premier temps, de confier à *Elle*.

Avec *Du sang sur les collines*, Jean Lartéguy signe dans la même collection, à la fin de l'année 1954, l'un de ses premiers romans. De son vrai nom Jean-Pierre Lucien Osty, cet auteur est un ancien sous-lieutenant de l'armée française, ami de Pierre Schoendorffer et du colonel Leroy³⁸ qu'il a rencontrés en Indochine. Couronné du prix Albert Londres 1955 pour

34. Courrières Yves, *op. cit.*, p. 531.

35. Gordey Michel, *Visa pour Moscou*, Paris, Gallimard, coll. « L'Air du temps », 1951. 455 p. Il s'agit d'une version revue des notes de l'auteur parues sous le titre « L'URSS au jour le jour » dans *France-Soir* (numéros du 27 juin au 2 août 1950).

36. Giroud Françoise, *Françoise Giroud vous présente le tout Paris*, Paris, Gallimard, coll. « L'Air du temps », 1952. 304 p. Interviews parues dans *France Dimanche* entre mai 1949 et février 1952.

37. Godard Marguerite, *L'Indochine, c'est aussi comme ça*. Paris, Gallimard, coll. « L'Air du temps », 1954, 317 p.

38. En 1961, le colonel Leroy devient coresponsable avec le colonel Gardes, au sein de l'OAS, de la section « Organisation des masses/rassemblements ».

31. BnF, fonds Q10, *Bulletin de la NRF*, 80, avril 1954.

32. *Ibid.*, 101, février 1956.

33. Courrières Yves, *Pierre Lazareff ou le vagabond de l'actualité*, Paris, Gallimard, coll. « Biographies », 1995, 808 p.

ses reportages dans *Paris-Presse l'Intransigeant*, c'est un journaliste dénué de légitimité littéraire dans la France du milieu des années 1950 mais bénéficiant de multiples contacts dans l'armée. Signant d'un pseudonyme qui lui évite de se soumettre au régime de l'autorisation préalable appliqué aux militaires, il met en pratique l'idée, ainsi qu'il la résume lui-même « *étant reporter, d'étoffer [ses] livres, pour qu'à la fin, cela donne un roman* »³⁹.

Sur fond de guerre de Corée et d'Indochine, *Du sang sur les collines* raconte, selon le *Bulletin de la NRF*⁴⁰, l'histoire « [...] de jeunes de tous pays qui, épris de liberté et incapables de vivre en dehors d'un climat d'amitié virile, ont recherché l'une et l'autre à travers le monde, partout où se livraient des combats, et finalement au pied [des] collines de Corée pour la possession desquelles beaucoup ont donné leur vie ». Peu remarqué à sa sortie, tiré comme tous les titres de « L'Air du temps » entre 5 500 et 7 700 exemplaires, *Du sang sur les collines* sera intégré en 1960 à la trilogie publiée aux Presses de la Cité, dont il constituera, sous le titre *Les Mercenaires*⁴¹, le second volume – changeant de signification et devenant alors le tableau d'une fresque populaire en faveur de l'Algérie française.

Enfin, en septembre 1957, le journaliste Alexander Werth aborde la guerre d'Algérie dans les dernières pages de *La France depuis la guerre, 1944-1957*. Ce socialiste britannique proche des « oppositionnels » français qu'écoeure le bellicisme de Guy Mollet critique avec ironie la politique coloniale suivie depuis février 1956. Son essai marque pour Gallimard la fin d'une période durant laquelle les colonies africaines sont traitées globalement, dans des récits de voyage ou des romans non militants – textes dont la seule publication, si elle ne doit pas être surinterprétée, incite à relativiser, avant

même que ne se produisent les mobilisations intellectuelles de 1957-1958, ce constat rétrospectif fait par Claude Gallimard : « *Nous avons réussi à ne pas publier un livre sur la guerre d'Algérie pendant la guerre d'Algérie.* »⁴²

La guerre des Comités

La seule analyse des productions ne permet pas de prendre la mesure de l'engagement des éditeurs et de leurs auteurs dans le conflit algérien. Des intellectuels et professionnels de l'édition, exploitant leur surface ou leur capital social, sont en effet sollicités par les animateurs de divers comités dont le nombre se multiplie à partir de 1953. À la marge du champ éditorial, ils prêtent leur nom à la cause anticoloniale et participent, ce faisant, à la première radicalisation du champ.

Le Comité contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord

Le 5 novembre 1955, salle des Horticulteurs, à Paris, se tient sous la présidence de Jean Cassou la réunion constitutive d'un Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord (CAICPG). À l'origine de cette initiative, dont *L'Express* rend compte le 7 novembre⁴³, on trouve un sociologue du CNRS, Edgar Morin, et trois auteurs Gallimard : Robert Antelme, Louis-René Des Forêts et Dyonis Mascolo – ce dernier étant membre du comité de lecture. Le premier document produit par le comité⁴⁴ est une brochure imprimée en novembre 1955 à Paris. Composée d'un feuillet plié et cousu dans une couverture cartonnée, elle reproduit la charte du CAICPG

42. Cette phrase s'adressait initialement à Pierre Nora et nous fut rapportée par son ami, Christian Bourgeois. (Entretien du 6 février 2006). Pour celui qui le dressait, le constat était, semble-t-il, heureux.

43. « Des intellectuels se regroupent pour la paix en Algérie », *L'Express*, 7 novembre 1955.

44. *Comité d'action contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord*, suivi de : *Lettre d'appel du Comité en date du 10 novembre 1955*, Paris, imprimerie Chaffiotte-Ruad, s.d., 4 p.

39. Entretien avec l'auteur, 31 mai 2006.

40. BnF, Fonds Q10, *Bulletin de la NRF*, n°89, janvier 1955.

41. Lartéguy Jean, *Les Mercenaires*, Paris, Presses de la Cité, 1960. 379 p.

et est accompagnée d'une lettre de Dyonis Mascolo et Edgar Morin, rédigée pour le compte du Bureau provisoire du comité, en date du 10 novembre 1955. Si elle n'affirme pas explicitement la vocation éditoriale du CAICPG, cette lettre place l'édition, au sens générique de « rendre public », au cœur de l'activité de ce que la préfecture de police de Paris appelle alors un « groupement de fait » (il ne s'agit pas d'une association) :

« Notre Comité s'est formé en dehors de toute organisation politique. Comité d'intellectuels, il entend agir selon les principes et avec les moyens qui sont propres à des milieux qui sont par nature attachés à la recherche de la vérité, au respect de la liberté et de la justice par des conférences, des articles de journaux ou de revues, de libres débats, des commissions d'enquête... Nous nous sommes réunis pour rechercher et dire la vérité sur les problèmes d'Afrique du Nord, sur la guerre qui s'y mène en notre nom, pour aboutir à une solution pacifique et juste. [...] Ce comité a été formé par des intellectuels, savants, écrivains, membres des professions libérales. Il constitue aujourd'hui le plus représentatif et le plus large de tous les rassemblements analogues qui ont pu se constituer en France depuis le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes en 1934 ou même depuis l'Affaire Dreyfus. »

Le CAICPG revendique ainsi une double filiation dreyfusiste et anti-fasciste. Les revendications qu'il porte sont la cessation de la répression, l'ouverture de négociations immédiates avec les représentants des peuples d'Afrique du Nord, notamment le peuple algérien, la cessation de l'état d'urgence en Algérie, la libération du contingent et la fin des discriminations raciales. Le 6 novembre, à l'issue d'une réunion publique organisée salle Wagram, à Paris, un Bureau et un Comité directeur provisoires sont désignés. Ces instances décident d'envoyer un communiqué à la presse en réponse à une déclaration de Jacques Soustelle, qui vient de dénoncer publiquement la constitution du CAICPG. L'organisation d'une conférence de presse à Paris est par ailleurs pré-

vue pour le 15 novembre. Afin de renforcer l'assise du comité, dont l'appel « est destiné tout d'abord aux écrivains, savants, artistes, philosophes, éducateurs, à tous ceux qui font profession de s'adresser à un public, et par là, qu'ils le veulent ou non, portent plus lourdement que d'autres la responsabilité de la tragique inertie qui pèse sur notre pays [...] », il est demandé aux lecteurs de la brochure d'adhérer au CAICPG. Une deuxième étape doit consister à former des sections locales parmi les universitaires, étudiants et membres des professions libérales.

La liste de 165 signataires de la charte – nombre arrêté au moment de l'impression – est reproduite dans la première brochure du comité. Quels sont ces premiers signataires ? Il s'agit avant tout, pour 37 % d'entre eux (62 signataires sur 165), d'hommes de lettres et, pour 8 % (13 signatures), d'éditeurs ou d'écrivains membres d'un comité de lecture : Alioune Diop, Léon-Pierre Quint, Jean-Marie Domenach, Jean Cayrol, Francis Jeanson, René Julliard, Pierre Seghers, Pierre de Lescure, Georges E. Clancier, Jacques Lemarchand, Dyonis Mascolo, Michel Gallimard et Robert Gallimard, s'engagent nominativement et érigent l'édition en deuxième catégorie professionnelle représentée au sein de la liste. Viennent ensuite, avec 7 % des signatures (12 noms pour chacun de ces métiers), les journalistes et les peintres⁴⁵. Les historiens-géographes y contribuent à hauteur de 8 signatures (dont un enseignant du secondaire), suivis des compositeurs (7 signataires) et des ethnologues ou orientalistes (5 signataires)⁴⁶. Des philosophes et des sociologues, mais aussi des

45. Journalistes : Robert Barrat, Charles Estienne, Claude Bourdet, Nicole Védres, Jean Daniel, Alain Trutat, Gilles Martinet, Gabriel Venaissin, Guy Dumur, Roger Leenhardt, Marcel Péju, André Gillois. Peintres : Maurice Estève, Edouard Pignon, Jacques Villon, Pierre Soulage, Alfred Manessier, Francis Jourdain, Marcel Gromaire, Mario Prassinos, Roger Chastel, Jean Deyrolle, Jean Dewasne, Georges Ribemont-Dessaignes.

46. Compositeurs : Boris de Schoezer, Pierre Boulez, Maurice Jarre, Henri Dutilleul, René Leibowitz, J.-L. Martinet, Jean Prodromidès. Orientalistes et ethnologues : Louis Massignon, Philippe Chombart de Lauwe, Jean Pouillon, Pierre Meile, Gaston Wiet.

religieux (3 pasteurs) et des scientifiques – mathématiciens, physiciens, biologistes et biochimistes – s'engagent aux côtés de psychanalystes, de médecins, de professionnels des arts et du spectacle, de metteurs en scène et d'acteurs de cinéma, de juristes, d'un libraire d'ancien et d'une conservatrice des Archives nationales⁴⁷. On est frappé par l'étendue de la surface sociale couverte par cette pétition. L'avant-garde littéraire (Nathalie Sarraute et Alain Robbe-Grillet, Jean Genet, Aimé Césaire, Roland Barthes, Bernard Pingaud) y côtoie les plus grands peintres comme d'éminents praticiens du droit ou de la médecine, ainsi que des scientifiques de renom (tel André Lwoff, pionnier de la cancérologie française).

L'appartenance éditoriale des 62 écrivains signataires révèle l'engagement massif de l'écurie Gallimard (30 signataires), suivie de celle du Seuil (7), de Minuit (4), de Julliard et de Seghers (3)⁴⁸. Une quinzaine de maisons d'édition sont

47. Philosophes : Jean Wahl, Aimé Patri, Henri Lefebvre, René Passeron. Sociologues : Edgar Morin, Pierre Naville, Jean Duvignaud, Joffre Dumazedier. Religieux : Pasteur Lagravière, Pasteur Roser, Pasteur Trocmé. Scientifiques : Irène Joliot-Curie (physicienne), Paul Ruff (professeur de mathématiques), André Lwoff et Jean Rostand (biologistes), Georges Shapira (biochimiste). Psychanalystes : Daniel Lagache, Ignace Meyerson, Jean-Bernard Lefevre-Pontalis. Gens de théâtre : Arthur Adamov, J.-M. et Geneviève Serreau. Acteurs : Roger Blin, Jean Aurenche. Juristes : Yves Déchezelles, Jean Rous, Pierre Stibbe. Libraire d'anciens : Lucien Scheler. Conservateur des archives nationales : Edith Thomas. La profession de 6 signataires n'a pas été déterminée.

48. *Auteurs Gallimard* : Madeleine Alleins, Suzanne Allen, Georges Bataille, Simone de Beauvoir, Jacques-Laurent Bost, Pierre Bost, Jean Cau, Jean Cocteau, Louis-René des Forêts, Marguerite Duras, Nicole Dutreil, Etiemble, Louis Francis, Pierre Gascar, Jean Genêt, Jean Grosjean, Jean Guéhenno, Louis Guilloux, Michel Leiris, Georges Limbour, Claude Mahias, Robert Mallet, Dyonis Mascolo, Brice Parain, Roger Martin du Gard, Charles Rohmer, Jules Roy, Nathalie Sarraute, Jean-Paul Sartre, Jean Tardieu. *Seuil* : Roland Barthes, François-Régis Bastide, Jean Bazaine, Pierre Emmanuel, Francis Jeanson, Marcel Moussy, Bernard Pingaud. *Minuit* : René Alleau, Jean Cassou, Daniel Guérin, Alain Robbe-Grillet. *Julliard* : Colette Audry, Jacques Lanzmann, Roger Stéphane. *Seghers* : Georges Hugnet, Lorys Masson, Raymond Schwab.

représentées par un signataire unique : Présence africaine (Aimé Césaire), les Presses Universitaires de France (Jean Beaufret), Le Sagittaire (André Breton), Bourrelier (l'écrivain pour enfants Charles Vildrac), Delamain (Clara Malraux), Pierre-André Benoît (André Frénaud), Maxula-Rades (Jean Amrouche), Caractères (Tristan Tzara), Galanis (le pataphysicien Jean Lescure), Mouret (Claude Aveline), Robert Marin (Robert Antelme), Fayard (François Mauriac), Robert Laffont (André Pieyre de Mandiargues) et La Table Ronde (Bernard Frank).

La surreprésentation des auteurs Gallimard trouve un prolongement logique dans l'engagement de plusieurs membres du comité de lecture de cette maison d'édition. Michel Gallimard, Robert Gallimard, Dyonis Mascolo et Jacques Lemarchand apportent quatre noms à la liste. Un autre signataire, le journaliste François Erval, se verra confier au début de l'année 1962 la direction de la collection « Idées » de Gallimard. Rue Sébastien-Bottin, les prises de positions de ces intellectuels sont loin d'être partagées par des collaborateurs tels que Roger Nimier ou Jean Paulhan. Si le premier se singularise par son absence d'implication dans la guerre d'Algérie – jusqu'à la fin des années 1950, sa seule intervention publique consiste à déclarer au journal *Arts*, qui l'interroge sur la définition du dandysme, que « le dandysme, c'est de jeter toutes ses colonies, protectorats et possessions d'outre-mer par-dessus l'épaule, en croyant que c'est intelligent »⁴⁹, Jean Paulhan manifeste publiquement le désaccord qui l'oppose à l'aile gauche des éditions Gallimard. Dans un article de la *Nouvelle nouvelle revue française* (NNRF) signé Jean Guérin, son nom de plume pour les questions politiques, il s'insurge dès décembre 1955 de la déclaration publiée par le Comité⁵⁰

49. Dambre Marc, « Roger Nimier et l'Algérie », in Baudorre Philippe (dir.), *La Plume dans la plaie : les écrivains journalistes et la guerre d'Algérie*, Pessac, PUB, 2003, p. 149-167.

50. Touret Gabrielle, *Jean Paulhan citoyen, 1884-1968*, DEA d'histoire culturelle, dir. J.-Y. Mollier, Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, UVSQ, juin 1997, 117 p. [Voir en particulier p. 107 et suiv.]

et déclare soutenir, pour sa part, une déclaration faite par Louis Massignon, Jean Scelle et André de Peretti, selon laquelle il importe de tenir les promesses faites à l'Algérie en 1830, 1943 et 1947. Le Comité lui répond en raillant son « *attitude de principe en face du colonialisme, qui ferait de l'intellectuel honnête le meilleur complice du gendarme raciste chargé de maintenir l'ordre colonial* »⁵¹. Après les éditions Gallimard, les éditions du Seuil sont les mieux représentées dans la liste des 165 premiers signataires de la Charte du CAICPG : Jean Cayrol, Francis Jeanson et Jean-Marie Domenach, dont les opinions divergentes s'expriment au même moment en interne au sujet de la publication du livre de Jeanson *L'Algérie hors la loi*, apportent trois noms. Enfin, portant à 11 le nombre d'éditeurs ou de membres de comités de lecture signataires, René Julliard, Alioune Diop et Pierre Seghers s'engagent en leur nom propre, tandis que le nom de Pierre-Léon Quint représente les éditions du Sagittaire⁵².

Le 26 novembre 1955, soit trois semaines après la publication de la Charte du CAICPG, Jacques Soustelle publie dans *Combat* la « *Lettre d'un intellectuel à quelques autres à propos de l'Algérie* »⁵³. Réticent à engager un débat avec certains membres du CAICPG qu'il considère comme inférieurs à lui sur le plan intellectuel, contestant la légitimité de plusieurs d'entre eux – mais se gardant d'en citer les noms pour laisser planer le doute sur l'ensemble de la liste – dénigrant les femmes adhérentes qu'il désigne par le mot « demoiselles », le Gouverneur général de l'Algérie prétend adresser ce texte aux seuls signataires qu'il considère, lui, comme ses pairs. S'opposant à l'emploi du mot « guerre », Soustelle dénonce dans l'engagement des adhérents du CAICPG une nouvelle trahison des clercs, une usurpation. Certes, écrit cet

ethnologue de formation, le savoir constitutif de l'intellectuel peut aider à aborder certaines responsabilités politiques – quand il s'en voit confier... Cinglante, la réponse du Comité est rendue publique le 3 décembre : en devenant un serviteur de l'État, Jacques Soustelle a choisi de s'éloigner de la stature privilégiée de l'intellectuel. Il a transgressé la ligne qui sépare l'intellectuel de l'homme d'État. Il n'est plus un intellectuel.

Le deuxième meeting du CAICPG (27 janvier 1956) ou le MNA muselé

Dans ce contexte marqué par la réactualisation des débats sur la fonction sociale de l'intellectuel, se tient la deuxième réunion publique du CAICPG, le 27 janvier 1956, salle Wagram, à Paris. Dionys Mascolo, Robert Barrat, Daniel Guérin, Jean Amrouche, Pierre Stibbe, Jean Dresch, André Mandouze, Michel Doo Kingue, Aimé Césaire, Alioune Diop, Jean Rous, Jean-Paul Sartre, Moulay Merbah et Stanislas Rakotonirina y prennent la parole, sous la présidence de Jean-Jacques Mayoux. Considérant infondée la question posée par Soustelle sur le principe même de leur engagement, leurs interventions donnent lieu à des débats animés. Jean Amrouche se décrit comme un « natif intégré », kabyle et catholique, qui ne représente aucun parti. À l'opposé, le libraire-éditeur Alioune Diop défend une position communiste orthodoxe : les intellectuels doivent se mobiliser contre les colonisateurs, pour la fraternité, dans le cadre du combat universel contre le capitalisme.

Au-delà des débats réaffirmant la vocation des clercs à s'engager contre la guerre en Afrique du Nord, le meeting révèle publiquement l'opposition jusqu'alors larvée entre les intellectuels partisans du MNA et ceux partisans du FLN – lequel tente alors de s'imposer comme l'interlocuteur unique des élites métropolitaines. Juste avant la réunion du 27 janvier, malgré les objections d'Edgar Morin et en l'absence de Jean-Paul Sartre, le Comité a décidé que le nom de Messali Hadj n'y serait pas prononcé. Au dernier

51. Réponse publiée dans les *Lettres nouvelles* de janvier et dans la NNRF de février 1956.

52. Étant entendu que cette maison d'édition a été revendue en 1954 au Club français du livre, par les Éditions de Minuit (qui les avaient acquises en 1950).

53. Soustelle Jacques, « Lettre d'un intellectuel à quelques autres à propos de l'Algérie », *Combat*, 26-27 nov. 1955.

moment, deux discours non programmés contribuent toutefois à poser la question de l'audience respective accordée aux deux mouvements nationalistes algériens : un discours de Moulay Merbah, représentant du MNA en Europe et aux Nations Unies, n'est pas applaudi par certains membres du Comité qui auraient voulu que l'orateur ne prît pas la parole. Un autre discours, d'André Mandouze, intitulé « Admettre les faits », voit le directeur de *Consciencias maghrébines* se positionner comme le porte-parole officiel du FLN en France. Daniel Guérin proteste contre la place faite au FLN dans cette réunion. Sa propre intervention, soumise au comité, a été amputée afin, dit-on, de ne pas commenter l'histoire du nationalisme algérien... Guérin dénonce cette censure dans une lettre qu'il adresse dans les jours qui suivent aux membres du Comité. Il publie par ailleurs le texte de son intervention intégrale dans *Libertaire*, le 2 février 1956. Dans le troisième numéro du *Bulletin* du CAICPG, mis en vente le 18 février 1956, les membres du Bureau lui répondent en lui reprochant d'avoir rendu publique une dissension qu'il aurait dû s'efforcer, selon eux, de résoudre au sein des instances dirigeantes du Comité. L'intervention de Moulay Merbah lors de la réunion publique du 27 janvier est présentée dans cette mise au point comme une manœuvre, imposée au dernier moment contre la volonté du Comité. L'intervention d'André Mandouze n'est pas commentée.

Si la plupart des signataires de la charte du CAICPG ne perçoivent pas immédiatement l'enjeu des discussions engagées entre les partisans du MNA et ceux du FLN, il n'en reste pas moins que la réunion du 27 janvier 1956 s'inscrit dans la dynamique ascendante du FLN auprès des intellectuels français. Elle explique, au niveau de l'histoire éditoriale, que la quasi-totalité des 50 livres écrits et publiés entre 1955 et 1962 en métropole à propos du nationalisme algérien, de ses membres, de ses actions ou de ses maquis, à l'exception de quelques romans rendant compte des luttes fratricides opposant le FLN au MNA (tel *Les Eaux troubles de Javel*, de Léo Mallet, publié en 1957 par Robert Laffont,

dans lequel Nestor Burma se trouve impliqué dans des règlements entre membres des deux mouvements) donnent du nationalisme algérien une représentation univoque.

Du passé faisons table rase :

L'Algérie hors la loi

Un livre joue un rôle fondamental dans la découverte par le grand public du nationalisme algérien identifié au FLN : *L'Algérie hors la loi*, des époux Jeanson. Cet essai sort en librairie en décembre 1955, au moment même où, au sein du CAICPG nouvellement créé, les débats sur la représentativité respective du MNA et du FLN font rage. Mais quel est le parcours de ses auteurs ? Comment Colette et Francis Jeanson en sont-ils venus à consacrer aux nationalistes algériens, qu'ils eurent tendance à identifier au seul FLN, l'essai le plus précoce de l'histoire éditoriale de la guerre ?

Francis Jeanson a renoncé avant la guerre à passer l'agrégation de philosophie du fait de problèmes de santé (il est tuberculeux). Il collabore à *Esprit* où il publie, entre 1947 et 1955, trois long articles⁵⁴ dont les positions se démarquent des textes publiés par les autres collaborateurs de la revue abordant l'Afrique du Nord, tels Louis Massignon ou Jean Rous. Séduit par une pensée existentialiste que rejette alors l'Université, son entrée dans le monde de l'édition, comme auteur puis comme éditeur, est liée à son travail d'exégèse de la philosophie sartrienne⁵⁵. En 1947, un spécialiste de Bergson, Gilbert Maire, lui propose de rédiger un essai pour la collection « Pensée et civilisation » qu'il dirige aux éditions du Myrte :

54. « La personne et la communauté », avril 1947 ; « Cette Algérie, conquise et pacifiée... », avril 1950 [première partie], mai 1950 [deuxième partie] ; « Le tournant algérien, chronique », octobre 1951. Il faut ajouter à cette liste la chronique de Colette Jeanson : « L'Algérie à la "une" », juillet 1955.

55. Ulloa Marie-Pierre, *Francis Jeanson : un intellectuel en dissidence : de la Résistance à la guerre d'Algérie*, Paris, Berg International, coll. « Écritures de l'histoire », 2001, 286 p.



« Lors d'une conférence qu'il [Gilbert Maire] donnait chez des particuliers et qui traitait de Sartre, je suis intervenu pour lui dire que je n'étais pas d'accord avec la manière dont il envisageait la pensée de Sartre. Il m'a dit : "Vous connaissez Sartre ? Très bien ! Vous écrirez donc le premier titre de ma collection" – collection qu'il dirigeait aux éditions du Myrte... Et il ne m'a donné que quelques jours pour l'écrire... Une fois le livre écrit, je me posais quelques questions sur des points particuliers, et je suis allé voir Sartre. Je ne le connaissais pas à l'époque. Il m'a reçu aux Temps Modernes et m'a demandé de venir le voir le lendemain – et nous avons parlé des heures durant !⁵⁶ »

Après la publication de cet essai, Jeanson signe le 20 septembre 1948 son premier contrat avec le Seuil, pour *La Signification humaine du rire*, qu'Emmanuel Mounier est parvenu à faire accepter par Paul Flamand en dépit des réserves exprimées par ce dernier sur l'interprétation existentialiste qui y est formulée. Deux ans plus tard, en octobre 1950, Francis Jeanson entre au comité de lecture du Seuil, en remplacement d'Albert Béguin. Il supervise à partir d'octobre 1951 la collection « Écrivains de toujours », dont il éditera les 32 premiers titres, jusqu'à son remplacement par Monique Nathan en 1957 –

56. Entretien avec l'auteur, 12 septembre 2006. L'ouvrage en question est : *Le Problème moral et la pensée de Sartre*, Paris, éd. du Myrte, 1947, 381 p. (Collection Pensée et Civilisation).

date de son entrée en clandestinité. Le 24 février 1953, *La Signification humaine du rire* reçoit le prix Fénéon, ex-æquo avec un roman algérien, *La Grande maison*, de Mohammed Dib (Seuil, 1952). Paul Flamand félicite à peine son collaborateur, dont il semble tenir l'essai pour négligeable.

À la différence de nombreux intellectuels français, Francis Jeanson a vécu en Algérie. Il y a séjourné six mois pendant la Seconde Guerre mondiale – et de gaulliste, il y devint momentanément giraudiste. Il croit alors à l'avenir français de la colonie, dont il méconnaît la population musulmane, puis y retourne, désargenté, en 1948-1949, alors qu'il vient de se marier. Colette et Francis Jeanson vivent de cours particuliers de philosophie, de cachets radiophoniques ou journalistiques (Francis faisant paraître un feuilleton en 24 épisodes sur l'existentialisme dans *Alger Soir*). Lors de ce deuxième séjour, un déclin se produit. Le couple rencontre des nationalistes algériens, adhérents de l'UDMA ou du MTLD. En octobre et novembre 1949, Francis Jeanson est convié par le Centre régional d'art dramatique d'Alger à faire une conférence sur le théâtre sartrien. Reçu dans la capitale algérienne avec un faste qui contraste avec la situation matérielle déplorable des musulmans croisés dans la rue, il se rend ensuite à Sétif, où il est pris en charge par le sous-préfet qui lui révèle l'ampleur de la répression des émeutes de mai 1945 :

« [...] Et puis je suis allé à Sétif, où j'ai été pris en charge par le sous-préfet. Il m'a promené dans sa ville. Devant un monticule de chaux, sur une place publique, il m'a dit, en me prenant familièrement par le bras : "Voilà. Regardez, c'était là." Il parlait des émeutes qui avaient eu lieu le 8 mai 1945. Il a continué avec fierté : "Vous vous souvenez ? Ils ont voulu nous avoir, les Arabes ! Et bien c'est nous qui les avons eus ! Mille pour un, Monsieur, mille pour un".⁵⁷ »

57. Entretien accordé en 1974 à Christiane Philip, cité in Ulloa Marie-Pierre, *op.cit.*, p. 134.

Au début des années 1950, les époux Jeanson rentrent en métropole. Comme beaucoup, Francis perçoit mal l'enjeu du conflit indochinois, dans lequel il s'engage par l'intermédiaire d'une simple contribution à *L'Affaire Henri Martin*, ouvrage collectif que Jean-Paul Sartre fait éditer en 1953 chez Gallimard. Son article au titre hugolien, « *L'Art d'être grand-père* », ridiculise Vincent Auriol et le paternalisme avec lequel le Président a refusé la demande de grâce déposée par la mère du marin⁵⁸. Après l'éclatement de l'insurrection algérienne, Francis Jeanson veut retourner en Algérie mais s'en trouve empêché par sa tuberculose. Sa femme s'y rend pour sa part en février, mai et septembre 1955. Elle rencontre divers nationalistes, tel Abbane Ramdane⁵⁹, et accumule les notes qui serviront à rédiger *L'Algérie hors la loi*. Elle parle alors du CRUA, dont elle ignore qu'il s'est sabordé le 1^{er} novembre 1954, comme elle méconnaît la création du MNA en décembre 1954. À Paris, le couple acquiert peu à peu une vue plus exacte de la structuration du mouvement nationaliste. Dès la fin 1955, Francis et Colette Jeanson ont des rapports quotidiens avec le comité fédéral de la Fédération de France du FLN⁶⁰.

L'édition de *L'Algérie hors la loi* est difficile. Cet essai « *marxisant* », « *violent réquisitoire contre la colonisation française* »⁶¹, déplait aux dirigeants du Seuil qui contestent la mise en cause de la France à laquelle se livrent ses auteurs. Francis Jeanson doit, pour faire accepter son manuscrit, mettre dans la balance sa démission :

58. Henri Martin, quartier maître communiste, a diffusé lors de l'année 1949 des tracts contre la guerre d'Indochine dans l'arsenal de Toulon. Arrêté le 13 mars 1950, condamné en octobre de la même année à cinq ans d'emprisonnement et à la dégradation militaire, il est soutenu par le PCF qui à travers son exemple dénonce la politique coloniale de la IV^e République et érige en symbole le refus de porter les armes contre les colonisés, traçant ainsi un continuum entre le marin révolté de la Mer Noire, André Marty, et son jeune cadet.

59. Conseiller politique FLN de la zone algéroise, entré dans la Révolution en février 1955 et remplaçant Rabah Bitat, arrêté en mars de la même année. C. Jeanson le rencontre le 21 septembre.

60. Entretien avec l'auteur, 12 septembre 2006.

61. Simonin Anne, *op. cit.*, p. 224.

« *Politiquement, j'ai eu une difficulté avec lui [Paul Flamand]. Il ne voulait pas publier L'Algérie hors la loi parce que, convaincu sur ce point par Jean-Marie Domenach, il trouvait que ça ne se faisait pas, que c'était anti-français. J'ai alors fait courir le bruit, pendant un jour ou deux, que j'allais quitter les éditions du Seuil, en tant qu'auteur mais aussi en tant qu'éditeur, parce que je dirigeais la collection "Ecrivains de toujours". Paul Flamand m'a dit que nous pouvions éviter ce conflit et, à ma demande, il s'en est remis à l'arbitrage d'une personne à qui nous avons demandé de dire si ce livre devait ou non être édité* »⁶².

L'arbitre désigné par Jeanson est Paul-André Lesort, spécialiste de Claudel et collaborateur écouté de Paul Flamand. Grâce à lui, le texte est accepté, sans que Paul Flamand refuse, avec Jean-Marie Domenach, de l'inclure dans la série « Frontière ouverte » de la collection « Esprit » (dirigée par Domenach lui-même). On peut dire avec Marie-Pierre Ulloa que « *les conditions de publication de L'Algérie hors la loi sont modestes, ce qui fait regretter à Jeanson le "grand discrédit du livre dans la maison"* »⁶³. Si Paul Flamand lui attribue retrospectivement une certaine importance et le cite dans un document hors commerce rédigé au moment de son départ en retraite (*Sur le Seuil, 1935-1979*) comme l'une des six « *œuvres de dénonciation et de libération* » publiées par sa maison d'édition, il est négligé, lors de sa sortie, par un éditeur qui répugne à en assumer le propos. À tel point qu'au moment de sa mise en vente, Paul Flamand constate qu'aucun contrat n'a été établi avec l'auteur!⁶⁴ Dans les six mois qui suivent la sortie, une gêne semble s'installer entre Jeanson et Flamand à propos de cet essai. Aucune des nombreuses lettres échangées entre les deux hommes n'évoque ce livre, alors même que Jeanson s'adresse régulièrement à Serge Montigny, le responsable des services de presse, en manifestant le souci qu'il a de la diffusion et de la réception de son essai.

62. Entretien avec l'auteur, 12 septembre 2006.

63. Ulloa Marie-Pierre, *op. cit.*, p. 137.

64. Lettre de P. Flamand à F. Jeanson, 6 février 1956, cité in Ulloa Marie-Pierre, *op. cit.*, p. 138 et suiv.

Les ventes sont pourtant bonnes⁶⁵. Le premier tirage de 6 500 exemplaires (réalisé le 8 décembre 1955) est épuisé dès les premiers mois de l'année 1956. Le 8 mars, les services de fabrication du Seuil envoient à l'imprimerie Grévin un bon de commande pour un second tirage de 3 000 exemplaires, en précisant que la réimpression « est à prévoir de toute urgence car nous risquons d'en manquer ». En juin 1956, un troisième tirage de 2 600 exemplaires, puis en novembre 1960, un quatrième de 2 000 exemplaires, portent le nombre d'exemplaires mis en circulation pendant la guerre d'Algérie à 14 100.

En novembre 1956⁶⁶, Paul Flamand explique dans *L'Express* qu'au-delà de 3 000 exemplaires vendus, il réalise un bénéfice net d'environ 10 % du prix de vente : on peut donc estimer que *L'Algérie hors la loi*, vendu 9,60 nouveaux francs, aura rapporté pendant la guerre un bénéfice net de 10 656 francs 1960⁶⁷. Dès 1956, à Milan, les éditions Feltrinelli en publient une version italienne sous le titre *Algeria fluorilegge*. L'intérêt de cet essai semble toutefois, pour son éditeur, être étroitement lié à l'actualité : dans une lettre du 13 décembre 1962 à Francis Jeanson, Paul Flamand, qui en constate l'épuisement, refuse sa réimpression, ce qui, cette fois, achève d'illustrer son refus de prendre parti pour la dénonciation des crimes du colonialisme français.

Vendu en librairie et dans les réseaux militants, par exemple à la sortie de la deuxième réunion publique du CAICPG du 27 janvier 1956, aux côtés d'*Au service des colonisés*, de Daniel Guérin⁶⁸, *L'Algérie hors la loi* est pris à parti par les partisans du MNA. Daniel Guérin,

dans *France Observateur* du 26 janvier, l'avocat de Messali Hadj, Yves Déchezelles, dans la *Revue prolétarienne* de février (où il publie une *Lettre ouverte à Francis et Colette Jeanson*) et Jean Daniel, qui signe dans *L'Express* du 13 janvier un article intitulé *Entre le chagrin et le haussement d'épaule*, le dénoncent comme l'expression d'une pensée systématique, excluant de son horizon le nationalisme historique, au profit du FLN dont les auteurs semblent d'ailleurs vouloir s'ériger en représentants exclusifs. La dimension arabo-islamique du mouvement national algérien est selon ces critiques totalement érudite, au profit d'un anticolonialisme jacobin niveleur. Début janvier, dans l'organe clandestin du MNA, Yves Dezechelles apostrophe l'auteur :

« J'attendais votre livre avec impatience [...] Mais tandis que je parcourais *L'Algérie hors la loi*, ma joie se mêla rapidement de stupeur... Voici plus de dix ans que je vis quotidiennement ce drame du côté de ceux qui luttent pour l'affranchissement d'un peuple abominablement exploité et humilié [...] Vous avez publié, soit dans le corps de votre ouvrage, soit en annexe, d'assez nombreux documents ou extraits de documents émanant de l'UDMA, de la tendance ex-Comité Central. Les seuls textes que vous n'avez point publiés sont ceux qui émanent de Messali et du Mouvement National Algérien. Rien ne saurait justifier pareille omission. Le fait d'avoir pris parti contre le messalisme – et dans quels termes – vous imposait d'autant plus le devoir d'objectivité.⁶⁹ »

Dans une lettre du 5 mars 1956 à Habib Bourguiba, Daniel Guérin réitère ces reproches.

65. IMEC, Éditions du Seuil, *L'Algérie hors la loi* (dossier de fabrication). Tous les chiffres qui suivent proviennent des archives conservées à l'IMEC. Ils infirment le constat d'Anne Simonin selon lequel « le premier tirage n'est toujours pas épuisé à la fin de l'année 1959 » (Simonin Anne, « Les éditions de Minuit et les éditions du Seuil », *op. cit.* [cit. p. 225]).

66. *L'Express*, interview de Paul Flamand par Jean-Louis Bory, 30 nov. 1956.

67. 14 100 exemplaires de tirage total – 3 000 exemplaires d'amortissement = 11 100 exemplaires sur lesquels est réalisé un bénéfice net de 10 % du prix de vente.

68. BDIC, Fonds Guérin, lettre de D. Guérin à J. Lindon, 23 janvier 1956. (« [...] M. Mascolo, secrétaire

du Comité, va vous demander un dépôt d'un certain nombre d'exemplaires de mon livre "*Au service des colonisés*" pour la vente à l'entrée du meeting [...] »).

69. Dezechelles Yves, « Une malhonnêteté intellectuelle », *La Voix du peuple*, 17, 3 janvier 1956. Marie-Pierre Ulloa cite p. 140 un autre article, paru dans ce même journal (n°18, 16 janvier 1956) qui selon elle ne critique pas le parti pris pro-FLN du livre de Jeanson et illustre, ce faisant, la translation qui s'opère, à l'issue de laquelle le FLN sera reconnu comme un interlocuteur légitime par l'ensemble de la gauche française. C'est oublier que *La Voix du peuple* est l'organe du MNA.



Félicitant le dirigeant tunisien qui vient de faire une déclaration publique en faveur de l'indépendance algérienne, il lui demande de se prononcer pour Messali Hadj afin de faire contrepoids à *L'Algérie hors la loi* :

« [...] Tu as peut-être lu l'article que j'ai publié dans France-Observateur du 26 janvier sur le livre de Colette et Francis Jeanson : *L'Algérie hors la loi*, article dans lequel je m'efforce d'être strictement impartial à l'égard des diverses tendances de la résistance algérienne. Ensuite, je me suis vivement querellé avec le Bureau du Comité d'Action des Intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord, qui a essayé (en vain) de m'empêcher de prononcer au meeting du 27 janvier la déclaration dont le texte ci-joint, car il craignait que je rende justice à Messali. Il y a, en effet, une conspiration tendant à écarter ce dernier des négociations.⁷⁰ »

La critique de Guérin s'inscrit dans l'histoire des luttes internes au marxisme-léninisme. Les trotskystes influençant les intellectuels situés à la gauche de la SFIO, tel Yves Dézécheles, sont, pour résumer, plus proches du MNA que les communistes. Cette opposition engendre l'idée d'une triple conspiration menée par les communistes, dont Messali n'a jamais réussi à annexer le parti, par Nasser et par les « possédants

musulmans d'Algérie qui ont rejoint le Front de libération à la onzième heure et détestent la composition prolétarienne du messalisme ».

Au-delà des critiques, des réactions enthousiastes se font entendre à propos de *L'Algérie hors la loi* : celle de Claude Roy, dans *Libération* du 1^{er} février 1956 et celle d'André Wurmser, qui publie dans *Les Lettres françaises* du 19 janvier 1956 un compte rendu de lecture intitulé *Le colonialisme mis à nu*. En raison des opinions de son auteur, ce dernier article peut passer comme le point de vue officieux du PCF sur le livre de Francis Jeanson.

Après la guerre, *L'Algérie hors la loi* est consacré par les historiens qui, de Hans Elsenhans à Gilbert Meynier, en passant par Bernard Droz, Pierre Miquel, Slimane Chickh, Alistair Horne, citent sa publication comme un élément marquant du conflit mais s'attardent rarement, comme James Le Sueur, sur le contexte intellectuel dans lequel il s'inscrit, marqué par la constitution du CAICPG et les divisions de la gauche française entre socialistes oppositionnels, communistes et marxistes. Si Jean Daniel, dans son autobiographie publié en 1973⁷¹, confirme ses critiques formulées pendant la guerre, il admet ultérieurement, interrogé par Philippe Hamon et Patrick Rotman, que ce livre a constitué un « bréviaire des révolutionnaires »⁷². Enfin, signe de consécration, alors qu'il n'a jamais été réédité en France et que l'amnésie des années 1970-1980 a fait place à une actualité sans cesse renouvelée de la guerre d'Algérie, les éditions de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) annoncent le 1^{er} avril 2006 sa réédition en Algérie, dans le cadre d'une collection intitulée « Voix de l'anticolonialisme ».

70. BDIC, F DELTA 721 C 78-81, Fonds Guérin, Daniel Guérin à Habib Bourguiba, lettre du 10 février 1956.

71. Daniel Jean, *Essai d'autobiographie professionnelle*, Paris, Stock, 1973, 266 p. Cité par Uloa Marie-Pierre, *op. cit.*

72. Entretien avec P. Hamon et P. Rotman, in Hamon, Rotman, *Les Porteurs de valises*, *op. cit.*, p. 36-37.

La réorganisation de l'activité de
« documentation » du CAICPG :
une information contrôlée au service de la
Révolution algérienne

Au premier semestre 1956, alors que le gouvernement Mollet a renoncé à son mot d'ordre de « paix en Algérie », l'activité éditoriale du CAICPG est réorganisée afin de permettre une meilleure diffusion des idées anticolonialistes. Au-delà des déclarations publiques (le 6 février 1956 un télégramme est adressé à Guy Mollet pour l'enjoindre, après la démission du général Catroux, à ne pas céder « *aux manœuvres et intimidations des colonialistes* »⁷³), un travail d'édition est mené grâce au mécénat des adhérents et à la vente des brochures. En mai 1956, le CAICPG regroupe 1 000 membres que sollicite le trésorier Jean Pontalis :

« *Tout ce travail de documentation coûte cher. Nous lançons donc un pressant appel à tous nos amis : ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation sont priés de le faire le plus rapidement possible ; pour assurer d'autre part au Comité un financement régulier, nous demandons à ceux qui pourraient s'engager à nous apporter une contribution régulière à se faire connaître, en nous indiquant le montant et la périodicité de leurs concours. Les fonds doivent être envoyés au CCP 8.280-70 Paris, de Jean Pontalis [...]* »⁷⁴.

Alors qu'à l'automne 1955, lors de sa constitution, le CAICPG pensait pouvoir faire pression sur le Gouvernement pour éviter la guerre, il considère désormais que l'évolution militaire du conflit rend inutile un travail de simple dénonciation du colonialisme en Algérie⁷⁵. Deux groupes seront désormais formés au sein du bureau du Comité : l'un « *continuera comme par le passé à mener le combat quotidien, à essayer de peser sur les décisions gouvernementales* », tandis que l'autre « *se*

consacrera à un double travail de démystification et d'information positive ».

Cette réorientation mérite d'être examinée du point de vue de l'activité qui a été celle du Comité jusqu'alors, car contrairement à ce qu'affirment ses membres, le Comité s'est dès sa création soucié d'aborder dans son principe même la question coloniale, en la déconnectant du travail de lobbying envers la puissance publique. Le premier numéro du *Bulletin* annonçait à la fin de l'année 1955 le projet de réalisation d'un film consacré aux conditions de vie des Nord-Africains en France. Des peintres⁷⁶ avaient offert une œuvre afin de le financer. La division du travail mise en place en mai 1956 au sein du Comité ne signifie-t-elle pas plutôt que les membres du bureau prennent à cette date le contrôle du travail éditorial pour rendre impossible l'expression des divergences qui l'ont agité jusque-là ? On peut le penser, même si la réorganisation manifeste un souci de montée en puissance : le bulletin du Comité, qui n'avait pas de périodicité établie, est désormais mensuel. Il sert de support à la publication de textes des membres et à la publicité des brochures. Le *Bulletin* de mai 1956 annonce ainsi la parution de *Guerre d'Algérie et colonialisme*, recueil des débats de la réunion publique du 27 mai 1956 qui s'est tenue à Paris, salle Wagram.

Au-delà des questions organisationnelles, les publications successives du Comité définissent les méthodes qui seront celles de l'édition militante du début des années 1960 : publication de documents et de témoignages nominatifs, dénués de commentaires pour éviter de leur donner un aspect militant, réédition d'articles censurés, multiplication des éditions afin de prendre le contre-pied de la censure. Une rubrique « documents » apparaît dans le *Bulletin* n°3 du 18 février 1956. Un Algérien y raconte l'arrestation et l'exécution

73. BnF, 4LC2 6933, *Bulletin* n°3, 18 février 1956, p. 4.

74. BDIC, Fonds Guérin, *Bulletin* n°4, mai 1956.

75. « Les tâches du comité », *Bulletin d'information*, mai 1956.

76. Notamment Jacques Villon, Maurice Estève, Edouard Pignon, Suzanne Roger, Mario Passinos, Jean Dewasne, Tal Coat, Lurçat, Léonor Fini et André Marchand.

de neuf hommes de son village, ainsi que la relation mensongère qu'a faite la presse locale de ce crime en parlant de « *neufs terroristes tués à la suite d'un violent accrochage* ».

La publication d'une brochure consécutive à l'arrestation de Claude Bourdet fournit un autre exemple de liaison étroite avec l'actualité. Le 31 mars 1956, ce journaliste est arrêté sur commission rogatoire du commandant Giraud, juge d'instruction près du Tribunal permanent des forces armées de Paris, pour avoir publié dans *France Observateur* (le 29 mars) un article intitulé *Disponibles : quel sursis ?* Il écrivait dans ce texte que « [...] 100 000 jeunes Français sont menacés d'être jetés dans la sale guerre d'Algérie, d'y perdre leurs meilleures années, peut-être d'y être blessés, voire tués, pour une cause que peu d'entre eux approuvent [...] ».

Le 2 avril est publié un communiqué de presse du CAICPG qui s'insurge contre l'arrestation de Bourdet et qui reproduit l'article incriminé, proposé à la contre-signature du lecteur.

Au-delà du Comité des intellectuels,
une multitude de comités exercent
une activité éditoriale de fait

L'étude des manifestes et pétitions induit un effet de polarisation en incitant l'historien à ne pas prendre en compte l'ensemble des éléments ayant concouru à leur élaboration. Un texte étudié en raison du caractère explicite de son propos peut engendrer une erreur de perspective, gommer des divergences, tout en fournissant un point de vue intéressant sur l'engagement de ses signataires. Ce problème est résumé par une formule : « [...] les pétitions constituent un balcon sur l'Histoire, mais donnant sur un paysage embrumé »⁷⁷. L'histoire des comités intellectuels pose un problème similaire, dans la mesure où elle incite à privilégier, en fonction des sources disponibles, l'action des

comités ayant rencontré un certain écho médiatique. Or l'action du CAICPG n'est pas indépendante de celle d'une dizaine d'autres comités dont l'existence remonte parfois aux années d'après-guerre et qui restent actifs au milieu des années 1950, tels le Comité pour la libération de Messali Hadj, le Comité pour l'amnistie aux condamnés d'outre-mer, le Mouvement de lutte anticolonialiste (d'obédience trotskiste), le mouvement Justice et liberté d'outre-mer, le Comité algérien d'unité d'action contre la répression, le Comité d'information pour la solution pacifique des problèmes en Afrique du Nord (d'inspiration communiste), le Comité de résistance spirituelle ou, à un tout autre égard, le Centre catholique des intellectuels français. Dans un numéro du début de l'année 1957, le périodique *Informations politiques et sociales*, sans doute bien renseigné, rend compte de cette diversité qui a pour corollaire la participation croisée d'un ensemble finalement réduit de militants :

« Cela fait beaucoup de comités, pas mal de bruit et ce tapage impressionne certaines gens. En réalité, on retrouve, dans ces comités, presque toujours les mêmes personnalités progressistes. C'est ainsi que Claude Bourdet appartient à "Justice et liberté d'outre-mer" et au "Comité pour l'amnistie aux condamnés d'outre-mer". Yves Déchezelles appartient aussi à ces deux organisations et en outre au "Comité pour la libération de Messali Hadj". Jean Rous ne compte pas moins de quatre comités à son actif, ceux dont est déjà membre Claude Bourdet, plus le Comité pour la libération de Messali et le Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre. Robert Barrat est membre à la fois du Comité d'action des intellectuels et du mouvement Justice et liberté d'outre-mer. Daniel Guérin est au Comité pour la libération de Messali et au Comité d'action des intellectuels. À ce dernier appartient aussi Pierre Stibbe, qu'on retrouve au Comité pour l'amnistie aux condamnés politiques d'outre-mer.⁷⁸ »

77. Sirinelli J.-F., « Guerre d'Algérie, guerre des pétitions ? », in Rioux Sirinelli (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels...*, op. cit., p. 265-306.

78. Nous n'avons pas retrouvé le numéro dans lequel l'article cité, qui se trouve dans les archives de Daniel Guérin, a été publié. *Informations politiques et sociales* a son siège au 86, Bd Hausmann, à Paris.

Au sein du Centre catholique des intellectuels français (CCIF), la répression des émeutes de Casablanca et les réactions militantes qu'elle a engendrées, en 1953, ont entraîné plusieurs départs et éloignements, dont celui de François Mauriac et celui du secrétaire général, Robert Barrat, remplacé officieusement par le philosophe personneliste Étienne Borne, proche du MRP⁷⁹. En dépit de ses divisions internes, le CCIF organise le 16 février 1955 une journée d'étude consacrée à l'Algérie, à laquelle participent Robert Barrat, Robert Schuman, Jean Folliet et Albert Fangeat – dont les interventions sont publiées en août 1956, dans le cahier du CCIF, *Recherches et débats*. Lancé en novembre-décembre 1948, sous le titre de *Recherches et débats du Centre catholique des intellectuels français*, ce trimestriel est édité par Fayard depuis 1952, date à laquelle, devenant *Recherches et débats*, il a cessé de reproduire les seuls débats menés au sein du CCIF pour proposer des études thématiques tirées à près de 4 000 exemplaires⁸⁰. La publication de ce cahier du CCIF suit celle, en décembre 1953, d'un cahier intitulé *Colonisation et conscience chrétienne*. Au printemps 1954, après l'arrestation de Robert Barrat, plusieurs membres du CCIF s'opposant à Jacques Hérissey, président du syndicat des écrivains catholiques, et à Jean de Fabrègues, directeur du journal conservateur *La France catholique*, fondent le Comité de défense pour Robert Barrat. S'appuyant sur la figure tutélaire de François Mauriac, ils publient une déclaration de soutien en faveur du journaliste arrêté.

Autre exemple de comité exerçant une activité éditoriale de fait, le Comité d'Information et d'Action pour la Solution Pacifique des Problèmes d'Afrique du Nord (CIASP) est créé

à la fin du mois d'octobre 1955. Émanation du Comité national d'action pour la défense des droits constitutionnels et des libertés créé en 1952 par Lucien Jayat, secrétaire de la CGT, ce groupement est présidé par Robert Boudry, codirecteur depuis le 4 décembre 1954 du quotidien *Libération*. Si son siège social est fixé provisoirement au domicile de son président, au numéro 244 de la rue Saint-Jacques dans le V^e arrondissement de Paris, il est dirigé, selon les Renseignements généraux⁸¹, par Léon Feix et André Souquière, tous deux membres de la direction du PCF. La majorité de ses membres⁸² sont connus pour leurs attaches avec le PCF, sans être tous membres du parti. Le CIASP se donne pour objet l'étude et la discussion des problèmes du Maroc et de l'Algérie. Les sources policières révèlent que « *dès sa création, [il] a adressé à un certain nombre de personnalités, groupements et organisations les plus diverses, un bulletin d'information intitulé Pourquoi une journée d'étude et de discussion?, qui a connu un succès certain* ».

Des comités locaux sont créés à Thiers (Pas-de-Calais), Lille, Toulouse, Blois, Nancy, Aubenas, Montauban, et dans de nombreuses localités de la région parisienne, ainsi que dans certains centres universitaires de Paris, notamment à l'école des Beaux-Arts. La première manifestation officielle du CIASP est une « Journée d'étude et de discussion des problèmes d'Afrique du Nord » réservée à ses membres, le 6 novembre 1955, salle des Sociétés savantes, 8 rue Danton (dans le VI^e arrondissement de Paris). Le comité organise en outre deux grands meetings, l'un, le 29 décembre 1955, à Lyon, contre l'ex-gouverneur général de l'Algérie Jacques Soustelle, l'autre, le 2 janvier 1956, à Toulouse, contre Maurice Bourgès-Maunoury, éphémère ministre des

79. Guyot Claire, « Entre morale et politique, le Centre catholique des intellectuels français face à la décolonisation, 1952-1966 », *Vingtième Siècle*, 63, 1999, p. 75-86.

80. Les archives du Dépôt légal révèlent que le tirage de *Recherches et débats* varie, en fonction des numéros, de 3 600 à 4 000 exemplaires (CAC, 1997053, art. 268, 1958, éditeur, Club du livre religieux-Fayard).

81. APP, HA 25, 4569, rapport des Renseignements généraux, 12 mars 1956.

82. Parmi lesquels les sources policières citent Marcelle Huisman, Irène Dorville, Jean Dresch, Louis Guéry, Georges Astre, Jacques Chatagner, Marcel Dufriche, Jean Verlhac, Maurice Voge, Lahy Hollebecque, Suzanne Salvan, Léon Feix, Paul Tubert.

Forces armées du gouvernement Mendès France (du 20 janvier au 23 février 1955) et ancien ministre de l'Intérieur du deuxième gouvernement Faure (du 23 février au 1^{er} décembre 1955)⁸³. Enfin, le 5 février 1956, le CIASP organise à Montreuil-sous-Bois, dont le maire est Jacques Duclos, une « Journée Nationale contre la Guerre en Algérie ».

Au final, l'action des comités d'intellectuels et de militants joue un double rôle dans la période 1954-1956. Elle permet de fédérer des intellectuels soucieux de faire évoluer l'opinion publique. Dès la fin de l'année 1955, l'opposition à la guerre consiste ainsi à mobiliser des icônes culturelles⁸⁴, personnalités ou institutions consubstantielles à l'identité culturelle nationale. Ce mouvement est le fait d'individus dont l'engagement n'a rien pour surprendre la police (Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Daniel Guérin, Robert Barrat) mais il mobilise aussi des hommes dont les noms apparaissent pour la première fois dans l'histoire intellectuelle.

Au niveau éditorial, dans la mesure où ils prétendent éclairer l'opinion publique, les comités improvisent un travail d'édition financé par leurs adhérents. Des méthodes rédactionnelles propres à l'univers militant sont expérimentées. Dans un contexte marqué par la relative indifférence des contemporains vis-à-vis de l'Algérie⁸⁵, la réédition d'articles censurés et l'édition de brochures permettent de mettre la « sale guerre » au cœur d'une actualité qui la rejette.

L'édition généraliste au service de l'idéal colonial

En dépit des mobilisations intellectuelles, les éditeurs généralistes ne cessent à aucun moment de proposer des textes excluant de leur horizon l'éventualité d'une indépendance de l'Algérie. La littérature dominante décrit l'Algérie selon un paradigme et une méthode orientalistes ancrés au cœur de l'offre culturelle, tandis qu'une littérature « anti-anticolonialiste » voit le jour dès 1956, dans un contexte de fort anticommunisme et de division de la SFIO entre molletistes et oppositionnels.

Du fonds colonial d'Arthaud aux belles colonies d'Albin Michel : la domination de la thèse « Algérie française »

Entre 1954 et 1956, parmi les 145 titres publiés en France et traitant de l'Algérie, on peut évaluer à 64 le nombre de titres dont le propos soutient, explicitement ou implicitement, le principe d'une présence française en Algérie (44,3 % du total), contre 23 pouvant être considérés comme prônant une réconciliation franco-algérienne (16 %), 22 dont le positionnement peut être considéré comme neutre (15 %) et 36 favorables à une solution qui garantirait un devenir autonome de l'Algérie (25 %). Au total, les positions « Algérie française », « réconciliation » et « neutre » représentent 75 % de la production.

Les éditeurs les plus prolifiques sont aussi les plus engagés. Six d'entre eux, publiant au moins 2 titres sur l'Algérie, consacrent plus de 70 % de leur production « algérienne » à la défense de l'Algérie française : Plon, Le Gouvernement Général de l'Algérie, les éditions des Études sociales nord-africaines (ESNA), les éditions du Secrétariat social d'Alger (ESSA), France Empire et les Nouvelles Éditions Latines (NEL). À l'opposé, seules 3 maisons d'édition publiant au moins deux livres sur l'Algérie consacrent plus d'un tiers de cette production à l'étude empathique du nationalisme algérien : Le Seuil, Gallimard et Baconnier frères – cet éditeur algérois, dont les positions conservatrices ne font

83. Bourguès-Maunoury sera nommé par Guy Mollet ministre de la Défense nationale le 1^{er} février 1956 – poste qu'il occupera jusqu'au 13 juin 1957.

84. Dine Philip, « Mobilizing icons : French culture and the Algerian War », *Journal of European Studies*, 1998, 28 (1-2), p. 51-68.

85. Ageron Charles-Robert, « L'opinion française devant les sondages », in Rioux J.P. (dir.), *La Guerre d'Algérie, op. cit.*, p. 25-44.

du reste aucun doute, consacrant à l'Algérie trois titres en 1954-1956, dont *Jours de Kabylie*, que Mouloud Feraoum lui confie à compte d'auteur, avant d'être recruté par le Seuil.

En 1954, le catalogue général des éditions Arthaud, qui compte 335 titres, comporte plusieurs essais et guides donnant de l'Algérie l'image d'une région d'intérêt touristique ou d'une terre d'aventure. *Le Sahara* de René Pottier et *L'Algérie* d'Henri Isnard (collection « Les Beaux pays »), dont les premières éditions remontent respectivement à 1950 et 1954, de même que les livres de Georges Esquer et Antoine Chollier publiés dans la collection « Sites et monuments », *Alger et ses environs* et *Alger* (guide incluant du texte en anglais) comptent parmi les livres mis à la disposition du public français alors que débute la guerre. Ils côtoient sur les rayons des librairies les guides touristiques publiés par l'Encyclopédie d'Outremer : *Le Tourisme au Sahara*, de René Pottier (1955), *Le Tourisme en Algérie*, de V. Prouteau (1955) et l'ouvrage collectif intitulé *Le Tourisme en Afrique française : Algérie, Tunisie, Maroc, Sahara, A.O.F., Cameroun, Togo, A.E.F., Madagascar* (1955), ainsi que ceux édités par la Documentation française : *Algérie, Tunisie, Maroc, départements d'outre-mer* (collectif, 1955) et *Alger*, de Gaston Bardet (1956). Complétant ces guides, *L'Évangile présenté aux pauvres nègres du Sahara*, de Charles Foucauld et *L'Histoire de la colonisation française* d'Henri Blet (dont le troisième tome, intitulé « France d'Outremer, 1870 à nos jours », aborde l'Algérie) permettent aux éditions Arthaud d'offrir un aperçu de l'évangélisation des colonies.

Parmi les 23 collections mentionnées en 1954 dans le catalogue général, celles qui accueillent les textes consacrés à l'Algérie croissent ou stagnent durant la période 1954-1957⁸⁶. Elles accueillent des livres d'alpinisme, spécialité des

86. De 11 à 34 titres pour « Les Clefs de l'aventure », de 49 à 56 titres pour « Les Beaux pays », de 12 à 9 titres pour « Sites et monuments ».

éditions Arthaud⁸⁷ dont l'auteur phare, Roger Frison-Roche, entretient un rapport étroit avec l'Algérie, puisqu'il publia la première édition de *Premier de cordée* en 1940 sous forme de feuilleton, dans *La Dépêche d'Alger*. Collaborateur du journal d'Alain de Sérigny *L'Echo d'Alger*, entre 1945 et 1950, cet écrivain qui ne fit guère état de ses opinions politiques fut comme beaucoup d'autres un partisan de l'Algérie française. La littérature sportive qu'il produit, dont l'histoire fut liée occasionnellement à celle des nationalismes européens⁸⁸, emprunte au vocabulaire militaire un pan entier de son registre (« assaut », « attaque », « victoire »). Littérature d'exaltation et de dépassement de soi, l'alpinisme connaît son âge d'or pendant les premières années de la guerre d'Algérie, puisque 25 % des quelque 1 200 titres recensés dans ce domaine entre 1919 et 1998 furent publiés entre 1945 et la fin des années 1950. La « génération algérienne »⁸⁹ s'est nourrie du livre d'alpinisme, dont le modèle inspira à partir de 1957 les récits militaires de jeunes officiers qui, de Jean-Yves Alquier à Paul Mus⁹⁰, vécurent parfois leur expérience de la guerre comme celle d'un sport grandeur nature. Vieille histoire remontant à l'Ancien régime au cours duquel la chasse prépare à la guerre...

87. Brosse Stéphane, *Le Livre d'alpinisme en France au XX^e siècle (1919-1998)*, maîtrise d'histoire, dir. D. Cooper-Richet et J.-Y. Mollier, juin 1999, 2 tomes.

88. Notamment en Italie et en Allemagne, où Stéphane Brosse rappelle qu'une minorité d'alpinistes : Comici, Cassin, Schmid, Heckmair, ont pu, dans les années 1930, s'identifier à la cause politique de Mussolini et d'Hitler.

89. Thibaud Paul, « Génération algérienne ? », *Esprit*, mai 1990, p. 46-61. L'expression est ici détournée de son sens originel, qui désigne les anticolonialistes.

90. Les lettres du sous-lieutenant de parachutistes engagé volontaire Émile Mus sont publiées par son père Paul en 1961 au Seuil, sous le titre *Guerre sans visage, lettres du sous-lieutenant Émile Mus*. Jean-Yves Alquier publie son journal de marche d'officier parachutiste en 1957, chez Robert Laffont, sous le titre *Nous avons pacifié Tazalt*. Mouloud Feraoum écrira à son propos dans son *Journal* (p. 332) : « [...] Il m'apparaissait comme une espèce de sportif entièrement absorbé par l'exploit sportif, la victoire à remporter sur l'adversaire. La victoire du gladiateur qui consiste à supprimer l'autre gladiateur [...] ».

Dans le champ de l'édition généraliste, Albin Michel et les éditions du Conquistador contribuent plus sûrement que les éditions Arthaud à la défense de l'Algérie française. En novembre-décembre 1954, faisant référence à l'insurrection algérienne, le *Bulletin des éditions Albin Michel* présente dans une rubrique intitulée « *Les événements d'Afrique du nord* » un roman d'Yrma Ychou publié en 1947, *La Famille Ben Saïd*, « dont l'action se déroule en Algérie et où l'on voit chacun des membres d'une famille se détacher peu à peu des traditions ancestrales pour se laisser pénétrer progressivement par la civilisation française »⁹¹. Il ne s'agit que de tirer parti de l'actualité pour vendre un livre encore disponible. Toutefois, quelques semaines plus tôt, ont été publiés deux livres qui peuvent être considérés comme révélateurs du point de vue adopté par Albin Michel. *Aventure au cœur de l'Afrique*, de Laurens Van der Post, est qualifié par l'éditeur de « *profondément actuel* » car il tend, en donnant à lire une Afrique méconnue, à « *un humanisme élargi où notre vieux monde rationnel cherche à se revivifier* »⁹². *Sous le drapeau de la Légion étrangère*, de Jean des Vallières, suite romanesque des *Hommes sans nom* (1933) et de *Sa grande l'infortune* (1947) sort aussi au cours de l'hiver 1954. Le bulletin de l'éditeur appuie ainsi l'hommage rendu à la Légion étrangère :

« *Le grand souffle d'air pur qu'on y respire vient à son heure aussi, pour montrer aux Français qui désespèrent déjà de la France quelles vertus elle [la Légion] continue d'exalter dans l'imagination des aventuriers de toutes races que la foi en son génie conduit sous les drapeaux [...]* »⁹³.

Chez le même éditeur, dans *Les pionniers de l'Empire* de René Maran (prix Goncourt 1921 pour *Batouala: véritable roman nègre*), un portrait des premiers colonisateurs par qui « *fut assurée la présence française dans le monde* »⁹⁴ est proposé aux lecteurs en juin 1955. Le *Bulletin*

des éditions Albin Michel précise dans la notice de présentation de cet ouvrage, qu'« *il appartient aux Français d'aujourd'hui, dans l'intérêt même de leur pays, de ne pas tomber dans les erreurs qui ont fini par ruiner les beaux desseins des Jean de Béthencourt, des Nicolas Durand de Villegaignon, des Jean Ribaut et de tant de leurs émules* »⁹⁵.

Dans la droite ligne du roman publié par Yrma Ychou, sort en octobre 1955 la saga d'une famille oranaise, *La Maltaise*. L'auteur, Renée Burkhardt, y raconte l'histoire d'un colon séducteur de femmes, Juan Alvarès, député d'Aïn Garba et propriétaire du Domaine des palmiers, dans l'Oranais. Marié à Julia, dont le neveu, Roland, vient d'arriver de Paris, Juan Alvarès se révèle avoir été l'amant de la sœur de sa femme. Il veut par ailleurs séduire la sœur de Roland...

Autre titre des éditions Albin Michel caractéristique de l'imaginaire colonial dominant, les *Âmes errantes* de Jean Lartéguy paraît en octobre 1956. L'auteur, remarqué par Pierre Lazareff (qui a édité deux ans plus tôt *Du sang sur les collines*), est en passe de devenir l'un des plus grands écrivains populaires de l'après-guerre. Son récit qui se veut humaniste mais appelle les combattants vietnamiens des « *charognards* » sera réédité en 1966 par le Club du livre, dans un volume « *asiatique* » intitulé *Le Mal jaune* et regroupant *Hanoi ou La Ville étranglée* (publication originale René Julliard, 1955) et *Saïgon ou les âmes errantes*. Lartéguy quitte Albin Michel en 1959 pour les Presses de la Cité qui lui auraient consenti une avance d'un million de francs pour la publication des *Centurions*⁹⁶.

Distribuées dès leur création par Albin Michel, les éditions du Conquistador – dont le nom même semble invoquer le livre comme l'instrument d'une expansion de la civilisation occidentale – ont été fondées par Marie-Madeleine Martin en 1948. Auteur cette même année d'une *Formation morale de la France*

91. BnF, Q10, Albin Michel, Bulletin, n°100, nov.-déc. 1954.

92. *Ibid.*, Bulletin, n°95, mars 1954.

93. *Ibid.*, Bulletin, n°99, octobre 1954.

94. *Ibid.*, Bulletin, n°106, juin 1955.

95. *Ibid.* Référence aux luttes de pouvoir entre les premiers colonisateurs français du Moyen-Orient et de l'Afrique.

96. *Ibid.* Information livrée par Jean Lartéguy, entretien du 31 mai 2006.

publiée chez Gallimard, cette ancienne élève de l'École des Chartes se lance dans l'édition avec une collection thématique, « Mon métier », dirigée par le critique musical Bernard Gavoty, où s'illustrent plusieurs noms de l'extrême droite française. Achevé d'imprimé en juillet 1955, le premier livre de cette collection, intitulé *Je suis avocat*, est signé par Jacques Isorni, défenseur du Maréchal Pétain⁹⁷ qui se spécialisera ensuite dans la défense des membres de l'OAS. En 1954, un *Je suis acteur* est publié sous la signature de Pierre Fresnay, de son vrai nom Pierre Jules Louis Laudénbach, oncle du directeur littéraire des éditions de La Table Ronde, Roland Laudénbach⁹⁸. L'ancien gouverneur Armand Anet signe en 1957 *Je suis gouverneur d'Outremer*, dont les dernières pages accusent le parlementarisme et le libéralisme, sources de dérive « gauchiste » dans l'appréhension des problèmes coloniaux :

« [...] *Se serait-on trouvé repris par la crainte qu'ont connue les partis politiques de la fin du XIX^e siècle de ne pas paraître assez "à gauche" ? Cette gauche qui, d'après André Siegfried, forme attirance mystique pareille à celle de La Mecque pour les musulmans.* »⁹⁹

En 1955, Marie-Madeleine Martin publie elle-même hors collection une *Petite histoire de la colonisation* visant à « redonner son vrai sens » au mot colonisation. « Coloniser, écrit-elle en substance, c'est très exactement mettre en valeur un pays découvert et y apporter des bienfaits. »¹⁰⁰

97. Après avoir publié en 1946, *Le Procès de Robert Brasillach, 19 janvier 1946* (Flammarion), il publie en 1951 (chez le même éditeur) *Souffrance et mort du maréchal Pétain*.

98. Comme le rappelle Patrick Louis (*La Table Ronde... op. cit.*) Pierre Fresnay a joué un rôle important dans l'histoire des éditions de La Table Ronde : lui et Thierry Maulnier soutiennent Roger Mouton en 1944, lorsqu'il fonde les Éditions du Centre aux origines des Éditions de La Table Ronde.

99. Anet Armand, *Je suis gouverneur d'Outremer*, Paris, éd. du Conquistador, 1957, p. 137.

100. Notons que le *Petit Robert de la langue française* fut accusé à la rentrée 2007 par le Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN) et le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) d'avoir dans sa 40^e édition défini le mot colonisation comme la

La généreuse idée sera développée en 1957 dans un autre essai de l'éditrice, *Histoire de l'unité française*.

Titre particulièrement intéressant, *Je suis libraire*, de Raymond Picquot (collection « Mon métier », 1955), offre le témoignage d'un notable bordelais de la librairie, président d'honneur de la chambre syndicale des libraires de France et président du syndicat régional de la librairie d'Aquitaine, homme de droite, évoquant avec délectation les visites que firent à sa librairie Charles Maurras ou Roland Dorgelès. Ce professionnel que son amour du beau livre conduisit à refuser la reliure industrielle, partant à empêcher l'implantation en Aquitaine du Club des libraires de France fondé en 1953 par Bernard Gheerbrant¹⁰¹, achève son livre en insistant sur l'impératif moral qui est, selon lui, celui de tout bon libraire :

« *La responsabilité morale du libraire l'oblige à être très circonspect dans le choix des livres qu'il propose au public. [...] Qu'on nous traite de rétrograde si l'on veut, mais nous n'en continuerons pas moins à dire que le sens moral est en péril, que nous avons, nous, libraires, le devoir d'écarter de nos rayons et de nos vitrines les volumes faisandés, même si les "grands" critiques, si les "pontifes" de la littérature, les déclarent "chefs-d'œuvre" dans leur aberration. Nous voulons vivre sainement de corps et d'esprit, même si notre vie matérielle s'en trouve réduite par notre refus de vendre ces ouvrages détestables.* »¹⁰²

« mise en valeur, [l']exploitation de pays devenus colonies ». Ce procès d'intention était particulièrement injuste si l'on considère que la définition figurait dans le dictionnaire depuis son origine en 1967 et qu'elle manifeste une certaine inculture économique, comme l'a remarqué Alain Rey, dont le parcours personnel n'est pas celui d'un ancien membre de l'OAS. Le terme de « mise en valeur » est économique – il désigne l'exploitation économique – et peut s'appliquer à une station de ski comme à un pays colonisé, sans cautionner l'acte de coloniser.

101. Gheerbrant Bernard, *Le Club des Libraires de France, 1953-1966, suivi du catalogue des ouvrages publiés par le Club des Libraires de France*, Paris, IMEC éditions, 1997, 277 p. Voir aussi Hubert Nicolas, « La librairie française à l'aube de profonds changements, 1955-1970 », in *Histoire de la librairie française, op. cit.*, p. 267-273.

102. Picquot Raymond, *Je suis libraire*, Paris, éd. du Conquistador, 1955, 125 p.

Sur le plan professionnel, Raymond Picquot appelle de ses vœux un contrôle accru de l'entrée dans la profession, qu'il voudrait réglementer pour lutter contre la menace de la multiplication des points de vente. Concernant la distribution du livre, une critique du système de l'office révèle que l'envoi alphabétique par nom des libraires, sans souci de leur résidence, est presque toujours préféré par les éditeurs à l'envoi groupant tous les libraires de chaque ville, ce qui occasionne une inégalité dans la réception des nouveautés (les Libraires A ou B étant servis plusieurs jours avant les Libraires S ou T de la même ville). *L'Express* du 9 mars 1956, rendant compte de la publication de ce livre, qualifie de « *bien émouvants soupirs* »¹⁰³ les critiques et l'appel à la censure morale de Raymond Picquot.

L'Algérie, objet de science... et de compassion

Au service des branches du savoir positif que sont la géologie, l'ethnologie, la démographie ou la science politique, des auteurs constituent l'Algérie en objet de science, sans aborder son évolution politique. Le statut d'intellectuel que confèrent leurs travaux étaye souvent des positions conservatrices des auteurs. Dans 14,5 % de la production éditoriale consacrée à l'Algérie en 1954-1956 (21 titres) l'idée du maintien de l'Algérie dans la République française est réduite à un problème et à ses solutions techniques.

Avec 7 titres, la démographie (et en son sein l'étude des flux migratoires) est la discipline la plus représentée dans la littérature scientifique abordant l'Algérie entre 1954 et 1956. L'allongement de la durée du service militaire et l'envoi du contingent en Algérie ont occasionné durant la guerre une ponction annuelle de 200 000 travailleurs en métropole, mal compensée par l'installation de 65 000 Algériens entre 1954 et 1958. Ce solde migratoire négatif conjoncturel aurait occasionné chaque année une perte de

1,5 % du produit intérieur brut¹⁰⁴. Bien loin de cette réalité, les contemporains de la guerre réactivent les thèses natalistes de Vichy ou détournent les analyses d'Alfred Sauvy sur le malthusianisme français¹⁰⁵. La guerre d'Algérie se trouve ainsi réduite à un problème de mouvement migratoire et de contrôle des immigrés. Dans *Notre dernière chance* (Gedalge, 1956), l'ancien ambassadeur de France¹⁰⁶ Léon Noël consacre un chapitre à l'essor démographique du pays. Désireux de voir la France croître, le diplomate intitule l'un de ses chapitres « Étrangers et Africains en France ». Il y rappelle que le nombre d'Algériens en métropole a été estimé entre 250 et 300 000 individus (recensement de 1954) avant de conclure :

« *Point n'est besoin de souligner combien il importe que la France pratique une politique réfléchie, cohérente et continue, si elle entend que l'installation sur son sol d'une pareille proportion d'individus nés ailleurs, de sangs différents, formés par d'autres traditions et d'autres mœurs que les nôtres, ne compromette pas les caractères fondamentaux de la nation, ce qui survit de ses qualités ancestrales et l'unité qui a fait, jusqu'à notre siècle, sa force essentielle.*¹⁰⁷ »

Toutes les études démographiques ne portent pas la marque du nationalisme bon teint de Léon Noël. En 1954 paraît à Alger, chez Vollet-Dubacq, une monographie d'Henri Marchand, consacrée aux mariages franco-musulmans.

À Paris, les PUF font paraître la quatrième édition d'un ouvrage dont la première édition

104. Droz Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 142.

105. Sauvy Alfred, *Richesse et population*, Paris, Payot, 1944, 327 p. ; *Théorie générale de la population*, Paris, PUF, 1952-1954, 2 vol., 370, 397 p.

106. Beauvois Yves, *Carrière et engagement politique de l'ambassadeur Léon Noël, 1888-1987*, Th. doc. d'histoire, dir. P. Milza, IEP de Paris, 1997, 2 vol., 781 f. et *Léon Noël, de Laval à de Gaulle via Pétain*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2001, 468 p. L. Noël fut ambassadeur en Pologne (1935-1940), ministre plénipotentiaire aux négociations d'armistice avec l'Allemagne et l'Italie (1940), délégué en territoire occupé (9 juillet 1940, démission le même jour), président de la commission des Affaires étrangères du RPF (1948), membre du conseil de direction du RPF (1949), député de l'Yonne (1951-1955).

107. Noël Léon, *Notre dernière chance*, Paris, Gedalge, 1956, 198 p. [cit. p. 145].

103. *L'Express*, 9 mars 1956.

remonte à 1926 : l'*Annuaire du monde musulman, statistique, historique, social et économique* de Louis Massignon. Cet ouvrage de 432 pages, dont Francis Jeanson a attaqué nommément l'auteur dans *L'Algérie hors la loi* est une bible pour les ethnologues et orientalistes francophones.

En 1955, la Société algérienne de publications (SAP) publie à Alger *Par les chemins d'émigration*, de Malek Ouary. Dans la revue oranaise *Simoun*, Jean-Marie Guirao explique la genèse de ce document :

« *Envoyé en reportage dans les principaux centres d'émigration de la Métropole, MM. Malek Ouary et Rezzouk enregistrèrent de nombreux témoignages qui permirent une série de vingt émissions sur les chaînes arabe et kabyle de Radio Algérie. Ce livre s'adresse à l'Algérien musulman en lui montrant le dur combat qu'il devra mener pour obtenir son pain dans un pays qui ne l'intégrera pas tout en exigeant le meilleur de lui-même. Il éclaire l'euro péen d'ici ou de la métropole en lui rendant sensible l'âme d'un peuple peut-être puéril, mais plein de bonne volonté et d'espoir.*¹⁰⁸ »

Les éditions des ESNA et les PUF coéditent *Les Algériens en France*, étude démographique et sociale de Louis Henri. Un fascicule publicitaire présente l'ouvrage, incluant des monographies de familles, comme l'« *introduction objective, indispensable, à toute définition d'une politique* » à l'égard des Algériens vivant en France. Ses conclusions doivent « *dissiper les préjugés* »¹⁰⁹ et informer les lecteurs « *sur les responsabilités majeures en ce domaine comme dans bien d'autres, du malthusianisme français* ».

Enfin, deux monographies sont publiées en 1956 à propos des travailleurs algériens en France : l'une par le Gouvernement Général de l'Algérie, s'intitule *L'Émigration en France des Musulmans d'Algérie*. Signée Jean-Jacques Rager, elle est d'un réel intérêt scientifique, selon Gilbert Meynier qui signale qu'elle fut recopiée par Belloula Tayeb, en 1965, dans *Les*

*Algériens en France*¹¹⁰. L'autre, *Les Travailleurs algériens en France*, de Renée Michel, est publiée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dans la collection des « Travaux du centre d'études sociologiques ».

Après la démographie, la pétrochimie, avec 5 titres publiés, est la deuxième discipline scientifique traitant de l'Algérie entre 1954 et 1956. Cette sous-discipline donne lieu à des analyses géostratégiques qui relient le problème algérien à celui de l'indépendance énergétique de la métropole. Après qu'en octobre 1952 les premiers périmètres de recherche ont été concédés par la France, le pétrole jaillit pour la première fois le 11 janvier 1956 près de la frontière lybienne, à Edjeleh¹¹¹. Fin 1956, on estime que le quart des besoins nationaux pourront être couverts d'ici 1959 grâce au pétrole extrait par des sociétés à capitaux majoritairement français. La perspective est d'autant plus alléchante que 85 % du pétrole français est alors importé du Moyen-Orient, où il est extrait par des compagnies anglo-saxonnes. Dès 1955, un récit et un essai de vulgarisation s'emparent de cette question : *50 C° à l'ombre, récits sahariens*, de Georges Le Poitevin, est publié par les éditions Debresse, dont le catalogue comporte de nombreux romans de Paul Bellat, chantre de la colonisation et du petit peuple pied-noir (*Cent ans d'Algérie*, 1955, *Ceux du bled*, 1955, *Légionnaires*, 1956). Ce récit illustré est le premier d'une série dans laquelle se distingueront plusieurs auteurs, où le Sahara est représenté comme un nouveau Far-West, dont les indiens s'appellent fellagah et les cow-boys sont des sondeurs ou des géophysiciens résidant dans des hôtels transatlantiques équipés d'air conditionné. Moins anecdotique mais invalidé par son anticommunisme mili-

110. Meynier Gilbert, préface et bibliographie, in Elsenhans Hartmut, *La Guerre d'Algérie 1954-1962 : la transition d'une France à une autre, le passage de la IV^e à la V^e République*, Munich, 1974, Paris, Publisud, 1999, 1071 p.

111. Frémeaux Jacques, « La guerre d'Algérie et le Sahara », in Ageron Ch.-R. (dir.), *La Guerre d'Algérie et les Algériens, 1954-1962*, Paris, Armand Colin – IHTP, 1997, p. 93-109.

108. *Simoun*, 20, 1956, p. 102.

109. BnF, Q10, PUF, année 1955.

tant, l'essai de Pierre Fontaine *La Guerre froide du pétrole* sort en 1955 aux éditions Je Sers. Édition revue et augmentée d'un premier essai, *La Guerre occulte du pétrole* (publié à Paris en 1949, par les éditions Dervy), ce texte sera proposé au public à trois reprises sous trois titres différents, puisqu'en 1956, dans une version augmentée intitulée *Bataille pour le pétrole français*, il est republié par les éditions Je Sers. La même année, les Nouvelles éditions latines mettent en vente *Sahara, terre de demain*, de Pierre Cornet tandis que *Réalités et promesses sahariennes* de Daniel Strasser, paraît aux éditions de l'Encyclopédie d'Outremer.

L'ethnologie est la troisième discipline la plus représentée dans la littérature scientifique traitant de l'Algérie en 1954-1956. À Paris, paraît *Dans l'Aurès sur les pas de rebelles*, de Jean Servier (France Empire, 1955), carnet de route d'un ethnologue militaire, commandant d'une section administrative spéciale. À Alger, les éditions La Maison des livres publient en 1956 la monographie d'un officier général, Pierre Redan (de son nom de plume Pierre-Jean André) intitulée *Contribution à l'étude des confréries religieuses musulmanes*, avec une préface de Jacques Soustelle. Mais les apports de l'ethnologie, en raison même de l'histoire de cette discipline qui fut un instrument privilégié de la domination coloniale, ne peuvent être évalués du seul point de vue quantitatif. À la manière de la « sociologie spontanée » dénoncée par Pierre Bourdieu, une « ethnologie spontanée » issue de l'ethnologie universitaire, irrigue des pans entiers de la production romanesque. De plus, la nomination de Jacques Soustelle au poste de Gouverneur général de l'Algérie, le 25 janvier 1955, et la revendication qui a été la sienne (ainsi que celle de son équipe, où travaille jusqu'au milieu de l'année 1956 Germaine Tillion) d'utiliser l'ethnologie pour mieux conduire son action en Algérie, a contribué à instrumentaliser la discipline. Si quelques membres du CAICPG dénoncent cette appropriation abusive et adressent le 12 mai 1956 à Guy Mollet, à l'initiative de Claude Lévi-Strauss, Charles-André Julien et Gaston Wiet,

une *Lettre des ethnologues*¹¹² – dans laquelle ils déclarent s'opposer à la colonisation et vouloir préserver les autres civilisations que la leur – les méthodes et savoirs de l'ethnologie restent mobilisés par les partisans de l'Algérie française. Jean Servier en donne une première illustration avec *Dans l'Aurès sur les pas des rebelles*. Sans fournir la moindre information sur les combattants de l'ALN, leur mode de vie ou leur idéologie, comme son titre pourrait le laisser supposer, cette biographie témoigne de la difficulté d'un universitaire engagé dans la guerre à appréhender les enjeux politiques qui la sous-tendent. Ancien stagiaire au CNRS (au bordj de Miliana), diplômé de berbère, licencié de philosophie, républicain et patriote ayant participé au débarquement en Provence, Jean Servier connaît les rites et coutumes des populations dont il a la charge en tant qu'officier chargé d'organiser l'autodéfense d'un bordj. Il ne considère pas la guerre comme un conflit de la chrétienté et de l'islam mais identifie quand même les rebelles à des bandits financés par Nasser, dans son livre qui débute par le récit de la mort de l'instituteur de Tifelfel, Jules Monnerot – l'une des premières victimes françaises de la guerre.

D'autres disciplines scientifiques se saisissent du problème algérien en le réduisant à l'un de ses aspects : l'économie avec *L'Industrialisation de l'Afrique du Nord* de Jean Chardonnet (Droz, 1956), le droit (constitutionnel) avec *L'Union française sera fédérale ou ne sera pas* de René Grenier (Éditions du Scorpion, 1956), ou encore la sociologie avec *Sociologie actuelle de l'Afrique noire* de Jacques Balandier, ouvrage collectif comprenant une étude ethnologique de Jacques Berque consacrée au sacrifice chez les Arabes (PUF, 1955).

112. Le Sueur James, *Uncivil War, Intellectuals and Identity Politics During the Decolonization of Algeria*, Philadelphia, Univ. of Pen. Press, 2001, 342 p. [voir p. 49].

La Table Ronde, Gallimard et
les colonisateurs de bonne volonté

En 1955, un collaborateur de *Témoignage chrétien*, Bernard Coutaz, publie *Civilisations je vous bais!* aux éditions de La Table Ronde. Ce mariage contre nature d'un chrétien réformiste et d'une maison d'édition d'extrême-droite est lié à l'évolution de cette dernière, en pleine restructuration capitaliste. Nées sous l'occupation allemande, les éditions de la Table Ronde ont pour origine le « Centre communautaire », fondé en juin 1941 sous la forme d'une société coopérative de production à capital et personnel variables¹¹³. Évoquant les associations saint-simoniennes ou les groupes actifs dans les années 1930 tels le Cercle X-Crise ou la Synarchie, ce centre édite des brochures d'industriels et d'ingénieurs rêvant de conduire la société comme on dirige une entreprise. En son sein, une tendance collaborationniste représentée par Maurice de la Gâtinais, militant à la Croisade française du national-socialisme (engagé dans la Franc-Garde milicienne comme délégué général du Maintien de l'ordre, sous les ordres de Darlan) cohabite avec une tendance vichyste anti-hitlérienne représentée par Jean Le Marchand, animateur des *Cahiers français*, et Jean-Pierre Maxence, de son vrai nom Pierre Godmé, membre du courant Jeune droite et auteur en 1943 d'un *Manifeste communautariste* qui reprend les thèmes de la Révolution nationale : glorification de la jeunesse, réfutation de la démocratie et du marxisme, condamnation de « la France de la défaite ». En 1944, l'industriel Roger Mouton prend le contrôle du Centre communautaire qu'il transforme en Editions du Centre, société anonyme au capital de 150 000 puis 500 000 francs, déclarée le 19 juillet 1944. Roland Laudenbach en est nommé directeur littéraire et les baptise « Éditions de La Table Ronde ». Malgré le recrutement d'auteurs à succès (Henri Troyat et

à un moindre niveau Maurice Bardèche ou Pierre Boutang) et la collaboration éclairée de Thierry Maulnier et André Fraigneau (ancien conseiller littéraire de Bernard Grasset) les résultats de cette maison d'édition sont fragiles¹¹⁴. Les exercices déficitaires imposent des augmentations de capital et dès la fin 1948, Roger Mouton cherche à vendre. En décembre 1949, les éditions sont rachetées par Plon. Un an plus tard, Maurice Bourdel (PDG de Plon) propose à Jacques et Colette Duhamel, qui envisageaient de prendre une participation chez Denoël, de s'associer à la fois au capital et à la gestion de La Table Ronde. La société Domino est constituée en 1951 entre Plon et un groupe comprenant Colette Duhamel, Gwenn Aël Bolloré (beau-frère de cette dernière) ainsi que le docteur Soulas (beau-père de G.-A. Bolloré). Les éditions Plon apportent à la société Domino 70 % de leurs actions de La Table Ronde et en conservent 30 %.

En septembre 1953, Colette Duhamel rachète avec Gwenn-Aël Bolloré et le docteur Soulas les actions de la société Domino¹¹⁵. Le capital des éditions La Table Ronde passe à 11,5 millions de francs. Roger Mouton revend sa part aux Duhamel en mars 1954. Les derniers représentants de Plon quittent le Conseil d'administration, dans lequel ils siégeaient depuis la constitution de la société Domino. Au moment où paraît le roman de Bernard Coutaz, le capital est détenu par Gwenn-Aël Bolloré, premier actionnaire dont les opinions sur l'Algérie sont dénuées de toute complaisance à l'égard des nationalistes – mais aussi par le couple Duhamel, dont les opinions progressistes sont avérées.

114. Vrignault Anne-Sophie, *L'Engagement politique des éditions de La Table Ronde, 1958-1969*, DEA d'histoire contemporaine, dir. François-Georges Dreyfus, 1996-1997, 126 f.

115. Voir la synthèse de Mollier Jean-Yves, « Une aventure éditoriale hors des sentiers battus », in Berne Mauricette et Terrasse Jean-Marc (dir.), *Terre Humaine, cinquante ans d'une collection, colloque organisé à la bibliothèque nationale de France, 31 mars-2 avril 2005*, op. cit., p. 131 et suiv.

113. Louis Patrick, *La Table Ronde, une aventure singulière*, Paris, La Table Ronde, 1992, 259 p.

C'est l'écrivain catholique Michel de Saint-Pierre qui, en mai 1954, propose l'édition de *Civilisations, je vous bais!*¹¹⁶ Prétendant que les éditions du Témoignage chrétien et les éditions Calmann-Lévy auraient accepté ce texte, il assure que les deux premiers romans de Coutaz, *Les Dents agacées* (drame d'un métis indochinois) et *Quand les ventres parlent*, publiés aux éditions du Témoignage chrétien, ont dépassé les 5 000 exemplaires vendus. Mis en lecture, le manuscrit relate l'histoire d'un jeune Algérien musulman, Mohand, déchiré par sa double appartenance à la civilisation européenne et à la civilisation nord-africaine, qui se laissera mourir de désespoir après avoir refusé l'aide d'un couple d'européens. Roman d'une impossible intégration, il déplait à plusieurs lecteurs de La Table Ronde. Deux rapports de lecture recommandent de le refuser, l'un le qualifiant de « déplaisant par ses injures mal motivées à l'adresse de la France »¹¹⁷.

Mais il est passé outre à ces réserves et un contrat d'édition est signé le 29 juin 1954, prévoyant la rémunération de l'auteur à hauteur de 9 % du prix de vente jusqu'à 4 000 exemplaires (10 % jusqu'à 10 000 et de 12 % au-delà), pourcentage auquel s'ajoute un à valoir de 25 000 francs. Bernard Coutaz, qui a échangé à ce propos une importante correspondance avec Roland Laudenbach, a obtenu une rémunération légèrement supérieure à celle consentie habituellement aux auteurs de La Table Ronde (8 % jusqu'à 3 000 exemplaires). Il escompte une bonne vente, mais le tirage initial n'est que de 3 550 exemplaires.

Le livre sort en janvier 1955. Roland Laudenbach envoie des courriers à l'animateur de l'émission de la RTF *Lectures pour tous*, Pierre Dumayet¹¹⁸, ainsi qu'à André Lesort¹¹⁹,

collaborateur du journal *Combat*, et à des journalistes de *France-Soir* et du *Figaro*. L'appartenance de l'auteur à *Témoignage chrétien* y est mentionnée comme un élément de notoriété valorisant – preuve que les éditions de La Table Ronde peuvent éditer le roman d'un chrétien de gauche dans les jours qui précèdent la démission du général Catroux. Toutefois, l'accueil est à la mesure de l'effort modeste consenti pour la promotion. La revue *Contacts littéraires et sociaux* le qualifie de « livre un peu pénible » et estime qu'il apporte la « révélation d'une population désaxée par notre présence où l'âme de dix millions d'hommes ne parvient pas à retrouver un équilibre »¹²⁰. Le *Bulletin critique du livre français* (BCLF)¹²¹ loue l'effort de Bernard Coutaz, qui semble s'être documenté sur les milieux nord-africains, mais déplore une certaine superficialité de description et de compréhension. Reprenant la célèbre exclamation de Malebranche, le BCLF s'interroge : qu'est-ce que cela prouve ? *Civilisations, je vous bais!* ne connaît pas de second tirage. Une option est prise par un agent new-yorkais pour une traduction anglaise qui ne verra pas le jour¹²².

En définitive, ce roman compassionnel ne pouvait trouver son public sous la couverture d'un éditeur engagé à droite. L'auteur est écarté des éditions de La Table Ronde qui refusent entre 1954 et 1956 les manuscrits de romans sociaux qu'en vertu de son contrat comportant un droit de suite, il s'était engagé à leur soumettre prioritairement.

Récit similaire, mettant en scène la lutte de la culture et de la nature à travers l'histoire d'un instituteur et d'un élève indigène qui se révolte contre son maître, dans un cadre historique antérieur à la décolonisation, *Rouge le soir*, de

116. IMEC, La Table Ronde, Michel de Saint-Pierre à Roland Laudenbach, lettre du 8 mai 1954.

117. *Ibid.*, Dossier de fabrication de *Civilisations, je vous bais!*

118. IMEC, La Table Ronde, dossier de fabrication de *Civilisations, je vous bais!*, lettre de R. Laudenbach à P. Dumayet, 4 février 1956.

119. *Ibid.*, Lettre de R. Laudenbach à A. Lesort, 4 février 1956.

120. IMEC. La Table Ronde, dossier de presse de *Civilisation...*, *Contacts littéraires et sociaux*, mars-avril 1956.

121. *Bulletin critique du livre français*, 120, 1956.

122. En mars 1956, par l'agent Elena Fels North, à laquelle Roland Laudenbach donne son accord (c'est la seule demande d'option qu'il reçoit pour une traduction de ce roman).

René Cathala, sort à la fin de l'année 1955 chez Gallimard. Tiré à 3 300 exemplaires, c'est la réédition du *Jardin des hautes plaines*, publié en 1946 à Alger, chez Charlot. Son auteur, instituteur de l'enseignement indigène en Algérie entre 1935 et 1945, est en 1955 directeur commercial d'une usine de textile à Castres. Adhérent au début des années 1950 au groupement de jeunes et d'étudiants du RPF (dont Jacques Soustelle est le secrétaire général), il deviendra parlementaire après 1958, sous la bannière de ce parti devenu l'UNR¹²³. Son récit plus ou moins autobiographique¹²⁴ raconte l'amitié d'un maître et de son élève, commencée en 1936, traversant la crise de mai 1945 et s'achevant tragiquement en 1952. Exemple de « dramatisation du rapport colonial »¹²⁵, *Rouge le soir* est, en dépit de son intention apolitique, sous-tendu par les *a priori* d'un instituteur de l'enseignement indigène du milieu des années 1940. Il est même d'un certain point de vue un récit nationaliste, dont la clé de voûte narrative – la tentative d'assassinat du maître par son élève Mahmoud – n'est pas sans évoquer une autre tentative littéraire, celle des deux jeunes héros des *Déracinés* de Barrès, finissant par tuer le professeur de philosophie à l'influence délétère qui les avait fait quitter Nancy.

La réception critique de ce roman révèle les lectures opposées faites par les partisans de la colonisation, qui déplorent avec l'auteur l'ingratitude des indigènes, et par les nationalistes nord-africains, qui dénoncent la confusion idéologique du texte. Le 12 janvier 1956, *Le Peuple* de Bruxelles considère que le roman de Cathala livre la « clé du problème algérien » en sachant définir les Algériens « [...] enfants élevés dans l'esprit de la civilisation française et qui, parvenus à l'âge d'homme, se trouvent écartelés entre les aspirations de leur



terre natale et l'amour qu'ils doivent à la France [et qui] circonvenus par le communisme [...] deviennent trop souvent des révoltés et parfois même des assassins »¹²⁶. Dans *Paris Normandie*, Jacques Brenner formule un avis identique : « Il est faux que nous n'ayons jamais envoyé, dans nos territoires d'outre-mer, que d'affreux colonialistes, plus ou moins sanguinaires. Ainsi, voici M. Cathala [...] »¹²⁷. L'hebdomadaire féminin *Elle* (le 23 janvier 1956) décrit *Rouge le soir* comme l'histoire d'écoliers « [dont] nous partageons l'enthousiasme scolaire et [que nous] voyons devenir fellaghas aux dernières pages ».

À l'opposé, *Le Petit matin de Tunis*, dans son édition du 28 février, exprime la consternation des nationalistes nord-africains :

« Voilà bien un livre effarant ! Il nous conte l'espoir et la déception d'un jeune instituteur français, en Kabylie. Persuadé : "qu'à part l'amour même gaspillé, rien ne pèsera lourd au bout des siècles", le héros de René Cathala, tout vibrant d'idéalisme veut faire de Mahmoud, jeune kabyle, un petit Français. De bonne foi sans doute, généreusement aussi, mais sans s'interroger sur les buts ou la morale d'un système axé sur une tragique confusion politique et sociologique. À ces enfants éblouis, bousculés par tant de soudaines révélations, il explique sans rire, que ces crêtes, ces champs (de Kabylie) sont : "la France où vivent des petits élèves qui apprennent la même langue que ceux d'ici où

123. Lachaise Bernard, « Le Rassemblement du peuple français, 1957-1955 », *Historiens & Géographes*, 357.

124. *Bulletin de la Nouvelle Revue Française*, n° 98, nov. 1955.

125. Henry Jean-Robert, « Compte rendu de lecture », *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée*, 87-88, 1995.

126. Archives Gallimard, dossier de presse de René Cathala.

127. *Ibid.*, *Paris Normandie*, 13 janvier 1956.

l'on chante les mêmes chansons... la France à qui nous envoyons nos figues et nos dattes et qui nous adresse ses livres et tricots... » Je l'ai dit : un livre effarant mais qui a le mérite d'éclairer une forme de complicité au colonialisme, faite d'ignorance et de bonne volonté (apparente ?) mais jamais d'intelligence humaine. Et à lire ce livre souvent vif, coloré, on comprend l'inéluctable des révolutions. Hélas ! »

Jean-Louis Cormuz, dans *La Feuille d'Avis de Lausanne* du 7 mai 1956, remarque que « parvenu au terme d'un récit qui se veut témoignage plutôt que roman [...] René Cathala se garde de conclure ». Mais dans les premiers mois de la bataille d'Alger, *France Soir*¹²⁸ loue René Cathala « qui parle de ce qu'il connaît » tandis que *Le Journal du dimanche*¹²⁹ affirme qu'« en un moment où l'Algérie préoccupe légitimement tous les Français, ce roman offre une passionnante ouverture sur des problèmes aigus et graves qu'il n'est pas mauvais de considérer sereinement. »

En février 1957, le « Prix antiraciste » fondé en 1955 par l'Assemblée générale de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) et doté de 100 000 francs, est attribué, pour la première fois, à *Rouge le soir*. Réuni aux restaurant *Les Noces de Jeannette*, rue Favart, le jury présidé par Bernard Lecache, président de la LICA, composé de seize membres, dont Georges Duhamel, René Maran, Armand Salacrou et Joseph Kessel, l'a préféré à *Au service des colonisés* de Daniel Guérin (Minuit, 1954), ainsi qu'à *Ghetto à l'Est* de Marc Dvorjetski (R. Marin, 1950), à *Du Christ aux Juifs de Cour*, de Léon Poliakov (Calmann-Lévy, 1955) et à *Ville cruelle* d'Eza Botto (Présence africaine, 1955). Cette récompense atteste la multiplicité des lectures qui sont faites de *Rouge le soir*, texte humaniste au propos peu revendicatif. Il se distingue à cet égard de la littérature politique du milieu des années 1950, marquée par un engagement sans nuances en faveur de l'Algérie française.

128. *Ibid.*, *France-Soir*, 9 mars 1957.

129. *Ibid.*, *Le Journal du dimanche*, 17 février 1957.

De l'anticommunisme à l'Algérie française : la littérature politique du milieu des années 1950

Une vingtaine d'essais consacrés à la défense de la colonisation sont publiés au cours des trois premières années de guerre, l'année 1956, avec 15 titres publiés (contre 5 en 1955 et aucun en 1954) marquant l'entrée en guerre des auteurs de droite. L'édition politique de droite concourt ainsi, en réaction à l'action des comités anticolonialistes, à la radicalisation du champ éditorial. Les éditions du Gouvernement général de l'Algérie (3 titres de Roger Léonard¹³⁰, Jacques Soustelle¹³¹ et Robert Lacoste¹³²), les éditions Plon et la Société parisienne d'impression (2 titres) sont les plus prolifiques, mais une dizaine d'éditeurs professionnels (Gedalge, Flammarion, France Empire, les Nouvelles éditions latines, Debresse, les Presses universitaires de France) sont actifs au cours de cette période. À la marge du champ éditorial, des groupements pratiquent l'autoédition, comme la Fédération des républicains sociaux d'Indre-et-Loire publiant en 1956 *Pour l'Algérie*, brochure rassemblant deux discours prononcés par Michel Debré à la tribune du Conseil de la République, les 15 mars et 29 mai 1956.

De *Gardons l'Afrique* d'Emile Bélimé (Nouvelles éditions latines, 1955) aux *Vérités sur l'Afrique du Nord* de Pierre Boyer de la Tour (Plon, 1956), en passant par les *Dix ans d'erreurs* de Romée de Villeneuve (Presses universelles, 1956), *Le drame algérien ou la dernière chance de la France* de Louis Lavie (Bacconnier frères, 1956), *Le drame algérien, toute la vérité, les solutions* de Jacques Soustelle (Société parisienne d'impression, 1956) et *Grandeur et solitude de la France* de Marcel-Edmond Naegelen (Flammarion, 1956), la fin possible de la colo-

130. Léonard Roger, *Quatre ans en Algérie (avril 1951-février 1955)*, Alger, Gouv. Gal, 1955, 154 p.

131. Soustelle Jacques, *Document sur les crimes et attentats commis par les terroristes en Algérie*, Alger, Gouv. Gal, 1956, 104 p.

132. Lacoste Robert, *Pour l'Algérie, pour la France*, Alger, Gouv. Gal, 1956, 216 p.

nisation est vécue comme un drame et un signe de décadence.

À l'instar d'un manuscrit de l'année 1956 qu'accompagne une carte des « Forces stratégiques en présence » où une flèche rouge (la « puissance française ») traverse la planisphère de Paris à Brazzaville, tandis que deux flèches noire (la « ligne de force communiste ») et grise (« la ligne de force panislamiste ») partant respectivement de Moscou et du Caire, viennent s'échouer à Hanoi et Alger¹³³, cette littérature s'abreuve à la source d'une aversion pour l'islam doublée d'un anticommunisme schématique. Elle s'inscrit dans un contexte marqué par la publication du pamphlet d'un membre du PCF Pierre Hervé, *La Révolution et ses fétiches*, mis en vente le 20 janvier 1956 aux éditions de La Table Ronde. Dans ce texte, Pierre Hervé s'en prend à la politique sociale et intellectuelle de son parti dont il a été exclu le 14 février. Dénonçant le culte de la personnalité, quelques semaines avant la publication du rapport Krouchtchev (17 février), il attaque Laurent Casanova, député de Seine-et-Marne et membre titulaire du Bureau politique du PCF depuis juin 1954, chargé au sein du parti des relations avec la jeunesse et les intellectuels.

Membre du comité de rédaction de *La Nouvelle Critique* dirigée par Jean Kanapa, Guy Besse défend Casanova dans les colonnes de *L'Humanité* et s'étonne que Pierre Hervé, publiée aux Editions de la Table Ronde « à la suite d'un Jouhandeau et d'un Thierry Maulnier [...] Depuis quand La Table Ronde a-t-elle qualité pour servir d'intermédiaire entre le Parti communiste et les travailleurs ? ».

Son article se conclut sur cette citation de Lénine, dédiée à Hervé :

« Nous trouvons même que votre véritable place est précisément dans le marais, et nous sommes prêts, dans la mesure de nos forces, à vous aider à y transporter vos pénates »¹³⁴.

133. SHAT, Autorisation de publier, 3R522, 1957, *La France face à elle-même dans un péril de mort*, de François de Susbielle.

134. *L'Express* rend compte de ce débat et de la publication de l'article de Besse dans son numéro du 26 janvier 1956.

Sartre, dans *Les Temps Modernes*, affirme ne pas apprécier la position de Pierre Hervé, jugé droitier, mais accepte ses thèses concernant l'insuffisance des intellectuels communistes et l'absence de libre discussion à l'intérieur du parti. À son avis, la réponse de Guy Besse, incarnant « le dogmatisme étroit, la condamnation brutale, le refus d'examiner », est elle-même une preuve du malaise rencontré par les intellectuels communistes¹³⁵. Pierre Hervé conteste cette analyse dans une *Lettre à Sartre et à quelques autres par la même occasion*, publiée la même année par La Table Ronde.

Dans *L'Afrique française en danger* (Fayard, 1947) l'ancien journaliste du « Poste du petit parisien »¹³⁶ Henri Bénazet tirait les conclusions consécutives à la révolte de Madagascar¹³⁷. Son essai est mis en exergue dans le catalogue général de La Table Ronde au début de l'année 1954. À la rubrique « politique et économie »¹³⁸, on peut en lire un extrait dénonçant l'inconscience avec laquelle la France « absorbée par les jeux du Forum et ses difficultés internes » reconsidère son rôle colonial.

Citant le maréchal Bugeaud (« Faites bouillir, dans une même marmite, pendant cent ans, un crâne de chrétien et un crâne de musulman, vous obtiendrez deux bouillons séparés »), Bénazet villipendera dans *L'Aurore* les membres du réseau Jeanson¹³⁹.

Outre l'anticommunisme, la défense de l'œuvre coloniale de la France côtoie dans le catalogue de certaines maisons d'édition une référence au collaborationnisme. Héritières des éditions Fernand Sorlot qui, avec Les Éditions

135. Cité par *L'Express*, 1^{er} mars 1956.

136. Fondée en 1924 par Paul Dupuy, directeur du quotidien *Le Petit Parisien*, cette radio prend en 1930 le nom de « Poste parisien ». Elle couvre l'Europe et l'Afrique du nord et constitue avec *Radio cité* la station privée la plus populaire de la France de l'entre-guerre. Elle cesse d'émettre en 1940.

137. Cette révolte éclate le 29 mars 1947. Voir Tronchon Jacques, *L'Insurrection malgache de 1947*, Paris, Karthala, 1974.

138. BnF, Q10, Fayard, catalogue général de mars 1954.

139. *L'Aurore*, 26 février 1960.

de France et Les Éditions du livre moderne, contribuèrent à l'effort de propagande hitlérienne¹⁴⁰, les Nouvelles éditions latines (NEL) diffusent au milieu des années 1950 les discours du maréchal Pétain : *Appel aux Français, Reconstruction de la France, Éducation nationale, Politique sociale*, vendus au modique prix de 100 francs¹⁴¹. Elles proposent aussi des ouvrages, la plupart issus du fonds Sorlot, consacrés à l'Allemagne : *Doctrinaires de la Révolution allemande* (F. Sorlot, 1938) et *Le Racisme allemand* (F. Sorlot, 1939) d'Edmond Vermeil, *Si l'Allemagne avait vaincu*, de Randolph Robban (La Tour du guet, 1950), *Les Éducateurs sociaux de l'Allemagne moderne*, de Mohand Tazerout¹⁴² (F. Sorlot, 1943-1946). On trouve enfin dans le catalogue des NEL *Mein Kampf*, signalé comme étant hors commerce, et *Mon combat*, sa version française abrégée (F. Sorlot, 1934, 1938)¹⁴³. D'autres titres, tels *Ambitions et méthodes allemandes*, de l'académicien Robert d'Harcourt (F. Sorlot, 1939) ou *La Politique française des réparations* (NEL, 1946) et *Les Réparations allemandes et la France* (3 volumes, NEL, 1948) d'Etienne Weill-Reynal attestent l'attention portée à la période de l'Occupation.

Six titres publiés entre 1954 et 1956 à l'enseigne des NEL concernent alternativement la conquête, l'évangélisation ou la conservation des colonies françaises : *Debout les vivants ! Nos morts d'Indochine et de Corée vous parlent*, d'Antoine Rieder (1954), *Croisade en Polynésie*, de Joseph Thérol, qui retrace l'histoire de l'évangéliste de l'Océanie, Saint-Pierre Chanel (1954), *La France, nation chrétienne*, d'Amédée d'Yvignac (1954) et *Sahara, terre de demain*, de Pierre Cornet (1956). Par ailleurs, en 1954, est

lancée la collection des « Publications du centenaire de la Nouvelle-Calédonie »¹⁴⁴ qui publie sous l'égide d'un Comité parisien du centenaire de la présence française *La Nouvelle Calédonie : géographie et histoire, économie, démographie, ethnologie* (1955).

Rompant avec l'ancrage vichyste des NEL, Flammarion et Plon publient en 1956 deux textes qui marquent la période de l'histoire éditoriale antérieure à la bataille d'Alger, l'un de l'ancien Résident général en Tunisie, le général Pierre Boyer de la Tour, l'autre de l'ancien Gouverneur général de l'Algérie, Marcel-Edmond Naegelen. Le 4 février 1956, *Le Figaro* annonce :

« Marcel-Edmond Naegelen, député des Basses-Alpes, ancien ministre de l'Éducation nationale et ancien gouverneur général de l'Algérie, va publier chez Flammarion son premier ouvrage politique, *Grandeur et solitude de la France. C'est un vaste panorama du monde contemporain qui traite du rôle et de la position de notre pays à travers une étude géopolitique des différents continents* ».

Ce livre donne à son auteur l'occasion de récuser les accusations de manipulation électorale et de mauvaise administration formulées à son encontre de façon récurrente. Il peut à ce titre être considéré comme un livre de réaction. Il en va de même de *Vérités sur l'Afrique du Nord*, mis en vente en octobre 1956 par Plon, dans lequel Boyer de la Tour¹⁴⁵ dresse un bilan de sa carrière militaire. Si cet ouvrage peut être perçu comme une réponse à *L'Algérie hors la loi*¹⁴⁶, il est essentiellement consacré au Maroc et à la Tunisie et n'aborde l'Algérie que dans son avant-propos et sa conclusion.

140. Fouche Pascal, *L'Édition française sous l'occupation : 1940-1944*, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'Université de Paris 7, 1987, 453 p.

141. BnF, Q10, Nouvelles éditions latines, catalogue complet de 1957.

142. Ouvrage en 3 tomes : 1. *L'Éducation idéaliste, de Kant à Hegel* ; 2. *L'Éducation vitaliste, de Marx à Hitler* ; 3. *Critique de l'éducation allemande*.

143. Fernand Sorlot a publié en 1934 une première traduction de *Mein Kampf*, sans y être autorisé (d'où une condamnation).

144. C'est en 1842 que les premiers militaires français accostent en Nouvelle-Calédonie.

145. Commandant en chef des forces françaises en Tunisie (du 10 mars 1954 au 30 août 1955) puis Commandant supérieur des troupes du Maroc (du 31 août 1955 au 21 octobre 1955).

146. Benjamin Stora évoque « un plaidoyer pour le maintien de la France en Algérie, qui apparaît comme une réponse au livre de Colette et Francis Jeanson » (*Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie, op. cit.*, p. 70)

Dans son introduction, signée Emile Roche, est évoqué un livre publié la même année, chez le même éditeur, par Gilbert Granval, ancien Résident général au Maroc et petit-fils de l'éditeur Paul Ollendorf (qui changea de nom en 1940...) sous le titre *Ma mission au Maroc*. Cet essai s'inscrit aussi dans le genre des mémoires de « grands hommes » de la colonisation.

Vérités sur l'Afrique du Nord est précédé d'un avant-propos de l'auteur, qui s'en prend aux États-Unis, accusés de soutenir les Algériens à l'ONU alors qu'ils pratiquent eux-mêmes la ségrégation raciale contre les Noirs. Cet avant-propos donne une précision sur le choix du titre :

« *Je n'ai pas voulu intituler ce livre "Vérité sur l'Afrique du Nord", car je crois que personne en ce monde ne peut se vanter de la détenir, mais "Vérités sur l'Afrique du Nord", affirmant par là que tout ce que j'écrirai [...] sera vrai et ne laissera rien dans l'ombre. Je voudrais, de plus, faire comprendre aux Français de la métropole que du règlement bon ou mauvais de la question nord-africaine, dépend le sort de notre pays. Si nous perdons l'Afrique du Nord, tout l'Empire suivra et les conséquences économiques, politiques et sociales seront telles que cette fois la France se trouvera plongée dans le chaos, le chômage et la misère.*¹⁴⁷ »

La conclusion de l'ouvrage est rédigée alors que le jeune beau-frère de l'auteur, Didier de Langlade, vient d'être tué en Algérie. Plaidoyer pour Robert Lacoste, « militant socialiste, qui sera peut-être notre Clemenceau africain »¹⁴⁸, elle déclare la guerre aux intellectuels anticolonialistes :

« [...] *En plus des communistes français qui sont contre leur pays, il y a en France une forme de pensée décadente et morbide, une sorte de masochisme intellectuel qui ne songe qu'à miner le moral de la nation. Elle dénature les faits et les événements, mettant quotidiennement à l'épreuve les nerfs des familles de nos soldats [...] Tout Français qui par ses actes, ses paroles, ses écrits est contre l'action entreprise par nos troupes en Algérie par ordre de leur gouvernement, est traître à la*

patrie autant que ceux qui en 1917 menaient une campagne défaitiste dans Bonnet rouge. »

À la marge du champ éditorial, l'action des associations et groupements de faits engagés à droite

Six comités de défense de l'Union française sont identifiés par la police parisienne en 1955-1956¹⁴⁹. Organisation de conférences, autoédition et distribution de tracts ou de brochures font le quotidien de ces groupements. Animé par Amédée Froger, président de la Fédération des maires du département d'Alger, le Comité Central de Résistance à la Désagrégation de la France et de l'Union Française (CCRDF), dont le siège est situé 24, boulevard Poissonnière à Paris, produit dès 1955 des tracts racistes dénonçant l'abandon de l'Afrique du Nord. Le 11 septembre 1955, une ouvrière spécialisée, Yvette Quintric, est appréhendée par la police, à l'angle de la rue du Poteau et de la rue du Mont-Cenis (18^e arr.) alors qu'elle distribue un tract de ce comité :

« *Français ! Le chômage et la misère vous guettent. La perte de l'Afrique du Nord à laquelle nous conduit la politique insensée du Gouvernement actuel vous menace dans votre travail, dans votre famille, dans votre vie même. Tous les territoires d'Outre-mer que la France abandonne un à un sont des marchés où s'écoule plus de 60 % de sa production [...]* ».

Le 30 septembre 1955, salle Wagram, un meeting de soutien à l'Afrique du Nord est organisé conjointement par le CCRDF et le Comité d'Entente des Anciens Combattants pour la Défense de l'Union française, de la France et de son armée (groupement de fait présidé par le général Tricon-Dunois, dont le siège est situé 71, av. Roosevelt, dans le 8^e arr. de Paris). Par son antériorité sur la réunion des intellectuels anticolonialistes (qui forment le

147. Boyer de la Tour, *Vérités sur l'Afrique du Nord*, Paris, Plon, 1956, 204 p.

148. *Idem.*, conclusion, p. 197.

149. APP, HA 29, 4 564, propagande nord-africaine, tracts, 1955, 1956.

Comité d'action des intellectuels le 5 novembre) ce meeting témoigne de la précocité de l'engagement de la droite française – qu'il paraît impossible de considérer¹⁵⁰ comme une simple réaction à l'engagement de la gauche anticoloniale. Participent à cette réunion le Président général de l'Union fédérale des anciens combattants (UFAC), le député de la Meuse Louis Jacquinet (Républicain indépendant) et le député de l'Aube André Mutter (Centre républicain d'action paysanne et sociale), tous deux anciens ministres des Anciens combattants, ainsi que le vice-président de l'Assemblée nationale et député de la Somme André Godin (RPF) et le député des Basses-Pyrénées, le général Goislard de Monsabert (RPF).

À la fin de l'année 1955, deux autres groupements sont signalés pour leur activité sur la voie publique : en août, La Phalange Française fait circuler plusieurs tracts. Éparpillé le 20 août 1955 sur le boulevard de la Gare (13^e arr.), l'un dénonce « *Paris livré aux bougnoules ! À la Chapelle, 40 magasins pillés. Chaque nuit, viols, attaques à main armée... Appuyée par les communistes l'armée du crime nord-africaine se fait la main sur votre peau ! Assez de faiblesse ! Libérons nos quartiers de tous les mêtèques ! Vive la Phalange Française !* »

En juillet, un autre tract de la Phalange est distribué dans les meetings de l'Union démocratique des commerçants et artisans (UDCA) de Pierre Pujade : « *Ratifier les accords franco-tunisiens, c'est condamner à mort les Français d'Afrique du Nord* » ; tandis qu'un troisième, répandu sur le parvis de Notre-Dame le 11 août, proclame :

« *Parisiens, exigez :*

– *que cesse la politique d'abandon inaugurée par Mendes, poursuivie par Granval et consorts, – la libération immédiate des « contre-terroristes », – la dissolution du parti communiste, – l'expulsion immédiate des oisifs Nord-Africains.*

Défendez l'honneur national avec la Phalange Française ».

150. Ce que fait Gil Meron (*How Democracies Lose Small War [...]*, op. cit.)

Comme dans les publications du Gouvernement général de l'Algérie¹⁵¹, ce tract est illustré de photographies montrant des européens d'Afrique du Nord victimes d'attentats. Antisémitisme, la Phalange attaque Pierre Mendès France et Gilbert Grandval (Ollendorf) et défend le modèle du fascisme espagnol qui sera celui du général Salan lors de son entrée en clandestinité sous le manteau de l'OAS. Ainsi se préparent les continuités idéologiques qui mènent de l'UDCA de Pierre Pujade et Jean-Marie Le Pen à l'OAS de Georges Bidault et Raoul Salan.

En septembre 1955, enfin, un « *Groupement pour la Sauvegarde de l'Union Française* » fait circuler un tract dénonçant la politique marocaine et tunisienne de la France.

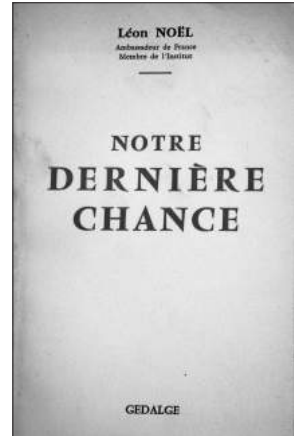
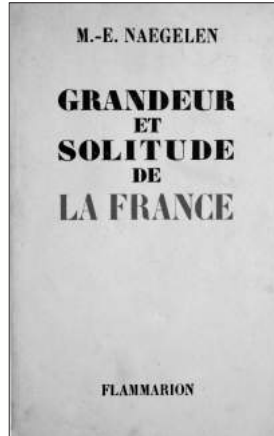
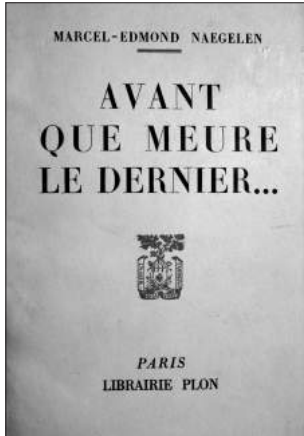
L'année 1956 est marquée par l'activité croissante des groupements défendant la colonisation. Une brochure de 16 pages, *En Algérie se joue le destin de la France*, est éditée à Alger par l'imprimerie V. Heintz, à l'enseigne de l'USAAES¹⁵². Ce document présente en vis-à-vis la situation de l'Algérie en 1830 et au milieu des années 1950, ainsi qu'un résumé de l'activité des principaux secteurs de l'économie algérienne. Il formule un avertissement à l'adresse des Français :

« *Ne vous laissez pas tromper. Le prétendu "nationalisme algérien", sans support historique, ethnique, géographique, n'est qu'un leurre, l'essai de justification de quelques ambitieux qui, poussés par des influences extérieures, ont artificiellement provoqué le terrorisme actuel. Les criminels qui pillent et brûlent les fermes, les bâtiments et le matériel des Secteurs d'Amélioration Rurale – créés précisément pour les fellahs eux-mêmes, qui tuent ou qui pillent indifféremment Musulmans et Chrétiens, ne peuvent être l'émanation de la population algérienne [...]* ».

151. Soustelle Jacques, *Document sur les crimes et attentats commis par les terroristes en Algérie*, Alger, Gouv. Gal., 1956, 104 p.

152. APP, HA 58, 4 564, Propagande nord-africaine, tracts, janvier-mars 1956. On ignore la signification du sigle.

Document en ligne, site du Cercle algérieniste de Lyon : cerclealgerianiste-lyon.org/documents.html.



Le 13 mars 1956 se tient le premier meeting des Volontaires de l'Union Française. Un tract, faisant référence à l'action du Comité des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord, appelle à y participer :

« À la Mutualité le 24 février et le 9 mars, dans les rues de Paris, pendant plusieurs heures, le drapeau des fellaghas a été déployé. C'est un défi à la France. C'est un défi à la République une et indivisible [...] Signé: le comité provisoire des volontaires de l'Union française: François d'Astier, Roger Delpey, Henri George-Franklin, Bernard Duprier, Dominique Ponchardier, Roger Barberot, Jean-Baptiste Biaggi, Pierre Bourgoïn, Jean Tastevin. Orateurs: Biaggi, Froger, Delpey, d'Astier et Bourgoïn. »

On trouve là l'avocat Biaggi, qui jouera un rôle déterminant dans la préparation du 6 février 1956¹⁵³, ainsi qu'un journaliste, Dominique Ponchardier, qui signera en 1958 un roman policier à clé sur le retour du général de Gaulle (*Le Gorille en révolution!*), de même que le colonel du cadre de réserve Roger Barberot, dont le positionnement politique évoluera dans les mois qui suivront¹⁵⁴.

153. J.-L. Biaggi anima par ailleurs un minuscule Parti patriote révolutionnaire qui dispensait à ses adhérents une formation paramilitaire. (Droz Bernard et Lever Evelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 152-153).

154. Auteur de *Malaventure en Algérie avec le général Paris de Bollardière* (Plon, 1957) cet ami de Bollardière aura sous ses ordres Jean-Jacques Servan-Schreiber et s'opposera à la torture.

Un autre tract saisi en 1956 informe les sympathisants des Volontaires de l'Union Française, qu'afin de « *participer directement et personnellement à la défense des femmes et enfants Algériens* », il est créé au sein de cette association une section destinée à recruter des « *Corps Francs de pacification* », que les Volontaires se donnent pour mission de créer au sein de l'armée française. S'associant à leur lutte, des organisations syndicales minoritaires diffusent d'autres tracts insistant sur l'importance des échanges commerciaux entre la France et l'Algérie, à l'instar de l'« Union départementale des syndicats indépendant (Travail et Liberté) » de la Région Parisienne¹⁵⁵, dont un tract est saisi en mars 1956.

Jacques Soustelle intervient lui-même à la marge du champ éditorial. Au début de l'année, il auto-édite sa *Lettre d'un intellectuel à quelques autres à propos de l'Algérie*¹⁵⁶, réponse au CAICPG dont l'appel est reproduit en annexe de ce document. Au Théâtre des ambassadeurs, l'ethnologue prononce par ailleurs, lors de la deuxième moitié de l'année 1956, une série de conférences dont les textes sont publiés sous forme de brochure par la Société parisienne d'édition (SPI), qui les intègre dans la série « Les conférences des ambassadeurs »: 1. *Que*

155. Le siège de cette union syndicale est situé 40 rue de Provence, dans le 9^e arrondissement de Paris.

156. Soustelle Jacques, *Lettre d'un intellectuel à quelques autres à propos de l'Algérie*, [sans lieu d'édition, sans éditeur], 1956, 13 p.

faire en Algérie?, texte de la conférence éponyme prononcée le 21 mars 1956, 2. *Le Drame algérien, toute la vérité, les solutions*, brochure de 64 pages incluant le texte cité précédemment auquel est adjoint celui de la conférence *La Vérité sur l'Algérie* prononcée le 2 mars 1956, 3. *L'Orient, foyer de guerre*, texte d'une conférence prononcée le 23 novembre 1956. Cette activité de conférencier se double d'interventions dans les réunions consacrées à l'Algérie comme celle organisée le 20 mars 1956, salle Wagram par les Étudiants de Paris.

L'implantation du poujadisme dans les métiers du livre

L'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) de Pierre Poujade obtient 51 sièges, correspondant à 2,3 millions de voix, aux élections législatives de janvier 1956. Ce mouvement intervient dans l'histoire éditoriale de la guerre d'Algérie par l'intermédiaire de ses adhérents et sympathisants, qui comptent quelques professionnels de la librairie. Le « papetier de Saint-Céré », « Poujadolf » selon le caricaturiste anglais Vicky, du *Daily Mirror*, est marié à une native d'Oran, qui s'est occupée dans sa jeunesse, alors que son mari était représentant de commerce, d'une bibliothèque circulante. Guidé par un chauvinisme, un anticommunisme et un certain anticapitalisme tourné contre les trusts étrangers accusés de « guigner le pétrole saharien »¹⁵⁷, c'est un partisan de l'Algérie française, qui déclare : « *L'Afrique du Nord? Je connais la question : ma femme est Algérienne. Il suffit de parler à l'Algérie comme je parle à ma femme* »¹⁵⁸. Pierre Poujade considère les Algériens comme des « métèques », « locataires de la veille » de la colonie – ce qui le situe dans la lignée de Louis Bertrand reconnaissant aux seuls Kabyles une antériorité réelle et donc un droit de propriété symbolique sur le sol algérien.

En portant au cœur de son programme la haine de l'impôt et l'exigence d'une réforme du système de distribution commerciale, l'UDCA suscite l'intérêt de professionnels du livre se percevant comme de petits entrepreneurs harcelés par la réglementation. Outre le papetier d'Albi, Alfred Reynes, qui compte parmi les députés du parti, des libraires souscrivent aux thèses poujadistes. À défaut d'évaluation quantitative des adhérents, les débats agitant la profession sont significatifs de l'audience de l'UDCA dans la presse professionnelle et les instances syndicales. Ainsi, le *Bulletin des libraires* d'avril-mai 1955¹⁵⁹ s'ouvre sur un éditorial intitulé « *Quand les pouvoirs publics organisent l'anarchie* » qui critique l'interventionnisme économique de l'Etat et le fait que les administrations bénéficient auprès des éditeurs des remises maximales consenties aux libraires. Le même *Bulletin* publie le procès verbal de la réunion du 21 février 1955 du Comité directeur de la Chambre syndicale des libraires de France, qui porte la trace de débats relatifs aux mots d'ordre poujadistes de fermeture des magasins et de refus du paiement des traites. Plusieurs adhérents de la Chambre syndicale sont tentés d'appliquer ces mesures, si bien que le Comité directeur se sent tenu de préciser sa position par rapport au mouvement poujadiste, qu'il déclare ne pas soutenir tout en reconnaissant qu'« [...] il est né de ce que les Pouvoirs Publics n'ont jamais porté attention aux mesures préconisées par les Organisations Syndicales ».

Le 28 mars 1955, dans une autre déclaration, le Comité directeur de la Chambre syndicale « [...] s'élève vivement contre le non paiement des fournisseurs »¹⁶⁰ mais certains de ses membres « reconnaissent que ce Mouvement était indispensable pour mettre fin à l'arbitraire en matière d'impôts. » Dans les syndicats régionaux, des discussions identiques s'engagent en 1955 et 1956. À l'assemblée générale des libraires de la région

157. Droz et Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 152.

158. *L'Union*, juillet 1954, cité dans *L'Express* du 5 janvier 1956, art. de Pierre Viansson-Ponté.

159. « Procès verbal de la réunion du 21 fév. 1955 du comité directeur de la Chambre syndicale », *Bulletin des libraires*, avril-mai 1955.

160. « Réunion du 28 mars du Comité directeur », *Bulletin des libraires*, avril-mai 1955, p. 94.

nantaise, le 9 mai 1955, la sollicitation d'un adhérent de l'UDCA réclamant un soutien officiel suscite un débat houleux. La position du syndicat régional, « *qui tout en reconnaissant l'utilité pratique du mouvement, n'a pu le suivre* » est vivement critiquée par un libraire pour lequel : « *M. Pujade a pris des risques et notre position manque d'élégance*¹⁶¹. »

Si l'audience accordée à l'UDCA par certains libraires ne saurait être interprétée comme une manifestation de soutien à l'Algérie française¹⁶², elle s'inscrit dans un contexte marqué par l'engagement d'une partie des instances syndicales de la librairie française. Ainsi, alors que le rappel des disponibles agite l'opinion publique, la Fédération française des syndicats de libraires (FFSL) organise en juin 1956 une opération de soutien moral aux militaires d'Algérie, sous la forme d'une collecte de livres.

Le 11 juin, lors d'une réunion du comité directeur de la chambre syndicale, le président Jean Pulby demande aux syndicats régionaux d'intervenir auprès de leurs adhérents afin de collecter le plus grand nombre possible d'ouvrages pour les soldats d'Algérie. La Chambre syndicale centralise les dons et les fait parvenir à l'Association des amicales régimentaires, sise au numéro 29 du boulevard de Strasbourg, (10^e arr. de Paris), qui les met elle-même « *à la disposition des soldats appelés, rappelés, blessés en Algérie* »¹⁶³. Cette collecte évoque l'initiative du *Figaro littéraire*, qui lance le même mois une souscription en faveur des familles de militaires rappelés en Algérie, dont sont publiés les premiers résultats dans l'édition du 16 juin 1956, avançant le chiffre de 5 millions (86 000 euros 2001) récoltés. Ce journal n'aborde alors qu'indirectement la guerre d'Algérie et il faudra attendre le mois de novembre 1957 pour qu'il y consacre un

premier article (« *Jours de petite guerre en Algérie* », de Serge Groussard, publié le 23 novembre 1957, évoque l'expérience d'un parachutiste. Un second article est publié le 14 décembre, « *Au combat avec les tirailleurs algériens* »)¹⁶⁴.

L'irruption problématique des écrivains algériens dans le champ éditorial métropolitain

Problématisée dans des ouvrages scientifiques, exaltée dans des essais politiques, abordée par des textes littéraires que sous-tend une certaine idéologie, l'Algérie est aussi représentée dans le champ littéraire par la production romanesque d'écrivains d'Afrique du nord qui partagent, à divers degrés, la conviction selon laquelle une évolution politique non violente serait souhaitable dans les colonies. Sans être membres des mouvements nationalistes, ces écrivains introduisent une rupture radicale avec les algériens des années 1920-1930, zéloteurs de la colonisation, tout en se distinguant de « L'École d'Alger » au sein de laquelle ils se sont formés et qui a connu son âge d'or dans les années 1940 en promouvant l'idée d'une réconciliation par la littérature, « patrie de l'intelligence ». Schématiquement, le début des années 1950 voit le catalogue du Seuil supplanter celui des éditions Charlot liées à cinq revues littéraires algériennes caractérisées par leur faible longévité : *Fontaine*, publiée à Alger par Max-Pol Fouchet (1939-1947), *L'Arche*, publiée par Charlot, sous la direction de Jean Amrouche (1944-1947), *Forge* (fondée par Emmanuel Roblès en décembre 1946, qui paraît jusqu'en novembre 1947), *Soleil*, de Jean Sénac, (dont 8 numéros paraissent entre 1950 et 1952) et *Simoun*, publiée à Oran sous la direction de Jean-Michel Guirao, entre 1952 et

161. « Assemblée générale du 9 mai 1955 du Syndicat des libraires de la région nantaise », *Bulletin des libraires*, août-septembre 1955, p. 263.

162. Souillac Romain, *Le Mouvement Pujade, de la défense professionnelle au populisme (1953-1962)*, Paris, Presses de Science Po, 2007, 415 p.

163. « Compte rendu de la réunion du comité directeur de la FFSL, 11 mai 1956 », *Bulletin des libraires*, août-sept. 1956, p. 247.

164. Blandin Claire, *Le Figaro Littéraire, 1946-1971. Vie d'un hebdomadaire politique et littéraire*. Thèse d'histoire contemporaine, dir. J.F. Sirinelli, IEP de Paris, 2 vol. 866 p. 2002. [voir en particulier « Le traitement de la décolonisation », p. 478-505].

1961. Une nouvelle « génération »¹⁶⁵ d'auteurs apparaît :

« [...] pour la première fois, l'Afrique du Nord se voit enfin assumée [...]. Ce n'est évidemment pas un hasard si cette première génération d'écrivains maghrébins, définitivement nommée la génération de 1952, éclot à la veille de l'indépendance du Maghreb. C'est qu'il fallait oser enfin s'en prendre à sa propre vie, à celle de ses concitoyens, aux relations avec le colonisateur. Il fallait en somme découvrir son véritable domaine, son objet spécifique.¹⁶⁶ »

Les textes d'émancipation coloniale qu'elle engendre sont plus directement productifs de sens politique que le seul discours idéologique, qu'ils accompagnent et servent cependant. En s'attardant sur le langage du corps, l'éclosion de la sexualité, la peinture ethnographique des mœurs paysannes ou les difficultés des colonisés à trouver une place dans la société, le roman algérien contemporain¹⁶⁷ décrit le Maghreb des dernières années de colonisation. Il implique plusieurs maisons d'édition littéraires influencées par les réussites commerciales du Seuil, précocement positionnées dans ce créneau.

**De *Simoun* à la collection
« Méditerranée » du Seuil, la place
de la littérature nord-africaine
dans le champ éditorial français
du milieu des années 1950**

Entre 1954 et 1956, 14 livres de romanciers ou de poètes nord-africains défavorables à la colonisation sont publiés, représentant 11,4 %

165. Sur cette notion complexe, voir Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988, et « La Périodisation en histoire littéraire : siècles, générations, groupes, écoles », numéro spécial de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, septembre-octobre 2002, Paris, PUF, p. 707-797.

166. Memmi Albert (dir.), *Anthologie des écrivains maghrébins d'expression française*, Paris, Présence Africaine, 1964, 1965, 299 p.

167. Voir entre autres travaux de Bonn Charles, *Le Roman algérien contemporain de langue française, espaces de renonciation et productivité des récits*, thèse de doc. en lettres modernes, dir. S. Jeune, université de Bordeaux 3, 1982.

de la production de la période consacrée à l'Algérie¹⁶⁸.

Au Seuil, la collection « Méditerranée » rassemble plusieurs écrivains francophones d'Afrique du Nord. Elle a été fondée en 1951 par Emmanuel Roblès (1914-1995), écrivain natif d'Oran qui fut l'une des personnalités dominantes du milieu littéraire algérien de l'après-guerre. Ami d'Edmond Charlot qu'il a rencontré en 1937, ancien condisciple de Mouloud Feraoun à l'École normale d'Alger, romancier consacré par le Grand prix littéraire de l'Algérie et le Prix du roman populiste (tous deux décernés pour son roman *Travail d'homme*, édité chez Charlot en 1942), fondateur en 1947 de la revue *Forge*, collaborateur régulier de *Simoun*, Emmanuel Roblès connaît en effet la plupart des écrivains algériens, musulmans ou « de souche européenne », qui comptent dans les années 1950. Accueillant dans sa collection des textes romanesques porteurs d'une certaine contestation de la colonisation, il édite Mohammed Dib (*La Grande maison*, 1952, *L'Incendie*, 1954, *Le Métier à tisser*, 1957), Mouloud Feraoun (*La Terre et le sang*, 1953, *Le Fils du pauvre*, 1954, *Jours de Kabylie*¹⁶⁹), Marcel Moussy (*Les Mauvais sentiments*, 1955), Ahmed Sefrioui (*La boîte à merveilles*, 1954), l'Algérienne d'origine européenne Gabrielle Estivals (*Zoubeïda*, 1960) et l'Algéroise Catherine Lerouvre (*Un feu d'enfer*, 1958). Après son lancement en 1951 (1 titre publié, suivi d'un autre titre en 1952),

168. Il s'agit des titres suivants : SEUIL : *La Boîte à merveilles* d'Ahmed Sefrioui (1954), *L'Incendie*, de Mohammed Dib (1954), *Le Fils du pauvre*, de Mouloud Feraoun (1954), *Les Mauvais sentiments*, de Marcel Moussy (1955), *Nedjma*, de Kateb Yacine (1956); GALLIMARD : *Poèmes*, de Jean Sénac (1954), *Au Café*, de Mohammed Dib (1955); CORRÉA : *Agar*, d'Albert Memmi (1955) et *Le Grain dans la meule*, de Malek Ouary (1956); PLON : *Le Sommeil du juste*, de Mouloud Mammeri (1955); BACONNIER FRERES : *Jours de Kabylie*, de Mouloud Feraoun (1954); DENOËL : *Les Boucs*, de Driss Chraïbi (1955); FLAMMARION : *Tayeb*, de Joseph-Henri Louwick (1956); IMP. IMBERT : *Aziza*, de Djamilia Debeche (1955).

169. Dont la première édition, en 1954, est due à Baconnier frères, à Alger.

« Méditerranée » connaît son apogée en 1954-1956 (7, 5 et 2 titres publiés ces années-là). Au moment même où, sans être acquise, se profile l'indépendance algérienne, la collection s'esouffle : 3 titres en 1957, 3 en 1958, aucun en 1959, 2 en 1960, 3 en 1961 et 1 en 1962. Son histoire s'inscrit donc dans la période de la guerre d'Algérie antérieure à la bataille d'Alger.

À ce titre, elle est particulièrement liée à la revue *Simoun*, seule revue littéraire à être publiée en Algérie pendant la guerre, dont elle partage l'humanisme et une certaine réserve face aux nationalismes nord-africains. Lancée en janvier 1952 au prix de 800 francs les 6 numéros – ou 1 000 francs pour un abonnement de soutien – cette revue publiée à Oran a pour ambition de faire entrer en littérature de jeunes écrivains marocains, tunisiens, algériens, mais aussi espagnols, italiens, palestiniens ou libanais, qu'ignorent les grandes revues littéraires parisiennes. Politiquement, elle n'affiche aucune tendance ainsi que le proclame la courte profession de foi publiée dans son premier numéro : « *Ce premier cahier de la revue Simoun, de par la diversité des auteurs et des textes, exprime notre volonté de n'appartenir à rien de ce qui divise les hommes* »¹⁷⁰. Toutefois, elle est soutendue par l'idéologie dominante de l'époque, qui fait de la mise en valeur des colonies une condition du développement français et européen, ainsi que l'explique Daniel Rops en janvier 1952 dans « *L'Afrique, chance de l'Europe et de la France* »¹⁷¹, article qui réactualise le mythe de l'Eurafrique. Cette analyse remarquée oblige du reste la rédaction à préciser, dès le deuxième numéro de la revue, qu'ayant reçu plusieurs plaintes sur « *la tendance politique de certains textes* »¹⁷² elle tient les auteurs pour seuls responsables des idées qu'ils expriment.

De fait, au milieu des années 1950, les positions des différents collaborateurs de *Simoun* évoluent à la faveur de la guerre, tout en

témoignant d'un certain conservatisme. Gabriel Esquer rédige plusieurs articles sur les écrivains et la vie intellectuelle algérienne qui témoignent de la difficulté, pour ce lettré formé par les orientalistes qui se sont succédé à la Faculté des lettres d'Alger, à appréhender les bouleversements politiques en cours. Rédigée en avril 1956, une étude de cinquante pages intitulée « *L'Algérie vue par les écrivains* », lui donne l'occasion de retracer l'histoire des représentations littéraires de l'Algérie française. Fournissant un catalogue des œuvres à partir duquel pourrait être conduite une étude de l'« orientalisation » de l'Algérie par les écrivains français, cet article affirme dans sa conclusion :

« *Le grand sujet de la colonisation en Algérie n'a pas encore été traité, sinon de façon superficielle. Il ne s'est trouvé aucun romancier d'envergure pour écrire l'équivalent, toutes proportions gardées, de "La Comédie humaine" ou de "L'Histoire des Rougon-Macquart" [...] L'histoire des trois ou quatre générations d'une famille de colons reste donc à écrire dans toute son ampleur : lutte contre la nature, échecs et réussites, rapports avec les militaires, l'Administration, les Indigènes, l'entrée du colon dans la politique, etc... Il y a là tout de même un beau et grand sujet.*¹⁷³ »

En affirmant ainsi, en 1956, que rien n'a été écrit de substantiel sur la colonisation, Gabriel Esquer semble méconnaître les romanciers, pourtant ses amis, qui abordent la période contemporaine et opèrent une synthèse désenchantée de l'histoire coloniale. Un autre de ses articles consacré à la vie intellectuelle algérienne, dont il fait remonter les origines à 1830, fournit un abrégé d'histoire de l'institution scolaire et universitaire franco-algérienne, sous-entendant que la France a apporté à l'Algérie la culture, via l'instruction publique¹⁷⁴.

Contredisant ce point de vue, les textes d'écrivains nord-africains francophones sont publiés dans *Simoun*. Entre février 1952 (numéro 1) et décembre 1960 (numéro 30), sur près

170. *Simoun*, 1, janvier 1952 [conservé à la BnF, cote MFILM 8-Z-31691].

171. Rops Daniel, « L'Afrique, chance de l'Europe et de la France », *Simoun*, 1, janvier 1952.

172. *Simoun*, 2, mars 1952.

173. Esquer Gabriel, « L'Algérie vue par les écrivains », *Simoun*, 25, mai 1957 [art. rédigé en avril 1956].

174. Esquer Gabriel, « La vie intellectuelle en Algérie », *Simoun*, 26, juillet 1957.

de 360 articles, extraits de textes ou chroniques publiés dans cette revue, 50 (16 %) sont signés par des écrivains algériens francophones¹⁷⁵. Quatre groupes d'auteurs se distinguent à cet égard. Le premier, restreint, comprend les écrivains phares de la revue, dont le nom apparaît plus de cinq fois dans le sommaire : Marcel Moussy, Mohammed Dib, Mouloud Feraoun, Emmanuel Roblès et Gabriel Esquer. Le second groupe, formé d'Albert Camus, de Kateb Yacine, d'Ahmed Sefrioui, de Gabriel Audisio et de Jean Sénac, comprend des écrivains dont le nom apparaît trois à quatre fois dans le sommaire entre février 1952 et décembre 1960¹⁷⁶. Malek Ouary, Catherine Lerouvre, René Jean-Clot et Max Marchand forment l'arrière-garde de la revue (avec deux contributions chacun) tandis qu'une quinzaine d'auteurs, dont J.-L. Villalonga et Mostefa Lacheraf, n'offrent qu'une seule contribution et ne peuvent être considérés comme des collaborateurs réguliers.

Selon un schéma habituel à l'histoire éditoriale, on constate le rôle fondamental de vivre qu'une revue, *Simoun*, peut jouer à l'égard d'une collection, « Méditerranée », partant d'un éditeur, Le Seuil. Entre 1951 et 1962, 22 titres sont publiés dans la collection d'E. Roblès, dont 17 d'écrivains algériens et 15 d'écrivains de différentes nationalités¹⁷⁷. À l'exception de Gabrielle Estivals (*Zoubeïda*, 1960), tous les Algériens ont publié au moins un article dans *Simoun*, et ceux qui publient le plus dans la revue sont logiquement ceux dont le nombre de titres publiés au Seuil est le plus important.

175. Revue consultable à la BnF. Les comptes rendus de lecture ont été exclus de notre estimation. La revue a fait paraître plusieurs numéros spéciaux rédigés par un auteur unique, comptabilisés comme un seul article.

176. Précisons qu'un numéro spécial est consacré à Albert Camus mais que ce dernier ne signe que trois articles dans la revue, tandis que ses œuvres ne font l'objet d'aucun compte rendu de lecture.

177. Des Espagnols : Ramon Sender, Castillo Navarro, Camilo Jose Cela, des Françaises : Marie Susini et Andrée Chedid, une Italienne : Alba de Cespèdes.

Thèmes d'une littérature de témoignage et de dénonciation

En juin 1956, Emmanuel Roblès décrit dans *Actualité Journal* le rapport des écrivains nord-africains au monde contemporain :

« La littérature que nous proposons depuis 1945 les écrivains nord-africains comme Mouloud Mammeri, Mohammed Dib, Malek Bennabi, Mouloud Feraoun, Yacine Kateb, Albert Memmi, Ahmed Sefrioui, Driss Chraïbi, Mostefa Lacheraf, etc., est le miroir d'un monde qui prend conscience de ses problèmes et veut lucidement les résoudre ou au moins les affronter. En Afrique du Nord, d'énormes richesses côtoient une misère sans espoir. Ceci se révèle très vite au voyageur, j'entends : à celui qui ne porte pas sur les yeux ces fameuses lunettes qui colorent les visions les plus navrantes et les rendent « pittoresques ». Dans *Le Fils du pauvre*, Mouloud Feraoun nous met en garde : « Le touriste qui ose pénétrer au cœur de la Kabylie admire par conviction ou par devoir des sites qu'il trouve merveilleux, des paysages qui lui semblent pleins de poésie et éprouve toujours une indulgente sympathie pour les mœurs des habitants... Mille pardons à tous les touristes ! C'est parce que vous passez en touristes que vous découvrez ces merveilles et cette poésie. » Et Feraoun nous dit ce qu'est réellement la vie dans un de ces villages montagnards, surpeuplés, entourés d'une terre avare, repliés sur leur misère mais fiers de leurs antiques traditions »¹⁷⁸.

Le Fils du pauvre ici pris en exemple a été achevé en 1948 pour être édité en 1950 à compte d'auteur, aux éditions des Cahiers du Puy, à Rodez (collection des Cahiers du nouvel humanisme). Couronné la même année du Prix littéraire de la ville d'Alger, il n'est publié au Seuil qu'en 1954, l'auteur n'ayant pas osé jusqu'alors le proposer à E. Roblès, son ancien condisciple de l'École normale de Bouzaréa qu'il connaît depuis 1932. Ce roman possède l'une des caractéristiques majeures de la littérature produite

178. Roblès Emmanuel, « Écrivains Nord-Africains », *Actualité Journal*, 6, supplément à *Actualité littéraire*, 25, juin 1956, p. 17-18.

par des romanciers algériens d'origine non européenne : c'est un témoignage, destiné à faire connaître le terroir, les traditions et coutumes de l'Algérie contemporaine, qui constitue, selon l'expression de Michel Kelle, « *les travaux et les jours du Maghreb* »¹⁷⁹. Ayant pour cadre l'Algérie rurale où la monoculture extensive ne suffit pas à faire subsister les populations musulmanes, l'un de ses thèmes de prédilection est la faim – qu'évoquent d'autres romanciers que Feraoun, tel Mohammed Dib, dont le héros Omar de *La Grande maison* (Seuil, 1952) n'a jamais rien à manger et dont l'un des personnages d'*Au café* (Gallimard, 1955) tue par accident alors qu'il vole des biscuits, ainsi que Mouloud Mammeri, qui décrit dans *La Colline oubliée* (Plon, 1952) les mendiants affamés, errant sur les routes, que croise son héros. L'histoire du *Fils du pauvre*, celle de Fouroulou Menrad (anagramme transparent de l'auteur), adolescent d'un village kabyle, retrace une lente promotion par l'école républicaine, la rencontre de camarades européens à l'école Normale, puis le travail d'instituteur affecté dans la Kabylie natale du narrateur. Ancré dans son époque (les années 1940), ce roman possède une seconde caractéristique de l'ensemble littéraire auquel il se rattache puisqu'au delà du témoignage, il constitue une œuvre de refus, qui dénonce les carences de la société traditionnelle comme les injustices dont la colonisation est responsable. Roman du dévoilement, où l'auteur révèle le malaise et les tiraillements d'un « *écrivain algérien, mais de langue française et né en Kabylie* »¹⁸⁰, il comprenait dans sa version initiale un passage consacré à la Seconde Guerre mondiale qu'Emmanuel Roblès supprime dans l'édition de 1954.

La politique éditoriale de la collection « Méditerranée » promeut des écrivains qui, pour dénoncer l'injustice, ont le profil de lettrés. Évoquant en 1956 son travail de sélection des manuscrits, E. Roblès explique :

179. Kelle Michel, *Bulletin des amis de Mouloud Feraoun et Max Marchand*, 2006, p. 12 [hors com.]

180. Thénault Sylvie, « Mouloud Feraoun, un écrivain dans la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, 63, 1999, p. 65-74. [cit. p. 65]

« [...] *le miracle à ce jour (précision de rigueur car je lis en ce moment des manuscrits d'un tout autre ton) est que toutes ces œuvres ne sont pas des œuvres de révolte ou d'anathème dues à des auteurs endoctrinés. Elles procèdent d'un humanisme abreuvé aux meilleures sources et qu'on décèle dans un Dib ou un Mammeri épris de classicisme français, dans un Séfrioui imprégné de soufisme ou dans un Feraoun si proche en esprit de ces grands conteurs russes qu'il admire [...]* »¹⁸¹.

La comparaison est flatteuse mais au respectable auteur du Seuil, sollicité par l'administration coloniale, qui voit en lui un interlocuteur stratégique, Feraoun oppose dans son journal posthume son témoignage de conseiller municipal de Fort-National, démissionnaire de son mandat en janvier 1956, conformément à une directive du FLN visant, sous peine de mort, à mettre en échec les législatives de janvier¹⁸². La radicalisation de cet écrivain est l'une des clés de compréhension du conflit. Elle illustre l'adhésion, provoquée par les crimes de l'armée française, au nationalisme du FLN qui n'est pas lui-même, par sa propre violence, sans désenchanter celui qui y adhère. Ce processus ne semble pas avoir été reconnu par les contemporains de Mouloud Feraoun qui, volontairement ou non, voulurent voir en lui l'exemple type de l'instituteur républicain, prouvant par son ascension sociale les bienfaits de la colonisation, à l'opposé du fonctionnaire métropolitain accouru dans les colonies pour l'avancement rapide et le tiers colonial. Pourtant, le 3 février 1956 – réagissant à la réunion organisée par Camus et Roblès au Cercle du progrès d'Alger pour lancer l'« Appel à la trêve civile » – l'écrivain kabyle écrit dans son journal :

« *Il vaut cent fois mieux qu'ils se taisent. Car enfin ce pays s'appelle bien l'Algérie et ses habitants des Algériens. Êtes-vous Algériens mes amis ? Votre place est à côté de ceux qui luttent.* »

Dans *L'Incendie* (Seuil, 1954), Mohammed Dib, se fondant sur des faits réels dont il a

181. Roblès Emmanuel, *Actualité Journal*, op. cit.

182. *Ibid.* [voir à la date de "novembre-décembre 1955", p. 50]

rendu compte en 1951 dans *Alger Républicain* (une grève à Ain Taya, près d'Alger) et qu'il transpose dans la région de Tlemcen, raconte l'effervescence du peuple paysan. Comme son titre l'indique, ce roman, où un intellectuel communiste, Hamid Saraj, enseigne aux fellahs les règles de l'organisation politique, évoque l'embrassement prochain de l'Algérie. La disparition massive de paysans, absorbés dans un inconnu extérieur à l'espace romanesque, vaut comme un témoignage de la constitution précoce des maquis, tandis que les discussions engagées entre les fellahs attestent les mobilisations collectives dans les campagnes du début des années 1950. Dans *Le Sommeil du juste* (Plon, 1955), Mouloud Mammeri met en scène un héros autobiographique, Arezki. Après de brillantes études, engagé dans l'armée française en Italie puis en France en tant qu'officier, il prend conscience du rapport de domination coloniale auquel il est confronté en tant qu'*indigène musulman algérien non naturalisé* (IMAM).

Enfin, un dernier thème émerge dans le roman algérien des années de guerre d'Algérie, celui des femmes. Les paysannes algériennes soumises à la tradition sont décrites par Mouloud Feraoun, Mohammed Dib, Ahmed Sefrioui et Mouloud Mammeri. Avec *Aziza* (Imprimerie Imbert, Alger, 1955), Djamila Debeche signe un roman militant pour la libération de la femme musulmane. La difficulté des mariages mixtes est abordée par Albert Memmi, dans *Agar*, dont le héros, apparu dans *La Statue de sel* (Corrêa, 1953), s'est marié en France et retourne dans sa famille tunisienne. Sa femme, française issue d'une famille bourgeoise et aisée, ne peut pas s'habituer aux mœurs qu'on lui impose. Avec *La Terre et le sang* (Seuil, 1953) et *Les Chemins qui montent* (Seuil, 1957), Mouloud Feraoun décrit un autre mariage mixte impossible, celui de l'émigré kabyle Amer et de sa femme Marie, désespérée par l'autorité qu'exerce sur elle sa belle-mère. Au-delà de son intention didactique, Mohammed Dib raconte dans *L'Incendie* l'histoire d'amour, l'éveil de la

sensualité entre Zhor et Omar. En 1960, Gabrielle Estivals publie dans la collection « Méditerranée » *Zoubeïda*, histoire d'une jeune fille de la grande bourgeoisie musulmane algérienne, vivant dans un monde clos, replié sur ses richesses, en marge de toute influence française comme de toute évolution sociale.

De l'appel à la trêve civile au Bandoeng culturel du premier Congrès des artistes et écrivains noirs : l'engagement des écrivains nord-africains

Au-delà de leur production, des écrivains algériens d'expression française s'engagent en s'associant à des manifestations publiques d'opposition au colonialisme. La mobilisation en faveur de la réconciliation franco-algérienne est incarnée par l'appel à la trêve civile, lancé par Albert Camus depuis Alger le 22 janvier 1956. Plus offensif, l'engagement des intellectuels africains voit posées ses bases théoriques à Paris, lors du premier Congrès international des artistes et écrivains noirs des 19-22 septembre 1956.

Le statut d'intellectuel légitime que confère à certains écrivains algériens le fait d'être édités par les maisons d'édition parisiennes leur vaut la reconnaissance des élites militaires et administratives de la colonie. Lorsque le général Olié, commandant de la zone opérationnelle de Kabylie, visite Fort-National le 19 juin 1956, il demande expressément à rencontrer Mouloud Feraoun dont il a lu les livres. Voyant en lui un intermédiaire entre la France et ceux que l'instituteur appelle dans son journal « les patriotes », il lui demande de demeurer proche de la France qui l'a éduqué. Quand il publie *Aimée et souffrante Algérie*, Jacques Soustelle ne manque pas d'en envoyer un exemplaire à l'auteur du *Fils du pauvre*. Le jugement que formule Mouloud Feraoun sur ce livre est d'ailleurs sans complaisance :

« Reçu le livre de Soustelle. Je suis très gêné pour lui écrire. Que lui dirais-je ? M. Soustelle est intelligent mais il se trompe. M. Soustelle est généreux mais il ne dit pas la vérité. L'a-t-on trompé en fin de compte ? Veut-il tromper délibérément ? Et

*comment lui dire mon sentiment alors que ce livre fait bon marché de notre souffrance, de nos larmes, de notre sang ?*¹⁸³ »

Homme du contact, refusant les solutions toutes faites, Feraoun est investi des espoirs du FLN et de l'armée française qui s'efforcent d'obtenir son ralliement, sinon de le compromettre (on lui propose un poste au ministère des Affaires étrangères ou de se faire élire maire de son village).

D'autres écrivains algériens ayant sur l'Algérie une position réconciliatrice s'engagent en 1956 en exploitant le prestige lié à leur statut. Comme l'écrit James Le Sueur, « *peut-être plus que Jacques Soustelle, ces intellectuels mettent en cause le paradigme dominant de l'intellectuel engagé en se battant corps et âme contre l'idée qui assimile l'intellectuel à un anticolonialiste convaincu* »¹⁸⁴.

Ainsi, dès l'éclatement de l'insurrection algérienne, Albert Camus dénonce la violence faite aux populations civiles et postule le maintien de l'unité territoriale de la République. Dominant, avec Sartre et Beauvoir, le champ littéraire de l'après-guerre, il est celui dont les chiffres de vente sont les plus élevés de Gallimard : son roman *La Peste*, qui a pour cadre la ville d'Oran, a été vendu à 360 000 exemplaires à la date du 1^{er} avril 1955 et constitue alors le 7^e meilleur tirage de l'édition française d'après-guerre¹⁸⁵. Mendésiste, il joint sa voix à celle de *L'Express* et

écrit plusieurs articles, dont « *Terrorisme et répression* » (9 juillet 1955), où il assure être de ceux « [...] qui ne peuvent justement se résigner à voir ce grand pays se casser en deux pour toujours ». Dans le même temps, il défend l'idée d'une discussion entre les nationalistes arabes et les milieux de la colonisation. Dénonçant l'image d'Epinal du « *colon à cravache et à cigare* »¹⁸⁶ il se distingue de ceux qui opèrent une transition vers le FLN, et s'associe à des écrivains algériens non musulmans, tels Emmanuel Roblès et Jean Pégri, dans une dénonciation apolitique de la violence.

Clé de voûte de cet engagement, Camus lance à Alger, le 22 janvier 1956, un appel à la trêve civile, sous l'égide du Cercle du progrès (« *Nadi at Taraqqi* »)¹⁸⁷. Dans *Simoun*, E. Roblès, se souvient :

« *Visage tendu de Camus, lors de cette réunion bouleuse, à Alger, au "Cercle du Progrès" (On nous avait refusé la salle des fêtes de la Mairie). Il m'avait demandé de présider la séance et me trouvais près de lui, pris aussi dans la clarté de la petite lampe verte. Il lisait, d'une voix ferme, aux intonations parfois un peu rauques, tandis que, de la Place du Gouvernement, noire de monde, montaient les vociférations, les menaces et les insultes d'un groupe d'étudiants d'extrême droite qui protestaient avec violence contre une manifestation dont ils ne savaient rien.* »¹⁸⁸ »

L'intervention de Camus sera publiée en 1958 (*Actuelles III*, Gallimard). Trois discours sont prononcés à la tribune : celle du père blanc Huck, du pasteur Capiou et du docteur Khadi. Jean Pégri, aux côtés de l'architecte corbuséen Louis Miquel, de l'ancien député communiste d'Alger Amar Ouzegane¹⁸⁹ et de Ferhat Abbas (dont le parti, l'UDMA, vient de

183. Feraoun Mouloud, *Journal*, op. cit., p. 170 [à la date du 29 novembre 1956].

184. Le Sueur James, *Uncivil War*, op. cit., p. 87.

185. Les meilleures ventes réalisées depuis 1945 par l'édition française sont : 1. Guareschi, *Le Petit Monde de Don Camillo* (798 000) ; 2. Clostermann, *Le Grand Cirque* (527 000) ; 3. Kravchenko, *J'ai choisi la liberté* (503 000) ; 4. Koesler, *Le Zéro et l'infini* (450 000) ; 5. Vercors, *Le Silence de la mer*, (420 000) ; 6. Saint-Exupéry, *Le Petit Prince* (400 000) et 7. Camus, *La Peste* (360 000). Un commentaire de ce classement est publié dans *Le Figaro littéraire* du 16 avril 1955 par Thierry Maulnier, qui s'étonne du médiocre classement de Sartre – lequel a tout de même vendu à cette date 118 000 exemplaires de *L'Existentialisme est un humanisme* et 140 000 exemplaires des *Mains sales*. *L'Express* du 14 avril 1955 reproduit sous le titre « Combien en avez-vous lus ? » ces chiffres tirés de l'enquête publiée la semaine précédente par *Les Nouvelles Littéraires*, elle-même fondée sur les données communiqués par les éditeurs.

186. Camus Albert, « La bonne conscience », *L'Express*, 21 octobre 1955.

187. Association fondée en 1925 qui réunit des Français libéraux et des Musulmans centristes favorables à un islam laïque.

188. Roblès Emmanuel, *Simoun*, numéro spécial : « Camus l'algérien », 31 septembre 1960.

189. Amar Ouzegane a été député d'Alger à la Deuxième Assemblée nationale constituante, du 21 novembre 1945 au 10 juin 1946.

se rallier au FLN) assistent à la réunion. Tous demandent qu'en dehors de toute position politique et sans que cela entraîne aucune interprétation de la situation actuelle dans un sens comme dans l'autre, un engagement général soit pris pour assurer la protection des civils innocents. Au moment même où elle est prononcée, cette profession de foi neutraliste est toutefois contestée par la présence de membres du FLN dans la réunion (sans que Camus ait connaissance de ce « noyautage »), et par la contre-manifestation, organisée à l'extérieur du Cercle du progrès, par les poujadistes menés par Goutailler, responsable de l'UDCA d'Alger (avec Ortiz), et Achiary, ancien commissaire de police et sous-préfet de Guelma, organisateur de la répression de mai 1945¹⁹⁰.

Au-delà des réactions immédiates qu'elle engendre, cette réunion révèle les divergences qui existent entre les écrivains nord-africains d'expression française que la presse a alors tendance à présenter uniformément. Sans que les liens d'amitié et d'estime s'en trouvent forcément brisés (ce qu'atteste à plusieurs reprises le *Journal* de Mouloud Feraoun, où Emmanuel Roblès, apparaît chaleureusement comme un « Algérien non musulman » tandis que Camus y est qualifié d'« Algérien aussi Algérien que moi »¹⁹¹), le sous-champ littéraire maghrébin francophone est en effet divisé. De plus les libéraux humanistes réunis au Cercle du progrès ne se dotent d'aucun des moyens d'expression – bulletin, journal, manifeste – qui ont fait le succès du CAICPG et lui permettent de conserver l'initiative médiatique.

Ce dernier se réunit salle Wagram, à Paris, cinq jours après l'appel à la trêve civile de Camus. Sartre déclare lors de cette réunion :

« Nous Français de la métropole, nous n'avons qu'une leçon à tirer de ces faits, le colonialisme est en train de se détruire lui-même. Mais il empauvent encore l'atmosphère : il est notre honte, il

*se moque de nos lois ou les caricature, il nous infecte de son racisme »*¹⁹².

Pour Sartre comme pour son auditoire, la juste perception du problème algérien ne peut venir de la colonie elle-même, et l'appel lancé au Cercle du progrès est un jeu de dupes. Le divorce entre libéraux et anticolonialistes est alors consommé.

Certains écrivains algériens sont pourtant désireux de s'engager radicalement, comme l'atteste leur soutien au Premier congrès international des artistes et écrivains noirs, organisé en Sorbonne les 19-21 septembre 1956, par le libraire-éditeur Alioune Diop. Ce « Bandeong culturel » se tient quelques mois après que sur l'île de Java, du 18 au 24 avril 1955, a été organisée la célèbre conférence réunissant les pays d'Asie et d'Afrique proclamant leur refus des blocs et de l'alignement idéologique.

Réactivant la tradition initiée en 1935 par l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, le Congrès international des artistes et écrivains noirs donne aux écrivains algériens favorables au FLN l'occasion de s'exprimer sur les problèmes de l'Afrique. Par ailleurs, il pose pour la première fois la question de l'existence culturelle des peuples colonisés. Mettant en cause la domination culturelle de l'Europe sur ses colonies, anciennes ou présentes, le congrès esquisse, dans un premier temps, un inventaire du patrimoine culturel des peuples noirs. Vingt-huit orateurs et une soixantaine de délégués venus d'Afrique, d'Amérique et d'Europe, se succèdent à la tribune et opèrent, selon le docteur Price-Mars, recteur de l'Université d'Haïti qui prend la parole lors de la séance d'ouverture, « un magnifique retour des choses » sur le « mercantilisme odieux du XVII^e et du XVIII^e siècle »¹⁹³.

Dans l'Université la plus prestigieuse de France, les descendants d'esclaves se réapprou-

190. Muté après cette répression, Achiary devient le collaborateur officieux du Gouverneur général et fut à l'origine des « groupes d'auto-défense » d'Alger.

191. Feraoun Mouloud, *Journal, op. cit.* [cit. p. 161 et 205].

192. Sartre Jean-Paul, *Situation V*, Paris, Gallimard, 1964, p. 42.

193. Le 1^{er} Congrès International des Écrivains et Artistes Noirs, Paris, Sorbonne, 19-22 septembre 1956, *Présence Africaine*, n°8-9-10, juin-novembre 1956, novembre 1997 [fac simulé], 408 p. [cit. p. 7].

prient la culture qu'ils reconnaissent comme la leur : des communications sont consacrées à la structure tonale de la poésie Yoruba, à l'art plastique en Haïti, à la culture Peuhle, aux prêtres animistes dahoméens ou encore à l'identité malgache. Elles sont ponctuées par les interventions militantes qui étudient les rapports entre le culturel et le politique dans le contexte colonial : « *L'esprit de la civilisation ou des lois de la culture négro-africaine* », de Léopold Sédar Senghor (le 19 septembre), « *Racisme et culture* » de Frantz Fanon, (le 19 septembre), « *Culture et colonisation* » d'Aimé Césaire (le 20 septembre). Le propos de ces textes est renforcé par les nombreux messages adressés au secrétariat du Congrès par des militants de tous horizons qui saluent l'organisation du congrès. Parmi ces messages, il en est un des « écrivains algériens » : « *MESSAGE DES ÉCRIVAINS ALGÉRIENS AU CONGRÈS DES ÉCRIVAINS NOIRS. Les écrivains algériens : Kateb Yacine - Mouloud Mammeri - Mostefa Lacheraf - Henri Kréa - Aït Djafer - Jean Sénac - Nourredine Tidafi - Mohammed Chérif Sahli - Malek Haddad - Jean Négroni, saluent le Congrès des Ecrivains et Artistes Noirs, et tiennent à affirmer à cette occasion leur solidarité avec tous les peuples représentés à ce Congrès. Au moment où les hommes opprimés de tous les continents s'unissent dans une même lutte libératrice, cette assemblée devient le symbole de leurs légitimes exigences et de leur expression longtemps étouffée. Témoinant de la vitalité des cultures qui, fortes de la volonté populaire, secouent aujourd'hui le joug des exploiters, ce Congrès nous rappelle que sans nos patrimoines spirituels notre liberté ne serait qu'illusoire. Ainsi, dans la douloureuse actualité, au cœur d'une guerre atroce dont notre peuple fait les frais, nous, Ecrivains Algériens, tenons à assurer nos frères, Ecrivains et Artistes Noirs, de notre amitié et notre espérance. Nous saluons aussi les Ecrivains français qui, refusant de cautionner une cause inhumaine, ont pris parti pour la Justice et revendiquent à nos côtés les droits de la Dignité et de l'Art. Paris, le 19 septembre 1956. Pour le groupe : Jean Sénac, Henri Kréa, Kateb Yacine* ».

Ce message est accompagné d'un poème de Jean Sénac¹⁹⁴. L'étude de l'appartenance éditoriale de ses auteurs révèle leur position marginale dans le champ littéraire de l'année 1956. Seuls deux d'entre eux sont édités à Paris, par de grands éditeurs généralistes : Jean Sénac (dont les *Poèmes* sont sortis chez Gallimard) et Kateb Yacine (dont *Nedjma* vient d'être édité au Seuil, hors collection). Les autres signataires sont relativement méconnus : Aït Djafer est un militant de l'UDMA dont la dernière publication, à l'enseigne de son parti (*Complainte des mendiants arabes de la Casbah*) remonte à 1951 ; Henri Kréa n'a rien publié et travaille comme rédacteur de la revue *Les lettres et les arts* lancée cinq mois plus tôt par Pierre-Jean Oswald (chez qui il signera son premier contrat d'édition en 1957) ; Malek Haddad est publié par La Nef de Paris (*Le Malheur en danger*, 1956) ; Mostefa Lacheraf a publié un recueil de poèmes chez Seghers (*Chansons de jeunes filles arabes*, 1953), Nourredine Tidafi est un écrivain sans éditeur (*Le toujours de la patrie*, son premier livre, sera publié en 1962 par la Société nationale d'édition tunisienne) ; tandis que Mohammed-Chérif Sahli est l'écrivain autoédité des confidentielles éditions En-Nahdha d'Alger dont le dernier livre, *Abdelkader, le chevalier de la foi*, remonte à 1953. Enfin, Jean Négroni est un acteur de théâtre qui s'est intitulé écrivain pour joindre sa signature à celle de ses amis. D'autres écrivains du Maghreb bien intégrés dans le champ littéraire (Dib, Feraoun, Ouary, Chraïbi, Sefrioui, Memmi) ne se sont pas associés à l'initiative – ou n'ont pas été sollicités par ses instigateurs. Ainsi, s'il n'est pas remarqué par la presse, le message de soutien des « écrivains algériens » révèle qu'au sein de la nébuleuse de la littérature maghrébine francophone, seule une minorité d'auteurs se déclarent favorables aux nationalistes algériens. La signature de Kateb Yacine est à cet égard

194. *Ibid.*, p. 381. « *Nous, Ecrivains Algériens / Saluons le Premier Congrès Mondial / Des Ecrivains et Artistes Noirs / Par le cri de nos fusillés / La douleur de nos femmes / Et ce crime : L'amertume de nos enfants [...]* »

significative de la complexité des positions des écrivains algériens publiés par le Seuil. Sa proximité à l'égard des « frères » est à l'opposé du scepticisme de Roblès, qui, comme Camus, considère que le FLN a des tendances fascistes, mais elle n'est pas moins distincte de la position de Mouloud Feraoun, témoin des exactions des deux armées qui s'affrontent en Kabylie, pour qui l'Algérie doit être indépendante tout en préservant le destin des communautés qui ont fait son histoire.

Deux autres messages de soutien au congrès des artistes noirs évoquent la guerre d'Algérie. Claude Roy se réjouit qu'en dépit de ses compatriotes qui essaient de maintenir en Afrique du Nord et en Afrique noire la domination coloniale, le français soit la langue dans laquelle est organisé le congrès – et celle qu'ont choisie pour écrire Aimé Césaire, Mohammed Dib ou Kateb Yacine. En tant que « patriote et intellectuel français », Roy précise « [...] qu'une des raisons d'être fier de [mon] pays est [...] que Paris soit, malgré tout, le lieu de votre rencontre actuelle ».

Daniël Guérin, dénonçant le faux universalisme du colonisateur, qui prétend assimiler le colonisé en détruisant sa culture, loue les écrivains qui se sont « [...] attachés à cette culture européenne qui a enrichi votre vision du monde et par les langues de laquelle vous vous exprimez ». Il précise que la seule culture possible est une synthèse de toutes les cultures. Enfin, dernière référence à l'actualité algérienne, au moment de conclure le congrès, le 22 septembre, Alioune Diop s'étonne d'avoir, le matin même, entendu à la radio proférer un jugement selon lequel le triomphe des Arabes [sic] serait pour la race blanche une défaite. Il s'étonne de ce propos qui assimile les Arabes aux Noirs : « [...] comme si les Arabes étaient des noirs ! Pour le coup, on les a classés parmi les « noirs » ! », et conclut le congrès en élargissant le concept de négritude : dans une perspective universaliste n'est pas noir le seul Noir mais toute victime du racisme. Aimé Césaire a d'ailleurs déclaré, le 20 septembre, ne pas vouloir sombrer dans un clanisme noir. Répondant à la question d'un congressiste sur le

fait de savoir si son propos, portant sur la culture et la colonisation, ne s'appliquait qu'aux Noirs, il a répondu qu'il ne s'adressait pas à une unité biologique mais à tous les hommes qu'unit une solidarité suscitée par « les autres » et précisé par l'Europe.

Sur le plan théorique, le congrès problématise les questions récurrentes que sont pour l'intellectuel colonisé celles de la double culture, du métissage linguistique ou encore des liens entre le politique et le culturel dans le contexte colonial. Aimé Césaire formule une distinction essentielle entre le fait d'appartenir à une culture et celui de refuser certaines valeurs dont elle est porteuse. Il affirme que « même si un Européen rejette la culture européenne, cela ne l'empêche pas d'appartenir à la culture européenne. Et même son refus est un refus européen... Nous ne choisissons pas nos cultures. Nous appartenons à nos cultures. Je crois qu'il y a là une dissociation essentielle ».

Appliquée à la littérature, cette distinction résoud simplement le problème, qui n'en est pas un, de l'utilisation, par des romanciers originaires des colonies, de la langue du colonisateur. Par ailleurs, un an après que Francis Jeanson s'en est pris à l'orientaliste Louis Massignon, et plus encore à Jacques Soustelle, le congrès dénonce les limites du regard ethnographique sur la culture noire. Aimé Césaire conteste la posture de l'ethnologue américaine Mead et, à un intervenant, le Dr. Cook, qui lui reproche cette attaque, il répond qu'il reconnaît les bonnes intentions de cette ethnologue mais qu'il ne croit pas au succès de ses recherches. Pour lui, on ne peut susciter de l'extérieur l'évolution des sociétés. Or l'ethnologue est extérieur à son objet. Et Aimé Césaire de déclarer, avec le sens de la formule des grands polémistes :

« Il n'y a pas une mauvaise colonisation qui détruit les civilisations indigènes et attente à la "santé morale des colonisés", et une autre colonisation, une colonisation éclairée, une colonisation appuyée sur l'ethnographie, qui intégrerait harmonieusement, et sans risque pour la "santé morale des colonisés", des éléments culturels du colonisateur dans le corps des civilisations indigènes. Il faut en prendre son

parti : les temps de la colonisation ne se conjuguent pas avec les verbes de l'idylle. » Lors de la deuxième journée, l'ethnologue Emmanuel C. Paul livre une critique sévère de sa discipline et de ses erreurs, mettant en évidence le lien historique entre l'expansion coloniale et le développement de l'ethnologie. Paul affirme que les ethnologues « [...] ont édifié tout un corps de théories qu'ils ont imposées à tous y compris aux noirs eux-mêmes. Leurs travaux doivent retenir notre attention parce qu'en se réclamant de la haute autorité de la science, ils ont officialisé certaines erreurs fondamentales dont les auteurs n'ont pas pu se dégager.¹⁹⁵ »

Dans son intervention intitulée « *Racisme et culture* », Frantz Fanon avance quant à lui l'idée selon laquelle le souci affirmé de respecter la culture des populations autochtones ne signifie pas, de la part du colonisateur, la prise en compte des valeurs portées par cette culture. « *On devine dans cette démarche une volonté d'encapsuler, d'emprisonner, d'enkyster.* » Pour l'auteur de *Peau Noire, masque blanc*, « *l'entreprise de déculturation se trouve être le négatif d'un plus gigantesque travail d'asservissement économique voire biologique* ». Enfin, Claude Lévi-Strauss, dont l'engagement anticolonialiste est connu – il a cosigné le 12 mai 1956 la *Lettre des ethnologues à Guy Mollet* – se félicite dans un message de soutien de la constitution en objet scientifique des cultures noires. Celui qui, pour étudier les Baruyas d'Amazonie, a jugé indispensable d'adopter leur mode de vie (*Tristes tropiques* a été publié l'année précédente) voit dans l'organisation du congrès le signe d'un nouvel humanisme naissant.

En tant qu'organisateur, Alioune Diop est pris à parti le 20 septembre par un congressiste reprochant à certaines interventions d'aborder la culture comme le prétexte à un propos politique. Cet intervenant s'interroge sur l'intitulé du congrès et se demande s'il n'y a pas là un piège, destiné à constituer une opposition mondiale à la colonisation, alors même que celle-ci

ne concerne pas les Noirs américains. Visé par cette attaque, Aimé Césaire réitère son opinion selon laquelle tout discours sur la culture est indissociable « *de la situation coloniale qui pèse sur nous à l'heure actuelle* ».

Le 26 septembre, *Le Monde*, qui consacre un court article au congrès, précise à cet égard que « *les organisateurs [...], et à leur tête M. Alioune Diop, qui en a eu l'initiative, insistent sur son intention uniquement culturelle et non politique* ». Au-delà des messages de soutien, on constate effectivement qu'aucune intervention n'aborde l'actualité la plus brûlante, et lors du congrès anniversaire organisé en 2006 à Paris, dans les locaux de l'UNESCO, une table ronde consacrée à l'impact de cette manifestation sur la décolonisation donna à un intervenant l'occasion de remarquer que le congrès lui-même avait été financé en partie par l'État français, et qu'il ne pouvait de ce fait aborder le problème des colonies et du colonialisme français – pas plus que les questions liées à l'énergie, particulièrement au pétrole¹⁹⁶.

Au final, le premier Congrès international des artistes et écrivains noirs constitue une occasion pour les écrivains algériens sympathisants du FLN d'affirmer leur position au sein du champ littéraire non plus national mais mondial. Leur mode de représentation – un soutien écrit, sans participation directe – n'est pas sans évoquer celui des délégués du FLN à la conférence de Bandoeng (à laquelle Aït Ahmed, Hocine Lahouel, M'Hamed Yazid ont assisté à titre d'observateurs, sans que soit constituée de délégation officielle de l'Algérie). L'expression « *Bandoeng culturel* » paraît d'autant plus appropriée pour désigner ce congrès.

195. *Ibid.*, p. 143, E.C. Paul, « L'Ethnologie et les cultures noires ».

196. « Le Congrès de 1956 et son impact sur l'évolution politique : décolonisation et démocratie », table ronde organisée le 20 septembre 2006 à la Maison de l'UNESCO, dans le cadre du colloque 1956-2006, Cinquantenaire du 1^{er} congrès international des écrivains et artistes noirs.

Une réception critique politisée : l'ambiguïté du rapport à la critique

Davantage que le soutien apporté par quelques écrivains algériens au premier Congrès international des écrivains et artistes noirs, la réception critique de l'œuvre romanesque des écrivains originaires d'Algérie contribue, tout au long des années 1950, à politiser leur production. Ceux-ci sont peu lus au sein de la population musulmane, très illettrée¹⁹⁷. Ils n'en attirent pas moins l'attention – et les reproches – du FLN. Charles Bonn¹⁹⁸ apporte à cet égard une précision fondamentale, en expliquant que l'écrivain ressortissant d'un pays colonisé entretient avec la critique parisienne un rapport lourd de sous-entendus. Son existence en tant qu'écrivain est en effet mise en cause par le réductionnisme de la critique, qui tend à l'ériger en représentant de son peuple. Or, tout en s'insurgeant contre cette assimilation, qui nie son individualité, l'écrivain considère lui-même collectivement les critiques formulées par les instances littéraires de la métropole. La réception « occidentale » de son œuvre est perçue, par l'effet d'un retour du réductionnisme, comme un tout qui exaspère et fascine à la fois. Un jeu d'attraction-répulsion se met en place, favorisé par le fait que la gauche française manifeste dans les années 1950, à l'égard des écrivains colonisés, un soutien sincère mais non dénué, parfois, de condescendance. Elle éprouve en effet le besoin, pour légitimer le combat anticolonialiste, de mettre en avant de la scène

intellectuelle un ensemble cohérent d'écrivains en voie de légitimation. Dans une étude consacrée au roman maghrébin, le sociologue marocain Abdelkébir Khatibi pouvait ainsi affirmer en 1968, que « [...] la présence de ces écrivains comblait un vide et répondait à une attente. On salua cette littérature avec un certain enthousiasme, l'édition s'en empara, à tel point que chaque maison d'édition posséd[ait] son Arabe de service »¹⁹⁹.

Le ton accusatoire de ce propos dessert la part de vérité historique dont il est porteur. Si plus d'une demi-douzaine de maisons d'édition publient des romanciers ou des poètes algériens dans la deuxième moitié de années 1950, nul ne peut en effet accuser les éditeurs français d'agir par opportunisme alors même qu'ils prennent d'importants risques commerciaux. *Nedjma*, qui a bénéficié, parmi les 175 romans de la rentrée littéraire 1956²⁰⁰, d'une réception critique relativement importante, connaît trois tirages modestes en 1956 (3 000 exemplaires de tirage initial, en juin, puis 2 500 en septembre et 2 000 en décembre) avant d'être retiré en 1963 à 2 000 exemplaires. Durant la guerre d'Algérie, il se vend à presque autant d'exemplaires que tel essai de circonstance publié par Pierre Lazareff dans la collection « L'Air du temps » de Gallimard (dans cette collection, *L'Indochine, c'est aussi comme ça*, de Mag Bodard et Françoise Giroud vous présente le tout Paris ont un tirage initial de 5 500 exemplaires). Retiré à 7 500 entre 1956 et 1962, à 13 800 entre 1963 et 1967, puis à 46 000 entre 1971 et 1979, *Nedjma* érige Yacine en chef de file du roman maghrébin contemporain dès la deuxième moitié des années 1950 mais ne connaît de consécration commerciale qu'à la fin des années 1960. De même, les tirages des premiers titres de la collection « Méditerranée » se situent aux alentours de 3 100 exemplaires pour atteindre au début des années 1960 de 5 à 8 000 exemplaires. Selon un schéma économique habituel, on peut supposer que les livres de cette collection ne sont édités

197. Ageron avance le chiffre de 86 % d'illettrés chez les hommes et de 95 % chez les femmes dans la population musulmane algérienne à la veille de la guerre d'indépendance [Ageron C.-R., *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF, 1979]. Selon un rapport du Club Jean Moulin rédigé en 1960, la main-d'œuvre non qualifiée du secteur agricole représente en 1954 près de 81,6 % de la population active musulmane d'Algérie, qui s'élève alors à 3 157 000 individus. Cette main d'œuvre est sauf exception analphabète. [Archives CJM, Centre d'histoire contemporaine de l'IEP de Paris, 1CJM 5DR5, DR 1].

198. Bonn Charles, *Le Roman algérien de langue française*, op. cit.

199. Khatibi Abdelkébir, *Le Roman algérien*, Paris, Maspero, 1968, Rabat, SMER, 1979, 149 p.

200. Chiffre avancé par *L'Express*, 30 nov. 1956.

que grâce aux bénéfiques occasionnés par d'autres titres du Seuil dont l'exemple le plus significatif est *Le Petit monde de Don Camillo* de Guareschi, vendu à près de 800 000 exemplaires entre 1951 et 1956.

De l'identification d'une « école »
littéraire à la surinterprétation
polémique des textes

Au sein du champ éditorial, à l'exception des écrivains eux-mêmes, l'ensemble des acteurs s'efforce de rattacher toute production émanant d'un Algérien à un ensemble littéraire qui regrouperait tous les écrivains originaires de la colonie – et plus largement de l'Afrique du Nord. Est ainsi consacrée l'idée d'une nouvelle école littéraire dont les contours sont d'autant plus flous qu'aucune réflexion théorique n'est engagée en son sein – à l'instar de ce qu'a pu faire Robbe-Grillet avec le nouveau roman. Le 31 décembre 1955, *Le Figaro littéraire* fait paraître un article intitulé « *Ces écrivains Nord-Africains qui disent leurs drames de Nord-Africains avec des mots de chez nous* » relatant le débat organisé, la semaine précédente, par la revue *Preuves*, entre « [...] un écrivain marocain, Driss Chraïbi, et un algérien, Mouloud Mammeri »²⁰¹. Cet article évoque le roman *Les Boucs*, témoignage sur la vie des ouvriers nord-africains à Paris, qui vient d'être publié par Buchet-Chastel pour conclure sur l'idée selon laquelle Chraïbi et Mammeri, « *nourris l'un et l'autre de culture française* » mais ne témoignant « *d'aucune trace d'amertume* », chercheraient à concilier « *les civilisations occidentales et islamiques* » ! Quelques jours plus tard, Jean-Louis Bory signe dans *L'Express* un article intitulé *Les lettres nord-africaines entre deux univers*, dans lequel il proclame la naissance d'une « *littérature nord-africaine – c'est-à-dire une littérature arabe, juive ou kabyle de langue française* ». Ce phénomène est, de façon significative, abordé du point de vue de la production éditoriale – et non des textes eux-mêmes :

201. *Le Figaro littéraire*, 31 décembre 1955.

« *La plupart des maisons d'édition possèdent aujourd'hui leur équipe nord-africaine et il serait possible, en considérant le faisceau des témoignages, de dresser un panorama de l'Afrique du Nord, du Maroc, avec Ahmed Sefroui : « La Boîte à merveilles » (Seuil) et Driss Chraïbi : « Le Passé simple » et « Les Boucs » (Denoël), jusqu'à la Tunisie, avec Albert Memmi : « La Statue de sel » et « Agar » (Corréa), en passant par le commando compact des écrivains algériens, Mouloud Mammeri : « La Colline oubliée » et « Le Sommeil du juste » (Plon); Mohammed Dib : « La Grande Maison », « L'Incendie » (Seuil) et « Au Café » (Gallimard); Mouloud Feraoun : « La Terre et le Sang » et « Le Fils du pauvre » (Seuil). Il faut citer aussi et peut-être surtout, Yacine Kateb, qui n'a publiée [sic] qu'une pièce : « Le Cadavre encerclé », mais dont la maîtrise et la richesse révèlent un écrivain qui dépasse le cadre régional et folklorique.*²⁰² »

C'est moins la lecture des textes qui fonde le propos qu'une appréhension globale de la production éditoriale, considérée pour la valeur de « témoignage » qu'on lui attribue *a priori*.

En mai 1956, le *Figaro littéraire* consacre un autre compte rendu de lecture au *Grain dans la meule* de Malek Ouary. On y lit que « *Malek Ouary, journaliste à Radio-Algérie, prend place dans le groupe des jeunes romanciers non européens de naissance et de langue maternelle, mais qui, formés à notre culture, écrivent en français. Pour toutes sortes de raisons, parmi lesquelles l'actualité politique, nous devons prêter à ces nouveaux venus une attention particulière* »²⁰³. L'écrivain est jugé digne d'intérêt non pour son texte mais pour « *toutes sortes de raisons* » dont la guerre d'Algérie et l'évolution des protectorats tunisien et marocain. Sur le plan stylistique, le journaliste se montre séduit, même s'il reproche à Ouary ses phrases cursives et, écrit-il, parfois un peu emphatiques. Un même réductionnisme, en vertu duquel un roman est considéré en fonction de l'actualité dont il semble se faire l'écho, est à l'œuvre dans *L'Express* où Jean-Pierre Faye

202. Bory Jean-Louis, « Les lettres nord-africaines entre deux univers », *L'Express*, 3 janvier 1956.

203. Blanzat Jean, « Le Grain dans la meule », *Figaro littéraire*, mai 1956.

commente *Nedjma*. Alors que l'analyse littéraire a établi que ce roman complexe n'aborde la guerre d'Algérie que par une voie détournée, en récréant l'événement à travers une poétique et une mythologie originale²⁰⁴, la démarche de Kateb Yacine est comparée à celle des écrivains existentialistes afin de dénigrer les écrivains engagés de l'après 1945 :

« Il existe de "l'engagement" (et de l'amour) dans l'admirable "*Nedjma*" de Kateb. Mais déjà c'est tout à fait excentré par rapport aux manifestes du roman français dans l'après-guerre immédiate. Ceux-là ont pris entre-temps un petit goût de dérision. D'ailleurs, pendant que les écrivains français prenaient ces fermes résolutions, on massacrait déjà assez résolument à Sétif, détruisant au départ les "valeurs" de la Libération.²⁰⁵ » L'anticolonialisme sympathisant est sincère mais passe à côté de l'œuvre.

Les romanciers algériens sont rétifs à ce réductionnisme. Jean Sénac affirme, quelques jours après la sortie de *Nedjma*, que ce roman « nous raconte autre chose que les aventures politiques, amoureuses ou picaresques de quatre jeunes Algériens. Dans un torrent de thèmes contradictoires, un fleuve difficile se dessine où rien ne surnage, où tout coule et se confond [...] »²⁰⁶.

Gabriel Esquer, qui est opposé au FLN, rejette lui-même l'idée d'une littérature algérienne. En mars 1953, introduisant un numéro spécial de *Simoun*, il écrit :

« [...] Au moment d'ouvrir ce recueil, qui est consacré aux divers témoignages qu'un grand nombre d'entre eux [les écrivains algériens] nous donnent de leur activité créatrice, force m'est de rappeler cette affirmation que j'ai toujours posée en principe : il n'y a pas, il n'y a jamais eu de littérature algérienne. Je veux dire qu'il n'existe pas, ou du moins pas encore, une littérature autonome et spécifique dont le caractère soit affirmé par l'existence d'une langue, d'une race, d'une nation proprement algérienne. Il n'y a là rien de décevant.

204. Voir à cet égard Charles Bonn, qui compare ce texte à *Qui se souvient de la mer?* de Mohammed Dib.

205. *L'Express*, 28 septembre 1961.

206. Senac Jean, « *Nedjma*, de Kateb Yacine », *L'Express*, 31 juillet 1956.

*Cela vient de ce qu'aucune des conditions nécessaires à la formation d'une littérature autonome n'est et n'a jamais été remplie dans ce pays.*²⁰⁷ »

Pour cet écrivain partisan de l'assimilation, reconnaître l'existence d'une telle école reviendrait à cautionner l'idée d'une possible indépendance – et lorsqu'il se donne pour tâche d'étudier, dans deux autres numéros spéciaux, l'« *Algérie vue par les écrivains* » ou « *la vie intellectuelle en Algérie* », Gabriel Esquer s'en tient à la période coloniale et ne fait mention d'aucun contemporain.

Prenant le contre-pied de cet intellectuel, un autre refus de l'assimilation des écrivains algériens à une entité abstraite, porteuse d'un « message » politique, est formulé par la presse de gauche, qui n'est pas toujours dupe du phénomène qu'elle contribue elle-même à alimenter. Ainsi, en septembre 1955, une critique sévère de *L'Âne*, de Driss Chraïbi, est publiée dans *L'Express*. L'auteur y est accusé de se réfugier dans la posture de l'écrivain colonisé pour faire passer un récit médiocre :

« Maintenant, derrière le mot « bicot », ne surgissent plus seulement la crasse, le baragouin, l'indolence, l'assassin en puissance, mais se lève aussi l'ombre d'un saint. Dire que Driss Chraïbi [sic], écrivain marocain résidant en France, en profite serait excessif, mais il utilise le souffle des événements. Cette misère, cette honte, il lui eût fallu, il y a quelques années, un gros livre pour seulement la faire admettre ; aujourd'hui, en deux cent pages, il croit en avoir fini avec son sujet : le drame du jeune Arabe fraîchement débarqué en France, qui cherche et ne trouve pas sa respiration. Evidemment, le dernier livre de Driss Chraïbi date déjà de l'année dernière ; et quand l'usurier s'appelle un éditeur... Aussi, charbonnant rapidement la silhouette désormais familière d'un manœuvre à la peau sombre, cachectique et grelottant, Chraïbi nous regarde d'un œil lourd de reproches. Il pense que l'actualité fera le reste, et que nous rougirons à l'histoire de ce jeune homme venu d'outre-mer pour trouver du travail et la justice, grugé de ses espérances, rejeté par une

207. *Simoun*, 6-7 mars 1953.

femme blanche [...] Bien sûr, un tel récit nous touche aujourd'hui directement : mais c'est parce que nous avons déjà ouvert les yeux sur les scandales du racisme et du colonialisme. Pour les autres, ce n'est pas ce petit livre, cette maigre nouvelle, qui risque un instant de les retenir [...] »²⁰⁸.

Un an plus tard, dans le même journal, un compte rendu consacré à *L'Âne* réitère ces réserves. Un journaliste²⁰⁹ y écrit que l'histoire de Moussa, parti à la découverte du monde et rencontrant une Marocaine des Jeunesses féminines, constitue « un faux roman : récit symbolique ou fable, apologue ou cauchemar », puis ajoute, comme pour en disculper l'auteur : « Nous ne comprenons pas clairement ce que veut et voit Moussa. Mais il importe de ne pas le comprendre plus vite que lui. Il nous faut beaucoup de patience pour apprivoiser cette incohérence et aimer ce langage sombre et rocailleux traversé de formules sèches et dures »²¹⁰.

Enfin, en dépit de la stratégie mise en place par les acteurs du champ éditorial, les effets du réductionnisme politique sont atténués par le fait que les livres publiés par des écrivains algériens ne sont que faiblement mis en avant par rapport à la production globale des maisons d'édition. La rentrée littéraire, donnant aux éditeurs l'occasion de présenter dans la presse leurs nouveautés, est à cet égard un moment d'observation privilégié. En septembre-octobre 1956, les responsables de trois maisons d'édition ayant publié au moins un romancier algérien depuis 1955 (Robert Kanters pour Denoël, Paul Flamand pour le Seuil et Louis-Daniel Hirsch pour Gallimard) sont interrogés par *Le Figaro littéraire* dans le but de dresser un panorama général de leur production récente. Robert Kanters évoque un essai de Robert Amadou sur la parapsychologie (publié deux ans plus tôt) ainsi que *La Pie saoule*, roman d'Henri Vincenot, *L'Arc-en-ciel aux sept couleurs* de Nadia Legrand, *L'Homme aux mouettes* de

Michel Breitmann, *La Route* d'Albert Aycard et *Bouchère* de Michèle Brunet²¹¹. Il insiste sur son projet d'adapter une collection américaine, « Journal du monde », présentant sous les traits de l'actualité immédiate les grands événements historiques. Driss Chaïbi, qui vient de sortir *L'Âne*, voit son nom cité dans l'article sans faire l'objet de commentaires. Paul Flamand met l'accent sur un jeune romancier, Sylvain Picot, auteur des *Barricades*, et sur François Maigné, qui publie *Le Combat singulier*. Il cite *L'Écolier* de Michelle Lorraine, *Le Peuple impopulaire* d'Alain Prévost, *La Reina* de Dominique Aubier, *Olivier*, de Herbert Le Poirrier, *Virginia Woolf par elle-même* et *Descartes par lui-même*, dans la collection « Grands écrivains de toujours », ainsi que deux pièces de théâtre : *La Reine des insurgés* d'Ugo Betti et le premier volume des œuvres complètes de Crommelynck. Il revient sur le lancement de la collection de Jean Cayrol, « Écrire » à partir de laquelle se constituera l'équipe de *Tel Quel*²¹². Au moment de conclure, il évoque *Nedjma* : « [...] n'oubliez pas *Nedjma* [...] Malgré son exceptionnelle qualité, nous étions inquiets en le lançant en juin, tant le livre de Kateb Yacine nous semblait difficile d'accès. Eh bien ! voici la première édition épuisée. Nous faisons un nouveau tirage »²¹³.

Aux éditions Gallimard vingt-trois romans sont publiés à la rentrée littéraire 1956. L'Algérie n'y est abordée ni par l'intermédiaire de Mohammed Dib (dont le recueil de nouvelles, *Au Café*, remonte à l'année précédente) ni par René Jean-Clot, dont *Le Noir de la vigne*, « histoire d'une classe de collège que les yeux bleus d'une nouvelle institutrice jettent dans le trouble » a pour particularité, ainsi que le précise Louis-Daniel Hirsch, de ne pas se situer en Algérie²¹⁴. Comme pour le Seuil et Denoël, l'accent est mis par cet éditeur sur la cohorte des livres, bons ou mauvais, qui alimentent l'actualité littéraire sans être appelés à passer à la postérité.

211. *Le Figaro littéraire*, 15 septembre 1956.

212. Forest Philippe, *Histoire de Tel Quel, 1960-1982*, Paris, Seuil, 1995, 654 p.

213. *Le Figaro littéraire*, *Ibid.*, 8 septembre 1956.

214. *Ibid.*, 6 octobre 1956.

208. *L'Express*, 24 septembre 1955.

209. Le compte rendu n'est pas signé.

210. *L'Express*, 14 décembre 1956.

À la lecture réductrice faite par une partie de la gauche française, les nationalistes et leurs sympathisants opposent une lecture non moins restrictive, qui voit dans les romanciers francophones – hommes du contact – des complices de la colonisation. En 1953, ce phénomène se fait jour sous forme d'un débat entre le directeur et auteur des éditions En-Nahdha, Mohammed-Chérif Sahli, et l'auteur de *La Colline oubliée*, Mouloud Mammeri. Dans le numéro du 2 janvier 1953 du *Jeune musulman*²¹⁵, organe des Oulémas, Chérif Sahli critique l'idéologie supposée du livre de Mouloud Mammeri. Il déclare suspecte *La Colline oubliée* pour la seule raison que la presse algérienne et parisienne – notamment *La Dépêche algérienne* et *Arts*, journaux conservateurs – en ont rendu compte avec enthousiasme. Intitulé « *La Colline du reniement* », son article est une condamnation à la dégradation nationale prononcée unilatéralement, pour le compte de la Nation appelée à naître. Mouloud Mammeri y est calomnié par l'affirmation selon laquelle la rumeur place sa carrière d'écrivain « *sous la protection d'un maréchal de France qui s'y connaît en gommiers* ». Le romancier répond à ces accusations dans *Le Jeune musulman* du 30 janvier 1953²¹⁶. Il s'étonne que Chérif Sahli ait prétendu dans sa critique « *ne pas être rentré dans le roman* » et constate que ce n'est pas sur un plan littéraire que se situe le reproche qui lui a été adressé. Il rappelle que *Liberté* et *Les lettres françaises* ont, eux aussi, apprécié son roman. Pour Mammeri, *La Colline oubliée* est « *un roman algérien sur des réalités algériennes, un roman qui comme tel ne peut donc que servir la cause algérienne* ». Annonçant sa prochaine traduction en anglais et en espagnol, il demande donc à Chérif Sahli de se réjouir avec lui de ce que ce récit « *contribue à faire connaître les problèmes algériens auprès d'un vaste public composé de simples gens de bonne volonté qui sans cela ne nous auraient jamais aperçus qu'à travers des prismes déformants* ».

215. Chérif Sahli, « La colline du reniement », *Le Jeune musulman*, 12, 2 janvier 1953.

216. *Le Jeune musulman*, 14, 30 janvier 1953.

Ces justifications ne sont pas entendues par les nationalistes ayant investi d'une attente politique impérative la production littéraire des musulmans de la colonie.

En février 1953, Mostefa Lacheraf signe un nouvel article accusateur²¹⁷. Il s'agit cette fois de voir dans *La Colline oubliée* un roman régionaliste, dont l'inscription dans un cadre spatial restreint – la Kabylie – ferait le jeu de la politique coloniale en perpétuant l'opposition des Arabes et des Berbères. Le grief est lourd de sens... et de malentendus à venir. De fait, l'approche militante du fait littéraire se perpétuera dans les institutions éducatives de l'Algérie indépendante.

Publiée en 1968 chez François Maspero par Abdelkêbir Khatibi, une étude sur le roman algérien à destination des étudiants débutants considère rétrospectivement que dans sa réponse à Chérif Sahli, Mammeri « [...] *se justifie, s'explique, démontre sa bonne foi et son amour pour l'Algérie* »²¹⁸. Une telle affirmation sous-entend que ce roman se place du côté de la faute.

Force est donc de constater que les romans d'Algériens musulmans publiés à Paris pendant la guerre d'Algérie sont analysés par les Français métropolitains comme par leurs compatriotes, à travers le prisme de la lutte de libération nationale. À la brutalisation des rapports sociaux engendrée par la guerre correspond un réductionnisme de la critique, un appauvrissement du jugement. Les œuvres ne sont pas lues pour elles-mêmes mais pour l'actualité dont elles sont sommées de se faire l'écho, ainsi que l'atteste cette notation du *Journal* de Mouloud Feraoun, en date du 12 décembre 1956 :

« *À la Goutte-d'Or, j'ai vu un jeune comptable qui a dit du mal de mes ouvrages. Un peu moins de mal, m'a-t-il semblé, de celui de Mammeri. On*

217. *Ibid.*, 15, 13 février 1953.

218. Khatibi Abdelkêbir, *Le Roman algérien, op. cit.* [cit. p. 26] Cité par Lacete-Tigziri Nadja, in *Relecture de « La Colline oubliée » de Mouloud Mammeri*, DEA d'études littéraires francophones comparées, dir. C. Bonn, univ. de Paris 13, juin 1998.

*me reproche, paraît-il, de prêcher l'assimilation. Mes personnages sont tournés vers l'Occident et attendent tout de l'Occident. Ces reproches ne sont pas exprimés clairement car j'étais un invité et on me payait l'apéritif. Mais, en fait, mes compatriotes attendent de moi ou auraient attendu des livres plus audacieux, des livres nationalistes, prêchant le divorce et rien d'autre [...]*²¹⁹.

Conclusion de la première partie

Aux lendemains de la Libération, la colonisation française n'est pas contestée au sein du champ éditorial mais à sa marge, par la propagande du PPA-MTLD et une « littérature du trottoir » nationaliste qui se heurte à la censure des autorités françaises. Ni le journal *L'Algérie libre*, ni les éditions En-Nahdha, ni les brochures réclamant la libération de Messali, ni même l'éphémère essai publié par Daniel Guérin, au début de l'année 1954, *Au Service des colonisés*, ne parviennent à créer une dynamique éditoriale. Contraint à investir les loisirs des militants potentiels ou avérés (cinéma, théâtre, musique), lésé par l'anti-intellectualisme des « activistes » et d'une partie de ceux qui fondent le FLN, le mouvement national algérien de la première moitié des années 1950 délaisse le livre.

Ses efforts sont contrés par l'activité éditoriale de l'exécutif algérien, qui publie des livres et un nombre impressionnant de brochures témoignant de son souci d'imposer, face à une métropole indifférente, sa version de l'histoire coloniale. Cette édition administrative, portant en elle les prémices d'une édition militante dédiée à l'Algérie française, prend son essor au moment où se produit l'entrée dans le champ éditorial d'un acteur qui lui était jusqu'à présent relativement étranger : le militaire. Durant les trois premières années de la guerre d'Algérie, un nombre équivalent de titres sont publiés sur l'Indochine (environ 125) et sur l'Algérie elle-même (145). Les officiers français contribuent fortement à cette production. Bénéficiant d'un contexte juridique favorable, du fait de l'assouplissement de la règle de l'autorisation préalable et des restrictions apportées à la liberté d'expression dans la société civile, ils expriment les inquiétudes de la minorité de Français pour qui les colonies constituent une préoccupation majeure. Donnant de l'Algérie l'image d'une terre « conquise et pacifiée », ils croient à la communauté franco-algérienne, partageant en cela l'opinion des Français dans leur ensemble. Comme l'a remarqué James Le Sueur, jusqu'en 1957, l'idée de réconciliation produit l'effet

219. Feraoun Mouloud, *Journal, op. cit.*, p. 26, à la date du 12 décembre 1956.

d'un puissant narcotique. Rien d'étonnant à ce que plus de 70 % de la production consacrée à l'Algérie décline des thèses ouvertement colonialistes, réconciliatrices ou neutres.

Le désir de réconciliation ne se fonde pas uniquement sur l'affirmation de l'idéologie coloniale et trouve sa source dans une critique républicaine de cette idéologie. Placée sous la figure tutélaire des éditions Hachette, dynamisée par Fouque à Oran et Ogé à Rabat, une édition scolaire innovante s'efforce de fournir à partir de 1950 (date de publication d'une histoire comparée de la France et de l'Algérie par Max Marchand) des manuels de lecture courante aux écoliers de seconde zone que sont les jeunes musulmans d'Afrique du Nord. Dans le même temps, l'école littéraire dite « d'Alger », inactive sur le plan éditorial depuis le milieu des années 1940, continue à fédérer autour d'Edmond Charlot une écurie d'auteurs soucieux de préserver le « monde du contact » auquel ils appartiennent en dépit des haines exacerbées par la répression des émeutes de mai 1945.

La vision fraternelle et humaniste de l'Algérie d'Albert Camus ou de Gabriel Audisio peine à s'imposer alors que le contingent « pacifique » la colonie et qu'une presse et une littérature politiques mettent en évidence les contradictions de la colonisation française. Charles-André Julien (*L'Afrique du Nord en marche*), Jean Rous (*Tunisie : attention !*) ou le plus radical André Mandouze, directeur des *Consciences algériennes* puis des *Consciences maghrébines*, parviennent dès cette époque à imposer l'Algérie comme un thème digne d'entrer dans le catalogue des éditeurs généralistes. Mais ni leur littérature politique ni les romanciers de l'École d'Alger ne parviennent à donner à Alger le statut de capitale culturelle que cette ville n'a jamais eu. La vie intellectuelle de la colonie reste celle d'une périphérie, où pour un livre exporté il s'en importe plus de 200 de la métropole, et où le nombre de librairies est 3,5 fois inférieur à celui de la métropole.

Il faut attendre, en métropole, à la fin de l'année 1955, la constitution d'un Comité

d'action des intellectuels et la publication par le Seuil de *L'Algérie hors la loi*, des époux Jeanson, pour que la guerre fasse irruption dans le champ littéraire. Sous la forme de l'engagement personnel d'une demi-douzaine d'éditeurs et d'intellectuels dotés d'une forte visibilité sociale, par le biais d'un travail d'autoédition qui réhabilite la brochure comme forme privilégiée d'expression du débat politique, une première radicalisation du champ littéraire s'opère. Ce processus, négligé par l'historiographie, s'inscrit dans un contexte marqué par l'engagement anticolonialiste de Julliard, du Seuil et à un moindre niveau de Gallimard, qui éditent depuis le début de la décennie des essais, recueils d'articles ou récits de voyages, non circonscrits à l'Algérie, où se trouve dénoncée la présence française en Afrique du Nord. Toutefois, l'opposition éditoriale à la guerre doit être évaluée du point de vue de l'ensemble de la production : la place de la littérature militaire, l'hégémonie des approches scientifiques (13 % des titres publiés en 1954-1956), de même que la prépondérance d'une littérature romanesque qui décrit la belle vie coloniale ou déplore le manque de reconnaissance du colonisé, consolident l'horizon d'attente du lecteur français pour qui l'Algérie restera française.

Le 30 septembre 1956, moins d'une semaine après la clôture du Congrès des artistes et écrivains noirs, les attentats du *Milk Bar* et de la *Cafétéria* portent la guerre au cœur d'Alger. Les autorités françaises se convainquent de la nécessité d'une répression prenant la forme d'un bouclage de la ville arabe. À l'état-major de la X^e région militaire, la mal nommée « bataille d'Alger » commence. Cet épisode militaro-policier emblématique de la « sale guerre » d'Algérie va occasionner un repositionnement des différents acteurs du champ éditorial.

PARTIE II.

1957

LA GUERRE COMMENCE EN LIBRAIRIE

À la première radicalisation du champ éditorial engendrée par l'activité d'autoédition des comités intellectuels et la publication, à Paris, d'écrivains nord-africains francophones, succède une seconde radicalisation entre 1957 et 1959, années durant lesquelles sont produits plus de 330 imprimés (37,5 % des titres publiés pendant la guerre). En détournant le titre d'un livre de référence de Mohammed Harbi¹, on peut considérer qu'en 1957, la guerre commence en librairie. Cette année-là, dans un contexte marqué par la « bataille » d'Alger, les premiers témoignages de soldats rappelés en Algérie parviennent au lecteur métropolitain.

Dans un premier temps, le *Dossier Jean Muller* et la brochure *Des rappelés témoignent*, ainsi que l'essai de Pierre Henri-Simon, *Contre la torture*, placent les chrétiens à l'avant-garde du combat contre une pacification synonyme de violences illégales. La dénonciation de la torture prend une nouvelle ampleur lorsqu'à l'automne 1957 les éditions de Minuit publient *Pour Djamilia Bouhired*. Dès lors, un glissement s'opère entre la dénonciation des crimes de l'armée française et le soutien aux nationalistes algériens. En février 1958, *La Question* est le premier – et restera le seul – témoignage dénonçant la torture à accéder à un tirage avoisinant les 100 000 exemplaires. Traduit dans le monde entier, ce texte gêne Robert Lacoste sans parvenir à imposer une révision des méthodes validées par la hiérarchie militaire. Comme *L'Affaire Audin*, révélant la vérité sur l'assassinat d'un mathématicien de 25 ans adhérent du PCA, Maurice Audin, *La Question* joue donc un rôle

au double niveau diplomatique et de l'opinion publique. D'autres livres publiés par Jérôme Lindon en 1959, de même que ceux de François Maspero – dont l'un des premiers auteurs, Frantz Fanon, a durement critiqué les gauches françaises dans *El Moudjabid* – contribuent à légitimer la lutte des Algériens en guerre. Au total, la littérature anticoloniale représente 30 % de la production consacrée à l'Algérie en 1957-1959.

Le lecteur de la fin des années 1950 est aussi destinataire d'une littérature de soldats et d'officiers rappelés, publiés par René Julliard (*Lieutenant en Algérie* de Jean-Jacques Servan-Schreiber, *La Permission* de Daniel Anselme) ou Le Seuil (*Bonne chance quand même* d'Alain Prévost, *Le Désert et sa splendeur* de Michel Save). Contrepoint des débats sur la torture, le récit des drames personnels et collectifs du contingent français se déploie dans un champ duquel se retirent progressivement les romanciers nord-africains « du contact ».

Par ailleurs, au moment même où les activistes d'Alger imposent à la métropole un changement de régime, une édition réaffirme la vocation coloniale de la France. *Algérie, l'oiseau aux ailes coupées* (La Table Ronde, juin 1958) donne l'impulsion des combats pour l'Algérie française. Tandis que la propagande directe des pouvoirs publics délaisse l'imprimé – seul Robert Lacoste persiste à croire que l'exhibition photographique des victimes du massacre de Mélouza œuvrera au rapprochement franco-algérien – une littérature militaire racontant la geste héroïque des parachutistes s'étale à la devanture des librairies et parvient, par ses tirages, à concurrencer le livre anticolonialiste.

C'est toutefois le traitement du 13 mai 1958 qui permet aux éditeurs généralistes de

1. Harbi Mohammed, 1954, *La guerre commence en Algérie*, Bruxelles, Complexes, 1984, 209 p.

s'emparer de l'actualité algérienne, sans nécessairement les obliger à faire preuve d'ouverture politique. La crise des mois de mai-juin 1958 donne lieu à une importante production dans laquelle les journalistes et la collection « Tribune libre », créée par Charles Orengo avant son départ des éditions Plon, jouent un rôle important. L'édition se met à commenter l'actualité et la guerre s'ancre dans les représentations collectives.

LA DEUXIÈME RADICALISATION DU CHAMP ÉDITORIAL, 1957-1959

Précédant parfois une exécution sommaire déguisée en suicide ou en tentative d'évasion, administrée à la suite d'un enlèvement ou d'une détention illégale², la torture s'institutionnalise pendant la guerre d'Algérie. En 1956 le colonel Trinquier et son adjoint Olivier, dit le « capitaine », mettent en place les Dispositifs opérationnels de protection (DOP) et les Centres de renseignement et d'action (CRA) regroupant à la fin de cette année près de 6 000 hommes³. Avec l'envoi du contingent (dès novembre 1954⁴) et le maintien des disponibles (fin 1955), des soldats non-professionnels sont confrontés à cette pratique prohibée par l'article 1838 du Code pénal qui interdit l'usage de la force lors de la recherche de preuves. Certains s'enhardissent à la dénoncer. Au sein de l'ALN, la torture est aussi répandue et s'exerce à l'encontre des prisonniers ou des soldats suspects d'espionnage⁵.

2. Vidal-Naquet Pierre, *La Raison d'État, textes publiés par le comité Maurice Audin*, Paris, Minuit, 1962, 331 p., *Torture, Cancer of Democracy, France and Algeria 1954-1962*, Harmondsworth, Penguin books, 1963, 183 p., *La Torture dans la République*, Paris, Minuit, 1972, 204 p., *La Torture dans la République : essai d'histoire et de politique contemporaines : 1954-1962*, Paris, Maspero, 1975, 199 p., *Face à la raison d'État : un historien dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1989, 259 p. Branche Raphaëlle, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, op. cit.

3. Kessel Patrick, *Guerre d'Algérie, écrits censurés, saisis, refusés : 1956-1960-1961*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2002, 286 p.

4. Aux lendemains du soulèvement du 11 novembre 1954 les troupes de la 25^e division aéroportée, commandées par le colonel Ducourneau et comprenant des appelés du contingent, sont envoyées en Algérie.

5. À l'issue d'une opération de désinformation organisée par le colonel Godard, une purge est organisée à partir d'avril 1958 par le colonel Amirouche, dans la wilaya III (Kabylie). Dans la forêt d'Akfadou, le capitaine Hacène dirige une commission chargée de « questionner » les suspects, dont Droz et Lever (*Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 209) révèlent que près de 60 % succombent lors

Du côté français, le transfert au général Massu, commandant la X^e région militaire d'Alger, de la totalité des pouvoirs de police jusqu'alors détenus par l'autorité civile est opéré le 7 janvier 1957. Un nouveau palier est franchi dans la mise en place de ce que Pierre Vidal-Naquet appela la « torture d'État ». Ce phénomène est minoré par les pouvoirs publics, tandis que la représentation nationale est sommée d'en justifier les signes apparents. En janvier 1957, une commission parlementaire est mise en place à l'initiative de Guy Mollet, officiellement à la demande de Robert Lacoste, qui la récuse. Elle rend un rapport sans contenu en mars 1957. En mai une seconde instance se met en place non sans difficultés (Albert Camus et le bâtonnier Thorp refusent de s'y associer) pour connaître des faits de torture dont elle sera saisie : la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels. Le 14 septembre 1957, elle remet au président du Conseil, Maurice Bourgès-Maunoury, un rapport qui provoque la démission de trois de ses membres, Robert Delavignette, M^e Maurice Garçon et Emile Pierre-Gérard, qui dénoncent une manipulation. Dès lors, la « gangrène » s'étend, sans que l'avènement de la Cinquième République et les protestations d'André Malraux – qui la juge contraire à l'esprit des institutions, puis se tait – ne parviennent à l'endiguer.

Marie Perrot dans *L'Humanité*⁶, Claude Bourdet dans *France Observateur*⁷, François

de leur instruction. La « bleuite » se solde par l'exécution de près de 2 000 combattants de l'ALN.

6. Perrot Marie, « Des tortures dignes de la gestapo (lavages d'estomac, supplices électriques, etc.) sont infligés à des Algériens détenus à Batna par la police », *L'Humanité*, 8 novembre 1954.

7. Bourdet Claude, « Votre gestapo d'Algérie », *France Observateur*, 13 janvier 1955.

Mauriac dans *L'Express*⁸, Henri Marrou dans *Le Monde*⁹, dénoncent les premiers cette dérive, de même que les rapports officiels de l'inspecteur général de l'Administration Roger Willaume (1955) et celui du directeur de la Sûreté nationale Jean Mairey (1956). En juin 1957, publiant dans *Esprit* un récit intitulé *La Paix des Nementchas*, un jeune agrégé d'histoire, militant communiste, Robert Bonnaud, révèle que dans le courant de l'été 1956, un premier débat national, impliquant un large spectre de journaux – *Figaro* compris – a eu lieu à propos des tortures infligées à des militants communistes arrêtés en Oranie¹⁰.

Entre 1954 et 1962, 53 titres traitant directement ou indirectement de la torture sont publiés dans le monde, dont 28 (53 %) en France. Ces titres incluant plusieurs traductions de *La Question* représentent 5,3 % de la production mondiale consacrée à l'Algérie. Les dates de publication font apparaître deux périodes distinctes : tandis qu'entre 1954 et 1956, un seul livre traite de ce problème (le *Livre noir de la répression* publié à New-York par le MNA, en 1956) et qu'on recense 7 titres en 1957, 39 titres sont publiés entre 1958 et 1961, tandis que 6 titres le sont en 1962. La dénonciation éditoriale de la torture est, (si l'on excepte *L'Algérie hors la loi* et *Au service des colonisés*) concomitante à l'apparition de la guerre d'Algérie dans le champ culturel de la métropole¹¹. Elle ne la précède pas.

Le chrétien contre le haut-fonctionnaire : Pierre-Henri Simon et Michel Massenet

Contre la torture

Le premier livre produit et diffusé en quantité industrielle afin de dénoncer la torture est mis en vente par le Seuil le 18 mars 1957 à 4 500 exemplaires¹², sous le titre *Contre la torture*. Davantage que *L'Algérie hors la loi* (1955), ce texte s'inscrit pleinement dans le catalogue du Seuil, dont la pratique concilie une certaine audace politique ou littéraire et la réussite commerciale. Interrogé en 1956 sur sa politique éditoriale, Paul Flamand déclare :

« Il y a des maisons d'édition de toutes sortes : techniques, scolaires, littéraires, musicales ; mais il n'y a que trois sortes d'éditeurs : [ceux] qui ont réussi [car ils] recherchent les grands tirages, [ceux] qui n'ont pas réussi [et qui] ne présentent que les œuvres destinées au public le plus choisi [mais] naturellement, vendent mal » tout en s'en trouvant satisfaits, et « les autres, c'est-à-dire les éditeurs qui ne dédaignent le public ni ne le flattent, qui le prennent où il est et qui le tirent où il ne sait »¹³.

Conte la torture s'inscrit bien dans cette perspective audacieuse, politiquement limitée par le refus de soutenir le nationalisme algérien.

La personnalité et le parcours de son auteur, Pierre-Henri Simon, en font un citoyen irréprochable face à ceux qui, depuis Alger, accusent les opposants à la torture d'intellectualisme. Normalien agrégé de lettres, officier de réserve, Pierre-Henri Simon a porté avec fierté l'uniforme français au début de la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle il a enduré cinquante-neuf mois de détention (à l'oflag de Nuremberg puis à Lübeck, camp disciplinaire).

8. Mauriac François, « J'accuse », *L'Express*, 15 janvier 1955.

9. Marrou Henri, « France, ma patrie... », *Le Monde*, 5 avril 1956. Cet article dénonçant les abus couverts par les « pouvoirs spéciaux » vaut à son auteur une perquisition policière.

10. Bonnaud Robert, « La Paix des Nementchas », *Esprit*, juin 1957.

11. Simonin Anne, « Éditions de Minuit et les éditions du Seuil, deux stratégies... », *op. cit.*

12. CAC, 1997053, 260, 1957, dépôt légal éditeur, *Nowo SA-Taride*. En juin 1958, *La France a la fièvre* sera mis en vente avec un tirage de 5 500 exemplaires tandis qu'en novembre 1958, dernier essai de Pierre Henri-Simon relatif à l'Algérie, le *Portrait d'un officier* fera l'objet d'un tirage initial à 8 555 exemplaires.

13. BnF, Q10, Le Seuil, *Bulletin mensuel*, 1956.

Décoré de la Légion d'honneur, c'est un écrivain confirmé, qui a publié son premier roman en 1931 (*Valentin*, chez Dunod) ainsi qu'un premier pamphlet, en 1936 (*Les Catholiques, la politique et l'argent*, chez F. Aubier). Chrétien marqué par le personnalisme, lui-même collaborateur d'*Esprit*, il totalise 21 romans ou essais à la date où sort *Contre la torture*. Présentant cet auteur, le *Bulletin mensuel* du Seuil insiste :

« Parce que la pratique de la torture est une des hontes de l'humanité, et parce qu'il semble que les hommes, contre toute loi morale, y ont encore recours, Pierre-Henri Simon, mis en présence de cas précis, actuels, et particulièrement douloureux, a voulu lancer un cri d'alarme, crier sa honte. La personnalité même de l'auteur d'essais comme *Destins de la personne*, ou *La France à la recherche d'une conscience*, et de romans tels que *Les hommes ne veulent pas mourir* et *Les raisins verts*, est peu suspecte de passion partisane. Universitaire dont l'autorité est reconnue, écrivain célèbre, ancien officier et ancien prisonnier de guerre d'une conduite au-dessus de tout éloge, Pierre-Henri Simon a pesé ses mots. Se plaçant résolument "au-dessus de la mêlée", il parle de faits connus de quelques uns, soupçonnés de beaucoup et couverts d'un pudique silence. Il le fait sobrement, sans digressions inutiles, mais avec colère. Et son témoignage n'en est que plus bouleversant.¹⁴ »

L'auteur devance les reproches en témoignant de son respect de l'armée et en plaçant sa parole sous une double référence à l'affaire Dreyfus et à la Résistance. Son livre est en effet dédié « *aux Françaises et aux Français qui ont résisté à Hitler ; à celles et ceux qui ont affronté la torture, afin que cette ombre recule au ciel de l'histoire [...]* », tandis que s'y trouve proclamée la vérité selon laquelle, durant l'affaire Dreyfus, « *les vrais défenseurs de l'armée n'étaient pas les nationalistes mystiques acharnés à couvrir d'ombre une erreur judiciaire* »¹⁵. La filiation dreyfusarde place donc l'auteur dans une posture d'intellectuel au sens où l'Affaire a donné un grand essor à ce terme,

14. *Ibid.*, n° 22, mars 1957.

15. Simon Pierre-Henri, *Contre la torture*, Paris, Seuil, 1957, 124 p.



sans toutefois le créer ainsi que l'écrit Christophe Charle dans *La Naissance de l'intellectuel*¹⁶.

L'essai débute par un historique de la torture, de sa pratique et de son interdiction progressive en France, à la fin de l'Ancien Régime. Cette partie, ainsi que deux suivantes, consacrées aux relations police-justice (chapitre 2) et armée-justice (chapitre 3), s'inspirent largement d'une source imprimée (*La Torture*, de l'avocat catholique et maçon, Maître Mellor, publié en 1949 à Paris) et de la *Revue de criminologie et de police technique*. Comportant une vingtaine de pages, le quatrième chapitre de l'essai – le plus important – fournit sous le titre « Gerbe de faits » les témoignages anonymes de huit Français ayant été témoins d'actes de torture et de trois Algériens en ayant été victimes. Une dizaine de sources sont citées : le journal de route d'un soldat français, dont plusieurs extraits sont répartis au fil des pages, des lettres de soldats français, les témoignages d'un prêtre, d'un gendarme, d'un officier, d'un conseiller municipal, d'un propriétaire terrien et d'un notable du Constantinois¹⁷. On compte trois récits de métropolitains témoins

16. Charle Christophe, *Naissance de l'intellectuel : 1890-1900*, Paris, éd. de Minuit, coll. « Le sens commun », 1990, 271 p. En 1889, 54 intellectuels signent une pétition pour Lucien Descaves, poursuivi pour la publication de *Sous-off : roman militaire* publié la même année à Paris, par Tresse et Stock.

17. « Notable du Constantinois » : cette indication n'est pas à prendre à la lettre en raison des changements des noms de personnes et de lieux auxquels procède l'auteur.

pour un récit d'Algérien victime et ce n'est pas verser dans le procès d'intention rétrospectif que de constater la faible acculturation de l'auteur au nationalisme algérien.

Du reste, la réception de *Contre la torture* atteste la parfaite réussite de ce pamphlet à imposer dans le débat public la question de la torture, jusqu'alors cantonnée à la presse et aux revues. Le 15 mars, François Mauriac félicite l'auteur dans son *Bloc-notes* de *L'Express* :

« [...] ce petit livre que je reçois de vous me cause autant de peine qu'il me donne de consolation. Ce qu'il porte en pleine lumière est à la lettre intolérable, mais j'admire qu'un Français et qu'un chrétien l'ait écrit. Il y a bien des sortes de courage. Mettre tout un peuple en face de ce que quelques-uns commettent en son nom exige une force d'âme singulière.¹⁸ »

Un second tirage (entre 8 et 10 000 exemplaires) est mis en vente en mai, avec une postface datée du 22 avril 1957. L'auteur s'y félicite de l'accueil de la presse étrangère : le *Times* de New York, *Le Soir* de Bruxelles, la *Frankfurter Zeitung* ou *La Gazette de Lausanne* ont loué le pamphlet, preuve de vitalité morale des Français. La postface à la réédition revient aussi sur deux articles publiés dans *Le Monde* les 17 et 19 avril, dans lesquels l'auteur s'est expliqué sur sa démarche qui déplait au ministre de la Défense nationale de Guy Mollet, Maurice Bourgès-Maunoury¹⁹. Ce dernier a en effet provoqué l'ouverture de la première action publique intentée contre un éditeur français pendant la guerre d'Algérie.

18. Mauriac François, « Bloc-notes », *L'Express*, 15 mars 1957.

19. Maurice Bourgès-Maunoury, président du Conseil du 13 juin au 6 novembre 1957, a été titulaire du portefeuille de l'armée à six reprises sous la IV^e République : secrétaire d'État aux Forces armées du gouvernement Marie (26 juillet-5 septembre 1948), secrétaire d'État aux Forces armées du gouvernement Schuman (du 5 au 11 septembre 1948), ministre adjoint de la Défense nationale du second gouvernement Pléven (11 août 1951-20 janvier 1952), ministre de l'Armement du second gouvernement Faure (20 janvier-8 mars 1952), ministre des Forces armées du gouvernement Mendès France (20 janvier-23 février 1955) et ministre de la Défense nationale du gouvernement Mollet (1^{er} mars 1956-13 juin 1957).

Le 25 mars 1957, le ministre prend personnellement la plume et dépose plainte auprès du Garde des Sceaux, François Mitterrand, du chef de diffamation envers l'armée²⁰. Au sein du ministère de la Justice, des doutes s'expriment lors de l'examen de cette plainte. Le 1^{er} avril 1957, M. Touren, directeur des Affaires criminelles et des grâces²¹ recommande au directeur de cabinet de F. Mitterrand, Chavanon, de ne pas transmettre au parquet, en argumentant sur le caractère inopportun des débats que susciterait l'ouverture d'une instruction. Commentant lui-même le pamphlet, ce haut-fonctionnaire le décrit en des termes louangeurs : « Une première partie contient des considérations philosophiques et historiques d'une haute tenue littéraire et d'une grande élévation de pensée. L'auteur s'efforce de rechercher les causes du mal qu'il dénonce [...] »²².

Singulière appréciation, du reste partagée par la hiérarchie : le 10 avril François Mitterrand oppose à Maurice Bourgès-Maunoury une fin de non-recevoir, motivée en des termes qui révèlent que, dès cette date, le pouvoir judiciaire a parfaitement compris que seule une certaine libéralité permettrait de limiter l'impact de la campagne médiatique contre la torture :

« [...] J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après avoir lu l'ouvrage de P.-H. Simon, je n'estime pas opportun d'engager des poursuites. Les faits de torture relatés me paraissent, hélas, sinon établis, tout au moins vraisemblables, et les commentaires dont l'auteur assortit leur récit ne manquent pas de tenue. Au demeurant, même si, comme je l'espère, des inexactitudes pourraient être relevées, les poursuites ne pourraient donner lieu qu'à des polémiques que je préfère éviter. Les témoignages sollicités par la défense seraient

20. CAC, 60 82 G 138, art. 112, *Contre la torture*.

21. La haute-fonction publique n'étant pas soumise aux aléas des alternances politiques dans la France des années 1950, le Directeur des affaires criminelles et des grâces occupe ses fonctions pendant toute la guerre. Les notes consultées donnent de lui l'image d'un républicain libéral et humaniste.

22. CAC, 60 82 G 138, art. 112, Directeur des affaires criminelles et des grâces à cabinet du Garde des Sceaux, 6 avril 1957.

*susceptibles de créer un débat qui me paraît tout à fait inopportun et dont le déroulement irait sans aucun doute à l'encontre du but que vous cherchez à atteindre. Signé : Mitterrand.*²³»

Garde des Sceaux du premier gouvernement Debré, Edmond Michelet inscrira son action dans la droite ligne de ce refus fondateur²⁴.

Peu après cet épisode, le 22 mai 1957, Pierre-Henri Simon prononce une conférence intitulée : « Pourquoi j'ai écrit *Contre la torture* » devant les adhérents (dont il est) du Centre catholique des intellectuels français (CCIF). Cette instance est fortement divisée depuis 1955²⁵ et les prises de position de son secrétaire général, Robert Barrat, en faveur de l'indépendance du Maroc. Après l'arrestation de ce dernier, Etienne Borne et Madeleine Leroy ont publié une protestation, mais d'autres membres du CCIF, Daniel-Rops²⁶, Henri et Léon Mazeaud, Jacques Hérissay ou Jean de Fabrègues ont refusé de s'y associer. Certains participent au « Comité de défense pour Robert Barrat », mais le président du Centre, Henri Bédarida, signe le 23 mai 1956 la déclaration des professeurs de Sorbonne exprimant une « adhésion réfléchie à l'effort militaire demandé au pays ».

L'arrestation d'André Mandouze en novembre 1956 et le bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef le 8 février 1958 ne donnent lieu à aucune déclaration du CCIF.

La rupture est consommée dès 1956 entre d'un côté, Henri Bédarida, Jacques Hérissay

(président du syndicat des écrivains catholiques), Jean de Fabrègues (directeur du journal conservateur *La France catholique*), ou Roger Millot et, de l'autre, Robert Barrat, André de Peretti, Henri-Iréné Marrou et Pierre-Henri Simon – soutenus par François Mauriac. Cette « fracture algérienne » n'est pas propre au CCIF et touche un ensemble d'organisations catholiques allant de la Paroisse universitaire à la Fédération française des étudiants chrétiens²⁷. Elle aboutit à l'éloignement de Robert Barrat et à une droitisation du Comité directeur, fait illustré dans les premiers jours d'octobre 1958 par la participation d'Henri Mazeaud, l'un des principaux animateurs du CCIF, à la création du Mouvement national universitaire d'action civique, dont le but déclaré est de s'opposer aux mises en accusation de l'armée française.

Ce bref aperçu des divisions internes au CCIF donne la mesure des oppositions auxquelles se heurte *Contre la torture*. Le débat organisé par le CCIF le 22 mai 1957 se tient sous la direction d'Edmond Michelet ; y participent Georges Hourdin, fondateur de *La Vie catholique* (tirage à 600 000 exemplaires en 1954), Henri-Iréné Marrou – l'historien et animateur aux éditions du Cerf de la collection « Sources chrétiennes »²⁸ – l'ancien secrétaire général du Rassemblement pour la France (de 1951 à 1954)²⁹ Louis Terrenoire et un maître des requêtes au Conseil d'État, par ailleurs enseignant à la Faculté catholique de Paris, Michel Massenet. Selon *Le Monde* du 24 mai, Pierre-Henri Simon insiste sur les scrupules qui sont les siens et assure ne pas avoir voulu déstabiliser l'armée. Il se félicite par ailleurs de la création de la Commission de sauvegarde des droits et

23. AN, Fontainebleau, *op. cit.* Garde des Sceaux à ministre de la Défense nationale, 10 avril 1957.

24. Ancien déporté, chrétien libéral opposé à la torture, Edmond Michelet fut ministre de la Justice du gouvernement Debré (8 janvier 1959-24 août 1961, date à laquelle il démissionna). Il avait occupé et occupa ensuite d'autres portefeuilles et mandats électifs : ministre des Armées sous le gouvernement de Gaulle (novembre 1945-janvier 1946), sénateur de la Seine (1952-1959), ministre des relations avec le Parlement (24 août 1961-14 avril 1962).

25. Guyot Claire, « Entre morale et politique, le Centre catholique des intellectuels français face à la décolonisation, 1952-1966 », *Vingtième Siècle*, 63, 1999, p. 75-86.

26. Au siège duquel Pierre-Henri Simon succèdera à l'Académie française, en 1966.

27. Fouilloux Etienne, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie, 1954-1962 », in Rioux et Sirinelli (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels...*, *op. cit.*, p. 79-114.

28. La collection « Sources chrétiennes » dont le premier titre paraît en 1943, édite les textes des Pères de l'Église. 27 titres paraissent entre 1954 et 1962, sur un total de 609 titres recensés par le catalogue BnOpale entre 1943 et 2007.

29. Il sera ministre de l'Information du 5 février 1960 au 24 août 1961, puis ministre des Relations avec le Parlement du 24 août 1961 au 14 avril 1962.

libertés en Algérie (le 10 mai 1957). Louis Terrenoire désapprouve Pierre-Henri Simon et provoque les huées ou les applaudissements en affirmant que la voix de l'essayiste se trouve mêlée à une « singulière chorale » où les ennemis de la France sont particulièrement bruyants. Contestant la comparaison faite par l'auteur des crimes de l'armée française et des crimes nazis, déplorant que seuls des témoins indirects aient jusqu'alors dénoncé les faits allégués de torture – justifiant du reste son emploi par le fait que la guerre d'Algérie est une guerre révolutionnaire dictée, selon lui, par un fanatisme religieux qui engendrerait des mutilations d'inspiration rituelle – Terrenoire conclut son intervention en affirmant qu'« en Afrique, la légitimité est mauvaise quand elle ne protège plus la victime contre l'assassin ». Henri-Iréné Marrou affirme sa complète solidarité « avec Barrat et Mandouze » tandis que Georges Hourdin se déclare « aux côtés de Pierre-Henri Simon ». Invité en remplacement de Gabriel Marcel – qui s'est excusé – le jeune haut-fonctionnaire Michel Massenet se livre à une critique technique du livre de Pierre-Henri Simon. Selon Massenet, Pierre-Henri Simon « a fait de l'exception sociologie »³⁰ en généralisant à partir de cas isolés. Cette critique reprend celle d'un essai que l'orateur vient de faire paraître, chez Grasset, sous le titre *Contrepoison, ou la morale en Algérie*.

Contre Contre la torture

Le livre publié à Paris pour dénoncer la torture engendre la riposte immédiate des partisans de l'Algérie française. Achievé d'imprimer le 6 mai 1957 – deux mois après la parution de *Contre la torture – Contrepoison, ou la morale en Algérie* est le premier livre de Grasset consacré exclusivement à la guerre d'Algérie. Rien de plus normal que d'en avoir confié la publication à cet éditeur généraliste, doté d'une forte légitimité littéraire en dépit de sa situation difficile à la fin des années 1950 et dont les orientations

politiques conservatrices sont connues. Pourtant, la volonté première de l'auteur aurait été de confier son texte aux éditions de Minuit, qui bénéficient d'une légitimité symbolique liée à leur histoire de maison d'édition résistante et n'ont alors publié aucun livre sur l'Algérie (il faut attendre le recueil d'articles de Germaine Tillion, *L'Algérie en 1957*, qui sortira quelques semaines plus tard). Informé de cette tentative par Jérôme Lindon, Pierre Vidal-Naquet résume :

« Le but de ce livre était de faire taire Robert Barrat et ses amis. Il fut proposé à Lindon qui s'empressa de le refuser. Un courrier d'accompagnement expliquait que sa publication serait subventionnée, à hauteur de 500 000 francs, par des fonds gouvernementaux.³¹ »

Michel Massenet a joué en 1956 le rôle d'un conseiller informel du général de Gaulle et s'est rendu à ce titre à plusieurs reprises en Algérie³². Auteur au cours de l'année 1957 d'une demi-douzaine d'articles publiés dans *Paris-Presse* louant l'action de l'armée en Algérie, cet ancien élève de l'École nationale d'administration (sorti en 1951, affecté au Conseil d'État) est un fervent gaulliste qui, à partir de mars 1958, devra à ses positions ouvertement « Algérie française » de figurer à un haut niveau dans les organigrammes ministériels³³.

Le contenu de *Contrepoison, ou la morale en Algérie*, de même que le public visé, sont énoncés par sa quatrième de couverture : « Voici sur un sujet brûlant une vigoureuse mise au point. Après avoir récusé les porte-parole de l'abandon et de l'indépendance de l'Algérie, fustigé les professeurs de morale qui camouflent sous de vertueux

31. Entretien avec Pierre Vidal-Naquet, 8 mars 2006.

32. Laurens Sylvain, « La Noblesse d'État à l'épreuve de la guerre d'Algérie », *Politix*, vol. 19, 76, 2006, p. 75-96. [L'auteur a esquissé la biographie de Michel Massenet sur la base d'un entretien réalisé en 2004].

33. Il sera ainsi nommé à la Défense nationale, conseiller de Chaban-Delmas dans le dernier gouvernement de la IV^e République, puis conseiller de Jacques Soustelle lorsque celui-ci sera nommé ministre de l'Information ; avant d'être nommé, à partir de janvier 1959, conseiller interministériel pour l'Action sociale des Français Musulmans Algériens-FMA.

30. Coquelin Maurice, « Débat passionné au CCIF sur la guerre d'Algérie », *Combat*, vend. 24 mai 1957.

*plaidoyers les plans de quelques technocrates ou de quelques féodaux, l'auteur s'efforce de tracer la voie à l'avenir incertain d'un pays déchiré depuis deux ans par la guerre que le FLN impose à la France. [...] Ce livre sera bien accueilli par tous ceux que commencent à impatienter le raisonnement, le point de vue purement abstrait et l'horreur des réalités qui caractérisent une partie de l'intelligentsia française.*³⁴»

Vendu avec un bandeau «*Lettre aux "intellectuels" de France*» qui n'est pas sans évoquer la *Lettre aux directeurs de la Résistance* de Jean Paulhan³⁵, *Contrepoison, ou la morale en Algérie* constitue (grâce à son probable financement par les fonds secrets ?) le premier tirage important de l'histoire éditoriale du conflit : 23 000 exemplaires répartis en deux tirages de 16 000 (sortie en mai) et 7 000 (réédition à la mi-juillet). C'est deux fois plus que les tirages de *Contre la torture* (4 500, en mars et près de 8 000 en mai 1957).

Dans les premières pages (citant *L'Algérie angoissée* de Marc Lauriol, essai publié au début de l'année, à Alger, par Baconnier Frères) l'auteur s'en prend à l'anticolonialisme qui, selon lui, traduit simplement la haine du colon. S'il «*existe quelques Cadillac à Alger, dont Roger Nimier a complaisamment décrit les chromes rutilants*»³⁶, Michel Massenet considère qu'une minorité de colons, occultant la foule des travailleurs modestes, domine la population de la colonie. À partir d'une observation objective (l'existence de différentes classes sociales au sein de la population non musulmane de la colonie), ce préambule renvoyant dos-à-dos un écrivain de droite qui ne s'est en réalité jamais exprimé sur l'Algérie – Nimier – et les anticolonialistes de gauche – les seuls à avoir alors dénoncé la guerre, sans nécessairement dénoncer en bloc le colonat – est caractéristique de la rhétorique

de l'auteur, qui constitue des amalgames afin, en les dénonçant, d'occuper une position dominante du haut de laquelle il prétend s'exprimer. Villipendant les ultras, l'auteur identifie une cause unique au conflit en affirmant que «*l'une des principales tâches de la démocratie française en Afrique du Nord [...] consiste précisément à libérer des ultras [...] la représentation politique de la masse européenne*»³⁷. Le problème colonial étant ainsi résolu, Massenet s'en prend nominativement à un ensemble d'intellectuels et de journaux ayant pris position contre la torture. Dans un chapitre intitulé «*les idéologues*», il attaque *L'Express* et *l'Observateur*, Robert Barrat et François Mauriac, accusé en un beau sophisme à l'anti-intellectualisme revendiqué d'être «*trop profond pour n'être pas profondément étranger aux réalités et aux contingences de la grande politique*».

Jean-Jacques Servan-Schreiber, dont le *Lieutenant en Algérie* a fait l'objet d'une pré-publication en six épisodes dans *L'Express*, entre le 8 mars et le 26 avril 1957, est décrit (sans être nommé) comme un journaliste dont la conscience «*se soulage à retardement*» afin de «*prépar[er] un surcroît de vente hebdomadaire pour un organe de presse qui commen[ce] à languir*». Allusion aux difficultés financières du journal mendésiste, accusé de «*sabotage systématique de l'œuvre d'un précédent gouverneur [Soustelle]*», qui est revenu à un rythme de publication hebdomadaire le 1^{er} mars 1956, après une tentative avortée de passage à un rythme quotidien³⁸. Charles-André Julien, critiqué du fait, incompréhensible pour l'auteur, qu'il est à la fois opposé à la guerre et conseiller de l'Union française, est nommé par périphrase, l'«*honorabile professeur à la Sorbonne que l'histoire arabe du XII^e siècle a persuadé de l'existence d'un fait national algérien au XX^e siècle*»³⁹. Maurice Duverger et Pierre Mendès France

34. Massenet Michel, *Contrepoison, ou la morale en Algérie*, Paris, Grasset, 1957, 134 p.

35. Paulhan Jean, *Lettre aux directeurs de la Résistance*, Paris, Minuit, 1952, 54 p. (Documents).

36. p. 15. Affirmation erronée si l'on considère, comme l'a montré Marc Dambre, que Roger Nimier s'abstient durant toute la durée du conflit d'en fournir un commentaire.

37. Massenet Michel, *Contrepoison, ou la morale en Algérie*, op. cit., p. 21.

38. *L'Express* est quotidien entre le 13 octobre 1955 (n°125) et le 1^{er} mars 1956 (n° 254).

39. Massenet Michel, *Contrepoison, ou la morale en Algérie*, op. cit., p. 42.

sont dénoncés comme de froids technocrates. Quant à Jean-Marie Domenach, dont la réputation n'est pas vraiment, pour l'historien comme pour ses contemporains, celle d'un communiste orthodoxe, il lui est reproché de n'avoir jamais voulu dénoncer l'existence des camps de concentration en URSS et en Chine.

Au-delà de ces accusations outrancières, une attention particulière est portée à P.-H. Simon. Dans un chapitre consacré aux « belles âmes » opposées à l'usage de la torture, l'auteur dénonce « *certains chrétiens [pour qui] le salut [n'atteint] plus les individus, mais les groupes, des classes sociales, des nations* ». On retrouve là le syllogisme à la base de tout un pan de la littérature « Algérie française », dont les trois propositions, si l'on s'efforce de le déconstruire, pourraient être : 1. « Quiconque est opposé à la torture est en définitive et quelles que soient ses motivations, un communiste » ; 2. « Tout communiste est un ennemi de la France » ; 3. Conclusion : « Tout opposant à la torture est un ennemi de la France ». Dans la mesure où, selon l'auteur, le seul adversaire que doit reconnaître l'Église, c'est le communisme, tout homme d'Église dénonçant la torture est non seulement un traître mais aussi un sot qui méprise contre son propre intérêt la liberté religieuse octroyée par la République :

« Lon aimerait expliquer doucement à tel révérend père qu'au moment où l'Église s'afflige avec raison de voir les États marxistes lui retirer une à une les libertés sociales qui lui permettent de s'insérer dans le temporel, il n'est peut-être pas très politique de payer de tant de mépris et de tant d'ingratitude la République française qui lui accorde si généreusement tant de libertés. »

Pierre-Henri Simon est aussi contesté par l'invective, figure obligée du pamphlet qui fonctionne par (dé)gradation des niveaux d'argumentation. Selon Massenet la torture est un sujet à la mode, dont les « bonnes âmes » du Tout-Paris s'entretiennent rituellement, « *ainsi qu'on s'entretient de la prostitution dans les soirées vertueuses* ». Le vice est synonyme de lâcheté puisque Pierre-Henri Simon n'a pas dénoncé les sévices infligés par le FLN :

« [...] on aurait aimé l'entendre protester à temps contre les mutilations systématiques des citoyens musulmans auxquelles se livrent depuis deux ans les bandes algériennes, contre le supplice infligé au capitaine Moureau et contre les meurtres savamment perpétrés à Meknès par quelques meneurs étrangers au vrai peuple marocain ».

Ce passage fait allusion à la disparition d'un capitaine français dont l'histoire, au moment même où Massenet s'exprime, fait l'objet d'un livre d'investigation qui sortira à l'été 1957, aux éditions des Quatre fils Aymon sous le titre *La Tragédie du Maroc interdit*. Dans cet essai, dont la rédaction a été achevée en avril 1957, Jean Lartéguy, envoyé spécial de *Paris-Press* au Maroc, relate sa tentative de retrouver le capitaine Moureau et le lieutenant Perrin, enlevés par des dissidents du Sud marocain. Ces officiers des affaires indigènes, seuls représentants de la France dans le Sud marocain après l'indépendance du protectorat, faisaient partie des cinquante militaires français demeurés sur le territoire du Maroc à la demande du gouvernement nouvellement instauré. Leur enlèvement à la fin de l'année 1956 émeut l'armée et une partie de la Nation, donnant lieu à des débats houleux à l'Assemblée nationale et à une manifestation de plusieurs milliers de personnes dans les rues de Lyon, le 23 mars 1957. Dans un contexte marqué par la dégradation des rapports entre le Maroc et la France consécutive à l'arraisonnement par les militaires français de l'avion transportant les chefs du FLN (22 octobre 1956), le lieutenant Perrin, retrouvé par les services du Sultan, est remis aux autorités françaises le 29 mars 1957. Le capitaine Moureau ne sera jamais retrouvé, Jean Lartéguy assurant à la fin de son enquête qu'il a été assassiné par l'un des chefs du Front de Libération du Sud-Marocain, Driss el Alaoui.

Sur la question de fond posée par le pamphlet de Pierre-Henri Simon, *Contrepoison* apporte une réponse ambiguë, niant mais légitimant la torture. L'auteur cite les « Directives générales » du 19 mai 1956 par lesquelles le ministre Résidant en Algérie a enjoint l'armée de ne pas abuser de

ses pouvoirs. Cette directive ayant été donnée, les faits dénoncés sont des incidents isolés :

« *Des brochures circulent, un petit livre s'imprime, présentant des cas isolés et terribles, généralisant l'exception [...] Il est trop facile de réunir en une "gerbe de faits" quelques cas atroces et de la jeter à la face du monde : je plains ceux qui préparent ainsi les dossiers de nos adversaires à l'ONU.* » L'essayiste affirme ensuite en une longue période que l'« usage de la force n'est moralement justifié que s'il s'intègre dans un ensemble d'interventions politiques, économiques, sociales et psychologiques qui montreront que l'opération de force rendue nécessaire par l'agression terroriste et la préservation de la France comme puissance ne représente qu'un élément d'une politique qui vise à résoudre tous les problèmes algériens. »

Citant Germaine Tillion, dont *L'Algérie en 1957* vient d'être publié hors commerce par l'Association des anciennes déportées et internées de la Résistance⁴⁰ – Massenet résume sa pensée en écrivant qu'« accorder son indépendance à la mosaïque des peuples qui constituent l'Algérie, c'est reconnaître solennellement le droit des peuples à se faire eux-mêmes mourir de faim. »⁴¹

L'historiographie, en mettant l'accent sur la dénonciation éditoriale de la torture, a délaissé ce titre pourtant commenté⁴² à sa sortie. En 1957, la presse de droite et une large partie de

la presse régionale se montrent en effet très enthousiastes. Reprenant les termes de la quatrième de couverture, le périodique *Affaires militaires musulmanes* de juin 1957 loue Michel Massenet, qui « [...] après avoir récusé les porteparole de l'abandon et de l'indépendance de l'Algérie » démontre que « le pain, la paix, la liberté passent par la France ». La *Revue de la Défense Nationale* (décembre 1957) reprend la justification théorique de la torture fournie par *Contrepoison* : « Employer la force dans la répression du terrorisme, c'est nécessaire, mais l'usage de la force n'est légitime que si elle s'accompagne de mesures d'ordre politique, économique et psychologique » ; tandis que *Le Dauphiné Libéré* du 5 juin 1957 publie un compte rendu dithyrambique :

« le contrepoison que nous propose M. Massenet s'inspire, non pas de la stérilité des polémiques, mais du ferment actif proposé par Saint-Exupéry quand celui-ci affirmait que "le plus beau métier des hommes c'est encore d'unir les hommes". » *L'Indépendant de Perpignan* (22 août 1957) admire la rigueur de l'auteur qui « [fournit] à chaque thèse qu'il réfute une contre-thèse qui a le mérite indiscutable d'être toujours concrète et en accord avec les données ethno-socio-politiques du Maghreb », tandis que le journal *Facultés catholiques de Lille* d'octobre 1957 prétend que « l'auteur parle des colons et des fellaghas avec une estime qui repose de la haine et de la pitié hypocrite trop souvent rencontrées. »

René Braichet, dans la *Feuille d'Avis* du 6 février 1958, revient sur la volonté contradictoire de l'auteur, rappelant que « le petit livre de M. Michel Massenet [...] est en partie une réponse à l'opuscule dans lequel P.-H. Simon dénonçait les tortures que ses compatriotes font subir aux rebelles. Et cette réponse est celle du bon sens. Il n'y a aucune mesure entre deux ou trois cas de sévices que tout le monde réprouve – et tout le monde digne de ce nom n'a pas attendu M. Simon pour condamner la torture qu'elle soit le fait des nazis, des communistes ou des "épurateurs" de la résistance – et la justesse de la cause française en Algérie ». L'essai est aussi applaudi par *L'Officier de réserve* (juillet 1957), *L'Âge nouveau*

40. Tillion Germaine, *L'Algérie en 1957*, Association des anciennes déportées et internées de France, Paris, 1957, 32 p. (Voix et visages).

41. Massenet Michel, *Contrepoison, ou la morale en Algérie*, op. cit., p. 49.

42. Sur un échantillon de six histoires générales du conflit publiées en français entre 1974 et 1993, on ne trouve qu'une seule référence à *Contrepoison*, contre quatre pour le pamphlet de Pierre-Henri Simon. (D'après Horne A., *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Londres, Macmillan, 1977, A. Michel, 1980, 608 p. ; Chikh S., *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes*, Paris, Economica, Alger, OPU, 1981, 511 p. ; Droz B. et Lever E., *Histoire de la guerre d'Algérie : 1954-1962*, Paris, Seuil, 1982, 375 p. ; Stora B., *Histoire de la guerre d'Algérie : 1954-1962*. Paris, La Découverte, 1992, 132 p. ; Miquel P., *La Guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 1993, 554 p.). IMEC, Grasset, dossier de presse "Massenet" (près de 120 articles).

(décembre 1957) et par *La revue de l'Académie des sciences d'Outre-mer* (septembre 1957) dans laquelle l'administrateur colonial et ancien gouverneur du Sénégal Oswald Durand⁴³ exhorte les Français à en méditer chaque page.

Le pamphlet de Michel Massenet est aussi lu à la lumière d'autres textes publiés en 1957 et formant une bibliothèque virtuelle de l'Algérie française. Bi-mensuel des troupes françaises d'Algérie lancé le 25 décembre 1955, *Le Bled* recommande dans sa rubrique littéraire⁴⁴ *Contrepoison* ainsi que *L'Algérie en 1957*, de Germaine Tillion et trois titres des éditions Baconnier frères : *En Algérie, au fil du drame*, d'Alberte Sadouillet (1956) ; *La Bataille d'Alger*, de Jacques Le Prévost (1957) ; *La Pacification de l'Algérie et la conscience française*, de Jean Peillard (1957). Une sélection similaire est proposée par la revue *Défense nationale* de juin 1958, qui publie une bibliographie où *Contrepoison* côtoie *Le Drame algérien ou la décadence française* de Jacques Soustelle (Plon, 1957), *Le Vrai malaise des intellectuels de gauche* de Maurice Schumann (Plon, 1957) ou encore de *La Guerre en montagne au 20^e siècle*, du général Revol (Lavauzelle, 1956). Organe du Parti radical socialiste, *La République* compare le livre de Massenet au témoignage de Servan-Schreiber (*Lieutenant en Algérie*, Julliard, 1957) et à l'essai de Raymond Aron (*La Tragédie algérienne*, Plon, 1957). Mais c'est pour étayer une critique des mendésistes et des libéraux de droite :

« Depuis quelques mois il est de bon ton dans les milieux "intellectuels" de soutenir les thèses de l'abandon et de l'indépendance algérienne. C'est dans ce but sans doute que les ouvrages de MM. J.-J. Servan-Schreiber et Aron ont été publiés. Est-il utile de dire que si ces thèses ont rencontré certaines sympathies parmi l'intelligentsia mendésiste, elles ont aussi été violemment critiquées, mais jusqu'ici, aucune réponse

objective n'avait été faite aux plaidoyers faussement vertueux et aux affirmations mensongères de ces messieurs.⁴⁵ »

À l'opposé des réactions enthousiastes dominantes, des critiques se font entendre. L'essai n'est pas commenté par la presse de gauche (*France Observateur* et *L'Express* l'ignorent) tandis que *Le Monde* (7 juin 1957) fait paraître un compte rendu neutre, sinon bienveillant. Mais *Oran Républicain* tourne en dérision l'auteur qui « tout en protestant contre les "faussaires de la moralité publique", ne fait que proposer, en fait de nouvelle morale, "une nouvelle méthode de pacification" [...] »⁴⁶.

Dans la *Revue socialiste* d'octobre 1957, un article de Roger Quilliot intitulé « l'Algérie et les livres » dénonce « [...] une adroite mise en accusation des intellectuels, défaitistes et exhibitionnistes de tous poils, selon les méthodes de l'amalgame le plus subtil... Une fois réglé ce compte (il n'y a pas pire que les intellectuels, authentiques ou pseudo, pour régler le compte du confrère qui ne pense pas droit), M. Massenet abandonne la polémique et retrouve partiellement son sujet. Pour lui, "le problème algérien n'est pas un problème classique de décolonisation" [...] ». *Le Peuple de Bruxelles* estime quant à lui qu'« il y a trop d'idées générales, quoique généreuses, chez M. Massenet ».

Enfin, une flèche acérée est décochée par la confidentielle *Revue de l'Éducation nationale* d'octobre 1957 :

« J'avoue ma surprise devant tant de comptes rendus élogieux du livre de Michel Massenet. L'auteur se défend de placer la question algérienne sur le seul plan de la polémique. On lui en donne acte très volontiers, mais en constatant que du même coup il n'évite pas de s'engager "aussi" dans la polémique. Et on doit bien reconnaître que la première partie de son travail ne peut convaincre que ceux qui sont déjà convaincus. Les pointes venimeuses lancées contre les "intellectuels" qui signent n'importe quoi contre la guerre d'Algérie, contre les "idéologues",

43. Oswald Durand (1888-1982), homonyme du poète haïtien (1840-1906).

44. « L'Algérie et nous (par les livres) », *Le Bled*, 15 juin 1957.

45. IMEC, Grasset de presse « Massenet », *La République*, 15 juin-15 juillet 1957.

46. *Idem.* *Oran Républicain*, art. non daté [circa juin 1957].

contre les "bonnes âmes" ou les "belles âmes", contre les "technocrates", contre les "patriotes", et j'allais oublier contre les "ultras", tout cela laisse sous-entendre une espèce de contentement de soi assez déplaisant.»

Une tribune publiée par Michel Massenet dans *Le Monde* du 1^{er} décembre 1957 sous le titre «La France prise à la gorge» semble confirmer cette remarque. Commentant de très haut le déficit de la balance des paiements, affirmant la primauté de la question du pétrole algérien mais – les choses étant complexes – écrivant que l'Algérie n'est pas la cause de la pénurie de devises dont souffre le pays, le Maître des requêtes y réinvente, à mi chemin de l'abrégé de macroéconomie et du pamphlet, un colonialisme budgétaire, pendant à l'anticolonialisme économique de Raymond Aron.

Au final, les critiques sont minoritaires. Le *Contrepoison* produit son effet et s'oppose à la campagne menée dans l'opinion publique contre la guerre d'Algérie identifiée à la torture. Toutefois, la place de ce pamphlet dans l'actualité littéraire de l'année 1957 s'estompe rapidement à la faveur d'une littérature d'inspiration chrétienne opposée à la torture.

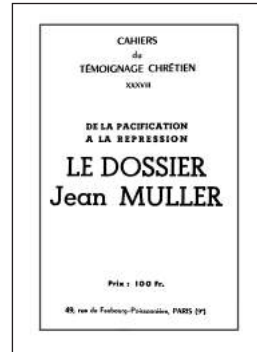
L'opposition chrétienne à la torture après Pierre-Henri Simon : Le Dossier Jean Muller et la brochure Des rappelés témoignent

Le Dossier Jean Muller

Le 15 février 1957, les *Cahiers du Témoignage chrétien* mettent en vente *Le Dossier Jean Muller*⁴⁷, recueil posthume de lettres d'un jeune chrétien, chef d'un groupe de Routiers⁴⁸ de Metz puis responsable de l'équipe nationale la Route des Scouts de France, rappelé et tué en Algérie en octobre 1956. Ce document est publié quinze jours avant *Contre la torture* mais il connaît un accueil plus discret et tardif. Michel Massenet semble en ignorer l'existence car il n'y fait pas référence dans son

47. «Dossier Jean Muller», *Cahiers du Témoignage chrétien*, 38, [février 1957], 30 p.

48. Scouts adultes.



énumération pourtant fournie des « ennemis de la France » – la principale objection formulée par son *Contrepoison*... consistant à affirmer – ce que dément le *Dossier Jean Muller* – qu'aucun témoin direct d'actes de tortures ne s'est fait connaître publiquement.

On doit avec Tramor Quemeneur⁴⁹ replacer l'histoire du *Dossier Jean Muller* dans celle plus globale de l'opposition chrétienne à la guerre d'Algérie, dont l'une des expressions précoces est une messe organisée à Paris en l'église Saint-Séverin, le 29 septembre 1955. Lors de cette cérémonie à laquelle participent des soldats du 401^e régiment d'artillerie antiaérienne en partance pour l'Afrique du Nord, un tract intitulé *Silence pour la paix – ce que signifie le silence des appelés à l'église Saint-Séverin* est distribué après avoir été proposé au prêtre, en vain, pour une lecture en chaire. Ce document, adressé aux « croyants et incroyants, chrétiens et communistes, juifs et protestants », présente la pacification comme « contraire à tous les enseignements » reçus par la France durant l'occupation allemande. Mais en l'absence d'un statut d'objecteur de conscience que ne sont pas parvenus à instaurer deux projets de loi déposés les 1^{er} décembre 1949 et le 19 juin 1952 à l'Assemblée nationale

49. Quemeneur Tramor, «La messe en l'Église Saint-Séverin et le "dossier Jean Muller". Des chrétiens et la désobéissance au début de la guerre d'Algérie (1955-1957)», *Les Cahiers de l'IHTP*, 83, juin 2004, *Une guerre sans « non » ? Insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, thèse de doctorat, dir. B. Stora, univ. Paris VIII, 2007, 1 396 p.

par le socialiste André Philip⁵⁰, l'insoumission légitimée au nom de la Résistance ne saurait conduire à la désertion. Au sein de la minorité d'opposants radicaux à la guerre d'Algérie, l'illegalité et la clandestinité sont difficilement concevables. Cette réticence est partagée par les mendésistes, le numéro de *L'Express* du 17 septembre 1955 publiant un reportage de Robert Barrat sur les rebelles algériens⁵¹ étant aussi celui dans lequel, en lieu et place de la page normalement consacrée au courrier des lecteurs, paraît un encadré vide que la direction du journal justifie en expliquant qu'elle n'a pas voulu reproduire les lettres que lui ont adressées ses lecteurs appelés du contingent favorables à la désobéissance, phénomène contre lequel elle a clairement pris position⁵².

Si la désertion est exclue, elle reste une tentation pour beaucoup et c'est bien à une action radicale que songe Jean Muller lorsqu'il apprend son rappel, provoqué par les décrets d'avril 1956⁵³. Issu d'une famille franco-luxembourgeoise (son père a la double nationalité) il aurait pu faire son service militaire dans le Grand-duché mais a servi l'armée française et terminé sa période de service avec le grade de sergent. Délivré de ses obligations militaires, il assiste avec stupeur à la première vague de rappel des disponibles, décidée en Conseil des ministres le 19 mai 1955 (pour 100 000 soldats) et le 24 août 1955 (pour 60 000 autres) et prend connaissance, non sans les approuver, des premières manifestations parisiennes de rappelés : le 1^{er} septembre à la gare de l'Est, où 2 000

rappelés refusent de monter dans le train, le 2 septembre, à la gare de Lyon, où 600 manifestants scandent « *Le Maroc aux Marocains* », ou encore le 11 septembre, dans cette même gare⁵⁴. En dépit de ses opinions tranchées, Jean Muller se laisse convaincre de la nécessité de remplir son devoir civique par les membres de « La Route ». Ce mouvement regroupant comme la plupart des organisations chrétiennes des sensibilités opposées⁵⁵, doit éviter toute radicalisation de ses positions publiques. Permanent national depuis 1955, Jean Muller accepte de ne pas faire courir au scoutisme le risque d'une accusation d'incivisme mais s'engage envers lui-même et envers son organisation⁵⁶ à dénoncer tout crime commis par l'armée française dont il serait témoin. Avant son départ pour l'Algérie, il prend contact avec Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien*, et lui demande de publier, « en cas de problème » les lettres qu'il est déterminé à envoyer à ses proches (son frère Jacques, et ses amis Routiers de Metz, essentiellement). L'un de ses anciens camarades résume cette position : « *Il m'a dit* : "D'accord. Je pars. Mais je ne laisserai rien passer". *Et de fait, c'est ce qui s'est produit.*⁵⁷ »

54. Ces manifestations ne sont pas circonscrites à la capitale et touchent en province Rouen, Bar-le-Duc, Mourmelon, Metz, Nevers, Bourges, Saint-Nazaire ou encore Grenoble. (Barrat Robert, *Un journaliste au cœur de la guerre d'Algérie*, Paris, éd. de l'Aube, 2001, p. 108).

55. Sur les divisions des chrétiens pendant la guerre, voir Fouilloux Etienne et Bedarida François, « La guerre d'Algérie et les chrétiens, table ronde du 17 décembre 1987 », *Cahiers de l'IHTP*, 9, nov. 1988, 188 p. et Fouilloux Etienne « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie », in *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, op. cit.

56. Globalement, la Route ne peut être considérée comme une organisation « Algérie française » – si tant est que cette expression ait un sens en 1957. Certains de ses responsables nationaux, à l'instar de Paul Rendu, sans s'engager directement dans l'aide au FLN – qui mettrait en péril la vie des scouts enrôlés dans l'armée française – entretiennent un contact fraternel avec leurs homologues des scouts musulmans algériens, dont plusieurs, membres du FLN, à l'instar de Mohammed Draïriri et Mohammed Harbi, sont entrés dès 1954 dans la clandestinité (témoignage de Paul Rendu, entretien téléphonique du 29 mars 2007).

57. Quemeneur Tramor, « La messe en l'Église Saint-Séverin [...] », op. cit., p. 5 [citation de Paul Rendu].

50. Dans le contexte de la guerre d'Indochine et avec la majorité parlementaire qui est celle du pays gouverné par Georges Bidault (octobre 1949-juin 1950) et Antoine Pinay (mars-décembre 1952), ces projets n'ont effectivement pas pu aboutir.

51. Reportage publié dans *France-Observateur* deux jours plus tôt et relatant pour la première fois la vie d'un maquis de l'ALN, ce qui vaut à son auteur une arrestation.

52. La position et l'œuvre éditoriale de Jean-Jacques Servan-Schreiber sont étudiées plus loin.

53. Décret n°56-373 relatif aux hommes du premier contingent 1955 et militaires ayant satisfait à leurs obligations légales d'activité entre le 31 juillet 1956 et le 30 janvier 1957 ; décret n°56-374 relatif au rappel de disponibles, de sous-officiers et d'officiers de réserve.

Le départ de Jean Muller a lieu le 14 juin 1956 et voit se produire des incidents en gare de Nancy, où des soldats encadrés par des CRS crient « *Lacoste au poteau* ». En Algérie, le chrétien âgé de vingt-cinq ans assiste à l'enrôlement de ses camarades, par des entraînements intensifs auxquels « *beaucoup se laissent prendre* »⁵⁸. Il est témoin d'exécutions sommaires – celle d'un prisonnier algérien du camp de Tablat, assassiné lors de son transport : « *on le mit dans un trou et le convoi repartit ! Le compte rendu sera bien fait, crois-moi : tentative de fuite* » – et rend compte dans sa correspondance du témoignage de deux de ses amis du 14^e régiment de chasseurs parachutistes ayant vu des suspects jetés dans le vide depuis des hélicoptères. Refusant de monter en grade, suspecté par ses supérieurs, Jean Muller, qui ne revendique pas d'appartenance politique, connaît les déchirements d'un chrétien empêché de mettre en pratique la parole de l'Évangile. Au sein de l'armée, il mène avec courage le combat perdu de la légalité, n'hésitant pas à dénoncer devant sa hiérarchie, lors d'une visite de parlementaires en Algérie, les exactions dont il a eu connaissance.

Le 27 octobre 1957, en début d'après-midi, Jean Muller prend place dans un convoi devant relier Tablat, commune mixte de Grande Kabylie à 70 km au sud d'Alger, à deux postes avancés du 146^e régiment d'infanterie. Composé de trois ou quatre véhicules (alors que les instructions militaires recommandent un minimum de dix véhicules et un accompagnement aérien) celui-ci est pris dans une embuscade à Messoubia, à dix-neuf kilomètres de Tablat. Vingt-sept combattants français et quinze combattants de l'ALN (mitraillés par l'aviation rapidement prévenue)⁵⁹ sont tués, parmi lesquels Jean Muller et une dizaine de recrues récemment arrivées dans la colonie, dont les corps seront retrouvés dés-

habillés et (pour trois ou quatre d'entre eux) mutilés par des décharges de chevrotines portées au visage. Le lendemain, en repréailles, le bombardement de deux villages fait plusieurs morts civils. La lettre d'un routier de Metz rédigée le 20 novembre sur la base du témoignage d'un autre camarade revenu d'Algérie, Robert Matz, évoquera le chiffre de 800 victimes. L'acte de décès de Jean Gérard Pierre Muller rédigé le 29 octobre 1956 par l'administrateur de la commune mixte de Tablat porte la mention « Mort pour la France »⁶⁰.

Le 15 février 1957, les éditions du Témoignage chrétien publient 58 extraits de 14 lettres de Jean Muller, rassemblées par son frère Jacques⁶¹ et les Routiers du camp de Metz, ville de laquelle est originaire le défunt. La famille Muller aurait, dans un premier temps, envisagé de confier cette correspondance aux Scouts de France, qui n'auraient pas souhaité en assurer la publication – décision compréhensible si l'on considère qu'au-delà de ses divisions internes, cette organisation n'a pas d'expérience éditoriale. Paul Rendu assure le lien avec Georges Montaron dont il a rencontré un collaborateur avant la mort de Jean Muller, pour lui demander d'éditer dans *Témoignage chrétien* un premier témoignage de son camarade (celui-ci fut alors égaré et ne parut pas...)⁶².

60. La thèse d'une « liquidation » interne à l'armée française n'est pas avérée et Robert Barrat l'accrédite à tort lorsqu'il écrit en 1961, à propos des chrétiens engagés dans la guerre : « *Refuser d'obéir ? Cela pouvait le conduire en prison (Lieutenant Le Meur) ou à la mort (soldat Jean Muller)* », in : *Un journaliste dans la guerre d'Algérie*, Paris, éd. de l'Aube, 2001, p. 130.

61. Lui-même opposé à la guerre d'Algérie, Jacques Muller fera une carrière de géologue au CNRS, où il se spécialisera dans l'étude du Groenland.

62. « [...] *Quelques semaines avant sa mort, Jean m'avait [en effet] chargé de porter de sa part à la Direction de T.C. un document révélant des exactions commises dans son unité. Avec un courage habituel, il ne reculait devant aucun des risques que la parution de ce texte pourrait entraîner pour lui, dans sa situation de rappelé, en pleine zone opérationnelle. Le hasard a voulu que ce premier document ait été égaré par les services de T.C. et qu'il n'ait jamais été connu du public. Mais dès ce moment, je n'aurais pas reculé devant ma responsabilité en me faisant ainsi l'interprète de la volonté formelle de Jean* ». Archives Paul Rendu, P. Rendu à G. Montaron, 26 avril 1957.

58. « Dossier Jean Muller », p. 18.

59. Le décompte des victimes est celui de Jean-Jacques Gauthé, historien attiré de la Route, in « Jean Muller, un rappelé témoigne à charge », *Histoire du christianisme magazine*, 6, mars 2001. La lettre d'un Routier en date du 20 novembre 1956 évoque le chiffre de 23 victimes du côté français (dont 4 musulmans), in Archives P. Rendu, « Robert » à Paul Rendu, 20 novembre 1956.

Produite par un éditeur professionnel, la brochure est tirée, vraisemblablement en un tirage unique, à 40 000 exemplaires. Le 26 février 1957, *L'Humanité* replace la réception du *Dossier Jean Muller* dans un contexte marqué d'une part par la multiplication des témoignages dénonçant la torture, d'autre part par la question du réarmement allemand. Sous le titre générique « *La "Pacification" vue du côté de la mitrailleuse* », paraissent dans cette édition quatre articles : « La loi de lynch dans trois départements français », qui relate les lynchages commis à Alger après les attentats du Milk Bar, du Coq Hardi et de l'Otomatic (citant à cet effet un extrait d'*Espoir*, le bimensuel des libéraux d'Alger), « Les brochures bleues et les enterrés vivants » de Léon Max (pseudonyme de Léon Nissim), qui évoque la propagande de l'exécutif algérien, « À la manière de Speidel », qui dénonce la réhabilitation d'un ancien chef de l'armée allemande d'occupation⁶³, ainsi qu'un compte rendu du *Dossier Jean Muller*. Ce dernier article s'achève sur cette phrase désespérée du Routier disparu :

« *Nous sommes loin de la pacification pour laquelle nous avons été rappelés; nous sommes désespérés de voir jusqu'à quel point peut s'abaisser la nature humaine et de voir des Français employer des procédés qui relèvent de la barbarie nazie* »⁶⁴.

Dans le même numéro de *L'Humanité*, jouxtant le compte rendu de lecture du *Dossier*, un article de Max Léon consacré aux « brochures bleues » du Gouvernement Général de l'Algérie cite ainsi plusieurs extraits d'un imprimé envoyé par voie postale à une sélection

63. Hans Speidel est l'ancien chef d'état-major de Von Stulpnagel, le commandant militaire en France occupée. Il participa à l'attentat manqué contre Hitler (20-21 juillet 1944) à l'issue duquel, arrêté, il fut le seul acquitté. Sa nomination en 1956 au poste de commandant des forces terrestres au « Centre Europe » de l'OTAN, suscite l'opposition de nombreux soldats qui refuseront de servir sous ses ordres. Dans *L'Humanité*, des pétitionnaires qui partagent une même opposition à la guerre d'Algérie signent un texte contre sa nomination : René Capitant, Jean Cassou, Claude Bourdet, Louis Martin-Chauffier, Jean Wahl, Jacques Debû-Bridel.

64. *L'Humanité*, 27 février 1956.

de personnalités, dont le rédacteur anonyme affirme vouloir « *libérer les populations algériennes de la terreur* » et « *rétablir la vérité* ». Pour mettre en évidence les mensonges de cette propagande, Max Léon invoque le *Dossier Jean Muller* : « *Arrêtez-vous ici un instant et consultez les lettres d'un soldat français tué en Algérie qui raconte dans quelles conditions des Algériens suspects ont été "balancés" d'un hélicoptère volant à 200 mètres d'altitude.* »

Le journal est saisi le jour même par la préfecture de la Seine et la préfecture d'Alger, tandis que le ministre de la Défense nationale dépose deux plaintes (visant l'article de Max Léon et celui relatant les lynchages à Alger). Une édition spéciale de quatre pages est aussitôt composée et mise en circulation à 100 000 exemplaires⁶⁵. Le reste de la presse nationale reste discret, à l'exception de *Témoignage chrétien* qui révèle (15 février 1957) comment les proches de Jean Muller ont multiplié les contacts afin de recueillir ses lettres d'Algérie. Les éditions du *Témoignage chrétien* font l'objet d'une plainte déposée par le ministre de la Défense nationale, le 7 mars 1957⁶⁶. Fait révélateur de la faible visibilité du *Dossier Jean Muller*, un délai de trois semaines et deux jours s'est écoulé entre la publication et ce dépôt – alors que pour *Contre la torture* (publié le 1^{er} mars, faisant l'objet d'une plainte de Bourgès-Maunoury le 25 du même mois) ce délai a été de 14 jours. Un délai encore plus long est observé entre la publication des extraits du *Dossier* dans *Témoignage chrétien* et le dépôt par Bourgès-Maunoury, le 28 mars, à l'encontre du directeur du journal, Georges Montaron, d'une nouvelle plainte du chef de diffamation envers l'armée. Portant donc à quatre (une double plainte contre *L'Humanité*, une contre les éditions du *Témoignage chrétien* et une contre le directeur du journal *Témoignage chrétien*) le nombre d'actions publiques liées au *Dossier Jean Muller*, cette dernière action est équivoque.

65. Selon *L'Humanité* du 27 février, qui titre sur cette saisie.

66. CAC, 57 82 G 124, plainte contre *Les Cahiers du Témoignage chrétien* [d'après Tramor Quemeneur].

En effet, Georges Montaron révèle le 5 avril dans *Témoignage chrétien* qu'il vient d'apprendre que la plainte le visant personnellement est officiellement motivée par la publication à la fin de l'année 1956 de lettres de lecteurs dont son journal refuse de livrer les noms, et non, comme il affirme le penser, par la publication des extraits du *Dossier Jean Muller*. En réalité, le ministre attaque le courrier des lecteurs – où s'est exprimé de façon anonyme le dégoût de l'armée de jeunes appelés – faute de vouloir s'engager dans une action à l'encontre du *Dossier*. La prescription étant acquise au bout de trois mois (articles 30 et 48 de la loi sur la presse) pour le chef de diffamation envers une personne publique (catégorie dans laquelle s'inscrit la plainte pour diffamation envers l'armée), le dépôt le 27 mars d'une plainte relative au courrier des lecteurs de la fin de l'année 1956 incite le directeur de *Témoignage chrétien* à écrire :

« *Bourgès-Maunoury veut choisir son procès [...] De toute façon le procès de certaines méthodes de la pacification en Algérie aura maintenant lieu. Nous sommes prêts à ouvrir nos dossiers. Nous plaiderons le dossier Jean Muller.*⁶⁷ »

S'il doit avoir lieu, un tel procès n'impliquera toutefois ni Georges Montaron en son nom propre, ni sa maison d'édition. L'action publique intentée contre les éditions du *Témoignage chrétien* est considérée comme dangereuse par Chavanon, le chef de cabinet de François Mitterrand qui (à l'instar du raisonnement tenu dans l'affaire visant *Contre la torture*) considère comme contre-productif un procès qui susciterait une multitude de témoignages attestant les faits relatés, que sont résolus à confirmer quatorze des anciens camarades de Jean Muller (se déclarant prêts à témoigner dans la préface du *Dossier*). L'instruction n'est toutefois pas close et suit son cours pendant un an, sans que le *Dossier* ne fasse l'objet de saisies. Le 31 mars 1958, le Parquet est informé qu'un débat public pourrait être envisagé grâce aux

éléments de contradiction recueillis par les pouvoirs publics⁶⁸. Toutefois, une affaire révélée par Jean Muller, portant sur l'exécution sommaire de vingt Algériens au « col de Bekar », fin août 1956, suscite de nouvelles réticences. Deux enquêtes officielles sont menées. La première, par le colonel Thomazo (le fameux « nez de cuir »⁶⁹ qui jouera un rôle actif dans le retour au pouvoir du général de Gaulle en mai 1958), reconnaît et justifie les exécutions sommaires, considérant dans un rapport remis au préfet Collaveri que la justice rendue au col de Bekar, même sommaire, a touché « d'authentiques coupables ». La seconde, conduite par la gendarmerie de Tablat, révèle la falsification du compte rendu d'opérations rédigé par le commandant du bataillon concerné et met en évidence les difficultés auxquelles se heurterait une mise en cause du témoignage de Jean Muller. Le *Dossier* bénéficie donc d'un réquisitoire de non lieu le 29 octobre 1958, de même que l'article de *L'Humanité* qui en rendait compte, le 14 novembre de la même année⁷⁰.

À l'issue de cette procédure, Jacques Muller porte plainte contre le ministre de la Défense nationale du chef de diffamation. On ignore quelle fut la suite donnée à cette plainte, qui fut, à défaut d'être classée sans suite, instruite dans un délai la faisant tomber sous le coup de la première loi d'amnistie du 17 décembre 1964 relative aux « événements » d'Algérie⁷¹.

68. CAC, 57 82 G 120.

69. Évoquant le voyage fait en Corse en sa compagnie, le 28 mai 1958, son ami Alain de Sérigny en reproduit la photographie dans *La Révolution du 13 mai* (Plon, 1958, p. 115), de même que Henri Pajaud, dans *La Révolution d'Alger* (Paris, Les Quatre Fils Aymon, 1958, p. 32).

70. Les plaintes relatives aux deux autres articles attaqués dans le numéro de *L'Humanité* du 27 février 1957 font l'objet d'un non-lieu en Cour d'appel, le 5 août 1960.

71. Les premières mesures d'amnistie sont prises dès 1962 mais ne peuvent avoir concerné cette plainte en diffamation contre Bourgès-Maunoury. Il s'agissait de deux décrets du 18 mars 1962, pris en vertu des pouvoirs spéciaux : l'un amnistiant les individus poursuivis ou condamnés dans le cadre de l'insurrection algérienne, l'autre amnistiant les « faits commis dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne ». Ce dernier décret se vit conférer force de loi

67. *Témoignage chrétien*, 5 avril 1957.

Des rappelés témoignent

En mars 1957, quelques jours après la publication du *Dossier Jean Muller*, une brochure regroupant près de vingt-cinq témoignages de rappelés, assortie d'une pétition dénonçant les crimes dont ceux-ci déclarent avoir été témoins, est publiée à Clichy sous le titre *Des rappelés témoignent*. Son tirage, estimé entre 30 000 et 35 000 exemplaires⁷², est à la mesure de la place qui lui fut faite dans l'historiographie tandis que son financement, sans doute facilité par les liens de plus en plus réguliers entre Robert Barrat et la Fédération de France du FLN⁷³, a largement consisté en dons des adhérents du Comité de Résistance Spirituelle, son éditeur.

Ce comité, qui a son siège au 14 ter de la rue du Landy, à Clichy (où est par ailleurs domicilié à partir de janvier 1958 le journal de Maurice Pagat, *Témoignages et documents*) est un groupement de fait fondé à la fin de l'année 1956 par des chrétiens opposés à la guerre, parmi lesquels on compte, outre Robert Barrat, plusieurs anciens camarades de Jean Muller exerçant des responsabilités à l'échelon national au sein du scoutisme français. L'engagement de ces Routiers qui, parmi 62 personnalités du catholicisme et du protestantisme progressistes d'après-guerre, apposent leur signature à la fin de cette nouvelle brochure⁷⁴,

par la Chambre nouvellement élue en 1962 et fut particulièrement utile aux tortionnaires de Maurice Audin dont les noms avaient été rendus publics. (Vidal-Naquet Pierre, *L'Affaire Audin*, Paris, Minuit, 1958, 132 p. [cit. p. 168 et 173], augmentée en 1989 : *L'Affaire Audin : 1957-1978*).

72. Le chiffre de 35 000 est mentionné sur une réédition de la fin des années 1950 ; Paul Rendu (entretien téléphonique du 29 mars 2007, entretien du 13 avril 2007) le tient comme vraisemblable.

73. Ce lien est attesté par de nombreux témoins. Par exemple, Pierre Vidal-Naquet (*Mémoires*, tome 2, *op. cit.*, p. 110) décrit Robert Barrat comme un radical, « qui avait des contacts fréquents avec la Fédération de France du FLN qui l'alimentait parfois financièrement, pour la bonne cause, naturellement, et avec les Algériens de Tunis. Mais il était aussi lié à Edmond Michelet, ministre de la Justice, au point que, ayant été arrêté le 9 octobre 1960, il téléphona tranquillement au Garde des Sceaux [...] ».

74. Henri Marrou, J.M. Domenach, André Philip, Paul Fraysse, Paul Ricoeur, Daniel Parker, Lanza del Vasto, André Cruiziat, Yves Goussault, Daniel Loux,

incite à la considérer comme un prolongement du *Dossier Jean Muller*. L'histoire de ces militants a été esquissée dans les années 2000 par des membres du mouvement scout⁷⁵ mettant en évidence l'engagement précoce des équipes de la Route dans la dénonciation du colonialisme en Algérie. Parmi les signataires de la brochure *Des rappelés témoignent*, figurent ainsi Paul Rendu, qui est devenu au printemps 1957 l'un des principaux animateurs du Comité de Résistance Spirituelle, Pierre Acot-Mirande, ancien Routier de l'équipe provinciale d'Algérie, André Cruiziat, fondateur sous Vichy, aux côtés de Henry Dhavernas, des Compagnons de France, ancien responsable pour Paris-Est des équipes de la Route et commissaire national Route, ainsi que Jean-Pierre Pertus, permanent des Routiers en Algérie (seule région où le mouvement dispose d'un permanent salarié) de mai 1951 à la fin de l'année 1954.

Ce dernier a été expulsé d'Algérie après que, le 20 novembre 1954, il a envoyé au Gouverneur général une lettre signée par les responsables de quinze mouvements de jeunes des départements algériens⁷⁶, dont les Scouts de

Trocmé, Michel Wagner, Bernard Boudouresque, Robert Davezies, Pierre Mamet, Jean de Miribel, Joseph Rousselot, Jean Urvoas, Paul Germain, René Rémond, Robert Ruhlmann, Jean-Pierre Pertus, Pierre Acot-Mirande, Bernard Jancovici, Jean Goss, Jean Czarnecki, Bernard Charles, Charles Durand, François Peyre, Jean-Jacques Hadey, Georges Millot, Jean Quetland, Serge Fabre, Jean Chiron, Roger Lallemand, Bernard Chatouillot, René Dujardin, Pierre Buquet, Jean-Marie Mangin, Georges Zadou-Naisky, P.-M. Blanchard, Pierre Chabrier, Jean-Claude Bonnaud, Louis Rubin, André Martin, Etienne Reclus, Weiss, Briottet, Paule Mounier, Marianne Elié, Elia Perroy, Madeleine Colas, Bernard Ezac, Jean Voetzel, Michel Scieux, Roger Lazard, Gilbert Salachas, Pierre Loubière, Pierre Frezil, Pierre Saboureau, Paul Rendu, ainsi que les membres du bureau du Comité des intellectuels et – précise la brochure – plusieurs centaines de personnalités et de simples Français.

75. Gauhté Jean-Jacques et Christien Lionel, « *Alger-Paris : les Scouts de France dans la guerre d'Algérie* », article non daté, en ligne sur le site des Scouts et Éclaireurs de France. D'après ces auteurs, les archives des Routiers sont conservées aux archives départementales du Val-de-Marne. Voir aussi Giroux Bernard, *Religion et politique : la Route scouts de France, 1945-1965*, maîtrise d'histoire, univ. Paris 10, 1996, 163 p.

76. Les signataires de cette lettre sont Françoise Becht (des Guides de France), Jacques Bénichou (du

France. Reproduite dans l'hebdomadaire inter-diocésain de Maurice Monnoyer, *L'Effort algérien*⁷⁷ (le 25 novembre 1954) ainsi que dans les quotidiens locaux et les revues du scoutisme (*La Route*, en janvier 1955, *Feux de France*, en mai 1955) cette lettre dénonçait les ratissages et affirmait que « *le problème actuel a des causes antérieures au 1^{er} novembre* » ou « [...] *qu'il ne suffit pas de "réprimer" et de "rétablir l'ordre"* ». Elle déclenche l'indignation des élites européennes d'Algérie, vaut à l'auteur et à sa famille d'être renvoyés en métropole à la demande de Monseigneur Duval, dont les positions ultérieures manifesteront une plus grande ouverture à l'égard du nationalisme algérien (les colons finissant par l'appeler « Mohammed Duval »)⁷⁸.

Parmi diverses autres initiatives significatives de l'ouverture des Routiers vis-à-vis des colonisés, plusieurs numéros de *La Route* affirment au milieu des années 1950 les devoirs qui sont ceux du chrétien à l'égard de tous les opprimés – colonisés compris. En janvier 1954, un article intitulé « Suis-je ton frère ? » rédigé par de jeunes travailleurs musulmans habitant dans la

Mouvement Laïc des Auberges de Jeunesse), Abdel-Kader Benzerfa (des Francs et Franches Camarades), Jacques Gauneau (de l'Association Nationale des Éducateurs de la Jeunesse Inadaptée), Hadj Ali (de l'Association des Jeunes Algériens pour l'Action Sociale), Fernand Jonathan (des Éclaireurs Israélites de France), Mahfoud Kaddache (des Scouts Musulmans Algériens), Marcelle Leray (des Éclaireurs de France), Guy Lorentz (de la Jeunesse Étudiante Chrétienne), Claudette Morue (de la Jeunesse Étudiante Chrétienne Féminine), Jacques Muller (de l'Association Catholique des Étudiants d'Algérie), Pierre Roquebert (des Scouts de France), Tahar Bedjini (des Boys Scouts Musulmans Algériens), Mohammed Farès (des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) [d'après « Des jeunes ont parlé en Algérie », *La Route*, janvier 1955, p. 47-48].

77. Sur ce journal, voir l'étude d'Anne Roche : « Maurice Monnoyer et l'hebdomadaire *L'Effort algérien* (1951-1956) ou l'illusion communautaire », in Baudorre Philippe (dir.), *Les écrivains journalistes et la guerre d'Algérie*, Pessac, PUB, 2003, p. 65-79.

78. L'évêque, revenant en 1967 sur son parcours politique, déclara : « *Je n'avais pas mesuré la véritable opportunité de la fameuse lettre au gouverneur général et je me suis laissé aller devant certaines insistances de mes conseillers. Vous savez... c'est plus tard qu'on m'a appelé "Mohammed Duval" [...]* » Témoignage de Jean-Pierre Pertus paru dans *La Croix* le 4 janvier 2000.

banlieue de Paris paraît dans la revue, dénonçant le racisme anti-maghrébin. En légende de la photographie illustrant ce texte, cette question : « *Il y a 300 000 Nord-africains en France. Que fais-tu pour les aider ?* »⁷⁹. En novembre 1955, un texte théologique du dominicain Pierre-André Liégé (1921-1979), intitulé « Sérieux de la charité » condamne la colonisation jugée contraire à la parole de l'Évangile. Son auteur, aumônier national des Routiers, défend des positions en pointe. Il se heurte à l'hostilité de la Curie romaine au cours des années 1950 et participera avec le titre d'« expert assimilé » au concile de Vatican II (1961-1965) avant de devenir en 1970 doyen de la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris⁸⁰. Dans le même numéro de *La Route*, l'évêque du Sahara, Monseigneur Mercier, déplore que la France ait laissé les inégalités se creuser dans la colonie, tandis qu'une nouvelle lettre ouverte des dirigeants des mouvements de jeunesse catholique au Président du Conseil rappelle que « [...] *pour la France, comme pour tout chrétien, la raison d'être principale de notre présence en Afrique du Nord et d'œuvrer de toutes nos forces à une promotion authentique des populations musulmanes, une promotion individuelle, par le développement de l'hygiène, de l'école, de l'emploi, etc., et une promotion collective [...]* »⁸¹.

À moyen terme, de telles déclarations désignent les Routiers à la vindicte des partisans de l'Algérie française. Honni pour avoir été à l'origine de la création des scouts musulmans d'Algérie⁸² en liaison avec le FLN, le mouve-

79. « Suis-je ton frère ? », *La Route*, janvier 1954, p. 25.

80. Voir pour une biographie et une bibliographie complètes l'ouvrage collectif *Pierre-André Liégé, témoin de Jésus-Christ*, Paris, éd. du Cerf, 1980, 332 p.

81. « Lettre ouverte des dirigeants des mouvements de jeunesse catholique au Président du Conseil à propos de l'Afrique du Nord », *La Route*, novembre 1955, p. 11.

82. Après que les Scouts de France se sont dotés en juin 1942 d'une branche musulmane, les Scouts musulmans Algériens deviennent membres du scoutisme français au début de l'année 1945. Le Gouverneur général Naegelen tentera en vain de les faire exclure du mouvement scout. Ils regroupent environ 13 000 adhérents au milieu des années 1950. (Pour une histoire

ment ne cessera plus d'être caricaturé par certains journalistes tels les frères Bromberger (*Les Rebelles algériens*, Plon, 1958) ou Claude Paillat (*Dossier secret de l'Algérie, tome 2, 1954-1958*, Presses de la Cité, 1962) ironisant sur les « boy-scouts » qui le composent.

Au-delà des Routiers, plusieurs chrétiens laïques signent la pétition qui clôt la brochure *Des rappelés témoignent*, tels le professeur des universités spécialiste – comme André Mandouze – des études augustiniennes, Henri-Irénée Marrou (1904-1977), le prêtre de la Mission de France Robert Davezies (1923-2007)⁸³ et le militant de la non-violence, disciple de Gandhi et fondateur des Communautés de l'Arche, Jean Lanza del Vasto (1901-1981). L'engagement de ces hommes s'exprimera entre 1958 et 1960 dans trois textes marquants de l'opposition à la guerre, Marrou et Davezies signant en 1958 et 1959, aux éditions de Minuit, *La Question algérienne* et *Le Front*, tandis que Lanza del Vasto publiera en 1960 à compte d'auteur, à Bollène, lieu d'implantation de sa communauté, dans le Vaucluse, *Pacification en Algérie ou mensonge et violence*. Ce dernier joue un rôle déterminant dans la fondation du Comité de résistance spirituelle : en mars 1957, il organise une grève de la faim de protestation contre la guerre, conduite rue du Landy, à Clichy, durant près de 30 jours – manifestation à l'occasion de laquelle, au fil des visites et des débats organisés autour d'un feu, chaque soir, avec les jeûneurs, se constitue un noyau de militants chrétiens⁸⁴.

auto-écrite de ce mouvement, voir les diverses contributions publiées sur le site : www.scoutunjour.org par Jean-Jacques Gauthé, auteur de l'article « Les Scouts musulmans algériens vus par l'armée française », in Bauderot Arnaud et Duval Nathalie (dir.), *Le Scoutisme entre guerre et paix au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006, 244 p.

83. Voir l'hommage rendu par *L'Humanité* le 3 janvier 2008.

84. Ce jeûne organisé « en repentance des cruautés, des tortures et des crimes commis en Algérie », lancé dans le cadre d'un « Appel à la conscience des Français », associe Lanza del Vasto à plusieurs militants de la non-violence, tels Jean-Pierre Lanvin, Pierre Parodi ou l'adepte du végétarisme Bernard Gaschard.

Un seul éditeur – qui est du reste *editor*, et non *publisher*, signe la pétition accompagnant la brochure *Des rappelés témoignent* : le directeur de la collection « Esprit » des éditions du Seuil, Jean-Marie Domenach. Dans son histoire de la revue *Esprit*, Goulven Boudic⁸⁵ n'évoque pas cette signature mais révèle qu'au moment même où il associe son nom à ce texte, Jean-Marie Domenach, qui a été coopté par Albert Béguin en 1956 (étant nommé à cette date codirecteur de la revue) se trouve engagé, du fait de la mort subite de ce dernier, dans un rapport de force qui l'oppose aux rédacteurs historiques de la revue personnaliste, soucieux de ne pas remettre en cause un certain radicalisme révolutionnaire tel qu'ils estiment en être les dépositaires depuis la mort d'Emmanuel Mounier. Prenant la direction effective de la revue dans le contexte de la bataille d'Alger, Jean-Marie Domenach est soupçonné par certains de ses collaborateurs, auxquels il impose un renouvellement sans précédent du comité de rédaction, de réformisme. Sur le plan politique, cette accusation est injustifiée si l'on considère que de l'automne 1956, au cours duquel il adhère au Comité des intellectuels, au printemps 1957, durant lequel il s'associe au Comité de Résistance Spirituelle, il est une figure majeure de l'opposition « libérale-chrétienne » à la guerre.

La présence de quelques grands noms ne peut toutefois pas être tenue pour un gage d'efficacité de l'action du Comité de résistance spirituel. Si ce groupement parvient à faire signer sa brochure massivement, il ne compte que quelques membres actifs :

« [...] le Comité de Résistance Spirituelle, relate Paul Rendu, *ça n'était que quelques membres, des universitaires, comme Jacques Berque, Charles-André Julien, Paul Henry et Marie-Jo Chombart de Lauwe... qui n'étaient pas des militants au sens organique du terme... Le noyau dur qui se réunissait vraiment ne représentait pas plus d'une quinzaine de personnes. Il y a eu beaucoup de signataires* [de la pétition adjointe à *Des rappelés*

85. Boudic Goulven, *Esprit, 1944-1982, les métamorphoses d'une revue*, Paris, éd. de l'IMEC, 2005, 462 p.

témoignent] *qui acceptaient par solidarité d'être éventuellement inculpés, mais le noyau du Comité était réduit. Pour vous citer les principaux noms : il y avait Daniel Parker, qui nous accueillait dans son logement du boulevard de Port-Royal, Bernard Boudouresque, dans la chambre duquel nous nous sommes aussi réunis, dans les premiers temps, ainsi que Marrou, Ruhlmann – qui était professeur de chinois aux Langues Orientales et avait été condisciple de Barrat à l'École normale supérieure, Régis Blachère... Puis il est venu aux réunions, plutôt au début, des gens très connus, Mauriac, Massignon, Capitant, le pasteur André Trocmé et sa femme Magda...* »⁸⁶.

La brochure s'ouvre sur un hommage à celles des troupes « *qui se comportent avec correction et vaillance* » en Algérie, mais elle dénonce immédiatement la torture en énonçant la méthode de cette dénonciation, modèle d'autoédition militante :

« *Pourquoi publions-nous ce dossier ? [...] Nous en sommes arrivés à la conclusion que pour faire prendre conscience à notre peuple et aux pouvoirs publics de l'horreur de certaines "méthodes de pacification" mises en œuvre en Algérie, il n'est qu'un seul moyen : grouper des témoignages incontestables dans un dossier qui permette enfin de juger de la situation, non sur des on-dit ou sur des racontars, ou sur des déclarations officielles relevant d'un optimisme de commande, mais bien sur des faits rapportés par des témoins oculaires, dignes de toute confiance [...] De qui proviennent ces témoignages ? Certains de ces témoignages nous ont été adressés directement par des officiers ou soldats que nous connaissons et qui sont dignes de confiance. D'autres nous ont été transmis par des parents, des amis, qui se portent garants de leur authenticité. Nous avons écarté de notre documentation les témoignages anonymes, ainsi que ceux qui se bornent à de vagues accusations et ne citent pas de faits précis. Nous n'avons pas publié la totalité des témoignages valables qui sont en notre possession. Il n'est pas besoin de dire qu'en rassemblant ces textes nous n'avons sacrifié à aucun*

86. Entretien téléphonique avec Paul Rendu, 29 mars 2007.

*souci littéraire. Nous les avons reproduits à l'état brut : les circonstances n'expliquent que trop bien certains écarts de langage. La détérioration du climat en Algérie est telle que nous nous sommes trouvés dans l'obligation de supprimer les noms de lieux et de personnes [...] La plupart d'entre eux se sont cependant déclarés prêts à témoigner devant la justice [...] »*⁸⁷.

De fait, les auteurs des lettres reproduites ne sont pas tous connus des rédacteurs de la brochure et ignorent parfois eux-mêmes sa publication. Bruno Nalin, auteur du 16^e témoignage reproduit (initialement envoyé au Père Liégé) informe Paul Rendu, le 26 janvier 1957, que sans avoir eu lui-même entre les mains la brochure dans laquelle sa lettre est reproduite anonymement, il approuve cette initiative à même de « [...] *servir la vérité et indirectement la France* »⁸⁸. Ce soldat regrette d'avoir dû terminer son service militaire en métropole, où il est privé « *de possibilités d'influence et d'action dans des circonstances graves sur la masse amorphe et amonale de la troupe, officiers compris le plus souvent* ». D'autres refusent de voir leur nom rendu public dans l'éventualité d'un procès. Un membre du Comité chargé de faire le point sur six auteurs de lettres, écrit en avril 1957, à propos de l'un d'eux : « *S'y refuse catégoriquement. Petit gars du peuple qui a peur* » tandis qu'un autre « *préfère ne pas donner son nom étant curé en Algérie.* »⁸⁹

Au final, rassemblant près de vingt-cinq extraits de lettres et de journaux de route, la brochure témoigne de la généralisation de la torture entre décembre 1954 (date du témoignage le plus ancien) et janvier 1957 (date du plus récent, la majorité des textes reproduits rendant compte d'événements ayant eu lieu à l'automne 1956). Rappelant involontairement l'une des mesures par laquelle le général Boulanger parvint à peu de frais à se rendre populaire au sein de l'armée, un rappelé retranscrit la note du commandant de la 20^e division d'infanterie :

87. *Des rappelés témoignent*, Paris, Comité de Résistance Spirituelle, 1957, 95 p.

88. Archives Paul Rendu, lettre de Bruno Nalin à Paul Rendu, 26 janvier 1957.

89. *Idem.*, « Madeleine » à Paul Rendu, 13 mars 1957.

« Le général veut que tous les hommes, surtout lorsqu'ils sont au cantonnement ou bivouac, soient propres (propreté corporelle et propreté vestimentaire) et rasés chaque jour. Le port de la barbe est interdit. Il ne sera admis que pour les militaires ayant abattu un rebelle ou récupéré une arme [...] »⁹⁰.

À l'opposé du discours officiel, une extrême brutalisation des rapports humains est décrite au fil des témoignages. Le séminariste Stanislas Hutin, fils du patron de *Ouest-France*, dont l'insoutenable témoignage sera réédité en 2003 – raconte le supplice d'un enfant⁹¹. Un rappelé caporal d'état-major, note dans son journal de route, à la date d'octobre 1956 :

« À l'état-major de la 27^e DIA [division d'infanterie aérienne] à Tizi-Ouzou, un commandant m'a dit : "On devrait trouver une autre formule pour la corvée de bois, au lieu de "A été abattu en essayant de s'enfuir", car ça va finir par sembler suspect en haut lieu". »

La description d'un lent assassinat ayant pour but de noyer l'oisiveté d'un dimanche après-midi invalide la justification opérationnelle de la torture – et renvoie au questionnement philosophique sur l'origine du mal.

La naissance de Témoignages et documents

L'opposition chrétienne à la torture débouche au cours de l'année 1957 sur deux types de radicalisations : celle des Routiers affirmant leur opposition intransigeante à la pacification (*Contre la torture, Le Dossier Jean Muller*) et celle d'une partie des membres du Comité de Résistance Spirituelle, favorables à une aide directe au FLN et fondateurs du journal *Témoignages et documents*.

Le 9 mai 1957, près de deux mois après la publication de la brochure *Des rappelés témoignent*, la décision du Commissaire général des Scouts

français de faire arracher chez l'imprimeur une page de la revue *La Route* qui rendait hommage à Jean Muller en présentant en vis-à-vis une citation de Georges Bernanos (« Il n'y a aucun orgueil à être Français, mais beaucoup de peine et de travail, un grand labeur ») et un court extrait du *Dossier Jean Muller*⁹² entraîne la démission collective des membres de l'équipe nationale de la Route. Le père Liégé s'y associe – nommé par les évêques à son poste d'aumônier national, son acte est retentissant.

La colère des Routiers trouve toutefois une limite : la question de l'aide directe au FLN. A la distorsion entre la soixantaine de sympathisants signataires de la brochure *Des rappelés témoignent* et le nombre réduit de membres réellement actifs au sein du Comité de Résistance Spirituelle, s'ajoute une divergence de vue relative à la question du soutien matériel au FLN, que récuse la plupart des membres du Comité à l'exception de l'abbé Davezies et de Robert Barrat. Le 20 novembre 1957, ce dernier écrit de Dampierre (Seine Maritime) à Paul Rendu :

« Cher Paul, je n'ai pas eu le temps de te parler [...] des activités du Comité de Résistance Spirituelle. Je suis peu tenté d'assister à ses réunions car bien peu de ses membres semblent partisans d'une action, et d'une action rapide. On perd des semaines précieuses à mettre au point des textes qui ne paraissent pas, ou paraissent mal (cf. le dernier communiqué), à étudier des problèmes de détail tels que la diffusion de la brochure *Des Rappelés témoignent* – qui devrait être confiée à un groupe spécialisé – et l'on passe à côté de l'essentiel qui est la dénonciation urbi et orbi du totalitarisme installé à Alger et menaçant la France. C'est ainsi qu'en 32-33 les catholiques allemands et les sociaux-démocrates se sont laissés gagner de vitesse par les nazis. Or en ce moment les nazis français s'organisent, passent à l'action directe dans certaines régions [...] Fais part de ces réactions à nos amis. Je suis tout prêt à assister aux réunions du comité, mais à condition que l'on y fasse un travail efficace et rapide. Si mes suggestions ne sont pas retenues –

90. *Des rappelés témoignent*, op. cit., p. 63.

91. Ce témoignage a été réédité avec une préface de Pierre Vidal-Naquet : Hutin Stanislas, *Journal de bord : Algérie, novembre 1955-mars 1956, suivi d'un entretien de l'auteur avec Sybille Chapeu*, Toulouse, Groupe de recherche en histoire immédiate, coll. « Sources et travaux d'histoire immédiate », 2003, 118 p.

92. *La Route*, mai 1957, p. 46-47. En fait, seule la page 47 fut arrachée sur ordre du Commissaire général.

*ne prend pas cela pour un ultimatum – j'essaierai de les faire avancer dans d'autres milieux [...] »*⁹³.

Dans la foulée de la publication de la brochure *Des rappelés témoignent*, *L'Express* du 7 juin 1957 reproduit une protestation du Comité relative au massacre commis par le FLN le 28 mai à Mélouza, village rallié au MNA⁹⁴. À l'instar de la brochure publiée en mars, dont l'énumération rendait compte d'actes de tortures et d'assassinats datés et localisés, ce communiqué révèle la qualité de l'information dont sont dépositaires, en métropole, une partie des opposants à la guerre. Alors même que le FLN rejette confusément la responsabilité du massacre sur l'armée française, le Comité s'adresse aux véritables auteurs du crime :

*« Ayant élevé une protestation solennelle de la conscience française lorsqu'il [le Comité] a vu les droits de la personne humaine et certains principes moraux et juridiques violés du côté de la France, il a le devoir de s'adresser publiquement aux chefs du FLN et aux dirigeants de l'ALN pour les mettre en présence de leurs responsabilités. »*⁹⁵

Autre initiative du Comité de Résistance Spirituelle, à l'automne 1959, grâce à des crédits du CNRS obtenus par l'un de ses membres, le sociologue Paul-Henry Chombart de Lauwe, un questionnaire destiné aux soldats revenant d'Algérie est imprimé à 27 000 exemplaires. Auto-administré en novembre 1959, il comporte quarante questions excluant la mention des lieux, armes ou opérations militaires considérés comme une atteinte au « secret défense ».

93. Archives Paul Rendu. Robert Barrat à Paul Rendu, 20 novembre 1957.

94. D'après les preuves recueillies dans les archives de Paul Teitgen, Pierre Vidal-Naquet (*Mémoires, tome 2, op. cit.*, p. 59) rappelle que le responsable de ce massacre est le Kabyle Mohammedi Saïd, chef FLN, ministre du gouvernement algérien après l'indépendance. Interrogé en 1991 dans le cadre du documentaire *Les Années algériennes, 1954-1961* (série de Philippe Alfonsi, Bernard Favre, Patrick Eveno et Benjamin Stora, Paris, coprod. INA-France 2-Taxi prod., 1991) cet acteur majeur du conflit revient sur ce massacre dont il assume la responsabilité, affirmant que les partisans du MNA étaient, pour le FLN, « pires que les Français ».

95. *L'Express*, 7 juin 1957.

Les résultats du dépouillement portent sur 533 questionnaires exploitables et ne sont pas divulgués pour ne pas fournir à l'armée un nouvel instrument psychologique⁹⁶.

Tandis que les Routiers se marginalisent au sein de l'Église préconciliaire, Robert Barrat, favorable au soutien direct au FLN, cède à Paul Rendu sa place de président du Comité de Résistance Spirituelle – sans heurts, les deux hommes se respectant au-delà de leurs divergences. En décembre 1957 (2 mois après la mise en vente par Jérôme Lindon de *Pour Djamilia Bouhired*), le journaliste chrétien organise avec Maurice Pagat et le membre de l'Arche Roland Marin une série de conférences au Centre du Landy, à Clichy. Il rédige par ailleurs un « livre blanc » sur la torture, document de 8 pages au format journal, présentant un bilan de la guerre. Le 12 décembre 1957, salle des Quakers, 12, rue Guy de Bresse, dans le 5^e arrondissement de Paris, le trio Barrat-Pagat-Marin organise une réunion d'information dans laquelle intervient Denise Walbert, assistante sociale attachée à un centre d'éducation surveillée pour jeunes filles en Algérie, membre d'un groupe féminin des scouts musulmans, condamnée à cinq années de prison avec sursis après avoir été accusée de soutien au FLN.

Alors que le Comité de résistance spirituelle rédige un projet d'appel au Président de la République faisant pendant à l'« Appel à la conscience des Français » diffusé au printemps 1957, Maurice Pagat entreprend de lancer une publication périodique rompant avec une protestation quantitativement et qualitativement limitée – telle que la dénonce Robert Barrat s'éloignant du Comité de Résistance Spirituelle. Une association de fait (non déclara-

96. Cette enquête dont le matériau est conservé aux archives départementales du Val-de-Marne fut exploitée en 1990 dans le cadre d'une publication : « Des jeunes militants dans le contingent : l'enquête des organisations de jeunesse de 1959-1960 », in Rioux J.P. (dir.), *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, p. 86-98. 25 % des jeunes interrogés n'ont pas envie de parler de l'Algérie, que 40 % identifient leur expérience algérienne aux mots « mort » et « souffrance » et que 10 % affirment avoir été traumatisés par les tortures.

rée) est créée sous le nom de « Centre d'information et de coordination pour la défense des libertés et de la paix ». Aussi appelée Centre du Landy parce qu'elle a son siège au domicile de Maurice Pagat, au 14 ter, rue du Landy, à Clichy, elle est le fer de lance du journal *Témoignages et documents (T&C)* dont le premier numéro sort en janvier 1958. Elle a pour directeur Maurice Pagat ; André Schmit et Mariel Bruhnes-Delamarre assurent sa trésorerie. D'une faible volumétrie (une dizaine de pages), *T&C* est vendu entre 30 et 50 francs à l'unité et 1 000 francs en abonnement annuel. Le numéro de lancement contient un texte de Denise Walbert, intervenante à la journée d'information du 12 décembre 1957, dont le parcours singulier incarne la transition de l'opposition morale chrétienne à la guerre vers un soutien aux nationalistes algériens. Dès le second numéro de *T&C*, des articles de Jean-Paul Sartre et d'André Philip ayant provoqué la saisie de *L'Express* sont reproduits. Le quatrième numéro sort en mars 1958 et contient le texte intégral de *La Question*. Journal militant, géré de façon artisanale et créé en réaction à des formes d'action jugées purement déclaratoires, donc inefficaces, *T&C* ne cessera jusqu'aux accords d'Évian de rééditer les textes censurés pour faire entendre la voix de l'Algérie indépendante. Porté par l'ambition de Robert Barrat visant à créer une coordination des divers comités existants (comité « Justice et liberté », comité « Boudry »⁹⁷ Mouvement pour la paix, etc.), ce journal militant polarise l'action des opposants à la guerre. De fait, il s'associera principalement au Comité Audin et aux éditions de Minuit jusqu'à l'été 1960 et la création de *Vérité-liberté*, consécutive à une brouille entre le Comité Audin et Maurice Pagat. Il collaborera aussi à *L'Express* et à *France Observateur* (mais pas à *L'Humanité*). La quasi-totalité de ses numéros seront saisis ou susciteront l'ouverture d'actions publiques.

97. Nous supposons que ce comité fut fondé pour défendre l'un des membres des centres sociaux d'Algérie accusé d'aide au FLN.

Les beaux jours de la Commission de sauvegarde

Le 10 mai 1957, une Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels est officiellement installée. Difficilement constituée, elle est présidée par le magistrat Pierre Béteille et compte parmi sa douzaine de membres le juriste Maurice Garçon, qui justifiera son action (en fait son inaction, puis sa démission) dans un essai, *Défense de la liberté individuelle* publié chez Fayard à la fin du mois d'octobre 1957. Tiré à 4 400 exemplaires⁹⁸, ce livre sera accueilli par les sarcasmes de François Mauriac, s'étonnant dans son *Bloc-notes* de *L'Express* :

« [...] ce que ce livre me fait découvrir m'étonne. Je l'avoue. Je croyais que ce qui s'accomplit d'abominable en France, dans l'ordre de la justice, ne se faisait pas au nom de la loi mais contre la loi.⁹⁹ »

La bataille d'Alger étant en passe d'être gagnée par l'armée française¹⁰⁰, cette commission est saisie d'un nombre exponentiel de cas de torture, vis-à-vis desquels elle se révèle impuissante – et apparaît comme un instrument de légitimation. Un éditeur métropolitain, Jérôme Lindon, prend alors l'initiative de publier une série de textes qui se distinguent des premiers imprimés publiés contre la torture par des chrétiens progressistes. De *Pour Djamilia Bouhired* (octobre 1957) de Georges Arnaud et Jacques Vergès à *La Question* d'Henri Alleg (février 1958) et à *L'Affaire Audin* de Pierre Vidal-Naquet (mai 1958), cet éditeur fait entrer la bataille d'Alger dans l'actualité éditoriale, avec un semestre de décalage par rapport à la chronologie du conflit armé. Ses protagonistes, membres du FLN, comme ses victimes, vont ainsi devenir les figures marquantes de l'opposition à la guerre.

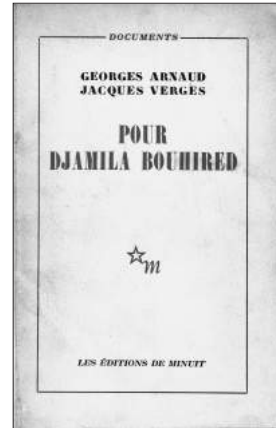
98. Dont 400 de services de presse (CAC, 19970353, 268, 1958, dépôt légal éditeur, Fayard).

99. *L'Express*, 14 novembre 1957.

100. Après la capture de Larbi Ben M'hidi et le premier démantèlement de l'organisation politico-militaire du FLN algérois, en mars 1957, l'arrestation de Yacef Saadi et de Zohra Drif, le 24 septembre, puis la mort d'Ali la Pointe, dans la nuit du 7 au 8 octobre, marquent la fin de cette « bataille » qui ne peut être nommée comme telle que par commodité.

**Du plaidoyer au mythe littéraire :
Pour Djamilia Bouhired**

Le premier texte relatif à l'Algérie publié par les éditions de Minuit est, à l'été 1957, *L'Algérie en 1957*, de Germaine Tillion (1907-2008). Cette brochure sous-titrée « Avons-nous le droit d'abandonner les Algériens ? » regroupe les textes de conférences prononcées devant l'Association nationale des déportées et internées de la Résistance, dont l'auteur est membre et qui en a édité une première version¹⁰¹. Collaboratrice démissionnaire (le 30 mai 1955) du cabinet de Jacques Soustelle, instigatrice d'une tentative de médiation entre le FLN d'Alger et l'armée française (elle rencontre Yacef Saadi en pleine bataille d'Alger) l'ethnologue déconstruit et dénonce le phénomène de clochardisation des musulmans d'Algérie. Nous ignorons le tirage de son livre. Toutefois, comme le remarque Anne Simonin¹⁰², c'est moins avec le livre de Tillion qu'avec *Pour Djamilia Bouhired* que Jérôme Lindon fait entrer sa maison d'édition dans la guerre d'Algérie. Ce texte a été d'abord été proposé par Georges Arnaud à son éditeur, René Julliard, lequel a publié le *Lieutenant en Algérie* de Jean-Jacques Servan-Schreiber mais n'est pas prêt à franchir le pas qui sépare ce récit de guerre contestataire de la défense active des membres du FLN¹⁰³. Intégré dans la collection « Documents » des éditions à l'étoile, qui a accueilli *Au Service des colonisés* de Daniel Guérin (février 1954)¹⁰⁴, *Pour Djamilia Bouhired*



sort en librairie le 20 octobre 1957 et fait l'objet d'un tirage unique à 3 000 exemplaires¹⁰⁵. Ce chiffre en apparence modeste est, pour les éditions de Minuit, l'un des plus élevés de l'année : comparable au premier tirage de *Fin de partie* de Beckett (3 000 exemplaires, mis en vente le 5 février) ou à celui *La Jalousie* de Robbe-Grillet (dont le tirage initial n'est que de 2 568 exemplaires, mis en vente le 31 mars), il est trois fois plus important que le tirage déclaré des *Tropismes* de Nathalie Sarraute (1 035 exemplaires, sortie le 31 mars) et d'*Un camp très ordinaire*, de Micheline Maurel – seul récit concentrationnaire publié par Jérôme Lindon en tant que directeur de Minuit, qui sort en mai et obtient le prix de la Résistance. Anne Simonin a mis en évidence les tensions existant à partir de 1947 entre le fondateur historique de cette maison d'édition, Jean Bruller, dit Vercors, et Jérôme Lindon. Entré comme chargé de fabrication bénévole à la fin de l'année 1946 (son premier bulletin de salaire datant de mars 1947), ce dernier apporte grâce à son beau-père, le financier Marcel Rosenfeld, les successives augmentations de capital (quatre millions de francs entre juin 1947 et mars 1948) qui permettent d'éviter la faillite. En contrepar-

très ordinaire de Micheline Maurel, *L'Algérie en 1957* de Germaine Tillion et *La Révolution qui vient* d'Yvan Craipeau.

¹⁰⁵. CAC, 19970353, 259, 1957, dépôt légal éditeur, Hachette-Nova.

101. Dans cette première version, *L'Algérie en 1957* a été cité par Michel Massenet dans *Contrepoison* comme un modèle d'ouvrage équilibré.

102. Simonin Anne, *Les Éditions de Minuit, 1943-1955*, op. cit., p. 464.

103. Dans un entretien avec Patrick Rotman et Hervé Hamon publié dans *Les Porteurs de valises* (Paris, Seuil, 1981, p. 95), Georges Arnaud rend compte en ces termes de la réaction de Julliard : « C'est un paquet de merde, mais si personne n'en veut, je le prendrai ». Cité par Alexis Berchadsky, in *La Question d'Henri Alleg, un livre-événement dans la France en guerre d'Algérie*, op. cit. [cit. p. 67].

104. C'est le septième titre de cette collection après la *Lettre aux directeurs de la résistance* de Jean Paulhan ; *La Mémoire courte* de Jean Cassou (prix de la Résistance 1954), *Au Service des colonisés* de Daniel Guérin, *Un Camp*

tie il obtient une place d'administrateur. Vercors abandonne en 1947 aux familles Lindon et Rosenfeld ses actions de membre fondateur. Ses droit d'auteur d'un million et demi de francs annuels équivalent alors à un tiers du chiffre d'affaires. Le 25 mars 1948, il démissionne de son poste de directeur avec Yvonne Desvignes, après avoir refusé que ses droits d'auteurs soient gelés et versés de façon échelonnée. À la même date, Jérôme Lindon est promu président-directeur général et lui refuse l'exercice, jusqu'alors incontesté, du droit de veto sur le choix éditorial. Les directeurs de collection nouvellement recrutés que sont Georges Friedmann et Georges Bataille, ainsi que le directeur littéraire Georges Lambrichs¹⁰⁶, tirent parti de cette redistribution du pouvoir pour réorienter la ligne éditoriale, jusqu'alors marquée par une référence à la Résistance désormais perçue comme univoque et commercialement limitée. En mars 1949, Vercors dénonce ses contrats avec Minuit qu'il attaque en justice. Un accord amiable est trouvé en mai 1950, aux termes duquel il retrouve sa liberté éditoriale et consent un abattement forfaitaire sur ses droits d'auteur¹⁰⁷.

Cette rupture se fera sentir durant toute la décennie 1950 : tout au long de la guerre d'Algérie, Vercors publie chez des éditeurs généralistes bien insérés dans le champ éditorial des textes à fort tirages qui font défaut à Jérôme Lindon dont les éditions ont à leur passif une dette de 12 millions en 1959¹⁰⁸.

Un mois après la sortie de *Pour Djamila Bouhired*, en novembre 1957, Vercors publie chez Albin Michel un roman au titre évocateur, *Pour prendre congé* (tiré à 7 000 exemplaires) tandis qu'en février 1958, alors qu'est publiée *La Question* d'Henri Alleg, il signe chez son nouvel éditeur *Sur ce rivage* (tiré à 7 000 exemplaires) et confie à la Librairie générale

française une réédition en format de poche du *Silence de la mer* (tiré à 32 728 exemplaires). En 1959, trois retirages de ce texte (20 000 exemplaires au total) chez Albin Michel, s'ajoutant aux tirages de 7 000 exemplaires de divers romans déjà publiés par cet éditeur (par exemple *Monsieur Prousthe*) portent le chiffre cumulé de ses tirages à près de 74 000 exemplaires entre 1957 et 1959¹⁰⁹.

Si la brouille avec Vercors prive les éditions de Minuit d'une trésorerie potentielle, elle joue pleinement sa fonction cathartique dans la mesure où elle permet à Jérôme Lindon de s'approprier la référence à la Résistance : avec *Pour Djamila Bouhired*, le jeune éditeur prouve face à son aîné sa propre capacité à « résister ». Sur la quatrième de couverture de l'essai, remarque Anne Simonin, figure une citation de Karl Jaspers extraite de *La Culpabilité allemande* (1949) ainsi qu'une précision relative à la fondation des éditions, qui figurera désormais sur l'ensemble des titres de la collection « Documents » – pourtant lancée en 1949 : « *Les Éditions de Minuit fondées en 1942 dans la clandestinité* »¹¹⁰. Épisode révélateur d'une autorité morale retrouvée, après la sortie de *La Gangrène*, le 16 juin 1959, alors que la législation en vigueur lui impose de renouveler la marque des Éditions de Minuit, Jérôme Lindon est contraint de se mettre en rapport avec Vercors. À cette demande perçue par l'éditeur comme une formalité, Vercors répond en le félicitant de la publication de *La Gangrène*. Il précise, d'une part, que ce livre lui semble renouer avec la ligne fondatrice des éditions de Minuit mais que, d'autre part, cette approbation n'a pas toujours été la sienne et qu'il aurait souhaité conserver la propriété de la marque, dont il s'estime avoir été abusivement dépossédé. Piqué au vif, Lindon répond à son ancien patron qu'il ne lui viendrait pas à l'idée de le choisir comme

106. Voir Gremillon Hélène, *Les Cahiers du chemin*, DEA histoire, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ, juin 2000, 223 p.

107. Sur cet épisode, nous renvoyons à la thèse d'Anne Simonin, déjà citée, ainsi qu'à sa version publiée (*op. cit.*, p. 292-334).

108. Simonin Anne, *Les Éditions de Minuit, 1942-1955*, *op. cit.*, p. 335.

109. CAC, 19970353, 270, 1958, dépôt légal éditeur, *Jeunes auteurs réunis-Préfecture du Jura*.

110. CAC, 19970353, 270, 1958, dépôt légal éditeur, *Jeunes auteurs réunis-Préfecture du Jura*, et 281, 1959, éditeur, *Hachette-Nef de Paris*.

professeur de morale et qu'il se soucie fort peu de « mériter » ses encouragements. Ce dernier n'a jamais été le dépositaire de l'héritage de la Résistance¹¹¹ ! L'agacement est à la mesure du double investissement, financier et symbolique, consenti par le PDG dénonçant la torture en Algérie.

Le texte de *Pour Djamilia Bouhired* retrace le parcours d'une militante du FLN, nièce de Mustapha Bouhired, au domicile duquel fonctionne à la fin de l'année 1956 un laboratoire de fabrication de bombes¹¹². Arrêtée dans la Casbah le 6 avril 1957, blessée par balle à l'omoplate en s'enfuyant devant une patrouille, elle est en possession d'une importante correspondance destinée à Ali la Pointe et Yacéf Saadi. Torturée à l'hôpital militaire Maillot entre le 9 et le 26 avril (puis dans deux villas où elle est séquestrée les 17, 18 et 19 avril), la jeune femme est accusée par une autre prisonnière, Djamilia Bouazza (qui prétend avoir été recrutée par elle pour poser les bombes qui explosèrent le 9 novembre 1956, rue Michelet, et le 26 janvier 1957, au *Coq Hardi*). Le 16 mai 1957, Djamilia Bouhired est examinée à la prison civile d'Alger par Janine Belkhodja, docteur en médecine à la Faculté d'Alger, dont le certificat, attestant les tortures subies, sera reproduit en annexe de la brochure. Le 26 avril, l'avocat et militant anticolonialiste Jacques Vergès, que Yacéf Saadi a sollicité par l'intermédiaire de Zohra Drif, venue le trouver dans l'hôtel algérois où il réside, accepte la défense de Djamilia Bouhired. Il assiste à un interrogatoire du juge d'instruction mais ne peut prononcer la plaidoirie préparée pour convaincre le Parquet de l'innocence de sa cliente.

Le 15 juillet, en dehors de la présence de son avocat, la jeune militante est condamnée à mort par le tribunal militaire d'Alger. Le 10 septembre, Georges Arnaud, journaliste connu pour être l'auteur du roman à succès *Le Salaire de la peur* (que la Librairie générale française réédite en livre de poche en décembre 1957, à

22 728 exemplaires¹¹³) écrit à Jacques Vergès pour lui demander l'autorisation de reproduire sa plaidoirie dans un ouvrage qu'il prépare pour alerter l'opinion publique métropolitaine. L'avocat répond :

« Vous me demandez l'autorisation de publier la plaidoirie que je devais prononcer pour la défense de Djamilia Bouhired. Comment pourrais-je vous la refuser ? La Justice en France est publique et la plaidoirie est une partie essentielle du procès. Ma plaidoirie vous appartient donc comme à qui-conque. J'espère que grâce à vous les juges de Djamilia Bouhired pourront la lire et juger leur propre jugement. Seule, hélas ! Djamilia a le droit d'un sourire. Votre bien amicalement dévoué... »¹¹⁴.

Comme le remarque *a posteriori* Pierre Vidal-Naquet, « ce petit livre ne prétendait pas à l'histoire. C'était un plaidoyer (de Georges Arnaud) et une plaidoirie fictive (de Jacques Vergès) [...] »¹¹⁵ dont le but était, à la date de sa sortie en librairie, d'empêcher que la jeune fille fût guillotinée.

L'historien engagé ajoute dans la seconde édition de *L'Affaire Audin* : « tous ceux qui ont été présentés alors comme des innocents ne l'étaient pas au sens légal du mot ; ainsi Djamilia Bouhired, dont le cas retentit à l'automne 1957, était bien une poseuse de bombes, ce qui ne justifiait pas le fait qu'elle eût été torturée. »¹¹⁶

Ce constat, à la base du combat pour l'État de droit, rejoint l'argument final de la plaidoirie de Jacques Vergès – dont Pierre Vidal-Naquet ne partagea certes pas la conviction que la fin justifie les moyens : « Je sais qu'on feindra de prendre ce que j'écris là pour un plaidoyer en faveur de l'impunité des auteurs d'attentats ; et si je mesurais mon commentaire à l'estime que m'inspirent les spécialistes de ces commodes confusions, je m'arrêteraï là. »¹¹⁷

113. D'après le général Massu (*La Vraie bataille d'Alger*, Paris, Plon, 1971, Paris-Genève, Pocket, Famot-Diff. F. Beauval, 1974, Monaco, éd. du Rocher, 1997) qui en indique l'adresse, 5, impasse de la Grenade à Alger.

114. *Pour Djamilia Bouhired*, Paris, Minuit, 1957, p. 55. [plaidoirie reproduite p. 56-94].

115. Vidal-Naquet P., *Mémoires*, tome 2, *op. cit.*, p. 69.

116. Vidal-Naquet P., *L'Affaire Audin, 1957-1978*, Paris, Minuit, 1989, p. 31-32.

117. *Pour Djamilia Bouhired*, Paris, Minuit, 1957, p. 96.

111. Simonin Anne, *op. cit.*, p. 464.

112. *Ibid.*, p. 464 (Lettre de Jérôme Lindon à Vercors, le 8 juillet 1959).

En France, l'accueil de la brochure est discret. P. Vidal-Naquet évoque dans ses *Mémoires* le « silence de la presse française » qu'aurait seul rompu un journaliste de *L'Aurore*, fils du premier secrétaire général du PCF et ministre du Front populaire André Frossard (« Rayon Z » de son nom de plume). Ce dernier s'exclame dans son journal, le 11 novembre 1957 : « Non, non et non ! ». Des informations relatives à la brochure sont publiées dans *L'Express* qui consacre un court article à l'affaire Bouhired durant la première quinzaine de novembre, sous le titre : « Justice : dans la prison de Barberousse, une jeune fille de vingt-deux ans attend la guillotine ».

Les jours suivants, *L'Humanité* dénonce le travail de désinformation mené dans cette affaire par Jean Lartéguy – ainsi qu'en a l'habitude cet ancien militaire proche des services secrets : le 12 avril 1958, André Wurmser commente dans le journal communiste la reproduction d'une photographie reproduite dans *Paris-Press* *l'intransigeant* qui montre Jean Lartéguy dans les locaux de l'armée, à Alger, aux côtés de Djamilia Bouhired, alors condamnée à mort, le jour d'avril 1957 où son avocat s'est vu refuser de la rencontrer. Lartéguy a fait paraître dans son journal des déclarations du capitaine Graziani, accusé nommément par Djamilia Bouhired de l'avoir torturé. Il a par ailleurs rendu public un rapport que lui a communiqué le général commandant le corps d'armée d'Alger. Une campagne de presse, à laquelle il prend une part active, influence l'enquête ordonnée par la justice concernant l'arrestation et la torture de Djamilia Bouhired, en appuyant les affirmations d'un médecin-colonel (nommé Delvoye) dont le rapport stipule que la militante n'a pas été torturée. André Wurmser n'en est pas à sa première attaque contre le journaliste de *Paris-Press*, qui vient d'annoncer dans son journal qu'il attaquerait lui-même *L'Humanité* et Wurmser, en son nom propre :

« Quant au nommé Lartéguy, Paris-Press annonce qu'il poursuit *L'Humanité* et qu'il me poursuit. S'il devait poursuivre tous les Français qui ont pour lui le mépris que je lui porte, il

*faudrait un banc de correctionnelle où pourraient s'asseoir des dizaines de millions de prévenus.*¹¹⁸ »

Malgré son tirage faible et le nombre réduit de commentateurs en France, *Pour Djamilia Bouhired* contribue à lancer une icône. La jeune femme devient un symbole de la résistance au colonialisme – l'équivalent de Jean Moulin dans la France de l'Occupation – et verra son image exploitée après l'indépendance. Sur le court terme, elle fait l'objet d'appropriations symboliques dont la production éditoriale porte la marque¹¹⁹. Une intertextualité relie la brochure des éditions de Minuit à d'autres œuvres qui y font référence, tels la pièce militante d'Abdelhalim Rais, *Les Enfants de la Casbah*, montée en 1959, ou le roman de Maurice Clavel, *Le Jardin de Djemila* (avec une graphie en -e) publié par René Julliard en 1958. Par ailleurs, certaines discussions engagées à propos de la brochure mettent à jour des dissensions naissantes entre les nationalistes algériens et des intellectuels métropolitains opposés à la torture mais accusés par *El Moudjahid* de s'émouvoir d'un cas individuel sans prendre la mesure des enjeux politiques.

L'organe officiel du Front publie dans le numéro du 15 novembre 1957 un article intitulé « À propos d'un plaidoyer ». Analysant *Pour Djamilia Bouhired*, ce texte ne mentionne à aucun moment les éditions de Minuit. Dans l'urgence de l'action, on néglige l'engagement des éditeurs en considérant que les auteurs écrivent des livres... et non des textes. Il est vrai que la maison de Jérôme Lindon est alors inconnue, comme peut l'être, pour un rédacteur travaillant à Tunis ou au Caire, l'ensemble du champ éditorial français, espace germanopratin.

Alors que la victoire militaire française semble acquise en Algérie, cet article met en cause

118. *L'Humanité*, 12 avril 1958.

119. Le film de l'Allemand Barbet Schroeder, *Jacques Vergès, l'avocat de la terreur* (sorti en France le 6 juin 2007) présente une sélection des réactions suscitées dans les pays non-alignés et dans le monde anglo-saxon par la condamnation à mort de la jeune combattante. De Nehru aux féministes londoniennes, une véritable campagne d'opinion est lancée à l'extérieur de la métropole.

Georges Arnaud. Celui-ci, affirme le journal, peut bien être un « démocrate français », homme à abattre pour l'armée française et le colonat ; il n'en reste pas moins que son engagement est tardif et ne s'accompagne d'aucun soutien direct au FLN. Se trouve ici dénoncé le positionnement de ceux que Pierre Vidal-Naquet appellera (bien plus tard, en 1985) les « dreyfusards » : contrairement à ces militants français chez qui – souvent en raison de leur propre histoire familiale – est active une forte référence à la Résistance, le FLN refusera toujours de s'associer à un combat des droits de l'homme purement juridique et moral. Pour le Front, le supplice de Djamilia Bouhired ne saurait être considéré en lui-même, mais comme l'épisode d'un drame politique dans lequel les intellectuels bien-pensants et ignorants de la réalité algérienne, sont accusés de ne pas vouloir – ou de ne pas savoir – s'impliquer :

« Par delà les exécutions collectives ou les salles de torture, les démocrates français s'adressent quelquefois au peuple algérien et lui demandent de ne point réunir sous le même mépris et sous la même haine les éléments différents qui représentent le peuple français.

M. Georges Arnaud rappelle, non sans amertume que tout en Algérie, et tout d'abord la condamnation à mort d'une innocente et d'une déséquilibrée intoxiquée [référence à Djamilia Bouazza, inculpée dans la même affaire] par ses bourreaux se fait au nom du peuple français.

Georges Arnaud, depuis 2 ans, le peuple algérien est torturé et massacré au nom du peuple français. Votre plaidoyer pour Djamilia Bouhired vous honore mais craignez qu'il ne laisse de côté l'essentiel [...]

*Georges Arnaud, il y a eu depuis de multiples Djamilia Bouhired, torturées, violées et massacrées sur le territoire algérien. [...] La caractéristique de la majorité des démocrates français est précisément de ne s'alarmer qu'à propos des cas individuels justes bons à nous arracher une larme ou à provoquer de petites crises de conscience [...]*¹²⁰.

120. « À propos d'un plaidoyer », *El Moudjahid*, 12, 15 novembre 1957.

Dans la suite de l'article, l'auteur exprime sa solidarité avec Jacques Vergès, franco-vietnamien originaire de la Réunion, engagé volontaire dans les Forces françaises libres, dont la famille a lutté à la fin des années 1940 contre les abus commis dans cette autre colonie française. La mise en cause de la brochure *Pour Djamilia Bouhired* est donc tempérée par la reconnaissance, à l'un de ses auteurs, de la « qualité » de colonisé. L'évolution ultérieure de cet avocat qui épousa sa cliente en 1965 après être devenu l'un des défenseurs attitrés du FLN, de même que celle de Georges Arnaud (proche des réseaux de soutien au FLN et convoqué par Francis Jeanson le 15 avril 1960 lorsque celui-ci, entré dans la clandestinité, fit une conférence de presse pour rendre publique son activité), montre que le procès intenté par *El Moudjahid* l'est en fait à l'encontre de « démocrates » qui n'hésitèrent pas, le moment venu, à sortir de la légalité.

De fait, en acculant les intellectuels français à se ranger aux côtés du FLN, ce que la plupart ne sont effectivement pas disposés à faire, *El Moudjahid* consolide l'approche « droit-de-l'homme » de la guerre dont il dénonce l'expression. L'intransigeance avec laquelle il accueille les premiers textes dénonçant la torture, persuade une minorité de Français (peut-être déjà convaincus) de s'associer à la lutte d'indépendance mais contribue aussi, à l'opposé du but recherché, à centrer sur la question de la torture l'action des intellectuels métropolitains. Dès lors, le public visé ne peut être que celui de la métropole.

« À mesure que les intellectuels français réalisèrent qu'ils ne pouvaient pas faire grand chose pour influencer les nationalistes algériens, ils se concentrèrent sur ce sur quoi ils pouvaient avoir une emprise : l'opinion publique française » écrit James Le Sueur¹²¹.

Les accusations lancées lors de la sortie de *Pour Djamilia Bouhired* se précisent dans les numéros suivants d'*El Moudjahid*. Le 1^{er} décembre 1957, le journal publie un article de Frantz

121. Le Sueur James, *A Savage Peace of War*, op. cit., p. 197. Ce point de vue est à relativiser car il néglige les itinéraires de Francis Jeanson ou de Jacques Vergès.

Fanon, « Les intellectuels et les démocrates français devant la Révolution algérienne », dont l'analyse n'est pas sans évoquer la production éditoriale française de l'année 1957 :

« Une grande partie des intellectuels, la presque totalité de [la] gauche démocratique s'effondre [...] Quelques-uns se sont réfugiés dans le silence, d'autres ont choisi certains thèmes, qui, épisodiquement, réapparaissent. La guerre d'Algérie doit cesser car elle coûte cher (la guerre d'Algérie redevient impopulaire parce que simplement elle coûte 1 200 milliards de francs), isole la France ou permet son remplacement par les Anglo-saxons ou par les Russes ou par Nasser, etc. »¹²²

Ce propos semble faire allusion à Raymond Aron (dont *La Tragédie algérienne*, publié en juin 1957 chez Plon, avance l'argument pragmatique selon lequel l'Algérie « coûte trop cher ») tout en en faisant à tort un représentant de la « gauche démocratique ». Cette confusion serait-elle provoquée par une volonté de rejeter en bloc les intellectuels français ? L'auteur de l'article identifie-t-il tout intellectuel à un homme de gauche ? Le 1^{er} janvier 1958, *El Moudjahid*, précisant la position du FLN vis-à-vis de la SFIO et du PCF, poursuit l'offensive contre les métropolitains opposés à la guerre :

« La gauche non communiste nous assure de son appui, nous promet ses interventions, mais nous demande de lui garantir que jamais l'Algérie ne sombrera pas dans le bloc communiste. [...] La gauche communiste, de son côté, tout en proclamant la nécessaire évolution des pays coloniaux vers l'indépendance, exige le maintien des liens particuliers avec la France. De telles positions manifestent clairement que même les partis dits extrémistes considèrent que la France a des droits en Algérie et que l'allègement de la domination ne doit pas nécessairement s'accompagner de la disparition de tout lien [...] »¹²³.

En mars 1958, selon un mécanisme identique à celui qui consiste, en mettant en avant les po-

sitions officielles du PCF (la doctrine thorzienne de la nation en formation), à dénier à l'ensemble des militants de ce parti toute sincérité dans leur engagement anticolonial, c'est la communauté des chrétiens qui, dans son ensemble, se trouve mise en cause. Identifiant l'opinion de chaque croyant aux positions conservatrices de l'Église de France, *El Moudjahid* vilipende « les chrétiens, soutiens de l'ordre », « chrétiens pacificateurs »¹²⁴. Au fil des interpellations, cinq mois après la publication de *Pour Djamilia Bouhired*, le FLN a donc précisé à l'intention des opposants à la torture son positionnement exclusivement politique, en vertu duquel il conçoit la littérature d'opposition à la guerre comme une littérature d'édification, partant d'exemples individuels pour aboutir à l'universel de la lutte de libération nationale. C'est là la preuve (et c'est son drame, celui de l'Algérie après 1962) qu'il n'est pas un « Front ».

L'approche réductrice de la production littéraire va ainsi permettre l'appropriation de la figure de Djamilia Bouhired. Deux œuvres radicalement opposées, dont l'étude peut être rattachée à celle de la réception critique de la brochure de Jacques Vergès et Georges Arnaud, sont produites entre octobre 1958 et mai 1959 : un roman publié par René Julliard, dont l'auteur, Maurice Clavel, utilise la figure de Djamilia Bouhired pour incarner le malaise doublé d'un impossible amour liant la France à l'Algérie, ainsi qu'une pièce de théâtre d'Abdelhalim Raïs, produite et rédigée à l'attention des membres du Front, non alphabétisés pour certains.

Maurice Clavel a publié en 1956 un premier roman, *L'Ouvrier de la nuit*, relatant les échecs d'un auteur en quête d'éditeur, réceptionniste d'hôtel travaillant la nuit à ses manuscrits. Ce livre accepté par Julliard, paraissent deux autres romans : en juin 1957, *Une fille pour l'été*, dont le tirage est de 3 600 exemplaires¹²⁵ et *Le Jardin de Djemila*, publié

122. « Les intellectuels et les démocrates français devant la Révolution algérienne », *El Moudjahid*, 13, 1^{er} déc. 1957.

123. *El Moudjahid*, 15, 1^{er} janvier 1958.

124. *Ibid.*, 20, 15 mars 1958.

125. CAC, 19970353, art. 259, 1957, dépôt légal éditeur, Hachette-Nova.

en octobre 1958 à 4 000 exemplaires¹²⁶. Ce récit prend pour thème et pour décor la colonie à l'heure de la pacification et fournit un exemple d'appropriation, par l'édition littéraire, d'une actualité algérienne érigée depuis le début de l'année 1958 en préoccupation majeure de l'opinion publique française. Le prénom de son héroïne, inclus dans le titre du roman, qui sort douze mois après *Pour Djamilia Bouhired*, fait référence à la militante FLN – dont la condamnation à mort a été entre-temps commuée en une peine de travaux forcés à perpétuité. En postulant un lien entre sa date de publication et son contenu, on peut considérer que « *rédigé pendant la guerre, ce roman accuse l'ordre colonial* »¹²⁷. Pourtant, le bulletin mensuel des éditions Julliard de novembre 1958 livre un résumé équivoque du *Jardin de Djemila*, présenté comme un récit d'aventures, centré sur une héroïne évanescence, garante des possibilités de réconciliation franco-algérienne :

« *L'énigme, et peu à peu le drame de Djemila, jeune musulmane tombée aux mains de la police et bizarrement sauvée, constitue le thème de ce livre où s'affrontent, avec une égale sincérité, partisans de l'Indépendance et Français d'Algérie. Procès, menaces, poursuites hallucinantes, créent autour du narrateur, soucieux de découvrir la vérité, une atmosphère d'angoisse à laquelle nous n'échappons pas. L'écriture de Maurice Clavel est inimitable. Il réussit à nous enchaîner à une héroïne absente, à nous faire sentir et partager chez le héros un amour qu'il ne sait pas [sic]. Et tout au long de ce chemin, la tragédie de deux peuples défile et s'éclaire finalement d'un rayon d'espoir. Alors que les attentats, les combats et les morts ensanglantent l'actualité, nul ne demeure insensible à ce destin hors pair conté par un écrivain hors pair.*¹²⁸ »

126. CAC, 19970353, art. 270, 1958, dépôt légal éditeur, *Jeunes auteurs réunis-Préfecture du Jura*.

127. Stora Benjamin (dir.), *Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie*, op. cit.

128. BnF, Q10, *L'édition chez Julliard, bulletin mensuel*, 94, nov. 1958.

Dans *Combat*, Pierre de Boisdeffre loue « *un livre extraordinaire, sur un sujet brûlant – la tragédie algérienne* ». Tragédie : le terme n'est pas neutre et se trouve alors employé par ceux qui, renvoyant dos-à-dos les différentes parties, abordent d'un point de vue sentimental, en recourant au registre dramatique, un événement qu'ils se refusent à identifier comme une guerre de libération nationale. L'argument du roman confirme la relativité de la contestation dont il peut être porteur. C'est l'histoire d'un journaliste, ancien résistant, qui part enquêter en 1956 à Alger, échappe à un attentat préparé par des colons et comprend, rentré en France, la puissance de l'amour qu'il éprouve pour une jeune algérienne. Il va la retrouver dans le maquis, sous l'uniforme français, pour l'épouser. *El Moudjahid* attend pour commenter *Le Jardin de Djemila* la fin de l'année 1959, qui voit la figure de Djamilia Bouhired revenir dans l'actualité par l'intermédiaire d'une pièce de théâtre montée par Abdelhalim Raïs. Le journal du FLN accuse violemment Maurice Clavel, gaulliste de gauche coupable d'appartenir « *à cette nouvelle race politique que le régime actuel a enfantée pour se justifier, se couvrir et surtout pour duper* »¹²⁹.

Au-delà des attaques relatives au style, visant « *les confessions désordonnées qu'il [l'auteur] croit superbes, mais qui sont puérides, quand elles ne sont pas grotesques* », le principal reproche fait au romancier concerne l'appropriation, considérée comme scandaleuse, du prénom de Djamilia Bouhired. L'onomastique trahit d'ailleurs l'idéologie réactionnaire du romancier :

« *Mais venons-en aux Algériens de Maurice Clavel. Il commence par les baptiser d'autorité, ceux du moins qui sont ses amis musulmans – pour éviter "un éloignement inutile" dit-il – Robert, Marcel, Maurice. On se demande alors pourquoi Djamilia reste Djamilia et ne s'appelle pas – "pour éviter un éloignement inutile" – Josette, ou Clémentine... Mais il y a la vraie Djamilia, Djamilia Bouhired. Alors se forme une sorte de spéculation sur ce prénom que l'auteur attribue à un personnage trouble et équivoque, qui n'a aucune réalité ni vraisemblance, et qui ne vit que*

129. *El Moudjahid*, 48, 17 août 1959.

dans son imagination : jeune fille au visage double, triple qui, après les tortures, accepte de sortir avec un parachutiste, promu à la qualité pour le moins inattendue de "Chevalier", puis accepte d'épouser le narrateur, autre "Chevalier". Algérienne, cette jeune fille ? Non, elle n'en a que le prénom, désormais trop illustre [...] ».

La critique se moque du narrateur qui rencontre Messali Hadj, grâce à ses amis membres du MNA dont il précise toutefois qu'il se « *méfie plaisamment* » car il les considère comme « *trop français* »... Que l'organe du FLN n'apprécie par un roman publié en 1958 et dont l'héroïne nommée Djemila fréquente des parachutistes pour finalement épouser un journaliste français proche du MNA n'a rien d'étonnant, et l'histoire pourrait s'arrêter là. Toutefois, par l'effet d'un retournement pour le moins surprenant, Maurice Clavel, pris à parti par les nationalistes algériens, va faire siens les arguments qu'on lui oppose pour les adresser à son tour, au printemps 1962, aux auteurs de *Djamila Boupacha*, publié par Gallimard sous la pression de Gisèle Halimi, Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre.

L'affaire de Djamilia Boupacha éclate à la fin de l'année 1961 et présente des similitudes avec celle de Djamilia Bouhired. Agent de liaison du FLN accusée d'avoir commis un attentat à la bombe (le 27 septembre 1959, à la Brasserie des facultés d'Alger) Djamilia Boupacha est arrêtée dans la nuit du 10 au 11 février 1960. Torturée, inculpée, transférée après plusieurs semaines dans une prison métropolitaine grâce à l'action de Gisèle Halimi, son avocate, qui s'appuie sur le Comité Audin et la Ligue des droits de l'homme, elle voit son affaire médiatisée par la publication chez Gallimard d'une brochure à laquelle se sont associées diverses personnalités allant de Picasso à Françoise Sagan, brochure dont l'achevé d'imprimer – le détail est important – porte la date du 23 janvier 1962. Le 22 mars 1962, Maurice Clavel s'emporte dans *Candide* contre ce livre dont il défend lui-même la cause mais qu'il trouve indécent, car il transforme en objet littéraire le calvaire d'une jeune nationaliste :

« [...] *Disons-le net : il [ce livre] nous donne l'impression d'intégrer la défense d'une jeune fille suppliciée à une opération de grand style. En couverture, un portrait de Picasso – rien de moins –, puis une préface de Simone de Beauvoir, ouvertement politique et mensongère ; puis le récit, par maître Halimi, avocate, de ses vaillants efforts couronnés de succès pour dessaisir la justice algéroise de cette affaire, échue finalement à un magistrat intègre de Caen [...] puis de nombreux témoignages, du R.P. Chenu à Melle Sagan, en passant par le général de Bollardièrre ; enfin deux compositions de peintres inspirées par le plus indicible supplice de Djemila et qui se présentent comme un "hommage". En quoi il semble qu'un certain sadisme ait fait contagion... Laissons ces peintres. Laissons Melle Sagan [...] Pour moi, Djamilia Boupacha, comme tant d'autres victimes de cette guerre, est sacrée. Je ne polémiquais donc pas. Je me borne à quelques constatations. »*

L'accusation d'exploitation mondaine de la torture s'appuie sur une contestation de la véracité de l'achevé d'imprimer :

« *L'achevé d'imprimer* » est du 8 février 1962¹³⁰. *Le cessez-le-feu était en vue. L'ouvrage a paru en mars. J'ai vu ses placards de publicité en avril. À cette heure, Djemila est par bonheur libérée, comme vont l'être tous les détenus FLN, même ceux qui ont assassiné froidement des Françaises ou des Maries. Cela se justifie parce que le premier impératif de la paix, après cette horrible guerre, est l'oubli...* »

Cette observation est corroborée par un compte rendu de lecture paru le 10 juin 1962 dans *La Libre Belgique*, qui commence ainsi : « *Grâce à Dieu, ce réquisitoire qui arrive après les accords d'Evian¹³¹ n'est plus qu'une chronique ancienne [...]* ». Mais au fond, qu'importe que Djamilia Boupacha ait été remise en liberté, en avril, sur ordre du Parquet de Paris ? Les rédacteurs de *Djamila Boupacha* répondent à cette question dans *Les Temps Modernes* de juin 1962, par l'intermédiaire de Jean-Louis Bost qui ridiculise le questionnement de Maurice Clavel sur

130. 23 janvier d'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de France.

131. Souligné par nous.

la représentation de la torture. La répartition cinglante est à la mesure de l'iniquité du procès intenté :

« [...] *Picasso peignant Guernica, il est contaminé par Franco, et les dix mille peintres de Christ en croix sont contaminés par Hérode : ça tombe sous le sens, je n'insiste pas et je préfère rêver sur le mot "indicible" employé par Maurice Clavel. Indicible : qui ne peut être dit. Djemila Boupacha, Clavel (et elle n'est pas la seule) a été violée avec une bouteille par des militaires français. Violée avec une bouteille. Violée avec une bouteille. Vous voyez qu'on peut très bien le dire [...]* »¹³².

Plus conforme au rôle d'édification que le FLN attribue à la littérature – ce qui l'incite à privilégier l'expression théâtrale, dans un contexte de fort analphabétisme des musulmans d'Algérie – la pièce d'Abdelhalim Raïs, *Les Enfants de la Casbah*, montée en mai 1959 et jouée en Algérie par la troupe de Mustapha Kateb, fournit un autre exemple d'appropriation symbolique de la figure de Djamila Bouhired. Cette pièce écrite en arabe populaire est présentée le 25 mai 1959 dans *El Moudjahid*, où apparaît une nouvelle rubrique intitulée « Actualité culturelle du Maghreb » contenant un « entretien avec les artistes algériens » et dans laquelle Abdelhalim Raïs, qui a connu personnellement Djamila Bouhired, révèle que le personnage de Mimi, agent de liaison dans sa pièce relatant les batailles urbaines du FLN, a été inspiré par la combattante nationaliste. Précisant que son personnage « ne se veut pas un outil de propagande », le metteur en scène expose sa conception militante de l'art dramatique. Celle-ci impose un double choix : d'une part celui d'une esthétique réaliste, la plus appropriée pour délivrer le message nationaliste, d'autre part celui de l'arabe parlé, seul langage compréhensible par le public auquel s'adresse sa pièce.

Au total, en dépit des réactions discrètes de la presse métropolitaine, *Pour Djamila Bouhired*

circule tant dans les cercles militants que dans l'imaginaire collectif d'intellectuels, de militants ou de combattants sensibilisés à la question de l'indépendance algérienne. Avec cette brochure, la militante du FLN devient, pour reprendre le mot d'une universitaire ne faisant pas dans la nuance, une « Jeanne d'Arc algérienne »¹³³ contre l'image de laquelle Robert Lacoste et le gouvernement Debré voudront apporter une réponse en mettant en avant des personnalités féminines émancipées par et pour la France.

Au mythe naissant de la belle résistante algérienne s'opposera ainsi l'image, promue par le pouvoir gaulliste, d'une femme émancipée, « évoluée » selon le vocabulaire ethnocentrique de l'époque, que ses compétences autorisent à accéder aux plus hautes responsabilités.

En novembre 1958, trois Algériennes, Khedira Bouabsa, Rebiha Kebtani et Nafissa Sid Cara, entrent à l'Assemblée nationale. Pour cette dernière, dont la carrière a commencé sous la houlette de la générale Massu, dont elle a intégré à Alger le cercle de femmes, l'ascension ira jusqu'à être nommée par Michel Debré au poste de secrétaire d'État aux Affaires sociales. Première femme de la V^e République à accéder à la responsabilité ministérielle, elle jouera un rôle surtout symbolique et sera à ce titre, si l'on peut se permettre cette incursion dans la sociologie politique, la première à inaugurer une longue tradition de nominations consistant, pour le nouveau régime né des crises de la décolonisation, à faire figurer dans les organigrammes gouvernementaux issus des successives majorités parlementaires des personnes liées par leur naissance ou leur famille aux anciennes colonies... gage d'attention apporté aux populations issues d'une immigration que ces « représentants de la diversité » seront censés représenter¹³⁴.

133. Seferdjeli Ryme, « French "reforms" and Muslim women's emancipation during the Algerian war », Dissertation, History Department, Univ. of Ottawa, 2004, 31 p. Cette formule peut paraître exagérée car la ferveur populaire n'a pas accompagné la militante du FLN pendant la guerre.

134. Voir à ce sujet Avanza Martina, « Qui représentent les élus de la diversité », *Revue française de science politique*, 60, 4, 2010, p. 745-767.

132. Bost J.-L., *Les Temps Modernes*, juin 1962.

L'affaire Alleg-Audin

Au début de l'année 1958, la dénonciation de la torture prend une ampleur jusque-là inégalée grâce à la publication de deux brochures des éditions de Minuit, *La Question* (18 février) et *L'Affaire Audin* (10 mai). Ces textes sont liés à une même affaire, l'arrestation et la torture à Alger, par les parachutistes du général Massu, de deux militants du Parti communiste algérien (PCA), Henri Alleg et Maurice Audin.

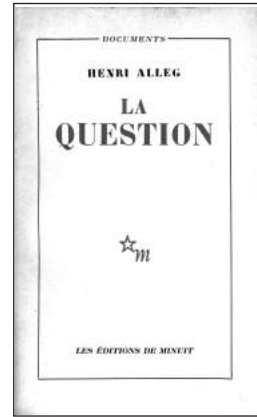
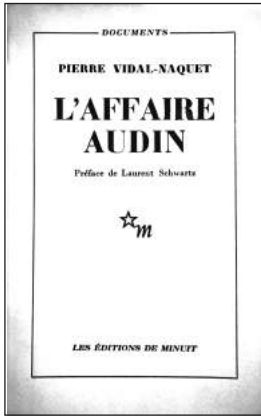
Pendant la « bataille d'Alger », les officiers de la X^e région militaire dirigée par Massu – détenteur du pouvoir civil depuis le 7 janvier 1957 – sont persuadés à tort de l'implication de membres du PCA dans la vague terroriste qui touche la ville. Un cadre du parti interdit, André Moine, est recherché. Pour remonter jusqu'à lui, un militant du PCA, le docteur Hadjadj, est arrêté le 10 juin 1957. Sous la torture, il mentionne le nom de Maurice Audin, membre du parti et assistant de mathématiques à la faculté d'Alger, qui s'appretait à aller soutenir sa thèse en métropole lorsqu'il est arrêté à son domicile, le 11 juin 1957, à 23 h 00. Sa femme Josette est séquestrée (elle ne pourra sortir que trois jours plus tard). Une « souricière » est mise en place dans son appartement, qui permet l'arrestation, le 12 juin, du directeur d'*Alger Républicain* Henri Alleg, entré dans la clandestinité en novembre 1956. Au centre El Biar, Maurice Audin et Henri Alleg subissent les supplices de l'électricité, de l'eau, et même, pour Henri Alleg, du penthotal, psychotrope sensé « faire parler ». Membre de la Commission de sauvegarde mise en place le 10 mai par le gouvernement Mollet, le général Zeller visite le centre d'El Biar le 18 juin, sans pouvoir rencontrer les deux hommes dissimulés, en raison de leur état, dans un bâtiment à l'écart. Le 19 ou le 20 juin, Maurice Audin meurt lors d'une séance de torture. Les militaires sont pris de panique. L'universitaire n'est pas un de ces anonymes qu'on assassine sans formalités. Ainsi, le 21 juin, un simulacre joué par le lieutenant Charbonnier et le sergent Misiri met

en scène une fausse évasion dont est opportunément informé Henri Alleg, encore prisonnier, qui voit dès lors s'interrompre ses tortures.

Le jour même, Paul Teitgen, secrétaire général de la police à Alger, averti de la disparition du mathématicien, signe une assignation à résidence antidatée au 11 juin, afin d'attester la responsabilité des parachutistes sur la personne de Maurice Audin. Le lendemain, 22 juin, cette assignation à résidence est mentionnée dans *Le Journal d'Alger*, tandis qu'un rapport officiel (signé par le lieutenant-colonel Mayer) rend compte le 25 juin de l'évasion supposée de Maurice Audin.

L'affaire entre dans une phase judiciaire. Le 4 juillet, assisté d'un avocat proche du PCA M^e Borker, Josette Audin porte plainte contre X, pour homicide. Le 18 juillet, un « bulletin de recherches et de diffusion urgente » est émis par le bureau central et régional de la Sûreté nationale à Alger. Il y a effectivement urgence, pour *L'Humanité* qui publie le 4 août un premier article consacré à la disparition de Maurice Audin. Dans son numéro du 6-7 août, *Le Monde* publie un second article qui n'est pas sans consterner un lecteur, jeune agrégé d'histoire, assistant à la faculté de Caen, alors en vacances dans le sud de la France, Pierre Vidal-Naquet. Après que, le 22 août, Henri Alleg a été inculpé avec cinq autres membres du PCA d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État et de reconstitution de ligue dissoute, ce jeune historien envoie au *Monde* une tribune où il s'indigne de la disparition de Maurice Audin (publiée le 28 août).

Dans *L'Express* du 30 août, Jean Daniel interpelle à son tour les membres de la Commission de sauvegarde. Une dynamique s'enclenche afin de publiciser l'affaire. Josette Audin a lu la tribune de Vidal-Naquet et prend contact avec lui. Un comité de soutien informel est formé et rédige un premier tract de trois pages, retraçant l'affaire jusqu'au 18-19 juin, date à laquelle Maurice Audin a été aperçu pour la dernière fois par le docteur Hadjadj. Non daté, probablement diffusé en septembre, ce



tract est accompagné d'une liste de 250 signataires se déclarant préoccupés du sort du jeune assistant de mathématiques¹³⁵.

À l'opposé des diverses pétitions du Comité des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord, qui a rassemblé à partir de 1955 une majorité d'hommes de lettres en incluant des artistes, des éditeurs ou des cinéastes, ou encore de la pétition du Comité de Résistance Spirituelle accompagnant la brochure *Des rappelés témoignent* (marquée par son ancrage dans les milieux chrétiens), cette première pétition de ce qui ne s'appelle pas encore le Comité Audin révèle l'implantation presque exclusive de ce groupement de fait dans l'enseignement secondaire et supérieur de la métropole. Du maître de recherches au CNRS en passant par l'assistant ou le maître de conférences de l'Université, sans oublier le chef de travaux, le directeur de recherches à l'École pratique des hautes études, le directeur d'école normale, le professeur de lycée ou l'agent administratif, une quinzaine de corps de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche y sont représentés, parmi lesquels on distingue trois groupes principaux : 42,1 % d'enseignants ou de personnels administratifs de l'enseignement secondaire (dont 99 signataires du lycée Janson-de-Sailly), 39,7 % d'enseignants

ou de personnels administratifs universitaires et 18,3 % de chercheurs du CNRS. L'analyse des lieux d'affectation (mentionnée pour les 4/5 d'entre eux, soit 200 signataires) révèle la prégnance des fonctionnaires parisiens (77,5 %), tout en attestant la mobilisation précoce de provinciaux travaillant à Aix-en-Provence ou à Marseille (8 %), à Strasbourg (7 %) et à Clermont-Ferrand (6 %), ainsi qu'à Dijon, Caen, Orléans, Lyon, Nancy (de 0, 5 à 1 % pour chacune de ces villes). Le profil type qui se dégage de l'analyse – celui d'un homme, enseignant du supérieur, exerçant à Paris – est confirmé par deux autres manifestations à la genèse du Comité Audin : une lettre du 5 septembre 1957 dans laquelle six universitaires¹³⁶ écrivent à leur ministre de tutelle, René Billières, depuis Munich où il assistent au 24^e Congrès mondial des orientalistes, ainsi qu'une seconde pétition regroupant 123 noms, en date du 1^{er} octobre 1957, qui accompagne un courrier au même ministre. Une brève analyse des lieux d'affectation des signataires de cette autre

135. BnF, *Tracts relatifs à l'affaire Audin*, microfilm M-14796, 30 pièces.

136. Il s'agit du professeur à l'École des langues orientales, par ailleurs membre actif du Comité de résistance spirituelle, R. Rulhman, du professeur à la faculté des lettres de Strasbourg, C. Cahen, du directeur d'étude à l'EPHE, L. Bazin, du docteur ès lettres, Jeanne Cuisinier, de l'agrégée de l'Université, M. Tomiche, du maître de recherches au CNRS, André G. Haudricourt, de l'attaché de recherche au CNRS, J. Aubin, ainsi que de l'agrégé de l'université, pensionnaire de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, A. Raymond.

pétition atteste l'essor pris, dans l'enseignement secondaire, durant l'automne 1957, par le mouvement de soutien à Maurice Audin : des professeurs de lycée de Coutances, Saint-Cloud, Avignon, Lille, Saint-Dié, ou encore Bastia, de même que deux instituteurs, s'associent à cette initiative. Contraire aux valeurs que défend l'école de la République, la disparition de Maurice Audin suscite une protestation qui, si elle reste minoritaire par rapport aux effectifs totaux de l'institution éducative, constitue pour le gouvernement Mollet et les ultras d'Alger une importante défaite symbolique.

Le 26 novembre, dans la foulée des premières pétitions, une conférence de presse présidée par l'helléniste et sociologue Louis Gernet est organisée à Paris. Mais l'événement le plus symbolique survient le 2 décembre, lorsque la thèse de Maurice Audin est soutenue en Sorbonne *in absentia*. Cette manifestation exceptionnelle, illustrant la révolte de l'université (ou du moins d'une partie de celle-ci) a été rendue possible par J. Pérès, doyen de la faculté des sciences, qui parle insolemment d'« un acte pédagogique normal »¹³⁷. Il faut imaginer le rapporteur Laurent Schwartz (ultérieurement lauréat de la médaille Field qui, relate P. Vidal-Naquet, dénonça l'un des théorèmes de la thèse consacrée aux équations linéaires dans un espace vectoriel) siégeant aux côtés du directeur venu spécialement d'Alger, le Pr. de Possel, devant une assemblée où les mathématiciens font nombre – leur communauté n'oubliera pas Maurice Audin et fondera un prix en son honneur. Le *Bloc-notes* de François Mauriac (*L'Express*, 2 décembre) rend compte de cette manifestation qu'a précédée de quelques jours la fondation du Comité Audin, au domicile du Pr. Benjamin Weill-Hallé, membre de l'Académie de médecine.

Un quatuor formé de Michel Crouzet, assistant à la faculté des lettres de Paris, de Luc Montagnier, biologiste docteur en médecine, de Jacques Panijel, biologiste à l'Institut Pasteur et

de Pierre Vidal-Naquet, anime le groupement qui aura pour président Laurent Schwartz, lui-même assisté de deux éminents vice-présidents, les universitaires Henri Irénée Marrou et Jean Dresh. Plusieurs membres du comité sont impliqués dans d'autres associations visant à préserver l'État de droit, dont Madeleine Réberieux, une des secrétaires du Comité Audin, qui en mars 1957, après le scandale du « suicide » d'Ali Boumendjel, a fondé avec trois autres professeurs de lycée (Andrée Tournès, Bianca Lamblin et Geneviève Trémouille) le Comité de Vigilance Universitaire.

Parallèlement à la mobilisation en faveur de Maurice Audin, se font entendre des protestations visant à alimenter l'affaire Alleg. Pour préserver la vie du prisonnier mais aussi pour protester contre la politique algérienne de la France, il importe de publiciser son nom.

Le 16 juillet, Jacques Duclos interpelle le gouvernement à l'Assemblée nationale¹³⁸. Le 31 juillet, une plainte du prisonnier, désormais défendu par Maître Matarasso, adressée au procureur général d'Alger, est publiée dans *L'Humanité*, dont le numéro est saisi. En réaction, *France-Soir* consacre au moins six articles à l'affaire Alleg durant le mois d'août 1957, tandis que le catholique Louis Martin-Chauffier, peu enclin à la sympathie envers les communistes, accrédite dans un article remarqué du *Figaro* (le 13 août) la double thèse de l'assassinat d'Audin et du supplice d'Alleg.

Les 24 et 25 septembre, Jacques Duclos et André Tourne prononcent à nouveau le nom d'Alleg devant la représentation nationale, à l'occasion d'un débat portant sur les futures institutions de l'Algérie. Henri Alleg, qui a été retenu au centre d'El Biar puis interné (à partir du 12 juillet) au camp de Lodi, est transféré en août à Barberousse, la prison civile d'Alger. Cette avancée obtenue (le prisonnier n'est plus détenu par l'armée), l'idée d'une brochure dénonçant les tortures qu'il a subies germe dans l'esprit de son avocat et de sa femme.

137. *Le Monde*, 4 décembre 1957, cité par P. Vidal-Naquet, *L'Affaire Audin* [éd. 1989], *op. cit.*, p. 34.

138. Berchadsky Alexis, *La Question d'Henri Alleg, un livre-événement dans la France en guerre d'Algérie*, *op. cit.*

Le 15 octobre, Gilberte Alleg adresse à plusieurs journaux un récapitulatif qu'elle a elle-même rédigé relatant les sévices endurés par son mari. Seul le quotidien *Libération* le reproduit et subit en conséquence une saisie qui ne soulève pas de protestation particulière (comme cela a été le cas pour le numéro du 31 juillet de *L'Humanité*). Simultanément, Maître Matarasso propose à son client de rédiger lui-même un témoignage écrit pour décrire son supplice. Henri Alleg éprouve des scrupules à l'idée de déclencher une polémique centrée sur sa personne alors même que de nombreux musulmans ne peuvent bénéficier d'un quelconque soutien. Il se laisse néanmoins convaincre et rédige – sur des feuillets de cahiers d'écolier obtenus par l'administration pénitentiaire, qu'il transmet au fur et à mesure de leur rédaction à son avocat, lors des visites – un texte intitulé *Interrogatoire sous la torture*.

Entre le mois de novembre 1957 et le 7 janvier 1958, date de la signature d'un contrat d'édition entre Jérôme Lindon et Gilberte Alleg, un peu moins de trois mois s'écoulent durant lesquels Maître Matarasso s'efforce de faire éditer à Paris le récit de son client. Les premiers lecteurs du manuscrit dactylographié sont deux membres du comité central du PCF, par ailleurs conseillers de l'Union française, Elie Mignot et Léon Feix. Le premier est l'auteur d'un article sur l'affaire Alleg publié dans *France Nouvelle* le 23 août 1957, tandis que le second, responsable des affaires d'Outre-mer au PCF, a rencontré le 2 janvier 1956 Henri Alleg, venu à Paris plaider devant Guy Mollet la cause de son journal interdit. S'il lui a alors expliqué certaines difficultés que rencontrait le PCF pour mobiliser sa base sur les questions de la torture et de l'indépendance algérienne, Léon Feix est convaincu – de même qu'Elie Mignot – de l'intérêt du texte, pour lequel les deux dirigeants communistes proposent une publication sous forme de brochure à gros tirage qu'éditerait le Secours populaire.

Cette solution semble inappropriée à l'avocat qui, parce qu'il souhaite toucher le public le plus large possible, sollicite l'autorisation de

s'adresser à des éditeurs non liés au Parti communiste français : il importe, tant pour Maître Matarasso que pour ses interlocuteurs, d'éviter l'écueil d'une édition militante, nécessairement restreinte tant au niveau de la diffusion que de la réception. Davantage que le public visé par les brochures du Secours populaire ou du Mouvement pour la paix, c'est l'ensemble de la population qui doit être visée. Cette décision stratégique étant actée, les refus essayés par Maître Matarasso fournissent un indicateur intéressant du positionnement des différents éditeurs sollicités. Les éditions Fasquelle sont les premières à écarter le manuscrit. Décision compréhensible si l'on considère qu'elles publient quelques mois plus tard *La Terreur en question : lettre à Gabriel Marcel*, de Pierre Boutang, fervent partisan de l'Algérie française, qui se ralliera au gaullisme en 1960 mais s'efforce, en 1958, précisément pour répondre à Henri Alleg (dont le témoignage a été publié entre-temps) de contredire quiconque dénonce la torture en Algérie.

Au Seuil, Jean-Marie Domenach « trouve le livre passionnant mais ne peut prendre de décision sans consulter le comité de lecture, ce qui demande un certain temps ».

De fait, il refuse. Pour avoir été l'un des signataires de la brochure *Des rappelés témoignent* et avoir édité, dans *Espirit*, l'article autobiographique de Robert Bonnaud, il ne peut qu'être réticent à l'idée de soutenir un communiste et reste opposé à l'idée d'indépendance algérienne défendue par Henri Alleg dans *Alger Républicain*. Un troisième refus est signifié à Maître Matarasso par René Julliard. Conformément à son positionnement d'éditeur littéraire généraliste, qui l'autorise à éditer *Lieutenant en Algérie* de Jean-Jacques Servan-Schreiber mais l'a incité à refuser *Pour Djamilia Bouhired*, ce dernier renvoie l'avocat vers les éditions de Minuit, identifiées depuis la publication de la brochure de Georges Arnaud et de Jacques Vergès comme une maison d'édition engagée. Jérôme Lindon accepte le manuscrit et signe un contrat avec Gilberte Alleg, le 7 janvier 1958, après en avoir changé le titre initial. *Interrogatoire sous la torture* devient *La Question*

par l'effet d'une intuition géniale qui consiste à employer le mot désignant la pratique de la torture sous l'Ancien Régime et au Moyen Âge. Revenant en 1961 sur sa décision d'accepter ce manuscrit, l'éditeur insiste sur la motivation qui est alors la sienne :

« Je suis un éditeur de littérature, de philosophie et d'histoire, mais les circonstances et la guerre d'Algérie ont fait qu'au cours de ces dernières années j'ai reçu un certain nombre de manuscrits dont il m'a paru moralement impossible, comme Français, de ne pas révéler l'existence à mes compatriotes [...] »¹³⁹.

Ce témoignage ne rend pas compte de tous les enjeux auxquels est alors confronté Jérôme Lindon, engagé dans un processus de réappropriation symbolique de la référence à la Résistance, *via* l'actualité algérienne. Le 5 février 1958, l'éditeur a mis en vente à 2 000 exemplaires l'essai collectif de Jean Dresch, Charles-André Julien et Henri Marrou, *La Question algérienne*¹⁴⁰ – titre auquel va faire écho celui de *La Question*. Il n'est toutefois pas prédestiné à accueillir les textes les plus audacieux de ses contemporains et doit avant tout à sa position de « dominé » au sein du champ éditorial les propositions de manuscrits refusés ailleurs. L'acceptation du manuscrit d'Henri Alleg, consécutive au refus volontaire de l'appareil éditorial du PCF, n'est pas sans corroborer le constat fait par Marie-Cécile Bouju qui, après Anne Simonin, analysant le contexte dans lequel sont apparues les éditions de Minuit en février 1942, insiste sur le fait que Pierre de Lescurie et Vercors en formèrent le projet en partie par réaction contre la politique éditoriale du PCF, lequel avait publié 31 brochures représentant 1 495 000 volumes entre 1940 et 1944 mais restait guidé par une conception étroite de la propagande imprimée, interdisant toute incursion dans le domaine littéraire¹⁴¹. Si cette

conception n'a plus cours à la fin des années 1950, il est frappant de remarquer qu'avec l'édition de *La Question* les éditions de Minuit sont renvoyées à l'histoire de leur fondation par le fait qu'elles comblent un vide laissé – cette fois, volontairement – par les éditions du PCF. Par ailleurs, de même que Jérôme Lindon, avec l'aide de Georges Lambrichs, a su tirer parti de nombreux textes refusés par Gallimard, il récupère dans le domaine politique un texte refusé par des éditeurs généralistes (Julliard, Le Seuil), ce qui atteste sa position marginale dans le champ éditorial – mais surtout sa vive intelligence des lacunes de l'édition dominante, engoncée dans ses contradictions.

L'impression de *La Question* se fait dans la confidentialité. L'unique formulaire déposé en 1958 pour ce titre à la régie du Dépôt légal (qui le réceptionne le 20 février) mentionne un tirage de 5 000 exemplaires, achevés d'imprimer le 12 février et mis en vente le 18¹⁴². Le jour de sa sortie, le livre est présenté à l'occasion d'une conférence du comité Audin, qui diffuse par ailleurs une brochure de 4 pages rédigée par Pierre Vidal-Naquet et éditée par Jérôme Lindon, faisant le point sur les investigations relatives au mathématicien disparu. Si l'éditeur de *La Question* a choisi de ne pas mentionner les noms autrement que par des initiales, il prend soin de les révéler au même moment, dans cette brochure du comité Audin jointe à ses services de presse. Dans le *Canard Enchaîné* du 5 mars, Tréno remarque :

« Certes ils [les tortionnaires d'Alleg] ne sont désignés que par des initiales, ou quelques lettres seulement de leur nom. Mais on trouve ces patronymes en toutes lettres dans un tract glissé dans le livre et se rapportant à l'affaire Audin.¹⁴³ »

1920-1950, *op. cit.* Cette dernière écrit de manière significative : « Le PCF a sans doute conduit indirectement à la création des éditions de Minuit en février 1942 » (p. 71) et fournit (p. 60) les chiffres cités.

142. Au prix de 300 francs. CAC, 19970353, art. 270, 1958, éditeur, *Jeunes auteurs réunis-Préfecture du Jura*.

143. *Le Canard Enchaîné*, 5 mars 1958. Dans les mois qui suivront, l'éditeur passera outre sa prudence initiale : on trouvera en librairie, dès 1961, une réédition mentionnant

139. Témoignage de Jérôme Lindon au procès de Georges Arnaud, retranscrit dans Arnaud Georges, *Mon procès*, illustré par Siné, Paris, Minuit, 1961, p. 83.

140. CAC, 19970353, art. 270, 1958, éditeur, *Jeunes auteurs réunis-Préfecture du Jura*.

141. Bouju Marie-Cécile, *Les Maisons d'édition du PCF*

Le 24 février, à Clichy, une réunion du Centre d'information et de coordination pour la défense des libertés et de la paix se tient sur invitation (ses organisateurs craignant l'infiltration d'éléments d'extrême droite) et fournit la seconde occasion de diffusion militante de la brochure. Celle-ci fait dès lors l'objet d'une attention particulière de la presse nationale et internationale. En réaction, les pouvoirs publics saisissent plusieurs journaux, ce qui a pour effet d'augmenter considérablement sa visibilité. Les éditions de Minuit retirent *La Question* clandestinement à six reprises jusqu'à la fin du mois de mars 1958. L'impact du livre est considérable. *L'Humanité* le commente à trois reprises¹⁴⁴. *Libération* en reproduit la première partie, avec l'accord des éditions de Minuit, sur une double-page, le 27 février, ainsi que *L'Express*, *France Observateur* et *Le Monde* (éditions du 20 février). De longs extraits paraissent dans *France Observateur* (27 février) qui désigne les tortionnaires d'Alleg comme des S.S. et est immédiatement interdit... en conséquence de quoi 25 000 exemplaires de la brochure se vendent en dix jours – contre 5 000 les dix premiers jours.

La presse internationale (par exemple le *Manchester Guardian*, dans son édition du 28 février) se fait l'écho de cette première censure de presse, inaugurant une série de dérapages considérés par plusieurs gouvernements étrangers comme révélateurs de l'incapacité de la France à sortir du borbier algérien. Le 6 mars, *France Observateur* est à nouveau saisi, ainsi que *France Nouvelle* et *L'Express*, auquel Jean-Paul Sartre a confié un texte intitulé « Une victoire », modèle d'éloquence débutant ainsi : « *En 1958 à Alger, on torture régulièrement, systématiquement, tout le monde le sait, de M. Lacoste aux cultivateurs de l'Aveyron, personne n'en parle.*¹⁴⁵ »

dans leur intégralité le patronyme des différentes personnes citées.

144. Wurmser André, « Un livre paraît : Henri Alleg accuse », *L'Humanité*, 21 février 1958 [voir aussi les numéros des 23 et 24 février].

145. Sartre J.-P., « Une victoire », réédité in *Situations V*, Paris, Gallimard, 1964.

René Julliard a reçu un exemplaire de ce texte et en prépare une édition de luxe, sous forme de brochure destinée à la vente en librairie. À la marge de son catalogue, l'éditeur de Jean-Jacques Servan-Schreiber et des *Temps Modernes* accepte pour la première fois d'impliquer son nom dans une protestation contre la torture. Mais l'initiative n'aboutit pas : le 8 mars les plombs destinés à l'édition d'*Une victoire* sont détruits, ce qui alimente à nouveau la protestation des opposants à la torture. Robert Escarpit qui, entre *L'Or* de Jules Lepidi et *Le Marché Commun* de Jean-François Deniau, a publié quelques semaines auparavant, dans la collection « Que-sais-je ? » des PUF, une *Sociologie de la littérature* appelée à fonder une nouvelle approche du fait littéraire, ironise dans *Le Monde* : « *J'espère que MM. Henri Alleg et Jean-Paul Sartre adresseront leurs remerciements à M. Gaillard pour l'admirable campagne de publicité qui vient de leur être offerte gratuitement par les autorités de police.*¹⁴⁶ »

Le 12 mars, le texte de *La Question* est reproduit par *Le Canard Enchaîné*, qui n'est pas saisi. Le texte n'est lisible qu'à la loupe ! On peut se le procurer pour 50 francs, en achetant le quatrième numéro du journal de Maurice Pagat, *Témoignages et documents*. À la date du 15 mars 1957, 66 000 exemplaires ont été vendus par Minuit.

Le 18 mars, le Comité national des écrivains attribue une bourse de 100 000 francs à Henri Alleg, tandis qu'une souscription est lancée par *France Observateur*, que les successives saisies ont lésé financièrement. Trois maisons d'édition répondent à l'appel de l'hebdomadaire et réunissent 250 000 francs : les éditions de Minuit, dont la contribution atteint symboliquement (mais pas seulement) les 3/5 du total récolté, les éditions du Seuil (1/5) et les éditions Julliard (1/5). Dans le même temps, une série de négociations avec des éditeurs étrangers permet à Jérôme Lindon de diffuser en dehors des frontières françaises le texte d'Alleg.

146. *Le Monde*, 11 mars 1958. Cité par Berchadsky, *op. cit.*

Seize contrats de cession de droits sont signés entre mars 1958 et février 1959 avec des éditeurs étrangers. La liste de ces éditeurs n'est pas, en raison des nationalités représentées – qui se répartissent entre le bloc communiste et le bloc « occidental » – sans évoquer celle des pays qui condamnèrent en 1956 l'expédition de Suez et qui protestèrent contre le bombardement par l'aviation française du village tunisien de Sakhiet-Sidi-Youssef, le 8 février 1958. Les traductions de *La Question* sont, à leur niveau, un bon indicateur de l'isolement de la France sur la scène internationale : quelques semaines ou quelques mois après sa publication à Paris, le témoignage d'Alleg est lu tant par les Allemands de l'Est, les Tchécoslovaques ou les Polonais que par les Américains, les Japonais, les Suisses ou les Suédois, les Argentins ou encore les Portugais. Jamais un livre consacré à la guerre d'Algérie, fût-ce indirectement, ne s'est autant vendu. Les services de polices s'y trompent puisqu'en mai 1961 un haut fonctionnaire évoque le chiffre de 200 000 exemplaires vendus en France, alors que le chiffre des tirages cumulés (des éditions françaises) est à cette date environ deux fois moindre¹⁴⁷. Une seule de ces « traductions » est réalisée en langue française, à Lausanne, sous le sigle « Editeur : La Cité ». Tirée à 15 000 exemplaires, cette édition fabriquée en avril 1958 est augmentée du texte « Une victoire » de Jean-Paul Sartre et d'une préface de son éditeur, Nils Andersson¹⁴⁸.

Né en 1932, cet ancien élève d'une école de commerce est un jeune homme de gauche, sensible à la question coloniale comme aux questions qui font l'actualité de la guerre froide : échec de la communauté européenne de défense, prolifération atomique, guerre

d'Indochine¹⁴⁹. Il exerce depuis 1956 un double métier de décorateur (son père, lui-même décorateur, a tenu à lui transmettre ce métier) et de diffuseur, grâce à l'entreprise La Cité Diffusion, créée en collaboration avec son ami Pierre Canova. Distribuait en Suisse la production de petits éditeurs parisiens (les éditions de Minuit, les éditions Pauvert, les Éditeurs Français Réunis ou encore les éditions de l'Arche), cette entreprise amène Nils Andersson à travailler à partir de 1957 avec Jérôme Lindon, avec lequel il partage la conviction qu'une dénonciation des crimes de l'armée française en Algérie est nécessaire. Son but n'est pas « [...] de calomnier un pays que nous savons aimer »¹⁵⁰ écrit-il dans l'introduction à son édition lausannoise de *La Question*.

Le 20 mars, jour de signature d'un contrat de cession pour l'édition suédoise (le troisième chronologiquement, après ceux signés dès les 10 et 17 mars avec Calder, à Londres et Einaudi, à Turin), Jérôme Lindon s'offre une opération de publicité d'envergure. Dans 16 arrondissements de Paris sont disposées 150 affiches de 5 m² réalisées par l'agence de publicité Genty, reproduisant la couverture de *La Question*, traversée par une bande sur laquelle figure un portrait d'Alleg et une phrase extraite du texte de Sartre, *Une victoire* : « Henri Alleg a payé le prix le plus élevé pour avoir le droit de rester un homme. » Le 27 mars, soit deux jours après que les dernières affiches ont été collées, le livre est saisi en vertu de l'article 76 du Code pénal (délit de « participation en connaissance de cause à une entreprise de démoralisation de l'armée, ayant pour objet de nuire à la défense nationale ») chez les brocheurs, l'imprimeur, le diffuseur Denoël, ainsi que dans les librairies et aux éditions de Minuit. Environ 8 000 exemplaires sont confisqués, dont 1 450 chez l'éditeur. La majorité appartient en fait à la septième réimpression, qui doit porter le tirage

147. APP, art.122, dossier 6182G122, ministère de l'Intérieur à Garde des Sceaux, 16 mai 1961.

148. Burnand Léonard, Carron Damien, Jeanneret Pierre et Vallotton François (dir.), *Livre et militantisme : La Cité éditeur, 1958-1967*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2007, 201 p. Carron, Damien, « La Guerre d'Algérie au miroir de trois aventures éditoriales suisses », in Bott Sandra, David Thomas (dir.), *Suisse-Afrique, 18^e-20^e siècle : de la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Münster, Lit, 2005, p. 187-206.

149. Entretien avec Nils Andersson, Paris, 17 décembre 2005.

150. Alleg Henri, *La Question*, Lausanne, La Cité-Éditeur, 1958.

cumulé à 72 000 exemplaires¹⁵¹. À l'issue de cette saisie, Jérôme Lindon constate que 25 librairies ont été visitées par la police (dont 8 à Bordeaux), pour 243 exemplaires, correspondant à 48 600 francs de pertes. Exceptée la Société Provençale Livre, à Avignon, où 117 exemplaires ont été saisis, la plupart des librairies se sont vues confisquer moins d'une demi-douzaine d'exemplaires. Le préjudice subit est peu important pour les librairies, négligeable si on le compare à celui subi par l'éditeur qui doit rembourser tout détaillant lui en adressant la demande. Jérôme Lindon peut toutefois, pour ce livre, en raison de la bonne vente des rééditions successives comme de la multiplication des contrats de traduction, compenser ses pertes.

Équivalent algérien du *Silence de la mer* de Vercors, qui fut perçu comme un exemple de « l'attitude des Français qui résistent sans armes à Hitler »¹⁵², le témoignage d'Alleg témoigne d'une possible résistance politique, au sens non organique (il n'est pas édité par les maisons d'édition du PCF) à la guerre d'Algérie. Par la neutralité de son ton, son parti pris descriptif, sa visibilité médiatique sans précédent, ce livre faussement clandestin, dont le tirage se hisse au même niveau que celui des brochures du Gouvernement Général d'Algérie, formule une protestation qu'il tient à tout citoyen, non plus seulement aux intellectuels, de s'approprier. *La Question* est un livre universel, qui échappe à son auteur et son éditeur pour circuler de façon autonome dans les nébuleuses militantes, associative, professionnelle :

« [...] étant donné sa brièveté, le texte pût être reproduit par de nombreuses organisations et parfois même par des militants anonymes avec "les moyens du bord" très primitifs qu'ils pouvaient avoir à leur disposition : des ronéos, des calques... Tout cela était réalisé clandestinement et le plus souvent sans indication de ceux qui en avaient pris l'initiative. Il est donc bien difficile, des années

après, d'évaluer le nombre d'exemplaires mis en circulation »¹⁵³.

Ce livre devient dès l'année 1958 un lieu de mémoire de l'édition française, à la marge de laquelle les éditions de Minuit se sont constituées en avant-garde. Symbole d'une morale éditoriale que certains éditeurs de droite, tel Roland Laudenbach, n'auront de cesse de revendiquer lorsqu'il s'agira pour eux de défendre l'Algérie française, il fait l'objet de multiples appropriations et se trouve à l'origine d'une union sacrée des éditeurs métropolitains opposés à la censure.

De l'auto-édition à la collaboration avec les éditions de Minuit : l'activité éditoriale du Comité Audin

Après la retentissante soutenance de thèse *in absentia* du 2 décembre 1957, de nouveaux éléments alimentent l'affaire Audin : publication par *Le Monde*, le 14 décembre, d'un rapport confidentiel de la Commission de sauvegarde (qui ne révèle rien mais n'accrédite pas la version officielle), constitution à Caen, le 8 janvier 1958, d'un comité local¹⁵⁴, ou encore publication, dans *L'Express* du 16 janvier, d'un article de Laurent Schwartz intitulé « La Révolte de l'Université ». Si personne ne dispose encore d'éléments d'explication tangibles sur la disparition du mathématicien, Pierre Vidal-Naquet, accumulant la documentation, se lance dans une étude minutieuse, conçue par référence aux *Preuves* rédigées par Jean Jaurès pour défendre Dreyfus : « J'entrepris, suivant le modèle de Jaurès pendant l'Affaire, d'écrire mes *Preuves*, de "déconstruire", comme on ne le disait pas encore, le récit des militaires. »¹⁵⁵ La dissection des rapports officiels lui révèle d'inquiétantes incohérences d'ordre chronologique.

153. Alleg Henri, *Quarante ans après la guerre d'Algérie, retour sur La Question : entretien avec Gilles Martin*, Paris, Le Temps des Cerises-Éditions Aden, 2003, 83 p.

154. Suivie d'autres créations de comités locaux, de sorte qu'on en comptera 7 en mars 1958 (Montpellier, Caen, Poitiers, Châtelleraut, Quimper, Amiens, Valence).

155. Vidal-Naquet Pierre, *L'Affaire Audin, 1957-1979*, op. cit.

151. Berchadsky Alexis, op. cit., p. 123.

152. Simonin Anne, op. cit., p. 93.

Pour en rendre compte, une brochure de 4 pages – la première véritable production imprimée du Comité Audin – est éditée en février 1958 pour être distribuée, dans les milieux militants, avec la première édition de *La Question* (voir *infra*). Adressé « à ceux et à celles qui se sont inscrits dans les Comités Audin, à ceux et à celles qui sympathisent avec leur action, à ceux et à celles qui sont encore ignorants ou hésitants », ce document dont le tirage atteindra en juin 1958 les 100 000 exemplaires¹⁵⁶ fournit l'essentiel des informations dont dispose alors le Comité. Annonçant la rédaction prochaine d'une synthèse plus complète, il se divise en quatre parties : *l'arrestation, un malaise incontestable, les tortures, ce que nous voulons*. Document militant, il contient un appel à la générosité des adhérents et donne les numéros de comptes postaux de Luc Montagnier (trésorier) et de Sylvère Monod, ainsi que les adresses de Michel Crouzet, à Paris, Roger Apéry, à Caen (pour envoi des adhésions). Le besoin d'argent est rappelé quelques semaines plus tard, sur un calicot signé par le doyen honoraire de la Faculté des sciences de Paris, André Châtelet, le doyen honoraire de la faculté des lettres d'Alger, Louis Gernet, Laurent Schwartz et Henri-Iréné Marrou :

« [...] *Le Comité Audin s'est donné pour tâche de réunir les moyens nécessaires pour faire éclater la vérité. Il fait, dans ce but, appel à votre appui moral et à votre soutien financier. Vous trouverez ci-joint un bref historique de l'affaire, édité par notre Comité. [...]* »¹⁵⁷.

Pierre Vidal-Naquet est entré en contact avec Jérôme Lindon à l'automne 1957, après avoir constaté que son ami d'enfance, éditeur en 1948 de l'éphémère revue *Imprudences* lancée avec le camarade de lycée Pierre Nora, vient de publier *Pour Djamila Bouhired*, l'un des livres les plus audacieux qu'il eût été donné d'écrire à un français depuis la

Toussaint 1954¹⁵⁸. Les deux hommes s'appréciaient et entament une longue collaboration prenant la forme dès 1957 d'une direction officieuse de la collection « Document » par le jeune agrégé d'histoire, auquel Lindon accordera une confiance égale à celle dont bénéficie Robbe-Grillet dans le domaine littéraire. Ayant été, en janvier 1958, l'un des premiers lecteurs de *l'Interrogatoire sous la torture* proposé aux éditions de Minuit, Pierre Vidal-Naquet propose à l'éditeur une brochure destinée à entretenir, sinon à renforcer, la mobilisation en faveur de Maurice Audin. Sans participer à l'enquête qui doit en fournir la substance, Jérôme Lindon joue un rôle prépondérant dans la rédaction de ce nouveau document, après avoir incité Pierre Vidal-Naquet à le rédiger sous une forme narrative et non comme un recueil de documents commentés. L'éditeur refusera, ainsi que le lui demandait son ami, qui ne s'en estimera pas le seul auteur, de co-signer le texte final. La genèse de *L'Affaire Audin* fournit ainsi un bon exemple du relativisme, vieux comme l'écriture, de la définition de l'auteur : « Il [Lindon] me fit rapidement comprendre qu'il s'agissait de faire un petit livre et non un recueil de pièces. La matière de ce livre nous était fournie par le dossier de l'instruction d'Alger, que me remit M^r Borker. [...] J'étudiais ce dossier avec passion, en parlant à Geneviève [femme de Vidal-Naquet] et à Lindon, bien sûr, à André Boissarie [magistrat du Parquet], à Robert Delavignette, membre démissionnaire de la Commission de sauvegarde, étudiant toutes les possibilités : Audin s'était-il évadé ? Avait-il, après son évasion, été abattu par des tueurs nationalistes ? [...] Ce qui me fit penser définitivement qu'Audin ne s'était pas évadé, c'est l'étude, dans les récits successifs, des horaires. Par quelque côté qu'on le prenne, entre le départ de la Jeep contenant Audin et les coups de feu qui avaient suivi son "évasion", il y avait un intervalle minimal de dix minutes, pour une distance de six cent mètres. Il fallait donc penser qu'une comédie

156. BnF, mic. M-14796, Tracts relatifs à l'affaire Audin, *Courrier des adhérents du Comité Audin*, 21 juin 1958.

157. *Idem.*, calicot daté du 25 mars 1958.

158. Vidal-Naquet Pierre, *Mémoires*, tome 2, *op. cit.*

infâme avait été non seulement racontée mais jouée.»

Achévé d'imprimé le 12 mai 1958, *L'Affaire Audin* est mis en vente le 20, au prix de 300 francs. Son tirage initial de 12 000 exemplaires, à comparer à celui de *La Question algérienne* (2 000) ou de *Pour Djamila Bouhired* (3 000), atteste les bonnes ventes escomptées¹⁵⁹. La couverture porte en bande : « *Massu et ses hommes* », version édulcorée d'un texte initial, « *Massu et ses complices* », que Jérôme Lindon a soumis pour avis à quelques libraires, lesquels l'ont jugé trop provocant. Une autre forme d'auto-censure a incité l'éditeur à écarter la préface initiale de Robert Delavignette. Dénonçant les camps où le Viêt-Minh « rééduque » les soldats et officiers français capturés en Indochine, ce texte risquait de provoquer une tension avec le Centre de Diffusion de la Librairie et de la Presse (CDLP) contrôlé par le PCF, dont le réseau de librairies affiliées joue un rôle fondamental dans la distribution de *La Question* en renforçant Denoël, seul autre diffuseur, en France, du livre d'Alleg¹⁶⁰. Un article publié par Laurent Schwartz dans *L'Express* du 16 janvier remplace le texte litigieux. La prudence a toutefois ses limites et l'éditeur passe outre la demande de retarder la diffusion que formule l'avocat de Josette Audin, Jules Borker, qui craint qu'après avoir lu *L'Affaire Audin* les ultras d'Alger n'envahissent les prisons de la colonie.

Le livre est donc diffusé à partir du 20 mai à trois niveaux : dans le milieu militant, par l'intermédiaire des adhérents des Comités Audin, dans le milieu journalistique et parlementaire, via les services de presse, ainsi qu'en librairie, grâce à l'action du CDLP et de Denoël. Un tract du Bureau du Comité Audin annonce le 21 mai :

« [...] *une brochure sur l'affaire AUDIN vient de paraître aux éditions de Minuit. Ecrite par no-*

159. CAC, 19970353, 270, 1958, dépôt légal éditeur, Jeunes auteurs réunis-Préfecture du Jura.

160. Vidal-Naquet Pierre, *L'Affaire Audin, 1957-1979*, op. cit.

tre collègue P. Vidal-Naquet, assistant d'Histoire à la Faculté des Lettres de Caen, et préfacée par le Professeur Laurent Schwartz, elle se présente comme un exposé de tous les faits connus sur le sort de notre malheureux collègue et comme une critique rigoureuse des témoignages sur lesquels reposait la thèse de l'évasion soutenue par les milieux d'Alger et jusqu'ici adoptée officiellement [...] Il nous semble que la diffusion de cette brochure (100 pages, 300 francs) fera connaître encore davantage ce symbole révélateur du régime d'arbitraire et de torture qu'a été l'affaire Audin [...] Nous nous permettons d'attirer votre attention sur cette diffusion : nous vous demandons de veiller à ce que les libraires de votre ville ou de votre quartier en soient approvisionnés ; nous vous demandons d'entreprendre vous-même, avec l'aide de votre comité ou de tous ceux, organisations professionnelles, confessionnelles, syndicales, politiques, etc. qui voudront s'y joindre, la propagande et la publicité pour elle [...] Vous pouvez l'envoyer à des personnalités locales, mairies, députés, etc. Vous pouvez la diffuser vous-même sur votre lieu de travail... »¹⁶¹.

À la suite d'un accord passé avec l'éditeur, le Comité parisien peut fournir les brochures avec une remise de 20 %, soit un prix de 240 francs. Les adhérents bénéficiant de cette ristourne sont incités à ne pas la répercuter sur le prix de vente et, à leur convenance, à reverser la différence à leur comité local ou au comité parisien.

Le 30 mai, alors que la France vit une période angoissante et que beaucoup craignent un coup d'État militaire, une conférence est organisée dans les salons de l'hôtel Lutétia, boulevard Raspail, par un ensemble de comités opposés à la torture en Algérie : le Comité Audin de Paris, le comité « Défense des Libertés et de la Paix » (Centre du Landy), le Comité de vigilance des universitaires, l'Association pour la Sauvegarde des Institutions Judiciaires et le Comité de Résistance Spirituelle. Afin d'éviter l'infiltration de militants d'extrême droite,

161. BnF, mic. M-14796, Tracts relatifs à l'affaire Audin. *Lettre du bureau du Comité, 21 mai 1958.*

seuls les adhérents de ces groupements et leurs sympathisants clairement identifiés comme tels ont été conviés. Le débat porte sur les violations des droits de l'homme en Algérie. Gilberte Alleg, Daniel Mayer, le général Billotte, le bâtonnier René-William Thorp, François Mauriac et Jean-Paul Sartre y participent. Une retranscription des échanges est éditée dans le numéro 5 de *Témoignages et documents*. Dans son numéro suivant, ce périodique reproduit le texte d'un mémorandum sur la torture et la répression en Algérie envoyée au général de Gaulle par la Ligue des droits de l'homme, le Comité de Résistance Spirituelle, le Comité Maurice Audin, le Comité de Vigilance Universitaire et le Comité « Défense des libertés et de la paix ». Le titre de ce mémoire, *Nous accusons*, annonce ce qui constituera, après la courte brochure de février et *L'Affaire Audin*, la troisième production du Comité Audin.

**Le Comité Audin censuré :
élaboration et saisie de la brochure
*Nous accusons***

Malgré l'accueil des cercles militants, *L'Affaire Audin* ne suscite aucune mobilisation d'envergure. La crise de régime et les menaces qui planent sur le régime parlementaire occupent le devant de l'actualité. Seuls quelques journaux de gauche rendent compte du livre : *France-Observateur*, où Jacques-Francis Rolland publie un article précoce, *L'Express*, par l'intermédiaire de Daniel Mayer, et *L'Humanité*. Si la brochure fait l'objet d'un retraitage – à 5 000 exemplaires¹⁶² – elle n'attire ni l'attention des pouvoirs publics, qui ne jugent pas utile de la saisir, ni celle des éditeurs étrangers qui ont acquis les droits de *La Question*. Le travail méthodologique de Pierre Vidal-Naquet et les résultats apportés par celui-ci ne suffisent donc pas à faire de *L'Affaire Audin* un « livre-événement ».

En juin 1958, alors que l'instruction judiciaire de l'affaire Audin est péniblement

instruite à Alger¹⁶³, Pierre Vidal-Naquet acquiert la certitude que le mathématicien est mort au cours d'une séance de torture grâce aux témoignages de l'ancien secrétaire général de la police à Alger, Paul Teitgen, et du directeur de la Sûreté nationale en Algérie de 1956 à 1958, Jacques Pernet. L'espoir de retrouver le jeune homme est anéanti. L'idée germe alors, au sein du Comité Audin, d'éditer avec l'aide d'autres comités une brochure rendant compte d'un ensemble de cas de torture portés à leur connaissance. Pierre Vidal-Naquet, Louis-Martin Chauffier et le bâtonnier René-William Thorp rendent visite à François Mauriac et sollicitent son patronage. Une première mouture est rédigée à partir de documents que rassemble Gilberte Alleg, aidée de Jacques et Marianne Debouzy, du géographe Bernard Kayser et de Jacques Panijel. Mais dans les jours qui suivent la visite à Mauriac, la nouvelle de l'initiative filtre dans la presse, fâchant l'écrivain bordelais qui prend brutalement ses distances. Dénonciateur précoce de la torture dans *L'Express*, où il s'exprimait à titre individuel, associé non sans méfiance aux groupements ayant dénoncé la torture (et se défiant particulièrement de Maurice Pagat, semble-t-il), Mauriac n'interviendra plus sur cette question brûlante.

Cette défection n'empêche pas l'élaboration d'une brochure de 40 pages, intitulée *Nous accusons : dossier sur la torture et la répression en Algérie* que signent en septembre 1958 le Comité Audin et quatre organisations : la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité de Résistance Spirituelle, le Comité de Vigilance Universitaire et le Centre d'Information et de Coordination pour la Défense des Libertés et de la Paix.

Cette brochure est envoyée au général de Gaulle et à René Coty. Mais tandis que sa fabrication s'achève, le 12 septembre, les services de police bien renseignés informent le préfet de

162. Entretien avec Pierre Vidal-Naquet, 8 mars 2006.

163. Avant d'être transférée à Rennes par un arrêt du 11 avril 1959 de la chambre criminelle de la Cour de cassation – grâce au nouveau Garde des Sceaux, Edmond Michelet.

police du lieu de son impression¹⁶⁴, à la suite de quoi, en vertu de deux arrêtés du préfet de la Seine en date des 13 et 15 septembre 1958, une saisie est opérée chez l'imprimeur Cary, à Colombes¹⁶⁵. Portant sur 5 300 exemplaires, cette mesure, qui n'avait pas touché les précédentes publications du comité Audin, engendre l'une des premières contre-offensives juridiques de l'histoire éditoriale de la guerre, à l'issue de laquelle les opposants à la torture prouvent leur entière capacité à invoquer la loi contre l'État censeur. Cette action se décompose en plusieurs temps, correspondant chacun à une forme de contournement de la saisie.

Première réaction du Comité Audin, le Président de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuelles est interpellé et doit demander au préfet de police de Paris de lui indiquer dans quelles conditions et sur quelles instructions la saisie a été effectuée. Réponse du préfet : « *J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette saisie a été opérée le 15 septembre 1958 en vertu de l'article 10 du Code d'Instruction Criminelle et sur instruction du Ministère de l'Intérieur* ». Ce qui n'apporte rien aux auteurs-éditeurs de la brochure, qui déposent plainte.

Un deuxième type de défense consiste en une réimpression du texte de *Nous accusons*, en octobre 1958, sous forme du huitième numéro (spécial) de *Témoignages et documents*. Cette réimpression dont le préfet ordonne la saisie le 10 octobre est assortie d'une déclaration du Comité Audin et du Comité de Vigilance Universitaire dénonçant la saisie de la brochure telle qu'elle a été effectuée dans les vingt-quatre heures ayant suivi son envoi au Président de la République et au Président du Conseil.

Une autre initiative consiste précisément à impliquer De Gaulle, en publiant la lettre qu'il

164. APP, HA32 4560, 145. Saisie d'ouvrages, 1958-1961, brochure « Nous accusons » du Comité Audin. *Ministère de l'intérieur à Préfet de la Seine, 12 septembre 1958.*

165. APP, HA32 4560, 145. *Arrêtés du Préfet de la Seine relatifs à la saisie de la brochure « Nous accusons »*. On ne dispose d'aucune information sur l'imprimeur Cary, qui travaillera ultérieurement pour François Maspero.

a personnellement adressée à Michel Crouzet, le 23 septembre, pour accuser réception de la brochure. « *J'ai lu avec attention les documents que vous m'avez fait parvenir par votre lettre du 16 septembre*, écrit De Gaulle, qui ajoute, conformément à la procédure habituellement suivie depuis le mois de mai 1958 dans les affaires similaires : « *La Commission de sauvegarde en sera saisie sans délai.*¹⁶⁶ » La décision est prise de rééditer la brochure en y adjoignant le fac-similé de cette lettre. Mais la nouvelle réédition est saisie pour atteinte à la sûreté extérieure de l'État, ce dont rend compte *Libération* le 14 octobre 1958. Durement touché financièrement, le comité Audin fait alors appel à ses membres. Le 15 octobre, son bulletin intérieur pose la question « Comment nous aider ? » :

« *D'abord en faisant connaître largement ce texte autour de vous, en l'envoyant à la presse locale, aux candidats aux prochaines élections, à vos collègues de travail. Ensuite, et ce n'est pas moins essentiel, en souscrivant et organisant la souscription autour de vous. Les saisies nous ont donné des pertes financières importantes, couvertes en partie par la souscription spéciale ouverte à cette occasion par l'ensemble des Comités. Mais il faudra encore de l'argent pour le nouveau tirage, pour le timbrage, ainsi que pour l'impression éventuelle de nouveaux cas dont nous avons connaissance. D'autre part, en ce qui concerne l'affaire Audin, les frais juridiques, notamment lors du déplacement des avocats à Alger, sont importants.* »

Le Comité parisien, qui avait récolté 700 000 francs de dons en mars 1958, informe ses adhérents en décembre 1958 que ce nouvel appel n'a pas été vain : il n'est même pas possible d'écrire à tous les donateurs pour les remercier¹⁶⁷.

Enfin, une ultime action est lancée devant les tribunaux lorsque le 26 novembre 1958, Jacques Panigel, Jean Czarnecki, Madeleine Réberieux et Maurice Pagat, agissant en leur

166. BnF, mic. M-14796, Tracts relatifs à l'affaire Audin. Extrait reproduit dans le *Bulletin intérieur* 15 octobre 1958.

167. Comité Audin, lettre du bureau, 23 décembre 1958.

nom propre pour le compte des comités qu'ils déclarent représenter¹⁶⁸, assigné à titre personnel le préfet de police de Paris, Maurice Papon, devant le Tribunal civil de la Seine, pour obtenir le paiement d'une indemnité globale de cinq millions de francs ! L'argument juridique invoqué est celui de la voie de fait – action illégale de l'administration ayant ordonné la saisie en vertu de ses prérogatives de puissance publique. Pour les services du contentieux de la préfecture de police qui répliquent à la plainte par l'intermédiaire de maître Pianezzi, la saisie ordonnée dans des circonstances exceptionnelles ne constitue pas une voie de fait, ce qui rend le tribunal civil incompétent en vertu du principe de la séparation des fonctions judiciaires et administratives. Alors que s'élabore cette réponse officielle, une enquête est diligentée par la justice militaire pour identifier les auteurs de la brochure *Nous accusons*. *L'Humanité* du 3 décembre 1958 révèle que les comités à l'initiative de la brochure, qui viennent d'adresser une nouvelle lettre au général de Gaulle, ont informé ce dernier que le commandant Morel, juge d'instruction militaire, avait délivré une commission rogatoire afin qu'il soit procédé à des interrogatoires. Celui qui, au moment de se faire nommer Président du Conseil, a déclaré qu'en Algérie les téléphones de campagne ne serviraient plus qu'à téléphoner, est interpellé dans ce courrier sur « [...] *l'attitude actuelle de la police, qui semble s'inquiéter exclusivement des conditions de cette publication et non pas de son contenu* »¹⁶⁹.

Après qu'une date d'audience a été fixée au 29 mai 1959, puis repoussée au 25 novembre 1959 (plus d'un an après la saisie) l'autorité préfectorale voit confirmer la légalité de sa saisie par jugement du Tribunal de grande instance de Paris. Les attendus de ce jugement en date

du 23 décembre 1959 expliquent que les comités auteurs de *Nous accusons* n'ont pas été déclarés conformément à l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 sur la liberté d'association et qu'ils ne possèdent pas, de ce fait, le droit d'ester en justice. Le préjudice subi devant être examiné du point de vue personnel des membres de ces comités, il s'avère par ailleurs que le préfet de police a usé légalement des pouvoirs que lui confèrent l'article 10 du Code d'instruction criminelle, désormais art. 30 du Code de procédure pénale. En leur nom propre comme pour le compte des groupements de fait qu'ils prétendent représenter, les plaignants sont déboutés. *Le Monde* rend compte du jugement le 25 décembre. *Témoignages et documents*, dans son numéro du 19 décembre 1959, publie un article intitulé « La mort de Maurice Audin », qui revient sur l'assassinat désormais établi du mathématicien.

La fin d'un cycle ?

Portrait d'un officier de Pierre-Henri Simon

Au final, le Comité Audin ne parvient à étendre son action, au-delà de l'affaire qui constitue sa principale raison d'être, qu'au prix d'une répression accrue. L'association avec les éditions de Minuit a permis à *L'Affaire Audin* d'être diffusée en librairie au même titre qu'*Algérie, l'oiseau aux ailes coupées* de Georges Bidault. Mais, tandis qu'après le 13 mai 1958 les débats portant sur la colonie prennent un tour plus institutionnel, la torture dénoncée par une autoédition militante entretenant, si l'on en croit Pierre Vidal-Naquet, une certaine distance avec le PCF (ce qui, concrètement, lui interdit d'être diffusée par le CDLP) ne peut plus influencer l'opinion publique de façon aussi spectaculaire que l'avait fait *La Question*.

En novembre 1958, la publication par le Seuil d'un recueil de nouvelles de Pierre Henri-Simon au titre faussement autobiographique, *Portrait d'un officier*, semble d'ailleurs mettre fin à un cycle de publications consacrées à la dénonciation de la torture, cycle que ce même

168. Les Comités Audin, de Résistance Spirituelle, de Défense des Libertés et de la Paix, de Vigilance Universitaire.

169. *L'Humanité*, 3 décembre 1958. Extrait cité dans le dossier de la préfecture de police consacré aux saisies d'ouvrages de 1958 à 1961 (APP, HA 32, 4 560, 145).

auteur avait initié en mars 1957. Par son ton et son contenu, ce recueil annonce l'irruption d'un discours non uniquement militant dans la contestation de la guerre d'Algérie. Il contribue à déplacer dans le champ romanesque – celui de l'individu et de sa psychologie – les débats sur la guerre.

L'auteur évoque sa démarche dans une lettre à Paul Flamand, accompagnant l'envoi de la version finale :

« *Cher ami, voici mon ours. Aucun de mes manuscrits ne m'a laissé plus incertain de sa valeur. Il n'est, évidemment, admissible que si l'on conçoit qu'un récit n'est pas un roman. Presque rien n'est inventé, sauf le fil qui relie des histoires vraies, et la conscience de l'homme où elles se réfractent en émotions et problèmes. J'ai l'impression d'avoir porté ici au plus haut point mes défauts [...] Je suis maintenant persuadé qu'il vaut mieux publier La Fourmi noire exclusivement : l'unité de ton y sera meilleure [allusion à l'un des récits composant le recueil].*¹⁷⁰ »

Pour l'agrégé de lettres rompu au maniement des catégories littéraires, la distinction entre le récit et le roman est sans doute plus évidente que pour les lecteurs qui, entendant parler de *Contre la torture*, peuvent s'attendre à lire un essai biographique. Ainsi l'éditeur croit-il nécessaire, lorsque le livre sort en novembre 1958, avec un premier tirage de 8 555 exemplaires¹⁷¹, de préciser son rapport à la fiction en précisant que « *la part du romancier y fut moins d'inventer des événements et des personnages que de composer des faits vrais dans une narration qui dégage leurs vertus tragiques et leur sens d'histoire* »¹⁷². L'ensemble s'étale sur plusieurs décennies et met en scène un officier français, Jan Larsan. Peinture de la vie d'un soldat de métier engagé à l'issue d'un parcours exemplaire dans la « sale guerre » d'Algérie, *Portrait d'un of-*

ficier est, à l'opposé de *Contre la torture*, un texte peu engagé, portant sur la condition militaire – dont il expose précocement le malaise. Texte universel mais distant vis-à-vis de l'actualité, il s'inscrit pleinement dans la ligne éditoriale des éditions du Seuil qui n'ont cédé qu'une fois (avec la publication de *L'Algérie hors la loi*) à un supposé antipatriotisme.

Contrairement à l'historiographie qui n'a retenu de l'auteur officier de réserve catholique que son essai dénonçant la torture¹⁷³, l'étude de l'accueil fait au *Portrait d'un officier* révèle que ce livre toucha une large partie de ses contemporains. Retiré à quatre reprises entre 1958 et 1960¹⁷⁴, son tirage cumulé pendant la guerre d'Algérie s'élève à 20 555 exemplaires. Il est réédité par le Livre de poche en 1971 puis par les éditions du Seuil en 1972 (à 3 500 exemplaires) et se vend davantage que *Contre la torture*. Dès sa sortie, il est d'ailleurs perçu comme ayant une portée très générale. Dans *La Croix*, Lucien Guissard évoque un « *livre honnête et bouleversant [qui] pourrait porter en sous-titre : Dialogue sur l'homme de guerre, ou encore Le soldat et l'honneur* »¹⁷⁵. Marc Vaichet loue dans *La Tribune de Lausanne* un « *titre simple, [une] sobre peinture* » et décrit le récit comme « *le drame d'une conscience, elle-même impliquée dans un drame qui la dépasse : la guerre, et surtout cette guerre d'Algérie qui est, pour tant de soldats français, la plus cruelle des épreuves morales.* » François Mauriac s'enthousiasme dans

173. En reprenant un échantillon de six histoires générales de la guerre d'Algérie publiées entre 1974 et 1993 dans lesquelles nous avons remarqué l'absence de toute mention du livre de Michel Massenet, on constate que les historiens considérés ont tous négligé *Portrait d'un officier* tout en citant (dans une proportion de 4/6) *Contre la torture*. [Échantillon constitué de : Elsenhans Hartmut, *La Guerre d'Algérie 1954-1962*, op. cit., Horne Alistair, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., Chikh Slimane, *L'Algérie en armes*, op. cit., Droz et Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., Stora Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., Miquel Pierre, *La Guerre d'Algérie*, op. cit.].

174. En décembre 1958, à 5 000 exemplaires, en février 1959, à 4 000, en novembre 1960, à 3 000.

175. IMEC, Seuil, dossier de presse de *Portrait d'un officier*. Extrait de presse et suivants non datés.

170. IMEC, Seuil, dossiers de fabrication de *Portrait d'un officier*, lettre du 6 septembre 1958 à Paul Flamand.

171. CAC, 19970353, art. 282, 1959, dépôt légal éditeur, Nelson – Stock.

172. Simon Pierre-Henri, *Portrait d'un officier*, Paris, Seuil, 1958, 176 p.

L'Express : « *Portrait d'un officier c'est la Servitude et grandeur militaires à l'échelle d'un combattant d'Indochine et d'Algérie* ». Cette référence au célèbre récit d'Alfred de Vigny¹⁷⁶ est reprise par Jean Planchais, spécialiste des questions militaires au *Monde* et auteur la même année d'un *Malaise de l'armée* publié chez Plon. Pour ce journaliste, le récit de Pierre Henri-Simon est « *Une méditation sur le métier des armes que l'on peut sans crainte placer auprès de celles de Vigny et de Psichari* ».

Entre témoignage et roman, la guerre des rappelés

Année du pamphlet (*Contre la torture*) et de la plaidoirie (*Pour Djamil Bouhired*), 1957 voit aussi publier une série de romans consacrés à l'Algérie contemporaine. La part de la littérature (récits personnels et fictions confondus) dans la production totale consacrée à l'Algérie augmente pour approcher les 30 % à la fin de la décennie¹⁷⁷. Par nature irréductibles aux opinions politiques qu'ils peuvent cependant étayer, plusieurs textes décrivent la réalité de la pacification avec la paradoxale objectivité que leur confère leur statut non discursif. La guerre n'intéresse plus les seuls cercles militants et se trouve érigée en préoccupation nationale majeure.

Le rappel des disponibles

Dans cette production, une part prépondérante est prise par les appelés et rappelés français. Deux millions d'entre eux, la plupart nés entre 1932 et 1943, séjournent en

Algérie entre 1955 et 1962¹⁷⁸ – et y vivent des expériences diverses, 20 % de l'effectif militaire combattant dans les unités parachutistes et celles de la Légion étrangère tandis que 80 % sont affectés à des tâches de quadrillage et d'encadrement des populations. La conscription¹⁷⁹ touche toutes les classes et les groupes sociaux à l'exception des étudiants régulièrement inscrits à l'université¹⁸⁰. À une époque où seule une minorité de Français remettent en cause le service militaire considéré comme une condition d'appartenance à la communauté nationale, les cas d'insoumission sont minoritaires¹⁸¹. Comme Jean Muller, Robert Bonnaud, Jacques Chirac, Jean-Marie Le Pen ou Jacques Higelin, celui qui deviendra à l'automne 1961 l'un des principaux collaborateurs de François Maspero et un auteur régulier de la revue *Partisans*, Jean-Philippe Bernigaud, intègre une école d'officiers de réserve en Champagne en 1959-1960, puis sert une année en Algérie, dans une unité d'infanterie de marine basée en Petite Kabylie – expérience à laquelle ne l'avaient pas prédisposés ses courts débuts d'artiste peintre proche des nouveaux réalistes et ami d'Yves Klein¹⁸².

Les métiers du livre et de la lecture sont touchés comme les autres, ce dont atteste la

178. Stora Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1993, 1995, 123 p. [Chiffres cités p. 3].

179. Vittori Jean-Pierre, *Nous les appelés d'Algérie*, Paris, Stock, 1977, 319 p.

180. Les premières mobilisations étudiantes se déroulent en métropole à la fin de l'année 1960, c'est-à-dire au moment où le système de sursis accordé aux étudiants est remis en cause. L'UNEF, qui avait rompu précocement avec l'UGEMA, principal syndicat étudiant des musulmans d'Algérie, jugé trop proche du FLN, va dès lors s'impliquer sur le mot d'ordre de « Paix en Algérie ». Voir Pervillé Guy, *Les Étudiants algériens de l'université française : 1880-1962 : populisme et nationalisme chez les étudiants et intellectuels musulmans algériens de formation française*, thèse d'histoire contemporaine, EHESS, 1980, 568 p., éd. du CNRS, 1984, 346 p.

181. Quemeneur Tramor, *Une guerre sans « non » ?...*, *op. cit.*

182. Entretien avec Jean-Philippe Bernigaud, 3 mai 2002. Ce dernier a publié dans *Les Temps Modernes* deux témoignages de son expérience militaire en Algérie.

176. Vigny Alfred de, *Servitude et grandeur militaires*, Paris, F. Bonnaire, V. Magen, 1835, 460 p. (Publié sans préface dans la *Revue des Deux Mondes* des 1^{er} mars 1833, 1^{er} avril 1834 et 1^{er} octobre 1835).

177. Le nombre d'autobiographies, de récits et de romans abordant la guerre passe de 24 en 1954, à 48 en 1955, 70 en 1956, 98 en 1957, 135 en 1958, 95 en 1959, 126 en 1960, 125 en 1961, 139 en 1962. À partir de 1958, le « romanesque » au sens large représente 1/3 des livres publiés sur l'Algérie.

centralisation en 1956, par la Direction des bibliothèques de France¹⁸³, d'une série de demandes de dérogations émanant de diverses bibliothèques, dont une partie du personnel est sur le point d'être appelée en Algérie. Cette procédure, qui s'appuie sur la notion d'« affectations spéciales », a été prévue par la circulaire du 12 janvier 1956 qui, à la demande du ministre de la Défense nationale, étend aux agents relevant du ministère de l'Éducation nationale le champ d'application d'un premier décret (n°51-260 du 28 février 1951) énumérant les services pouvant bénéficier d'un maintien de leur personnel en lieu et place d'une affectation dans la Défense nationale, au titre du service militaire. À l'issue d'une enquête nationale, les conservateurs en chefs, conservateurs et bibliothécaires chargés de la direction d'un établissement formulent des demandes révélatrices de l'état de faiblesse des bibliothèques universitaires et de lecture publique de la France d'après-guerre : plusieurs cadres saisissent l'occasion fournie par cette procédure pour tenter de la faire appliquer en dehors de son champ d'application, telle cette directrice de bibliothèque départementale de prêt, qui en mars 1956 supplie sa hiérarchie de lui maintenir son chauffeur :

« [...] *Bien que Monsieur Tardy, Conducteur automobile 2^e catégorie, appartienne au service armé 1^{ère} réserve et de ce fait ne remplisse pas les conditions permettant de la classer parmi les affectés spéciaux, je crois devoir attirer votre attention sur l'impossibilité d'assurer le fonctionnement du service de la Bibliothèque Centrale de Prêt de l'Isère dans le cas où il serait mobilisé.*¹⁸⁴ »

À la Bibliothèque nationale, Julien Cain tente de faire affecter dans son établissement les pompiers et le conservateur de la Réserve (qui a terminé comme sous-lieutenant, officiellement le 17 août 1940, son service

militaire) en invoquant les besoins du service de sécurité créé par son établissement en 1944 afin d'assurer la préservation de ses collections en cas d'empêchement des secours extérieurs¹⁸⁵.

Seule la demande relative au conservateur sera honorée, les pompiers ne pouvant bénéficier de la mesure. D'autres établissements obtiennent des autorités militaires le maintien d'un ou de deux agents, telle la Bibliothèque nationale et Universitaire de Strasbourg (un magasinier), la bibliothèque centrale de prêt de la Moselle (un sous-bibliothécaire) ou encore la bibliothèque universitaire de Lille (un gardien). D'une manière générale, les demandes d'affectation spéciales fournissent un état des dotations en personnel et des problèmes de gestion rencontrés par plusieurs bibliothèques au milieu des années 1950. La forte féminisation des bibliothèques se traduit par un faible nombre de demandes (une quarantaine) concernant pour plusieurs d'entre elles des chauffeurs de bibliothèques centrales de prêt qui sont eux-mêmes le plus souvent exemptés pour des raisons suggérant un âge avancé (pères de familles nombreuses, invalides).

À Alger, un *Tableau des besoins en personnel pour le temps de guerre*, établi en février 1958, chiffre à 21 l'effectif nécessaire à la Bibliothèque universitaire de la rue Michelet (contre 25 en temps de paix)¹⁸⁶. Pour ce qui concerne la Bibliothèque nationale d'Alger, sise avenue du

185. CARAN, F17/17964, Direction des bibliothèques de France, affectations spéciales, 1956-1962, *Note annexe de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale et Directeur des bibliothèques de France, Julien Cain*, 29 mars 1956. Sur l'histoire de la Bibliothèque nationale de France sous l'Occupation, voir parmi les articles de Martine Poulain : « La Bibliothèque nationale sous l'Occupation », *Gutenberg-Jahrbuch*, 2004, p. 261-268, « La Bibliothèque nationale sous l'Occupation : la bibliothèque d'histoire contemporaine de la France, instrument de la collaboration », in Durand Pascal, Hebert Pierre, Mollier J.-Y., Valloton François, *La Censure de l'imprimé : Belgique, France, Québec et Suisse Romande, 19^e et 20^e siècles*, Québec, éditions Nota Bene, 2006, 464 p.

186. Effectif se décomposant ainsi : en temps de paix : 1 conservateur, 4 bibliothécaires, 4 sous-bibliothécaires, 1 chef-magasinier, 2 magasiniers et 13 gardiens ; en temps de guerre : 1 conservateur, 3 bibliothécaires, 4 sous-bibliothécaires, 1 chef-magasinier, 2 magasiniers, 10 gardiens.

183. CARAN, F17/17964, Direction des bibliothèques de France, *affectations spéciales, 1956-1962*.

184. *Idem*, *Directrice de la Bibliothèque centrale de prêt de l'Isère au Directeur des bibliothèques de France*, 18 mars 1956.

Maréchal de Lattre de Tassigny, le chiffre avancé est de 24 (38 en temps de paix). Ces données ne correspondent du reste à aucune réalité, puisque le même tableau révèle que la bibliothèque universitaire fonctionne alors avec 13 agents, contre 16 pour la bibliothèque nationale. À la même date, dans les 42 bibliothèques municipales classées de la métropole, le total des ressources en personnel est estimé à 46 (dans la plupart des cas, un seul conservateur ou bibliothécaire-conservateur, aidé de ce qu'on appelle à l'époque un ou plusieurs « garçons » de bibliothèque non recensés dans l'enquête, assure à lui seul le fonctionnement).

**Trois officiers légalistes :
Servan-Schreiber, Barberot et Bollardièrre**

Au-delà des bibliothèques, l'ensemble de la vie culturelle française est confrontée à la conscription. Ainsi se produit le départ en Algérie du directeur de *L'Express*, J.-J. Servan-Schreiber. Le 12 juillet 1956, alors que le service militaire vient de passer de 12 à 27 mois et que près de 400 000 militaires français « pacifient » l'Algérie, ce polytechnicien, ancien combattant de la France libre, pilote de chasse breveté en 1944 à l'issue d'une formation sur une base de l'US Air Force, en Alabama, reçoit un ordre de mobilisation. Mesure de rétorsion prise à l'encontre d'un journaliste contestataire ? C'est ce que pense Christian Bourgois, résumant les premiers mois de l'année 1956 :

« Le 6 février 56... C'est quand même la grande reculade, débandade, d'un gouvernement de gauche... Quand Mollet qui avait nommé Catroux va à Alger et recule... il ne recule même pas... il démissionne complètement. Donc à ce moment-là on a rappelé des militaires, et il y a eu une manœuvre et – pour ça je vous conseille de lire le livre de Bothorel¹⁸⁷ qui est très bien documenté – il y a eu une manœuvre à l'époque, une manœuvre politique de gens qui détestaient

L'Express, anti-mendésistes, les amis de Bourguès-Maunoury surtout, qui ont fait rappeler Jean-Jacques Servan-Schreiber, et... une fois qu'ils étaient rappelés – ils, au pluriel – ils ne pouvaient pas se dérober, et donc Jean-Jacques est parti, et à son retour il a publié Lieutenant en Algérie.^{188.} »

La biographie citée évoque le rôle joué dans cette affaire par Bourguès-Maunoury mais dans un sens plus nuancé : apprenant la nouvelle de la mobilisation de Servan-Schreiber, le ministre, connu pour sa haine de *L'Express*, convoque son directeur de cabinet, Abel Thomas, son attaché parlementaire, Jean-Louis Théobald, ainsi que plusieurs membres de son cabinet afin d'identifier d'où émane l'ordre, qu'il considère en fait comme une grossière erreur. Un capitaine n'ayant fait que son devoir est identifié comme l'auteur de l'ordre de mobilisation, à l'origine duquel ne se trouve vraisemblablement aucun complot. Dans les jours qui suivent, celui-ci ne peut être annulé mais, la colère de Pierre Mendès France aidant (il accuse Bourguès-Maunoury d'avoir voulu tuer son protégé!) le secrétariat d'État à l'Armée de l'air propose une affectation de complaisance à l'intéressé (en l'occurrence, la 551^e brigade de l'armée de l'Air). Or ce dernier refuse tout privilège et affirme, contre la volonté de Mendès France, son désir de servir le pays. Un épisode dont a rendu compte *L'Express* a joué à cet égard, pour J.-J. Servan-Schreiber, un rôle fondateur : le départ pour l'Algérie, en mars 1956, de Pierre Clostermann. Ancien combattant de la France libre, pilote de chasse vainqueur de 33 victoires aériennes, commandeur de la Légion d'honneur, compagnon du général de Gaulle, ce dernier quitte son banc de député radical de Paris à l'Assemblée nationale alors que l'immunité parlementaire le protégeait. Rappelé comme commandant de réserve, cet auteur à succès de Flammarion (*Le Grand cirque*, avec 527 000 exemplaires vendus en 1955, est le deuxième livre le plus vendu de l'après-guerre après *Don Camillo*, tandis que *Les Feux du ciel*, avec 210 000 exemplaires, se classe

187. Bothorel Jean, *Celui qui voulait tout changer, Les années JJSS*, Paris, Robert Laffont, 2005. 478 p. [voir p. 233 et suiv.]

188. Entretien avec Christian Bourgois, 9 février 2006.

à la 28^e place des meilleures ventes¹⁸⁹) est un lecteur de *L'Express*, auquel il adresse une lettre, reproduite le 23 mars 1956, justifiant son départ pour l'Algérie :

*« Avant d'endosser dans quelques heures l'uniforme qui m'interdit tout plate-forme politique, je veux que tout soit clair et qu'il ne puisse y avoir d'équivoque sur les motifs de ma décision. [...] qu'il soit d'accord ou non avec la politique du gouvernement, le citoyen français, pour préserver ses droits civiques, doit en accepter les charges – impôts et particulièrement service sous les drapeaux – quand ce gouvernement, librement élu, ordonne et choisit. [...] Je crois profondément à la mission d'une France noble et généreuse, guidant une Algérie fraternelle, encadrée par une Tunisie et un Maroc forts et indépendants [...] »*¹⁹⁰.

Le 13 juillet 1956, stupéfiant une partie de ses lecteurs, Jean-Jacques Servan-Schreiber annonce lui-même son départ, conséquence de son refus de désobéir :

« En répondant le mois dernier à nos jeunes lecteurs "rappelés" qui s'insurgeaient contre le principe d'obéissance au gouvernement légal de la République, quoi qu'on pense de sa politique, en écrivant la semaine dernière que les jeunes appelés demandaient, plutôt que des paquets charitables, un peu de vérité et que nous continuerions à la leur donner, malgré l'ordre moral que l'on veut établir, je ne savais pas que je serais expédié moi-même très peu de temps après de l'autre côté de la barrière, du côté des mobilisés pour l'armée d'Algérie. Ce sera chose faite lundi matin. J'aurai donc remis un uniforme qui m'interdira désormais d'écrire. [...] Comme notre ami Clostermann, mobilisé le mois dernier – mais avec beaucoup moins de mérite que lui car, parlementaire, il avait le droit légal de refuser, je n'ai que celui d'obéir [...] Je ne suis donc pas volontaire mais mobilisé. Il ne s'agit plus alors de l'opinion que l'on a de la

189. « Combien en avez-vous lus ? », *L'Express*, 14 avril 1955. Cet article reproduit les chiffres d'une enquête (d'abord publiée dans *Les Nouvelles Littéraires*, qui en sont le commanditaire) relative aux meilleures ventes réalisées par les éditeurs français depuis 1945.

190. *L'Express*, 23 mars 1956.

*guerre d'Algérie et de la politique du gouvernement, il s'agit du respect de la nation. Elle n'existe que si l'on obéit à ses lois.*¹⁹¹»

Placé sous l'autorité du colonel Roger Barberot, ancien combattant des forces françaises libres sous l'Occupation et ami de sa sœur Brigitte Gros, Jean-Jacques Servan-Schreiber est intégré dans la 531^e brigade de fusiliers de l'Air, basée à Mourmelon en attente de son départ pour l'Algérie. Avec le grade de lieutenant, il prend la tête d'une compagnie – entre 150 et 200 hommes – cantonnée à Rivet, aux confins de la Mitidja. Estimant qu'aucune complaisance de sa part ne saurait atténuer l'absurdité de la guerre, le lieutenant Servan-Schreiber prend son rôle au sérieux et s'efforce, en dépit de l'image de progressiste dont il reste investi par une partie de ses hommes, de s'imposer comme un chef militaire. Il veut aussi garder une certaine distance vis-à-vis du colonat et refuse plusieurs invitations de Robert Lacoste. Cité à l'ordre du corps aérien, décoré de la Croix de la valeur militaire, il est promu à la mi-août 1956 chef d'état-major du bataillon. À la fin de l'année, alors qu'à Paris *L'Express* vient d'apurer ses comptes dégradés par la tentative de passage à un rythme de publication quotidien, il rencontre le général de Bollardière, commandant du secteur Est-Atlas blidéen, saint-cyrien (promotion 1930) et ancien lieutenant de la Légion étrangère, combattant de la France libre. Ce dernier a constaté l'échec de la pacification telle qu'elle a été menée dans son secteur. Il décide donc de créer des commandos mobiles légers, baptisés « commandos nomades » ou « ascar kahla » pour les Algériens (littéralement, « commandos noirs », par référence à leur habillement). Composés de volontaires, ces groupes de combat sont constitués par le capitaine Loustau, adjoint du colonel Barberot, et le lieutenant Servan-Schreiber.

À l'issue de sa période de mobilisation qui prend fin en octobre 1956, J.-J. Servan-Schreiber s'isole un mois dans la maison de campagne de son beau-frère, Eric Gros. Avec

191. *Idem*, 13 juillet 1956.

l'aide de Françoise Giroud, Madelaine Chapsal, ou encore de Jean Daniel, il rédige *Lieutenant en Algérie*, récit autobiographique dont les noms ont été changés sur un conseil d'André Malraux¹⁹². Cette précaution n'empêchera pas l'identification des personnages¹⁹³.

Éditeur des *Causeries* et de divers autres textes de politique générale de Pierre Mendès France, René Julliard partage l'anticolonialisme légaliste de *L'Express*. Il accepte sans surprise d'éditer *Lieutenant en Algérie* dont le journal de Servan-Schreiber livre à partir du 8 mars plusieurs extraits : entre cette date et le 26 avril 1957, la quasi-totalité du texte (dont l'auteur avait envisagé, dans un premier temps, la publication dans son seul journal) est reproduite sur plus de quarante pages d'extraits réparties sur 7 numéros. Jamais un livre n'a fait l'objet dans *L'Express* d'une telle pré-publication¹⁹⁴. Cette opération ne concerne que la métropole puisque les extraits n'ont pas été insérés dans l'édition « Afrique du nord » du journal – sans que cela n'empêche d'ailleurs les saisies.

Tiré à 15 000 exemplaires¹⁹⁵ (l'un des premiers tirages les plus importants de l'année pour Julliard) *Lieutenant en Algérie* est mis en vente le 27 mai 1957, près de trois mois après la publication du premier extrait dans *L'Express* ! Cette édition n'est pas attaquée en justice. Mais l'auteur a été dénoncé par Robert Lacoste devant la Chambre et les extraits publiés dans son journal font l'objet d'une plainte déposée en mars 1957 par Bourguès-Maunoury (du chef

d'« atteinte au moral de l'armée »). Inculpé devant le tribunal militaire de Reuilly, Jean-Jacques Servan-Schreiber multiplie les déclarations publiques sur la situation algérienne et la torture. Le 27 mars (deux mois avant la mise en vente par Julliard) le général de Bollardièrre lui écrit une lettre de soutien, puis téléphone à Beuve-Méry pour lui donner son accord en vue d'une reproduction de cette lettre dans *Le Monde* – qui la publie donc, avant qu'elle ne soit reprise par *L'Express*, le 29 mars, avec la quatrième livraison du récit, intitulée *Avec les commandos noirs*. Soutenu par Gaston Defferre et François Mitterrand, Bollardièrre, dont Bourguès-Maunoury réclame la tête, est condamné à 60 jours de forteresse. Du point de vue de l'histoire militaire, cette condamnation est l'épilogue de l'affrontement stratégique qui opposait, depuis près d'un an, la pacification assimilationniste menée par Bollardièrre dans l'Atlas blidéen à celle conduite à Alger par Massu, pour qui la fin justifie les moyens. Suscitée par l'offensive juridique à laquelle se heurte *Lieutenant en Algérie*, la mise aux arrêts du général légaliste est une nouvelle légitimation de la torture. J.-J. Servan-Schreiber, écrivant à son père en mars 1957 peut donc faire lien entre son futur livre et les textes dénonçant la torture : « Bourguès tremble. Le livre de Pierre-Henri Simon que tu as peut-être eu le temps de lire a enclenché définitivement le débat.¹⁹⁶ »

L'accueil de *Lieutenant en Algérie* engendre un débat passionné, dans lequel les opposants à la guerre coloniale, parfois sévères à l'égard de l'auteur, prennent une part importante. Des lecteurs de *L'Express* dénoncent le directeur rappelé, dont l'engagement dans l'armée est perçu comme un goût de l'aventure. Sévère accusation que celle d'un certain Paul Weyer, écrivant de Thiais :

« *Le premier article* [la première prépublication du livre de] *de J.-J. Servan-Schreiber m'a irrité au plus haut point. Il y aurait d'abord quelque intérêt à informer les lecteur de*

192. Bothorel Jean, *Celui qui voulait tout changer...*, op. cit. [p. 254].

193. Les personnages sont *Henry* (le capitaine Lousteau), *Marcus* (Antoine Argoud, colonel commandant le secteur de l'Arba, qui se ralliera à l'OAS), *Galland* (le général de Bollardièrre), *Julienne* (Louis Fournier), *Espanieul* (le colonel Barberot). Robert Lacoste et le chef ultra Jean-Louis Biaggi sont nommés comme tels.

194. Annoncées dans le n° du 22 février 1957, les bonnes pages du *Lieutenant en Algérie* se répartissent ainsi : 8 pages le 8 mars, 8 pages le 15 mars, 7 pages le 22 mars, 7 pages le 29 mars, 8 pages le 12 avril, 5 pages le 19 avril, 4 pages le 26 avril.

195. 15 000 exemplaires, plus 30 de luxe. CAC, 19970353, 259, 1957, dépôt légal éditeurs, Hachette-Nova.

196. Bothorel Jean, *Celui qui voulait tout changer...*, op. cit.

L'Express qu'en Algérie, J.-J. Servan-Schreiber s'est comporté en héros, qu'il a été cité à l'ordre de l'armée (j'ai le texte de la citation), qu'il a, paraît-il, défilé à Alger sous les acclamations des Pieds-Noirs qui trouvaient apparemment en lui un "pacificateur" à leur goût. L'Express est bien discret sur ce point. J.-J. S.S. est-il embarrassé à Paris par sa gloire algérienne? Quand aux "bonnes" raisons de son comportement en Algérie, ce sont de bonnes raisons sur un certain plan – qui ne m'intéressent pas. On peut imaginer, sans effort excessif, de la part d'un opposant de principe à la guerre d'Algérie, une autre attitude, exigeant une autre sorte de courage... J.-J. S.S. a du goût pour la bagarre? Il pouvait "rempiler" et se taire. Son article est inutile. Je le crois même pernicieux: il apprend la fatalité de la guerre et les charmes du combat.¹⁹⁷ »

Dans *Les Temps Modernes*, Jean Pouillon considère que « le plus grand intérêt de ce récit est d'être celui d'un échec et sa plus grande faiblesse est de laisser dans l'ombre les raisons de cet échec ». Selon ce journaliste, Jean-Jacques Servan-Schreiber affirme vouloir l'application des solutions qu'il préconise (démocratisation de l'Algérie, en association avec la France) mais cette affirmation, au moment même où elle est posée, empêche d'aborder la question des intérêts contradictoires au fondement de la colonisation. Appeler de ses vœux un nouveau « contact » avec les Algériens est simplement illusoire si l'on n'est pas soi-même capable de les connaître :

« À la lecture [...] ce qui frappe, ce n'est pas la difficulté d'établir ces "contacts" avec les Musulmans, dont le maintien ou la recherche devrait être, selon Servan-Schreiber, le premier impératif d'une saine politique [...] Que disait-on aux Musulmans "contactés" et que répondaient-ils? L'auteur ne nous le dit pas, et l'impression reste que ces contacts étaient pris avec des fantômes. Sans doute n'avaient-ils, les uns et les autres, pas grand chose à se dire.¹⁹⁸ »

197. *L'Express*, 22 mars 1957.

198. Jean Pouillon, « Lieutenant en Algérie », *Les Temps Modernes*, 137-138, juin 1957.



Sans surprise, *El Moudjahid* reprend cette critique. En août 1959, un texte consacré à l'endoctrinement et à ses conséquences politiques dénonce en Jean-Jacques Servan-Schreiber un archétype de l'intellectuel faussement progressiste, incapable de se désolidariser de la guerre à laquelle il prend une part active¹⁹⁹. Le directeur de *L'Express*, membre d'une association d'anciens combattants, est considéré par les nationalistes algériens comme un colonisateur de bonne volonté (accusation que reprendra Pierre Vidal-Naquet affirmant « qu'au fond, Servan-Schreiber était partisan d'une bonne colonisation »²⁰⁰). Sa « trahison » est celle de toute une gauche qu'accusent les anticolonialistes partisans de l'aide au FLN. Un article important est publié à cet égard dans *Les Temps Modernes* d'avril-mai 1960. Intitulé « La gauche respectueuse » par référence à la « P... » de Jean-Paul Sartre, il a pour auteur Marcel Péju, qui entretient des rapports étroits avec la Fédération de France du FLN. Pour ce dernier, le journal de Françoise Giroud et Jean-Jacques Servan-Schreiber est, comme la presse ultra, une cible à désigner à la morale. L'extrait qui suit s'inscrit dans la continuité des critiques soulevées par *Lieutenant en Algérie*. Il révèle le lien de subordination postulé entre la revue, lieu

199. *El Moudjahid*, 49, 31 août 1959.

200. Entretien avec Pierre Vidal-Naquet, 8 mars 2006.

du débat d'idées – considérée comme une forme légitime – et le magazine, lieu des discussions frivoles, objet seulement commercial : « [L'Express] une certaine légèreté, un mixte de Time et d'Elle – qui explique son succès, lui interdit en même temps d'aller trop loin. Il ne flatte pas seulement son lecteur en lui donnant, à peu de frais, une bonne conscience de gauche, il finit par traiter de la politique comme il fait de la mode. À la limite, Madame Express "vend" l'économie politique ou la sociologie amusante aussi agréablement que les films de la nouvelle vague – et le dernier document sur la guerre d'Algérie (en exclusivité seulement) devient ce qu'il faut connaître si l'on veut être au courant, au même titre que la ligne Chanel. De là que François Mauriac puisse si aisément – c'est-à-dire sans conséquence – écrire, en dernière page, le contraire de ce que dit Servan-Schreiber à la première : nous sommes dans un salon.²⁰¹ »

Attaqué à gauche, *Lieutenant en Algérie* l'est aussi à droite. Au-delà de la plainte de Maurice Bourguès-Maunoury, une contestation de l'honnêteté du récit émane de l'armée, par l'intermédiaire de l'un des anciens camarades du lieutenant Servan-Schreiber. Le 15 mai 1957 (le livre sera mis en vente le 27) l'auteur écrit au lieutenant Marcel Antoine, « lieutenant Martin » dans son récit – pour lui demander, pour le 16 ou le 17 mai au matin, en vue d'une publication dans son journal, une lettre portant appréciation de son livre. Ce dernier rédige une lettre conforme aux positions de la hiérarchie militaire, qui en autorise la publication le 18 mai, à la condition que *L'Express* la reproduise *in extenso*. Cette missive condamne *Lieutenant en Algérie*, dont la publication est jugée néfaste :

« [...] Étudier à fond le problème nécessiterait beaucoup plus d'une lettre, aussi, me limitant aux faits dont j'ai eu personnellement connaissance, me contenterai-je dans l'immédiat de répondre aux questions suivantes : – La publication de votre récit était-elle opportune et souhaitable ? – Sa lecture peut-elle donner à l'opinion publique non avertie

une idée exacte de la campagne et du problème algérien ? Je crois honnêtement que ces deux questions comportent des réponses négatives.²⁰² »

Le lieutenant Antoine reprend dans le détail des personnages et des situations du récit, en critiquant leur mise en perspective : pour tel colon, nommé Maroni, qui offre de mauvais cœur une chambre de bonne pour loger le colonel Galland, combien d'Européens que l'auteur se garde de mentionner ont-ils offert un parfait accueil ? Cette question – et la réponse qu'elle apporte à la demande de Jean-Jacques Servan-Schreiber – n'est pas publiée dans *L'Express*...

Il n'en va pas de même des informations relatives au procès en diffamation intenté contre le journal par *L'Echo d'Alger*. Par référence ironique aux poursuites engagées contre Servan-Schreiber, un éditorial de *L'Express* (11 mai 1957) a en effet qualifié le journal d'Alain de Sérigny « d'entreprise de démoralisation », avant de le définir (31 mai) comme l'instrument des intérêts économiques dominant l'Algérie, tandis que son directeur était comparé à un Sudiste américain qui, plutôt que de mourir sur le lieu du désastre qu'il suscite, s'apprête à fuir. Dans son édition du 5 juillet 1957, *L'Express* révèle à ses lecteurs que l'accusation a perdu son procès²⁰³.

À l'étranger, *Lieutenant en Algérie* bénéficie d'un accueil favorable. Le *Herald Tribune* voit dans ce récit « le triomphe des éléments de valeur dans l'armée, actuellement étouffés » et un témoignage opposé à une intervention de l'étranger, donc des États-Unis eux-mêmes. Le *Buffalo Evening News* loue les « soldats mémorables [...] prêts à sacrifier leurs propres carrières, même leurs vies, pour apporter la justice et la paix en Algérie, la dignité et le triomphe à la France », tandis que le *Wall Street Journal* voit dans *Lieutenant en Algérie* la preuve que le problème algérien n'est pas de ceux « où des interventions extérieures puissent faire grand chose.

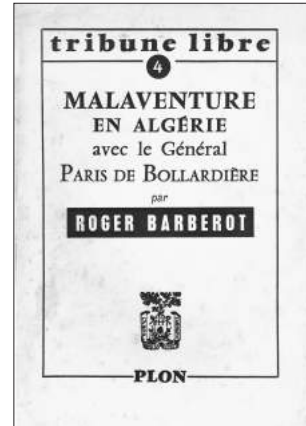
201. Marcel Pèju, « La gauche respectueuse », *Les Temps Modernes*, 169-170, avril-mai 1960.

202 SHAT, 3 R522, autorisations de publier, dossier « Antoine », Lieutenant Marcel Antoine à J.-J. Servan-Schreiber, 15 mai 1957.

203. *Idem.*, 5 juillet 1957, p. 23.

La nature même de la lutte exclut toute autre solution que de faire confiance à la France»²⁰⁴. Dès juin 1957, Julliard annonce trois traductions aux États-Unis (chez Knopf), en Allemagne (chez Die Welt) et en Italie (chez Einaudi). En février 1958 est annoncée une traduction suédoise (chez Nateer och Kultur, dans un premier temps, puis, selon une annonce publiée en mai 1958, chez Nater et Veulter)²⁰⁵. En France, la pré-publication en feuilleton dans *L'Express* a apporté une large publicité au livre auquel font échos d'autres témoignages.

En juillet 1957, *Lieutenant en Algérie* trouve un prolongement littéraire grâce à la publication de l'autobiographie de celui qui apparaît sous les traits d'Españicuel : Roger Barberot. Colonel du cadre de réserve commandant de la 514^e demi-brigade de fusiliers de l'Air, ce dernier signe dans la collection « Tribune libre » de Plon *Malaventure en Algérie avec le général Paris de Bollardièrre*. Tiré à 9 000 exemplaires et mis en vente le 22 juillet²⁰⁶ après avoir fait l'objet d'une pré-publication de 4 pages dans *L'Express*²⁰⁷, ce livre est l'œuvre d'un militaire prestigieux²⁰⁸ qui a quitté l'armée à la Libération et a demandé à être rappelé pour servir en Algérie : « *Après avoir vécu la grande aventure gaulliste, je n'avais jamais pu accepter l'idée que ce*



qui concernait le pays ne me concernait pas directement et le seul mot "Algérie", parce que je n'y étais pas, sonnait comme un reproche»²⁰⁹. Rappelé en mai 1956, il a été démobilisé le 27 avril 1957, non sans hâte, à cause de son soutien à Servan-Schreiber.

Ayant commandé pendant huit mois l'un des sous-secteurs placés sous la responsabilité du général de Bollardièrre, Roger Barberot justifie l'action de ce dernier (rappelé en France, lui aussi, au début du mois de mai 1957 et resté discret en dépit des attaques dont il est victime). Le colonel Barberot évoque dans les dernières pages de son récit un rapport qu'il a envoyé au ministre de la Défense nationale, concernant les articles publiés par le directeur de *L'Express* à son retour d'Algérie. Retranscrivant ses conversations avec les hautes autorités militaires de la colonie (le général Salan notamment), il révèle qu'une partie de l'armée désapprouve les poursuites engagées par Bourghès-Maunoury à l'encontre du journaliste, auquel une publicité inopportune est ainsi donnée. Sans dénoncer en tant que telle la colonisation, Roger Barberot se réfère à *La Tragédie algérienne* de Raymond Aron, publié quelques semaines auparavant dans la même collection que sa biographie, considérant que seule une solution d'abandon de l'Algérie est désormais envisageable.

204. D'après une publicité des éditions Julliard, *L'Express*, 5 déc. 1957.

205. BnF, Q10, *L'édition chez Sequana, Julliard-Laffont*, juin 1957, février 1958, mai 1958.

206. CAC, 1997053, 260, 1957, dépôt légal éditeur, *Nouvo SA-Taride*.

207. *L'Express*, 317, 19 juillet 1957.

208. Ancien élève de l'École navale, Roger Barberot se rallie à de Gaulle en 1940, alors qu'il était enseigne de vaisseau sur le croiseur *Tourville* qui faisait partie de la flotte d'Alexandrie. Mis aux arrêts, il s'évade et rejoint la France Libre. Lieutenant, il dirige une compagnie incorporée dans la 7^e division Blindée de la 8^e Armée britannique et participe à la campagne victorieuse du général Wavell. Il rencontre en 1941 le capitaine Bollardièrre, sert sous ses ordres dans la Légion étrangère, en Syrie, puis en Libye, jusqu'à ce que ce dernier, blessé à El-Alamein, soit hospitalisé au Caire. À 42 ans, le colonel Barberot, qui a quitté l'armée après la Libération, demande à être rappelé pour servir en Algérie.

209. Barberot Roger, *Malaventure en Algérie avec le général Paris de Bollardièrre*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 1957, 241 p.

**Dénoncer l'armée coloniale
pour dénoncer le colonialisme ?
Les récits de soldats de Daniel Anselme,
André Stil, Michel Save, Jacques Prévoist
et Abdelkader Rahmani**

Si la production éditoriale de Jean-Jacques Servan-Schreiber et Roger Barberot rend publique la position d'officiers rappelés qui contestent la stratégie suivie en Algérie, d'autres textes publiés en 1957-1958 font entendre les voix d'hommes occupant au sein de l'institution militaire une position subalterne : des rappelés soldats du rangs (Daniel Anselme, Michel Save, Jacques Prévoist), un lieutenant musulman victime de discriminations (Abdelkader Rahmani), ainsi qu'un écrivain rédacteur de *L'Humanité* (André Stil), qui n'a pas fait la guerre et l'imagine du point de vue d'un appelé. Publiés, pour certains, par des éditeurs généralistes qui ne se sont pas engagés dans la dénonciation de la guerre, ces récits bénéficient d'une visibilité supérieure à celle de la littérature militante. Leur public potentiel élargi compense la relative fermeture dont ils peuvent témoigner vis-à-vis de la revendication nationale algérienne. De même, leur forme romanesque permet (le plus souvent) l'élaboration de l'un des deux pactes de lecture étudiés par Philippe Lejeune, à savoir le pacte romanesque, opposé au pacte autobiographique et en vertu duquel un texte se voit attribuer un haut niveau de littérarité, partant une certaine légitimité dans le champ littéraire²¹⁰.

Deux romans publiés par René Julliard et François Monod, directeur des Éditeurs français réunis, témoignent de l'implication de militants du Parti communiste dans la dénonciation du colonialisme. *La Permission*, de Daniel Anselme, sort en juillet 1957 chez l'éditeur de Servan-Schreiber, à 3 300

exemplaires²¹¹. Les trois héros de ce roman à thèse – le sergent Lachaume, le caporal Valette, le deuxième classe Lasteyrie – sont mis en scène à Paris, où ils sont en permission après 18 mois de service en Algérie. Durant cette période, un fait s'impose à eux : l'indifférence des contemporains pour la guerre coloniale. Malgré une réelle sympathie à leur égard, les communistes sont jugés sévèrement par l'auteur qui regrette, en dépit de leur opposition à la guerre, qu'aucune de leurs actions n'ait empêché le rappel des disponibles.

Rendant compte de la sortie de *La Permission* dans son édition du 27 juillet 1957, *L'Express* remarque qu'« [...] il y a parmi les meilleures scènes une description cocasse et presque folklorique d'un déjeuner dans une famille communiste de banlieue »²¹², avant de qualifier le roman de « [...] petit livre amer et humilié comme tant de choses aujourd'hui, comme ces jeunes hommes qui viennent à Paris pour oublier la guerre et qui se la rappellent sans cesse justement parce qu'elle est oubliée par Paris. » Publié la même année aux Éditeurs français réunis (dans la collection « La question du bonheur est posée »), *Nous nous aimerons demain*²¹³ d'André Stil, l'un des rédacteurs de *L'Humanité*, met en scène, comme *La Permission*, la vie d'un permissionnaire de retour d'Algérie. Adoptant une approche psychologique, sinon psychiatrique, qui n'est pas sans évoquer certaines analyses de Frantz Fanon, *Nous nous aimerons demain* décrit l'entrée dans une phase dépressive de Raymond, soldat du contingent non politisé, revenu de la colonie où, n'ayant ni tué, ni torturé, il a livré médiocrement une guerre banale. Raymond perd l'appétit, le sommeil et finalement le goût de vivre, face à un entourage médusé. Ce roman connaîtra en 1960 une suite avec *Le Foudroyage*²¹⁴, qui fera l'objet d'une saisie.

La Permission et *Nous nous aimerons demain* formulent une même critique de la guerre co-

211. CAC, 19970353, art. 259, 1957, dépôt légal éditeur, Hachette-Nova.

212. *L'Express*, 26 juillet 1957.

213. Stil André, *Nous nous aimerons demain*, Paris, EFR, 1957, 231 p.

214. Stil André, *Le Foudroyage*, Paris, EFR, 1960, 272 p.

210. Lejeune Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Paris, éd. du Seuil. Nous ne développons pas ce propos, forcément schématique, qui touche aux notions de genres et au vaste problème des relations entre le roman et l'Histoire.

loniale considérée du point de vue de ses effets sur la jeunesse française, ainsi que le remarque *El Moudjahid* qui, dans son édition du 15 janvier 1958, consacre aux deux romans un long compte rendu. Selon l'organe du FLN, « [...] le problème que soulève André Stil est le suivant : un jeune Français moyen, un ouvrier par exemple, sans doctrine politique et sans idées sur la question coloniale, envoyé en Algérie, peut-il faire son travail de soldat, en l'occurrence combattre les patriotes algériens, revenir en France et reprendre sa vie civile là où il l'avait laissée ?²¹⁵ »

À cette question rhétorique, l'expérience des trois personnages principaux de *La Permission* fournit une réponse définitive. Résumant le roman de Daniel Anselme, *El Moudjahid* égrène les conséquences de la guerre :

« Première conséquence de la guerre d'Algérie, la femme de Lachauve l'abandonne : parce que c'est long. [...] Deuxième conséquence, Valette, membre des Jeunesses communistes, ne sera pas reconnu par ses parents d'abord, par ses camarades ensuite. Au cours d'une discussion avec un membre important du Parti Communiste, il tiendra des propos hérétiques – littéralement [...] Le jeune Valette, en effet, reproche au Parti Communiste Français sa passivité et son manque d'énergie dans la lutte contre la guerre d'Algérie. Troisième conséquence, et la plus importante : pendant un mois, trois jeunes Français, un licencié d'anglais et deux ouvriers, remplis d'amertume, ne comprenant plus rien de ce qui les entoure, incompris de leurs parents, craignant de l'être de tous leurs compatriotes, sombrent dans une existence gratuite faite à la fois de parade, de bassesse, de laisser-aller et d'amoralisme. »

Sans adopter la forme du roman à thèse, un texte de Bernard de Saint-Vincent, publié sous le pseudonyme de Michel Save et intitulé *Le Désert et sa splendeur*, est mis en vente à la fin du mois de mai 1957 par les éditions du Seuil – à

215. « André Stil et Daniel Anselme, romanciers français, viennent de publier deux romans dont le thème pourrait s'énoncer ainsi : des conséquences de la guerre d'Algérie sur l'équilibre psychologique et moral des Français qui la font », *El Moudjahid*, 8, 15 janvier 1957.

4 618 exemplaires²¹⁶. Son auteur, qui s'est vu refuser deux manuscrits par les éditions du Seuil (Jean Cayrol considérant qu'ils étaient empreints d'un certain maniérisme)²¹⁷, a d'abord proposé *Le Désert et sa splendeur* aux éditions de Minuit. Robbe-Grillet l'a jugé sans intérêt et lui recommande de s'adresser à nouveau à Jean Cayrol. Au Seuil, deux comptes rendus de lecture sont rédigés par Thierry Aron et François Wahl. Le premier résume :

« [...] les problèmes du "deuxième classe" aristocrate d'Herbecourt qui accomplit son service militaire en Algérie, font le sujet de ce livre autant que l'aventure collective à laquelle il se trouve mêlé. Plusieurs de ses camarades viennent d'être retrouvés assassinés et mutilés par les rebelles. De leur côté, au cours d'une mission à laquelle il participe, les Français tuent sans raison 9 musulmans, dont 4 enfants. Lui-même, et comme par surprise, en exécute un dixième. Aussi bien, le sentiment de sa propre déchéance voisine en lui avec une fierté de caste exacerbée.²¹⁸ »

François Wahl remarque pour sa part qu'« il s'agit d'un roman qui a pour cadre la guerre d'Algérie et non pas d'un roman sur la guerre d'Algérie », avant de conclure : « [...] voilà justement ce roman d'aventures, ce roman où il se passe quelque chose et où le héros se mesure non avec des rêves mais avec le réel, que nous cherchions.²¹⁹ »

Cette dernière précision, révélant que les éditions du Seuil cherchent à la fin de l'année 1957 à publier un ou plusieurs textes sur la guerre d'Algérie, est importante puisqu'elle est assortie d'une définition implicite des limites dans lesquelles cette maison d'édition souhaite inscrire son programme éditorial. Le « roman

216. 4 500 exemplaires selon le Dépôt légal (CAC, 19970353, art. 271, 1958, dépôt légal éditeur, Préfecture du Loir et Cher-Zurfluh) auquel s'ajoutent 168 tirages divers. Le dossier fabrication mentionne 4 168 exemplaires (IMEC, Seuil, dossier auteur « Michel Save »).

217. IMEC, Seuil. Dossier auteur Save, lettre de Jean Cayrol à Michel Save, 28 mars 1957.

218. *Idem*, compte rendu de lecture de Thierry Aron [non daté].

219. *Idem*, compte rendu de lecture de François Wahl [non daté].

où le héros se mesure avec le réel» n'est-il pas ce texte où, contrairement à *L'Algérie hors la loi*, aucune accusation radicale de la France ne sera possible ?

Le contrat d'édition de Michel Save est signé le 23 octobre 1957, mais le roman, qui a sans doute fait l'objet d'un certain travail de réécriture, est mis en vente six mois plus tard, le 27 mai 1958, avec le bandeau : « *Jeunesse 1958 ou mort au soleil* ». Cette formule l'inscrit dans la lignée des textes déjà publiés, chez d'autres éditeurs, au sujet des conséquences de la guerre sur la jeunesse. Mais elle ne suffit pas à assurer un bon niveau de ventes : *Le Désert et sa splendeur* est ignoré par la presse²²⁰ et ne se vend qu'à 1 482 exemplaires en 1958. Dès 1959 les retours excèdent les ventes, le solde créditeur de l'auteur s'élevant à la fin de cette année à 151 nouveaux francs. En 1960, les éditions du Seuil font rentrer dans leur stock 27 retours (suivis de 8 en 1961). Bernard de Saint-Vincent écrit à son éditeur qu'il refuse d'encaisser les chèques modiques que celui-ci lui adresse – attitude caractéristique d'une intériorisation de l'opposition bourdieusienne entre l'art et l'argent²²¹. L'échec commercial étant acquis, les relations se détériorent. Après 1957, la correspondance de Bernard de Saint-Vincent avec Paul Flamand évoque les crispations d'un auteur n'ayant pas atteint le degré de légitimité correspondant à son investissement symbolique et personnel en littérature. Le romancier s'y met en scène atteint de crises d'asthme (mais l'asthme ne fait pas Proust) et multiplie les aphorismes censés définir son art romanesque. Dédaigneux mais dédaigné, se voyant refuser ses manuscrits (*Chacun est toujours seul*, en 1963, et *Poursuite sur les grandes et petites largeurs*, en 1975, recueil de poésie inspiré des expériences formelles des poètes de *Tel Quel*), Michel Save indispose, puis indiffère. Son roman de la pacification, texte distancié et parfois complaisant, ne lui permet

pas de prendre place dans l'écurie d'auteurs des éditions du Seuil qui le rendent définitivement à sa liberté en 1975 – ce dont atteste une note laconique : « *Le comité s'en fiche* », figurant sur le dernier compte rendu de lecture consacré à l'un de ses manuscrits²²².

Dans les semaines qui suivent la mise en vente du *Désert et sa splendeur*, *Les Temps Modernes* publient deux témoignages de militaires du rang qui livrent, à l'opposé, une représentation de la pacification dénuée d'ambiguïté. En juillet-août 1957 paraît le témoignage de Georges Mattéi « Jours Kabyles ». L'auteur récemment démobilisé y décrit l'endotrimement du contingent et l'hostilité à laquelle se heurtent les rappelés, considérés par l'encadrement militaire comme des éléments perturbateurs] plus ou moins proches des communistes honnis :

« *L'homme de troupe était harcelé, au point de ne pouvoir lire autre chose que les bandes dessinées des journaux de gosses, l'Echo d'Alger, les revues pornographiques et le journal du "Combattant d'Algérie", Le Bled. Nous étions espionnés, nos propos rapportés, et malheur aux communistes détectés. L'adjudant G... me déclara un jour, que s'il avait un communiste dans sa section et si ce dernier essayait de faire du mauvais esprit, il n'hésiterait pas à le descendre, à la première occasion. Et c'était relativement facile !...*²²³ » Ce récit ne mentionne pas le nom des militaires mis en cause mais fait l'objet d'un envoi à la Commission de sauvegarde des droits et libertés, dans une version originale qui les contient.

En septembre 1957, Jacques Pucheu, qui a servi en Algérie d'avril 1956 à avril 1957 comme homme de troupe²²⁴, décrit dans l'article « Un an dans les Aurès » sa vie monotone de soldat et l'indifférence avec

220. Précisons : par les titres que nous avons dépouillés, et notamment par *L'Express*, *Arts*, *Le Monde*, *Le Figaro Littéraire*, *El Moudjahid*.

221. Bourdieu Pierre, *Les Règles de l'art, genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, 486 p.

222. IMEC, Seuil, dossier auteur Save, compte rendu de lecture signé « J.G. », 17 décembre 1975, note manuscrite datée du 26 décembre 1975.

223. Mattéi G.M., « Jours Kabyles », *Les Temps Modernes*, juillet-août 1957.

224. Affecté à la 9^e compagnie du 3/24^e régiment d'infanterie coloniale.

laquelle ont été tolérés les tortures et assassinats dont il fut témoin. Le récit de Jacques Pucheu, dénué d'ambition littéraire, a pour but d'établir des faits démentis par les pouvoirs publics :

« [...] en France, j'ai repris un peu d'espoir en apprenant que beaucoup de militaires avaient dénoncé ce qu'ils avaient vu en Algérie. Mais leur témoignage a été mis en doute, il a été affirmé que les faits énoncés étaient exceptionnels et que l'indignation de ces témoins était d'autant plus grande que les violences étaient rares. Aussi ai-je cru nécessaire de résumer, d'après les notes prises pendant mon séjour, un an d'histoire de la compagnie dont j'ai fait partie. Il s'agissait d'une compagnie très moyenne, ni particulièrement tortionnaire, ni spécialisée dans la pacification. Au cours de conversations avec mes camarades, j'ai pu me rendre compte que leur ambiance et leur méthode de guerre étaient les mêmes que les nôtres (souvent même les violences y étaient plus importantes et plus répandues.²²⁵ »

Les articles de Georges Mattéi et Jacques Pucheu illustrent le militantisme offensif des *Temps Modernes*. S'inscrivant dans un ensemble de textes qui, du *Dossier Jean Muller* au *Lieutenant en Algérie*, imposent une limite à la représentation littéraire de la guerre – celle-ci ne valant pas pour faire œuvre mais pour dire une expérience individuelle – ils incarnent une littérature de témoignage investie d'une réelle légitimité, qui influence le choix éditorial des principaux éditeurs littéraires. Ainsi, après avoir publié *Le Désert et sa splendeur*, les éditions du Seuil accueillent dans leur catalogue un romancier et un officier musulman qui, sans prôner la désertion ou l'aide directe au FLN, démentent par leurs textes l'image d'une maison d'édition qui n'aurait abordé la guerre d'Algérie qu'avec prudence.

Dans *Bonne chance quand même* (4 500 exemplaires, mis en vente le 12 juin 1958²²⁶ à l'enseigne des éd. du Seuil) Alain Prévost écrit

225. Pucheu Jacques, « Un an dans les Aurès », *Les Temps Modernes*, septembre 1957, p. 433-447.

226. CAC, 19970353, 271, 1958, dépôt légal éditeur, Préfecture du Loir et Cher-Zurflub.



l'histoire d'une journée d'automne 1957 en mettant en perspective le parcours de Micarême, chasseur, ancien maquisard et paysan obtus, levé pour aller traquer le sanglier avec sa meute, et celle du caporal Birace, son ami, peintre égaré dans un bataillon de rappelés, qui fait lever ses hommes pour le défilé précédant le départ de son régiment pour l'Algérie. Pendant vingt-quatre heures, ainsi que le remarque *L'Express*, « hommes et chiens – la journée de chasse en contrepoint de la journée de caserne – [jouent] leur rôle le plus sérieusement du monde »²²⁷. Au lever du jour suivant, Micarême tue le sanglier alors que Birace, qui a refusé de partir pour l'Algérie, est assassiné dans sa cellule par un parachutiste. La comparaison de l'armée coloniale à une meute en chasse se passe de commentaire. Le roman, qui concilie une ambition esthétique et un propos politique marginal, ne connaîtra pas le succès et ne sera pas retiré.

L'Affaire des officiers algériens d'Abdelkader Rahmani est bien plus remarqué. Dans cette autobiographie publiée en février 1958 par les éditions du Seuil (hors collection, avec la même maquette que *Contre la torture*) un lieutenant musulman dénonce les discriminations dont sont victimes ses coreligionnaires – traités à la manière des soldats noirs de l'armée américaine des années 1940. Né en Algérie, diplômé de l'école des élèves-officiers indigènes algériens et tunisiens (EOIAT) créée en 1942 par Vichy

227. *L'Express*, 24 juillet 1958.

à l'intention des « fils de grandes tentes », Abdelkader Rahmani est issu d'une élite musulmane considérée par l'administration comme un instrument du contrôle social des colonisés. Il a pour frère l'instituteur Abderrahmane Rahmani, co-auteur en 1962 (dans la collection « Khed'ra » des éditions Hachette, créée par Pierre Lambard) de l'un des best-sellers de la littérature scolaire francophone de l'après-indépendance : *Bonjour l'école, lecture et langue française* (4 vol., 1962-1963).

Ayant choisi le métier des armes, Abdelkader Rahmani doit, à l'issue de sa formation à l'EOIAT, signer un acte de renoncement à la nationalité française. Soumis de force au statut de l'indigénat, il parvient cependant à intégrer la prestigieuse école de l'Armée Blindée et de la Cavalerie, à Saumur, où sa présence est vécue comme contraire à la tradition et à l'esprit de caste de ses camarades.

Sans détailler ses premières affectations, les archives militaires en dressent un portrait peu valorisant, celui d'un lieutenant maladroit à la recherche d'une légitimité que ne lui confèrent pas les fonctions exercées au 6^e régiment des Chasseurs d'Afrique. En 1954, de retour de Corée, Abdelkader Rahmani voit rejeter sa demande d'autorisation de prononcer au Centre d'étude de la politique étrangère (sis au 54 rue de Varenne à Paris) une conférence intitulée « À travers la Corée ». Le cabinet du secrétaire d'État à la guerre considère à l'issue d'un examen préalable de ce texte qu'il « [...] contient de nombreux passages qui soulèvent des critiques diverses soit qu'ils ne sont pas du plus parfait bon goût soit qu'ils manquent du sens de l'opportunité [...] Il apparaît a priori que cette conférence ne correspond pas au niveau habituel des communications présentées devant le Centre d'études de politique étrangère et de toute façon il n'apparaît pas possible de faire remanier les passages – très nombreux — évoqués ci-dessus [...] »²²⁸.

Condescendance ? Mesure discriminatoire prise à l'encontre d'un musulman ? Non, si l'on considère que la conférence devait révéler, au dé-

tour d'une phrase, l'emploi du napalm par l'aviation française, quand elle ne décrivait pas la prostitution pratiquée à Séoul ou ne prenait pas parti pour les nationalistes Coréens !

L'« affaire » des officiers algériens commence à la fin de l'année 1956, lorsqu'Abdelkader Rahmani prend contact avec une longue série de personnalités françaises auxquelles il soumet le problème du sort fait dans l'armée française aux natifs d'Algérie. Le lieutenant, que personne ne connaît et que les services de renseignement se mettent à surveiller intensivement, rencontre Antoine Pinay, René Pleven, Edgar Faure, André Philip, Charles-André Julien (qui lui suggère d'accorder une interview au *Figaro*), Daniel Mayer, Pierre Mendès France, Robert Buron, de même que Pierre Pflimlin et Merveilleux du Vignaux, le Secrétaire général de l'Élysée ! En février 1957, assortissant cette démarche d'une initiative d'officiers musulmans désireux d'œuvrer au dénouement du conflit, Abdelkader Rahmani adresse à Guy Mollet une lettre de 52 officiers algériens demandant des négociations en Algérie et proposant leur entremise pour d'éventuelles négociations avec le FLN ! Convoqué le 5 février à Matignon, où il rencontre le chef du gouvernement, reçu à la fin du même mois par un inspecteur général de l'armée, le général Cailles, le lieutenant paye sa transgression d'une mise aux arrêts, exécutée à partir du 1^{er} mars. Le 28 de ce mois, il est incarcéré à Fresnes, ce qui lui vaut quelques soutiens, dont celui d'Edmond Michelet.

En août 1957, accusé de démoralisation de l'armée, le détenu rédige un carnet de prison relatant son parcours. En septembre, avec les 52 signataires de la lettre de février, il adresse sa démission à Mollet, depuis sa prison. Provisoirement libéré, il est à nouveau incarcéré à Fresnes le 19 septembre 1957 et passe les onze premiers mois de l'année 1958 en prison. Le retour au pouvoir du général de Gaulle ne permet pas sa libération, comme la presse l'avait pressenti. C'est alors que *Témoignage Chrétien* sort le détenu de son isolement grandissant, en publiant son carnet de prison :

228. SHAT, 3 R 519, autorisations de publier, 1954, dossier Rahmani.

« *Le choix de Témoignage Chrétien avait pour moi valeur de symbole : le pont entre l'Islam et l'Église aurait dû se construire depuis des siècles ; il aurait évité beaucoup de haine, de fanatisme et de sang. Dans le passé, l'Église, hélas, a trop souvent servi de couverture ou d'instrument à l'impérialisme occidental. Mais depuis quelques temps des Chrétiens se trouvaient de plus en plus nombreux parmi ceux qui, devant le drame algérien, osaient faire entendre la voix de la vérité et de la justice.*²²⁹ »

Dans l'immédiat, les poursuites engagées ne débouchent sur aucun procès. *L'Express* du 7 août 1958 note :

« [...] le lieutenant Rahmani risque d'être prochainement traduit devant le tribunal militaire. Si l'affaire vient, deux témoins ont déjà publiquement affirmé leur intention de déposer en sa faveur : il s'agit de deux ministres du général de Gaulle, M. Edmond Michelet, ministre des Anciens Combattants, et M. Robert Buron, ministre des Travaux Publics.²³⁰ »

Le lieutenant est finalement libéré quelques jours avant la sortie aux éditions du Seuil (19 janvier 1959) de *L'Affaire des officiers algériens*, dont le tirage unique est de 5 500 exemplaires. Un bandeau : « Le journal du lieutenant Rahmani », évoque les extraits publiés dans *Témoignage Chrétien*. Le texte, citant diverses directives et règlements militaires, retrace l'histoire des mesures discriminatoires prises à l'encontre des soldats musulmans depuis la conquête coloniale. Il montre comment l'armée républicaine, par son incapacité à intégrer ceux qu'elle a mis en première ligne dans de nombreux combats, s'est discréditée et discrédite l'œuvre coloniale d'un pays où les musulmans n'ont jamais été que des citoyens de seconde zone.

Confronté à sa sortie de prison à des difficultés matérielles, le lieutenant (administrativement en situation de « non activité par retrait d'emploi ») est aidé par Edmond Michelet qui lui a rendu visite en détention et démarche

229. Rahmani Abdelkader, *L'Affaire des officiers algériens*, Paris, Seuil, 1959, 172 p.

230. *L'Express*, 7 août 1958.

Robert Meunier du Houssoy, PDG du groupe Hachette, en lui demandant de trouver un emploi à son protégé. Fidèle à l'esprit d'ouverture de Louis Hachette, le haut responsable convoque dans son bureau parisien Michel Lambard et Claude Labouret pour leur suggérer d'accueillir Abdelkader Rahmani dans la succursale algéroise des éditions Hachette. Meunier du Houssoy considère comme imminente la disparition de la domination française sur l'Algérie et souhaite placer un homme de confiance en Algérie. Domicilié à Rabat, Abdelkader Rahmani reçoit une formation commerciale et devient donc en 1959 l'un des collaborateurs des éditions Hachette, emploi où, après l'indépendance algérienne, il sera attaqué par *El Moudjahid* qui dénoncera à travers lui la « pieuvre verte » néo-coloniale, ce qui le contraindra à revenir provisoirement en France, au siège des éditions Hachette²³¹. Reconverti dans l'édition nationalisée algérienne à partir de 1966, membre d'un groupe d'« anciens officiers français » doté d'une certaine influence politique dans l'Algérie indépendante, il se heurtera à la Société nationale d'édition et de diffusion (SNED) à des problèmes organisationnels et éditoriaux insurmontables – son esprit de discipline ne palliant pas l'absence de formation aux métiers de l'édition et de la librairie. Dans les années 1970, il réintègre l'armée française qu'il quittera sans avoir fait carrière, avec une pension de lieutenant²³².

Le silence des « hommes du contact » Camus, Roblès et les romanciers de l'Algérie heureuse

Le 26 octobre 1957, Emmanuel Roblès écrit à Paul Flamand : « [...] j'ai l'intention de commencer un roman sur l'Algérie. J'ai trop de choses

231. Entretien avec Pierre Lambard, 15 octobre 2006.

232. Entre 1959 et 1962, A. Rahmani aurait aussi servi de médiateur informel entre le GPRA et la France. Voir les entretiens téléphoniques réalisés par Hélène Bracco (pho-
nothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Paris) ainsi que la monographie de cette chercheuse, *Pour avoir dit non : ils refusèrent de se battre pour l'Algérie française*, Paris, Paris-Méditerranée, 2003, 334 p.

à dire et j'ai besoin de m'en délivrer.²³³ Mais après *Federica* en 1954 et *Les Couteaux* en 1956, il reste silencieux sur sa terre natale – sans jamais cesser d'écrire²³⁴.

En juillet 1958, alors qu'il prépare l'édition d'*Un feu d'enfer*, roman de la jeune Algéroise Catherine Lerouvre mettant en scène la vie ensoleillée et insouciant du peuple pied-noir, Paul Flamand note : « *Je pense qu'il faut mettre ce roman dans "Méditerranée" mais avec une couverture gaie – genre aquarelle sur Bab-el-oued.*²³⁵ » Sur le conseil d'Emmanuel Roblès, l'éditeur s'adresse au peintre Charles Brouty qui a déjà illustré des livres du directeur de la collection « Méditerranée » et publiera en janvier 1959, chez Baconnier frères (Alger) un recueil de dessins tiré à 1 000 exemplaires, *Pétroliers du Sahara*²³⁶. Le 15 septembre 1958, le roman de Catherine Lerouvre est mis en vente à 4 000 exemplaires dans la collection « Méditerranée » dont il constitue le dernier titre, pour la période 1954-1962, à aborder l'Algérie. *Un feu d'enfer* est encensé dans un numéro spécial de *Simoun* consacré à Emmanuel Roblès, où Jacques d'Aubrac compare son auteur à « un Pagnol algérien » et voit dans les aventures du personnage principal, la jeune Conception, l'incarnation de « tout un monde que le souffle de la mer avive et que la chaleur surexcite »²³⁷. Catherine Lerouvre, qui nourrit une profonde admiration à l'égard d'Albert Camus, rencontré dans les locaux d'*Alger Républicain* alors qu'il en était le rédacteur en chef et qu'elle animait un groupe d'alphabétisation de femmes musulmanes²³⁸, ne poursuivra pas son œuvre romanesque tout en collaborant aux éditions du Seuil comme traductrice du grec moderne (et en

particulier des romans de Stratis Tsirkas) jusqu'à sa mort, en 1976.

Comme Emmanuel Roblès, cette romancière s'est heurtée à une difficulté à représenter l'Algérie. Comment écrire la colonie déchirée par la guerre ? La réponse à cette question passe, pour de nombreux écrivains, par une renonciation à l'écriture qui, au moment où le champ éditorial se trouve investi par la littérature militante dénonçant la pacification, participe, en creux, à la radicalisation du champ éditorial. Paradoxalement, le silence des hommes du contact œuvre à la banalisation littéraire de la guerre. Après que le 22 janvier 1957, Albert Camus a apporté son soutien au *Cercle du progrès*²³⁹ en prononçant, aux côtés de Jean Pélégri, l'« Appel pour une trêve civile »²⁴⁰, il se plonge dans un mutisme volontaire et tourmenté, dénoncé par une partie des intellectuels anticolonialistes et à propos duquel André Berne-Joffroy rappellera en 1960, dans un hommage posthume, qu'il est un refus de la violence révolutionnaire :

« [...] on a insinué que ce silence était le silence prudent, provisoire, d'un homme passagèrement déchiré par ses contradictions ; que certainement un jour il aurait rompu ce silence, qu'il aurait finalement parlé. N'eût-il pas été plus convenable, devant cette tombe, de méditer un peu plus respectueusement sur la signification de ce silence, de l'interpréter un peu moins vite, un peu moins simplement ? [...] Il est bien vain, en tous cas, d'interpréter tendancieusement un silence que Camus a expliqué lui-même très clairement quand il a écrit ceci : "La vérité, hélas ! C'est qu'une partie de notre opinion pense obscurément que les Arabes ont acquis le droit, d'une certaine manière, d'égorger et de mutiler, tandis qu'une autre partie accepte de légitimer, d'une certaine manière, tous les excès. Chacun, pour se justifier, s'appuie alors sur le crime de l'autre. Il y a là une

233. IMEC, Seuil, dossier auteur, Roblès.

234. Il publie la pièce de théâtre *L'Horloge* suivi de *Porfirio*, en 1958, un court recueil de nouvelles *L'Homme d'avril*, en 1959, ainsi que les romans *Les Hauteurs de la ville* en 1960 et *Le Vésuve* en 1961.

235. *Ibid.*, dossier auteur, Lerouvre.

236. CAC, dépôt légal, 19970353, 279, 1959, éditeur, Benacerraf-Dunod.

237. Aubrac Jacques A., « Un feu d'enfer », *Simoun*, 30 septembre 1960.

238. Lerouvre Catherine, « Amour de la vie », *Simoun*, numéro spécial « Camus l'algérien », 31 septembre 1960.

239. Fondé en 1925, le Cercle du progrès (« Nadi at Taraqqi ») est, en 1957, une association de Français libéraux et de Musulmans centristes que fédèrent la défense d'un islam laïque et la participation, par la réflexion, à l'élaboration d'un règlement pacifique à la guerre.

240. Publié par Gallimard, en 1958, dans *Actuelles III*.

*casuistique du sang où un intellectuel, me semble-t-il, n'a que faire, à moins de prendre les armes lui-même.*²⁴¹ »

L'influence de l'écrivain reste néanmoins forte et marque une partie de la production des éditions Gallimard. En 1959-1960, celles-ci publient dans la collection blanche deux récits méditerranéens de Jean Pélégri et Jacques Malori. Auteur en 1952 de *L'Embarquement du lundi* – histoire initiatique d'un jeune homme notant sur un carnet, une semaine durant, ce qu'il perçoit de la vie algérienne – Jean Pélégri est né en 1920 à Rovigo, dans une famille de propriétaires terriens installée dans la Mitidja depuis 1841²⁴². Son écriture d'« homme caillou »²⁴³ donne une large place à la sensation, à la lumière, à la présence au monde et s'affirme avec la sortie des *Oliviers de la justice* (septembre 1959, 4 400 exemplaires). Ce récit donne la parole à des descendants de colons de condition modeste vivant en harmonie avec les musulmans. Au moment où il sort, l'auteur ne vit plus en Algérie mais à Ajaccio. Présent au Cercle du Progrès le 22 janvier 1957, aux côtés d'Albert Camus et d'Edmond Charlot, il n'a pas supporté l'atmosphère de la colonie en guerre et sera en 1960 l'un des premiers à applaudir la publication de *La Guerre d'Algérie* de Jules Roy, dont il partage les vues sur le problème algérien²⁴⁴.

241. Berne-Joffroy André, « Le silence d'Albert Camus », in *N.R.F.*, n°86, février 1960, p. 597-599.

242. Licencié de philosophie à Alger, il interrompt ses études, s'engage comme volontaire en 1942 et fait la guerre en Corse et en Allemagne. Professeur en métropole puis à Alger en 1953, il participe, après l'indépendance algérienne, à la création de l'Union des Écrivains Algériens et au premier numéro de la revue *Novembre*. Comédien amateur, il joue dans *Thérèse*, d'Alain Cavalier et dans *Pickpocket*, de Robert Bresson. Ses œuvres les plus célèbres, outre *Les Oliviers de la justice*, sont *Le Maboul* (1963) et *Les Monuments du déluge* (1967). Jean Pélégri est mort à Paris le 24 septembre 2003.

243. Le Boucher Dominique, « Jean Pélégri l'Algérien ou Le Scribe du Caillou », in *Algérie-Littérature-Action*, Paris, éd. Marsa, juin 2000.

244. Ainsi que le remarque un collaborateur des *Cahiers de la Méditerranée*, « Jean Pélégri et Jules Roy ont cru également en la fraternité entre Arabes et Européens », in

Le 17 mars 1960, six mois après sa sortie, *Les Oliviers de la justice* reçoit le Grand Prix Catholique de littérature décerné au restaurant *Le Procope*²⁴⁵. *L'Express* rend compte de l'événement dans un article à l'intitulé apolitique : « *L'Écrivain n'a pas à juger* »²⁴⁶. D'autres titres de la presse catholique reviennent, la même année, sur cette récompense : *Témoignage Chrétien* (25 mars), *France Catholique* (25 mars), *La Semaine religieuse du diocèse d'Oran* (2 avril), *Panorama Chrétien* (mai), *Évangile en liberté* (11 mai), *La Vie catholique illustrée* (17 mars), *Informations catholiques internationales* (1^{er} juin), *Ecclesia* (juillet 1960) et *La Croix* (15 octobre).

La réception critique des *Oliviers de la justice* révèle, alors que s'essouffle la collection « Méditerranée » du Seuil, la vigueur qui demeure, grâce à Gallimard, celle des romanciers « du contact ». Lu et commenté quelques semaines après que le général de Gaulle, dans son discours du 16 septembre 1959, eût prononcé le mot d'« autodétermination », ce roman justifie par la peinture du sacrifice des colonisateurs consenti au fil des générations, le principe d'une coexistence réinventée des communautés.

Sans adopter un ton polémique, il fait donc l'objet d'une appropriation par le colonat. Mais bien plus, il est loué par la presse de gauche, qui y voit l'exposé fraternel des souffrances endurées par le prolétariat européen de la colonie.

Pierre Grenaud, dans *L'Echo d'Alger*, y voit un livre de « *souvenirs romancés, sur notre Algérie [...] qui [...] attirera les sympathies franco-musulmanes* »²⁴⁷ tandis que *L'Humanité* du 12 février 1960, décrit un « *livre remarquable pour ce qu'il aide à la compréhension de ce qui se passe en Algérie* ». Dans *Le Progrès de Lyon* du 5 décem-

Gastaut Yvan, « Relations interculturelles dans les villes du Maghreb colonial : peut-on parler de solidarités ? », *Cahiers de la Méditerranée*, 63.

245. Le prix a été fondé en 1955 sous le patronage de la revue *Ecclesia* et de l'Association des écrivains catholiques. Son jury comprend entre autres membres Daniel Rops, Gabriel Marcel et Luc Estang.

246. *L'Express*, 31 mars 1960.

247. Archives Gallimard, *Les Oliviers de la justice*, dossier de presse, art. non daté.

bre 1959 Bernard Gaudez observe : « *Je regrette la bande publicitaire qui ceint l'ouvrage de Jean Pélégri et qui proclame en rouge : "L'Algérie de papa"...* » *Ce n'est évidemment qu'un mot qu'on reprend pour attirer l'attention, mais c'est prêter à ce beau et grand récit un ton polémique et un souci démonstratif auxquels il est absolument étranger.* »

Dans *Notre République*, Jacques Debu-Bridel affirme le 1^{er} décembre 1959 : « [...] à l'heure actuelle, [ce livre] prend tout son poids et toute sa valeur comme témoignage. Sans passion, sans fausse complaisance, mais sans rien cacher : bastonnades ni tortures, avec beaucoup de dignité et de ferveur, il nous révèle la cause du drame qui déchire l'Algérie. » Le même journaliste parle dans *Les Nouvelles littéraires* du 12 décembre d'« un beau livre de raison ». *Les Lettres Françaises* du 21 janvier 1960 incitent à lire « ce livre [qui] n'a rien du pamphlet. Ses explications, ses jugements sont éparés dans une œuvre qui est un véritable hymne d'amour – dédié à un pays que l'auteur nous fait sentir, dont nous respirons l'odeur, dont nous subissons la chaleur, où nous bavardons en même temps que lui avec ses camarades d'enfance musulmans, où nous devinons la lourde atmosphère d'une ville inquiète. »

Pour Claude Roy, s'exprimant dans *Libération* du 11 novembre 1959, *Les Oliviers de la justice* forment une « réverie sur les occasions perdues » où est raconté « [...] le passage du mouton paisible au mouton enragé », par opposition à d'autres livres, tel *Le Front*, de Robert Davezies (voir *infra*) racontant le passage dans les rangs du FLN d'un militaire français, et montrant, lui, le « passage du mouton paisible au lion ».

Sans citer tous les commentaires, on observe entre décembre 1959 et septembre 1960 le bel enthousiasme de la presse régionale, nationale et étrangère : *Le Figaro Littéraire* (26 mars 1960), *Le Figaro* (18 mars 1960), *Le Journal d'Alger* (19 mars 1960), des bulletins bibliographiques et professionnels tels que le *Bulletin critique du livre français* (mars 1960) ou le *Journal des instituteurs et institutrices* (septembre 1960), de même que *Combat* (18 mars 1960), *La Liberté de Clermont-Ferrand* (29 mars 1960) ou *La libre Belgique* (qui constate

dans son édition du 3 décembre 1959 : « *Mine épuisable des romanciers, revoici l'Algérie* »), confèrent une visibilité au roman qui porte la marque d'un impossible désir de réconciliation franco-algérienne.

Surpris par cet accueil favorable, Jean Pélégri songe à une adaptation au cinéma. On lui propose de la tourner dans l'Hérault, ce qu'il refuse avant de rencontrer en 1960 le producteur Georges Derocles, qui possède un studio à Alger et dispose d'une équipe de techniciens européens et musulmans. Parmi eux se trouve un jeune metteur en scène américain, James Blue, qui après avoir suivi les cours de l'IDHEC, a fait des films publicitaires aux États-Unis, puis des courts métrages et des documentaires en Algérie. Le film est tourné clandestinement à Alger en décor réel²⁴⁸ et sort le 6 juin 1962. Le lendemain, Claude Garscon regrette dans *L'Aurore* qu'il ait fallu attendre cette fiction tournée « par des demi-amateurs » pour que le public français puisse voir sur grand écran ce qui s'est passé en Algérie :

« *Nous ne saurions jamais assez regretter que de tels documents n'aient pas été portés à la connaissance du public depuis longtemps. La France entière, puisque son contingent y était envoyé, était mêlée à l'affaire d'Algérie ; pourquoi alors avoir caché la réalité des faits et n'avoir pas éclairé les gens sur ce qui se passait là-bas ? C'est là sans doute un manque de courage de beaucoup des tenants du septième art qui préfèrent sans grand danger employer leur argent à financer des histoires d'adultères.* » Pierre Marcabru, dans *Combat*, remarque lui aussi : « [...] *Ce qui étonne, ce n'est pas tellement le travail de James Blue, c'est que ce travail porte sur la situation algérienne, sur une actualité humaine, alors que le cinéma français, avec un acharnement misérable, s'emploie à nier toute actualité humaine.*²⁴⁹ » Pour *France*

248. *Libération* localise dans son édition du 6 juin 1962 les différents décors filmés : le petit appartement dans lequel meurt le père est situé à Bab-el-Oued ; le bidonville où Jean va rendre visite à Fatima est celui d'Alger, et le cimetière est celui où est enterrée la famille de Jean Pélégri.

249. *Combat*, 2-3 juin 1962.

Observateur, « le premier film algérien reste à faire »²⁵⁰ dans la mesure où cette adaptation reproduit une vision sincère mais partielle de l'épisode colonial. Plus acerbe, *Témoignage Chrétien* qui avait pourtant apprécié le livre, écrit à propos du film : « Jean Carta a vu ce film. Il a dit : "La bonne foi ressemble fort à la mauvaise". [...] Voici un film qu'on aurait vu avec une grande sympathie il y a trente ou quarante ans. Maladroit, joué par des amateurs, il ne présente guère d'intérêt esthétique [...] »²⁵¹.

Plus encore que le roman, l'adaptation cinématographique des *Oliviers de la justice* est, par sa thématique et son esthétique, considérée par une partie des contemporains comme anachronique. Sur le plan éditorial, sans impact sur une Histoire qu'il subit davantage qu'il ne la fait, ce récit nostalgique aura néanmoins contribué à la constitution du catalogue « algérien » des éditions Gallimard, au sein duquel Jean Pélégri (avant de confier en 1963 *Le Maboul*²⁵² aux éditions du Seuil) côtoie ses amis Mohammed Dib, René Cathala, Albert Camus et Jacques Malori.

Ce dernier publie en septembre 1960 le dernier roman du catalogue Gallimard traitant de la guerre en cours. *Une traversée gratuite* s'ouvre sur une citation de *La Chute* (« Il y a toujours des raisons au meurtre d'un homme. Il est, au contraire, impossible de justifier qu'il vive ») et aborde la période la plus contemporaine de la guerre – l'action se déroule en 1955-1956, dans une compagnie de rappelés. Un avertissement précise :

« Ce livre est né en 1956 d'un séjour de quelques mois en Algérie. Les événements auquel il fait allusion, les personnages qu'il évoque ont été extraits du réel. »²⁵³

250. *France Observateur*, 14 juin 1962.

251. *Témoignage Chrétien*, 22 juin 1962.

252. Pélégri Jean, *Le Maboul*, Paris, Le Seuil, 1963. Dans ce roman, il essaye de saisir « l'inconscient algérien » et explore les possibilités de fraternité entre Européens et Arabes dans le cadre antinomique du meurtre par un vieil ouvrier agricole algérien de son patron européen.

253. Malori Jacques, *Une traversée gratuite*, Paris, Gallimard, 1960, 167 p.



Le récit met en scène les cas de conscience d'un officier de réserve : pourquoi tuer, quelle justification donner à cet acte ? Politiquement indéterminé, son narrateur prêche pour un « juste milieu » qui éviterait de faire couler le sang. À la mesure de ce propos sincère mais conformiste, l'accueil du roman est discret.

Le 12 octobre 1960, *Le Monde* le rattache aux *Oliviers de la justice* et à *La Guerre d'Algérie* de Jules Roy :

« Quand s'est dégradée cette amitié, quand cette entente s'est-elle dénouée ? Tandis que Jules Roy, sur un autre plan et dans un autre ton, mène son enquête, La Guerre d'Algérie, ou que M. Malori, dans *Une traversée gratuite*, donne ses impressions de rappelé en 1955 – très sagement, modérément, sans aucun esprit de réquisitoire, avec une lucidité objective (non parfois sans serrer les poings) – Jean Pélégri a évoqué les injustices anciennes, l'avalissant mépris et les humiliations continuées, les malentendus, les colères [...] »²⁵⁴.

Pour *Les Nouvelles littéraires*, « [...] en de brèves notes, un étudiant arraché à son travail pour prendre l'habit militaire raconte très objectivement sa vie au jour le jour »²⁵⁵.

Enfin, la revue *Études* (avril 1961) évoque l'impuissance du narrateur, partant son absence assumée de positionnement. Par ses non-dits, sa parole manifeste, à son niveau, celle du roman français face à la guerre d'Algérie.

254. *Le Monde*, 12 octobre 1960.

255. *Les Nouvelles littéraires*, 22 septembre 1960.

Ce silence est aussi le fait d'Albert Camus, dont le seul ouvrage contemporain de la guerre, édité en juin 1958 dans la collection « blanche » de Gallimard, sous le titre *Actuelles III, chroniques algériennes*, est un recueil d'articles écrits entre 1939 et 1956. Des premiers textes parus dans *Alger Républicain* aux articles publiés dans *L'Express* entre mai 1955 et juin 1956, cette somme résume, selon Camus lui-même, qui la présente dans le *Bulletin de la Nouvelle Revue française*, « [...] la position d'un homme qui, placé très jeune devant la misère algérienne, a multiplié vainement les avertissements et qui, conscient depuis longtemps des responsabilités de son pays, ne peut approuver une politique de conservation ou d'oppression en Algérie.²⁵⁶ » Assimilant le fait national algérien à une forme arabe du communisme qu'il réprovoque, le romancier précise qu'« averti depuis longtemps des réalités algériennes, [il] ne [peut] non plus approuver une politique de démission qui abandonnerait le peuple arabe d'Algérie et favoriserait seulement, sans profit pour personne, le nouvel impérialisme qui menace la liberté de la France et de l'Occident ».

L'ouvrage, tiré à 16 500 exemplaires dont 1 050 de luxe²⁵⁷, est comparé par Robert Kemp, des *Nouvelles littéraires*, à l'essai de Pierre Henri-Simon, *La France a la fièvre*²⁵⁸, mis en vente quelques semaines auparavant par les éditions du Seuil, ainsi qu'au *Bloc-notes* de François Mauriac²⁵⁹ :

« Pour servir d'arc-boutant au *Bloc-Notes*, nous disposons [...] de deux ouvrages neufs et fiévreux. *La France a la fièvre*, de Pierre-Henri Simon, une série d'articles passionnés, ardents, animés d'un patriotisme dont, au départ, P.-H. Simon fait une analyse péremptoire. [...] Pour le second, ce sont les *Actuelles III* de M. Camus. Notre prix Nobel

1958 [sic] s'inscrit en somme au parti de son aîné en gloire, M. Mauriac; du moins en ce qui concerne l'état de misère de certaines régions d'Algérie et la nécessité d'y porter remède. Il a des descriptions navrantes, bouleversantes... Mais lui non plus ne dit pas, n'a pas vu ce qu'étaient ces régions voilà un siècle passé, quand la France, ses médecins, ses instituteurs, ses architectes, ses ingénieurs en hydraulique n'y étaient pas encore venus...²⁶⁰ ».

Sous la plume de Jacques Brenner, *Paris Normandie* formule une comparaison identique : « M. Mauriac s'est exprimé dans son "Bloc-Notes". La parole est maintenant à M. Camus. Du reste, comme il le remarque dans un "Avant-propos", M. Camus ne veut rien dire aujourd'hui qu'il n'ait déjà cent fois dit. Mais, écrivait Gide, quand personne n'écoute, il ne faut pas craindre de se répéter.²⁶¹ » Rares sont ceux qui, à l'instar de René Ménard dans la *Revue critique* interprètent les *Chroniques algériennes* du point de vue de l'ensemble de l'œuvre de Camus, et notamment de *L'Envers* et *l'endroit* et du *Discours de Suède* prononcé le 10 décembre 1957 à Stockholm, dont la plaquette est tirée à 22 000 exemplaires en février 1958²⁶² :

« [...] L'écrivain se définit dans les *Discours*. Par la réédition de *L'Envers* et *l'endroit*, l'homme rappelle les thèmes majeurs de sa sensibilité. Le Français d'Algérie, enfin, réunit et complète les témoignages qu'il a portés depuis vingt ans sur le malaise, puis le drame, de sa terre natale.²⁶³ » De même, peu de commentateurs, tel Pierre Demeuse dans *Le Peuple de Bruxelles*, insistent sur le contexte historique de cette publication, postérieure au retour au pouvoir du général de Gaulle : « [...] Il fallait bien du courage pour faire réparaître ces pages aux lendemains du coup d'Alger. Camus le fait avec tout le poids de son autorité de Prix Nobel.²⁶⁴ »

256. *Bulletin de la Nouvelle Revue française*, 28 juin 1958.

257. Chiffre élevé qu'explique la notoriété de l'auteur le plus vendeur des éditions Gallimard, lauréat en 1957 du prix Nobel de littérature.

258. Simon Pierre-Henri, *La France a la fièvre*, Paris, Seuil, 1958, 216 p.

259. Mauriac François, *Bloc-notes 1952-1957*, Paris, Flammarion, 1958, 416 p.

260. *Les Nouvelles littéraires*, 10 juillet 1958.

261. *Paris Normandie*, 25 juillet 1958.

262. CAC, 1997053, 269, 1958, dépôt légal éditeur, Fédération-Jérôme.

263. *Revue critique*, août-septembre 1958.

264. *Le Peuple de Bruxelles*, 10 juillet 1958.

Enfin, à l'opposé du journal de Pierre Lazareff qui admire « [...] *chaque page de ce livre qui s'est écrit en vingt ans, [où] se mêlent la passion pour la justice, le souci d'être raisonnable et une tendresse pour une terre qui a inspiré en grande partie l'œuvre de l'auteur de L'Été* »²⁶⁵, Jacques Laurent fustige dans *Arts* « [...] *un bloc de littérature qui va de Sartre [sic] à Camus* », et un « *groupe de journaux à prétentions intelligentes* » qui va des *Lettres françaises* à *L'Express* »²⁶⁶. Intitulé « Assez de pleurs », son article s'en prend à Camus, identifié à un braqueur des colonies. Au moment où paraît *Actuelles III*, celui-ci est dans la position de retrait dans laquelle il restera jusqu'à sa mort, le 4 janvier 1960 et si, en avril 1959, *Actuelles I* est retiré à 3 300 exemplaires, les *Chroniques algériennes* ne font l'objet d'un tirage qu'après 1960 – elles se vendront moins que d'autres textes du romancier ayant pris place au panthéon de la littérature mondiale, tels *La Peste* ou *L'Étranger*²⁶⁷.

265. *France Soir*, 5 juillet 1958.

266. *Arts*, 29 août 1958.

267. Volontairement, nous ne développons pas l'histoire éditoriale d'Albert Camus. Au sein de la bibliographie pléthorique consacrée à cet auteur (756 références dont 112 thèses en version définitive dans le catalogue de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, SUDOC, fin 2007), citons la biographie d'Olivier Todd (*Albert Camus : une vie*, Paris, Gallimard, 1996, 1999, 855 p.) et celle d'Harold Bloom (*Albert Camus*, Philadelphie, Chelsea House, 1989, 2003, 153 p.) ainsi que trois publications d'actes de colloques : *Albert Camus et les écritures algériennes : quelles traces ?, actes des rencontres méditerranéennes Albert Camus, 10-11 octobre 2003*, Aix-en-Provence, Edisud, 2004, 187 p., *Camus solidaire ou solitaire ? Actes du 5^e colloque international de Poitiers sur Albert Camus, 29, 30 et 31 mai 2003*, Musée Sainte-Croix, Poitiers, éd. des amitiés camusiennes, 2005, 341 p., Dubois, Lionel (dir.) *Albert Camus : la révolte, actes du 3^e Colloque international de Poitiers, 27-28-29 mai 1999*, Poitiers, éd. du Pont-Neuf, 2001, 348 p.

Germaine Tillion et l'activité éditoriale des centres sociaux

Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, Germaine Tillion est envoyée en Algérie au début de l'année 1955 par le gouvernement français, dans le cadre d'une mission scientifique chargée d'enquêter sur les abus liés à la guerre. Frappée par la pauvreté des Algériens, elle rencontre Jacques Soustelle qui lui demande de rejoindre son cabinet pour travailler à un plan de réforme éducative.

Elle accepte et s'adjoint les services d'un agrégé d'histoire, Charles Aguesse, directeur et inspecteur des centres d'éducation populaire dans les trois départements d'Algérie (centres dont la création a été prévue en 1947 par le statut organique de l'Algérie). Le 27 octobre 1955, est signé le décret créant les centres sociaux, volontairement rattachés au ministère de l'Éducation nationale, à Paris, pour éviter les pressions locales – le recteur de l'université d'Alger exerçant sur eux un contrôle administratif. Ces centres d'un nouveau genre sont engagés dans une démarche cartésienne d'éveil à la conscience individuelle, de révélation de la valeur des individus – projet naïvement mais sincèrement considéré par leurs dirigeants comme extérieur à la sphère politique. En opposition à la Troisième République qui considérait l'instruction comme un prétexte à l'éducation civique, ils mettent l'accent sur une lutte contre l'illettrisme. « *Lire, c'était lire, et il n'y avait pas de place pour lire entre les lignes quand l'avenir des gens était en jeu* »²⁶⁸ résume James Le Sueur. Après sa démission du cabinet Soustelle le 30 mai 1955, Germaine Tillion rédige *L'Algérie en 1957*. Par l'effet d'un contresens prévisible, cet essai est apprécié par l'armée qui y trouve une justification sociale de la pacification : *Le Bled* en recommande la lecture dans une liste de cinq titres comprenant, outre *Contrepoison ou la morale en Algérie* de Michel Massenet, trois essais publiés à Alger par les éditions Baconnier : *La Bataille d'Alger* de Jacques Prévoist (version officielle et

268. Le Sueur James, *Uncivil War*, op. cit.

exaltée de ladite « bataille »), *La Pacification ou la conscience française* de Jean Peillard et *En Algérie, au fil du drame*, d'Alberte Sadouillet²⁶⁹. Dénonçant la *clochardisation* des masses musulmanes, Germaine Tillion rédige pourtant un véritable réquisitoire, comme l'écrit *L'Express* :

« En possession de cet ouvrage, avant sa parution en librairie, nous avons hésité, en dépit de sa clarté et de l'intérêt qu'il présente, à en publier les "bonnes feuilles", tant il est cruel dans son exposé et pessimiste dans les perspectives qu'il ouvre. Mais la distorsion à laquelle certains de ses commentateurs l'ont soumis pour justifier la poursuite de la guerre d'Algérie, exige que les thèses de Germaine Tillion soient connues avec exactitude.²⁷⁰ »

À Alger, les centres sociaux identifiés à l'ethnologue sont attaqués. Le 22 mars 1957, *L'Echo d'Alger* les accuse d'être liés aux « terroristes ». Un employé aurait aidé la fuite d'une poseuse de bombes, Raymonde Peschard ; un autre est dénoncé comme diffusant *El Moudjahid*. Serge Bromberger reprend ces accusations nominatives dans un article du *Figaro* : « Par amitié, imprudence ou passion : les chrétiens progressistes viennent en aide et cachent des terroristes »²⁷¹. Cette campagne de presse aboutit à l'arrestation et à la torture de 16 membres des centres. À l'été 1957, deux employés, Pierre Coudre et Denise Walbert, ancienne responsable des Scouts musulmans²⁷², sont condamnés pour avoir été en contact avec un membre du FLN. Edmond Michelet, qui répond à Serge Bromberger dans *Témoignage Chrétien*²⁷³, témoigne à la barre de la moralité de Pierre Coudre.

Avec le retour du général de Gaulle, les centres sociaux connaissent un essor sans précédent. L'ordonnance du 20 août 1958 relative au plan de scolarisation et d'éducation de base en Algérie décide l'alphabétisation de 1,2 millions de musulmans laissés en dehors de tout système scolaire. L'article 2 de ce texte définit un programme ambitieux : 30 créations annuelles de centres pour la période 1958-1960, 60 pour la période 1960-1962, 120 pour la période 1962-1966. Au total 660 centres sont à édifier, et autant d'équipes à recruter, en huit ans ! Comme le confirme le général de Gaulle le 3 octobre 1958 à Constantine, la France entend rattraper à très court terme les effets du dualisme du système scolaire instauré par le colonialisme. Le but de cet investissement relève clairement du contrôle social, puisqu'il s'agit de faire émerger une élite musulmane qui permettra, sinon de préserver l'Algérie française, du moins de l'associer à la France. Cette ambition, qui n'est qu'un pan parmi d'autres du Plan de Constantine, est mise en œuvre par Paul Delouvrier (aidé par le Conseil supérieur du Plan) et se traduit rapidement dans les statistiques académiques, puisque que l'on compte environ 616 000 écoliers musulmans scolarisés dans le primaire en 1959-1960 contre 346 000 en 1958-1959. Par ailleurs, 71 000 enfants sont scolarisés à cette date dans les écoles de la pacification où sont affectés, durant le conflit, 1 283 instituteurs appelés du contingent²⁷⁴. Toutefois, les chiffres officiels ne tiennent pas compte de la pratique courante de dédoublement des classes permettant, en divisant par deux l'horaire journalier (déjà plus réduit – avant le plan de Constantine – pour les musulmans que pour les Européens) de scolariser deux fois plus d'écoliers.

Implantés dans les zones où n'existe aucun équipement scolaire, les centres sociaux

269. « L'Algérie et nous (par les livres) », *Le Bled*, 15 juin 1957.

270. *L'Express*, 2 août 1957.

271. *Le Figaro*, 26 mars 1957.

272. À l'invitation de Robert Barrat, Maurice Pagat et Roland Marin, Denise Walbert témoigne le 12 décembre 1957 au meeting parisien du Centre d'information et de coordination pour la défense des libertés et de la paix. Son témoignage est reproduit dans le 1^{er} numéro de *Témoignages et documents* (janvier 1958).

273. Article « *Le procès des chrétiens en Algérie* » cité in Le Sueur James, *Uncivil War*, op. cit.

274. Rigaud Serge, « L'École en Algérie, 1880-1962 », in *L'École en Algérie, 1830-1962. De la Régence aux Centres sociaux éducatifs*, Paris, Publisud, 2001, p. 23-73.

participent activement à l'effort de scolarisation, et l'on peut estimer à 10 000 le nombre d'enfants alphabétisés par leur intermédiaire en 1958-1962. Mais au moment où s'engage leur essor, ils sont confrontés à une seconde série d'attaques. En premier lieu, l'armée revendique leur tutelle : dès le mois de mai 1958, un projet conçu dans une section administrative d'Alger (cité Mahieddine) tend à les rattacher à l'administration préfectorale et aux sections administratives urbaines, SAU, ou spéciales, SAS. L'ordonnance du 20 août 1958 réaffirme leur rattachement à l'Éducation nationale et fait échouer cette tentative. L'armée décide alors de se doter de sa propre structure d'éducation de base : le Service de Formation de la Jeunesse Algérienne (SFJA) dirigé à sa création par le général Gribius et destiné à accueillir les Algériens de plus de 14 ans exclus du système scolaire. Par ailleurs, en novembre 1958, le recteur de l'académie d'Alger Laurent Capdecemme reçoit du cabinet du général Salan une liste d'agents « dont les activités politiques ont attiré l'attention de la police ». En tant que recteur, il estime n'avoir à connaître que des fautes professionnelles des fonctionnaires et considère qu'on leur reproche en l'espèce un délit d'opinion. Soutien précaire, puisqu'en mai-juin 1959 de nouvelles arrestations ont lieu, aboutissant à quatre condamnations à des peines de prison, onze relaxes sans inculpation, deux non-lieux et deux acquittements. En dépit de la faiblesse des charges retenues, les centres sociaux voient leur réputation définitivement ternie. Le 20 juillet 1959, un article de propagande de *L'Echo d'Alger* associe leur existence à celle d'un vaste réseau lié au FLN et annonce l'arrestation de 802 personnes, ainsi que la découverte d'un atelier de fabrication de bombes. Le 9 juillet 1959, un arrêté du Délégué général du gouvernement en Algérie relève Charles Aguesse de ses fonctions.

Marcel Lesne lui succède, non parce qu'il est l'homme du pouvoir, mais parce que le recteur Laurent Capdecemme estime qu'il a fait ses preuves au Maroc, comme Inspecteur de l'en-

seignement musulman²⁷⁵. Un décret du 30 juillet 1959 intègre le service des centres sociaux, désormais centres sociaux éducatifs, dans la structure académique. Une réorientation vers les programmes scolaires classique est initiée, au détriment de la « culture ménagère ». L'activité éditoriale prend alors un nouvel essor.

Marcel Lesne en a esquissé le bilan dans un texte qui rend compte d'une véritable rationalisation. À la fin de la décennie, une concentration horizontale permet aux centres de contrôler l'ensemble de la chaîne du livre : conception, par un service pédagogique, fabrication, stockage et diffusion, par un Bureau de diffusion et de documentation (BDD)²⁷⁶.

À partir de 1959, les activités de production de supports pédagogiques et celles de reproduction sont distinctes. La pédagogie relève désormais d'un Centre de formation à l'éducation de base (CFEB) tandis que les activités d'édition et de diffusion sont confiées au BDD, lui-même composé de trois sections : 1. une section « édition de brochures et de périodiques » qui sous-traite l'impression des principaux documents, 2. une section « reproduction » prenant en charge les documents de taille réduite (brochures, affiches) n'étant pas confiés à des imprimeurs professionnels, 3. une section « conditionnement des stocks, classement, expédition et routage des périodiques », qui assure la fonction de distribution.

La production des centres est impressionnante. Elle regroupe deux périodiques, *Le Bulletin des*

275. À son arrivée, Marcel Lesne se heurte à l'hostilité d'une partie des employés des Centres sociaux. Celle-ci s'estompe au fil des semaines et paraît injustifiée si l'on considère qu'il figura sur la liste noire de l'OAS – il échappa par miracle à l'assassinat collectif qui, le 15 mars 1962, coûta la vie à six inspecteurs des Centres sociaux éducatifs d'Algérie. Une vision duale de l'histoire du service, suggérant qu'il y eut un « avant- Marcel Lesne » radieux et militant transparaît dans un article de Nelly Forget, ancienne collaboratrice de Charles Aguesse et amie de Germaine Tillion (« Le Service des centres sociaux éducatifs », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 26, 1, 1992, p. 37-47.)

276. Lesne Marcel, « Contribution à l'histoire des Centres Sociaux Éducatifs, 1955-1962 », in *L'École en Algérie, 1830-1962. De la régence aux Centres sociaux éducatifs*, Paris, Publisud, 2001, p. 89-183.

Centres sociaux éducatifs (tirage à 2 500 exemplaires) et *Notre premier journal* (lancé en 1960, 15 000 exemplaires), des affiches éducatives (25 unités tirées à 500 exemplaires entre 1959 et 1962), des films (20 unités tirées à 500 exemplaires) ainsi qu'une vingtaine de brochures de 32 pages, tirées à 10 000 exemplaires et dont les titres révèlent le contenu hygiéniste ou social : *Le Bain de bébé, Le Sevrage, Le Biberon, Le Berceau, Guide d'hygiène, Vos yeux, Guerre à la vermine, Entretien du linge, Les Brûlures, L'Émigration, Salarié connais tes droits et tes devoirs, Comment nourrir bébé, Les Principaux régimes alimentaires, Malika habille sa famille, Assurance maladie maternelle*. Entre octobre 1960 et janvier 1961, une brochure de 130 pages est élaborée par le CFEB et distribuée afin de servir de guide à l'usage des dirigeants locaux des centres. Enfin, en novembre 1960, des émissions radiodiffusées sont exploitées à partir d'une brochure intitulée *Au jour le jour* qui évoque l'histoire d'une famille musulmane appelée à résoudre ses problèmes économiques. Chaque centre est muni d'un calendrier des émissions et d'une méthode d'exploitation de l'émission, l'écoute se faisant par groupes. Une enquête réalisée au premier semestre 1961 avance un chiffre de 2 666 auditeurs répartis dans 32 centres.

On ne dispose pas d'élément relatif au budget que consacre le service des centres sociaux à son activité éditoriale, mais plusieurs indices permettent d'avancer l'hypothèse selon laquelle celui-ci fut considérable. Chacun des centres dispose d'un équipement audiovisuel moderne ; les animateurs se rendent régulièrement en métropole (à Saint-Cloud) pour suivre des formations à son utilisation ; l'absence de compatibilité propre aux activités d'édition révèle que celle-ci est considérée comme négligeable par rapport à l'ensemble du budget. Et pourtant il faut de l'argent pour publier. L'impression et le brochage sans couverture des 32 plaquettes du service des centres sociaux pourraient avoir coûté entre 3,2 et 6,4 millions de francs. Cette somme représente l'investissement nécessaire à la fabrication et à la mise en vente d'une dizaine de titres tirés à 5 000 exemplaires par un éditeur

commercial²⁷⁷. La comparaison s'arrête là car les modalités de distribution propres à l'autoédition publique excluent les coûts de diffusion.

Au final, la visibilité des imprimés des centres sociaux peut paraître réduite, à l'instar de celle des 9 brochures publiées entre 1954 et 1961 par un organisme administratif dont les vues sont sensiblement différentes de celles du Gouvernement Général, les éditions du Secrétariat social d'Alger. Traitant de l'éducation de base et de l'insertion professionnelle et sociale, comme les Éditions des Études sociales nord-africaines en métropole, ainsi que de sujets plus politiques, cet éditeur public aborde le conflit franco-algérien d'un point de vue similaire à celui des instituteurs républicains animateurs des centres socio-éducatifs ou encore à celui des mouvements scouts et guides d'Algérie, rangés derrière la figure tutélaire du contesté (trop ouvert selon les partisans de l'Algérie française) évêque d'Alger, Mgr. Duval. Sans développer plus avant, on peut considérer que leur catalogue atteste le maintien, au sein de l'administration française, d'une éthique et d'un désir de comprendre en opposition avec la propagande officielle.

277. En 1961, pour un livre tiré à 3 500 exemplaires d'environ 250 pages, François Maspero dépense 750 000 francs anciens d'impression et de brochage auxquels s'ajoutent 150 000 francs de papier, soit 900 000 francs pour 850 000 pages imprimées. A la même date, pour un livre de pagination équivalente tiré à 6 900 exemplaires Roland Laudenbach dépense 400 000 francs de papier, 245 000 francs de brochage et 465 000 francs d'impression (plus 47 000 francs de frais divers, 38 500 francs pour l'impression des couvertures, 18 000 francs de clicherie). Pour un livre broché sans couverture, il lui faut dépenser – lors du premier tirage – environ 1 110 000 francs, soit 0,47 francs par page imprimée. On peut estimer le prix de revient d'une brochure entre 0,5 et 1 francs par page (0,04 à 0,08 euros).

Conclusion

À une époque où la plupart des romanciers du « monde du contact » se mirent dans un silence contraint, la production éditoriale des Centres sociaux éducatifs s'apparente davantage à un chant du cygne qu'à une entreprise de consolidation du lien entre colonisateurs et colonisés. La seconde radicalisation du champ éditorial perceptible entre janvier 1957 et le 13 mai 1958 prend sa source dans les limites de cette autoédition conçue comme l'outil d'un projet faussement apolitique. Elle est renforcée par la faiblesse de la production romanesque et de la presse affirmant l'existence de liens fraternels préservés entre les communautés : la durée de vie (16 numéros entre juin 1956 et mars 1957²⁷⁸) de *L'Espoir-Algérie*, journal de la Fédération de libéraux algérois constituée aux lendemains de l'appel à la trêve civile, imprimé par un ancien militant de l'UDMA, Mohammed Benzadi (jusqu'à son arrestation en 1957) est un échec qui, parmi d'autres – celui d'Emmanuel Roblès ne parvenant pas à écrire son roman sur l'Algérie ou celui d'Albert Camus – fait disparaître de la vie intellectuelle les modérés, partisans d'une intégration juridique et sociale.

La dénonciation de la torture n'en apparaît que plus visible sur le plan médiatique. Les rapports entretenus entre le Comité Audin, les éditions de Minuit, *L'Humanité*, *L'Express* ou encore *Témoignages et documents* dessinent une forme de collaboration exemplaire à cet égard, bien éloignée de la défiance qui, aux éditions du Seuil, avait accueilli en 1955 *L'Algérie hors la loi*. Dans le même temps, la multiplication des récits de soldats rappelés en Algérie comme officiers ou simples militaires du rang permet d'investir des formes narratives jusque-là pratiquées par les seuls partisans de l'Algérie française. En vertu de cette « sagesse du roman » chère à Milan Kundera, qui rend impossible tout manichéisme en obligeant le bon

romancier à s'emparer de la complexité du réel²⁷⁹, des textes d'opposition à la guerre peuvent être édités et lus comme ne relevant pas d'une idéologie qui, cependant, peut les sous-tendre. Les récits de Bernard de Saint-Vincent et de Jacques Prévoist publiés au Seuil, le témoignage de Jean-Jacques Servan-Schreiber ou le roman de Daniel Anselme publié par René Julliard permettent d'atteindre un public élargi. Au final, la publication de pamphlets dénonçant la torture, la multiplication des récits de pacification, de même que la disparition progressive de la « littérature du contact » sont trois phénomènes convergents, à la jonction desquels s'affirme la seconde radicalisation du champ éditorial qui caractérise l'édition française entre la bataille d'Alger et le retour au pouvoir du général de Gaulle.

Ce mouvement ne saurait toutefois s'étudier du seul point de vue des anticolonialistes : il est aussi le fait d'éditeurs qui réagissent aux dénonciations de la torture et produisent à partir de 1957 de nombreux essais défendant l'armée ou l'œuvre coloniale, dans un contexte où l'Algérie, portée par une actualité politique mouvementée, fait l'objet d'une attention particulière de la part des éditeurs généralistes.

278. Droz Bernard, Lever Evelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 146.

279. Kundera Milan, *L'Art du roman : essai*, Paris, Gallimard, 1986, 1988, 1995, 1998, 199 p.

En 1957, une édition politique s'empare de l'actualité algérienne pour contester les dénonciations de la torture. Le traitement éditorial du 13 mai 1958 est significatif d'un désir de s'approprier l'histoire immédiate et son analyse. La frontière existant entre l'essai et l'article de revue se déplace à la faveur de monographies imprimées à la hâte, à des fins de commentaire de l'actualité.

Le réveil de l'édition de droite

Les premiers jours de la bataille d'Alger sont contemporains de l'entrée dans le champ éditorial des plus farouches défenseurs de la colonisation. Des officiers parviennent à publier leurs premiers livres chez des éditeurs commerciaux dont l'audience est sans commune mesure avec celle des revues militaires ayant accueilli les premiers écrits théoriques sur la guerre révolutionnaire. En mai 1958, la publication par Georges Bidault d'*Algérie, l'oiseau aux ailes coupées* marque un tournant pour les éditions de La Table Ronde et l'ensemble du champ éditorial.

Le rôle restreint de la propagande

L'activité éditoriale de la Préfecture de police de Paris se réduit après 1957. En juillet 1958, dans une *Note sur l'action psychologique et sociale menée par la Préfecture de police dans les milieux musulmans du département de la Seine*, Maurice Papon insiste sur la mise en conformité des logements accueillant des Nord-Africains ou sur la délivrance de laissez-passer pour l'Algérie à l'occasion des congés payés, sans revenir sur l'activité éditoriale de ses services¹. Au cours de

l'été 1958, la première opération d'action psychologique entreprise par les conseillers sociaux installés dans les quartiers à forte population algérienne, qualifiée d'*« effort d'un style nouveau »*², consiste en la diffusion de musique arabe suivie d'une projection de films dans un foyer de Choisy-le-Roi et dans le bidonville de Nanterre. La même année, l'action psychologique de la police parisienne se militarise avec l'affectation de sept officiers des SAS à la préfecture de police, contraignant le préfet à affirmer la complémentarité de leur action avec celle des conseillers sociaux en place. Les militaires se voient attribuer une mission d'*« action psycho-sociale »* tandis que les conseillers sont chargés de l'accompagnement des démarches administratives (l'administration préfectorale se méfie d'eux). En Algérie, l'armée affine sa doctrine de propagande en insistant sur le discours qui doit en accompagner la diffusion. Une *Causerie-type à faire à l'occasion de la distribution de dépliants sur l'Algérie* est élaborée en mai 1957³. Ce document de 7 pages explique que tout imprimé distribué, pour permettre une propagande efficace, doit être considéré du point de vue des vérités qu'il formule : les procédés « déloyaux » de la presse d'opposition y sont dénoncés et plusieurs éléments d'argumentation sont proposés, par exemple :

« Nous avons pu constater ce qu'étaient ces pays avant l'arrivée des Français : les sols en cours de dégradation rapide par une érosion sans frein depuis la fin de l'occupation romaine [...] ».

Le syllogisme (les colonies étaient des terres stériles, la France les a mises en valeur, la France doit donc conserver ses colonies) est sophistique dès lors que sa majeure (« la France

1. APP, HA 58, 4-531-0, *Action psychologique et sociale dans le département de la Seine, 1950-1958*.

2. *Ibid.*, note du 4 juillet 1958.

3. SHAT, 3 R522-25.

a développé la colonie») élude ce qui, précisément, motive la revendication nationale au Maghreb.

À un autre niveau, la production des militaires reste surveillée par une administration sensible aux attaques qu'incarnent les dessins satiriques de Siné, mettant en cause le niveau intellectuel de ses cadres. En 1958, le général Massu demande l'autorisation de préfacer un ouvrage du capitaine de gendarmerie Ricatte, à paraître aux éditions Berger-Levrault sous le titre *Lieutenant Jean-Serge*. Les services du ministre de la Défense nationale examinent le récit préfacé et enjoignent à son auteur de ne mentionner ni son grade ni aucun nom propre :

« *Le Capitaine Ricatte raconte son odyssée dans la Résistance, dans le maquis où il commanda fort brillamment une unité sous le nom de "Lieutenant Jean-Serge". [...] Rien, quant au fond, ne justifierait une interdiction de publier. Mais le style, bien que vif et alerte, comporte de grosses incorrections, voire même des fautes de français caractérisées; le récit est émaillé d'expressions qui sont d'usage courant dans la langue parlée, mais qui n'ont absolument pas leur place dans l'écrit d'un officier; il ne s'agit d'ailleurs pas d'expressions grossières, mais simplement vulgaires [...]* »⁴.

La même année, le capitaine H.G. Bohn sollicite l'autorisation de publier un essai à prétention démographique, *Synthèse algérienne*. Son supérieur, le général commandant la 3^e région militaire, écrit :

« *Le travail du Capitaine Bohn "Synthèses Algériennes" présente un effort très louable de la part de son auteur, mais n'apporte aucun élément nouveau. Par ailleurs, la composition de l'ouvrage est très imparfaite et la rédaction n'est pas toujours très heureuse. La publication de ce texte ne me semble pas opportune.* »

Elle est donc interdite⁵. Pour une raison plus politique, une fiche de lecture datée du 10

avril 1958 recommande de refuser la demande présentée par l'Association des Combattants de l'Union Française, qui vient de demander au Général commandant la 9^e région militaire de diffuser dans les unités sous ses ordres un journal qu'elle fait paraître sous le nom *Le Combattant de l'Union Française*. Nationaliste, ce bulletin est jugé trop éloigné de la neutralité requise⁶.

Alors même que le régime juridique auquel sont soumis les militaires voulant publier s'est assoupli, le nombre de demandes d'autorisations préalables accuse une forte baisse : de 67 en 1956, on passe à 30 en 1957 – dont 17 pour la seule *Revue militaire générale* qui ne traite qu'à une seule reprise de l'Algérie⁷. Le nombre de demandes s'élève à 28 en 1958, 27 en 1959, 15 en 1960. En fait, un nombre croissant de militaires se soustrait à la règle. Ceux qui la respectent encore produisent une littérature ou des conférences destinées à un public restreint, à l'instar du général Gouraud, autorisé à prononcer le 13 juin 1957 une conférence intitulée *Guerre d'Algérie, campagne de subversion*, devant des représentants d'associations catholiques.

C'est dans ce contexte de relative insubordination que le Gouvernement général édite une brochure dénonçant le massacre de Mélouza. Le 28 mai 1957, en début d'après-midi, des soldats du FLN commandés par le Kabyle Saïd Mohammédi encerclent ce village dont les habitants sont considérés comme ralliés au MNA. Ils en repartent aux alentours de 16 h 00 en laissant derrière eux 301 cadavres⁸, certains mutilés, et 150 blessés. Le 30 mars, aux alentours de 20 h 30, près de 80 habitants des communes voisines d'Aïn-Manaa et de Wagram sont parqués dans une ferme par les soldats du FLN, qui exécutent 27 hommes

6. SHAT, 3R523-3.

7. SHAT, 3R522 ; l'article en question est intitulé « La guerre insurrectionnelle, son évolution en Algérie ». Il est signé par le chef d'escadron Pichon, inspecteur général de l'armée blindée.

8. 301 ou 303, les sources diffèrent sur ce point.

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*, Fiche du secrétariat d'État aux Forces armées Terre, 28 janvier 1958

et en blessent 20 autres. Prévenu le 28 mai, Robert Lacoste organise l'accès de la presse à Mélouza. Des journalistes de *Paris-Presse* (Lartéguy), de *Life Magazine* (Behr), d'*Europe n°1* (Finaltery), de *Radio Algérie* (Grand) ou encore de *United Press* (Raymond) accourent et prennent de nombreux clichés. Leur présence assurera un retentissement mondial au massacre, partant dans les milieux politiques progressistes de la métropole. Si Frantz Fanon ou *L'Humanité* ne semblent pas persuadés, dans un premier temps, qu'il a été perpétré par le FLN⁹, Jean Daniel à *L'Express* (journal où paraît un avertissement du Comité de résistance spirituelle à l'attention du FLN) et Daniel Folliet à *Témoignage Chrétien* critiquent violemment le Front. La « Nouvelle gauche » et Claude Bourdet considèrent que les sympathisants de la cause algérienne sont désormais dans une position délicate¹⁰.

Tirant parti de ce malaise, dans la droite ligne de la brochure éditée en 1956 par Jacques Soustelle (*Documents sur les crimes et attentats commis par les terroristes en Algérie*), Robert Lacoste fait éditer un recueil de photographies et d'extraits de presse intitulé *Mélouza et*

*Wagram accusent*¹¹. Les rédacteurs de cette volumineuse brochure éditée à Alger en juillet 1957 optent pour une mise en page aérée et un plan en forme de démonstration : après une introduction comparant la barbarie des nationalistes algériens au nazisme, une première partie intitulée *La France accusée* reproduit les accusations formulées par divers médias des pays non-alignés (le *Times of India*, le *Laborista de Buenos Aires*, *Radio-Moscou*, *Radio-Damas*, *La Voix des arabes* et *Radio de l'Algérie libre et combattante*). Les auteurs révèlent qu'*El Alam*, organe de l'Istiqlal marocain, a présenté la tuerie comme une expédition punitive du FLN dès le 3 juin, puis s'est rétracté le 5 pour accuser la France. Une deuxième partie intitulée *L'Opinion bouleversée* provient de journaux ayant identifié les véritables auteurs du massacre. Maurice Duverger, Jean Folliet et les intellectuels cosignataires¹² d'un texte paru le 6 juin dans *France Observateur* sont cités d'autant plus complaisamment que leurs opinions anticolonialistes sont connues. Des photographies d'une rare violence et une relation factuelle de l'événement ponctuent cette revue de presse. Robert Lacoste a fait son premier coup éditorial. Mais en braquant les Français contre les Algériens, il ne comprend pas que c'est la possibilité même de l'Algérie française qu'il vient à nouveau de compromettre : les condamnations suscitées par cette brochure comme par les photographies reproduites dans la presse mondiale sont vécues comme injustes par une partie des Algériens qui, à l'instar de Mouloud Feraoun, désapprouvent la violence. Commentant à chaud une déclaration du Président de la République française qui, le 10 juin, a comparé les Algériens à des barbares en leur demandant « d'arrêter le génocide », ce dernier note dans son journal :

9. Le 3 juin, *L'Humanité* publie la déclaration du représentant du FLN à New-York, M'hamed Yazid, qui parle de « prétendu massacre de Mélouza » comme d'une campagne de propagande française; dans la même édition, Yves Moreau accrédite la thèse d'une manipulation et demande la mise en place d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur le drame. Le 4 juin, *L'Humanité* publie un article intitulé « Mélouza était un village FLN » qui présente le massacre comme un crime de l'armée française. Frantz Fanon formule des accusations identiques dans l'organe de presse du FLN (« Désillusion et illusions du colonialisme français », *El Moudjabid* 10, septembre 1957).

10. Un article clairvoyant est publié à cet égard par *France Observateur* le 13 juin 1957. Il pointe les incohérences de l'accusation formulée à l'encontre de l'armée française par le FLN (ce ne sont pas des soldats européens qui ont assassiné les habitants et les communiqués du FLN n'ont pas évoqué l'emploi de supplétifs dans cette « opération »; l'armée française n'aurait dû laisser aucun survivant pour que son crime soit parfait, ce qui n'a pas été le cas; les bureaux du FLN de Tunis et Washington n'ont apporté aucune précision permettant d'étayer leur accusation).

11. Anonyme, *Mélouza et Wagram accusent : l'opinion mondiale juge les sanglants « libérateurs » de Mélouza et Wagram*, Alger, circ. 1957, 70 p.

12. Robert Barrat, Claude Bourdet, René Capitant, Jean Daniel, Gilles Martinet, Jean Nantet, André Philip, Jean Rous, Pierre-Henri Simon, Pierre Stibbe et Georges Suffert (*France Observateur*, 6 juin 1957).

« Les massacres de Mèlouza ! Ils n'ont pas encore fini de faire couler de l'encre. Le Président Coty s'est adressé au monde civilisé qui apparemment a entendu sa voix et désormais nous traite de barbare. Le FLN s'est adressé au pape en accusant les "forces de l'ordre" de génocide [...] et le pape a refusé de croire le FLN. La grande presse en général, la presse française et étrangère admettent que les soldats français n'y sont pour rien »¹³.

À l'automne 1957, une seconde brochure est publiée avec l'aide de Michel Gorlin, conseiller technique au cabinet Lacoste qui joue un rôle déterminant dans la théorisation d'une propagande adaptée au conflit franco-algérien¹⁴. Intitulé *Aspects véritables de la rébellion algérienne*¹⁵, cet imprimé à la couverture verte sera diffusé sous l'appellation de « livre vert ». Photographies de têtes coupées et de cadavres profanés, visage sans lèvres, sans nez et sans oreilles d'un Algérien agonisant (victime de son refus de se soumettre aux interdictions de consommer du tabac et de l'alcool) alternent avec la transcription de discours de la radio arabe appelant au meurtre des Français. Tous les stéréotypes mobilisables pour diaboliser l'adversaire sont déroulés au fil d'un plan en cinq parties : 1. *Le combat pour l'arabisme*, 2. *Le combat pour l'islam*, 3. *Servitude au nom de la liberté*, 4. *Le combat contre l'humanité*, 5. *Le combat contre le colonialisme*.

James Le Sueur a révélé l'accueil favorable fait au « livre vert » dans la bourgeoisie intellectuelle et administrative métropolitaine. Louis Marin, président de l'Académie des sciences morales et politiques écrit à Michel Gorlin pour le remercier de son « beau travail » qui permet de dire « ce que sont vraiment les rebelles algériens »¹⁶. Un

13. Feraoun Mouloud, *Journal, 1956-1962, op. cit.* [cit. p. 235-236, note du 10 juin 1957].

14. Dans une note de juillet 1956 affirmant que « la vision prime le jugement », ce haut-fonctionnaire a recommandé un usage massif de l'image et du slogan. CAOM, 81 F 63, *Note d'information n°2, op. cit.*

15. *Aspects véritables de la rébellion algérienne*, Alger, 1957, 155 p.

16. Cité in Le Sueur James, *Uncivil War, op. cit.*, CAOM, Lacoste 234, Louis Marin à Michel Gorlin, 15 novembre 1957.

professeur de géographie, Louis Papy¹⁷, un directeur général de l'enseignement secondaire au ministère de l'Éducation nationale, Charles Brunod¹⁸, un membre du cabinet du doyen de la faculté de Lille (s'exprimant pour le compte de plusieurs de ses collègues) font connaître à Alger leur approbation. Les réactions ne sont certes pas unanimes. Jean-Marie Domenach dénonce dans *Esprit* une instrumentalisation détestable¹⁹. Michel Gorlin lui répond pour justifier au nom de l'humanisme la publication des photographies incriminées... L'échange se poursuit par l'intermédiaire de Casamayor (Serge Fuster) qui publie dans la revue personaliste un article intitulé « Lettre à un ultra »²⁰, où la publication du « livre vert » est considérée comme une sottise supplémentaire à l'actif du gouvernement. Enfin, exemple parmi d'autres, une lectrice de *L'Express* écrit :

« J'ai été tellement bouleversée et indignée en recevant les exemplaires de cette brochure, dont je vous adresse un échantillon, que je ne peux garder, silencieux, ce cri et ce déchirement devant ces images. [...] Notre ministre immobilise pour jamais les œuvres de son art ; il les reproduit à des milliers d'exemplaires, insoucieux des ordures qu'elles vont faire germer dans les milliers d'âmes [...] »²¹.

Commentaire de la rédaction : « Qui pourrait encore croire, après avoir refermé cette brochure, qu'il existe des Français pour lesquels tout Musulman n'est pas un égorgeur, et des Musulmans pour lesquels tout Français n'est pas un ennemi à abattre ? » Au final, le « livre vert », toujours présent dans la mémoire d'une frange extrémiste des rapatriés d'Algérie²², déplace le

17. *Idem*, Louis Papy à Michel Gorlin, 13 novembre 1957.

18. *Idem*, Charles Brunod à Monsieur le conseiller, 13 novembre 1957.

19. Domenach Jean-Marie, « Les enchères », *Esprit*, 1957, p.104

20. Casamayor, « Lettre à un ultra », *Esprit*, 1957, p. 276.

21. « Courrier des lecteurs », *L'Express*, 31 octobre 1957.

22. Ses photographies ont été disséminées sur l'internet où elles furent mises en ligne au moment où des groupes de rapatriés élaborèrent des sites destinés à perpétuer leur vision de la guerre.

centre de gravité de l'opposition éditoriale au nationalisme algérien. Il est à ce titre complémentaire de la production des éditeurs commerciaux qui, en métropole, publient des récits militaires.

**Pacificateurs et écrivains :
l'activité éditoriale des militaires
en 1957**

À Alger, Marcel Bigeard publie à l'automne 1957 *Sans fin...* (Bacconnier frères). Lieutenant-colonel du 3^e régiment de parachutistes coloniaux (RPC), cet ancien officier des Forces françaises de l'intérieur et héros de Dien Bien Phu s'est sinistrement illustré dans la « bataille d'Alger », allant jusqu'à donner son nom au supplice consistant à emprisonner les pieds de prisonniers dans un seau en béton avant de les jeter à la mer du haut d'un aéronef (après plusieurs jours d'immersion, « la crevette Bigeard » remontait à la surface...). En mars 1957, le 3^e RPC quitte Alger pour le sud du Massif de Blida. Son commandant prononce une conférence à l'École supérieure de guerre, dont le texte est recommandé par le général Allard aux cadres de l'armée française d'Algérie en formation à Arzew²³. Peu après, Marcel Bigeard publie *Sans fin...*, sans se soumettre à la procédure de l'autorisation préalable, ce qui ne l'empêche pas de bénéficier d'une recommandation officielle de l'administration militaire : un courrier du secrétariat d'État aux Forces armées adressé au général Massu commandant la 10^e région militaire d'Alger révèle en effet que l'armée souhaite faciliter la diffusion de ce document en autorisant sa mise en vente « dans le commerce du livre »²⁴. En 1963, Les éditions de la Pensée moderne en réaliseront une nouvelle édition à Paris, sous le titre *Piste sans fin*. Comme la première édition, celle-ci sera illustrée par les photographies du sergent Marc

Flament, compagnon de toujours du colonel²⁵.

Ce recours de plus en plus massif à l'image dépasse le cadre de la propagande et s'inscrit dans un mouvement propre à l'ensemble de l'édition française. Lançant en juin 1958 une *Encyclopédie par l'image*, les éditions Hachette affirment dans leur catalogue :

« *L'image est reine : nous vivons au siècle de la photographie. Dans les quotidiens, dans les revues, les magazines, l'image trouve une place de plus en plus prépondérante. D'un simple coup d'œil, elle nous renseigne sur les événements du jour, les découvertes, les nouveautés de l'art... Car le temps nous manque : à notre époque, chacun, absorbé par ses occupations, n'a guère de loisirs [...]* »²⁶.

De même, à partir de mai 1959, le *Bulletin mensuel de la NRF* rompt avec la sobriété de sa maquette originelle ; une bande rouge apparaît sur le quart inférieur de la couverture du catalogue (où l'on lira des slogans publicitaires tels que : « Avez-vous lu Lolita ? ») tandis que le nombre de photographies passe de 3 à environ 25.

Obéissant au même schéma « image-texte-image », un autre témoignage de Marcel Bigeard est publié à Alger par les éditions Bacconnier en août 1957 : *Contre-guérilla*. Ce document auto-édité selon Raphaëlle Branche²⁷ – en fait publié aux frais du régiment, dont le nom est mentionné sur la page de garde – participe de l'élaboration d'un mythe du « para ». La geste héroïque des troupes aéroportées, adulées par la population européenne d'Algérie et se considérant comme l'élite de l'armée, est exaltée par une succession de comptes rendus opérationnels que ponctuent des cartes et des photographies de Marc Flament. Dans son numéro du 3 octobre 1957, *L'Express* prête au colonel la déclaration suivante :

25. Marie Chominot a exploité les archives personnelles de ce photographe militaire dans sa thèse *Guerre des images, guerre sans images. Pratiques et usages de la photographie pendant la guerre d'indépendance algérienne*, dir. B. Stora, univ. Paris 7, 2008.

26. BnF, Q10, catalogue Hachette, juin 1958.

27. Branche Raphaëlle, *La Torture et l'armée*, op. cit., p. 217.

23. Branche Raphaëlle, *La Torture et l'armée*, op. cit., p. 215.

24. SHAT, 3R522.

« Jamais les rebelles n'ont été aussi bien armés et aussi bien entraînés. Moi, cela ne me fait pas peur. Mais je commande le seul régiment dans toute l'Algérie qui puisse faire ce que je fais. J'ai peur pour les autres. D'autant que les rebelles [...] reçoivent des quantités d'armes [...] ».

Cette assurance non dénuée d'égoïsme indispose au sein de l'armée et du gouvernement. Faisant référence à *Aucune bête au monde* (La Pensée moderne, 1959), Constantin Melnik s'agace dans ses mémoires :

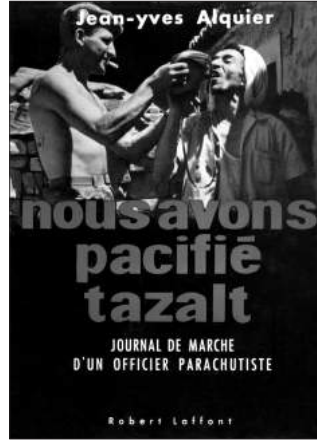
« Dans les djebels, quelques unités d'élites tiraient une sombre et souvent morbide exaltation à être les meilleurs : je n'ai jamais apprécié cette mythologie-là – "Aucune bête au monde", etc. – juste bonne pour le commerce des correspondants de guerre qui, pendant que l'armée se mourait en Indochine, fourbissaient, dans les bars de Hanoï et de Saïgon, les mots et les images qui allaient leur permettre de gagner les autrement importantes batailles des prix littéraires et des gros tirages »²⁸.

On ignore les tirages des livres de Marcel Bigeard, mais il est probable que ceux-ci se soient davantage vendus que d'autres ouvrages consacrés à l'armée, tel *Nous avons encore des héros*, roman de Christiane Fournier mis en vente à l'enseigne des éditions Plon en décembre 1957²⁹. Préfacé par le maréchal Juin, ce récit tiré à 4 000 exemplaires passe inaperçu, si l'on excepte l'attaque circonstanciée d'*El Moudjahid* dont il est victime. Le journal nationaliste considère l'affirmation du glorieux préfacer (auteur en 1960 d'un *Je suis soldat* publié aux éditions du Conquistador) selon laquelle la France aurait remporté la victoire militaire en Algérie comme un parfait exemple de l'intoxication de l'opinion publique française³⁰.

28. Melnik Constantin, *1000 jours à Matignon, De Gaulle, L'Algérie, Les Services spéciaux*, Paris, Grasset, 1988, 310 p. [cit. p. 249]

29. Fournier Christiane, *Nous avons encore des héros*, Plon, 1957, 244 p. [Chiffre du tirage : CAC, dépôt légal, 1997053, 260, 1957, éditeur, Nowo SA – Taride]

30. « La France continue d'intoxiquer son opinion publique », *El Moudjahid*, 15, 1^{er} janvier 1958.



Dans une veine plus romanesque, les éditions Robert Laffont publient en septembre 1957 *Nous avons pacifié Tazalt*, journal de marche de l'officier parachutiste Jean-Yves Alquier, préfacé par un pionnier du parachutisme militaire, icône des troupes aéroportées, le général Sauvagnac³¹. Tiré à 5 000 exemplaires, ce livre est publié par Robert Laffont. Son associé René Julliard³² ne voit aucun inconvénient à ce qu'il côtoie dans le catalogue Sequana³³ l'autobiographie militaire de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Si Alquier sidère Mouloud Feraoun³⁴, lui et Schreiber ne sont d'ailleurs pas si éloignés que pourraient le

31. Premier chef de corps du 1^{er} Régiment de chasseurs parachutistes, le général Sauvagnac effectua des sauts à partir de 1937 et fut titulaire du premier brevet de parachutisme de l'histoire militaire française.

32. Julliard a racheté en 1948 la totalité des actifs des éditions R. Laffont auxquelles est laissée une complète liberté éditoriale. Les termes de cette association de 25 ans sont donnés par Jean-Claude Lamy (*René Julliard*, Paris, Julliard, 1992, 308 p.).

33. Le catalogue Sequana réunit les catalogues Julliard et Laffont.

34. Sa réaction est notée à la date du 25 décembre 1957 dans son journal : « J'ai reçu l'ouvrage d'un para : « Nous avons pacifié Tazalt ». Je suis confondu par l'inconscience du jeune homme. Il est seul à croire en la vertu pacificatrice de son comportement : tous ceux qu'il approche, à qui il arrache des renseignements ou qui lui donnent parce qu'il les a mis en confiance ou pour d'autres raisons, tous sont égorgés. [...] » [in Feraoun Mouloud, *Journal, op. cit.*, p. 254].

laisser penser les positions défendues dans leurs textes. Un même métier les rapproche, le journalisme, si l'on en croit l'annuaire des anciens élèves du Centre de formation des journalistes, qui diplôme Jean-Yves Alquier en 1958. Par ailleurs, quelques mois après la sortie de son livre, Jean-Yves Alquier rencontre l'ancien supérieur du lieutenant Servan-Schreiber, le colonel Barberot, dans le cadre d'un débat consacré à l'Algérie auquel participent Michel Massenet et Raoul Girardet. Un compte rendu en est publié en décembre 1957 par les éditions Plon, dans la collection « Les Débats de Tribune libre » (distincte de la collection « Tribune Libre ») avec une introduction de Raoul Girardet et une série de lettres de soldats d'Algérie. Cet imprimé, intitulé *Ceux d'Algérie, lettres de rappelés*³⁵ est tiré à 5 000 exemplaires. Tenant du recueil épistolaire, de la retranscription de débat et de l'essai, il constitue un pendant militariste du *Dossier Jean Muller* et témoigne de la volonté de réconciliation qui anime une partie de l'armée – dût-elle, pour en rendre compte, s'exprimer par la voix d'officiers qui imposent un sens à l'expérience des appelés du contingent dont ils n'ont jamais partagé la condition.

Les récits d'officiers se nourrissent de l'expérience indochinoise que possèdent la plupart de leurs auteurs. *Soutane noire et béret rouge*, de l'aumônier militaire Paul Jeandel, sort en 1957 dans la collection « La marche du monde » des éditions de la Pensée moderne. Ce livre retrace l'histoire d'un aumônier parachuté en octobre 1952 avec le bataillon du commandant Bigeard en pays Thaï. Capturé par les nationalistes vietnamiens après avoir refusé de se replier en abandonnant des blessés, Paul Jeandel endure jusqu'en septembre 1954 une captivité éprouvante. Libéré, il est nommé

en juin 1955 aumônier principal des parachutistes. La publication de son témoignage ne va pas sans soulever quelques difficultés, et lorsque le général Gilles, commandant les troupes françaises aéroportées, demande en janvier 1957 l'autorisation de le préfacer, le cabinet du ministre lui répond qu'il va falloir supprimer – non dans son texte, mais dans celui de Paul Jeandel – les passages décrivant l'humiliante « autocritique » à laquelle furent contraints de se soumettre les prisonniers du Vietminh. Cinq pages sont enlevées d'autorité³⁶. Traitant du même sujet, mais à un niveau théorique, *Les Guerres insurrectionnelles et révolutionnaires de l'Antiquité à nos jours*, du lieutenant-colonel Gabriel Bonnet, constitue l'une des premières synthèses (sur plus de 250 pages) consacrée à la « nouvelle histoire militaire » qui, par le biais d'un réexamen de conflits anciens dans lesquels une composante non conventionnelle est désormais perçue, décrit la guerre asymétrique. Autorisé à la publication en août 1958, il est publié dans la « Bibliothèque historique » des éditions Payot et obtient le Grand prix de la littérature coloniale³⁷. Mais cet essai ne marque pas la production éditoriale de l'année 1958, au contraire d'un livre de l'ancien Président du Conseil, Georges Bidault, bréviaire des partisans de l'Algérie française qui témoigne de la radicalisation des éditions de La Table Ronde, leur éditeur.

35. Alquier Jean-Yves, Girardet Raoul, *Ceux d'Algérie, lettres de rappelés* [Précédées d'un débat entre Jean-Yves Alquier, Roger Barberot, Jean-Claude Kerspern, Michel Massenet, Jacques Merlin, René Perdriau. Introduction de Raoul Girardet], Paris, Plon, « Les Débats de Tribune libre », 1957, VI-175 p.

36. SHAT, 3R522. Une fiche de lecture en date du 8 janvier 1957 recommande l'autorisation de publication et précise en ces termes l'argumentation de l'armée : « On peut donc se poser la question de savoir s'il y a lieu d'accorder l'autorisation sollicitée et notamment s'il est opportun de donner une large diffusion dans le public aux révélations que fait l'abbé Jeandel sur la propagande Viet-Minh dans les camps et surtout sur ses résultats néfastes parmi les officiers prisonniers [...] En effet, l'auteur ne se contente pas de décrire les méfaits [...] mais il en explique le mécanisme et il montre comment beaucoup ont cédé parce que leur capacité de résistance avait été amoindrie par la captivité. Et s'il peut paraître vain de vouloir celer à l'opinion que certains officiers ont eu des défaillances au cours de leur captivité, il semble par contre utile de préciser les circonstances qui les ont amenés à faiblir. »

37. SHAT, 3 R 524, Autorisations de publier.

**Georges Bidault ou
l'« éphéméride de nos malheurs »**

Successeur de Jean Moulin à la tête du Conseil national de la résistance en 1943, fondateur du Mouvement républicain populaire (MRP), président du gouvernement provisoire en 1946, président du Conseil en 1949-1950, ministre des Affaires étrangères et promoteur de la construction européenne dans la première moitié des années 1950, Georges Bidault entre dans l'opposition au moment où éclate la guerre d'Algérie³⁸. Partisan d'une colonisation que sa formation d'agrégé d'histoire, son anticommunisme et son amour de la religion chrétienne incitent à présenter comme un fait positif et transcendant, il assiste avec consternation à l'indépendance du Maroc et de la Tunisie. Alors qu'au sein du MRP nombreux sont ceux qui, tel Robert Buron, s'opposent à sa vision du fait colonial, il adhère en 1957 à l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française (USRAF) fondée par Jacques Soustelle. Michel Debré, Maurice Violette, Albert Bayet, Mgr. Saliège ou encore Paul Rivet appartiennent à ce mouvement – leur diversité révélant le brouillage des clivages politiques traditionnels opéré par la guerre. S'étonnant du faible enthousiasme de la presse métropolitaine pour les combats de l'armée française, Georges Bidault livre à l'hebdomadaire *Carrefour*³⁹ sept articles en 1955-1957, dans lesquels l'histoire constitutionnelle et politique le dispute à l'actualité algérienne et à l'évocation de divers épisodes de sa vie parlementaire ou de son passé résistant. En février 1958, quelques jours avant la sortie de *La Question* d'Henri Alleg, il

38. Bezias Jean-Rémy, *Georges Bidault et la politique étrangère de la France, 1944-1948 : Europe, États-Unis, Proche-Orient*, thèse de doctorat en histoire, dir. Ralph Schor, univ. de Nice, 1996, Paris, L'Harmattan, 2006, 580 p.

39. *Carrefour : la semaine en France et dans le monde* paraît de 1944 à 1986. Son directeur de publication, Jean Dannenmuller (1914-1998), a été le secrétaire de Georges Bidault. Journaliste à *L'Aube* et à *l'Agence France Presse*, proche du Sillon de Marc Sangnier, il fut le père de l'ancienne épouse de Lionel Jospin, Elisabeth Dannenmuller.

rencontre Roland Laudenbach. Les deux hommes envisagent de publier un recueil remanié des articles confiés à *Carrefour* et conviennent d'un titre : *Ephéméride de nos malheurs*, sur lequel Roland Laudenbach émet des doutes au moment de réclamer le manuscrit :

« Monsieur le Président, je ne tiens pas tant à vous rappeler la promesse que vous vous êtes faite à vous-même de nous livrer votre manuscrit le 1^{er} mars prochain qu'à vous remercier des moments que nous avons passés ensemble. [...] Je vous rappelle enfin l'importance du titre. "Ephéméride de nos malheurs" continue à me paraître un bon titre, mais je souhaite que vous trouviez quelque chose de plus direct et d'un petit peu plus violent, qui prenne ces lecteurs si distraits par le revers de leur veste. [...] »⁴⁰.

Le 10 mars 1958, un nouveau courrier de l'éditeur révèle qu'un nouveau titre proposé par Georges Bidault, *Algérie, l'oiseau aux ailes coupées*, assorti d'une bande « La France a-t-elle perdu l'Afrique du Nord? », a été arrêté. L'éditeur, qui tient à mettre en vente ce document dès le mois de mai, formule deux requêtes relatives à la préface et à la longueur du texte :

« [...] Votre préface : elle ne doit pas faire allusion au fait qu'il s'agit d'un recueil d'articles, ce qui minimiserait la portée de l'ouvrage. Elle doit avoir une valeur actuelle, de profession de foi. Malgré les appels du pied du *Figaro*, elle devrait rester inédite et constituer un élément de curiosité, un fait nouveau. [...] Vous nous avez donné un blanc-seing pour d'éventuelles coupures. Nous vous remercions de cette grande confiance. De la lecture à laquelle nous avons procédé, Roger Nimier et moi, il ressort que le livre – passionnant – doit plus être un cri et une protestation qu'un récit. Il devrait, il nous semble, être relativement court. [...] »⁴¹.

L'élaboration de cet essai s'inscrit dans un cadre idéologique et entrepreneurial en plein renouvellement. Après une période (1949-

40. IMEC, La Table Ronde, dossier auteur, Bidault, R. Laudenbach à G. Bidault, 19 février 1958.

41. *Ibid.*, R. Laudenbach à G. Bidault, 10 mars 1958.



1954) durant laquelle les éditions Plon contrôlaient le capital de La Table Ronde, la redistribution de celui-ci donne un certain pouvoir aux libéraux progressistes que sont Colette Duhamel et Gwenn-Aël Bolloré, ce qui peut expliquer le recrutement d'un auteur collaborateur de *Témoignage chrétien*, Bernard Coutaz. Mais le déficit d'exploitation de 7 millions de francs enregistré pour l'exercice 1956 et la diminution du chiffre d'affaires de 21 % constatée lors des cinq premiers mois de l'année 1957 aboutissent en décembre de cette année au rachat par Gallimard (par l'intermédiaire de la société de publication Zed) de 50 % des actions de La Table Ronde. Gwenn-Aël Bolloré perd sa place de premier actionnaire. La prise de contrôle n'empêche pas Roland Laudenbach, dans un premier temps, de donner une nouvelle orientation, moins romanesque et plus politique, à son catalogue. Collaborateur de *La Nation française* où ses articles signés Michel Braspart côtoient ceux de Roger Nimier, l'éditeur entre de ce fait en conflit larvé avec les époux Duhamel. La publication d'*Algérie, l'oiseau aux ailes coupées* va cristalliser ces tensions, les Duhamel faisant pression sur le docteur Soulas pour l'empêcher de prêter son appartement en vue d'accueillir la réception prévue à l'occasion de la sortie du livre⁴². En effet, ainsi que le remarque Sophie

42. Louis Patrick, *La Table Ronde, op. cit.*, p. 149.

Vrignault, « ce livre bouleverse la ligne éditoriale de *La Table Ronde*. Engagée à droite depuis sa création, elle ne s'était jamais affichée dans un combat politique de cette ampleur avec une telle virulence »⁴³.

Tiré à 3 600 exemplaires⁴⁴, l'essai est achevé d'imprimer aux lendemains de la « révolution d'Alger », pour être mis en vente le 2 juin 1958. Entre la publication des articles qui le composent et cette date, le bombardement de Sakhiet Sidi Youssef, le 8 février, a contraint la France à accepter une offre américaine de « bons offices » confiée à Harold Beeley et Robert Murphy. Le « mousquetaire de l'Algérie française »⁴⁵ Georges Bidault a défilé en mars aux côtés de Jacques Soustelle et André Morice pour protester contre le « nouveau Munich » en préparation, contribuant à mettre en difficulté le gouvernement de Félix Gaillard, renversé le 15 avril. Pressenti pour former un gouvernement, Georges Bidault s'est heurté à une insurmontable difficulté liée au rejet de son colonialisme intransigeant par une large partie du MRP. Le 21 mai, il rend public son ralliement au général de Gaulle. Sans tenter de rendre compte de tous ces événements, il rédige pour son livre une préface évoquant la Conférence de Tanger qui a réuni du 27 au 30 avril 1958 l'Istiqlal, le Néo-Destour et le FLN :

« [...] Ce livre paraît au lendemain de la conférence de Tanger et du spectacle renouvelé de la confusion politique en France. A Tanger, les trois partis nationalistes du Maghreb ont proclamé la solidarité de toute l'Afrique du Nord. Elle existait sous notre égide. Nous l'avions oublié pour nous faire bien voir.⁴⁶ »

43. Vrignault Sophie, *L'Engagement politique des éditions de La Table Ronde, op. cit.*, p. 30.

44. D'après le dossier de fabrication conservé à l'IMEC. La régie du dépôt légal enregistre une déclaration mentionnant un tirage de 3 300 exemplaires (CAC, 19970353, 271, 1958, éditeur, *Préfecture du Loir et Cher - Zurflub*).

45. Droz Bernard et Lever Evelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit.*, p. 168.

46. Bidault Georges, *Algérie, l'oiseau aux ailes coupées*, Paris, éditions de La Table Ronde, 1958.

Si, au sein des éditions de La Table Ronde, la sortie d'*Algérie, l'oiseau aux ailes coupées* entraîne la démission des administrateurs Jacques Duhamel et Marcel Beustein-Blanchet, son accueil favorable rend nécessaire un tirage de 2 200 exemplaires dès juillet. En Algérie, les éditions de La Table Ronde sont diffusées depuis le début de l'année par Denoël. Un réseau de librairies informées par la presse locale commandent l'essai. Dans *L'Echo d'Alger*, Jean Peillard vend la mèche en louant « tous les Français [qui ont] suivi dans Carrefour la vigoureuse et lucide campagne menée par le Président Georges Bidault pour le salut de la France », tandis que *Le Bled* du 27 septembre 1958 analyse le contenu de « l'essai » dans un article intitulé « Choisir le salut public ». En juin 1958, de multiples articles sont publiés en métropole : *Paris Presse l'Intransigeant* annonce (19 juin) une signature en librairie ; Gilbert Comte interroge le « Président » dans *France catholique* (13 juin) ; Michel Massenet revient dans *Carrefour*, photographie de l'auteur portant une fausse moustache à l'appui, sur le passé résistant de Georges Bidault (24 juin) ; Claude Bellanger félicite dans *Le Parisien libéré* « le livre courageux de l'homme lucide » (24 juin) ; André Stibio, dans *Le Journal du Parlement*, s'enthousiasme pour « [...] un recueil remarquablement composé [...] dont la progression, la hauteur de pensée, la perspicacité, montrent combien Georges Bidault, dès la première heure, avait vu de haut et loin les affaires d'Algérie [...] » (19 juin).

Ces réactions sont confirmées dans les mois qui suivent. Le 22 juillet 1958, *Le Journal d'Elbeuf* résume sous la plume de Jean Dorcival la thèse de Georges Bidault et décrit « une ruine que nous pouvons empêcher ». Plus étonnant, Françoise Giroud considère l'ancien président du Conseil rallié à de Gaulle comme le sauveur de la légalité républicaine et vante, le même mois, dans *Les Nouvelles littéraires*, « la position prise par Georges Bidault sur l'Algérie française, la part prépondérante qu'il a tenue dans la dernière crise, la netteté de son attitude,

ses indéniables qualités d'homme d'Etat, son style éclatant aux images souvent inattendues, une éloquence que la plume cherche toujours à contenir [...] »⁴⁷.

Paul Florens réitère ces compliments dans *La République du centre* (26 novembre), de même que *Le méridional de Marseille*, qui ira plusieurs mois plus tard (édition du 20 septembre 1959) jusqu'à haranguer en ces termes les nationalistes algériens :

« Est-il donc possible de laisser sans réactions les mots d'ordre de l'impérialisme arabe pour en arriver à la balkanisation de l'Outre-mer, en attendant l'anarchie ? [...] Malheureux fellagah, si vous saviez, à ce stade, le sort qui vous attend [...] Disons, avec l'ancien Président du Conseil, qu'il faut défendre l'Algérie [...] moins pour veiller sur une richesse que nous avons créée que sur l'avenir spirituel des êtres libres et de l'ensemble humain. »

Au-delà de ces articles, plusieurs comptes rendus évoquent l'essai de Georges Bidault en faisant référence à d'autres livres. En octobre 1958, *La Nouvelle revue française d'Outre-Mer* compare l'ouvrage à ceux d'Henri Pajaud (*La Révolution d'Alger*, Les Quatre fils Aymon), de Raymond Dronne (*La Révolution d'Alger*, France Empire) et d'Alain de Sérigny (*La Révolution du 13 mai*, Plon)⁴⁸. La revue *Livres et lectures* qui avait pris en 1946 le relais de la *Revue des lectures* de l'abbé Bethléem, analyse brièvement l'ouvrage en septembre 1958, en le comparant à ceux des frères Bromberger (*Les Rebelles Algériens*, Plon, 1958), de Jean Folliet (*Guerre et paix en Algérie : réflexions d'un homme libre*, Lyon, Chronique de France, 1956) et – à nouveau – d'Alain de Sérigny (*La Révolution du 13 mai*)⁴⁹.

Dernier exemple, un texte du diplomate Geoffroy de Latour du Pin rédigé en 1961 et

47. *Les Nouvelles littéraires*, 10 juillet 1958.

48. Herly R., « Les événements d'Algérie d'après les livres », *Nouvelle Revue Française d'Outre-Mer*, octobre 1958, p. 297.

49. « Quelques livres sur l'Algérie », *Livres et lectures*, septembre 1958, p. 453.

intitulé *De Carthage à Evian*, compare le recueil de Bidault à celui de Soustelle publié chez Plon en 1956.

« Lorsque Georges Bidault, ancien président du Conseil et grave historien, compose un recueil de ses articles parus dans Carrefour, il lui donne un titre à la fois politique et poétique : Algérie, l'oiseau aux ailes coupées. Lorsque Jacques Soustelle, ancien ministre, ancien délégué général en Algérie, et savant ethnologue, consacre un livre à cette province, il l'appelle, comme si son âme était blessée : Aimée et souffrante Algérie. Chez ces deux hommes, si dissemblables et parfois opposés, et qui ne se concertent pas avant de publier leurs œuvres, ce qui domine, comme une sorte d'aveu fier, c'est un élément sentimental et affectif, pour ne pas dire passionnel [...] Pour convaincre les métropolitains incrédules, ils répètent sans relâche que la perte de cette province priverait la France du pétrole et des minerais sahariens ; qu'elle affaiblirait gravement certaines industries, notamment celles de l'automobile et du textile : que le "recasement" des rapatriés coûterait des centaines de milliards et enfin qu'une Algérie indépendante présenterait pour l'Europe, pour l'OTAN, pour la France, une menace certaine, un danger probable et peut-être mortel.⁵⁰ »

Par l'invocation récurrente du rôle joué par son auteur dans la Résistance, *Algérie, l'oiseau aux ailes coupées* participe de la réappropriation d'une référence confisquée par les opposants à la torture. Publié une quinzaine de jours après le 13 mai 1958, il est interprété en fonction de cet événement dont il ne rend pas compte, contrairement à d'autres essais publiés dans des délais records au cours du second semestre 1958, qui pourraient être qualifiés, n'était l'anachronisme de cette expression anglo-saxonne, de « quick books ».

50. Geoffroy [Pseudonyme], *De Carthage à Evian*. Geoffroy, Paris, La Table Ronde, « L'Ordre du jour », 1961, p. 124-125.

Les « quick books » du 13 mai 1958, ou l'édition commentatrice de l'actualité

Entre 1958 et 1960, près de 10 % de la production consacrée à l'Algérie, soit 34 titres⁵¹, analyse ou commente la journée du 13 mai 1958 – et les journées suivantes, tandis que l'ensemble de la littérature traitant de la colonie prend acte de la nouvelle donne institutionnelle induite par cet événement interprété de façon forcément partisane.

La couverture partisane de la crise institutionnelle

Le retour au pouvoir du « grand homme honoraire » (Jean-Paul Sartre) trouve son origine dans la crise ministérielle qui après le bombardement de Sakhiet (8 février) aboutit, le 15 avril 1958, à la chute du gouvernement Gaillard. Après que René Coty a demandé à Georges Bidault de constituer un gouvernement – ce dont ce partisan de l'Algérie française s'avère incapable – il en appelle le 8 mai à Pierre Pflimlin, leader du MRP, qui a déclaré vouloir un règlement politique du problème algérien, jugé inévitable par les observateurs internationaux. À Alger, tandis que la communauté pied-noire se rallie à la notion jusqu'alors honnie d'intégration et se rapproche ainsi de l'armée (qui a toujours privilégié cette thèse), le gouvernement en voie de formation est dénoncé, d'un part par les opposants à de Gaulle réunis dans le « Groupe des sept » (qui regroupe le cafetier Joseph Ortiz, le docteur Lefèvre ou encore le président des étudiants Pierre Lagailarde), d'autre part par des gaullistes qu'encadre Léon Delbecque, fondateur d'une antenne algéroise chargé de la liaison avec l'armée et les associations de Français d'Algérie. Le 9 mai, le général Salan, commandant supérieur des forces françaises en Algérie, adresse au général Ely, chef d'état-major général des

51. Nous incluons dans ce décompte le troisième tome des mémoires du général de Gaulle, publiés chez Plon en 1959.

armées, un télégramme dans lequel il annonce que l'armée n'acceptera pas l'abandon de l'Algérie. Un courrier similaire est adressé au Président de la République par des associations d'ultras réclamant un gouvernement de salut public. Le 10 mai, Robert Lacoste quitte Alger – laissant la voie ouverte aux activistes qui demandent soit une sécession de l'Algérie, soit le retour du général de Gaulle. Le FLN ayant annoncé l'exécution de trois prisonniers français, une manifestation officielle de protestation est organisée le 13 mai sous l'égide du général Salan, doublée d'une manifestation des français d'Algérie. À la fin de cette double manifestation durant laquelle Salan est conspué (car considéré comme un bradeur de l'Algérie) tandis que Massu qui a réclamé, dès décembre 1957, la constitution d'un gouvernement confié au général de Gaulle, est acclamé, un mot d'ordre fuse : « tous au GG ». Symbole du pouvoir métropolitain, le Gouvernement général – désormais ministère de l'Algérie – est envahi par des civils emmenés par Pierre Lagailarde, sans qu'aucune résistance ne leur soit opposée par les troupes de Massu. Ce dernier s'introduit dans le bâtiment par une fenêtre de la bibliothèque, immédiatement saccagée, comme le remarque Alain de Sérigny :

« [...] *Ceux-ci faisaient d'abord irruption dans la bibliothèque, dont les fenêtres étaient brisées, puis les livres jetés au sol et déchirés.*⁵² »

L'archiviste de l'exécutif algérien, Emile Dermenghen, correspondant des *Cahiers du sud* (1925-1966), ami d'Edmond Charlot et auteur de nombreux travaux d'érudition sur l'Islam publiés dans les années 1920-1950 à Alger et Paris⁵³ voit la totalité de ses archives détruites⁵⁴.

52. Sérigny Alain de, *La Révolution du 13 mai*, Paris, Plon, 1958, p. 58

53. Dermenghen Émile, *Contes Fasis*, Paris, F. Rieder, 1926, *L'Éloge du vin d'Ibn-al-Fâridh*, Paris, Vega, 1931, *La Vie des Saints musulmans*, Alger, Baconnier, 1943, *Contes kabyles*, Alger, Charlot, 1945, *Le Culte des saints dans l'Islam maghrébin*, 1954, Gallimard [Liste non exhaustive de travaux de cet orientaliste, bien répertoriés par BnOpale].

54. « Alger au temps des vraies richesses », *Loess*, 13, 26 janv. 1984, 24 p.

L'émeute s'est déroulée sans que les activistes gaullistes (qui ont rallié à leur cause Alain de Sérigny, ancien pétainiste directeur de *L'Echo d'Alger*) n'en maîtrisent le déroulement. S'imposant comme l'émissaire de Jacques Soustelle, Léon Delbecque parvient à reprendre le contrôle de l'émeute en s'associant à la création d'un comité de salut public dans lequel il siège, sous la présidence du général Massu, avec l'aval du général Salan, qui approuve cette création dont le but explicite est de faire pression sur Paris pour empêcher l'investiture de Pierre Pflimlin. Dans la soirée, un télégramme envoyé à René Coty détaille la composition du comité de salut public. En réaction, Félix Gaillard confie le pouvoir civil et militaire au général Salan, ce qui revient à légaliser le coup de force. Investi par l'Assemblée nationale, Pierre Pflimlin confirme le 14 mai les nouveaux pouvoirs attribués à Salan, qui lance le 15 mai, à l'initiative de Léon Delbecque, face à la foule amassée devant le Gouvernement général son désormais célèbre « Vive de Gaulle ! ». Ce dernier se déclare le même jour prêt à revenir au pouvoir. Le 17 mai, Jacques Soustelle arrive à Alger, ce qui a pour effet de donner un chef politique aux insurgés et d'aggraver la crise. Pierre Pflimlin démissionne le 28 mai, après avoir rencontré dans la nuit du 25 au 26 mai le général de Gaulle qui refuse de désavouer la constitution en Corse (le 24 mai) d'un comité de salut public téléguidé par Alger. Le général joue sur le risque que fait courir à la démocratie un plan d'invasion de la capitale élaboré par le général Salan, dont il a parfaitement connaissance et qui, sous le nom de code Résurrection⁵⁵, prévoit le parachutage de troupes sur Paris dans l'éventualité où il ne serait pas appelé à prendre le pouvoir par une voie légale. Le 27 mai, il déclare que Pierre Pflimlin lui a cédé la place – ce que ce dernier démentira formellement dans ses *Mémoires*

55. Nick Christophe, « Résurrection » : *naissance de la Cinquième République, un coup d'État démocratique*, Paris, Fayard, 1998, 836 p.

d'un Européen⁵⁶. Tandis qu'à Alger des musulmans fermement conviés par l'armée (qui organise leur transport) à se joindre aux manifestants permettent aux ultras d'affirmer qu'une nouvelle solidarité lie les différentes communautés d'Algérie, à Paris, René Coty charge les deux présidents des Assemblées, André le Troquer et Gaston Monnerville, d'étudier les conditions d'un retour au pouvoir du général de Gaulle. Face au refus de ce dernier de se conformer aux règles institutionnelles, le Président de la République met son mandat dans la balance au moment de demander, le 29 mai, l'investiture de De Gaulle. Après avoir réuni les représentants des différents partis à l'hôtel Lapérouse le 31 mai, le général est investi le 1^{er} juin par l'Assemblée nationale⁵⁷. Le 3 juin, il se voit attribuer pour six mois les pleins pouvoirs en l'Algérie. Désormais Président du Conseil, il se rend en Algérie où il connaît un accueil triomphal mais où, tout en prenant ses distances avec les comités de salut public desquels il finira pas demander aux officiers de se retirer, il reste vague sur l'avenir de la colonie tout en se laissant aller, le 6 juin, à un sonore « *Vive l'Algérie française!* » retransmis par les transistors, qu'il regrettera plus tard. Aux termes du coup d'État légal qui lui a permis d'accéder aux responsabilités avec l'aide de l'armée et du colonat, l'équivoque est totale.

Ces événements sont largement suivis et commentés dans la presse et dans l'édition. Au cours du second semestre 1958, 17 titres sont publiés à leur sujet, suivis de 9 en 1959 et 8 en 1960.

56. Pfmilin Pierre, *Mémoires d'un Européen, de la Quatrième à la Cinquième République*, Paris, Fayard, 1991, p. 136-139.

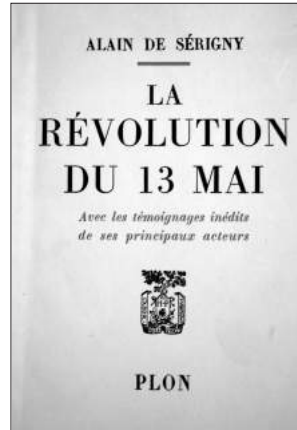
57. Par 329 voix contre 224. Les communistes et les parlementaires proches de Pierre Mendès France et François Mitterrand ont voté contre.

Analyse et commentaire de la politique algérienne du général de Gaulle, 1958-1960

Plusieurs constats s'imposent quant à cette production. Son orientation, d'abord, est largement favorable à la préservation de l'Algérie française. En 1958, pour deux titres de Maurice Mouillaud (*La Mystification*, Éditions sociales) et d'Albert Paul-Lentin, (*L'Algérie des colonels, journal d'un témoin*, Odéon diffusion – les Éditeurs français réunis) on compte plusieurs essais interprétant le 13 mai comme un gage du maintien de la France en Algérie. Les éditions Plon publient cinq livres hostiles au nationalisme algérien (*La Révolution du 13 mai*, d'Alain de Sérigny, *La Colère du 13 mai*, de Léon Delbecq, *Les Ides de mai*, de Jean Ferniot, *De Gaulle dans la République*, de Léo Hamon, *La Corse, atout décisif*, de Pascal Arrighi); les éditions Gallimard en publient un (*L'Algérie du 13 mai*, de Paul Guérin), de même que les éditions de Paris (*13 mai, histoire secrète d'une révolution*, de Dominique Pado), les éditions algéroises Fontana (*La Crise algérienne vue d'Alger: le régime contre la Nation*, de Pierre Lombard) et les éditions des Quatre Fils Aymon (*La Révolution d'Alger*, d'Henri Pajaud). Un seul titre est proposé aux lecteurs étrangers en 1958, *La rivoluzione del 13 maggio*, traduction italienne de l'essai d'Alain de Sérigny publiée à Vérone par Mondadori. Le seul débat mis en perspective est celui qui oppose, parmi les partisans de l'Algérie française, les gaullistes aux antigauillistes. Dans la préface de *La Révolution d'Alger*, Henri Pajaud critique ainsi Alain de Sérigny, « chevalier à la triste figure »⁵⁸ auquel il reproche d'avoir écrit à la première personne – comme s'il avait fait lui-même l'histoire alors que ce sont les organisations patriotiques de Français d'Algérie qui, d'après lui, ont fait le 13 mai.

58. Pajaud Henri, *La Révolution du 13 mai*, Paris, Les Quatre Fils Aymon, 1958, p. 8.

On constate par ailleurs que les journalistes (H. Pajaud, P. Guérin, A. de Sérigny, les frères Bromberger) sont surreprésentés dans l'écurie d'auteurs écrivant sur le 13 mai. Tendance lourde de l'historiographie de la guerre d'Algérie que dénoncèrent ultérieurement plusieurs historiens⁵⁹, la surabondance d'acteurs dont la démarche ouvertement non scientifique recouvre une conception immanente de la discipline historique (l'Histoire existe en soi, comme résultat d'un cheminement linéaire de faits perçus par le témoin au fil de ses expériences personnelles) est présente dès 1958. À l'homogénéité professionnelle des auteurs du 13 mai correspond d'ailleurs une uniformisation de l'information puisque la rédaction de *L'Echo d'Alger* fait office d'agence de presse informelle à l'occasion des événements (et pendant tout le conflit)⁶⁰, les nouvelles quotidiennes des correspondants locaux du journal permettant de contourner la chaîne officielle de l'information qui passe par les agences de presse soumises à la censure (la Direction de l'Information détache trois censeurs qui se relaient toutes les huit heures à l'Agence France Presse, parmi lesquels officie André Rousselet, alors sous-préfet). Les reporters de *L'Echo d'Alger* que sont René Sicart, Robert Soulé, Jean Taousson, Henri Torregrossa, Robert-Yves Quiriconi, Serge



Tislenkoff (alias Serge Berthoud), Marie Elbe et Claude Bucamp, partagent l'information dont ils sont les premiers à disposer avec leurs confrères métropolitains et étrangers. Serge Bromberger (*Le Figaro*), Henri de Turenne (*France-Soir*), Edward Behr (*Time Magazine*), Jean Roy (*Paris-Match*) ou encore André Fontaine (*France-Soir*) s'approprient le point de vue partial de leurs confrères algérois, « [...] *Pieds-Noirs qui, en couvrant le conflit, opéraient sur leur propre famille [...]* » avec l'aide logistique de l'armée.

Leurs textes se conforment à un paradigme journalistique à propos duquel, analysant un article de Pierre Assouline relatif à l'histoire des éditions Champ Libre, Frank Veyron livre cette analyse transposable à notre sujet :

« *Sans vouloir établir [...] une quelconque hiérarchie de valeur entre les démarches journalistique et historique, il faut bien constater qu'elles reposent quand même sur des démarches différentes, et visent chacune des objectifs distincts. D'un point de vue formel d'abord, Assouline succombe parfois à la tentation des belles formules, volontiers métaphoriques, qui certes font effet et marquent les esprits mais conduisent peut-être aussi à une caricature des événements (d)écrits, qui rend ensuite leur compréhension plus difficile [...] Plus embarrassant, sa démarche de journaliste – dont l'objectif ultime reste toujours plus ou moins explicitement le « scoop » ou la « révélation », que l'on pourrait*

59. Dans un article intitulé « L'histoire sans historiens » (*Le Monde radio-télévision*, 1^{er}-7 octobre 1990, p. 30), l'historien Gérard Bossuat s'indigne qu'après la projection d'un documentaire de Peter Batty sur FR3, le 9 septembre 1990, un débat eût été organisé et diffusé sans qu'aucun historien n'y eût été convié (cité in Pervillé Guy, « Les historiens de la guerre d'Algérie et ses enjeux politiques en France », en ligne sur le site du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle). Claude Liauzu dénonça dans *Le Monde* du 18 octobre 1997 la « place de la presse » prise dans l'historiographie de la guerre d'Algérie, partant une mise en scène de l'histoire conçue comme la révélation ou le dévoilement d'un passé occulté à des fins de traitement d'enjeux contemporains (cité in Branche Raphaëlle, *La Guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?* Paris, Seuil, 2005, p. 72-73).

60. Genton Antoine, *Les Journalistes français d'Algérie pendant la guerre d'Algérie : l'exemple des journalistes de L'Echo d'Alger*, maîtrise d'histoire des médias, dir. Christian Delporte, UVSQ, 2000, 191 p.

définir [...] comme une volonté de mettre à jour certaines vérités supposées cachées [...] l'incite à envisager l'histoire de Champ Libre d'un point de vue policier.⁶¹ »

Le lecteur est ainsi incité à comprendre le 13 mai 1958 comme un nœud complexe d'intrigues et de complots. On néglige l'élan qui, pour avoir été canalisé, s'est répandu tant dans l'armée que chez les Français d'Algérie, et l'on s'abstient d'analyser les réactions d'une métropole s'empressant de donner les pleins pouvoirs à Salan. Le bulletin des éditions Plon présente *Les idées de mai* de Jean Ferniot en ces termes :

« *La Quatrième République est morte aux idées de mai. Ce mois angoissant, Jean Ferniot l'a vécu à Paris au jour le jour. Connaissant les acteurs du drame depuis de nombreuses années, il fut leur témoin direct. Il assemble le puzzle d'une page d'Histoire de France où tout ce qui était incroyable est devenu authentique.⁶² »*

À propos de *La Corse, atout décisif*, du député radical socialiste de la Corse Pascal Arrighi, le même bulletin annonce : « [L'auteur] fut l'un des trois députés qui, à l'annonce de la révolution du 13 mai, crurent de leur devoir de rejoindre l'Algérie française. Présent à Alger où se postulait l'histoire du pays, il le fut aussi en Corse pendant ce fameux week-end de Pentecôte [...] ».

Ce résumé d'un récit qui comporte en annexe le discours prononcé par Jacques Soustelle à Radio-Alger, 23 mai 1958, passe sous silence les protestations soulevées à l'Assemblée nationale à l'encontre de l'expédition relatée, lors de laquelle Pascal Arrighi utilisa son immunité parlementaire pour contrer le ministre de l'intérieur, Jules Moch, qui avait déplacé à Ajaccio une Compagnie républicaine de sécurité niçoise sensée s'opposer aux parachutistes putschistes⁶³.

61. Veyron Frank, *Éditions Champ Libre, 1970-1984 : une aventure éditoriale dans la France des années 68*, mémoire de DEA d'Histoire socio-culturelle, sous la direction de J.Y. Mollier, octobre 2000, 203 p.

62. BnF, Q10, Bulletin des éditions Plon, août-septembre 1958.

63. Cette immunité fut levée par l'Assemblée nationale

Au-delà de son parti pris idéologique et de sa conformité à l'écriture journalistique, la production éditoriale relative au 13 mai se caractérise enfin par l'importance des tirages. Si certains titres sont tirés à moins de 10 000 exemplaires (à l'instar de *La Révolution d'Alger* de Raymond Dronne, publié en juillet 1958 par les éditions France Empire – 6 000 ex. – ou encore de *La France a la fièvre*, de Pierre Henri-Simon, que les éditions du Seuil tirent à 5 500 ex. en juin 1958), plusieurs titres sont largement diffusés. *La Révolution d'Alger* d'Henri Pajaud sort en librairie le 30 juin à 10 000 exemplaires, chiffre record pour les éditions des Quatre Fils Aymon qui publieront en mars 1959 un essai du même auteur (*Aube sans lumière*) au tirage deux fois moins important avant de mettre en vente, en juin 1959, *Adieu Maroc* de Charles Dehedin, à 2 400 exemplaires. *La Révolution du 13 mai* d'Alain de Sérigny (sorti le 7 juillet 1958) est tiré à 15 000 exemplaires – à comparer aux 4 000 d'un essai du Maréchal Juin consacré à l'Europe, qui sort le même jour, chez le même éditeur⁶⁴, ou encore aux 8 000 exemplaires du premier tirage des *Rebelles algériens* de Serge Bromberger (mis en vente le 28 mai). En janvier 1959, ce dernier auteur signe chez Fayard l'un des essais d'actualité politique les plus vendus de l'histoire éditoriale des années 1950 : tiré à 15 400 exemplaires, *Les Treize complots du 13 mai* bénéficie d'une attention qui, en raison des informations contenues dans cet essai, s'est répercutée sur l'historiographie. Ce chiffre atteint presque celui des premiers tirages des *Mémoires* du général de Gaulle dont la Librairie Générale Française assure à l'automne 1958 une réédition au format de poche⁶⁵.

mais le retour au pouvoir du général de Gaulle évita tout ennui judiciaire à celui qui se fit réélire aux législatives anticipées de novembre 1958 – cette fois sous la bannière de l'UNR.

64. Maréchal Juin, *L'Europe en question* [textes du Maréchal Juin et d'Henri Massis], Paris, Plon, 1958, 113 p. CAC, 19970353, 270, 1958, dépôt légal.

65. En 1958, la LGF réédite les 2 premiers tomes des mémoires de guerre : le tome 1 fait l'objet d'un tirage à

Surreprésentation des journalistes et forts tirages sont donc les caractéristiques de la production consacrée au 13 mai, événement à propos duquel, faute d'information, les opposants à la guerre demeurent silencieux. La Ligue des droits de l'homme chargea bien Pierre Vidal-Naquet de démêler avec Odette Merlat le complot d'Alger. Mais celui-ci se heurta à un manque de sources : « *Nous étions beaucoup moins bien placés que n'importe quel journaliste du "Maghreb circus" pour faire la lumière sur ses ramifications diverses.*⁶⁶ »

Une réception faussement apolitique

La réception des essais consacrés au 13 mai révèle l'absence de sens critique de la presse d'information générale qui, non sans exceptions, considère comme représentative de la réalité la succession des témoignages mis en vente. Achevé d'imprimé en août 1958, *L'Algérie du 13 mai*, de Paul Guérin (Gallimard, tirage à 7 700 ex.) est l'exemple parfait du livre lu et commenté avec un refus de la polémique non exempt de conservatisme. Présenté sur la quatrième de couverture comme un ancien élève d'Alain, originaire de Nevers, journaliste et auteur d'un reportage sur l'Algérie publié en janvier 1956 dans *Paris-Presse l'Intransigeant* (intitulé « Je dirai la vérité cruelle sur l'Algérie ») son auteur, âgé de 54 ans, qui assortit son récit de 40 pages d'annexes reproduisant le compte rendu de la réunion constitutive du Comité de salut public, précise dans une préface qu'il ne prétend ni à la subjectivité, ni à l'objectivité :

« L'Algérie du 13 mai n'est pas un roman. Ce n'est pas non plus une histoire lointaine, à demi oubliée. Je raconte l'événement tel que je l'ai vécu, sans disposer du moindre recul. [...] Certains des acteurs du 13 mai publient déjà

10 000 exemplaires en février 1958, suivi d'un second tirage à 20 000 exemplaires en juillet ; le tome 2 est mis en vente en septembre, tiré à 22 728 exemplaires. Le prix de vente est fixé à 300 francs. [CAC, 19970353, 270, 1958, dépôt légal éditeur, *Jeunes auteurs réunis - Préfecture du Jura*].

66. Vidal-Naquet Pierre, *Mémoires, op. cit.*, tome 2, p. 94.

*leurs mémoires. L'historien y trouvera une matière abondante et des aperçus qui manquent de toute évidence à mon récit. N'ayant été que spectateur, je me cantonne dans mon office de témoin qui raconte les événements, sans s'interdire de juger. La véritable exégèse historique viendra plus tard, et sans doute la vérité aura-t-elle changé de couleur avec le temps.*⁶⁷ »

Malgré l'avertissement, l'essai est lu comme une analyse scientifique.

Dans *Paris-Presse l'Intransigeant* (30 août 1958), G. Guillemaut loue en son auteur un « ancien élève du philosophe Alain [qui] démêle avec lucidité les causes de cette vague de fond »⁶⁸. Eugène Mannoni, dans le même journal, voit dans l'essai de Paul Guérin l'un des livres les plus sérieux écrits sur les événements « parce qu'il n'est pas (ou pas trop) entaché d'idéologie »⁶⁹. Précisément, un article publié dans *Arts* (27 août) renseigne de manière indirecte sur le positionnement idéologique de l'essayiste : intitulé « La littérature du 13 mai augmente », ce texte prétend que les trois premiers livres à avoir été publiés sur l'événement sont : « *Algérie française*, de Paul Gérian [sic] (Air du Temps, N.R.F.), *Les Ides de mai*, de Jean Ferniot (Plon), et les mémoires à venir de Jean Delbecque (chez Plon) ». En fait, la NRF ne publiera aucune *Algérie française* d'aucun Paul Gérian [sic] : le livre annoncé dans cet article est *L'Algérie du 13 mai*, dont on peut penser que le titre initial, tel qu'il a été communiqué à l'hebdomadaire culturel, révèle la conception du problème algérien que nourrit son auteur...

Un autre exemple d'accueil enthousiaste est fourni par le directeur de la *Revue Maritime*, le capitaine de Frégate L. Brisset, qui adresse aux éditions Gallimard le compte rendu de lecture qu'il a consacré à *L'Algérie du 13 mai* :

67. Guérin Paul, *L'Algérie du 13 mai*. Paris, Gallimard, 1958, p. 10-11.

68. Archives Gallimard, dossier de presse Guérin, *Paris-Presse l'Intransigeant*, 30 août 1958. [Les citations qui suivent sont toutes tirées du dossier de presse de *L'Algérie du 13 mai*]

69. *Ibid.*, *Paris-Presse l'Intransigeant*, 21-22 septembre 1958.

« [...] *L'ouvrage extrêmement intéressant est d'une lecture passionnante : il apporte la contribution d'un témoin et d'opinions de l'heure à l'étude de l'histoire actuelle du pays.* »

De même, dans *France Soir*, le 6 septembre, l'auteur d'un compte rendu consacré à l'ouvrage de Paul Guérin remarque : « *Le 13 Mai inspire une nombreuse littérature à ses acteurs et à ses témoins. Dix livres ont au moins paru sur les heures du Forum d'Alger et sur les coulisses compliquées de cette récente révolution. Celui de Paul Gérin [sic] est un reportage d'une très grande classe* », tandis que *Le Monde*, dans son numéro du 25 décembre 1958, compare l'essai à ceux d'Alain de Sérigny, Jean Ferniot, Pascal Arrighi, Raymond Dronne et Jean-Raymond Tournoux, pour conclure – comme si l'accumulation des textes conduisait forcément à la connaissance de la vérité : « *Pierre à pierre, l'histoire du 13 mai se construit.*⁷⁰ »

Dans cet ensemble élogieux, seul le *Bulletin Critique du Livre Français* fait entendre une voie discordante. Son rédacteur remarque, avec la pondération habituelle à cette revue professionnelle qu'« *entre la thèse du complot et celle du mouvement spontané, l'auteur ne prend pas parti nettement, sans doute faute d'une documentation sûre [...]* »⁷¹.

Mais que vaut cette réserve en forme de litote quand l'ensemble de la presse loue l'essai dénué de contenu ? En définitive, la multiplication des récits consacrés au 13 mai fournit aux éditeurs généralistes, à la presse et aux lecteurs les moins politisés une occasion sans précédent de se préoccuper, sans faire preuve d'une trop grande ouverture, de la question algérienne. Le débat s'élargit mais les commentateurs brouillent les clivages idéologiques en considérant comme un ensemble homogène la littérature produite sur l'Algérie, du seul fait qu'elle traite de ce sujet. Dès le 11 juin 1958, les éditions de la Cité rédigent un « *Biblioguide : la France à l'heure d'Alger* » où les

titres disponibles sur la question algérienne sont présentés sans tenir compte de leurs orientations parfois radicalement opposées :

« *La situation politique française, celle de la Métropole comme celle de l'Algérie (sans parler de l'Indochine...) a engendré une abondante littérature. Les événements survenus en France du 13 mai à ce 11 juin la mettent en particulière vedette. A commencer par les mémoires du général de Gaulle, dont les deux volumes (d'ailleurs édités en livre de poche) sous le titre de Mémoire de guerre réapparaissent aux vitrines des librairies.*⁷² »

Suit l'énumération de quatorze essais, incluant les brochures militantes des éditions de Minuit (*Pour Djamilia Bouhired, La Question, L'Algérie en 1957*), des textes d'auteurs proches de la droite libérale (*La Tragédie algérienne* de Raymond Aron ou *Les Rebelles algériens* des frères Bromberger), d'autres d'hommes de la gauche républicaine (*Présence Française et abandon*, de François Mitterrand, *Lieutenant en Algérie*, de Jean-Jacques Servan-Schreiber) ou encore de partisans du statu quo colonial (*Aimée et souffrante Algérie* et *Le Drame algérien et la décadence française* de Jacques Soustelle, *Vérités sur l'Afrique du Nord*, du général Boyer de la Tour). En septembre 1958, la revue catholique *Livres et lectures* consacre une analyse à « quelques livres sur l'Algérie ». *Les Rebelles algériens* de Serge Bromberger (Plon, 1958), *Guerre et paix en Algérie* de Joseph Folliet (*Chronique de France*, 1956) et *La Révolution du 13 mai* (Plon, 1958) d'Alain de Sérigny, s'y trouvent commentés comme significatifs de l'actualité récente.

À l'opposé de ces présentations générales, le 7 mars 1959, un article intitulé « Algérie si proche et si lointaine » est publié dans *Réforme*. L'importance des éditions Plon s'y trouve soulignée, de même que l'hétérogénéité de la production qui, ainsi que le remarque le rédacteur, évacue le point de vue des Algériens :

70. *Ibid.*, *Le Monde*, 25 décembre 1958.

71. *Ibid.*, *Bulletin Critique du Livre Français*, 156, décembre 1958.

72. IMEC, La Table Ronde, dossier de presse d'Algérie, *l'oiseau aux ailes coupées*.

« *Le sang coule en Algérie ; et l'encre en France. Rien que dans la « Tribune libre » de Plon, une dizaine de titres d'inégale valeur : témoignages émouvants, expériences personnelles, vues abstraites ou justifications politiques. Calmann-Lévy, La Table Ronde, Arthène Fayard emboîtent le pas et cette liste est loin d'être exhaustive ; je cite seulement ce qui s'accumule en ce moment sur mon bureau. Si les positions sont diverses, toutes cependant sont d'expression française : officiers, économistes, politiques, hommes de gouvernement, avancent leurs opinions, défendent leurs positions avec d'autant plus d'assurance que, sur ce point particulier nul n'est tenté de mettre en doute ici ou là leur compétence. Bien qu'aucun des noms cités ici ne soit en cause, on pense parfois aux étranges dialogues d'un officier algérien avec les puissants d'un jour [allusion à *L'Affaire des officiers algériens* d'Abdelkader Rahmani]. On pense aussi au douloureux silence des musulmans. Si, comme le prétendent certains, ils sont « avec nous », contre une poignée de révoltés sans consistance, n'auraient-ils pas l'occasion de l'écrire ? [...] Cependant, dans tout ce lot, quatre livres [...] frappent par l'éclairage différent qu'ils projettent sur le drame, montrent la quasi-impossibilité d'arriver à une vue objective dès qu'on est pris dans l'histoire contemporaine. » Les ouvrages en question sont *La Révolution algérienne*, de Charles-Henri Favrod (Plon, 1959), *Les Rebelles algériens*, de Serge Bromberger (Plon, 1958), *Les 13 complots du 13 mai* de Serge et Merry Bromberger (Fayard, 1959) ainsi que *Nous Algériens*, de Jacques Chevallier (Calmann-Lévy, 1958).*

Dans le prolongement du 13 mai : critique du gaullisme et appropriation littéraire de la crise institutionnelle

Entre l'automne 1958 et l'hiver 1959, une critique du gaullisme se développe dans des essais aux tirages inférieurs à 10 000 exemplaires. Comme tout nouveau président, de Gaulle fait couler l'encre, tandis que des livres décrivent la crise institutionnelle passée sous la forme d'une intrigue policière ou en l'utilisant comme un cadre chronologique.

Après avoir publié en 1957 *Charles de Gaulle seul contre les pouvoirs* de Félix Garas (par ailleurs auteur en 1956 d'un *Bourguiba ou la naissance d'une nation*, préfacé par le général Catroux, ennemi de toujours du général), René Julliard publie en septembre 1958, *Gaulle Deux*, pamphlet d'un ancien diplomate, collaborateur de la NRF, Alfred Fabre-Luce. Orléaniste de toujours, ce petit-fils d'Henri Germain, fondateur du Crédit Lyonnais, aura passé sa vie à chercher l'homme providentiel. Ce fut Doriot sous Vichy, Pinay en 1952 puis Giscard d'Estaing en 1974... Son texte est tiré à 6 000 exemplaires ; l'auteur, qui a voté oui au référendum du 28 septembre⁷³ et exige en retour un respect total des règles du jeu démocratique plaide pour une surveillance accrue du gouvernement par l'opinion publique. L'éditeur résume :

« [...] un contrôle actif du gouvernement par l'opinion n'a jamais été plus nécessaire. Les interpellations que nos députés diminués ne peuvent plus prononcer doivent être écrites par les intellectuels. C'est pourquoi Alfred Fabre-Luce publie ce livre où la politique extérieure, la politique algérienne et la politique financière du Général de Gaulle sont contestées. À ses yeux, l'égalisation franco-musulmane, la fabrication nationale de bombes atomiques, la préférence donnée en Afrique noire à la Communauté sur la Confédération sont des erreurs majeures qui menacent tout l'acquis des dix dernières années. Elles peuvent et doivent être rectifiées.⁷⁴ »

73. Le référendum du 28 septembre 1958 destiné à approuver la Constitution de la Cinquième République confirme l'institution du collège unique au sein de l'Assemblée algérienne et accorde le droit de vote aux femmes musulmanes. Un score officiel de 96,5% de « oui » est proclamé dans la colonie (représentant 76,1% des inscrits). Dans la métropole, les partis de gauche et les milieux intellectuels se sont divisés. Alfred Fabre-Luce n'est pas le seul écrivain à avoir voté « oui ». Voir : « Ce que les écrivains pensent du référendum », *Le Figaro littéraire*, 650, 4 octobre 1958. Ce article révèle les opinions de Gabriel Marcel, Henri Mondor, André Siegfried, André Chamson, Jean Schlumberger, Louis Martin-Chauffier, Jean Guehenno, Jean Paulhan, Stanislas Fumet et Jean Duchet (cité in Blandin Claire, *Le Figaro littéraire*, 1946-1971, op. cit.).

74. BnF, Q10, Bulletin Sequana-Julliard, 93, octobre 1958.

En conformité avec ce texte, René Julliard publie en juillet 1959 *Le Style du général*, de Jean-François Revel. Mis en vente au prix de 600 francs, cet autre pamphlet tiré à 6 000 exemplaires ridiculise la posture de sauveur de la France adoptée par le Président. Son auteur s'excuse en post-scriptum d'avoir dans sa rédaction écrit tantôt *général*, tantôt *Général* – précisant qu'il n'a fait en cela que suivre de Gaulle qui, dans ses *Mémoires*, écrit ce mot avec une majuscule (pour lui-même) ou une minuscule (pour le général Catroux). L'édition de ce texte, moins de deux ans après celui de Félix Garas et dix mois après celui d'Alfred Fabre-Luce, atteste le sentiment anti-gaulliste, doublé d'un mépris de l'armée, qui anime l'éditeur, à propos duquel, évoquant le putsch d'avril 1961, Christian Bourgois rappelle :

« Julliard était viscéralement anti-gaulliste, haïssait les militaires, il avait connu le maréchal Juin mais il le haïssait – moi je me souviens quand il y a eu le putsch des généraux, pendant ce putsch tous les gens, ceux que je rencontrais, les Bourdet et tout ça, étaient affolés. Julliard disait lui que tout cela allait très vite se terminer parce qu'on ne peut rien attendre des généraux, les généraux sont des imbéciles – et puis deux jours après il avait raison, parce que le putsch a complètement éclaté, Julliard me disant : “Vous voyez, j'avais raison”, et moi : “Écoutez, votre analyse me semblait un peu, un peu rapide, mais enfin... tant mieux, et heureusement... vous avez eu raison”.⁷⁵ »

Pour être l'éditeur du général, les éditions Plon ne s'interdisent pas un certain éclectisme. Le cinquante-troisième numéro de la collection « Tribune libre », tiré à 4 000 exemplaires et mis en vente en décembre 1959, « après dix-huit mois de gaullisme triomphant »⁷⁶, sous le titre *Risques et chances de la V^e République*, permet à Pierre Viansson-Ponté de s'interroger sur la viabilité de la Cinquième république. Critique, ce texte dont les éditions Fayard publient un équivalent en juin 1959 (*Doctrine du Général de*

Gaulle, d'Arthur C. Robertson, tiré à 7 700 exemplaires), ne s'en prend pas à la personne du général, contrairement au *Survivre à De Gaulle* que rédige Jacques Gagliardi et Philippe Rossillon. Mis en vente en avril 1959 à 4 000 exemplaires, ce texte est le seul vraiment hostile à l'homme d'État que s'autoriseront à publier les éditions Plon, relayant pour l'occasion les thèses du groupe « Patrie et progrès ».

Au-delà des essais, deux textes littéraires font référence au changement de régime de l'année 1958. Dans *Le Gorille en révolution!* publié dans la collection « Noire » des éditions Gallimard, Dominique Ponchardier livre une version gaulliste des événements du 13 mai.

Tiré à 40 000 exemplaires, ce roman policier qu'un commentaire du *Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie*⁷⁷ affirme dénué de portée historique (telle n'est effectivement pas son intention) a pour auteur, précise Gilles Pidard⁷⁸, l'un des futurs fondateurs du service d'ordre du RPF à l'origine du Service d'action (SAC). Dans une veine différente, les éditions Robert Laffont publient en octobre 1959 *Une singulière affinité*, roman de l'un des fondateurs de *France Observateur*, Roger Stéphane. Ce récit s'organise autour du personnage d'Etienne Rameau, avocat engagé qui, le 13 mai 1958, se promène sur les quais de Seine afin de réfléchir aux conséquences des événements d'Alger. Avec Michel Saule, jeune homme désinvolte rencontré lors de cette déambulation, une relation amicale s'instaure. Lorsque meurt la IV^e République, Michel Saule disparaît, laissant l'avocat à la monotonie de sa vie quotidienne. Pour l'éditeur, le fait que Roger Stéphane ait choisi de dérouler son action en mai 1958 lui confère « une dimension nouvelle »⁷⁹. Au final, ainsi que l'illustre cet exemple d'un roman où l'événement n'est ni

77. Stora Benjamin, *Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie*, op. cit.

78. Pidard Gilles, « Littérature, roman policier et décolonisation », in Liauzu Claude (dir.), *Dictionnaire de la décolonisation*, Paris, Larousse, 2007, p. 422.

79. BnF, Q10, Catalogue Laffont, 3 septembre-octobre 1959.

75. Entretien avec Christian Bourgois, 9 février 2006.

76. BnF, Q10, Plon, catalogue 1959.

analysé, ni dénoncé comme un putsch (ce qui explique que Robert Laffont en assure l'édition et non son associé René Julliard), le changement de régime donne lieu à une production peu militante, rarement critique, dont l'essor correspond à celui d'une littérature de droite décomplexée.

L'édition politique de droite, après Bidault

Mythologie parachutiste et essais sur l'armée

Après une forte augmentation en 1957, le nombre de récit de militaires diminue en 1958, atteignant 6 % de la production totale consacrée à l'Algérie, pour repasser à 12 % en 1959. Ce niveau élevé se maintient jusqu'à la fin du conflit, alors que la question algérienne est disjointe de celle des opérations militaires. On observe qu'elle évolue à l'identique de la production traitant de la torture, deux fois moins importante quantitativement : chaque année, entre 1956 et 1962, pour un titre consacré à la torture sont publiés deux titres relatant la vie des militaires français de la pacification⁸⁰. Ce rapport inégal et constant illustre la thèse de Gil Meron, pour qui les écrits des militaires témoignent de leur volonté de maîtriser un espace médiatique perdu⁸¹.

Les onze titres publiés en 1959 par des militaires ou des civils traitant de la condition militaire le sont par dix éditeurs : seules les éditions du Seuil publient plus d'un titre (*L'Affaire des officiers algériens* d'Abdelkader Rahmani et *Portrait d'un officier*, de Pierre

Henri-Simon). Les autres éditeurs⁸² inscrivent dans leur catalogue des textes favorables à l'Algérie française ou neutres (ainsi de *La Psychologie dans l'armée*, du colonel Charles Chandessais, publié par les PUF).

Dans cet ensemble, deux récits d'officiers, l'un du parachutiste Bertrand de Castelbajac, l'autre du commandant de SAS Jean Servier se distinguent particulièrement. Dans *La Gloire est leur salaire* (deuxième semestre 1958, France Empire) Bertrand de Castelbajac décrit, à la suite de Marcel Bigeard et Jean-Yves Alquier, le noble combat des troupes aéroportées. Son roman emblématique du culte que se vouent à elles-mêmes les troupes aéroportées peut être mis en rapport avec un autre titre du catalogue des éditions France Empire du gaulliste Yvon Chotard, *Un sergent para* de Roger Bruge (1959), dédié « à la mémoire de Gilbert Sachetti, mon copain, tué par les Viets le 19 décembre 1947, lors de l'attaque du convoi de Ban-Me-Thuot »⁸³.

Le mythe littéraire du para trouve un autre prolongement lorsque Bertrand de Castelbajac, désormais auteur des éditions de La Table Ronde, publie *Saut OPS : d'hier à demain, du parachute à l'hélicoptère* (1959) avant de signer le récit faussement biographique d'un capitaine de la Légion étrangère déserteur et membre de l'OAS, méditant dans une cellule de la prison de la Santé sur les valeurs que son époque bafoue (*L'Officier perdu*, La Table Ronde, 1963). Dans le champ de la littérature enfantine, le « mythe para » trouve une ramification indirecte et donne lieu à la publication en mai 1957, dans la collection verte des éditions Hachette, de *Parachutiste d'essai* d'André Allemand (tiré à 40 000 exemplaires, après avoir été publié pour la première fois en 1953, aux éditions André Bonne) ; tandis qu'une version techniciste du sport extrême est livrée en mai 1959 par les PUF, qui publient *Le Parachute* de Jean

80. À l'exception de *La terreur en question : lettre à Gabriel Marcel* de Pierre Boutang (Paris, Fasquelle, 1958) et de *La torture, son histoire, son abolition, sa réapparition au XX^e siècle*, d'Alec Mellor (Tours, Mame, 1961), les titres consacrés à la torture témoignent d'une opposition, fût-elle implicite, au colonialisme.

81. Meron Gil, *How Democracies Lose Small Wars : State, Society, and the Failure of France in Algeria, Israel in Lebanon and the United State in Viêt Nam*, op. cit.

82. France Empire, Albin Michel, Fayard, Plon, La Pensée moderne, La Table Ronde, les Presses de la Cité.

83. Bruge Roger, *Un sergent para*, Paris, France Empire, [non daté, circ. 1959], 303 p.

Pellandini, titre de la collection « Que sais-je ? » tiré à 8 000 exemplaires.

Dans *Adieu djebels*, Jean Servier revient sur son expérience d'officier commandant une SAS. Achevée d'imprimer le 5 décembre 1958, cette autobiographie tirée à 10 000 exemplaires est la suite du témoignage publié en 1955 sous le titre *Dans l'Aurès, sur les pas des rebelles*. Opposant un savoir ethnologique (dont l'auteur, né à Constantine en 1918, ancien élève du Musée de l'homme et de l'École nationale des langues orientales, s'estime le légataire) au faux savoir de la bureaucratie militaire et des officiers d'action psychologique, *Adieu djebels* met en scène un officier civilisateur plus malin que les autres et capable, par exemple, lors d'une cérémonie de ralliement d'un village kabyle, de déjouer une tentative de faire passer pour un sacrifice l'offrande d'un mouton déjà tué et cuisiné (alors qu'il aurait fallu égorger la bête aux pieds du colonel, selon le rituel). Y est décrite la stupeur du savant confronté aux services psychologiques ignorant tout des cultures autochtones :

« J'appris alors avec stupeur que, sans connaître la langue, les coutumes et l'éthique sociale, ces officiers allaient se mettre en prise directe avec la population, leur lire une série de textes (ceux que j'avais vus tout à l'heure). Et ils espéraient... [...] J'essayai de leur montrer que les mêmes textes ne sauraient convenir aux habitants de régions et de langues différentes. Le Kabyle est un laïque : ce qu'il reproche au FLN c'est la prière sous contrainte. Et vous leur citez du Koran ! [...] Les dix officiers rangèrent leurs feuillets. L'un d'eux se leva et déclara : – Notre méthode est la seule qui puisse résister efficacement aux Viets. J'eus l'air ahuri. – Quels Viets ?⁸⁴ »

Jean Servier considère l'ethnologie comme la science coloniale par excellence, un savoir éclairé permettant de rétablir la domination française. Pour ses confrères auteurs en 1956 d'une « lettre des ethnologues » à Guy Mollet

et les orientalistes membres du Comité Audin, une telle vision est contestable. Elle est cependant réaffirmée dans un essai de Jean Servier, *Demain en Algérie*, que publie Robert Laffont en décembre 1959. Au moment où sort son troisième livre consacré à l'Algérie, l'auteur a quitté la colonie et enseigne à la Faculté des lettres de Montpellier où il vient d'être nommé professeur de sociologie et d'ethnologie. Présentant cet essai, l'éditeur remarque qu'« on a beaucoup écrit sur l'Algérie. Écrits politiques ou grands reportages, la plupart prêchaient par la partialité ou la rapidité, quand ce n'était pas par l'ignorance ou la mauvaise foi »⁸⁵. Sensé se distinguer de la médiocrité ambiante, *Demain en Algérie* énonce « des solutions pratiques : réforme communale et réforme agraire, suppression d'une justice – la justice musulmane – dont le peuple lui-même ne veut plus, promotion d'une jeunesse qui va, dans un avenir proche, tout bouculer sur son passage, si rien n'est fait pour lui ouvrir les portes de l'avenir ».

Le bulletin des éditions Robert Laffont ajoute en une formule répandue chez les partisans de l'Algérie française que l'« ère des promesses est close, il faut passer aux réalisations [...] Il n'est pas encore trop tard. Mais si, de part et d'autre, la guerre est préférée à la paix, parce qu'elle est, malgré ses horreurs, un présent où chacun s'installe, une certitude de tous les jours, alors il faut s'attendre à des bouleversements qui transformeront la face du Maghreb et, bientôt, du monde occidental tout entier ».

Au-delà des textes emblématiques de Castelbajac et Servier, plusieurs essais évoquent le rôle de l'armée dans l'histoire nationale : *Grandeur de l'armée, rôle moral de l'officier* (1958), que préface le général Henri Zeller et dont l'auteur, le colonel Roger Malcor a publié en 1957 *Merci pour votre vie*, aux éditions du Vieux Colombier, *L'Armée dans la Nation*, synthèse publiée aux éditions Fayard par le Centre catholique des intellectuels français, au sein de

84. Servier Jean, *Adieu djebels*, Paris, 1959, France Empire, p. 59.

85. BnF, Q10, *Vient de paraître chez Robert Laffont*, 5, décembre 1959.

duquel s'exprime depuis le départ de Robert Barrat une réprobation du nationalisme algérien.

Les éditions Berger Levrault publient *Le Réveil des nationalismes*⁸⁶, où le général André analyse la manière dont « la science moderne tend à supprimer l'individu au bénéfice de la communauté. Ce phénomène apparaît nettement dans le communisme eurasiatique, dans le néomarxisme de la Chine populaire, les États musulmans non arabes du Moyen-Orient et le bloc arabe »⁸⁷. Pour sortir de la crise, ce militaire propose l'Eurafrique. Un tel projet n'est pas pour déplaire au Collège de l'Europe libre, association d'exilés des pays communistes basée à Strasbourg, dont les éditions Berger-Levrault éditent les « cours » à partir de l'été 1958. Ainsi paraît *Un défi à l'Occident, l'avenir des pays moins développés*, dont l'introduction est co-signée par le pénaliste polonais Michel Potulicki, auteur en 1929 d'un recueil de droit comparé des éditions Sirey (*Le Régime de la presse*), ancien secrétaire-adjoint de la Conférence internationale pour l'unification du droit pénal (qui s'est tenue à Varsovie, du 1^{er} au 5 novembre 1927) et associé à la fin des années 1940 aux travaux de la commission d'enquête sur le massacre de Katyn. Enfin, éditeurs, dans la collection « Mondes d'Outre-mer » d'une *Histoire du Togo* de l'administrateur Robert Cornevin et d'une *Histoire de Madagascar* d'Hubert Deschamp, les éditions Berger-Levrault mettent en vente en juin 1958 *Le Peuple d'Allah*, de Jacques Fauvelle. Cet essai tiré à 3 300 exemplaires condamne l'orientalisme considéré comme une discipline trop compréhensive à l'égard des insurgés algériens qui assassinent « les fils de France » :

« Ce livre n'a pas la prétention d'intéresser les "orientalistes distingués" ou prétendus tels. Son ambition est à la fois moins haute et plus étendue. Il espère susciter ou accroître l'intérêt des Français pour ce qui se passe au sud et à l'est de la Méditerranée. Il souhaite leur faire connaître au

mieux ce monde proche oriental et nord-africain qui s'avance actuellement sur la scène de l'Histoire, y déchaîne son agitation, son ambition, son délire, y répand le désordre et le sang. Car le sang des enfants de France teinte la terre africaine, dans cette Algérie si proche et si lointaine où depuis trois ans la révolte entretient la haine, le deuil et la ruine. [...] de l'autre côté de la barricade, il y a l'islam et des musulmans; des orientaux de l'ouest de l'Orient si l'on veut, mais orientaux tout de même. Autre race, autre religion; une énigme le plus souvent : le mystère oriental [...] »⁸⁸.

Niant les savoirs coloniaux constitués depuis la conquête et dont les éditions Berger-Levrault, collaboratrices de l'Office de la recherche scientifique et technique d'Outre-Mer, l'ORSTOM (ancien Office de la recherche scientifique coloniale, ORSC), se sont fait un éditeur privilégié, caricaturant les thèses démographiques d'Alfred Sauvy pour déplorer l'essor des populations sous-développées, cet essai est l'un des plus rétrogrades que produise l'édition française entre 1957 et 1959.

Michel Déon et Jean Grandmougin, entre complaisance et désinformation

Enfin, deux essais dont les auteurs, Michel Déon et Jean Grandmougin, ne sont pas militaires, occupent une position à part dans la production des années 1958-1959. *L'Armée d'Algérie et la pacification*, de Michel Déon, est mis en vente en mai 1959 à l'enseigne des éditions Plon. Tiré à 5 000 exemplaires, ce témoignage du romancier lancé au début des années 1950 par Charles Orenge (*Les Trompeuses*, roman policier paru en 1956), traducteur occasionnel de l'américain⁸⁹, sort après qu'à la fin du mois de janvier 1959, dans la collection « Les Documents de Tribune libre », a été publié l'essai (tiré à 3 000 exemplaires) du journaliste suisse Charles-Henri

86. André Pierre-Jean [pseudo. du G^{al}. Pierre Redan], *Le Réveil des nationalismes*, Paris, France Empire, 1958, 464 p.

87. BnF, Q10, catalogue « Histoire contemporaine » des éditions France Empire, octobre 1958.

88. Fauvelle Jacques, *Le Peuple d'Allah*, Paris, Berger-Levrault, 1958, p. 7-10.

89. Pour le compte de son éditeur, il a notamment traduit *L'Homme de Buridan*, de Saïl Bellow.

Favrod, *La Révolution algérienne*, dont le titre indique l'orientation libérale.

À l'opposé de ce texte qui restera le seul, dans le catalogue de Plon, à ne pas pratiquer l'euphémisme pour nommer et décrire un processus de libération nationale que d'autres appellent « rébellion », *L'Algérie de la pacification* puise sa matière dans le témoignage orienté de partisans de l'Algérie française rencontrés à Alger par l'auteur.

Dans son numéro du 22 juin 1959 – bicolore, pour la première fois – *El Moudjahid* critique vivement la politique éditoriale des éditions Plon et révèle l'indigence des sources exploitées par Michel Déon : « *Un coup à gauche, un coup à droite : après La Révolution algérienne, de Ch.-H. Favrod, les Éditions Plon, qui ont, n'est-ce pas, le sens de l'objectivité, publient L'Armée d'Algérie et la Pacification, de Michel Déon. Ancien collaborateur d'Action Française, l'auteur, nous précise-t-on, a rédigé cet ouvrage à la suite d'un voyage en Algérie "où il est allé (pour) voir et comprendre" [...] Les documents qu'utilise l'auteur dans sa "démonstration" manifestent clairement son propos ; mais l'on se demande dès lors pourquoi il est allé en Algérie : nulle part, il ne fait appel à son expérience, et le vécu, même réduit au rang d'anecdote, est étrangement absent de son récit, qui s'appuie sur une conférence du général Allard, la Revue Militaire d'Information, la Revue de la Défense Nationale, des Ordonnances, des Directives de Robert Lacoste, des textes du général Navarre, du colonel Lacheroy, le livre de Serge Bromberger sur Les Rebelles Algériens, construit, comme l'on sait, avec des rapports de police. C'est donc dans ce bric à brac d'informations hautement "objectives" que Michel Déon découvre "le vrai visage de l'Algérie vivante" et les raisons pour lesquelles l'armée, dans les djebels, s'est forgé une doctrine d'une intelligence nouvelle* »⁹⁰.

Le journal poursuit son attaque en reprochant à Michel Déon, qui définit la guerre menée par les Algériens comme « *une guerre*

90. « Le nouveau livre de Déon, *L'Armée d'Algérie et la pacification* », *El Moudjahid*, 44, 22 juin 1959.

subversive d'inspiration et de style marxiste-léniniste », de rester silencieux sur l'usage de la torture et sur les crimes de l'armée française :

« *Il passe donc sous silence les pratiques quotidiennes, courantes dans l'armée française : exécutions sans jugements, ratissages, mise à sac des douars, tueries collectives qu'il "réfute", et c'est ici que son récit devient particulièrement odieux : par exemple, se fiant au seul témoignage de Jean Lartéguy dans Paris Presse, il traite de "légende" les tortures de Djamila Bouhired, qui aurait parlé "à la première gifle de l'officier" – il y en a donc eu d'autres ? – et ironise sur cette "Jeanne d'Arc" "à la lourde chevelure noire", instrument de "propagande du FLN". Le ridicule ne l'effraie pas et il multiplie les notations "pittoresques" de ce genre : "Quand le capitaine de la SAS de Bouleuf, près de Batna, au lieu d'offrir un méchoui à ses administrés les jours de fête, distribue à leurs femmes des soutien-gorge, des culottes et des flacons de parfum, ce n'est pas une générosité farfelue, mais une étape dans l'évolution des femmes arabes. Décidément, Michel Déon n'a pas perdu son temps en allant en Algérie, et il est évident qu'il a tout vu et tout compris – tout, excepté la réalité d'une Algérie en guerre, où manifestement il n'a jamais mis les pieds. Il vrai que ce journaliste-aux-ordres est un romancier, et qu'un romancier de son genre ne se nourrit que de fictions : cet ouvrage le montre bien.* »

En fait, Michel Déon partage sur l'Algérie le point de vue de son ami Jacques Laurent, auteur à succès de *Caroline Chérie*⁹¹ avec qui il a séjourné dans la colonie en 1957 et 1958. Comme ce dernier, dont les éditions Amiot Dumont et Le Livre contemporain rééditent en novembre 1958 *L'Algérie quand on y est*⁹², il estime qu'il faut réaliser l'intégration et reconnaître à l'Algérie des institutions originales permettant de réaliser l'égalité des

91. Roman dont la Librairie Générale Française assure en 1958 un tirage à 40 000 exemplaires (répartis sur deux volumes) qui égale le tirage cumulé des deux premiers tomes des *Mémoires* du général de Gaulle au format de poche.

92. Tiré à 9 000 exemplaires, ce titre fut publié pour la première fois en 1958, sous forme de deux éditions distinctes des Presses de la cité et du Livre contemporain.

droits et des citoyens. Or, ce point de vue « *ne laisse pas d'étonner chez des maurassiens de formation* »⁹³.

La complexité idéologique – si complexité il y a – n'est certes pas le monopole de Michel Déon, comme l'illustre un livre publié à l'automne 1959 dans la collection d'actualité « L'Ordre du jour » des éditions de La Table Ronde, *Diagnostic de la France*, qui rassemble les textes d'éditoriaux prononcés par Jean Grandmougin à Radio Luxembourg. Ce pamphlet du journaliste dont Roland Laudenbach avait publié en novembre 1958 le premier livre (*Destination terre*, tiré à 7 700 exemplaires) est une logorrhée juxtaposant les aphorismes courts et répétitifs, qui évoquent par certains aspects l'écriture de Louis-Ferdinand Céline. Précisément, Jean Grandmougin utilise certaines figures de style du romancier réhabilité (libéré de sa geôle danoise, Céline rentre en France et publie en 1957 chez Gallimard, avec l'aide de Roger Nimier, *Un château l'autre*). L'opinion polémique ou le commentaire à double sens⁹⁴ foisonnent dans ce livre qui fonctionne intégralement par antiphrase, selon le procédé qui consiste à grossir les opinions de certains partisans de l'Algérie française pour dénoncer leur aveuglement. Parmi la trentaine de séquences que compte ce recueil, dont « À l'école des vivants » (allusion probable à l'*École des cadavres* de Céline) et « Les casseurs de pipe » (qui évoque le *Casse pipe* du même auteur), ou encore « La France aux Français », on en distingue une d'une violente ironie, intitulée « À quoi servent les ratons » :

« *Les Français se battent pour garder l'Algérie. L'Algérie française, ils disent. On les comprend. Les Français [...] se battent, cela fait maintenant cinq ans. Ils se battent comme ils peuvent. Ce n'est pas commode. Pas comme à l'école de guerre. Le bougnoule, il faut d'abord le trouver. Le bougnoule*

ou le raton, comme vous voudrez. Allez chercher des ratons dans un djebel. Les ratons se faufilent, se défilent. Exactement comme les bougnoules [...] C'est toujours quand on ne s'y attend pas qu'il vous tombe du bougnoule sur le râble. Le bougnoule est un salopard. Pas un salopard d'occasion. Il l'est de nature. Quand il ne peut plus rien faire d'autre, il éventre. Il viole. Il émascule. Il égorge. Salaud comme pas un, le bougnoule. Le bougnoule n'est content que quand il égorge. Alors il est en règle. En règle avec son Dieu [...] Le bougnoule, si on pouvait en attraper un, je vous assure. On lui ferait rendre son acte de baptême. Son bulletin de naissance plutôt [...] Les jeunes qui arrivent, au début, cela les épate. Ils portent sur leur tête qu'ils ne s'y attendaient pas. La guerre, ils croyaient peut-être que cela se fait avec des gants de caoutchouc. Sans se salir. Des gants, on en met pas avec les bougnoules [...] Quand nos petits gars seront rentrés, donnez-leur un chef, ils marcheront comme un seul homme. La France a besoin de marcher. Quand nos petits gars seront rentrés, ce sera juste ce qu'il faut pour encadrer les Français. Les profs, cela leur fera du bien. On leur changera les idées [...] »⁹⁵.

Le procédé qui consiste à laisser entendre à l'auditeur ou au lecteur que le propos doit être entendu au second degré permet de dénoncer la torture et les assassinats d'Algériens, partant d'affirmer la légitimité du combat mené par la frange légaliste des partisans de l'Algérie française. L'édition par Roland Laudenbach d'un propos caricaturant les ultras et les militaires tortionnaires contribue indirectement à légitimer le combat de l'armée de la pacification – celle qui fait classe dans les SAS et distribue des semences et des médicaments. L'auteur, qui consacra en février 1961 une chronique radiophonique aux garanties données aux Français d'Algérie en cas d'autodétermination (telles qu'elles auront été étudiées dans un dossier édité par le Club Jean Moulin⁹⁶) est partisan d'une solution

93. Dambre Marc, « Roger Nimier et l'Algérie », in Baudorre Philippe, *La Plume dans la plaie*, op. cit., p. 149-167.

94. Godard Henri, *Poétique de Céline*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 1985, 474 p.

95. Grandmougin Jean, *Diagnostic de la France*, Paris, La Table Ronde, 1959, 174 p. [cit. p. 60-66].

96. Centre d'histoire contemporaine de Science Po., archives Club Jean Moulin, 2 CJM 2, lettre intérieure, février 1961.

d'intégration. Dans le classement mensuel des meilleures ventes en librairies élaboré par *L'Express* (sur la base des chiffres de vente communiqués à cette date par une quinzaine de librairies parisiennes⁹⁷), *Diagnostic de la France* occupe en novembre 1959 la sixième place, derrière *Le Dernier des justes* d'André Schwarz-Bart, les *Mémoires* du général de Gaulle, *Un Singe en hiver* d'Antoine Blondin, la traduction française du *Guépard* de Giuseppe Tomasi di Lampedusa et *La Belle française* d'Albert Vidalie. Devançant le second roman de Françoise Sagan, *Aimez vous Brahms !* (classé huitième) et le « Que sais-je ? » d'Yves Lacoste consacré aux pays sous-développés, il bénéficie d'un réel engouement. Sa publication intervient dans un contexte de croissance de l'offre éditoriale consacrée à l'Algérie, occasionnant un recentrage de l'activité éditoriale des administrations en direction du public étranger. En effet, l'État confronté à l'internationalisation de la guerre s'efforce de toucher un public élargi.

La réorientation de la propagande étatique : l'activité éditoriale des militaires, de la police et des milieux diplomatiques français

Alors que l'institution militaire traverse une crise sans précédent, plusieurs textes proposés à la publication dans des revues militaires sont acceptés en 1959, année pour laquelle 27 dossiers de demande d'autorisation de publier ou de prononcer des conférences sont déposés⁹⁸. *La guerre subversive*, conférence du chef de bataillon Boulnois, prononcée devant une assemblée d'officiers et sous-officiers de réserve, est édité dans le *Bulletin mensuel de l'Union na-*

*tionale des officiers de réserve*⁹⁹. En redondance avec cette initiative, une *Conférence sur la guerre subversive* du commandant Guidon, affecté à l'État-Major de la 4^e région militaire, est prononcée le 18 février 1959 au Rotary Club de Mont-de-Marsan. Cette communication adressée à la bourgeoisie provinciale « *a pour sujet la captivité [de l'auteur] dans les camps Vietminhs de 1951 à 1954. [...]* »¹⁰⁰ et se trouve précédée de la projection des films *Regard sur l'Indochine* et *Paix en Algérie*.

La fiche de lecture rédigée par l'autorité militaire précise : « *Il n'est rien dit [dans cette conférence] qui n'ait déjà été publié.* » De fait, la presse locale s'abstient de rendre compte de l'événement¹⁰¹. La même année, un lieutenant-colonel de gendarmerie publie dans la *Revue de la Société des Anciens Élèves des Écoles Nationales d'Arts et Métiers* un article intitulé « *La guerre révolutionnaire, la riposte, la participation des entreprises* »¹⁰².

Les textes qui analysent les échecs militaires et diplomatiques de la France se heurtent à la censure hiérarchique. Les « *Réflexions sur Suez* » que l'Amiral Barjot envisageait de publier dans le *Revue de Défense Nationale* (dont le rédacteur en chef l'avait sollicité « *pour faire connaître le point de vue français à la suite des polémiques soulevées en Angleterre par le récent ouvrage de M. Randolph Churchill*¹⁰³ *à ce sujet* » et parce qu'« *il convient que la Revue de Défense Nationale ne soit pas une revue à l'eau de rose* »¹⁰⁴) font l'objet en janvier 1959 d'une fiche de lecture qui recommande d'en interdire la publication. L'auteur occupe une place importante dans l'institution militaire puisqu'il a

99. *Ibid.*, dossier Boulnois.

100. *Ibid.*, dossier Guidon.

101. *Ibid.*, Général Lecoq à ministre de la Défense nationale, 26 février 1959.

102. *Ibid.*, dossier Saulnier.

103. Randolph Churchill est l'éditeur scientifique des *Discours d'après-guerre*, suivi des *Discours* de Winston Churchill (Londres, Cassel, 1958).

104. *Ibid.*, dossier Barjot, fiche de lecture du 6 janvier 1959 [reprenant l'argumentation du rédacteur en chef de la *Revue de Défense Nationale*].

97. L'apparition dans *L'Express* d'un classement mensuel des meilleures ventes en librairies remonte au numéro du 5 novembre 1959 (et concerne alors les ventes réalisées en octobre 1959).

98. SHAT, 3 R 525, autorisations de publier, 1959. Chiffre minorant, puisque de nombreuses conférences sont prononcées sans que la procédure de l'autorisation préalable soit respectée.

rédigé le rapport officiel de synthèse sur la calamiteuse opération franco-britannique (*Rapport au ministre sur l'opération d'Égypte*, rendu le 21 mars 1957) et qu'il a prononcé à ce sujet diverses conférences ; son article finira par paraître... en décembre 1966¹⁰⁵. *Face à l'épreuve*, du général Spillmann, ancien cadre militaire du Maroc, commandant la division de Constantine aux premiers jours de la guerre d'Algérie, en retraite à compter du 31 juillet 1959, est pareillement interdit. Ce texte que le général avait soumis à autorisation de publier en avril 1959 en précisant qu'il l'avait fait relire par trois avocats à la Cour de Paris et par une série de personnalités de la IV^e République (Georges Bidault, Edgar Faure, le maréchal Juin, les généraux Chérière, Morlière et Catroux) se voit reprocher de porter l'accent « sur l'absence de réalisme ou l'attitude strictement négative de certaines autorités civiles »¹⁰⁶ du Constantinois, quand il n'émet pas des jugements sur certains officiers français ou ne relate pas les événements marocains avec mépris pour le pays nouvellement indépendant. Comme l'amiral Barjot, le général Spillmann attendra quelques années avant de publier ses mémoires¹⁰⁷.

Au-delà des revues professionnelles, une intense activité éditoriale vise à influencer les Algériens résidant en métropole et les étrangers dont les gouvernements s'opposent à la guerre. À la Préfecture de police de Paris, l'édition de brochures, importante en 1954-1956, laisse place à des actions ciblées de propagande sous forme de tracts. En juin 1959 le capitaine Bérenguier suggère au préfet Papon de lancer une campagne de dénonciation des collectes forcées du FLN prenant la forme de courriers personnalisés envoyés à une sélection de 5 000 musulmans dont on possède l'adresse. L'officier propose qu'« à chaque envoi, le couleur et la forme de l'enveloppe, l'écriture de l'adresse,

*le lieu de départ [soient] différents pour éviter autant que possible la censure exercée par les hôteliers sur le courrier de leurs clients pour le compte du FLN. Chaque tract devra porter une adresse de boîte postale où les destinataires pourront écrire »*¹⁰⁸.

Le coût prévisionnel de l'opération est fixé, pour chaque tract (l'opération en prévoit une dizaine) à 150 000 francs. S'ajoutent les frais de boîte postale (3 750 frs). L'impression doit s'effectuer en utilisant les matériels du 5^e bureau dont l'état-major de l'Armée a promis l'aide.

En dehors de la métropole, une mission de liaison pour les affaires algériennes constituée au sein du ministère des Affaires étrangères œuvre à la défense de la France face à l'opinion publique mondiale. L'ambassade de France à Washington joue un rôle moteur dans le dispositif, eu égard à l'opposition anglo-américaine à la guerre. Le 23 décembre 1959, un courrier de la mission de liaison pour les affaires algériennes chiffre à 5 565 dollars l'action de propagande entreprise aux États-Unis en 1959, correspondant à 1 565 dollars de matériel cinématographique et à 4 000 dollars de matériel dépensé dans le cadre d'une « opération livres » sur laquelle les archives consultées sont muettes. Le 16 décembre 1959, un rapport du directeur du service de presse et d'information de l'ambassade de France à New York aurait présenté au ministre Maurice Couve de Murville les résultats obtenus dans le domaine cinématographique¹⁰⁹ : entre juillet 1956 et décembre 1959, 13 films traduits en anglais ont été distribués par l'ambassade française aux télévisions installées dans l'ensemble des États américains – Alaska et Hawaï compris – représentant un total de 6 239 copies ! Le titre des films (*Portrait de l'Algérie*,

105. Amiral Barjot, « Réflexions sur Suez », *Revue de Défense Nationale*, 1966, p. 1911-1924.

106. *Ibid.*, dossier Spillmann, brouillon de lettre du cabinet du ministre de la Défense nationale.

107. Général Spillmann, *Du protectorat à l'indépendance - Maroc, 1912-1955*, Paris, Plon, 1967, 251 p.

108. APP, 4531.0, Action psychologique et sociale dans le département de la Seine, 1959-1960. *Note du capitaine Bérenguier à l'attention de M. le préfet de Police sur l'utilisation de l'action psychologique dans la lutte contre le FLN*, 24 juin 1959.

109. CAOM, 81 F 360, note du Directeur du service de presse et d'information de l'ambassade de France, 16 décembre 1959.

*Histoire saharienne, Contes des Touaregs, 17 siècles en perspective, Leur pays, Leur famille, L'Année de la décision, Des centaines de travailleurs, L'Homme au képi bleu, L'Eau, L'Homme et les cultures, Les Hommes de demain, Eurafrique, Sahara nouvelle frontière*¹¹⁰) évoque ceux des brochures éditées par le Gouvernement général d'Algérie. Au cours de l'année 1959, la diffusion télévisée de sept films a coûté 13 050 dollars tandis que la diffusion dans les associations et clubs de cinéma (sur une base de 3,50 dollars par représentation) occasionne une dépense de 15 750 dollars. Mais cela n'est rien au vu de la dépense prévisionnelle de l'année 1960 : incluant la production, l'impression et la distribution de cinq nouveaux films, de films anciens et de « newsclips », celle-ci s'élève à 154 650 dollars.

L'importance de ces sommes révèle l'influence des Etats-Unis. Comme le remarquent Bernard Droz et Evelyne Lever, les Américains ont soutenu précocement l'action diplomatique du FLN, au contraire des Russes soucieux de préserver jusqu'à la fin des années 1950 de bonnes relations avec la France (ce qui ne les empêche pas de soutenir le FLN matériellement, de façon officielle).

De même, en Grande-Bretagne, l'ambassade de France finance trois éditions successives, par l'Association des étudiants arabes du Royaume-Uni (éditrice de l'hebdomadaire *Arab review*), d'une brochure intitulée *La vie en Algérie (Life in Algeria)*¹¹¹. En mars 1959, le délégué général du gouvernement en Algérie met 900 livres sterling à disposition du service de presse de l'ambassade de France à Londres, étant entendu que l'association qui rédige *La vie en Algérie* « s'engage à utiliser une documentation fournie par vous-même et à vous soumettre les

épreuves avant publication »¹¹². Le service de presse donne 600 livres à l'association des étudiants arabes, correspondant à 325 livres pour le tirage de 10 000 exemplaires diffusés par l'association elle-même et 275 livres pour 10 000 exemplaires diffusés par l'ambassade. Cette dernière répartit « ses » exemplaires entre les services des affaires étrangères et les administrations chargées de l'Algérie : 2 000 pour l'ambassade de France à Londres, 3 000 pour celle de Washington, 1 000 pour le service de presse du ministère, 2 000 pour le Secrétariat général aux affaires algériennes, 2 000 pour le service d'information de la Délégation générale du Gouvernement à Alger.

La préface de cette première édition précise : « Nous espérons que cette publication sera utile aux étudiants, particulièrement aux étudiants musulmans, afin de leur fournir une idée pertinente de la vie sociale, culturelle et éducative de l'Algérie et des progrès que l'Algérie a fait au cours de 129 ans de gouvernement français [...] Maintenant la situation a changé et la France dispose de l'homme qu'il faut pour mettre fin aux différences entre le monde musulman et la France elle-même [...] »¹¹³.

En 1960, une seconde subvention de 900 livres est attribuée à l'association étudiante dont le dirigeant, un certain Rizvi, se voit offrir par l'ambassade un voyage permettant de porter devant la jeunesse scandinave la parole des pouvoirs publics français¹¹⁴. Une troisième édition de *Life*

112. CAOM, 81 F 361, *Délégué général du Gouvernement en Algérie à service de presse de l'ambassade de France à Londres, mars 1959*.

113. Texte original : « We hope that this publication will be helpful to Students, particularly and Muslims generally to obtain a correct idea about the social, cultural and educational life in Algeria and all the progress that Algeria has made during the 129 years of French rule. [...] Now the situation has changed and France has the right man who can not only finish the differences between the Muslim world and France itself. Let us give him a chance to show his sincerity and love to Algeria [...] ».

114. CAOM, 81 F 361, *Délégué général du Gouvernement en Algérie à la Direction des finances extérieures du ministère des finances et des affaires économiques, 7 mai 1960*. Le voyage de Rizvi a lieu en mai 1960 ; il est suivi en novembre 1960 d'un autre voyage en Turquie, en Iran, au Pakistan et en Inde.

110. Titres originaux : *Profile on Algeria, Saharan Story, Tale of the Tuareg, 17 Centuries into Focus, Their Land, Their Family, Year of Decision, Hundreds of Busy Feets, Man in the Blue Kepi, Water, Crops and Men, Men of Tomorrow, Eurafrika, Sahara New Frontier*.

111. CAOM, 81 F 361, *Life in Algeria*, Londres, Arab Students Union in the United Kingdom, 1959-1960, 36 p.

in Algeria paraît peu après, qui se distingue des deux premières par sa préface plus réservée à l'encontre du général de Gaulle : après les remerciements au gouvernement français qui vient de faciliter une visite de membres de la Fédération des étudiants arabes en Algérie, les rédacteurs affirment en une formule sibylline, la nécessité de constituer un lien de confiance totale entre eux-mêmes et le général, prélude à l'ouverture par ce dernier de négociations permettant de régler le sort des musulmans d'Algérie¹¹⁵. Énoncée dans une brochure financée par les Affaires étrangères, la recommandation témoigne de l'inquiétude croissante d'une partie du corps diplomatique français face à l'idée d'une possible autodétermination.

Une telle inquiétude n'est-elle pas partagée par l'ensemble des contemporains ? Répondre à cette question impose de compléter l'analyse de la production des éditeurs de droite par une étude des éditeurs généralistes. Si ces derniers occupent au sein du champ éditorial une position leur interdisant de témoigner d'une trop grande ouverture idéologique, ils œuvrent toutefois à la politisation de l'actualité littéraire des années 1957-1959.

L'attitude différenciée des éditeurs généralistes

En 1959, le *Catalogue économique et juridique* des éditions Hachette se mue en *Catalogue politique, économique et juridique*. Les titres relatifs à l'Algérie, qui s'y trouvaient classés jusqu'en 1957 dans la rubrique « Politique intérieure », sont reclassés à la rubrique « Politique contemporaine » : l'Algérie n'est donc plus une affaire intérieure. Référence bibliographique, ce catalogue propose une liste de 30 livres publiés en 1958 sur l'Algérie. La majorité peuvent être considérés comme favorables à la présence française (73 % de la

115. *Ibid.* Cette préface est ainsi rédigée : « We fully believe in the sincerity of General de Gaulle for the Muslims of Algeria and before taking any step for a negotiation with him it is necessary to have a complete trust and confidence in him. »

liste) mais la diversité des sujets et des approches existe et a pour corollaire le nombre de maisons d'édition mentionnées (21 éditeurs).

De fait, les éditeurs généralistes ne traitent pas l'actualité de façon uniforme. Des présupposés idéologiques fondent leur politique éditoriale, qui permettent de distinguer entre les libéraux anticommunistes (Plon, Gallimard), les spectateurs engagés de la lutte d'indépendance algérienne (Julliard, Le Seuil, PUF) et les conservateurs (Albin Michel, Fayard).

Des libéraux anticommunistes : Plon et Gallimard

Les problèmes de trésorerie rencontrés à la fin des années 1950 par les éditions Plon et le refus des actionnaires de voir compromise la perception de leurs dividendes ne sont pas étrangers, ainsi que le remarque Jean-Yves Mollier¹¹⁶, à la modernisation du catalogue de la maison éditrice des maréchaux de la Première Guerre mondiale, traditionnellement ancrée à droite (et acheteuse des éditions de La Table Ronde en 1949, date à partir de laquelle elle entretient des relations avec d'autres maisons d'édition de droite, telles les éditions du Marly, les éditions de la Palatine, les éditions d'Histoire de l'Art, des Îles d'Or, de la Librairie universelle de France¹¹⁷). Le 2 décembre 1959, *Le Monde* se fait l'écho des difficultés financières rencontrées depuis plusieurs mois par les éditions Plon et annonce un probable rachat par Hachette, qui a obtenu un accord de participation au milieu des années 1950, sans remettre en cause la majorité des membres fondateurs au conseil

116. Mollier Jean-Yves, « Une aventure éditoriale hors des sentiers battus », in Berné Mauricette et Terrasse Jean-Marc, *Terre Humaine, cinquante ans d'une collection, hommage, actes du colloque organisé à la bibliothèque nationale de France, 31 mars-2 avril 2005*, Paris, éd. de la BNF, 2005, p. 129-140.

117. Saint-Laurent Marie de, *La Librairie Plon de 1945 à 1968, op. cit.* L'auteur reconnaît que la nature des relations entretenues avec ces différentes structures reste méconnue, faute d'archives.

d'administration. Maurice Bourdel dément le 12 décembre dans le même journal et au sein de son entreprise, en faisant imprimer en dernière page du bulletin des éditions Plon une « Circulaire n°1 » reproduisant son article. Cette polémique dissimule les divergences qui opposent le *publisher* Bourdel à son *editor*, Charles Orengo, directeur littéraire de fait depuis son recrutement en 1949 en tant que conseiller technique auprès de la direction littéraire. Ce dernier souhaiterait une augmentation de capital impliquant la librairie Hachette – donc un rachat – tandis que son patron, soucieux de préserver l'indépendance de son entreprise, choisit de s'adresser à une banque, l'Union financière de Paris.

Désavoué dans son choix de recapitalisation, Charles Orengo quitte les éditions Plon ; le *Bulletin du livre* du 1^{er} novembre 1960 annonce son recrutement par Hachette. Or, depuis le milieu des années 1950, ce dernier s'est efforcé de moderniser le catalogue des éditions Plon. Le lancement de la collection « Terre humaine » dont les deux premiers titres, *Les Derniers rois de Thulé* et *Tristes Tropiques* paraissent en avril et octobre 1955, manifeste l'ouverture vers des ouvrages dont le but premier n'est pas, selon les mots de Maurice Bourdel définissant sa propre ligne éditoriale en 1952, de « défendre les couleurs éternelles de la civilisation humaniste et chrétienne »¹¹⁸. Pourvu que ceux-ci s'avèrent rentables, des livres témoignant d'une approche novatrice de l'actualité ou des sciences sociales, fussent-ils publiés par des intellectuels associant leur nom à la lutte anticoloniale – tel Lévi-Strauss – sont accueillis dans le catalogue. Le capitalisme d'édition s'approprie les réussites commerciales et autorise sous conditions une certaine diversité – quitte à réinventer ultérieurement son histoire, en valorisant un aspect intellectuel qui n'a pas prévalu dans la décision

éditoriale. Ce constat, fait pour la collection « Terre humaine », vaut aussi pour la collection « Tribune libre » lancée à l'été 1957.

Entre ce lancement et la sortie en 1961 de l'essai d'Alain Peyrefitte *Faut-il partager l'Algérie*, 61 titres sont publiés dans cette collection, dont 19 abordent l'Algérie, 6 traitent du retour du général de Gaulle et 5 de l'émancipation des protectorats et colonies d'Afrique (hors Algérie). Au total, la moitié des titres de la collection « Tribune libre » sont consacrés à la décolonisation entre 1957 et 1961, soit une moyenne de 6 titres par an. L'Algérie est omniprésente dans cette collection faisant une place discrète et constante à la critique du communisme soviétique (*Un communisme qui n'oublie pas l'homme* d'I. Nagy, *La Révolution du XX^e siècle* de T. Maulnier). Le ton n'est pas à la solidarité avec les colonisés mais à la discussion sur la manière dont la France doit conduire sa politique extérieure. Deux séries de la collection « Tribune libre » développent ce projet : « Les Documents de Tribune libre » et « Les Débats de Tribune libre ». La première accueille *La Révolution hongroise, histoire du soulèvement d'octobre d'après les documents*, précédé de : *Une Révolution antitotalitaire*, de Raymond Aron (1957), *La Révolution algérienne* de Charles Henri-Favrod (1959) et *L'Institution concentrationnaire en Russie*, précédé de : *Le sens de notre combat*, de David Rousset et Paul Barton (1959). Dans « Les Débats de Tribune libre », un recueil de lettres de soldats d'Algérie intitulé *Ceux d'Algérie* paraît en 1957 sous la responsabilité de Raoul Girardet et Jean-Yves Alquier.

Les éditions Plon et la décolonisation :

"Tribune libre", "Les Documents de Tribune libre" et "Les Débats de Tribune libre"

L'origine de la collection « Tribune libre » remonte au 17 juin 1957, date de la sortie simultanée du *Socialisme trahi* d'André Philip et de *La Tragédie algérienne* de Raymond Aron (tirés à 4 000 ex.). Charles Orengo a conçu ces premiers titres en référence à la presse, ainsi

118. Interview de Maurice Bourdel par Edith Mora, *Les Nouvelles littéraires*, 27 septembre 1952, cité par J.-Y. Mollier, « Une aventure éditoriale hors des sentiers battus », *op. cit.*, p. 135.

que l'illustre ce texte de présentation imprimé dans le catalogue de rentrée 1957 :

« Tous les esprits sincères, épris de liberté, salueront avec joie la nouvelle collection *Tribune libre* des éditions Plon. Il s'agit de mettre à la portée du grand public certaines prises de positions, indispensables pour permettre au citoyen de remplir son rôle de responsable dans la cité moderne. Nous souffrons, à l'heure présente, d'une situation de déséquilibre. D'une part, les journaux donnent de gros titres et des informations plus ou moins contrôlées. L'éditorial doit être réduit à quelques lignes et ne joue plus le rôle d'animateur de la pensée qui avait été le sien au XIX^e siècle. D'autre part, les livres techniques, en raison de leur importance, de leur prix et souvent de l'usage par les spécialistes de termes techniques et compliqués, réservés aux seuls initiés, n'atteignent qu'une toute petite minorité d'intellectuels. L'initiative de Plon va permettre de faire connaître à un public plus large des prises de position favorisant un véritable débat sur les problèmes de notre époque. Elle permettra peut-être d'engager le dialogue dont notre pays a absolument besoin. [...] »¹¹⁹.

L'allusion à la décolonisation est transparente. En prétendant transcender les clivages partisans pour analyser le temps présent, la collection s'oppose aux savoirs coloniaux comme à une certaine histoire partisane. Pour ce faire, son directeur élabore une référence à l'actualité qui nie le rôle joué par la presse dans l'analyse du monde contemporain :

« Autrefois, quand un homme ouvrait son journal, il n'y trouvait pas seulement un chaos d'événements. Les faits étaient "interprétés" et commentés. Les idées avaient le droit et le temps de s'exprimer, de s'affirmer, de se corriger. Les conditions actuelles d'exploitation de la presse privent aujourd'hui le lecteur de la moitié de son journal. À mesure que l'information pure conquiert une place toujours plus grande, la place faite aux idées et aux opinions s'amenuise.

119. BnF, Q10, catalogue Plon, rentrée 1957.

*L'accélération de l'Histoire, l'obsession de la dernière nouvelle rendent impossible une réflexion pourtant indispensable au moment où une situation politique de plus en plus complexe exige un choix rapide [...] »*¹²⁰.

Adhérent du Parti socialiste depuis 1920, responsable des Étudiants chrétiens, ancien résistant, député du Rhône de 1936 à 1951 et président du Mouvement pour les États-Unis d'Europe, André Philip¹²¹ est hostile à Guy Mollet et Maurice Bourgès-Maunoury.

Dans *Le socialisme trahi* dont la publication fait suite à celle de deux essais parus aux PUF (*L'Europe unie*, 1953 et *La Démocratie industrielle*, 1955), il cite Léon Blum pour qui « L'Union française ne peut reposer que sur le libre consentement des États et territoires qui la composent »¹²² et dénonce « un crime : la "pacification" en Algérie ». La trahison du gouvernement s'explique selon lui par le reniement de la motion relative à l'indépendance algérienne adoptée à Lille, à l'issue du 48^e congrès de la SFIO (28 juin-1^{er} juillet 1956). En réaction à la capitulation de Guy Mollet face aux ultras d'Algérie, ce congrès avait réclamé une négociation en vue d'un cessez-le-feu suivi d'élections libres (et avait demandé des mesures énergiques dans la colonie : interdiction de la presse servant les intérêts du grand colonat et expulsion de ceux qui la dirigent). Or, « [...] au lieu d'interpréter les décisions du Congrès dans la langue française usuelle, [le conseil national de la SFIO] s'est attaché, comme l'Académie française, à refaire le dictionnaire, et à définir à nouveau le sens de certains termes, notamment en appelant la guerre paix et la répression pacification. Ces innovations linguistiques ont été rendues possibles par le fait que, dans la plupart des fédérations, aucune information n'a été donnée aux sections, et les mandats apportés par les secrétaires fédéraux

120. Philip André, *Le Socialisme trahi*, Paris, Plon, « Tribune libre », 1957, 240 p.

121. Chevandier Christian et Morin Gilles (dir.), *André Philip, socialiste, patriote, chrétien : actes du colloque « Redécouvrir André Philip »*, Assemblée nationale, 13-14 mars 2003, Paris, Documentation française, 2005, 510 p.

122. Philip André, *Le Socialisme trahi*, op. cit., p. 165.

ont été ainsi mis à la disposition du secrétariat, sans discussion préalable des militants ».

La tranche du volume, datée au moyen de la mention « 6-1957 », inscrit cette critique dans le flux de l'actualité. Circonscrit dans le temps, l'essai n'a pas vocation à être réédité : à l'instar du premier titre de la collection, l'ensemble des « Tribunes libres » n'aura qu'un tirage unique. Quelques mois plus tard, Charles Orenge propose à Guy Mollet de répondre à André Philip : *Bilan et perspectives socialistes* sera en 1958 la dix-huitième « Tribune libre ».

Mis en vente le même jour que *Le Socialisme trahi*, *La Tragédie algérienne* n'est pas la première intervention de Raymond Aron analysant la fin des empires coloniaux.

En 1955, *L'Opium des intellectuels* (qu'il se plaira à considérer comme ayant retardé son élection à la Sorbonne, laquelle toutefois eut lieu quelques mois plus tard) et ses articles du *Figaro* critiquent le nationalisme des colonisés, accusés d'avoir singé les puissances occidentales en organisant à Bandoeng une retentissante réunion sans commune mesure avec les conclusions qui en furent tirées¹²³. Raymond Aron estime que les colonies ne doivent pas être considérées comme les égaux des pays développés, mais déplore l'idéologie raciste de ces derniers qui sont en train de perdre les dernières occasions d'une réconciliation. Ce point de vue soulève des protestations face auxquelles, sollicité par Charles Orenge, le penseur de la guerre froide décide de confier aux éditions Plon une série de notes rédigées entre avril 1956 et mai 1957 – l'une d'elles, intitulée « *Espoir et peur du siècle* », ayant été destinée à Guy Mollet. Une postface est ajoutée au recueil dans les heures précédant sa sortie, pour dénoncer les massacres de Wagram et Mélouza¹²⁴.

L'argument principal de cet essai tient en une courte sentence : *l'Algérie coûte trop cher*. Il

plonge ses racines dans la critique du monopole colonial et du régime de l'exclusif jugé contre-productif par les économistes libéraux du XVIII^e siècle (Adam Smith, Jean-Baptiste Say) et s'inscrit dans la filiation des thèses défendues au moment même de la conquête, sous la monarchie de Juillet, par le parti anticoloniste de l'économiste Hippolyte Passy. Il fera l'objet de nombreux développements visant à en démontrer, selon les sympathies politiques des auteurs, la pertinence ou l'inanité. Après les *Chances économiques et la communauté franco-africaine* de Pierre Moussa (Armand Colin, 1957), le fiscaliste Pierre Chaussade publie pour le compte du Ministère de l'Algérie, *Que représente l'Algérie pour les finances et l'économie de la métropole ?* (Alger, La Typolitho et Jules Carbonel réunis, 1958) ; René Gendarme signe *L'Économie de l'Algérie : sous-développement et politique de croissance* (A. Colin, 1959) ; Raymond Cartier est l'auteur d'une *Algérie sans mensonge* (Hachette, 1960) où sont refaits les comptes de la colonisation ; les services du Ministre résidant publient *Les Perspectives décennales de développement économique de l'Algérie* (Alger, imprimerie officielle, 1958) ; une imposante monographie de Roger Dumoulin intitulée *La Structure asymétrique de l'économie algérienne d'après une analyse de la région de Bône* sort en 1959 à Paris (M.T. Génin) ; André Malterre consacre une brochure à *La Place de l'Algérie dans l'avenir économique français* (Centre d'études politiques et civiques, 1961) ; d'autres évaluent les équilibres macro et microéconomiques dans le contexte du plan de Constantine (tel Georges Vaucher publiant en 1961 *Le Plan de Constantine et la République algérienne de demain* aux éditions La Bâconnière).

Surtout, deux auteurs répondent explicitement à *La Tragédie algérienne*. Choqué par la thèse de celui qu'il appelle « Le Mauriac de la sidérurgie » (pourtant, Mauriac n'a jamais manqué de critiquer Aron dans son « Bloc-Notes »), Jacques Soustelle publie *Le Drame algérien et la décadence française*, sous-titré : *réponse à Raymond Aron*. Mise en vente le 2 août 1957, cette diatribe ne paraît pas hors collection,

123. Aron Raymond, « Bandoeng, conférence de l'équivoque », cité in Le Sueur James, *op. cit.*, p. 134.

124. Saint-Laurent Marie de, *La Librairie Plon, op. cit.*, p. 59.

comme *Aimée et souffrante Algérie*, mais dans la collection ayant accueilli le livre critiqué, dont elle constitue le sixième volume: en deux mois, un dialogue sur l'Algérie s'est instauré au sein de la droite française, par la médiation de Charles Orenge. Les perspectives commerciales décollent et permettent une baisse du prix de vente des titres de « Tribune libre », puisque contrairement à l'affirmation de Marie de Saint-Laurent selon laquelle « les tirages de la collection n'excèdent pas trois à quatre mille exemplaires »¹²⁵, ce nouveau titre est tiré à 16 000 exemplaires, pour un prix de vente de deux fois inférieur à celui de *La Tragédie algérienne* (300 francs) alors que le nombre de pages est inchangé. Pour Jacques Soustelle, drapé dans son habit de directeur d'études de l'École pratique des hautes études (EPHE), Raymond Aron n'a pas la qualité d'intellectuel qui l'autoriserait à s'exprimer. Plus, sa pensée révèle l'état de dégénérescence intellectuelle de l'Occident.

Dans son journal, Mouloud Feraoun commente à la date du 14 août 1957 :

« *Lu deux brochures sur l'Algérie de R. Aron et J. Soustelle. Controverse. Le premier prouve chiffres en main que la possession de l'Algérie n'est pas une affaire rentable et qu'il vaut mieux, tous comptes faits, laisser tomber les Algériens... Qui d'ailleurs ne demandent pas mieux et le crient à qui veut l'entendre jusque dans le rôle suprême d'agonie. Le second prouve que l'Algérie c'est la France, les Algériens des Français et que pour cette raison, les laisser tomber serait la plus grande des lâchetés et pour la France un signe évident de décadence. En 1939, M. Paul Reynaud disait: "Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts." Maintenant M. Soustelle dit: "Nous resterons parce que nous sommes les plus forts." Puis-je en toute sincérité souhaiter que l'avenir qui donna tort à P. Reynaud donne raison à J. Soustelle? Pas possible, après toutes les souffrances qu'endure le peuple algérien. Je serais digne de la corde si je le souhaitais. Nous sommes à un moment*

125. Saint-Laurent Marie de, *La Librairie Plon*, op. cit., p. 59-60.

*où seul le désespoir nous tente. Dussions-nous subir la dictature des ambitieux ou des fanatiques, nous sommes vraiment à bout, prêts à nous jeter dans les bras du tyran pourvu que ce tyran soit en même temps le libérateur... »*¹²⁶.

Désespérant l'écrivain kabyle, le livre de l'ancien Gouverneur général n'est pas pour déplaire aux lecteurs du *Figaro* et aux personnalités qui font personnellement part à Raymond Aron du mécontentement que leur inspire *La Tragédie algérienne*, tel Roger Duchet, secrétaire général du Centre des indépendants et paysans, Robert Lacoste, ou Robert Brassy, qui estime dans un courrier à l'auteur que cet essai sera à l'origine d'une renaissance de l'antisémitisme en France!¹²⁷ Une autre attaque vient d'Emmanuel Beau de Loménie, qui publie chez Etheel (Paris, 1958) *L'Algérie trahie par l'argent (réponse à M. Aron)*. L'accusé se défend en livrant sa vision de la crise de régime de 1958, et la collection de Charles Orenge s'enrichit d'une nouvelle « Tribune »: *L'Algérie et la République*, 33^e titre de la collection, succède à un essai de Jean Duchet, *Pour le salut public*, où l'option libérale proposée en 1957 dans *La Tragédie algérienne* est à nouveau jugée comme une trahison.

D'autres « Tribunes libres » jouent un rôle de premier plan dans l'actualité éditoriale des années 1957-1959 sans participer au débat lancé par Raymond Aron. De Roger Barberot (*Malaventure en Algérie avec le général Paris de Bollardière*, 1957) à Michel Debré (*Ces princes qui nous gouvernent*, 1957, *Refaire une démocratie, un État, un pouvoir*, 1958) en passant par Maurice Schumann (*Le Vrai malaise des intellectuels de gauche*) ou Alfred Fabre-Luce (*Demain en Algérie*, 1958), un ensemble d'auteurs condamnant la violence du FLN et s'opposant au nationalisme algérien s'expriment, se contredisent ou se congratulent dans la collection « Tribune libre ». Quatre

126. Feraoun Mouloud, *Journal, 1955-1962*, op. cit., p. 242.

127. Le Sueur James, *Uncivil War*, op. cit., p. 140 et suiv.

d'entre eux, par leur ton ou leur auteur, attestent la capacité de l'éditeur du général de Gaulle à susciter une critique de la guerre menée en Algérie : *Présence française et abandon*, de François Mitterrand, *Contre la guerre civile*, d'Edmond Michelet, *Le Malaise de l'armée*, de Jean Planchais, et *L'Angoisse au pouvoir*, de Michel Massenet.

Présence française et abandon sort en novembre 1957, à 6 000 exemplaires. Chef de file de l'UDSR, démissionnaire en 1953 du gouvernement Laniel dont il a contesté la politique coloniale en Afrique noire, François Mitterrand y explicite ses positions sur la question algérienne. Hostile à l'expédition de Suez, sans doute heurté en son for intérieur par les manquements à la légalité constatés en Algérie, il cautionne le « national-molletisme » et subordonne toute négociation à l'écrasement des rebelles – position dictée, selon certains historiens¹²⁸, par l'ambition d'accéder à la Présidence du Conseil qu'aurait souhaitée pour lui René Coty et qui lui aurait interdit de se démarquer des positions du centre et de la droite. Tenu en suspicion par Robert Lacoste et Léon Delbecq, il n'en indispose pas moins une majorité de partisans de l'Algérie française. Un mois après la sortie de *Présence française et abandon* paraît *Contre la guerre civile* d'Edmond Michelet. Cet essai tiré à 5 000 exemplaires a pour auteur un ancien déporté, chrétien humaniste qui n'a pas hésité à témoigner à Alger, à l'été 1957, de la moralité de Pierre Coudre, membre des centres sociaux inculpé par l'armée pour complicité avec le FLN. Devenu Garde des Sceaux, Edmond Michelet interviendra pour faire transférer à Rennes l'instruction de l'affaire Alleg. Sans être un « anticolonialiste » au sens généralement donné à ce terme (il défendra le plan de Constantine en proposant que les détenus condamnés à des courtes peines travaillent à sa réalisation, ce qui lui

vaudra les foudres d'*El Moudjahid*¹²⁹), il indispose la droite et l'armée françaises. Cette dernière fait justement l'objet d'une analyse de Jean Planchais, mise en vente le 6 février 1958 (12 jours avant *La Question*) sous le titre *Le Malaise de l'armée* (5 000 ex. de tirage).

Dans la lignée des nombreux articles consacrés dans son journal, *Le Monde*, à l'institution militaire, Jean Planchais prend le contre-pied des analyses historicistes formulées par des officiers qui trouvent dans les guerres de Vendée ou d'Espagne les mécanismes de la guerre de pacification.

Pour lui, la défaite de Dien Bien Phu et celle qui se profile en Algérie où le pouvoir de police est confié aux militaires et où le non-respect du droit international (notamment des conventions de Genève) a été imposé au contingent, sont autant d'éléments dont les effets conjugués permettent de diagnostiquer une profonde crise morale.

Enfin, en mars 1959, tiré à 4 000 exemplaires, paraît *L'Angoisse au pouvoir*, de Michel Massenet. Converti au gaullisme, ce qui lui a permis d'être nommé en janvier 1959 délégué à l'action sociale pour les Français musulmans d'Algérie (FMA) en métropole (poste qui lui ouvrira les portes d'une longue carrière à la délégation à l'action sociale pour les population étrangères, créée en 1964 à son initiative, puis à la Direction de la Population et des Migrations)¹³⁰, ce contempteur de Pierre Henri-Simon ne peut s'empêcher de formuler ses doutes sur la politique suivie dans la colonie, si l'on en croit ce résumé proposé par le catalogue mensuel des éditions Plon :

« *Aujourd'hui, la V^e République a pris le départ. Michel Massenet, auteur du célèbre*

129. « Les détenus algériens et M. Michelet », *El Moudjahid*, 58, 5 janvier 1960, p. 3 [Le journal critique le ministre qui, revenant d'une série de visites dans les prisons algériennes, dans un entretien au *Monde*, a affirmé sa volonté de faire participer les courtes peines à la réalisation du plan.]

130. Laurens Sylvain, « La noblesse d'État à l'épreuve de "l'Algérie" et de l'après 1962 », *Politix*, revue des sciences sociales du politique, 19, 76, 2006, p. 75-96.

128. C'est le cas de Bernard Droz et Evelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., voir p. 155.

Contre-Poison, ou la morale en Algérie (25^e mille) nous montre dans son dernier livre, brillant et perspicace, pourquoi l'ancien régime étant condamné par ses propres contradictions et comment l'armée fut amenée à hâter sa liquidation. Et maintenant qu'est-ce qui a changé dans la morale politique du pays ? L'Algérie sera-t-elle l'écueil où se brisera la France ou au contraire la condition de son relèvement ? De Gaulle et la V^e République vont-ils dissiper l'angoisse qui plane sur nous ?¹³¹ »

Sa critique d'un certain libéralisme politique s'oppose au désir de réconciliation d'Edmond Michelet ou à la sympathie affichée pour le FLN qui s'exprime dans l'essai du journaliste Charles-Henri Favrod *La Révolution algérienne*, dont le titre enchante *El Moudjahid* : « Ce qui frappe d'abord, dans ce livre qui nous intéresse, c'est le titre "La Révolution algérienne". Voilà qui nous change des titres habituels "Les Rebelles Algériens", "L'Algérie Rebelle", "La Rébellion Algérienne", dont le monotone conformisme annonce infailliblement le contenu non moins basement conformiste [...] »¹³² Selon le journal nationaliste, la sortie en a été retardée par la crise de mai-juin 1958 face à laquelle, à l'instar du *Monde* accusé d'avoir tu les tortures de l'armée française, les éditions Plon auraient été attentistes. L'essai souligne la responsabilité de Guy Mollet dans le prolongement et l'aggravation de la guerre, pour s'achever sur le souhait de voir le Maghreb réaliser son unité politique.

Ainsi, dans les limites d'un anticommunisme de rigueur, voire d'un certain anti-intellectualisme illustré en septembre 1959 (hors collection) par un essai de Stephen Spender, *L'Écrivain engagé*¹³³, la collection « Tribune libre » et ses deux séries érigent la question algérienne en préoccupation majeure de la vie intellectuelle française. Il est vrai que les éditions Plon n'exercent aucun monopole en la matière.

131. BnF, Q10, Catalogue mensuel des éditions Plon, mars 1959.

132. *El Moudjahid*, 37, 25 février 1959.

133. Spender Stephen, *L'Écrivain engagé*, Paris, Plon, 1959. [trad. de l'anglais par Claude Doubinsky]. Ce livre tourne en dérision l'engagement d'intellectuels de différentes nationalités.

Chez Gallimard, la collection « L'Air du temps » lancée en février 1951 par Pierre Lazareff joue un rôle important de couverture de l'actualité politique. En septembre 1957, *La France depuis la guerre, 1944-1957* du journaliste britannique Alexander Werth (tirage supposé de 5 500 ex.) est le premier titre de cette collection à aborder l'Algérie en guerre. Il s'agit de la version française d'un essai publié par l'Université de Manchester (mai 1956) et qualifié alors par *Le Monde* de « Premier manuel d'histoire de la France contemporaine ». Y ont été adjoints deux chapitres, rédigés en français, dont la matière est tirée des notes prises lors d'un voyage dans la colonie, en août 1956. L'auteur ne reconnaît pas dans les troubles qui agitent l'Algérie en 1954 et 1955 les signes d'une lutte de libération nationale¹³⁴. Évoquant le travail d'une commission d'enquête parlementaire¹³⁵ qui, en juin 1955, a estimé que le nombre de rebelles armés ne dépassait pas 2 500, il relaye l'information erronée selon laquelle « les chefs de la rébellion, selon la Commission, semblaient appartenir au CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action pour l'Algérie), qui avait des liens de fait, sinon "organiques", avec l'UDMA et le MTLD »¹³⁶. Sur la base du témoignage d'un commerçant rencontré dans la rue, il prétend par ailleurs que les communistes français éprouveraient une sympathie coupable pour Pierre Pujade, seul défenseur de l'Algérie française à leurs yeux :

« Je me rappelle l'entretien étonnant que j'eus un jour de mars 1956 avec un brave commerçant. Il avait une belle affaire, mais demeurait cependant le communiste n°1 du patelin, ayant joué pendant l'occupation un rôle de premier plan dans le Maquis F.T.P. Me rencontrant un jour au café, il commença par me dire combien

134. Ce qui l'amène à écrire que « 1955 fut, en fait, la seule année de la Quatrième République où la France ne se trouva, nulle part, engagée dans une guerre », Werth Alexander, *La France depuis la guerre, 1944-1957*, Paris, Gallimard, 1957, 624 p.

135. Composée des députés Pineau et Lejeune (SFIO), Moreau (Indépendant), Jacquet (RPF) et Chevigné (MRP).

136. Werth Alexander, *op. cit.*

il aimait Poujade. "Sans blagues?" dis-je. "Mais je pensais que vous étiez communiste." "Mais, bien sûr que je suis communiste" dit-il en sortant de sa poche sa carte nouvellement timbrée. "Et vous avez voté pour Poujade?" "Mais non, il ne s'agit pas de ça", fit-il, avec un geste impatient. "Mais il est certain que Poujade voit juste quand il s'agit de l'Algérie. Là, il a une politique constructive. Il trouve qu'il n'y a qu'un seul moyen pour avoir la paix, c'est de zigouiller un bon million de bicots. Et, pour l'Algérie, les communistes n'ont justement pas de politique constructive" [...].

Un grave déficit d'information sur le nationalisme algérien comme sur la vie politique française n'empêche pas l'auteur de dresser un bilan sévère de l'entreprise coloniale de la France, à l'égard de laquelle la presse est accusée d'avoir manqué d'impartialité lors de l'expédition de Suez. Présent à Alger durant cet événement, il observe qu'« il n'y avait presque pas de presse arabe en Algérie, et les Arabes étaient réduits à lire la presse française (s'ils le pouvaient) ou à écouter Radio-Caire. [...] Pendant les trois mois d'août, septembre et octobre [1956] on n'avait rien négligé pour préparer psychologiquement l'opinion française à une acceptation joyeuse de l'attaque contre l'Égypte ».

En conclusion, il condamne les soubresauts du capitalisme colonial dont témoigne la guerre. Cette réduction du conflit à son enjeu économique est moins dictée par l'adhésion à la pensée aronienne que par l'axe de lecture marxiste du correspondant parisien des quotidiens travaillistes *Manchester Guardian* et *Sunday Times*. L'engagement politique d'A. Werth est du reste suspect aux yeux de P. Lazareff, qui juge utile de se distancier de *La France depuis la guerre* au moyen d'une préface :

« Alexander Werth est un homme de gauche. Il n'en fait pas mystère et il suffit, d'ailleurs, de feuilleter ses ouvrages pour s'en apercevoir. Son objectivité de témoin est donc forcément teintée par ses convictions. Il n'est pas non plus d'un naturel optimiste et, dans une lettre qui figure dans l'édition anglaise de ce livre (qui, dans cette édition, s'arrêtait en 1955) Pierre Mendès France,

tout en reconnaissant les remarquables qualités de l'analyse de notre situation, reprochait à l'auteur d'en tirer des conclusions trop pessimistes. Il n'est pas mauvais que nous sachions ce que l'on pense de nous et que nos amis étrangers puissent nous exprimer franchement leur opinion sur notre pays [...] Pierre Lazareff (directeur de la collection) ».

Un tel avertissement n'a pas précédé l'édition dans la même collection *Du sang sur les collines*, de Jean Lartéguy (1954).

Publié au même moment que *La France déchirée* (Fayard, coll. « Les idées et la vie ») du chroniqueur au *Monde* Jacques Fauvet, qu'*Ainsi va la France*, de l'américain David Schoenbrun (Robert Laffont) et de *La France irréaliste* d'Emmanuel Berl (Grasset), *La France depuis la guerre* n'est pas commenté comme un ouvrage d'histoire immédiate de la France. Pour *Le Bulletin Pédagogique National* de décembre 1958, « M. Werth est un homme de gauche, qui, par exemple, ne cache pas sa sympathie pour M. Mendès France. Ses jugements sévères sur le rôle joué par le MRP pendant la guerre d'Indochine, sur le "national-molletisme" et l'affaire de Suez, pourront choquer et irriter certains »¹³⁷.

Plusieurs journalistes soulignent le manque de valeur scientifique de l'essai. Une revue médicale, *La Profession dentaire*, s'insurge en novembre 1957 dans sa section « arts et lettres » : « Si l'on veut comprendre pourquoi, à l'étranger, on juge si mal la France, il faut lire *La France depuis la guerre* (1944-1947), par Alexander Werth (Gallimard), qui vit chez nous depuis trente ans : non qu'il voie faux [sic], mais il est loin, très loin de tout voir et de tout comprendre. Si un Anglais aimant la France ne la peut voir qu'avec ces œillères, que demander à ceux qui ne font que passer ? [...] »¹³⁸. En août 1959, *L'Industrie* commente l'essai en ignorant son contenu, pour affirmer que la vague de fond ayant entraîné la chute de la Quatrième

137. Archives Gallimard, dossier de presse d'Alexander Werth.

138. *Ibid.*, *La Profession dentaire*, novembre 1957 [article de Véra Volmane].

République a révélé que les Français « attendent quelque chose de neuf » – ce qui est une manière de se démarquer de la pensée de l'auteur. Approuvant ce dernier, Jean Baumier estime dans la revue littéraire du PCF, *Europe*, qu'« on a peut-être exagéré les mérites de cet ouvrage lorsqu'on a dit, comme *Le Monde*, qu'il était « le premier manuel d'histoire de la France tout à fait contemporaine ». L'observation est trop personnelle pour qu'on puisse prononcer le mot d'histoire. C'est plutôt de chronique qu'il s'agit en l'occurrence. Une chronique souvent très pertinente, sévère à juste titre à l'égard de dirigeants auxquels nous sommes redevables d'événements aussi tragiques que stupides et qui se nomment : bombardement de Haïphong, Dien-Bien-Phu, déposition du sultan du Maroc, guerre d'Algérie, massacres de Madagascar, armée européenne, plan Schuman... »¹³⁹. Expliquant dans *Combat* les lacunes de l'essai par les origines anglaises de l'auteur installé en France depuis 1946, André Figueras résume le sentiment général :

« Toutes les fois qu'un étranger parle de la France, il nous amuse et il nous irrite en même temps. Nous sommes persuadés que, si bien informé soit-il, il ne comprend rien à nos affaires. Et c'est d'ailleurs exact. Notre comportement politique est, en effet, si spécial, qu'il déroutait obligatoirement les observateurs les plus adroits. Qui ne peuvent après tout juger de la France que selon les méthodes qu'ils ont apprises. Méthodes qui, en l'espèce, ne sauraient s'appliquer.¹⁴⁰ »

Si l'essai n'est pas commenté dans la presse algérienne (à l'exception de *La Dernière Heure d'Alger* du 21 octobre 1957 et du mensuel *l'Edile algérien* de juin 1959), de nombreux articles paraissent dans la presse francophone, allemande et néerlandaise, avec quelques mois de décalage par rapport à la sortie. *La Libre Belgique* (30 oct. 1957), *La Gazette de Lausanne* (26 nov. 1957), *Le Devoir de Montréal* (12 déc. 1957), *Le Peuple de Bruxelles*

(12 et 15 fév. 1958), *Het Nieuwsblad Van De Kust* (Ostende, 20 fév. 1958), *De Beyle* (janvier-février 1958), *La Tribune de Genève* (17 mai 1958), *Geschiedeius in het anderwijs* (25 mai 1958) et *L'Avenir du Tournaisin* (art. non daté) en rendent compte, tandis que la section Allemagne-Autriche de la RTF y consacre en janvier 1958 une émission en langue allemande. Le ton des commentateurs étrangers est globalement plus sévère.

De fait, n'y-a-t-il pas un décalage entre la production dominante des éditeurs français, empreinte d'orientalisme, et les conceptions étrangères de la question algérienne ?

En 1957-1958, les éditions Gallimard publient quatre romans qui témoignent du maintien d'un cadre de représentations en désuétude.

Les Mangues vertes de Madeleine Alleins (juillet 1957) raconte l'histoire d'une jeune femme « nommée à un quelconque poste administratif en Afrique. Pour prix de son expatriation elle recevra une case, une Jeep et un traitement qui lui permettra d'aller passer de confortables vacances en France. Mais vivre en Afrique est difficile. Il fait chaud, elle est seule, elle habite près de la morgue, et, dès le matin, commencent à défiler sous ses fenêtres les cadavres des petits Africains tués par la faim ou le froid de la nuit »¹⁴¹ !

Afrique, terre de mort : le stéréotype est repris dans *Lumière noire*, de Michel Planchon (mai 1958), et donne à lire « *l'Afrique centrale : régions isolées soudain découvertes au voyageur. Les personnages sortent des huttes, paraissent au détour du sentier, débarquent de leurs pirogues, tous différents sous le même ciel. Voici le Blanc, voici l'Arabe et le Noir, voici la brousse et le désert [...] chaque récit est une lame d'un jeu de tarot où la mort, le soleil et la nuit sont les cartes* »¹⁴².

139. *Ibid.*, *Europe*, janvier-février 1958.

140. *Ibid.*, *Combat*, 30 octobre 1957.

141. BnF, Q10, *Bulletin de la NRF*, 117, juillet 1957.

142. *Ibid.*, *Bulletin de la NRF*, 127, mai 1958.

Dans *Ramza* (mars 1958), Out-el-Koutoub traite d'un autre sujet de prédilection des Européens désireux de prouver leur supériorité sur l'Afrique : la condition de la femme. Ce récit est un roman de classe, peignant la vie amoureuse d'une jeune fille de la bourgeoisie égyptienne européanisée qui condamne la polygamie ou le port du voile mais ne se représente pas la vie des paysannes du delta du Nil ou des ouvrières cairottes. Dans son contexte de publication, l'ouvrage corrobore l'identification de l'Occident à l'idée de progrès.

Enfin, dans *Sahara, an I*, Jean Lartéguy livre sa vision de l'exploitation pétrolière du désert algérien. Thèse générale de ce récit publié en février 1958 : la France se fait voler son trésor pétrolier ; par sa politique et l'incurie de son administration, elle risque de ne pas être à même de donner aux peuples placés sous sa protection les bénéfices de l'exploitation pétrolière. Folklorisé par une référence constante au Far-West américain, le Sahara est considéré comme une clé du problème algérien.

Les Nouvelles littéraires (24 juillet 1957) et la revue *Études* (septembre 1958) remarquent que ce livre s'inscrit dans la continuité du *Sahara* de Bruno Verlet (publié dans la collection « Que sais-je ? » des PUF, avec un tirage de 8 000 exemplaires) et que sa sortie est contemporaine de la parution d'un numéro spécial de *Science et vie* consacré au même sujet. Toutefois, la plupart des quelque 50 articles consacrés au livre en rendent compte comme d'un récit d'aventure. *Rustica* suggère la lecture du reportage romancé où « *Far-West sans cow-boys, le Sahara nous est présenté comme un nouvel Eldorado* »¹⁴³.

Le journal *L'Insulaire* s'émerveille :

« [...] *Ce Sahara, en voici d'abord l'aspect héroïque : les voyages de ces explorateurs, comme Caillé, qui nous l'ont donné. Puis cette coupure radicale, ce Far-West qui se construit, dont les*

Indiens se nomment fellagas, les cow-boys, soudeurs ou géophysiciens, les trains, pipe-line ou avions, les saloons : hôtels transatlantiques avec air conditionné (mais la tranche de jambon y coûte 1000 frs!) »¹⁴⁴.

Dans le *Journal d'Elbeuf*, Jean-Pierre Dorival note, le 1^{er} avril 1958 : « *Le Sahara, désert de sable hier, joue un rôle de première importance dans la politique mondiale d'aujourd'hui. Il est, de plus, la clé du problème algérien...* », tandis que *La France catholique* (14 mars 1958) estime que « [...] Sahara an I décrit d'une façon vivante le nouveau visage du désert qui ne demeurera sans doute "colonie" française qu'autant que nous aurons su renouveler nous-mêmes la colonisation ». Enfin, *La Revue française de science politique* loue un « *reportage vivant sur le Sahara traditionnel et sur le nouveau Sahara à l'âge du pétrole, utilement complété par diverses annexes documentaires.* »

Seule une revue de cadres, *Jeune Patron*, discute en juin 1958, par l'intermédiaire d'Alain Grzybowski, l'idéologie poujadiste avec laquelle l'auteur entretient une certaine proximité – et qui l'empêche, selon ce commentateur, de percevoir le Sahara pour ce qu'il est : « *Le temps des Peaux-Rouges n'est plus. Les petits garçons le regrettent. M. Lartéguy aussi. Malgré son titre, le livre qu'il vient d'éditer est consacré au Sahara d'hier, celui des explorateurs et celui des compagnies sahariennes. À cet égard, il apparaît significatif que la moitié du volume soit consacrée à l'histoire du Sahara depuis Cornelius Balbus jusqu'à Killian. On aurait par ailleurs tort de croire que dans la seconde partie l'auteur se tourne enfin vers l'avenir. C'est par référence au passé qu'il critique le présent. M. Lartéguy n'aime pas l'Administration. C'est son droit. Tout adolescent est passé par là. Il est dommage que son parti pris de critique fasse perdre tout poids à quelques-unes des mises en garde qu'il prononce à l'égard de notre politique saharienne.* »¹⁴⁵

143. Archives Gallimard, dossier de presse de Jean Lartéguy. *Rustica*, 7 décembre 1958.

144. *Idem*. *L'Insulaire*, 20 juin 1958.

145. *Jeune Patron*, juin 1958.

**Des spectateurs engagés de la lutte
d'indépendance algérienne :
les PUF, Julliard, Le Seuil et Corrèa**

Les combats professionnels engagés à la fin des années 1950 par Paul Angoulvent pour instaurer de nouvelles relations entre les acteurs de la chaîne du livre, libraires et administrations compris, dont l'*Édition française au pied du mur*¹⁴⁶ livre une synthèse en forme de pamphlet, ont éludé la critique de la colonisation dont cet éditeur se fit l'écho. Cette critique se développe dans l'immédiat après-guerre, dans le cadre d'un catalogue historique qui, remarque Valérie Tesnière¹⁴⁷, entretient des liens distendus avec l'anthropologie, l'archéologie, l'économie et la sociologie. Les deux animateurs de la *Revue historique* du début des années 1950, Maurice Crouzet et Charles-André Julien, sont opposés à la colonisation. Ce dernier contribue à l'édition des textes d'administrateurs coloniaux, tels Dupleix, Faïdherbe, Gallieni ou Jules Ferry (dont il assure lui-même l'édition des *Discours et écrits coloniaux* en 3 volumes.) Par ailleurs, la collection « Colonie et empire », devenue en 1950 « Pays d'outre-mer », accueille en son sein des titres faisant l'objet de plusieurs retirages, à l'instar *Des pays tropicaux* de Pierre Gourou.

Tant par souci d'exhaustivité que par intérêt pour les mouvements de libération nationale, le catalogue des PUF s'enrichit dans les années 1950 de plusieurs monographies sur les pays non-alignés, tandis que s'exprime, dans les catalogues trimestriels de l'éditeur, un jugement corrosif sur l'actualité algérienne, prenant la forme de citations illustratives. Une partie des catalogues des PUF, consacrée à la présentation des nouveautés, se compose de pages de compte rendu au bas desquelles on trouve parfois une citation encadrée en caractères gras

146. Angoulvent Paul, *L'Édition française au pied du mur*, Paris, PUF, 1960, 87 p.

147. Tesnière Valérie, *La Quadriga : un siècle d'édition universitaire, 1860-1968*, Paris, PUF, 2001, 491 p. [p. 384 et suiv.]

(une dizaine environ par catalogue). Par ces citations, l'éditeur exprime à plusieurs reprises ses inquiétudes et ses désillusions. Le catalogue « automne 1958 » s'ouvre sur une déclaration du maréchal Bugeaud d'une demi-page, faite à son départ d'Algérie, le 30 mai 1847 :

« *Colons d'Algérie, votre impatience vous rend souvent injustes envers vos administrateurs. Vous vous en prenez toujours aux gouvernants de ce qui ne doit être attribué qu'aux difficultés des choses. Ces difficultés, vous les mesurez rarement ; vous considérez peu l'ensemble général de nos nécessités, et vous ne voyez la plupart du temps que les intérêts qui vous touchent de près. Devançant encore le temps, les plus ardents d'entre vous, et certainement les plus irréfléchis, demandent l'assimilation complète avec la France, c'est-à-dire toutes ses institutions civiles et politiques. Ils les demandent, sans songer à ce que vous êtes et à la place que vous occupez sur la carte du pays. Vous n'êtes que la quarantième partie de la population que nous devons établir [...] pour dominer les Arabes, qui sont quarante fois plus nombreux que vous...* »¹⁴⁸.

Suivent deux autres citations du général de Gaulle et une autre du maréchal conquérant. Au printemps 1959, nulle citation du général de Gaulle, mais celle-ci, en première page du catalogue, due à Montaigne : « *Il faut advertir à coups de fouet les mauvais disciples, quand la raison n'y peut assez ; comme, par le feu et violence des coings, nous ramenons un bois tortu à sa droiture.* »

L'allusion à Michel Debré ne manque pas d'humour. À l'automne 1959, le catalogue des PUF reproduit huit citations tirées du *Fil de l'épée*, ainsi que celle-ci, tirée des *Réflexions sur la politique* de Jacques de Bainville : « *Le sentiment populaire qui est impulsif et irréfléchi est cent fois moins pacifique que le calcul des gouvernants.* » Le catalogue « Été 1959 » propose une nouvelle citation du général de Gaulle : « *Dans un pays où les militaires feraient la loi, on ne peut guère douter que les ressorts du pouvoir*

148. BnF, Q10, PUF, Catalogue Automne 1958.

tendus à l'excès finiraient par se briser [...]», tandis que celui édité à l'hiver 1959, citant encore *Le Fil de l'épée*, déplore qu'il soit «*imputé à l'ordre militaire une partie de l'aversion qu'inspirent les combats*», précisant : «*c'est là un phénomène d'anthropomorphisme du même genre que celui qui fait redouter le dentiste en même temps que le mal de dents* [...]». Cette dernière citation semble révélatrice de l'«*anti-militarisme*» de Paul Angoulvent. Solidaire par universalisme des mouvements de libération nationale, hostile aux pressions des militaires et des foules sur la conduite des affaires publiques, il respecte les institutions républicaines.

Abritées derrière le paravent de l'édition scientifique, l'engagement des PUF les incite à éditer des titres témoignant d'une certaine ouverture à l'égard du problème algérien. Au printemps 1955, paraît dans la collection «*Réalités et perspectives*» *Le problème algérien* de Jean Blanchard. La misère et le chômage des colonisés, dont beaucoup sont contraints de venir chercher du travail en France, de même que la mauvaise gestion budgétaire de la colonie, y sont évoqués. La même année, Charles-André Julien décrit la formation des mouvements indépendantistes africains dans une *Histoire de l'Afrique* incluse dans la collection «*Que sais-je?*» et tirée à 8 000 exemplaires, tandis que Georges Balandier publie *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. L'Économie africaine, études et problèmes nouveaux* du vice-Président du Conseil du gouvernement du Sénégal et député Mamadou Dia est publié en décembre 1957 (2 000 exemplaires).

En août 1958, paraît *Sociologie de l'Algérie*, de Pierre Bourdieu, dont le tirage est de 8 000 exemplaires. Voyant son tirage initial doublé en janvier 1961, cette synthèse de la collection «*Que sais-je?*» est l'une des seules (avec le *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi et *Les Damnés de la terre* de Frantz Fanon) à avoir fait l'objet de tirages constants au cours des 50 années ayant suivi l'indépendance de l'Algérie. D'une réelle qualité scientifique, elle a pour

origine les travaux sociologiques d'un jeune agrégé de philosophie, abonné à *France Observateur*, appelé en Algérie en 1955, dans le cadre de son service militaire commencé à Versailles. Nommé assistant à la faculté d'Alger en 1957¹⁴⁹, Pierre Bourdieu s'est vu confier par l'armée des enquêtes qui lui font découvrir des places fortes de la guérilla nationaliste, dévastées par la guerre (la Kabylie, Collo et l'Ouarsenis). Amassant les notes et les photographies¹⁵⁰, il rédige une introduction à la sociologie de l'Algérie qui rompt avec la tradition orientaliste ayant motivé une restriction implicite que s'imposait sa discipline dans les années 1950 (en se réservant l'étude des populations nord-américaines et européennes tandis que l'ethnologie et l'ethnographie traitaient du colonisé¹⁵¹). Après en avoir loué l'objectivité, le catalogue «*Automne 1958*» des PUF en résume ainsi le contenu :

«*[...] M. Bourdieu analyse d'abord les composantes de la culture algérienne qui, si elle ne possède pas d'unité véritable, constitue au moins une unité du point de vue problématique, puisqu'elle permet d'étudier là où il s'est exercé avec toute sa force le choc entre autochtones et Européens. Culture kabyle donc, puis culture chaouïa, culture mozabite, culture des*

149. Accardo Alain, «*Pierre Bourdieu et l'Algérie*», *Le Monde diplomatique*, avril 2003.

150. Voir *Pierre Bourdieu, images d'Algérie: une affinité élective*, Paris, Institut du Monde arabe-Fondation Liber-Actes Sud-Camera Austria, 2003, 220 p.

151. Michel Leiris put écrire que «*L'ethnographie a pris pour domaine d'élection l'étude des sociétés "non mécanisées", autrement dit celles qui n'ont pas élaboré de grande industrie et ignorent le capitalisme ou en quelque sorte ne le connaissent qu'elles subissent, sous la forme de l'impérialisme qu'elles subissent. En ce sens l'ethnographie apparaît étroitement liée au fait colonial, que les ethnographes le veuillent ou non.*» («*L'ethnologue devant le colonialisme*», *Les Temps Modernes*, 58, p. 357-374, texte repris dans *Brisées*, 1966, et *Cinq études d'ethnologie*, 1969). L'épistémologie de la sociologie incite à nuancer la distinction ainsi opérée: sœur de l'ethnographie, l'ethnologie entretient aussi des rapports étroits avec le projet et l'idéologie coloniales dans la France des années 1950, où la sociologie elle-même s'affranchit progressivement des restrictions en vertu desquelles elle n'a étudié que les populations des démocraties industrielles.

*Arabophones. De cette diversité, l'auteur dégage ensuite le fond commun, caractérisé, notamment, par le traditionalisme, l'âge pré-capitaliste des structures économiques comme des rapports humains, l'enracinement profond et l'empreinte omniprésente de l'Islam... Qu'en résulte-t-il? Le drame actuel, défini comme "désagrégation et désarroi". Ce n'est pas simple fait "d'acculturation": il n'est pas compréhensible sans appel à la "situation coloniale". Au sociologue, il n'impose pas de recommander une solution unique, préférentielle. Mais il exclut certaines options utopiques: le statu quo, l'assimilation. Il ne peut se dénouer qu'au prix d'un double respect: respect des valeurs traditionnelles, respect des impératifs modernes. M. Bourdieu ne sort pas de son terrain; il ne propose point de panacée. Mais, au lecteur de bonne volonté, il permet de mieux ouvrir les yeux.*¹⁵² »

Pierre Bourdieu fuit précipitamment l'Algérie en avril 1960, lors du putsch des généraux. Il sera nommé à Lille où il croisera à partir de la rentrée 1961 Pierre Vidal-Naquet (interdit d'enseignement à Caen). L'historien René Gallissot se souvient avoir récupéré, rue Charras, à Alger, dans l'arrière-boutique de la librairie Dominique (librairie du PCA interdit) le manuscrit ronéotypé de l'enquête « Travail et travailleurs en Algérie » qu'il rapporta lui-même en France¹⁵³. En 1962, *Sociologie de l'Algérie* est traduit par l'éditeur américain Beacon Press (Boston) sous le titre *The Algerians*, sous une couverture représentant le drapeau algérien. Pierre Bourdieu alimente son travail et analyse les données recueillies en Algérie jusqu'à la publication en 1963 d'*Algérie 60* (éd. de Minuit), reprise de l'étude « Travail et travailleurs » publiée la même année par Mouton et Cie., à laquelle ont collaboré Alain Darbel, Jean-Paul Rivet et Claude Seibel¹⁵⁴.

152. BnF, Q10, PUF, catalogue «Automne 1958».

153. R. Gallissot, courriel du 13 décembre 2005.

154. *Travail et travailleurs en Algérie: données statistiques par Alain Darbel, Jean-Paul Rivet, Claude Seibel, analyse sociologique par Pierre Bourdieu*, Paris-La Haye, Mouton et Cie., 1963, 569 p.

En 1958, son essai précurseur côtoie dans la collection « Que sais-je ? » *L'Afrique occidentale française* de Jean Pouquet (mis en vente en septembre, avec un tirage de 6 000 ex.), *Le Sahara* de Bruno Verlet (tiré à deux reprises, son tirage en février 1959 atteignant les 16 000 ex.) et *Le Pétrole* d'Etienne Dalemont, sans oublier une autre sociologie appelée à faire date dans l'historiographie du livre, de la lecture et de l'édition: la *Sociologie de la littérature* de Robert Escarpit.

Entre février et octobre 1959, cinq nouveaux titres relatifs à l'Afrique sont publiés dans la même collection et évoquent l'histoire des colonies africaines: *L'Afrique précoloniale*, d'Henri Labouret, *Les Pays sous-développés*, d'Yves Lacoste, *Le Panafricanisme*, de Philippe Decraene, *Les Arabes* de Vincent Monteil et *La Fin des empires coloniaux* d'Hubert Deschamps. Signe des temps, la même année, le *Droit d'outre-mer* de François Luchaire n'est tiré qu'à 3 000 exemplaires – alors que les cinq titres précédemment cités atteignent un tirage cumulé de 38 000 exemplaires (soit une moyenne de 7 600 ex. par titre).

L'édition de certains de ces titres ne se fait pas sans que soient émises des réserves. Témoin cette remarque, formulée à l'égard des *Pays sous-développés* dans le catalogue des PUF, selon laquelle Yves Lacoste s'est attelé à un « sujet bien ambitieux pour les modestes dimensions de l'ouvrage. [...] L'analyse des causes dites originelles est peut-être moins heureuse que la description des formes du sous-développement: mais c'est une question d'histoire les plus mystérieuses – et qui ne peut être réglée dans le cadre d'un "Que sais-je?". De même, la classification entre pays sous-développés peut paraître un exercice un peu rhétorique et l'on aurait aimé, à la place, une étude plus serrée des divers stades atteints par les pays sous-développés, un bilan plus complet des efforts tentés et des méthodes utilisées pour sortir de cette situation. Même si l'industrialisation n'apporte encore aucune solution sérieuse, à l'heure actuelle, aux plus graves déséquilibres, elle a été entreprise et

*selon des voies différentes, dans un grand nombre de pays. [...] Malgré ces réserves, l'ouvrage reste plein d'excellentes remarques [...] »*¹⁵⁵.

Dans un catalogue censé faire acheter, cette réflexion semble porteuse d'oppositions idéologiques non formulées comme telles mais annonciatrices du passage de l'auteur aux Éditions sociales (*L'Algérie, passé et présent*, 1960) puis aux éditions Maspero. Elle atteste aussi les limites qui sont celles des PUF, spectatrices engagées des luttes de libération nationales mais partisans d'une affirmation renouvelée de la « grandeur française » que leur directeur franc-maçon estime menacée sur le plan culturel et économique. Sous-estimer l'effort industriel mené dans les colonies, c'est nier certains progrès apportés par la colonisation, chose impossible à un éditeur dont le catalogue aborde aussi les conflits de l'après-guerre du point de vue militaire, en publiant par exemple *La Psychologie dans l'armée* du colonel Charles Chandessais (mai 1959, tirage à 4 000 ex.), *La Guerre révolutionnaire* de Claude Delmas (février 1959, 8 000 ex.) et *La Guerre* de Gaston Bouthoul (septembre 1959, 4 000 ex.).

Ayant joué un rôle de premier plan dans l'histoire éditoriale des indépendances marocaines et tunisiennes, René Julliard, dont plusieurs auteurs commentent sévèrement le retour au pouvoir du général de Gaulle (voir *supra*) n'a pas ces préventions. A partir de 1957, il publie plusieurs romans et reportages ayant pour cadre l'Algérie coloniale ou, plus largement, le monde arabe. En juin 1957, alors que le *Lieutenant en Algérie* de Jean-Jacques Servan-Schreiber occupe le devant de l'actualité littéraire, il publie *La Révolution des femmes en Islam* d'Attilio Gaudio, un diplômé de l'École des langues orientales ayant parcouru l'Afrique entre 1948 et 1954. Étudiant la condition de la femme dans certains pays (tels le Yémen et la Lybie) où persistent les institutions du harem et le mariage d'argent, ce reportage décrit le processus d'émancipation des femmes nord-

africaines, notamment des Tunisiennes, des Marocaines et des Algériennes¹⁵⁶. Sans se vouloir subversif, son propos heurte de front l'idée promue par le cercle de femmes réuni à Alger autour de la générale Massu, pour qui les nationalistes sont forcément rétrogrades en matière d'égalité des sexes.

Le 23 février 1958 est mis en vente *Institutrice en Algérie*, de Claude Olivier, fille d'un entrepreneur de Bône alors âgée de 28 ans. Contrairement au récit d'Attilio Gaudio, ce roman tiré à 5 000 exemplaires évoque « les Arabes » comme un ensemble indifférencié, tout en témoignant du dévouement d'un couple d'instituteurs de l'école républicaine, désireux d'œuvrer à l'alphabétisation des Algériens. Le résumé publié dans le catalogue Sequana de mars 1958 évoque l'engrenage de l'Histoire : « Un jeune couple d'instituteurs dans le Constantinois. Leurs débuts sont difficiles : l'école n'a ni eau, ni électricité, les Arabes semblent farouches. Aucun confort, aucune détente. Mais la lente affection de toute une population qu'ils se sont efforcé d'instruire et de soigner s'affirme en quelques semaines ou quelques mois. Cependant la guerre fratricide s'étend et les instituteurs doivent quitter l'école. Devenue dépôt d'armes, comme tant d'autres, elle est détruite par les insurgés. Un document authentique sur une expérience vécue. »¹⁵⁷

Ancien fonctionnaire colonial né en 1920 dans l'Yonne, qui se définit par son expérience de « neuf années de brousse, la vraie, en Afrique Noire, pour y exercer ses fonctions, et chasser l'éléphant à l'occasion »¹⁵⁸, Raymond Gauthereau publie en avril 1958 *Le Passage du feu*. Ce récit

156. Rappelons avec Claude Liauzu que Mohammed V, dès 1956 « est intervenu pour exiger l'aval des théologiens à la scolarisation de ses filles, et ses propres enfants, qui ne portent pas le voile, posent à ses côtés pour les photographes, geste aussi fort que celui de Habib Bourguiba enlevant celui des Tunisiennes ». [Liauzu Claude, *Dictionnaire de la colonisation*, op. cit., p. 451].

157. BnF, Q10, catalogue Sequana, 87, mars 1958.

158. *Ibid.*, catalogue Sequana, 88, avril 1958.

155. *Ibid.*, catalogue « Automne 1959 ».

mêle « une poursuite haletante sur une piste d'Afrique noire, une embuscade, des coups de feu, l'incendie d'une plantation... » en réactualisant le stéréotype du continent vierge, attendant d'être dominé par l'homme blanc.

Enfin, deux mois avant la parution du *Jardin de Djemila* de Maurice Clavel, René Julliard publie un roman de Jacques Lanzmann, *Les Passagers du Sidi-Brahim* (tirage de 8 000 ex.). Le titre fait référence au nom du bateau transportant les Ben Ousman, couple du Sud algérien dont la femme enceinte a décidé de se rendre à Paris pour consulter un spécialiste, le professeur Mathieu-Bertin. Le catalogue Sequana raconte :

« Après les étapes douloureuses d'un voyage inimaginable, les humiliations, la misère, c'est plein d'espoir qu'ils arrivent, enfin, à Paris. Mais là, les rafles succèdent aux tentatives de "rapprochement des âmes"; il y a les arrestations, certains gestes d'amitié, l'hôpital et son accueil compréhensif, il y a aussi le loyer qu'il faut payer, l'enfant nouveau-né qu'il faut faire survivre... Les Ben Ousman se débattent contre un monde qui les refuse. Jacques Lanzmann ne se contente pas de témoigner, il accuse et ouvre l'abcès du drame algérien.¹⁵⁹ »

Salué par *L'Express*, *Libération* et *Témoignage chrétien*¹⁶⁰, ce roman souligne les contradictions d'une France incapable de considérer les Algériens comme des citoyens à part entière. Son édition s'effectue dans un contexte d'inflation éditoriale qui permet de multiplier les références, fussent-elles contradictoires, à l'actualité politique.

Le catalogue général Sequana double son nombre de titres entre 1954 et 1957 (de 653 à 1 118), tandis que le nombre d'auteurs, qui passe de 364 à 670 sur la même période, augmente encore davantage. Tandis que l'Algérie fait son irruption dans le catalogue de cet éditeur libéral et de son associé Robert Laffont, le nombre moyen de livres par auteur baisse de 1,79 en 1954 à 1,67 titres en 1957.

Parmi les éditeurs pouvant être qualifiés de spectateurs engagés des luttes de libération nationale, figurent les éditions du Seuil.

Anne Simonin¹⁶¹ a avancé l'idée selon laquelle, après avoir joué un rôle précurseur dans la couverture éditoriale du conflit, en éditant dès 1955 *L'Algérie hors la loi*, cette maison d'édition se serait retranchée dans un silence attentiste. L'étude de sa production littéraire (et la diminution drastique du nombre de titres de la collection « Méditerranée » après 1957) accrédite cette thèse qui doit être relativisée si l'on considère qu'à partir de 1958, plusieurs ouvrages témoignant d'une certaine sympathie à l'égard des nationalistes algériens, doublée d'une condamnation de leur violence, enrichissent le catalogue. L'édition en 1958 de romans mettant en scène le drame des rappelés de l'armée française en Algérie (*Le Désert et sa splendeur*, de Michel Save, *Bonne chance quand même*, d'Alain Prévost) et d'essais consacrés aux mouvements d'indépendance (*Le Maroc à l'épreuve* des époux Lacouture et *Le Poids de l'Afrique* de Charles-Henri Favrod) ou à la chute de la Quatrième République (*La France a la fièvre*, de Pierre Henri-Simon), de même que celles en 1959 de *L'Affaire des officiers algériens* d'Abdelkader Rahmani et du *Christ de l'Islam* de Michel Hayek attestent un intérêt constant pour les luttes de libération nationale et les questions que celles-ci posent. Il est vrai qu'aucun de ces textes n'a la vigueur dénonciatrice de l'essai de Colette et Francis Jeanson, et la publication par ce dernier en juin 1959, dans la collection « Les écrivains de toujours » qu'il dirige, d'un *Montaigne par lui-même* (tiré à 10 500 exemplaires) déconnecté de l'actualité est révélatrice de la position retranchée qu'occupe dans sa propre maison d'édition le sartrien entré en clandestinité.

Par ailleurs s'impose le constat selon lequel, après avoir été au début des années 1950 l'éditeur de grands textes de la colonisation

159. *Ibid.*, catalogue Sequana, 92, septembre 1958.

160. *Idem.* Le catalogue Sequana donne quelques exemples de commentaires louangeurs.

161. Simonin Anne, « Les éditions de Minuit et les éditions du Seuil : deux stratégies éditoriales... », *op. cit.*

(telle la controversée *Psychologie de la colonisation* d'Octave Mannoni) les éditions du Seuil s'abstiennent après 1955 d'alimenter la réflexion sur la condition coloniale.

Le Portrait du colonisé, précédé du Portrait du colonisateur d'Albert Memmi est publié par Corrèa, éditeur de Malek Ouary (*Le Grain dans la meule*, 1956) et des deux premiers romans de l'auteur tunisien. Pourtant, l'un des articles composant cet essai a été publié en mai 1957 dans *Esprit* et aurait donc put être récupéré par Le Seuil (il s'agit du *Portrait du colonisé*, dont le pendant, intitulé *Portrait du colonisateur de bonne volonté* a paru en avril de la même année dans *Les Temps Modernes*).

Albert Memmi a retracé la genèse du *Portrait du colonisateur* dans la préface à sa réédition par Jean-Jacques Pauvert (1966), révélant notamment que cet essai ne fut pas conçu comme un texte théorique sur la colonisation mais bien plutôt comme la suite des romans dans lesquels l'auteur, agrégé de philosophie, installé en France après 1956 et professeur de « psychiatrie sociale » à l'École Pratique des Hautes Études, avait tenté de comprendre sa situation de Juif tunisien marié à une Française :

« Je mentirais en disant que j'avais vu au départ toute la signification de ce livre. J'avais écrit un premier roman « *La Statue de sel* », qui racontait une vie, celle d'un personnage pilote, pour essayer de me diriger dans la mienne.

Mais l'impossibilité qui m'apparut au contraire, d'une vie d'homme accomplie dans l'Afrique du Nord de l'époque, me conduisit à tenter une issue dans le mariage mixte. Ce fut « *Agar* », qui se terminait par un autre échec. Je fondais alors de grands espoirs sur le couple, qui me semble encore l'un des plus solides bonheurs de l'homme ; peut-être la seule solution véritable à la solitude. Mais je venais de découvrir également que le couple n'est pas une cellule isolée, une oasis de fraîcheur et d'oubli au milieu du monde ; le monde entier au contraire était dans le couple. Or, pour mes malheureux héros, le monde était celui de la colonisation ; si je voulais comprendre

*l'échec de leur aventure, celle d'un couple mixte, il me fallait comprendre le Colonisateur et le Colonisé, et peut-être même toute la relation et la situation coloniale.*¹⁶² »

À partir de cette réflexion première sur le mariage, le texte des *Portraits* établit que le seul but de la colonisation (malgré les discours justificateurs) est la recherche du profit. Il définit la situation coloniale par l'existence d'un privilège qui n'est pas seulement économique, mais symbolique et juridique. Envisagée comme un processus de peuple à peuple, et non de classe à classe (car « *Le petit Colonisateur, le Colonisateur pauvre se croyait tout de même, et en un sens l'était réellement, supérieur au Colonisé ; objectivement et non seulement dans son imagination* »)¹⁶³, la colonisation instaure un lien d'interdépendance entre le colonisé, privé de son identité, et le colonisateur, oppresseur plus ou moins involontaire. En se réappropriant l'exercice classificatoire au fondement d'une science coloniale à base d'ethnologie descriptive et d'anthropométrie, une typologie des colonisateurs peut ainsi être esquissée, du plus raciste au gauchiste en porte à faux, en passant par le colon démuné, le fonctionnaire médiocre ou l'expatrié de bonne volonté qui finira par renoncer et retourner chez lui. Dans *Les Temps Modernes*, où son compte rendu côtoie une critique sévère du *Lieutenant en Algérie* par Jean Pouillon, Jean-Paul Sartre s'enthousiasme dans un texte annonciateur de la préface aux *Damnés de la terre* de 1961 et qui sera reproduit par Corrèa¹⁶⁴ :

« [...] *L'ouvrage établit quelques vérités fortes. D'abord qu'il n'y a ni bons ni mauvais colons : il y a des colonialistes. Parmi eux, quelques-uns refusent leur réalité objective : entraînés par*

162. Memmi Albert, *Portrait du colonisé, précédé du Portrait du colonisateur*, Paris, Corrèa, 1957, 1961, Jean-Jacques Pauvert, 1966, Payot, 1973, Gallimard, 1985. [Préface à l'édition de 1966].

163. *Idem.*, éditions Payot, 1973, p. 15.

164. Nous ignorons le tirage initial des *Portraits*. La réédition de 1961 inclut le compte rendu de lecture de Sartre.

l'appareil colonial, ils font tous les jours en fait ce qu'ils condamnent en rêve et chacun de leurs actes contribue à maintenir l'oppression. Ils ne changeront rien, ne serviront à personne et trouveront leur confort moral dans le malaise, voilà tout [...] Memmi a remarquablement décrit la suite de démarches qui les conduit à l'"auto-absolution". Le conservatisme engendre la sélection des médiocres. Comment peut-elle fonder ses privilèges, cette élite d'usurpateurs conscients de leur médiocrité? Un seul moyen: abaisser le colonisé pour se grandir, refuser la qualité d'homme aux indigènes»¹⁶⁵.

Pour *L'Express*, *Le Portrait du colonisé* n'est pas un livre de circonstance et doit se concevoir comme une suite à *La Statue de sel* et à *Agar*:

«[...] La Statue de sel, largement autobiographique, mettait en scène un jeune Israélite tunisien qui, écartelé entre deux mondes et deux cultures, s'exilait pour surmonter son déracinement. Agar fouillait les contradictions cruelles des mariages "mixtes". Memmi se souvient aussi qu'il est professeur de philosophie. La lecture des classiques de la colonisation – Mannomi en particulier – l'a profondément choqué. Les remarquables ouvrages de l'Antillais Frantz Fanon, du Sénégalais Léopold Senghor ou de l'Algérien Malek Benabi ouvraient, par contre, le débat.»

La presse de gauche apprécie l'essai que sa date de publication inscrit dans l'actualité littéraire des derniers mois de la bataille d'Alger. *Études Méditerranéennes*, par l'intermédiaire de Jean Lacouture, parle d'un chef d'œuvre, tandis que *France Observateur* le qualifie, par la voix d'Olivier de Magny, de «livre le plus gênant paru cette année»¹⁶⁶.

Au-delà de la métropole, il fournit à l'ensemble des colonisés l'un des premiers modèles d'analyse théorique du fait colonial et fait l'objet d'une appropriation à l'échelle mondiale. Diffusé en français dans l'Afrique et dans l'Asie francophones, il est traduit en 1965 aux États-Unis (à Boston, par Beacon

Press, et à New York, par Orion Press, sous le titre *The Colonizer and Colonized*), en 1966 à Buenos Aires (par les Ediciones de la Flor, sous le titre *Retrato del colonizado*), en 1968 à Rio de Janeiro (par Civilização Brasileira, sous le titre *Retrato do Colonizado Precedido Pelo Retrato do Colonizador*), à Madrid en 1971 (par Cuadernos para el Diálogo, sous le titre *Retrato del Colonizado*), ainsi qu'au Japon. Dans les années 1980-2000, son auteur est étudié dans les universités anglo-saxonnes, comme un théoricien du fait minoritaire. En France, *Le Portrait du colonisé* reste disponible en collection de poche, preuve qu'il est lu¹⁶⁷. Par son propos audacieux allié à un haut degré de reconnaissance, il constitue une exception dans l'histoire éditoriale de la guerre d'Algérie.

Des conservateurs :

Albin Michel, Fayard, La Cité

À partir de janvier 1958, les éditions Albin Michel, qui distribuaient déjà les éditions du Rocher et les éditions du Conquistador, se mettent à distribuer Georg & Cie ainsi que Les Éditions du Milieu du Monde. En avril 1958, elles commencent à distribuer Dominique Wapler éditeur (dont le directeur, savoyard né en 1919, ami de l'écrivain normand Jean de la Varende, sera élu député de la Seine en 1966, sur une liste «Union pour la nouvelle République-UDT»). Au sein de cette constellation de maisons d'édition de petite taille, les idées de la droite nationaliste – militarisme et défense de l'Occident chrétien – s'expriment largement, témoignant des connivences idéologiques d'Albin Michel. Directrice des éditions du Conquistador, la chartiste Marie-Madeleine Martin compte parmi ses auteurs l'ancien avocat du maréchal Pétain, Jacques Isorni, et de nombreux militaires (dont le colonel Gillot, auteur en novembre 1957 d'une histoire du bras droit de Bonaparte, *Le Général Le Marrois*, ou le général

165. *Les Temps Modernes*, 137-138, juin 1957.

166. Extraits de presse non datés de l'édition Payot (1973), p. 181.

167. Il est repris par la collection Folio (Gallimard) en 1985, qui le réédite régulièrement.

Pierre Paquier, auteur dans la collection « Mon métier » d'un *Je suis aviateur*). Éditrice en 1953 de l'autobiographie professionnelle de l'ancien gouverneur d'Outre-mer Armand Annet¹⁶⁸, elle signe elle-même une *Histoire de l'unité française* publiée en 1948 à Paris chez Egloff et reprise dans son propre catalogue en juin 1957, avec en sous-titre: « La formation morale de la France », ainsi qu'une *Petite histoire de la colonisation* publiée en 1955¹⁶⁹. Les éditions du Milieu du Monde publient en mars 1958 (centième anniversaire des premières apparitions de la Vierge à Bernadette Soubirous) *La Victoire de Lourdes*, du général Jean Charbonneau. La sémantique guerrière de ce titre, de même que la carrière littéraire de son auteur (qui a signé en 1950 un *Gallieni à Madagascar* publié aux Nouvelles éditions latines puis, en 1955, *Des Africains s'interrogent* aux éditions de La Colombe) en font un texte représentatif du catholicisme conservateur.

En reprenant à leur compte certaines des idées développées dans le catalogue de leurs partenaires, les éditions Albin Michel publient en 1957 *Les Clefs de l'Afrique*, de Jean Lartéguy (mise en vente le 15 mars 1957 à 7 000 ex.). Comme le laisse supposer son étonnant sous-titre: « *Confréries, femmes, fêtes* », qui désigne l'Africaine comme la composante à part entière d'un prétendu folklore continental (et surtout comme l'inaccessible objet des fantasmes sexuels d'un voyageur incapable de « connaître » les autochtones, au sens étymologique de ce verbe) ce reportage romancé réactualise de façon magistrale la tradition orientaliste. Puisant sa matière dans un voyage effectué au cours de l'année 1956 dans le sud du Maroc, au Sénégal, en Guinée française, en Côte

d'Ivoire, au Cameroun, dans le Congo belge et au Tchad, il prend la forme d'un diagnostic psychiatrique – en l'occurrence de folie. L'Afrique a perdu la raison et cette perte menace la France, annonce la quatrième de couverture: « *Lartéguy a vu une Afrique qui, aux anciens délires qui la possèdent toujours, joint aujourd'hui la plupart des folies modernes – racisme, nationalisme infantile, communisme – et qui est décidée à rompre par tous les moyens les liens qui l'unissaient à un monde blanc uniformément réprouvé.*¹⁷⁰ » Cette vision médicale côtoie une métaphore biologique, l'Afrique étant décrite comme un monstre naturel dont l'essor perpétuel (démographique et végétal), en ruinant les efforts du colonisateur, démontre l'inexistence d'une Histoire propre au continent.

Les Blancs rencontrés par le journaliste « *ressentent l'hostilité de la nature et depuis quelques années celle d'une population noire avec laquelle ils ont perdu tout contact. Bien souvent ce ne fut pas que de leur faute ni de celle des Noirs. Ils [sont] pris dans l'engrenage de l'histoire qui semble vouloir, en Afrique, agir comme un centrifugeur; dissocier par races, religions, tribus et territoires, peut-être pour les refondre plus tard dans un immense creuset empli de sang et de feu. Pour oublier cette hostilité [...] les Blancs [s'adonnent] à la construction des routes, des barrages, des buildings, sans chercher à connaître s'ils [ont] une utilité quelconque. Se croyant bientôt obligés de quitter cette Afrique, ils [veulent] laisser des traces de leur passage. Mais la jungle a envahi leurs routes, les buildings s'écroulent, les barrages sont à sec. D'autres, plus subtils, ont cherché à donner leur marque à l'homme africain. Ils lui ont appris Descartes et le Droit civil, la démocratie et la médecine. Mais ils n'ont fait qu'imprimer leur sceau dans de la cire. En France, cette empreinte semblait pouvoir tenir, mais les soleils d'Afrique ont fait fondre la cire. Le médecin est redevenu chef de tribu, l'avocat a oublié le Dalloz et retrouvé les longs*

168. Annet Armand, *Je suis gouverneur d'Outre-mer*, Paris, éd. du Conquistador, coll. « Mon métier », [juin] 1953, 144 p.

169. Entre autres ouvrages historiques sur la Monarchie française, elle signera en 1970 un essai néopoujadiste, *De la foire aux fonctionnaires à la France totalitaire* (Chiré-en-Montreuil, Diffusion de La Pensée française).

170. Lartéguy Jean, *Les Clefs de l'Afrique: confréries, femmes, fêtes*, Paris, Albin Michel, 1957, 270 p.

*palabres sous les fromagers ; les fourmis magnans ont dévoré les livres de Descartes, et le progressiste a acheté trois femmes en rentrant chez lui.*¹⁷¹ »

Où l'on retrouve la polygamie, dont la dénonciation acharnée n'a d'égal que la parfaite méconnaissance : à la date où Jean Lartéguy rédige son reportage, seuls deux monographies sont disponibles sur la polygamie dans les colonies françaises actuelles ou passées : une thèse de droit soutenue en 1933 (*La Polygamie dans le droit annamite*, de Bui-Tuong-Chieu, Paris, Rousseau, 133 p.) et une brochure de 6 pages, *La Polygamie musulmane au Sénégal* d'Elimane Racine Kane (Thouars, Impr. Nouvelle, 1920). Ces travaux ne sont évidemment pas cités par le journaliste. Au final, rien ne manque à son essai, et surtout pas la présentation de l'Islam comme un christianisme dégénéré faisant le lit du pan-arabisme nassérien¹⁷², pour définir une littérature néo-orientaliste réactionnaire, qui ne se distingue de la tradition de laquelle elle est issue que par une série d'emprunts idéologiques au poujadisme, prenant la forme d'une critique récurrente de l'administration coloniale et du colonat (« la bureaucratie »), formulée de façon quelque peu paradoxale, dans un texte dont la conclusion ultime énonce le devoir qu'à la France de maintenir sa domination en Afrique. Il est à noter que l'auteur réaffirmera sa défiance à l'égard des administrations dans *La Déclaration*, roman antifiscal mis en vente à 5 800 exemplaires en février 1959.

Publié le même jour que *Les clefs de l'Afrique*, avec un tirage identique à 7 000 exemplaires, *Les Pieds-noirs*, de Georges Damitio met en scène trois personnages : Marcier, l'adjudant Mulot et l'Espagnol Alvarez « à l'air inquiétant d'apache »¹⁷³, confrontés à la violence des « Arabes ». La peinture d'une geste méditerranéenne virile

171. *Ibid.*, p. 265.

172. Citons cet autre extrait de la quatrième de couverture : « Lartéguy montre d'une manière saisissante, l'avancée constante de l'Islam vers le centre de l'Afrique, et par le moyen de l'Islam, qui a apporté aux Noirs de la forêt déracinés une religion moins exigeante que le Christianisme, du pan-arabisme de Nasser. »

173. BnF, Q10, *Bulletin des éditions Albin Michel*, 124, mars 1957.

étaye dans ce roman une condamnation sans appel du nationalisme algérien, jamais désigné comme tel.

Un mois plus tard (avril 1957), le catalogue Albin Michel annonce la sortie d'un autre texte relatif aux Européens d'Algérie. Publié aux éditions du Conquistador, *Algérie d'hier et d'aujourd'hui* de Pozzo di Borgo présente selon son diffuseur « l'avantage d'être écrit par un Français d'Algérie dont la famille est installée dans le pays depuis plus d'un siècle »¹⁷⁴. C'est là l'argument, moqué par Sartre dans son compte rendu du *Portrait du colonisé*, selon lequel seuls les Européens vivant en Algérie auraient le droit de s'exprimer sur l'Algérie. L'auteur, qui compare l'état du pays au moment de la conquête française et celui de la fin des années 1950, apporte selon le *Bulletin des éditions Albin Michel* « une documentation exacte, et trop souvent complètement ignorée, sur les conditions de vie des colons de notre pays que certaines propagandes ont complètement défigurées [...] Ainsi nous est présentée, en quelques pages riches de documentation, une sorte de « somme » du problème algérien du point de vue politique, économique et social ».

Cet essai est à l'opposé du texte publié en novembre 1958 par le maire d'Alger (1953-1958) Jacques Chevallier, *Nous, Algériens*. Premier titre de la collection « Questions d'actualité » des éditions Calmann-Lévy, dont l'ambition est « de s'adresser au lecteur de bonne foi soucieux d'être informé, raisonnablement, sur le fond des problèmes sans avoir à se livrer à des études exhaustives »¹⁷⁵, cet essai est un bilan des occasions perdues, « [dénonçant] la versatilité, la pauvreté de pensée et d'action de certains responsables qui, en Algérie, n'ont jamais su s'élever à la hauteur de leurs missions et sont à l'origine de la décomposition de pouvoir autant que de l'anarchie "légal" ».

174. *Idem.*, *Bulletin des éditions Albin Michel*, 125, avril 1957.

175. BnF, Q10, *Nouveautés Calmann-Lévy*, 26 novembre 1958.

Le catalogue des éditions Fayard exprime à l'égard des mouvements de libération nationale une défiance moindre que celle des éditions Albin Michel, mais néanmoins avérée. En septembre 1957, cet éditeur a publié 6 titres sur l'Algérie : *L'Énigme d'Alger* de René Richard et Alain de Sérigny (1947), *L'Afrique française en danger* d'Henri Bénazet (1947), *L'Afrique vivante : 25 000 kilomètres avec la Mission Afrique* de Pierre Béarn (1955), *Le Guet-apens d'Alger*, roman de Pierre Nord (1955), *Le Pétrole et la haine*, de François Quilici (1957) et *La France déchirée* de Jacques Fauvet (tiré à 4 950 ex., mis en vente en septembre 1957). Cette liste est peu importante si l'on considère les 1 047 titres que totalise le catalogue général à cette date. Du reste, l'ouvrage le plus orienté vers la colonie, *Le Pétrole et la haine* (tiré à 4 400 ex.) n'aborde celle-ci que par le biais de la question énergétique, elle-même liée à la question religieuse, si l'on en croit le bulletin trimestriel de l'été 1957 des éditions Fayard présentant l'auteur comme un « *journaliste de marque, [qui] est un spécialiste des questions islamiques [ayant] étudié le problème à fond, d'après les événements passés et présents*¹⁷⁶. En octobre 1957, Maurice Garçon, président démissionnaire de la Commission de sauvegarde des libertés individuelles, publie *Défense de la liberté individuelle* pour justifier son action (ou son inaction) en faveur des prisonniers détenus arbitrairement, torturés ou internés en Algérie. N'étaient-ce les sarcasmes du *Bloc-notes* de François Mauriac, qui semble considérer ce livre ambigu, ce témoignage passe inaperçu.

Islam, pétrole, colonisation, anti-communisme : l'année 1958 voit donc les éditions Fayard publier une nouvelle série d'ouvrages déclinant l'hostilité à l'encontre des nationalistes arabes. Aux côtés de *Histoire des colonisations* de René Sédillot (mise en vente en janvier, à 7 700 ex.), de *L'Extrême Orient sans l'étoile rouge* d'Yves Gandon (sorti en mars, à

6 600 ex.), de *Connaître l'islam* de Louis Cardet (sorti en novembre, tiré à 7 700 ex.), ou de *L'Or noir du Sahara* d'Yves Salgues (sorti en décembre, tiré à 7 500 ex.), seul l'essai de Jean-François Gravier, *Paris et le désert français* (publié en juin, à 3 573 ex.) présente les gages de sérieux et de méthode qui permettent à un livre d'accéder à une certaine postérité. Les *Treize complots du 13 mai* ainsi que les frères Bromberger nomment, pour la beauté du titre, l'enchevêtrement de manœuvres ayant abouti au retour du général de Gaulle, autorisent sur un mode sensationnaliste un renouvellement passager du traitement de l'actualité algérienne. Mis en vente à 15 400 exemplaires en janvier 1959, cet essai trouve un prolongement en juin de la même année avec la publication par Arthur C. Robertson d'une *Doctrine du général de Gaulle* (tiré à 7 700 ex.). Dans l'ensemble, le catalogue historique des éditions Fayard reste néanmoins peu fourni, dominé par une histoire moderne événementielle et les récits de la Seconde Guerre mondiale. Tandis que la collection « Elle encyclopédie », qui prend son essor à partir de 1959, rend compte de la modification du mode de vie des Françaises (avec des titres tels que *L'Accouchement sans douleur*, *Bonnes vacances à l'étranger*, *Elle a un chien*, *Savoir vivre aujourd'hui*, *Comment arranger vos fleurs*, *Toujours belle*, *Sachez qui vous êtes*, *Les Poissons*, *de la pêche à la poêle*, etc.), la colonie en guerre paraît décidément lointaine, et le nombre total de titres lui étant consacré tend à décroître alors que le catalogue général poursuit sa croissance.

Dans la lignée du catalogue des éditions Albin Michel et Fayard, les Presses de la Cité publient en 1959 un roman populaire de Jean Lartéguy qui, sous le titre *Les Centurions*, reprend *Du sang sur les collines*, récit à clés publié chez Gallimard en 1954, en l'incluant dans une suite romanesque dont il constitue le premier volume. Un témoignage de l'auteur révèle que les ventes *Du sang sur les collines* auraient été mauvaises (le chiffre de 1 500 ex. est avancé) sans empêcher les éditions de la

176. BnF, Q10, Catalogue Fayard, été 1958.

Cité de lui consentir une avance de 1 million de frcs.¹⁷⁷ pour cette réédition, tirée sans doute à plus de 20 000 exemplaires.

Sortant à un moment où son auteur a acquis une certaine notoriété tant par ses reportages orientalistes que par ses articles dans *Paris-Presses l'Intransigeant* – ce livre constitue, fût-ce involontairement, une réponse aux éditeurs sympathisants des nationalismes asiatiques et africains. En effet, alors que le champ éditorial métropolitain fait une place grandissante à l'opposition à la guerre, *Les Centurions*, qui a pour cadre l'Asie du début des années 1950, propose une peinture exaltante de la vie militaire à l'heure des décolonisations, incluant une légitimation du recours à la torture. Tous légalistes, les officiers de Jean Lartéguy, tel le lieutenant-colonel Raspéguy qui figure Marcel Bigeard ou le capitaine Boisfeuras, qui évoque Paul Aussaresses (officier de liaison du général Massu pendant la bataille d'Alger) apparaissent malheureux car confrontés aux injonctions contradictoires d'une métropole indifférente et de colons ou d'autochtones menacés dans leur intégrité physique. Sans renier leurs valeurs d'honneur et de camaraderie, ils s'obligent à surmonter leurs réticences pour faire « le sale boulot » qui nécessite non pas de la lâcheté ou un avilissement réciproque, mais du courage et – dialectique oblige – une grandeur d'âme dont les intellectuels « planqués » en métropole ne peuvent avoir conscience. Un argumentaire de vente rédigé en vue du lancement, le 5 décembre 1961, du deuxième tome de la suite algérienne de Jean Lartéguy, *Les Prétoriens*, revient sur les ventes importantes des *Centurions* :

« *Les Centurions de Jean Lartéguy ont eu la singulière fortune de faire renaître ce mot dans le langage usuel en lui donnant un sens tout à fait précis : pour les lecteurs innombrables des Centurions, c'est maintenant sous ce nom qu'ils désignent le nouveau type d'officier émergé du chaos des guerres d'Indochine et d'Algérie. Par ce*

roman désormais célèbre – l'un des plus grands succès de librairie des dix dernières années – nous avons assisté, bouleversés, à la naissance de ce combattant révolutionnaire, farouchement résolu à ne pas subir en Algérie une nouvelle défaite et à mettre enfin à profit la leçon que lui ont enseignée – si durement – les partisans vietminh [...] »¹⁷⁸.

Si le livre n'a sans doute pas été, comme l'affirme son éditeur, l'un des plus grands succès de la décennie, sa réussite commerciale reste indéniable. Mentionné à partir d'avril 1960 dans le classement de *L'Express* des 10 meilleures ventes en librairie, il s'y maintient plusieurs mois (occupant la sixième place de ce palmarès en septembre 1960, la cinquième en décembre 1960 et la dixième en mars 1961). Succès populaire étayant une justification explicite de la guerre coloniale, il donnera lieu, signe de consécration intervenant dans les premières années de la guerre américaine du Viêt Nam, à une adaptation cinématographique de Mark Robson, avec Antony Quinn dans le rôle de Bigeard-Raspéguy, Alain Delon dans celui du capitaine Esclavier, Claudia Cardinale dans celui de Aïcha, Grégoire Aslan dans celui de Yacéf Saadi (*Ben Saad* dans le roman) et George Segal dans celui de Larbi Ben M'hidi (*Mahidi*). Incontestablement, cette adaptation renforce l'audience des partisans du maintien de l'Algérie dans la République française, mais, à sa sortie le 7 octobre 1966, les jeux sont faits et c'est au titre d'une nostalgie néo-colonialiste qu'il va peupler l'imaginaire du spectateur.

177. Entretien avec Jean Lartéguy, hôpital des Invalides, 31 mai 2006.

178. BnF, Q10, Presses de la Cité, argumentaire de vente dactylographié, novembre 1961.

Conclusion

Grâce à l'action de Jérôme Lindon et des groupements militants ayant interpellé l'opinion publique depuis de nombreux mois, l'année 1958 est celle de la victoire symbolique des opposants à la torture.

Les pouvoirs publics français délaissent la propagande imprimée (sauf celle destinée à l'étranger). Dans le catalogue d'éditeurs commerciaux, s'expriment les militaires et témoins engagés dans la lutte pour une Algérie colonisée, adjointe à la France sous la forme d'une intégration désormais plébiscitée par tous. Le *Livre vert* publié par Robert Lacoste afin d'exploiter le massacre de Mélouza est un document isolé et contre-productif, mais la littérature des pacificateurs parachutistes (incarnée par *Les Centurions* et dont le modèle est fourni par les récits du colonel Bigeard ou par le journal de marche de Jean-Yves Alquier) s'étale aux vitrines des librairies métropolitaines, marquant durablement les esprits.

La publication par les éditions de La Table Ronde d'*Algérie, l'oiseau aux ailes coupées* permet d'inscrire dans un cadre républicain la défense de la colonie – cette défense dût-elle, au sein de la structure qui en assure l'édition, entraîner la démission des administrateurs Jacques Duhamel et Marcel Beustein-Blanchet.

Les événements du 13 mai 1958 permettent à de nombreux éditeurs généralistes de traiter de la colonie en guerre, sans les obliger à faire preuve d'ouverture. Sous couvert d'analyse de l'actualité, la crise institutionnelle fournit une occasion de proposer ou d'esquisser un positionnement. Par l'intermédiaire des essayistes Jean-François Revel et Alfred Fabre-Luce, Julliard tance le général de Gaulle dont les éditions Plon publient les mémoires sans s'interdire d'ouvrir leur catalogue à l'ancien pétainiste Alain de Sérigny. Si la tonalité générale de la production consacrée au 13 mai s'apparente, à maints égards, à celle des récits de militaires, l'événement ouvre la voie à une couverture éditoriale plus variée que celle

qu'assuraient les structures d'édition militante dans les années 1954-1957. Dans ce contexte, des collections d'actualité et de vulgarisation jouent un rôle fondamental. « L'Air du temps » chez Gallimard (lancée en 1951), « Tribune libre » chez Plon (1957), « Questions d'actualité » chez Calmann-Lévy (1958) et, à un autre niveau la fameuse collection « Que sais-je ? » des PUF, livrent des analyses impertinentes parfois de la guerre coloniale. Dans le même temps, des romans tirés à moins de 10 000 exemplaires mettent en scène le drame des appelés, la vie du fonctionnaire colonial, etc., et se vendent bien. Le conflit franco-algérien est désormais porteur de réelles perspectives commerciales.

Cependant, pour parodier le titre du livre fondateur de Lucien Febvre et Henri Jean-Martin édité par Fayard en février 1958 à 5 800 exemplaires, on peut dire que « l'apparition du livre » dans la guerre d'Algérie suscite une réapparition, celle du vieux spectre orientaliste agglomérant, dans le contexte de la guerre froide, des éléments aussi divers que l'anticommunisme, la phobie de l'Islam, la fascination trouble à l'égard de la femme du colonisé, la défense de la race blanche ou d'un mytique Occident chrétien. Cette production porte en elle les germes d'une nouvelle radicalisation du champ éditorial dans laquelle les éditeurs militants prennent une nouvelle part après 1958. On compte parmi eux un libraire parisien ayant débuté sa carrière en 1953 par l'achat de la librairie *L'Escalier* de la rue Monsieur le Prince, devenu en 1956 propriétaire de la librairie *La Joie de lire*, puis éditeur à partir de juin 1959, François Maspero.

DU REFUS DE LA TORTURE À LA RECONNAISSANCE D'UN FAIT NATIONAL ALGÉRIEN : L'ÉDITION MILITANTE À LA FIN DES ANNÉES 1950

Le changement de régime de juin 1958 n'engendre pas l'entrée dans une phase de négociation entre les nationalistes algériens et la France. Dans un contexte marqué par les premiers débats sur l'insoumission, les éditions Maspero, les éditions de Minuit, mais aussi les Éditions sociales et une auto-édition d'obédience communiste, ainsi que des groupements tel le Club Jean Moulin, s'appliquent à opposer aux mirages d'une littérature tournée vers l'époque de la conquête la vision contemporaine d'une Afrique du Nord autonome. L'État affine sa pratique de la censure, oscillant constamment entre la volonté de faire taire et celle de ne pas faire de publicité. L'installation durable des écrivains algériens dans l'horizon littéraire de la métropole, sans traduire une quelconque adhésion au FLN, renforce la présence de la colonie dans la vie culturelle de la métropole au sein de laquelle la diffusion restreinte du livre militant confère à ce dernier un caractère marginal.

Des éditeurs militants : Maspero, Minuit, les Éditions Sociales et le Club Jean Moulin

***L'an V de la révolution algérienne :* François Maspero, nouvel acteur du champ éditorial**

Au fil d'une œuvre romanesque commencée en 1984 avec *Le Sourire du chat*, qui emprunte largement à l'autofiction et au genre mémorialiste (*Le Figuier*, *La Plage noire* et *Les Abeilles et la guêpe*¹), François Maspero a écrit entre les

1. Les romans cités ont tous été publiés à Paris, dans la collection « Fiction » des éditions du Seuil : *Le Sourire du chat*, 1984, 1998, 314 p., *Le Figuier*, 1988, 2003, 379 p., *La Plage noire*, 1996, 153 p., *Les Abeilles et la guêpe*, 2002, 280 p.

lignes son parcours d'éditeur. Pour l'historien, ces textes, fussent-ils rédigés avec une modestie de ton qui tranche avec « l'ego-histoire » satisfaite d'autres éditeurs, ne sont pas à prendre avec moins de prudence que ceux de Françoise Verny, Robert Laffont, José Corti, Jean-Jacques Pauvert ou Gérard Guégan évoquant leurs bonheurs professionnels et éludant le plus souvent les difficultés rencontrées². Il n'empêche qu'ils retracent, en creux, le parcours d'un intellectuel dont la notoriété quasi-mythique se double d'une relative méconnaissance. Si la notice du *Dictionnaire des intellectuels*³ rédigée en 1996 par Sophie Martin fait débiter l'histoire de François Maspero avec la fondation de sa maison d'édition en 1959, le numéro du magazine littéraire *Le Matricule des anges* qui lui consacre un dossier dix ans plus tard⁴ insiste sur sa formation de libraire et sur son histoire familiale marquée par le traumatisme de la déportation de ses parents, suivie de la mort de son père à Buchenwald et de celle de son frère aîné, Jean Maspero, engagé dans les rangs de la 3^e armée Patton. Celui que la classification des opposants français à la guerre d'Algérie proposée en 1986 par Pierre Vidal-Naquet incita à considérer comme un « tiers-mondiste »⁵ – se révèle

2. Nous reprenons à notre compte la mise en garde formulée par Jean-Yves Mollier in « L'histoire de l'édition, une histoire à vocation globalisante », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 43-2, avril-juin 1996, p. 334.

3. Martin Sophie, « François Maspero », in Julliard, Jacques et Winock, Michel (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Seuil, 1996, 1258 p. Cet article tire sa matière du mémoire de DEA de son auteur, *François Maspero, libraire et éditeur, Étude de cas*. D.E.A. de lettres modernes, dir. M. Alain Viala, Sorbonne Nouvelle, 1991-1992.

4. « Une conscience libre, François Maspero », *Le Matricule des anges*, 74, juin 2006, p. 14-23.

5. Vidal-Naquet Pierre, « Une fidélité têtue : la résistance française à la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle, revue*

être aussi un « dreyfusard » chez qui la référence à la Résistance joue un rôle fondateur. La perception du personnage s'affine et son entreprise éditoriale est désormais connue grâce à la thèse de François Gabaut sur *Partisans*⁶ et, surtout, grâce à celle de Julien Hage qui dresse un vaste panorama de l'édition d'extrême-gauche dans l'Europe d'après-guerre⁷.

En juin 1960, le journaliste Georges Arnaud comparait devant un tribunal pour avoir rencontré le 15 avril 1960 Francis Jeanson, lors d'une conférence de presse clandestine dont il a rendu compte dans *Paris-Presse* sans vouloir informer la police. François Maspero, qui témoigne en faveur de l'accusé, se présente à la barre comme l'héritier d'une vieille famille d'intellectuels morts pour la France :

« [...] je dis intellectuel, parce que je suis intellectuel ! Je suis fier d'être intellectuel, d'une vieille famille d'intellectuels : trois générations d'intellectuels ! Tous morts pour la France !... ».

La réplique est immortalisée sous la plume de Siné, pour illustrer le compte rendu de ce procès publié dans les semaines qui suivent aux éditions de Minuit⁸. Au-delà de la provocation qu'elle constitue dans le contexte d'anti-intel-

lectualisme où elle est énoncée, cette remarque renvoie à une histoire familiale dont l'étude est nécessaire pour retracer le parcours sociologique d'un libraire-éditeur qui disposait à sa naissance d'un héritage socio-culturel que la Seconde Guerre mondiale lui interdit d'exploiter pleinement.

Né le 19 janvier 1932, François Maspero a pour père le sinologue Henri Maspero (1883-1945), lui-même fils d'une descendante de Benjamin Constant (1767-1830) et de l'égyptologue fondateur de l'Institut d'archéologie du Caire et professeur au Collège de France, Gaston Maspero (1846-1916). Après avoir travaillé sur les finances de l'Égypte sous les Lagides, Henri Maspero a passé en 1907 une licence de droit et un diplôme de chinois, avant de faire plusieurs voyages en Indochine et en Chine, puis d'être nommé en 1919 professeur au Collège de France et membre de l'Institut⁹. Son œuvre la plus importante, *La Chine Antique*, publiée à Paris en 1927 par les éditions E. de Boccard (sous la responsabilité scientifique du spécialiste des études hittites Eugène Cavaignac), marqua assez durablement la sinologie et les études taoïstes pour que les éditions Dawson (à Folkestone, dans le Kent, Grande-Bretagne) jugent utile en 1978 d'en publier la première traduction anglaise. Au début des années 1940, Henri Maspero entre en résistance. Affilié à la Résistance Intérieure Française (RIF) sans que les Allemands en aient connaissance, il est arrêté une première fois en 1941, après l'exode des Parisiens, pour une raison restée inconnue qui lui vaut 10 jours d'emprisonnement à la prison de Fresnes. C'est en raison de l'activité de son fils aîné, Jean, traqué à partir du 27 juillet 1944 pour avoir mené une action armée contre l'occupant, qu'il est arrêté à son domicile le matin du 28 juillet 1944, tandis que sa femme est appréhendée à Milon-

d'histoire, op. cit. Cette qualification est reprise par Claude Liauzu intitulant le seul article de la décennie 1990 qui fût consacré à l'ancien libraire-éditeur « Intellectuels du tiers monde et intellectuels français : les années algériennes des Éditions Maspero », in Sirinelli P. et Rioux J.-P. (dir.), *La guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Bruxelles, Complexe, 1991, p. 155-174.

6. Gabaut François, « *Partisans* », *les éditions Maspero et la guerre d'Algérie*, thèse de doctorat, dir. C. Liauzu, univ. Paris VII, 2001. Nous renvoyons à la bibliographie pour une liste exhaustive des travaux consacrés aux éditions Maspero.

7. Hage Julien, *Feltrinelli, Maspero, Wagenbach : une nouvelle génération d'éditeurs politiques d'extrême-gauche en Europe occidentale, 1955-1982*, thèse de doctorat, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ, 2010. Voir aussi *Une aventure éditoriale militante : les éditions Maspero de 1959 à 1974*, maîtrise d'histoire sous la dir. de J.-Y. Mollier, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 1999, et *L'Édition politique d'extrême gauche en France et en Europe dans les années 1900-1970 : l'exemple français des éditions Maspero (1959-1983)*, D.E.A. d'histoire, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ, 2003.

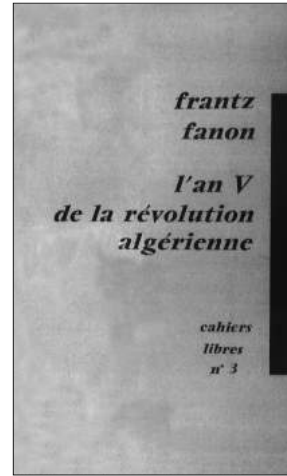
8. Arnaud Georges, *Mon Procès*, Paris, Minuit, 1961, p. 89-90.

9. Merlin A., *Notice sur la vie et les travaux de M. Henri Maspero*, Paris, Musée de l'homme, et *Hommage à Henri Maspero 1883-1945*, Paris, éd. de la Fondation Suiger Polignac, 1983, 71 p. [documents non datés, disponibles à la bibliothèque Sainte-Geneviève].

la-Chapelle, en présence de son fils, alors âgé de douze ans, et d'un neveu. François Maspero et sa mère sont interrogés par la Gestapo rue des Saussaies, où ils s'entrevoient pour la dernière fois avant longtemps : déportée à Ravensbrück par le convoi du 15 août 1944 – le dernier à avoir quitté la capitale – la mère ne retrouvera son fils qu'en juin 1945, après un séjour de six mois dans un hôpital polonais. Lui-même déporté à Buchenwald, Henri Maspero y trouve la mort aux alentours du 15 mars 1945, quelques jours avant la libération du camp par l'armée russe. Jean Maspero meurt au combat le 8 septembre 1944, près d'Angers où il a rejoint la 3^e armée Patton. Par un jugement du 11 décembre 1946, François Maspero est, selon la formule de Pascal Fouché, « adopté par la Nation »¹⁰. Privilège des pupilles ayant déjà payé à la patrie le prix du sang, il est délivré de ses obligations militaires et poursuit entre 1946 et 1952 une scolarité s'achevant par une khâgne au lycée Henri IV suivie en 1953 d'une année d'ethnologie à la Sorbonne. La même année, ayant atteint la majorité légale, il épouse Marie-Thérèse Senès (pseudonyme Maugis). Ses années d'adolescence ont été marquées par la lecture de la littérature concentrationnaire (en 1950, sa mère fait partie de la commission d'enquête menée par David Rousset¹¹ sur les camps soviétiques) et celle de Jean-Paul Sartre, découvert en 1948 et dont l'anti-conformisme le séduit :

« *Le premier livre de Sartre que j'ai lu, à seize ans, c'était bien sûr L'Existentialisme est un humanisme. À l'époque, en 1948, Sartre était une bête noire : celle de la presse et des gens bien-pensants en général, de la plupart des professeurs de philosophie en particulier.*¹² »

François Maspero ne dispose d'aucune relation ni d'aucun capital social lorsque, ayant



acquis une courte expérience à la librairie Présence africaine, il choisit en 1953 de se lancer dans le commerce du livre en rachetant la librairie l'Escalier de la rue Monsieur le Prince (anciennement La Hune, partie pour Saint-Germain-des-Prés). L'entrée dans la profession correspond à son entrée dans le militantisme, puisqu'il adhère au PCF à la fin de l'année 1955, avant d'en être exclu un an plus tard avec d'autres membres de sa cellule du 5^e arrondissement de Paris ayant protesté contre les événements de Budapest et ce qu'il considère comme une absence de ligne officielle du parti contre la guerre d'Algérie¹³. Cette même année, François Maspero quitte sa première librairie et rachète *La Joie de lire*, sise au 40 de la rue Saint Séverin. C'est une librairie à deux niveaux, un bureau occupant le sous-sol – qui laissera bientôt place à un second espace de librairie. Y travaillent une bibliothécaire de formation, Jeanne Mercier, un ancien de la librairie théâtrale des Deux masques, George Dupré, ainsi qu'Anita Fusco et Marie-Thérèse Maugis.

13. Dans son entretien avec Miguel Benasayag, il déclare : « *J'ai adhéré au parti communiste à la fin de 1955 et je n'y suis pas resté longtemps : après 1956, Budapest m'en a fait dégoûter. En faisant parti de la "génération algérienne", j'étais en totale opposition avec la politique coloniale du parti, son refus de considérer l'Algérie autrement que comme "une nation en formation", son refus d'appeler à la désobéissance des appelés, et bien sûr le vote des pouvoirs spéciaux au gouvernement socialiste qui n'avait fait qu'activer la guerre.* »

10. Fouché Pascal, *L'Édition française depuis 1945*, op. cit.

11. Voir l'article que lui consacra F. Maspero dans *Le Monde* du 16 décembre 1997 : « David Rousset, l'un de ces fous qui veulent changer le monde. »

12. « Quelqu'un de la famille : entretien avec Miguel Benasayag », *Les Temps Modernes*, 531-533, oct.-déc.1990.

Ouvrant jusqu'à minuit, à l'instar de la librairie Gallimard de la Place Clichy, en plein cœur d'un quartier Latin qui évolue au rythme de la démocratisation de l'enseignement supérieur, elle se distingue des grandes enseignes parisiennes de l'époque, universitaires ou dites « générales » (Vrin, Nizet, Picard) par un traitement engagé de l'histoire contemporaine et immédiate, dont un passage du *Figuier*, évoquant la composition de sa vitrine (échantillon ou métonymie du stock), donne une idée :

« *Il s'agit de relier entre eux des ouvrages portant sur l'univers concentrationnaire – L'État SS de Kogon, les livres de David Rousset, L'Espèce humaine de Robert Antelme – et des documents, brochures, photos, sur d'autres pays, d'autres époques, d'autres histoires : camps de concentration français en 1939 à la frontière espagnole [...], camps de réfugiés palestiniens, pour aboutir aux camps français d'Algérie : baraquements, vus d'avion, du centre de tir et d'internement Ben Aknoun [...] et murs surmontés de barbelés du camp Paul Cazelle [...] Rien sur des camps soviétiques.*¹⁴ »

Dès 1958, naît le projet de fonder une maison d'édition. « *J'ai eu l'envie tout artisanale d'aller plus loin que de vendre, celle de faire moi-même, et le plus possible sans intermédiaires. Cela n'avait rien de politique. Longtemps, j'ai rêvé de composer, d'imprimer moi-même. J'aimais Guy Lévis Mano [...] Ses éditions étaient des modèles de typographie [...]* »¹⁵.

Quand ce projet se concrétise en 1959, François Maspero fait tout lui-même, de la relecture des épreuves à la confection de la maquette. Le premier livre publié l'est en mars 1959 ; c'est une brochure accompagnant une exposition de *La Joie de Lire* consacrée à l'écrivain grec Nikos Kazantzaki (décédé le 26 octobre 1957). En juin, est lancée la collection « Cahiers libres » dont la devise reprend une formule du directeur des *Cahiers de la Quinzaine*, Charles Péguy : « *Ces cahiers auront*

contre eux les salauds de tous les partis. » Pour inaugurer la collection dont la distribution sera assurée dans un premier temps par le système Seghers (et plus particulièrement par l'Inter, 228 boulevard Raspail), *La Guerre d'Espagne* de Pietro Nenni est mis en vente le 15 juin 1959, avec un tirage déclaré de 3 755 exemplaires et un prix de 990 francs. L'auteur de cet essai a déjà publié, parmi une vingtaine d'imprimés dont les plus anciens remontent aux années 1930, une brochure du Parti socialiste italien contre la guerre de Corée (1950) et un appel à la solidarité avec les Républicains espagnols (1937)¹⁶. Homme politique d'une stature internationale¹⁷, Pietro Nenni présente la surface sociale nécessaire au lancement d'un éditeur inconnu. Dans un compte rendu de *La Guerre d'Espagne* Pierre Viansson-Ponté, rappelant le poids du Parti communiste italien et retraçant les tentatives de Pietro Nenni pour unifier le PSI, va jusqu'à le qualifier de « *plus forte personnalité du*

16. Nenni Pietro, *Corée : pour l'autodécision du peuple contre l'intervention en Asie* [Corea : per l'autodecisione dei popoli contro l'intervento in Asia ; discorsi pronunciati al Teatro Adriano di Roma e alla Camera dei deputati], Rome, direction du PSI, 1950, 63 p. et *Pour l'Espagne* [Per la Spagna], Paris, éditions du Parti socialiste italien, 1937, 15 p.

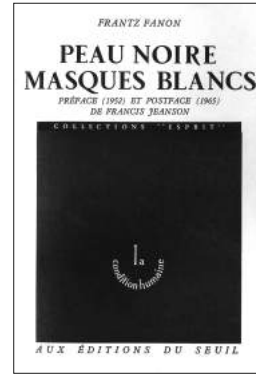
17. Fondateur en 1919 du « Faisceau » de Bologne, il s'est détourné du fascisme dès le début des années 1920 en adhérant au Parti républicain italien, puis au Parti socialiste italien (PSI). Directeur à partir de 1922 du quotidien *Avanti!*, opposant de Mussolini contraint à l'exil en France en 1926, secrétaire du PSI en exil (1931), il est à l'origine d'un pacte d'unité d'action avec les communistes italiens et s'engage dans la guerre d'Espagne comme commissaire politique des Brigades internationales. Après la défaite des républicains, il revient en France où il est arrêté par la police de Vichy, en 1942, puis livré à l'Italie. Libéré par la victoire des Alliés, il reprend la tête du PSI en juin 1944. De juin 1945 à juillet 1946, il est vice-président du Conseil sous Ferruccio Parri et Alcide de Gasperi, puis ministre des Affaires étrangères jusqu'au début de 1947, date à laquelle les socialistes italiens sont rejetés dans l'opposition. Son engagement pour la paix au sein du Conseil mondial de la paix lui vaut en 1951 de recevoir le Prix Staline pour la paix. Sa stratégie de distanciation à l'égard du PCI le conduira à soutenir l'ouverture à gauche du chrétien-démocrate Amintore Fanfani et à devenir vice-président du Conseil d'Aldo Moro de 1963 à 1968, tandis qu'il prendra en 1966 la tête du Parti socialiste unifié (PSU), regroupant le PSI et le Parti socialiste démocratique italien (PSDI).

14. *Le Figuier*, op. cit., p. 58-59.

15. *Les Abeilles et la guêpe*, op. cit., p. 152.

socialisme international depuis la mort de Léon Blum et de Harold Laski»¹⁸. Ce n'est pourtant pas la publication de ce titre, mais celle d'un essai du psychiatre Frantz Fanon, *L'An V de la Révolution algérienne*, qui lance véritablement les éditions Maspero.

Comment l'auteur antillais, proche de Francis Jeanson et du Seuil en 1952 (*Peau noire, masques blancs*) a-t-il été recruté par François Maspero ? Le premier numéro des « Cahiers libres » annonçait que les prochains numéros seraient signés Georges Arnaud et Claude Lanzmann¹⁹, deux habitués de *La Joie de lire*. Or ces titres ne voient pas le jour. Un texte publié en mai-juin 1959 dans *Les Temps Modernes*, par Frantz Fanon, semble avoir joué un certain rôle à cet égard. Intitulé « *La minorité européenne d'Algérie en l'An V de la Révolution* », cet article que la revue de Jean-Paul Sartre publie en précisant que la personnalité de son auteur impose de le laisser pleinement s'exprimer, dénonce la collusion de membres des professions supérieures d'Algérie avec le pouvoir colonial et esquisse une typologie des européens d'Algérie. Dans la lignée des 23 articles qu'il a publiés à cette date dans *El Moudjahid*²⁰, Fanon y déplore que « certains in-



tellectuels européens d'Algérie, parce que liés au pouvoir colonial, [aient] contribué bien souvent à donner à la guerre d'Algérie son caractère hallucinant. Nous avons vu des médecins affectés à temps plein auprès d'officines de la police judiciaire et nous savons que des philosophes et des prêtres, dans les centres de regroupement ou d'internement, assument la mission de laver les cerveaux, de pénétrer les âmes, de rendre l'homme algérien méconnaissable. Or nous allons voir que la minorité européenne d'Algérie est loin d'être le bloc monolithique qu'on imagine [...]»²¹.

L'étude identifie quatre groupes sociaux : les démocrates européens d'Algérie, les Juifs d'Algérie, les colons d'Algérie (dont certains, écrit l'auteur, ne seraient pas opposés à la fin de la domination coloniale, contrairement au discours admis) et les Européens des villes. Militante, cette catégorisation n'est pas dénuée d'empirisme et de présupposés (les « Européens des villes » peuvent aussi être des « démocrates européens », mais surtout, la désignation du groupe des « Juifs d'Algérie » dans un texte consacré à la minorité européenne suppose que son auteur date le peuplement juif de la colonie

18. *L'Express*, 14 septembre 1956.

19. *Impossible n'est pas français* (G. Arnaud) et *Le Voyage inachevé: Algérie 1947* (C. Lanzmann). Ce dernier livre devait raconter un voyage écourté de l'auteur.

20. Les articles du journal nationaliste sont anonymes. Une liste de ceux rédigés par Frantz Fanon fut communiquée à François Maspero, à sa demande, après la mort de l'auteur, afin de préparer l'édition du recueil *Pour la révolution africaine, écrits politiques*, publié en 1964 dans la collection « Cahiers libres ». On sait ainsi qu'entre septembre 1957 et avril 1959, Frantz Fanon rédigea dans *El Moudjahid* [numéro mentionné entre parenthèses] : *Déceptions et illusions du colonialisme français* (9), *L'Algérie face aux tortionnaires français* (10), *Le conflit algérien et l'anticolonialisme africain* (11), *Encore une fois pourquoi le préalable* (12), *À propos d'un plaidoyer* (12), *Les intellectuels et les démocrates français devant la Révolution algérienne* (14), *Suite de cet article* (15), *Suite de cet article* (15), *Aux Antilles, naissance d'une Nation* (16), *Le sang Maghrébin ne coulera pas en vain* (18), *La farce qui change de camp* (21), *Décolonisation et indépendance* (22), *Une crise continuée* (23), *Lettre à la jeunesse africaine* (24), *Le monde occidental et l'expérience fasciste en France* (25), *Vérités premières sur le problème colonial* (27), *La leçon de Cotonou* (28), *Appel aux Africains* (29), *Les lendemains d'un plébiscite* (30), *Le*

calvaire d'un peuple (31), *La guerre d'Algérie et la libération des hommes* (31), *L'Algérie à Accra ; le combat solidaire des pays africains* (34), *Les tentatives désespérées de M. Debré* (37), *Culture nationale et guerre de libération* (39). Le seul article publié postérieurement à l'édition de *L'An V...* fut *Le sang coule aux Antilles sous domination française* (58).

21. Fanon Frantz, « La minorité européenne d'Algérie en l'An V de la Révolution », *Les Temps Modernes*, 159-160, mai-juin 1959.

de l'époque de la conquête...). Elle est cependant appréciée à sa juste valeur par François Maspero qui, le 18 juin 1959 – soit trois jours après la sortie de son premier « Cahiers libres » – contacte l'auteur :

« Monsieur,

Je sais par un ami commun que vous venez d'achever un nouveau livre. J'ai lu par ailleurs le remarquable article publié par Les Temps Modernes qui, je pense, en est extrait.

Je viens de créer une collection. Elle est consacrée avant tout à la défense des libertés. Il paraît un volume par mois. Elle rencontre un grand intérêt dans toute la presse dite "de gauche". Je vous envoie ci-joint le premier "prière d'insérer". Et par courrier séparé le premier volume: "La guerre d'Espagne" de P. Nenni. J'ai également l'intention de publier d'importants documents sur la guerre d'Algérie.

Je serais heureux – plus qu'heureux: enthousiaste – de publier votre livre. J'ai assez d'admiration pour "Peau noire masques blancs" pour faire confiance au suivant.

Vu son caractère d'actualité je serais prêt à le mettre immédiatement sous presse, et à le faire paraître en priorité avant tout autre.

J'ajoute que le contrat de la collection prévoit la totalité des droits d'auteurs payables à l'avance, à la signature. Un tirage minimum est de 3.500 ex.

Je vous remercie d'avance de votre attention et vous prie de croire, cher Monsieur, à toute ma sympathie.

F. Maspero.²² »

Le 1^{er} juillet 1959, François Maspero envoie le contrat d'édition à son auteur, alors à Rome (où il croise Jean-Paul Sartre), en signalant qu'il lui faudra « tenir compte des sacro-saintes vacances qui paralysent à la fois et les imprimeurs et les lecteurs »²³ pour sortir l'essai en septembre. Fanon est prié de ne pas confier à la presse de nouveaux extraits (celui publié dans *Les Temps Modernes* s'avérant constituer le cinquième chapitre de

l'essai) ; François Maspero corrigera lui-même les épreuves afin de ne pas faire circuler le manuscrit. Il exprime par ailleurs les réticences que lui inspire la demande formulée par l'auteur de reproduire en préface l'extrait d'un livre, devenu trop célèbre, des éditions de Minuit :

« [...] J'aimerais seulement que vous me permettiez de retirer l'extrait de "la Question". Ce livre a déjà fait 150 000 exemplaires ou plus en France, tout le monde le connaît ; et plus, comme il est malgré tout interdit l'autorité pourrait saisir ce prétexte pour interdire le vôtre – sans aller plus avant, invoquer les vrais motifs et engager le débat sur le fond. »

Le 15 juillet, doublant le tirage du livre gênant par rapport à sa lettre précédente (présentant donc celui-ci comme plus de quatre fois supérieur à ce qu'il est), l'éditeur revient à la charge :

« Serait-il possible de ne pas mettre les extraits de "la Question" ? Il me semble que tout le monde connaît ce livre qui a fait 300.000 exemplaires (ma librairie seule en a vendu 3 000) et que, malgré tout, une simple référence suffirait.²⁴ »

Cette réserve a un caractère fondateur, puisqu'elle manifeste la volonté de se démarquer d'un concurrent exerçant au sein du champ éditorial un monopole de fait de l'opposition à la torture – identifiée à juste titre par Fanon, comme par une partie de ses contemporains, à une opposition à la guerre.

Citer Alleg, c'est faire perdre une partie de son attrait au livre de Fanon. Pourtant, la référence aux éditions de Minuit est omniprésente dans les premiers échanges entre l'éditeur et son auteur. À propos du titre, alors que Fanon confirme « *L'An V...* », François Maspero loue la polysémie de ceux choisis par Jérôme Lindon :

« [...] Concernant le titre, ça se précise : Êtes-vous bien décidé pour ce titre : "*L'An V de la Révolution algérienne*" ? Je n'ai rien contre, au contraire, en principe. Seulement qu'un titre aussi précis me semble attirer la saisie la plus rapide : celle-ci risque même de se faire au brochage. Pour cette simple et basse raison j'eusse préféré un titre

22. IMEC, Fonds Fanon, 18 juin 1959, F. Maspero à F. Fanon.

23. *Idem.*, 1^{er} juillet 1959, F. Maspero à F. Fanon.

24. *Idem.*, 15 juillet 1959, F. Maspero à F. Fanon.

plus vague du genre par exemple "Naissance d'une nation". (Prenez l'exemple de "La Gangrène". Le brocheur a cru qu'il s'agissait d'un livre médical! Il s'agit là d'une simple question. Je ferai ce que vous déciderez.»

Le 18 juillet 1959, Frantz Fanon répond qu'il préférerait *Réalité d'une nation* à *Naissance d'une nation*, et suggère sans donner de précisions plusieurs pays dans lesquels envoyer massivement son livre : la Tunisie et le Maroc, mais aussi la Guinée, le Sénégal, le Cameroun, les Antilles françaises, Haïti, la Suisse et la Belgique. Il se range à l'avis de François Maspero concernant l'extrait de *La Question* mais propose de le remplacer par un texte dont il est lui-même l'auteur, d'une teneur similaire à celle de son article d'*El Moudjahid* consacré aux intellectuels français face à la révolution algérienne²⁵. Nouvel obstacle à surmonter pour l'éditeur qui, tout en partageant les opinions de l'essayiste sur l'attentisme de la gauche métropolitaine, ne peut pas vilipender dans une préface ceux-là mêmes qui, minoritaires au sein du lectorat français, sont susceptibles d'acheter le livre. Le 17 septembre, il s'interroge :

« Êtes-vous sûr qu'après six mois tout soit toujours valable ? Je ne vous cache pas que j'en doute personnellement [...] Ce que je puis vous dire c'est qu'en cas de saisie, et je sais qu'il y aura saisie si nous laissons tel quel, votre livre, avec son introduction, ne trouvera guère d'appui dans la Gauche Française (que vous avez d'ailleurs parfaitement jugée dedans...) qui sans cela, saisie ou pas saisie, serait heureuse de saluer sa lucidité²⁶. »

De Tunis, où il est en convalescence après avoir été victime à Rome d'un attentat dont la presse a rendu compte en le dénommant « docteur Omar », l'auteur ne se formalise pas et donne son accord pour que l'introduction soit retirée²⁷. L'idée de François Maspero serait

d'avoir une préface de Césaire, qui habite alors avenue de la Porte Brancion, dans le 14^e arrondissement – dont l'effet serait tout autre que celui d'un texte pro-FLN dénonçant l'impuissance des gauches métropolitaines. Mais ce dernier se fait prier pour finalement refuser²⁸, amenant François Maspero à rédiger lui-même un « avertissement de l'éditeur ».

Retardé dans son élaboration par la communication difficile entre Paris et les différents lieux de résidence de F. Fanon, ainsi que par le choix d'un paratexte adapté, *L'An V de la Révolution algérienne* est donc mis en vente le 26 octobre avec un tirage déclaré de 4 000 exemplaires. Outre l'avertissement inaugural de l'éditeur, il est accompagné d'une bibliographie qui manifeste l'absence totale de préjugés, puisque le parachutiste Jean-Yves Alquié (*Nous avons pacifié Tazalt*) y côtoie Henri Alleg (*La Question*). Faut-il voir dans cette hétérogénéité bibliographique et l'absence de mention d'éditeur accompagnant les titres cités, une façon de « noyer » le travail singulier des éditions de Minuit dans la masse des écrits publiés sur l'Algérie²⁹? Ou plus simplement, considérer qu'il s'agit là d'un signe d'éclectisme, valeur fondamentale de la profession ?³⁰

Dès la sortie de *L'An V...*, François Maspero entreprend un difficile travail de promotion, attestant sa position minoritaire au sein du champ éditorial. À Césaire qui a promis un article dans *France Observateur*, à Emmanuel d'Astier, auquel est envoyée une épreuve assortie d'un courrier recommandant, pour le choix éventuel de « bonnes feuilles » à paraître dans

28. *Idem.*, 6 octobre 1959, F. Maspero à A. Césaire.

29. Simonin Anne, *op. cit.*, p. 650-651.

30. Un indice permet d'écarter l'hypothèse selon laquelle la bibliographie accompagnant *L'An V* viserait à « noyer » le travail de Minuit : lorsqu'en février 1963 *La Joie de lire* propose, sous forme de brochure, une liste bibliographique de plus de 300 titres consacrés à la question algérienne, les éditeurs ne sont toujours pas cités dans les références qui comportent le lieu d'édition, le nom de l'auteur, le titre et le nombre de pages – alors même qu'à cette date, les éditions Maspero ont acquis une légitimité certaine. Il s'agirait plutôt d'une pratique bibliographique visant à faire court.

25. Fanon Frantz [article en trois parties] « Les intellectuels et les démocrates français devant la Révolution algérienne », *El Moudjahid*, 13, 1^{er} décembre 1957, 14, 15 décembre 1957, 15, 1^{er} janvier 1958.

26. IMEC, fonds Fanon, 17 septembre 1959, F. Maspero à F. Fanon.

27. *Idem.*, 21 septembre 1959, F. Fanon à F. Maspero.

Libération, de prêter attention aux chapitres « la famille algérienne » et « médecine et colonialisme »³¹, à Georges Arnaud, qui prétend de façon paradoxale ne pas souhaiter consacrer d'article à l'essai afin de ne pas nuire à son auteur et à son éditeur³², à Albert Memmi, qui informe François Maspero qu'à l'issue des contacts pris, il a seulement obtenu de pouvoir faire paraître une notule dans une revue de sociologie dont il concède qu'« elle ne fera pas grand chose pour le livre »³³, ou encore à Claude Roy, qui a assuré en privé penser le plus grand bien de Frantz Fanon³⁴, François Maspero fait parvenir des courriers de sollicitation rarement suivis d'effet. Cela n'empêche pas l'essai de faire une incursion temporaire dans le classement des meilleures ventes en librairies élaboré par *L'Express*: bien qu'ayant été commercialisé à partir du 27 octobre, *L'An V...* réalise en effet l'exploit – à moins qu'on ne le lui fasse réaliser³⁵ – de se classer en 9^e position des meilleures ventes de ce mois³⁶, entre *Le Labyrinthe* d'Alain Robbe-Grillet (10^e) et le deuxième roman de François Sagan, *Aimez-vous Brahms ?..* (3^e), lui-même devancé par les *Mémoires* du général de Gaulle (1^{er}). Cette publicité est de courte durée puisque l'auteur disparaît aussitôt du classement (où *Les Damnés de la terre* n'apparaîtront jamais) pour constater amèrement, dans une lettre à son éditeur: « J'ai évidemment pu remarquer aussi le silence de la presse "de gauche" mais cela ne doit pas nous étonner »³⁷. »

En effet, l'essai ne trouvera dans la presse d'opinion métropolitaine qu'un écho tardif – postérieur à la publication du dernier livre édité par François Maspero en 1959, *Les Catholiques*

de gauche, du collaborateur de *Témoignage chrétien* et *France Observateur*, Georges Suffert, et contemporain de la sortie des *Damnés de la terre*, à la fin de l'année 1961. Son insuccès relatif si l'on considère que le catalogue complet de janvier 1966 avance un chiffre de 13 000 exemplaires vendus³⁸ (ce qui n'est tout de même pas négligeable!) s'explique sans doute par le fait qu'à partir de novembre 1959 il attire l'attention des pouvoirs publics qui, en respectant la légalité³⁹, tirent parti du Code d'instruction criminelle (CIC) devenu en 1960 Nouveau code pénal (NCP), pour en empêcher la diffusion.

Invoquant l'article 80 du CIC (atteinte à l'intégrité du territoire), Maurice Bourges-Maunoury dépose plainte contre *L'An V...* auprès du Garde des Sceaux, Edmond Michelet, le 1^{er} décembre 1960⁴⁰. Un échange s'ensuit avec le ministère de la Justice, qui conteste ce chef d'inculpation et recommande que la plainte soit déposée sur la base de l'article 76 du CIC (démoralisation de l'armée). Le ministère de la Justice considère – ce qu'il fera jusqu'à la fin du conflit – qu'un livre ne peut pas être accusé de porter atteinte à l'intégrité du territoire. Cette divergence de vues, renforcée par une opposition de personnes entre le libéral catholique Edmond Michelet et le conservateur Maurice Bourges-Maunoury, trouve son fondement juridique dans un arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation rendu le 1^{er} juillet 1959 dans lequel, à propos d'un article de presse qui proclamait le droit à l'indépendance des Algériens, la Haute cour avait considéré nécessaire de distinguer entre la *propagande* (passible d'un dépôt de plainte du chef de l'article 80 du CIC, dans la mesure où elle porte atteinte à l'in-

31. IMEC, fonds Fanon, 18 octobre 1959, F. Maspero à E. d'Astier.

32. *Idem.*, octobre 1959, F. Maspero à G. Arnaud.

33. *Idem.*, 21 octobre 1959, A. Memmi à F. Maspero.

34. *Idem.*, 3 décembre 1959, F. Maspero à C. Roy.

35. Les chiffres de vente déclarés en vue d'établir des classements peuvent être gonflés pour aider à la vente de certains titres. Notons que François Maspero participe au classement de *L'Express*.

36. « Les succès d'octobre », *L'Express*, 5 novembre 1959.

37. IMEC, fonds Fanon, 5 novembre 1959, F. Fanon à F. Maspero.

38. BnF, Q10, Maspero, catalogue complet, janvier 1966, 23 p.

39. Dury Maxime, *La Prédication silencieuse: recherches sur la signification de la censure en France depuis la formation du droit moderne (XIII^e-XX^e siècles)*, thèse de doctorat en sciences politiques, dir. Claude Courvoisier, Univ. de Bourgogne, 1992, *La censure: la prédication silencieuse*, Paris, Publisud, 1995, 325 p.

40. CAC, 19800293, 63, dossier 59-82 G 105, éd. Maspero, « L'An V de la Révolution algérienne ».

tégrité du territoire) et la simple *manifestation d'opinion*, à laquelle elle rattachait l'article de presse attaqué et tous les imprimés ne jouant pas de rôle direct dans le déroulement du conflit⁴¹. Cette décision, revenant à distinguer entre le mode d'emploi d'un mortier et, par exemple, le recueil des lettres de Jean Muller, suggérait donc, alors qu'Edmond Michelet imprimait sa marque libérale sur son administration, de considérer de façon restrictive le rôle « matériel » joué par l'imprimé dans le conflit.

De fait, au cours des trois dernières années de la guerre franco-algérienne, l'instruction de la plainte déposée à l'encontre de *L'An V...* piétine. Le livre censuré est saisi dans des quantités infimes et l'éditeur, plus habile que la police, le diffuse officieusement et envisage en avril 1960 une seconde édition, préfacée par un texte plus véhément que l'« avertissement de l'éditeur » de la première édition. Toutefois, une nouvelle saisie empêche la réalisation de ce projet, ainsi que François Maspero en informe Frantz Fanon, le 26 avril 1960 :

« *La saisie de "L'An V" [...] est survenue tout à fait en fin de tirage [...]. Elle a stoppé pour un moment la vente dans le circuit commercial. Mais nous espérons quand même pouvoir faire la réimpression d'ici un mois ou deux. [...] À cette occasion, je n'ai pas l'intention de laisser la préface première, qui a fait son temps. Je vous enverrai d'ici une quinzaine une préface qui prendra beaucoup plus nettement position en faveur de la cause que vous défendez; car il n'a pas de doute maintenant que la cause de la Révolution Algérienne c'est aussi, en France, la cause de la démocratie.*⁴² »

Le 20 août 1960, une nouvelle plainte du ministre des Armées est déposée contre la deuxième édition de *L'An V...* tout juste parue. Le débat sur l'utilisation des articles 80 et 76 du CIC reprend, de façon souvent contradic-

toire, dans un contexte marqué par la multiplication des dépôts de plainte de Maurice Bourguès-Maunoury. Le 20 juin 1960, un courrier du Garde des Sceaux révèle qu'à cette date des actions ont été engagées par la Défense nationale à l'encontre du roman *Le Déserteur* de Maurienne (Minuit, 1960), de *L'Express*, de *France Observateur* et de *Témoignages et documents* (journaux ayant publié un extrait de ce dernier livre) ainsi que du *Front* de Robert Davezies (Minuit, 1960), du *Refus* de Maurice Maschino (Maspero, 1960) et des deux éditions successives de *L'An V...*⁴³. Ces différentes affaires (la liste n'est pas exhaustive) s'entremêlent du fait de la reproduction, dans la presse, d'extraits des textes poursuivis. Elles ne peuvent être disjointes, ce qui oblige la justice, qui les instruit dans l'ordre chronologique, à surseoir à leur audience, laissant une nouvelle marge d'action à François Maspero qui, le 9 juin 1960, informe Frantz Fanon des cessions de droit en cours de négociation avec des éditeurs italien, américain, argentin, hongrois et allemand⁴⁴. Un rapport récapitulatif des actions intentées contre l'éditeur de *L'An V...* révèle qu'en mars 1963 François Maspero n'a toujours pas été convoqué par le tribunal correctionnel dans cette affaire, son audience ayant été mise en suspens à diverses reprises. Dans la masse des courriers échangés s'exprime un motif d'opportunité qui, pendant la guerre d'indépendance algérienne, impose de ne pas donner de publicité à l'essai subversif. Après mars 1962, selon le vieux principe analysé par Michel Foucault dans *Surveiller et punir*, qui veut qu'un crime n'ayant pas de dynastie ne soit pas puni, il s'agit de ne pas faire aboutir des procédures n'ayant plus de raison

43. CAC, 19800293, 131, dossier 60-82 G 70, éditions Maspero, « Le Refus », 3 octobre 1960, Garde des Sceaux à ministre des Armées.

44. IMEC, fonds Fanon, 9 juin 1960, F. Maspero à F. Fanon. L'état des négociations à cette date est la suivant : pour l'Italie, une option est demandée mais aucun éditeur n'est décidé; pour les États-Unis d'Amérique, Helicon Press, à Baltimore, est intéressé; pour l'Argentine et la Hongrie, une option a été demandée par un agent littéraire; pour l'Allemagne, une traduction est en cours mais rien n'a été signé.

41. CAC, 19800258, 1, dossier 61-82 G 123, éd. Maspero, « Défense politique », 12 mai 1961, rapport du substitut du procureur au Procureur général.

42. IMEC, fonds Fanon, 26 avril 1960, F. Maspero à F. Fanon.

d'être. Une note du directeur des Affaires criminelles et des grâces en date du 9 juin 1965 envisage ainsi de laisser s'accomplir la prescription pour les livres *L'An V...*, *Nuremberg pour l'Algérie*, *L'Engagement* et *Le Refus*⁴⁵, ce qui est fait.

Arrêter la gangrène : les éditions de Minuit en 1959

Alors que se prépare l'édition de *L'An V...*, les éditions de Minuit confirment leur position de maison d'édition d'avant-garde en publiant entre juin et septembre 1959 *La Gangrène* et *Le Front*. Avec un premier tirage déclaré de 5 000 exemplaires, *La Gangrène* est mise en vente le 16 juin 1959⁴⁶ dans la collection « Documents ». S'y trouvent reproduites les plaintes déposées, six mois plus tôt, contre Roger Wybot, directeur de la Sûreté du territoire (DST), par sept Algériens membres ou anciens membres de l'Union générale des étudiants musulmans de France (UGEMA), arrêtés et torturés par la police parisienne : un représentant de 31 ans, Béchir Boumaza⁴⁷, un étudiant en chirurgie dentaire de 29 ans, Mustapha Francis, un étudiant en sciences politiques de 27 ans, Benaïssa Souami, un étudiant en sciences de 31 ans, Abd-el-Kader Belhadj, un étudiant de l'École des Travaux publics de 26 ans, Moussa Khebaïli, un journaliste de 42 ans, Ali Hadj, un préparateur en pharmacie de 26 ans, Khider Seghir. La métaphore médicale du titre évoque une contamination du territoire métropolitain jusque-là épargné par la torture, cancer de la République. Mais davantage qu'une défense des droits de l'homme, cet essai revêt un caractère politique dans la mesure où il est le premier imprimé à témoigner, fût-ce involontairement, d'une reconnaissance des étudiants algériens dont la

principale organisation, l'UGEMA, a été dissoute par le Gouvernement en janvier 1958 après avoir été marginalisée, à partir de décembre 1956, par sa décision de rompre avec l'UNEF – laquelle avait soutenu sa création à l'été 1955 mais refuse dès lors de prendre parti pour la Révolution algérienne. Cette rupture a entraîné (entre autres adhérents) la démission de cinq membres du bureau de l'UNEF, dont Michel de la Fourrière, Président de l'association des étudiants en lettres, qui déclare à *L'Express*, le 8 juin 1956 :

« Certes, l'UNEF reste cette organisation puissante dont l'influence s'accroît chaque jour. Mais nous ne croyons pas que le geste qu'elle vient de faire en fermant la porte à l'entente avec les étudiants algériens, tunisiens, marocains, africains et malgaches, soit à son honneur.⁴⁸ »

Concernant l'Algérie, elle contribue à orienter l'action du principal syndicat étudiant métropolitain⁴⁹ vers le seul problème des sursis. Si en juin 1960 l'UNEF reprend ses relations avec l'UGEMA (décision sur laquelle son président Bernard Gaudez s'expliquera en 1962, dans *Les Étudiants*, Julliard), la publication au milieu de l'année 1959, par Jérôme Lindon, de témoignages d'étudiants algériens torturés à Paris prend une résonance singulière. Elle est d'ailleurs perçue comme telle par les pouvoirs publics. Un télégramme du ministre de l'Intérieur à l'ensemble des préfets ordonne la saisie de *La Gangrène* le 19 juin⁵⁰. Le 20 juin, Jacques Fauvet réagit à cette mesure en écrivant dans *Le Monde* qu'« à la lecture de ces pages de sang, que l'on voudrait croire imaginaires, on ne sait ce qui fait le plus horreur de la cruauté des actes ou de la bassesse d'esprit de

48. *L'Express*, 8 juin 1956.

49. Alain Monchablon (« Syndicalisme étudiant et génération algérienne », in *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, op. cit., p. 175-189) écrit que : « Sans prétendre réduire totalement la (ou les) génération(s) intellectuelle(s) née(s) entre 1939 et 1945 (dates rondes) au cadre de l'UNEF, il faut admettre que c'est en son sein ou sur ses marges que se constituent les réactions étudiantes à la guerre d'Algérie ». Voir aussi Fischer Didier, *Les Étudiants en France, 1945-1968, contribution à une histoire socio-culturelle et politique du milieu étudiant*, thèse de doctorat en histoire, dir. J.-J. Becker, univ. de Nanterre-Paris 10, 1998, 755 p.

50. APP, 4560-145-3, *La Gangrène*.

45. CAC, 19800175, dossier 61-82 G 119, éditions Maspero, « Nuremberg pour l'Algérie », 9 juin 1965, note du Directeur des affaires criminelles et des grâces au conseiller technique du cabinet du Garde des Sceaux.

46. CAC, dépôt légal, 19970353, 281, 1959, éditeur, *Hachette-Nef de Paris*.

47. Qui sera ministre du Travail de l'Algérie indépendante.

ceux qui ajoutent l'insulte à la torture». L'hebdomadaire *Réforme* défend le livre dans son édition du 27 juin, deux jours après que *Libération* a reproduit un texte du Parquet de la Seine selon lequel *La Gangrène* relève d'une « *propagande fondée sur des contrevérités et des diffamations* ». Jérôme Lindon réplique personnellement en faisant paraître une protestation dans *Le Monde* et *France-Observateur* (édition du 25 juin). Le jour même, le *Manchester Guardian* observe que « *cette saisie ne peut que confirmer les allégations du livre* », tandis que dans leur numéro des 2-8 juillet *Les Lettres françaises* consacrent un article à « *L'affaire de "La Gangrène"* ». Le numéro 14 de *Témoignages et documents* reproduit intégralement le texte, déclenchant le dépôt d'une nouvelle plainte par le commissaire de la DST Louis Bigorre⁵¹, avant de publier un article intitulé « *Sens et non-sens d'un non-lieu* » (numéro 15-16) qui critique la décision de la justice de classer sans suite les plaintes des étudiants reproduites dans la brochure. Maurice Pagat étant inculpé dans cette affaire par le juge Batigne, Albert Châtelet, Laurent Schwartz et Jean Dresch font parvenir au magistrat la lettre suivante :

« *Monsieur le juge, nous avons appris l'inculpation de M. Maurice Pagat, directeur de "Témoignages et documents", pour diffamation publique envers un fonctionnaire de police, et infraction à la loi du 29 juillet 1881 sur le secret de l'instruction. On lui reproche la publication des plaintes d'étudiants emprisonnés, dans le numéro de janvier 1959 de "Témoignages et documents". Or, ces plaintes étaient précédées d'une déclaration où nous prenions la responsabilité morale de cette publication. Nous sommes donc étonnés de ne pas être inculpés en même temps que Monsieur Pagat, et nous tenons à vous faire connaître notre entière solidarité avec lui et notre co-responsabilité. Veuillez agréer, etc*⁵². »

Quant à l'organe officiel du FLN, il loue *La Gangrène* dans son édition du 3 août en inscrivant les faits relatés – preuves de l'ignominie du

régime issu des complots du 13 mai 1958 – dans la lignée des affaires Boumendjel et Bouhired :

« *Après Ben M'Hidi, après Boumendjel, après Djamila Bouhired, après bien d'autres martyrs de la fureur colonialiste, voici maintenant de jeunes étudiants de l'Université de France, livrés sur la terre de cette même France, aux tortionnaires de la police française. Le petit livre "La Gangrène", qui relate ces horribles forfaits et dont le gouvernement de Gaulle a ordonné la saisie, mériterait d'être intégralement publié dans toute la presse, diffusé par toutes les radios. [...] Il faudrait que l'Univers entier sache de quoi sont capables les gouvernements français quels qu'ils soient, sous quelque étiquette ou quelque personnalité qu'ils se camouflent. Le monde dit "libre" qui paraît-il s'est levé pour combattre le nazisme et en triompha, subit actuellement, par la faute de la France, une cuisante défaite*⁵³ »

Le journal nationaliste, qui reproduit dans le numéro suivant le texte intégral du témoignage de Moussa Khebaili⁵⁴, ne mentionne pas le nom des éditions de Minuit et semble considérer que le livre est sorti directement des auteurs-victimes. De même, dans une chronologie publiée dans le numéro 53-54 du 1^{er} novembre 1959 marquant le cinquième anniversaire du soulèvement, on constate que pour l'année 1958 sont mentionnées l'affaire Audin, la plainte d'Henri Alleg et l'édition de *La Question*, ainsi que la grâce de Djamila Bouhired obtenue « *à la suite d'une campagne d'opinion en France* », sans que soient nommées les éditions de Minuit. En janvier 1959, un article consacré à « *l'affaire du réseau Jeanson* » évoquera enfin, sans autres précisions, la saisie d'« *un petit livre intitulé "Le Déserteur"* »⁵⁵. Ces omissions traduisent moins la volonté de relativiser le rôle des intellectuels métropolitains (naturellement proches de la Fédération de France du FLN)

51. CAC, 1980 0293, art. 60, 59 82 G 53, *La Gangrène*.

52. CAC, 1980 0293, art. 63, 59 82 G 173, *Témoignages et documents*.

53. « *La Gangrène et de Gaulle* », *El Moudjahid*, 47, 3 août 1959.

54. *El Moudjahid*, 48, 17 août 1959.

55. « *L'Affaire du réseau Jeanson* », *El Moudjahid*, 69, 8 sept. 1960.



que les habitudes de rédaction de journalistes militants qui méconnaissent le paysage éditorial de la métropole et considèrent que l'éditeur n'est pas un acteur du champ littéraire⁵⁶.

Le 24 juin, Pierre Vidal-Naquet est appréhendé par la police à bord de son véhicule dont les flancs contiennent une nouvelle édition de *La Gangrène* destinée à *Témoignages et documents*. La brochure n'en continue pas moins à être diffusée au nez et à la barbe de la police, par exemple lors du meeting « Pour la défense des droits de l'homme en Algérie et en France » organisé le 25 juin à la Mutualité ou lors de la Fête de l'Humanité qui se tient à Meudon les 5 et 6 septembre. Un rapport de police révèle que Jérôme Lindon a annoncé le 15 octobre 1959, au moyen de placards publicitaires, les réimpressions de ce livre ainsi que du témoignage d'Henri Alleg, ces mesures devant « porter à près de 182 000 exemplaires [le tirage de] *“La Question”* et à 68 000 exemplaires [celui de] *“La Gangrène”* »⁵⁷. Eût-il consulté les registres de la régie du dépôt légal, le rédacteur de ce rapport aurait pu méditer cet autre chiffre de 2 000 exemplaires que le même Lindon a fait reporter quelques jours plus tôt, en sep-

56. Lorsqu'il s'agit de critiquer le roman de Maurice Clavel, *Le Jardin de Djamilia, El Moudjahid* publiée un long article où, de même, le nom de René Julliard n'est pas mentionné.

57. APP, 4 560-145-9, saisies d'ouvrages et de publications diverses, 1958-1962, note sur la réimpression de *La Question*, octobre 1959.

tembre, sur le formulaire de déclaration d'une « *Gangrène (édition autorisée)* » et le 6 octobre, sur le formulaire de déclaration d'une « *Question (édition autorisée)* »⁵⁸.

À cette réédition parisienne s'ajoute celle entreprise à Lausanne, par La Cité-éditeur. Achevée d'imprimer le 10 juillet 1959, elle reproduit le texte saisi, selon une maquette inspirée de celle de la collection « Documents » de Minuit. Deux différences sont à noter avec l'édition originale : d'une part, une citation de Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme, ouvre le volume pour affirmer : « *Les éditions de Minuit sont en train de devenir un des hauts lieux de la conscience française.* »

D'autre part, un « Dossier de la Gangrène » d'une dizaine de pages reproduit le communiqué du procureur de la République près le Tribunal de grande instance de la Seine relatif aux informations judiciaires ouvertes à l'encontre des étudiants algériens – communiqué niant les tortures infligées, qui fut adressé à divers organes de presse⁵⁹, après la saisie de la brochure – suivi de la réponse de Jérôme Lindon à ce communiqué et d'un appel au Comité International de la Croix-Rouge rédigé par Nils Andersson. Ce dernier document fournit à l'éditeur et distributeur suisse une nouvelle occasion de rendre compte de l'engagement des éditions de Minuit :

« [...] *Il est, paraît-il, difficile de savoir si les déclarations correspondent à la réalité et certains doutent même de leurs fondements. Vous avez pu lire le travail de Monsieur Pierre Vidal-Naquet, “L’Affaire Audin”, qui démontre que tout porte à croire, qu'à des actes de torture ayant entraîné la mort de Maurice Audin, s'ajoute le scandale d'un simulacre de tentative de fuite pour égarer la justice [...]. Trois publications ont successivement attiré plus particulièrement l'attention de l'opinion publique sur les méthodes employées. “Pour Djamilia Bouhired”, “La question”, “L’affaire Audin”. A chaque fois nous avons pensé*

58. CAC, dépôt légal, 19970353, 281, 1959, éditeur, Hachette-Nef de Paris.

59. Dont *Libération*, dont nous avons mentionné qu'il l'avait reproduit.

que l'horreur de ces témoignages provoquerait des réactions qui feraient cesser la violence, à chaque fois, nous pouvons le constater aujourd'hui, le contraire s'est produit et il y eu une recrudescence d'actes barbares non seulement en Algérie mais en France également.⁶⁰ »

La diffusion et la réédition militante de *La Gangrène* s'effectuent dans un contexte marqué par le rebondissement de l'affaire Audin. En effet en juin 1959, Paul Teigen, ancien secrétaire général de la police à Alger, confirme, contrairement à ce que les parachutistes avaient déclaré, qu'aucun officier de police n'a été chargé d'entendre Audin. Cette déclaration corroborée en juillet par Jacques Pernet, directeur de la Sûreté nationale en Algérie (1956-début 1958)⁶¹, anéantit la thèse officielle de l'évasion lors d'un transfert. Le 26 juin, *France Soir* annonce que Josette Audin a été entendue par le juge d'instruction Hardy du parquet de Rennes – ville qui accueillit le procès en révision de Dreyfus (7 août-9 septembre 1899) et où, grâce à Edmond Michelet, l'instruction a été transférée le 11 avril 1959, par arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Le Comité Audin acquiert bientôt la certitude que l'assassin est le lieutenant Charbonnier. Pierre Vidal-Naquet pense pouvoir faire éclater le scandale mais le texte « *La mort de Maurice Audin* » que lui et ses camarades rédigent et font publier ou commenter dans divers journaux (*France Observateur*, *L'Express*, *Le Monde*, *Réforme*, *Témoignage chrétien*) entre le 3 et le 10 décembre 1959 se heurte à une circonspection hostile, sinon à une coupable indifférence, qui incite Marcel Péju à déplorer dans *Les Temps Modernes*: « [...] sur dix quotidiens du matin et du soir, disposant d'un tirage global de 4 050 000 exemplaires, les quatre plus grands (à savoir, le Parisien libéré, le Figaro, l'Aurore et France-Soir, qui tirent, à eux seuls, à 3 140 000) consacrent en deux jours, à la nouvelle

affaire Dreyfus, un total de quatre-vingt trois lignes – dont vingt et une exactement exposent la thèse de l'« accusation », quand soixante-deux développent la « réponse » gouvernementale.⁶² »

L'État de droit bafoué avec la complicité d'une presse et d'une édition soucieuses de devancer les désirs du pouvoir, Jérôme Lindon s'engage plus avant dans la défense des nationalistes algériens. Après avoir publié les plaintes d'étudiants de l'UGEMA, il met en vente en octobre 1959 *Le Front*, du prêtre de la Mission de France Robert Davezies (tirage initial à 5 000 ex.). Ce nouveau texte de la collection « Documents » tire sa matière des conversations de l'auteur avec un syndicaliste de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dont les opinions reflètent celles du FLN, ainsi que le remarque le procureur de la République dans une synthèse adressée à sa hiérarchie :

« [...] il ressort de l'introduction et de la conclusion de son livre de 230 pages consacré exclusivement au problème algérien que Robert Davezies ne se limite pas à exprimer une opinion personnelle ; il fait l'apologie des rebelles, qui entourent de soins nos prisonniers alors que nos militaires torturent les leurs ; il prône la sécession, demandant d'y parvenir, non pas par les voies légales tracées par le Chef de l'Etat et approuvées par le Parlement qui la rendent simplement possible, mais bien, sans que le peuple algérien soit appelé à se prononcer, par une reconnaissance volontaire et urgente de l'indépendance de l'Algérie qui sera un acte de courage [...] »⁶³.

Le magistrat du Parquet conclut en recommandant le recours à l'article 80 du CIC... mais il sape la base de sa propre argumentation en concédant qu'« [...] il ne faut pas se dissimuler que les prévenus éventuels, éditeur et auteur, ne manqueraient pas d'user de la possibilité qui leur est offerte par l'article 55 de la loi du 29 juillet 1881 pour faire entendre devant le Tribunal des témoins qui leur permettraient d'entamer des discussions et des polémiques fâcheuses ».

60. Andersson Nils, « Appel au Comité international de la Croix-Rouge », in *La Gangrène*, Lausanne, La Cité-éditeur, 1959, 85 p.

61. Vidal-Naquet Pierre, *L'Affaire Audin*, op. cit., p. 127.

62. *Les Temps Modernes*, décembre 1959.

63. CAC, 1980 0293, 60, dossier 59 82 G 43, *Le Front*. Rapport du procureur de la République au procureur général, 21 décembre 1959.

Comme dans d'autres affaires, une discussion s'engage entre la Défense nationale, ayant demandé l'ouverture d'une action publique le 27 octobre, en invoquant l'atteinte à l'intégrité du territoire (art. 80 CIC), et les services du Garde des Sceaux, qui souhaitent poursuivre du chef de *démoralisation de l'armée* (art. 76 CIC). Le 20 juin 1960, Edmond Michelet, s'adressant à son homologue aux Armées, propose de joindre la plainte contre *Le Front* à celle engagée à l'encontre de *Témoignages et documents* et d'autres livres (dont *L'An V...*) sur la base de l'article 76 du CIC (démoralisation)⁶⁴. Le ministre des Armées refuse. Il estime que *Le Front*, en raison de l'apologie du FLN qu'il contient, doit être jugé devant une juridiction militaire, ce qui interdit au ministère de la Justice de se prononcer sur la qualification des faits. Tandis que débattent les cabinets ministériels, le livre est diffusé dans les réseaux militants. *Le Front* est acheté par des participants au meeting du 12 octobre 1959 organisé à Clichy, au centre du Landy sous la présidence de Laurent Schwartz, lors duquel Maurice Duverger déclare : « *La IV^e République est morte de n'avoir pas su définir ses buts de guerre* », devant une assemblée regroupant des personnalités telles que Pierre Stibbe, Jean Dresch, François Châtelet, Claude Roy et Louis-Martin Chauffier⁶⁵.

Le catalogue des maisons d'édition du PCF au service des nationalismes

Les éditions de Minuit et les éditions Maspero ne sont pas les seules à prôner la reconnaissance intégrale ou partielle du fait national algérien, ainsi qu'en atteste à partir de 1957 le catalogue des maisons d'édition du PCF.

Éditrices entre 1935 et 1956 d'une vingtaine de titres traitant des colonies, les éditions du PCF, qu'il s'agisse du Bureau d'édition à partir de 1931, des Éditions sociales internationales à

partir de 1927 puis des Éditions Sociales à partir de 1945, des Éditeurs Français Réunis à partir de 1949 ou des Éditions Liberté fondées à Alger après 1942, dans la ligne du journal éponyme du PCA, ont prêté à la décolonisation – thème léniniste s'il en fut – une attention constante bien que discrète. La guerre d'Algérie est contemporaine d'un renouveau de leur catalogue, témoignant de l'attention nouvelle portée aux non-alignés. Aux brochures d'André Marty et du premier secrétaire du PCA Larbi Bouhali demandant à la fin des années 1940 la suppression du Gouvernement général succèdent à la fin des années 1950 plusieurs textes prenant acte de l'essor des pays non-alignés réunis du 18 au 24 avril 1955 à Bandung. Les EFR et les ES, qui unissent leur distribution à celle du Cercle d'art en 1958 pour créer Odéon-diffusion⁶⁶, jouent à cet égard un certain rôle.

En juillet 1957 paraît dans la collection « Problèmes » des E.S. *Réalité de la nation algérienne*, de Marcel Egretaud. Cette analyse du colonialisme français par un ancien préfet de Villefranche-de-Rouergue et conseiller de l'Union Française (1947-1958) est préfacée par François Billoux, membre du bureau politique du PCF, député des Bouches-du-Rhône et directeur depuis 1956 de l'hebdomadaire central du parti, *France-Nouvelle* :

« *Voici un livre qui répond à une attente, que dis-je, à une demande. Chaque Français et Française est préoccupé par la guerre menée en Algérie depuis novembre 1954. A peine le "cessez-le-feu" avait-il été décidé au Viet-Nam qu'ont commencé les hostilités en Algérie. Tous les jours le sang coule. Plus d'un milliard de francs est englouti quotidiennement. L'inquiétude, l'opposition et l'action du peuple contre cette guerre ne cessent de grandir dans tous les pays. Le fait qu'une armée d'un demi-million d'hommes occupe l'Algérie montre qu'il s'agit bien d'une guerre contre tout un peuple dressé dans la lutte pour la conquête de son indépendance.*⁶⁷ »

64. *Idem*. 20 juin 1960, E. Michelet à M. Bourguès-Maunoury.

65. Les débats sont reproduits dans *Témoignages et documents*, 17, 1959.

66. Favier Anne et Fouche Pascal, « La distribution », in *Histoire de l'édition française depuis 1945*, op. cit. p. 717.

67. Egretaud Marcel, *Réalité de la nation algérienne*, Paris, Éditions sociales, coll. « Problèmes », 1957, 214 p.

Revenant, citation de Jacques Duclos à l'appui, sur les raisons ayant incité les députés communistes à voter les pouvoirs spéciaux (12 mars 1956), l'auteur dénonce la trahison du gouvernement Mollet qui avait demandé leur vote pour faire une paix rapide mais prétendit, ces pouvoirs obtenus, atténuer par une sanglante répression les effets politiques de plus d'un siècle d'inégalités. Alors que la pacification poursuit ses ravages « *le gouvernement prétend préparer "par décrets", comme au temps de Bugeaud, une solution politique au problème. Mais le simple bon sens permet de comprendre qu'aucune solution, serait-elle réellement progressiste, n'a de chance d'aboutir dans le climat de haine entretenu par la guerre* »⁶⁸.

Dans sa préface, François Billoux précise que « *le livre de Marcel Egretaud [...] n'a nullement la prétention d'épuiser le sujet. Des communistes français travaillent actuellement à un ouvrage plus documenté, plus poussé que celui-ci* »⁶⁹. Ainsi, les Éditions Sociales et les Éditeurs Français Réunis publient en 1958 trois nouveaux titres : *Procès du colonialisme* de Jacques Arnault, *La Mystification du 13 mai* de Marcel Mouillaud et *L'Algérie des colonels, journal d'un témoin*, d'Albert-Paul Lentin.

Procès du colonialisme, de l'ancien élu de l'Assemblée de l'Union française Jacques Arnault, est mis en vente par les Éditions Sociales dans les jours qui précèdent la crise de mai 1958 (achevé d'imprimer le 15 avril). À la suite d'un essai collectif intitulé *Analyse de l'Alsace*, d'une *Introduction à l'histoire de la philosophie* de Jean-Toussaint Desanti et de *Critique de la culture* de Jean Kanapa, ce livre prend place dans « Les essais de la Nouvelle Critique ». Comme la revue dont elle est issue, cette collection (dont les titres sont proposés avec 20 % de réduction aux abonnés de revue *La Nouvelle critique*) revendique un « [...] éloigne-



ment de tout dogmatisme en donnant aux chercheurs marxistes la possibilité d'essayer leur forces, et celles du marxisme lui-même, sur de nouvelles questions, que l'actualité met au premier plan de la vie des idées»⁷⁰. Sous la plume de Jacques Arnault, ce programme prend la forme d'une dénonciation de l'expédition de Suez et de la loi-cadre adoptée au Parlement le 31 janvier 1958, conçue comme une loi du plus fort car elle vise à aménager, non à supprimer, la situation coloniale de l'Algérie :

« *Le gouvernement français a [...] fait voter récemment une loi affirmant que l'Algérie conquise est partie intégrante de la République française, sans qu'il fût prévu de consulter sur ce point le peuple intéressé : les représentants du pays supposé le plus fort décident qu'un peuple supposé plus faible restera indéfiniment soumis à leurs décisions. Le colonialisme n'est pas mort.*⁷¹ »

Se référant à une biographie de l'ambassadeur de l'Inde⁷² ainsi qu'au *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi, Jacques Arnault dénonce les falsifications de l'histoire qu'impose le colonisateur. L'analyse d'extraits de manuels scolaires en usage dans les écoles publiques de la ville de

70. Arnault Jacques, *Procès du colonialisme*, Paris, Editions sociales, 1958, 331 p.

71. *Ibid.*

72. Panikkar Kavalam Mhadava, *L'Asie et la domination occidentale du XV^e siècle à nos jours*, Seuil, Paris, 1956, 448 p. [préf. d'Albert Béguin, traduit de l'anglais *Asia and Western Dominance*, Londres, George Allen & Unwin, 1953, par Paule et Ernest Bolo].

68. *Ibid.*, p. 151.

69. *Ibid.*, p. 13. Cette indication laisse-t-elle entendre que l'ouvrage collectif *L'Algérie, passé et présent* d'Yves Lacoste, André Nouschi et André Prenant – qui sera publié en 1960 aux ES – est déjà en préparation ?

Paris⁷³, peignant les indigènes comme des bandits et présentant la conquête de l'Algérie comme un réflexe de défense des troupes françaises (obligées de sécuriser un territoire où elles avaient pris pied de façon fortuite) rend compte du conditionnement idéologique des partisans de l'Algérie française :

« *Quand M. Soustelle écrit dans sa Lettre d'un intellectuel qu'il n'est pas absurde de rechercher si la situation actuelle a été provoquée par une agression de notre part ou de la part des autres...* », que « l'agression a toujours été le fait de nos adversaires et notre action toujours défensive », *il répète mot pour mot son Malet et Isaac* : « Au cours de la Monarchie de Juillet, on chercha à évacuer l'Algérie. Ce sont les attaques des indigènes eux-mêmes qui obligèrent les Français à faire la conquête progressive de l'arrière pays ». *À moins que ce ne soit le Manuel de Cours moyen (Bonne)* : « Les Arabes attaquèrent et pour défendre les ports, nos soldats furent amenés à entreprendre la conquête ». *Ou celui déjà cité de S. et M. Chaulanges* [Cours élémentaire, Delagrave, 290^e mille] :

« Nos soldats souffraient de la chaleur et de la soif; les Arabes les attaquaient souvent par surprise » [...] *Comment s'y retrouver lorsque, pendant sept années les livres scolaires ont affirmé que la France ne s'est lancée dans les entreprises coloniales que pour faire cesser les dissensions, protéger les faibles et faire régner la paix?*⁷⁴ »

En annexe, la reproduction d'extraits de la Résolution du X^e Congrès du Parti communiste russe sur la question nationale (mars 1921) témoigne de l'aversion originelle du marxisme-léninisme pour l'impérialisme colonial. Une analyse des conclusions de la conférence de Bandung, du Congrès de Bamako (25-30 septembre 1957) et de celui du Caire (20 décembre 1957-1^{er} janvier 1958) rend compte des revendications des pays non-alignés.

Achévé d'imprimer le 10 octobre 1958, *La Mystification du 13 mai*, de l'agrégé de philosophie et normalien Maurice Mouillaud, livre

une sévère critique du général de Gaulle, accusé d'avoir laissé faire les ultras d'Alger en manifestant une totale complaisance à l'égard de leur fantasme antidémocratique. Une note préalable inscrit cet essai dans la tradition pamphlétaire :

« *Brouillard et silence: on veut que nous n'entendions plus la voix des suppliciés dans El-Biar, ni les chants à Barberousse quand les gardiens emmènent les condamnés. On nous ment, on nous étouffe; nous sommes pareils à ces pèlerins endormis dont parle Conrad: la tempête s'accumulait à l'horizon, le bateau coulait, une cloison, une mince cloison tenait encore; commandant et pilote abandonnèrent lâchement leur navire, sans se retourner. Pflimlin et bien d'autres ont filé à la fin d'une nuit; dans le livre, le second se mit à fuir par le monde, Hamlet hanté par son fantôme; Pflimlin et ses hommes ont filé, Mollet et les siens livrent [...] Mollet et Lacoste croient qu'ils ont encore le droit de nous parler, l'un trop mince pour avoir ombre, l'autre trop gras pour avoir une âme; ils passeront plutôt à la tempête; voyez, ils y sont déjà; ils soufflent avec elle.*⁷⁵ »

Plusieurs extraits de *Ces princes qui nous gouvernent*, de Michel Debré, sont cités pour dénoncer l'autoritarisme du Premier ministre. Marcel Mouillaud relève le caractère orienté de l'information délivrée par la presse généraliste : telle déclaration du général de Gaulle affirmant le 15 mai que « *la dégradation de l'État entraîne infailliblement l'éloignement des peuples associés, le trouble de l'armée au combat, la dislocation nationale* [...] » est reproduite en vis-à-vis de son exégèse par Jean Amrouche, considérant dans le *Monde* que le général souhaite l'ouverture de négociations avec le FLN mais s'interdit d'en évoquer l'éventualité. Selon le même procédé, le pamphlétaire reproduit sur une même page des extraits de l'essai de Serge Tchakhotine, *Le Viol des foules par la propagande politique*, et des instructions données par le « Service d'action psychologique » pour l'organisation du référendum en Algérie, celles-ci s'inspirant grossièrement de celui-là.

73. Manuels des éditeurs E. Bonne ou S. et M. Chaulanges.

74. Arnault Jacques, *op. cit.*, p. 16.

75. Mouillaud Marcel, *La Mystification du 13 mai*, Paris, Éditions Sociales, 1958, p. 10-11.

Enfin, Marcel Mouillaud répète que le vote des pouvoirs spéciaux par les députés communistes déboucha sur une trahison. Conforme à l'analyse faite par Henri Alleg qui n'eut de cesse d'insister sur le fait que ce vote avait été motivé par la volonté de ne pas rompre avec le front républicain issu des législatives de janvier 1956⁷⁶, cet essai réaffirme donc, s'il en était besoin, qu'en dépit des hésitations des instances officielles du parti⁷⁷, ce dernier fut l'une des principales matrices de l'opposition à la guerre d'Algérie.

Coédité la même année par les Éditeurs Français Réunis et Odéon-diffusion, *L'Algérie des colonels, journal d'un témoin (juin-octobre 1958)* est un récit des événements de l'après mai 1958 par Albert-Paul Lentin. Originaire de Constantine, ce pied-noir né en 1923 d'un père arabisant s'est lié à l'université d'Alger avec Jean Daniel⁷⁸. Diplômé de droit et de philosophie, ancien résistant (il a participé à la prise d'Alger le 8 novembre 1942 et fut chargé de mission au tribunal de Nuremberg, aux côtés d'Edgar Faure), Albert-Paul Lentin a embrassé en 1948 une carrière de journaliste, participant au lancement de la revue *Caliban*. Co-directeur du service étranger de *Libération*, ami de Ben Barka et des nationalistes de l'Istiqal, il collabore à divers journaux et revues (*Action, France Observateur, Les Temps Modernes, Esprit*) où il exprime des opinions qui lui vaudront d'être expulsé d'Algérie en 1961 (mais aussi de participer à des négociations secrètes entre le FLN et le gouvernement français). Document de réflexion publié avec un recul de plusieurs mois sur la crise de régime, *L'Algérie des colonels* s'inscrit dans un espace intellectuel marqué par une

forte interrogation sur la légalité républicaine. En ce sens, il ne semble pas éloigné des premières publications d'une association fondée à l'automne 1958 en réaction au coup de force d'Alger, le Club Jean Moulin.

Les premières publications du Club Jean Moulin

À la marge du champ éditorial, l'activité d'autoédition du Club Jean Moulin (CJM) ambitieuse, aux lendemains du 13 mai, d'imposer dans les cercles dirigeants une vision renouvelée du problème algérien. Aux mobilisations intellectuelles incarnées en 1956 par la constitution du CAICPG se juxtapose, par son intermédiaire, une activité d'analyse technocratique qui débouche sur la production d'imprimés.

Créé « à l'initiative d'anciens responsables de la Résistance et des Réseaux, le Club Jean Moulin se propose de grouper des citoyens qui, d'accord sur les principes moraux et politiques qui ont inspiré l'action courageuse et efficace du grand républicain, dont ils ont choisi le patronage, croient nécessaire et possible une réflexion cohérente sur les problèmes du temps »⁷⁹.

Il est déclaré à la préfecture de police de Paris le 24 octobre 1958⁸⁰.

Derrière la figure du grand résistant, se rassemblent des membres de l'élite administrative, médiatique et industrielle partageant la conviction que le retour au pouvoir du général de Gaulle s'est effectué dans des conditions périlleuses pour la démocratie française. Présidé par l'ancien adjoint au préfet de Chartres en 1940, Daniel Cordier, le club a pour vice-président un conseiller des Affaires étrangères, Stéphane

76. Alleg Henri (dir.), *La Guerre d'Algérie*, tome 1, *De l'Algérie des origines à l'insurrection du 1^{er} novembre 1954*, tome 2, *Des promesses de paix à la guerre ouverte*, tome 3, *Des complots du 13 mai à l'indépendance*, Paris, Temps actuels, 1984-1986.

77. Sivan Emmanuel, *Communisme et nationalisme en Algérie, 1920-1962*, Paris, Presses de la FNSP, coll. « Travaux et recherches en science politique », 1976, 261 p.

78. « Albert-Paul Lentin est mort », *Le Monde*, 25 décembre 1993.

79. Archives du Centre d'histoire de Science-Po (ci après dénommées : « ASP »), Club Jean Moulin, 1 CJM 1 Dr 2, circulaire interne.

80. Son siège est déclaré au 107, avenue Henri Martin, dans le 16^e arr. de la capitale (avant d'être déménagé en novembre 1959 au 8, rue Henner, dans le 9^e arr.) Voir Andrieu Claire, *Pour l'amour de la République, le club Jean Moulin, 1958-1970*, Paris, Fayard, 2002, 608 p.

Hessel (qui remplace, après son retrait de cette fonction, le producteur de film Marcel Degliame), pour trésorier l'industriel Alain Aptekman, pour secrétaire général une directrice d'école publique honoraire (Mme Kaan) et pour secrétaire général et directeur de publication de son organe de communication, le *Bulletin du Club Jean Moulin*, l'un des premiers auteurs du catalogue Maspero, Georges Suffert.

L'activité éditoriale est consubstantielle à l'existence du CJM. Proche des éditions du Seuil (Paul Flamand, membre de son comité directeur, y adhère dès 1958) et de la revue *Esprit* (qui lui fournit plusieurs adhérents) ainsi que du *Monde* et – par Georges Suffert – de *Témoignage chrétien*, il regroupe selon un mot que Michel Crozier emploie pour se décrire lui-même dans ses Mémoires, les « *jeunes-turcs du milieu progressiste libéral, vivier du management et de la jeune fonction publique* »⁸¹, idée reprise par le général de Gaulle qui vit dans l'association « *le seul moyen qu'on ait trouvé pour faire faire des heures supplémentaires aux fonctionnaires* ».

Avant sa constitution officielle, dès août 1958, le club se dote d'une charte instaurant un comité de rédaction de dix membres, renouvelable tous les six mois par un vote en réunion plénière. Pour les publications hors bulletin, le choix et la rédaction des textes doivent faire l'objet de discussions ouvertes (Stéphane Hessel soumettra ainsi à Georges Suffert le plan du premier ouvrage du CJM consacré à l'État moderne – dont le plan sera envoyé à tous les membres). La déclaration de dépôt légal du *Bulletin* prévoit un tirage à 1 000 exemplaires, pour un prix d'abonnement de 500 frs. Mais alors qu'il définit ces règles et cette structure administrative, le club fait le choix de ne pas rendre publique sa production. Dans une lettre-type datée du 22 décembre 1958, accompagnant l'envoi du premier numéro du *Bulletin* à une série de personnalités, Georges Suffert explique :

« *Le Club [...] fera paraître régulièrement un court bulletin imprimé – type Bulletin du Comte de Paris, dont je vous adresse aujourd'hui le dernier numéro. D'autre part il publiera, sous forme de dossier, d'importantes études sur les principaux problèmes qui se situent à la frontière des problèmes économiques, techniques et politiques. Un rapport sur la situation politique actuelle en Algérie a déjà vu le jour; deux rapports nouveaux – l'un sur les relations de Six et de la Grande-Bretagne, l'autre sur la structure du Budget français et les conséquences politiques des options dont il témoignera – verront le jour le 10 janvier. Ces documents ne seront pas en principe rendus publics; rédigés par les techniciens les plus compétents sur chacune de ces questions, ils ne seront pas signés et seront simplement destinés à l'information des membres actifs et correspondants du club.* »

La comparaison du bulletin du CJM à celui des supporters du dernier descendant de la monarchie d'Ancien régime n'est pas fortuite et caractérise une association visant non pas tant le citoyen ordinaire que les élites, elles-mêmes censées influencer sur les processus de décision. Sous le régime présidentiel fort instauré par le général de Gaulle (qui laisse de moins en moins de marge aux administrations) et dans un contexte où l'édition généraliste opère un traitement de l'actualité quantitativement important, tandis qu'une édition militante parvient à mobiliser une frange large des opinions publiques, cette conception élitiste peut sembler un pari d'arrière-garde. Dès le début de l'année 1960, son manque de pertinence sera constaté par le club, confronté à l'exiguïté sociologique et spatiale (parisienne) de son recrutement. Dès lors, les documents produits auront vocation à être largement diffusés, ainsi que l'atteste un rapport d'activité du 1^{er} mai 1960 notant à propos du livre *L'État et le citoyen moderne* :

« *Ce que le livre contiendra d'optimiste et de constructif ne signifie rien s'il n'est mis à la disposition du public, des groupes sociaux qui le composent, confronté avec leurs préoccupations, leur expérience, discuté et si possible vécu avec eux.* »

81. Crozier Michel, *Ma belle époque, mémoire*, Fayard, 2002, p. 230 et suiv.

*Si la construction d'une démocratie peut et doit être le fait des citoyens, il s'agit d'abord de toucher, d'instruire, de convaincre les citoyens.*⁸² »

Avant ce revirement stratégique, le club définit sa position sur la guerre d'Algérie. Le 29 octobre 1958, sa troisième réunion est consacrée au « Problème algérien ». Le rapport qui en résulte dénonce l'approche positiviste et faussement apolitique du fait colonial, telle qu'elle s'exprime dans une large partie de la littérature :

« [...] Une approche scientifique est tentante ; elle consisterait à rassembler toutes les données économiques, sociologiques, politiques, puis à tirer un trait et à faire l'addition. Cette méthode paraît impraticable dans un domaine où les jugements de valeur et les jugements de fait sont nécessairement enchevêtrés. Avant de chercher, il faut savoir ce que l'on cherche, c'est-à-dire repérer les questions clés, celles que nous plaçons au centre de toute analyse algérienne [...] »⁸³.

Cette précaution débouche sur la reconnaissance partielle du fait national algérien : après avoir dénoncé le stéréotype qui consiste à dire que des désespérés maniés en sous-main par Le Caire ou Moscou constituent le seul élément nationaliste en Algérie, le rapport expose la thèse de Germaine Tillion, selon laquelle : 1. Les cadres de l'Algérie future se trouvent déjà dans leur majorité derrière le FLN, 2. L'Algérie et le FLN existent par leur représentation à l'extérieur, 3. La rébellion continue malgré l'effort militaire de la France. Néanmoins, ayant du mal à concevoir le projet politique qui sous-tend le soulèvement algérien, s'interrogeant sur le projet politique et la représentativité du FLN, le rapport affirme finalement la nécessité du maintien de la présence française en Algérie :

« Une première réponse consiste à soutenir que seul un pouvoir français est en mesure de tirer l'Algérie de son ornière. L'Algérie n'a ni les cadres, ni les techniques, ni les capitaux nécessaires à son développement. »

Dans cette dernière phrase, un brouillon révèle que le mot « Algérie » a remplacé celui de « Pays », employé initialement. Comme Germaine Tillion, sous-titrant *L'Algérie en 1957* : « Pourquoi la France doit demeurer en Algérie », le CJM s'intéresse d'autant plus à l'Algérie qu'elle est encore française.

Cette position trouve à s'exprimer dans trois imprimés. En mai 1959, une brochure de 21 pages intitulée *Une politique économique pour la paix* dénonce la politique inspirée par Jacques Rueff, auquel le général de Gaulle a demandé de présider la commission d'experts étudiant les moyens d'assainir les finances publiques. Pour le CJM, « c'est la guerre d'Algérie qui a empêché les gouvernements issus des élections de Front Républicain de faire une politique économique où l'expansion ne finit pas par se trouver bloquée dans l'inflation au dedans et la banqueroute au dehors. C'est donc elle aussi qui contraint les gouvernements de la Cinquième République à nous faire chèrement payer des dettes accumulées par la Quatrième. L'arrêt de l'expansion, l'abaissement du niveau de vie de nombreux Français ne pouvaient plus être tout à fait évités [...] pendant des années de guerre sans économie de guerre. »⁸⁴

Lors des journées d'études organisées les 4 et 5 juillet 1959 à Royaumont, une séance de travail est consacrée au rapport Lauriol prônant l'intégration, ainsi qu'à l'Algérie (une « Commission Algérie » constituée au sein du club, est dirigée par le conseiller d'État Olivier Chevrillon). Enfin, en novembre 1959, une brochure intitulée *Les Responsabilités militaires de l'État* traite des rapports entre le militaire et le politique. Elle consacre à l'Indochine et à l'Algérie 4 pages (sur 21), pour conclure :

« [...] l'enseignement des événements d'Algérie s'ajoutant à la leçon indochinoise, est de montrer ce que peut coûter, en valeurs de tous ordres – la non intégration de la mission confiée à l'armée dans des desseins politiques précis, définis avec le consentement informé de la Nation. »⁸⁵ Le rédac-

82. ASP, 1 CJM 1, Dr 4.

83. ASP, 1 CJM 1, Dr2, compte rendu de la séance « Le problème algérien », 29 octobre 1958.

84. *Ibid.*, 1 CJM Dr3, *Une politique économique pour la paix*, Paris, Club Jean Moulin, 1958, 21 p.

85. *Ibid.*, *Les Responsabilités militaires de l'État*, Paris, Club Jean Moulin, 1958, 21 p.

teur aborde avec hauteur le sujet qui le préoccupe, et élude la revendication nationale algérienne.

Mais est-il besoin d'aborder en tant que telle cette revendication pour traiter de l'histoire immédiate ? Répondre à cette question impose d'examiner une production littéraire qui, après 1957, légitime à divers degrés le soulèvement national algérien.

Littérature militante et appropriation du roman et du théâtre algériens par les nationalistes

À la fin des années 1950, René Julliard se met à concurrencer Le Seuil dans le créneau de la littérature nord-africaine francophone. La collection « Méditerranée » atteint son pic de production en 1954-1955 et entame à partir de cette date une rapide décroissance. Entre 1957 et 1959, les éditions du Seuil ne publient que deux nouveaux auteurs liés à l'Afrique du Nord : l'Algéroise Catherine Lerouvre (*Un feu d'enfer*, 1957) et un soldat du contingent qui n'a d'africains que ses fantasmes orientalistes (Michel Save, *Le Désert et sa splendeur*, 1958). Dans le même temps, René Julliard recrute « la Sagan algérienne »⁸⁶ Assia Djébar (*La Soif*, 1957, *Les Impatients*, 1958) dont le premier roman est traduit à New-York, chez Simon & Schuster, et à Londres, chez Elek. Il recrute Malek Haddad (*La Dernière impression*, 1958, *Je t'offrirai une gazelle*, 1959), les pieds-noirs Jeanine Oriano (*Driss*, 1959) et Claude Olivier (*Institutrice en Algérie*, 1957) ainsi que le médecin Edmond Reboul (*Si toubib, scènes de la vie d'un médecin au Sahara*, 1959). Ce bourgeois conquérant, lié depuis le début des années 1950 aux intelligentsias marocaines et tunisiennes, mais dénué de contacts avec le FLN, se rapproche de l'Algérie par son catalogue littéraire. Les romans publiés ne font pas toujours preuve d'une grande ouverture politique – à l'instar de l'autobiographie d'Edmond Reboul, couronnée du « Prix vérité » 1958, où s'étale la peinture exal-

tée de l'œuvre d'un médecin militaire (prenant la forme du triptyque vaccination-éducation-maintenance de l'ordre). De même, *Driss*, de Janine Oriano, peut être considéré comme le point de vue parfois condescendant d'une européenne imaginant l'histoire d'« un Nord-Africain comme on dit maintenant, [...] venu chercher fortune en France. Simple et bon, il se fait des amis. C'est la société qui ne l'intègre pas. Déchiré entre l'affection que lui vouent certains, l'exploitation dont il est l'objet et surtout l'indifférence d'un univers pour qui il n'existe pas, Driss devient méchant. C'est tout »⁸⁷.

Il n'en reste pas moins, dans un contexte marqué par les fortes ventes du *Lieutenant en Algérie* de Jean-Jacques Servan-Schreiber que ces textes sont porteurs d'une rupture par rapport à la littérature dominante. L'éditeur met d'ailleurs en avant le profil d'intellectuel anti-colonialiste de certains de ses auteurs.

Le *Bulletin Sequana* (juillet 1958) livre cette biographie de Malek Haddad : « Né le 5 juillet 1927 à Constantine. Études secondaires au lycée de cette ville. Droit à Aix-en-Provence. Abandonne le droit, écrit deux romans, Le Pont et Les Monstres, fait un voyage d'un an au Fezzan (Sahara) où il écrit Je t'offrirai une gazelle. De retour en Algérie collabore à Alger à différents journaux et publications d'avant-garde. Participe à la création et à la rédaction de la revue Progrès. Acculé à l'exil en France depuis septembre 1955. A publié un recueil de poèmes, Le Malheur en danger (Nef de Paris, 1956). A collaboré depuis, en France même, à diverses publications. Collaborateur à la R. T.F. »⁸⁸

Cette présentation incite à penser que l'écrivain est ou a été persécuté par le pouvoir colonial⁸⁹. Pour l'éditeur qui cherche à en assurer la promotion, il s'agit d'inscrire son récit dans un horizon d'attente marqué par la guerre

87. BnF, Q10, *Bulletin Sequana*, nouvelle série, 1, avril-mai 1959.

88. BnF, Q10, *Bulletin Sequana*, 91, juillet 1958.

89. Voir à cet égard les éléments biographiques inclus dans *Malek Haddad, l'oublié de la littérature maghrébine*, Paris, Institut du monde arabe, 2003, 24 p.

86. Entretien avec Christian Bourgois, 9 février 2006.

coloniale. De fait, appartenant « à cette génération des jeunes Algériens précocement mûris au soleil sanglant du 8 mai 1945 et qui ont décidé, un matin de novembre, de vivre ou de mourir debout »⁹⁰, le personnage principal de *La Dernière impression*, Saïd, est un militant nationaliste empêché de vivre son histoire d'amour avec une jeune pied-noire, Lucia. Variation sur le thème de l'impossible union politique et charnelle des Algériens et des Européens d'Algérie (thème déjà abordé par Albert Memmi ou Emmanuel Roblès), ce roman revendique par certains traits de style, comme l'utilisation d'un vocabulaire heurté et le recours systématique à la métaphore⁹¹, l'appartenance de son auteur à une communauté culturelle originale. Il est ainsi commenté comme un roman emblématique des aspirations et de l'esthétique des intellectuels algériens par *Paris-Normandie* où Jacques Brenner affirme l'apprécier, et par *Libération*, où Claude Roy le décrit comme le « livre convulsif, frénétique et chaotique, souvent superbe, d'un homme "poussé à bout" »⁹².

Cœuvrant à la définition d'une esthétique émancipée de la culture dominante, le deuxième Congrès des écrivains et artistes noirs se tient à Rome du 26 mars au 1^{er} avril 1959. Ses actes, publiés sous forme de deux numéros spéciaux de la revue *Présence africaine*⁹³, font le point sur les propositions énoncées lors du premier Congrès de 1956. Ulysse-Pierre Louis, professeur de lettres aux lycées Pétion et Louverture d'Haïti, présente une communication intitulée « Le roman français contemporain dans une impasse », dont l'introduction insiste sur les évolutions politiques en cours :

90. BnF, Q10, *Bulletin Sequana*, 91, op. cit.

91. Voir l'étude stylistique – version abrégée de sa thèse de doctorat – de Tahar Bekri, *Malek Haddad, l'œuvre romanesque : pour une poétique de la littérature maghrébine de langue française*, Paris, L'Harmattan, 1986, 212 p.

92. Extraits cités dans le bulletin de l'éditeur : BnF, Q10, *Bulletin Sequana*, 98, novembre 1958.

93. « Deuxième congrès des écrivains et artistes noirs, tome 1, L'unité des cultures négro-africaines, tome 2, Responsabilité des hommes de culture », *Présence Africaine*, numéros spéciaux, 24-25, février-mai 1959, 436 p., 27-28, juin-août 1959, 368 p.

« Entre le premier Congrès des écrivains et artistes noirs de Paris en septembre 1956 et la rencontre pan-nègre de Rome, des événements d'une importance capitale se sont produits et indiquent que le continent noir est en pleine gestation d'un monde nouveau. Il suffit de citer l'émergence de la Guinée comme Etat souverain, la promotion de douze territoires africains en républiques autonomes, l'indépendance prochaine des anciennes colonies britanniques, françaises, italiennes [...] »⁹⁴.

Revenant sur l'histoire du roman occidental, le poète constate l'émergence d'une nouvelle littérature ibéro-américaine et appelle de ses vœux la formation d'une littérature haïtienne puisant son inspiration à la source de la négritude, car « sans négliger l'apport de l'influence française et espagnole dans la formation de la personnalité collective haïtienne, il est indéniable que l'héritage africain est prédominant. Or, nous avertit Senghor, "le nègre est d'abord sons, odeurs, rythmes, formes et couleurs" (revue *Diogenes*, octobre 1956). C'est ce qui explique – sans vouloir trop systématiser – que les formes romanesques africaines et haïtiennes s'orientent dans les mêmes directions : merveilleux s'étalant à l'état pur [...], langue sensuelle, sens de l'épique, réalisme militant ».

L'Algérie est évoquée dans un message de soutien de Louis Massignou, s'insurgeant contre « [son] pays qui viole le droit d'asile chaque jour en Algérie »⁹⁵ et rappelant que le grand orientaliste date sa vocation de la souscription d'un abonnement à l'âge de douze ans au journal *L'Afrique française*⁹⁶, puis à l'étude de l'histoire des États indigènes que lui enseigna Henri Maspero.

Frantz Fanon intitule son intervention *Fondement réciproque de la culture nationale et des luttes de libération* et aborde le sujet totale-

94. Louis Ulysse-Pierre, « Le roman français contemporain dans une impasse », *Présence Africaine*, 27-28, 1959, p. 51.

95. *Présence Africaine*, 27-28, 1959, p. 363

96. Initialement *Bulletin du Comité de l'Afrique française* (1891-1908), *L'Afrique française* (1809-1960) est édité par le Comité de l'Afrique française et la Chambre de commerce internationale. De 1895 à 1940, ce titre a pour supplément *Renseignements coloniaux et documents du Comité de l'Afrique française*.

ment absent de la vie culturelle française des littératures orales. Il perçoit dans les mutations de ces littératures populaires réprimées par le colonisateur l'arme la plus sûre des nationalismes :

« *L'exemple de l'Algérie est à cet égard typique. À partir de 1952-1953, les conteurs stéréotypés et fatigués à écouter bouleversent de fond en comble et leurs méthodes d'exposés et le contenu de leurs récits. Le public autrefois clairsemé se fait compact. L'épopée, avec ses catégories de typification, reparaît. C'est un authentique spectacle qui reprend valeur culturelle [...] Chaque fois que le conteur expose devant son public un épisode nouveau, on assiste à une réelle invocation. Il est révélé au public l'existence d'un nouveau type d'homme. Le présent n'est plus fermé sur lui-même, mais écartelé; Le conteur redonne liberté à son imagination, innove, fait œuvre créatrice [...] Il faut suivre pas à pas, dans un pays colonisé, l'émergence de l'imagination, de la création dans les chansons et dans les récits épiques populaires. Le conteur répond par approximations successives à l'attente du peuple et chemine, apparemment solitaire, mais en réalité soutenu par l'assistance, à la recherche de modèles nouveaux, de modèles nationaux.*⁹⁷ »

Cette analyse évoque les travaux de Salem Chaker sur les chants berbères⁹⁸ qui, à partir des années 1940, se renouvellent et se politisent par l'adoption du point de vue du PPA-MTL, hégémonique en milieu kabyle. Entre 1945 et 1950, des militants kabyles du mouvement nationaliste radical écrivent des chants engagés en langue berbère, en particulier des chants de marche pour le mouvement scout, bien développé en Kabylie et contrôlé par les nationalistes. L'Algérie future se chante alors en berbère, souvent sur l'air de *ekker a mmi-s umazyi* (*Debout, fils de Berbère*), avec des textes qui font fi de la chronologie, puisque les compagnons du prophète s'y battent à la mitrailleuse

97. Fanon Frantz, « Fondement réciproque de la culture nationale et des luttes de libération », *Présence Africaine*, 24-25, 1959, p. 85.

98. Chaker Salem, « Une tradition de résistance et de lutte : la poésie berbère kabyle », *Revue du monde musulman et méditerranéen*, 51, 1989, p. 11-51.

et que des réminiscences de la conquête française de 1857 y côtoient des épisodes de la guerre de libération nationale⁹⁹.

Si Mohammed Harbi a pu montrer après la guerre que le nationalisme algérien du FLN s'était fondé sur un idéal culturel unificateur niant la « berbéricité », il n'en reste pas moins que Frantz Fanon et les participants au deuxième Congrès des écrivains et artistes noirs soulèvent, dès le printemps 1959, le problème des formes d'expression doublement dominées que sont les littératures orales non francophones des colonies et anciennes colonies, qu'il s'agisse des littératures wolof (Sénégal), swahili (Afrique orientale et centrale jusqu'au Congo, Afrique du sud), haoussa (Niger), yoruba (Bénin et Nigéria), bambara (Soudan) ou peul (Afrique occidentale et centrale). L'ambition du congrès se traduit à cet égard par l'adoption finale d'une « résolution concernant la littérature », qui souligne l'impératif de défense des langues vernaculaires. Dans l'esprit de ses rédacteurs, les pays concernés sont davantage le Ghana, la Guinée ou Haïti que l'Algérie. Celle-ci n'est pourtant pas tenue – ni ne se tient elle-même – à l'écart de cette revendication, comme l'illustre la théorisation du théâtre militant.

En avril 1959, le numéro d'*El Moudjahid* dans lequel est reproduite l'intervention de Fanon au deuxième Congrès des écrivains et artistes noirs précède de quelques semaines celui dans lequel, rendant compte du montage de la pièce d'Abdelhalim Raïs *Les Enfants de la Casbah*, l'organe du FLN théorise la fonction

99. Une trentaine de ces textes dont les principaux auteurs se nomment Ali Laïmèche, Mohamed Idir Aït-Amrane, Mohand Saïd Aïche ou Tahar Oussedik ont été recueillis par Malha Benbrahim : *La Poésie kabyle et la résistance à la colonisation de 1830 à 1962*, thèse de doctorat en études arabo-islamiques, dir. Camille Lacoste-Dujardin, EHESS, 1982, 2 vol., 193-244 p. Salem Chaker signale que des enregistrements sonores de poèmes chantés par des interprètes tels Farid Ali, Taleb Rabah, Hnifa, Cherifa furent réalisés dans les premières années de l'après indépendance. Il suppose que les archives de la chaîne kabyle de la RIA (Radiodiffusion et Télévision Algérienne) qu'il n'a pas lui-même explorées en recèlent un grand nombre.

révolutionnaire du théâtre algérien¹⁰⁰. Dans cette pièce où s'incarne sous les traits de « Mimi » la figure de Djamila Bouhired que l'auteur a connue, les personnages s'expriment en arabe non littéraire :

« [...] cette pièce telle qu'elle est ne peut être comprise directement qu'au Maghreb, de Rabat à Benghazi. Au-delà, il faudrait un livret contenant le texte en arabe classique. Ceci est un des problèmes du théâtre algérien. Il est sans doute souhaitable que ce théâtre soit un jour écrit et dit en arabe sinon régulier et classique, du moins en arabe "relevé" [...] Le problème pour nous est que le public comprenne, participe. Pour cela, il n'y a que l'arabe parlé actuellement. La langue littéraire est merveilleuse pour la tragédie par exemple ; mais en ce moment jouer en arabe classique ce serait renoncer à nous faire comprendre d'un large public.¹⁰¹ »

Comme le théâtre et le cinéma militants qui jouent en métropole un rôle premier dans le dispositif de formation politique des militants nationalistes, la pièce, jouée en Algérie par la troupe de Mustapha Kateb, est une œuvre de libération nationale, ce que résume cet échange :

« — Quelle est pour vous la place du théâtre dans la Révolution ? — Pour nous, le théâtre est notre forme de lutte. Le théâtre est engagé. Il est au cœur de la Révolution. Nous sommes le théâtre d'un peuple en guerre. Il est normal, pour nous artistes, de raisonner et d'agir comme des militants. [...] ».

À l'opposé des camusiens ou des romanciers nord-africains de l'écurie Julliard, les auteurs de théâtre et metteurs en scène algériens revendiquent dès la fin des années 1950 une conception militante de leur art, préfigurant celle que développera à partir de 1961 le critique théâtral de la revue *Partisans* et collaborateur de François Maspéro à *La Joie de lire*, Georges Dupré.

En métropole, le théâtre algérien est cependant peu joué. Trois ans après sa publication en deux livraisons dans *Esprit*¹⁰², *Le Cercle des représentations* de Kateb Yacine est monté en Tunisie, à Carthage, et en Belgique, par Gilbert Amy (au théâtre Molière de Bruxelles, les 25-26 novembre 1958) mais il faut attendre 1959 pour que cette pièce, rééditée par les éditions du Seuil (dans un recueil réunissant *La Poudre d'intelligence*, *Les Ancêtres redoublent de férocité*, et *Le Vautour*) soit jouée à Paris, avec une mise en scène de Jean-Marie Serreau. Dans *Les Temps Modernes*, Renée Saurel s'étonne :

« Carthage et Bruxelles en auront eu la primeur. Ecrite il y a plus de dix ans la pièce de Kateb Yacine a été publiée par *Esprit* en 1954. Depuis, son courageux metteur en scène, J.-M. Serreau attendait de pouvoir la présenter à Paris. Mais une "pacification" de plus en plus sanglante n'a guère favorisé ce dessein. Il a dû finalement se contenter d'un "six à huit" furtif comme un adultère bourgeois et d'une semi-clandestinité au Théâtre de Lutèce.¹⁰³ »

Cette dénonciation du climat de censure et d'autocensure reste pertinente si l'on considère que Jean-Paul Sartre décide de situer dans un cadre chronologique correspondant à l'occupation allemande l'intrigue de sa pièce *Les Séquestrés d'Altona*, qui devait initialement avoir pour cadre l'Algérie de la pacification. Décrivant les atrocités commises par un nazi au nom significatif de « Frantz », cette pièce commencée au début de l'année 1958 et achevée à l'été 1959 opère ainsi une nouvelle comparaison entre la barbarie nazie et les crimes de l'armée française d'Algérie, évoquant une culpabilité collective (de l'Allemagne d'après 1945, de la France d'après 1958). Créée à Paris au théâtre de la Renaissance le 23 septembre 1959, elle a pour metteur en scène François Darbon, pour décorateur Yvon Henry et pour acteurs Serge Reggiani (Frantz), Fernand Ledoux (le père),

100. L'intervention de Frantz Fanon paraît dans *El Moudjahid*, 39, 10 avril 1959 ; la pièce *Les Enfants de la Casbah* est commentée dans le numéro 42 du 25 mai 1959.

101. *El Moudjahid*, 42, 25 mai 1959.

102. Kateb Yacine, « Le cadavre encerclé : acte I », *Esprit*, décembre 1954, p. 689-707, et « Le cadavre encerclé : suite et fin », janvier 1955, p. 74-101.

103. *Les Temps Modernes*, mai-juin 1959.

Évelyne Rey (Johanna), Marie-Olivier (Lem) et Robert Moncade (Werner)¹⁰⁴.

Le succès est immédiat, notamment grâce à l'interprétation de Serge Reggiani. Sa version éditée par Gallimard¹⁰⁵ atteint au mois de février 1960 la deuxième place de meilleures ventes en librairies selon le classement de *L'Express*¹⁰⁶. Malgré son cadre spatial remanié, elle est tenue par Philip Dine comme l'entreprise théâtrale la plus significative de la mobilisation française contre la guerre d'Algérie¹⁰⁷. Si elle présente les gages d'une littérature militante solidaire des opprimés, cette pièce a-t-elle cependant été vue, en 1959, en dehors des milieux intellectuels parisiens ? Répondre à cette question impose d'examiner la circulation et le contrôle de l'imprimé.

Lire la guerre : contrôle de l'imprimé, diffusion militante et place du conflit dans l'actualité littéraire

Maxime Dury rappelle que « *quelles que soient les époques, quels que soient les régimes politiques, la censure est perçue, montrée, analysée de telle façon qu'elle devient éliminable, procédé fondamental qui se veut inhérent à l'ordre social* »¹⁰⁸.

Il n'y a pas eu de *censure* au sens juridique pendant la guerre d'Algérie, mais une application des arrêtés, décrets et lois en vigueur, fussent-ils des textes d'exception comme la loi

du 3 avril 1955 instaurant l'état d'urgence et autorisant l'administration à « *prendre toutes les mesures pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature ainsi que celui des émissions radiophoniques, des projections cinématographiques et des représentations théâtrales* »¹⁰⁹ ou le décret du 17 mars 1956 qui, dans le cadre des pouvoirs spéciaux, reprend cette première loi en étendant son champ d'application à « *l'ensemble des moyens d'expression* »¹¹⁰. « Censure qui ne dit pas son nom » et « protège les secrets » selon Benjamin Stora¹¹¹, le phénomène n'est pas une réalité positive du droit mais un fait englobant un ensemble de pratiques de production, de diffusion et de lecture – irréductible à la seule mise en œuvre par l'État régalien de dispositifs permettant de réprimer toute œuvre jugée condamnable. Ainsi, lorsqu'en janvier 1955 les messageries Hachette refusent – entre autres livres jugés pornographiques¹¹² – de distribuer dans les bibliothèques de gare *L'Amour monstre* de Louis Pauwels (livre ayant pourtant obtenu les voix d'André Billy et Pierre Mac-Orlan au prix Goncourt), *L'Express*, qui s'insurge contre cette pudibonderie, rappelle qu'« *il n'existe [...] en France, aucune censure préalable à la publication et à la vente d'un livre* »¹¹³.

Lire la guerre d'Algérie à la fin des années 1950 signifie lire mais aussi ne pas lire, du fait

104. Dans le prolongement de l'exposition consacrée à Jean-Paul Sartre en 2005, le BnF a mis en ligne une exposition virtuelle contenant des photographies de ces acteurs et de la pièce (version de 1965).

105. Sartre Jean-Paul, *Les Séquestrés d'Altona*, Paris, Gallimard, 1960, 231 p. On ignore le tirage initial. Un tirage à 7 700 exemplaires est réalisé en septembre 1961 (CAC, dépôt légal 19970353, art. 304, éditeurs, Dunod-Gallimard).

106. « Succès de février 1960 », *L'Express*, 9 mars 1960.

107. Dine Philip, « French culture and the Algerian war: mobilizing icons », *Journal of European Studies*, 28, 1998, p. 51-68.

108. Dury Maxime, « Du droit à la métaphore : sur l'intérêt de la définition juridique de la censure », in Ory Pascal (dir.), *La Censure en France à l'ère démocratique, 1848-...*, Bruxelles [Paris], éditions Complexes, 1997, p. 11, voir aussi *La Prédication silencieuse : recherches sur la signification de la censure en France...*, op. cit.

109. Loi ordinaire 55-385 du 03 avril 1955 instituant un état d'urgence et en déclarant l'application en Algérie, publiée au Journal officiel « Lois et décrets » du 7 avril 1955, p. 3479.

110. Décret 56-274 du 17 mars 1956 portant mesures exceptionnelles tendant au rétablissement de l'ordre, à la protection des personnes et des biens et à la sauvegarde du territoire de l'Algérie, publié au Journal officiel « Lois et Décrets » du 19 mars 1956, p. 2665.

111. Stora Benjamin, « Une censure de guerre qui ne dit pas son nom : Algérie, années 1960 », in *Censures, de la Bible aux larmes d'Eros*, Paris, éd. du Centre Pompidou, 1987, p. 46-56, *La Gangrène et l'oubli*, Paris, 1991, La Découverte/Poche, coll. « Essai », 1998, p. 25.

112. En plus du livre cité, pour la seule année 1955 Hachette refuse de distribuer dans les bibliothèques de gares *L'Amour, cette galère*, de J.-J. Delbo (Ed. Lafont), *La Femme morte*, de P. Fabert (Corrèa), *Les Homosexuels. Psychopathologie* de Jung, Freud, etc. (Corrèa).

113. *L'Express*, 11 janvier 1955. Le journal précise qu'en

du contrôle exercé par l'Etat sur la diffusion de l'imprimé et surtout de l'autocontrôle orientant les choix éditoriaux. Surtout, la bibliothèque personnelle de tout lecteur étant faite de vides et de pleins, de lacunes qui n'en sont pas – puisqu'aucune bibliothèque idéale n'existe qui imposerait d'elle-même sa lecture à l'honnête homme – et de connaissances partielles, car oubliées avec le temps¹¹⁴ – lire la guerre d'Algérie signifie aussi entendre parler de livres et d'auteurs non lus. Francis Jeanson put constater dans l'immédiat après-guerre que de nombreux Algériens avaient lu et caché chez eux, durant le conflit, *L'Algérie hors la loi*¹¹⁵. Mais que signifia la brochure *Pour Djamilia Bouhired* pour un fellah de la Mitidja ? Sans doute rien, même si le travail de Minuit fit accéder à la postérité l'héroïne nationale érigée en symbole de l'Algérie nouvelle.

À une histoire de la répression étatique et de son contournement mettant en œuvre la geste héroïque des intellectuels, il faut donc préférer une histoire qui, sans négliger les poursuites engagées à l'encontre de la presse et des éditeurs militants, aborde dans sa globalité la diffusion de l'imprimé, lui-même considéré du point de vue le plus général qui soit. Lire (contre) la guerre d'Algérie, c'est lire le témoignage d'Henri Alleg ou l'autobiographie de Jean-Jacques Servan-Schreiber, mais c'est aussi se plonger, selon les milieux sociaux, les modes et les goûts personnels, dans les romans de Françoise Sagan, de Paul Guth (l'auteur de la série des *Naïfs*) ou d'Alain Robbe-Grillet.

Le contrôle de l'imprimé

Le cadre juridique d'exercice de l'activité éditoriale évolue modérément pendant la guerre d'Algérie : la profession d'éditeur s'exerce dans le cadre de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, des décrets relatifs à la natalité française du 29 juillet 1939 (ultérieurement incorporés au Code pénal), de la loi du 16 juillet 1949 relative à la protection de la jeunesse et de la loi du 21 juin 1943 sur le dépôt légal¹¹⁶. Deux modifications sont introduites dans ce dispositif.

La loi du 28 novembre 1955 complète la loi de 1881 (ajout des articles 39 bis et ter) afin d'interdire la publication de tout texte concernant des mineurs ayant quitté leurs parents et de tout texte ou toute illustration concernant le suicide des mineurs. La loi du 29 novembre 1954 complète l'article 2 de la loi du 16 juillet 1949 en ajoutant aux sept « péchés capitaux » des publications destinées à la jeunesse que sont « *le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche* [...] » un huitième interdit : *l'inspiration ou l'entretien des préjugés ethniques*¹¹⁷. Cet ajout incorpore les apports de l'ethnologie humaniste à une loi visant principalement les bandes dessinées, alors même que la littérature scolaire en usage dans l'enseignement primaire et secondaire reste marquée par un racisme voilé¹¹⁸.

La loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique oblige l'éditeur à tenir compte des dispositions imposées sur le plan international pour la protection des œuvres. Censé veiller au respect de ce dispositif, le pouvoir judiciaire est dessaisi d'une partie de ses attributions par la loi du 3 avril 1955 (état d'urgence) et le décret du 17 mars 1956 (pouvoirs spéciaux). En métropole, avec des fluctuations liées aux changements ministériels, la législation d'exception permet au

cas d'infraction au décret du 29 juillet 1939, une commission de censure, composée de plusieurs magistrats, d'un professeur de droit, de représentants des associations familiales et d'un membre de la Société des Gens de Lettres joue, en cas de poursuites, un rôle consultatif auprès des tribunaux.

114. Bayard Pierre, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*, Paris, Minuit, coll. « Paradoxe », 2007, 162 p.

115. Entretien téléphonique avec F. Jeanson, 12 septembre 2006.

116. Monnet Pierre, *Monographie de l'édition*, Paris, Cercle de la librairie, 1956. Voir aussi la thèse de Maxime Dury, *La préédition silencieuse*, op. cit.

117. Kuhlmann Marie, Kuntzmann Nelly et Bellour Hélène, *Censure et bibliothèques au XX^e siècle*, Paris, Cercle de la librairie, coll. « Bibliothèques », 1989, p. 84.

118. Semidei Manuela, « De l'Empire à la décolonisation à travers les manuels scolaires français », op. cit.

pouvoir exécutif de saisir des imprimés sans accord du juge, ce dernier pouvant ordonner des saisies mais étant le plus souvent sollicité avant ou après la saisie, pour l'instruction des plaintes. Il en va autrement dans la colonie. La loi du 20 septembre 1947 portant statut de l'Algérie, que son article 1^{er} définit comme un « *groupe de départements dotés de la personnalité civile, de l'autonomie financière et d'une organisation particulière* », confère un caractère dérogatoire au régime juridique qui s'y applique : des matières aussi importantes que le droit fiscal et le droit social y sont déclarées non applicables ; l'Assemblée locale est court-circuitée par le droit de veto du gouvernement métropolitain. Le décret Régnier du 30 mars 1935 réprimant¹¹⁹ la provocation des indigènes algériens à des manifestations contre la souveraineté française est abrogé en 1948, car jugé contraire à l'esprit de la Constitution de la IV^e République. Mais l'exécutif algérien réprime durement les activités nationalistes. Son arme de prédilection, ainsi que l'analyse Pierre Stibbe dans *La Question algérienne*¹²⁰, n'est autre que l'article 80 du Code pénal que les services du Garde des Sceaux, en métropole (estimant qu'un livre ne peut être considéré comme attentant à la sûreté du territoire) refusent le plus souvent d'invoquer. Résultant d'un décret-loi promulgué en 1935 pour lutter contre le séparatisme breton, cet article prévoit des peines maximales de 10 années d'emprisonnement, de 20 années d'interdiction de séjour et de 120 000 francs d'amende pour quiconque entreprend, par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte à l'intégrité du territoire français ou de soustraire à l'autorité de la France une partie du territoire sur lequel elle s'exerce. Sa substitution au décret Régnier, dictée par des instructions aux procureurs généraux, entraîne une aggravation de la répression au début des années 1950. Le délit d'opinion est ainsi généralisé. Après le transfert des pouvoirs de po-

lice au général Massu, le 7 janvier 1957, l'État de droit disparaît complètement de la colonie. L'étude de la diffusion et du contrôle de l'imprimé pendant la guerre d'Algérie nécessite donc de distinguer entre la métropole et la colonie.

En Algérie : une information rare et partisane

Les entraves à la diffusion de la presse nationaliste et communiste, dont le décret du 6 juin 1912 instituant un comité de surveillance et d'achat auprès des directeurs des bibliothèques municipales est un exemple parmi d'autres (ce texte ne fut abrogé par le ministère de l'Éducation nationale qu'en 1961, le comité demeurant mais devenant « consultatif »)¹²¹, sont renforcées pendant la guerre d'Algérie. Dès le 31 mai 1955, une *Note sur le contrôle de la presse* est diffusée par le Gouvernement Général dont Serge Bromberger rend compte dans *Le Figaro*, qui affirme que « *le contrôle doit s'exercer aussi bien sur la presse modérée que sur la presse d'opposition* »¹²². Ce document dénué de valeur normative – mais non dépourvu de force incitative à l'égard des fonctionnaires de la colonie – cite les journaux *Liberté* et *Al-Djezair-el-Djedida* ainsi que le « communistant » *Alger Républicain*.

Deux autres catégories de périodiques doivent faire l'objet d'une vigilance particulière : les nationalistes, tel *République algérienne*, organe de l'UDMA, et les anticolonialistes, tel *Consciences maghrébines* : « *ces périodiques publient des attaques contre l'administration ou contre la France elle-même, parfois des encouragements à nos adversaires, de nature à entretenir le malaise, à échauffer les esprits, ou même à pousser à la rébellion. Ces articles ne risquent guère d'échapper à l'attention des fonctionnaires chargés du contrôle. Nous donnerons néanmoins quelques exemples de telles attaques : accusations mensongères ou tendancieuses : contre les militaires (viols, brutalités, exécutions sommaires), les policiers (tortures), les*

119. De peines de prison de 3 mois à 2 ans et de peines d'amendes de 500 à 5 000 francs.

120. Stibbe Pierre, « Le régime de l'Algérie depuis 1834 », in *La Question algérienne*, Paris, éd. de Minuit, 1958, p. 53-78.

121. Kuhlmann Marie, Kuntzmann Nelly et Bellour Hélène, *op. cit.*

122. SHAT, 1H1130/D1, réglementation de la presse.

fonctionnaires (vénéralité); diatribes d'ordre plus général contre la France accusée de spolier les autochtones, de faire des différenciations raciales, de brimer l'Islam ou la langue arabe [...].»

À propos des titres de la presse considérée comme modérée, à laquelle sont rattachés les quotidiens d'Oran, d'Alger et de Constantine, la note poursuit :

« Ces journaux sont en principe "nationaux". Leurs fréquentes maladroites sont involontaires. Le contrôle institué devrait permettre de faire l'éducation de leurs rédacteurs ». Des procédés simples doivent être appliqués : « Une nouvelle peut être mise en vedette en première page sous grosse "manchette" pour retenir au maximum l'attention des lecteurs, ou être reléguée à l'intérieur du journal sous un titre modeste. Les journaux communistes, qui savent bien ce qu'ils veulent, jouent à la perfection de ces diverses possibilités de "présentation". Ils disent tout, de façon que leurs lecteurs ne puissent leur reprocher d'être mal informés, mais ils mettent savamment en valeur ce qui peut appuyer leur thèse. Nos journaux modérés pourraient en sens inverse exercer sur l'opinion une utile influence en mesurant mieux leurs effets. Il conviendrait de les guider dans cette voie. »

Le possessif (« nos journaux modérés ») est révélateur d'une connivence dont l'exemple flagrant est la nomination en septembre 1958 au poste de directeur adjoint de *L'Echo d'Alger* de Bernard Marion, collaborateur du général Massu, capitaine de l'armée de terre chargé du renseignement militaire à la X^e région militaire et secrétaire du Comité de salut public¹²³. Ainsi, le « contrôle de la parole »¹²⁴ s'instaure non pas tant par l'application de mesures coercitives que par l'existence d'une parenté idéologique entre l'armée et les patrons de presse que sont Georges Blachette, Henri Borgeaud, Alain de Sérigny ou Pierre Laffont. Visitant l'Algérie en août 1956, Alexander Werth peut ainsi

déplorer qu' « [...] à part le bimensuel *L'Espoir*, publié par un groupe d'intellectuels français et musulmans, et, d'ailleurs, presque introuvable, il n'y [a] plus de journaux libéraux publiés dans le pays. Beaucoup de feuilles parisiennes [sont] interdites. A quelques exceptions près, les ultras [sont] à la tête de l'administration, des municipalités, de la presse locale, de la police, de l'enseignement. Si, de temps en temps, quelques réserves [sont] formulées par des hommes comme M. Jacques Chevallier, maire d'Alger, ou par l'Archevêque de la ville, celles-ci ne [reçoivent] que le minimum de publicité dans la presse locale »¹²⁵.

Au sein de l'armée, ce contrôle prend la forme d'un conditionnement, dont les effets sont renforcés par le faible niveau de vie des militaires. Un soldat de 2^e classe rappelé en Afrique du Nord perçoit à la fin de l'année 1956 une solde mensuelle de 11 340 à 36 330 francs selon qu'il est célibataire ou marié ; un caporal rappelé perçoit de 15 960 à 41 550 francs¹²⁶. Les salaires des militaires du rang se situent à un niveau identique – sinon inférieur – à ceux du prolétariat algérien de métropole, puisque selon Jean-Luc Einaudi, le salaire moyen d'un immigré algérien travaillant dans le bâtiment en 1961 est de 42 000 A.F., se répartissant comme suit : nourriture (36 %), mandat à la famille (24 %), logement (12 %), vêtement (9 %), transport (7 %), cotisation forcée au FLN (7 %), loisirs (5 %)¹²⁷. Ils ne laissent qu'une faible marge à l'achat culturel. Par exemple, le prix du deuxième tome des *Mémoires* du général de Gaulle (juin 1956) coûte 1 350 frcs, plus de 10 % de la solde d'un soldat français, tandis qu'un roman ou un essai, vendu 300 frcs. en représente 2 à 3 %.

125. Werth Alexander, *La France depuis la guerre, 1944-1957*, op. cit., p. 588.

126. « Niveau de vie des militaires », *L'Express*, 21 septembre 1956. Ces chiffres incluent une indemnité dite « de maintien de l'ordre » et une surprime familiale pour les chargés de famille à laquelle ne peuvent prétendre les simples appelés.

127. Einaudi Jean-Luc, *La Bataille de Paris*, Paris, Seuil, 1991, 2001, 409 p. [voir p. 33].

123. Genton Antoine, *Les Journalistes français d'Algérie pendant la guerre d'Algérie : l'exemple de L'Echo d'Alger*, maîtrise d'histoire des médias, dir. Christian Delporte, UVSQ, 2000, 191 p.

124. Schiffrin André, *Le Contrôle de la parole*, Paris, La Fabrique, 2005, 91 p.

La réflexion est du reste bannie des casernes. Les appelés aux opinions subversives y sont harcelés au point de n'être autorisés à lire que des revues pornographiques et le journal *Le Bled*¹²⁸. En 1957, 132 publications périodiques ne peuvent y être introduites¹²⁹. Cet hermétisme n'est pas un fait nouveau puisque dès la fin des années 1940 l'armée a banni de ses cantonnements la presse nationaliste maghrébine en pleine éclosion : seuls 18 % des titres de périodiques interdits dans les locaux militaires entre 1949 et 1957 le sont après la Toussaint rouge. *L'Avenir de la Tunisie* et *Jeune Tunisie* sont interdits par une décision du 26 octobre 1948, de même qu'*Alger Républicain* et *La République algérienne* (décision du 28 juin 1949), *L'Algérie libre* et *La Cause de l'Islam* (décisions du 19 janvier 1953). Au milieu des années 1950, sont prohibés la presse nationaliste et des bulletins en provenance d'Afrique noire, de même que la presse métropolitaine d'opposition : *Les Echos d'Afrique noire* à compter du 18 août 1955, *Frères d'Afrique* (4 octobre 1955), le *Bulletin de liaison des travailleurs des pays coloniaux* (27 octobre 1955) et *Al Istiqlal* (11 mars 1957). *La Vie Ouvrière* est interdite dans les casernes par décision du 3 novembre 1950, ainsi que *France-Observateur* (6 juillet 1956) et *Témoignage Chrétien* (5 octobre 1955). La presse communiste bannie des locaux militaires finit par être interdite de parution : six ans après son interdiction dans les cantonnements militaires, *Alger Républicain* doit cesser de paraître (le 12 septembre 1955). La générale Massu récupère son imprimerie abandonnée pour y installer un « Centre de jeunesse ». Alain de Sérigny raconte :

« Pendant que le général Massu poursuivait la "bataille d'Alger", Mme Massu, elle, installait son

*P.C. dans l'un des quartiers les plus peuplés de la ville, Bab-el-Oued, pour un combat parallèle, celui de la charité et de la solidarité. Elle récupéra rue Koechlin une imprimerie désaffectée, où jadis se fabriquait le journal communiste Alger Républicain, et transforma cette énorme bâtisse, assez maussade, en "Centre de jeunesse". Accueillir, vêtir, protéger, former toute une jeunesse désœuvrée, indigente, livrée aux pires influences de la rue, tel était le but que se proposait Mme Massu au moment où le terrorisme n'était pas encore totalement jugulé à Alger »*¹³⁰.

La censure, qu'elle touche la presse ou le livre, ne vise pas uniquement les opposants à la colonisation. Ainsi que l'a montré Nicholas Hewitt¹³¹ à propos des poursuites engagées entre 1948 et 1954 à l'encontre du récit négationniste de Maurice Bardèche, *Nuremberg ou la terre promise*, les pouvoirs publics sont soucieux dans l'immédiat après-guerre d'empêcher la résurgence des idées nazies. De même, en contrepoint de la condamnation des colonisés, ils répriment les idées qui s'écartent, par anti-parlementarisme, anti-gaullisme ou racisme revendiqué, du credo officiel sur l'Algérie. Des titres aussi divers que *La Tribune des fonctionnaires et retraités* (par décision du 7 décembre 1950), *Soldat de France* (29 mai 1951), *L'Avenir de la gendarmerie et de la garde* (2 octobre 1951), *Rivarol* et *Aspects de la France* (19 nov. 1951), *L'Armée française* (16 janvier 1952), *Le Réveil des Combattants* (7 mai 1952), *L'Officier et le sous-officier de réserve* (18 avril 1957) sont aussi bannis des casernes¹³².

À ces interdictions s'ajoutent, du côté algérien, celles formulées par le FLN. Dès novembre 1956, Mouloud Feraoun note dans son journal :

128. Mattéi Georges, « Jours kabyles », *Les Temps Modernes*, juillet-août 1957, *op. cit.* *Le Bled* est le journal des troupes françaises en Algérie. Financé par la Défense nationale (des appelés et des militaires de carrière y sont affectés), il est édité par l'Association pour le développement et la diffusion de l'information militaire. Le 1^{er} août 1958, il perd son article et devient *Bled* à la faveur d'une reprise en main liée à l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle.

129. SHAT, 3 R522 25, autorisations de publier.

130. Sérigny Alain de, *La Révolution du 13 mai*, *op. cit.*, p. 99.

131. Hewitt Nicholas, « L'Affaire Nuremberg ou la terre promise et la censure politique sous la IV^e République », in *La Censure en France à l'ère démocratique, 1848-...*, *op. cit.*, p. 293-304.

132. SHAT, 3 R522 25, autorisations de publier.

« *La lecture des journaux algériens ayant été interdite par les maquisards, l'autobus amenant d'Alger les autres journaux consignés, nous n'aurions plus de nouvelles de ce qui se passe s'il n'y avait pas la radio.*¹³³ » La prohibition révolutionnaire laisse place à une tolérance dès lors que le FLN, dépourvu de moyens modernes de communication, comprend que les articles publiés, fussent-ils hostiles, permettent de tenir informés ses chefs locaux sans recourir à un agent de liaison¹³⁴. Mais concernant la presse politique, le FLN ne fait preuve d'aucune souplesse : après avoir dissuadé les principaux mouvements algériens de poursuivre leurs propres publications, quelques semaines avant la tenue du congrès de la Soummam¹³⁵, en août 1956, il envisage de créer ses propres organes de propagande.

En France, à Tétouan et à Tunis paraissent trois éditions différentes de *La Résistance algérienne* (dont une en arabe, sous le titre *Al-muqâwama al-Jazairiyya*). Créé à Alger sous forme de brochure, *El Moudjahid* (premier numéro en juin 1956) devient périodique en août 1957 et remplace dès lors, en tant qu'organe officiel du FLN, *La Résistance*



algérienne. Complété à partir d'avril 1959 par un *Bulletin politique* du ministère de l'Information, il est envoyé dans le monde entier à une sélection de personnalités, contribuant à l'internationalisation du conflit. En Algérie, une édition spéciale est réalisée sur papier fin, qui permet de plier le journal de façon à lui donner un volume réduit¹³⁶. L'information produite et le ton adopté ne sont pas pour plaire à Mouloud Feraoun et à la partie modérée des musulmans d'Algérie qu'incarne l'écrivain kabyle :

« *J'ai pu lire d'un bout à l'autre le numéro spécial du Moudjahid. J'ai été navré d'y retrouver, pompeusement idiot, le style d'un certain hebdomadaire régional. Il y a dans ces trente pages beaucoup de démagogie, de prétention, un peu de naïveté et d'inquiétude. Si c'est là la crème du FLN, je ne me fais pas d'illusions, ils tireront les marrons du feu pour quelques gros bourgeois, quelques gros politiciens tapis mystérieusement dans leur courageux mutisme et qui attendent l'heure de la curée. Pauvres montagnards, pauvres étudiants, pauvres jeunes gens, vos ennemis de demain seront pires que ceux d'hier* »¹³⁷.

Le journal voit du reste son lectorat potentiel réduit par l'analphabétisme qui touche au milieu des années 1950 la quasi-totalité des

133. Feraoun Mouloud, *Journal*, op. cit., p. 168.

134. Ihaddaden Zahir, « La propagande du FLN pendant la Guerre de libération nationale », in Ageron Charles-Robert (dir.), *La Guerre d'Algérie et les Algériens, 1954-1962*, Paris, A. Colin-Masson, 1997, p. 183-199.

135. Ouvert le 20 août 1956, ce congrès réunit pendant vingt jours les principaux chefs du FLN que sont Larbi Ben M'hidi (seul représentant de l'oranais), Zighoud Youcef, Lakhdar Ben Tobbal, Mostefa Benaouda, Brahim Mezoudi, Ali Kafi (représentants le nord-constantinois, zone II), Krim Belkacem, Mohammedi Saïd, Amirouche, Kaci (représentants la Kabylie, zone III), Amar Ouamrane, Slimane Dehilès, Ahmed Bouguerra (pour l'algérois, zone IV) et Ali Mellah (pour la zone VI, sud). Ce congrès affirme la suprématie des combattants de l'intérieur sur l'armée cantonnée en Tunisie et les diplomates exilés (primauté de l'intérieur sur l'extérieur). Il affirme le caractère premier de la lutte militaire (primauté du militaire sur le politique) et énonce un principe de collégialité au sein de la direction du FLN. Procédant à une évaluation négative des forces matérielles du FLN, il décide de la réorganisation de l'ALN sur le modèle d'une armée régulière et élabore un découpage du territoire algérien en six *wilayas*, elles-mêmes découpées en *mintaka* (zones), *nahia* (régions) et *kasma* (secteurs). La zone d'Alger est déclarée autonome.

136. Ihaddaden Zahir, « La propagande du FLN... », op. cit., p. 195.

137. Feraoun Mouloud, *Journal*, op. cit., p. 187 [notation à la date du 12 janvier 1957].

quelque neuf millions de musulmans vivant en Algérie (dont 87 % exercent une activité dans le domaine agricole). Par ailleurs, le journal et le livre sont chers pour les 84 % de musulmans ayant au milieu des années 1950 un niveau de vie inférieur ou égal à 0,14 fois celui du Français métropolitain¹³⁸.

Les Algériens des villes, pour lesquels l'accès à la lecture est facilité, peuvent-ils acheter en librairie la littérature politique subversive, ou plus simplement lire en bibliothèque ? Le vendeur de journaux décrit par Emmanuel Roblès dans *Une saison violente* (dont l'action se déroule en 1935) est là pour rappeler qu'une littérature militante – essentiellement communiste – n'a jamais cessé d'être diffusée dans la colonie. Malgré les contrôles, quelques librairies vendent le livre militant et constituent des lieux de sociabilité. Des témoignages évoquent les rencontres entre des militants anticolonialistes et des libraires¹³⁹ : Elyette Loup, adhérente du Parti communiste algérien (PCA), entrée dans la lutte clandestine en 1955, arrêtée et torturée en avril 1957, se souvient :

« [...] *Plus grande, en terminale, j'allais à la Librairie nouvelle acheter des livres. J'y ai rencontré des communistes... Un livre de Joliot-Curie m'a beaucoup impressionné [...]* ».

Militante de l'organisation civile du FLN, Talabia Bedj évoque les conditions dans lesquelles son père et sa sœur furent arrêtés en 1958 :

« [...] *ils avaient trouvé une liste d'achats à la librairie du Progrès avec une assez grande quantité de papier Canson, papier à lettre, stylos, etc. Ils ont appris que c'était Farida, ma jeune sœur, qui avait fait ces achats pour des maquisards. Ils l'ont emmenée, elle et mon père.* » Ce témoignage rappelle que, dans les années 1950-1960, on paye encore son libraire au mois ou à l'année (d'où la découverte de la liste). Il montre – l'évidence peut être rappelée pour contredire certains mythes forgés par la profession – que

les produits de papeterie, parmi d'autres, sont vendus par le libraire¹⁴⁰.

La capitale de la colonie compte une bibliothèque universitaire et une bibliothèque nationale, mais aucun réseau de lecture publique. Rue Michelet, la bibliothèque des facultés est inadaptée à un public étudiant qui atteint en 1960 le chiffre de 7 248 inscrits et ne cesse de croître pendant la guerre, à l'exception de deux reculs en 1954-1955, au début de l'insurrection, et en 1957, pendant la vague d'attentats. Fréquentée par la seule jeunesse européenne du fait de la grève scolaire effective depuis 1956, à laquelle s'astreignent les étudiants et sympathisants de l'UGEMA – en fait, les étudiants musulmans – elle n'offre que 178 places de lecture et voit son activité stagner après 1957. Les chiffres communiqués dans le cadre d'une enquête annuelle de l'UNESCO¹⁴¹ révèlent que le nombre de lecteurs (65 000), de communications sur place (48 000) et de prêts (14 000) se maintient à un niveau inchangé entre 1958 et 1960, tandis que celui des lecteurs inscrits au service de prêt diminue fortement, passant de 4 530 en 1958 à 1 610 en 1960. Le budget d'acquisition passe de 8 300 000 francs en 1958 à 139 800 nouveaux francs en 1960 – niveau faible révélateur de la place qu'occupent dans l'enseignement supérieur français les facultés d'Alger où, sauf exception, les professeurs nommés ne bénéficient pas d'une légitimité et de perspectives de carrière égales à celle de leurs pairs exerçant en métropole¹⁴².

L'exiguïté des moyens des bibliothèques d'Alger s'observe au niveau du personnel. Si le

138. ASP, 1 CJM 5 DR 5, *Rapport du club Jean Moulin sur le niveau de vie des Algériens* [non daté].

139. Amrane Djamilia, *Des femmes dans la guerre d'Algérie*, Paris, Karthala, coll. « Les Afriques », 1994, 218 p.

140. Sorel Patricia et Leblancs Frédérique (dir.), *Histoire de la librairie française*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 2008, 736 p.

141. CAOM, 81F/1137, Budget de la bibliothèque universitaire d'Alger, 1958-1960, d'après le questionnaire UNESCO ST/Q/48 de janvier 1959 et janvier 1961.

142. Voir à cet égard Blevis Laure, « Une université française en terre coloniale : naissance et reconversion de la Faculté de droit d'Alger, 1879-1962 », *Politix, revue des sciences sociales du politique*, 19, 76, 2006, p. 53-73.

*Bulletin des bibliothèques de France*¹⁴³ avance le chiffre de 28 agents travaillant à la bibliothèque universitaire d'Alger en 1960, un *Tableau des besoins en personnel pour le temps de guerre* et un *Tableau d'organisation des besoins*¹⁴⁴ établi en février 1958 à la demande de la direction des bibliothèques révèlent qu'à cette date 13 personnes seulement y travaillent, contre 16 à la bibliothèque nationale de l'avenue de Lattre de Tassigny. Le même tableau révèle que 441 agents travaillent effectivement (décompte des postes occupés, non des postes budgétaires) dans les 16 bibliothèques universitaires françaises prises en compte par l'enquête, soit une moyenne de 27,5 agents par unité – trois fois supérieure au ratio observé à Alger. Il est vrai qu'à cette date la moitié du personnel des bibliothèques universitaires (205 agents) travaille pour la seule université de Paris.

Après 1958, la pauvreté des bibliothèques algéroises est un problème secondaire par rapport à celui des atteintes portées à leurs bâtiments. Ouvrant une longue série de destruction de librairies et de bibliothèques qui n'est pas la moindre des singularités de la guerre d'Algérie, le 13 mai 1958, vers 16 h 00, la librairie Notre-Dame de la rue Michelet est pillée par les manifestants¹⁴⁵ qui, pénétrant deux heures plus tard dans les locaux du Gouvernement général, s'en prennent à la bibliothèque que les travaux personnels et les acquisitions d'Émile Dermenghen avaient enrichie bien au-delà des missions imparties à une bibliothèque administrative. La dernière librairie d'Edmond Charlot, rue Didouche, ferme après un attentat en 1961, tandis que la bibliothèque universitaire (500 000 volumes) est sacrifiée sur l'autel de la défunte Algérie française par des activistes adeptes de la politique de la terre brûlée. Dans la nuit du 7 au 8 avril 1962, un attentat détruisant plusieurs

laboratoires universitaires entraîne sa fermeture, de même que celle de l'université¹⁴⁶. En mai 1962, un nouvel attentat détruit ses bureaux donnant sur la cour d'honneur, où se trouvent les registres d'inventaire. Le 7 juin 1962, un incendie détruit la salle de lecture, les usuels et les collections garnissant une galerie faisant le tour de la salle de lecture, les magasins contenant les journaux officiels, les quotidiens d'Alger et un grand nombre de thèses, de même que le magasin des ouvrages récents et la réserve – qui comptait peu d'ouvrages précieux. L'eau détruit les ouvrages plus ordinaires entreposés sous la salle de lecture. Ne restent que quelques journaux.

En France métropolitaine, une censure contournée par les réseaux militants

Pour la période 1956-1962, nous recensons 34 titres censurés¹⁴⁷. Un seul titre est saisi à Alger : *L'Affaire des officiers algériens*, d'Abdelkader Rahmani, dont les 200 exemplaires entreposés

146. « La bibliothèque universitaire d'Alger », *Bulletin des bibliothèques de France*, *op. cit.*

147. Benjamin Stora en recensa 25 en 1958-1962, *in* « Une censure de guerre qui ne dit pas son nom : Algérie, années 1960 », *op. cit.* Ce premier inventaire s'appuyait sur une bibliographie publiée en 1976 par G. Pervillé dans *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*, ainsi que sur un entretien avec J. Lindon réalisé en 1986 et sur deux travaux des années 1960-1970 qui ne sont plus significatifs de l'état de la recherche : la thèse d'A. Heymann, *Les libertés publiques et la guerre d'Algérie*, Paris, LJDJ, 1972, 315 p. et celle de P. Turlur [dactylographiée], *La Saisie des journaux et des périodiques*, 1963. Dans *La Gangrène et l'oubli*, B. Stora cite M. Harisson, « Gouvernement and press in France during the Algerian War », *The American Review*, vol. LVIII, 2, juin 1964, p. 273-295. Son article « Une censure de guerre... » comporte quelques imprécisions : *L'Engagement*, de M. Maschino, a été publié en 1961 (non en 1962), *Des Voix dans la Casbah*, de H. Bouhazer, a été publié en 1960 (non en 1962), *Le Refus* de M. Maschino, a été publié en 1960 (non en 1962), *La Mort des mes frères*, de Z. Drif, a été publié en 1960 (non en 1961). Par ailleurs, *Notre guerre*, de F. Jeanson, a été publié non par F. Maspero mais par J. Lindon. En se basant sur les travaux de B. Stora, M. Poulain a rédigé l'article consacré à la censure *in L'édition française depuis 1945*, *op. cit.*, p. 554-593. Cet auteur a dépouillé des dossiers d'action publique (annexe de Fontainebleau des Archives nationales), mais son travail est

143. « La bibliothèque universitaire d'Alger », *Bulletin des bibliothèques de France*, septembre-octobre 1962, n°9-10, p. 549-554

144. CARAN, F17/17964, direction des bibliothèques de France, affectations spéciales, 1956-1962.

145. Serigny Alain de, *La Révolution du 13 mai*, *op. cit.*, p. 52 et suiv.

rue d'Isly, dans un magasin des éditions Hachette, sont confisqués avant d'avoir été distribués aux libraires de la ville. S'y ajoutent les saisies d'imprimés que leur présentation ou leur parution irrégulière situent entre la brochure et le journal – tel *Témoignages et documents*, dont la quasi-totalité des 19 numéros imprimés entre janvier 1958 et décembre 1959 sont saisis ou font l'objet de tentatives infructueuses de saisies. De façon générale, le décompte des imprimés censurés ne fait sens que s'il est assorti d'une étude de la censure de presse, comme en témoigne, parmi d'autres, l'exemple du livre *Le Refus*.

En octobre 1958, les *Temps Modernes* publient un article de Maurice Maschino intitulé *Le Refus*, texte qui prône l'objection de conscience. En mars 1960, François Maspero le publie dans une version augmentée (coll. « Cahiers libres »). Dans un premier temps, l'article des *Temps Modernes* publié sous la responsabilité de Jean-Paul Sartre fait l'objet d'un dépôt de plainte instruite par le tribunal de grande instance de la Seine¹⁴⁸. Celle-ci n'a pas abouti lorsque le ministre des Armées dépose plainte contre l'éditeur¹⁴⁹. Après les habituelles tergiversations sur l'utilisation de l'article 76 du CIC – art. 84 du NCP (*démoralisation de l'armée*) que ne souhaite pas invoquer les services de Pierre Messmer, François Maspero est inculpé des chefs visés à l'article 80 du CIC – art. 88 du NCP (*complicité de provocation à la désertion, complicité de provocation à l'insoumission et complicité d'atteinte à la sûreté du territoire*).

incomplet: M. Poulain cite par exemple la saisie de *Sans commentaire*, texte de la déposition du colonel Argoud au procès des barricades (Minuit, 1961) mais omet celle en septembre 1958 de *Nous accusons* du Comité Audin – qui fut l'une des plus efficaces de la guerre (5 300 ex. confisqués). P. Vidal-Naquet en avait retracé l'histoire dans l'édition augmentée de *L'Affaire Audin* (1989).

148. CAC, 19800293, art. 131, dossier 60-82 G 70, *Le Refus*, Directeur [Touren] au conseiller technique du cabinet du Garde des Sceaux [Provansal], Note sur les réquisitions nominatives à l'encontre de Jean-Paul Sartre, 20 décembre 1961.

149. CAC, 19800293, art. 131, dossier 60-82 G 70, *Le Refus*, Ministre des Armées à Garde des Sceaux, 20 avril 1960.

Le 29 novembre 1961, le procureur de la Seine propose au procureur général de renvoyer l'éditeur en correctionnelle. Or ce renvoi est impossible du fait de l'existence d'affaires en cours visant Jean-Paul Sartre, directeur de publication des *Temps Modernes* – on en compte quatre à la date du 16 octobre 1960, dont celle du manifeste des 121¹⁵⁰. La plainte des armées à l'encontre du livre *Le Refus* se trouve ainsi liée aux affaires visant Jean-Paul Sartre. En décembre 1961, les services du Garde des Sceaux résumant :

« Un article de Maschino intitulé "Le Refus" a été publié dans le numéro d'octobre 1958 dans la revue "Les Temps Modernes" faisant l'objet d'une procédure distincte actuellement en cours au Parquet de la Seine. Par la dépêche du 28 novembre 1960 au procureur général près la Cour d'Appel de Paris, instruction a été donnée de faire surseoir à toutes les réquisitions nominatives dans les quatre procédures en cours au Parquet de la Seine susceptibles de mettre en cause J.P. Sartre en tant que directeur des "Temps Modernes". Le renvoi devant le tribunal correctionnel [de M. Maschino et F. Maspero] peut soulever un problème d'opportunité si l'on considère que les poursuites visant un article du même auteur, publiée antérieurement et présentant des thèmes analogues sous un titre identique demeurent en suspens »¹⁵¹.

Finalement, la Direction des affaires criminelles et des grâces recommande au Cabinet de faire surseoir aux réquisitions touchant Maspero et Maschino. Ce dernier a du reste fait l'objet d'une nouvelle plainte pour avoir publié dans le numéro 23 de *Témoignages et documents* (mai 1960) un article intitulé « Pourquoi j'ai écrit "Le Refus" »¹⁵² – ce qui

150. CAC, 19800293, art. 132, 60 82 G 84, *Les Temps Modernes*. Rapport du procureur de la République au procureur général relatif aux actions visant Jean-Paul Sartre, 16 octobre 1960.

151. CAC, 19800293, art. 131, dossier 60-82 G 70, *Le Refus*, Direction des affaires criminelles et des grâces au cabinet du Garde des sceaux, 20 décembre 1961.

152. CAC, 19800293, art. 133, 60-82 G 112, *Témoignages et documents*.

achève de compliquer la tâche de la justice. Le même mécanisme s'observe tout au long du conflit, mettant en jeu les titres publiés par Jérôme Lindon ou François Maspero et les journaux qui les reproduisent : *Les Temps Modernes*, *Esprit*, *L'Humanité*, *Témoignages et documents* (à partir de janvier 1958), *Vérité Pour* (à compter de septembre 1958), *Vérité-liberté* (mai 1960) et les quatre journaux de « l'anti-France » tels que Michel Debré et Jacques Soustelle désignent *Témoignage chrétien*, *L'Express*, *France Observateur* et *Le Monde*¹⁵³.

Des différences existent certes entre les livres et les publications périodiques car « *ce qui est déjà dramatique pour des livres l'est bien davantage pour des journaux, denrée hautement périssable* »¹⁵⁴. La répression qui s'abat sur la presse métropolitaine après 1959 est très forte : un universitaire américain a décompté 586 saisies de journaux en Algérie et 269 en métropole en 1954-1962, avec des moyennes annuelles de 13 saisies entre le 1^{er} novembre 1954 et le 31 mai 1958 contre 44 entre le 1^{er} juin 1958 et le 30 juin 1962¹⁵⁵). Patrick Eveno chiffre à 2 104 000 francs les pertes induites par les saisies du *Monde* entre mai et octobre 1958 (portant sur un total de 142 948 exemplaires¹⁵⁶). Le même auteur, étudiant une procédure intentée par *Témoignage chrétien* contre le ministère de l'Intérieur (consécutive à la saisie du tirage du 17 mars 1961, qui comportait l'article « Des Harkis et des hommes ») évalue – en se référant au jugement du Conseil d'État qui clôt cette affaire – à 15 000 francs le montant

des pertes pour ce tirage qui aurait dû rapporter 45 900 francs et dut être remplacé par un tirage de secours¹⁵⁷. Au préjudice financier s'ajoute celui des violences endurées lors de la vente du journal, à la sortie des messes dominicales lors de l'été 1956, à Caen, Rennes, Bordeaux, Nancy et dans la banlieue parisienne, où des exemplaires sont brûlés¹⁵⁸. Si de tels coûts n'épargnent personne, la diffusion militante permet d'en atténuer les conséquences.

La vente militante

En 1958, la police parisienne constate – et déplore – que *La Question* se trouve vendue dans la cour de la Sorbonne, cette vente ayant même été annoncée dans un journal, *Les Nouveaux jours*¹⁵⁹. Le 12 juillet de cette même année, un groupe de Saint-cyriens en civil signale à un agent de police que des hommes vendent à la terrasse du café « Capoulade », boulevard Saint-Michel, des exemplaires sous forme de journal du témoignage d'Henri Alleg. Il s'agit de Maurice Pagat et de ses amis. Tous sont menés au commissariat. Leurs noms ne sont pas relevés à l'exception de celui de Maurice Pagat (sous la forme erronée de « Pegat »). Dans ses *Mémoires*, Pierre Vidal-Naquet raconte comment, assistant à la faculté de Caen, il revendit plusieurs exemplaires du même livre à ses collègues¹⁶⁰. Ces exemples révèlent l'importance de la diffusion militante.

153. Sur l'attitude – en fait différenciée – de ces journaux face à la guerre d'Algérie, Evelyne Lever et Bernard Droz apportent d'utiles précisions (*Histoire de la guerre d'Algérie*, *op. cit.*, p. 150-151).

154. Martin Laurent, « Une censure qui n'ose pas dire son nom, la saisie des journaux pendant la guerre d'Algérie », in Durand Pascal et al., *La Censure de l'imprimé : Belgique, France, Québec et Suisse Romande, 19^e et 20^e siècle*, Québec, éd. Nota Bene, 2006, p. 285-305.

155. Harisson Martin, « Government and press in France during the Algerian War », *op. cit.*

156. Cité in Martin Laurent, « Une censure... », *op. cit.*, p. 113.

157. Martin Laurent, « Une censure qui n'ose pas dire son nom... », *op. cit.*, p. 300-301.

158. *L'Express*, 13 juillet 1956. Ces incidents amènent Mgr Lefebvre, archevêque de Bourges et Mgr Richaud, archevêque de Bordeaux, à publier des notes vigoureuses enjoignant aux chrétiens de ne pas oublier « le travail fort utile » de *Témoignage chrétien*.

159. APP, 4 560-145-9, *Saisies d'ouvrages et de publications diverses, 1958-1962. Note du cabinet du préfet de police de Paris au Directeur de la police judiciaire* [s. d.]. Bimensuel lancé en mars 1953, *Les nouveaux jours* est un journal d'information culturelle ayant son siège à Paris. Son rédacteur-en-chef se nomme Paul Enrich.

160. Vidal-Naquet Pierre, *Mémoires*, tome 2, *op. cit.*

En 1956-1957, *Au service des colonisés et L'Algérie hors la loi* sont vendus à la sortie des meetings du Comité des intellectuels. *La gangrène* l'est le 25 juin 1959 à la Mutualité, lors d'une réunion « Pour la défense des Droits de l'Homme en Algérie et en France », ainsi qu'à la Fête de *L'Humanité* des 5 et 6 septembre 1959 (cette manifestation étant pendant tout le conflit un lieu de diffusion du livre anticolonialiste). Le Centre du Landy, dans la cour duquel les militants se réunissent plusieurs soirs par semaine autour d'un feu de camp, notamment pendant la grève de la faim initiée par Lanza del Vasto en mars 1957, est un lieu d'échange moins institutionnel mais important. Responsable du service de diffusion du Comité de résistance spirituelle (basé au 14 ter de la rue du Landy, à Clichy) Roland Marin récapitule dans un document relatif à la vente de la seconde édition de la brochure *Des rappelés témoignent* ses instructions aux vendeurs militants qui, selon la terminologie en vigueur, ne vendent pas – mais font participer aux frais d'impression :

« Voici enfin, après un long retard, la seconde édition de notre brochure [...] La participation aux frais d'impression a été fixée ainsi : l'unité : 150 frs, par 10 : 130 frs, par 30 : 120 frs, par 100 : 110 frs, par 500 : 100 Frs Franco de port. Nous vous demandons d'employer un seul moyen de paiement : C.C.P. Paris, n° 11-911-61 – Robert Ruhlmann – 39, rue Boissonnade, Paris 16^e, En rappelant le numéro d'expédition qui figure sur cette feuille et la quantité (ainsi que le nom du commanditaire). Pour nous aider dans notre travail – nous sommes de simples volontaires – nous prions les personnes qui nous ont payé d'avance de bien vouloir : a) nous le confirmer, en précisant le mode de paiement effectué, b) nous dire comment nous devons employer les sommes excédentaires, dues au nouveau tarif. Nous pouvons : vous rembourser ; vous envoyer plus de brochures ; garder l'argent au titre de don, pour la diffusion. [...] Afin d'augmenter les possibilités de diffusion et d'information de nos amis, nous allons éditer un numéro spécial, format journal, sur quatre pages, que vous pourrez acquérir au prix de 5 fr. l'unité. Ce numéro comportera un choix de documents et

*de témoignages sur les méthodes de répression et sur l'ensemble du problème algérien.*¹⁶¹ »

La diffusion des brochures du Landy se caractérise donc par des moyens de paiement peu souples (le chèque postal), des prix dégressifs et un investissement personnel important des militants, chargés de la diffusion et de la gestion de la trésorerie, mais aussi de l'élaboration des brochures. L'environnement dans lequel s'effectue ce travail est modeste. Le 14 ter de la rue du Landy est moins un « centre » comme le laisse entendre l'expression omniprésente dans l'historiographie de « Centre du Landy » que la maison sans toiture – une bâche faisant office de toit – d'un ancien salarié licencié de l'EDF, Maurice Pagat. Ses pièces sont petites et dénudées ; un morceau de tissu y fait office de rideau¹⁶². Pierre Vidal-Naquet esquisse cette rapide typologie des revendeurs :

« Nous avions beaucoup de diffuseurs ou d'abonnés en province. L'abonné typique – il y en avait deux ou trois mille – était un instituteur ou une institutrice de campagne, souvent militant de l'école trotskiste (« L'École émancipée ») du Syndicat national des instituteurs. Tout se passait comme si la police tolérait quelques abcès de fixation. Nous en étions un, la librairie de François Maspero, « La Joie de lire », rue Saint-Séverin, en était un autre »¹⁶³. L'historien insiste sur le fait que les numéros de *Témoignages et documents* furent saisis « plus nominalement qu'effectivement » : de même que la censure s'exerçant sur les lectures de la bourgeoisie a toujours été moins forte que celle visant les lectures des classes laborieuses¹⁶⁴ – classes dangereuses¹⁶⁵ – la tolérance dont fit preuve la

161. BDIC, F DELTA 721 C, Fonds Daniel Guérin.

162. Archives M. et Mme. Paul Rendu.

163. Vidal-Naquet Pierre, *Mémoires*, tome 2, *op. cit.*, p. 117.

164. Voir à cet égard Poulain Martine, « La censure », in *Histoire de l'édition depuis 1945*, *op. cit.* et Mollier J.-Y. « Les tentations de la censure d'hier et d'aujourd'hui », in *Où va le livre*, Paris, La Dispute, 2007, 392 p.

165. Chevalier Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Plon, coll. « Civilisations d'hier et d'aujourd'hui », 1958, XXVII-566 p.

police parisienne à l'égard des militants de Clichy se fondait en partie, non sur une complaisance mal assumée, mais sur l'idée que leur activité était, en définitive, négligeable. La police donnait ainsi un gage au constat désabusé de Robert Bonnaud, écrivant en 1962 :

« Il m'est arrivé de suggérer, en plaisantant, que, pour un peu, on aurait des romans sur le soutien, mais pas de soutien, un manifeste sur le droit à l'insoumission, mais pas d'insoumis.¹⁶⁶ »

Au-delà des ventes en réunion publique et de la diffusion militante, la diffusion en métropole passe aussi par les librairies. Il y a celle de François Maspero, mais de multiples enseignes parisiennes ou provinciales – de Dreux (où officie Michel Legay¹⁶⁷) à Caen, en passant par Clermont-Ferrand – vendent les livres interdits. La mention des librairies dans lesquelles sont opérées des saisies fait apparaître un univers militant méconnu¹⁶⁸. On ne connaît pas d'engagement particulier au propriétaire de la librairie Palais Berlitz, rue Louis le Grand, à Paris, où est saisi (en plus de la saisie chez l'éditeur) le seul exemplaire confisqué après commercialisation des *Harkis à Paris* de Paulette Péju (Maspero, septembre 1961)¹⁶⁹. Quelques exemples d'enseignes militantes sont toutefois mieux connus, à l'instar de celle de Sabine et Henri Landré. Installés depuis 1948 dans le 13^e arr. de Paris, Sabine et Henri Landré acquièrent en novembre 1957 un local commercial – une épicerie alsacienne jouxtant trois pièces d'habitation – au numéro 14 de la rue de la Maison Blanche, non loin de la place d'Italie, où ils ouvrent la librairie Jonas qui partage son activité de vente entre le livre et le

disque¹⁷⁰. Sabine Landré est allée écouter Mohammed Dib, donnant lors de son voyage en France en 1952 une conférence dans un café parisien, au cours de laquelle l'écrivain – ami d'Albert Camus depuis leur rencontre en 1948 aux journées culturelles de Sidi Madani, près de Blida – avait exposé « l'idée [selon laquelle] il ne faut rien faire pour les Algériens, il faut faire quelque chose avec eux »¹⁷¹. Dans un quartier où vit une importante population algérienne et où le PCF réalise de forts scores électoraux, la librairie Jonas, dont les propriétaires participent en 1958 à la fondation d'un collectif d'arrondissement contre la guerre (dans lequel se côtoient des militants des réseaux de soutien au FLN et des militants de toutes obédiences) devient un lieu de la vie culturelle locale. Sa réputation lui vaut des visites de la police parisienne, mais comme pour *Témoignages et documents*, les fonctionnaires restent courtois :

« Vous savez, la police a beaucoup changé. Maintenant, je ne dis pas qu'elle est mieux, mais, les flics ont quand même tous bac plus un, bac plus deux. Les flics de ce temps-là c'étaient quand même beaucoup des illettrés, donc ils n'avaient pas du tout la même approche : non seulement ils ne savaient pas s'y prendre, mais aussi ils avaient un complexe d'infériorité en entrant dans une librairie. Donc ils n'étaient pas agressifs, et pas futés non plus... enfin... ils ne cherchaient pas... Maintenant c'est très différent, ils ont un bagage de connaissances qui fait qu'ils ne se sentent pas humiliés devant le citoyen lambda. »

170. Entretien avec Sabine Landré, 14 juin 2006. Cette libraire aujourd'hui retraitée précise, à propos de la vente du disque : « C'était un quartier très populaire, et nous avions très peu de chance de tenir le coup si nous n'étions que libraires. On était autant disquaires, donc. Parce que c'était un quartier où les gens ne lisaient pas, ils n'achetaient pas de livres. » Partant d'une réalité sociologique incontestable, cette explication se fonde sur l'idée que des libraires auraient ou n'auraient dû vendre que du livre – idée démentie par l'histoire de la librairie. Voir Sorel Patricia, *La Révolution du livre et de la presse en Bretagne (1780-1830)*, Rennes, PUR, 2004, 318 p. [Où l'on voit que les librairies bretonnes d'Ancien régime vendaient des accastillages, du cirage, etc.].

171. Entretien avec Sabine Landré.

166. Bonnaud Robert, *Itinéraires*, Paris, Minuit, 1962.

167. Sous la direction duquel Henri Landré, propriétaire de la librairie Jonas, fit ses premières armes lors d'un stage de formation (entretien avec Sabine Landré, 14 juin 2006).

168. Le nom des librairies visitées lors d'une saisie figure rarement dans les rapports de police (comme si le seul éditeur importait à leurs rédacteurs).

169. CAC, 19800293, 57 82 G 334, art. 112, *Les Harkis à Paris*.

Cette explication sociologique est complétée par le témoignage de Marie-Madeleine Tschann¹⁷², repreneuse en 1960 de la librairie du boulevard du Montparnasse fondée en 1929 par ses parents, Louis Tschann et Marie-Louise Castex. Cette dernière révèle qu'un commissaire du 14^e arrondissement la prévint régulièrement par téléphone des contrôles dont devait faire l'objet sa boutique. Les agissements de l'officier de police républicain, lui-même amateur d'essais censurés car appartenant à une élite administrative au sein de laquelle il était possible – à condition de ne pas la revendiquer ouvertement – de conserver une certaine liberté de pensée, ne peuvent se concevoir que par rapport au capital culturel dont il était doté¹⁷³. Selon les villes, l'impact des saisies sur les librairies semble du reste varié. Dressant le bilan des saisies de *La Question*, Jérôme Lindon note à la date du 27 mars 1958 que la police bordelaise s'est montrée la plus active de France mais que 25 librairies seulement ont vu leurs exemplaires de ce titre confisqués sur l'ensemble du territoire métropolitain¹⁷⁴ (où les éditions de Minuit sont pourtant bien distribuées par le Centre de diffusion de la librairie et de la presse). Passées les frontières, les livres poursuivis suscitent une certaine curiosité.

Les Suisses se pressent dans les bibliothèques de gare de leur confédération pour acheter les

livres des éditions de Minuit, dans leur édition originale ou sous forme de réédition par La Cité éditeur¹⁷⁵. Il reste néanmoins abusif de considérer que la censure, en dotant un éditeur d'un capital symbolique, lui fait de la publicité et accroît ses ventes sur le long terme. La littérature militante, visible à l'historien, ne le fut pas forcément aux contemporains comme en témoigne l'étude de son inscription dans l'actualité littéraire.

Une littérature militante confidentielle ?

Le défilé militaire du 14 juillet 1957 lors duquel, à Paris, 200 000 personnes acclament les unités spécialement venues d'Algérie, de même que celui du 14 juillet 1958 qui voit applaudir les compagnies sahariennes motorisées et les parachutistes descendant l'avenue des Champs Élysées illustrent le déséquilibre existant entre la presse et l'édition qui véhiculent la position des pouvoirs publics sur l'Algérie et celles qui dénoncent la guerre coloniale. La constitution d'un front éditorial aux lendemains de la bataille d'Alger, ouvre une brèche dans l'opinion publique mais n'atténue pas le bellicisme des gouvernements Mollet et Bourguès-Maunoury. Après l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, la fidélité aux thèmes de l'Algérie française des acteurs dominant le champ éditorial entretient la passivité de l'opinion publique face à une politique donnant des gages successifs aux différentes parties. L'ouverture réduite de la majorité des Français vis-à-vis de la question algérienne s'explique aussi par des données relatives aux pratiques culturelles, dont Robert Escarpit esquisse une approche méthodologique en 1958, dans sa *Sociologie de la littérature* (tirée à 8 000 ex.). À l'été 1960, Paul Angoulvent reprend le propos de cet ouvrage fondateur pour distinguer dans *L'Édition au pied du mur* entre deux circuits de lecteurs : le circuit lettré

172. Entretien téléphonique avec Marie-Madeleine Tschann, 15 décembre 2005.

173. L'existence d'oppositions internes à la police parisienne sur la question algérienne – et sur les tortures infligées aux militants nationalistes – sera attestée, le 31 octobre 1961, aux lendemains de la sanglante répression de la manifestation organisée à Paris par le FLN (le 17 octobre), par la diffusion d'un tract intitulé « Un groupe de policiers républicains déclarent... ». Dénonçant, en qualité de témoins, les exactions commises par la police, ce tract sera rédigé, entre autres fonctionnaires, par Emile Porzer, secrétaire de l'Amicale des communistes de la police (qui témoignera le 11 février 1999 au procès intenté par Maurice Papon à Jean-Luc Einaudi), Roger Trugnan, permanent chargé du suivi de cette amicale et Jean Chaunac, gardien de la paix. Voir « Les auteurs du tract des policiers républicains retrouvés », *L'Humanité*, 28 octobre 1997.

174. Berchadsky Alexis, *La Question d'Henri Alleg, un livre-événement dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 178 et suiv.

175. Entretien avec Nils Andersson, 17 décembre 2005.

qui, selon lui, est faible (Joffre Dumazedier et Jean Hassendorfer l'estiment à 2 millions d'individus¹⁷⁶) et le circuit populaire, comprenant « *les catégories socio-professionnelles auxquelles leur formation permet un goût littéraire intuitif, mais non un jugement explicite et raisonné, auxquelles leurs conditions de travail et d'existence rendent la lecture malaisée ou inhabituelle [...]* ».

S'il n'est pas exempt d'une certaine sociologie spontanée, ce jugement est confirmé par l'enquête *Études sur la lecture et le livre en France*¹⁷⁷ réalisée par l'institut de sondage IRES, à l'initiative du SNE, entre janvier et avril 1960. Portant sur 2 082 personnes, elle révèle que 94 % des Français pratiquent la lecture, dont 91,5 % celle des journaux et magazines, mais seulement 42 % des Français lisent des livres – 25 % déclarant au moment de l'enquête en avoir un en cours. 50 % des livres sont lus par 10 % de la population, et si 72 % des membres des professions supérieures déclarent lire des livres, 5 agriculteurs sur 6 et 2 ouvriers sur 3 n'en lisent jamais. Une étude portant sur la bibliothèque départementale de prêt de la Dordogne révèle qu'au milieu des années 1950 celle-ci atteint 8,4 % de la population du département mais ne touche que 6 % d'agriculteurs et 5 % d'ouvriers, alors que le total de ces deux catégories se situe pour le département à 42 %¹⁷⁸. L'enquête du SNE livre des chiffres moyens de dépense par foyer. Parmi les 48,5 % de foyers acheteurs de livre, 12,5 % y consacrent moins de 10 NF par an, 12 % entre 10 et 20 NF, 10 % entre 20 et 30 NF, 12,5 % entre 30 et 50 NF tandis que 35,5 % – soit un tiers des foyers acheteurs de livre – y consacrent plus de 50 NF par an.

176. Dumazedier Joffre, Hassendorfer Jean, « Le loisir et le livre », *Bulletin des bibliothèques de France*, juin 1959, et « La lecture et les animateurs d'éducation populaire », *Courrier de la recherche pédagogique*, 12, octobre 1960, p. 29-37.

177. Syndicat national des éditeurs, *Études sur la lecture et le livre en France*, Paris, janvier-avril 1960, 111 p.

178. Masson Paule, « Lecture urbaine et lecture rurale. L'expérience d'Albi et la bibliothèque centrale de prêt du Tarn », *Lecture publique et urbaine, 1954*, Paris, 1956, p. 61-78.

Pierre Monnet¹⁷⁹, étudiant le commerce du livre de la métropole, estime qu'un « circuit lettré » est alimenté par 203 librairies d'assortiment général et 2 611 librairies moyennes tandis qu'un « circuit populaire » regroupe 4 976 petites librairies et de multiples points de vente impossibles à recenser. Ces chiffres correspondent à celui des commerces recensés au milieu des années 1950 par l'annuaire des postes et télécommunications (rubriques « librairies » et « librairies-papeteries », qui signalent 3 005 librairies en métropole, 154 en Algérie). En 1959, l'édition mise à jour de la *Monographie de l'édition*¹⁸⁰ avance les chiffres suivants : 300 librairies d'assortiment général ; 2 600 librairies « où domine le commerce du livre » ; 6 000 librairies associant le commerce du livre à un autre commerce et 12 000 points de vente du livre « à grande distribution ». La *Bibliographie de la France*¹⁸¹ reproduit ces données en juin 1962, en faisant observer que les librairies bénéficiant d'offices d'éditeurs sont désormais 2 à 3 000 et qu'un « grand distributeur de journaux » (les messageries Hachette) approvisionnant 34 000 points de vente, déclare fournir des livres à 20 000 petites librairies. Au total, entre le milieu des années 1950 et celui des années 1960, le réseau de librairies et librairies-papeteries vendant principalement du livre regroupe en France entre 2 000 et 3 000 commerces ; celui des librairies qui associent la vente du livre à celle d'autres produits de consommation que la papeterie compte quelque 5 000 commerces ; une dernière catégorie regroupe les points de vente du livre à grande diffusion (12 000) et les points de vente de la presse (20 000) – soit plus de 30 000 commerces.

La répartition spatiale de ces commerces révèle d'importantes disparités. Si en Algérie le réseau de librairies s'ère à mesure que l'on pro-

179. Monnet Pierre, *Monographie de l'édition*, Paris, Cercle de la librairie, 1956, 80 p.

180. Monnet Pierre, *Monographie de l'édition* [2^e éd. mise à jour au 1^{er} décembre 1959], Paris, Cercle de la librairie, 1959, 102 p.

181. *Bibliographie de la France*, 5^e série, n°24 du 15 juin 1962.

gresse vers l'est, en métropole le réseau des 3 000 librairies où domine la vente du livre est très dense (plus d'une librairie pour 15 000 habitants) à l'est d'une ligne Saint-Malo-Montpellier, qui évoque par l'effet d'une rotation vers l'ouest qui traduirait une massification des pratiques de lecture, la ligne Saint-Malo-Genève que François Furet et Jacques Ozouf, se basant sur l'étude des pourcentages de conjoints signant leur acte de mariage au milieu du XIX^e siècle, ont mise en évidence, en 1977, dans leur travail sur l'alphabétisation de la France¹⁸². Ce réseau est plus aéré à l'ouest du pays, dans un espace où quelques départements ruraux (Basses-Pyrénées, Lot-et-Garonne, Lot, Charente, Vienne et Indre) se distinguent par un nombre de librairies par habitant inférieur à 1 pour 10 000 – quand la moyenne nationale est en 1954 d'une librairie pour 14 600 habitants. À l'est de la ligne Saint-Malo-Montpellier, les départements du littoral de la Manche (Calvados, Eure, Seine-Maritime, Somme, Pas-de-Calais) constituent des exceptions, avec moins d'une librairie pour 25 000 habitants, de même que la Loire, lésée par l'importance de la librairie lyonnaise.

Ainsi, au-delà des données sociologiques, la répartition spatiale et l'hétérogénéité des réseaux de librairie explique que les sciences sociales – catégories dans laquelle la *Bibliographie de la France* inclut le livre politique et recense un nombre stable de titres (1 045 en 1950, 1 177 en 1960) – ne soient pas accessibles à l'ensemble de la population métropolitaine.

Divers palmarès publiés dans la presse culturelle et la presse magazine attestent du reste la place mineure occupée par le livre politique dans l'actualité. Un classement de cinquante titres à emporter en vacances est publié par *L'Express* du 10 juillet 1958. Entre *Le Docteur Jivago* de Boris Pasternak, *Le Métier de vivre* de Cesare Pavese et le *Moderato cantabile* de Marguerite Duras, il n'y a pas de

place pour l'Algérie. Le même constat doit être fait à propos du palmarès des « livres qui se vendent le plus » présenté dans le même journal le 31 juillet 1958.

Conclusion

À la faveur du retour au pouvoir du général de Gaulle, la question du nationalisme algérien trouve à s'exprimer plus fréquemment dans le catalogue des éditeurs français. Relayant les thèses des syndicalistes de l'UGEMA et de l'UGTA, les éditions de Minuit donnent à lire avec *La Gangrène* et *Le Front* une dénonciation de la torture qui n'est plus uniquement « dreyfusarde » mais s'avère aussi « tiers-mondiste » dans la mesure où elle porte une revendication nationale assumée comme telle. Le lancement des éditions Maspero et la création de la collection « Cahiers libres » en juin 1959 sont emblématiques de cette évolution. Si *L'An V de la Révolution algérienne* parvient à lancer cette nouvelle structure éditoriale militante, il est accueilli discrètement par les lecteurs que dessert un réseau hétérogène de librairies inégalement réparties sur le territoire métropolitain. Le champ éditorial reste dominé par des maisons d'édition dont le catalogue fait une place réduite à l'Algérie (qu'il s'agisse des éditions Gallimard, éditrices de la pièce de Jean-Paul Sartre *Les Séquestrés d'Altona*, ou des éditions Julliard.

De même que les langues vernaculaires d'Afrique et d'Asie n'ont jamais été reconnues par le colonisateur, les littératures orales des colonies – dont la chanson berbère et le théâtre militant fournissent des développements proches de la pensée nationaliste du FLN – restent extérieures à la vie culturelle française. Mais elles s'affirment lors du deuxième Congrès pan-nègre de Rome : conscients du rôle historique qu'ils ont à jouer, des intellectuels peu ou pas intégrés dans le champ éditorial franco-parisien posent les bases d'une culture qui ne fait pas table rase des apports de l'Europe mais affirme la responsabilité des non-alignés

182. François Furet, Jacques Ozouf, *Lire et écrire : l'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Ed. de Minuit, col. « Le sens commun », 1977, 2 vol., 378-390 p. [cartes p. 59 et suiv. du 1^{er} vol.].

dans la définition de nouvelles identités nationales. Unique relais de cette revendication dans la France de la fin des années 1950, la librairie Présence africaine est isolée et ne se heurte de ce fait à aucune censure d'État, contrairement aux éditions Maspero et aux éditions de Minuit. Tolérants à l'égard des éditeurs les plus marginaux, les pouvoirs publics multiplient en effet après 1958 les actions juridiques entravant la circulation de l'imprimé en métropole (celui-ci ayant quasiment disparu de la colonie). La censure qui touche les radios (brouillage du territoire métropolitain) et la télévision étatisée¹⁸³ (interruption forcée de l'émission *Au fil de la vie*¹⁸⁴) illustre d'ailleurs le caractère indissociable de l'histoire de l'édition, de la presse et des médias.

183. *Radios et télévisions au temps des « événements d'Algérie »*, sous la direction de Michèle de Bussierre, Cécile Méadel et Caroline Ulmann-Mauriat, L'Harmattan, 1999, 298 p.

184. Cette émission de Max-Pol Fouchet s'interrompt après deux ans d'existence, en 1958, à la suite d'un reportage sur la difficulté d'être Français pendant la guerre d'Algérie. Voir De Closets, Sophie, *Lectures pour tous, 1953-1968*, mémoire de DEA « Histoire du Vingtième siècle », Institut d'Études Politiques de Paris, Cycle d'histoire du XX^e siècle, sous la direction de J.N. Jeanneney, 2001, 190 p.

PARTIE 3.
**LA TROISIEME RADICALISATION DU
CHAMP EDITORIAL
(AUTOMNE 1959 - JUILLET 1962)**

D'aucuns ont évoqué la « phase finale » de la guerre d'Algérie¹. Étrange expression qui, comme le « dernier quart d'heure » consacré par Robert Lacoste et le général Challe, met en valeur la spécificité des dernières années du conflit, marquées par un redoublement de violence et la lassitude croissante de l'opinion publique. Anachronisme cependant, puisque nul ne pouvait prédire que la guerre prendrait fin le 20 mars 1962 à midi. La multiplication des publications consacrées à l'Algérie entre 1960 et 1962 – 467 titres sur 994 recensés pendant la guerre – illustre le fait que la « phase finale » constitua, pour reprendre le titre de l'album photographique de Marc Flament et Marcel Bigeard, une « piste sans fin ». Jusqu'à la conclusion de l'accord de paix, les éditeurs français s'interrogent sur l'événement avec une constance remarquable dans les thèmes abordés comme dans les positionnements politiques sous-tendant leur production. Par rapport à la période 1957-1959, les titres favorables à l'indépendance algérienne augmentent (175 titres en 1960-1962, contre 108 les trois années précédentes) mais le pourcentage cumulé des titres politiquement neutres, prônant la réconciliation ou le rétablissement de l'autorité française en Algérie se maintient à 62,5 % en 1960-1962 (69,4 % en 1957-1959). Prise dans son ensemble, la sphère éditoriale campe sur ses positions jusqu'à l'été 1962, analysant la naissance de la nation algérienne avec circonspection ou réprobation.

La couverture partielle de l'histoire immédiate ne traduit pas un désintérêt pour l'histoire et plus généralement les sciences sociales, puisque le nombre de titres recensés

par la *Bibliographie de la France* à la rubrique « Histoire et géographie » augmente de 24 % entre 1954 et 1961 (de 1 200 à 1 496 titres) alors même que le nombre total de titres édités reste stable durant la période (10 622 en 1954, 10 850 en 1961)². Les dernières années de la guerre d'Algérie portent en elles les prémices de ce que Rémy Rieffel, parmi d'autres, a appelé « l'âge d'or des sciences sociales »³ bien que les tirages des ouvrages relevant de la catégorie « droit, économie, politique » de la *Bibliographie de la France* demeurent faibles – ce qui explique que ce secteur quantitativement dynamique ne représente que 4 % du chiffre d'affaires de l'édition française en 1961, loin derrière les secteurs traditionnellement plus rémunérateurs que sont la littérature (28 % du CA), la littérature scolaire (23 %), la littérature jeunesse (15 %) ou les encyclopédies et dictionnaires (11,5 %) ⁴.

La relative fermeture dont témoignent les éditeurs français vis-à-vis des nationalistes algériens n'est sans doute pas étrangère aux mouvements de concentration qui s'observent dans l'édition française au début des années 1960 (et plus généralement dans l'après-guerre), lesquels peuvent faire le jeu d'une standardisation des contenus. En 1953, 2 963 firmes ont déposé des titres au service du dépôt légal ; elles ne sont plus que 2 292 en 1959 et 1 927 en 1962, soit une diminution d'un tiers en neuf ans. La consommation de papier, en augmentation constante (les échantillons d'éditeurs, tels qu'étudiés par Pierre Monnet, par ailleurs dirigeant du Syndicat national de l'édition,

2. Monnet Pierre, *Monographie de l'édition* [3^e édition, revue et mise à jour au 1^{er} décembre 1962], *op. cit.* Ces chiffres excluent les traductions.

3. Rieffel Rémy, « L'édition de sciences humaines et sociales », in *L'Édition française depuis 1945*, *op. cit.*, p. 89-117.

4. Monnet Pierre, *Monographie de l'édition*, *op. cit.*

1. Monneret Jean, *La Phase finale de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 2000, 399 p.

achètent 35 à 40 000 tonnes en 1954, contre 63 000 en 1961) atteste, dans un contexte de stagnation du nombre de titres publiés, l'augmentation des tirages moyens. La couverture éditoriale de la guerre d'Algérie s'inscrit dans ce mouvement et l'augmentation du nombre de titres publiés en France va de pair avec celle du nombre moyen de titres publiés par éditeur : 75 éditeurs publiaient en moyenne 1,92 titre sur l'Algérie entre 1954 et 1956 ; 142 en publient en moyenne 3,29 titres entre 1960 et 1962. Quatre éditeurs publient plus de 20 titres : Julliard, Minuit, Maspero et les PUF, qui représentent 21 % de la production des années 1959-1962 (100 titres sur 467).

Si les anticolonialistes sont les plus productifs, leur catalogue reste fortement concurrencé par les partisans de l'Algérie française. Les structures éditoriales produisant entre 10 et 20 titres sur l'Algérie y sont toutes favorables, à l'exception du Seuil⁵. Parmi les 17 entreprises qui réalisent en 1961 un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions de francs, seules les PUF et Julliard démontrent une certaine ouverture à l'égard du nationalisme algérien⁶. Analysant la guerre au moyen d'essais ou de romans tirés le plus souvent à 5 000 exemplaires – et parfois vendus à 1 000 – ces dernières recourent intensivement au mécanisme de compensation – notion qui n'a rien de nouveau, puisqu'elle se trouve énoncée dans la *Lettre de Diderot sur le commerce de la librairie*⁷, mais qui s'applique de façon contrainte dès lors qu'il s'agit de traiter de la guerre franco-algérienne. Sauf exception, les tirages des monographies prenant fait et cause pour le nationalisme algérien sont inférieurs à 10 000 exemplaires.

5. Il s'agit des Nouvelles éditions latines, de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, de Fayard, Flammarion, Gallic et Gallimard.

6. Le CA des PUF est de 16, 381 millions de francs en 1961-1962 selon Valérie Tesnières, *Le Quadrigé, un siècle d'édition universitaire*, op. cit., p. 444. On peut supposer que les éditions Julliard dont nous ignorons le CA à cette date sont incluses dans la catégorie des entreprises réalisant un CA de plus de 10 millions.

7. Cité par Pierre Monnet in *Monographie de l'édition*, op. cit., [éd. 1962], p. 19.

Après les deux radicalisations du champ éditorial des années 1954-1956 (guerre des comités) et les années 1957-1958 (débat sur la torture), une troisième radicalisation du champ éditorial s'engage à la fin de l'année 1959, se confirme lors du procès dit « des barricades » (novembre-décembre 1960)⁸ et traverse l'ère de négociations diplomatiques ouverte par les pourparlers de Melun (juin 1960).

Rendre compte de cette séquence nécessite d'opérer un retour en arrière et d'aborder la création en septembre 1958 de l'organe de communication du réseau Jeanson, *Vérité Pour* – emblématique de la structuration des réseaux d'aide au FLN à la fin des années 1950. Alors qu'est révélée l'existence de ces réseaux, divers acteurs du champ éditorial s'engagent et, sans nécessairement associer leur nom au manifeste dit « des 121 » sur le droit à l'insoumission publié le 5 septembre 1960, affirment leur refus de faire le silence sur le conflit en cours. De Jules Roy, auteur d'une *Guerre d'Algérie* à succès, à Pierre Boudot, auteur de *L'Algérie mal enchaînée* (Gallimard), en passant par Alain Manevy, militaire du contingent ayant effectué son service au journal *Le Bled*, et auteur chez Grasset de *L'Algérie à vingt ans*, des écrivains et des éditeurs non militants s'emparent de la guerre d'Algérie, François Maspero, Jérôme Lindon ou Nils Andersson. Réagissant à leurs textes, les éditeurs d'obédience nationaliste multiplient les initiatives entre les premiers mois de l'année 1961 marqués par le référendum du 8 janvier sur l'autodétermination et la difficile mise en

8. Le procès des barricades fait suite à la semaine d'émeutes connue sous le nom de « semaine des barricades », débutant à Alger le 24 janvier 1960. Le cafetier Joseph Ortiz et le président des étudiants d'Alger, député depuis 1958, Pierre Lagaillarde, ne parviennent pas à réaliser la jonction rêvée de l'armée et des activistes, contraints de rendre les armes. Cet échec conduit en mai 1960 à la création d'un Front de l'Algérie française (FAF). Lagaillarde et Ortiz s'enfuient en Espagne où seront jetées les bases de l'OAS, tandis que leurs hommes sont intégrés dans le commando « Alcazar » du 1^{er} Régiment étranger de parachutiste (REP), aux côtés de Jean-Claude Pérez et Jean-Jacques Susini (qui sont finalement arrêtés, puis s'enfuient eux aussi vers l'Espagne).

place de l'Organisation armée secrète (OAS) en mai-juillet 1961. Toutefois, les « prétoriens », ainsi que Jean Lartéguy nomme en 1961 ceux qui, en 1959, se présentaient encore comme de légalistes « centurions », ne parviennent pas à refaire le 13 mai : victimes de divisions internes dont la brouille entre Roland Laudenbach et Georges Bidault consécutive à la création du journal *L'Esprit public* (décembre 1960) est emblématique, ils sont incapables de légitimer leur combat antigauilliste, qui heurte l'opinion publique par son recours au terrorisme et sa tentative de réactiver l'idéologie fasciste dont l'Espagne franquiste (où se réfugie le général Salan à partir du 31 octobre 1960⁹), fournit le modèle. À aucun moment les éditeurs de droite nationaliste ne parviennent à s'associer aux acteurs dominant le champ éditorial national, et la résurgence de thèmes orientalistes dont est contemporaine la première moitié des années 1960 ne fait qu'indirectement le jeu des défenseurs de l'Algérie française.

9. En août 1960, Raoul Salan, admis dans le cadre de réserve, s'installe avec sa femme à Alger. Le 15 septembre, il déclare à l'occasion de l'ouverture du procès du réseau Jeanson que la France voulant abandonner l'Algérie, il n'y a pas lieu de condamner les Français aidant le FLN – ce qui entraîne son rappel à Paris et la notification par Pierre Messmer d'une interdiction de séjourner en Algérie. Craignant une arrestation, le général rejoint à Madrid les animateurs des « barricades » (Joseph Ortiz, puis Pierre Lagaille), fondateurs ou simples activistes de l'OAS récemment mise en place. Dans la nuit du 6 au 7 octobre 1961, les colonels Argoud et Lacheroy, ainsi que Pierre Lagaille et Joseph Ortiz sont arrêtés à Madrid par la police franquiste, puis assignés à résidence aux Canaries. Accusé par une partie des membres de l'OAS d'avoir commandé cette opération pour surmonter des divisions internes, Raoul Salan perd dès lors le contrôle qu'il prétend exercer de l'extérieur sur l'OAS. Arrêté à Alger le 20 avril 1962, alors qu'il s'apprête à gagner Lisbonne, il est condamné à mort à l'issue d'un procès qui se tient du 15 au 23 mai 1962 devant le Haut tribunal militaire. Les Nouvelles éditions latines en éditent la sténographie complète en 1962, sous le titre *Le Procès du général Raoul Salan*, de même que les éditions Albin Michel. Ayant vu sa peine commuée en détention à perpétuité, le militaire séditieux retrouve la liberté grâce à la loi du 31 juillet 1968 complétant les lois du 23 décembre 1964 et du 17 juin 1966 et amnistiant – sans conditions limitatives – toutes les infractions commises en relation avec les événements

L'évolution de l'opinion publique métropolitaine aidant, les éditeurs partisans de l'indépendance algérienne dénoncent avec une virulence renouvelée les crimes de l'armée française comme l'absurdité du combat mené par des appelés qui meurent en Algérie. À la veille des accords d'Evian, tandis qu'une « nostalgéria » réinventant le passé pour mieux déplorer la possible perte de l'Algérie donne lieu à une production importante, le traitement de la dernière guerre française de décolonisation contribue au renouvellement des politiques éditoriales.

Résolument tournés vers l'avenir, des monographies et des périodiques – au premier rang desquels on trouve la revue *Partisans* de François Maspero – opèrent la transition entre la dénonciation du colonialisme et l'analyse des nouveaux rapports de forces internationaux issus de l'émergence des non-alignés. Dans un contexte marqué par l'explosion des violences en métropole (répression de la manifestation de la Fédération de France du FLN le 17 octobre 1961) comme en Algérie (assassinats multiples de l'OAS, enlèvements d'Européens à la veille de l'armistice), le « Bandoeng » des éditeurs français traduit la modernisation du traitement éditorial de l'histoire immédiate. Face à ce phénomène, les conséquences économiques des accords d'Evian sur les métiers du livre et de la librairie semblent de peu de poids mais ne sont pas négligeables.

d'Algérie (*Code pénal*, Paris, Dalloz, 2003, p. 1018). Raoul Salan est réintégré dans l'armée en 1982 à l'initiative de François Mitterrand, qui a témoigné lors de son procès à la demande de Jean-Louis Tixier-Vignancourt et fait jouer à cette occasion, pour la première fois de l'histoire constitutionnelle française, l'article 49 alinéa 3 de la Constitution de 1958 (engagement de la responsabilité du gouvernement devant le Parlement en vue de faire approuver en bloc un texte législatif).

INSOUMISSION ET AIDE DIRECTE AU FLN, de la création du bulletin *Vérité Pour* (septembre 1958) au procès du livre *Le Déserteur* (décembre 1961)

L'engagement des anticolonialistes auprès du FLN précède de beaucoup les débats que celui-ci suscite. En juin 1955 est créé un maquis du Parti communiste algérien. Sous le nom des Combattants de la libération (CDL), il se heurte jusqu'à l'intégration individuelle de ses membres au sein du FLN (juillet 1956) à la revendication exorbitante du Front désireux d'incarner seul l'opposition au colonialisme. Membre des CDL et de l'Union démocratique de la jeunesse algérienne (UJDA), Fernand Iveton est arrêté dans son usine le 15 novembre 1956 en possession d'une bombe qu'il devait faire sauter la nuit sur son lieu de travail. Torturé, il est exécuté à l'issue d'un procès expéditif, le 11 février 1957. Autre figure de l'engagement au sein du FLN, l'aspirant du train Henri Maillot déserte le 11 avril 1956 avec un camion d'armes afin de le livrer à l'ALN. La mort surprend, au maquis, cet ancien responsable des ventes d'*Alger Républicain*¹⁰. Après l'interdiction définitive de ce journal en septembre 1960, plusieurs de ses collaborateurs – sans lien organique systématique avec le PCA ou le PCF – entrent en clandestinité et s'associent au Front¹¹. A un autre niveau, les réseaux trotskistes éditent le bulletin de la Fédération de France du FLN, *La République algérienne*, jusqu'à la fin de l'année 1956, date à laquelle cette publication est prise en charge par Francis Jeanson à la demande de Salah Louanchi¹². De même, des réseaux libertaires installent en métropole les premiers

réseaux de collecte d'argent au profit du FLN¹³. Enfin, l'action de Jacques Vergès s'inscrit dès l'automne 1957 dans le cadre d'une collaboration assumée avec le Front.

Il faut pourtant attendre, au printemps 1960, la révélation de l'existence du réseau Jeanson, suivie de l'arrestation et du jugement d'une partie de ses membres, pour que l'opinion publique métropolitaine puisse concevoir – qu'elle s'y associe ou non – une contestation de la guerre coloniale outrepassant la dénonciation de la torture.

Les débats sur l'opposition radicale à la guerre

Une douzaine de livres traitant des désobéissances militaires ou de l'aide matérielle au FLN paraissent en 1960-1961. Les éditions de Minuit publient *Le Déserteur* de Maurienne, *Notre guerre* de Francis Jeanson, *Le Désert à l'aube* de Noël Favrelière et *Mon procès* de Georges Arnaud. François Maspero met en vente *Le Refus* et *L'Engagement* de Maurice Maschino, *Le Droit à l'insoumission* (texte du manifeste des 121), *Disponibles* de Georges Mattéi et *Le Procès du réseau Jeanson* par Marcel Péju. René Julliard édite *Le Réseau* de Claude Faux et *Le Passager de la nuit* de Maurice Pons, tandis que les éditions Riuniti, à Rome, réalisent une traduction du *Déserteur* (*Il disertore*).

10. Kastell Serge, *Le Maquis rouge : l'aspirant Maillot et la guerre d'Algérie*, 1956, Paris, L'Harmattan, 1997, 282 p.

11. Alleg Henri, *Mémoire algérienne*, Paris, Stock, 2005, p. 152-153, 191, 197 et Einaudi Jean-Luc, *Pour l'exemple : l'affaire Fernand Iveton, enquête*, Paris, L'Harmattan, 1986, 250 p.

12. Hamon Hervé et Rotman Patrick, *Les Porteurs de valises : la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1979, Seuil, 1982, coll. « Point histoire », p. 67.

13. Goude Daniel et Lenormant Guillaume, *Une résistance oubliée (1954-1957), des libertaires dans la guerre d'Algérie*, VHS, Paris, 2001, 32 min. et *1954-1962, l'insurrection algérienne et les communistes libertaires*, Paris, Alternative libertaire, 2006, 64 p.

Estimé à 35 600 exemplaires, le tirage cumulé de 11 de ces titres publiés en France est à peine supérieur à celui de tel roman de Pierre Nord, *Le Pays des rebelles*, mis en vente par Flammarion en septembre 1960 à 29 700 exemplaires. Quant au tirage moyen, de près de 2 950 exemplaires, il est à comparer à celui des *Prétoriens* de Jean Lartéguy (180 000 exemplaires mis en vente par les Presses de la cité en décembre 1961). Certes, les chiffres des tirages déclarés à la Bibliothèque nationale purent être minorés pour atténuer les effets des saisies qui touchèrent *Le Droit à l'insoumission*, *Le Refus*, *L'Engagement*, *Notre guerre*, *Mon procès* et *Le Déserteur*. Ce dernier titre, écrit par Jean-Louis Hurst, fut publié sous un pseudonyme (Maurienne) évoquant les maquis de la Seconde Guerre mondiale, sous le nom desquels les éditions de Minuit clandestines avaient publié leurs premières brochures (Vercors, Auxois, Hainaut, etc.). Il fut le seul de l'histoire du conflit à donner lieu à un procès mis en audience et visant un éditeur. À l'instar de ce qu'il avait fait lors du procès de Georges Arnaud, Jérôme Lindon tira d'ailleurs pleinement parti de l'occasion qui lui fut ainsi donnée de s'exprimer face à une justice embarrassée. Il publia en février 1962 un compte rendu des débats tiré à 3 000 exemplaires, *Provocation à la désobéissance : le procès du « Déserteur »*, qui fut saisi¹⁴. L'éditeur de la rue Bernard Palissy témoignait ainsi du radicalisme d'un engagement en vertu duquel, vingt-huit mois après l'édition de *La Question*, en juin 1960, il avait accueilli dans son écurie d'auteurs un ancien essayiste et collaborateur du Seuil, Francis Jeanson.

14. H. Hamon et P. Rotman prétendent que *Provocation à la désobéissance* ne fut jamais saisi et citent à l'appui de leur thèse ce propos de J. Lindon : « *Le Maurienne nous a valu un procès, le seul, en décembre 1961. Ce qui nous a permis de sortir un second livre : Provocation à la désobéissance, insaisissable celui-là puisqu'il s'agissait d'un compte rendu de débats judiciaires !* » (*Les Porteurs de valises*, op. cit., p. 217). Nous avons repris les travaux de B. Stora et M. Poulain qui mentionnent ce titre comme ayant été saisi.

La constitution du réseau Jeanson, le lancement de *Vérité Pour*

Prenant le relais des réseaux trotskistes, Francis Jeanson prend en charge l'édition du bulletin *La Résistance algérienne* à la fin de l'année 1956. L'arrestation de Mohammed Lebjaoui et Salah Louanchi, remplacés en juillet 1957 à la tête de la Fédération de France par Omar Boudaoud, aboutit à son entrée en clandestinité. À l'automne 1957, l'intellectuel sartrien met en place un réseau de soutien logistique (aide aux transferts d'argent et de personnes) au profit du Front, auquel s'associent une dizaine de militants¹⁵ que sont Hélène Cuénat, Evelyne Sullerot, Etienne et Paule Bollo, Monique des Accords, Jacques Vignes¹⁶, le séminariste Jacques Berthelet et les trois prêtres de la Mission de France Robert Davezies, Jean Urvoas et Pierre Mamet. Ces derniers comptent parmi les 62 personnalités ayant, quelques mois auparavant, associé leur nom à la déclaration finale du *Dossier Jean Muller*. Jean Urvoas a établi des rapports précoces avec le FLN¹⁷ et mis en place un « réseau des prêtres ouvriers » qui s'adjoint à celui de Francis Jeanson à l'automne 1957. Robert Davezies (1923-2007) restera l'un des grands noms de la lutte d'indépendance algérienne. Titulaire d'une licence de mathématiques et de lettres, il est entré au grand séminaire en 1945 et a été nommé vicaire de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) avant de demander à rejoindre les prêtres ouvriers. Confronté au refus de Rome (qui a mis fin à cette expérience), il poursuit ses études de physique et travaille dans l'équipe de Pierre Aigrain

15. La liste n'est qu'indicative. Dans toute la France, des dizaines d'anonymes s'engagèrent, comme en témoigna l'abondant courrier que reçurent H. Hamon et P. Rotman après la sortie en 1979 de leur monographie, forcément incomplète (*Les Porteurs de valises*, op. cit.).

16. Ami d'enfance de F. Jeanson, ce bordelais amateur de voile se spécialise après son installation à Paris à l'hiver 1957 dans le journalisme sportif. Il écrit dans *L'Equipe* sous le pseudonyme de Philippe Vigneau.

17. Hamon Hervé et Rotman Patrick, *Les Porteurs de valises*, op. cit., p. 69 et 86.

aux laboratoires de physique de l'École normale supérieure¹⁸. Il entre dans le réseau Jeanson par l'intermédiaire de Robert Barrat qui le recrute à l'issue d'un débat sur le problème algérien organisé le 1^{er} juin 1957 par le Mouvement pour la paix, au siège de la fédération de la métallurgie CGT, rue Jean-Pierre Timbaud. Expulsé d'Algérie par Robert Lacoste, Pierre Mamet est quant à lui connu pour son engagement auprès du FLN, qui l'a contraint à se réfugier en Tunisie en 1959.

La naissance du réseau Jeanson peut être datée du 2 octobre 1957, date d'une réunion au domicile des Jeanson, à Clamart, lors de laquelle les fonctions des membres (recherche d'hébergements, d'itinéraires, de moyens de transports) sont définies. Dans les semaines qui suivent, un communiste égyptien expulsé de son pays et installé en France en 1951, Henri Curiel, se joint au réseau. Avec l'aide de compatriotes qu'il fait entrer dans le réseau et grâce aux concours dont, fils de banquier, il bénéficie dans les milieux de la finance, il perfectionne le système de collecte qui prend dès lors la forme d'un encaissement dans des banques parisiennes (à partir desquelles les sommes sont transférées à l'étranger, notamment en Suisse, par télex). Au début de l'année 1958, la somme transitant mensuellement par l'infrastructure est estimée à 400 millions de francs. Ce chiffre révèle le rôle prépondérant joué par la Fédération de France du FLN dans le financement de la lutte de libération nationale et peut être comparé à celui avancé en août 1961 par Jean-Claude Pérez, chef algérois de la branche Organisation-Renseignements-Opérations (ORO) de l'OAS, dont dépendent les commandos Delta qui regroupent alors près de 190 hommes : selon un rapport de Pérez, les besoins financiers mensuels de l'OAS d'Alger s'élèvent à cette date à 9 millions de francs¹⁹ – moins de 2 % des sommes que le FLN collecte au même moment en métropole.

À l'automne 1958, sort le premier numéro du bulletin du réseau Jeanson, *Vérité Pour*. Le procureur de la République de la Seine décrit dans un rapport la contradiction interne à cette nouvelle entreprise visant à faire de la publicité... à un réseau clandestin :

« [...] pour jouer le rôle de "catalyseur", l'action ne doit pas rester clandestine. D'où la création du bulletin "Vérités Pour..." , organe de la "Centrale d'Information sur le Fascisme et l'Algérie" qui, dans son premier numéro du 15 septembre 1958, appelait à l'unité d'action contre la montée fasciste et pour l'indépendance algérienne, deux termes devant être indissolublement liés, et qui est désormais un organe d'information, d'expression politique et de liaison entre les réseaux.²⁰ »

L'ambition d'informer largement est mal perçue par une partie des anticolonialistes, à commencer par les journalistes des *Temps Modernes*, qui, par l'intermédiaire de Marcel Péju, critiquent ouvertement le nouveau bulletin. Dans la note d'un article dénonçant la gauche qu'il baptise de « respectueuse » par référence à la *P...* de Jean-Paul Sartre²¹ (où *L'Express* est moqué comme un journal de salon faisant cohabiter l'anticolonialisme verbal de François Mauriac et les tièdes positions du lieutenant de réserve Servan-Schreiber), ce dernier retrace en ces termes l'histoire de *Vérité Pour* :

« Son objet semble avoir été triple : 1. Informer sur la guerre d'Algérie, 2. Définir une attitude politique, 3. Servir d'organe de liaison entre les membres ou les sympathisants du réseau. Sur les deux premiers points, il se trouve « en concurrence » avec la presse d'opposition légale ; et il semblerait d'abord que sa clandestinité dût lui donner des facilités dont celle-ci, exposée aux risques de saisie, ne dispose pas. En fait, il n'en est rien. D'abord, parce que la presse légale jouit de moyens matériels, et d'une audience, évidemment incomparables à ceux de *Vérité Pour*... : ce qui fait qu'il perd en efficacité ce qu'il gagne de sa liberté plus grande. Ensuite

18. *Le Monde*, 9 janv. 2008, *L'Humanité*, 3 janv. 2008.

19. ORO ZA 1 Pauline à Guy, Claude, Fleur, Jeanine, 13 août 1961, Papiers Susini, archives de l'OAS d'Alger, cité par Olivier Dard in *Voyage au cœur de l'OAS*, *op. cit.*, p. 122.

20. CAC, 1980 0293, 133, dossier 60-82 G 102. Rapport du Procureur de la République au Procureur général, 13 juillet 1960.

21. Péju Marcel, « Une gauche respectueuse », *Les Temps Modernes*, 169-170, avril-mai 1960.

parce que les informations fournies par Vérité Pour ne sont guère différentes de celles que nous fournissons nous-mêmes. Bien mieux : du fait de cette « concurrence », leur crédibilité serait plutôt moindre. Ses rédacteurs n'y sont d'ailleurs pour rien. Mais dans la mesure où les informations sur l'Algérie ne sont pas directement contrôlables par le lecteur, leur publicité légale leur apporte une preuve a contrario par l'absence de démentis ou de poursuites sérieuses. Si les accusations que nous portons étaient fausses, comme le gouvernement s'empresserait de nous confondre ! S'il ne le fait pas, c'est qu'il ne le peut pas. [...] Quand à la définition d'une politique (deuxième point), il est vrai que nous sommes parfois obligés de ruser avec l'expression et de rester plutôt en deçà de ce que nous pensons. Mais tout le monde le sait et fait la correction. Les rédacteurs de Vérité Pour, au contraire, ont visiblement tendance à aller au-delà, et, par exemple, à parler trop rapidement de fascisme, — comme s'ils avaient besoin de justifier à leurs propres yeux une clandestinité qui ne s'impose pas d'elle-même. [...] Reste le troisième point : l'organe de liaison. Nous ne disposons pas ici d'éléments suffisants pour en apprécier l'efficacité. Mais, là encore, on note un embarras évident des rédacteurs : que dire, qui lie les membres du réseau, leur assure des sympathies ou favorise leur recrutement ? Impossible de donner les véritables consignes qui, par nature, sont secrètes. Alors V.P., pour manifester sa volonté d'action, en est réduit à l'activisme vide. Un bon exemple en est les « consignes » diffusées par un de ses derniers numéros, et qui ont tant indigné la presse de droite, alors qu'elles nous frappent surtout par leur total verbalisme : « Prévoir des postes de ronéo, prendre contact avec des douaniers et des policiers républicains, etc. » On saisit ici la différence entre V.P. et la presse clandestine de la Résistance. Alors, il n'existait aucune presse libre. »

Au procès en inefficacité fait aux rédacteurs de son ancienne revue par Francis Jeanson, Marcel Péju — qui est lui-même devenu le gérant des *Temps Modernes* et occupe donc l'ancien poste de Jeanson — répond par un procès en romantisme, faisant des rédacteurs de *Vérité Pour* les paraphraseurs de la véritable presse. La démonstration est sévère, tendancieuse et surtout

révélatrice des rapports de concurrence existant entre ceux qui aident le FLN en dehors de la clandestinité (en rapport étroit avec la Fédération de France du FLN) et ceux, entrés en clandestinité, qui désirent susciter les engagements les plus radicaux. Cette opposition latente depuis la fin de l'année 1958 peut passer inaperçue : lorsqu'en réponse à l'article de Marcel Péju, est publiée une *Lettre de Francis Jeanson à Jean-Paul Sartre* qui provoque la saisie des *Temps Modernes* (atteinte à la sûreté du territoire)²², la justice ne relève pas que cet article contient une contestation, par Francis Jeanson, de l'interprétation donnée par Péju de son engagement. L'animateur du réseau clandestin peut à son tour reprocher aux collaborateurs de Jean-Paul Sartre d'accuser la gauche française de ne se donner qu'un mot d'ordre général de « paix en Algérie » sans en tirer eux-mêmes les conséquences, la polémique reste confinée. Elle n'enfle d'ailleurs pas comme l'illustre l'édition scientifique par Marcel Péju des actes du procès des membres du réseau Jeanson (avril 1961, Maspero).

Premières arrestations et procès de Georges Arnaud

Un mois après l'échec de la semaine des barricades (janvier 1960), l'actualité algérienne est relancée par les débats qui se cristallisent autour de la personne de Francis Jeanson. Une série d'arrestations débute le 19 février 1960, qui aboutit au démantèlement rapide de son organisation. La DST n'annonce que le 24 février la nouvelle des premières arrestations, immédiatement reprise par une presse qui, à quelques exceptions près, présente les « porteurs de valises » comme des mercenaires du FLN (les femmes étant, pour leur part, de naïves Parisiennes séduites par leur proxénète algérien²³). Afin d'établir la vérité sur les moti-

22. CAC, 1980 0293, 133, dossier 60 82 G 102, *Les Temps Modernes*.

23. Haddad Hamada (coordonnateur des collectes de la Fédération de France du FLN), Aliane Halimi (chef de la wilaya Paris-centre), Hélène Cuénat (responsable des collectes au sein du réseau Jeanson), les militantes Véra

vations de ses camarades et de démontrer l'échec (en fait provisoire) de la police, le 15 avril 1960 – deux semaines après la publication de l'article de Marcel Péju et de sa lettre à Jean-Paul Sartre – Francis Jeanson organise en plein Paris une conférence de presse clandestine. Georges Arnaud (de son vrai nom Henri Girard) y assiste et en rend compte dans un article favorable au FLN. Refusé par *France Soir*, ce texte paraît le 19 avril dans *Paris-Presse*, journal populiste auquel collabore Jean Lartéguy et dans lequel, le 27 février 1960, avec cinq années de retard sur sa publication, il a été rendu compte, en des termes peu favorables, de *L'Algérie hors la loi*. À l'insu de Georges Arnaud, le rédacteur en chef de *Paris-Presse*, Pierre Charpy fait précéder le compte rendu de la conférence de presse de Jeanson d'un chapeau intitulé « Attention : toxique », dans lequel il se démarque de Georges Arnaud et affirme que l'initiative de Francis Jeanson « paraît avoir pour objet de faire véhiculer, de préférence dans la presse étrangère, un certain nombre de thèmes sur lesquels le FLN et ses alliés orchestrent leur nouvelle offensive idéologique »²⁴.

Héroul et Gloria de Herera sont arrêtés à Paris le 19 février 1960, le comédien Jacques Charby, alors à Perpignan, l'est le 20, le déserteur Gérard Meier, l'agent de liaison Jacqueline Carré ainsi qu'une militante de l'est de la France, Janine Cahen, le sont le 21. Le comédien Jacques Rispal et sa femme Yvonne sont interpellés le 2 mars. Le lendemain de l'annonce officielle des premières arrestations, *Paris-Presse* titre : « La police arrête dix Parisiens appointés par le FLN », avant de dénombrer, le 27 février « 60 femmes, sur 80 complices du FLN ». (Cité par Hervé Hamon et Patrick Rotman, *op. cit.*, p. 199-200).

24. Charpy Pierre, « Attention, toxique », *Paris-Presse*, 19 avril 1960. Le titre de ce chapeau n'est pas anodin : recourant à un lexique chimique qui a les faveurs des partisans de l'Algérie française (tel Michel Massenet prétendant en 1957 administrer un « contrepoison » à l'essai de Pierre Henri-Simon), il illustre un lieu commun de la science politique selon lequel les positions idéologiques trouvent à s'exprimer au moyen d'un vocabulaire scientifique, faisant passer les présupposés qui les sous-tendent pour des lois de la nature. Une étude sémantique de la « naturalisation » du fait colonial dans la presse et l'édition conservatrices des années 1960, dont le « biologisme » de Frantz Fanon fournit un contre-exemple intéressant, pourrait être envisagée.



À la suite de cette parution, le 22 avril, Georges Arnaud est arrêté à son domicile par la DST. Refusant de révéler ses sources, il est jugé pour « non-dénonciation » (art. 104 du Code pénal) devant un tribunal militaire, à compter du 17 juin 1960.

Ce procès va se retourner contre ses instigateurs en dotant les anticolonialistes – dont un nouveau réseau d'aide aux réfractaires, nommé « Jeune Résistance », a vu son existence révélée dans la presse en mars – d'une nouvelle tribune. Achevé d'imprimer le 24 février 1961 et mis en vente le 2 mars à 4 500 exemplaires, *Mon procès*, de Georges Arnaud, relate le déroulement des audiences à l'issue desquelles le journaliste défendu par le collectif des avocats du FLN est condamné à deux années d'emprisonnement avec sursis. Illustré par le désopilant Siné, ce document révèle l'indignation d'une série disparate de personnalités : se succèdent à la barre, outre Jean-Paul Sartre, Pierre Vidal-Naquet, François Maspero et Jérôme Lindon – qui justifient en termes politiques et moraux l'édition des textes de Frantz Fanon et Henri Alleg – les journalistes Jean Bernard-Derosne (*L'Aurore*), Yvan Audouard (*Paris-Presse*), Marcel Haedrich (rédacteur en chef de *Marie-Claire*), Joseph Kessel (*L'Express*), Roger Priouret (*France*

Soir, *Le Figaro*, *La Tribune de Saint-Etienne*), André Fontaine (*France Soir*, *Le Canard Enchaîné*) ou encore Claude Estier (*France Observateur*). Les patrons de presse Pierre Lazareff (*France Soir*) et Robert Lazurick (*L'Aurore*) font lire une déclaration de soutien.

À ces hommes prêts à surmonter leurs divergences idéologiques s'adjoignent 200 journalistes signataires d'une pétition de soutien (dont Pierre Charpy, qui s'associe à l'initiative mais n'en dénigre pas moins l'accusé dans diverses notules de son journal²⁵). Cité par la défense pour compléter les déclarations de l'accusé sur la guerre en Algérie, les témoignages de membres du FLN emprisonnés à Fresnes, dont deux des étudiants cités dans *La Gangrène*, Moussa Khebaili et Bachir Boumaza, achèvent de détourner le procès en tribune politique, selon le schéma propre à la « défense politique » théorisée par les avocats attirés des nationalistes algériens. Certaines audiences prennent l'allure d'événements mondains, où le tout Paris médiatique vient apprécier aux côtés de journalistes étrangers les insolences de Jacques Vergès et les bons mots que l'accusé a préparés dans sa cellule²⁶. La conférence de presse de Francis Jeanson et, plus globalement, l'action de son réseau comme le bulletin d'information *Vérité Pour* bénéficient ainsi d'une publicité inespérée. Critiqué par les *Temps Modernes*, ce dernier bulletin n'est certes

pas le seul à relater l'action des militants les plus engagés dans la lutte aux côtés des nationalistes algériens, puisqu'en mai 1960, tandis que Francis Jeanson s'appête à rédiger un texte relatant l'histoire de son réseau, paraît le premier numéro de *Vérité-liberté*.

La naissance de *Vérité-liberté*

De même que Marcel Péju reprocha à Francis Jeanson d'avoir lancé *Vérité Pour*, François Maspero put reprocher à Pierre Vidal-Naquet sa décision de lancer, en mai 1960, un nouveau bulletin anticolonialiste intitulé *Vérité-liberté*. À quoi pourrait donc servir ce nouveau titre, sinon à multiplier les déclarations d'intentions à un moment où les Algériens réclamaient une aide concrète ?²⁷ Si elle intervient à un moment où l'actualité algérienne est toute entière occupée par les poursuites intentées contre le réseau Jeanson, la naissance de ce titre est en fait motivée par une brouille survenue en décembre 1959 entre Maurice Pagat et une partie des membres du Centre du Landy (Pierre Vidal-Naquet²⁸, Robert Barrat ou encore Laurent Schwartz) qui l'accusent de tirer un profit personnel de la vente de *Témoignages et documents*. À l'issue d'une tentative de négociation infructueuse, ces derniers récupèrent le fichier des lecteurs du « bulletin de Pagat » pour lancer le leur en mai 1960. S'appuyant sur une association de fait, le « Centre d'information Vérité et Liberté », dont le siège est situé 152, rue de Rennes, dans le sixième arrondissement de Paris, *Vérité-liberté* utilise – au moins dans un premier temps – l'imprimerie du Commerce de la rue René Boulanger (10^e arr. de Paris) qui sert par ailleurs à l'impression de *Témoignages et documents*. Sur une proposition de Jean-Marie Domenach, un directeur de publication appelé à répondre devant la justice de futures inculpations est trouvé en la personne du gérant d'*Esprit*, Paul Thibaud. Ce dernier déclare le

25. Voir les extraits cités par Georges Arnaud in *Mon Procès*, Paris, Minuit, 1961, p. 26 et 27.

26. À propos de Jacques Vergès, qui put se vanter de n'avoir eu aucun de ses clients exécutés durant la guerre, Pierre Vidal-Naquet, auquel Robert Barrat dévoila à la fin de l'année 1959 les dessous de la constitution du « collectif des avocats » du FLN, affirme que ceci ne fut rendu possible que par le fait que les dossiers les plus sensibles étaient laissés à des confrères, en particulier à M^e Michèle Beauvillard, laquelle accompagna plusieurs Algériens jusqu'à la guillotine. Le même type de méthode put conduire la Fédération de France à recourir aux services de Pierre Stibbe (juriste confirmé et rédacteur du chapitre juridique de *La Question algérienne*, publiée par Jérôme Lindon en 1958) et à sa femme Renée pour instruire des affaires, après quoi ces derniers en étaient dessaisis au profit de leurs confrères plus médiatiques (Vidal-Naquet Pierre, *Mémoires, op. cit.*, tome 2, p. 121).

27. Entretien avec Pierre Vidal-Naquet, 8 mars 2006.

28. Ce dernier, relatant l'affaire, eut des mots très durs à l'encontre de Maurice Pagat (Vidal-Naquet Pierre, *Mémoires, op. cit.*, tome 2, p. 125).

périodique au Parquet de la Seine le 4 mai 1960²⁹ et participe au comité de rédaction aux côtés de Robert Barrat, Michel Crouzet, Jacques Panigel et Pierre Vidal-Naquet. Partiellement inspiré de celui de *Témoignages et documents*, un comité de direction de vingt-deux membres manifeste une volonté d'ouverture en direction de la gauche non radicale. Aux côtés d'André Philip et de Jean-Paul Sartre, on y trouve ainsi Vercors et Jean-Marie Domenach³⁰. *Les Temps Modernes* soutiennent l'initiative. Si la création de *Vérité-Liberté* soulève, dans son principe, les mêmes objections que celles formulées à l'encontre de *Vérité Pour*, la revue sartrienne est en phase avec la ligne éditoriale du nouveau bulletin (dont l'objet est du reste distinct de celui de l'organe du réseau Jeanson), signalant son lancement avec enthousiasme :

« Nous signalons à nos lecteurs – pour leur conseiller vivement de soutenir cette initiative – la publication de cahiers d'information sur la guerre d'Algérie, sous le titre : *Vérité-Liberté* [152, rue de Rennes, Paris VI^e, prix minimum de l'abonnement, 10 NF, Trésorier : M. Louis Lalande, 10, rue Jean Bart, à Paris 6^e]

Le deuxième numéro vient de paraître : outre diverses informations, il contient un texte de Micheline Pouteau, inculpée dans l'affaire dite du «réseau de soutien au F.L.N.» et les déclarations de Georges Arnaud devant le juge d'instruction, et un extrait de Barberousse, témoignage d'un détenu algérien qui a passé deux ans dans les prisons de Barberousse et Maison-Carrée (à paraître chez P.-J. Oswald, éditeur). Au moment où enfin

vont peut-être s'ouvrir des négociations entre le GPRA et le gouvernement français, l'existence de ces cahiers, loin de perdre de son intérêt, est au contraire plus utile que jamais. Il suffit, pour s'en persuader, de voir comment de nombreux journaux présentent ces négociations et leur enjeu. [...] Il importe donc de défendre la liberté d'information et de discussion. Cette liberté ne se demande pas, elle se prend. C'est ce que font les rédacteurs de Vérité-Liberté »³¹.

Dès le 18 août, Georges Galichon, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, signale au Garde des Sceaux « l'activité répréhensible » du bulletin « [donnant] à ceux qui œuvrent contre la guerre d'Algérie des informations susceptibles d'orienter et de faciliter leur action. »³² Le premier numéro suscite l'ouverture d'une action publique (provocation de militaire à la désobéissance) aboutissant à la confiscation de 3 000 exemplaires, sur un tirage initial de 6 000³³, de même que le numéro spécial du mois de juillet (atteinte à la sûreté de l'État, provocation à l'insoumission à la désobéissance et à la désertion), celui de juillet-août 1960, signalé par le ministre de l'intérieur sans qu'il soit procédé à un dépôt de plainte³⁴ et celui de septembre 1960 (démoralisation de l'armée).

Exemple parmi d'autres de la répression qui touche les vendeurs, le 15 août 1960, Bernard Lévine, âgé de 48 ans et résidant à Plessis-Robinson, est déféré devant le Parquet de Toulouse, ville où il vient d'être appréhendé, vendant le journal sur la voie publique. Si Pierre Vidal-Naquet fait l'objet en novembre d'une réquisition supplétive pour avoir financé et organisé le déplacement en province de ce

29. CAC, 1980 0293, 133, dossier 60-82 G 128, *Vérité-liberté*, 3, juillet-août 1960. Rapport du procureur de la République au procureur général, 29 novembre 1960. Voir aussi Sauzay Laurent, *La Revue Vérité-Liberté, un exemple de la lutte contre la censure pendant la guerre d'Algérie, 1960-1962*, DEA d'histoire du Vingtième siècle, IEP de Paris, 1992, 139 f.

30. Mais aussi Robert Barrat, Claude Bourdet, Michel Crouzet, Jean-Marie Domenach, Louis Lalande, Henri Marrou, Jean-Jacques Mayoux, Paulette Mounier, Jacques Panigel, André Philip, Jean Pouillon, Paul Ricœur, Claude Roy, Jean-Paul Sartre, Laurent Schwartz, Pierre Stibbe, Paul Thibaud, Edith Thomas, Vercors, Pierre Vidal-Naquet, Andrée-Pierre Vienot, le pasteur Vogé.

31. *Les Temps Modernes*, 171, juin 1960.

32. CAC, 1980 0293, 133, dossier 60-82 G 128, *Vérité-Liberté*, 3, juillet-août 1960, cabinet du ministre de l'Intérieur à Garde des Sceaux, 18 août 1960.

33. *Idem.*, rapport du procureur de la République au procureur général sur l'état de la procédure relative au premier numéro de *Vérité-Liberté*, 29 novembre 1960.

34. *Idem.*, note récapitulative transmise au directeur de cabinet du ministre de la Justice [Elissalde] concernant les poursuites intentées contre *Vérité-Liberté*.

vendeur³⁵, lui-même inculpé à cette date (après avoir été relaxé à l'issue de sa présentation au procureur toulousain), les poursuites s'interrompent à ce stade³⁶. *Le Figaro* peut bien consacrer un titre, le 13 décembre 1960, aux « *dirigeants et collaborateurs de la revue Vérité-Liberté inculpés de provocation à l'insoumission et à la désertion* », la croissance exponentielle des poursuites engagées contre les anticolonialistes freine paradoxalement l'action du ministère de la Justice. Ce dernier ordonne que toutes les commissions rogatoires soient délivrées sur le plan national (ce qui interdit la diligence d'une enquête visant B. Lévine depuis Toulouse) et qu'une perquisition soit ordonnée au siège du Centre d'information Vérité et Liberté – ce qui n'a toujours pas été fait au début du mois de septembre 1960!

Le harcèlement judiciaire touche aussi *Témoignages et documents* : 22 dossiers d'action publique sont ouverts à son encontre, et 14 contre *Les Temps Modernes*. Toutefois, le lancement de *Vérité-liberté* donne un léger coup de frein à ce bulletin désormais identifié à Maurice Pagat. Entravant sans jamais l'empêcher la diffusion de l'information militante, la plupart de ces actions, tous titres confondus, seront éteintes à l'été 1966 par des ordonnances de non-lieu portant application de l'article 2 de la loi d'amnistie du 17 juin 1966³⁷.

35. *Idem.*, 25 novembre 1960.

36. *Idem.*, ministère de l'Intérieur à Garde des Sceaux, 30 août 1960.

37. Deuxième loi d'amnistie (après celle du 23 décembre 1964), la loi du 17 juin 1966 s'appliqua à de nombreux anticolonialistes poursuivis du fait de leur activité journalistique ou éditoriale, bien qu'elle eût été taillée sur mesure pour les anciens activistes de l'Algérie française n'ayant pas commis de crime de sang, ce que laisse clairement entendre son libellé, désignant « [les] condamnations définitives pour crimes ou délits commis en relation directe avec les événements d'Algérie ainsi que pour crimes et délits constituant une entreprise individuelle ou collective tendant à empêcher l'exercice de l'autorité légale, ou commis en relation avec une telle entreprise ». (*Code pénal*, Paris, Dalloz, 2003, p. 1009, cité in Dard, Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS*, *op. cit.*, p. 301) Assortie d'une condition limitative, cette loi – première étape vers une réhabilitation

Notre guerre

En juillet 1960, une saisie de *Vérité-Liberté* est provoquée par la reproduction intégrale d'un texte que Francis Jeanson vient de rédiger pour expliquer l'action de son réseau, trois mois après sa retentissante conférence de presse. Entre avril et juin 1960, le philosophe sartrien, caché à Paris, rédige un manuscrit qui dément les calomnies véhiculées dans la presse à propos de ses camarades de lutte³⁸. Jérôme Lindon accepte ce texte dont la seconde femme de l'auteur, Christiane Philip, lui apporte les feuillets au fur et à mesure de leur rédaction (l'éditeur a été contacté par l'intermédiaire d'Henri Curiel, appelé à suppléer Francis Jeanson jusqu'au démantèlement final de son réseau et la mise en place d'un « réseau Curiel »³⁹).

Paul Flamand était réticent, en 1955, à l'idée d'éditer *L'Algérie hors la loi*, mais il est resté

complète des anciens putschistes d'avril 1961 et des membres de l'OAS – concerna les auteurs d'infraction punis de peines d'amendes ou d'emprisonnement avec sursis ainsi que les auteurs d'infractions punies de peines de prison ferme dès lors que leur libération était intervenue avant la promulgation de la loi. Pour une histoire générale de l'amnistie, voir Gacon, Stéphane, *L'Amnistie, de la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, 2002, 423 p.

38. Hervé Hamon et Patrick Rotman (*op. cit.*, p. 240) écrivent que le manuscrit de *Notre guerre* fut rédigé en quelques jours, début juin. Interrogé sur le fait de savoir comment, après sa conférence de presse du 15 avril, il avait pris contact avec Jérôme Lindon, Francis Jeanson déclarait (entretien téléphonique du 12 septembre 2006) : « *Je ne l'ai pas rencontré. J'étais dans la clandestinité, je vivais dans une chambre de bonne, à Paris. Ma seconde femme lui amenait au fur et à mesure, pour qu'il les imprime, les chapitres de mon livre. Je l'ai écrit en quelques semaines, entre avril et juin [1960]. Il a été interdit dès sa sortie. Je l'ai donné à Minuit parce qu'un livre comme celui-là ne pouvait paraître que chez Minuit.* »

39. Fondateur en juillet 1960 (en Suisse) du Mouvement anticolonialiste français (MAF), dont le manifeste est publié en décembre de la même année, Henri Curiel monte en effet son propre réseau, après le démantèlement de celui de Francis Jeanson. Au grand dam de Francis Jeanson ce nouveau réseau se dote d'un bulletin, *Vérités anticolonialistes* (diffusé à partir de janvier 1961), qui prend le relais de *Vérité Pour* – lequel continue à être publié jusqu'en septembre 1961. Arrêté en octobre 1960, emprisonné sans être jugé puis libéré après la signature des accords d'Evian, Henri Curiel fut assassiné à Paris en mai 1978.

proche de son ancien directeur de collection, qu'il accueille à l'improviste à son domicile de Saint-Chéron, dans la nuit du 20 au 21 février 1960, en compagnie de trois membres recherchés du réseau (Jacques Vignes, Cécile Marion et Dominique Darbois), allant, pour l'anecdote, jusqu'à raser lui-même la barbe dont Francis Jeanson s'était caché le menton. Toutefois, le précédent de *L'Algérie hors la loi* ayant révélé les profondes réticences du Seuil, l'écrivain ne prend même pas la peine de porter son manuscrit à leur connaissance.

Essai explicitant du point de vue de la philosophie existentialiste l'engagement dans les rangs du FLN, *Notre guerre* sort le 22 juin 1960, avec un tirage de 2 000 exemplaires, moins important que celui du premier tirage d'un roman publié au même moment et appelé à faire date dans l'histoire littéraire, *La Route des Flandres* (mis en vente le 23 septembre à 3 000 exemplaires). Jérôme Lindon fait porter à Paul Flamand un exemplaire ainsi dédié par l'auteur :

« Pour vous, cher Paul, et pour toute votre famille, un livre que j'aurais tant préféré recevoir de vous [...] »⁴⁰.

La réponse de l'intéressé s'adresse directement à son confrère, auquel Paul Flamand écrit, le 27 juin :

« Je reçois à l'instant l'ouvrage de Francis Jeanson, *Notre Guerre*, que votre maison vient de publier [...] Non seulement Fr. Jeanson a toujours été un collaborateur de la maison mais est sous contrat régulier au Seuil [...] Je regrette que les choses se soient passées ainsi et je tiens à vous le dire avant d'avoir ouvert le livre. »

Les éditions du Seuil auraient-elles accepté *Notre guerre*? L'auteur semble le croire lorsqu'il écrit à Paul Flamand le 18 juin 1961 :

« J'ai gardé un très cuisant souvenir de l'erreur que j'avais précédemment commise en ne vous soumettant pas le manuscrit de *Notre guerre* (puisque vous avez signalé, contrairement à ce que j'en croyais, que vous en auriez peut-être

envisagé la publication) »⁴¹. En faits et non en intentions, l'épilogue définitif de cet épisode est la décision de Paul Flamand, en décembre 1962, de ne pas rééditer *L'Algérie hors la loi*, épuisé à cette date, dont l'auteur réclamera en vain la remise en circulation. Du reste, l'affaire opposant Jérôme Lindon et Paul Flamand s'arrête là puisque le livre est poursuivi et qu'au-delà du respect mutuel que se vouent les deux éditeurs, nulle action faisant valoir le droit de suite du Seuil n'est envisageable.

Fait unique dans l'histoire éditoriale du conflit, après qu'une première plainte a été déposée au Garde des Sceaux par Pierre Messmer (*atteinte à la sûreté de l'État*, ce qui ne va pas – comme d'habitude dans ce type d'affaire – sans susciter les réticences du Parquet), suivie d'une seconde plainte (*provocations diverses*)⁴², c'est sur la base de la législation organisant le dépôt légal que les pouvoirs publics prennent Jérôme Lindon en faute. En application de l'article 8 de la loi du 21 juin 1943 requérant le dépôt préalable à la mise en vente d'un exemplaire au ministère de l'Intérieur, l'éditeur, qui a déposé *Notre guerre* le 28 juin au dit ministère, pour une mise en vente le 22, doit répondre d'une nouvelle plainte déposée le 13 juillet 1960. Quelques jours plus tard se produit une saisie qui ne permet la confiscation que d'une dizaine d'exemplaires⁴³, étant entendu, selon un rapport du procureur de la République de la Seine, que « la diffusion avait [...] commencé le 22 juin et avait été pratiquement terminée huit jours après ».

41. *Idem*. Confirmant le propos ambigu de cette lettre, citons notre échange avec Francis Jeanson (entretien téléphonique du 12 septembre 2006) : « – Flamand ne vous soutenait pas? – Vous savez, j'estimais beaucoup Flamand. C'est même à la suite de l'affaire algérienne qu'on est devenu amis. Sur l'Algérie il a renoncé d'emblée parce qu'il pensait que c'était grave de mettre en cause la France. »

42. CAC, 1980 0293, 133, dossier 60-82 G 107, *Notre guerre*. Les archives consultées laissent supposer que cette seconde plainte, sans véritable fondement légal et manifestant l'agacement du ministre de l'Intérieur, ne fut pas instruite.

43. *Idem.*, rapport du procureur de la République au procureur général, 30 juillet 1960.

40. Archives Jeanson, cité par Marie-Pierre Ulloa, in *Francis Jeanson : un intellectuel en dissidence : de la résistance à la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 175.

La plainte pour infraction à la loi de 1943 aboutit à une amende de 100 francs infligée par jugement du Tribunal de police de Paris le 29 novembre⁴⁴.

Quelques jours après cette condamnation, Jérôme Lindon est interrogé par un juge d'instruction auquel il explique que *Les Temps Modernes* ont publié une lettre de Francis Jeanson à Jean-Paul Sartre (numéro 169-170 d'avril-mai 1960) sans que des poursuites aient été intentées à leur encontre⁴⁵. Il se méprend, le document en question ayant provoqué l'ouverture d'une plainte dès le mois de juillet (*atteinte à la sûreté du territoire*). Il n'en reste pas moins que sept mois après cet interrogatoire, un rapport rendant compte de la procédure en est encore à suggérer le renvoi en correctionnelle de Jérôme Lindon et de son auteur. L'administration judiciaire fait comme si elle s'occupait d'une affaire qu'elle laisse traîner jusqu'à sa conclusion finale, prenant la forme d'une ordonnance de non-lieu rendue le 10 juin 1965. Les membres du réseau Jeanson (et Jeanson lui-même) ne bénéficient certes pas d'une égale mansuétude.

Le procès du réseau Jeanson et la diffusion du manifeste sur le droit à l'insoumission

Élaboration et diffusion du Manifeste

Du 5 septembre au 1^{er} octobre 1960 se tient le procès de l'« affaire Haddad Hamada et autres » au cours duquel sont instruits les cas de six Algériens et dix-huit Français du réseau Jeanson⁴⁶. À la demande de Francis Jeanson

44. *Idem.*, rapport du substitut du procureur Michel au procureur général, 1^{er} décembre 1960.

45. *Idem.*, rapport du procureur de la République au procureur général, 3 juin 1961.

46. À l'issue de ce procès la peine maximale de dix années d'emprisonnement est prononcée à l'encontre de Haddad Hamada, Hélène Cuénat, Micheline Pouteau, Véra Hérol, Gérard Meyer, Jean-Claude Paupert, Jacques Trébouta, André Thorent, Paul Crauchet. L'acquiescement est prononcé pour Jacques et Lise Trébouta, Georges

(dissuadé par sa compagne et son avocat Roland Dumas de se constituer prisonnier), la défense des prévenus français est assurée indépendamment du collectif des avocats du FLN qui a manifesté sa volonté de prendre en main le procès. Les membres de ce collectif font l'objet de pressions constantes, ayant abouti à un internement administratif aux camps du Larzac et de Tholl pour Mourad Oussedik et Mohammed Benabdallah et ayant contraint Jacques Vergès, Maurice Courrégé et Michel Zavrian à s'exiler provisoirement en Suisse – où ces derniers ont rédigé à l'intention de la Croix-Rouge une brochure dénonçant les méthodes de la justice française, que les éditions de Minuit mettent en vente le 2 mai à 2 500 exemplaires, sous le titre *Le Droit et la colère*.

À l'initiative des collaborateurs des *Temps Modernes*, des *Lettres nouvelles* et des éditions Gallimard que sont Marcel Péju, Maurice Blanchot, Dyonis Mascolo et Claude Lanzmann – aidés de Jérôme Lindon auquel revient l'idée d'arrêter une première liste de signataires à 121 – une *Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie* est publiée au lendemain de l'ouverture du procès, le 6 septembre. Constatant que « *de plus en plus nombreux, des Français sont poursuivis, empri-*

Berger, Paul Crauchet, Odette Huttel, Yvonne Rispal, Denise Barrat, Lounis Brahmi. Trois prévenus, Jacqueline Carré, Jacques Rispal, Janine Cahen, sont condamnés à des peines de prison ferme allant de huit mois à cinq ans. Francis Jeanson est condamné par contumace à 10 ans d'emprisonnement (et sera gracié, avec les membres de son réseau, en 1966).

Ce procès n'est pas le seul visant des membres de réseaux d'aide et sympathisants du FLN : le 13 mai 1960, Cécile Decugis a été condamnée à cinq ans d'emprisonnement, tandis que Gérard Spitzer, directeur politique de *La Voie communiste*, Aït El Hocine, responsable FLN du secteur « Paris-périphérie », et Gérard Lorne, « porteur de valises » dont le procès s'est tenu du 30 mai au 3 juin, ont été respectivement condamnés à 18 mois de prison ferme, 20 ans de travaux forcés et dix ans de prison par contumace. Du 12 au 15 juin 1960, se tient à Alger l'accusation imposant un débat à huit-clos le procès des militants du PCA Ahmed Akkache, André Moine (tous deux condamnés à vingt ans de réclusion criminelle), Paul Caballero, Georges Catogni (15 ans), Henri Alleg (10 ans), Christian Buono (5 ans), Fernand Boillat et Constant Tiffou (relaxés). Le cas de Maurice Audin, examiné à cette occasion, est disjoint.

sonnés, pour s'être refusés à participer à [la] guerre [d'Algérie] ou pour être venu en aide aux Algériens», son préambule, reprenant le propos développé dans *Notre guerre*, déplore que «*dénaturées par leurs adversaires, mais aussi édulcorées par ceux-là mêmes qui auraient le devoir de les défendre, [les] raisons [des insoumis et membres des réseaux d'aide] restent généralement incomprises.*⁴⁷ » Ce texte déclare légitimes le refus de prendre les armes, l'aide apportée aux Algériens et plus généralement le combat contre le colonialisme.

Parmi ses signataires, si l'on exclut les éditeurs que sont Jérôme Lindon et François Maspero, on relève 72 noms signalés dans *La Bibliographie de la France*, dont seulement 6 ne publieront leur premier titre qu'après la diffusion du texte⁴⁸. Au total, parmi les 121 signataires du manifeste, près de 55 % sont des écrivains reconnus comme tels. Ce pourcentage est en nette hausse par rapport à celui des hommes de lettres ayant signé en novembre 1955 la Charte du Comité des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord (CAIPG), qui représentaient alors 37 % des signataires. Cette différence a pour corollaire la plus faible implication d'autres professions, au premier rang desquels les éditeurs et les journalistes : s'ils acceptaient en 1955 de prendre part à une dénonciation de principe du colonialisme, plusieurs éditeurs et collaborateurs de maisons d'édition généralistes – Jean-Marie Domenach, Pierre Seghers, Roland Cayrol, Pierre de Lescure, Michel et Robert Gallimard, ainsi que René Julliard –, estiment impossible d'associer leur nom à l'affirmation d'un droit à la désobéissance. Christian Bourgois, qui s'est lui-même vu interdire de signer le manifeste, témoigne :

47. Le texte de la déclaration et la liste des 121 premiers signataires sont reproduits en annexe du livre de Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Les Porteurs de valises*, *op. cit.*, p. 393-396.

48. Marcel Péju, Anne Guérin, le scénariste Gérard Jarlot, le romancier Henri Kréa, la traductrice française d'Alexandre Neill, Maud Mannoni, ainsi que les médecins Pierre Jaouen et Jean-Daniel Martinet – qui publieront des monographies dans leurs spécialités respectives, dans la première moitié des années 1960.

« [...] en juillet 60, je suis allé voir Julliard à Aix-les-Bains où il passait une partie de ses vacances. J'en ai profité pour lui apporter le texte du manifeste des 121, qu'on n'appelait pas 121, ni manifeste, d'ailleurs, pour lui proposer de le signer ; et à la même époque, Monique Maillot, qui était l'attachée de presse très importante, efficace, compétente, chez Julliard – qui ensuite a été la grande attachée de presse de Grasset [...] Monique était partie voir Françoise Sagan en Normandie – et Françoise avait signé des deux mains immédiatement. Moi, quand j'ai donné ce texte à Julliard, il m'a expliqué avec beaucoup de peine... il m'a expliqué sa position pour ne pas se dérober et pour me dire que quand on était le Président de Julliard, qu'on était en plus l'associé de Robert Laffont dont le frère Pierre était le patron de L'Echo d'Oran, qu'on avait des auteurs qui appartenaient à des clans très différents – même si Julliard n'avait jamais caché qu'il était favorable aux mouvements d'indépendance dans ce qu'on appelait le Tiers-Monde, qu'il se sentait très proche des positions générales qui avaient été prises par des gens de sa maison, des gens comme Pierre Mendès France, il trouvait que là, cette incitation à la désertion, sortait de son terrain, de son champ. Même si à titre personnel il approuvait que ce texte soit signé, qu'il circule, lui, on lui demandait de le signer parce qu'il était René Julliard éditeur, et parce qu'il était René Julliard éditeur il ne le signait pas. Il m'a demandé aussi de ne pas le signer, en me disant avec une certaine brutalité, mais il avait raison – moi j'étais un peu... je l'écoutais... je n'étais pas déçu parce que je comprenais son argumentation mais enfin, j'étais tout de même, oui... – il m'a dit : « Écoutez, vous n'existez pas, vous n'êtes personne, vous travaillez chez moi depuis un an, et si vous signez on dira René Julliard n'a pas osé signer ce texte mais a préféré le faire signer par son collaborateur... » Il m'a dit : « Vous n'êtes pas écrivain, vous n'avez pas de nom. Vous êtes mon collaborateur et donc moi je vous demande de ne pas le signer.⁴⁹ »

Au total, la *Déclaration sur le droit à l'insoumission* couvre une surface socio-profes-

49. Entretien avec Christian Bourgois, 9 février 2006.

sionnelle plus restreinte que la Charte du Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord (CAICPG) de novembre 1955 – moins de métiers y sont représentés par un moins grand nombre de signataires⁵⁰. Parmi les écrivains signataires, les plus nombreux sont les auteurs Gallimard, suivis des auteurs Julliard, Minuit et Le Seuil (cette dernière maison d'édition était la deuxième la plus représentée dans la Charte du CAICPG).

Le resserrement socio-professionnel est compensé par le fait que plusieurs des 121 possèdent une surface médiatique étendue. Sept ans avant que Guy Debord ne décrive la société du spectacle⁵¹, les instigateurs de la *Déclaration* ont compris que le nom d'une romancière populaire comme Françoise Sagan (*Château en Suède*, son cinquième roman, sort en 1960) a plus d'impact que celle d'une demi-douzaine d'universitaires. Ils ne s'efforcent pas moins de recueillir la signature d'un large spectre de personnalités qui, de Florence Malraux à la romancière Hélène Parmelin ou au peintre Edouard Pignon (tous deux membres du PCF), en passant par Laurent Schwartz, Simone Signoret, Alain Resnais, Alain Robbe-Grillet ou Pierre Boulez, ne partagent pas forcément les mêmes opinions politiques et esthétiques.

50. Les compositeurs ayant apporté 7 signatures à la Charte du CAIPG ne sont plus que deux (Pierre Boulez et René Leibowitz) à apparaître dans la liste des 121. De même, parmi les 12 peintres signataires de la Charte du CAIPG, seul le nom d'Edouard Pignon apparaît parmi les 121, au sein desquels ne figurent pas les 5 orientalistes qui avaient signé la Charte du CAIPG. Chez les journalistes, on constate que de nombreux signataires de la Charte du CAIPG n'ont pas souhaité signer la *Déclaration sur le droit à l'insoumission* ou n'ont pas été contactés à cet effet. On compte parmi eux une dizaine d'opposants déclarés à l'aide directe au FLN, tels Claude Bourdet et Gilles Martinet, Nicole Vedrès ou Jean Daniel.

51. Debord Guy, *La Société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel, 1967.

La répression à l'encontre des 121 et la publication d'un contre-manifeste (12 octobre 1960)

Entre diverses interventions retentissantes faites lors du procès du réseau Jeanson (l'ancien secrétaire général de la police à Alger, Paul Teitgen témoigne à la barre tandis que Jean-Paul Sartre, alors au Brésil, y fait lire une lettre – en fait rédigée par Marcel Péju et Claude Lanzmann), la *Déclaration sur le droit à l'insoumission* concourt au retournement de ce procès. Pour réprimer les 121, dans un contexte marqué par la multiplication des textes d'opposition à la guerre, les pouvoirs publics durcissent la législation. Le Conseil des ministres adopte le 22 septembre une ordonnance renforçant les peines sanctionnant la provocation à l'insoumission et le recel d'insoumis, désormais punis de 3 ans d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende. Le 1^{er} octobre, une réunion du comité de direction de *Vérité-Liberté* organisée dans les locaux d'*Esprit* est interrompue par la police qui arrête Jérôme Lindon, Jacques Panigel, Robert Barrat, Paul Thibaut et d'autres militants qu'Edmond Michelet, prévenu, fait libérer dès le lendemain. Les signataires du manifeste des 121 font l'objet de toutes les attentions. Sur la base d'une ordonnance hâtivement rédigée pour punir les agents de l'État « ayant commis certaines fautes graves »⁵², Laurent Schwartz est relevé de son enseignement à l'école Polytechnique, de même que plusieurs professeurs convoqués devant le directeur général de l'organisation des programmes, dont Jean-Louis Bory qui expliquera, après sa réintégration, que la position des signataires ne consistait pas à prescrire la désertion – chaque soldat devant se déterminer individuellement – mais à mettre en garde les juges et l'opinion publique contre « l'équivoque des mots et des valeurs »⁵³.

Dans la presse et les médias audiovisuels, la question de l'insoumission divise. Les journa-

52. Ordonnance 60-1036 du 28 septembre 1960.

53. *L'Express* du 3 novembre 1960 publie cette explication dans le courrier des lecteurs.

listes du *Canard Enchaîné* s'y opposent malgré les hésitations de la gauche de la rédaction. Le retournement de ce journal (qui soutient de Gaulle contre les ultras d'Alger après l'avoir vilipendé aux lendemains du 13 mai) fait pencher la ligne éditoriale dans le sens d'un respect de la légalité⁵⁴. Au *Monde*, Hubert Beuve-Méry a interdit toute signature à ses collaborateurs. À *France Observateur*, seuls certains journalistes de la rubrique culturelle signent. Sur les ondes et à la télévision, face à l'interdiction faite par le ministre de l'information Louis Terrenoire d'évoquer le nom des 121, des émissions sont interrompues par leurs animateurs, telles *Le Masque et la plume*, *Pour le cinéma* ou *Lecture pour tous*. Sophie de Closets⁵⁵ raconte comment, parmi les journalistes contribuant à cette dernière émission programmée chaque mercredi en deuxième partie de soirée, Max-Pol Fouchet s'indigne :

« Imaginez [...] que Jean-Paul Sartre ait eu le prix Nobel et qu'il se soit tué en avion – il était alors au Brésil. Nous aurions été condamnés à ne pas parler de Sartre à Lectures pour tous !⁵⁶ »

Déjà, en 1958, cet ami d'Edmond Charlot avait préféré arrêter son émission *Au fil de la vie* lorsqu'une rubrique relative à la guerre d'Algérie lui avait valu l'ordre de faire valider ses textes par la direction de la radiotélévision française (RTF).

Le 3 octobre 1960, Max-Pol Fouchet rencontre Albert Ollivier, directeur de la RTF, en compagnie de Pierre Dumayet, Pierre

Desgraupes et Jean Prat. Confirmation étant donnée des mesures prises à l'encontre des 121, il donne sa démission, mais réintègre son émission après qu'une « Société des producteurs » constituée le 4 octobre⁵⁷ a obtenu des aménagements aux mesures d'interdiction. Le mercredi 5 octobre, le journaliste séditieux peut ainsi participer à *Lectures pour tous*, où il choisit de commenter un recueil d'Eluard, *Le Dur désir de tuer*, achevant sa chronique en récitant *Liberté*, poème qu'il fut le premier à éditer dans *Fontaine*⁵⁸.

Au-delà de la répression des 121, deux manifestes sont publiés en réaction à la *Déclaration sur le droit à l'insoumission*. Le premier, conduit par Maurice Merleau-Ponty, signé par une centaine d'intellectuels⁵⁹, en est la version édulcorée. Ses signataires s'opposent à la désobéissance mais tiennent à faire connaître leur opposition à la guerre coloniale. Le second est publié le 12 octobre 1960 dans l'hebdomadaire *Carrefour*. Déplorant que « le public français [ait] vu paraître ces derniers temps, sous forme de profession de foi, de lettres ou de dépositions et plaidoiries devant les tribunaux, un certain nombre de déclarations

57. Composée de quatorze producteurs, cette association de fait placée sous la présidence de Pierre Lazareff comprend François Chalais, Roland Darbois, Pierre Desgraupes, Jean-Marie Drot, Pierre Dumayet, Max-Pol Fouchet, Denise Glasser, Etienne Lalou, Gilles Margaritis, Louis Pauwels, Frédéric Rossif, Roger Stéphane et Pierre Tchernia.

58. L'aménagement obtenu par la « Société des producteurs » consiste en un engagement à ne pas évoquer le manifeste des 121 lorsqu'il sera question de l'un de ses signataires. Dans les jours qui suivent, Max-Pol Fouchet tente volontairement de l'outrepasser en programmant dans l'émission du 19 octobre un livre d'écrivains beatniks dont Maurice Nadeau vient d'éditer le recueil. La direction de la RTF craint (à juste titre) qu'un parallèle ne soit esquissé à cette occasion entre la guerre de Corée, le malaise de la jeunesse américaine et celui de la jeunesse française face à la guerre d'Algérie. La séquence est donc interdite contraignant son instigateur à boycotter l'émission. (IMEC, fonds Max-Pol Fouchet, lettre de Max-Pol Fouchet à Roland Darbois, 15 octobre 1960, cité in De Closets, Sophie, *Lecture pour tous*, op. cit.).

59. Dont Raymond Aron, Roland Barthes, Jean Cassou, Jean-Marie Domenach, Jean Dresch, Jacques Le Goff, Morin, Jean-Marie Domenach, Daniel Meyer, Paul Ricœur.

54. Martin Laurent, *Le Canard enchaîné ou les fortunes de la vertu, histoire du plus célèbre des hebdomadaires satiriques, 1915-1981*, dir. P. Ory, université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2000, 2 vol. 884 p. [voir p. 280 et suiv.] Hervé Hamont et Patrick Rotman (*Les Porteurs de valises*, op. cit., p. 278) révèlent que Morvan-Lebesque signa le manifeste des 121 avec enthousiasme puis retira son nom, considérant qu'une telle démarche ne serait pas comprise par ses lecteurs.

55. De Closets Sophie, *Lectures pour tous, 1953-1968*, DEA d'histoire, dir. J.-N. Jeanneney, Institut d'Etudes Politiques de Paris, Cycle d'histoire du XX^e siècle, 2001, 190 p.

56. Fouchet Max-Pol, « En confidence : interview par Janine Brillat », *Télé 7 jours*, 289, 2 octobre 1965, cité in De Closets, Sophie, *Lectures pour tous*, op. cit.

scandaleuses», dénonçant les « professeurs de trahison » et leurs actions engagées « contre notre pays, contre les valeurs qu'il représente et contre l'Occident », ce texte définit la guerre d'Algérie comme « une lutte imposée à la France par une minorité de rebelles fanatiques, terroristes et racistes, conduits par des chefs dont les ambitions personnelles sont évidentes, armés et soutenus financièrement par l'étranger ».

Détail révélateur, ses signataires font suivre leur nom de la mention de leur profession – ce dont se sont abstenus les 121 et ceux qui continuent à leur suite à signer la *Déclaration sur le droit à l'insoumission*. La respectabilité des fonctions exercés au sein de l'Université ou de l'armée ne confère pas de surface sociale et les anticolonialistes relèveront avec ironie la faible influence exercée par les anti-121 dans le champ où s'exerce leur activité. Le dessinateur André Collot n'est pas Siné, le producteur de cinéma Evrard de Rouvre n'est pas Alain Resnais, et l'écrivain normand Michel de Saint-Pierre n'est pas Jean-Paul Sartre. L'éditeur de ce dernier, dont dix-huit auteurs ont signé la *Déclaration sur le droit à l'insoumission*⁶⁰ n'est représenté dans cet anti-manifeste que par quatre noms : Roger Nimier, dont c'est là la première et dernière action positive en faveur de l'Algérie française (si l'on excepte le rôle occasionnel de boîte à lettres joué ultérieurement au profit de Pierre Sergent⁶¹), Thierry Maulnier (auteur d'un *Racine* en 1954), Jacques Perret (*Le Machin*,

1955; *Salades de saison*, 1957) et René Jean-Clot (*Le Meunier*, 1954, *Le Bleu d'outre-tombe*, 1956).

L'analyse des professions déclarées par les signataires révèle la prégnance des agrégés de l'université – première catégorie avec une quarantaine de signatures, ainsi que des écrivains – deuxième profession la plus représentée (alors qu'elle est la plus importante parmi les 121), suivis des médecins et des juristes qui représentent respectivement 12 et 11 % des signataires. Parmi ces quatre catégories, on ne compte pas les membres de l'Institut. Dix éditeurs s'associent au manifeste mais occupent au sein du champ éditorial, à l'exception notable de Roland Laudenbach, les positions marginales qui sont celles des petits éditeurs spécialisés. Il s'agit de Jacques Bonnet-Madin, Marcel Brossolet, René Hener, Stanislas Rey, du libraire-éditeur Herbert, des éditeurs d'art Henri et Jean-Louis Lefebvre, Pierre de Tartas et René de Lignerolles.

De même que pour les éditeurs, une grande hétérogénéité caractérise les signataires écrivains. Côté d'une douzaine de noms reconnus comme tels au moment de la publication du manifeste⁶², de multiples signataires n'ont qu'une légitimité réduite au sein du champ littéraire. L'un des derniers livres de Léo Dartezy, de son vrai nom Henriette Fléchy (ou Madame Stumm) s'intitule *L'Amour, cet inconnu* (Tallandier, 1958). Certains signataires, tel J[ean] Chabannes, ne sont même pas répertoriés dans *La Bibliographie de la France*⁶³, tandis que d'autres ont à leur actif un livre unique d'érudition. Exemples parmi d'autres, le signataire Henri Clérisse est l'auteur d'une monographie publiée en 1933, *Nantes et son arrondissement* (imprimerie A.M. Beaumont), tandis que le diplomate A[ndré] François-Poncet n'est signalé que pour avoir écrit *Le*

60. Par ordre alphabétique : Arthur Amadov, Robert Antelme, Georges Auclair, Simone de Beauvoir, Jacques-Laurent Bost, Maurice Blanchot, Louis-René des Forêts, André Frénaud, Anne Guérin, Gérard Jarlot, Monique Lange, Jean-Jacques Mayoux, André Pierre de Mandiargues, Jean Pouillon, Jacques-Francis Rolland, Claude Roy, Georges Mounin, Jean-Paul Sartre.

61. L'engagement personnel de Roger Nimier dans l'OAS métré n'est pas avéré par les travaux de Rémy Kauffer (*OAS, histoire d'une guerre franco-française*, op. cit.) et Olivier Dard (*Voyage au cœur de l'OAS*, op. cit.). Sur son attitude pendant la guerre d'Algérie, voir Marc Dambre, « Roger Nimier et l'Algérie », in Baudorre Philippe (dir.), *Les Écrivains journalistes et la guerre d'Algérie*, Pessac, PUB, 2003, p. 149-167 et « Grognaards et Hussards : contre-feu de Sartre? », in *Les Hussards, une génération littéraire, colloque international*, Sorbonne Nouvelle, 9-11 oct. 1997, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2000, 326 p.

62. René-Jean Clot, Antoine Blondin, Jean Brune, Roland Dorgelès, André Figueras, Daniel Halévy, Henri Massis, Thierry Maulnier, Jules Monnerot, Roger Nimier, Pierre Nord, Jacques Perret, Jules Romains.

63. Si ce n'est sa contribution à un catalogue du peintre Schwartz-Abrys, publié en 1959 chez J. Frapier.

théâtre de Wedekind, livre sans mention d'éditeur publié en 1912! D'autres comme René Gillouin, auteur en 1929 d'un *Destin de l'Occident* (dont la BnF conserve un exemplaire dédié à Madame Maurice Barrès) ont une bibliographie étoffée mais datée. Au final, seuls les six auteurs proches de Roland Laudenbach que sont Philippe Hédud, Raoul Girardet, Jean Brune, Bertrand de Castelbajac, Antoine Blondin et Michel de Saint-Pierre, forment un ensemble cohérent de signataires. Par leur intermédiaire, les éditions de La Table Ronde sont les mieux représentées au sein de l'anti-manifeste des 121 d'octobre 1960.

En contrepoint des débats sur l'aide directe au FLN, la question des insoumis

Maurienne et le procès du livre *Le Déserteur*

Le 30 janvier 1961, François Maspero met en vente *Le Droit à l'insoumission*, recueil de témoignages de signataires et de non-signataires du manifeste des 121. Ce dixième titre de la collection des Cahiers libres, tiré à 4 500 exemplaires, est saisi en mars. À Paris, sont confisqués 98 exemplaires, rendus à l'éditeur en septembre, à l'issue d'une procédure de six mois ne débouchant sur aucune poursuite⁶⁴. Dans sa

64. CAC, 1980075, 121, dossier 61-82 G 82, éditions Maspero, livre « Le droit à l'insoumission », rapport du substitut du procureur au procureur général, 27 mars 1961. Décidée à poursuivre ce livre, la justice sursoit à l'instruction pour le verser au dossier des signataires de la *Déclaration...* ayant fait l'objet de poursuites engagées antérieurement. Selon un schéma récurrent, au problème des actions jointes s'ajoute celui de l'opportunité des poursuites – que l'administration juge dès le départ contre-indiquées (*Idem*, Procureur général à Chancellerie, 28 mars 1961). Le 20 juillet 1961, l'avocate Marie-Claude Raziewsky dépose une demande de restitution des exemplaires saisis à laquelle la sous-direction des affaires criminelles et des grâces ne peut que donner une suite favorable. Le 16 août 1961, la note d'un conseiller technique du cabinet du Garde des Sceaux constate qu'aucune information n'a été ouverte à cette date contre le livre pour conclure : « *L'action est aujourd'hui prescrite. À classer purement et simplement.* »

préface, François Maspero revient sur le contexte dans lequel fut rendu publique la *Déclaration...* – que, selon Anne Simonin citant Jérôme Lindon, il aurait lui-même refusé, dans un premier temps, de signer⁶⁵ :

« [...] *Depuis six ans il s'était établi un modus vivendi. Le seul parti représentant réellement la classe ouvrière – le parti communiste français – n'avait pu parvenir, malgré ses appels, à une mobilisation suffisante des masses qui mit fin à la guerre. Meetings et pétitions n'avaient plus guère de portée. À cette apathie des masses, dont on a beaucoup parlé, s'opposait la logorrhée des grandes consciences qui périodiquement « alertaient l'opinion ». [...] La publication de La Question et de L'Affaire Audin regroupa ainsi une partie de l'opinion particulièrement sensibilisée [...] Mais, déjà depuis février 1960, il était devenu impossible de cacher plus longtemps une autre réalité. [...] la police dut reconnaître qu'il existait un mouvement clandestin de Français ; et celui-ci était assez puissant pour aider efficacement la Fédération de France du FLN [...] Puis ce fut en mai un nouveau scandale, la parution de deux ouvrages : Le Refus et Le Déserteur. Après "le réseau Jeanson", on découvrait le mouvement "Jeune Résistance" [...] »⁶⁶.*

Ce résumé, traduisant peut-être la volonté de mettre sur un pied d'égalité Minuit (éditeur

65. Anne Simonin, analysant les rapports de concurrence existant dès 1960 entre ces deux éditeurs, cite dans la version soutenue de sa thèse (p. 651) ce propos de Jérôme Lindon : « *Je m'entendais très bien avec François Maspero, mais nous n'avons pas travaillé en commun : nous avions intérêt à maintenir au maximum le secret sur ce que nous allions faire. Il n'y avait aucune réticence entre nous. La seule fois où j'ai proposé à François Maspero de faire quelque chose avec nous, c'était pour les "121". Il m'a répondu par écrit que cette initiative était idiote, et qu'il n'était pas question qu'il y participe. Par la suite, il a publié un livre sur les "121". Il a d'ailleurs signé le manifeste. Mais par un autre intermédiaire...* ». La chercheuse tire de cette citation l'idée que l'édition du *Dossier des 121* par François Maspero aurait été dictée par une volonté – consciente ou non – de s'imposer face aux éditions de Minuit. On peut aussi considérer que François Maspero refusa de signer dans un premier temps, non parce que c'était J. Lindon qui le lui proposait, mais par opposition à une « pétitionniste » qu'il réprouvait.

66. Maspero François, « Avertissement de l'éditeur », in *Le Droit à l'insoumission*, Paris, Maspero, 1961, p. 8.

du *Déserteur*, de Maurienne) et Maspero (éditeur du *Refus*, de Maurice Maschino)⁶⁷, ne mentionne pas l'édition par Jérôme Lindon du premier livre à outrepasser, dans son catalogue, la simple dénonciation de la torture : *Le Front*, de Robert Davezies (mis en vente en octobre 1959 à 5 000 ex.) prônait en effet ouvertement la solidarité active avec les nationalistes algériens, avant même la constitution du réseau Jeanson. De même, par l'appartenance de ses auteurs, tous affiliés à l'UGEMA, on ne peut pas dénier à *La Gangrène*, publiée quelques semaines avant *Le Front*, sa qualité de livre politique. Il n'en reste pas moins que la sortie au printemps 1960 de deux titres ayant pour auteur des déserteurs de l'armée française marque le franchissement d'une nouvelle étape.

Dès janvier 1959, le PCF fait éditer une brochure intitulée *Des jeunes servent l'intérêt de la France* où sont recensés les noms de communistes ayant préféré l'emprisonnement au port des armes fratricides⁶⁸. Prolongeant cet engagement et celui des rappelés, un communiste réfractaire, Jean-Louis Hurst, se réfugie en Suisse au cours de l'année 1958. La même année, à Yverdon, sur les bords du lac de Neuchâtel, il envisage avec Louis Orhant, ouvrier (lui aussi communiste) ayant déserté en septembre 1956, et Gérard Meier – autre déserteur, qui intégrera ultérieurement le réseau Jeanson – de fonder une organisation indépendante d'aide aux déserteurs. Le mouvement « Jeune résistance » est officiellement créé en mai 1959, lors d'une assemblée constitutive à laquelle participent Francis Jeanson, Henri Curiel, Jacques Berthelet, Robert Davezies et une dizaine de déserteurs. Il est basé en Suisse où une plaquette intitulée *Jeune Résistance, numéro 1* est diffusée, réunissant cinq témoignages d'insoumis, puis en République Fédérale d'Allemagne où, à la fin de l'année 1959, après que Jean-Louis Hurst y a préparé une base de repli, les autorités helvé-

tiques expulsent Jacques Berthelet et Louis Orhant. Une nouvelle brochure voit alors le jour, *Jeune Résistance s'explique*. Avec l'aide des membres du réseau Jeanson, de nombreuses « recrues » rejoignent le réseau qu'animent de vifs débats entre les non communistes, partisans d'une insoumission généralisée, et des communistes soutenant les insoumis mais jugeant irresponsable de prescrire en masse la désertion – crime parmi les plus difficiles à amnistier – à des individus non organisés.

Mis en vente le 7 avril 1960 à 5 000 exemplaires, *Le Déserteur* est une œuvre autofictionnelle de Jean-Louis Hurst, inspirée de son parcours d'insoumis⁶⁹. Au moment où sort ce livre, « Jeune Résistance » est agité par la tentative d'Henri Curiel (à laquelle souscrit l'auteur, mais il est l'un des seuls parmi ses camarades) d'intégrer le mouvement des déserteurs au sein du réseau Jeanson. Jérôme Lindon, qui reçoit par la poste le manuscrit du *Déserteur* (il apprendra le nom de son auteur par la police) est quelque peu gêné par sa forme fictionnelle. Ayant jusqu'alors opéré une séparation nette entre le domaine du littéraire (lui-même conçu de façon restrictive, avec des choix éditoriaux qui ont abouti à la fin de sa collaboration avec Georges Lambrichs⁷⁰) et le

69. L'argument est le suivant : un jeune instituteur communiste arrive dans une caserne. Obsédé par ses problèmes de conscience, il s'en ouvre à ses camarades et envisage avec eux de désertier. Les jeunes gens partent pour l'étranger, l'instituteur prolongeant sa désertion par un engagement dans un réseau de soutien au FLN. Il rencontre un autre déserteur sur une phrase duquel s'achève le livre : « *Est-ce que notre rôle à nous [...] jeunes Français est vraiment de plaquer les nôtres sous prétexte qu'ils sont momentanément endormis, puis de passer à l'"ennemi" pour l'aider indirectement ou directement ? Je ne le crois pas. Ce que nous avons à transformer, c'est la situation qui existe chez nous, non pas celle de l'Algérie [...]* ». Maurienne, *Le Déserteur*, Paris, éd. de Minuit, 1960, 96 p.

70. Après son arrivée aux éditions de Minuit en mars 1946, Georges Lambrichs (qui fait éditer *Jeux inconnus*, de François Boyer) s'accorde avec Jérôme Lindon pour tempérer les ardeurs de Vercors, qui ne jure que par la « littérature engagée ». Les deux hommes finiront par s'opposer, l'un souhaitant « *ouvrir le lisible à tous les possibles* », tandis que l'autre organisera ses éditions autour

67. Sur ce point on peut rejoindre l'analyse d'Anne Simonin qui remarque qu'avec ces deux titres, chacun de ces éditeurs a « son » déserteur (cf. avant-dernière note).

68. Cité par Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Les Porteurs de valises*, op. cit., p. 217.

domaine du politique (réservé à la collection « Documents »), il hésite moins à publier le premier livre d'un déserteur sur la désertion qu'à brouiller ses propres catégories esthétiques. Il est vrai que la forme romanesque du récit fournit une parade à d'éventuelles poursuites en permettant d'invoquer le caractère non avéré des faits relatés. Finalement intégré dans la collection « Documents », *Le Déserteur* s'en distingue par une couverture noire (inspirée de la maquette de *Nuits noires*, de John Steinbeck, publiée en 1944⁷¹) rompant avec celle des précédents titres consacrés à l'Algérie.

Le livre est saisi. Jérôme Lindon est inculpé (*provocation de militaires à la désobéissance*). De nombreux intellectuels commentent cependant le livre, dénigrant le plus souvent le choix opéré par Maurienne, à l'instar des journalistes de *L'Express* (où paraît le 21 avril un article intitulé « Les nouveaux hors-la-loi ») ou de Gilles Martinet, expliquant dans un article de *France-Observateur*⁷² que le déserteur isolé est prisonnier d'une démarche individuelle, donc inefficace, tandis que la désertion de masse ne peut avoir de sens que prolongée par un engagement dans les rangs du FLN.

Ces deux articles entraînent la saisie de *L'Express* et de *France-Observateur* par la préfecture de police qui ne perçoit pas, ou ne veut pas percevoir, les réserves sérieuses qui s'y trouvent énoncées à l'encontre du *Déserteur*⁷³.

d'une avant-garde réunie par une conception exclusive de la littérature. D'après Hélène Grémillon, *Les Cahiers du chemin*, DEA d'histoire, dir. J.-Y. Mollier, Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 2000.

71. Simonin Anne, *op. cit.*, p. 653.

72. Martinet Gilles, « Les déserteurs », *France-Observateur*, 21 avril 1960.

73. CAC, 1980 0293, 131, dossier 60 82 G 94, *L'Express*, article « Les nouveaux hors la loi », 21 avril 1960. Le 22 avril 1960, l'article de *L'Express* est saisi sur ordre de la préfecture de police. 80 exemplaires sont confisqués au siège du journal, ainsi qu'une centaine de « mauvais » tirages à l'imprimerie de la rue Boulanger, sur un tirage total de 20 000. Le 15 juillet 1960, la Direction des affaires criminelles et des grâces valide le principe d'une poursuite engagée sur la base de l'article 71 du nouveau code pénal visant la « provocation de militaire à la

Dans un article consacré au réseau Jeanson, *El Moudjahid* évoque ces saisies, ainsi que celle qui vient de toucher « un petit livre intitulé "*Le Déserteur*" » – sans révéler que le livre en question, passé sous silence par le journal nationaliste (sans doute peu désireux de faire de la publicité à un auteur communiste ancien soldat de l'armée de pacification), est à l'origine de la saisie de presse⁷⁴.

Les débats sur l'insoumission sont renforcés dans les jours qui suivent par l'édition du *Refus*, de Maurice Maschino, son livre et celui de Maurienne étant critiqués conjointement durant les mois de mai et juin 1960. Jérôme Lindon va d'ailleurs payer son audace, la réception critique peu enthousiaste ou hostile du *Déserteur* se doublant de l'ouverture d'une action publique⁷⁵.

En effet, près de dix-huit mois après la parution du récit de Maurienne, Jérôme Lindon comparait le 6 décembre 1961 en correctionnelle, sans son auteur. Face au tribunal, l'union sacrée des opposants à la censure fournit, comme lors des procès de Georges Arnaud et celui des membres du réseau Jeanson, la troisième tribune judiciaire des anticolonialistes. Aux côtés de ceux qui soutiennent ouvertement les nationalistes algériens, ceux-là mêmes qui ont pu dénoncer la désertion s'associent à la défense de l'éditeur, dont la liberté d'expression doit être sauvegardée afin de préserver l'apparente autonomie du champ éditorial.

Rappelant, selon un mot de Jérôme Lindon, que « la dignité [du] métier [d'éditeur], c'est d'exposer le plus loyalement possible des thèses mêmes contradictoires »⁷⁶, Claude Gallimard relate devant les juges l'édition en 1936, par son père, d'un roman dont le héros jette, en 1914,

désobéissance ». Le 19 juillet, un réquisitoire groupé contre les articles de *L'Express* et de *France Observateur* est prononcé. L'affaire s'arrête là et, le 29 septembre 1962, le juge d'instruction Simon constate la prescription.

74. « L'Affaire du réseau Jeanson », *El Moudjahid*, 69, 8 septembre 1960.

75. Par plainte du ministre des Armées déposée le 20 avril 1960 du chef de « provocation de militaire à la désobéissance », entraînant l'ouverture d'une information.

76. Cité in *L'Express*, 14 décembre 1961.

dans les lignes françaises et allemandes, des tracts déclarant :

« *En quelques jours, vous avez été encasernés, équipés, poussés au meurtre et à la mort. Toutes les libertés supprimées d'un coup ! Dans les deux camps, une dictature militaire impitoyable. Malheur à qui voulait raisonner, demander des comptes, se reprendre ! [...] Vous avez un moyen, un moyen infailible de mettre vos états-majors dans l'impossibilité de poursuivre un jour de plus cette tuerie fratricide. C'est de refuser de combattre* ».

Le fils de Gaston Gallimard prend soin de signaler que l'auteur de ces lignes des *Thibault*, Roger Martin du Gard, prix Nobel en 1937, ne fut pas poursuivi. Dans *L'Express*⁷⁷, Françoise Giroud cite d'autres interventions mettant à mal le Parquet, telle celle de René Julliard ou de Roland Laudenbach. Patrick Louis cite le courrier par lequel Jérôme Lindon demanda à ce dernier de témoigner :

« [...] *Le 6 décembre [1961] je comparâtrai devant la XVII^e Chambre de la Seine, prévenu de « provocation publique de militaires à la désobéissance ». Le motif de mon inculpation est la publication aux éditions de Minuit d'un roman de Maurienne intitulé Le Déserteur et saisi à la parution. Je vous envoie un exemplaire de ce livre, où j'ai noté les passages spécialement retenus contre moi par le Parquet. Je me suis permis d'y joindre, à titre de comparaison, la reproduction des deux pages de conclusion d'un autre roman consacré à la guerre d'Algérie, Les Centurions, de Jean Lartéguy (Presses de la Cité), tiré à ce jour à cinq cent quarante mille exemplaires et qui n'avait naturellement fait l'objet d'aucune poursuite [...]* ».

Le témoignage de Roland Laudenbach, éditeur de la droite nationaliste, est un symbole fort du refus de la censure par les éditeurs. Un symbole, mais pas toujours une réalité, puisque dans les semaines suivantes, au sein de sa propre maison d'édition au capital contrôlé par Gallimard, l'éditeur de Georges Bidault se verra interdire par Claude Gallimard de publier un essai de Jacques Soustelle. Pour ceux qui se

succèdent à la barre et témoignent en faveur d'un confrère qui doit une large partie de son catalogue à leurs propres refus (*La Question* et *Pour Djamila Bouhired* ont été refusés par René Julliard tandis que le catalogue littéraire de Minuit contient plusieurs « refusés » de Gallimard) le procès de Jérôme Lindon permet d'offrir l'image d'une profession unie dans la défense de ses hautes valeurs, et non soucieuse, ainsi qu'elle en a pris l'ancienne habitude, de complaire au pouvoir en devançant ses souhaits.

De même que le procès des « porteurs de valises » a été exploité par François Maspero éditant à l'initiative de Marcel Péju *Le Procès du réseau Jeanson*, un an jour pour jour après la retentissante conférence de presse de Francis Jeanson, soit le 15 avril 1961 (tirage initial à 2 500 exemplaires), Jérôme Lindon tire avantage de ce procès – à l'issue duquel il n'est pas condamné – en publiant ses minutes le 5 février 1962, à 3 000 exemplaires. *Provocation à la désobéissance : le procès du « Déserteur »* sort dans un contexte marqué par le déchaînement de la violence de l'OAS contre laquelle, trois jours après la mise en vente de la brochure, des milliers de manifestants défilent à Paris et, pour neuf d'entre eux, trouvent la mort au métro Charonne, sous les coups d'une section de police de la 3^e compagnie du 3^e district stationnée porte de La Villette (dont l'un des responsables, ayant activement participé aux ratonnades du 17 octobre précédant, sera acquitté en 1966)⁷⁸.

77. « Justice : un métier difficile. Françoise Giroud vous raconte l'affaire Lindon », *L'Express*, 14 décembre 1961.

78. Dewerpe Alain, *Charonne, 8 février 1962, anthropologie d'un massacre*, Paris, Gallimard, 2006, 897 p. Droz Bernard et Lever Evelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit.*, p. 326. L'auteur du massacre de Charonne fut identifié par le journaliste Jacques Derogy.

Du déserteur aux déserteurs :
Le Témoin, Le Refus,
Le Désert à l'aube

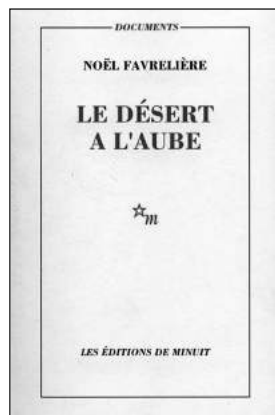
Dans les semaines qui suivent l'édition du *Déserteur* sortent trois livres qui s'inscrivent dans la ligne radicale tracée par Maurienne.

Le premier s'intitule *Le Témoin* et a pour auteur un militant du FLN, Djamel Amrani. Né en 1935 à Sour El Ghozlane d'un père receveur des postes et d'une mère analphabète, installé avec sa famille en 1952 à Alger, où ses résultats scolaires l'autorisent à faire partie des rares Algériens à fréquenter le conservatoire et le lycée Bugeaud jusqu'à l'obtention de son baccalauréat, Djamel Amrani renonce à l'université et à son désir d'écrire pour monter au maquis en 1956. Il est l'un des initiateurs de la grève des étudiants du 19 mai 1956. Arrêté et torturé à la villa Susini pendant la bataille d'Alger, il relate dans son livre la décimation de sa famille – son père, son frère et son beau-frère Ali Boumendjel, assassinés en l'espace d'un mois par les parachutistes du général Massu. Emprisonné jusqu'à son expulsion en France en 1958, le jeune nationaliste est accueilli à Paris par Germaine Tillion, qui lui présente des personnalités de Saint-Germain-des-Prés (Juliette Gréco, Serge Reggiani, Barbara)⁷⁹ mais aussi, peut-on supposer, son propre éditeur, Jérôme Lindon.

Tiré à 3 000 exemplaires, *Le Témoin* sort le 30 mai 1960, alors que les débats sur la torture ont laissé place, dans la presse métropolitaine, aux polémiques sur l'insoumission. Prenant la mesure de cette contingence qui rend le livre invisible aux yeux de certains contemporains – et annonce son absence de l'historiographie de la période⁸⁰ – *Les Temps Modernes* remarquent :

79. Smaïl K., « Djamel Amrani reçoit la médaille Pablo Neruda », *El Watan*, 29 juillet 2004.

80. Parmi six histoires générales du conflit publiées entre 1974 et 1993 *Le Témoin* de Djamel Amrani n'est cité que par Harmut Elsenhans (échantillon composé de Elsenhans H., *La Guerre d'Algérie, op. cit.*, Horne A., *Histoire de la guerre, op. cit.*, Chikh S., *L'Algérie en armes, op. cit.*, Droz B. et Lever E., *Histoire de la guerre, op. cit.*, Stora B., *Histoire de la guerre, op. cit.*, Miquel P., *La guerre, op. cit.*)



« [...] la torture, aujourd'hui, est passée dans les mœurs ; on en parle à peine, on ne se révolte plus ; on l'admet. "Ce qu'il y a de plus scandaleux dans le scandale, dit Simone de Beauvoir, c'est qu'on s'y habitue". Et pourtant, si blasé soit-on, on ne peut lire sans effroi le récit de Djamel Amrani.⁸¹ »

Un tel silence ne sanctionne pas la publication du *Refus*, que les commentateurs rattachent avec raison au *Déserteur*. Mis en vente à 2 200 exemplaires le 6 juin 1960 si l'on en croit sa déclaration au dépôt légal (en réalité au début de la deuxième quinzaine d'avril, date attestée par le dépôt d'une plainte de Pierre Messmer⁸²), ce livre de Maspero n'est pas l'œuvre d'un inconnu des services de police.

Professeur de philosophie à Azrou, au Maroc, militant communiste proche des milieux nationalistes ayant, à ce titre, fait l'objet d'une étroite surveillance à partir de 1956, Maurice Maschino a publié en octobre 1958, dans *Les Temps Modernes*, un article, « Le refus », dont le titre préfigurait celui de son premier livre. Il y développait sa position radicale pouvant aller jusqu'à l'engagement aux côtés des nationalistes. De fait, dès son installation au Maroc,

81. « Le témoin », *Les Temps Modernes*, 171, juin 1960, p. 1912.

82. Plainte déposée le 20 avril. Nommé ministre des Armées le 5 février 1960, P. Messmer occupe cette fonction sans discontinuer sous les gouvernements Debré, Pompidou et Couve de Murville, jusqu'au 6 février 1972, date de sa nomination au poste de Premier ministre.

Maschino a collaboré à l'hebdomadaire de Casablanca *Démocratie*, organe du Parti démocratique de l'indépendance (PDI), journal interdit dans le département d'Oran à partir de février 1957 et non diffusé en France, dont le directeur Mohammed Ben Abdallah Cherkaou a fait partie, en qualité de ministre, du premier gouvernement indépendant constitué par le Sultan. Un rapport de l'ambassade de France au Maroc, en date du 1^{er} juin 1957, révèle la précocité des relations de Maurice Maschino avec le FLN⁸³, que ce dernier a aidé à se développer au Maroc à partir de septembre 1956 avec l'aide du professeur au lycée de Meknès Mohammed Fasla, du docteur Mourad Klouch et du journaliste Jacques Favrel. Contribuant à la reprise en main de l'organisation des scouts algériens (il co-organise des formations paramilitaires sur le territoire du Maroc), offrant son hospitalité à des nationalistes recherchés après les émeutes de Meknès d'octobre 1956, centralisant des fonds collectés au profit d'un « Comité d'aide aux combattants musulmans d'Algérie » créé en mai 1956, animant enfin des séances de formation politique à Azrou, pour les futurs cadres de l'Algérie libre, Maurice Maschino n'est pas membre du FLN mais exerce une activité qui l'apparente à un cadre de l'organisation.

Au cours de l'été 1957, les services du Garde des Sceaux réfléchissent à d'éventuelles poursuites à engager à son encontre⁸⁴. Sa situation administrative de professeur détaché auprès du gouvernement marocain dans le cadre du service national interdit toute sanction administrative. Toutefois, après qu'en novembre

1958 il a quitté le Maroc pour la Tunisie – se faisant recruter en mars 1959 comme professeur contractuel par le ministère tunisien de l'Instruction Publique (au lycée de garçons de Sfax) – un mandat d'arrêt est délivré à son encontre puisqu'il est désormais considéré comme déserteur. Par ailleurs, le 7 octobre 1958, le tribunal correctionnel d'Oran le condamne à 500 000 francs d'amende et à 4 mois de prison ferme pour avoir qualifié dans *Démocratie* le préfet Lambert⁸⁵ de « tueur légal ». L'article « Le refus » publié dans *Les Temps Modernes* le même mois lui vaut d'être poursuivi (*atteinte à la sûreté de l'État*), les services du Garde des Sceaux s'efforçant par ailleurs, en vain, de poursuivre en métropole ses articles parus dans *Démocratie*⁸⁶.

Le 20 avril 1960, le ministre de la Défense nationale double sa plainte relative au *Déserteur* (*provocation de militaires à la désobéissance*) d'une plainte visant *Le Refus* (même motif). Dans un premier temps, le Parquet s'efforce de requalifier cette plainte. Faut-il invoquer la provocation à l'insoumission punie de 6 mois d'emprisonnement et de 1 800 francs d'amende, ou accuser l'éditeur de provocation à la désertion, délit puni de 3 ans d'emprisonnement ?⁸⁷ La Direction des affaires criminelles et des grâces penche pour la provocation à la désobéissance – conformément à la plainte initiale des armées, dans la mesure où « les peines prévues pour la provocation à la désobéissance [sont] supérieures [à toutes les autres correspondant aux chefs d'inculpations examinés], et la loi sur la presse, qui prévoit cette dernière qualification, permet d'atteindre plus facilement l'éditeur sur lequel pèse une présomption de

83. CAC, 1980 0293, 115, dossier 57-82 G 271, Surveillance de M. Maschino, auteur du *Refus*. Rapport de l'Ambassade de France de la République française au Maroc, 1^{er} juin 1957 : « Note au sujet de M. Maschino, professeur de philosophie au collège d'Azrou ».

84. *Idem*. Secrétaire d'État aux affaires marocaines à Garde des Sceaux, 7 juill. 1957. Demande de poursuites du fait [erroné] que *Démocratie* est vendu en France ; Cabinet du ministre de la Défense nationale à Garde des Sceaux, 24 décembre 1957 [L'ouverture de poursuites est inopportune] ; Ministère de l'Éducation nationale à Garde des Sceaux, 29 août 1957 [Réponse à une demande de renseignement sur la situation administrative de M. Maschino, qui dépend du seul gouvernement marocain], etc.

85. Pierre Lambert, préfet d'Oran, socialiste rallié à l'Algérie française fut l'un de ceux qui, le 6 février 1956, sollicitèrent Guy Mollet pour que celui-ci « démissionne » le général Catroux.

86. Les affaires visant l'article des *Temps Modernes* « Le Refus » et les articles publiés dans *Démocratie* ne débouchèrent sur aucune condamnation. Un non-lieu fut prononcé le 6 juillet 1966, en application de l'art. 2 de la loi d'amnistie du 17 juin 1966.

87. CAC, 1980 0293, 131, dossier 60-82 G 70, éditions Maspero, livre « Le Refus ». Rapport du procureur de la Seine à procureur général, 14 mai 1960.

responsabilité»⁸⁸. Une information est bien ouverte du chef de provocation de militaire à la désobéissance mais une intervention d'Edmond Michelet perturbe la procédure : ce Garde des Sceaux⁸⁹ que son passé de déporté et ses opinions libérales ont érigé en allié occasionnel et sincère des anticolonialistes recommande le 20 juin au ministre des Armées⁹⁰ de porter plainte du chef de démoralisation de l'armée (art. 76 du Code pénal), sachant qu'un tel chef d'accusation ferait relever les poursuites de l'autorité militaire. Passant outre les recommandations qui ont pu être faites au cours d'échanges entre ses services, le ministre Michelet (dont plusieurs, au sein du premier gouvernement Debré, réclament la tête) enfonce le clou : citant en exemple une demi-douzaine de plaintes déposées par les armées, il suggère d'utiliser en bloc l'article 76 – donc de transférer l'instruction des procédures correspondantes... au ministère plaignant. Derrière le débat juridique se dissimule l'hostilité entre les deux administrations, dont l'une, la justice, n'a de cesse de renvoyer l'autre, l'armée, dans ses cordes.

Deux mois passent et, en date du 20 août, un courrier des armées annonce le refus d'invoquer en bloc l'article 76 du nouveau Code pénal⁹¹. Pierre Messmer ne cède pas ; en attendant, les livres circulent et sont réédités.

Dès le mois de mai, *Témoignages et documents* a reproduit le texte de Maurice Maschino, complété d'un article intitulé « Pourquoi j'ai écrit "Le Refus" » dans lequel le militant journaliste, revenant sur les déceptions que lui a infligées la gauche socialiste et mendésiste, rappelle l'émoi suscité dans certains esprits par le départ pour l'Algérie de Jean-Jacques Servan-

Schreiber, archétype de l'individualiste rationnel n'ayant pas « évolué » vers la théorie marxiste-léniniste et faisant le jeu des puissants en dépit de ses intentions d'homme de gauche :

« *Ce départ m'a humilié, comme si moi-même je m'étais renié, et je me suis senti tellement concerné par la décision de Servan-Schreiber que je lui en ai fait part, citant à l'appui ce texte de Sartre, tiré de L'Être et le Néant : "Si je suis mobilisé dans une guerre, cette guerre est ma guerre, elle est à mon image, et je la mérite. Je la mérite d'abord parce que je pouvais m'y soustraire".* »⁹²

Maurice Maschino n'indique pas si le patron de *L'Express* lui répondit et précise, référence à la tragédie grecque à l'appui, qu'il refuse de se définir comme un objecteur de conscience – ce terme lui semblant traduire un antimilitarisme stérile, la volonté d'un individu isolé de ne pas « se salir les mains » :

« [...] *je ne suis pas objecteur de conscience, n'ai pas la mystique des mains propres, et la conduite d'Antigone est, à mon sens, réactionnaire (parce qu'Antigone veut sauvegarder sa pureté, qu'elle oppose la personne à la collectivité, qu'elle se désintéresse de la cité). Si j'ai refusé, ce n'est donc pas, pas seulement, en tant qu'individu, mais comme citoyen.* »

Cet article provoque la saisie de *Témoignages et documents* au cours d'une opération menée au centre du Landy le 2 juin, date tardive puisque seuls 6,8 % du tirage sont confisqués (1 150 ex. sur 17 000). Le 13 juillet, le texte « Pourquoi j'ai écrit *Le Refus* » est visé par une nouvelle plainte du ministre des Armées (*provocation de militaire à la désobéissance*) dont l'instruction aboutit après cinq mois à l'inculpation de Maurice Pagat (le 14 novembre), suivie d'un interrogatoire (25 novembre) et d'une mise en sommeil de la procédure jusqu'à la fin du conflit⁹³.

Dans le même temps, l'action publique ouverte à l'encontre du livre *Le Refus* se poursuit.

88. *Idem*. Note de la Direction des affaires criminelles et des grâces, 16 juin 1960.

89. Edmond Michelet occupe cette fonction du 8 janvier 1959 au 24 août 1961 (il est remplacé par Bernard Chenot, ancien ministre de l'Agriculture, à compter de cette date).

90. *Idem*. Garde des Sceaux à ministre des Armées, 20 juin 1960.

91. *Idem*. Ministre des Armées à Garde des Sceaux, 20 août 1960.

92. CAC, 1980 0293, 133, dossier 60-82 G 112, *Témoignages et documents*, 23, mai 1960.

93. *Idem*. Le 6 juillet 1966, une ordonnance de non-lieu prise sur la base de l'article 2 de la loi d'amnistie du 17 juin 1966, clôt l'instruction relative à l'article « Pourquoi j'ai publié *Le Refus* ».

Pierre Messmer ayant refusé de saisir la juridiction militaire (art. 76), François Maspero est interrogé le 19 novembre 1960 par le juge d'instruction Simon. Le Parquet propose son renvoi en correctionnelle. Toutefois, l'éditeur ne subira pas le même sort que Jérôme Lindon : à l'hiver 1961, la multiplication des poursuites visant des personnes liées à son auteur Maschino – au premier rang desquelles se trouve le rédacteur-en-chef des *Temps Modernes*, Jean-Paul Sartre, lui-même lié à l'affaire des 121 et à l'affaire dite « des avocats »⁹⁴ – contraint la justice à surseoir aux réquisitions nominatives. Prise dans les entrelacs d'affaires que des motifs d'opportunité rendent de plus en plus difficiles à mettre en audience, la justice ne peut plus couvrir le vacarme des opposants à la guerre. Déjà, dans la préface à la deuxième édition de *La Gangrène*, Jérôme Lindon écrivait : « Cette fois-ci, grâce en partie à M. le Premier ministre, nous sommes sortis du silence. Qu'on ne compte pas sur nous pour y retourner. »⁹⁵

Au début du mois d'octobre 1960, ce dernier a d'ailleurs publié un témoignage qui, sous un aspect plus direct que celui du récit de Maurienne et sous la signature de son véritable auteur, Noël Favrelière, raconte l'histoire d'un sergent rappelé dans une unité parachutiste, désertant en 1956 avec un prisonnier de l'ALN dont il avait la charge (et qui croit, jusqu'à ce que l'auteur lui mette son arme entre les mains, qu'il va être exécuté lors d'une « corvée de bois »). Tiré à 2 000 exemplaires, *Le Désert à l'aube* est – pour la première fois depuis *Pour Djamilia Bouhired* – commenté par *El Moudjahid* :

94. Dans le numéro 167-168 (février-mars 1960) des *Temps Modernes* paraît « L'affaire des avocats », article relatant l'exil forcé de Vergès, Zavrain et Courrégé, lesquels ont gagné la Suisse à la veille du procès du réseau Jeanson, afin d'éviter un éventuel internement administratif. Une plainte est déposée, visant un article du même numéro, « La gauche française ». Son instruction sera groupée avec celles relatives à d'autres articles dont Jean-Paul Sartre doit répondre : « Lettre à J.-P. Sartre », « Une gauche respectueuse », « Réponse à Jean Daniel » et « Le Dossier des réfractaires » (n°169-170 d'avril-mai 1960), « La magnéto et le bazooka » (n°171 de juin 1960), « La bataille de Paris » (n°180 de novembre 1961).

95. Cité par Anne Simonin, *op. cit.*, p. 653.

« Noël Favrelière, le sergent parachutiste rappelé de la 53/1, qui déserta en 1956 l'armée française en libérant un jeune djoundi algérien, était de passage à Tunis ces derniers jours. Il vient d'écrire un livre : "Le Désert à l'aube" (éd. de Minuit) qui a paru le 7 octobre : dans ce livre il retrace son histoire, son inoubliable expérience, l'itinéraire qui l'a mené de Paris au cœur du peuple algérien. Noël Favrelière a accepté d'écrire pour "El Moudjahid" les lignes suivantes : [...] Je connaissais déjà l'Algérie pour y avoir fait mes deux ans de service militaire juste avant que n'éclate la révolution. Durant ces deux ans, bien que jeune et non politisé, je m'étais très bien rendu compte de la condition de vie des "indigènes" »⁹⁶. Le fait que le journal nationaliste loue le parcours de l'auteur sans évoquer son engagement communiste constitue un bon exemple de sélectivité de la réception critique. De même que le texte des 121 a été mal interprété (ses détracteurs reprochant aux 121 d'enjoindre à d'autres qu'eux-mêmes de prendre un risque inconsidéré – alors que ceux-ci se bornaient à signifier leur soutien à d'éventuels déserteurs), les textes de Jean-Louis Hurst, Maurice Maschino et Noël Favrelière purent être accueillis par un FLN hégémonique comme des exemples de ralliements individuels et non, ce que ces textes étaient en partie, comme les réflexions de membres ou de sympathisants du PCF visant à promouvoir l'objection de conscience dans l'intérêt de leur pays. Le FLN ne fut du reste directement impliqué que dans une filière de déserteurs, spécialisée dans l'évasion des légionnaires suisses : Franz Rispy⁹⁷, Suisse d'origine alsacienne et ancien légionnaire, fut en contact avec

96. « Noël Favrelière, Le désert à l'aube », *El Moudjahid*, 14 octobre 1960. Condamné à mort à deux reprises en 1960 et 1961, l'auteur s'enfuit aux États-Unis avant de revenir clandestinement en France, en 1963. Amnistié en 1966, il entre à la Régie Renault avant d'occuper les fonctions de directeur de l'Institut culturel de Ljubljana, puis du centre culturel français d'Amman.

97. Carron Damien, « La guerre d'Algérie au miroir de trois aventures éditoriales suisses », in Bott Sandra et David Thomas (dir.), *Suisse-Afrique, 18^e-20^e siècles, de la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid*, Munster, Lit, 2005, p. 187-206.

un Service de rapatriement des anciens légionnaires de la Confédération, dont Gilbert Meynier fait remonter la création à 1956⁹⁸. Auteur en juin 1958 de l'essai autoédité *Ils accusent! Témoignages bouleversants de fugitifs de la Légion étrangère sur la tragédie de l'Algérie*⁹⁹ (Zurich, 1958) dénonçant tant la guerre d'Algérie que l'enrôlement de ses compatriotes dans la Légion, Franz Rispy fut en rapport étroit avec le Front et participa pleinement à l'internationalisation du conflit, gênant la représentation française en Suisse.

L'entraînement, ou l'Algérie en roman

Les textes d'avant-garde contribuent moins à convertir les opinions publiques européennes qu'à déplacer leur horizon d'attente en banalisant l'opposition à la guerre. En juin 1960, dans le numéro des *Temps Modernes* rendant compte de la publication de *Djamaïl*, Jacques Givet analyse un roman de Maurice Pons intitulé *Le Passager de la nuit* – récit d'une nuit de voyage, lors de laquelle un cinéaste convoie en Suisse un Algérien silencieux pris en autostop à la sortie de Paris. Comparant ce roman aux témoignages de Maurice Maschino et de Maurienne, le journaliste révèle que l'actualité littéraire de l'année 1960 n'est pas marquée par les seuls débats sur la désertion. Le lecteur métropolitain dispose en effet, à compter de cette date, de textes divers, et notamment de romans, qui rendent compte des réalités de la guerre :

« Je ne prétends diminuer en rien la valeur des apports de Maurienne et de Maschino à la connaissance du drame actuel en affirmant que celle du roman de Maurice Pons les surpasse peut-être. À notre époque, où la réalité dépasse quotidiennement la fiction, celle-ci n'en demeure pas moins explosive. Encore faut-il l'âme et le style d'un véritable écrivain pour nous en convaincre.

98. Meynier Gilbert, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Paris, 2002, p. 484 et note 38, p. 600.

99. Titre original *Sie klagen an! Erschütternde Tatsachenberichte geflüchteter Fremdenlegionäre über die Tragödie von Algerien*.

*Maurice Pons possède l'une et l'autre. Il sait être persuasif en paraissant détaché et émouvoir avec les moyens les plus sobres.*¹⁰⁰ »

L'éditeur de ce texte, René Julliard, conseille à l'auteur, signataire du manifeste des 121, de faire suivre le titre de la mention « roman », dans la mesure où « jusqu'à présent on n'a pas encore saisi de roman [...] »¹⁰¹. De fait, cité en exemple de la littérature anti-France au sein de l'Assemblée nationale, *Le Passager de la nuit*, tiré à 3 500 exemplaires, n'est pas inquiété. L'auteur considère à cet égard que la presse feignit « de l'apparenter plutôt à *Adolphe* et à *La Princesse de Clèves* » alors même qu'il circulait parmi les détenus algériens des prisons de Fresnes, de la Santé ou de la Roquette.

Comme le montre l'édition du *Passager de la nuit*, René Julliard joue en 1960 un certain rôle dans la contestation de la guerre. Avec l'aide de Christian Bourgois, devenu son principal collaborateur, il développe alors un catalogue plus contestataire que celui des années 1954-1958. La troisième radicalisation du champ éditorial voit ainsi la plupart des éditeurs littéraires emboîter le pas aux acteurs engagés de la décolonisation.

Le rôle croissant des éditions Julliard et de leur nouvelle recrue, Christian Bourgois

Christian Bourgois est né en 1933 d'un père officier de marine (de 1926 à 1946) puis directeur des usines Roussel-Uclaf (1946-1956) et directeur général d'Uclaf (1957-1962). Ancien élève du lycée Louis-le-Grand, il a appartenu à l'Union de la Jeunesse Républicaine de France (UJRF, faisant partie du mouvement des Jeunesses communistes) et a ainsi côtoyé, parmi ses camarades d'extrême gauche, Jacques

100. Givet Jacques, « Trois livres d'une actualité glissante, *Le Déserteur* de Maurienne (Minit), *Le Refus* de Maurice Maschino (Maspero) et *Le Passager de la nuit* de Maurice Pons (Julliard) », *Les Temps Modernes*, 171, juin 1960, p. 1909.

101. Cité par Lamy Jean-Claude, *René Julliard*, Paris, Julliard, 1992, p. 254.

Chirac¹⁰². Il entre en 1951 à l'Institut d'études politiques de Paris. En 1954, année au cours de laquelle il devait présenter le concours de l'École nationale d'administration (ENA), il rencontre René Julliard à Antibes, par l'intermédiaire de la veuve de René Laporte¹⁰³. En août de cette même année, écrit Christelle Rogala, « [...] fasciné par le monde de l'édition et nourri par son imagination littéraire, il décide de prendre une année de réflexion et ne se rend pas au concours, étant ainsi à l'image de son héros littéraire : Jacques Thibault ».

Les conseils de René Julliard tentent de le faire renoncer à son projet d'intégrer la maison d'édition : la seule place intéressante existant dans celle-ci est celle de l'éditeur qui a d'autant moins l'intention de la céder à Christian Bourgois que Pierre Mendès France, que le jeune homme admire, pourrait prendre le pouvoir¹⁰⁴. Une nouvelle ère est sur le point d'advenir, dans laquelle le jeune homme, s'il passe le concours de l'ENA, pourra se rendre utile... Reçu premier de la section économique et financière du concours, Christian Bourgois doit, avant d'intégrer l'ENA, effectuer vingt-quatre mois de service militaire¹⁰⁵, période qu'il

commence en février 1956 à la base aérienne d'Essai-les-Nancy, où on l'a affecté au centre de formation des aides-comptables de l'armée de l'Air. Deux mois plus tard, il se retrouve sur la base de Creil, puis au ministère des Armées à Paris, rue Saint-Dominique où, autour du colonel Lacheroy – théoricien de la guerre psychologique, appelé au cabinet de Bourgois-Maunoury pour prendre la tête du service d'information et d'action psychologique nouvellement créé et préfigurant l'institution des « cinquièmes bureaux », ce dernier jouera un rôle de premier plan lors du putsch militaire d'avril 1961 – il côtoie des jeunes gens partageant son opposition à la guerre d'Algérie, et l'exprimant :

« [Il y avait] un journaliste [...] maintenant à la retraite, Jean-Louis Arnaud, qui a fait une grande carrière au service de presse à l'AFP et qui était avec moi au ministère de la Défense... On était tous contre la guerre d'Algérie ! Donc... On le disait ! Ce qui était incroyable ! Il y avait là un normalien, que j'ai retrouvé vingt ans après, qui s'appelait [Jacques] Lautman, qui fut ensuite candidat du PSU aux élections, à Paris... il y avait un Espagnol... Mais surtout, Jean-Louis Arnaud, Lautman et moi, nous étions à fond contre la guerre d'Algérie et tous les gens qui constituaient cette petite équipe autour d'un colonel redoutable qui était le colonel Lacheroy [...] »¹⁰⁶.

Après cette période, Christian Bourgois fait l'école des officiers de réserve à Caen, puis suit à Versailles, avec une dizaine de ses camarades, la formation spéciale des officiers de presse et d'action psychologique, corps de création récente. Sous-lieutenant, il demande à être affecté au Maroc où, chargé d'élaborer et de pronon-

102. Mollier Jean-Yves, « L'écrivain chez son éditeur, entretien avec Christian Bourgois », *Revue des sciences humaines*, 219, 3^e trimestre juillet-septembre, 1990, p. 142. Rogala, Christelle, *Christian Bourgois, éditeur*, DEA d'Histoire, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, dir. J.Y. Mollier, 1998.

103. Poète et romancier, René Laporte (1905-1954), prix Interallié 1936 (*Les Chasses de novembre*) et prix des Ambassadeurs 1951 pour sa trilogie *Les Membres de la famille*, dirigea de 1924 à 1934 les Editions des Cahiers libres. Avec Léon Pierre-Quint, il poursuivit sous l'Occupation les publications des Éditions Kra frappées d'interdiction. Un fonds René Laporte est conservé à l'IMEC.

104. Le propos de René Julliard est rapporté en ces termes par Christian Bourgois (entretien du 9 février 2006) : « [...] Il y a une place intéressante, et une seule, c'est la mienne mais je n'ai aucune raison de vous la donner. Donc on est éditeur ou pas, mais on ne travaille pas comme lecteur dans une maison d'édition... Vous n'avez aucune relation, vous n'avez pas de fortune, vous ne pouvez pas créer de maison d'édition. Pierre Mendès France est au pouvoir, vous l'admirez – on en parlait à l'époque comme s'il allait rester dix ans au pouvoir – passez le concours de l'ENA [...] »

105. La durée du service militaire est fixée par la loi

50-1478 du 30 novembre 1950 portant à dix-huit mois la durée du service militaire actif et modifiant certaines dispositions de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée. Cette durée peut être prolongée jusqu'à 30 mois (loi sur l'état d'urgence). L'ordonnance 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense institue la distinction entre le « service militaire » et le « service défense ». La fin de la guerre voit la durée normale du service revenir à 18 mois.

106. Entretien avec Christian Bourgois, 9 février 2006.

cer diverses conférences, il demande à l'officier qui le commande de ne pas traiter de l'Algérie :

« [...] Je me souviens, quand je suis arrivé au Maroc, j'ai dit à l'officier qui me commandait : "Je fais toutes les conférences que vous voulez, je fais tout ce que vous voulez, mais je ne parle jamais de l'Algérie parce que je suis pour l'indépendance de l'Algérie." Et le général me trouvait bien élevé... Je faisais des comptes rendus sur ses réceptions... Le général de la Chenelière... Et ils ne m'ont pas fiché, c'était un climat plus contradictoire et libéral qu'on ne peut croire. »

Libéré de ses obligations militaires en février 1958, Christian Bourgois entre à l'ENA. René Julliard, à qui il fait savoir qu'il souhaite toujours travailler avec lui, veut qu'il achève sa scolarité, ce à quoi l'intéressé, qui effectue son stage de préfecture en Aquitaine, auprès de Jean Mairey¹⁰⁷, répond : « on ne termine pas l'ENA. »

Consterné par le coup d'État légal ayant abouti au retour au pouvoir du général de Gaulle – il fait partie des contemporains qui considèrent qu'un régime franquiste est en passe de s'instaurer – il participe à la création de l'Union des forces démocratiques (UFD) autour de Pierre Mendès France et participe aux premières réunions du Club Jean Moulin. Alors qu'il entame sa seconde année de scolarité à l'ENA, dans un contexte fort différent de celui qui l'a vu présenter le concours, le jeune homme se lasse de l'école qu'il ne conçoit plus que comme un moyen provisoire de subsistance. Un jour, au mois de mai 1959, il ne remet pas de copie à un examen, ce qui équivaut à démissionner :

107. Agrégé d'histoire, Compagnon de la Libération, collaborateur de *Combat*, nommé directeur de la Sûreté nationale sous le gouvernement de Pierre Mendès France, Jean Mairey (1907-1982) est révoqué par Guy Mollet. Après la chute de ce dernier, il devient en 1957 Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, puis, à compter du 1^{er} janvier 1958, Préfet IGAME (Inspecteur Général de l'Administration en Mission Extraordinaire) de la Région Aquitaine. Limogé par Bourges-Maunoury en raison de ses positions publiques contre les tortionnaires de l'armée française, il retrouve son poste de Secrétaire général du ministère de l'Intérieur peu après, en récompense du soutien apporté au retour au pouvoir du général de Gaulle.

« [...] Julliard était malade, il n'était pas là. Je l'ai fait prévenir que j'avais démissionné. Il n'était peut-être pas enchanté sur le moment... puis finalement il est revenu, deux mois après. J'ai démissionné en mai, il est revenu en juillet, puis j'ai commencé à travailler avec lui, de juillet 59 à juillet 62 – pas longtemps – trois ans.¹⁰⁸ » L'un des premiers textes à l'édition duquel contribue le jeune éditeur est, en janvier 1960, le livre d'humour de l'un de ses anciens préparateurs au concours de l'ENA, Alain Gourdon, proche de Pierre Mendès France et de François Mitterrand, par ailleurs membre aux côtés de Charles Hernu du Club des Jacobins fondé le 12 décembre 1951 dans le but d'unifier la gauche¹⁰⁹. Dans *Ces princes que l'on gouverne*, sous-titré de façon explicite « *essai sur l'anarchie autoritaire* » – tiré à 3 000 exemplaires – l'auteur, s'exprimant sous le pseudonyme de Julien Cheverny, clame son aversion du pouvoir gaulliste. Se référant, en inversant les termes de son titre, au dernier essai de Michel Debré¹¹⁰, il opère une lecture provocatrice de l'histoire politique française. Récusant les grandes dates qui, du 18 juin 1940 au 13 mai 1958, sont reconstruites par l'historiographie, il vilipende la bourgeoisie française ayant pleinement soutenu le régime de Vichy et dénonce le mythe de la « France libre » fondé par le général de Gaulle soucieux de faire rentrer la France dans le camp des vainqueurs¹¹¹. L'analyse n'évoque pas

108. Entretien avec Ch. Bourgois, 9 février 2006.

109. En 1964 Alain Gourdon et Charles Hernu seront deux des fondateurs de la Convention des institutions républicaines (CIR) réunissant divers clubs politiques et étant la cheville du rassemblement de la gauche. Incluse dans la nouvelle Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS), la CIR promeut la candidature de François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1965 avant de se fondre au Congrès d'Epinay dans le Parti socialiste. Ses services rendus à la gauche valurent à Alain Gourdon d'être nommé par le gouvernement de Pierre Mauroy au poste d'administrateur général de la Bibliothèque nationale (il occupa ce poste de 1981 à 1984).

110. Debré Michel, *Ces princes qui nous gouvernent*, Paris, Plon, 1957, 297 p.

111. Voir à cet égard Paxton Robert, *Vichy France, Old Guard and New Order 1940-1944*, New York, A. Knopf, 1972, 399 p., trad. : *La France de Vichy, 1940-1944*, Paris,

l'Algérie en guerre mais permet de comprendre comment le pouvoir gaulliste qui a opéré, sur la base d'une histoire reconstruite et faussée, une séparation entre le principe de légitimité et le principe de légalité, finit par justifier les actions illégales des ultras de l'Algérie française comme celles des « porteurs de valises ». Dans les *Cahiers de la République*¹¹² (bimestriel dont le comité de direction est dirigé par Pierre Mendès France) qui publient les bonnes feuilles de *Ces princes que l'on gouverne* (en déc. 1959-janv. 1960), Georges Emmanuel Lavau commente les raisonnements de l'auteur jugés paradoxaux et élitistes. Par exemple, le suffrage universel est critiqué par Julien Cheverny pour qui les conditions optimales de son fonctionnement ne seraient pas réunies (il faudrait, selon lui, une réforme de l'enseignement, l'accession du plus grand nombre à la culture et l'émancipation des médias audiovisuels de la tutelle de l'État ou des entreprises).

Ces princes... s'inscrit dans la continuité des essais, publiés par René Julliard aux lendemains du 13 mai 1958, qui du *Style du général* de Jean-François Revel au *Gaule deux* d'Alfred Fabre-Luce, ont développé une critique polémique, à l'occasion antidémocratique, du gaullisme. Ces textes partagent avec d'autres consacrés aux non alignés, tel *Gamal Abdel Nasser et son équipe : l'édification de la République arabe unie* de Georges Vaucher (5 850 ex., mis en vente le 25 novembre 1960) ou *Les Révolutions du Proche-Orient* de Pierre Lyautey (3 150 ex., septembre 1960), la caractéristique de ne pas aborder l'Algérie, ou de ne la traiter qu'incidemment. À propos de ce dernier livre, Christian Bourgois, la tête pleine de ses fiches de relations internationales et connaissant bien la question de la politique extérieure de l'URSS que l'auteur prétendait traiter, rédigea un compte rendu de lecture au vitriol. René Julliard concéda que l'essai était nul mais expliqua qu'il n'en éditerait pas

Seuil, 1973, 375 p. [réf. parmi d'autres sur la France de Vichy...].

112. Lavau Georges E., « Ces princes que l'on gouverne », *Les Cahiers de la République*, juillet-août 1960, p. 95-99.

moins tout livre que lui confierait Pierre Lyautey :

« Écoutez Christian, je vais vous dire une chose : chaque fois que vous verrez arriver un manuscrit de Pierre Lyautey, vous le publierez. Parce que Pierre Lyautey, en 1924-26, par là, quand j'étais un tout jeune éditeur à Paris, que je l'avais rencontré, m'avait présenté à Poincaré, qui était à ce moment-là Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, et c'est grâce aux subsides du Quai d'Orsay que j'ai créé Sequana. En 1944 il n'y avait pas un kilo de papier à Paris, je connaissais Pierre Lyautey qui était l'aide de camp du général de Monsabert – en occupation [en Allemagne occupée] où on ne pouvait pas aller.¹¹³ »

Grâce à Pierre Lyautey, l'éditeur, se déguisant en militaire, s'était rendu en Allemagne pour en revenir avec un plein wagon de papier et l'un des collaborateurs de son bienfaiteur, Michel Bouis, qui était devenu secrétaire général de Julliard¹¹⁴. De fait, neveu du maréchal ancien Résident général au Maroc Hubert Lyautey (1854-1934), Pierre Lyautey est bien introduit dans les milieux arabes que l'on peut qualifier de conventionnels. Il connaît la haute-bourgeoisie moyen-orientale, fréquente le roi de Jordanie et les milieux dirigeants libanais, invite l'ambassadeur d'Iran au Jockey club, disposant ainsi d'un lectorat qui permet d'écouler les tirages modestes de ses livres successifs¹¹⁵.

La Guerre d'Algérie de Jules Roy

C'est en fait avec la publication de *La Guerre d'Algérie* de Jules Roy – quelques jours après celle du livre de Pierre Lyautey – que les éditions Julliard participent pleinement à la troisième radicalisation du champ éditorial.

113. Entretien avec Ch. Bourgois, 9 février 2006.

114. Sur cet épisode, voir aussi Lamy Jean-Claude, *René Julliard, op. cit.*

115. Publiés chez Plon en avril et septembre 1957, *Lyautey l'Africain, 1919-1925* et *Le Duel en Orient*, ne sont tirés qu'à 2 500 et 2 750 exemplaires (CAC, 19970353, 260, *op. cit.*). Après avoir édité *Les Révolutions du Proche-Orient*, René Julliard publie avec des tirages initiaux un peu plus importants *Magdelaine de Médicis* (septembre 1961, 5 000 ex.) et *Iran secret* (octobre 1962, 4 000 ex.) – preuve que cet auteur est tout de même lu en France.

À l'été 1959, Christian Bourgois a appris que Jules Roy rédige un manuscrit. Il le contacte par télégramme à la demande de René Julliard, alors que l'écrivain séjourne à Aix-les-Bains. Au début du mois d'août, en vacances à Antibes, sa ville natale, il évoque le manuscrit à venir avec Jean-Jacques Servan-Schreiber, dont il vient de faire la connaissance¹¹⁶ et avec qui il partage – de même qu'avec René Julliard – un viscéral antigaullisme. Pour ces trois hommes, Jules Roy, ancien auteur des éditions Edmond Charlot (*Trois prières pour les pilotes*, 1942, *La Vallée heureuse*, 1946) a « un côté Albert Camus » doublé d'une personnalité d'officier, gaulliste de gauche, qui le rend peu susceptible de développer une vision pertinente de la guerre d'Algérie. De retour à Paris, Christian Bourgois découvre pourtant un manuscrit étonnant :

« [...] je rentre à Paris, aux alentours du 20 août. Le manuscrit, ça s'appelait [...] La Guerre de cent ans, ou La Guerre de cent ans aura-t-elle lieu ? Un titre très politique. Je commence le livre, je le lis, et je suis bouleversé par la lecture de ce texte et surtout par l'importance que pouvait avoir la publication de ce livre. J'appelle Jean-François Revel dans mon bureau. Je lui lis un passage – il est surpris – et je lui dis : "Tu ne devineras jamais qui a écrit ça." C'était le passage où Jules Roy interpelle l'armée française – il y a une description de la frontière électrifiée de Morice et il dit : "Si vous voyez un fellouze, un grand diable aux cheveux blancs qui passe n'hésitez pas à le descendre" – un texte très violent – le fellouze étant lui [...] »¹¹⁷.

À la demande de Christian Bourgois, « Julius » accepte de supprimer la scène finale, où le narrateur évoquait deux soldats français fusillés par le FLN, puis se décrivait dans l'avion qui, survolant la Méditerranée, le ramenait en métropole. Clôturant un récit militant, un tel passage aurait réduit sa portée. Consulté, l'avocat de René Julliard, Jacques Mercier, qui compte parmi ses clients Robert Barrat, considère que l'édition comporte des risques. Il conseille, pour la sor-



tie, d'attendre le mois de septembre lors duquel doit s'ouvrir le procès Jeanson. De son côté, Christian Bourgois contacte son ancien responsable de stage à la préfecture de Bordeaux, Jean Mairey. Considéré par l'entourage de Michel Debré comme un traître, ce socialiste est régulièrement attaqué par les membres du gouvernement. Sans lire le texte de Jules Roy, il assure Christian Bourgois qu'au sein du cabinet Debré, un colonel nommé Michel Maton ne manquera pas de le faire saisir. Bien plus, l'écrivain jugé plus conventionnel que ne le laisse supposer son texte, sera radié de la Légion d'honneur à laquelle il est attaché. Informé du problème par Jacques Mercier et René Julliard, Jules Roy est « travaillé » par Christian Bourgois qui lui téléphone à Tignes, où l'écrivain vit avec l'actrice Annabella. Un homme comme lui ne peut écouter les gens de bon sens – René Julliard et son avocat – pour décevoir à jamais les jeunes générations – Christian Bourgois soi-même ! L'argument porte.

Le 21 septembre, jour de ses vingt-sept ans, le collaborateur de René Julliard voit sortir en librairie *La Guerre d'Algérie*, tiré initialement à 70 000 exemplaires et dont l'achèvement d'imprimerie – mesure de précaution ? – porte la date du 23 septembre. Le 29 du même mois, le livre occupe, pour la première fois dans l'histoire éditoriale du conflit, une couverture de la presse hebdomadaire : *L'Express* lui fait logiquement cet honneur, où un éditorial de Jean-Jacques

116. Le patron de *L'Express* vient d'épouser une amie d'enfance de Christian Bourgois, Sabine de Fouquières, par ailleurs la filleule de sa mère.

117. Entretien avec Ch. Bourgois, 9 février 2006.

Servan-Schreiber annonce, pour les prochains jours, la publication du livre qualifié de « *document le plus important que nous puissions présenter à nos lecteurs* »¹¹⁸. Un premier extrait assez consensuel est publié dans le numéro du 6 octobre, suivi d'un passage plus engagé le 13 octobre. Cette opération de promotion relance la collaboration entre le journal et l'écrivain¹¹⁹.

La vente du livre est autorisée en Algérie et décolle rapidement en métropole, près de 110 000 exemplaires étant écoulés en un mois. En octobre et en novembre 1960, il se hisse à la première place du classement des meilleures ventes en librairies réalisé par *L'Express* et se maintient en décembre à la dixième place. Six ans après la Toussaint rouge, la gauche a trouvé son Jean Lartéguy. *Les Centurions* figure toujours en bonne place dans le classement des meilleures ventes mais se trouve momentanément devancé. Christian Bourgois se souvient :

« [...] *On a reçu un courrier incroyable, des dizaines et des dizaines de lettres, de gens qui n'étaient pas des militants de gauche pro-FLN mais qui étaient des gens – des mères de famille, des gens de province, etc. – qui étaient absolument indignés par ce que disait Jules Roy, parce que lorsque c'était L'Observateur qui le disait ils ne lisaient pas – ils ne croyaient pas ce qu'on appelait "l'anti-France", les gens de L'Observateur, du Canard Enchaîné, de Libération de l'époque, ou de L'Humanité. Et là tout d'un coup il y avait un colonel, commandeur de la Légion d'honneur, héros de la guerre – qui disait : "On torture en Algérie et ça n'est pas bien"*.¹²⁰ »

En novembre, *L'Express*¹²¹ annonce que le récit va sortir aux États-Unis, en Allemagne, au Danemark, en Norvège et en Italie. Une publi-

cité (janvier 1961) révèle qu'il doit être traduit aux États-Unis où il constituera le premier volume d'une collection de poche d'actualité intitulée « Target »¹²². Ce n'est pas la première fois que le romancier voit ses droits cédés pour des traductions en anglais¹²³, mais celle-ci intervient dans un contexte marqué par l'internationalisation du conflit algérien et confère à l'exportation du roman une dimension nouvelle qui n'aura de cesse de s'affirmer jusqu'aux accords d'Évian. En témoigne une publicité parue dans le journal de Jean-Jacques Servan-Schreiber le 4 janvier 1961, en prévision du référendum du 8 janvier sur l'autodétermination des départements algériens : « *Avant de voter, lisez La Guerre d'Algérie, de Jules Roy. 100^e mille. Julliard.*¹²⁴ »

La même année, face aux multiples réactions suscitées par son roman, l'écrivain s'explique sur les raisons l'ayant amené à dénoncer la guerre d'Algérie dans *Autour du drame*, essai tiré à 8 000 exemplaires (mis en vente le 5 août 1961). Il prend alors la mesure du rôle joué par son roman qu'une intertextualité lie à d'autres écrits publiés en 1960 par des officiers légalistes.

Des officiers légalistes :

Pierre Clostermann, Claude Dufrenoy
et Georges Buis

Le 12 mai 1960 les éditions Flammarion (qui ont publié quelques mois auparavant la seconde édition de *l'Histoire de l'aviation* du général René Chambe¹²⁵) mettent en vente à 4 000 exemplaires *Appui-feu sur l'Oued Hallail*, récit autobiographique du député Pierre Clostermann, ancien pilote des Forces aériennes françaises libres rappelé en juin 1956 pour

122. *L'Express*, 26 janvier 1961, p. 30. On ne retrouve pas la trace d'une telle édition dans le catalogue de la bibliothèque du Congrès américain, lequel mentionne une seule édition américaine de *La Guerre d'Algérie: The War in Algeria*, New York, Grove Press, 1961, 128 p.

123. À la date où sort *La Guerre d'Algérie*, deux de ses œuvres ont été traduites à Londres : *The Happy Valley*, (Gollancz, 1952, 223 p.) et *The Navigator* (Turnstile Press, 1955, 144 p.)

124. *L'Express*, 4 janvier 1961.

125. Chambe René, *Histoire de l'aviation*, Paris, Flammarion, 1949, 1958, 522 p.

118. *L'Express*, 29 novembre 1960.

119. *L'Express* a déjà publié une lettre de J. Roy sur l'Égypte de Nasser et l'Algérie, assortie d'une réserve de la rédaction lui reprochant de considérer que *L'Express* est pour la paix en Algérie « à tout prix » (9 nov. 1956, p. 2). Après la publication de *La Guerre d'Algérie*, J. Roy confie à *L'Express* « De Gaulle et César » (3 nov. 1960, p. 9), « Abbas, par Jules Roy » (24 nov. 1960, p. 23), « Aux Français d'Algérie » (23 mars 1961, p. 22).

120. Entretien avec Ch. Bourgois, 9 février 2006.

121. *L'Express*, 24 novembre 1960.

l'Algérie (en qualité d'officier de réserve) et ayant servi de modèle à Jean-Jacques Servan-Schreiber, lorsque celui-ci fut rappelé à son tour, en juillet 1956. Ce récit des patrouilles de reconnaissance effectuées à basse altitude dans un avion visé par les armes automatiques de l'ALN est loué par François Mauriac dans son *Bloc-note* du 13 octobre 1960. Si l'on en croit une publicité, son tirage en octobre 1960 peut être estimé à 60 000 exemplaires – soit la moitié de ceux du livre de Jules Roy, ces deux ouvrages atteignant des niveaux de vente incomparables à ceux des récits de déserteurs ou de partisans de l'aide directe au FLN¹²⁶.

La parole des officiers soucieux de défendre l'honneur et les valeurs de l'armée s'exprime aussi dans *Des officiers parlent*, sous la plume d'un ancien d'Algérie, Claude Dufrenoy. Mis en vente par Julliard le 16 janvier 1961 à 6 350 exemplaires, ce texte ne remet pas en cause la pacification mais énonce – pour reprendre les mots de Jean Schlumberger, commentant *La Guerre d'Algérie* dans *Le Figaro*, les interrogations d'« une conscience qui refuse de se leurrer sur le prix que coûtera une paix juste »¹²⁷. Jules Roy préface le livre, ainsi présenté :

« Ce recueil de conversations avec des officiers actuellement encore en poste en Algérie, a été rassemblé d'avril 1959 à novembre 1960. Chaque conversation est reproduite avec une exactitude rigoureuse et de la confrontation des unes et des autres sort un témoignage passionnant des contradictions tant dans les esprits, les pensées, que dans la notion différente qu'ont ces hommes de la réalité objective. Ces contradictions ne sont-elles pas celles des civils, engagés ou non, celles du pays tout entier ? Des officiers parlent, écoutons-les.¹²⁸ »

Faute de trouver dans ce récit une dénonciation explicite de la torture, les lecteurs pourront lire dans l'essai de Louis Martin-Chauffier, *Algérie an VII, l'examen des consciences*, publié au même moment par René Julliard, l'exposé des

doutes d'une conscience chrétienne. Cet essai tiré à 4 400 exemplaires exprime les interrogations d'un intellectuel d'origine bretonne, chartiste de formation, ancien proche de l'Action française et collaborateur des éditions « Au sans pareil », désormais chroniqueur religieux au *Figaro*. Avec une approche qui n'est pas sans évoquer – trois ans après la publication de *Contre la torture* – celle de Pierre-Henri Simon, l'auteur qui fit partie de la Commission internationale contre le régime concentrationnaire envoyée en Algérie au début de l'année 1957 pour visiter divers « centres d'hébergement » (dont celui d'El Biar où Maurice Audin fut assassiné quelques jours après une visite de ladite commission), énonce une condamnation morale de la torture. Les lecteurs de *La Question* peuvent légitimement juger *Algérie an VII* comme un livre tardif ; toutefois Louis Martin-Chauffier contribue, du fait même de ses sympathies politiques, à la réorientation de l'opinion publique métropolitaine – et de sa marge conservatrice.

Achevant cette série d'écrits d'officiers légalistes publiés pendant le conflit par Julliard, *La Grotte*, du colonel d'active Georges Buis, sort le 27 avril 1961, à 6 000 exemplaires. Ce roman a pour auteur le « colonel B. » en qui *France Observateur* et *L'Express* ont trouvé un officier supérieur volontaire pour commenter les opérations militaires en Algérie. Gaulliste ayant fait la guerre en Asie, compagnon de la Libération, ancien combattant d'Indochine et d'Afrique du Nord, cet adversaire déclaré des ultras est un guerrier qui aime à se considérer comme tel et mène en Kabylie d'importantes opérations militaires. Christian Bourgois a été averti à l'été 1960 par un collaborateur de *L'Express*, Philippe Bramin, du fait que Georges Buis rédige un roman. Il lui rend visite en octobre, alors que celui-ci est en permission à Paris, se présentant comme un ami de Vincent Monteil et de Georges Salvy – un camarade de promotion à Saint-Cyr – et faisant connaître l'intérêt de Julliard pour le texte en préparation. Il repart de cette rencontre avec les premières pages du manuscrit dont il déclarera bien plus tard :

126. Publicité parue dans *L'Express* du 20 octobre 1960.

127. BnF, Q10, cité in *Bulletin Sequana Julliard-Laffont*, 9 (nouvelle série), septembre 1960.

128. *Bulletin Sequana Julliard-Laffont*, 11 décembre 1960-janvier 1961.

« [ça] n'était absolument pas un livre pour Julliard ! Je le dis en riant mais il [Georges Buis] était très ami avec Jean Lacouture et c'était plutôt un livre pour *Le Seuil*... mais je l'ai emporté au culot.¹²⁹ »

Le jeune éditeur doit passer outre les réserves que lui inspire l'officier se vantant, comme Marcel Bigeard, de « mettre au tapis » un nombre de « fellouzes » inégalé par les autres militaires, réserve que reprendront les commentateurs du roman (notamment *France Observateur*). Son récit met en scène le commandant Enrico (auquel il prête ses propres traits), chargé de débusquer des montagnes où il se dissimule le chef rebelle Rostom Moustache (patronyme évoquant Amirouche), dont les troupes sont anéanties après 17 jours de lutte. Cautionnant une représentation virile et stéréotypée de la guerre – inspirée de celle qui put se développer au cours de la Première Guerre mondiale dans la « littérature de tranchées »¹³⁰, le narrateur va jusqu'à affirmer :

« Nous sommes des veinards ! La guerre est un sport de luxe ! [...] C'est pourquoi ces deux cents types qui sont là dans les veines de la terre et du rocher, qui vont mourir, sont des camarades... Pas des amis : des copains... Comme on a des copains de bringue. Passées les premières justifications idéologiques, ils sont sous les armes pour le plaisir ou par habitude, comme nous.¹³¹ »

L'affirmation du caractère ludique de la guerre (explicitement formulée dans la « prière » des paras et divers chants militaires) n'est pas sans entrer en contradiction avec les ambitions littéraires du romancier, dilemme que Christian Bourgois résume en comparant Georges Buis à Jean Lartéguy :

129. Entretien avec Ch. Bourgois, 9 février 2006.

130. Voir à cet égard Miquel Pierre, *Les Poilus : la France sacrifiée*, Paris, Plon, coll. « Terre humaine », 2000, 507 p. et Delacroix, Aymar, *L'Univers romanesque de Roland Dorgelès*, thèse de doctorat en littérature et civilisation française, dir. Pierre-Louis Rey, univ. de la Sorbonne nouvelle-Paris 3, 2004, 488 p., ainsi que de nombreux travaux non édités consacrés à Henri Barbusse ou Ernst Jünger, que signale le catalogue SUDOC.

131. Buis Georges, *La Grotte*, Paris, Julliard, 1961, 319 p., réédité in *Algérie : les romans de la guerre*, Paris, Omnibus, 2002. [cit. p. 586 de cette dernière édition].

« Lartéguy, je l'ai connu, aux Presses [de la Cité]... Il avait le talent d'écrire des romans pour le public qu'il pouvait avoir. Buis, lui, était coincé entre son admiration pour, je ne sais pas... Georges Schébadé, qui avait vécu au Liban, à la grande époque du Liban... C'était un homme très cultivé qui aurait voulu être reconnu... par Jean Paulhan. Bon. Et puis en même temps, il était en porte-à-faux avec ce milieu-là en disant : "J'ai envoyé plus de fellouzes au tapis que les autres".¹³² »

Sur le plan littéraire, *La Grotte* est certes un objet singulier qui « fait penser au meilleur Kessel, celui des reportages sur les points chauds de l'entre-deux-guerres, au Saint-Exupéry de Vol de nuit, à cause de la présence obsédante de la montagne, à Derborence de Ramuz »¹³³. Le ton distancié du narrateur (tenant pour négligeable la mort d'un soldat, fût-il son premier subordonné), la représentation métaphorique de la montagne (décrite comme un élément féminin – une mère nourricière), les références accidentelles à l'Iran où l'auteur a séjourné comme attaché militaire à l'époque de Mossadegh (il donne au village de son récit le nom persan de Sâr et évoque les cavaliers aux boucliers gainés de cuir d'hippopotame qui le fondèrent 2 000 ans auparavant ; un chef de canton étant par ailleurs affublé d'un nom à consonance kurde – Varzani), une certaine confusion dans la représentation du territoire algérien (si le mot « wilaya » est proscrit, la numérotation des régions souffre de confusions¹³⁴), de même que le recours aux anglicismes qui se répandent alors dans l'armée française (la voiture de commandement est un « command car », un mitraillage par avion un « straffing », un bombardement un « bombing », les canaux radio des « channels », etc.), sont autant d'éléments qui font de *La Grotte* un récit original et pleinement ancré dans son époque.

132. Entretien avec Ch. Bourgois, 9 février 2006.

133. Rivet Daniel, « Le caporal, le sous-lieutenant et le colonel : trois regards perçants sur la guerre d'Algérie », *Cahiers d'histoire*, 31, 3-4, 1986, p. 237-256.

134. *Idem*. Au chapitre 8, le narrateur rapporte qu'un le colloque réunissant les chefs des régions 2, 3 et 5 et attribuée à Rostom la direction de la région 2 ; or p. 154 [de l'édition originale] Rostom commande la région 1 et la réunion se tient entre les chefs des régions 1, 2 et 5.

Pour faire entrer de la trésorerie, René Julliard vend les bonnes feuilles de *La Grotte* au journal *Candida*, que Constantin Melnik vient de lancer (reprenant volontairement le titre de l'hebdomadaire d'extrême droite disparu en 1944¹³⁵) afin de contrer la presse « progressiste » avec l'aide des éditions Hachette et de Pierre Lazareff. Georges Buis est furieux, cette publication lui valant l'hostilité de son ancien camarade de guerre Pierre Messmer, qui n'est pas moins opposé aux déserteurs qu'aux ultras. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Philippe Bramin accusent Christian Bourgois de trahison. Leur journal se venge sur Françoise Sagan, signataire du manifeste des 121, dont un extrait du dernier roman (*Des merveilleux nuages*) a été vendu en prépublication au même journal honni. *L'Express* parvient à se procurer les épreuves du roman aux États-Unis, chez l'agent de Françoise Sagan, et Siné administre le châtement de l'hebdomadaire sous forme d'une planche en résumant l'histoire forcément inepte. Que ce soit pour des raisons financières ou pour toucher le grand public, René Julliard confirme lors de cet épisode l'ouverture d'esprit qui est la sienne. Promouvant dans son catalogue des officiers qui, sans faire preuve d'une quelconque sympathie à l'égard du FLN, ne manquent pas d'être lus comme des contempteurs de l'Algérie française, il tire parti de l'installation de la guerre dans l'horizon d'attente du lecteur métropolitain, telle que l'ont imposée les éditeurs militants, pour éditer une large gamme de textes abordant le conflit en cours. Tous ne connaîtront pas le succès de *La Guerre d'Algérie* ou du récit de Pierre Clostermann paru chez Flammarion, peut-être en raison de leur radicalisme.

Les subversifs du catalogue Julliard :
Claude Faux, Claude Saint-Benoît,
et les autres

Le 12 décembre 1960, l'ancien secrétaire de Jean-Paul Sartre et époux de Gisèle Halimi (il

135. Voir Cariguel Olivier, *Panorama des revues littéraires sous l'Occupation*, Saint-Germain-la-blanche-herbe, IMEC éd., coll. « Inventaires », 2007, 603 p.

est lui-même avocat), Claude Faux, publie *Le Réseau*. Librement inspiré de la vie des membres des réseaux d'aide au FLN ayant occupé l'actualité des quatre mois précédents, ce roman tiré à 4 400 exemplaires est rédigé sous la forme d'une lettre qu'une jeune femme, assistante d'un service de cancérologie, adresse à un écrivain avec lequel elle a jadis partagé sa vie. Cette héroïne, décrite par Claude Roy dans *L'Express*, se pose la question de sa responsabilité et décide de « s'engager pour détruire l'équivoque de sa vie : un amour qui se traîne, une opinion publique lâche, des amis et elle-même "tour à tour impuissants, exhibitionnistes, ou alors masochistes délirants" »¹³⁶.

Le 8 mars 1961 sort *Le Petit soldat* de Claude Saint-Benoît. Ce récit tiré à 4 000 exemplaires met en scène un déserteur, Bruno Forestier, réfugié en Suisse « pour rester libre et n'avoir pas à tuer »¹³⁷. Travaillant pour un groupuscule d'extrême droite, le jeune homme tombe amoureux de Veronica. Ses amis le soupçonnent de mener un double jeu et, pour le tester, lui ordonnent d'assassiner un journaliste. Récit de la guerre franco-algérienne livrée hors de la métropole par des activistes semblables à ceux qui fonderont l'OAS en 1961, *Le Petit soldat* est inspiré des dialogues du film éponyme de Jean-Luc Godard, tourné en 1960 avec Michel Subor et Anna Karina dans les rôles principaux, mais interdit de diffusion – il le restera jusqu'en 1963. René Julliard en a acheté les droits après son interdiction, par l'intermédiaire du producteur qu'il compte parmi ses amis, ce qui lui vaut une lettre d'insulte du cinéaste censuré, s'achevant par un beau « *Cher René Julliard, je vous méprise et je vous hais* »¹³⁸.

Au début du mois d'avril 1961, deux essais de Pierre Nora et Julien Cheverny condamnent sans appel le colonialisme. Dans *Les Français*

136. Roy Claude, « Le réseau, de Claude Faux », *L'Express*, 9 février 1961.

137. BnF, Q10, « Le petit soldat », *Bulletin Sequana Julliard-Laffont*, 12, février-mars 1961.

138. Cité par Ch. Bourgois, entretien du 9 février 2006.

d'Algérie un jeune agrégé d'histoire ayant séjourné dans les départements algériens se livre à une cruelle déconstruction de l'imaginaire pied-noir. L'*Éloge du colonialisme* sous-titré « *Essai sur les révolutions d'Asie* » que propose Julien Cheverny – Alain Gourdon – redonne à la lutte de libération nationale algérienne sa pleine dimension politique.

Tiré à 4 000 exemplaires, ce pamphlet cohabite dans le catalogue de Julliard avec le roman de l'Algérien d'expression française Malek Haddad, *Le Quai aux fleurs ne répond plus* (mis en vente le 27 avril 1961 à 3 000 exemplaires), partisan d'une francophonie militante qui, selon le mot de Kateb Yacine, considère la langue française comme un « butin de guerre ». Dans la lignée de ces textes dont les auteurs soutiennent le nationalisme algérien, René Julliard publie en janvier 1962 *Vues sur la justice* du bâtonnier René-William Thorp. Dans cet essai (tiré à 3 500 ex.) un juriste militant, avocat du Comité Audin, que Pierre Vidal-Naquet décrivit comme « un "baron du bouchon" bordelais de vieille obédience radicale-socialiste »¹³⁹, évoque les déceptions que lui inspire le système judiciaire français. Fondateur et président d'une Association pour la sauvegarde des institutions judiciaires, le bâtonnier Thorp évoque la création de la Commission de sauvegarde en 1957 ainsi que l'affaire Audin-Alleg (soulignant la lecture de *L'Affaire Audin* dans les milieux de l'enseignement supérieur) mais aussi les crimes d'État de la justice californienne pratiquant une peine de mort expéditive ou ceux de la justice militaire de la Grèce des colonels, qui vient de condamner Manolis Glezos, ancien héros de la Résistance coupable de ses contacts avec le Parti communiste interdit. L'essai s'achève sur des propositions de réforme du barreau avant de conclure sur les perspectives de renouvellement offertes à l'institution judiciaire par la communauté européenne.

Au total, le catalogue algérien développé avec l'aide de Christian Bourgeois place Julliard à l'avant-garde politique de l'édition littéraire à

forts tirages. L'étude du catalogue d'autres éditeurs atteste l'émergence progressive d'un traitement de l'Algérie en guerre, tout en confirmant cette « singularité Julliard ».

Alain Manevy, Pierre Boudot et
Michel Alvès, ou la « petite expérience »
algérienne de Gallimard et Grasset

En mars 1961, Jean-Louis Gérard, journaliste de la gauche libertaire ayant combattu en Algérie de novembre 1957 à février 1960, commente dans *La Nation socialiste* cinq livres récents consacrés à la guerre d'Algérie¹⁴⁰. Son article s'achève par cet ajout :

« Parmi les témoignages "actuels" il faut signaler également, par souci d'objectivité, celui de Pierre Boudot sous le titre volontairement accrocheur L'Algérie mal enchaînée. Les éditions Gallimard qui jusqu'à présent s'étaient plutôt tenues à l'écart de la question le publient sous leur couverture traditionnelle. On se demande pour quelle(s) raison(s) elles sont sorties de leur réserve et pourquoi elles ont publié ce livre-ci plutôt qu'un autre. Un sursitaire raconte sa petite expérience. Tant mieux pour lui. Quand à nous, personne ne nous empêchera d'y trouver trop de littérature. [...] »¹⁴¹.

La réponse aux interrogations du journaliste est suggérée par son article même, où l'évocation du livre de Pierre Boudot n'est conçue qu'à l'issue d'une analyse portant sur les essais publiés par les éditeurs militants – faisant la véritable actualité éditoriale. Mais s'il est compréhensible qu'un anticolonialiste s'étonne du conformisme de Gallimard, il ne faut pas éluder le fait que l'ensemble des éditeurs généralistes cèdent – en se référant de façon explicite à la production qu'ils ont refusée et refuseront

140. *Histoire d'un parjure : 130 ans de guerre en Algérie*, de Michel Habart et *Sans commentaires*, du Comité Audin, publiés aux éd. de Minuit en 1960 et 1961, *Défense politique* et *Nuremberg pour l'Algérie* du collectif des avocats du FLN, ainsi que *La Révolution algérienne par les textes* d'André Mandouze, tous trois publiés chez François Maspero en 1961.

141. Arch. Gallimard, dossier de presse, Pierre Boudot, *L'Algérie mal enchaînée*.

139. Vidal-Naquet Pierre, *Mémoires*, op. cit., tome 2, p. 83.

toujours de prendre en charge – à la tentation de faire leur « petite expérience » de la guerre.

Outre le récit de Pierre Boudot, deux romans publiés chez Grasset par Michel Alvès et Alain Manevy sont symptomatiques de cette tentation qui constitue un marqueur chronologique indirect du retournement de l'opinion publique métropolitaine. Premier roman évoquant l'Algérie en guerre qui fasse l'objet d'un signalement dans *La Sélection des libraires de France*, supplément littéraire mensuel au *Bulletin des libraires* – où il est mentionné en mars 1960¹⁴², *L'Algérie à vingt ans*, d'Alain Manevy, sort aux éditions Grasset le 10 février 1960. Tiré à 9 000 exemplaires, ce texte a pour auteur un ancien étudiant en droit âgé de vingt ans, habitant dans le 16^e arrondissement de Paris et faisant, en tant que rédacteur au service politique de *France Soir*, ses débuts dans le même métier que son père, président du Centre de formation des journalistes.

Un article paru dans *Femmes d'aujourd'hui* le 29 septembre 1960 sous la signature de Régis Saint-Hélière assure qu'Alain Manevy aime New-York, Montparnasse, le Bateau-lavoir, Chopin et Gershwin, et révèle qu'« [...] il a fait son service militaire en Algérie, où il a participé à la guerre d'embuscade » pour préciser cependant : « Un jour, on lui confia des fonctions de correspondant militaire et de reporter au journal "Le Bled". C'est ce qui lui permit de voir beaucoup de choses. [...] Et il a essayé de comprendre : cependant, il se souvenait du mot de Stendhal après la bataille de Waterloo : "Tout ce que j'avais pu penser le matin se révélait totalement contredit le soir [...]" ».

Rarement référence à l'écrivain romantique ne fut plus éculée, puisque le soldat de 2^e classe Manevy dont le roman suggère par son titre qu'il pourrait être érigé en représentant de sa génération¹⁴³ est revenu en France en septembre 1959 après 15 mois de service au journal offi-



ciel de l'armée en Algérie, *Le Bled*, qui occupe les locaux d'*Alger Républicain* interdit, en n'ayant participé à aucune opération militaire. Une notice bibliographique confirme ce fait, résumant ainsi le livre :

« Un million et demi de soldats français ont débarqué à Alger. Alain Manevy était parmi ceux-là. Mais à l'encontre de ses camarades, il n'a pas vu la guerre. Derrière les lignes, sous le soleil brûlant, il a côtoyé les femmes voilées, les pieds-noirs, les fellaghas, la légion. C'est l'atmosphère de cette incroyable Algérie, ressentie quand on a vingt ans.¹⁴⁴ »

Plusieurs commentateurs dénoncent une récupération littéraire du drame des appelés, d'autant plus violemment que le roman a obtenu le « Prix vérité », créé en 1947 par *Le Parisien libéré*, et décerné, sous la présidence de Marc Blancpain, secrétaire général de l'Alliance française et directeur de la collection « France actuelle » des éditions Hatier, par un jury composé de l'académicien Georges Duhamel, du directeur des Archives de France et académicien André Chamson, du directeur général du *Parisien libéré* Claude Bellanger, du critique littéraire de ce journal, Henri Petit, de Louis Martin-Chauffier, des écrivains Christine Arnothy, Pierre Nord, Pierre Paraf, et du colonel

142. BnF, *La Sélection des libraires de France*, mars 1960.

143. Dans une préface présentant Alain Manevy, Henri de Turenne écrit aussi : « Ils sont un million quatre cent mille déjà. Un million quatre cent mille garçons de vingt à vingt-cinq ans qui ont bouclé leur paquetage un beau matin [...] »

144. IMEC, dossier de presse auteur, A. Manevy, notice non datée.

Rémy – tous intellectuels proches de la droite catholique et républicaine. Dans *Le Monde libertaire* de juin 1960, un jeune homme ayant fait partie de ceux qui, selon le titre du film de René Vautier, eurent « vingt ans dans les Aurès »¹⁴⁵, s'indigne :

« M. Alain Manevy a été – comme Marc Alyn¹⁴⁶ et beaucoup d'autres moins célèbres – planqué à Alger, au journal "Bled" pendant que nous, les pauvres types sans piston, les "paumés", craphutions dans les djebels. De ses "reportages" il a composé un volume qui a obtenu le prix "Vérité", qui a été publié par Grasset et qui a été élogieusement critiqué dans "France Soir". Après cela, on viendra nous dire : "Vous, les combattants, vous avez le droit et vous avez raison de dire ce que vous avez vu". Mais, en fait, combien de vrais combattants parlent-ils ? Les rares témoignages sincères n'ont pas bénéficié du quart de la publicité mise à la disposition de M. Manevy [...] Les références [pourtant] ne manquent pas. Qui a lu "Jours Kabyles" de G.-M. Mattéi, paru dans les "Temps Modernes" de juillet 1957 ? Mais qui n'a pas entendu parler de "L'Algérie quand on y est", par Cecil Saint-Laurent ? Là encore, les industriels de la littérature n'ont pas raté l'occasion. À propos, qu'attend M. André Maurois pour nous donner "son" bouquin sur l'Algérie ? Peut-être la fin de la guerre [...] »¹⁴⁷.

Dans *Le Monde* du 11 mai 1960, un compte rendu signé « A.J. » affirme de façon moins véhémement : « À en juger par la qualité de son récit des premiers jours, où [Alain Manevy] fit connaissance de l'Algérie, on aurait souhaité qu'il fût plus directement acteur. Mêlé au tout-venant de la troupe. »

Comparant *L'Algérie à vingt ans* au *Gâchis*, de Jacques Tissier, roman publié un an auparavant par Jacques Monod, aux Éditions français

réunis, le commentateur loue l'auteur édité par la maison d'édition communiste car il « est plus dur et accorde plus de place aux souvenirs désagréables que laisse aux jeunes soldats leur séjour en Algérie. Son expérience, aussi bien, est différente de celle d'Alain Manevy : sous-officier appelé dans une unité d'artillerie sans canons et affectée au "quadrillage", [Jacques Tissier] a connu les interminables journées d'ennui au cantonnement, rompues seulement par d'inefficaces patrouilles. Au long de ces heures, sous l'étouffant soleil de juillet, ou par le froid pénétrant des Aurès, brutalités et exécutions sommaires apparaissent autant comme le fruit du désœuvrement et de l'amertume que comme des méthodes lucidement élaborées. »

Un même exercice comparatiste amène *La Croix*¹⁴⁸ à reconnaître l'intérêt du récit d'Alain Manevy mais à le juger inférieur à celui de Frédéric Grendel, *Le Traité de paix*, publié par René Julliard en 1960 et racontant, sans esprit partisan, l'histoire d'un prisonnier français, Henri, que son geôlier algérien, Driss, refuse de tuer et dissimule. Ce roman dont l'argument reprend en l'inversant celui du récit autobiographique de Noël Favrelière (*Le Désert à l'aube*, où c'est un prisonnier algérien qui est sauvé par un soldat français) illustre à nouveau le rôle d'intermédiaire que jouent les éditions Julliard entre les éditeurs militants et ceux qui dominent le champ éditorial.

Seul *Le Canard Enchaîné* s'abstient de comparer le roman d'Alain Manevy à l'un des textes qui font l'actualité de la guerre d'Algérie. Dans son numéro du 2 mars 1960, le journal satirique n'en attaque pas moins l'auteur pour la légèreté avec laquelle il relate un bombardement à la frontière tunisienne, le long du barrage électrifié connu sous le nom de « ligne Morice ».

Extrait : « Six cents fellouzes avaient passé en masse le réseau avec des armes lourdes. Pendant quatre jours, ça avait pété dur... C'était vraiment une bataille... C'était une vraie bataille. Sauf un ennui ; un ennui incroyable : les gens de Souk-Ahras

145. Vautier René, *Avoir vingt ans dans les Aurès*, film (avec Alexandre Arcady, Yves Branellec, Philippe Léotard), 1971, 1 h 40. Prix de la critique internationale au festival de Cannes 1972.

146. Marc Alyn, de son vrai nom Marc-Alain Fécherolles. Poète né à Reims en 1937, prix Max Jacob 1957 pour son recueil *Le Temps des autres* (Paris, Seghers, 1956).

147. *Idem.*, Gérard Jean-Louis, « L'Algérie à vingt ans », *Le Monde libertaire*, juin 1960.

148. *Idem.*, [art. signé L.G.], *La Croix*, 28-29 février 1960.

venaient jusqu'ici, s'installaient Au Lotissement du ciel, le bar sur le bord de la route, partout, « pour voir ». Vous vous rendez compte ; leurs voitures en file sur la route qui longe l'aérodrome ; ils saucissonnaient là pour regarder. Ceux-là alors. C'était leur petite promenade du dimanche. Papa, maman et le mioche, certains de ces imbéciles ont risqué d'être brûlés. [...] Même l'Arabe avec ses cornes de gazelle et ses brochettes, il vendait ça à ces messieurs-dames pendant le baroud... »¹⁴⁹.

Le célèbre bidasse du *Canard*¹⁵⁰, s'étonnant qu'on pût avoir eu un tel camarade dans l'armée française, donne le livre à son sergent qui, lui, sait lire, mais attrape le tournis. *Le Figaro* reprend cette même scène et, au contraire, s'enthousiasme¹⁵¹. Une partie de la presse féminine, de la presse militaire et de la presse de droite nationaliste veut aussi croire aux vertus du roman. Avant même sa sortie en librairie, le *Bled* a adressé sur un quart de page ses félicitations à l'auteur qui « n'est pas un inconnu pour nos lecteurs » : « Édité par Grasset, ce témoignage sur l'Algérie paraîtra prochainement. Bravo à Alain Manevy pour une carrière aussi brillamment commencée. »¹⁵² »

Le magazine *Elle* auquel collabore Philippe Héduy¹⁵³ assure que « Cette fois, ce sont les mères que ce livre intéressera avec tous ceux qui entendent se pencher sur le problème algérien. Avec un sens admirable des atmosphères et des détails concrets de la vie quotidienne, Alain Manevy évoque les vraies

journées là-bas, d'un soldat du contingent – ainsi qu'en filigrane bien d'autres problèmes »¹⁵⁴.

Carrefour considère (16 déc. 1960) que « Tous les "prix vérité" sont bons à lire » et que « le livre primé, L'Algérie à vingt ans, raconte avec beaucoup de vivacité et de talent les aventures de l'auteur [...] ».

En Algérie, *La Dépêche de Constantine*¹⁵⁵ feint de croire qu'Alain Manevy ne bénéficia d'aucune affectation de complaisance : « Alain Manevy, lui, parle, et il nous semble qu'il parle au nom de ses quinze cent mille camarades. » Cette phrase reprend à l'identique une formule du feuillet « Vient de paraître » de Grasset. La presse étrangère est silencieuse sur ce texte ; seule une notule de la revue néerlandaise *Het Fransche Boek* (1921-1970)¹⁵⁶ figure dans son dossier de presse.

L'Algérie mal enchaînée

Identique par sa signification à *L'Algérie à vingt ans*, *L'Algérie mal enchaînée*, de Pierre Boudot, sort en janvier 1961. Ce texte tiré à 5 500 exemplaires, le premier titre de Gallimard à aborder la guerre d'Algérie, est publié dans la collection « Blanche ». Journal de l'auteur, un sursitaire diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié de philosophie qui, après un échec à l'examen des élèves-officiers de réserve (EOR), a été envoyé en Algérie comme maréchal des logis du train des équipages, à Aflou, en Oranie (de décembre 1958 à février 1960), ce texte est une rêverie sur la guerre, prenant la forme occasionnelle d'une réflexion sur l'action psychologique (dans les services de laquelle, à la fin de sa période militaire, l'auteur s'est vu affecter et confier des tâches subalternes). Il est précédé d'un avertissement visant à le distinguer de la littérature anticolonialiste :

« [...] Ces pages ne sont pas pamphlétaires. Il est vain de demander un dialogue avec le FLN si, par

149. Manevy Alain, *L'Algérie à vingt ans*, Paris, Grasset, p. 84.

150. La rubrique « l'ami Bidasse » apparaît en août 1956 dans l'hebdomadaire satirique. Reprenant le titre d'une chronique créée pendant la « Drôle de guerre » par André Guérin, elle raconte, en mettant en scène des soldats imaginaires, le quotidien des militaires en Algérie, sur la base de renseignements fournis par les intéressés eux-mêmes, « du deuxième classe au commandant en chef ». (Martin Laurent, *Le Canard Enchaîné ou les fortunes de la vertu*, op. cit., p. 296).

151. Prasteau Jean, « Pendant l'attaque de Souk-Ahras, les touristes mangeaient des cornes de gazelle ! », *Le Figaro*, 3 février 1960.

152. *Idem.*, *Le Bled*, 26 janvier 1960.

153. Auteur des éditions de La Table Ronde (*Au lieu-tenant des Taglaïts*, 1960) qui jouera un rôle de premier plan dans la radicalisation du catalogue de Roland Laudenbach.

154. IMEC, Grasset, dossier de presse auteur, Manevy, « L'Algérie à vingt ans », *Elle*, 18 mars 1960.

155. IMEC, Grasset, op. cit., *La Dépêche de Constantine*, 26 janvier 1960.

156. IMEC, Grasset, op. cit., *Het Fransche Boek*, octobre-décembre 1960.

là, on se sépare d'une partie de ses compatriotes. [...] Relancer à travers ces lignes une polémique contre l'armée serait avoir mal lu ce que j'ai écrit. Y trouver des thèmes d'opposition définitive aux adversaires serait avoir méconnu mon propos. »

Un article publié dans *Démocratie* en février 1961 éclaire cette mise en garde, puisqu'à la question de l'hebdomadaire de la SFIO « *Que représente pour vous l'armée ?* » Pierre Boudot répond : « *L'armée est à mes yeux un grand corps de l'État avec lequel j'ai eu partie liée depuis toujours. Mon père était officier supérieur du génie et la plupart des hommes de ma famille étaient officiers d'active. Aimer l'armée ou ne pas l'aimer, l'accepter ou la réfuter, ce n'est donc pas un problème pour moi. D'une certaine façon, j'en suis [...]* »¹⁵⁷.

Ce lien familial et contradictoire (l'échec aux EOR qui lui vaut de terminer son service national avec le grade de sergent après avoir enduré le mépris d'officiers dont il estime partager les compétences intellectuelles) étaye une vision orientaliste du problème algérien :

« *Mercredi 8 janvier. Cette impossibilité de mettre un terme à cette guerre n'aurait-elle pas aussi d'autres causes que des causes politiques ? L'Arabe n'est pas encore prêt pour cette forme de conscience collective que représente la vie moderne, alors qu'en certains endroits il ne s'est pas encore libéré de sa conscience tribale.* »¹⁵⁸ »

Le nationaliste est identifié à l'Arabe, lui-même accusé de fanatisme religieux. Ce réductionnisme est conforme à l'opinion de Jean Paulhan écrivant à François Mauriac que la lutte algérienne « *se fonde moins sur un nationalisme que sur une religion* »¹⁵⁹. Il n'est pas

rédhitoire pour une partie de la critique qui loue *L'Algérie mal enchaînée*. Pierre Henri-Simon, dans *Le Monde*¹⁶⁰ compare le livre de Pierre Boudot à ceux de Philippe Héduy (*Au lieutenant des Taglaït*, La Table ronde, 1960) et Michel Kammener (*Au bruit du soleil*, Denoël, 1961). Pour l'écrivain catholique, ces trois auteurs qu'opposent leurs opinions politiques et leurs expériences militaires se retrouvent dans la déception et le désespoir. *Combat* évoque le « [...] long récit d'un désarroi individuel, des hontes devant la répression, des colères devant les embuscades et la mort des camarades, des tentatives quasi solitaires de scolarisation, des ambiguïtés des rapports avec la population musulmane »¹⁶¹.

En avril 1961, *La Nouvelle revue française*, promeut le livre comme celui d'un homme du contact, une sorte de Camus, incompris par son époque :

« [...] *Les uns écrasent Mohammed sous des souliers à dormir debout, les autres jettent l'Europe à la mer. Ce qui favorise toujours les partis extrêmes, c'est que les têtes chaudes n'ont pas besoin de conscience. Pierre Boudot a le ridicule, en ces temps violents, d'avoir encore du cœur.* »

« *Mohammed* » pour « *Algérien* », « *temps violents* » pour « *guerre* » : le vocabulaire germanoplatin révèle en creux la singulière position de Gallimard...

Dans *Témoignage chrétien*, René Wintzen s'avoue admiratif d'un « *homme qui, aux confins du Sahara, à ses rares moments de détente, traduit l'autobiographie de Jaspers, [et se trouve] plongé brusquement dans un drame qui sollicite ses facultés d'observation et d'engagement [...]* »¹⁶².

Le journaliste compare le livre à *80 exercices en zone interdite*, publié aux éditions Robert Morel par Daniel Zimmermann (en 1961), récit narratif – de façon plus informée et violente que dans *L'Algérie mal enchaînée* – les opérations de ratissage et de destructions menées dans les campagnes algériennes :

157. Arch. Gallimard, dossier de presse auteur, Boudot, *Démocratie*, 16 février 1961.

158. Boudot Pierre, *L'Algérie mal enchaînée*, op. cit., p. 25.

159. Lettre à François Mauriac, 7 mai 1956, in *Choix de lettres*, tome 3, Paris, Gallimard, 1996, p. 153. Cité par Touret Gabrielle, *Jean Paulhan citoyen, 1884-1968*, DEA d'histoire, dir. J.-Y. Mollier, CHCSC, UVSQ, juin 1997, 117 p. Défenseur de l'œuvre coloniale, dénonciateur en 1958 des conditions du retour au pouvoir du général de Gaulle, Jean Paulhan s'abstient de signer le manifeste de soutien à l'armée d'octobre 1960. Il fait partie des 75 % de Français qui votent « oui » au référendum d'autodétermination du 8 janvier 1961.

160. Arch. Gallimard, dossier de presse auteur, op. cit., « *L'angoisse d'une jeunesse : drames de conscience de citoyens-soldats* », *Le Monde*, 25 février 1961.

161. *Idem.*, *Combat*, 13 mars 1961.

162. *Idem.*, *Témoignage chrétien*, 14 avril 1961.

« [...] le journal de Pierre Boudot rejoint souvent le cri atroce lancé contre une société responsable (où le mot collectivité devra un jour prendre son sens réel) par cet autre appelé à faire une guerre odieuse, Daniel Zimmermann, dans un recueil, 80 exercices en zone interdite – qui ôte à quiconque le droit de dormir en paix aussi longtemps que les combats dureront ».

À gauche et à droite, *L'Algérie mal enchaînée* est critiqué, parfois violemment. Outre *Le Monde libertaire* qui se moque de « la petite expérience » du sursitaire de Gallimard, *Esprit* dénonce « [...] une tentative peut-être désespérée pour nier la guerre, pour oublier la guerre à l'intérieur de la guerre », affirmant à propos de l'auteur – sur le grade duquel la revue se trompe :

« [...] officier "d'action psychologique" [il] profite de ce que personne autour de lui ne sait à quel rôle ce titre à la mode doit correspondre pour s'inventer une position originale, celle de l'homme de dialogue qui se donne pour seule tâche d'aider la population à s'exprimer et à répondre à ses besoins.¹⁶³ »

Jules Roy, dans le compte rendu de lecture qu'il consacre à l'ouvrage dans *L'Express* du 9 février 1961, laisse entendre que *L'Algérie mal enchaînée* est l'œuvre d'un homme dont le rapport à la réalité serait frappé du sceau de l'impuissance :

« Serait-il mal tombé, ce maréchal des logis ? [...] Pourtant, c'est un garçon éperdu du désir de comprendre et qui cherche toutes les raisons d'épouser une grande cause. Le maréchal des logis Boudot me fait songer au 2^e classe ex-colonel Lawrence essayant désespérément, pour d'autres raisons, de se fondre dans une armée qui le repousse¹⁶⁴. Eût-il réagi différemment si la fortune des armes l'avait jeté dans un régiment de choc, avec une camaraderie plus chaude ? Des militaires de qualité

moyenne qui mènent leur guerre subversive à la petite semaine ne savent pas absorber ce civil épris de mâles vertus et bouillonnant d'idées. Aussi l'ancien élève de Sciences Po en vient-il à se poser des questions redoutables : "Où est la morale de cette guerre ? Qu'est-ce qu'un soldat ?" Auxquelles personne ne répond pour lui [...] ».

Illustrant l'hostilité de la droite nationaliste, la confidentielle *Revue des cercles d'études d'Anger* (mars 1961) dénonce en Pierre Boudot un « [...] intellectuel de gauche laïcisant, égaré dans l'Armée avec le grade de sergent après de longs sursis d'études, et à un âge où il est bien difficile de comprendre la grandeur et d'accepter les servitudes du métier de soldat ». Faisant de l'écrivain un intellectuel de gauche et le comparant à Philippe Héduy, dont le *Lieutenant des Taglaïts* est jugé exemplaire, ce commentaire atteste le caractère judicieux du choix opéré par Gallimard : soulevant l'hostilité de la droite nationaliste comme de la gauche anticolonialiste, mais plaisant à la droite républicaine (*Combat*) comme à la gauche catholique (*Témoignage chrétien*), *L'Algérie mal enchaînée* étonne par sa capacité à aborder un sujet d'actualité délicat sans détourner de sa ligne générale le catalogue de l'éditeur dominant le champ éditorial d'après-guerre.

Entre les barricades

Édité en octobre 1962 (deux ans après *L'Algérie à vingt ans* et *L'Algérie mal enchaînée*), *Entre les barricades*, de Michel Alvès, incarne la dernière tentative d'appropriation littéraire de la guerre d'Algérie par Grasset. Faisant référence aux « journées des barricades » de janvier 1961, lors desquelles les extrémistes de l'Algérie française s'efforcèrent en vain de provoquer un nouveau 13 mai, évoquant les tortures infligées à son personnage féminin, ce roman peut être considéré – sans que cela ne constitue un jugement esthétique ou moral – comme un sous-produit de la littérature militante.

Sortant en même temps qu'un recueil de poèmes du même auteur, *Le Pêcheur*, que

163. « Chroniques », *Esprit*, mai 1961, p. 1003.

164. Lawrence d'Arabie, Thomas Edward Lawrence (1888-1936), officier de renseignement de l'armée britannique, lutta aux côtés des Arabes contre l'Empire ottoman et participa à la prise de Damas en 1918. En 1922, il essaya de redevenir anonyme en s'engageant dans la *Royal Air Force* sous le nom de « Ross », puis dans le *Royal Tank Corps* et dans la *Royal Air Force*.

publient les éditions Grasset désireuses de lancer efficacement leur nouvelle recrue, *Entre les barricades* se veut l'évocation licencieuse, érotique et violente, de l'Algérie en guerre. L'auteur – que son titre en forme de reportage de presse présente implicitement comme un protagoniste du conflit – ne s'est jamais rendu en Algérie, ainsi que le révèle un entretien accordé au *Figaro* : « [...] *Ce premier livre est presque tout entier consacré à la guerre d'Algérie qu'Alvès n'a pas faite. – Oui, mais j'ai lu les journaux et j'ai eu des copains qui y étaient.*¹⁶⁵ »

De fait, né en 1942, cet ancien étudiant du lycée Pasteur de Neuilly redouble sa classe de propédeutique littéraire au moment où sortent son roman et son recueil de poèmes. *France-Soir*, non sans alimenter l'imagerie néoromantique du prodige insouciant des réalités de la vie, révèle qu'« *il compte abandonner ses études. Il pense au journalisme* »¹⁶⁶. Soixante-quinze coupures sont conservées dans le dossier de presse d'*Entre les barricades* – dont 10 % sont consacrées à l'accident de voiture qui, au sortir de l'émission *Lecture pour tous* à laquelle a été convié Michel Alvès le 27 décembre 1962, coûte la vie à son agent immobilier et à sa fille, relançant la publicité faite autour de l'ouvrage. À la télévision, le romancier avait répondu à la question de Pierre Desgraupes, lui demandant de définir ce qu'est un écrivain : « *C'est un type à qui on a envie de téléphoner après avoir lu son bouquin.* » Assertion creuse qui inscrit le romancier dans un contexte marqué par la mode du jeune auteur, promu à grand renfort de publicité et de prix à la légitimité réduite. De fait, si *L'Algérie à vingt ans* avait obtenu le « Vérité », *Entre les barricades* reçoit le Prix des enfants terribles¹⁶⁷ – tandis que les poèmes du *Pêcheur*

sont couronnés du Prix Hermès-École supérieure de commerce de Paris¹⁶⁸ (attribué en 1961, qui vit son lancement, à un poète d'une toute autre trempe, Philippe Jaccottet).

La réception critique d'*Entre les barricades* révèle les réticences de la presse métropolitaine face à un récit qui s'empare avec désinvolture d'un passé brûlant. Elle témoigne aussi d'une certaine méfiance face au jeunisme de Grasset désireux d'imposer un équivalent de ce qu'est Françoise Sagan à Julliard. Si *L'Express*¹⁶⁹, qui publie une interview exclusive de Michel Alvès avant la sortie de son livre, apprécie ce roman, la plupart des journaux le vouent aux gémonies. *France Observateur* se lamente :

« [...] *d'ordinaire, les "jeunes écrivains" ont autour de quarante ans. Mais enfin, nous avons eu Françoise Sagan... Un peu en retard, puisqu'il a vingt ans, voici Michel Alvès qui publie deux livres à la fois : Le Pêcheur et des proses : Entre les Barricades. Piotr Rawicz¹⁷⁰ le présente sur une des couvertures comme un "magicien des mots". Je crois qu'il s'agit plutôt d'un jeune homme comme les autres, qui s'exprime avec maladresse et à grand renfort d'adjectifs, comme cela arrive à cet âge. L'érotisme et la violence paraissent bien littéraires.*¹⁷¹ »

Quelques semaines plus tard, rendant compte du passage de Michel Alvès à *Lectures pour tous*, le même journal s'interroge, sous la plume de Jacques Maillart, sur la médiocrité de certains écrivains invités, partant sur l'influence de la télévision d'État :

« *Lectures pour tous soulève la question de la critique littéraire : sommes-nous en présence d'un monopole à la T.V. ? En dehors de Bortoli qui, le samedi à 18 h 30, fait faire la roue à des penseurs de la catégorie de Paul Guth, en dehors des programmes destinés aux enfants, des livres religieux ou des livres d'art, nous sommes condamnés heb-*

165. IMEC, Grasset, dossier de presse auteur, Michel Alvès, *Entre les barricades*. *Le Figaro*, 13 mars 1963.

166. *Idem.*, *France-Soir*, 28 déc. 1962.

167. Récompensant un auteur de moins de vingt-cinq ans, ce prix empruntant son nom au livre de Jean Cocteau, symptomatique du culte voué à la jeunesse par les éditeurs littéraires, a été créé (vraisemblablement en 1962) par Georges Boisson, un lettré de Megève. Françoise Mallet-Joris fait partie du jury animé par Andrée Peyraud, rédactrice en chef de la revue *La Vie des animaux* entre 1950 et 1955.

168. Prix décerné par les quelque 700 élèves de l'ENSCP (*Le Figaro*, 5 février 1963).

169. *Idem.*, *L'Express*, 22 sept. 1962.

170. Écrivain (*Le Sang du ciel*, Paris, Gallimard, 1961, 281 p.)

171. IMEC, Grasset, dossier de presse, *op. cit.*, *France Observateur*, 25 nov. 1962.

domadairement au même menu tièdement réchauffé et servi par les mêmes garçons. Les deux Pierre, prudents, si prudents, résumant des ouvrages qu'ils ont lus parfois. Sentencieux, avec une gravité compassée, Desgraupes pratique l'allusion historique gonflée, en louchant sur des notes. Dumayet, rituellement, se tâte le menton, dissimule ses lèvres sous un index délicat, renforce une question parfaitement inoffensive par un sourire inutilement énigmatique. Les procédés ne changent pas. On raconte ce n...ième bouquin, avec la collaboration de l'auteur souvent hébété. [...] Michel Alvès arrive inconnu. Il repart sympathique, naïf, tout aussi inconnu quant à l'essentiel [...] »¹⁷².

Pour le *Bulletin des lettres*, « [...] l'auteur a certainement un pouvoir d'évocation [...] mais qu'il se méfie, la recette de cette mayonnaise d'insolite et de grossièreté n'est pas éternelle »¹⁷³.

Un article de *La Tribune de Lausanne* tourne en dérision le phénomène éditorial que constitue l'édition conjointe du *Pêcheur* et d'*Entre les barricades* : « Il est jeune, il est beau, il est élégant, son éditeur publie deux de ses livres du premier coup pour ses vingt ans et le voici avec deux prix littéraires. Elle tient un peu du conte de fée, l'histoire de Michel Alvès.¹⁷⁴ » « Michel Alvès a vingt ans. On nous prétend que son œuvre n'en est que plus exceptionnelle. [...] », observe à son tour Albert Kiès dans *Le Soir* (3 janvier 1963). Le journaliste juge le roman outrageusement com plaisant :

« Michel Alvès est obsédé par la sexualité et la torture. Aurait-on pu penser que les traitements infligés à Djamilia Boupacha finiraient par devenir un thème littéraire ? Nous avons cru jadis que l'univers concentrationnaire et la torture apparte-

naient à une époque révolue. Mais la littérature en prolonge parmi nous la sinistre présence. Faudrait-il se résigner à les voir s'installer dans notre existence quotidienne ? [...] Michel Alvès est en train de monnayer l'héritage de Sade, de Lautréamont et de Rimbaud. Dirai-je que le visage de cet enfant de notre temps m'effraie ? [...] Une note complaisante nous affirme que M. Michel Alvès a fait là "un très grand bouquin". Un document pathétique, peut-être, à la fois inquiétant et décevant. »

Dans *Les Lettres Françaises* Anne Villelaur remarque : « En fait, il y a peu de choses qui évoquent directement la guerre : une très jeune fille torturée, et l'écho lointain de certaines tueries dans le Paris d'octobre 1961.¹⁷⁵ » Son article est suivi d'un entretien, révélant que l'auteur a assisté aux ratonnades policières du 17 octobre 1961 :

« Vous vous souvenez de la manifestation des musulmans, à Paris ? Nous avons été, les copains et moi, au pont de Neuilly. Eh bien ! nous avons vu des musulmans roués de coups, des gens se battre, et même des balles siffler. À quelques pas, de l'autre côté du pont, des gens prenaient l'apéritif. Il ne suffit pas d'un coup d'éponge pour que ces choses aient cessé d'exister. » Au sein même d'un propos qui se veut prise de conscience, le manifestant venu défilier à l'appel de la Fédération de France du FLN est réduit à son culte supposé (« musulman »).

En dépit des critiques acerbes, des comptes rendus bienveillants paraissent. *France Soir* apprécie le roman sans l'analyser¹⁷⁶. Dans *Les Beaux-Arts*, Christian Dubois feint de déplorer le lancement régulier de jeunes romanciers médiocres puis écrit :

« [...] Me voilà bien puni de mes préjugés. Chez Michel Alvès, rien qui ne soit autobiographique, rien qui ne sente le-nouveau-roman, mais un récit solide et bien construit [...] »¹⁷⁷.

Alain Bosquet livre pour *Le Monde* un compte rendu favorable : « [...] Je ne suis pas sûr que Michel Alvès soit déjà un romancier. Je suis sûr qu'il a des dons fulgurants, indisciplinés, furieux.

172. *Idem.*, *France-Observateur*, 10 janvier 1963. Sur les émissions littéraires à la télévision dans les années 1950-1960, voir De Closets Sophie, *Lectures pour tous, 1953-1968*, op. cit., Barrière Aurélie, *Le Livre et la Télévision, Les émissions littéraires à la télévision française, 1953-2000*, maîtrise d'histoire, dir. D. Cooper-Richet et J.-Y. Mollier, UVSQ, 1 vol, 168 p. oct. 2001, ainsi que Loyer Emmanuelle. « Les intellectuels et la télévision », in Bourdon Jérôme et al., *La Grande aventure du petit écran – la télévision française, 1935-1975*, Paris, BDIC, 1997. 281 p.

173. *Idem.*, *Le Bulletin des Lettres*, 15 mai 1963.

174. *Idem.*, *La Tribune de Lausanne*, 10 fév. 1963.

175. *Idem.*, *Les Lettres Françaises*, 29 nov.-6 déc. 1962.

176. *Idem.*, *France-Soir*, 6 novembre 1962.

177. *Idem.*, *Les Beaux-Arts*, 10 novembre 1962.

À haleter ainsi, il parviendra à s'imposer.¹⁷⁸ » Enfin, après son accident de voiture, l'écrivain bénéficie d'un regain d'attention. *Paris-Presse* et *L'Aurore*, qui titre le 28 décembre 1962 : « *Trois heures après avoir dit à la TV: "Je veux vivre"*, Michel Alvès, le jeune romancier, échappe à la mort par miracle », ainsi que *Combat*¹⁷⁹, reprennent le stéréotype du romancier brûlant la vie par les deux bouts.

En éditant de jeunes romanciers à l'expérience militaire ou militante réduite, Grasset et Gallimard démontrent leur capacité à s'emparer de l'histoire récente. Ces maisons d'édition sont représentatives de la frange la moins audacieuse des éditions généralistes, surtout si on les compare aux PUF et au Seuil.

Les Presses universitaires de France et les éditions du Seuil

En décembre 1961, paraît dans la collection « Que sais-je ? » une *Économie de l'Afrique du Nord* de René Gallissot, l'un des quatorze titres publiés par les PUF en 1960-1961 évoquant le monde arabe contemporain. L'auteur de ce texte, engagé dans les comités intellectuels en 1955-1956 (il est membre du Comité national d'information et d'action pour la solution pacifique des problèmes en Afrique du Nord et responsable d'un « Cartel des écoles normales supérieures »¹⁸⁰ regroupant les étudiants opposés à la guerre d'Algérie) a passé deux années au Maroc (1957-1959) où il a réalisé un travail sur le patronat européen, avant de passer l'agrégation d'histoire

(1960). Nommé à l'issue du concours au lycée d'Auxerre, où il reste d'octobre 1960 à février 1961, jusqu'à son appel sous les drapeaux, cet ami d'Albert Memmi entreprend d'appliquer la théorie marxiste à l'analyse du système de production et d'échange de la défunte Union française. Appelé du contingent fiché comme un élément subversif (il a été interdit d'EOR), il est affecté au début de son service militaire en République fédérale d'Allemagne où il termine son manuscrit, puis à l'École des enfants de troupe de Koléa, en Algérie, où il enseigne en civil. Son contact avec Paul Angoulvent passe par l'intermédiaire de Charles-André Julien et *L'Économie de l'Afrique du Nord* paraît (tiré à 8 000 exemplaires) sans que le deuxième classe Gallissot ne se soit soumis à la procédure de l'autorisation préalable de publier. L'autorité militaire réalise tardivement l'entorse à la règle, tolérée pour un général en retraite (Boyer de la Tour) ou un guerrier médiatique (Marcel Bigeard), punie dans les autres cas. Cependant, dans un contexte marqué par la montée en puissance de l'OAS – phénomène incitant à l'attentisme la plupart des officiers n'ayant pas basculé dans l'organisation clandestine – les premières menaces de mise aux arrêts cessent. René Gallissot est rendu à la vie civile en décembre 1962 pour intégrer la Faculté d'Alger avec l'approbation du général Ailleret (qui lui déclare, l'ayant convoqué à l'état-major : « *Vous montrerez la part que prend l'armée française à l'indépendance de l'Algérie!* »)¹⁸¹.

Dans les mois précédant la sortie de *L'Économie de l'Afrique du Nord* paraissent dans la collection « Que sais-je ? » *Histoire de l'Algérie, 1830-1960*, de Gabriel Esquer (n° 400), *Le Droit musulman* de Raymond Charles (n° 702), *La Guerre révolutionnaire* de Claude Delmas (n° 826), *Bandoeng et le réveil des peuples colonisés* d'Odette Guitard (n° 910) et *La Pensée arabe* d'Henri Serouya (n° 915). Tirés en moyenne à 6 000 exemplaires pour un prix de vente modique (2 francs), ces titres n'abondent pas tous l'Algérie contemporaine comme l'abrégé histo-

178. *Idem.*, *Le Monde*, 10 novembre 1962.

179. *Idem.*, *Combat*, 29-30 décembre 1962.

180. Gallissot René, « Information et action contre la guerre d'Algérie, la reconnaissance communiste du fait national algérien », *Hérodote*, 11, juillet-septembre 1978, p. 42-63. Le comité national d'action et d'information pour la solution pacifique des problèmes en Afrique du Nord a son siège au 10, rue Vézelay, Paris 8^e. Son activité importante au début de l'année 1956 l'amène à s'associer au Mouvement pour la paix pour participer à la Journée nationale contre la guerre d'Algérie organisée le dimanche 5 février 1956 à Montreuil, fief de Jacques Duclos qui en fut le député. Ce comité diffuse la brochure *Vérité sur l'Algérie*, à laquelle contribuent Charles-André Julien et Jean Dresh.

181. René Gallissot à l'auteur, courrier électronique du 13 décembre 2005.

rique de Gabriel Esquer, qui nomme, lui, la « guerre d'Algérie ». Leur publication fait toutefois écho à l'actualité des décolonisations asiatique et africaine sur lesquelles le catalogue des PUF n'a cessé, depuis le milieu des années 1950, de proposer des textes dont les rééditions successives prouvent la bonne circulation.

Pour la seule année 1960, sont mises en vente dans la collection « Que sais-je ? » une nouvelle édition de *L'Histoire du Viêt Nam* d'André Masson (sortie en février, à 8 000 ex.), la deuxième édition des *Pays-sous développés* d'Yves Lacoste (10 000 ex., en juin), celle de *La Guerre psychologique* de Maurice Maigret (6 000 ex., en juin) et la quatrième édition de *L'Islam* de Dominique Sourdel (6 000 ex., le même mois). À ces titres s'ajoutent des ouvrages hors collection (*La Promotion humaine dans les pays sous-développés* de Marc Thomas, en 1960, *L'Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919* d'André Nouschi, en 1961) ainsi que des études savantes au prix de vente élevé, éditées (peut-être sous forme de compte d'auteur déguisé) par des universitaires et des professionnels soucieux d'acquiescer la reconnaissance de leurs pairs : en mars 1960, 1 000 exemplaires de *La Pensée militaire française* du colonel Eugène Carrias, essai de 400 pages, sont ainsi déclarés « en dépôt » à la Bibliothèque nationale. L'année suivante, les PUF éditent les monographies de Xavier de Planhol (*Nouveaux villages algérois : Atlas blidéen, Chenoua, Mitidja occidentale*) et Guen Moncef (*La Tunisie indépendante face à son économie, enseignements d'une expérience de développement*), coéditant par ailleurs avec l'Institut d'études du développement économique et social de l'Université de Paris une étude d'Isaac Guelfat, *Doctrine économique et pays en voie de développement*. La plupart de ces titres spécialisés, dont l'édition est conforme à la vocation universitaire des PUF, sont relégués au second plan du catalogue si l'on en croit l'absence de mobilité de leurs auteurs vers la collection « Que sais-je ? », la seule dotée d'un public potentiel important, où s'expriment des anticolonialistes déclarés tels qu'Yves Lacoste

et René Gallissot (qui ne publient, eux, que dans cette collection).

De façon plus déterminée que les PUF, les éditions du Seuil prennent part à la troisième radicalisation du champ éditorial et éditent à partir de 1960 des textes qui incitent les contemporains à réfléchir sur la guerre d'Algérie. Alors que la littérature nord-africaine d'expression française occupe toujours une place importante dans leur catalogue (*Qui se souvient de la mer*, de Mohammed Dib et *Les Hauteurs de la ville* d'Emmanuel Roblès sortent en 1960), une dizaine d'essais et de témoignages prennent position sur le conflit. Certains illustrent le déplacement général du champ éditorial qui s'est produit depuis le milieu des années 1950.

Un certain bougnoule : ainsi faillit s'intituler le témoignage qu'en juillet 1960 Meziane Nouredine fait paraître au Seuil avec un tirage initial de 4 500 exemplaires. Trop violent, ce titre initial est remplacé par *Un Algérien raconte*¹⁸². Dans ce récit, un militant nationaliste jugé par le tribunal permanent des Forces Armées de Paris le 16 avril 1960 dans l'affaire dite de l'O.S. (Organisation spéciale du FLN), condamné à un an de prison avec sursis, raconte sa double existence de fonctionnaire modèle de l'administration coloniale et de membre actif du FLN. Un résumé de l'éditeur présente en ces termes le parcours du militant :

« [...] Kabyle "évolué", fonctionnaire bien noté, Meziane Nouredine fait confiance à la France. Après le soulèvement du 1^{er} novembre 1954, il participe à l'exécution des mesures de sécurité décidées par ses chefs – sans conviction : « le calme règne partout ». Quand, un peu plus tard, la révolte gagnant insensiblement toute l'Algérie, les rebelles montent à l'assaut de la ville de C..., il contribue à la défense des points stratégiques, assure la liaison radio avec la Préfecture, réconforte les civils européens affolés par l'irruption des fellaghas. Quelque temps après, des élections se déroulent en Algérie. L'administration s'inquiète : les "sépara-

182. IMEC, Le Seuil, dossier de fabrication « Un Algérien raconte ».

tistes" ont la faveur des musulmans. Meziane Noureddine "arrange" les choses... et le candidat officiel est élu. Cet employé zélé, qui se veut français, qui se croit français, sera arrêté en 1958 comme membre de l'Organisation Spéciale du FLN. C'est en prison qu'il rédigera les cahiers que nous publions aujourd'hui. Pas un mot n'a été changé dans ce document étonnant où un Algérien nous raconte comment il est devenu Algérien.»

Ce livre sort deux mois avant l'ouverture du procès des membres du réseau Jeanson, un an après la publication de *L'Affaire des officiers algériens* d'Abdelkader Rahmani, à un moment où les écrivains du «contact» de la collection «Méditerranée» se murent dans le silence. À cet égard, l'édition d'*Un Algérien raconte* marque le franchissement d'une étape pour les éditions du Seuil. Éditrices dans la première moitié des années 1950 de romanciers algériens décrivant l'oppression coloniale sans la nommer, sympathisantes en 1959 d'un officier français né en Algérie et réclamant une impossible intégration dans l'armée raciste, elles publient avec Meziane Nourredine le premier nationaliste algérien de leur catalogue.

Un essai de Louis Casamayor (pseudonyme de Serge Fuster) illustre du reste la volonté de cette maison d'édition de ne pas délaïsser les problèmes posés à la métropole par la guerre d'Algérie. *Le Bras séculier, justice et police* critique les rapports entre les institutions judiciaires et policières françaises. Faisant suite à la publication d'un premier essai consacré à un sujet identique, *Les Juges*, en 1957 (dont le tirage avait atteint 15 500 ex.), ce livre a pour auteur un pied-noir né en 1912 à Alger d'une mère Russe et d'un père Catalan, ancien résistant, mécanicien et pilote d'avion, docteur en droit puis magistrat, chroniqueur régulier au *Monde*¹⁸³ et membre de la rédaction d'*Esprit*. Auteur des éditions du Seuil depuis 1953 (*Jeu de justice*), Casamayor s'est vu refuser deux manuscrits dans les années 1950, un roman d'aviation in-

titulé *Le Ciel crève* mettant en scène un aviateur de l'armée française basé à Alger et prenant part à la guerre du Rif (proposé en 1953) et un texte intitulé *Thérèse Loubecques*, unanimement rejeté, notamment par Jean Cayrol qui y vit du «sous-Simenon» (en 1958). *Le Bras séculier, police et justice* se vend à hauteur de 38 % de son tirage initial (1 938 ex. sur 5 000) au cours de l'année 1960¹⁸⁴.

Il trouve un prolongement dans les publications du Club Jean Moulin que prennent en charge les éditions du Seuil : Paul Flamand signe le 10 juin 1960 un contrat d'édition prévoyant la mise en vente à 4 000 exemplaires d'*À la recherche d'une démocratie*¹⁸⁵ ; l'année 1961 voit paraître *L'État et le citoyen*, dont l'élaboration a nécessité un important travail de réflexion et dont la diffusion doit toucher un public large, pour élargir l'audience du CJM¹⁸⁶.

D'autres titres du Seuil abordent l'Algérie en guerre, parmi lesquels se distinguent les romans *Zoubeïda* de l'Algéroise Gabrielle Estivals, *L'Homme du destin* de Paul-Emile Meheust, ainsi que les essais de Jean David, *La Gauche coupable* et de Jean Lacouture, *Cinq hommes et la France*. Ce dernier texte présente le processus d'émancipation coloniale tel que l'incarnent les trajectoires de Ho-chi-Minh, Sékou Touré, Mohammed V, Habib Bourguiba et Ferhat Abbas (sur lequel Denoël publie la même année *Ferhat Abbas ou les chemins de la liberté* de Naroun Amar¹⁸⁷). Publié en mars 1961, *Cinq hommes et la France* inaugure une collection, «L'Histoire immédiate», dont Jean Lacouture a pris la direction et qui va, dans la lignée de la collection «Frontières ouvertes», ainsi que l'écrivit Anne

184. IMEC, Le Seuil, dossier de fabrication «Le bras séculier, justice et police».

185. IMEC, Le Seuil, «Publications du Club Jean Moulin».

186. Voir partie 2, et Andrieu Claire, *Pour l'amour de la République : le Club Jean Moulin, 1958-1970*, op. cit.

187. Amar Naroun, *Ferhat Abbas ou les chemins de la souveraineté*, Paris, Denoël, 1961, 183 p. En 1999, Gilbert Meynier tenait ce livre et celui de Jean Lacouture comme les seules références valables concernant Ferhat Abbas, in préface à l'édition française de Elsenhans Harmut, *La Guerre d'Algérie, 1954-1962, la transition d'une France à l'autre*, op. cit., p. 38.

183. Voir Theolleyre Jean-Marc, «Un démaquilleur de la justice», *Le Monde*, 1^{er} novembre 1988, cité in Boudic Goulven, *Esprit, 1944-1982*, op. cit., p. 247.

Simonin, « *poursuivre le décentrage du monde intellectuel français vers les problèmes du tiers-monde, s'intéressant plus particulièrement aux questions politiques, économiques et culturelles liées au sous-développement et aux soubresauts de la post-décolonisation.*¹⁸⁸ » La collection « L'Histoire immédiate » inaugure aussi une ère nouvelle de l'histoire éditoriale, marquée par l'importance des journalistes politiques dans l'analyse du contemporain – fait dont la couverture du 13 mai 1958 portait les prémices.

Tiré à 7 500 exemplaires et faisant au cours l'année 1961 l'objet de réimpressions portant son tirage cumulé à 26 000 exemplaires (auxquels s'ajoutent 6 000 autres en avril 1963), *Cinq hommes et la France* est un succès, ne préfigurant pas le niveau de circulation moyen des titres de la collection « L'Histoire immédiate », dont on a pu évaluer le nombre de lecteurs à 7 ou 8 000. La qualité de la synthèse fournie par Jean Lacouture n'est pas étrangère à cette réussite : couvrant pour *Le Monde* la guerre d'Algérie (et, plus tard, les négociations d'Evian), ce dernier bénéficie d'une introduction dans les milieux nationalistes nord-africains qui lui avait déjà permis en décembre 1956, avec sa femme Simone, de publier dans la collection « Frontières ouvertes » *L'Égypte en mouvement* (tiré à 5 500 ex.) suivi en mai 1958 du *Maroc à l'épreuve* (tirage identique).

Sans rapport avec l'histoire des nationalismes d'Asie ou d'Afrique, *L'Homme du destin* de Paul-Émile Meheu, publié à l'automne 1961, s'apparente à *L'Algérie du 13 mai* de Pierre Boudot. Il y est question de l'action psychologique telle que la perçoit et la critique un narrateur officier :

« *La voix est celle d'un capitaine affecté aux services psychologiques. Son public se compose d'officiers qu'il a pour mission d'initier politiquement. Au cours de ces monologues, à bâtons rompus, il veut essentiellement ébranler leur certitude, les éveiller à la pensée, la croyance aux*

héros jusqu'à la conscience de l'absurde, du hasard et de la liberté. Par une suprême parodie, ce que dit "l'homme du destin", c'est qu'il n'y a pas de destin, pas d'élus choisis par les dieux, pas d'apothéose de la personnalité [...] »¹⁸⁹.

Pour François Wahl, qui a recommandé l'édition du manuscrit après l'avoir comparé au *Portrait d'un officier*, ce récit évoque « *Musil – puisque le héros apprend à perdre ses qualités –, Sartre – puisqu'il désapprend à être un salaud et découvre ses contingences –, Camus surtout – puisqu'il s'agit d'un apprentissage de l'indifférence et d'un "vous sont équivalents" qui rappelle les Lettres à un ami allemand. La pensée de ce livre n'est pas neuve. [...] Seulement il y a l'idée de faire de ce discours un nouveau Portrait d'un officier (décidément notre auteur a tout lu). Du coup, il démystifie de vrais mystifiés, et donne à son discours une dimension nouvelle [...]* »¹⁹⁰.

Ce texte autofictionnel, pour l'édition duquel un contrat est signé le 2 août 1961, a pour auteur un écrivain de 32 ans, licencié en philosophie et titulaire d'un CAPES de lettres modernes, qui a fait une partie de son service militaire en Algérie (d'avril 1958 à janvier 1959) comme officier d'action psychologique du sous-secteur de Chréa-Sidi-Fodhil (secteur de Blida) et a assisté aux événements du 13 mai. Paul-Émile Meheu enseigne la philosophie depuis son retour à la vie civile, au lycée technique de Cherbourg. Sa position sur la guerre d'Algérie reste légaliste, sinon relativiste, conforme à la ligne défendue par Jean-Marie Domenach et Paul Flamand. *L'homme du destin* s'insère donc sans difficultés dans le catalogue des éditions du Seuil qui le mettent en vente à 6 735 exemplaires et font éditer un feuillet publicitaire en résumant l'intrigue :

« *Dans une popote d'Algérie, un officier "d'action psychologique" tient à ses camarades des propos inattendus et scandaleux. Sous couleur de leur raconter sa vie, avec ironie et cynisme, il*

188. Simonin Anne, « Écrire le politique : quelques formes contemporaines du livre politique », in Mollier, J.-Y. (dir.), *Où va le livre ?* Paris, La Dispute, 2000, p. 143-158. [cit. p. 153]

189. IMEC, Le Seuil, dossier de fabrication « L'Homme du destin », compte rendu de lecture, 16 mars 1961, signé « Rieussec ».

190. *Idem.*, compte rendu de lecture de François Wahl [circa avril 1961]

dresse le bilan d'une faillite : non pas seulement la sienne et celle d'une caste, mais, au-delà, d'une civilisation».

Dans un contexte marqué par la multiplication des écrits militants, un tel positionnement ne peut engendrer de fortes ventes : moins de 2 400 exemplaires sont vendus l'année de sa sortie. On compte 1 600 retours en 1962 et 300 en 1963, le solde de l'auteur au Seuil restant débiteur jusqu'en 1975.

Conclusion

La troisième radicalisation du champ éditorial est étroitement liée à la montée en puissance de Maspero, dont le travail s'inscrit dans la continuité de celui entrepris par Minuit à partir de 1957. Six mois après ses débuts, le libraire-éditeur de la rue Saint-Séverin a franchi un nouveau stade dont témoignent les retirages de ses premiers essais. *Les Catholiques de gauche*, de Georges Suffert, est tiré à 7 000 exemplaires en février 1960 ; le 10 mai est mise en vente une nouvelle édition d'*Aden Arabie*, de Paul Nizan (4 750 ex.) suivie de celle, le 5 juin, des *Chiens de garde* (3 000 ex.)

Le lendemain est mis en vente un tirage de *L'An V de la Révolution algérienne* : 1 500 nouveaux exemplaires, s'ajoutant aux 4 000 du tirage initial de l'automne 1959, ce qui est remarquable dans un contexte de contrôle de l'imprimé. Le témoignage de Maurice Maschino, *Le Refus*, sort le même jour à 2 200 exemplaires, suivi du *Grand tournant*, de Giuseppe Boffa (3 300 ex., le 3 juillet). À l'automne 1960, François Maspero retire *La Guerre d'Espagne* à 3 300 exemplaires à l'occasion de la sortie du second essai de Pietro Nenni, *Vingt ans de fascisme* (5 500 ex.). Trois titres sortent en nombre : *Pour un enfant assassiné* (brochure hors commerce commandée par le Secours populaire, dont le tirage est de 3 000 ex.), *La Mort de mes frères*, de l'ancienne camarade de Djamil Bouhired, Zohra Drif (deux tirages successifs portant le nombre d'exemplaires en circulation à 5 400, chiffre plus que respectable pour une pièce de théâtre qui n'a pas été montée en mé-

tropole), *Au pied du mont Kenyatta* de Jomo Kenyatta¹⁹¹ (3 450 ex.), tandis qu'au mois de décembre est publiée dans la collection « Voix » une pièce de Hocine Bouzaher, *Des Voix dans la Casbah*.

Au final, les tirages réalisés au cours de l'année 1960 pour les seuls livres relatifs à l'Algérie atteignent près de 15 000 exemplaires chez François Maspero. Cette même année, pour 7 titres consacrés à l'Algérie, les éditions de Minuit font imprimer 22 500 exemplaires, dont 40 % concernent les essais « intégrationnistes » de Germaine Tillion (*Les Ennemis complémentaires*, mis en vente le 9 janvier à 6 000 ex. et *L'Algérie bascule vers l'avenir*, sorti le 9 décembre, à 3 000 ex.)¹⁹².

Cette dynamique se répercute sur l'ensemble des acteurs du champ éditorial et incite Julliard, le Seuil ou les PUF à affirmer avec une conviction renouvelée leur sympathie à l'égard des nationalistes algériens. La réception critique en demi-teinte des premiers romanciers de Grasset et Gallimard traitant de l'Algérie en guerre et, pour certains, singeant les auteurs militants, prouve la capacité de ces éditeurs à s'approprier une problématique ancrée dans l'horizon d'attente des lecteurs de métropole. Les textes d'Alain Manevy, Pierre Boudot et Michel Alvéès n'occupent cependant qu'une place restreinte dans les catalogues respectifs qui les accueillent. Les classements des meilleures ventes en librairies attestent que seuls René Julliard et Christian Bourgois parviennent, grâce à Jules Roy et à sa *Guerre d'Algérie*, à donner un écrivain populaire aux anticolonialistes. D'autres officiers qui, de Claude Dufrenoy à Pierre Clostermann, sont opposés à la torture, comme

191. Livre traduit de l'anglais (*Facing Mount Kenya, the Tribal Life of the Gikuyu*) par Gabriel Marcu et Pierre Balta, préfacé par Georges Balandier.

192. CAC, dépôt légal, 19970353, 293, 1960, *Librairie agricole - Presses universelles*. Les autres livres publiés en 1960 par J. Lindon sont *Le Déserteur* (sorti le 7 avril à 5 000 ex.), *le Droit et la colère* (2 mai, 2 516 ex.), *Le Témoin*, de Djamal Amrani (30 mai, 3 000 ex.), *Le Désert à l'aube* de Noël Favrelière (7 octobre, 2 000 ex.), *Poèmes de Si Mohand* présentés par Mouloud Feraoun (14 octobre, 1 500 ex.).

aux déserteurs accusés de renier leur pays, publient des livres s'inscrivant dans la veine des témoignages de chefs militaires légalistes.

Grâce à ces livres respectables, l'édition française semble élaborer pour elle-même une image fantasmée d'opposant à la torture. Déjà, la fin du tripartisme en 1947 aidant, les premières années de la IV^e République avaient vu les éditeurs marqués par une mauvaise image en raison de leur activité sous l'occupation allemande s'inventer un rôle mythique d'acteurs de la résistance¹⁹³. En reprenant un propos de Claude Gallimard se félicitant que les éditions Gallimard soient parvenues à ne publier aucun livre sur la guerre d'Algérie pendant que celle-ci avait lieu¹⁹⁴, on peut interpréter l'édition tardive de romans se référant – de la façon la plus vague, la plus volontairement ambiguë – à l'Algérie en guerre, à son lot de tortures et d'exactions, comme une façon de prendre en marche le train de la décolonisation, que la majorité des éditeurs et des directeurs de collection regardèrent passer sans l'emprunter depuis les bureaux de leurs locaux parisiens.

193. Voir Mollier Jean-Yves, « Une aventure éditoriale hors des sentiers battus », in Berne Mauricette et Terrasse Jean-Marc, *Terre humaine, cinquante ans d'une collection*, *op. cit.*, p. 131.

194. Propos rapporté par Christian Bourgois (entretien du 6 février 2006) qui le tenait de Pierre Nora.

DU PROCÈS DES BARRICADES (OCTOBRE 1960) À LA MISE EN PLACE DE L'OAS EN MÉTROPOLE (FIN 1961)

Alors que les positions du général de Gaulle sur la question algérienne évoluent, en conformité avec les attentes des Français, vers l'idée d'une « Algérie algérienne associée à la France », puis vers l'autodétermination (le référendum du 8 janvier 1961 est approuvé à 75 %), les mutations introduites dans l'actualité littéraire par le travail des éditeurs généralistes (relayant leurs confrères militants) engendrent une réaction des défenseurs de l'Algérie française.

La troisième radicalisation du champ éditorial est en effet un phénomène binaire, faisant intervenir à la suite des anticolonialistes des éditeurs de droite qui, quinze ans après la Libération, n'hésitent plus à élaborer – sur la base de l'expérience de certains de leurs auteurs – leur propre référence à la résistance. Le malaise de l'armée française, apaisé par le « coup d'État légal » de mai 1958, mais réveillé après 1959, n'engendre toutefois qu'une production quantitativement réduite, tandis que l'OAS en voie de constitution souffre d'un manque de relais dans le champ éditorial et sous-estime le rôle imparti à la propagande dans la légitimation de son action.

Avant d'enter dans l'analyse de ces phénomènes, il est utile de préciser que leur chronologie est parallèle (avec un décalage de quelques mois) à celle des débats sur l'insoumission et l'aide au FLN. Pour la clarté de l'exposé, le parti a été pris de les traiter à part, au risque de mal rendre compte de la simultanéité des textes publiés de part et d'autre à partir de l'été 1960.

Vers l'OAS

Les premiers groupes d'activistes de l'Algérie française se mettent en place dès l'hiver 1954¹, lors duquel le chauffeur de taxi Joseph-Josuah Giner (dit « Jésus de Bab-el-Oued ») rassemble quelques salariés des tramways algériens, syndiqués à la Confédération française des travailleurs chrétiens (les « TA »). Le premier fait d'armes des TA est l'assassinat le 18 novembre 1954 d'un cordonnier, réputé nationaliste. Dans les mois qui suivent, à Oran, un autre groupe se constitue autour du boxeur Robert Tarabot tandis que le médecin algérois Jean-Claude Pérez met sur pied sa propre organisation, incluant des anciens des Brigades internationales désireux d'en découdre avec les « Maures ». L'Union française nord-africaine (UFNA) est créée le 25 novembre 1955 par un agriculteur de la Mitidja, Robert Martel². Elle compte parmi ses membres le cafetier Joseph Ortiz, des adhérents algériens de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) ainsi que le colonel Adolphe Aumeran – député d'Alger (liste « Souveraineté française ») de 1946 à 1960, membre de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, qui publie en 1959 un recueil d'articles à compte d'auteur, *Paix en Algérie*. Doté d'un organe de presse, le journal *Prestige français*³ dirigé par René Reygasse (4 000 abonnés en octobre 1955⁴),

1. Dard Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005, 423 p. L'analyse qui suit se réfère principalement à ce livre.

2. Robert Martel devient secrétaire général de l'ORAF au cours de l'année 1955, après l'éviction de son premier président, Louis Boyer-Banse.

3. *Prestige français*, sous-titré : *hebdomadaire de la défense de la France et de l'Union française*, 28 décembre 1954-3 juin 1956.

4. Mouton, Claude, *La Contre-Révolution en Algérie*,

l'UFNA organise des débats publics et met en place des comités de l'Union française dans toute l'Algérie. Des villas appartenant à des particuliers, telle celle d'André Achiary – l'instigateur, avec le docteur Kovacs, médecin d'origine hongroise, d'une Organisation de résistance de l'Afrique française (ORAF) – sont dès le milieu des années 1950 des centres de contre-terrorisme.

Plusieurs sous-ensembles se distinguent au sein de la nébuleuse nationaliste française. Le mouvement *Jeune nation*, association fondée en 1950 par Pierre Sidos, prêche un anticommunisme guerrier. Tout en nouant des contacts avec divers groupes, tel le Rassemblement des Français d'Algérie (RAF) créé en 1954 par l'avocat Robert Perringuey, l'ORAF s'engage en juin 1956 dans le contre-terrorisme actif, avec l'aide de Norbert Gazeu, numéro 2 de la police judiciaire algéroise, et de Philippe Castille, ancien artificier du service action du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDEC). Leurs premiers attentats visent l'huilerie Tamazali, les locaux du syndicat UGTA et ceux d'*Alger Républicain*⁵. L'ORAF est dissoute le 11 décembre 1956 et se reconstitue sous l'appellation de Comité de la renaissance française (CRF), tandis que le journal *Prestige français* laisse place à *La Vraie France*. L'ORAF poursuit son activité et fomenta « l'affaire du bazooka », attentat coûtant la vie, le 16 janvier 1957, au commandant Rodier, adjoint du général Salan que les activistes jugent alors défaitiste. Pendant la bataille d'Alger, Robert Martel met des fermes à la disposition du 1^{er} Régiment de chasseurs parachutistes (RCP) et organise le logement du commandant Aussaresses⁶. Des Unités territoriales (UT) incarnent l'union scellée entre

Paris, Diffusion de la pensée française, 1972, p. 125 et 128, cité par Dard Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS*, op. cit., p. 13.

5. Alleg Henri, *Mémoire algérienne*, op. cit., p. 194.

6. Auteur de livres (dont *Services spéciaux, Algérie 1955-1957*, Paris, Perrin, 2001, 300 p.) dont les prétendues et tardives révélations figuraient dans la monumentale histoire d'Yves Courrière publiée entre 1968 et 1971 et vendue à près d'un million d'exemplaires (*La Guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 4 vol., 1968-1971, rééd. R. Laffont, 2 vol., 1990), P. Aussaresses apparaît sous le

l'armée de pacification et les groupes armés de civils séduits par le modèle du fascisme espagnol⁷. Ces derniers voient leur domaine de compétence étendu par la création, à l'initiative du colonel Thomazo, d'une compagnie opérationnelle, la 11^e brigade des Unités territoriales, BUT, commandée par l'industriel Marcel Ronda. Les hommes de la BUT se baptisent eux-mêmes « bérets noirs » et œuvrent au sein de Groupes de protection urbaine (GPU, qui deviennent Dispositifs de protection urbaine – DPU – dès lors que le sigle GPU sert à nommer les unités chargées de la torture des prisonniers...⁸). En mars 1957, les BUT acquièrent avec l'aide du colonel Trinquier le statut de police supplétive.

À la même époque, le docteur Henri Martin, ancien membre de l'Action française dont il a été exclu et activiste de la Cagoule – dont il a dirigé le service de renseignement – se lie au commandant Jean Joba et à Yves Gignac, ancien séminariste, militaire responsable de l'association des Anciens du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO), groupement à l'origine de l'Association des combattants de l'Union française (ACUF) créée en 1956. Ces trois hommes dont le but ultime est le renversement de la IV^e République complotent au sein d'une organisation secrète, « Le grand O », dont les cadres, tels que définis par son organigramme, sont les généraux Chassin – « Grand B » – et Chérière « Grand A ». Au printemps 1958, Robert Martel créé pour sa part un « Comité des sept » regroupant des ténors du poujadisme algérien et un avocat de vingt-sept ans, président de l'association générale des étudiants d'Alger depuis 1957, Pierre Lagaillarde. Ce groupement s'oppose aux gaullistes qui, autour de Léon

nom de « commandant O » dans ce travail journalistique, reposant sur une vaste documentation orale.

7. À ce sujet, voir Gagnou Denis, *La Genèse des Unités territoriales, de la Garde aux unités territoriales en Algérie, 1945-1957*, maîtrise d'histoire, dir. D. Lefeuvre, Paris 8, 2002, 159 f., et le panégyrique militant de Lamarque Philippe, *Les Unités territoriales en Algérie, 1955-1960*, Fontenay-sous-Bois, éd. Fides, 2006, 137 p.

8. Branche Raphaëlle, *La Torture et l'armée*, op. cit.

Delbecq et de Guy Ribaud, préparent de leur côté le retour de l'homme providentiel.

Au lendemain du 13 mai, lors duquel les gaullistes sont parvenus à canaliser à leur profit ce foisonnement activiste, de nouveaux mouvements voient le jour. Le Mouvement populaire du 13 mai (MP 13) est lancé à l'été 1958 par Robert Martel et le général Chassin. Il trouve des sympathisants dans les mouvements vendéens de la paysannerie royaliste, regroupés autour de la revue *Promotion paysanne*⁹ de Joseph Bilger. Georges Bidault crée à la fin août une Union chrétienne et musulmane d'Algérie (UCMA), tandis que Joseph Ortiz lance le 1^{er} novembre 1958 le Front national français (FNF), qui se structure en groupements paramilitaires avec l'aide de Jean-Jacques Susini et Jean-Claude Pérez. Le 18 décembre 1959, une manifestation publique du FNF voit 8 000 auditeurs applaudir l'auteur d'*Algérie, l'oiseau aux ailes coupées* à Saint-Eugène, dans la banlieue d'Alger. Le FNF a pignon sur rue et entretient les meilleurs rapports avec le colonel Argoud, adjoint de Jacques Massu.

Chez ces nationalistes révolutionnaires, le combat pour l'Algérie française s'assimile rapidement à un antigaullisme viscéral, suscitant de multiples complots. Prévus pour le 15 octobre 1958, l'opération « Véronique » doit prendre la forme d'une démission collective de cinquante députés gaullistes, censée provoquer la chute du général de Gaulle et son remplacement par le général Zeller – l'une des plumes de *Carrefour*, journal de Pierre Bourang. L'opération, qui échoue, précède de quelques jours le rappel du général Massu en métropole, sanctionné pour avoir donné à un journaliste allemand du *Süddeutsche Zeitung* un entretien dans lequel il critiquait ouvertement la politique de la France en Algérie¹⁰. Ce rappel est la mesure de trop pour les ultras d'Alger qui

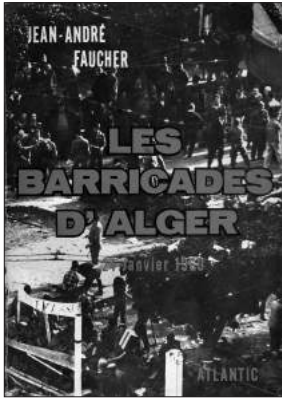
laissent exploser leur colère lors d'une manifestation des UT et du FNF organisée le 24 janvier 1960. Une fusillade entre les gendarmes du colonel Debrosse et les manifestants provoque la mort de 6 protestataires et de 14 gardes mobiles. Le soir même, Joseph Ortiz et Pierre Lagaille décident, chacun de leur côté, de constituer un camp retranché dans le quartier des universités. Des barricades sont construites, sur lesquelles viennent fraterniser de nombreux Algérois, mais l'armée ne s'associe pas au soulèvement, ce qui aboutit à la fuite de Joseph Ortiz et à la reddition de Pierre Lagaille le 1^{er} février, après un défilé militaire des émeutiers auxquels les légionnaires du 1^{er} REP, censés les contrôler, présentent les armes.

Du 3 décembre au 15 mars 1961 a lieu le procès des barricades. Treize accusés comparaissent aux côtés de Pierre Lagaille, parmi lesquels Jean-Jacques Susini, Jean-Claude Pérez, Alain de Sérigny, le colonel Jean Gardes, le commandant Sapin-Lignières, les capitaines Serge Jourdes et Marcel Ronda ainsi que Jean-Marie Sanne. Quatre d'entre eux ont failli ne pas être inquiétés (Jean-Claude Pérez, Jean-Marie Sanne, Jean-Jacques Susini et Jean-Marie Demarquet) puisqu'il avait été convenu, lors de la négociation de leur reddition par le colonel Dufour, qu'ils intégreraient le commando Alcazar, lui-même intégré au 2^e REP, dans lequel ont été accueillis les hommes de Pierre Lagaille en âge de combattre. À l'issue de ce procès, Marcel Ronda est condamné à 3 ans de prison, Pierre Lagaille à 10 ans et Jean-Jacques Susini à 2 ans – mais ces deux derniers ont fui vers l'Espagne après avoir été remis en liberté provisoire. Les autres accusés sont acquittés par une justice qui, quelques semaines plus tôt, a lourdement puni les membres des réseaux d'aide au FLN.

L'édition française rendra largement compte de l'affaire des barricades, de même que du putsch manqué du 22 avril 1961 à l'issue duquel les généraux Challe et Zeller se constituent prisonniers (et sont condamnés respectivement à 15 et 10 ans de réclusion criminelle, en mai et juin 1960) tandis que les généraux Jouhaud et Salan, réfugiés en Espagne, fondent

9. *Promotion paysanne, mensuel de documentation et d'action du monde rural*, septembre 1958 – février/mars 1959. Paraît jusqu'en novembre 1958 avec *Travail libre, mensuel de documentation et d'action pour les travailleurs indépendants*.

10. Dans les heures qui précèdent le rappel de Massu, le général de Gaulle accorde une audience à trois députés progressistes d'Algérie. Le 23 janvier 1960, il remplace le général séditieux par le général Crépin.



avec Pierre Lagaille, Jean-Jacques Susini, Jean-Claude Pérez, les colonels Gardes et Gardy ainsi que le lieutenant Degueudre, l'Organisation armée secrète (OAS).

Un organigramme est défini en mai 1961, divisant l'OAS en deux branches : l'Organisation des masses (OM), confiée au colonel Gardes et l'Organisation-Renseignement-Opération (ORO), dont les responsables sont Jean-Claude Pérez et Roger Degueudre pour Alger, le colonel Godard pour l'Algérie. Au sein de l'ORO, un Bureau d'action opérationnelle (BAO) regroupe les commandos Delta et un Bureau central du renseignement (BCR) recueille l'information. Enfin, un Comité politique est confié au général Gardy, tandis qu'un Comité d'action psychologique est confié à Jean-Jacques Susini. Ce dernier, qui aurait souhaité une structuration révolutionnaire de l'OAS (refusée par les colonels) crée à la même époque un Front nationaliste qui regroupe près de 2 000 hommes. Entre les fondateurs de l'OAS, de graves dissensions apparaissent rapidement (opposants les « Espagnols » aux « Algériens », les Algérois aux Oranais, les civils aux militaires) et il faut attendre la fin de l'été 1961 pour que soient liés les premiers contacts entre Pierre Sergent, émissaire de l'OAS en métropole, et les éditions de La Table Ronde. Ces dernières, il est vrai, n'ont pas attendu d'être sollicitées pour défendre les émeutiers de l'Algérie française, ainsi que l'atteste l'édition en janvier 1961 du témoignage de Pierre Lagaille, *On a triché avec l'honneur*.

Les éditions de La Table Ronde à l'avant-garde du nationalisme révolutionnaire

Rendant compte du déroulement du procès des barricades dont elles recrutent, parmi leurs auteurs, le principal condamné alors en fuite, les éditions de La Table Ronde s'associent pleinement aux luttes des activistes de l'Algérie française.

Les barricades

Ayant recueilli l'avis enthousiaste de Michel Déon, Roland Laudenschlag signe le 30 novembre 1960 un contrat pour l'édition, dans la collection « L'Ordre du jour », du texte intégral de l'interrogatoire de Pierre Lagaille et de la plaidoirie de son avocat, Jean Gallot, lors des audiences des 15 et 16 novembre 1960 du procès des barricades. Conformément aux pratiques de l'entreprise¹¹, les droits d'auteur s'élèvent à 10 % jusqu'à 15 000 exemplaires vendus, 12 % jusqu'à 40 000 et 15 % au-delà. Les droits des dix premiers mille sont garantis et le prix de vente fixé à 7,20 francs – ce qui garantit à l'auteur, auquel n'est imposé aucun droit de suite, une rémunération minimale de 7 200 francs. Publié sous le titre *On a triché avec l'honneur* (le pronom indéfini désignant le général de Gaulle) ce recueil est mis en vente en janvier 1961 après avoir fait l'objet de deux tirages successifs à 5 800 et 6 600 exemplaires. Le dépôt légal est postérieur à la mise en vente. Le courrier de réclamation adressé à Roland Laudenschlag (9 janvier) par la Bibliothèque nationale – auquel l'éditeur répond benoîtement que sa secrétaire de fabrication est en congé de maternité¹² – ne débouche sur aucune poursuite comme cela fut le cas pour Jérôme Lindon, traîné devant le tri-

11. Voir Vrignaud Sophie, *L'Engagement politique des éditions de La Table Ronde : 1958-1969*, op. cit., et Veyrine Anne-Laurence, *Histoire d'une connivence : les éditions de La Table Ronde*, op. cit.

12. IMEC, dossier de fabrication « On a triché avec l'honneur », lettre de Roland Laudenschlag à la régie du dépôt légal, 10 janvier 1960.

bunal de police pour retard du dépôt légal au ministère de l'Intérieur de *Notre guerre* de Francis Jeanson (juin 1960)...

On a triché avec l'honneur est préfacé par Jean Gallot, qui révèle avoir connu en 1944 le père de son client, Henri Lagailarde, avocat au barreau d'Alger et chef de cabinet d'Henri Queuille, alors membre du gouvernement provisoire de la République – qui se trouve être son beau-père. Ce texte de présentation a été composé en deux temps : il rend d'abord compte de la fuite vers l'Espagne de Pierre Lagailarde, mis en liberté à l'issue de l'audience du 16 novembre 1960 par le président du tribunal, « attendu que la détention de l'accusé n' [était] plus indispensable à la manifestation de la vérité »¹³. Quittant la salle sous les applaudissements, chantant *La Marseillaise*, le prévenu a immédiatement gagné Madrid. Deux jours après avoir rédigé une relation de ces événements, que l'avocat-préfacier avait remise le 5 décembre 1960 à Roland Laudenbach, il renonce à défendre son client en fuite, d'où un supplément à la préface initiale dans lequel, tout en regrettant que « ce ne [soient] pas que de grands espoirs qui meurent à Alger, à Oran et ailleurs, mais des hommes, des femmes, des enfants » le juriste légaliste explique qu'il a dû se résoudre à ne plus travailler pour un accusé entré en clandestinité, tout en déplorant que certains de ses collègues « égarés par la passion » le lui aient violemment reproché.

Longtemps inexistant du fait de l'exil, les rapports entre Pierre Lagailarde et Roland Laudenbach empruntent la même voie que ceux liant le client récusé à son avocat. Engagé aux côtés d'officiers supérieurs qui ne le considèrent jamais comme leur égal, ennemi déclaré de Joseph Ortiz, suspicieux à l'égard du « mandarin » Raoul Salan, qu'influence et protège le mystique Robert Martel, Pierre Lagailarde est vivement critiqué au sein de l'OAS et développe une paranoïa qui l'amènera, en août 1962, à mettre en cause dans *Candide* (hebdomadaire créé quelques mois

auparavant) les éditions de La Table Ronde. Un courrier de Michel Déon en date du 1^{er} août 1962 rétablira les faits :

« Cher Pierre Lagailarde, je vous ai rencontré en juin 1958 chez Sérigny, et surtout j'étais présent au procès des barricades où je vous ai longuement entendu. Cela me donne l'illusion de vous connaître bien. Peut-être me connaissez-vous un peu aussi. Vous savez que je suis le collaborateur de Roland Laudenbach aux Éditions de La Table Ronde. Laudenbach est parti pour quelques jours, mais quand il va rentrer un mot de vous rapporté par votre interviewer de *Candide* le touchera au vif. Je sais le crédit qu'il faut accorder à ce genre d'entretien décousu, mais je sais encore que vous n'aimez pas les nuances. Tout de même, j'aimerais apprendre en quoi les Editions de la Table Ronde "vous ont possédé" ! Il me semble que nous avons fait de notre mieux pour diffuser ce livre auquel Laudenbach et moi tenions beaucoup. Je crois que chaque fois que des émissaires à vous sont venus percevoir vos droits d'auteur, ils ont été bien accueillis. Je ne vois pas ce que vous avez voulu dire. Votre réflexion est injuste et blessante pour ceux qui ont, de leur mieux et au milieu des difficultés que vous ne connaissez pas, défendu votre couleur. Vos querelles d'exilés ne sont pas les nôtres et nous nous refusons à les partager, gardant pour tous les mêmes inquiétudes et la même attention. Si vous avez à vous plaindre de la Table Ronde, écrivez le moi. Je verrai comment je peux vous aider.¹⁴ »

De fait, si un contrat de traduction a été signé en septembre 1961 avec l'éditeur argentin Plaza & Janes¹⁵, l'édition du compte rendu du procès des barricades ne débouche pas sur une collaboration durable avec Pierre Lagailarde. En près de 15 ans, 90 % du tirage cumulé sont épuisés et, en mars 1976, sur les 1 198 exemplaires encore en stock, seuls 300 sont conservés.

14. IMEC, dossier de fabrication « On a triché avec l'honneur », lettre de Michel Déon à Pierre Lagailarde, 1^{er} août 1962.

15. Lagailarde Pierre, *Se ha hecho trampa con el honor: texto integro del proceso de las baricadas*, Buenos Aires, Plaza & Janes, 1962, 203 p.

13. Lagailarde Pierre, *On a triché avec l'honneur*, Paris, La Table Ronde, 1961, 204 p.



Principal acteur des barricades de janvier 1960, Pierre Lagailarde n'est du reste pas le seul à témoigner de l'événement. Excepté le titre trompeur de Michel Alvès, *Entre les barricades*, 7 livres en rendent compte en 1960-1961 et présentent pour la plupart les mêmes caractéristiques (surreprésentation des auteurs journalistes et forts tirages) que les livres consacrés en 1958-1959 à la crise de régime. Dès la fin du mois de mars 1960, les éditions Plon mettent en vente *L'Envers des barricades, vingt mois d'insurrection à Alger*, du journaliste de l'Agence France-Presse André Euloge¹⁶ (8 350 ex.) et *Les Barricades mystérieuses* de Jacqueline Bellon (5 225 ex.) En juin paraît aux éditions Fayard un nouveau livre des frères Bromberger aidés de Georgette Elgey et Jean-François Chauvel, *Barricades et colonels, 24 janvier 1960* dont le tirage initial est de 33 000 exemplaires. Le même mois paraissent aux éditions Atlantic et Grand Damier que dirige à Paris un certain Serge Krill¹⁷, *Les Barricades d'Alger* de Jean-André Faucher. Cet essai tiré à 2 000 exemplaires a pour auteur un journaliste franc-

16. Vignaux Barbara, « L'Agence France-Presse en guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 83, 2004, 3, p. 121-130.

17. Les Éditions Atlantic et Grand Damier sont basées à Paris et possèdent une imprimerie à Roubaix. Elles déposent 80 déclarations à la régie du dépôt légal pour l'année 1960 – des romans policiers tirés à plus de 10 000 ex. et des livres régionalistes (notamment sur la Normandie).

maçon¹⁸, condamné à mort à la Libération, ayant défendu le maintien du statu-quo colonial dans plusieurs ouvrages publiés chez le même éditeur (*L'Algérie rebelle*, en 1957 et *L'Agonie d'un régime, 1952-1959*, en 1959).

En 1961, le journal satirique *Charivari*¹⁹ publie sous forme de tiré à part de son numéro 36 *Procès de l'Algérie française et des barricades*. La même année les éditions de Minuit mettent en vente à l'initiative du comité Audin *Sans commentaire*, texte de la déposition à huis-clos du colonel Antoine Argoud au procès des barricades. Tiré à 2 000 exemplaires, cette brochure est la seule à rendre compte des émeutes de janvier 1960 de façon critique, en mettant en lumière le lien entre les activistes d'Alger et une frange de l'armée française²⁰.

Un autre témoignage judiciaire est publié en 1961 aux éditions de La Table Ronde par Alain de Sérigny : *Mon procès* (titre identique à celui du témoignage de Georges Arnaud publié quelques mois auparavant par Jérôme Lindon). Le recrutement par Roland Laudenbach du directeur de *L'Écho d'Alger* est révélateur de l'évolution d'une partie de ceux qui avaient soutenu le retour au pouvoir du général de Gaulle. Ancien auteur des éditions Plon auxquelles il avait confié *La Révolution du 13 mai* en juillet 1958, le comte Alain de Sérigny ne peut plus voir ses écrits publiés chez l'éditeur atitré du Président de la République. Son procès s'inscrit dans la ligne de celui de Pierre Lagailarde et en complète un autre publié en

18. Voir Couturier Cyril, *Jean-André Faucher, un journaliste engagé (1938-1965)*, maîtrise d'histoire, dir. P. Levillain et É. Duhamel, Université de Paris X-Nanterre, 1999, 180 f.

19. Absorbant l'hebdomadaire de Charles Philipon, *La Caricature morale, littéraire et politique*, *Le Charivari* est né en 1832 et s'est interrompu en 1937. Son titre est repris par le journal cité, paraissant à Paris de 1957 à 1976.

20. Sur Antoine Argoud, officier archétypique du « soldat perdu », voir Vianson-Ponte Pierre, « Les méthodes du colonel Argoud », *Le Monde*, 18 décembre 1974. Un extrait de sa déposition est reproduit in Vidal-Naquet Pierre, *Les Crimes de l'armée française*, op. cit. Le militaire y explique s'être volontairement abstenu de faire appel à la justice civile ou militaire pour faire fusiller les prisonniers jugés coupables à l'issue d'enquêtes dont il avait la seule responsabilité.

avril 1960 par un journaliste de *Paris-Match*, Paul Ribaud, sous le titre *Barricades pour un drapeau*.

Ce livre, ayant pour origine un manuscrit intitulé *Alger du complot aux barricades*, a fait l'objet de la signature d'un contrat d'édition le 19 février 1960 – quelques jours seulement après l'événement relaté. Il sort en avril à 5 700 exemplaires, un cocktail de presse étant organisé pour l'occasion, le 29 de ce mois, dans les salons de la société Ricard, 2 bis rue de Solférino. Cette date précoce (c'est donc le premier livre publié sur les barricades) ainsi que les liens familiaux de l'auteur avec les activistes (son frère, Guy Ribaud, en fuite, est l'un des principaux comploteurs du 13 mai) vont le constituer en pièce du dossier des accusés lors du procès des barricades. Présent dans le camp retranché, Paul Ribaud a en effet écrit dans son ouvrage avoir vu Joseph Ortiz tirer à la mitrailleuse sur des gendarmes. Anecdote imaginée pour le plaisir du lecteur ou fait avéré, la question intéresse les coaccusés de Pierre Lagaille qui détestent le cafetier (et ont établi leur propre camp retranché, à l'écart du sien). Elle est posée à l'audience du procès des barricades, le 11 décembre 1960, lorsque l'avocat Jacques Isorni demande l'autorisation de lire un extrait de *Barricades pour un drapeau*. Le président du tribunal refuse. Plusieurs journaux régionaux rendent compte de l'incident pour s'associer à la requête de l'ancien défenseur du maréchal Pétain, tels *La Nouvelle République du Centre Ouest* (le 29 novembre 1960) et *Le Lorrain de Metz* (le 20 novembre) qui note :

« [...] l'auteur, Algérois, de "*Barricades pour un drapeau*", M. Paul Rigaux [sic] a relaté qu'il avait vu depuis l'immeuble Ortiz tirer au fusil-mitrailleur sur les gendarmes. Le président s'est étonné, et nous avec lui, de ce que ce témoin visuel n'ait pas été convoqué [...] »²¹.

Dès le 10 août 1960, *Le Monde* a relevé des contradictions entre quatre des livres publiés sur

les barricades. Dans son article intitulé « Sur quatre barricades », Jacques Fauvet compare les thèses présentées par les frères Bromberger, Pierre-André Faucher, André Euloge et Paul Ribaud, écrivant à propos de ce dernier :

« Pour l'auteur du très partiel et très partial *Barricades pour un drapeau*, Paul Ribaud, Ortiz était bel et bien l'homme du général Massu.²² »

Le journaliste poursuit en révélant que l'essai des frères Bromberger reprend une même source d'information, partielle, que celui de Pierre-André Faucher :

« Ni l'un ni l'autre ne pouvaient prétendre écrire l'histoire du 24 janvier. Mais à travers les récits et les portraits qu'ils tracent, les propos qu'ils rapportent, et ce que l'on sait d'autre part, il est permis non point de démêler l'écheveau – mais de mieux connaître ceux qui ont tenu les fils ou de s'interroger sur eux. Puisse les magistrats y mieux réussir que les chroniqueurs ! »

Deux jours après la publication de cet article dans *La Croix*, Jacques Duquesne dénonce le phénomène éditorial dont ils sont constitutifs. En dépit des forts tirages qui permettront au livre de Paul Ribaud d'atteindre, après celui des frères Bromberger, la deuxième place des livres les plus vendus sur la journée du 24 janvier (deux réimpressions sont réalisées en mai et juillet 1960, portant son tirage cumulé à 10 800 ex.), des commentateurs ne sont pas insensibles au problème de la vérité historique :

« Voici une formule qui a fait ses preuves. On l'appelle le "reportage historique". Prenez un événement important qui a tenu pendant des jours l'opinion en haleine, mais l'a laissée déconcertée, avec le sentiment qu'elle ne peut pas tout comprendre, parce qu'on ne lui a pas tout dit, et que la partie la plus importante s'est jouée à son insu, derrière le rideau. Entreprenez d'en démontrer le mécanisme, de mettre à jour les ressorts secrets. Veillez à adopter un style nerveux, de sorte que "cela se lise comme un roman". Et vous serez assuré du succès [...] Des complots, les auteurs de deux autres ouvrages [les frères Bromberger et Jean-André Faucher] sont

21. IMEC, La Table Ronde, dossier de presse « Barricades pour un drapeau », *Le Lorrain de Metz*, 20 nov. 1960.

22. *Idem.*, *Le Monde*, 10 août 1960.

d'accord pour considérer qu'il n'y en a pas eu, ou plutôt que le complot essentiel était prévu pour le printemps. Il devait éclater à la fois en métropole et en Algérie, pendant le voyage du général de Gaulle. Et l'échec du 24 janvier l'a désamorcé. [...] Ce genre de "reportages historiques", qui donne trop souvent l'impression au lecteur d'être "sous la table", a des limites importantes. Voici des révélations. Très bien. Mais les auteurs n'ignorent-ils pas certains éléments importants? Ils ne l'avouent pas, en tous cas. Et comment le savoir? Des doutes continuent à subsister [...]».

Paul Ribaud est finalement appelé à la barre, où il avoue à demi-mots, près d'un an après l'événement... avoir inventé la scène du mitraillage depuis le balcon occupé par Joseph Ortiz.

Le 2 février 1961, *Combat* révèle l'imposture dans un article intitulé «*Où l'on entend un témoin invisible, M. Frey, et où l'on voit s'écrouler les barricades de M. Ribaud*» :

«[...] *Le Président Thiriet ouvre le livre [de P. Ribaud] et en extrait deux passages où le témoin décrit précisément la fusillade. Il est ainsi écrit à la page 74 que le premier coup de feu est parti de l'immeuble des douanes dans le dos des gendarmes et qu'un fusil mitrailleur a été utilisé au balcon d'Ortiz. Mais, comme dit le témoin, l'affaire n'est pas si simple. "Il faut prendre le témoignage de cet ouvrage dans son ensemble, replacer chaque chose dans son contexte, ne considérer que le fond [...]" Il sera difficile de ne pas qualifier de "très, très vague" ce témoignage et l'on ne pourra que constater que l'on est bien loin des précisions de l'ouvrage cité. Le général Benet aurait cependant aimé en avoir le cœur plus net: – À quelle distance étiez-vous du fusil mitrailleur? interroge le général. – Le témoin – Il était à mes pieds. – Le général Benet – L'avez-vous vu tirer? – Le témoin – À l'oreille je crois qu'il a tiré. – Le général Bourdarias – Donnez-vous une valeur certaine à certains faits que vous rapportez? – M. Ribaud redira – À l'ensemble en principe [...]*».

Autre indice du caractère désinformé de l'essai, une plainte est déposée (vraisemblablement à l'automne 1960) contre les éditions de La Table Ronde par Clifford Foster, avocat amé-

ricain présent à Alger lors de l'insurrection, dont Paul Ribaud fait au chapitre 13 de son livre un «agent du communisme international», l'accusant, avec d'autres, d'avoir été à l'origine des troubles. Après en avoir référé à son avocat André Chérier, Roland Laudenbach écrit le 17 janvier 1961 à son oncle André Chalufour, qui dirige une agence de voyage et se trouve connaître personnellement le plaignant. Une comparution est fixée au 5 mars 1962. On ignore la suite de cette affaire, probablement réglée à l'amiable puisque Clifford Foster retira en janvier 1961 une seconde plainte qu'il avait déposée contre *Rivarol*, où avait été reproduit le même extrait litigieux.

Au final, *Barricades pour un drapeau* a été vendu à près de 5 988 exemplaires à la fin de l'année 1960, rapportant à son auteur 5 118 francs. Les critiques énoncées dans la presse la moins favorable aux ultras d'Alger n'ont pas empêché la bonne vente du livre et la plupart des commentateurs se sont montrés insensibles à ses graves erreurs factuelles. N'est-il pas suffisant, selon une expression du journal *La Suisse*, d'être «*plongés dans l'atmosphère d'Alger*»²³? Sa distribution s'interrompt en 1965, alors qu'il en reste 2 492 exemplaires dans les magasins de la SODIS et que l'éditeur propose à l'auteur de n'en plus conserver que 300.

**Répondre à Jules Roy :
l'édition d'*Au lieutenant des Taglaïts*
et le lancement de *L'Esprit public*
(décembre 1960)**

Le combat pour l'Algérie française n'est pas le seul fait des civils ou des paramilitaires algérois: il est aussi celui d'une partie de l'armée, déçue par son chef suprême et désireuse de faire barrage aux officiers légalistes qu'incarne Jules Roy.

Ainsi, le lieutenant Philippe Héduy, rédacteur en chef de l'hebdomadaire féminin *Elle*, publiée à son retour d'Algérie un récit autobiographique à la gloire de l'armée de pacification, *Au lieutenant des Taglaïts*. Rédigée à la fin de l'année 1960, une *Note aux représentants* décrit

23. *Idem. La Suisse*, 4 déc. 1960.



ce livre mis en vente par les éditions de La Table Ronde en novembre, avec un tirage initial de 6 900 exemplaires :

« Nous avons reçu le manuscrit du récit de Philippe Héduduy, *Au lieutenant des Taglaïts*, et nous avons imprimé ce récit en 15 jours. Pourquoi ? Parce que concernant la guerre d'Algérie qui occupe le premier plan de la scène politique, c'est un livre d'une complète actualité. Philippe Héduduy, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Elle*, a été rappelé comme lieutenant en Algérie en août 1958, pendant un an, il a commandé en second une compagnie de tirailleurs algériens. Son livre raconte de la manière la plus vivante et la plus dramatique, les combats auxquels sa compagnie participait, et d'autre part ce livre expose les inquiétudes, les angoisses de l'armée et permettra aux civils de mieux comprendre peut-être pourquoi cette armée a eu le sentiment d'être prise à contre-pied. "Au lieutenant des Taglaïts" est à l'armée française de 1960 ce que "Les Réprochés" d'Ernst Von Salomon furent à l'armée allemande de 1920. C'est un livre qui s'inscrit dans la perspective des "Centurions" de Lartéguy, mais qui est beaucoup plus actuel que ce récit. On le considérera enfin comme une réponse au livre de Jules Roy qui vient de paraître, intitulé "La Guerre d'Algérie".²⁴ »

24. IMEC, La Table Ronde, dossier de fabrication « Au Lieutenant des Taglaïts ».

La même comparaison est faite par Michel Déon, qui, dans une lettre à Alain de Sérigny écrit : « [...] merci [...] de ce que vos services voudront bien faire pour que ce livre soit connu à Alger. Il le mérite. Il le faut absolument contre le "roman de Jules Roy".²⁵ »

Deux mois après l'édition par René Julliard du récit du colonel humaniste, tout laisse à penser que les éditions de La Table Ronde estiment tenir là un texte à même de contrer la littérature anticolonialiste à destination du grand public. Un effort particulier de publicité est entrepris dans cette perspective, sans équivalent pour les autres titres de leur catalogue algérien.

Le 2 décembre 1960, un devis d'encart publicitaire est demandé à *L'Express*, au *Monde*, au *Figaro* et à *L'Echo d'Alger*, pour un budget prévisionnel de 1 000 francs. *L'Express* refuse de donner suite mais le fait qu'il soit sollicité indique que l'éditeur ambitionnait de toucher la gauche mendésiste et socialiste oppositionnelle – de même que le récit de Jules Roy a su toucher une frange conservatrice de l'opinion publique. Cette stratégie n'aboutit pas, bien que six journaux fassent paraître une vingtaine d'encarts publicitaires à partir de la mi-novembre 1960²⁶. En janvier 1961, un autre devis est demandé au *Bled* et en mars, le capitaine Bernard Marion, désormais directeur-adjoint de *L'Echo d'Alger*, fait parvenir aux éditions de La Table Ronde les trois numéros de son journal ayant reproduit gratuitement l'encart proposé²⁷. Ces multiples publicités ne passent pas inaperçues et le 2 février 1961, le directeur commercial des journaux poujadistes *Fraternité française* et *Union et défense* sollicite Roland Laudenbach pour lui proposer ses services, étant entendu que : « *Fraternité française*, "*La tribune de Pierre Poujade*", paraissant tous les

25. *Idem.*, Michel Déon à M. le comte A. de Sérigny, 14 janv. 1961.

26. *Le Monde* (le 12 nov. et le 14 déc. 1960), *Le Figaro* (le 21 déc. 1960), *L'Echo d'Alger* (le 26 fév., les 1^{er} mars et 20 déc. 1961), *Rivarol* (les 2, 16 et 23 fév., ainsi que le 2 mars 1961), *Les Nouvelles littéraires* (les 2, 7, 9 et 16 fév. 1961), *Carrefour* (les 1^{er}, 2, 8 et 15 fév. 1961).

27. IMEC, La Table Ronde, *op. cit.*, Bernard Marion à Michel Déon, 3 mars 1961.

vendredis, a 600 000 lecteurs dont la majeure partie est constituée de fidèles abonnés. Les 600 000 lecteurs de Fraternité française, tous commerçants et artisans, petits industriels, forment pour vous un réseau d'acheteurs à pouvoir d'achat important.²⁸ »

À la publicité complétée par l'envoi de 300 services de presse visant les hauts gradés de l'armée française et le Tout Paris médiatique, s'ajoutent des signatures publiques. Le 18 janvier 1961, le directeur de la librairie Rudin à Marseille écrit à l'éditeur : « Cher Roland, j'espère que la signature marchera. J'ai en tous cas fait le nécessaire (quatre insertions dans les journaux, vitrines, lettres à tous les présidents de groupements, au Général commandant la subdivision) [...] »²⁹.

Le 3 mai 1961, l'Union des intellectuels indépendants organise dans les salons de l'hôtel Lutetia (boulevard Raspail, à Paris) une réunion littéraire à laquelle assistent, aux côtés de Philippe Héduy venu dédicacer son livre, une sélection d'écrivains et de militants de la droite nationaliste parmi lesquels se trouvent Pierre Fontaine (auteur du *Dossier secret de l'Afrique du Nord* publié en 1957 aux éditions Les Sept couleurs et de plusieurs essais réduisant la question algérienne à celle de l'approvisionnement pétrolier de la métropole), deux des accusés du procès des barricades – dont le verdict n'a pas été rendu – Bernard Lefèvre et Alain de Sérigny – ainsi que Maurice Bardèche, Emmanuel Beau de Loménie, Xavier Vallat, Saint-Paulien (Maurice-Yvan Sicard de son vrai nom), Jacques Isorni, ou encore Paul Vandromme, qui a déploré dans *L'Echo du centre* qu'« aujourd'hui les guerriers [soient] mal vus », afin de louer *Au Lieutenant des Taglaïts*³⁰.

Ce type de réunion s'adressant à un public homogène engendre une publicité sans commune mesure avec celle qu'offrent divers commentateurs de la presse politique et généraliste. Dès le mois de novembre, Kleber Haedens loue dans *Paris-Presse* l'« homme qui a

le droit de nous parler de la guerre d'Algérie »³¹. Roger Giron évoque le sacrifice du héros, officier tombé à la tête de son commando « après 3 ans d'Indochine et 4 ans d'Algérie » dans *France-Soir* (26 nov.). Le 6 décembre, Alexandre Vialatte clame dans *La Montagne* de Clermont-Ferrand son amour des centurions :

« C'est le meilleur livre de l'année. Calomniés, insultés, trahis, ignorés de la foule des week-ends, vous les verrez se lever, dans les tristes montagnes, la main sur leur ventre mutilé, n'abdiquant rien. Ils demandent pourquoi ils sont morts. »

Le 8 décembre Jacques Valmont écrit dans *Aspects de la France* : « La liberté et la paix, Philippe Héduy sait que ce n'est pas des bulletins de vote qui les ramèneront sur cette terre déchirée, mais la victoire, la "victoire refusée par ceux qui la jugent impossible" ».

À l'opposé de ce propos seyant à un journal de la droite nationaliste, *Elle* loue ingénument le récit de son rédacteur-en-chef : « Ce nouveau livre de Philippe Héduy n'est pas un roman. C'est une sorte de longue et lente déploration où l'auteur soulage à la fois son cœur et sa raison [...] Ce n'est pas un livre politique. Mais au milieu de cette tristesse éclatent des accès de colère. Contre ceux qui, de trop loin, parlent de cette guerre sans l'avoir faite, sans connaître ses grandeurs et ses misères [...] »³². Le 15 décembre, Georges Bousquet titre dans *Rivarol* : « Au Lieutenant des Taglaïts : mort pour la République ? ».

Tout au long du premier semestre 1961, le livre continue d'occuper une place de choix dans l'actualité littéraire. *L'Echo d'Alger* (le 7 mars) en propose une singulière interprétation en s'efforçant de faire de Philippe Héduy un descendant des algérienistes, qui ne se distinguerait de ces derniers que par sa capacité à s'exporter en métropole :

« Si certains personnages du passé, typiques de l'Algérie, "Pépète et Balthazar" de Louis Bertrand, "Pascualette l'Algérien" de Lecoq,

28. *Ibid.*, M. Junin aux éd. de la Table Ronde, 2 fév. 1961. Le chiffre cité peut être divisé par 10.

29. *Idem.* Lettre à Roland Laudénbach, 18 janv. 1961.

30. *Idem.*, *L'Echo du Centre*, 23 janv. 1961.

31. *Idem.*, *Paris-Presse*, 23 nov. 1960.

32. *Idem.*, *Elle*, [circa déc. 1960]

“Cristobale le poète” de John-Antoine Nau, notre premier Goncourt³³, n'étaient guère exportables au temps des héros distingués de la métropole, ceux du présent n'ont rien perdu de la vitalité qu'annonçaient dans la rue les héros de Musette et, dans son bled, l'altière et indépendante figure de ‘Cassard le Berbère’ de Robert Randau. Aux âmes d'artistes et à leurs ‘frissons d'Orient’ ont succédé des hommes que les réalités des nouvelles Heures d'Afrique ont contraints de regarder en face les idéologies modernes et leur violence. [...] À certaine guerre vue sous une trompeuse optique, répond le récit bouleversant, drame vécu plus que reportage de Philippe Héduy dédié au “Lieutenant de Taglaïts”. »

La *Dépêche de Constantine* (7 déc. 1960) et *L'Echo du soir d'Oran* (1^{er} janv. 1961) s'approprient également le livre non sans l'interpréter à outrance. La frange conservatrice des catholiques apprécie ce viril récit : *La Documentation catholique* en recommande la lecture (3 sept. 1961) de même que le trimestriel *Sanctuaires et pèlerinages*, considérant que ce livre permet de comprendre pourquoi l'« armée supporte mal l'attitude inexplicablement hostile de certains Français de la métropole [...] amis marxistes des “poseurs de bombes” et “intellectuels de gauche”³⁴. »

Une référence aux réseaux de soutien au FLN est présente dans un autre compte rendu de lecture publié dans *Le Journal du Parlement*, où Jean-José Marchand compare *Au Lieutenant des Taglaïts* au roman de Claude Faux, *Le Réseau*. Pour ce commentateur Claude Faux « [...] ne se rend pas compte des réactions que peut susciter un pareil ouvrage chez ceux qui ont un fils ou un frère qui se bat en Algérie. [...] car comment ne pas trouver des excuses à un mutilé qui irait [lui] dire son fait un peu rudement [...] ? », tandis que Philippe Héduy « [fait] penser d'emblée au plus beau Barrès et au meilleur Montherlant, [...] mais [...] n'a pas su dominer sa colère, la canaliser, la faire servir son œuvre.³⁵ »

33. John-Antoine Nau (1860-1918), premier lauréat du prix Goncourt pour *Force ennemie* (1903), séjourna en Algérie de 1906 à 1909.

34. *Idem.*, *Sanctuaires et pèlerinages*, 1^{er} trim. 1961.

35. Marchand Jean-José, « Romans sur la guerre », *Le Journal du Parlement*, 20 décembre 1960.

À l'un le jugement moral, à l'autre l'analyse esthétique. Enfin, dans la presse étrangère, le ton est généralement positif. *La Suisse* (29 nov. 1961) loue en la personne de l'auteur les « Centurions qui refusent de croire fatale la décadence de l'Empire ». *Le Journal de Genève* considère par la voix de Bernard Béguin que Philippe Héduy « nous y met le nez, inmanquablement, et [qu'] on est loin des images d'Epinal », tandis que Marcel Turine écrit dans le journal bruxellois *Temps Nouveaux* : « Le livre de Philippe Héduy est un témoignage humain de ce que la fraternité exige des hommes. Il s'agit de prouver que l'Algérie doit garder sa confiance en la France. »

L'ensemble de ces comptes rendus témoigne de l'importante couverture médiatique dont bénéficie le roman, cinq fois retiré entre décembre 1960 et juin 1962 (tirage cumulé à 30 280 ex.). Faut-il pour autant considérer que Philippe Héduy est parvenu à concurrencer Jules Roy ? Peut-être pas. En effet, la réception critique révèle que la comparaison entre l'auteur des éditions Julliard et celui des éditions de La Table Ronde fut rarement envisagée par les contemporains. Pour un journal, tel *La Croix*, dans lequel (26 déc. 1960) un commentateur écrit :

« [...] Il y a quelques semaines le livre de Jules Roy donnait un éclairage, et la bonne foi exigeait de lui accorder crédit. Voici à présent un autre livre, qui a pour auteur un parachutiste et qui pourrait être la réponse à La guerre d'Algérie. À celui-là aussi, il faut prêter attention [...] »³⁶, on compte des dizaines de périodiques, favorables au maintien de l'Algérie française, ne déplorant qu'en termes généraux la production des « intellectuels ». Ces derniers s'abstiennent pour leur part de rendre compte du livre de Philippe Héduy (ainsi qu'en témoigne la liste des journaux cités ci-dessus) si bien que l'œuvre de ce dernier semble dénuée de la porosité qui fit le succès de *La Guerre d'Algérie*. Les tirages respectifs des deux récits révèlent du reste que la diffusion du *Lieutenant des Taglaïts* fut deux à

36. IMEC, La Table Ronde, *op. cit.*, *La Croix*, 26 décembre 1960.

trois fois moins importante que celle de *La Guerre d'Algérie*. Enfin, tandis que Jules Roy s'exporte dans les pays anglo-saxons, Philippe Héduy ne parvient à intéresser que le directeur de la collection « France actuelle » des éditions Hatier, Marc Blancpain, qui demande l'autorisation de reproduire un extrait d'une page et demi du *Lieutenant*... dans un manuel à l'usage des classes de français à l'étranger. Secrétaire général de l'Alliance française et président du prix « Vérités » (décerné en 1960 à Alain Manevy), ce directeur de collection a vu ses deux fils partir et revenir d'Algérie. Seule autre cession réalisée pendant la guerre, en février 1961, Michel Déon donne l'accord des éditions de La Table Ronde pour la traduction en braille du livre de Philippe Héduy, réclamée par une association de bienfaisance. Enfin, vingt ans après sa mise en vente, les éditions Atlas demandent l'autorisation de reproduire un extrait du *Lieutenant* dans un fascicule intitulé « Le putsch d'Alger »³⁷. Preuve s'il en est que d'improbable contradicteur de Jules Roy, Philippe Héduy – qui ne joua pourtant aucun rôle dans le putsch d'avril 1961 – est devenu l'archétype du soldat égaré dans l'illégalité.

Ce fait n'est concevable que si l'on considère l'évolution de cet auteur et plus généralement de la droite française, divisée à partir de l'automne 1959 sur la question algérienne. Chez les gaullistes, qui comptent parmi eux des nationalistes ralliés au général dans l'euphorie de l'après-mai 1958, une série de recompositions s'opèrent, notamment dans les mouvements de jeunes. Au sein de l'UNR, fondée en octobre 1958, les éléments « Algérie française » sont rapidement exclus (démission de Léon Delbecq le 14 oct. 1959 et exclusion de Jacques Soustelle le 25 avril 1960) mais d'intenses débats continuent à agiter les cadets du parti. Les jeunes de l'UNR, dont la fondation remonte à décembre 1958, sont divisés entre les militants du Rassemblement pour l'Algérie française (RAF, cofondé par Georges Bidault,

Robert Lacoste et Jacques Soustelle en 1959, ce mouvement poursuivant l'œuvre de l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française – USRAF – apparue en 1956) et les membres des Jeunes républicains sociaux (JRS), section cadette du Centre national des républicains sociaux fondée en janvier 1954 et dirigée par Guy Ribaud. Les uns, en accord avec les Jeunes indépendants et paysans (branche cadette du CNIP, parti de Roger Duchet) s'orientent vers un antigauillisme radical et accusent les autres d'être de « petits mendésistes »³⁸. Ces reconfigurations multiples, qui ne sont pas traitées ici, dépassent la seule histoire politique et déroulent leurs conséquences dans le monde de la presse et de l'édition. *La Nation française*, hebdomadaire de Pierre Boutang dans lequel Roland Laudénbach écrit régulièrement sous le pseudonyme de Michel Braspart, connaît ainsi une grave crise interne lorsque son rédacteur-en-chef décide de soutenir le général de Gaulle. Roland Laudénbach tente de surmonter la division naissante, dictant dans le numéro du 16 septembre 1959, la conduite à tenir :

« [...] *De l'issue du combat pour l'Algérie "déterminée" pour l'Algérie française dépend directement notre victoire durable ou notre défaite pour longtemps sans remède. Tous les rédacteurs de ce journal le savent. Certains, en vue de ces objectifs, continuent à garder leur confiance au Général. D'autres entendent déclarer ouvertement leur opposition : c'est mon cas. Mais j'y insiste ; nous constituons une seule famille, récusant toute division accidentelle. [...]* »³⁹.

Raoul Girardet reprend cet argumentaire et fait, dans le numéro du 10 février 1960, l'éloge de l'avocat Jean Baptiste Biaggi, gaulliste passé à l'opposition nationaliste, inculpé dans le procès des barricades. Pierre Boutang n'en

37. *Idem.*, Éditions Atlas à Éditions de La Table Ronde, 23 oct. 1980.

38. Audigier François, « Malaise et divisions des jeunes gaullistes durant la guerre d'Algérie », *Matériaux pour l'Histoire de Notre Temps*, 74, 2004, p. 50-55.

39. *La Nation française*, 206, 16 sept. 1959, cité in Louis Patrick, *La Table Ronde, une aventure singulière*, op. cit., p. 164.

maintient pas moins qu'il n'existe plus d'alternative au général. La divergence entraîne une rupture lorsqu'avec l'aide de Jacques Soustelle, qui offre pour ce faire deux millions et demi d'anciens francs⁴⁰, des jeunes nationalistes regroupés autour de Roland Laudenbach décident de créer une revue spécifiquement consacrée à la défense de l'Algérie française, *L'Esprit public*. Philippe Héduy, qui en deviendra le rédacteur en chef, joue un rôle de premier plan dans cette nouvelle aventure, ainsi que le révèle Raoul Girardet :

« Le journal *L'Esprit public* a été fondé en décembre 1960 par un groupe de journalistes et d'écrivains comprenant essentiellement Philippe Marçais, Jules Monnerot, Jacques Laurent, Jean Brune, Roland Laudenbach et moi-même. À ce premier groupe sont assez rapidement venus se joindre Philippe Héduy, Jacques Perret, Marc Lauriol, Roger Nimier et divers collaborateurs militaires : les colonels Vaudrey et de Blignières notamment. [...] L'objectif du journal restait, dans l'esprit de ses fondateurs, essentiellement limité à la défense de la cause de l'Algérie Française. À ce titre était fait appel à des collaborateurs venant d'horizons politiques très sensiblement différents. À ce titre également le comité de rédaction était d'accord pour éviter de poser toutes questions politiques risquant d'entraîner oppositions et divergences.⁴¹ »

Imprimé sur les presses de *Combat*, le premier numéro paraît le 17 décembre 1960, avec la bénédiction de *La Nation française* qui, en dépit des désaccords, en signale l'apparition :

« *L'Esprit public* vient de paraître. [...] Ce premier numéro d'une présentation presque aussi sévère que celle de la NRF, nous apporte, entre au-

tres, un article de Philippe Héduy, l'auteur du "Lieutenant des Taglaïts" et de Philippe Marçais, doyen de la faculté des lettres d'Alger. Nous y trouvons aussi une "Tribune libre" que notre confrère Raoul Girardet donna à notre confrère "Combat". Dans l'éditorial de ce premier numéro de *L'Esprit public*, Jules Monnerot écrit, à propos des manifestations musulmanes qui se sont produites ces derniers jours en Algérie : « Pourquoi les organes de l'armée qui interdisaient au FLN de tenir la rue, ne l'ont-ils plus fait ? [...] Nous souhaitons longue vie à "*L'Esprit public*" et admirons le courage de ses initiateurs qui, encore non engagés sur la galère de la presse viennent, par une sorte de folie héroïque, nous y rejoindre. »

Le journal paraît sous une forme hebdomadaire jusqu'au putsch d'avril 1961. Saisi (numéro d'avril⁴² et numéro 20 du 5 mai 1962⁴³) et perquisitionné (le 18 mai 1961), il reparait en juin 1961 sous forme de mensuel. Raoul Girardet, qui exerçait jusqu'à cette date les fonctions officieuses de rédacteur-en-chef, laisse place à Philippe Héduy, aidé d'un comité de rédaction comprenant les premiers fondateurs. Ce dernier fait vivre le journal conformément aux options définies lors de sa création jusqu'en juillet 1962. La fin de l'Algérie française étant acquise, il s'engage dans une voie radicale, provoquant une scission de la rédaction.

Par l'apport de leurs auteurs et l'implication personnelle de leur directeur, les éditions de La Table Ronde constituent le creuset dans lequel s'est élaboré *L'Esprit public*. Créé pour répondre aux nationalistes égarés dans le soutien au général de Gaulle, ce titre est remarqué par les activistes de l'OAS, qui y voient un possible

40. Si Jacques Soustelle donna une « mise de fonds », les députés algérois Philippe Marçais et Maurice Kalfèche financèrent ultérieurement le périodique. (Dard Olivier, *Histoire secrète de l'OAS*, op. cit., p. 98).

41. Girardet Raoul, « Histoire de la revue *L'Esprit public* : un chapitre très médiocre de l'histoire d'une défaite », lettre du 15 octobre 1964 à l'attention de MM. Georges Bidault et Jacques Soustelle, de MM. le général Salan, le colonel Argoud, le capitaine Sergent (IMEC, La Table Ronde, dossier de fabrication « Au lieutenant des Taglaïts »).

42. Un article intitulé « Un adjudant qui ne mourra pas dans son lit », signé « Commandant X », affirmait que les harkis seront égorgés par le FLN en cas d'indépendance : « Oui, tu mourras ainsi, vieux frère, à moins que tu ne sois passé du côté des assassins. Et je te déclare que je ne t'en voudrai pas. La France t'a donné assez de raisons de l'abandonner ». Le procès intenté après dépôt d'une plainte de Pierre Messmer eût lieu le 29 octobre 1962 devant la 17^e chambre correctionnelle de Paris.

43. Selon Dard Olivier, op. cit., s'étant référé à Backer Eric de, *L'Esprit public et la fin de la guerre d'Algérie*, DEA d'histoire du Vingtième siècle, IEP de Paris, 1984, p. 29 et suiv.

relais en métropole. Il est aussi plébiscité par les militaires qui, à l'instar de l'auteur de *La Guerre moderne*, Roger Trinquier, collaborent aux éditions de La Table Ronde sans participer à sa rédaction.

Roger Trinquier et *La Guerre moderne*

L'année 1961 voit les éditions de La Table Ronde publier un important essai consacré à la guerre subversive telle que la conçoivent, depuis près de 10 ans, les militaires publiant dans les revues professionnelles – essentiellement des officiers, mus par un besoin de reconnaissance ou par la volonté de justifier les erreurs stratégiques qui purent leur être reprochées en Indochine.

Mis en vente le 5 juin 1961 avec un tirage de 4 250 exemplaires (épuisé en trois mois, complété en septembre par un retraitage à 2 000 ex.), *La Guerre moderne* a pour auteur Roger Trinquier, lieutenant-colonel né en 1908 dans une famille paysanne des Basses-Alpes. Cet ancien élève de l'École normale d'Aix-en-Provence (1925) a renoncé au métier d'instituteur et a rejoint l'infanterie coloniale après avoir intégré l'école des officiers d'active de Saint-Maixent. Envoyé à Pékin de 1938 à 1945, il prend part à la guerre d'Indochine au sein du commando « Ponchardier » (du nom de Pierre Ponchardier, commandant de la première unité aéroportée à avoir opéré sur le terrain indochinois) et rentre en France après la défaite, pour être affecté à l'état-major du général Gilles, commandant des troupes aéroportées.

Présent en Algérie dès août 1956, il se distingue comme adjoint du général Massu en mettant en place un quadrillage de la ville d'Alger baptisé « Dispositif de protection urbaine » (fév. 1957)⁴⁴. Si cet officier met ainsi en pratique ses théories de la guerre subversive, il n'en reste

pas moins que son essai publié sept ans après le début de la guerre n'apporte aucune connaissance qui n'ait été déjà exposée – antérieurement ou entre temps – dans les revues militaires : l'originalité de *La Guerre moderne* réside essentiellement dans sa capacité à toucher un public élargi, habituellement peu réceptif aux considérations stratégiques développées par les contributeurs à la *Revue de la défense nationale*.

La genèse de ce texte remonte à septembre 1959, lorsque Roger Trinquier, en poste dans le secteur d'El Milia (nord-Constantinois), demande à sa hiérarchie l'autorisation de publier une étude intitulée « Pour vaincre la guérilla et le terrorisme ». L'officier se présente, à l'instar de Marcel Bigeard et d'autres « centurions » méprisant la hiérarchie et l'administration, comme un sévère mais juste critique, légitimé par son expérience :

« *Des critiques ont été formulées contre l'Armée, que le commandement jugera peut-être sévères ou injustifiées. Elles n'ont cependant pas d'autre but que de concourir à l'amélioration de l'efficacité de notre action en Algérie [...] Je vous signale d'ailleurs à toutes fins utiles que les titres V et VI de la présente étude ont déjà paru dans la Revue des Forces Terrestres de juillet 1956.*⁴⁵ »

En dépit de l'avis très favorable de la hiérarchie (le général Olié, commandant la région territoriale et le corps d'armée de Constantine, appuie la requête par une lettre du 8 octobre 1959, de même que le général Jannot commandant la zone nord-constantinois, par une lettre du 25 septembre 1959) la publication est refusée par l'Etat-Major le 21 mars 1960. La fiche portant motivation de cette décision explique :

« [...] *l'auteur : - exprime de vives critiques sur la conduite des opérations et de la guerre en Algérie ; - regrette que le Commandement n'applique pas les méthodes préconisées dans son manuscrit, alors qu'elles constituent l'essentiel du plan Challe ! - réclame du Gouvernement des lois permettant de juger les rebelles sommairement. - développe une "théorie de l'encadrement préventif des populations"* »

44. Branche Raphaëlle, *L'Armée et la torture pendant la guerre d'Algérie, les soldats, leurs chefs et les violences illégales*, doctorat d'histoire, dir. J.-F. Sirinelli, IEP de Paris, 2000, 1210 p., *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001, p. 117.

45. SHAT, 3 R 526, autorisations de publier, 1960, lettre du colonel Roger Trinquier à M. le ministre des Armées, 20 septembre 1959.

que les adversaires de l'Armée ne manqueront pas d'exploiter pour dénoncer une tentative d'encadrement de la Nation par l'Armée.⁴⁶ »

Six mois après que ce refus lui a été notifié, le colonel Trinquier s'oppose à l'organisation d'élections dans le secteur placé sous sa responsabilité ; il est relevé de ses fonctions et rentre en métropole où il reprend son manuscrit. Ses tentatives pour être publié vont-elles l'inciter à solliciter les éditions Plon ? Non, puisqu'en 1958 l'officier à déjà échoué à faire éditer par Charles Orenge un manuscrit intitulé « La Guérilla et le terrorisme ». Enthousiaste mais hésitant, l'éditeur avait d'abord donné son accord pour renoncer aussitôt⁴⁷ car, selon Roger Trinquier, de hautes autorités militaires le lui avaient recommandé. Au début de l'année 1961, le catalogue des éditions de La Table Ronde se prête mieux à l'édition d'un tel texte, et Roland Laudenbach s'engage à le publier par contrat signé le 15 février 1961, prévoyant des droits d'auteur de 8 % jusqu'à 3 000 exemplaires vendus (10 % jusqu'à 20 000 et 12 % au-delà). *La Guerre moderne* est mise en vente quatre mois plus tard et connaît un relatif succès. Dans cet essai présentant la structuration clandestine du FLN, l'auteur répète à l'envi que « la guerre moderne n'est plus la guerre conventionnelle » et cite en exemple les opérations de « guerre totale » menées par l'armée américaine en Corée (opérations *Ratkiller* – tueur de rats – de décembre 1951 à mars 1952 et *Trample* – piétiner – de décembre à juin 1954). Il défend les agissements de l'armée de pacification en éludant la question des violences illégales :

« Le but visé par l'armée française en Algérie était de rendre aux Algériens leur liberté. Des organisations de guerre clandestines, infiltrées au sein même de la population, comme un cancer, et manipulées par une petite élite intellectuelle à la solde de l'étranger se sont efforcées par tous les moyens, même les plus barbares et les plus cruels, de soumettre les Algériens à leur volonté. Malgré les souffrances subies, et les innombrables vies

humaines sacrifiées dans ce but, le peuple algérien ne les a pas suivies. Pour délivrer la population d'Algérie de ce mal, l'armée elle-même a dû bien souvent la bousculer rudement, et accroître encore ses souffrances. Mais la masse des braves gens lui faisaient confiance, car personne ne s'était jamais penché aussi près d'elle, et avec autant d'affection ; son cœur douloureux, l'armée l'a saisi à pleine main et l'a senti battre à l'unisson du sien [...] »⁴⁸.

La conclusion affirme qu'une armée moderne doit être résolue à employer, soit l'arme atomique, soit « tous les moyens de la guerre moderne ».

La presse d'extrême droite commente l'essai dès sa sortie (*Carrefour*, les 12 et 26 juillet, *La Nation française*, le 12 juillet, *Nouveaux jours*, le 14 juillet, *La Tribune des Nations*, le 4 août, suivis en décembre 1961 de *Défense de l'Occident*). *Le Monde* se contente d'annoncer sa parution (15 juill. 1961) et seul un article de la presse anticolonialiste s'attache à le critiquer, par l'intermédiaire du collaborateur de François Maspero à la revue *Partisans*, Jean-Phillipe Tablo (citant l'essai dans une chronique de novembre-décembre 1961).

À la date du 31 décembre 1961, 3 212 exemplaires ont été vendus – 51 % du tirage cumulé. Des droits de traduction sont négociés avec des éditeurs israélien et portugais (juill. 1961) ainsi qu'avec un éditeur mexicain (sept. 1961). En janvier 1962, les éditions « Centro Di Vita Italiana » en acquièrent les droits⁴⁹, suivies en juillet de la même année par l'éditeur New-Yorkais Praeger⁵⁰ – lequel fait connaître son souhait, en 1964, d'éditer une version en castillan⁵¹. En France, l'es-

48. Trinquier Roger, *La Guerre moderne*, Paris, La Table Ronde, 1961, p. 11.

49. L'absence de version italienne de *La Guerre moderne* dans les catalogues des bibliothèques nationales de Florence et de Rome laisse supposer que cette négociation n'aboutit pas.

50. Bernard Fall traduit l'essai qui paraît à New-York en 1964, sous le titre *Modern Warfare, a French View of Counterinsurgency*. Il rédige l'introduction de l'édition anglaise publiée à Londres sous le même titre, la même année, par Pall Mall Press.

51. De fait, la première édition espagnole fut publiée en 1965 par les éditions Herder, à Barcelone, sous le titre *La guerra moderna y la lucha contra las guerrillas*. En

46. *Idem.*, fiche de lecture, 21 janv. 1960.

47. *Idem.*, Charles Orenge à Roger Trinquier, 12 août 1958.

sai continue à se vendre après les accords d'Evian (à la date du 31 décembre 1962, l'auteur touche des droits pour 9 160 ex.) mais il intéresse moins l'armée française⁵².

Une OAS dénuée de relais efficaces dans la presse et l'édition

L'OAS-métro sans éditeur?

Par l'intermédiaire de Bertrand Gorostazu et des animateurs de la revue *Armée-Nation* que sont Raoul Girardet, Jules Monerot ou Yves Gignac (président de l'Association des combattants de l'Union française), Roland Laudenbach fait la connaissance de Pierre Sergent, capitaine du 1^{er} REP, au cours de l'année 1959. En décembre 1960, la naissance de *L'Esprit public* est remarquée par ce soldat engagé dans l'OAS, comme par les cadres algérois de l'organisation clandestine, tel le colonel Gardy. Ce dernier écrit dans un document à diffusion interne que la collaboration de *L'Esprit public* serait précieuse à l'OAS car « *il y a là notamment deux personnalités de très grand talent, Raoul Girardet (ex-chargé de cours à l'ESG) et Jules Monnerot. Il suffirait de les orienter sur les sujets les plus opportuns et de les aider pour la diffusion de leurs documents, ainsi peut-être que financièrement* »⁵³.

Il n'est pas donné de suite à cette suggestion mais Pierre Sergent, arrivé à Paris le 3 juin

1961 pour structurer une branche métropolitaine de l'OAS, nomme Roland Laudenbach responsable de la branche Action psychologique et propagande (APP). Difficile à estimer, l'action de l'éditeur au sein de l'OAS s'avère réduite sur le plan éditorial. Aucune brochure n'est publiée à son initiative pour défendre l'organisation tandis que *L'Espérance trahie, 1958-1961* de Jacques Soustelle – seul témoignage à prendre ouvertement parti pour l'OAS – manque d'être publié à l'enseigne de sa maison d'édition (qui se heurte au veto de Claude Gallimard) pour paraître, en mars 1962 aux éditions de l'Alma, créées pour la circonstance. De même, la seule plaquette mentionnée par Olivier Dard dans son histoire de l'OAS est une biographie de Raoul Salan éditée en Espagne à la mi-août 1961 – sans concours métropolitain⁵⁴. Il est vrai qu'au sein de l'OAS « *les objectifs se révèlent peut-être moins clairs qu'il n'y paraît au premier abord [...] il y a ceux qui ne se battent que pour l'Algérie française, d'autres qui règlent des comptes avec un général haï depuis la Libération, d'autres encore qui voient dans les circonstances l'occasion d'instaurer le régime de leurs rêves, d'autres enfin qui s'exaltent au simple jeu de l'action clandestine. Tout cela se mêle sans vraiment s'ordonner* »⁵⁵.

De fait, des liens solides avec la presse nationaliste métropolitaine font défaut à l'organisation. Ainsi, Gilles Mermoz signe dans *Rivarol* des articles si bien informés qu'ils font craindre des fuites aux cadres de l'OAS. *L'Esprit public* et les *Écrits de Paris* disposent de renseignements précis sur l'organisation sans que celle-ci puisse en retour s'appuyer sur eux afin de diffuser sa propagande. Il en résulte un déficit de visibilité que comble partiellement l'activité éditoriale d'un comité fondé le 20 juin 1960, dans la grande salle de l'Hôtel de ville de Vincennes.

Rassemblant des antigaullistes de la droite nationaliste, tels Philippe Marçais, André Morice, Jules Monnerot, Jules Romain, les

Argentine, il faut attendre 1975 pour voir publier une première traduction due à Perez Roldan (*Guerra, revolución, subversión, armamento, terrorismo...* Buenos Aires, ed. Rioplatense).

52. Robin Marie-Madeleine, *Les Escadrons de la mort : l'école française*, Paris, La Découverte, coll. « Les cahiers libres », 2004, 453 p. L'auteur révèle que dès la fin des années 1950, les méthodes de la bataille d'Alger sont enseignées à l'École supérieure de guerre de Paris, puis en Argentine, où s'installe une mission militaire permanente française constituée d'anciens d'Algérie (elle siégera dans les bureaux de l'état-major argentin jusqu'à la dictature du général Videla).

53. Message de Golf à Françoise, Roméo, Hôtel, Jeannette, Simone, Marinette, 6 juillet 1961. Papiers Susini, archives de l'OAS d'Alger, cité in Dard Olivier, *Histoire secrète de l'OAS*, op. cit., p. 100.

54. Dard Olivier, op. cit., p. 159.

55. Louis Patrick, *La Table Ronde, une aventure singulière*, op. cit., p. 169.

généraux de Larminat et de Monsabert, ou encore Jean Dides (ancien commissaire de police en lien étroit avec le Syndicat général des cadres de la préfecture de police et l'Amicale des commissaires, devenu conseiller municipal de Paris et conseil général du Centre républicain⁵⁶), le comité de Vincennes organise plusieurs colloques de soutien à l'Algérie française entre 1960 et 1961. Trois d'entre eux voient leurs actes publiés par une structure éditoriale créée pour l'occasion, les éditions du Comité de Vincennes : le *Colloque de Vincennes pour l'Algérie française* (1960, 80 p.) relate la réunion constitutive du comité, *La Guerre subversive en Algérie* (1960, 102 p.) reprend des thèses semblables à celles vulgarisées par Roger Trinquier, *Le 4^e colloque de Vincennes* (1961, 78 p.) est la dernière brochure dont on ait retrouvé la trace. Ces documents font l'objet de simples déclarations (sans dépôt ni mention de leur tirage) à la régie du dépôt légal, le Comité ayant été dissout le 22 novembre 1960 (après qu'au cours de l'un de ses meetings organisés le 16 novembre à la Mutualité, plusieurs milliers de personnes ont conspué le nom de de Gaulle et acclamé celui de Salan⁵⁷). Cette dissolution antérieure à la mise en place de l'OAS en mai-juillet 1961 prive l'organisation de l'un des seuls groupements favorables à l'Algérie française dont les réunions étaient doublées, après 1960, d'une activité éditoriale.

En Algérie, la revue *Centurions* réservée aux officiers et cadres de l'OAS (numéro 1 le 31 juillet 1961, tirage à moins de 1 000 ex.) ainsi que le journal *Appel de la France*, dont 9 numéros paraissent jusqu'en février 1962, tenteront jusqu'à la signature des accords d'Evian de pallier cette carence. Les dissensions entre l'OAS algéroise et Robert Martel, «le chouan de la Mitidja», s'étaleront à l'été 1961 dans l'éphémère bulletin *La Voix du maquis*, tandis qu'en

métropole, *Salut public* accueillera les articles de plusieurs intellectuels de la droite nationaliste. Propagandiste de l'OAS-métro pour la zone de Paris, François Bluche mettra en circulation des « lettres de cavale » relatant la désertion d'officiers activistes. Mais à l'instar du document d'une parfaite inanité que l'historien royaliste se souvient, dans ses mémoires, avoir rédigé en latin et fait tirer à 150 exemplaires pour justifier le combat de l'OAS du point de vue de la doctrine chrétienne⁵⁸, beaucoup des actes de propagande de l'OAS-métro sont inaptes à toucher un public autre que celui des militants déjà convaincus. Ce fait peut être observé pour l'ensemble de la production éditoriale consacrée à la défense extrémiste de l'Algérie française : parmi les 36 titres traitant entre 1958 et 1962 de ce sujet⁵⁹, seuls une quinzaine sont publiés par des maisons d'édition qui y consacrent plus d'un titre.

58. Bluche François, *Soixante-dix sept ans d'enthousiasme*, Monaco, éd. du Rocher, 2006, p. 257 et suiv.

59. Par ordre alphabétique d'éditeur et date : *Procès de Raoul Salan (le)*, Paris, A. Michel, 1962, *Procès d'Edmond Jouhaud (le)*, Paris, A. Michel, 1962, Buchard R., *Organisation Armée Secrète*, Paris, A. Michel, 1962, Fauvet J., Planchais J., *La Fronde des généraux*, Grenoble-Paris, Arthaud, 1961, Faucher J.-A., *Les Barricades d'Alger*, Paris, Atlantic, 1960, Montpeyroux-Brousse A. de, *Pour la France, faut-il suivre Salan ?*, Uccle-Bruxelles, A. Minet, 1962, Charivari [recueil], *Procès de l'Algérie française et des barricades*, Paris, 1961, Perrault G., *La Main rouge*, Paris, Ditis, 1960, Soustelle J., *L'Espérance trahie 1958-1961*, Paris, Ed. de l'Alma, 1962, Geneve P. [M. Schweizer], *La Main rouge*, Paris, Ed. Nord-sud, 1960, Reygasse R. *Témoignage d'un ultra sur le drame algérien*, Paris, éd. Témoignage chrétien, 1960, Bromberger Serge et Merry, *Barricades et colonels 24 janvier 1960*, Paris, Fayard, 1960, Dronne R., *La Révolution d'Alger*, Paris, F. Empire, 1958, Sidot D., *Sereine est ma défaite*, Paris, F. Empire, 1962, *Procès Salan et la presse française (le)*, Paris, Galic, 1962, *L'OAS et la presse française*, Paris, Galic, 1962, Ollier C., *Le Maintien de l'ordre*, Paris, Gallimard, 1961, Alves M., *Entre les barricades*, Paris, Grasset, 1962, Saint-Benoit C., *Le Petit soldat*, Paris, Julliard, 1961, Nicol A., *La Bataille de l'OAS*, Paris, Les sept couleurs, 1962, *Algérie, le 26 mars 1962 : livre blanc*, Paris, L'Esprit nouveau, 1962, *Procès des généraux Challe et Zeller (les)*, Paris, NEL, 1962, *Procès du général Raoul Salan*, Paris, NEL, 1962, Cottaz, M., *Les Procès du putsch d'Alger et du complot de Paris*, Paris, NEL, 1962, Lentin A. P., *L'Algérie des colonels. Journal d'un témoin (juin-octobre 1958)*, Paris, Odéon Diffusion ; Les EFR, 1958, Soustelle J., *Aimée et souffrante Algérie*, Paris,

56. Einaudi Jean-Luc, *La Bataille de Paris*, Paris, Seuil, 1991, 2001, p. 52.

57. Ayant appelé au meurtre du général de Gaulle lors de ce meeting, Jean Dides est emprisonné à la prison de la Santé.

L'analyse des services de presse des éditions de La Table Ronde révèle d'ailleurs la capacité de projection limitée des éditeurs soutenant les activistes de l'Algérie française. Parmi 170 noms constituant la liste de référence pour les services réguliers d'ouvrages politiques, seuls quinze journalistes (9 % des destinataires) peuvent être considérés comme opposés à la ligne éditoriale de la maison d'édition : André Stil, Pierre Courtade et René Andrieu à *L'Humanité*, Jean-Maurice Hermann, Emmanuel d'Astier et Claude Estier à *Libération*, Hubert Beauvéméry, André Chêneboit et Bernard Féron au *Monde*, Jean-Jacques Servan-Schreiber, François Mauriac, François Erval et Philippe Grumbach à *L'Express*, Claude Bourdet à *France Observateur* et Georges Montaron à *Témoignage Chrétien*⁶⁰. Les services de presse d'ouvrages littéraires touchent essentiellement les journalistes d'hebdomadaires de droite (Roger Nimier à *Arts*, Noël Maurice au *Figaro Littéraire*, Jean de Fabrègues à *France-Catholique*) ou des militaires, tel le capitaine Oriol au journal *Le Bled*. Plusieurs militaires figurent sur les listes des services de presse réguliers « littérature » et « politique extérieure ». Or ces destinataires sont des lecteurs avant d'être prescripteurs au sein de l'espace professionnel qui est le leur, peu propice à la circulation du livre. L'influence du colonel Baude à la *Revue de défense nationale*, celle du commandant Maire, chef du service militaire de la presse, des généraux Massu, Lecomte, Besslon, des colonels Jacquin,

Thomazo, Usureau et Buchoux, des commandants Gardes et Longeret, des capitaines Banse, de Saint-Rémy, Yon et Gozostarzu est réduite dans le champ intellectuel. En n'informant de ses parutions qu'un seul journaliste de la radiotélévision française – Pierre Dumayet – et seulement trois collaborateurs de journaux d'Afrique du nord (René Bouchet, à *La Dépêche quotidienne*, Pierre Grenaud à *L'Echo d'Alger*, ainsi qu'un correspondant de *Tunis Presse*) alors même qu'il abreuve l'armée de ses productions, l'éditeur nationaliste commet une erreur stratégique.

De même, les cadres de l'OAS qui parviennent à occuper la radiodiffusion française d'Algérie sans s'investir dans la production d'imprimés limitent l'impact de leur propagande. Les actions les plus réussies à cet égard négligent totalement le livre pour viser la radio, tandis que les écrivains évoquant l'activisme des partisans de l'Algérie française avec le plus d'acuité sont des auteurs, tel Claude Ollier, Claude Paillat et Claude Saint-Benoît, qui ne partagent en rien les buts de l'organisation.

**L'accent mis sur la propagande
radiophonique et le traitement
éditorial détourné de l'activisme
« Algérie française »**

L'armée lance les premières émissions à destination du contingent d'Algérie en 1954⁶¹. Comme les ultras, soucieux de contrer des radios nationalistes nord-africaines, elle prête une attention particulière à la radio. *L'Express* révèle le 14 janvier 1960 que Jacques Soustelle, alors ministre de l'Information du premier gouvernement Debré (démis le 13 février 1960), possède une propriété protégée sur la route Chartres-Maintenon dans laquelle il a officiellement installé un émetteur chargé « de combattre en Afrique du Nord l'influence des radios arabes »⁶². Si, le 26 janvier 1960, les ani-

Plon, 1956, Duchet R., *Pour le salut public*, Paris, Plon, 1958, Bellon J., *Les Barricades mystérieuses*, Paris, Plon, 1960, Euloge A., *L'Envers des barricades, vingt mois d'insurrection à Alger*, Paris, Plon, 1960, Azeau H., *Révolte militaire, Alger, 22 avril 1961*, Paris, Plon, 1961, Tournoux J. R., *L'Histoire secrète (...) l'Algérie française, l'OAS*, Paris, Plon, 1962, Soustelle Jacques, *L'Orient, foyer de guerre. Conf. du 23 nov. 1956 au Théâtre des Ambassadeurs*, Paris, SPI, 1956, Coral [J. Larocque Lacour] *Journal d'un embastillé*, Paris, Saint-Just, 1962, Faye J.-P., *Battement*, Paris, Seuil, 1962, Lagaillarde P., *On a triché avec l'honneur*, Paris, La Table Ronde, 1960, Ribaud P., *Barricades pour un drapeau*, Paris, La Table Ronde, 1960, Serigny A. de, *Un procès*, Paris, La Table Ronde, 1961.

60. IMEC, La Table Ronde, dossier de fabrication d'*Au lieutenant des Taglaïts*.

61. Bussière Michèle de, et Medael Cécile (dir.), *Radios et télévision au temps des événements d'Algérie*, op. cit., p. 32.

62. *L'Express*, 14 janv. 1960.



mateurs des barricades échouent à prendre la radio d'Alger, tuant l'un de ses employés et volant un émetteur qui permet la création d'une « Radio-Lagaillarde », l'été et l'automne 1961 voient l'OAS émettre de nombreuses émissions pirates, diffusées malgré les moyens de goniométrie mis en œuvre pour les empêcher. L'impact de ces émissions est considérable, à l'image du choc produit par la première d'entre elles, diffusée le 2 août 1961, alors que le ministre des Affaires algériennes, Louis Joxe, se trouve à Alger. Cette opération « Gabrielle » donne lieu à l'impression de tracts qui reproduisent l'allocution prononcée par le général Gardy à l'heure du journal, sur les ondes de la RTF dont l'image a été brouillée.

Au-delà de leur propagande radiophonique et cinématographique, les activistes de l'Algérie française voient leur combat décrit par des auteurs hostiles à leurs idées. L'un des premiers chronologiquement est Claude Saint-Benoît, dont *Le Petit soldat*, s'inspirant des dialogues du film éponyme de Jean-Luc Godard, est mis en vente par René Julliard en mars 1961. S'y adjoint *Le Maintien de l'ordre* de Claude Ollier, qui relate un épisode policier de la guerre livrée en Algérie. L'argument de ce texte de 215 pages édité dans la collection « Blanche » des éditions Gallimard et distribué à compter du 23 mai 1961 à 3 300 exemplaires est épuré : en 1955 ou 1956, deux fonctionnaires de police, Marietti et Perez, en intimident et en filent un troisième, cloîtré au 7^e étage d'un immeuble

d'Alger. L'homme poursuivi, lui-même employé d'une administration de « pacification », a découvert les agissements d'auxiliaires bénévoles et illégaux de la police. Menacé, il guette ses guetteurs, par un effet de miroir doublé d'un jeu de va et vient entre passé et présent. Luc Estaing, résume, dans *Le Figaro littéraire* :

« *Ce qu'il voit et ce qu'il entend alterne avec ce qu'il se remémore et qui constitue la donnée proprement romanesque (au sens traditionnel) [...]angoisse, révolte, doute, fatalisme : on imagine à quels sentiments "l'homme traqué" est en proie. On imagine, car il nous le laisse imaginer* »⁶³. Le récit s'achève sur le crime de l'homme poursuivi par les deux fonctionnaires, arrêtés mais aussitôt blanchis par leur administration :

« *Le scandale s'étale en première page du journal, sur deux colonnes, en bas, à droite, en première page du quotidien du soir. [...] C'est un scandale mineur, il est vrai, de ceux qu'on laisse volontiers publier. Les méfaits sont plutôt bénins. Les deux compères ne sourient pas, bien sûr, le soir de l'arrestation, mais leurs visages n'expriment ni honte ni confusion, pas même la crainte du lendemain, tout juste l'étonnement. Puis la confiance renaît, l'esprit de corps, la solidarité se manifestent. Ils ne tardent pas à être libérés, versés dans un autre service, ou mutés dans une circonscription voisine [...]* »⁶⁴.

63. Estaing Luc, « Roman de la semaine : Le maintien de l'ordre », *Le Figaro Littéraire*. 30 sept. 1961.

64. Ollier Claude, *Le Maintien de l'ordre*, Paris, Gallimard, 1961, p. 204-205

L'auteur de ce texte est un anticolonialiste déclaré, signataire du manifeste des 121. Né en 1922, diplômé d'HEC, Claude Ollier a été fonctionnaire de l'administration chérifienne dans le Haut-Atlas et à Casablanca (1950-1955), avant d'obtenir la disponibilité lui ayant permis d'écrire à Paris un premier livre⁶⁵ publié par Jérôme Lindon, *La Mise en scène* (sorti le 30 septembre 1958 avec un tirage confidentiel de 1 537 exemplaires). Couronnée du prix Médicis nouvellement créé, cette œuvre de jeunesse, conforme à l'esthétique romanesque énoncée par Robbe-Grillet dans les colonnes de *L'Express* puis dans celles de la *NNRF*⁶⁶, ne permet pas d'établir des liens durables avec les éditions de Minuit qui refusent en 1960 *Le Maintien de l'ordre* – que le romancier leur propose après avoir abandonné la fonction publique. Si l'on ignore les raisons de ce refus, on peut supposer, en reprenant la thèse d'Anne Simonin sur la séparation opérée par Jérôme Lindon entre le politique (la collection « Documents ») et le littéraire (domaine réservé d'Alain-Robbe-Grillet) que le roman algérois de Claude Ollier brouille les catégories. Si, selon les mots de l'auteur, il constitue « une description, aussi précise que possible, des situations spécifiques et des mécanismes de la guerre coloniale : mécanismes de révolte, de répression et de terreurs apparus au Maroc en 1953 et ayant inévitablement proliféré en Algérie après 1954 »⁶⁷, sa dimension politique ne prime pas sa dimension esthétique. Garnier-Flammarion rachètera *La Mise en scène* pour le

rééditer (1982), ainsi que *Le Maintien de l'ordre* (1988).

Autre livre, constituant une synthèse de qualité, *Le Dossier secret de l'Algérie* est publié en 1960-1961 en deux tomes (couvrant les années 1962-1958 puis 1954-1958) aux Presses de la cité, par Claude Paillat. Ce journaliste a occupé au milieu des années 1950 le poste de chef du bureau d'Afrique du nord à *Paris-Match* (c'est sur sa proposition que René Sicart, reporter à *L'Echo d'Alger*, devint l'un des correspondants de ce journal en Algérie⁶⁸), avant d'être reporter pour *Paris-Presse l'Intransigeant*, journal où il a côtoyé Jean Lartéguy et dont il a été l'envoyé spécial en Algérie à partir de l'automne 1961. Sans être lui-même activiste, Claude Paillat est favorable au maintien de l'Algérie française. L'enquête qu'il réalise en Algérie lui permet d'être recruté (avant la publication du *Dossier secret*) par Jean Clémentin au *Canard Enchaîné*. Laurent Martin⁶⁹ raconte que cette arrivée ne se fait pas sans heurts : si le journaliste fournit des renseignements inédits sur le séjour madrilène du général Salan et s'il décrit le complot gaulliste du 13 mai en allant dans le sens de l'antigaullisme (décroissant) du journal satirique, sa présence dans la rédaction, de même que celle du spécialiste des questions pétrolières Pierre Fontaine suscitent la méfiance de nombreux collègues. *Le Dossier secret de l'Algérie* n'en n'est pas moins commenté avec enthousiasme, dans un compte rendu du *Canard* (oct. 1961) dont le rédacteur anonyme prend soin de préciser que Claude Paillat, très « porté sur l'Algérie française », n'est « pas précisément un ami politique »⁷⁰.

65. Une biographie de C. Ollier est disponible sur le site des éd. P.O.L.

66. Robbe-Grillet énonce l'esthétique du nouveau roman dans une série d'articles parus dans *L'Express* (« Littérature d'aujourd'hui », 8 novembre 1955-21 février 1956, articles portant des sous-titres provocateurs, tel : « Les Français lisent trop », « Le réalisme socialiste est bourgeois », « Littérature engagée, littérature réactionnaire »). Se rendant compte qu'il ne pourra pas se passer de l'homologation des éditions Gallimard, il s'exprime dans la *NNRF* en juillet 1956 (« Une voie pour le roman futur »). Voir la contribution d'Anne Simonin à *L'édition française depuis 1945*, *op. cit.*, p. 60 et suiv.

67. Lindsay Cecile, « Interview with Claude Ollier, april 1986 », *The Review of Contemporary Fictions*, 8, 2, été 1988.

68. Genton Antoine, *Les Journalistes français d'Algérie pendant la guerre d'Algérie : l'exemple des journalistes de L'Echo d'Alger*, *op. cit.*

69. Martin Laurent, *Le Canard Enchaîné ou les fortunes de la vertu*, *op. cit.*, p. 257 ; cet auteur révèle que le journal se sépare de Claude Paillat, qui s'est entre temps spécialisé dans l'histoire immédiate, en 1985, en invoquant la position « de réserve et de replis » adoptée par lui après la renonciation de Jean Clémentin à son poste de rédacteur-en-chef, en juin 1976.

70. *Le Canard Enchaîné*, 4 oct. 1961, cité par Laurent Martin, *op. cit.*

Plus réservé, *L'Express* décrit l'essai comme une « [...] chronique [qui] émane entièrement d'une poignée de militaires parmi les plus extrémistes qui soient. C'est l'Histoire racontée par un colonel; la politique vue par un prétorien. De ce point de vue on peut dire que Claude Paillat nous comble. Enfoncé, Lartéguy! Eclipsés les Bromberger! Ces deux confrères n'ont pas eu visiblement accès aux sources qui ont si généreusement abreuvé Paillat⁷¹. » Mais si *L'Express* qualifie *Le Dossier secret de l'Algérie* de « bréviaire, manuel, code et référence de l'activisme passé et à venir », il reconnaît qu'il constitue la justification la mieux documentée qui eût été publiée sur l'OAS – ce qui équivalait à reconnaître la qualité de l'enquête (dans laquelle ce journal est nommément attaqué à plusieurs reprises).

Tiré à plus de 20 000 exemplaires (22 500 pour le second volume, mis en vente le 23 novembre 1962), classé dès octobre 1961 (pour le premier volume) à la huitième place des meilleures ventes en librairie telles qu'évaluées par *L'Express*⁷², *Le Dossier secret de l'Algérie* accompagne les derniers jours de l'Algérie française mais échappe donc aux éditeurs nationalistes. S'il côtoie dans le catalogue des Presses de la Cité les romans à succès de Jean Lartéguy et Cécil Saint-Laurent, il ne peut en effet être considéré comme un témoignage de soutien direct à l'OAS. Tel n'est pas le cas d'une partie de la propagande diffusée à partir du printemps 1960 par les pouvoirs publics.

Le double jeu de la propagande étatique à l'heure des colonels

La propagande étatique pour le maintien de l'Algérie française est fille d'une contradiction : censée donner des arguments aux pouvoirs publics et à l'armée qui œuvrent au maintien d'une Algérie française, elle doit aussi promouvoir l'idée d'une « Algérie algérienne associée à la France », puis, à compter du réfé-

rendum du 8 janvier 1961, le concept d'auto-détermination. La suppression en février 1960 du Cinquième bureau⁷³, dont plusieurs officiers ont été associés à la journée des barricades, laisse un vide que s'efforcent de combler, dans un espace désormais conflictuel, de nouvelles structures acquises à la politique algérienne du général de Gaulle. Dans le même temps, des proches de Michel Debré mettent sur pied un journal militant, *Candide*, et financent l'édition du livre de Hachimi Bacouche, *Ma foi demeure*, qui soutient des thèses extrémistes.

L'échec des barricades (janv. 1960) voit le pouvoir gaulliste renforcer son contrôle sur la presse d'Algérie. Alain de Sérigny emprisonné, le directeur délégué de *L'Echo d'Alger*, Bernard Marion, est convoqué au Palais d'été par Paul Delouvrier qui lui enjoint de modifier la ligne politique du quotidien hostile au général de Gaulle. L'ancien militaire refuse en invoquant les paroles du chef de l'Etat, qui lui avait donné « la mission de diriger ce journal pour garder l'Algérie dans la France »⁷⁴. Cette impossible reprise en main de *L'Echo d'Alger* s'accompagne d'un effort pour décrédibiliser les nationalistes algériens. Une note de l'état-major interarmées en date du 14 juin 1960 demande :

« [...] que le terme "politique" soit banni du vocabulaire appliqué aux rebelles et que les individus soient désignés à l'avenir par des termes évoquant leurs fonctions réelles de manière plus précise : - "collecteurs de fonds", - "racketteurs", - "terroristes", - "chef de groupe terroriste", - "tueurs", - "assassins"... chaque fois qu'ils peuvent être ainsi qualifiés.⁷⁵ »

La presse doit être le fer de lance de la nouvelle politique de la France en Algérie, explicitée par l'administration elle-même. Au sein de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, la Direction des travaux publics et des transports édite la *Statistique [annuelle] des chemins de fer et tramways*

73. Créé en juillet 1957 afin de remplacer le Bureau d'action psychologique mis en place le 1^{er} mars 1955.

74. Genton Antoine, *Les Journalistes français d'Algérie...*, op. cit., p. 109.

75. SHAT, 1 H 1129, directives et documentation sur les relations entre l'armée et la presse, 17 fév. 1960.

71. « Le Dossier secret de l'Algérie, par Claude Paillat », *L'Express*, 12 oct. 1961.

72. « Succès d'octobre », *L'Express*, 9 nov. 1961.

d'Algérie. Le Service de la statistique générale met en circulation un *Résultat statistique du recensement de la population au 31 novembre 1954*. Les collaborateurs de l'administration déconcentrée ne ménagent pas leurs efforts, tel Louis Gas (*Conférence de presse : reconstruction et habitat, 23 février 1960*) ou le recteur Capdecombe (*Éducation nationale en Algérie, 1960*). Grâce aux financements publics, à l'enseigne des éditions Baconnier ou de petites imprimeries locales, 25 brochures reproduisant les conférences de presse officielles sont éditées entre 1959 et 1962⁷⁶.

En métropole, le pouvoir gaulliste s'approprie l'idée développée par la propagande de la IV^e République selon laquelle l'éducation des musulmans algériens permettra d'en faire de bons citoyens. Au début de l'année 1960 se crée à Paris, à l'initiative des gaullistes, un Service d'action civique (SAC), installé au 5 de la rue Solférino à Paris. L'un des animateurs de ce groupuscule issu du service d'ordre du RPF est Dominique Ponchardier, auteur en 1958 du *Gorille en révolution*, responsable à la fin 1961 des groupes de contre-activistes luttant contre les

commandos Delta de l'OAS (il enverra lui-même à Alger l'acteur Robert Morel qui jouera ultérieurement dans le film *Les Barbouzes*). Dans une note interne au SAC, l'impératif éducatif des « Français musulmans » est ainsi affirmé :

« [...] Nous pensons qu'il est nécessaire : 1. De disposer d'une documentation la plus abondante et la plus appropriée qu'il soit aux besoins d'information dans la masse musulmane comme dans la masse européenne, 2. Que cela implique la possibilité de diffuser cette documentation. Cette diffusion, le Service d'action civique devra la réaliser en milieu musulman et, aussi, par de nombreux affichages dans ces mêmes milieux et dans les milieux européens. [...] Les moyens d'accomplir cette information, c'est-à-dire : location d'un foyer, entretien d'une équipe de presse et de collage.⁷⁷ »

Ce document évoque aussi un travail de propagande cinématographique et chiffre l'achat de matériels et la fabrication de supports à 2 millions de francs. Au final, les réalisations du SAC s'avèrent sommaires en matière d'imprimé : des slogans sont imprimés sur des papillons de taille réduite (« FLN = Misère » ou « FLN = Mensonge », tirés à 40 000 ex., « FLN = Guerre », à 16 000 ex., « France = Égalité », etc.) puis assemblés « avec la protection de la Police [parisienne], par les membres du Service d'Action Civique, spécialement choisis pour l'Action Musulmane ».

Alors même qu'ils luttent contre les activistes de l'Algérie française, les pouvoirs publics

76. La Délégation générale du gouvernement en Algérie (DGGA) éditée à partir de janvier 1960 (par date) : Delouvrier P., *Conférence de presse : Programme d'équipement (24 nov. 1959)*; *Résultat statistiques du recensement de la population au 31 novembre 1954*, Imp. Baconnier, janv. 1960, *Documents algériens 1959*, Imp. Baconnier, Pelissier, *Conférence de presse : L'agriculture (8 déc. 1959)*, Imp. Baconnier, mars 1960, Drouhin, DDGA. *Conférence de presse : L'hydraulique (24 nov. 1959)*, Imp. Baconnier, mars 1960, DDGA. *Algériens développement*, Imp. Sapho (Alger), av. 1960, Gas Louis et DDGA, *Conférence de presse : Reconstruction et habitat (23 fév. 1960)*, Imp. Baconnier, av. 1960, DDGA. *Rapport sur l'activité de l'administration en Algérie au cours de l'année 1959*, Imp. Baconnier, juin 1960, DDGA. *Élections cantonales en Algérie*, Imp. Baconnier, sept. 1960, DDGA, *Les Comptes économiques de l'Algérie et du Sahara pour les années 1957 et 1959*, Imp. Baconnier, sept. 1960, DDGA. *Conférence de presse : organisation et activité des SAS*, Imp. Baconnier, sept. 1960, Saigot, DDGA. *Conférence de presse : Les travaux publics en Algérie (15 déc. 1959)*, Imp. Baconnier, mars 1961, Goringuenet, DDGA. *Conférence de presse : L'action sociale (22 déc. 1959)*, Imp. Baconnier, mars 1962, Gastebois, DDGA. *Conférence de presse : Postes et télécommunications (5 janv. 1960)*, Imp. Baconnier, [s.d.], Lenoir, DDGA. *Conférence de presse : Fonction publique et*

affaires administratives (12 janv. 1960), Imp. Baconnier, [s.d.], DDGA, *L'industrie algérienne*, Imp. Desfossé, [s.d.], DDGA, *Les Grands secteurs de l'agriculture algérienne*, Imp. Créte, [s.d.], DDGA, *Perspectives décennales de développement économique de l'Algérie*, Imp. officielle, [s.d.], Estoublon et Lefebvre, *Code de l'Algérie annoté*, 1960, Bugnicourt Jacques, *Les Nouveaux centres ruraux en Algérie*, 1960, Massenet et Serre-Justiniac, *Action sociale pour les Français-musulmans d'Algérie*, Imp. Baconnier, [s.d.], Service de l'information, *Présentation de l'économie algérienne*, Imp. Baconnier, [s.d.], Capdecombe (recteur), *Éducation nationale en Algérie*, Imp. Baconnier, [s.d.], Direction des travaux publics et des transports, *Statistique des chemins de fer et tramways d'Algérie pour l'année 1958*, Imp. Baconnier, [s.d.]

77. CAOM, 81 F 360, Service d'action civique, [circa janv. 1960].

envisagent de financer un livre et lancent un journal qui, tous deux, entretiennent avec l'OAS une forte connivence.

Le 12 avril 1960, une note anonyme adressée à Henri de la Bastide, conseiller technique chargé de l'information au Secrétariat général pour les questions algériennes (rattaché à Michel Debré), signale un livre de Hachimi Baccouche, intitulé *Ma foi demeure*, alors en lecture aux NEL et qu'« il serait intéressant de faire paraître ». Sans demander d'aide chiffrée, cette note sous-entend qu'il pourrait être accordé une subvention à l'éditeur :

« Sous forme de roman d'aventure, d'espionnage et d'amour – pour une vulgarisation plus facile – l'auteur développe l'idée qui lui est chère (déjà exposée dans ses premiers ouvrages) = la nécessité de liens amicaux et solides entre l'Islam et la France. Son cadre historique l'amène dans un élan d'enthousiasme assimilationniste à faire remonter à François 1^{er} et à son alliance avec Soliman de Turquie l'amitié franco-musulmane – conçue implicitement comme une amitié franco-algérienne. Les Nouvelles éditions latines, se sont prononcées favorablement sur ce roman qu'elles jugent "sympathique" et "plein de générosité".⁷⁸ »

La maison d'édition héritière du fonds Sorlot communique à l'administration un prix de vente en librairie de 12 francs, correspondant à un prix éditeur de 9 francs. Un collaborateur d'Henri de la Bastide songe à la distribution : « pour la diffusion, ce roman pourrait être, par exemple, offert à l'occasion de la distribution des prix, et placé dans les foyers en métropole ». Toutefois, contrairement à la présentation ainsi faite, *Ma foi demeure* a été édité en 1958 (les archives du dépôt légal attestant sa mise en vente à compter du 10 juin 1958 à 4 000 ex.), la demande de financement paraissant concerner une réédition. Les archives ne révèlent pas la suite donnée à cette démarche mais le catalogue des NEL – maison d'édition anti-gaulliste qui publiera en octobre 1960 *L'Indochine livrée aux bourreaux* de Lucien Felixine (tirage à 2 500

ex.) et, en janvier 1962, *Avec les paras du 1^{er} REP et du 2^e RIPMA* de l'aumônier parachutiste Louis Delarue (6 000 ex.) put inciter l'administration à ne pas débloquer de financement. Il n'en reste pas moins que cet épisode est révélateur des contradictions de la propagande étatique.

Une nouvelle illustration en est donnée par la création du journal *Candida*. Après son arrivée au pouvoir, Michel Debré s'est exprimé dans *Le Courrier de la Nation*, bulletin prenant pour modèle *Le Courrier de la colère*, lancé avant mai 1958 pour rendre hommage à la politique algérienne de la France. L'évolution du général de Gaulle incite Debré à créer, en 1960, un nouvel organe de propagande qui, dans un contexte marqué par la perspective d'une autodétermination algérienne, a pour fonction de contrer les journaux opposés à la guerre – dont Constantin Melnik révèle que les principaux rédacteurs sont tous placés sous écoute téléphonique⁷⁹. En s'appuyant sur une étude de marché réalisée par les Renseignements généraux et concluant à l'existence d'un créneau dans le domaine de la presse magazine – les *news*, dont le modèle est *L'Express* – l'équipe Debré forme un groupe de travail comprenant Constantin Melnik, un représentant de la direction générale d'Hachette et le patron de *France Soir*, Pierre Lazareff. Un titre est trouvé, *Candida*, par référence au journal d'extrême droite interdit à la Libération. Choix malheureux si l'on considère que le but du journal est de toucher le public le plus large possible. Le groupe Hachette, disposant du monopole de la distribution des livres et des journaux et possédant, entre autres titres, *France Soir*, *Paris-Presse*, *Elle*, *France-Dimanche* et *Télé 7 jours*, accepte de prendre un charge cette entreprise, à condition qu'elle soit financée par l'Etat. Georges Pompidou, directeur de la

79. Melnik Constantin (*1000 jours à Matignon, De Gaulle, L'Algérie, Les Services spéciaux*, Paris, Grasset, 1988, 310 p.) écrit à cet égard : « Nous prenions connaissance tous les jours avec fascination des conversations d'Hubert Beau-Méry – le Général en était particulièrement friand –, Servan-Schreiber, Bourdet, Martinet, Beuve. «L'Express était, avec bien entendu Le Monde et L'Observateur, en tête de notre voracité téléphonique [...] » p. 92.

78. CAOM, 81 F 360, dossier Hachimi Baccouche, note du 12 avril 1960 à Henri de la Bastide.

banque Rothschild, met à la disposition du groupe 400 000 francs provenant des fonds secrets. Réticent à ce qu'une telle dépense soit réalisée, Constantin Melnik aurait convaincu Robert Meunier du Houssoy de renoncer à un apport de liquidités en l'échange d'un prêt de quatre milliards du Crédit national – destiné à financer les investissements du groupe, au taux préférentiel de 4 %⁸⁰.

Le journal nouvellement lancé est dirigé par Max Corre et le directeur de *Paris-Presse*, Pierre Charpy. Ce dernier ne s'entend pas avec Pierre Lazareff, qui veille, pour sa part, à la bonne gestion de *Candida*. Des choix contestables – l'achat des droits de prépublication des *Merveilleux nuages* de François Sagan, signataire du manifeste des 121, au prix de cinquante millions d'anciens francs – conduisent à une faillite rapide. Au-delà de la mauvaise gestion financière, l'entreprise de propagande, lancée par l'entourage de Michel Debré, était fragilisée à la base en raison de ses buts contradictoires et partiellement opposés à ceux du chef de l'État. Il n'en va pas de même du travail de diverses maisons d'édition qui relaient les idées des défenseurs extrémistes de l'Algérie française.

Entre conformisme et résurgence orientaliste : le ressassement des éditeurs « Algérie française »

À la fin de l'année 1960 les éditions de la Pensée moderne mettent en vente *Les Dieux meurent en Algérie*. Sur le modèle d'un précédent ouvrage de Marcel Bigeard (*Sans fin*), cet album de photographies du sergent Marc Flament, accompagné d'un texte de Jean Lartéguy, glorifie les troupes parachutistes. Si l'ALN éprouve de graves difficultés sur le plan militaire, sa publication suscite le commentaire ironique des nationalistes algériens, dans le numéro du 5 janvier 1961 d'*El Moudjahid* : « *Les Dieux meurent en Algérie* » ou *la défaite du colonialisme. Un album sur la campagne de*

Russie ? En un sens, oui : images d'une guerre longue, pénible, d'une guerre perdue. Sur la couverture, trois hommes, trois soldats, fusil sur l'épaule, avancent lourdement dans la neige. Au milieu de l'album, on retrouve la même photo, avec cette légende : « Ils s'enfoncèrent dans les déserts glacés... abandonnés à leur propre solitude, perdus comme des trainards, faisant une fois de plus une guerre qui n'osait pas dire son nom. La tête vide, les pieds gelés, ils combattaient sans lauriers et sans légendes ». Le ton est triste, et la réalité, pour Jean Lartéguy et Marc Flament, l'est tout autant : le reportage photographique qu'ils viennent de consacrer à la guerre d'Algérie se lit, en effet, comme l'histoire d'une défaite. [...] Le propos de Lartéguy est assurément d'attirer sur eux [les soldats] la pitié du lecteur, et son reportage se voudrait, sinon à la gloire, du moins à l'excuse de l'armée. En fait, il constitue, pour un observateur objectif, un implacable réquisitoire. »⁸¹

Importatrices en France des titres à gros tirages de la littérature anglo-saxonne contemporaine, les Presses de la Cité publient plusieurs titres au ton similaire. Le catalogue 1962 vante ainsi « les grands romans » de cette maison d'édition :

« Vous aimez le climat dramatique et survolté des récits de guerre, l'originalité et la violence, un certain ton âpre et fort, une vision crue, brutale et chaleureuse de la vie des hommes... »⁸². L'exemple même de ce type de récit est fourni par *Les Centurions*, « [...] seul livre français qui puisse à l'échelle internationale faire contre poids au *Bal des Maudits*⁸³ sur le plan littéraire, social, humain. L'aventure d'une poignée de soldats de métier qui veulent à la fois faire la guerre, servir leur pays et accomplir leur destinée d'hommes. De Dien-Bien-Phu à la Casbah d'Alger, du baroud d'honneur à la guérilla, des châteaux de France aux montagnes basques, une fresque monumentale et grouillante de vie [...] »⁸⁴.

81. *El Moudjahid*, 76, 5 janv. 1961.

82. BnF, Q10, La Cité, catalogue 1962.

83. Ce roman de guerre de l'ancien officier de l'armée américaine Irwin Shaw (1913-1984) dont le titre original était *The Young Lions* fut traduit en français en 1949 par les Presses de la Cité, édition reprise en 1954 par le Club du livre du mois. Hollywood l'adapta au cinéma en 1958.

84. BnF, Q10, La Cité, 1962.

80. Melnik Constantin, *1 000 jours à Matignon*, op. cit., p. 143 et suiv. (4 milliards d'anciens francs).

Au-delà des romans guerriers, les Presses de la Cité revendiquent une spécialisation dans les domaines du roman sentimental (*Vint un cavalier* de Frances Parkinson Keyes est traduit de l'américain en 1948), celui de la biographie romanesque (*Moulin-Rouge* de Pierre La Mure, récit de la vie de Toulouse-Lautrec, est traduit de l'anglais en 1953), ainsi que dans le champ du roman « néo-orientaliste », ainsi défini :

« Vous aimez le dépaysement, l'exotisme, les foules bigarrées, les palais où glissent les serviteurs indigènes, les somptueuses maisons des Européens, la franche exposition des problèmes raciaux... Comme dans *Le Rendez-vous de Hong-Kong* ou *Azizah* de Niamkoko [...] »⁸⁵.

Marée de sable, de l'Américain Bernard Victor Dryer (publié par l'éditeur new-yorkais Harper en 1958, sous le titre *The Image Makers*, puis traduit en 1959) mêle, dans un décor marocain, des références à la sensualité de la femme « orientale » à une évocation des luttes de libération nationale de l'Afrique du Nord :

« Sur Tanger règnent les Oubenpharo. Banquiers richissimes, dynastie de l'or, famille de lions. La belle Maia, épouse du fils, porte même une robe d'or [...] Petite Berbère descendue pieds nus des montagnes, elle est désormais l'un des cerveaux de l'énorme entreprise [familiale] [...] Mais Roger, son mari, la délaisse pour des activités terroristes, et elle se réveille un jour, femme et rien que femme, dans les bras d'un autre. »

La publication d'un tel récit ne peut manquer d'entrer en résonance avec l'actualité algérienne, qu'aborde de plein front le second titre de la suite romanesque de Jean Lartéguy, *Les Prétoriens*, mis en vente le 5 décembre 1961 (trois semaines avant les fêtes de Noël) à 180 000 exemplaires. Alors que *Les Centurions* pouvait s'analyser comme un roman populaire légitimant l'usage de la torture par l'armée française, *Les Prétoriens* est un plaidoyer en faveur des activistes des barricades et des

putschistes d'avril 1961. Un argument de vente rédigé pour préparer sa sortie, rend compte de cette légitimation :

« Avec le nouveau roman de Jean Lartéguy, nous allons voir ses Centurions devenir les Prétoriens. Le meurtre d'un de leurs camarades entraîne, en effet, les amis d'Esclavier et de Boisfeuras à déborder le cadre normal de l'action militaire et à "faire de la politique". Rien ne pourra plus endiguer ce torrent d'hommes farouches, pas même ceux qui, d'Alger ou de la Métropole, essayent de les soumettre. Par-delà le complot principal du 13 mai, auquel ils vont servir d'instruments, ils ont ce jour-là un complot à eux, ici raconté pour la première fois et dont le succès aurait peut-être changé le cours ultérieur de la guerre d'Algérie. Jugés dangereux, tant par les hiérarchies traditionnelles que par les hommes qu'ils ont portés au pouvoir, les Prétoriens du 13 mai sont maintenant relancés dans cette guerre difficile où ils s'engagent à fond, entraînant à leur suite les Musulmans qui leur font confiance. Dès lors, ils n'échapperont pas à leur destin tragique. C'est en vain que le commandant Esclavier tente de se réfugier dans la paix d'une vallée de Haute-Provence et dans une aventure d'amour illusoire et perfide : voici les Prétoriens acculés au suicide ou à la démission – ou bien à de nouveaux complots... »⁸⁶.

Cet argumentaire précise qu'aucun droit de prépublication n'a été cédé et que face à l'afflux pressenti des commandes, les libraires n'ayant pas de service régulier devront être vigilants.

Sept mois après la mise en vente des *Prétoriens* les Presses de la Cité publient *Ci-devant légionnaire* de Charles Favrel : « La plupart des livres qui ont paru sur la Légion sont des livres d'écrivains ou de journalistes qui n'étaient pas légionnaires, ou de légionnaires qui n'étaient pas écrivains. Charles Favrel, brillant journaliste de Paris-Presses, a tiré de huit années de sa vie passée dans la Légion étrangère, la matière d'un livre exceptionnel. »⁸⁷

85. Les Presses de la Cité ont publié Gann, Ernest Kellogg, *Le Rendez-vous de Hong-Kong*, 1955, 327 p. [trad. de l'anglais, *Soldier of Fortune*, par Diane Ribardière] et Crouzat Henri, *Azizah de Niamkoko*, 1959, 416 p.

86. BnF, Q10, Presses de la Cité, argumentaire de vente dactylographié, nov. 1961.

87. *Ibid.*, Programme janvier 1962 - septembre 1962.

Ayant rendu compte dans *Paris-Match* de la bataille de Dien-Bien-Phu⁸⁸ l'auteur, qui a quitté l'armée au début de la guerre d'Indochine⁸⁹, est en fait loin d'être le seul « képi blanc » à écrire ; son éditeur est aussi celui de l'ancien légionnaire Dominique Farale (*Messaouda*, 1961 et, chez F. Empire, *La Légion a la peau dure*, 1964). Les éditions Albin Michel ont publié en 1955 *Aux pas de la Légion étrangère, les rendez-vous du hasard* de Jean des Vallières (qui signera en 1962, chez A. Bonne, *Et voici la Légion étrangère*). Enfin, Paul Bellat a consacré l'un de ses nombreux romans orientalistes à l'unité créée pendant la conquête algérienne (*Légionnaire*, publié à compte d'auteur à Oran, en 1956) sur la vie de laquelle le capitaine Pierre Sergent, ancien du 1^{er} REP passé à l'OAS, reviendra tout au long des années 1960-1970 dans des textes dont il est permis de douter qu'il fut le véritable auteur⁹⁰.

D'autres textes publiés à partir de 1959 légitiment implicitement le combat mené par la France en Algérie. Des thèmes représentés dans les catalogues depuis le milieu des années 1950, tels que l'approvisionnement pétrolier⁹¹, l'Islam⁹² et l'aliénation supposée de la femme musulmane resurgissent. La religion du « rebelle » algérien est analysée par le collaborateur de la Délégation générale du gouvernement en

Algérie, Jacques Carret, qui publie en 1959 (à Alger, imp. officielle) trois courts essais totalisant 151 pages : *Le Maraboutisme et les confréries religieuses*, *Le Problème de l'indépendance du culte musulman* et *Différents aspects de l'Islam algérien*. En 1960, les éditions Calmann-Lévy publient *L'Évolution de l'Islam* de Charles Raymond, tandis que les NEL mettent en vente une étude de Hanna Zacarias, pseudonyme du dominicain Gabriel Théry, décédé en 1959, intitulée *Voici le vrai Mohammed et le faux Coran*. Ce livre fait de la religion musulmane un succédané du judaïsme, auquel les Juifs de la Mecque, profitant de l'affaiblissement des empires perse et byzantin, auraient converti les Arabes. Le rabbin de La Mecque aurait lui-même écrit le *Coran*, copie arabe de la *Tora* juive, et converti son disciple Mohammed chargé de rassembler ses frères de race pour permettre aux Juifs de prendre le contrôle du Moyen-Orient. C'est là l'adaptation à connotation antisémite du poncif consistant à faire de l'Islam une version dégénérée du christianisme⁹³. Un autre stéréotype fondé sur l'exécration de l'Égypte nassérienne analyse l'Islam comme un dérivé du marxisme-léninisme : *L'Islam et le bolchévisme* d'Adam Vercheny (Ateliers d'impression de l'Opéra, circa 1955).

À l'opposé de ce texte, des études scientifiques publiées par les PUF (*L'Islam*, de Dominique Sourdel, en 1959, *La Pensée arabe*, d'Henri Serouya, en 1960) ou par les éditions Gallimard (*Comprendre l'Islam*, de Frithjof Schuon, 1961) ainsi qu'un roman des EFR (*Les Jardins d'Allah*, de Pierre Gamarra, 1961) abordent la religion musulmane sans la déprécier. Le catalogue d'édition religieuse et philosophique des éditions Hachette⁹⁴ signale comme disponibles en librairie une *Encyclopédie de l'Islam* (23 livraisons publiées entre 1954 et 1960 par les éditions Lieden, à Paris), les actes d'un colloque (*L'élaboration de*

88. « Les journées héroïques de Dien-Bien-Phu », *Paris-Match*, 264, 17 avril 1954.

89. Engagé en 1938, il participe au sein de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère aux combats de Finlande (libération de Narvik) avant de combattre au Maroc. Son livre n'évoque pas l'Algérie.

90. Le catalogue BnOpale recense 50 entrées pour cet auteur qui publia à Paris, une fois promulguée la loi d'amnistie de 1966, *Ma peau au bout des idées* (la Table Ronde, 1967), *Je ne regrette rien : la poignante histoire des légionnaires-parachutistes du 1^{er} R.E.P.* (Fayard, 1972), *Lettre aux officiers* (Fayard, 1975), *Les Maréchaux de la Légion* (Fayard, 1977), *Michel Debré ou le clairon impudique* (R. Desforges, 1978), *La Légion saute sur Kolwezi* (Presses Pocket, 1979), *Camerone* (Fayard, 1980), etc.

91. Entre 1954 et 1956, 4 éditeurs métropolitains consacrent 5 livres au Sahara et à la question pétrolière.

92. *La Vocation de l'Islam*, de Malek Bennabi et *Le Réveil du monde musulman*, de Friedrich Wilhelm Fernau (tous deux publiés en 1954) sont commentés partie 1.

93. Cette thèse extravagante sera reprise dans le catalogue des NEL par le père Joseph Bertuel, auteur d'un *Islam* publié en trois volumes entre 1981 et 1984.

94. BnF, Q10, Catalogue « 12 mois d'édition religieuse et philosophique française, 1962 » recensant des titres publiés entre janvier et décembre 1961 ainsi que des titres disponibles à cette date en librairie.

l'islam, actes du colloque de Strasbourg, organisé les 12-14 juin 1959 par le Centre d'études supérieures en histoire des religions de Strasbourg, PUF, 1961), une monographie (*La Mosquée, ses origines, sa morphologie, ses diverses fonctions, son rôle dans la vie musulmane, plus spécialement en Afrique du Nord* de Lucien Golvin, Alger, Institut d'études islamiques, 1960), deux titres des éditions En-Nahdha (*La Prière en Islam* et *Ramadhan*, 1960) et une étude consacrée au prophète (*La Vie de Mohammed, prophète d'Allah* d'Etienne Dinet et Slimane Ben Ibrahim, dont la première édition, suivie de deux autres, remonte à 1918). Enfin, dans la ligne du bulletin *Comprendre* fondé en 1956 par les Pères blancs désireux de favoriser le dialogue inter-religieux (ce titre se déclinant en séries, une bleue et une jaune, traitant de sujet d'actualité ou de points de doctrine du point de vue du chrétien ou musulman), le moine Michel Hayek (1908-2005) publie en 1959 au Seuil *Le Christ de l'Islam*, que complètera en 1962 l'appel fraternel de Michel François, *Christ et Croissant pour l'Algérie nouvelle, manifeste pour une paix humaine, un monde meilleur* (Paris, L. Soulanges).

La question pétrolière fait l'objet en 1960 et 1961 d'une dizaine de publications. Deux d'entre elles connaissent une diffusion restreinte : la brochure *Pétrole et gaz sahariens* tirée d'une conférence de presse prononcée le 15 octobre 1959 par le fonctionnaire Roger Goetze (Alger, Fontana, 1959) et la monographie du Club Jean Moulin intitulée *Le Pétrole saharien et le règlement de l'affaire algérienne*, distribuée sous forme de supplément au bulletin du Club de février 1961. D'autres livres sont publiés à Paris et vendus en librairies, preuve de l'attention portée aux questions d'approvisionnement énergétique. À l'exception de l'étude de Marc Robert Thomas, *Sahara et communauté*, publiée par les PUF en 1961, tous présentent comme souhaitable le maintien d'une propriété française sur les richesses du Sahara. *Pétrole saharien, du mirage au miracle* de Pierre Cornet (NEL, 1960), *SOS Sahara* de Georges Lambert

et Michel Croce-Spinelli (Flammarion, 1961), *Le Code pétrolier saharien* de Jean Loyrette (Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1961), *Alerte au pétrole franco-saharien* de Pierre Fontaine (Les Sept couleurs, 1961) et *Pirouettes sur le pétrole* de Gaston Manuel (Presses du Mail, 1962) présentent des thèses identiques. Ces titres sont complétés par le reportage romancé de Jean Lartéguy, *La Grande aventure de Lacq*, mis en vente le 19 mai 1961 à 7 700 exemplaires par les éditions Gallimard ; ce récit relatant la découverte du gisement gazier de Lacq est la suite de *Sahara, an 1*, qui décrivait le désert algérien comme un nouveau far-west. Enfin, *La Compagnie française des pétroles, du franc-or au pétrole-franc*, est l'étude historique d'un ingénieur de mines, Jean Rondot (Plon, 1962).

Au-delà des questions énergétiques, les mœurs des Algériens, et notamment la condition de la femme musulmane, font couler de l'encre. Les représentations de l'époque coloniale veulent qu'en apportant la civilisation, le colonisateur ait permis à la femme du colonisé de s'émanciper en adoptant les mœurs – forcément évoluées – des pays occidentaux. Cette idée, prolongée par une fascination non exempte de fantasmes (voir *supra* l'analyse du récit de J. Lartéguy, *Les Clefs de l'Afrique*) est élaborée dans la plus complète ignorance des réalités sociologiques et historiques des colonies. Énoncée dans le contexte de la guerre d'Algérie, elle permet à la France des années 1950-1960 – celle où parce qu'elle est enceinte, une femme est le plus souvent licenciée, et où jusqu'en 1958 on exclut les Algériennes du champ d'application de l'ordonnance du 21 avril 1944 accordant le droit de vote aux Françaises⁹⁵ – de s'attribuer une

95. L'ordonnance prise à Alger n'octroya le droit de vote qu'aux Algériennes « de souche européenne ». Le statut organique de 1947 prévoyait un élargissement de ce droit mais – dans cette matière comme dans d'autres – laissa à l'assemblée algérienne le soin d'en définir les modalités, donc de ne pas le faire appliquer. Sur cette question, voir Lefeuvre Daniel, « 1945-1958 : un million et demi de citoyennes interdites de vote ! », *Clio*, numéro 1, 1995, *Résistances et Libérations France 1940-1945*.

image valorisante. Le discours sur la femme du colonisé et plus généralement sur la femme arabe joue un double rôle d'affirmation du pouvoir du colonisateur et d'euphémisation des inégalités entre les sexes dans l'Occident « civilisé ». Sur près de 16 titres publiés sur les femmes d'Afrique du Nord en 1954-1962⁹⁶, moins d'un tiers le sont avant 1958, par des éditeurs généralistes parisiens ou régionaux : *Les Filles berbères* de Paul Hamelin (Monte-Carlo, éd. Regain, 1954), *Aziza* de Djamilia Debeche (Alger, imp. Imbert, 1955), *La Révolution des femmes en Islam* d'Attilio Gaudio (Julliard, 1957), *La Femme algérienne* de Jacques Carret (DGGA, 1958), auxquels s'ajoutent des livres abordant le sujet du mariage mixte : *Agar* d'Albert Memmi (Corréa, 1955) et *Tayeb*, de Joseph-Henri Louwick (Flammarion, 1956).

Après le retour au pouvoir du général de Gaulle, l'émancipation des femmes est une priorité du plan de Constantine. La « libération » de la musulmane, désormais électrice, permet à la République laïque de légitimer aux yeux de l'opinion publique l'engagement de la France en Algérie (dont les effets sur les structures familiales font ou ont fait l'objet d'analyses inconnues du public, tel le rapport de Michel Rocard⁹⁷ ou le travail sociologique de Pierre Bourdieu). Michel Debré, en nommant secrétaire d'État aux Affaires sociales en Algérie Nafissa Sid Cara, promeut une ancienne membre du cercle de femmes de la générale Massu, devenue députée d'Alger en novembre 1958.

De son côté, le FLN exalte le rôle joué par les mujâhidât dans la guerre de libération nationale, en faisant de Djamilia Bouhired une figure de sa propagande mais en passant sous silence le sexisme d'une partie de ses cadres, dont certains chefs de wilayas exigeant de leurs soldates la présentation d'un certificat de virginité... Une



section féminine de la Fédération de France du FLN met en vente *La Femme algérienne dans la Révolution*, brochure de 132 pages achevée de rédiger en octobre 1960 où des extraits d'*El Moudjahid* sont reproduits au fil de quatre chapitres : *L'apport* [des femmes] *à la Révolution*, *Journal d'une maquisarde*, *Devant les tribunaux français*, et *Le Chantage*. Dans cette dernière partie figure un article de *Résistance algérienne* retraçant l'histoire de l'infériorisation juridique des Algériennes et déconstruisant le discours tenu par le député (et membre actif du Comité de Vincennes) Jean Dides, proclamant à l'Assemblée nationale : « *La réforme la plus importante que nous ayons à réaliser en Algérie est l'émancipation de la femme musulmane.* »⁹⁸ La brochure s'achève par un appel aux femmes algériennes :

« [...] *la guerre révolutionnaire, telle que la mène le peuple algérien est une guerre totale où la femme ne fait pas que tricoter ou pleurer le soldat. La femme algérienne est au cœur du combat. Arrêtée, torturée, violée, abattue, elle atteste de [sic] la violence de l'occupant et de son inhumanité. Infirmière, agent de liaison, combattante,*

96. Chiffre relatif car la femme algérienne est aussi abordée dans des ouvrages de démographie, de sociologie, voire de médecine.

97. Rocard Michel, *Rapport sur les camps de regroupements et autres textes sur l'Algérie*, Paris, Mille et une nuits, 2003, 332 p. [non édité pendant la guerre].

98. « Une trouvaille colonialiste : maintenir la présence française en Algérie en favorisant l'émancipation de la femme algérienne », *Résistance algérienne*, 28, 21 avril 1957, cité in *La Femme algérienne dans la Révolution*, [Paris], Fédération de France du FLN, 1960, p. 121.

elle témoigne de la profondeur et de la densité de la lutte [...]»⁹⁹.

Contredisant ce texte militant, cinq livres sont publiés en métropole en 1960. Des romans, tels *Aziza mon amie* de Martine Maizières (Plon), *Zoubeïda* de Gabrielle Estival (Seuil), *La dévoilée* de Kaddour M'hamsadji (Subervie) abordent les thèmes de la sensualité méditerranéenne et des inégalités sociales. À Alger, le service d'information de la DGGa publie chez Baconnier *La Scolarisation des jeunes filles musulmanes*, tandis que le Centre d'études berbères basé à Fort-National édite une étude de 91 pages, *Le Mariage en Kabylie*, de Yamiïna Ait-Amar. Auteur en 1954 d'une étude sur le mariage mixte (*Les mariages franco-musulmans*, Alger, éd. Vollet-Dubacq) le médecin et membre de l'Académie des sciences d'Outre-mer Henri Marchand publie enfin *La Musulmane algérienne*. Cette étude raciste rédigée en 1958-1959 postule l'infériorité biologique et historique de son objet :

« La Musulmane confinée dans le gynécée, laissée sans instruction depuis de longs siècles, objecteront quelques-uns pour l'excuser, a un cerveau aux rouages maintenant rouillés ; plus précisément il est sous-évolué, infantile, et il en résulte une mentalité puérile. Exact en partie ! Faute de travailler, de jouer, on sait qu'un organe devient déficient, s'atrophie. Et c'est alors la crédulité effarante dont nous avons parlé. Et c'est la peur des initiatives, des responsabilités, la soumission devant qui s'impose avec force et sait s'appuyer d'ailleurs sur des coutumes millénaires. Inexact en partie, tout autant ! Car pour ce qui est de la vie courante, du train-train de chaque jour, la Musulmane est loin de se comporter en enfant. [...] À de rares exceptions près, une Musulmane sait conduire son ménage, avec un mari quelquefois peu travailleur et peu intéressant.¹⁰⁰ »

L'auteur, qui intitule un chapitre « Comment nous concilier la musulmane algérienne », décrit la sexualité de celle-ci comme celle d'une femme attendant au sein du harem son « tour d'amour », puis relate les principales avancées de la jurisprudence en matière de mariages « franco-musulmans » (et notamment l'interdiction faite depuis 1951 aux musulmans de pratiquer la polygamie dès lors qu'ils épousent une Française). Il propose enfin d'instituer un concours de beauté « euralgérien », qui récompenserait les plus beaux enfants issus de mariages mixtes. De l'union biologique des peuples renaîtra l'Algérie française :

« [...] si nous avions été plus compréhensifs et moins hésitants, les événements que nous avons vécus depuis novembre 1954 auraient été freinés par l'élément féminin satisfait et reconnaissant [...] ils auraient été moins virulents, moins cruels. N'oublions pas non plus que cette pacification de l'Algérie, qu'il s'agit de compléter à l'heure présente, aussi bien d'ailleurs que l'avenir de l'Algérie nouvelle, dépendent pour la plus grande part de la femme musulmane. »

Les stéréotypes mobilisés dans cette étude sont réactivés lorsque le 2 juillet 1962, les éditions Robert Laffont mettent en vente *Le Drame sexuel de la femme dans l'Orient arabe*. Rédigé en 1961, cet essai tiré à 4 700 exemplaires a pour auteur un journaliste égyptien francophone, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris, Youssef el Masry. Empruntant son vocabulaire à la dramaturgie, développant les arguments d'un orientalisme renouvelé qui, au lendemain des indépendances nord-africaines, s'attarde complaisamment sur le problème de l'excision pour déplorer l'archaïsme millénaire des « sociétés musulmanes », ce texte est porté par un anticommunisme donnant lieu à une critique de l'Égypte nassérienne, accusée de n'être pas moderne car n'étant pas entrée dans une phase de transition démographique.

À l'opposé de cet essai, François Maspero publie le 30 novembre 1962 à 4 500 exemplaires *Les Enfants d'Algérie : témoignages et dessins d'enfants réfugiés en Tunisie, en Libye et au Maroc*.

99. « Appel de la Section féminine de la Fédération de France », *Résistance algérienne*, 16 mai 1957, cité in *La Femme algérienne dans la Révolution*, op. cit., p. 126.

100. Marchand Henri, *La Musulmane algérienne*, Rodez, Subervie, 1960, 144 p.

Revenant de façon implicite sur les crimes de l'armée française, ce livre-stigmate – où la mère, l'épouse, la sœur, sont présentes en creux – s'insère dans la collection « Voix » animée par Fanchita Gonzalès Battle.

**Mourir en Algérie :
les mobilisations de la jeunesse française
et les dénonciations des crimes
du colonialisme français
au début des années 1960**

Si les débats sur l'insoumission et l'aide directe au FLN occupent une place de choix dans l'actualité littéraire et dans les médias à partir du printemps 1960, des textes publiés dans un contexte de lassitude de l'opinion publique métropolitaine – et d'ouverture des premières négociations avec le GPRA – rendent compte du déroulement des combats en Algérie, dénoncent la torture ou explicitent le rôle qu'entend jouer le gouvernement provisoire algérien. La troisième radicalisation du champ éditorial s'achève sur une nouvelle offensive des éditeurs militants, dont la production décrit inlassablement les crimes de l'armée française, parvenant à concurrencer la littérature « orientaliste » comme celle des « prétoriens ».

Des étudiants hostiles

N'ayant accordé d'importance à la question algérienne qu'à compter de l'été 1956, les Français ne sont que 8 %, en septembre 1959, à souhaiter des tractations avec les Français d'Algérie, tandis que 29 % estiment que leur résistance doit être brisée, au besoin par la force. 13 % songent à leur rapatriement et 34 % ne se prononcent pas¹⁰¹. La rupture entre le colonat algérien et la France métropolitaine, qui s'accroît en janvier 1960, est déjà un fait établi. Au même moment, 11 % des Français se

prononcent pour une sécession de l'Algérie, 35 % souhaitent son autonomie dans le cadre d'une communauté l'associant à la France et 23 % appellent de leurs vœux une francisation totale. En mars 1960, la formule « d'Algérie algérienne associée à la France » rallie 64 % des sondés (10 % s'y opposent et 26 % ne se prononcent pas). En avril 1961, 78 % des interrogés souhaitent l'ouverture de négociations et 57 % estiment que celles-ci conduiront à l'indépendance algérienne.

L'évolution de l'opinion publique métropolitaine est plus flagrante chez les jeunes et dans les organisations de jeunesse. L'UNEF, malgré sa rupture avec l'UGEMA entre décembre 1956 et juin 1960, n'a jamais cessé d'inclure en son sein des opposants à la guerre. À partir de 1960, cette opposition se cristallise sur la question des sur-sis d'incorporation dont Pierre Messmer tente, à l'été 1959, par voie de circulaire, de restreindre le champ d'application (rendant précaire la situation des étudiants dont le nombre est passé de 35 000 en 1950-1951 à 75 000 en 1960-1961¹⁰²). Signe de la lassitude suscitée par un conflit qui touchera au total 400 000 conscrits et leurs familles, l'ouverture du procès des barricades, le 3 novembre 1960, voit pour la première fois se produire à Alger une manifestation d'étudiants scandant « *Lagaillarde au poteau* » et « *le facisme ne passera pas* »¹⁰³. Pour les ultras, la mobilisation de la jeunesse algérienne est du reste un enjeu fondamental, comme l'illustre un amendement déposé devant l'Assemblée nationale le 8 novembre 1961 par le député non inscrit Jean Valentin – bientôt connu sous le nom d'« amendement Salan » :

« *Pour remédier aux insuffisances d'effectifs, compte tenu des missions de l'armée d'Algérie, le gouvernement peut procéder, dans la limite de 8 classes, à des appels sous les drapeaux de citoyens français de sexe masculin appartenant à la dispo-*

102. Bourdieu Pierre et Passeron Jean-Claude, *Les Héritiers*, Paris, éd. de Minuit, coll. « Le sens commun », 1964, 1966, 1985, p. 164.

103. Sprecher Jean, *À contre-courant : étudiants libéraux et progressistes à Alger : 1954-1962*, Paris, Bouchène, 2000, 196 p.

101. Ageron Charles-Robert, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, 63, 2, 1976, p. 256-285.

nibilité et à la première réserve dans les départements d'Algérie.¹⁰⁴ »

Farouchement opposée à cette proposition, l'UNEF édite en octobre 1960 à l'enseigne des PUF un *Guide des sursis d'incorporation pour études*. Tiré à 6 000 exemplaires ce texte a été rédigé par les juristes attirés du syndicat, Arnaud Lyon-Caen, avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'État, et François Sarda, avocat à la Cour d'appel de Paris, que la prolongation du conflit a amené à se spécialiser dans le contentieux des sursis d'incorporation. Incluant des modèles de lettres aux différentes autorités impliquées dans cette procédure (maire, préfet, ministre des armées, membres du Conseil de révision, Direction du recrutement militaire) ce guide est préfacé par Pierre Gaudéz, président de l'UNEF dont l'essai *Les Étudiants*, publié par Julliard le 27 novembre 1961 (tirage à 6 000 ex.) énonçait les revendications d'une jeunesse en pleine expansion et moins soucieuse – selon la version officielle du syndicat, de se soustraire à ses devoirs civiques, que de continuer à étudier pour contribuer pleinement, en étudiant, au développement économique du pays :

« L'UNEF seule organisation représentative des étudiants de France, défend le sursis pour études, non comme un privilège mais comme le moyen de poursuivre et achever des études dans l'intérêt même de la Nation. Elle estime qu'il devrait être un droit pour l'étudiant. C'est un devoir pour la Nation de le lui accorder et de le préserver malgré des circonstances exceptionnelles qui ne doivent pas compromettre l'avenir. Certes, pour quelques-uns, les sursis étaient devenus une astuce pour retarder leur départ sous les drapeaux, bien qu'ils ne puissent justifier de raison universitaire sérieuse pour l'obtenir. L'UNEF avait apporté sa contribution à la lutte contre les abus des faux étu-

diants. Il y a un an, durant l'été 1959, sans tenir aucun compte des travaux de la Commission Armée-Jeunesse, le Gouvernement prit une circulaire qui réglementait le sursis dans des conditions pour nous inadmissibles. Les étudiants ont réagi par de vigoureuses protestations et des recours devant le Conseil d'État. Ils ont trouvé, notamment parmi les syndicats d'enseignants ou de travailleurs, une émouvante solidarité. Grâce à ces efforts, de nouveaux textes ont vu le jour. Ils constituent le droit positif aujourd'hui. S'ils ne sont pas pleinement satisfaisants, ils forment un cadre intéressant [...] »¹⁰⁵.

Au-delà des adhérents de l'UNEF, toute une génération appelée à jouer un rôle de premier plan dans la vie intellectuelle des années 1960-1980 se trouve marquée par la guerre. Ainsi le groupe d'anciens camarades du lycée parisien Claude Bernard fondant la revue *Tel Quel*, en 1960, avec l'aide de Jean Cayrol.

La guerre d'Algérie, telle quelle

À la fin des années 1950, plusieurs éditeurs mettent en place des collections ou des revues, à parution irrégulière, jouant une fonction d'incubateurs d'écrivains. Dans *France-Observateur*, François Nourissier parle de « collections de recrutement »¹⁰⁶. Aux éditions Grasset, Dominique Fernandez dirige « Chemins de l'écriture », les éditions Gallimard créent en 1957 « Jeune poésie », suivie en 1959 de « Jeune prose » et de la collection « Le Chemin », confiée à Georges Lambrichs. En octobre 1956, Jean Cayrol lance aux éditions du Seuil la revue *Écrire* qui paraît à quinze reprises jusqu'en 1965 (puis devient une collection, confiée à Claude Durand).

Philip Forest¹⁰⁷ a raconté comment d'anciens camarades du lycée Claude Bernard et des

104. Cité in Dard Olivier, *op. cit.*, p. 155. Rejeté par 383 votes contre 80, cette proposition visant à confier la défense de l'Algérie aux jeunes pieds-noirs trouvera un démenti définitif dans la décision prise par Pierre Messmer, lors du Conseil des ministres du 16 mai 1962, de mobiliser par ordonnance l'ensemble des Français de plus de 19 ans résidant en Algérie afin de les envoyer en métropole pour les soustraire à l'influence de l'OAS.

105. Gaudéz Pierre, « Préface », in UNEF, *Guide des sursis d'incorporation pour étude*, Paris, PUF, 1960, p. 1-2.

106. *France Observateur*, 7 avril 1960, cité in Gremillon Hélène, *Les Cahiers du chemin*, DEA d'histoire contemporaine, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ, juin 2000, 223 p.

107. Forest Philip, *Histoire de Tel Quel, 1960-1980*, Paris, éd. du Seuil, coll. « Fiction & Cie », 1995, 453 p.

grandes écoles de commerce (HEC et l'ESSEC), tous âgés d'une vingtaine d'années et désireux de promouvoir de nouvelles formes d'écriture empruntant à l'esthétique du nouveau roman, pénètrent dans le champ littéraire par le biais de cette revue-collection dont le premier numéro est tiré à 3 500 exemplaires – chiffre qui chute pour se stabiliser à 1 500 exemplaires à la fin de la guerre d'Algérie¹⁰⁸. En octobre 1957, Philippe Joyaux, prenant le pseudonyme de Sollers, fait paraître dans *Écrire* son premier texte, *Le Défi*. François Mauriac lui fait le 12 décembre de la même année les honneurs de son *Bloc-Notes*, relatant la visite que lui a rendue à Malagar le jeune écrivain. Couronné en mars 1958 du prix Félix-Fénéon, *Le Défi* lance Philippe Sollers dont le premier véritable roman, *Une curieuse solitude*, publié par les éditions du Seuil à l'automne 1958, rencontre un vif succès critique. Fort de cette réussite, l'écrivain envisage avec Jean-Edern Hallier (rencontré par l'intermédiaire de Jean Cayrol, lors d'une réunion des auteurs d'*Écrire*), de créer une nouvelle revue, dont il forme le comité de rédaction regroupant, outre lui-même et Jean Edern-Hallier, Fernand de Jacquolot du Boisrouvray, Jacques Coudol, Renaud Matignon et Jean-René Huguenin. Le 15 janvier 1960, Jean-Edern Hallier représentant ce groupe signe avec les éditions du Seuil le contrat créant une revue trimestrielle d'une centaine de pages intitulée *Tel Quel*, dont le tirage est fixé à 2 000 exemplaires et le prix de vente à 5 francs. Le premier numéro, publié en mars 1960, s'ouvre sur une citation programmatique de Nietzsche :

« Je veux le monde et le veux *Tel Quel*, et le veux encore, le veux éternellement, et je crie insatiatement : bis ! et non seulement pour moi seul, mais pour toute la pièce et pour tout le spectacle ;

108. Si le premier numéro d'*Écrire* est tiré à 3 500 exemplaires, le numéro 2 (mai 1957) l'est à 2 500, le numéro 3 (novembre 1957) à 2 000, tandis que les numéros 5 et 6 (avril 1959) le sont à 1 700 et le numéro 9 (juin 1961) à 1 600. [CAC, 19970353, 260, 282, 309] Cette baisse régulière ne révèle-t-elle pas que le but principal de cette revue est moins de faire lire des auteurs inconnus que de les sélectionner, pour éventuellement les recruter ?

et non pour tout le spectacle seul, mais au fond pour moi, parce que le spectacle m'est nécessaire. »

L'épigraphe choque par son apparent conservatisme. Alors que fait rage la guerre d'Algérie, elle est interprétée par certains comme un gage de complicité ou d'indifférence. Un tel procès ignore le drame personnel que vivent les jeunes animateurs de la revue, qui viennent précisément de perdre en Algérie l'un de leurs camarades, Pierre de Provençères, collaborateur de la revue *Écrire* que Philippe Sollers, préparant les concours commerciaux à l'internat de l'école Sainte-Geneviève de Versailles, avait rencontré en 1953. Tué le 24 août 1959, à cinq heures du matin, au cours d'une opération à Tougara en Grande Kabylie, ce sous-lieutenant au 6^e hussard, décoré de la Légion d'honneur et de la croix de la valeur militaire, avait 25 ans. Philippe Sollers lui rend hommage en signant dans le premier numéro de *Tel Quel* un « requiem » décrivant avec une objectivité et une neutralité outrées son enterrement. Ce texte, écrit Philip Forest, « [...] fut interprété comme un signe supplémentaire du ralliement de Sollers aux techniques du nouveau roman »¹⁰⁹ alors que la scène décrivant le code creux et emphatique de l'hommage militaire devait aussi se lire comme l'implacable dénonciation du scandale que représente la mort absurde d'un jeune Français en Algérie.

De même, la réception du *Parc*, deuxième roman de Philippe Sollers mis en vente en octobre 1961 (à 9 500 ex.) et couronné du prix Médicis, se caractérise par l'attention exclusive portée au formalisme de son écriture, alors que la scène centrale de ce texte décrit la mort d'un soldat, abattu à cinq heures du matin dans une embuscade. L'influence du « nouveau roman » incite la critique à tout lire en fonction d'une idée réductrice de l'esthétique théorisée par Alain-Robbe Grillet. De Robert Laffont qui déclare dans son catalogue préférer le « roman document » au « nouveau roman »¹¹⁰ à Jean

109. Forest Philip, *op. cit.*, p. 98.

110. BnF, Q10, lettre de Robert Laffont aux lecteurs, *Bulletin des éditions Robert Laffont*, mai-juin 1961, 22.

Pélégri, qui juge utile, dans *L'Express*, de condamner une forme romanesque «excluant l'homme»¹¹¹, en passant par Jean Dutourd, auteur d'un essai accusateur, *Le Fond et la forme*, ou par les écrivains Marc Saporta et Claude Mauriac qui importent chez Gallimard et Albin Michel¹¹² un formalisme inspiré de celui pratiqué par les auteurs de Minuit, nombreux sont ceux qui ne peuvent assurément pas lire *Le Parc* comme «la dénonciation d'un drame collectif dont l'Algérie est le théâtre»¹¹³.

Un autre roman, *Battements*, publié au Seuil par un collaborateur de *Tel Quel*, de Jean-Pierre Faye (tiré à 3 500 ex. en sept. 1962) est victime d'un même réductionnisme, empêchant que ce récit ayant pour cadre spatial la ville de Munich et décrivant (comme *Le Petit soldat* de Claude Saint-Benoît) les machinations de réseaux terroristes liés au FLN et à l'OAS, soit considéré autrement que comme un exercice de style.

Au-delà des textes publiés, toute l'équipe de *Tel Quel* est confrontée à la guerre d'Algérie, vis-à-vis de laquelle les positions adoptées divergent. Les collaborateurs de la revue proches de Minuit s'y opposent résolument, tel le militant de l'Union de la gauche socialiste Jean Ricardou ou l'instituteur Jean Thibaudeau, qui prend part à des actions syndicales et politiques (il se trouvera dans la chambre mise à sa disposition par Jérôme Lindon, rue Bernard Palissy, lorsque l'OAS fera exploser une bombe visant les éditions de Minuit).

Fils d'un général de l'armée de terre qui s'efforcera de faire résilier le sursis d'incorporation dont bénéficie Philippe Sollers auquel un conflit de pouvoir va l'opposer rapidement, frère d'un cyrard proche de l'extrême droite nationaliste, se vantant néanmoins de fréquenter certains des signataires du manifeste des 121, Jean-Edern Hallier a collaboré avec Jean-René Huguenin à

la revue *La Table Ronde* mais s'en est éloigné au moment où François Mauriac y prenait fait et cause pour l'indépendance du Maroc. Jean-Pierre Faye relate cette anecdote : aux alentours du mois d'août 1961, peu avant le plasticage des locaux de la revue *Esprit*, Jean-Edern Hallier aurait évoqué les efforts qu'il déployait en direction de l'OAS afin d'éviter cet attentat¹¹⁴.

Obsédé par l'idée de décadence, Jean-René Huguenin est quant à lui un contempteur de la gauche et des «arabes», qui écrit dans son journal :

«*Un peuple, comme un homme, a besoin d'être haï et de haïr ; la haine du monde arabe doit nous relever, nous dresser, nous brûler. C'est le moment ou jamais d'être fort. Il faut profiter de la haine des autres. Le monde, en ce moment, bouillonne. Que les cœurs, que le sang jaillissent ! Les grands coupables sont ceux qui manquent une occasion de combattre.*»¹¹⁵ »

Quant à Fernand de Jacquetot du Boisrouvray, il prend part pendant son service militaire aux actions menées par les services secrets pour infiltrer le FLN et éliminer ses dirigeants. Cet ancien officier sera traumatisé par le règlement du conflit et, revenu en France, consacra de longues soirées à aller, à Orly, accueillir les réfugiés affluant d'Algérie¹¹⁶. L'exemple de *Tel Quel* montre donc que le concept de «génération algérienne» questionné par Paul Thibaut¹¹⁷ recouvre des réalités diverses. Au-delà des animateurs de cette revue, les éditions du Seuil et les éditions de Minuit publient plusieurs soldats égarés – selon le titre du recueil posthume de lettres de Paul Mus – dans une «guerre sans visage».

Guerra sans visage

Le 21 juillet 1960, l'orientaliste français Paul Mus perd son fils Emile en Algérie. Envoyé pour une mission de paix auprès d'Ho

111. «Jean Pélégri : l'écrivain n'a pas à juger», *L'Express*, 31 mars 1960.

112. Saporta Marc, *La Distribution*, Paris, Gallimard, 1961, 237 p., Mauriac Claude, *La Marquise sortit à cinq heures : roman*, Paris, A. Michel, 1961, 315 p.

113. Forest Philip, *op. cit.*, p. 99.

114. Forest Philip, *op. cit.*, p. 102.

115. Huguenin Jean-René, *Journal*, Paris, Seuil, 1993, p. 102.

116. Forest Philip, *op. cit.*, p. 100.

117. Thibaut Paul, «Génération algérienne?», *Esprit*, mai 1990, p. 46-61.

Chi Minh en 1947, auteur de *Viêt Nam, sociologie d'une guerre* dont les ventes avaient atteint 8 950 exemplaires en 1960 et d'un *Destin de l'Union française* vendu à cette même date à 3 920 exemplaires, ce n'est pas sans peine que cet intellectuel collaborateur de *Témoignage chrétien* et anticolonialiste précoce (à qui on avait retiré, en raison de ses opinions libérales, la direction de l'École de la France d'Outre-Mer en 1950) avait vu son fils partir pour l'Algérie. Élevé en Indochine, puis en Afrique noire, sportif confirmé pratiquant le judo, la spéléologie et le parachutisme, Emile Mus se trouvait à vingt-cinq ans à bout de sursis, sans avoir achevé ses études de dentiste. Il avait demandé à être incorporé dans les parachutistes et le fut à Mont-de-Marsan. Après l'école d'officiers de Cherchell, il guerroya en Algérie et prolongea de six mois sa période de service, jusqu'à sa mort sur un lit d'antenne chirurgicale avancée, des suites d'une blessure reçue dans le Nord Constantinois.

Écrites pour le cercle familial, ses lettres décrivent les embuscades nocturnes « sur des pistes à Chacal » que le sous-lieutenant connaît par cœur. Sa correspondance emprunte au vocabulaire argotique, saturé de néologismes, d'acronymes ou d'anglicismes qu'ont fait leurs les militaires d'Algérie : après la *bulle* (le repos), l'officier emmène ses dix *gus* (gars) en *O.P.* (opération). Ils *dropent* un djebel (on pitonnait en Indochine) où *drague* (s'est fixée) une bande de *fells*. À la suite d'un *ratissage* fouillé, son bataillon *course* (débusque et accroche) une katiba. Dès que le *contact* s'opère, on *rushe* sur l'adversaire tandis qu'au loin les avions *napalment*. Bientôt c'est le *flingage* à bout portant. Tout le monde *rafale* au *P.M.* (pistolet mitrailleur). Les rebelles sont *baptisés au fumigène* ; un para est *seringué*¹¹⁸. Une telle représentation de la guerre, fondée sur la conviction qu'« il faut prendre la guerre comme un sport »¹¹⁹, ne manque pas de laisser songeur Paul Mus qui,

désireux de donner du sens à l'absurde trajectoire de son fils, décide de publier ses lettres. Auteur des éditions du Seuil, il s'adresse naturellement à Paul Flamand qui considère leur compilation conforme à sa ligne éditoriale. Un contrat est signé le 10 février 1961, prévoyant des droits d'auteur de 10 % jusqu'à 5 000 exemplaires vendus et 12 % au-delà. En juin 1961, soit onze mois après le décès d'Emile Mus, sort *Guerre sans visage : lettres du sous-lieutenant Emile Mus*. Le tirage initial à 3 543 exemplaires est complété dès le mois de juillet (1 512 ex.) En 1961 les ventes atteignent 3 739 exemplaires (74 % du tirage cumulé) mais se tassent en 1962, année au cours de laquelle 411 retours sont adressés à l'éditeur.

En 1964, le recueil a presque disparu des librairies, bien qu'il continue à se vendre à un rythme lent (127 ex. entre 1966 et 1970, 158 entre 1971 et 1975, 53 entre 1976 et 1980, puis 59 jusqu'en 1987, date à laquelle il est définitivement épuisé). Si ce recueil n'est pas sans évoquer, par sa forme, celui que Pierre Lyautey publia aux éditions Julliard en novembre 1959 (avec un tirage à 5 030 ex.) sous le titre, *Un héros révolté, Claude Barrès*, afin de rendre hommage au petit-fils de Maurice Barrès tué en Algérie en 1959 – aux papiers personnels duquel l'auteur avait eu accès – il se rapproche davantage de *Saint-Michel et le dragon*, récit de guerre d'un caporal des troupes aéroportées, Pierre Leuliette, mis en vente par les éditions de Minuit le 27 novembre 1961 à 3 000 exemplaires. Récit et témoignage, documentaire et fiction, *Saint-Michel et le dragon* contrevient par sa forme à la règle implicite ayant amené les éditions de Minuit à séparer, au sein de leur catalogue, les textes politiques des textes littéraires. Proposé à Jérôme Lindon par Pierre-Vidal Naquet qui en a récupéré le manuscrit (après que celui-ci a été refusé par les éditions du Seuil qui « n'osaient pas le publier »¹²⁰), il constitue un récit guerrier subversif – que la posture d'opposition à la guerre de son narrateur distingue de *Guerre sans visage*.

118. Rivet Daniel, « Le Caporal, le Sous-lieutenant et le Général : trois regards perçants sur la guerre d'Algérie », *Cahiers d'Histoire*, op. cit.

119. Mus Paul, *Guerre sans visage : lettres du sous-lieutenant Emile Mus*, Paris, éd. du Seuil, 1961, p. 4.

120. Entretien avec Pierre Vidal-Naquet, 8 mars 2006.

Ainsi que le remarque Daniel Rivet, l'action de ce volumineux roman précède chronologiquement celle du recueil d'Emile Mus : tandis que le sous-lieutenant Mus décrit les combats se déroulant de novembre 1957 à juin 1960, le caporal Leuliette relate dans *Saint Michel et le dragon* le début du soulèvement algérien dans les Aurès, puis dans le Nord constantinois et, à l'est de la Kabylie, dans la presqu'île de Collo. Affecté au 8^e RPC, Leuliette saute sur Port-Saïd en novembre 1956 et assiste à la bataille d'Alger. Affirmant faire la guerre à contrecœur, il s'avère peu prolix sur les raisons l'ayant amené à s'engager dans une arme exposée mais son récit, doté d'une véritable ambition littéraire (l'amenant à styliser certains personnages, tel Bernard, engagé pour oublier un chagrin d'amour, Marc R..., deuxième classe lisant Mallarmé dans l'édition de la Pléiade au retour du terrible combat du Djeurf)¹²¹ décrit sans complaisance les opérations militaires comme la vie de la troupe ou celle de la société algérienne.

Saint-Michel et le dragon constitue ainsi un document sur la condition militaire, révélant, parmi d'autres détails, qu'il fallut attendre 1956 pour que les soldats soient équipés de vestes matalassées, de sacs de couchages et de Pataugas, objets symboles des années 1950 signifiant la banalisation de la randonnée en moyenne montagne, jusqu'alors réservée aux porteurs de coûteuses chaussures à semelles rigides¹²².

De même, les lettres d'Emile Mus témoignent de la transformation des commandos chargés de la contre-guérilla en alpinistes à l'équipement gradué selon la hiérarchie et l'argent. Le sous-lieutenant s'adresse à une maison spécialisée de Paris pour s'équiper d'une tente de survie, d'une veste parka avec cagoule, d'un gilet fourré et de chaussures¹²³ – comme Jean-Jacques Servan-Schreiber s'était fait offrir un sac de couchage... par Pierre Mendès France¹²⁴.

121. Rivet Daniel, *op. cit.*

122. Leuliette Pierre, *Saint-Michel et le dragon*, Paris, éd. de Minuit, 1961, p. 19

123. Mus Paul, *Guerre sans visage*, *op. cit.*, p. 153.

124. Bothorel Jean, *Celui qui voulait tout changer, les années JJSS*, *op. cit.*, p. 233 et suiv.

Cette description des conditions de vie des soldats de la pacification par Pierre Leuliette et Emile Mus va trouver son prolongement dans une étude à visée sociologique que mettent en vente les éditions du Seuil le 1^{er} novembre 1961, sous le titre *Les Parachutistes*. Dès sa conception, cette étude est conçue par Paul Flamand dans la continuité de son catalogue algérien. Le 22 février 1961, il écrit ainsi à Jacques Peyroles :

« Nous allons publier, à la fin du mois de mai, un livre que le professeur Paul Mus (grand spécialiste d'Extrême-Orient, professeur au Collège de France) vient de consacrer à son fils, membre du 1^{er} Étranger Parachutiste et tué huit jours avant sa libération en Algérie. Je vous envoie ce manuscrit parce qu'il contient, non seulement les lettres d'Emile Mus, mais des réflexions qui me paraissent importantes de la part de son père. Il a un style assez spécial : j'espère que vous accepterez d'y plonger car, ce faisant, je ne doute pas que vous soyiez payé de votre peine.¹²⁵ »

L'écrivain auquel il s'adresse ainsi est l'auteur, sous le pseudonyme de Gil Perrault (ultérieurement Gilles Perrault) de récits d'aventure publiés aux éditions Ditis, dont *Le Sahara brûle*, sorti en 1957 dans la collection « Les aventuriers du pétrole », qui vient d'être adapté au cinéma avec le concours d'un dialoguiste nommé Jean Lartéguy¹²⁶. Fils de l'avocate Germaine Peyroles, élue en octobre 1945 députée de Seine-et-Oise de l'Assemblée constituante de la IV^e République (sous l'étiquette MRP, parmi 32 autres femmes), il est né en 1931 à Paris et a fréquenté les meilleures institutions de la capitale (le collège Stanislas et le lycée Louis-le-Grand) avant de mener des études de sciences politiques et de droit à l'issue desquelles, reçu au concours du barreau, il a commencé en 1955 son service militaire dans la Brigade des parachutistes coloniaux. C'est par l'intermédiaire de Frédéric Ditis, son premier éditeur, que Jacques Peyroles a contacté Paul

125. IMEC, éd. du Seuil, auteur Gilles Perrault, dossier de fabrication des *Parachutistes*, Paul Flamand à Jacques Peyroles, 22 février 1961.

126. *Le Sahara brûle*, film de Michel Gast, produit par C.T.I.-Cinéma Télévision International, Paris, 1961. Avec Jean Servais (Wagner), Jess Hahn (Jeff Gordon), Magali Noël (Lena).

Flamand pour lui proposer un texte consacré aux parachutistes prenant pour modèle les titres de la collection « Microcosme », et plus particulièrement ceux d'une série, « Le temps qui court », où *Les Alchimistes*, côtoient *Les Gaulois*, *Les Stars*, *Les Officiers*, *Les Templiers*, *Les Francs-Maçons*, etc. « Incontestablement, le sujet est dans l'air du temps – en attendant qu'il nous tombe sur le râble [...] »¹²⁷ écrit l'intéressé, faisant allusion aux journées de mai 1958 durant lesquelles la métropole craignit un putsch des troupes aéroportées.

Paul Flamand accepte le projet de cet auteur mais, craignant le manque de rigueur ou l'entorse à l'image humaniste du Seuil, en accord avec Jean Bardet, il confie à Michel Chodkiewicz, membre du comité de lecture, le soin de suivre l'élaboration du manuscrit. Un contrat est signé au début de l'année 1961, sur la base d'un projet que Jacques Peyroles décrit en ces termes :

« [...] ce plan bien articulé pourrait vous donner à penser que je puis écrire sur ce sujet un essai didactique et glacé, ce qui n'est pas le cas. Entre tous mes plans et le livre que je voudrais écrire, il y a une différence du même ordre que celle qui sépare un classique livre d'histoire des récits des Frères Bromberger ou, mieux encore, du "Jour le plus long" de Cornelius Ryan.¹²⁸ »

Il faut attendre le mois de juin pour que l'auteur livre une première version du manuscrit. La lecture des lettres du sous-lieutenant Emile Mus a-t-elle permis de conformer son travail aux attentes de l'éditeur ? Non, car si Jacques Peyroles se dit touché par le recueil dans lequel il voit « l'entreprise la plus généreuse et la plus intelligente pour comprendre de l'intérieur les sentiments de l'Armée (Jules Roy lui-même demeure partisan) »¹²⁹, il évoque la torture en des termes qui suscitent une réaction immédiate de Paul Flamand, lui demandant de préciser certains passages :

127. *Idem.*, Frédéric Distisk [rapportant le propos de son auteur] à Paul Flamand, 21 janv. 1960.

128. *Idem.* Jacques Peyroles à Paul Flamand, 4 janv. 1961.

129. *Idem.* Lettre non datée [circa mars 1960].

« [...] tels qu'ils sont rédigés, ils pourraient donner à penser que vous justifiez la torture. De simples redressements de phrases feront plus clairement apparaître vos sentiments »¹³⁰.

Les sentiments dont il est ici question sont sans doute moins éprouvés que prêtés à Gil Perrault puisqu'une nouvelle demande de rectification lui est envoyée le 21 août 1961, concernant une nouvelle version, par Michel Chodkiewicz. Ce dernier est affligé par une phrase qualifiant des actes de tortures « d'injustifiables dans leur principes » et propose de les définir par le seul adjectif « injustifiables ». Au final, le texte de Jacques Peyroles – Gil Perrault se distingue des livres de Marcel Bigeard dont il n'adopte pas le ton glorificateur. Mais qu'il s'agisse d'identifier l'engagement, au sens militaire, à l'engagement sartrien, concept clé de la philosophie existentialiste, pour exprimer l'idée selon laquelle le parachutiste est dévoué corps et âme à son groupe d'appartenance – ou de faire référence au phénomène « des blousons noirs » importé des États-Unis pour affirmer que la jeunesse française s'ennuie et que son oisiveté ferait le lit du fascisme – *Les Parachutistes* présente des analyses pour le moins approximatives. La moindre n'est pas celle qui fait des paras des « nouveaux romantiques » selon l'expression à la mode dans la presse du début des années 1960 (acolant ce qualificatif, entre autres écrivains, à Jean-René Huguenin).

Ces considérations, étayées par des passages où l'auteur reprend à son compte le populisme d'un Jean Lartéguy (la métropole corrompue négligeant ses soldats) confèrent à l'essai une ambiguïté, ce dont témoigne l'insertion, dans les 6 000 exemplaires mis en vente en novembre 1961, d'un intercalaire dans lequel l'auteur se défend d'avoir été subjugué par son sujet :

« Avertissement intercalaire – Je suis aussi peu doué pour le fascisme qu'un cul-de-jatte pour la course à pied. Je hais le surhomme et, devant chaque Goliath, je me sens tout David. J'ai vu mes

130. *Idem.* Paul Flamand à Jacques Peyroles, 6 juill. 1961.

parents arrêtés par la Gestapo. En 45, j'accueillais les déportés à l'Hôtel Lutetia. Si j'ai choisi de servir dans les paras c'était « pour leur montrer que... ». Je n'ai jamais très bien compris comment l'on pouvait être raciste [...] mais je comprends pourtant si bien, je ressens si fort cette manière de fascination qu'éprouva un Brasillach devant la magie fasciste, Brasillach dont les cent mille torches de Nuremberg embrasèrent le cœur jusqu'au poteau de Montrouge inclusivement. Oui, le fascisme immense et rouge, sa jeunesse et ses fêtes, son enthousiasme : son romantisme. "Nous vivons le temps des mares, écrit quelque part Saint-Exupéry, il n'y a plus de torrents", et comme le torrent se jette et se perd dans la mer, nous savons que le fascisme débouche sur la mort, sur les camps de concentration, sur la honte ; mais, Seigneur, qu'il est donc difficile de résister à l'attrait du torrent et de se contraindre à ne pas quitter ces mares qui reposent quètement sur leur matelas de vase... »

Cette justification évoque une allusion aux frères Sidos, animateurs du journal d'extrême droite *Jeune Nation*, faite à la fin des *Parachutistes* : « [...] la bannière des frères Sidos, Führers de "Jeune Nation", dont le père milicien fut fusillé à la Libération et qui ont un compte à régler avec la France »¹³¹. Cette phrase vaut un procès en diffamation devant le tribunal de Grande instance de Paris au Seuil (qui est acquitté par jugement du 23 décembre 1961).

Traduit en 1962 par l'éditeur hollandais Bezige Bij (L'Abeille laborieuse), *Les Parachutistes* fait l'objet de plusieurs retirages en 1961, 1962 et 1964, portant son tirage cumulé à 28 774 exemplaires. Le livre semble bien accueilli dans l'armée, comme l'illustre une lettre envoyée à Paul Flamand en janvier 1962, dans laquelle un sous-officier parachutiste basé à Bayonne demande à l'éditeur de transmettre ses remerciements à l'auteur : « J'aimerais pouvoir le remercier de nous avoir compris et je crois aimer, à une époque où chacun cherche à nous salir alors que Rome [sic] brûle.¹³² »

131. Perrault Gilles, *Les Parachutistes*, Paris, éd. du Seuil, 1961, p. 189.

132. IMEC, éd. du Seuil, *op. cit.*

Les relevés de vente annuelle révèlent que près de 13 500 exemplaires se vendent entre 1961 et 1988, mais que la plupart des ventes furent réalisées en 1961-1962, les deux derniers mois de l'année 1961 (l'ouvrage est mis en vente le 1^{er} novembre) voyant s'écouler 57,7 % du tirage cumulé. En dépit de son ambition sociologique, l'essai fut surtout lu comme un document sur la guerre d'Algérie.

Du reste, l'édition des *Parachutistes* ne permet pas aux éditions du Seuil d'introduire Jacques Peyroles dans leur écurie d'auteurs. En 1963, elles lui proposent de le recruter comme directeur d'une collection d'actualité tournée vers le grand public mais ce dernier refuse, considérant que les frais inhérents aux enquêtes qui seraient menées pour l'écriture des livres sont trop réduits. Résolu à gagner de l'argent dans un métier où seuls quelques-uns se partagent les gros tirages, il confiera en 1964 à Fayard son livre sur le débarquement de juin 1944, à la stupéfaction de Paul Flamand qui en apprendra la publication en lisant dans *Le Figaro* les bonnes feuilles.

Les Égorgeurs

Publiés à la même période, des articles et des textes biographiques dénoncent le sort fait aux Algériens et aux militants anticolonialistes. En décembre 1959, *Les Temps Modernes* rappellent le caractère meurtrier de la guerre dans un article de Jacques Vergès, « La mort en Kabylie »¹³³. Cet article est publié aux côtés de deux textes, « L'Affaire Audin et la presse d'information » et « La mort de Maurice Audin », qui nomment des officiers impliqués dans l'assassinat du mathématicien, reprenant la déclaration publiée par le comité Audin le 2 décembre (dont *Le Monde*, *Libération* et *L'Humanité* se sont fait l'écho). Une action publique est ouverte par Pierre Messmer, engendrant la saisie de 945 exemplaires de la revue¹³⁴. Mais qui vise-t-on

133. Vergès Jacques, « La mort en Kabylie », *Les Temps Modernes*, 166, déc. 1959.

134. CAC, 1980 0293, art. 130, 6082 G 36, art. « La mort en Kabylie », *Les Temps Modernes*, 166, déc. 1959.

précisément ? Lorsque Gilbert Mativet, l'avocat de René Julliard (éditeur des *Temps Modernes* depuis janvier 1949) écrit à son « cher ami » le directeur des Affaires criminelles et des grâces, André Touren, pour obtenir la restitution des exemplaires saisis, celui-ci lui répond « bien amicalement » que c'est seulement l'article de Jacques Vergès « *La mort en Kabylie* » qui est poursuivi, et non les articles sur Maurice Audin. Le haut fonctionnaire précise qu'il faut attendre de savoir si des poursuites seront exercées du chef de l'article 80 du CIC (art. 88 du NCP, visant l'atteinte à l'intégrité du territoire), auquel cas la restitution ne pourrait intervenir qu'en cas de non-lieu ultérieur. De fait, le 25 avril 1960, Pierre Messmer donne au Garde des Sceaux l'instruction « très secrète » de laisser prescrire, sans donner de raison à ce renoncement. Un non-lieu est prononcé dans l'affaire de « *La mort en Kabylie* » en juin 1960, délai inhabituel dans ce type de procédure, attestant la crainte d'un procès qui aurait apporté des preuves des faits allégués. Si les exemplaires confisqués ne sont pas restitués avant 1962¹³⁵ et sont donc perdus pour l'éditeur, cet épisode est révélateur des craintes qui animent désormais les pouvoirs publics confrontés au militantisme anticolonial. Publié le mois même où s'éteint l'action intentée contre « *La mort en Kabylie* » (juin 1960), un autre article des *Temps Modernes*, intitulé « *Soldat en Algérie* »¹³⁶, relate la guerre d'un appelé, Bruno R.B., fils et petit-fils d'officiers supérieurs, qui a fait son service militaire en tant que soldat (ne souhaitant pas accéder à un grade quelconque) au sein d'une unité chargée de la police de la route, de novembre 1955 à janvier 1957. Quand paraît son texte, l'auteur s'est tué dans un accident de voiture.

Autrement plus violent est le journal de marche d'un soldat, Benoist Rey, que les éditions de Minit mettent en vente le 4 avril

135. *Idem.* En janvier 1962, un courrier du Procureur général au Garde des Sceaux propose d'envisager leur restitution.

136. R.B. Bruno, « *Soldat en Algérie* », *Les Temps Modernes*, 171, juin 1960.

1961 à 2 000 exemplaires. Ainsi que le laisse entendre son titre, *Les Égorgeurs*, ce témoignage décrit la banalisation des crimes de guerre au sein de troupes de choc, sujet qui avait tendu à disparaître de l'actualité éditoriale en 1960. Benoist Rey a été appelé sous les drapeaux en septembre 1958. Après un passage par l'Allemagne, il est intégré dans un commando de chasse et envoyé dans le Nord-Constantinois en septembre 1959. Il regagne Paris « *physiquement vidé, avec une blessure inguérissable au cœur* »¹³⁷ en octobre 1960, à l'issue d'« *une année d'orgie criminelle* » au cours de laquelle, pour se soustraire à la réalité d'une armée qui brûle, mutile et viole en riant, il a consigné dans un journal les faits dont il était le protagoniste et le coupable témoin, aux côtés de médecins qui demeurent selon lui les seuls soldats dignes d'estime, car « *leur dévouement est sans limites. Leur travail servira à nous garder quelques amis, là-bas, après la guerre* »¹³⁸.

Le livre est saisi le 7 avril (atteinte à la sûreté du territoire)¹³⁹. Dix exemplaires seulement sont confisqués. *Témoignages et documents* qui en a reproduit un extrait avant la date de la sortie en librairie, est aussi saisi le 7 avril 1961¹⁴⁰. Le Parquet propose de poursuivre *Les égorgeurs* pour diffamation publique envers l'Armée et fait savoir à Pierre Messmer qu'un dépôt de plainte doit intervenir avant le 4 juillet, délai de rigueur pour la prescription. Or le 3 juillet 1961, le cabinet de ce dernier fait savoir aux services du Garde des sceaux qu'il n'envisage pas de poursuivre¹⁴¹. La procédure s'éteint et, plusieurs mois après la publication officielle, dans le courant du mois de décembre 1961,

137. Beaugé Florence, « Mémoires censurées d'Algérie : *Les Égorgeurs* de Benoist Rey », *Le Monde diplomatique*, janvier 2000, p. 29 [art. rédigé pour la réédition par les éd. du Monde libertaire – los solidarios]

138. Rey Benoist, *Les Égorgeurs*, Paris, éd. de Minit, 1961, p. 90.

139. CAC, 19800175, 123, 6182 G 136, livre « *Les égorgeurs* », Benoît Rey. Procureur du Tribunal de grande instance à Procureur général, 31 mai 1961.

140. CAC, 1980 0175, art. 124, 6182 G 168, *Témoignages et documents*, mars-avril 1961, 28.

141. *Idem.*, Directeur adjoint du cabinet G. Thiery à Garde des Sceaux, 3 juill. 1961.

Jérôme Lindon dépose une demande de restitution des dix exemplaires confisqués. Le Garde des sceaux donne son accord au Procureur général le 23 janvier 1962¹⁴².

Dans *Le Monde libertaire* de mai 1961, Jean-Louis Gérard, qui a durement critiqué deux mois auparavant (dans *La Nation socialiste*) *L'Algérie mal enchaînée* de Pierre Boudot (« sur-sitaire racontant sa petite expérience »), déplore la saisie des *Égorgeurs* :

« [...] Hélas, sans explication, [ce] livre a été saisi [...] Fait particulièrement grave quand il s'agit du témoignage d'un "ancien". Car nous avons payé le droit de parler. Depuis le temps des "rappelés" nous avons pu lire : Une Demi-campagne par Olivier Todd (Julliard, 1957), Jours kabyles par G. M. Mattéi (Les Temps Modernes, juillet-août 1957), Un an dans les Aurès par Jacques Pucheu (Les Temps Modernes, septembre 1957), Le Gâchis par Jacques Tissier (Éditeurs français réunis, 1960), L'Algérie à vingt ans par Alain Manevy (Grasset, 1960), Officiers en Algérie par Darboise, Heynaud et Martel (Maspero, 1960), L'Algérie mal enchaînée par Pierre Boudot (Gallimard, 1961). À notre connaissance, aucun de ces livres ou revues n'a été saisi. Pas plus qu'on ne saisira la Nouvelle revue française du 1^{er} avril pour le témoignage de Roger Quesnoy intitulé "L'Observateur" ("La providence m'avait confié le poste d'un observateur planqué".) Ainsi pour la première fois on saisirait le témoignage d'un "ancien". Alors ? Reprocherait-on à Benoist Rey d'avoir menti ou romancé ? Pour ma part, je suis persuadé que Benoist Rey n'a pas menti, qu'il n'a rien inventé. Je suis prêt à témoigner de faits similaires [...] »¹⁴³.

Cette critique pointant la complaisance des censeurs tout en insistant sur la disparité des productions consacrée à l'Algérie révèle que les livres les plus violents ne sont pas les plus lus. Leur circulation est empêchée par les pouvoirs publics, désireux de museler les auteurs et les éditeurs militants, sans toutefois leur donner une inopportune publicité. Il en va de même

pour les quelques ouvrages qui, alors que s'achève la troisième radicalisation du champ éditorial, rendent compte de la structuration du mouvement national algérien et du gouvernement provisoire dont celui-ci s'est doté en septembre 1958.

Le GPRA expliqué aux Français

Pour faire connaître la structuration et les motivations du mouvement national algérien, le ministère de l'Information du GPRA édite en avril 1961 la brochure *Tous Algériens*. Les principaux textes du FLN concernant les Algériens d'origine européenne ou de confession juive s'y trouvent rassemblés et enrichis de lettres, de témoignages et de commentaires affirmant la doctrine laïque et les conceptions multi-raciales de la révolution algérienne – accusée d'être essentiellement arabo-musulmane. La volonté d'ouverture des rédacteurs de ce document les incite à se référer à plusieurs intellectuels du « monde du contact », dont certains ne partagent d'ailleurs pas les buts du FLN. *L'Express* note :

« [...] le GPRA, non content de citer l'abbé Berenguer, Henri Alleg ou Thuveny, Français membres du FLN [sic], "récupère" aussi Albert Camus, Emmanuel Roblès, Jules Roy, Gabriel Audisio et Jean Pélégri, écrivains que des nuances (au moins !) séparent de la révolution algérienne.¹⁴⁴ »

En octobre de la même année, le GPRA produit un disque en deux volumes, *La Voix de l'Algérie d'hier à aujourd'hui*. Enregistrés par la Troupe Artistique Algérienne, gravés en Yougoslavie, ces documents constituent selon *El Moudjahid* « le prélude à une anthologie, œuvre de longue haleine qui est rendue possible aujourd'hui par la Révolution »¹⁴⁵. Ils attestent l'effort de propagande mené par le ministère de l'Information du GPRA, tant à l'intention des Algériens que des Français.

142. *Idem.*, Garde des sceaux à Procureur général, 23 janv. 1962.

143. *Le Monde libertaire*, 70, mai 1961.

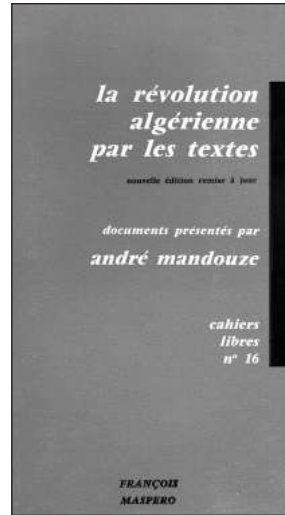
144. *L'Express*, 6 avril 1961.

145. *El Moudjahid*, 85, 1^{er} oct. 1961.

Au-delà de cette propagande, c'est l'édition par François Maspero d'une monographie d'André Mandouze intitulée *La Révolution algérienne par les textes* qui, au printemps 1961, donne une certaine visibilité à la guerre de libération nationale, à ses structures et à ses buts. Publié deux ans après l'édition de *L'An V de la Révolution algérienne*, ce texte mis en vente le 16 février 1961 à 3 800 exemplaires propose un bilan politique du mouvement national algérien, limité chronologiquement à l'après-novembre 1954. Évitant les écueils du juridisme ou du pamphlet, il est préfacé par l'auteur qui affirme analyser le présent en recourant à « *la terminologie marxiste [...] pour faire la critique du marxisme lui-même et notamment de la doctrine de la "nation-en-formation", doctrine rendue responsable de l'immobilisme de la classe ouvrière dans tous les pays qui ne sont pas sous-développés* »¹⁴⁶.

Le numéro du 23 février 1961 d'*El Moudjahid* rend compte de l'essai, dont la matière – compilation d'articles parus dans ses propres colonnes, de textes officiels du GPRA, de l'UGTA et de l'UGEMA – lui est évidemment bien connue¹⁴⁷. L'organe du FLN loue la démarche d'un auteur donnant la parole au Front en lui laissant le soin de préciser les perspectives de son combat. Il admire la connaissance intime qu'André Mandouze possède du nationalisme algérien, compliment d'autant plus aisé à formuler que le MNA n'est à aucun moment mentionné par cet auteur que les services secrets français, en 1956, crurent momentanément être le rédacteur de la plateforme de la Soummam. Le 27 février 1961, soit une semaine après sa mise en vente, l'essai est saisi (*atteinte à la sûreté du territoire*). *L'Express* s'interroge :

« Pourquoi cette saisie ? Ce livre, qui constitue la seizième des "Cahiers libres" édités par François Maspero, a été saisi au moment où l'opinion française (et les négociateurs français eux-mêmes) a le plus besoin de connaître avec précision les objectifs, les méthodes et les doctrines du GPRA. Par quelle aberration a été prise la décision de



saisir ce recueil (dont le caractère de propagande est rendu nul du fait des événements), on pourrait se le demander si nous n'avions chaque jour mille preuves de l'anachronisme ou du simple sabotage de l'administration actuelle. Il faut en tout cas savoir que l'avant-propos d'André Mandouze, la chronologie, le choix des textes, comme l'opportunité des citations, font de "La Révolution algérienne par les textes" un instrument indispensable de travail et un guide très précieux pour se frayer un chemin clair dans l'obscur et complexe situation algérienne.¹⁴⁸ »

Sans partager les interrogations du journal mendésiste, les pouvoirs publics ne semblent pas persuadés de la nécessité de poursuivre. L'État renonce rapidement à son action, laquelle avait été jointe à d'autres affaires visant François Maspero¹⁴⁹. Le 15 juin, l'avocate de l'éditeur, Marie-Claude Radziewsky, constatant la prescription, a déposé devant le Parquet de la Seine une demande de restitution à laquelle il est déferé le 12 juillet¹⁵⁰. Les vingt-cinq

148. « La Révolution algérienne par les textes », *L'Express*, 6 avril 1961.

149. CAC, 1980075, 124, 61-82 G 154, livre « L'Algérie en prison » de Jacques Charby, Garde des sceaux, dépêche 131 Presse 151 du 28 juin 1961.

150. *Idem.*, Note de la Direction des affaires criminelles et des grâces à Garde des Sceaux relative à la restitution des exemplaires des livres « La Révolution algérienne par les textes » et « Des voix dans la Casbah », 12 juill. 1961.

146. Mandouze André, *La Révolution algérienne par les textes*, Paris, Maspero, 1961, p. 13.

147. *El Moudjahid*, 78, 23 fév. 1961.

exemplaires que la police était parvenue à confisquer finissent sur les étals des libraires. Le 5 octobre suivant, soit quelques jours après la seconde conférence de Tripoli, une réédition mise à jour, tirée à 2 000 exemplaires, est mise en vente. Un addenda revient sur les changements intervenus à la tête du GPRA et déplore la médiocrité de leur couverture médiatique :

« [...] *Le nom de Benyousséf Benkhedda, nouveau président du GPRA, se trouve aujourd'hui sur toutes les bouches et le peuple français, qui accepte depuis si longtemps d'être trompé, se demande en somme: "Mais d'où sort celui-là?"*. C'est que la comédie des guillemets continue à sévir qui, sous la plume de nos bien-pensants, affecte toujours le "GPRA" en général et chacun de ses "ministres" en particulier. Cette pudibonderie n'a pas manqué d'être efficace: la répétition systématique des guillemets leur a fait tenir lieu de parenthèses. C'était d'ailleurs l'effet escompté [...] nous n'aurons pas la cruauté d'insister davantage si ce n'est pour inviter notre lecteur à accueillir aujourd'hui avec d'autant plus de précaution les commentaires concernant la "disgrâce" de Ferhat Abbas et la "rentrée en grâce" de Benkhedda.¹⁵¹ »

La Révolution algérienne par les textes connaît une troisième édition aux lendemains de l'indépendance algérienne. Dans une postface intitulée « Les textes à l'épreuve des faits », André Mandouze analyse la situation de transition dans laquelle se trouve alors l'Algérie. Présentant le risque d'une possible confiscation de la révolution par ses cadres, il écrit que celle-ci « est aujourd'hui si profondément inscrite au cœur des masses qu'elles sont en mesure d'exiger que les textes soient honorés par les faits. » Belle mise en garde, lucide et prémonitoire.

151. Mandouze André, *La Révolution algérienne par les textes*, 2^e édition, Paris, Maspero, 1961, p. 265-267.

Conclusion

La troisième radicalisation du champ éditorial résulte de l'imposition, dans l'agenda politique national, des thèmes de la désobéissance et de l'aide au FLN. Ceux-ci provoquent la riposte des éditeurs de la droite nationaliste. Pour contrer le binôme formé par les éditeurs militants (François Maspero, Jérôme Lindon) et certains éditeurs généralistes (Les éditions Julliard et les éditions du Seuil), les éditions de La Table Ronde constituent à partir de l'automne 1959 un catalogue au sein duquel la défense de l'Algérie française s'exprime sous la forme de comptes rendus de débats du procès des barricades, de récits des combats de l'armée de pacification ou de bréviaires de la guerre subversive. Avec *Au lieutenant des Taglaïts* (novembre 1959), *On a triché avec l'honneur* (janvier 1960), *Barricades pour un drapeau* (février 1960), *Un procès* (mars 1960) et *La Guerre moderne* (juin 1960), les intellectuels et activistes, regroupés au sein du Comité de Vincennes et de la revue *L'Esprit public*, pensent tenir un catalogue à même d'influencer une opinion publique lassée de la guerre. Roland Laudenbach se rêve momentanément « Lindon de droite », mais cette identification a ses limites : d'une part, l'éditeur de Paul Ribaud publie des livres « mal informés », ce que perçoivent – sans que cela n'influe sur les ventes – une minorité des commentateurs ; d'autre part, le succès rencontré ne permet d'atteindre qu'à de rares occasions des tirages cumulés de plus de 20 000 exemplaires. *La Guerre d'Algérie* de Jules Roy se vend davantage que l'ensemble des titres des éditions de La Table Ronde publiés en 1960. L'insuffisante pénétration dans les milieux modérés se paye au prix fort, mais l'édition d'extrême-droite a retrouvé une légitimité perdue à la Libération.

La propagande de l'OAS souffre pour sa part d'une implantation restreinte en métropole ; le bilan des premiers mois de la branche APP est mauvais, à l'exception des émissions radio-phoniques diffusées en Algérie. Lorsqu'au début de l'année 1962, le représentant en Suisse

et en Italie de l'OAS, Jean Ménigaud, envisage avec Jean-Jacques Susini de lancer un journal soutenant la cause des activistes de l'Algérie française, ouvre pour ce faire un compte bancaire et recrute comme journaliste Jean Brune (auteur des éditions de la Table Ronde et futur membre du second Conseil national de la résistance, lancé par Georges Bidault en mai 1962), il est trop tard. La seule véritable publicité faite à l'organisation aura été, jusqu'à cette date, celle d'une presse terrorisée, relatant les attentats commis ou s'interrogeant sur les intentions de l'OAS. La faillite de « la Pravda pour Debré », que constitua, selon Constantin Melnik, le nouveau *Candide*, relancé avec la complicité des éditions Hachette et du patron de *France-Soir*, était inévitable si l'on considère les contradictions de la propagande étatique à l'heure de l'« Algérie algérienne associée à la France ».

La violence symbolique d'essais, tel celui du docteur Henri Marchand consacré à la musulmane algérienne, qui continuent à être publiés par des éditeurs soucieux d'apporter les preuves d'une prétendue infériorité du colonisé ou – selon les termes du catalogue 1961 des Presses de la Cité – de concourir à « l'exposition franche des problèmes raciaux », prouve du reste que les éditeurs militants jouent un rôle de second plan dans la défense de l'Algérie française. L'année 1960 voit surgir les débats sur la désertion, mais elle voit aussi les éditions Albin Michel retirer à 10 000 exemplaires *Sous le casque blanc* de Roland Dorgelès. L'orientalisme littéraire n'est pas mort au congrès de la Soummam. L'essor du mouvement « non aligné », né à Bandung en 1955, va pourtant lui porter un coup sévère.

LE « BANDUNG » DES ÉDITEURS FRANÇAIS À L'HEURE DES NÉGOCIATIONS

Avec cinq années de décalage sur la conférence qui avait vu, en Indonésie, se réunir les pays non-alignés, se produit le « Bandung » des éditeurs français. Ce processus contigu à la guerre d'Algérie renouvelle à l'échelle mondiale la perception des luttes d'indépendance.

Naissance éditoriale du Tiers-monde

Si le mot « Tiers-monde », utilisé par Alfred Sauvy le 14 août 1952 dans *France-Observateur*, peut sembler anachronique dans les années 1950 – et même après la conférence de Bandung – il n'en va pas de même au début des années 1960, qui voient publier un ensemble de textes consacrés aux pays colonisés, anciens et présents, envisagés dans le contexte géopolitique du non-alignement. En France, les catalogues des éditeurs généralistes (Le Seuil, Julliard), militants (Maspero) et universitaires (les PUF) qui ont, à des degrés très divers, affirmé leur soutien à la guerre de libération nationale algérienne, rendent compte des problèmes des pays nouvellement indépendants et des perspectives qui leurs sont offertes¹. Chez les anticolonialistes comme chez leurs adversaires, c'est moins l'URSS qui attire l'attention (elle a attendu le 7 octobre 1960 pour reconnaître le GPRA), que la Chine qui a reconnu le gouvernement provisoire dès sa création en septembre 1958 et accueille ses représentants à deux reprises pendant le conflit. La guérilla

cubaine et l'instauration d'une démocratie populaire après le renversement de Batista le 1^{er} janvier 1959 sont perçues par beaucoup comme un modèle de ce que pourrait être l'Algérie indépendante. « *L'Algérie – avec le même appui que recevait l'île de la part de l'URSS et d'autres pays socialistes – pourrait être demain une Cuba de l'Afrique. Je n'étais pas le seul à le penser [...]* » se remémore Henri Alleg². Dans les pays non-alignés devenus nations du Tiers-monde, plusieurs modèles de développement s'élaborent et s'influencent mutuellement en puisant à la source des expériences passées et présentes.

Les PUF, ou le Tiers-monde à l'université

À l'été 1960, le catalogue trimestriel des PUF annonce la naissance d'un nouveau périodique, *Tiers-monde*, sous-titré : *Problèmes des pays sous-développés*, dont la responsabilité scientifique incombe à l'Institut d'étude du développement économique et social (IEDES) créé à la Sorbonne par Henri Laugier, professeur des universités qui entre au conseil d'administration des PUF en 1961 (en remplacement de l'imprimeur François Launay)³. La première livraison de *Tiers-monde* comporte trois études. La première, traitant des problèmes d'investissement dans les pays sous-développés, est due à Charles Bettelheim (1913-2006), économiste fondateur en 1958

1. Claude Liauzu rédigea une bibliographie de « La découverte du Tiers-monde par les sciences sociales » en annexe de sa contribution à *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, op. cit., p. 169-171. Les premiers titres cités dans ce travail elliptique sont *Le Problème démographique nord-africain* de Louis Chevalier (PUF, 1947) et *Orphée noir* de Jean-Paul Sartre, in *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* (PUF, coll. « Colonies et empires », 1948).

2. *Mémoires*, op. cit., p. 322. « [...] “Deux pays frères” diront, l'indépendance acquise et pendant leur période “socialiste”, les représentants les plus avancés du FLN et, significativement, l'un des premiers voyages officiels à l'étranger que fera Ahmed Ben Bella en tant que président de la République algérienne sera justement pour se rendre à Cuba. »

3. Tesnieres Valérie, *Le Quadriga*, op. cit., p. 429.

d'un Centre d'étude de planification socialiste (qui deviendra en 1976 le Centre d'études sur les modes d'industrialisation). Auteur d'une théorie marxiste du développement, cet intellectuel d'origine autrichienne discutera à partir de 1963 les choix opérés à Cuba en matière de monoculture sucrière, de même qu'il s'opposera à la tentation d'Ernesto Che Guevara d'industrialiser l'île de façon rapide et centralisée, tout en conseillant plusieurs dirigeants du Tiers-monde dont Ben Bella, Nehru et Nasser⁴.

La seconde étude, intitulée «*Pour une université internationale au service des pays sous-développés*» a pour auteur Henri Laugier, tandis que la troisième est la contribution tirée d'un colloque international qui s'est tenu à Paris sur la planification en matière éducative – dont les actes intégraux ont été publiés dans la *Revue internationale d'éducation*⁵. Tout en s'affirmant comme une revue universitaire faisant place à l'économie, la sociologie et l'anthropologie, *Tiers-monde* ouvre la voie à un traitement éditorial politisé de l'actualité des pays non-alignés.

À l'automne 1960, un ouvrage collectif intitulé *La Promotion humaine dans les pays sous-développés*, publié dans la collection «*Travail humain*», reprend le texte de conférences prononcées à l'Institut d'études du développement économique et social «*par des spécialistes de l'application des méthodes psychologiques aux populations de ces pays*»⁶. Tirée à 1 250 exemplaires, cette publication ne consacre qu'un passage à l'Afrique du Nord (au Maroc). Son approche psychologisante (il faut s'adresser au «*sous-développé*» en recourant à un mode de communication adapté à sa prétendue psychologie) n'est pas sans évoquer, à certains égards, les méthodes mises en œuvre par les praticiens de l'action psychologique en Algérie.

4. Denord François et Zunigo Xavier, «*Révolutionnairement vôtre*». Économie marxiste, militantisme intellectuel et expertise politique chez Charles Bettelheim», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 158, 2005, p. 8-29.

5. *Facteurs économiques et sociaux de la planification de l'éducation*, colloque de Paris, 9-18 décembre 1959, *Revue internationale de l'éducation*, 6, 1, décembre 1960.

6. BnF, Q10, catalogue des PUF, automne 1960.

À l'opposé de ce réductionnisme, une agrégée de l'université, Odette Guitard, publie en janvier 1961 dans la collection «*Que sais-je?*» *Bandoeng et le réveil des anciens peuples colonisés*. Pour cette assistante à la Sorbonne dont le texte est initialement tiré à 8 000 exemplaires, la première conférence des non-alignés est un tournant de l'histoire mondiale. Résumant son propos, le catalogue des PUF note :

«*Toutefois, Bandoeng n'est pas un miracle, et l'auteur retrace très clairement les cheminements qui y ont conduit, avant d'en présenter les travaux et le bilan, puis d'appliquer la même méthode aux conférences du Caire (décembre 1957), d'Accra (avril et décembre 1958), du Caire à nouveau (décembre 1958) et de Tunis (janvier 1960) [...] bel exemple d'"accélération de l'histoire". Comme le Panafricanisme⁷ de M. Decraene, paru en 1959 dans la même collection, le récit de Mme Guitard servira utilement de jalon [...]*»⁸.

À l'automne 1961, Alfred Sauvy dont la *Théorie générale de la population* n'a pas cessé de se vendre depuis sa parution en 1952⁹, dirige aux PUF la réédition d'un cahier de l'INED, *Le Tiers-monde*, paru en 1956, «*l'une des premières productions de langue française à analyser de près le problème des pays sous-développés*»¹⁰. Les textes de ce document sont mis à jour et augmentés d'une introduction dans laquelle le démographe «*définit [...] le rythme accéléré de la décolonisation, le passage généralisé des pays sous-développés à l'indépendance [et le] rythme accéléré [...] de l'expansion démographique. À cette double pression, l'économie ne répond que difficilement et inégalement. Car les capitaux ne suffisent pas [...]*».

La même année, le second numéro de la revue *Tiers-monde*, intitulé *Bassin méditerranéen et*

7. Decraene Marcel, *Le Panafricanisme*, Paris, PUF, coll. «*Que sais-je?*», 1959. Tiré à 8 000 ex. à sa sortie en septembre 1959, ce titre fait l'objet d'une nouvelle édition mise en vente en mai 1961 à 8 000 ex. (CAC, 19970353, 282 et 309, *op. cit.*).

8. BnF, Q10, catalogue des PUF, 1961.

9. Tesnieres Valérie, *op. cit.*, p. 401.

10. BnF, Q10, catalogue des PUF, 1961.

Proche-Orient, contient une étude de Jacques Antoine sur les possibilités de développement de l'Est algérien dans le cadre du plan de Constantine, ainsi que deux articles sur la planification en Iran et l'élevage en Méditerranée. La troisième livraison est consacrée à l'action médico-sociale dans les pays en voie de développement. Le numéro double de janvier-juin 1962 traite des problèmes de l'agriculture mondiale et se trouve complété quelques mois plus tard par l'étude de René Dumont, *Afrique noire, développement agricole, reconversion de l'économie agricole* (consacrée à la Guinée et à la Côte d'Ivoire). Au long des années 1960, paraissent une quarantaine de numéros (souvent doubles) de *Tiers-monde*, abondant entre autres pays la Chine, le Biafra, Cuba ou l'Éthiopie. Mais si les PUF se placent ainsi à l'avant-garde de l'étude universitaire du nouvel espace apparu dans les relations internationales, d'autres éditeurs analysent l'histoire contemporaine des pays non-alignés.

**Le Tiers-monde aux éditions du Seuil,
aux éditions Julliard
et chez les éditeurs généralistes**

En mars 1961, Jean Lacouture lance aux éditions du Seuil la collection « L'Histoire immédiate » dans laquelle il publie *Cinq hommes et la France*. Chez le même éditeur, le journaliste suisse Charles-Henri Favrod, auteur du *Poids de l'Afrique* (Seuil, 1958) et de *La Révolution algérienne* (Plon, 1959) publie en juin 1961 *L'Afrique seule*, essai abordant par anticipation l'ère postcoloniale, dont le propos est ainsi résumé par le catalogue de l'éditeur :

« *L'Est et l'Ouest se disputent le continent africain, théâtre d'expériences diverses, parfois contradictoires. D'Alger au Cap, on a longtemps organisé des rallyes sportifs et mondains. Ces deux villes symbolisent aujourd'hui l'affrontement brutal du colon et du colonisé, et conditionnent le nouveau partage politique en cours. Prise entre la nostalgie du passé coutumier et l'empreinte du passé colonial, l'Afrique seule doit résoudre les problèmes d'aujourd'hui. Encore faut-il qu'elle le*

*veuille pour venir à bout des maléficaes et des intrigues, pour être enfin maîtresse de son destin et de sa nature.*¹¹ »

Le même mois de juin 1961, les éditions du Seuil mettent en vente la traduction (par Brian de Martinoir) de *Muntu*, sous-titré *L'homme africain et la culture néo-africaine*, de l'Allemand Janheinz Jahn (coll. « Les univers »). Cet essai anthropologique ambitionne de compléter les publications ayant analysé l'irruption de l'Afrique sur la scène mondiale du point de vue politique, économique ou social. Enfin, en septembre 1962, l'agronome René Dumont publie dans la lignée de ses analyses parues dans *Tiers-monde* un essai tiré à 8 500 exemplaires, *L'Afrique est mal partie*, qui fera date.

Aux éditions René Julliard, le *Tiers-monde* ne fait pas l'objet d'un traitement éditorial particulier mais plusieurs livres mentionnés dans les catalogues du début des années 1960 abordent la Chine, tel *Chine rouge, an VII*, publié en 1956 par Pierre et Renée Gosset, auteurs de divers récits de voyages, et le *Journal d'un voyage en Chine* que signe deux ans plus tard la nièce de Julien Cain et femme de l'ancien Président du Conseil Edgar Faure, Lucie Faure, sans oublier *La Chine au défi*, de François Mitterrand (1961). L'ensemble du champ éditorial français nourrit à l'égard de la République populaire chinoise une curiosité mêlée d'une défiance d'autant plus affirmée que ce pays s'affirme depuis la fin des années 1950 comme l'un des principaux soutiens diplomatiques du FLN : en avril 1960, le président Mao Zedong a reçu à Pékin une délégation du FLN conduite par Krim Belkacem, Abdelhafid Boussouf et Ahmed Francis, auxquels il a promis de fournir armes et argent. De même, en septembre 1960, Zhou Enlai se félicite devant Ferhat Abbas, venu lui rendre visite, de l'échec des pourparlers de Melun (qui auraient pu, selon lui, aboutir à une reddition déguisée de l'ALN). S'ils craignent une corruption de la révolution algérienne par le partage des intérêts économiques, les communistes chinois soutiennent

11. *Idem*, catalogue des éditions du Seuil, 1961.

précocement le FLN¹² et voient leur histoire abordée par plusieurs éditeurs français opposés au colonialisme.

Les PUF (qui ont publié en 1952 l'essai historique d'Henri Maspero, *Les Institutions de la Chine*) mettent en vente en 1959 *La Chine populaire* du colonel Jacques Guillermez, « Que sais-je ? » dont le tirage cumulé atteint 16 000 exemplaires en avril 1961. Les éditions du Seuil publient cinq livres sur la Chine entre 1950 et 1962 : *La Chine du nationalisme au communisme*, de Jean-Jacques Brieux (1950), *La Chine*, d'Armand Gatti (collection « Petite planète », 1956), *Révolution dans les campagnes chinoises*, de René Dumont (collection « Esprit », 1957), *La Chine et son ombre*, de Tibor Mende (traduit de l'anglais par Magdeleine Paz, 1960) et, par le même auteur, *Des Mandarins à Mao, prélude au communisme, 1895-1949* (traduit par Danièle Riès-Nadaud, 1962).

Aux éditions Gallimard, la Chine fait l'objet d'une attention non moins marquée, près d'un titre étant publié chaque année à son sujet au cours de la décennie 1950. Les approches sont variées mais à l'exception de l'essai de Simone de Beauvoir *La Longue marche* (1957) la plupart des textes sont sous-tendus par un anticommunisme niveleur ou une vision exotique de la République populaire, doublement orientalisée par son régime politique original et sa distance culturelle. Publié deux ans après *La Chine ébranle le monde* de Jack Belden (trad. de l'américain par Pierre Singer, 1951), *Clefs pour la Chine*, de Claude Roy, est distribué à compter du mois de décembre 1953. Son tirage cumulé atteint 13 200 exemplaires (un dernier tirage est réalisé en juillet 1959).

En juillet 1955, Pierre Gascar signe une *Chine ouverte* (tirage initial à 3 500 ex.) complétée en 1956 par *Visa pour Pékin*, d'Albert de Segonzac, auteur que le catalogue de la NRF présente comme étant le premier journaliste occidental non communiste à avoir été autorisé à

pénétrer sur le territoire chinois¹³. En 1957, Lucien Bodard publie dans la collection « L'air du temps » *La Chine de la douceur*, suivi en 1961 de *La Chine du cauchemar*. Ce dernier titre compare le président Mao à un empereur moyen-âgeux, cruel et ambitieux¹⁴, dont les discours traduits en français sont édités à la même date, à Pékin, par les Éditions en langue étrangère (que diffusent à Paris les éditions du Centenaire).

Enfin, les éditions Fayard publient les impressions chinoises de Roland Dumas (*J'ai vu vivre la Chine*, 1960) et d'Amaury de Riencourt (*L'Âme de la Chine*, 1960) tandis que les Presses de la Cité mettent en vente *Chine à huit clos*, de Jacques Jacquet Francillon (1960) et que les éditions Flammarion publient *La Chine* d'Henri Jonin (1961). Mais au-delà de cette focalisation, c'est surtout le catalogue des éditeurs militants qui rend compte de l'histoire présente des non-alignés.

Le traitement politisé du Tiers-monde par les éditeurs militants

Dès la seconde moitié des années 1950, des maisons d'édition du PCF abordent en le nommant comme tel le Tiers-monde, tandis qu'une édition nationaliste alimente son anticommunisme à la source de l'analyse des nouveaux équilibres internationaux. En octobre 1956, Jean Baumier publie aux EFR *La Route de Bandoeng*, tiré à 4 300 exemplaires. Cet auteur s'associera à Jean Lacouture pour diriger la publication d'une monographie de 330 pages, *Le Poids du tiers-monde*, mise en vente à 7 000 exemplaires en mai 1962 par les éditions Arthaud.

En 1960, deux sorties enrichissent le catalogue de la librairie Présence africaine : *Panafricanisme ou communisme ?* de George Padmore, et *Recherche des éléments d'une sociologie des Peuples africains à partir de leurs jeux de*

12. Nous faisons nôtre le propos de B. Droz et E. Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie, op. cit.*, p. 258.

13. BnF, Q10, *Bulletin de la NRF*, 101, fév. 1956.

14. BnF, Q10, *Bulletin de la NRF*, 123, janv. 1958, et 159, avril 1961.

Charles Béart (tirée à 2 800 ex.). Prenant le contre-pied de cet ouvrage qui illustre la découverte du Tiers-monde par les sciences sociales, les éditions Berger-Levrault publient en 1960 un essai assimilant l'aide aux pays en voie de développement à l'expansion du bloc de l'Est : *L'Ours dans la bergerie, la pénétration économique de l'URSS dans les pays sous-développés* de Michel Lubrano-Lavadera détaille « pays par pays l'ampleur prise par la pénétration soviétique, sous le couvert de l'aide économique au Moyen-Orient, en Asie, Afrique et Amérique latine. Cette aide, qu'une propagande habile veut faire croire considérable, est bien modeste par rapport à celle de l'Occident. Elle rencontre cependant un grand succès auprès des pays pauvres, car ses modalités d'octroi tiennent compte d'importants facteurs psychologiques.¹⁵ » Où l'on retrouve l'idée qu'il suffit, pour se concilier le « sous-développé », de manier sa psyché. Dans la même veine, Achille Dauphin-Meunier signe en 1961, aux NEL, *L'Aide extérieure aux pays sous-développés*.

Complétant les titres qui traitent de la guerre d'Algérie (20 sur 45 que compte leur catalogue pour la période 1959-1962) plusieurs textes des éditions Maspero traitent du modèle cubain et du néo-colonialisme auquel est confrontée l'Afrique du début des années 1960. Présentée par son titre comme le pendant cubain à *La Révolution algérienne par les textes*, une sélection de textes de Fidel Castro est publiée en 1961 sous le titre *Fidel Castro parle, la révolution cubaine par les textes*. Ce numéro 24-25 des *Cahiers libres* est compilé par le journaliste Claude Julien (1925-2005), auteur en 1960 d'un recueil d'articles, *Cuba ou la ferveur contagieuse*, regroupant ses articles publiés dans *Le Monde*, ainsi que d'une *Révolution cubaine* mise en vente par les éditions Julliard en janvier 1961 à 5 350 exemplaires. Le traducteur des discours du dirigeant cubain est Jean Grignon-Dumoulin, avec qui Claude Julien éditera chez Gallimard, en 1962, la traduction française de

*L'Ère de Trujillo, anatomie d'une dictature latino-américaine*¹⁶, de Jesus de Galindez.

Les années qui suivent le retour au pouvoir du général de Gaulle voient la France, la Belgique et la Grande-Bretagne s'efforcer de préserver leurs intérêts en Afrique. En Guinée, Sékou Touré refuse de faire entrer son pays dans la Communauté française et signe, chez Présence africaine, les actes du congrès de l'Union générale des travailleurs d'Afrique Noire (novembre 1960 à 2 800 ex.¹⁷). Les services secrets des pays occidentaux, effrayés par ceux qui s'opposent aux desseins des anciennes puissances coloniales, tentent de confisquer les libertés octroyées. François Maspero dénonce et déconstruit ces tentatives touchant plusieurs pays : le 6 novembre 1960, il met en vente à 3 450 exemplaires *Au pied du mont Kenya*, traduction française d'un essai de Jomo Kenyatta que les éditions Secker & Warburg font paraître au même moment à Londres, après en avoir édité la version originale en 1938, sous le titre *Facing Mount Kenya : the Tribal Life of the Gikuyu*. Ce récit du fondateur de la Fédération Pan-africaine (1946), président à partir de 1947 de l'Union africaine kenyane, condamné par les Anglais en 1952 à 7 années de travaux forcés en raison de son activisme politique et de son rôle joué dans la révolte de la tribu Mau Mau – que le colonisateur souhaite ne pas voir accéder au Conseil législatif institué en 1957 – paraît à un moment crucial de l'histoire du Kenya. Quelques jours après sa mise en vente (alors que le leader nationaliste, libéré en 1959 a été élu le 14 mai 1960 président de l'Union nationale africaine kenyane, KANU), l'état d'urgence est décrété au Kenya. Le pays est en crise jusqu'à la formation du premier gouvernement de l'après-indépendance par Jomo Kenyatta, le 12 décembre 1963 (suivie un an plus tard de l'accès de ce dernier à la Présidence

16. Galindez Jesus de, *L'Ère de Trujillo, anatomie d'une dictature latino-américaine* [titre original *La era de Trujillo*], Paris, Gallimard, 1962, 358 p.

17. Touré Sékou, *General Congress of the UGTAN*, Paris, Présence africaine, 1960. CAC, 19970353, 293, 1960, dépôt légal éditeur, *Librairie agricole - Presses universelles*.

15. BnF, Q10, catalogue des éditions Berger-Levrault, 1960.

de la République, poste qu'il occupera sans partage jusqu'à sa mort, en 1978)¹⁸.

Au Cameroun, le gouvernement soutenu par la France est menacé par l'élan populaire dont bénéficie le dirigeant de l'Union des Populations Camerounaises, Félix Mounié. Ce dernier est empoisonné au thallium par le SDECE le 15 octobre 1960 et décède le 4 novembre suivant, scandale relaté dans une plaquette de 32 pages, *L'Affaire Mounié*, par Jean-François Held (juin-juillet 1961, collection « Libertés »).

Au Congo belge, c'est Patrice Lumumba qui inquiète l'ancien colonisateur. Dénonçant le 30 juin 1960, lors de la cérémonie d'accession de son pays à l'indépendance, les abus de la politique coloniale depuis 1885, ce dirigeant du Mouvement National Congolais devenu Premier ministre inquiète la Belgique qui déclenche au Katanga une sécession dirigée par Moïse Tshombé. En septembre, le président du Congo, Joseph Kasa-Vubu, révoque Lumumba et ses ministres nationalistes, qui répliquent en faisant voter au Parlement la destitution de ce dernier. Après le coup d'État de Joseph Mobutu, Patrice Lumumba, qui a tenté de joindre la région de Stanleyville, où il a de nombreux partisans, est arrêté, puis transféré au Katanga, où il est livré aux autorités locales. Il meurt fusillé le 17 janvier 1961 sans que l'on connaisse les circonstances de son assassinat. Cet événement, traité dans le catalogue des éditions Maspero par Michel Merlier, auteur d'un *Congo, de la colonisation belge à l'indépendance* (« Cahiers libre », 32-33, 1962) n'est pas sans rapport avec la guerre d'Algérie puisque le colonel Roger Trinquier est mis en cause pour son rôle supposé dans l'assassinat du dirigeant camerounais – officiellement présenté comme une disparition après évasion lors d'un transfert. *Le Petit matin de Tunis*, organe du Néo-Destour, formule cette accusation dans son édition du 11

18. L'Union nationale africaine kenyane (Kenya African National Union, KANU) de Jomo Kenyatta s'opposa au Kenya African Democratic Union (KADU), coalition minoritaire de petites tribus craignant d'être dominées par les plus grandes, puis l'intégra en son sein en 1964 – ouvrant la voie à trois décennies de parti unique.

février 1961. Par l'intermédiaire de l'agence américaine United Press, elle parvient en France et est immédiatement reproduite dans *L'Humanité* et *L'Humanité-Dimanche*, journaux que le colonel Trinquier attaque en justice, ainsi que le révèle *Le Figaro* le 25 février¹⁹.

Questionnant, trois ans avant l'envoi au Congo de troupes cubaines commandées par Che Guevara (avril 1965), l'apport possible de la révolution cubaine aux révolutions africaines, un cercle « Taleb-Mounié » publie *Fidel Castro ou Tschombé?*, mis en vente le 25 octobre 1962 à 3 500 exemplaires. Ce trente-sixième numéro des *Cahiers libres* est précédé d'un texte théorique du Che, *La Guerre de guérilla*, traduit par Juliette Mincez et Gérard Chaliand, que François Maspero édite après son premier voyage à La Havane, en juillet 1961²⁰.

Le lancement de *Partisans* et la difficile édition des *Damnés de la terre*

Au sein de l'importante production consacrée aux pays non-alignés, un livre va particulièrement marquer l'actualité éditoriale et plus largement l'histoire intellectuelle. Décrivant la guerre de libération nationale algérienne comme le soulèvement d'une paysannerie unie derrière le FLN (interprétation que conteste le marxisme-léninisme, considérant que la classe ouvrière participe pleinement du processus historique en cours²¹),

19. SHAT, 3 R 526, autorisations de publier, 1960, dossier « Trinquier ».

20. François Maspero a évoqué sa rencontre avec Ernesto Che Guevara en 1961 (alors que celui-ci était de passage à Paris) dans sa préface à la réédition du *Journal de Bolivie, 7 novembre 1966-7 octobre 1967*, Paris, La Découverte, 1995. Sur le « mythe » Che Guevara, voir Jourdan Frédéric, *Le Mythe Ernesto Che Guevara. Élaboration, évolutions, représentations. 1965-2005*, master en histoire, sous la dir. de J.-Y. Mollier et D. Cooper-Richet, USVQ, 2005 et B.A. Emmanuelle, *Le Mythe de Che Guevara : écrits et images*, master en histoire, sous la dir. de Ch. Delporte, UVSQ, 2005.

21. « *L'horizon de la paysannerie ne dépasse pas la possession d'un titre de propriété* » aurait dit le Che (cité par Alleg Henri, *Mémoire algérienne*, op. cit., p. 375). Cette divergence

Les Damnés de la terre de Frantz Fanon opère la jonction entre la guerre d'Algérie et le tiers-mondisme naissant. L'édition de ce livre ne se fait toutefois pas sans difficultés.

Malgré les actions engagées par l'État pour empêcher la diffusion de *L'An V de la Révolution algérienne*, l'écrivain antillais et diplomate du FLN a acquis une réelle surface médiatique en 1960. Témoin l'invitation qu'à la fin du mois de janvier 1960 les étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris, organisateurs d'un « Science Po Day » (prévu pour le 5 mars suivant et devant s'accompagner de signatures d'auteurs) font parvenir à François Maspero²². Ce dernier décline l'invitation : « Monsieur, le docteur Frantz Fanon habitant Tunis me prie de vous remercier de votre invitation du 26 janvier et de l'excuser de ne pouvoir s'y rendre » – formulation qui ne manque pas de sel si l'on considère qu'une apparition publique de Frantz Fanon à Paris pourrait présenter d'importants risques pour sa sécurité tandis que l'éditeur lui-même peine à conserver le contact avec son auteur entré en clandestinité. Depuis 1959, Frantz Fanon multiplie en effet les déplacements et les intermédiaires pour communiquer avec François Maspero. De Tunis où il réside en janvier-février 1960, il se rend à Accra en avril, où il demande à l'éditeur de passer par l'intermédiaire d'un membre de sa famille résidant à Lyon, Henri Duble, pour lui verser ses droits d'auteur. Les courriers en provenance du Ghana sont signés par sa compagne, Nadia Farès, qui s'installe à Lausanne en juillet, puis à Genève, avant de retourner à Tunis en octobre. À la fin de chaque lettre, on trouve une adresse temporaire où joindre Frantz Fanon, ainsi que des indications révélatrices de la mobilité de l'écrivain :

« [...] La lettre que vous vouliez lui faire remettre s'est plus ou moins égarée – quelqu'un l'a

trouvera à s'appliquer dans l'Algérie indépendante lorsque le FLN, mettant en avant la théorie de la paysannerie en arme formulée par F. Fanon, empêchera la constitution d'une organisation ouvrière indépendante, à même de s'opposer aux appétits de la bourgeoisie émergente.

22. IMEC, fonds Fanon, lettre d'Edouard Hardy à François Maspero, 26 janv. 1960.

reçue à Conakry, puis l'a remise à une autre personne qui voyage en ce moment quelque part en Afrique. Il espère pourtant la récupérer bientôt. Voici mon adresse pour le mois de septembre : 38 chemin du Villardiez - Pully – Suisse [...] »²³.

En dépit de ces difficultés, le 27 juillet 1960, Nadia Farès fait connaître à François Maspero le plan du prochain ouvrage de Frantz Fanon :

« Cher Monsieur, je reçois des nouvelles de F. [Fanon] qui me demande de vous écrire au sujet du livre qu'il vous annonçait il y a quelques temps. Le livre est commencé et je vous ferai parvenir les chapitres au fur et à mesure que je les recevrai. Pouvez-vous me dire assez rapidement si vous êtes d'accord pour le publier. Voici quel serait en gros le plan. Sujet : À partir de la Révolution armée au Maghreb, le développement de la conscience et de la lutte nationale dans le reste de l'Afrique. Titre : Alger – Le Cap. Plan : I. Guerres du Maghreb et libération de l'Afrique, II. Notes sur le courage en Algérie, III. Morale et Révolution en Algérie, IV. Notes de psychiatrie de guerre, V. La violence en Afrique, VI. Psychologie et histoire, VII. Négritude et civilisations négro-africaines – une mystification [...] »²⁴.

Au début du mois de septembre, Frantz Fanon envisage de faire paraître dans la presse le premier chapitre du manuscrit d'*Alger-Le Cap*. Nadia Farès, qui vient elle-même de recevoir le premier chapitre de l'essai, informe François Maspero du souhait de Fanon d'en voir paraître un extrait dans *Les Temps Modernes*. « Mais d'autre part, ajoute-t-elle, je reçois le texte d'une conférence prononcée devant le Congrès de la World Association of Youth à Accra University le 17.8.60. Fanon vous prie de faire paraître ce texte dans T.M. ou Vérité-Liberté. Enfin, voyez. »²⁵

Cette requête directive, qui court-circuite l'éditeur normalement en charge du choix et de la négociation des prépublications, ouvre une période durant laquelle les rapports entre Frantz Fanon et François Maspero paraissent se

23. *Idem.*, Nadia Farès à François Maspero, s. d. [circa août 1960].

24. *Idem.*, 27 juill. 1960.

25. *Idem.*, 2 sept. 1960.

détériorer. Dans le courant du mois de septembre 1960, l'auteur envisage en effet de confier le texte en cours de rédaction à un nouvel éditeur, la librairie Présence Africaine. Alioune Diop en avertit François Maspero, le 19 septembre 1960 : « *Monsieur, Je viens vous informer que le Docteur Frantz Fanon que j'ai rencontré dernièrement à Conakry voudrait nous confier le manuscrit de son prochain livre afin d'en avoir une meilleure diffusion en Afrique. Il m'a prié de vous en parler. Je vous verrai volontiers à mon retour d'Afrique. [...] A. Diop.* »

Immédiate, la réaction de François Maspero prend la forme de ce courrier à Frantz Fanon :

« [...] *Je reçois la lettre dont je vous envoie ci-joint une copie. Je la reçois le lendemain du jour où le juge d'instruction me notifie mon inculpation pour la publication de votre livre, et huit jours après une nouvelle descente de police dans mes locaux. Cette lettre que n'accompagne aucune nouvelle de vous, me fait tout simplement l'effet d'un cauchemar. Je croyais que les conditions dans lesquelles j'avais édité votre livre – et encore plus celles – invraisemblables, dans lesquelles je l'ai réédité et qu'aucun autre éditeur, j'en suis convaincu, n'aurait voulu affronter – avaient créé entre nous autre chose que des liens fragiles d'auteur à éditeur : mais une véritable amitié. Il se peut que vous soyez insatisfait de la diffusion du livre mais je la mesure quant à moi au travail quotidien de diffusion "militante" auquel nous nous sommes attelés depuis sa parution. Dans cette diffusion, la librairie "Présence Africaine" figure pour une vingtaine d'exemplaires, tous vendus avant la saisie, puisqu'elle a refusé d'en continuer la vente par la suite. Votre livre a représenté pour moi tout ce que devait être ma collection : révolutionnaire et violente. Je l'ai toujours considéré comme le plus important de ceux que j'ai publiés. Vous comprendrez donc ma réaction passionnée... Cela dit, ayez la gentillesse de me préciser qu'il s'agit finalement d'un malentendu. [...] ».*

Sans que l'on connaisse les détails de ce revirement, Frantz Fanon renonce au début de l'année 1961 au projet de confier son livre à la librairie Présence africaine. Atteint d'une leu-

cémie, pouvant à peine écrire, il est pris par l'urgence et demande à François Maspero de publier son livre dans le délai le plus court possible. De Tunis, il écrit le 7 avril 1961 :

« *Cher ami,*

Mon état de santé s'étant légèrement amélioré ces temps derniers, je me suis décidé à écrire tout de même quelque chose. Il faut dire que j'y étais fermement invité par les nôtres.

Ce n'est plus du tout ce dont je vous avais entretenu il y a 8 mois. Je vous demande, et je sais que vous me donnerez satisfaction, de précipiter l'impression de ce livre : nous en avons besoin en Algérie et en Afrique.

Je vous enverrai les chapitres l'un après l'autre. Demandez à Sartre de me préfacer. Dites-lui que chaque fois que je me mets à ma table je pense à lui. Lui qui écrit des choses si importantes pour notre avenir mais qui ne trouve pas chez lui des lecteurs qui savent encore lire et chez nous tout aussi simplement des lecteurs.

Donnez-moi par retour du courrier une adresse sûre. Mon cher Maspero j'aimerais assez que ce livre sorte fin juin.

Avec toutes mes amitiés,

F. Farès [Fanon]

Ecrivez-nous au journal.²⁶ »

Le 12 mai, l'auteur annonce à François Maspero qu'il est en retard dans sa rédaction et qu'il envisage une sortie pour le mois de septembre. Un reproche constant mais courtois s'exprime dans sa correspondance de l'année 1961 : celle de la médiocre diffusion des éditions Maspero en Afrique, posant la question subsidiaire de la réédition de *L'An V...* en Afrique du Nord, où l'auteur a constaté son indisponibilité *via* un libraire de Tunis²⁷. Sans contester ce fait, François Maspero attend la

26. *Idem.* Frantz Fanon à François Maspero, 7 avril 1961. Le journal évoqué est *Afrique Action*, installé au 198, avenue de Paris, à Tunis.

27. *Idem.*, F. Fanon à F. Maspero du 25 juill. 1961 : « [...] *Ce livre que vous me dites épuisé est demandé partout en Afrique et la librairie Lévy de Tunis vient de m'apprendre avoir reçu de vous une réponse négative à une demande de renouvellement de stock. J'ignore encore aujourd'hui le tirage de la deuxième édition. Si vous voulez en faire une troisième édition, faites-le.* »

sortie du nouveau livre pour relancer *L'An V*... : « *J'aimerais [...] profiter de la sortie du nouveau livre pour relancer l'ancien...* »²⁸. Depuis le mois d'août, Frantz Fanon a arrêté le titre définitif de son essai, *Les Damnés de la terre*²⁹. La préface de Jean-Paul Sartre, livrée au début du mois d'octobre, est accueillie avec enthousiasme par François Maspero :

« *Cher ami, une très bonne nouvelle. La préface de Sartre est là, belle, violente et utile (en tous cas pour nous Français). Claude [Lanzmann] vous en a envoyé une copie je crois. Votre livre sortira donc courant octobre. Je ferai tout pour que ce soit l'événement capital que cela doit être.*

Je prépare la réédition de L'An V avec la préface non publiée, puisque c'est, m'a dit votre frère, votre vœu.

Le contrat avec les Polonais est signé [...].

Je vous envoie aujourd'hui un mandat de 2.000 NF, en avance sur vos droits.

J'ai été heureux de voir votre frère qui a pu me donner de vous des nouvelles plus précises que celles que je n'en ai à l'ordinaire.

Mon cher Farès, je voudrais que vous soyez assuré de ma très sincère amitié,

François Maspero.³⁰ »

Le devis du premier tirage adressé à l'imprimerie La Semeuse (à Etampes) mentionne un chiffre de 3 000 exemplaires : c'est peu. L'éditeur, qui ne déclare pas le livre à la régie du dépôt légal, craint-il une saisie et préfère-t-il minorer le chiffre du tirage initial ? De fait, dès le 14 avril 1962, une lettre envoyée à son imprimeur évoque la réimpression de 3 500 nouveaux exemplaires, tandis qu'un devis réalisé en juillet 1963 permet de supposer qu'une autre réimpression à 3 500 exemplaires est réalisée à cette date, suivie en octobre 1964 et mars 1966 de deux retirages à 4 400 et 4 000 exemplaires (portant le tirage cumulé hors traductions à 18 400 exemplaires). Un accord de pré-publication en exclusivité, précédant la distribution des services

de presse, est conclu avec *L'Express*, qui s'engage à publier des extraits de la préface de Jean-Paul Sartre dans son numéro du jeudi 23 novembre et à offrir un encart publicitaire d'un quart de page dans celui du 30 novembre... à condition que le livre ne soit pas saisi³¹. Constituant le numéro 27-28 des *Cahiers libres*, l'essai sort au début du mois de décembre 1961, alors que son auteur est parti se faire soigner aux États-Unis, à l'East National Institute of Health de Bethesda (Maryland). Claude Lanzmann lui rend visite et communique son adresse à François Maspero qui lui envoie en urgence 20 exemplaires. Frantz Fanon meurt le 6 décembre.

Le succès de son essai est considérable. *L'Express* publie le 30 novembre un article, « Les damnés de la terre – un théoricien de la révolution algérienne préfacé par Jean-Paul Sartre et discuté par Jean Daniel » dans lequel le journaliste pied-noir se déclare irrité par la violence du philosophe existentialiste : « *C'est, en effet, une œuvre implacable, parfois irritante, que Jean-Paul Sartre recommande dans sa véhémence préface. Que dis-je : recommande ! Il somme les lecteurs européens de profiter de l'aubaine que constitue la publication chez Maspero des "Damnés de la terre" de Frantz Fanon. À la grande joie de Sartre, voici enfin proclamée la déchéance complète, méritée et définitive, de l'Europe. Selon Sartre, les Européens doivent se presser d'apprendre qu'ils sont des "salauds" et des "moribonds". Le livre de Fanon est là pour leur rendre ce service. Est-ce que tous les Européens sont dans ce cas ? Certes, oui ! Tous, y compris Sartre lui-même qui, hardiment, fait son autocritique. Tous ont trempé dans l'oppression coloniale sur laquelle a été fondé le prétendu humanisme européen.* »³²

Cette critique portant en elle les prémices des attaques dont, en France, Frantz Fanon fera l'objet soixante ans durant de la part d'intellectuels de droite³³, n'a pas son équivalent dans

31. Le 3 nov. 1961, Jean-Jacques Servan-Schreiber écrit à François Maspero : « *Nous vous réservons un quart de page de publicité dans le numéro de "L'Express" du 30 Novembre, soit pour le livre de Frantz Fanon, soit pour tout autre livre pour le cas où celui de Fanon serait saisi.* »

32. *L'Express*, 30 nov. 1961, p. 36.

33. Bruckner Pascal, *Le Sanglot de l'homme blanc*, sous-

28. *Idem.*, F. Maspero à F. Fanon, 26 oct. 1961.

29. *Idem.*, F. Fanon à F. Maspero, 10 août 1961.

30. *Idem.*, F. Maspero à F. Fanon, 3 oct. 1961.

les pays anglo-saxons qui perçoivent immédiatement le champ ouvert par *Les Damnés de la terre*. En Amérique du Nord, l'essai constitue dès le milieu des années 1960 un texte de référence pour les mouvements de défense des droits civiques ou le militantisme antiraciste (Black Panthers³⁴) ainsi que pour l'université qui s'en empare dans le cadre des *post-colonial studies*. Traduit en anglais par Constance Farrington, il est publié à New York par Grove Press en 1963 (sous le titre *Damned*, suivi en 1965 d'une nouvelle édition sous le titre *The Wretched of the Earth*). À New York encore, les Monthly Review Press publient en 1965 *Études sur un colonialisme mourant* – traduction de *L'An V de la Révolution algérienne*³⁵, tandis que Grove Press traduit *Peau noire, masque blanc*³⁶. Deux ans plus tard, les éditions Penguin mettent en vente l'édition anglaise des *Damnés de la terre*.

Alors que s'élabore l'essai de Frantz Fanon, François Maspero prépare le lancement d'un périodique avec l'aide de Jean-Philippe Bernigaud qui, revenu d'Algérie au début du mois d'octobre 1961 (après un service militaire passé en Kabylie, dans l'infanterie de marine) trouve un nouveau local, rue du Cardinal Lemoine, où s'installent les éditions. Ce projet inquiète Pierre Seghers, propriétaire de la société l'Inter assurant la distribution des éditions Maspero, qu'indispose l'édition de textes légitimant l'insoumission et l'aide au FLN (*Le Refus* de Maurice Maschino, avril 1960, *Le Droit à l'insoumission*, janvier 1961 et *Le Pro-*



ès du réseau Jeanson en avril de la même année, auxquels s'ajoute la collaboration de François Maspero à *Vérité Pour*, dont l'éditeur, dépannant le réseau Jeanson en voie de démantèlement, a accepté de réaliser trois numéros en 1960).

Les saisies dont ont été victimes ces textes ont porté préjudice à l'Inter, qui rompt avec les éditions Maspero, ce qui contraint Jean-Philippe Bernigaud à s'improviser représentant auprès des libraires français – tâche titanesque pour ce collaborateur qui multiplie dès lors les déplacements :

« *La distribution était assurée par Seghers, c'était lui le patron, et puis il y a eu des dissensions, au moment de la guerre d'Algérie, entre François et Seghers. C'était un ancien résistant, mais pour autant il ne comprenait pas bien que les autres puissent résister. – Il refusait l'insoumission? – Oui justement, il s'inquiétait, par rapport à la distribution, parce que si on fait saisir des paquets de bouquins, et on va emmerder les libraires en leur faisant des saisies sur les livres... etc., alors bon... il y a eu une forte engueulade entre François et Seghers, et on a retiré nos billes de là pour commencer à distribuer tout seuls, à ce moment-là, c'est-à-dire à faire notre travail de façon artisanale : j'allais voir les libraires en province... Je passais en quatrième vitesse chez les libraires les plus importants, chez ceux qui avaient l'air de s'intéresser à ce qu'on*

titré *Tiers-monde, culpabilité, haine de soi*, Paris, Seuil, 1983, 309 p. Voir aussi la désolante « analyse » d'Alain-Gérard Slama, « La guerre d'Algérie en littérature ou la comédie des masques », in Rioux J.-P., *La Guerre d'Algérie et les Français : colloque de l'Institut d'histoire du temps présent, 15-17 déc. 1988, op. cit.*, p. 582-602.

34. Saïd-Amer Tayeb, *L'Influence de Frantz Fanon sur les Black Panthers*, mémoire de DES en sciences politiques, Paris 1, 1972, 120 p.

35. *Studies in a Dying Colonialism* [with an introd. by Adolfo Gilly, translated by Haakon Chevalier], New York, Monthly Review Press, 1965, 181 p.

36. *Black Skin, White Masks* [translated by Charles Lam Markmann], New York, Grove Press, 1965, 232 p.

faisait, dans les principales villes, évidemment les grandes villes universitaires... »³⁷.

Les problèmes de distribution révélés lors de l'édition des *Damnés de la terre* prennent donc une nouvelle ampleur, sans toutefois empêcher la sortie du premier numéro de *Partisans*, en octobre-novembre 1961. Placée sous l'égide d'un comité de lecture composé de Nils Andersson, Jean Carta, Gérard Chaliand, Georges Dupré, François Maspero, Maurice Maschino, Marie-Thérèse Maugis, P.-J. Oswald³⁸ et Jean-Philippe Bernigaud, la nouvelle revue, bimestrielle à sa sortie mais conçue comme devant être mensuelle, est vendue par abonnement, 18 francs les six mois ou 35 francs l'année. Au cours de ses premières années d'existence, elle comptera environ 500 abonnés³⁹. Le sommaire inaugural mêle des collaborateurs de Maspero (Gérard Chaliand, qui consacre un article à la question kurde, Jean-Philippe Talbo-Bernigaud, livrant une analyse de la « génération algérienne » et Georges Dupré, ainsi qu'un auteur de Minuit (Benoist Rey, auteur des *Égorgeurs*, dont sont publiés des poèmes), un Algérien (Mohammed Arab Bessaoud, qui aborde le sujet de l'identité kabyle), un Cubain (Raul Castro, dont le traducteur Jean Grignon-Dumoulin présente un texte intitulé *La voie cubaine au socialisme*) et un poète russe (Evgueni Evtouchenko).

Cet ensemble internationaliste, antifasciste, marqué – du côté français – par une volonté d'inscrire l'engagement algérien dans l'histoire

des gauches et du mouvement ouvrier, se place sous la figure tutélaire de Vercors, dont l'avant-propos intitulé « Nous sommes des partisans » est une nouvelle manifestation de l'appropriation symbolique, par les anticolonialistes, de la Résistance à l'occupation allemande :

« Comme l'indique le nom de cette revue, nous sommes des partisans. Littre donne à ce mot deux significations. Nous répondons à l'une, et nous voulons être prêts à répondre à l'autre : "partisans", ce mot se dit de ceux qui ont de l'attachement pour quelqu'un ou pour quelque chose ; il se dit aussi de ceux qui font une guerre de surprises ou d'avant-postes. Nous sommes "attachés" à la démocratie, à la justice, à l'égalité des individus et à celle des races humaines, à la libération de tous les hommes de toutes les formes d'oppression et d'aliénation, en un mot : à la révolution socialiste. Nous nous préparons à combattre, si l'éventualité nous y obligeait, les ennemis de la démocratie, de la justice, de l'égalité des individus et de celle des races humaines, qu'on les appelle fascistes, racistes ou colonialistes, "dans une guerre de surprise et d'avant-postes" [...] »⁴⁰.

L'un des apports de la revue va concerner la littérature algérienne d'expression française et plus particulièrement le théâtre dont Georges Dupré, ancien de la librairie théâtrale des Deux masques, théorise la fonction politique à l'opposé des conceptions nourries, à la même époque, à Paris, par l'avant-garde des nouveaux romanciers. Dans le premier numéro de *Partisans*, ce dernier commente une représentation de *La Tragédie optimiste*, de Vsevolod Vichnievski (1900-1951) jouée au Nouveau Gymnase d'Aubervilliers, dans le cadre du 1^{er} festival d'art dramatique organisé par cette municipalité communiste. Créé en 1932 pour la commémoration du 15^e anniversaire de l'Armée Rouge, ce chef-d'œuvre du répertoire soviétique contemporain, monté au théâtre Verlaine, à Paris, en 1951 (dans une mise en scène de Clément Harari) puis, dans sa version originale, au théâtre des Nations, en 1959, par le théâtre Pouchkine de Leningrad, est joué par

37. Entretien avec Jean-Philippe Bernigaud, 3 mai 2002.

38. P.-J. Oswald est un éditeur étonnant : faisant du compte d'auteur (Chataigner Frédéric, *Les Éditions Alain Moreau et la Pensée universelle, un essai d'industrialisation du compte d'auteur dans les années 1970-1990*, thèse de doctorat en histoire, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ, 2007, 558 p.), a-t-il gardé son argent pour financer le tiers-mondisme ? Cela mériterait une étude.

39. Chiffre avancé par Claude Liauzu, in « Intellectuels du Tiers-Monde et intellectuels français », *op. cit.*, p. 160. Pour une histoire détaillée de cette revue, voir Gabaut François, « *Partisans* », *les éditions Maspero et la guerre d'Algérie*, thèse de doctorat, dir. C. Liauzu, univ. Paris VII, 2001.

40. Vercors, « Nous sommes des partisans », *Partisans*, 1, sept.-oct. 1961.

un groupe d'acteurs recrutés localement, sous la direction de Gabriel Garran. Pour la critique, « *aller au théâtre à Aubervilliers, c'est une épopée, si "étranger" de Paris, vous venez de franchir la "frontière", vous demandez aux "indigènes" où se trouve le "Nouveau Gymnase" et qu'ils ne savent pas (« Vous connaissez ? le festival?... le théâtre ? » Etc. ... palabres interminables) [...] Aubervilliers n'aurait donc pas répandu l'extraordinaire nouvelle, n'aurait pas mobilisé les masses, puisque l'homme de la rue ignore ? Ici, comme ailleurs, le Théâtre n'est donc pas encore dans la Cité. [...] »⁴¹.*

Palliant les insuffisances d'un théâtre politique qui, fût-il joué dans un bâtiment flambant neuf, est présenté comme n'attirant pas (ou plus) l'homme de la rue, le théâtre militant de Hocine Bouzaher, dont François Maspero a édité à 3 300 exemplaires la pièce *Des voix dans la Casbah* (déc. 1960) est considéré par Georges Dupré comme une forme de littérature populaire apte à rendre compte du combat et de la culture des colonisés :

« *Les faits dont il est question ici ne sont pas seulement vraisemblables. Ce sont des faits vécus, et c'est là que réside leur intérêt. Certains ont même été rapportés dans des publications (témoignages, revues, journaux) françaises. Les personnages ne sont pas des fruits de l'imagination. Chacun peut les croiser dans la rue, en Algérie. – le lieu scénique est un lieu quotidien, familier : la grande maison, le camp de regroupement ou la prison, pour les lieux clos ; les douars, le djebel et les oueds pour les lieux ouverts. – le public est analphabète. Une pièce, une scène, un public, n'est-ce pas le théâtre ? Un théâtre qui a même et déjà son avenir tracé [comme le dit H. Bouzaher] : "Le théâtre algérien de demain sera probablement un théâtre éducateur, un théâtre « social ». Il sera à la fois un divertissement nécessaire et un moyen d'instruire et de guider efficacement les masses encore incultes. C'est ce qui constituera la noblesse de ce théâtre qui doit son existence et sa raison d'être à la Révolution."⁴² »*

41. *Partisans*, 1, p. 149.

42. *Idem.*, 152.

Cette définition est assortie d'un extrait, où s'enchaînent les répliques minimalistes *Des voix dans la Casbah* :

– *Des voix* : Notre pays vivra !

– *Premier acteur* : Toute guerre passe et avec elle périt le désespoir. La route est longue mais elle est large : il y a de la place pour chacun de nous.

– *Deuxième acteur* : Il y a du travail pour tous ceux que la paix a délivré de la peur et de la haine.

– *Une voix* : Nous assurerons l'avenir à nos enfants et les vieux jours à nos parents.

– *Une voix* : Le bonheur appartient aux hommes réconciliés et non seulement aux oiseaux et aux saints.

– *Une voix* : Le bonheur est mutuel, nous l'édifierons ensemble.

– *Une voix* : Nous ne voulons plus grincer des dents.

– *Une voix* : Non à la guerre, à la faim et aux épidémies.

– *Une voix* : Nous voulons être heureux dans notre pays.

– *Une voix* : Le pays ne manque ni de blé, ni de dattes, ni d'olives. Notre pays est riche [...] »⁴³.

Dans la quatrième livraison de la revue, Georges Dupré, analysant deux spectacles de Jean Vilar, « *La Paix* » et « *L'Alcade* », présentés au Palais de Chaillot, intente contre le fondateur du Théâtre national populaire un procès en conformisme, assorti de l'accusation provocante selon laquelle le public parisien serait prêt à applaudir un défilé militaire, pourvu qu'il lui soit présenté par un dramaturge reconnu :

« *Vilar l'eût-il voulu, il lui était certes possible de tout fracasser, de passer la mesure, d'être virulent en diable. Le public l'aurait suivi jusqu'au*

43. *Idem.* Blé, dattes et olives : cet extrait évoquant la supposée richesse de l'Algérie et passant sous silence le problème du déséquilibre des termes de l'échange entre la métropole et les départements algériens (de même qu'il se garde d'évoquer la principale ressource agricole, le vin, prohibé par l'islam) est caractéristique des arguments développés par le FLN pour contrer la propagande économique de l'adversaire. Voir Lefeuve Daniel, « Les réactions algériennes à la propagande économique », in Ageron C.-R. (dir.), *La Guerre d'Algérie et les Algériens, 1954-1962*, Paris, A. Colin, 1997, p. 231-244.

bout, aujourd'hui, si au lieu des soldats espagnols du tertio des Flandres, des vainqueurs de Lépante, il eût fait défiler les paras en tenue camouflée [...]»⁴⁴.

Récurrente dans les articles du critique théâtral de *Partisans*, pointe la critique, ici adressée au théâtre subventionné, de passer sous silence la guerre d'Algérie.

Au final, la rubrique théâtrale de *Partisans* va compléter, et plus particulièrement pour l'Algérie, le travail antérieur de théorisation entrepris pour l'Afrique noire par la librairie Présence africaine. En mai 1958, celle-ci avait édité l'essai de Bakary Traoré, *Le Théâtre négro-africain et ses fonctions sociales* (à 2 800 ex.). Dans la lignée des deux congrès de 1956 et 1959 consacrés aux cultures pan-nègres, Alioune Diop a légitimé les littératures orales ou écrites des anciens colonisés, dont l'essor est retracé par l'essai de Thomas Melon, *De la négritude dans la littérature négro-africaine*, mis en vente le 26 juin 1962 à 5 800 ex. Le travail éditorial des éditions Maspero s'inscrit dans cette continuité.

Prisonniers, torturés : des anticolonialistes témoins

Le soutien apporté à l'affirmation culturelle des non-alignés passe d'abord par la reconnaissance de leurs droits politiques. La période de négociations diplomatiques ouverte par les pourparlers de Melun voit ainsi les éditions de La Cité, à Lausanne, développer leur catalogue algérien. Sur 11 titres publiés sur l'Algérie par Nils Andersson entre 1958 et 1962⁴⁵, 8 le sont après 1960, année au cours de laquelle il met en

vente ses premiers livres politiques qui ne soient pas des réimpressions d'ouvrages saisis en France. Après avoir réédité *La Question*, l'éditeur lausannois a pris contact avec un déserteur, Louis Orhent, par l'intermédiaire duquel il a lui-même été approché par un prêtre de la Mission de France, Robert Davezies⁴⁶. Au début de l'année 1959, ce dernier propose à l'éditeur suisse le manuscrit d'un texte rédigé par la Fédération de France du FLN – concrètement, par Ali Haroun – intitulé *Le Livre noir de la guerre d'Algérie*. Nils Andersson accepte d'en assurer l'édition mais décide, pour que l'ouvrage ne soit pas perçu comme dénué d'objectivité, d'en modifier le titre et de le faire signer, non par la Fédération de France (ainsi que cela lui a été demandé) mais par un Algérien inconnu du grand public, Hafid Keramane, représentant du FLN en Allemagne. Il entreprend aussi, avec l'aide de Robert Davezies, de vérifier l'information délivrée :

« Il fallait veiller à faire un livre, mais il ne fallait pas que ce soit un livre de propagande ; il y avait un besoin de vérification des faits. L'idée, c'était de faire une somme de tout ce qui touchait à la torture, que ce soit Alleg, Djamilia Bouhired ou d'autres cas, mais aussi aux bombardements, au napalm, aux enfumades, aux camps de regroupement, aux zones interdites : tout ce qui touchait à la guerre et à ses méthodes. Ce n'étaient pas forcément des documents originaux : quand on cite La Question ce n'est pas un document original. Et la seule chose qu'il faut, c'est la garantie de l'authenticité des faits, parce que si un seul fait est faux, ça ne détruira pas seulement le livre mais aussi tout ce qu'il y a autour. On a donc travaillé un an dessus.⁴⁷ »

44. Dupré Georges, « Le théâtre politique de Vilar », *Partisans*, 4, avril-mai 1962, p. 169.

45. La liste qui suit donne les dates de parution communiquées par D. Carron (« La guerre d'Algérie au miroir de trois aventures éditoriales suisses », *op. cit.*) : *La Question* d'H. Alleg (réimpression des éd. de Minuit, 11 avril 1958), *La Gangrène* (réimp., 10 juill. 1959), *Les Disparus – le cahier vert* (réimp., 10 déc. 1959), *La Pacification* d'H. Keramane (10 fév. 1960), *Le Déserteur* (réimp., 1960), *Le Temps de la justice*, de R. Davezies (27 mars 1961), *H.S. – hors service*, d'H. Deligny (15 juill. 1961), *Les Algériens en guerre*, de D. Darbois et P. Vigneau

(1961), *L'Aliénation colonialiste et la résistance de la famille algérienne*, de Saadia et Lakdhar (été 1961), *Naissances*, de M. Boudia (15 août 1961), *Manuel du militant algérien* de L. Khelifa (15 sept. 1962).

46. R. Davezies qui publiera *Le Front* (éd. de Minuit, oct. 1959) et *Le Temps de la justice* (La Cité éd., mars 1961).

47. Entretien avec Nils Andersson, Paris, le 17 décembre 2005.

Plusieurs événements non vérifiés sont supprimés et le 10 février 1960 paraît *La Pacification* dont le tirage avoisine les 10 000 exemplaires. Dès sa sortie, ce livre attire l'attention des services secrets français, non pour son contenu mais pour sa volumétrie qui permet, après l'avoir évidé, d'en faire un colis piégé. Trois anticolonialistes belges sont visés par l'homicide d'État qui, le 25 mars 1960, à Bruxelles, coûte la vie au professeur Georges Laperche. Deux autres destinataires sont sauvés à temps. L'éditeur à qui la police montre les colis interceptés constate que les collaborateurs de Constantin Melnik, à qui incombe la responsabilité de cette opération, ont ajouté sur l'un des volumes la bande « *tirage limité, édition numérotée* »⁴⁸. *La Pacification*, dans laquelle Jean-Marie Le Pen est pour la première fois dénoncé comme tortionnaire, connaîtra une seconde postérité dans les années 1980, lorsque le passé algérien du dirigeant du Front national reféra surface⁴⁹.

Au cours du premier semestre 1961 paraissent quatre nouveaux titres dressant le bilan précoce de la guerre d'Algérie ou apportant le témoignage d'acteurs du conflit. Tiré à environ 2 500 exemplaires⁵⁰, *H.S.* [hors service] d'Henri Deligny est soumis à Nils Andersson par Pierre Vidal-Naquet, qui le juge excellent mais vient de voir Jérôme Lindon le refuser. Récit désenchanté d'un soldat de la pacification qui ne prend pas parti (contrairement à Pierre Leuliette ou Benoit Rey, chez qui pointe la dénonciation de la guerre coloniale) ce texte apporte une nouvelle pierre à l'édifice littéraire des rappelés d'Algérie.

48. Andersson Nils, « Homicide d'État en Algérie », *Libération*, 24 mai 2001. Cet article revient sur l'aveu à peine dissimulé de Constantin Melnik à qui incomba la responsabilité de l'opération évoquée dans *Un espion dans le siècle* et *La mort était leur mission* (Plon, 1994, 1996).

49. L'un des premiers journaux à revenir sur le passé du dirigeant étant *L'Humanité*, qui publie le 29 septembre 1987 un article de [M.] Vautier intitulé « L'homme aux mains sanglantes ». Un procès intenté par J.-M. Le Pen se solde par une condamnation du journal, par jugement du 25 oct. 1989 de la 11^e chambre de la Cour d'appel de Paris.

50. Entretien avec Nils Andersson, *op. cit.*

Le Temps de la justice, de Robert Davezies (1923-2007), retrace l'itinéraire d'un prêtre entré en clandestinité pour aider le FLN. L'édition de ce texte est retardée par l'arrestation de son auteur qui, de retour de l'étranger, a fait venir Nils Andersson à Lyon, le 29 janvier 1961⁵¹, pour lui remettre la version finale. Se sachant sur écoute téléphonique, l'éditeur, venu en train, a pris toutes les précautions utiles. Il arrive à la gare de Perrache et est abordé par un intermédiaire qui lui indique que le prêtre l'attend place Bellecour. Les deux hommes se rejoignent et partent sur la colline de Fourvière, sans s'apercevoir qu'ils sont filés. Entrés dans un café, ils sont arrêtés par des policiers qui ignorent dans un premier temps l'identité de Robert Davezies, bientôt inculpé et transféré à Fresnes, puis condamné, par jugement du Tribunal Permanent des Forces Armées de Paris du 12 janvier 1962, à 3 ans d'emprisonnement et 3 000 francs d'amende pour atteinte à la sûreté de l'État⁵². Pour sa part, Nils Andersson se voit notifier une interdiction d'entrer sur le territoire français – mesure la plus sévère qu'en l'espèce et à cette date la justice peut prendre.

Coédité par les éditions Feltrinelli et les éditions de La Cité, sort à l'été 1961 *L'Aliénation colonialiste et la résistance de la famille algérienne* de Sadia et Lakdar⁵³. Ce livre au titre et au propos unanimistes, éludant les déchirements vécus par plusieurs familles dont les membres purent prendre des voies opposées (en s'engageant dans le MNA, le FLN, sinon dans l'armée française par le biais de la conscription, ou dans les forces supplétives) est conforme à la propagande du FLN.

51. Date attestée par un courrier du 20 juin 1961 d'Edmond Michelet à Pierre Messmer (CAC, 1980 0175, art. 62, 59 82 G 43, livre *Le Front*). C'est en prison que R. Davezies apprendra la signature des accords d'Evian. Libéré le 4 juillet 1962, il s'engagera pour la libération des Français condamnés pour aide au FLN. Voir la notice de R. Gallissot dans le *Dictionnaire du mouvement ouvrier Maitron*.

52. Il apprendra la signature des accords d'Evian à Fresnes, où il enseignera les mathématiques aux Algériens détenus.

53. La page de titre ne mentionne pas les prénoms que nous n'avons pas identifiés.

Il en va de même de *Naissances*, de Mohammed Boudia et du *Manuel du militant algérien* de Laroussi Khelifa, tous deux publiés après les accords d'Evian. *Naissances* est communiqué à Nils Andersson par le FLN, alors que son auteur a été emprisonné du fait de son implication dans l'attentat spectaculaire ayant visé, le 26 août 1958, le dépôt de carburant de Mourepiane, près de Marseille. Devenu directeur du théâtre national populaire algérien après sa libération, Mohammed Boudia s'engagera dans l'aide aux Palestiniens et mourra dans un attentat à la voiture piégée commis en plein Paris, vraisemblablement par le Mossad⁵⁴.

Recueil de textes officiels datant pour la plupart de 1957, *Le Manuel du militant algérien* se compose de deux tomes, consacrés à la politique et à l'économie. Le premier, formé de quatre chapitres : *Histoire de la patrie*, *Le territoire national et ses richesses*, *L'État*, *L'État et la société internationale*, réécrit l'histoire de l'Algérie. Recherchant dans la période précoloniale préislamique et islamique les preuves de l'existence d'une nation algérienne multiséculaire, réinventant l'histoire de la conquête en insistant sur la résistance héroïque du peuple algérien – et de son héros Abdelkader – puis, entre autres déformations, faisant du FLN (le MNA n'y est pas mentionné) l'héritier direct des mouvements de libération d'après-guerre, ce document annonce les carences de l'historiographie officielle à venir. C'est aussi, sous une forme condensée, un résumé des mythes, figures tutélaires et événements fondateurs dont la nouvelle nation entend se prévaloir pour forger son identité. La formation de l'identité nationale répond en effet à un « cahier des charges », imposant à toute nation nouvellement créée de s'inventer une histoire la plus reculée possible, mobilisant des héros, des événements, etc⁵⁵.

54. Attentat commis le 28 juin 1973. Les services secrets israéliens sont désignés par Nils Andersson, ainsi que Jacques Vergès dans le film de Barbet Schroeder *L'Avocat de la terre*.

55. Thiesse Anne-Marie, *La Création des identités nationales : Europe XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Le Grand livre du mois, 1999, Seuil, coll. « Points histoire », 2001, 307 p.

Au-delà des textes publiés par Nils Andersson, plusieurs autres paraissant en 1961-1962 traitent de l'enfermement pénitentiaire dont sont victimes les nationalistes algériens et leurs sympathisants.

Achevé d'imprimer le 10 avril 1961 sur les presses de Corbière et Jugain à Alençon (Orne), tiré à 2 500 exemplaires selon son éditeur, Jérôme Lindon, qui déclare ce titre au ministère de l'Intérieur le 25 avril 1961, pour une mise en vente le 27 avril, *L'Algérie en prison*, de Jacques Charby, relate l'expérience pénitentiaire d'un militant du réseau Jeanson emprisonné à Fresnes. Arrêté le 20 février 1960 à Perpignan, transféré à Paris où, dans les locaux de la DST, il a subi dénudé un interrogatoire assorti de menaces de mort, ce comédien dont la femme, Aline Charby, est une ancienne élève d'André Mandouze – lequel signe la préface du livre – a réussi à sortir de prison avant la tenue du procès des membres du réseau Jeanson, en simulant les symptômes d'une maladie rare (le diabète insipide d'origine posthypophysaire⁵⁶).

Le jour même de la sortie de son témoignage, Jacques Charby est condamné par contumace à 10 années d'emprisonnement par le Tribunal Permanent des Forces Armées de Paris. Le lendemain 245 exemplaires de *L'Algérie en prison* sont saisis au siège du diffuseur (les éditions Denoël) auxquels s'ajoutent 10 confisqués chez l'éditeur. Cette action ne débouche dans l'immédiat sur aucun dépôt de plainte ; il faut attendre les jours précédant la prescription de l'action publique pour que, le 21 juillet 1961, le ministère de l'Intérieur se décide à déposer auprès du Garde des Sceaux, en invoquant le chef d'injure et diffamation à l'égard du personnel de police⁵⁷.

Une semaine plus tard, soit un jour après le constat de prescription, le ministre plaignant

56. Hamon Hervé et Rotman Patrick, *Les Porteurs de valises*, op. cit., p. 304.

57. CAC, 19800175, 124, 61 G 82154, Livre « L'Algérie en Prison », Procureur général à ministre de la Justice, 20 juillet 1961 ; ministre de l'Intérieur à Garde des Sceaux, 21 juillet 1961.

apprend que le chef d'inculpation proposé n'est pas retenu par le Parquet, ce qui ouvre la voie au dépôt, par l'éditeur, d'une demande de restitution des exemplaires saisis (déposée à l'automne 1961). Un rapport du Garde des Sceaux en date du 24 janvier 1962 signale au Procureur général qu'« *aux termes de son rapport du 28 décembre 1961 Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de la Seine émet l'avis qu'il convient de réserver à cette demande une suite favorable* ». Toutefois, l'information ouverte à l'encontre de Jérôme Lindon et de Jacques Charby permet à la justice de laisser sans réponse la demande de restitution – jusqu'à l'hiver 1964 qui voit, pour des raisons d'opportunité, clore l'affaire. Une ordonnance de non-lieu est prise le 12 mai 1965⁵⁸.

Après avoir publié dans le numéro 12 de *Témoignages et documents* un article consacré aux camps de regroupement en Algérie (analysant le rapport Delouvrier), Maurice Pagat publie en décembre 1959 (numéro 19) un article, « La Résistance algérienne à Paul Cazelles vue par un officier de la D.S.T. », signé par Mes. Zavrian et Schiano. Ce document révèle, en se fondant sur le rapport d'un officier de la DST, Louis Sire, l'ampleur de la résistance des prisonniers algériens. Une enquête est diligentée par le Tribunal des Forces Armées de Médéa pour déterminer l'origine de la fuite ayant permis la révélation⁵⁹. Le bulletin anticolonialiste n'étant pas vendu en Algérie, les tribunaux d'Alger et de Blida se déclarent incompétents, laissant au Parquet de la Seine le soin d'ouvrir, le 26 février 1960, une information contre X (*publication d'un acte de procédure criminelle ou correctionnelle avant sa lecture en audience publique*)⁶⁰. Que vaut ce qualificatif? Le 9 mai 1961, un rapport du Procureur de la

République révèle que, selon une jurisprudence ancienne, n'est pas considéré comme un acte de procédure un rapport adressé par un chef de la Sûreté au chef de la police municipale constituant un résumé de renseignements et d'impressions (Trib. Corr. Seine, 17.08.1882). Le rapport de Louis Sire peut néanmoins être qualifié d'acte de procédure, selon ce magistrat. De ce fait, Maurice Pagat, renvoyé devant la 17^e chambre correctionnelle, est condamné à 1 000 francs d'amendes et incarcéré à la demande du Parquet.

Cet épisode est révélateur de l'état insurrectionnel qui règne dans certaines prisons françaises et dont rendent compte les éditions P.-J. Oswald, avec *Barberousse* (1960), récit de détention d'un nationaliste algérien (signant G. Mustapha et étant préfacé par Vercors) de même que les éditions de Minuit qui, le 28 avril 1960 (jour de la saisie de *L'Algérie en prison*) publient à 3 000 exemplaires le récit de la détention provisoire d'Henri Alleg à la prison de Barberousse (août 1957-juin 1960), *Prisonnier de guerre*. « *La prison était comme l'image même de l'Algérie dressée dans son élan libérateur* »⁶¹ écrit l'ancien directeur d'*Alger Républicain*. À Barberousse, où les rapports de domination coloniale sont exacerbés (les « Arabes » n'ont droit qu'à une couverture et une douche par semaine, contre le double pour les Européens), des liens de solidarité se tissent et, sans être forcément généralisés, permettent une connaissance et une reconnaissance mutuelle. Les exécutions capitales fédèrent les prisonniers, dont les cris se répercutent dans la Casbah proche où les femmes, montées sur les toits, rendent hommage par leurs chants aux guillotins. Surtout, avec l'accord des représentants du MNA, du FLN et du PCA, les Européens apprennent l'arabe auprès de professeurs improvisés et enseignent en retour la lecture, l'écriture, voire diverses disciplines, à des fellahs analphabètes.

De tels échanges ne sont certes pas limités au milieu carcéral, ainsi que le révèle le compte

58. *Idem.*, ministre de l'Intérieur à Garde des Sceaux, 7 décembre 1964 ; Rapport du Procureur près le Tribunal de Grande Instance au Procureur général de Paris, 13 mai 1965.

59. CAC, 1980 0293, 131, 6082 G 74, *Témoignages et documents*, renvoi en correctionnelle de M. Pagat, cour d'appel d'Alger à ministre de la Justice, 5 février 1960.

60. *Idem.*, réquisitoire du Parquet de la Seine, 26 février 1960.

61. Alleg Henri, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 231.

rendu, publié dans la *Bibliographie de la France*, de journées d'études consacrées les 20, 21 et 22 novembre 1961 aux bibliothèques sur les lieux de travail. La rencontre organisée à l'initiative de la Commission française pour l'éducation, la science et la culture, à laquelle participent plus de 200 bibliothécaires d'entreprises et membres de comités d'entreprises responsables de la culture populaire ou des services sociaux, voit une certaine Mme Grosdidier prononcer une conférence intitulée « *La bibliothèque pour les travailleurs étrangers* », qui rend compte des résultats d'une enquête réalisée dans trois usines de l'Est de la France. La typologie présentée à cette occasion nous informe sur les présumés qui, chez un bibliothécaire des années 1960, fondent les discours sur la lecture des travailleurs algériens. Ces derniers sont considérés comme de « bons » étrangers, c'est-à-dire des étrangers lisant les livres que le bibliothécaire leur propose en vue du certificat d'étude :

« [...] *la bibliothèque en français pour les étrangers ne touche qu'une élite. Mais si devant les chiffres, on a l'impression de ne rien faire, je vais vous montrer que ce petit nombre donne quand même de grandes satisfactions aux bibliothécaires. Commençons par les Algériens. Car c'est la plus belle histoire, celle de l'Algérien qui a passé son certificat d'études. Elle remonte à une dizaine d'années. La bibliothécaire de Mont-Saint-Martin remarque à plusieurs reprises un de ses ex-lecteurs de l'hôpital – un Algérien entre 30 et 40 ans – en contemplation devant la barrière du chemin de fer. Elle l'interroge et il lui confie son ambition : il voudrait être garde-barrière. Mais pour être garde-barrière, il fait avoir le certificat d'études ! Eh bien, voilà cet homme qui savait à peine parler et ne savait pas lire le français, qui se met au travail [...] Cela a duré 3 ans : 3 ans de travail et de persévérance pour lui et pour ses professeurs bénévoles. Mais au bout, il était reçu au certificat d'études. [...] Beaucoup d'Algériens étaient peu soigneux des livres ; au début, ils les rendaient sales, gribouillés "Puisque, nous, on est sale" (des Italiens font cela aussi, à l'hôpital, et ne semblent pas comprendre que ce n'est pas à*



faire). Peu à peu, ils se sont mis à respecter les livres, et sans doute, à être plus propres eux-mêmes.⁶² »

La sacralisation de l'imprimé, doublée de considérations hygiénistes d'une violence symbolique involontaire, révèlent un pan encore méconnu de l'histoire des discours sur le livre.

Enfin, dernier texte consacré à la prison, *Le Camp*, d'Abdelhamid Benzine, est publié en janvier 1962 par les Éditions Sociales, avec une préface de Henri Alleg⁶³. Ce dernier rappelle que l'auteur est entré au PPA où il a milité avec Omar Oussedik, puis a adhéré au PCA et a collaboré à *Alger Républicain*, avant de rejoindre l'ALN et d'être, selon la terminologie militaire, fait prisonnier en tant que « PAM » (« pris les armes à la main »), ce qui lui valut un traitement particulièrement sévère. Transféré en janvier 1961 du bagne de Lambèse au camp de travail forcé de Boghari, où des légionnaires allemands nostalgiques du Troisième Reich, encadrés par des sous-officiers sadiques, traitent les prisonniers avec sauvagerie, Abdelhamid Benzine a, parmi d'autres, témoigné lors de la visite d'inspection du camp qui, en avril 1961, obligea la hiérarchie militaire à remplacer les légionnaires par des appelés du contingent (le 20 juin 1961). Son texte rédigé en septembre 1961 est communiqué aux Éditions sociales par ses avocats (il assure

62. *Bibliographie de la France*, Chroniques, 23, mai 1962.

63. Hubert Nicolas, « Le camp, paradigme indifférencié de la littérature anticoloniale ? », *Matériaux pour l'Histoire de notre temps*, 92, oct.-déc. 2008, p. 64-71.

avoir été le seul du camp à bénéficier d'une aide juridique), comme ce fut le cas pour *La Question*. Au-delà des sévices sur lesquels l'auteur, nommé à sa sortie du camp représentant du GPRA au Mali, ne s'attarde pas, il relate les épisodes d'une résistance symbolique à l'oppression.

En France, cette résistance s'exprime par le biais de brochures mises en vente par les éditions Maspero pour dénoncer, inlassablement, les crimes de la pacification. Le 30 janvier 1961, la brochure *Nuremberg pour l'Algérie* inaugure la collection « Liberté ». Réclamant une justice à la hauteur des crimes commis en Algérie, comparés à ceux des nazis, ce recueil de documents compilés par les avocats attirés de la Fédération de France du FLN relate les conditions dans lesquelles le colonel Roucolle obtint la reddition de combattants de l'ALN réfugiés dans une grotte en leur promettant la vie sauve, promesse non tenue puisqu'elle fut suivie d'exécutions sommaires et de la condamnation à mort, en octobre 1960, de l'un des prisonniers, Adda Hamdani. Relatant des faits précis, ce document est saisi à Paris le 4 février 1961 par la préfecture de Police (*atteinte à l'intégrité du territoire*). Seuls 5 exemplaires, sur 5 000 que compte le tirage, sont confisqués. Selon le schéma habituel, l'absence de dépôt de plainte par une autorité publique déclenche la prescription pour toutes les infractions à la loi sur la liberté de la presse (à compter du 30 avril), sans empêcher la préparation d'une action visant personnellement l'éditeur⁶⁴. Le Parquet de la Seine inférieure peut bien parler des « odieuses accusations [qui] mériteraient, si leur caractère mensonger peut être établi, d'être jointes aux pièces du dossier disciplinaire des avocats signataires », les poursuites sont délicates à engager contre les auteurs et

l'éditeur, que le juge d'instruction Alain Simon inculpe à la fin du mois de juin. Tout en étant défendu par Maurice Courrégé et Marie-Claude Radziewsky, François Maspero contre-attaque en publiant le 4 septembre 1961 *Nuremberg pour l'Algérie II*. Cette nouvelle édition à 1,50 francs, tirée à 2 000 exemplaires si l'on en croit son formulaire de dépôt à la régie de la Bibliothèque nationale, fait l'objet d'une nouvelle saisie qui permet la confiscation de seulement 3 exemplaires ! La procédure s'étend jusqu'au milieu des années 1960, et si la question de l'opportunité des poursuites empêche de lui donner un terme répressif (l'instruction de surseoir à son règlement est donnée en avril 1962⁶⁵), elle suscite de nombreux courriers qui attestent un strict respect de la légalité, jusqu'à ce que soit rendue une ordonnance de non-lieu, prise en application de l'article 2 de la loi d'amnistie du 17 juin 1966.

Rédigé par les mêmes auteurs que ceux de *Nuremberg...*, *Défense politique* commence à être diffusé le 30 janvier 1961, avec un tirage initial à 4 500 exemplaires. Quinzième titre de la collection « Cahiers libres », ce texte théorise les méthodes adoptées par les défenseurs des nationalistes algériens, lesquels s'efforcent, dans les tribunaux français, de voir attribuer à leurs clients un « statut » de prisonniers politiques. Sur la base de l'article 30 du Code de procédure pénale, 74 exemplaires sont saisis chez l'éditeur et 11 dans diverses librairies parisiennes. Originalité des poursuites intentées contre ce livre, un conseiller du cabinet du Garde des Sceaux envisage de le replacer dans la collection qui l'accueille et qui constitue selon lui une entreprise de propagande du FLN. Se fondant sur un arrêt de la Cour de cassation du 1^{er} juillet 1959 distinguant entre l'entreprise de propagande (punissable) et la manifestation d'opinions (non punissable), le fonctionnaire considère – chose impossible en droit – qu'il conviendrait de poursuivre l'ensemble des Cahiers libres, faute de quoi les avocats, poursuivis comme les auteurs de

64. CAC, 1980 0175, dossier 61-82 G 119, brochure « Nuremberg pour l'Algérie », cabinet du Garde des Sceaux à cabinet du ministre des Armées, 16 mai 1961. À cette date, le Parquet propose de poursuivre François Maspero sur la base de l'article 30 qui aurait pu – avant le 30 avril – motiver une plainte visant une infraction à la loi sur la presse.

65. CAC, 1980 0175, dossier 61-82 G 119, dépêche du Garde des Sceaux, 5 avril 1962.

Défense politique, pourraient se soustraire à la justice :

« [...] le livre doit être replacé dans l'ensemble des ouvrages de la collection qui constitue une entreprise de propagande du FLN [...] Or ce n'est que si on replace l'ouvrage parmi ceux déjà parus dans la même collection qu'on découvre l'entreprise de propagande. Autrement, les avocats peuvent soutenir qu'il ne s'agit que d'un exposé sur la manière dont ils conçoivent la défense politique.⁶⁶ »

Le 21 juin 1961, c'est le récit de la combattante du FLN Zohra Drif, *La Mort de mes frères*, qui fait l'objet d'une saisie, touchant 41 exemplaires. Une certaine confusion prévaut dans l'administration si l'on considère que cette brochure, ayant fait l'objet de deux tirages à 3 300 et 2 100 exemplaires, était en vente depuis le 22 novembre 1960. Les infractions prévues par la loi sur la presse étant prescrites, le directeur des Affaires criminelles et des grâces recommande qu'aucune poursuite ne soit exercée⁶⁷. Une demande de restitution des exemplaires mis sous scellés est déposée par Marie-Claude Radwiesky.

Enfin, publiés alors que se prépare l'édition des *Damnés de la terre*, deux « Cahiers libres » dénoncent les tortures infligées à Paris à des Algériens par les supplétifs illégaux de la Préfecture de police. Imprimé en Dordogne (par la S^{te} Clairvivre, à Salagnac), les 2 100 exemplaires des *Harkis à Paris*, ainsi que s'intitule la première de ces brochures dont le sous-titre indique qu'il s'agit d'un « Dossier présenté par Paulette Peju – Cahier libre n°23 », sont livrés le 31 juillet 1961 au 40 de la rue Saint-Séverin. Leur mise en vente commence

66. CAC, 19800528, 1, 6182 G 123, livre « Défense politique », Note complémentaire de la Direction des Affaires criminelles et des grâces au cabinet du Garde des Sceaux, 7 juin 1961.

67. CAC, 19800175, 124, 6182 G 163, livre *La Mort de mes frères*, Direction des Affaires criminelles et des grâces à l'attention de M. Elissalde, conseiller technique, 12 août 1961.

le 3 septembre 1961 et la police, venue saisir deux jours plus tard en vertu d'un arrêté pris par le préfet de police Maurice Papon en application des dispositions sur l'état d'urgence, ne découvre que trois exemplaires à *La Joie de lire*, ainsi qu'un quatrième à la librairie du Palais Berlitz, sise au 28 bis, rue Louis le Grand, dans le 2^e arrondissement de Paris. Une seconde perquisition effectuée le 30 septembre chez l'éditeur, en exécution d'un arrêté du même jour pris sur le même fondement que celui du 5 septembre, permet de saisir quatre autres exemplaires.

Selon un rapport du procureur de la République de la Seine⁶⁸, une dizaine d'articles ont été synthétisés par Paulette Péju, qui aurait rédigé *Les Harkis à Paris* en s'appuyant sur des faits révélés et reproduits, entre janvier et juillet 1961, par *L'Humanité*, *Témoignage chrétien*, *Libération*, *Les Temps Modernes*, *Témoignages et documents* ainsi que *Vérité-Liberté*⁶⁹. Tous ces textes ont suscité l'ouverture d'informations ou le dépôt d'une plainte du chef de diffamation publique envers la Force de Police auxiliaire, assorti de saisies. À la fin de l'année 1961, seuls les exemplaires confisqués de l'édition du 5 avril de *Libération* ont été restitués – perte sèche pour ce quotidien. Mais au-delà des sources imprimées mises en évidence par le Parquet, la journaliste (qui travaille elle-même à *Libération*) s'est fondée pour écrire *Les Harkis*

68. CAC, 19800175, 83, 6282 G 10, livre « Les Harkis à Paris », Procureur de la République près le tribunal de Grande Instance de la Seine à Procureur général, 26 décembre 1961.

69. Riffaud Madeleine, « Sur la liste rouge », *L'Humanité*, 2 mars 1961; —, « Au dossier de "l'affaire des harkis" deux Algériens témoignent », *L'Humanité*, 10 mars 1961; « On torture à Paris », *Témoignages et documents*, janvier-février 1961; « Des harkis et des hommes », *Témoignage chrétien*, 17 mars 1961; Flurer Jacques, « Ça s'est passé à la Goutte d'Or », *Libération*, 5 avril 1961; Lanzmann Claude, « L'humaniste et ses chiens », *Les Temps Modernes*, avril 1961; « [reprod. de] Au dossier de "l'affaire des harkis" deux Algériens témoignent », *Vérité-Liberté*, 7 juillet 1961; « [reprod. de] L'humaniste et ses chiens », *Vérité-Liberté*, 7 juillet 1961; « Les commerçants de la rue Nationale (13^e) réclament le départ des harkis », *L'Humanité*, 3 juin 1961.

à Paris sur des plaintes transmises par le collectif des avocats du FLN.

Aucune action n'étant engagée contre le livre, une demande de restitution est adressée au Parquet qui ne peut s'y opposer, tout en présentant, étant donné le nombre réduit d'exemplaires confisqués, que la requête de l'éditeur vise surtout à permettre l'écoulement des exemplaires non saisis ou l'impression d'un nouveau tirage. Une dépêche du Garde des Sceaux en date du 7 février 1962 révèle qu'à cette date (plus de quatre mois après la prescription des infractions visées par la loi sur la presse), les pouvoirs publics envisagent de poursuivre François Maspero sur la base de l'article 2 de la loi du 2 juillet 1931 (publication d'informations sur une plainte avec constitution de partie civile avant une décision de justice)⁷⁰. Le Parquet se déclare incompétent sur la restitution des 8 exemplaires saisis, leur confiscation étant une mesure administrative prise en application de la législation sur l'état d'urgence. Le livre continue à circuler.

Il est complété par la seconde brochure dénonçant les crimes de la police parisienne commis le 17 octobre 1961. Jean-Luc Einaudi⁷¹ a reconstitué le déroulement de la manifestation pacifique organisée ce jour-là à l'appel de la Fédération de France du FLN, pour protester contre le couvre-feu imposé le 6 octobre dans Paris et sa banlieue, sur décision de Maurice Papon. François Maspero a été informé à l'avance de l'événement. Il le suit à moto en fin d'après-midi (place de l'Etoile, Place de l'Opéra, boulevard Bonne-Nouvelle) puis rentre dans sa librairie. Trouvant le quartier en état de siège, il se joint aux manifestants aux alentours de 20 h 45, place Saint-Michel, en compagnie de Jean-Philippe Bernigaud. Sur le boulevard, des Parisiens jettent par leurs fenêtres

des bouteilles en verre sur les Algériens, bientôt pris sous les coups des CRS qui chargent à l'angle des boulevards Saint-Germain et Saint-Michel. Jean-Philippe Bernigaud proteste avec véhémence. « *Pas eux* » dit un policier à son collègue qui s'apprêtait à le frapper. Dans l'urgence, plusieurs manifestants sont recueillis à *La Joie de lire*. On achète de quoi les soigner dans une pharmacie proche. Les témoins, impressionnés par le bruit sourd des matraques s'écrasant sur les cranes, rédigent la nuit même un article publié dans *Le Monde* du 18 octobre.

Dans les jours qui suivent, des plaintes et des témoignages sont collectés par Paulette Péju, qui rédige, avec son mari Marcel, un manuscrit intitulé *Ratonnades à Paris*. Le 31 octobre, un tract intitulé « Un groupe de policiers républicains déclare » dénonce le conditionnement des forces de l'ordre et confirme le caractère organisé des ratonnades⁷². Le biologiste Jacques Panigel réalise un film de 70 minutes, *Octobre à Paris*, où l'on voit le corps d'un noyé (il en remontera des dizaines dans la deuxième quinzaine d'octobre) dérivant à la surface de la paisible Seine⁷³.

Illustré par six photographies d'Elie Kagan (1928-1999), seul photographe à avoir couvert la manifestation pour le compte de *Libération* où il travaille avec Paulette Péju, *Ratonnades à Paris* est saisi chez le brocheur. « *Il n'a donc pu être effectué de dépôt légal dans les formes et il n'y a eu aucune poursuite : officiellement, c'était comme si ce livre n'avait pas existé* »⁷⁴ remarque rétrospectivement son éditeur. Raisonement

70. CAC, 19800175, 83, 6282 G 10, *op. cit.*, Garde des Sceaux à M. le procureur général, 7 février 1962.

71. Einaudi Jean-Luc, *La Bataille de Paris*, *op. cit.* Pour un aperçu de l'histoire des forces supplétives et un résumé historiographique, voir la préface de P.-V. Naquet à la rééd. de *Ratonnades à Paris* et des *Harkis à Paris*, La Découverte, 2000, p. 5-19. Voir aussi Branche Raphaëlle, *La Guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?*, *op. cit.*, p. 208 et suiv.

72. Dans *Le Monde* du 12 août 2004, rendant compte du livre de Mohammed Harbi et Gilbert Meynier, *Le FLN, documents et histoire* (Fayard, 2004, 912 p.) où ce tract se trouve reproduit sans mention de son origine et de ses auteurs – pourtant identifiés par Jean-Luc Einaudi – Pierre Vidal-Naquet affirme que par « républicains » il faut entendre « communistes », ce que confirma le policier rédacteur principal du tract.

73. Voyant sa première projection, en octobre 1962, interrompue par la police, ce document exceptionnel sera présenté à Paris en mai 1968 (avec *La Bataille d'Alger* de Pontecorvo) et n'obtiendra son visa d'exploitation qu'en 1970.

74. Maspero François, « Postface » à la réédition des *Harkis à Paris* et de *Ratonnades à Paris*, *op. cit.*, p. 197.

plus logique que juridique car le non-respect de la loi sur le dépôt légal n'a jamais empêché l'ouverture d'une action publique contre un éditeur (ne serait-ce que du chef de non respect de cette obligation). Par ailleurs, un formulaire de dépôt est bien enregistré à la régie du dépôt légal le 16 décembre 1961, mentionnant un tirage à 3 000 exemplaires.

Dans l'éditorial du 2^e numéro de *Partisans* (décembre 1961), François Maspero dénonce les mensonges de Maurice Papon ayant déclaré devant le conseil municipal de Paris, le 27 octobre, que « la police parisienne a fait ce qu'elle devait faire ». Cosignant *Ratonnades à Paris*, Marcel Péju va par ailleurs (toujours avec son épouse) retracer la genèse de la manifestation du 17 octobre dans un texte rédigé au début de l'année 1962, *Les Algériens du 17 octobre*. Accepté par François Maspero, le manuscrit est composé chez l'imprimeur lorsque l'auteur renonce à sa publication :

« [...] Les Algériens du 17 octobre [...] a été donné à Maspero [...] a été composé, mais au moment du tirage, ça se situait à l'époque de la crise du FLN et bon... c'était un livre qui était un peu à la gloire de la Fédération de France, j'avais des amis à la Fédération de France, mais enfin, pour des raisons politiques, à tort ou à raison, j'ai demandé à Maspero de suspendre la publication de ce livre. Le climat de l'époque était tout-à-fait difficile.⁷⁵ »

L'autocensure ayant prévalu à ce retrait est révélatrice des débats qui, à l'heure des accords d'Evian, agitent les milieux anticolonialistes. Or, ceux-ci ne sont pas les seuls à être confrontés à des contradictions. À droite, l'ouverture des pourparlers provoque une grave crise dont l'explosion de *L'Esprit public*, à l'été 1962, n'est qu'un signe parmi d'autres.

À droite, recomposition ou explosion ?

L'affirmation de la supériorité du colonisateur qui fit les beaux jours de l'orientalisme littéraire français laisse place, au début des an-

nées 1960, à la revendication du rôle joué par les pieds-noirs dans l'Algérie coloniale. Plongeant ses racines dans la guerre, la « nostalgeria » conjugue au passé les verbes d'une communauté fantasmée.

Les premiers jours de la « nostalgeria »

L'irruption des pieds-noirs dans le paysage littéraire français peut être datée de la publication par les éditions Albin Michel, en février 1957, des *Pieds-noirs*, de Georges Damitio. Ce roman raconte les aventures d'un soldat, Jean-Marie Mercier, que la scène inaugurale décrit dans une cellule où, mis aux arrêts, il « [peut] distinguer la masse vaguement hostile des Arabes allongés »⁷⁶. Une terrible rixe éclate et ce personnage rendu à sa liberté déambule dans les rues d'Alger. Sang, soleil, haine de l'autre pourtant proche – qu'on touche, qu'on côtoie quotidiennement : plusieurs éléments fondateurs d'une littérature puisant aux sources de l'existentialisme sceptique d'Albert Camus et d'un néo-orientalisme antidémocratique sont posés.

Entre 1957 et 1962, on peut estimer à 24 le nombre de textes publiés sur les pieds-noirs. Dix le sont par des maisons d'édition qui ne publient qu'un titre⁷⁷ tandis que sept maisons d'édition publient deux titres. Ces dernières accueillent dans leurs catalogues des textes relativement neutres, parfois hostiles aux Français d'Algérie, tandis que les maisons d'édition traitant du sujet au moyen d'un seul titre recrutent les auteurs les plus favorables à l'Algérie française. Julliard, les

76. Damitio Georges, *Les Pieds-noirs*, Paris, Albin Michel, 239 p.

77. Les éditions André Martel (Ribeaud, P. *Si je meurs en Algérie*, 1957), Alasatia (Serza, J., *Au risque de tout gagner : amour et sang sur l'Algérie*, 1962), Baconnier frères (Noël, J. [pseudonyme de Beyssade Pierre], *Journal d'un administrateur à Palestro*, 1958), Gallic (*Les Pieds-noirs et la presse française*, 1962), l'imprimerie de Brabry à Alger (Galunaud G., *Gavatcho, l'histoire d'un petit villageois d'Oranie*, 1956), Soulanges (Merian G., *Sirocco*, 1961), Le Sagittaire (Ollivier E., *Les Enracinés*, 1960), les Presses de la Cité (Laurent, J. [Cécil St Laurent], *Les Passagers pour Alger*, 1960), Les Presses du Mail (Figueras A., *Les Pieds-noirs dans le plat*, 1962), Subervie à Rodez (Senac J., *Ébauche du père*, 1961).

75. Entretien avec Marcel Péju, 15 novembre 2001.

éditions du Seuil et le Club Jean Moulin qui leur est lié produisent une demi-douzaine de textes mettant à distance le phénomène observé.

Avec une introduction de Charles-André Julien, Pierre Nora, un agrégé d'histoire ayant séjourné à Alger au début des années 1960 en tant qu'enseignant, publie aux éditions Julliard *Les Français d'Algérie*. Mis en vente le 5 avril 1961 à 5 000 exemplaires, ce brûlot rompt avec le premier texte publié en 1960 par René Julliard traitant des pieds-noirs, *La Gloire des Muller*, de Roger Curel, portrait d'une grande famille d'Alger. Enthousiasmant *El Moudjabid* qui en livre une critique en forme de paraphrase⁷⁸, *Les Français d'Algérie* fournit une définition à charge de l'identité et de la psychologie pieds-noirs, définies par des notions qu'éclairent les développements portant sur l'histoire récente de la colonisation : antisémitisme, culte de la virilité et des relations personnelles (qui font que l'on est « adopté », intégré dans la famille, ou exclu), paranoïa vis-à-vis de la métropole (« on ne nous aime pas »), choix constant d'une représentation politique contraire à ses intérêts, peur de l'encerclement démographique (l'idée d'intégration étant acceptée, au moment où Pierre Nora rédige son essai, postérieur au référendum d'autodétermination du 9 janvier 1961, car étant comprise comme le moyen d'opposer 46 millions de Français à 10 millions d'« Arabes »), niveau médiocre de compréhension des problèmes du monde contemporain (les conférences de militaires – dont l'auteur donne un exemple en ridiculisant un certain commandant Xavier⁷⁹ –

constituant le sommet de la vie intellectuelle des notables d'Algérie, où il est impossible de se procurer *Le Monde* en 1960), fascination à l'égard de la femme cachée de l'autochtone, et plus généralement attraction-répulsion à l'égard de l'Arabe :

« [...] s'ils avaient pratiqué la ségrégation, les Européens se seraient privés de la présence des Arabes ; or, comme ces hommes encore amoureux qui rompent avec leur femme, mais désirent la voir sous prétexte de régler les détails de leur séparation, pour en parler encore, les Français ne veulent pas voir les Arabes, à condition de les avoir constamment sous les yeux. »

Ami de Christian Bourgois dont il partage le libéralisme politique⁸⁰, Pierre Nora créera avec lui la collection « Archives » des éditions Julliard dans laquelle sera publié *OAS parle*, dont la rédaction incombera à Raoul Girardet⁸¹.

En 1961 et 1962, dans un contexte où, selon l'hostile formule de Pierre Nora, « *les Français demandent au Président de la République de les débarrasser des Français d'Algérie dans l'honneur et dans la dignité* », plusieurs études sont publiées pour faire le point sur les conditions de rapatriement des pieds-noirs en métropole ou de cohabitation intercommunautaire dans l'Algérie future.

Au début de l'année 1961, le Club Jean Moulin fait paraître une étude relative au problème des « garanties » apportées aux Français d'Algérie, *Les Garanties de la minorité en Algérie*. Vendu au siège du Club, ce document fait l'objet d'une double page dans *L'Express* et dans *Tribune socialiste*, d'un compte rendu et d'un article de discussion dans *Le Monde*, d'une chronique de Jean Grandmougin à Radio-Luxembourg, d'un article dans le *Time*, ainsi que dans *Le Bulletin économique*⁸². Considéré

78. « Les Français d'Algérie, un livre de Pierre Nora », *El Moudjabid*, 80, 12 mai 1961, p. 11.

79. Nora Pierre, *Les Français d'Algérie*, Paris, Julliard, 1961, p. 63 et suiv. L'auteur relève les successives inanités et contresens constituant la conférence de cet officier, prononcée à Oran, et basée en partie sur l'article « Les valeurs que nous défendons » publié dans la *Revue militaire d'information, numéro spécial : La Guerre révolutionnaire*, février-mars 1957. « Ce fut un succès délirant. Des auditeurs voulaient toucher l'uniforme de l'orateur » relate le jeune agrégé prétentieux qui, avec le temps et les honneurs, finira par juger son livre comme une œuvre de jeunesse trop sévère.

80. La rencontre des deux hommes eut lieu lors d'une manifestation contre la guerre d'Algérie, au carrefour Maubert-Mutualité (Rogala Chrystelle, *Christian Bourgois, éditeur, op. cit.*, p. 9).

81. [anonyme], *OAS parle*, Paris, R. Julliard, 1964, 355-16 p.

82. Archives du Club Jean Moulin, CJM2, lettre intérieure de février 1961.

comme un document de référence par la presse d'information, il s'est vendu à près de 1 500 exemplaires en février 1961.

À Alger, un groupe de personnalités européennes et musulmanes réunies à l'initiative de l'équipe de rédaction de *L'Espoir Algérie* publie une brochure de 17 pages, *La Situation de l'élément européen en Algérie et le problème des garanties à lui assurer* (janvier-février 1961), tandis que le Club Jean Moulin rédige, à la même date, une autre étude de 38 pages, *Les Perspectives d'emploi des Européens en Algérie*. Cette étude n'empêche pas la poursuite d'une réflexion générale sur le rôle de l'État par l'association qui met en vente en octobre 1961, à l'enseigne des éditions du Seuil, *L'État et le citoyen* (5 500 ex.). Ce texte paraît dans les premiers jours de l'exode forcé des Français d'Algérie, dont l'OAS est précisément informée par la société INFORM basée à Alger, spécialisée dans le renseignement économique. Dès cette période, en effet, des propriétaires de brasserie, des agriculteurs, des dirigeants de sociétés – dont certains ont cotisés à l'OAS – font sortir les capitaux des départements algériens ou vendent leurs biens à des musulmans⁸³. Le rapatriement devient rapidement une préoccupation nationale dont il convient que l'État, étant parvenu à conclure les accords d'Evian, prenne la mesure.

En juillet 1962, les éditions du Seuil publient ainsi la dernière contribution du Club à cette question, *Deux pièces du dossier Algérie : Pour une politique de rapatriement, La solidarité économique franco-algérienne*. Cet essai, dont le manuscrit a été remis le 1^{er} juin 1962 à l'éditeur, se vend à 67 % de son tirage (3 817 ex.) en 1962-1963⁸⁴. Il rend compte de la proposition formulée en juin 1962 au sein de l'association, de créer un impôt de solidarité pour l'Algérie indépendante qui représenterait 10 % du montant de l'impôt sur le revenu, avec un taux progressif. Le Club propose aussi

que les jeunes techniciens et enseignants aptes à servir en outre-mer dans des fonctions de coopération (et volontaires pour le faire) soient exonérés de tout ou partie de leurs obligations militaires afin de travailler à « *la reconstruction des villages et des villes d'Algérie* »⁸⁵.

Entre la prise en compte de l'aspiration des Algériens à diriger eux-mêmes leur pays et le paternalisme inconscient d'une élite administrative qui propose unilatéralement les modalités de la coopération à venir, le décalage annonce l'une des problématiques de l'ère post-coloniale. Du reste, réconcilié avec le général de Gaulle ayant fait la paix, le Club a désormais pour principale préoccupation la question du mode d'élection du Président de la République (qui conditionne, selon ses membres, le non-retour au régime des partis).

D'autres maisons d'édition se préoccupent de l'avenir de la communauté française d'Algérie, telles les PUF mettant en vente en avril 1962 *L'Avenir des Français d'Outre-mer* de Jean Vacher-Desvernais (4 000 ex.), ou La Pensée universitaire, maison d'édition basée à Aix-en-Provence, editrice en 1962 d'une étude de Jean-Marie Millet, *La Coexistence des communautés en Algérie* (2 vol., 644 p.). Pour autant, le surgissement des pieds-noirs dans l'actualité éditoriale de la métropole est antérieur à l'ouverture des négociations avec le FLN – et ne relève pas exclusivement du champ politique.

Un mouvement littéraire, baptisé *a posteriori* « *nostalgeria* », s'efforce en effet dès la fin des années 1950 d'affirmer, en guise de recours contre la violence du FLN, l'identité et la culture des Français d'Algérie. Cette affirmation passe par la reconnaissance de la langue – le pataouète – dont un maître de conférences de la Faculté d'Alger, André Lanly, dégage les principales caractéristiques dans *Le Français d'Afrique du Nord, étude linguistique*, publié aux PUF en 1962.

83. Dard Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS, op. cit.*, p. 118.

84. IMEC, Seuil, publications du Club Jean Moulin.

85. Archives du Club Jean Moulin, 1CJM2, Dr 1, lettre intérieure.

Plus précoce, un roman de Jean Simonet⁸⁶ mis en vente à Alger en février 1959 à 2 000 exemplaires par l'imprimerie-papeterie Baconnier frères, fixe l'argot pied-noir et expose la pensée raciste que celui-ci peut sécréter. Intitulé *Double-tchatche* – titre qui peut s'interpréter comme désignant la dualité des niveaux de langage mais aussi l'hypocrisie du rapport entre la métropole et les Français d'Algérie – ce texte ainsi dédié : « *O double-tchatche ! O fiflaous ! À tous ces amis inconnus, qui, dans la rue de l'Algérie française, lui font l'honneur très grand de s'interpeller de la sorte* », est illustré par Gil, sous le crayon duquel apparaît un homme noir aux traits prognathes, portant un gourdin et désigné dans le texte comme « *le négro de l'abattoir* ». Les toutes premières lignes disent dans un oral translittéré la haine du colonisé, incapable de reconnaissance envers la France :

« *En haut, y'a le drapeau de la France, not'mère Patrie ! Et c't'une bonne mère, ô camarade !... Pourquoi moi, y'a longtemps que je me les aurais jetés en-bas le port, ac deux-trois blos de la Marine pour pas qu'y sortent la tête, ces bâtards ! Et bein ! not'mère-à-tous, à boire, à manger, elle leur donne... Et encore, y sont pas contents !...* »⁸⁷.

Chez le même éditeur, paraît en juillet 1959 (tiré à 1 000 ex.), *Profondes sont nos racines* d'Evelyne Stumpf. Ce récit dont la rédaction a été achevée à l'automne 1958 décrit la trajectoire familiale de l'auteur dont l'ancêtre, l'avocat Launay de Favières, engagea une part de sa fortune en Algérie à partir de 1849, puis s'enrôla par nécessité dans l'armée d'Afrique après s'être marié, avant de s'installer à Oran où il servit sous les ordres du général Pélissier.

« [...] *récit qui jaillit du passé [...] C'est en feuilletant, en documentant, en méditant les archives d'une vie familiale algérienne déjà plus*

que séculaire, que l'auteur a eu l'idée de retracer l'histoire de ces générations françaises qui se sont attachées si passionnément à la terre d'Afrique qu'elles en ont fait une terre française » écrit le préfacier de cette saga coloniale⁸⁸.

Invoquant les générations qui firent l'Algérie française, la romancière veut croire, après le 13 mai, que celle-ci est définitivement sauvée : « *Maintenant la passivité des Arabes est secouée. L'élan est donné et l'on n'arrêtera plus l'essor de ce pays où, coude à coude, les descendants d'Abd-el-Kader et les arrière-petits-fils des "Vieux Africains" ont dit au monde un certain 13 mai : "Paix à nos morts, maintenant nous sommes frères"* »⁸⁹ »

Nous Algériens, de l'ancien maire d'Alger Jacques Chevallier (mis en vente le 16 novembre 1958 à 5 000 ex., par Calmann-Lévy) est l'un des seuls textes en provenance des départements algériens à dresser un bilan plus distancié de l'histoire de la communauté pied-noire.

« Néo-colonialiste » selon *La Nation algérienne* (1^{er} oct. 1954), l'auteur de cet essai est un gaulliste libéral, partisan de la thèse intégrationniste, qui a composé après son élection à la mairie d'Alger en 1953 (où il resta jusqu'en 1958) une équipe formée de trente-six membres européens et de vingt-cinq conseillers musulmans, incluant des adhérents du MTLD ayant pour chef de file l'avocat Abderrahmane Kiouane⁹⁰. En dépit de son échec, il souhaite que cette initiative passée serve de modèle à de futures collaborations.

En métropole, d'autres textes observent moins de distance vis-à-vis des Français d'Algérie. *Les Enracinés*, d'Eric Ollivier, publié en 1960, est un roman nationaliste – son titre fait référence aux déracinés de Maurice Barrès – racontant l'histoire de trois étudiants, Jean,

86. Auteur d'une trentaine de romans pour la jeunesse, de romans policiers, historiques ou d'espionnage publiés dans des petites structures éditoriales : les éditions du Rempart, à Lyon, les éditions Staël, à Toulouse et les éditions Campobasso, à Paris.

87. Simonet Jean, *Double-tchache*, Alger, Baconnier, 1959, p. 11.

88. Stumpf Evelyne, *Profondes sont nos racines*, Alger, Baconnier, 1959, p. 9 [préf. de Philippe Macais].

89. *Idem.*, p. 154-155.

90. Ce dernier, ainsi que ses camarades siégeant au conseil municipal, fut condamné par Messali Hadj lui-même, qui les accusa de « collaboration » et de « déviationnisme » et les fit exclure du parti lors du congrès extraordinaire du MTLD réuni en Belgique les 14, 15 et 16 juillet 1954.

Arnaud, Véronique, « *menant dans l'insouciance de Paris cette vie où comptent surtout, et sans qu'on les discerne toujours les unes des autres, les passions et les jeux. Pourtant le destin de la nation les inquiète, particulièrement Arnaud: ses parents, colons d'Algérie, sont établis loin de la protection de l'armée, en pleine zone d'insécurité. Brutalement les fellaghas mettent fin à leurs vacances en assassinant son père. Parti le remplacer, Arnaud retrouve, dans une lutte de chaque instant, ses racines et sa raison d'être.*⁹¹ »

Le roman s'achève sur un aphorisme (« *La dévastation et la paresse de l'Islam s'installent toujours où la civilisation capitule* »), qui n'est sans doute pas pour déplaire à Roland Dorgelès, s'insurgeant dans la préface à la réédition de *Sous le casque blanc* du mépris où sont, selon lui, tenus les coloniaux⁹².

En 1962, 6 titres sont publiés à Paris par des éditeurs dénonçant le sort fait aux rapatriés d'Algérie. Publié chez Alsatia avant les accords d'Évian, le roman de Jean Serza, *Au risque de tout gagner: amour et sang sur l'Algérie* relate les amours du berbère et fils de caïd, Ali, et de l'Européenne Odile. Si l'auteur se défend d'avoir fait œuvre po-

litique, sa postface rédigée par un groupe de chrétiens activistes de l'Algérie française qui se baptise « rubans noirs », est éloquente :

« [...] *Quand ce livre a été écrit, l'action constructive de l'armée commençait à peine. Depuis, elle a fait d'immense progrès, connu des réussites admirables, justifié les plus grandes espérances. Quand ce livre paraîtra, le feu et le sang, hélas, continueront de désoler l'Algérie [...]. Depuis vingt ans, l'Armée ne cesse de souffrir. Depuis quinze ans, elle se débat désespérément entre les mailles de ce filet rouge qu'est la guerre subversive, cette guerre à laquelle elle n'est point préparée, où la violence appelle la violence, où il est si difficile à un soldat de demeurer parfaitement pur, parfaitement chevaleresque. Nous nous sommes souvent demandé ce que ferait le Prince Eric, s'il n'avait été tué en Lorraine le jour de ses dix-huit ans. Eh bien, Eric serait Para! Para en Algérie comme le furent Claude Barres et François de France. Para pour: "... L'Insécurité et l'inquiétude, le tourment, le courage, et la force et la foi..." Soldats si souvent abandonnés, insultés, méprisés, et qui sont pourtant les nôtres.*⁹³ »

Les chrétiens ayant rédigé ce texte se réfèrent à l'une des œuvres matricielles du « roman scout », *Le Prince Eric*, saga publiée par Serge Dalens aux Éditions Alsatia à partir de 1936. La résurrection du héros mort en 1940 tend à rallier à la cause de l'Algérie française tous les scouts et tous ceux qui ont aimé ce roman.

Autre texte de défense du colonat, *Les Pieds-noirs dans le plat*, d'André Figueras, mis en vente par les Presses du Mail au deuxième semestre 1962, déplore qu'« *après avoir traversé d'affreux malheurs, et avoir, pour la plupart, tout perdu, y compris, bien souvent, des êtres chers, 800 000 Français d'Algérie ont cherché refuge en métropole, et n'y ont d'ailleurs pas toujours reçu l'accueil que leur détresse méritait* »⁹⁴.

91. Ollivier Eric, *Les Ennacés*, Paris, Le Sagittaire, 1960, 314 p. Les déracinés de Barrès, originaire de Nancy, suivent à Paris leur professeur de philosophie appelé par Gambetta à de hautes responsabilités. Au nombre de sept, ils se perdent dans des actions dictées par la philosophie kantienne dont ils ont été imprégnés, l'un finissant guillotiné...

92. En oct. 1960, les éd. A. Michel rééditent *Sous le casque blanc* à 10 000 ex. L'auteur, signataire le 6 oct. 1960 du contre-manifeste des 121, s'insurge dans la préface: « *Les coloniaux!... Dans ma jeunesse ce mot soulevait l'admiration, c'était un titre. C'est devenu une injure. À peine ose-t-on le prononcer. Ils nous ont, en trente ans, conquis un magnifique empire; leur récompense aura été l'oubli, puis est venu le reniement. Dans les livres de classe, on a peu à peu écourté leurs prouesses, pour finalement les effacer. Flatters, Monteil, Bonnier, Lami, sont des noms que les enfants ne connaissent plus, et comme s'il ne suffisait pas de les ignorer, on s'acharne à présent à souiller leur mémoire. Les falsificateurs de l'Histoire les représentent comme des aventuriers envoyés en Afrique pour asservir les noirs, quand, à la vérité – tant mieux si cela fait crier! – ils venaient en libérateurs. Non seulement ils ont tiré ces malheureux de l'esclavage, mais ils les ont sauvés de la famine, ils les ont guéris de la peur.* »

93. Serza Jean, *Au risque de tout gagner: amour et sang sur l'Algérie*, Paris, Alasatia, 1962, 253 p.

94. Figueras André, *Les Pieds-noirs dans le plat*, Presses du Mail, 1962, 221 p.

Ayant passé un mois parmi les réfugiés, l'auteur qui compare les accords d'Évian au traité de Troyes par lequel s'acheva la guerre de Cent Ans⁹⁵, fait reproduire au centre de son volume les photographies des camps de réfugiés de Port-Vendres (qui accueillent une quarantaine de familles de pêcheurs venus d'Arzew, Nemours, Mostaganem et Oran) et de Rivesaltes, ainsi que du port de Marseille – dont il exècre le maire, Gaston Defferre – sur lequel débarquent les rapatriés, ou encore du « très modeste mas » mis à la disposition du Bachaga Boualem – que la propagande du FLN décrit à la même époque comme occupant un château. L'antisémitisme traverse l'essai dont la rhétorique, faisant des pieds-noirs les victimes universelles du racisme, n'est pas sans évoquer les procédés rhétoriques d'un Louis-Ferdinand Céline se présentant dans la *Trilogie allemande* comme une victime de guerre :

« *Les gens pleins de préjugés, les racistes qui lisent L'Express, et autres feuilles de la même eau, sont naturellement disposés à doter les Pieds-Noirs de tous les péchés... d'Israël. Par exemple, on voudrait nous les présenter comme des forcenés [...] De même les bons apôtres de la gauche et de l'U.N.R. voudraient-ils nous présenter les Pieds-Noirs comme des faïnéants. Alors que ces gens ont pris l'Algérie à l'état de tas de sable, – où elle ne va pas tarder à retourner, car c'est dans la nature des choses [...] Sans doute n'a-t-on pas apposé d'étoile jaune sur la poitrine des Français d'Algérie – Paris n'a d'ailleurs pas encore donné de directives dans ce sens, mais il n'est pas exclu que cela vienne [...] si, par exemple, M. Defferre devait longtemps demeurer à la tête des affaires marseillaises, on aboutirait très facilement, très probablement, à des pogroms, avec cette différence, toutefois, que les Pieds-Noirs auraient, sans aucun doute, une propension beaucoup plus caractérisée que les Juifs à se défendre.*⁹⁶ »

95. Traité prévoyant que Charles VI aurait pour successeur à sa mort le roi d'Angleterre, Henri V.

96. Figueras André, *Les Pieds-noirs...*, op. cit., p. 130 et suiv. Sur Céline, voir Hartmann Marie, *L'Envers de l'histoire contemporaine : étude de la « Trilogie allemande » de Louis-Ferdinand Céline*, Paris, Société d'études céliennes, 2006, 270 p.

Deux autres pamphlets du groupe « Patrie et progrès » et de Marcel Ducrocq se caractérisent par des propos outranciers. Mis en vente par les éditions Plon, *Les Hexagonaux ou la liberté consommée* a pour auteurs les fondateurs du groupe « Patrie et progrès », Jacques Gagliardi et Philippe Rosillon. Le premier est né en Algérie en 1931, d'une famille installée dans la colonie sous le Second Empire. Diplômé de l'IEP de Paris, militant du RPF entre 1950 et 1953, il se définit comme un gaulliste socialiste. Aux lendemains du 13 mai 1958, il a créé avec Philippe Rosillon le groupe « Patrie et Progrès » auquel s'adjoignent plusieurs fonctionnaires, officiers et cadres du secteur privé. Ce pendant droitier du Club Jean Moulin fait paraître d'octobre 1959 à juillet 1961 un bulletin mensuel, défendant l'idée que l'Algérie ne peut rester liée à la France que si celle-ci réalise les promesses que le FLN a tenues aux masses musulmanes. À partir de décembre 1961 « Patrie et Progrès » publie un journal et des « cahiers ».

La première manifestation publique du groupe est, en 1959, un pamphlet, *Survivre à de Gaulle. Les hexagonaux* s'ouvre sur trois citations juxtaposées de Jean Jaurès, Drieu la Rochelle et Georges Bernanos – succession annonciatrice d'une certaine confusion. L'un des 82 chapitres, intitulé « *La gauche, la droite et l'Algérie* » renvoie dos à dos tous les partis :

« *Les hommes qui voulaient que l'Algérie demeure française furent condamnés à l'impuissance par leurs sentiments à l'égard de nos compatriotes d'outre-Méditerranée et leur répugnance à offrir aux musulmans ce que le FLN leur faisait espérer. Ils le furent davantage encore par une métropole ralliée à la prospérité capitaliste, où les valeurs de gauche, qu'attendait en Algérie un champ d'action exemplaire, n'avaient plus d'écho si ce n'est déformé par les admirateurs femelles du FLN terroriste et raciste [...] À droite, on fut plus prudent. Puisque l'Algérie française était défendue par des hommes de gauche, il n'était pas nécessaire d'engager dans cette lutte un gros contingent de "modérés" ; on rencontre toujours, à l'extrême droite, quelques belles et folles indi-*

vidualités; elles se sacrifient, sans succès. [...] Le général de Gaulle est revenu au pouvoir, sinon porté par la droite, du moins au milieu des cris effrayés de la gauche. Il a poursuivi, avec ruse, la politique qu'un pays unanime dans la lâcheté souhaitait voir menée dans l'honneur et la dignité: il a épargné à la gauche embourgeoisée les pénibles inconvénients de l'intégration de neuf millions de prolétaires et démontré leur inconséquence aux non moins bourgeois partisans de l'Algérie française.»

Entre Georges Suffert dénonçant dans *France-Observateur* ce document authentiquement fasciste, Pierre Hervé écrivant dans *La Nation socialiste* que *Les Hexagonaux* « rappelle le mendésisme de la meilleure période », *L'Humanité* y voyant l'émanation d'une nouvelle synarchie, ou Léo Hamon se réjouissant dans *Combat* que le socialisme puisse être teinté de patriotisme, sans oublier Maurice Duverger qui s'étonne dans *Le Monde* du curieux état d'esprit des auteurs, les réactions sont partagées⁹⁷.

Un autre pamphlet abondant en 1962 le sort des Français d'Algérie, *Une œuvre fraternelle, notre Algérie*, est dû à Marcel Ducroq, licencié de droit, ancien étudiant au Queen's College d'Oxford (1949-1951), diplômé de l'Institut de commerce international, appartenant à une famille implantée dans la colonie depuis cinq générations – mais s'étant lui-même installé en métropole à partir de 1955. Publié par les NEL, préfacé par le député d'Alger-Banlieue Robert Abdesselam, ce texte fait remonter au Front populaire et à Léon Blum, qui aurait parlé des « néo-Français » d'Algérie, la stigmatisation supposée des colonisateurs.

Plus nuancés que ces essais, les romans de deux femmes, Gabrielle Estivals et Francine Dessaigne, décrivent les épreuves endurées par les Français d'Algérie. Ces auteurs ne partagent ni leurs opinions politiques ni leur destin : la première, libérale, restera en Algérie après les accords d'Evian ; la seconde gagnera la métro-

pole après avoir participé à la manifestation de la rue d'Isly, le 26 mars 1962, lors de laquelle des Français venus défilier à la demande de l'OAS furent pris dans une fusillade meurtrière. Elles fournissent ainsi des éclairages complémentaires sur les autoreprésentations que la communauté française d'Algérie élabore au début des années 1960.

Fille d'un fonctionnaire colonial, née en 1916, enseignante en Algérie depuis 1939, Gabrielle Estivals est recrutée par les éditions du Seuil en 1960. Elle raconte dans *Zoubeïda* (dont le contrat d'édition est signé le 3 juin 1960) la vie d'une jeune femme de la grande bourgeoisie musulmane d'Algérie, que son éditeur présente – sans doute à tort – comme « vivant en marge de toute véritable influence française, comme en marge des courants qui agitent les masses populaires surtout depuis la deuxième guerre mondiale »⁹⁸.

Achévé d'imprimer au quatrième trimestre de l'année 1960, ce roman inquat dans la collection « Méditerranée », tiré à 5 500 exemplaires en septembre, puis à 3 500 en novembre, s'écoule à 3 752 exemplaires en 1960, contre 1 197 en 1961, 360 en 1962, et 81 en 1963. Tout en constituant, par sa vision fantasmée de l'élite musulmane, un texte néo-orientaliste, *Zoubeïda* est un récit féministe, prônant l'émancipation de la femme algérienne dans des termes fort éloignés de ceux des promoteurs du plan de Constantine. En témoigne un courrier que *Femmes nouvelles*, « le journal des femmes d'Algérie », adresse à l'auteur en décembre 1960 pour lui signifier qu'il est impossible, à moins de consentir à des coupes, d'en reproduire un extrait : « Nous ne pouvons pas passer intégralement votre livre, car certains passages sont peut-être un peu trop crus pour nos lectrices et je ne sais pas dans quelles mesures vous-même et votre éditeur accepteriez d'y faire des coupures. » Et le journal de demander si la romancière ne pourrait pas écrire des nouvelles de 5 ou 6 pages, qui « traiteraient évidemment du problème féminin,

97. Extraits de presse cités dans l'ouvrage lui-même. Gagliardi Jacques, *Les Hexagonaux ou la liberté consommée*, Paris, Plon, 1962, 315 p.

98. Estivals Gabrielle, *Zoubeïda*, Paris, Seuil, 1960, 252 p.

c'est-à-dire de la vie d'une jeune femme aux prises avec les difficultés de l'évolution»⁹⁹.

Non moins intéressant que *Zoubeïda* est le texte que propose au Seuil Gabrielle Estivals à l'heure des attentats de l'OAS. Le 21 mai 1962, cette romancière informe son contact au Seuil, Mademoiselle Durant, qu'elle s'apprête à envoyer sous plis séparés le texte de ce manuscrit, dont le titre s'avèrera être *La Ferme du ravin*. Pour empêcher l'exode des Français, l'OAS vient de plastiquer le hangar des colis postaux, à Bône :

[...] *Sans doute parce que, les déménagements et les bagages conséquents étant interdits par l'OAS, beaucoup de gens font maintenant partir leurs affaires comme ils peuvent, et le colis postal étant un des seuls moyens qui restent... ô charmant pays... [...] Je vous remercie de votre réconfortante lettre – et veuillez m'excuser de cet énorme silence. Sursaturés par l'événement, c'est déjà bien assez de le vivre, nous n'avons plus la force de le raconter. Nous sommes repliés sur nous-mêmes au fond de notre fragile coquille comme ces escargots qui tentent aventureusement de prolonger ainsi leur existence au milieu des journalières de juillet [...]*»¹⁰⁰.

En décembre 1962, Emmanuël Roblès et d'autres lecteurs refusent *La Ferme du ravin*, récit d'une vie paysanne, jugé banal et d'un style relâché. Le contact est rompu avec la romancière jusqu'en 1965, année pendant laquelle, envisageant de soumettre un nouveau manuscrit au Seuil, cette dernière se voit répondre que les exemplaires restants de *Zoubeïda* doivent être pilonnés. Demeurée en Algérie où elle enseigne à l'école des filles Benbadis d'Annaba, Gabrielle Estivals demande à son éditeur d'adresser les invendus à des librairies de sa ville. Près de quatre mois après le coup d'État du colonel Boumediène qui marque la confiscation définitive de la révolution algérienne par l'élite militaire, la romancière se fait peu d'illusions sur le pouvoir d'achat des habitants :

« [...] *Est-il tout à fait impossible que le Seuil envoie deux ou trois ouvrages à titre de propagande dans les maisons suivantes : – Librairie "Aux amis du livre", Dépôt Hachette, 2 Cours de la Révolution – Librairie Mariani-Pinelli, rue Bouscarein – Librairie Lebi, rue Benbadis (Cette dernière située dans mon quartier, et il y a 1 200 élèves à l'école qui ont des yeux pour voir, même si tous les parents ne sont point fortunés, tant s'en faut !)*»¹⁰¹

Autobiographique, le *Journal d'une mère de famille pied-noir*, de Francine Dessaigne est achevé d'imprimer le 22 novembre 1962, pour une mise en vente le 6 décembre par les éditions de L'Esprit nouveau (4 200 ex.). Récit de l'exode contraint d'une famille de quatre enfants ayant vécu en Algérie de 1946 à 1954 et de 1956 à 1962, dont le père, cadre à l'Electricité-gaz d'Algérie (EGA) fut pris avec son épouse, le 26 mars 1962, dans la fusillade de la rue d'Isly, c'est le témoignage accusateur de colons se considérant victimes de l'Histoire.

« *J'aurais pu donner à mon récit le titre d'une collection célèbre : La Vie quotidienne à Alger en 1961. J'ai pris notre famille comme type d'Européens moyens. Nous ne sommes pas des fanatiques, ni des illuminés [...] Nous payons les fautes graves d'un passé lointain ou récent et nous nous demandons : pourquoi nous ? Nous sommes trop souvent douloureusement surpris par l'indifférence des Métropolitains. Je ne leur demande pas de faire de l'économie politique ou de l'histoire, je leur demande de penser à nos vies gâchées : surtout à nos enfants* »¹⁰² écrit Francine Dessaigne. Conservant tout au long de son journal une posture victimaire, elle dépeint les espoirs dont l'OAS fut investie par la communauté française d'Algérie à la veille de l'exode forcé. À la date du 4 juin 1962, elle révèle ainsi le caractère massif de la propagande de l'organisation à Alger :

99. *Idem.*, *Femmes nouvelles* à Gabriel Estivals, 3 déc. 1960.

100. IMEC, Seuil, dossier auteur « Estivals Gabrielle », Gabrielle Estivals à Melle Durant, 21 mai 1962.

101. *Idem.*, Gabrielle Estivals à Paul Flamand, 12 oct. 1965.

102. Dessaigne Francine, *Journal d'une mère de famille pied-noir*, Paris, L'Esprit nouveau, 1962, p. 7.

« La concierge glisse le journal sous notre porte tous les matins vers 7 heures. Nous jetons un coup d'œil sur les gros titres, en commençant bien entendu par la dernière page qui est celle réservée aux informations locales. Puis nous cherchons la suite des articles dans les pages intérieures. Ce matin, quel choc ! Sur la double page centrale s'étale "Appel de la France", le journal de l'OAS, avec des photographies, des communiqués et des articles. Chacun prévient ses amis par téléphone. Les numéros s'enlèvent rapidement et, à 7 h.45, c'est la saisie de ceux qui sont encore chez les marchands. Une amie me dit que l'immeuble de La Dépêche d'Algérie est gardé par d'impressionnantes forces de l'ordre. Le journal est désormais interdit, nous ne savons pas pour combien de temps. Une émission "pirate", hier soir, annonçait que l'OAS reprenait sa liberté de manœuvre dès ce soir 0 heure. Veut-elle montrer sa force, sa discipline, ou les pourparlers n'ont-ils pas abouti ? C'est très inquiétant [...] Émission "pirate" sur le son de la télévision qui annonce : "La trêve sera rompue tout à l'heure à minuit à moins que..." »¹⁰³.

Faisant pendant au théâtre nationaliste algérien dont l'essor est accompagné par Georges Dupré dans *Partisans*, les pièces de théâtre de Geneviève Baïlac, jouées à partir de 1957, sont éditées par Le Club du Souvenir en 1966, sous le titre *La Famille Hernandez, théâtre complet*. Monument littéraire de la mémoire pied-noir, l'œuvre de cette dramaturge née à Alger en 1922, fondatrice en 1947 d'un Centre d'art dramatique algérois et, en 1959, du Centre corse d'art dramatique, exprime les inquiétudes et une certaine crispation identitaire de la communauté française d'Algérie confrontée à la décolonisation. Spectacle créé à Alger en pleine bataille d'Alger, le 20 avril 1957, et joué à Paris le 17 septembre 1957 au théâtre Charles de Rochefort, du quartier Saint-Lazare, *La Famille Hernandez* s'ouvre sur cette didascalie : « une petite placette pittoresque du célèbre quartier populaire d'Alger, Bab-el-Oued. À droite, c'est l'entrée de "la maison des Hernandez", une unique pièce

dont la porte, toujours ouverte, est ornée d'un rideau de coton multicolore. [...] Au lever du rideau, la placette est en pleine animation. Une foule bariolée d'hommes, de femmes et d'enfants cherche à sauver le chat de Madame Sintès qui s'est imprudemment égaré sur un toit. Dans l'animation générale, on parvient en "faisant l'échelle", les uns montant sur les épaules des autres, à sauver la malheureuse bête. Chacun crie d'abord son angoisse, puis sa joie, tandis que Madame Sintès, en larmes, confie à Notre Dame d'Afrique ses prières et ses lamentations [...] »¹⁰⁴.

Ainsi que l'écrit Annie Rey-Goldzeiguer, « pour prouver que l'assimilation est bien en marche, on invente une vie de relations intercommunautaires, festive et amicale. Au théâtre, La Famille Hernandez témoigne de ces relations chaleureuses entre gens du monde du contact, au moment même où celui-ci s'effondre »¹⁰⁵.

La pièce rencontre un réel succès, les acteurs amateurs de la troupe Baïlac se rendent en métropole sur leur temps de congés (ils exercent divers métiers en Algérie : linotypiste, caissière, dactylo, professeur, etc). Au Cagayou de la III^e République succède l'image fantasmée d'une famille élargie, dont les membres solidaires surmontent en riant les soucis quotidiens. Réinventant l'histoire de l'Algérie française comme le sienne propre, la dramaturge qui apporta son nom au contre-manifeste des 121 publié en octobre 1960 pour soutenir l'armée française, écrit :

« Nous étions des "hommes de bonne volonté", les représentants de deux communautés que les options politiques faisaient s'affronter et s'entredéchirer en Algérie, et qui s'aimaient et s'entraidaient fraternellement chaque soir sur une scène parce que le théâtre est un lieu d'amour et non de haine [...] »¹⁰⁶.

104. Baïlac Geneviève, *La Famille Hernandez, théâtre complet*, Paris, Le Club du Souvenir, 1966, 394 p. [cit. p. 21].

105. Rey-Goldzeiguer Annie, *Aux origines de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 375.

106. Baïlac Geneviève, *La Famille Hernandez*, op. cit., p. 12.

103. *Idem.*, p. 217-219.

Après *La Famille Hernandez*, Geneviève Baïlac monte *Un sac d'embrouilles*, transposition algéroise des *Fourberies de Scapin* dont la première est donnée à Alger, le 24 décembre 1959, avant d'être reprise à Paris au Théâtre de la Gaîté Lyrique (le 9 avril 1960), puis au théâtre Antoine (le 3 juin 1960). À cette pièce succède une œuvre désenchantée, quintessence de la « nostalgeria », *Le retour de la famille Hernandez*.

Créée à Paris au théâtre Gramont le 8 février 1963, cette pièce fait intervenir dans sa première scène le personnage d'un journaliste qui a écrit divers articles relatifs à la famille Hernandez, « *La Famille Hernandez sur les Barricades* » ou « *La Famille Hernandez sur le Forum* ». L'acteur montre une photographie des temps heureux... qui se transforme en tableau vivant. La mise en scène pathétique du passé est précédée d'une explication sur le devenir de la famille : « *Et savez-vous où elle est ? À Marseille ! Elle regarde la mer au Sud, alors qu'elle avait l'habitude de la voir au Nord, et elle ne sait pas très bien ce qui lui est arrivé.*¹⁰⁷ »

L'édition nationaliste à l'épreuve des faits

À partir de 1961, les éditions de La Table Ronde doivent opérer un difficile repositionnement pour tenir compte des pourparlers avec les nationalistes algériens. Le seul véritable succès de cette période est le roman de Jean Brune, *Cette haine qui ressemble à l'amour*, dont le contrat d'édition est signé le 8 février 1961, pour une mise en vente à compter du 4 avril (tirage initial à 8 800 ex.) Ce texte qui rend compte du problème algérien au moyen d'une intrigue en forme de témoignage et de personnages stéréotypés (le bon colonel, le lâche serveur, etc.), est retiré à 50 000 exemplaires¹⁰⁸ au second semestre 1962 – chiffre exceptionnel. Toutefois, son auteur, entré en clandestinité dans le prolonge-

ment de son implication personnelle dans l'OAS, propose à l'automne 1962 un témoignage intitulé *L'exil*, que Michel Déon juge sévèrement : influencé par le nouveau roman, « *technique romanesque dont [Jean Brune] n'a pas le maniement* », empli de considérations sur l'art abstrait énoncées sur un ton jugé péremptoire, ce manuscrit est refusé. « *Une refonte totale [...] semble nécessaire si l'on ne veut pas heurter de front la clientèle de Jean Brune qui attend de cet auteur un livre profond et déchirant, non une sorte de méditation orinico-métaphysique* »¹⁰⁹.

S'il n'est pas toujours aisé de maintenir un auteur dans le cadre littéraire qu'on lui assigne – en résumé, celui d'une « nostalgeria » plus ou moins militante – il est encore moins aisé de pratiquer une politique éditoriale audacieuse quand on ne possède pas d'autonomie financière : la participation majoritaire des éditions Gallimard au capital des éditions de La Table Ronde se traduit par deux interventions de Claude Gallimard visant à empêcher l'expression d'un antigaulisme viscéral.

En avril 1961, un manuscrit intitulé *De Carthage à Evian* est tiré à 4 260 exemplaires. Son auteur, né en 1916, est le diplomate Geoffroy de Latour du Pin, comte héritier du château de Combourg immortalisé par Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, qui a commencé sa carrière comme membre du cabinet de l'amiral Darlan avant de devenir collaborateur de l'amiral Barjot lors de l'expédition de Suez, puis conseiller au cabinet de Jacques Soustelle – dont il organisa l'« évasion » d'Alger, après le 13 mai¹¹⁰. Relégué dans les services centraux du Quai d'Orsay au moment où il rédige son essai, du fait de son activisme Algérie française, ce diplomate qui signe « Geoffroy » et a renoncé à ses droits d'auteur sur les 2 500 premiers exemplaires voit

109. *Idem.*, compte rendu de lecture de *L'exil*, par Michel Déon, 30 oct. 1962.

110. Une photographie le montrant, le 13 mai, aux côtés de Jacques Soustelle, Alain de Sérigny et le général de Bénouville est reproduite in Serigny Alain de, *La Révolution du 13 mai*, Paris, Plon, 1958, p. 58.

107. *Idem.*, p. 180.

108. IMEC, La Table Ronde, dossier auteur, Jean Brune, devis de l'imprimerie Firmin-Didot, 17 sept. 1962.

son identité révélée dans *Paris-Presse l'Intransigeant*, le 24 avril 1961, par Jean-François Devay¹¹¹. Les problèmes encourus par cette révélation sont limités puisque Claude Gallimard interdit la distribution de l'essai quelques jours après sa mise en vente. Reconverti dans l'écriture romanesque, le diplomate publie dix mois plus tard, en février 1962, *Le Prince* qu'un périodique régional, *Le spectacle du monde*, paraissant à Uzès, résume ainsi : « Frédéric règne sur la principauté de Meldenbourg. Ses responsabilités le condamnent à prendre parti parmi les querelles des roitelets qui l'entourent [...] »¹¹².

Le journaliste qui, dans *Paris-Presse l'Intransigeant*, avait trouvé qui se cachait derrière le pseudonyme de Geoffroy revient, à l'occasion de cette nouvelle parution, sur le destin du livre *De Carthage à Evian* :

« [Ce] livre critiquait vigoureusement notre politique nord-africaine mais il n'eut guère l'occasion de faire scandale. Quelques jours après sa sortie, le putsch d'Alger, l'éditeur jugea plus prudent de laisser moisir la plupart des exemplaires dans sa cave. »¹¹³

Dans *Le Monde*, Alain Bosquet ironise : « À l'âge de la maturité, M. Geoffroy de Latour du Pin fait une entrée on ne peut plus digne – on ne peut plus consciente de sa dignité – dans la littérature [...] »¹¹⁴, tandis que Roger Nimier estime le 17 mars 1962, dans *Jours de France*, que ce récit « manque de virilité », ce qui est pour lui le pire des défauts.

Un autre refus imposé à Roland Laudenbach par Claude Gallimard concerne les mémoires de Jacques Soustelle, *L'Espérance trahie, 1958-1961*, publiés en mars 1962, à 11 300 exemplaires. Si ce titre est publié dans une maquette semblable à celle des livres des éditions de La Table Ronde, il l'est à l'enseigne des éditions de

L'Alma, créées spécialement pour l'occasion, ainsi que le révèle en 1965 le journaliste Edgard Schneider, évoquant un autre problème majeur auquel est confronté Roland Laudenbach, à savoir la perte de son auteur phare, Georges Bidault :

« Dans un mois, le prochain livre de Georges Bidault – 350 pages – paraîtra à la devanture des librairies. Son dernier ouvrage [...] avait été publié par les éditions de La Table Ronde. Aujourd'hui, le manuscrit que l'on vient de mettre sous la presse, quelque part à Paris, s'intitule « D'une résistance à l'autre ». Comme un livre ne saurait être publié sans que son éditeur fût mentionné sur sa couverture ou tout au moins sur sa page de garde, les amis parisiens de Georges Bidault ont fondé les « Éditions du siècle ». Une maison où l'on ne se fatigue pas trop, puisque son premier livre sera sans doute le dernier. L'idée, d'ailleurs, n'est pas de Georges Bidault mais de Jacques Soustelle, dont la dernière confession politico-littéraire, en 1962, avait provoqué l'éclosion des « Éditions de l'Alma » : une maison qui, depuis lors, persiste à vivre sur la gloire de cette illustre et unique publication. »¹¹⁵

Après le référendum d'autodétermination du 1^{er} juillet 1962, l'auteur d'*Algérie, l'oiseau aux ailes coupées* s'éloigne en effet des éditions de La Table Ronde en raison de l'orientation fascisante de *L'Esprit public*. Né pour défendre l'Algérie française, ce périodique qui compte 7 000 abonnés¹¹⁶ voit sa rédaction confiée à Philippe Héduy, dont l'extrémisme provoque une scission doublée d'une crise financière. Les fondateurs du journal se sont accordés en juillet 1962 pour en poursuivre la publication, mais la mauvaise administration et l'absence de soutiens extérieurs se traduisent par un endettement de 12 millions d'anciens francs. En juin 1963, le contrôle financier du journal

111. Devay Jean-François, « Ce mystérieux Geoffroy qui ne veut pas toucher ses droits », *Paris-Presse l'Intransigeant*, 24 avril 1961.

112. IMEC, La Table ronde, dossier auteur, Geoffroy.

113. *Paris-Presse l'Intransigeant*, 23 janv. 1962.

114. *Le Monde*, 17 fév. 1962.

115. IMEC, La Table Ronde, dossier auteur, Bidault, *Paris-Presse l'Intransigeant*, 4 fév. 1965.

116. Girardet Raoul, « Histoire de la revue *L'Esprit public* : un chapitre très médiocre de l'histoire d'une défaite », lettre de Raoul Girardet à l'attention de MM. Georges Bidault et Jacques Soustelle, de MM. le Général Salan, le Colonel Argoud, le Capitaine Sergent, 15 oct. 1964.

passé à Hubert Bassot, qui absorbe le passif et administre la revue. Les parts que possédaient Raoul Girardet et l'ancien député d'Alger Philippe Marçais lui sont cédées. La plupart de ses anciens collaborateurs estiment alors que Philippe Héduy s'engage dans un fascisme verbal tant vain qu'inadmissible. Jules Monnerot, Philippe Marçais, Jacques Laurent, Jean Brune, Jacques Perret et Raoul Girardet rompent avec *L'Esprit public*.

En août 1963, un article de ces deux derniers formule une mise en garde contre un certain « fascisme nostalgique par trop élémentaire ». Roland Laudenbach continue à collaborer au journal qui, né d'une scission au sein de *La Nation française*, regarde trop en direction de l'Espagne franquiste pour prendre part aux combats parlementaires de l'extrême droite des premières années de la Cinquième République. Ainsi, à l'été 1964, Roland Laudenbach apprenant incidemment que Georges Bidault, réfugié en Suisse, est en train de rédiger ses *Mémoires*, pressent que ce livre va lui échapper. Devançant le problème, il écrit à son auteur en adoptant la posture d'un résistant :

« Monsieur le Président [...] »

Paul Ribeaud va vous remettre cette lettre. Il m'a parlé de vos Mémoires et je voudrais vous en parler très franchement. Je ne veux même pas invoquer l'option que comporte tout contrat et que comporte, par conséquent, la publication par nous de "L'Oiseau aux ailes coupées". Vous nous avez apporté le premier livre qui nous a "marqués" et je vous assure que cette marque est restée indélébile en dépit des calomnies, des trahisons, des perquisitions, des amendes, des interrogatoires et des saisies.

Qu'on le veuille ou non, nous sommes, si vous voulez, exactement à l'opposé des Éditions de Minuit et des Éditions du Seuil. Les Prix nous sont interdits, la radio, la télévision, la grande presse nous ignorent presque systématiquement.

Et néanmoins nous tenons.

Nous tenons, mais à la condition de ne pas perdre sur les deux tableaux, de ne pas à la fois manquer le Prix Goncourt et ne pas publier les grands livres qui marquent l'opposition.

C'est pourquoi nous sommes très heureux de publier dans les semaines qui viennent le livre du Sénateur Goldwater "Pourquoi pas la victoire?" et un livre de Tixier-Vignancourt "J'ai choisi la défense" avec une excellente préface du Bâtonnier Charpentier.

Dans la même perspective, nous avons signé un contrat avec Tschombé [...]

On a beaucoup parlé de Jean Moulin à l'occasion de la libération de Paris et nul mot sur vous : c'est assez dire que pour vos ennemis vous êtes encore vivant. Vous l'êtes aussi pour vos amis.

Puis-je vous charger de mes amitiés fidèles pour Geoffroy [...]

*Croyez, Monsieur le Président, à l'assurance de ma vieille fidélité [...]*¹¹⁷.

En l'absence de réponse, l'éditeur qui supporte mal la tutelle exercée sur ses choix éditoriaux s'adresse à Gaston Gallimard : « J'apprends avec stupeur par *L'Esprit public* de février que les Éditions du Siècle annoncent la publication prochaine des *mémoires de Georges Bidault*. Notre société est déterminée à faire respecter notre contrat et à s'opposer à la publication de cet ouvrage par notre confrère.¹¹⁸ »

Cette requête vaut à la fois comme un avertissement (signifiant que les éditions de La Table Ronde ont une option pour ce livre qu'elles éditeront) et comme une demande d'assistance (les services juridiques des éditions Gallimard doivent intervenir).

La réponse de l'auteur défaillant parvient le 21 février 1965 à Roland Laudenbach. Georges Bidault reproche à l'éditeur sa participation à *L'Esprit public* « nouvelle formule » ainsi que l'édition d'anciens activistes de l'OAS, tels Jean-Jacques Susini¹¹⁹. Le ton monte. Roland

117. *Idem.*, Roland Laudenbach à Georges Bidault, 27 août 1964.

118. *Idem.*, Roland Laudenbach à Gaston Gallimard, 1^{er} fév. 1965.

119. *Idem.*, Georges Bidault à Roland Laudenbach, 21 février 1965 : « [...] A ne vous rien celer, je souhaitais un éditeur neutre. Cela n'ayant pas été possible, j'ai accédé à la demande d'une équipe où vous figuriez à la condition expresse que fût trouvé un style nouveau, n'établissant aucune solidarité de catalogue avec aucun indésirable – c'est-à-dire Saint-Paulien, mais aussi Susini, je dois le dire [...] »

Laudenbach, qui publiera trois mois après la réception de ce courrier l'autobiographie de l'avocat de l'OAS Jacques Isorni, intitulée *Jusqu'au bout de notre peine*, n'écrit plus « *cher Président* » pour s'adresser à Georges Bidault, mais « *Monsieur le Professeur* »¹²⁰ – comme au temps où Maurice Bourguès-Maunoury se moquait d'Henri-Iréné Marrou. Les éditions du Siècle tentent de trouver un arrangement. Sur décision de Roland Laudenbach, Jean-Marc Varaut, son avocat, refuse de solliciter le désistement de Gwenn-Aël Bolloré. *D'une résistance à l'autre* finit toutefois par échapper aux éditions de La Table ronde, perçues par Georges Bidault comme extrémistes mais n'exerçant plus le monopole de la subversion.

Dans la mouvance de *L'Esprit public* et du Rassemblement de l'Esprit public (REP) créé par des militants de l'OAS Métro-Jeunes, les éditions L'Esprit nouveau apparaissent en effet en 1962. Elles publient 18 titres jusqu'en 1966¹²¹. Traitant de la fusillade de la rue d'Isly et de l'exil des pieds-noirs, leur catalogue draine les thèses collaborationnistes de Saint-Paulien (*Histoire de la collaboration*, 1964) et le

militarisme de Raoul Girardet (*Pour l'honneur d'un capitaine*, 1962), tout en accueillant des textes refusés par Roland Laudenbach, tel *Le Coup d'État du 13 mai* de Roger Trinquier.

Par ailleurs, les partisans de l'Algérie française continuent à pratiquer l'autoédition, tel le général Adolphe Aumeran (1887-1980), publiant au quatrième trimestre 1959, aux éditions portant son nom, *Paix en Algérie*, recueil d'articles parus dans *L'Africain* (journal dont il assura la direction) et d'interventions à l'Assemblée nationale (où ce parlementaire natif de Constantine, membre fondateur du Parti Républicain de la Liberté¹²² et député d'Alger entre 1946 et 1960, ne cessa de présenter la colonisation comme une loi scientifique).

En 1962, les éditions France Empire mettent en vente six textes que caractérise un même refus de la décolonisation en voie d'achèvement. *Sereine est ma défaite*, de Dominique Sidot, est mis en vente le 10 mars 1962 (10 000 ex.). Le 18 du mois suivant paraît (à 8 000 ex.) *Les Fusiliers marins*, de l'amiral Lepotier, qui rend hommage à l'un des corps de troupe ayant subi d'importantes pertes humaines en Algérie. Le 15 juillet est mis en vente *Paris et l'hexagone français* de René Minguet, essai tiré à 3 700 exemplaires qui (tout en discutant les thèses de *Paris et le désert français*, publié chez Fayard en 1958) analyse l'organisation du territoire national à l'heure des indépendances africaines. Le 19 août sort le récit du père Bernier, *Missionnaire sans retour* (8 000 ex.), suivi le 19 octobre du témoignage du Bachaga Boualam, *Mon pays la France!*

Tiré à 10 000 exemplaires, cet essai de l'un des protagonistes de l'opération Véronique¹²³,

122. Le Parti Républicain de la Liberté a été fondé en 1945 par Michel Clemenceau, à la demande du général de Gaulle qui voulait que la droite ne soit pas absente de l'Assemblée nationale. François Mitterrand en fut membre et candidat aux législatives à son enseigne (voir Lacouture Jean, *Mitterrand, une histoire de Français*, 1. *Les risques de l'escalade*, Paris, Seuil, 1998).

123. Démission surprise de députés gaullistes acquis à la cause de l'Algérie française, prévue le 15 octobre 1959, cette opération se solda par un échec.

120. *Idem.*, Roland Laudenbach à Georges Bidault, 30 mars 1965.

121. Liste par date de publication, d'après le catalogue BnOpale :

Livre blanc : Alger le 26 mars 1962, 1962, 189 p., Allais M., *Les Accords d'Évian, le référendum et la résistance algérienne, l'autorité, la majorité, le droit*, 1962, 381 p., Dessaigne F., *Journal d'une mère de famille pied-noir*, 1962, 243 p., Girardet R., *Pour le tombeau d'un capitaine*, 1962, 54 p., *La Réponse du Centurion. Demain, l'Armée française*, 1963, 349 p., Bechtel G., *Le Général n'existe pas, ou du peu de réalité d'un officier supérieur*, 1963, 64 p., Courtin R., *L'Europe de l'Atlantique à l'Oural*, 1963, 144 p., Saint-Pierre M. de, *Plaidoyer pour l'amnistie*, 1963, 103 p., Saint-Paulien, *Histoire de la collaboration*, 1964, XII-613 p., Goldwater B. M., *Voici ma politique*, 1964, 143 p., D'Aulan F., *La Bravade*, 1965, 198 p., Rochard J.-J., *Max Skoda, roman*, 1965, 190 p., Gardes F., *La Foire aux espions, un patron des services spéciaux français raconte*, 1966, 256 p., Mabire J., *Histoire d'un Français, Tixier-Vignancour*, [sans date], 223 p., Mérens L., *La Paix des braves*, [sans date], 237 p., Rougier L., *L'Erreur de la démocratie française*, [sans date], 271 p., Salleron L., *La France est-elle gouvernable? Propos politiques et civiques*, [sans date], 413 p., Trinquier R., *Le Coup d'État du 13 mai*, [sans date], 271 p.

dont le fils aida, à la fin du mois de mars 1962, à la création, avec l'aide du colonel Gardes, d'un maquis OAS dans l'Ouarsenis¹²⁴, est le texte militant d'un notable musulman radicalisé. Au centre du volume, une photographie de « ses » hommes entourés de militaires français, posant derrière un char est ainsi légendée :

« *L'opération Ouarsenis est terminée : l'armée française et les Musulmans du Bachaga ont abattu l'aspirant Maillot. Le maquis rouge est détruit.*¹²⁵ »

Telle autre reproduction montre le corps de harkis dans leur linceul. Morts pour la France, un militaire français les salue. Déjà, en juin 1961, la publication par Robert Laffont de *La Harka*, roman d'un officier d'origine polonaise, Thadée Chamski, ayant combattu en Algérie dans les commandos de marine, puis en tant qu'officier de renseignement, rendait hommage aux troupes supplétives en mettant en scène les drames de conscience d'un jeune officier nommé Philippe Mercier.

Alors que les éditeurs nationalistes éditent les livres accusant la France d'avoir sacrifié les Français d'Algérie et leurs soldats musulmans, les éditions Albin Michel publient, à la suite des NEL, les actes des procès de divers cadres de l'OAS. Au sein de l'organisation, les arrestations se sont succédées depuis le mois de mars 1961. Edmond Jouhaud a été appréhendé le 25, ainsi que Roger Delguedre, le 7 avril, et Raoul Salan, le 24 avril. La nouvelle figure de proue des partisans extrémistes de l'Algérie française est Georges Bidault, qui crée le 20 mai, à Milan, le second Conseil national de la Résistance auquel participent Jacques Soustelle et le colonel Argoud, désormais commandant de l'OAS métro. Cette structure disparate réunissant un prétorien et deux figures historiques de la Résistance à l'occupant allemand reste clandestine, comme la plupart des cadres de l'OAS non emprisonnés, en fuite à l'étranger.

124. L'échec de ce maquis constitué le 28 mars est rapide : 72 hommes sont faits prisonniers dans les premiers jours d'avril – dont la plupart de ses chefs à l'exception du colonel Gardes. (in Dard Olivier, *op. cit.*, p. 225 et suiv.).

125. Bachaga Boualam, *Mon pays la France*, Paris, France Empire, 1962, p. 80.

Le 7 juillet 1961, les NEL ont mis en vente à 5 000 exemplaires *Les Procès des généraux Challe et Zeller*, suivi en 1962 du *Procès du général Raoul Salan*. S'il n'est pas étonnant que cette maison d'extrême droite s'empare de tels sujets, il est plus surprenant que les éditions Albin Michel publient les minutes des procès de cadres de l'OAS. *Le Procès de Raoul Salan* mis en vente le 25 juin 1962 (12 000 ex., plus un tirage à 5 000, en août) ne se distingue pas, du point de vue du contenu, des livres susmentionnés des NEL. Anonyme, ce recueil a été composé pour le compte des éditions Albin Michel par Maurice Garçon, directeur de la collection « Les grands procès contemporains », de même que *Le Procès d'Edmond Jouhaud* mis en vente le 28 mai 1962 (8 000 ex., plus 5 900 en juin).

Enfin, les éditions Gallic, spécialisées dans l'édition de revues de presse, mettent en vente, la même année, *Le Procès de Raoul Salan et la presse française*. Les éditeurs généralistes ne craignent-ils plus de s'afficher parmi les partisans d'une défense acharnée de l'Algérie française ? Toujours est-il que la maison d'édition de Roland Laudenbach, qui avait rendu compte du procès des barricades en publiant les textes d'Alain de Sérigny et de Pierre Lagaillarde, perd en 1962 son monopole sur cette question.

Elle le retrouvera momentanément en octobre 1963, en éditant *L'Histoire de l'OAS* de Jean-Jacques Susini. Saisi en novembre de la même année, ce livre vaut à l'éditeur une inculpation du chef d'apologie de crime, qui fait réparaître l'ouvrage en Suisse, à l'encontre des éditions du Château [sans accent], à Sion – structure factice créée pour l'occasion¹²⁶. En France, le livre *L'Histoire de l'OAS* réparaît en septembre 1964, après qu'un non-lieu a été prononcé.

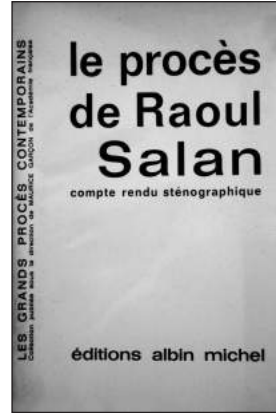
126. Carron Damien, « La guerre d'Algérie au miroir de trois aventures éditoriales suisses », *op. cit.*

Vers l'indépendance

Après l'échec de Melun, les pourparlers reprennent progressivement. Au début de l'année 1962, l'antenne en Suisse du SDECE cherche à rassurer les délégués algériens. Constantin Melnik évoque dans ses mémoires une opération « Echeveau », dans le cadre de laquelle les services spéciaux sont amenés à « donner [aux représentants du FLN] *les conseils qu'impos[e] leur virginité diplomatique, ou même à leur dévoiler, en allant quelquefois jusqu'à leur procurer des ouvrages de droits achetés, au grand désespoir du contrôleur financier du service, dans les coûteuses librairies de Genève ou de Lausanne, les points précis sur lesquels ils p[eu]vent à bon compte obtenir satisfaction* »¹²⁷.

S'il faut faire la part, dans ce témoignage, de ce qui relève de l'infériorisation de l'adversaire, il n'en reste pas moins qu'en métropole la masse des écrits constitutionnalistes publiés durant le conflit est mise en évidence par les négociations qui se profilent.

Les représentants français et algériens¹²⁸ se rencontrent au village des Rousses, près de la frontière suisse, à compter du 11 février 1962. Les discussions aboutissent en huit jours à un projet de cessez-le-feu suivi d'un référendum d'autodétermination. Un haut-commissaire représentant la France et un exécutif provisoire formé de 8 Algériens et 3 Français administrera le pays lors de la période de transition. La France conservera la base de Mers-el-Kébir pendant 15 ans et les bases sahariennes pendant 5 ans, mais évacuera la plupart de ses soldats en un an. Les Français d'Algérie opteront pour la nationalité de leur choix et jouiront de toutes les libertés individuelles et politiques. Le 7



mars, à Evian, après que le Conseil des ministres français et le CNRA, à Tripoli, ont validé les termes de cet avant-texte, les négociations officielles débutent. Elles aboutissent, le 18 mars à 20 h, à l'annonce d'un cessez-le-feu intervenant le lendemain, à 12 h. En Algérie, comme le craignait le FLN qui avait demandé en vain à exercer l'ensemble des pouvoirs pendant la période de transition, l'OAS refuse « la paix de De Gaulle » et redouble de violence avec le soutien actif ou passif (manifestation de la rue d'Isly, le 26 mars) d'une communauté pied-noir paniquée. Les accords d'Evian sont ratifiés par référendum le 8 avril 1962. Le 3 juillet, 91,2 % des Français inscrits sur les listes électorales répondent « oui » à la question de savoir si l'Algérie doit s'autodéterminer. Ben Khedda fait une entrée triomphale dans Alger.

Dans l'euphorie de l'indépendance conquise, les Algériens ignorent qu'une guerre des chefs déchire au même moment le FLN. À compter du 4 juillet, à Oran, où les assassinats d'Algériens par l'OAS se comptent quotidiennement par dizaines, des Européens sont enlevés et exécutés. Pierre Laffont s'interpose entre l'armée et les activistes, demandant à l'OAS d'Alger d'intervenir pour faire cesser l'action de l'OAS oranaise¹²⁹. Le 24 juillet, après la bibliothèque nationale d'Alger, c'est au tour de la bibliothèque municipale d'Oran de brûler.

¹²⁹ Katz Joseph, *L'Honneur d'un général, Oran, 1962*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 310.

¹²⁷ Melnik Constantin, *1000 jours à Matignon, De Gaulle, L'Algérie, Les Services spéciaux*, Paris, Grasset, 1988, p. 259.

¹²⁸ Louis Joxe, Robert Buron, Jean de Broglie, Bruno de Leusse, Claude Chayet, Roland Cadet, Roland-Billecart, Bernard Tricot et Vincent Labouret représentent la France ; Krim Belkacem, Saad Dahlab, Ben Tobbal, Rhéda Malek, M'Hamed Yazid, Taïeb Boulahrouf, Mohammed Benyahia, Ahmed Boumendjel et Ahmed Francis sont mandatés par le GPRA.

En métropole, les professionnels de l'édition assurent une couverture minimale de ces événements. L'impossible élaboration d'une version consensuelle de l'histoire coloniale qui se dessine dans l'immédiat après-guerre n'empêche pourtant pas la transition ou la reconversion des éditeurs et des professionnels du livre et de la presse exerçant en Algérie.

La couverture éditoriale des accords d'Evian

Représentant environ 1 % des titres publiés sur la guerre en 1954-1962, la littérature constitutionnaliste est mise en valeur par les accords d'Evian qui en invalident rétrospectivement plusieurs pans. La solution fédéraliste est abandonnée, qui avait donné lieu à l'édition d'une demi-douzaine de titres : *L'Union française sera fédérale ou ne sera pas* de René Grenier (éd. du Scorpion, 1956), *Une solution fédéraliste du problème nord-africain* de Léon Van Vanssenhove (Neuchâtel, La Baconnière, 1957), *Le Fédéralisme et l'Algérie* de Marc Lauriol (La Fédération, 1958), *L'Intégration fédéraliste, au-delà de la loi cadre algérienne* de Jacques Bassot (J. Bassot, 1958), *Communauté ou sécession* de Jean Ehrhard (Calmann-Lévy, 1959) ou encore *Faut-il partager l'Algérie?* d'Alain Peyrefite (Plon, 1961). De même, certaines des craintes exprimées par le constitutionnaliste Maurice Duverger, dans les essais publiés chez René Julliard et tirés à 5 ou 6 000 exemplaires (*Demain la République, De la dictature*) s'estompent au profit de nouvelles préoccupations, comme le mode de suffrage de l'élection présidentielle, que le général de Gaulle – dramatisant la tentative d'assassinat dont il est victime le 22 août au Petit-Clamart – obtient par voie de référendum (28 octobre). La France regarde désormais en direction de la Communauté européenne, ce dont témoigne, parmi d'autres, l'édition en 1962, par René Julliard, de l'essai de Walter Lippmann *L'Unité occidentale et le marché commun*.

Outre l'essai de Geoffroy de Latour du Pin, *De Carthage à Evian*, qui faisait référence en

1961 aux premières discussions engagées entre le GPRA et le gouvernement français, les accords sont dénoncés dans l'essai du polytechnicien (futur prix Nobel d'économie) Maurice Allais, intitulé *Les Accords d'Evian, le référendum et la résistance algérienne*. Tiré à 3 200 exemplaires, ce titre publié la veille du référendum d'auto-détermination par les éditions de L'Esprit nouveau est le pendant juridique au *Journal d'une mère de famille pied-noire* puisqu'il déplore le sacrifice des Français d'Algérie dont il affirme qu'aucun statut ne garantit l'intégrité physique. Parachutiste reconverti dans le journalisme, Jean-Yves Alquier (*Nous avons pacifié Tazalt*, 1957) publie aux éditions du Croissant un recueil de ses articles parus dans *Combat, L'Algérie du cessez-le-feu*.

À l'opposé de cette vision défaitiste, les pouvoirs publics s'efforcent d'explicitier le contenu de l'accord de paix, dont la légitimation passe aussi par la propagande écrite. À Alger, la Délégation générale éditée en février 1962 *L'Algérie à l'heure de la paix*, texte destiné à préparer l'opinion européenne, devant être distribué « *aux cadres d'autorité et aux cadres techniques jusqu'aux plus bas échelons de l'administration et de l'armée* » et « *aux personnalités de toutes sortes qui, dans quelque domaine que ce soit, dans les milieux urbains comme dans les milieux ruraux, sont connues pour exercer une influence sur leur entourage* »¹³⁰. En avril, le ministère d'État aux Affaires algériennes publie *Les Accords d'Evian : texte et commentaires*, document de 76 pages mis en vente à l'enseigne de la Documentation française. Aux États-Unis, l'ambassade de France diffuse le même mois une brochure intitulée *Texte des déclarations adoptées de commun accord à Evian, le 18 mars 1962, entre les délégations du gouvernement de la République française et le Front de libération nationale algérien*¹³¹.

130. Télégramme du délégué général aux préfets IGR d'Alger, d'Oran et de Constantine, cité in Dard Olivier, *op. cit.*, p. 204-205.

131. *Texts of Declarations Drawn up in Common Agreement at Evian, March 18, 1962, by the Delegations of the Government of the French Republic and the Algerian National Liberation Front* [CAC, 19970353, 317, 1962].

Enfin, se distinguant de la propagande officielle et des analyses catastrophistes de l'ultradroite, *Les Accords d'Evian et la révolution algérienne*, de Serge Moureaux, est publié par Maspero, constituant ainsi le 34^e numéro des *Cahiers-libres*.

Depuis le printemps 1961, cette maison d'édition est particulièrement menacée par l'OAS. Le 13 mai de cette année, la police parisienne a dressé une « *Liste des sièges des journaux, maisons d'édition et imprimeries où des attentats peuvent éventuellement être commis* »¹³², au sein de laquelle elle figure aux côtés des éditions de Minuit, des éditions Julliard, des imprimeries parisiennes réunies (du 10 rue du Faubourg Montmartre dans le 9^e arr., qui impriment *France Observateur* et *L'Express*) et de l'imprimerie Réaumur (sise, 100 rue de Réaumur dans le 2^e arr., qui imprime *France Soir*). Sont aussi menacés les quotidiens *Libération*, *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Courrier de la Nouvelle République*, les hebdomadaires et mensuels *Le Courrier du Parlement*, *Démocratie 61*, *Esprit*, *L'Express*, *Liberté*, *Notre République*, *Réforme*, *Témoignage chrétien*, *Les Temps Modernes*, *La Tribune Socialiste*, *Témoignages et documents*, *Vérité-Liberté*.

Au-delà de cette recension policière, tous les anticolonialistes et les gaullistes sont susceptibles de subir les attentats de l'OAS. Le siège du PCF est mitraillé le 4 janvier, lendemain de l'assassinat à Alger d'Alfred Locussol, membre du PCA. Dans les premiers jours de février, Jean-Paul Sartre et André Malraux sont victimes d'attentats (l'explosion visant ce dernier défigure une enfant de quatre ans, Delphine Renard, dont la photographie est abondamment reproduite dans la presse) qui motivent la mobilisation anti-OAS du 8 février, se soldant par le drame de Charonne.

Le 13 mai 1961 les locaux des *Temps Modernes* explosent¹³³. *La Joie de lire* endure

132. APP, 4 560-145-7, *Liste des sièges des journaux, maisons d'édition et imprimeries où des attentats peuvent éventuellement être commis*, 13 mai 1961.

133. Attentat signalé par Lamy Jean-Claude, *René Julliard, op. cit.*, p. 284.

deux plasticages suivis d'une tentative manquée le 23 février 1962. François Maspero lui-même déclare à Pierre Démeron, dans *Paris-Presse l'Intransigeant*¹³⁴, avoir fait arrêter un plastiqueur qui s'en prenait au restaurant « El Djezaïr » de la rue de la Huchette. Tous les professionnels du livre ne se moquent pas ainsi ouvertement de l'OAS, à l'instar d'Edmond Charlot, obligé de fermer définitivement sa deuxième librairie, sise au 30, de la rue Michelet après qu'en septembre 1961 celle-ci a été visée par deux attentats commis à quinze jours d'intervalle. En août 2000, le libraire qui perdit à cette occasion les archives manuscrites d'Albert Camus se souvient : « *Un ami musulman, Brahimi [Himoud] vint et me glissa, sans que je m'en rende compte, un paquet. Je m'en aperçus plus tard. C'était ses économies... par fraternité...* »¹³⁵.

En Algérie toujours, dans la matinée du 15 mars 1962, à El Biar, sur les hauteurs d'Alger, un commando OAS assassine méthodiquement six inspecteurs des centres sociaux, Marcel Basset, Robert Eymard, Ali Hammoutène, Max Marchand, Salah Ould Aoudia et Mouloud Feraoun. Le nouveau directeur des centres, Marcel Lesne, échappe de peu à l'attentat ; son nom figurait sur la liste des « traîtres » et il dut s'enfuir précipitamment en métropole où, ainsi qu'il nous le raconta en 2006, il se cacha pendant plusieurs semaines. Le Seuil et Emmanuel Roblès sont en deuil. En octobre, le *Journal, 1955-1962* que Mouloud Feraoun avait envoyé par bribes à son éditeur parisien – après l'avoir rédigé sur des cahiers qu'il dissimulait parmi ceux de ses élèves – est publié à 7 500 exemplaires. Si Gérard Genette a pu résumer *La Recherche du temps perdu* en trois mots : « Marcel devient écrivain », on peut écrire que ce journal révèle comment « Mouloud devient Algérien ».

Le temps du plastic est aussi celui de l'édition des premières synthèses relatives à la

134. *Paris-Presse l'Intransigeant*, février 1962.

135. *L'Humanité*, 14 août 2000.

guerre. En 1960, a paru aux Éditions Sociales *Algérie, passé, présent*, qui sous la responsabilité d'Yves Lacoste offre une analyse marxiste conséquente (près de 500 pages) de l'histoire algérienne. Cette même année, le 3 octobre, Patrick Kessel, ancien correspondant de *L'Express* en Algérie, signe avec François Monod, directeur des Éditeurs français réunis – qui prend ainsi le risque, selon le journaliste, « d'agir en dehors de tout contrôle du PCF »¹³⁶ – le contrat d'édition d'un livre consacré à la guerre franco-algérienne. Après le décès accidentel (par infarctus) de l'éditeur, la nouvelle direction des EFR dénonce le contrat de Patrick Kessel qui recycle le matériau accumulé pour publier en 1962, aux éditions Maspero, en collaboration avec Giovanni Pirelli, *Le Peuple algérien et la guerre: lettres et témoignages algériens, 1954-1962*. Ce volume triple des *Cahiers libres* (numéros 41-43) compte près de 800 pages.

En mars 1962, Christian Bourgois se rend en Afrique du Nord où il rencontre Assia Djebar. Avec l'aide de Robert Barrat, des contacts sont pris à Rabat avec Ferhat Abbas et, le 29 mai, les éditions Julliard mettent en vente *La Nuit coloniale*, premier tome d'une histoire du nationalisme algérien dont le titre générique est *Guerre et révolution en Algérie*. Tiré à 10 000 exemplaires, ce texte de commande rédigé par une petite main ne connaîtra pas la suite annoncée. Deux mois après la mort de René Julliard (le 1^{er} juillet 1962) paraissent les *Souvenirs de la Bataille d'Alger, décembre 1956-septembre 1962* de Yacéf Saadi.

136. L'histoire de ce livre refusé est relatée par l'intéressé in Kessel Patrick, *Guerre d'Algérie, écrits censurés, saisis, refusés: 1956-1960-1961*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 9 et suiv. L'ancien journaliste n'épargne pas *L'Express*, qui en 1956 coupa les passages militants de son reportage sur la Kabylie et censura ses analyses du voyage de Guy Mollet en Algérie: « Jour après jour, la confrontation était possible entre les articles dictés au téléphone et ceux publiés. Les coupures furent nombreuses, dont le sens politique était évident. Par exemple, en février 1956, alors que Guy Mollet, quasiment prisonnier dans la résidence du Palais d'Été, recevait délégations sur délégations d'anciens combattants, un jeune Algérien m'avait dit qu'il ferait mieux de recevoir les "futurs combattants". Cette phrase fut coupée. »

Tiré à 2 700 exemplaires, ce volume a pour véritable auteur Marcel Péju, ce qui lui confère un intérêt sans doute supérieur à celui d'un autre texte de commande mis en vente le 29 août à 3 000 exemplaires: *Le Meilleur combat*, de l'ancien membre du PCA et rédacteur de la plateforme du congrès de la Soummam, Amar Ouzegane. Si l'édition de ces textes révèle la continuité de la politique éditoriale du dauphin désigné de René Julliard, d'autres éditeurs opèrent une transition qui, traduisant un déplacement général de l'horizon d'attente des lecteurs métropolitains, permet une ouverture accrue – car tardive – du choix éditorial.

Les conséquences des accords d'Evian sur les métiers du livre

Si elle provoque une évolution des catalogues, la paix soulève pour certains professionnels de la presse et de l'édition un problème d'adaptation. Les partisans de l'Algérie française ne parviennent pas tous à s'intégrer dans des écuries d'auteurs, tandis qu'en Algérie se met en place une infrastructure éditoriale nationalisée dont les perspectives se révéleront réduites.

Un nouvel horizon d'attente

Le déplacement de l'horizon d'attente des lecteurs métropolitains accompagne le processus de paix franco-algérienne, comme en témoigne l'édition de *Pour Djamilia Boupacha* par les éditions Gallimard. Achevé d'imprimer le 23 janvier 1962, ce livre-plaidoyer d'une avocate – Gisèle Halimi – et d'une intellectuelle de gauche – Simone de Beauvoir – est le seul de cet éditeur à aborder de plein front la guerre d'Algérie. Tiré à 5 500 exemplaires en janvier (puis à 5 500 ex. en fév., 5 500 en mars et 2 200 en oct., soit un tirage cumulé de 18 700 ex.) il réactualise le débat sur la torture à un moment où celui-ci n'est plus perçu par les anticolonialistes comme un enjeu, tout en suscitant l'intérêt des contemporains. Maurice Clavel juge dans *Combat* que ce livre est inutile, puisqu'il traite d'une affaire dont l'instruction

s'est déroulée au premier semestre 1960¹³⁷ et dont la principale accusée est mise en liberté en avril 1962. Cette critique est dictée par une rage anti-sartrienne méconnaissant le fait qu'une telle publication, par l'éditeur dominant le champ éditorial français, n'a rien d'anodin.

La presse de gauche rend compte de la parution de *Pour Djamilia Boupacha: Le Monde* (16 fév.) où la publication d'un premier article, le 3 juin 1960, contribua à lancer l'affaire, *Les Lettres Françaises* (8 fév.), *Témoignage chrétien* (16 fév.), *Jeune Afrique* (6-12 fév.), *Libération* (17-18 fév.) où Daniel Mayer, membre du Comité Boupacha, loue « le tact du style [qui] s'oppose à la sauvage crudité des faits ».

France Observateur (8 fév.) publie le récit, par Gisèle Halimi, de l'entrevue que le Comité Boupacha a eue avec Maurice Patin, président de la commission de sauvegarde. À la fin de cette entrevue, le magistrat affirmant que l'accusée « se prend un peu pour Jeanne d'Arc » s'est vu répondre par Annie Postel-Vinay : « Toutes, à vingt ans, nous nous sommes un peu prises pour Jeanne d'Arc, en 1943 ». Fait significatif de l'évolution qui s'est produite depuis l'édition de *La Question* en 1958, la presse de droite rend compte de la parution du livre. Le 22 mars 1962, *Candide* (qui peine décidément à remplir le rôle imparti par les collaborateurs de Michel Debré) le fait figurer en troisième position des meilleures ventes de la semaine écoulée!¹³⁸

137. Arrêtée dans la nuit du 10 au 11 fév. 1960, la militante du FLN est accusée de l'attentat à la bombe du 27 sept. 1959, à la Brasserie des facultés d'Alger. On lui reproche aussi d'avoir hébergé deux hommes recherchés (Si Djamel et Si Mourad). Elle est torturée au centre de tri d'El Biar, puis transférée au centre d'Hussein Dey le 23 février. Son avocate, Gisèle Halimi, dépose une plainte pour séquestration et tortures avec constitution de partie civile. Incarcérée le 15 mars, la jeune femme est enfermée à la prison de Barberousse. Les poursuites judiciaires et la création par Simone de Beauvoir d'un comité « Pour Djamilia Boupacha » sont relatées dans le livre. En avril 1962, la militante est libérée; elle épouse en août un ancien adjudant de la wilaya IV, Omar Kali.

138. Derrière *La Cour*, d'André Ribaud (R. Julliard) et *Bastogne: la dernière offensive d'Hitler*, de J. Toland (C.-Lévy).

Croissance des jeunes nations, dans son numéro de mars 1962, consacre une pleine page à un portrait de Djamilia Boupacha. L'auteur de l'article remarque à propos des éditions Gallimard : « C'est la première fois que cette importante maison d'édition se compromet dans l'affaire algérienne. » Une réaction individuelle prouve que le temps n'est plus aux dénégations en bloc : celle du lieutenant Prud'homme qui fait paraître dans *Djebel* (1^{er} trim. 1962) sa « Lettre d'un officier à Simone de Beauvoir ». Citant la préface qui attribue pour unique but à l'armée française d'exterminer les Algériens, l'officier contre-argumente en décrivant son travail au sein d'une SAS. Le carnet de *Nation française* (14 mars 1962) décortique la citation latine dont Simone de Beauvoir a fait précéder le recueil et dénonce (comme *Rivarol*, le 5 avril) la prétendue inculture de cette dernière. Il n'en reste pas moins qu'il commente le livre.

À l'étranger, *Djamilia Boupacha* est analysé dans les jours qui précèdent le référendum d'autodétermination. Des comptes-rendus de lecture ou des notules sont publiés en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas par *Rowoalt Verlag* (14 avril), *Arbeiter Zeitung* (6 mai), l'agence *Deutsche Presse* (9 mai), *Freiheit* (16 mai), *Nürnberger Zeitung* (18 mai), *La Gauche de Bruxelles* (mai), *La Libre Belgique* (10 juin), *Di Neue Deutsche Hefte* (mai-juin), *Algemeen Handelsblad* d'Amsterdam (2 juin), *Die Andere Zeitung* (7 juin).

Un autre indice du déplacement de l'horizon d'attente des lecteurs métropolitains est fourni par les refus auxquels se heurte le colonel Trinquier, au sein des éditions de *La Table ronde*. Figure reconnue de la théorisation de la guerre subversive, l'officier se voit opposer une demi-douzaine de refus par Roland Laudenbach qui, s'il a évité de rompre avec *L'Esprit public* dirigé par Philippe Hédouy, laisse aux éditeurs généralistes le soin d'éditer les actes des procès des cadres de l'OAS, conscient qu'il est, désormais, que la défense de l'Algérie française ne fera plus recette. Le 3 octobre

1962, Michel Déon écrit à Roger Trinquier qu'il refuse le roman proposé par le frère de celui-ci (on ignore son contenu).

En novembre 1963, un autre manuscrit de Roger Trinquier intitulé *Pour battre De Gaulle* est écarté. En septembre 1964, *La Bataille pour l'élection du Président de la République* est proposé en vain à Roland Laudenbach, qui écrit :

« *La Table Ronde peut publier des livres politiques, des études politiques, elle ne peut pas publier des livres qui normalement devraient être édités par les presses d'un hebdomadaire ou d'un mensuel politique. La Bataille pour l'élection du Président de la République est manifestement un livre pour l'Esprit nouveau, car la ligne de partage entre la Table Ronde et l'Esprit nouveau doit être très facile à établir. Malheureusement l'Esprit nouveau n'a pas d'argent et c'est la raison de leur hésitation. Comme l'Esprit nouveau n'a pas d'argent à qui vous adresser ? Peut-être aux Nouvelles Éditions Latines ? [...]* »¹³⁹.

L'essai sera finalement vendu par souscription, un document comptable attestant le versement par Roland Laudenbach de 20 francs (21 euros 2007) ! Autre refus : le 8 mars 1965, Roger Trinquier fait parvenir aux éditions de La Table ronde un article qui, affirme-t-il, lui a été demandé par des Américains, sur la situation au Viet-Nam. Il voudrait l'adjoindre à une réédition de sa *Guerre moderne*. Impossible, répond l'éditeur. Neuf ans plus tard, le malheureux auteur propose un manuscrit sur l'organisation des maquis en Algérie après avoir été contacté par Erwan Bergot, qui doit composer deux ouvrages relatifs à l'Algérie pour les éditions Grasset¹⁴⁰. Il reprend ses droits sur *La Guerre moderne* en 1977 et, en 1983, essuie un refus relatif à un ultime manuscrit qu'il avait intitulé *Défense du capitalisme*. À Roland Laudenbach qui lui écrit : « *ni pour nous, ni*

pour vous »¹⁴¹, le colonel répond « *cette expression est typique des gens de lettres, qui voudraient que je reste un militaire. Or cela fait 22 ans que j'ai quitté l'armée* ». Cet échange révélateur de l'impossible reconversion littéraire d'un militaire résume la réorientation de la politique éditoriale d'un éditeur qui se heurte à la censure gaulliste¹⁴² mais semble alors soucieux de dépolitiser son catalogue.

139. IMEC, La Table Ronde, dossier auteur, Trinquier, lettre de Roland Laudenbach à Roger Trinquier, 23 septembre 1964.

140. *Idem.*, lettre de R. Trinquier à R. Laudenbach, 6 février 1974.

141. *Idem.*, lettre de R. Laudenbach à R. Trinquier, 29 avril 1983.

142. En 1962-1965, ainsi que l'on montré A.-L. Veyrine (*Histoire d'une connivence : les éditions de La Table Ronde, op. cit.*) et S. Vrignault (*L'Engagement politique des éditions... op. cit.*)

Conclusion

Le contrôle de l'imprimé se durcit sous la Cinquième République et les peines de prison ou d'amende pleuvent sur Jacques Dérogy, Maurice Pagat, Robert Davezies et bien d'autres militants anonymes que l'historien doit renoncer à citer. La quasi-totalité de la production algérienne des éditions Maspero voit sa diffusion freinée par un État partial mais hésitant à faire comparaître en correctionnelle l'éditeur des Algériens en guerre. La rupture avec la société l'Inter de Pierre Seghers et les hésitations de Frantz Fanon à confier les *Damnés de la terre* à un professionnel mal implanté en Afrique prouvent du reste que les difficultés auxquelles se confrontent les éditions Maspero ne sont pas liées à la seule répression de l'État.

À droite, l'entrée dans une phase de négociations diplomatiques correspond à l'essor d'une littérature accusant la France de préparer, puis d'accepter, l'abandon des Français d'Algérie. Qu'il soit explicite, comme dans les essais de Pierre Boutang ou de Jacques Gagliardi, ou implicite, comme dans le théâtre de Geneviève Baïlac, le journal de Francine Dessaigne ou le roman d'Eric Ollivier, le reproche d'indifférence que les Algériens musulmans eurent, un siècle durant, l'interdiction de formuler à l'égard du colonisateur, est désormais renvoyé par les colons aux Français métropolitains, tenus responsables des échecs de la colonisation. La dialectique tronquée des sentiments réécrit l'histoire en désignant la métropole comme l'unique coupable du sort fait aux communautés non musulmanes à partir de l'automne 1961. Rendant justice aux Européens morts pour la France en Algérie mais tuant une deuxième fois les musulmans qui, avant l'entrée en Algérie de l'armée des frontières, sont tombés sous les balles de l'OAS, la « nostalgéria » remplit une double fonction cathartique et révisionniste, ouvrant la voie aux formes contemporaines de l'orientalisme littéraire. Comme les algérienistes du dix-neuvième siècle qu'étaient à la fois des éditeurs régionaux

et des éditeurs parisiens, ce mouvement est porté par un ensemble hétérogène de maisons d'édition.

Sans s'approprier les autoreprésentations des pieds-noirs forcés à l'exode, l'édition nationaliste peine à trouver un second souffle alors que se profile l'autodétermination. Vu dans le miroir déformant de l'anticommunisme, l'essor des nations du tiers-monde est éludé par les partisans de l'Algérie française. Revenant sur les raisons de l'échec de l'OAS mais n'éditant pas les actes des procès des cadres de cette organisation – de même qu'il se garde scrupuleusement, dès 1962, d'accueillir dans son catalogue les textes du colonel Trinquier – Roland Laudenbach perçoit rapidement le caractère inopportun d'une défense inchangée du fait colonial. L'éclatement de *L'Esprit public* en juillet 1962 prouve que la référence à la Résistance, qui constitua l'un des enjeux symboliques du conflit, s'effrite face à la tentation fasciste d'une partie des activistes. Le second Conseil national de la Résistance de Georges Bidault, qui refuse désormais de voir son nom associé à celui de Jean-Jacques Susini et de Philippe Héduy, est une coquille vide, qu'occupent des fugitifs figés dans l'attente d'une amnistie pour l'obtention de laquelle militera l'ancien directeur de la collection « catholique » des éditions France Empire, lauréat en 1955 du premier prix des libraires de France, décerné pour son roman *Les Aristocrates*, Michel de Saint-Pierre¹⁴³.

143. Après le vote de la première loi d'amnistie (1966), ce dernier n'hésite pas à demander une audience au général de Gaulle, qui lui promet, le 22 janvier 1968, la grâce des condamnés de l'OAS. (Dard Olivier, *op. cit.*, p. 301).

Conclusion de la troisième partie

Étant parvenus après 1957 à imposer la question des violences illégales dans le débat public, les éditeurs anticolonialistes œuvrèrent dès 1960 à la transition d'une dénonciation des crimes du colonialisme (motivation « dreyfusarde ») à une mise en cause du colonialisme même (motivation « tiers-mondiste » ou « bolchévique »). Si le texte des différents essais ou témoignages de Maurice Maschino, Jean-Louis Hurst et Noël Favrelière révèlent la motivation patriotique de leurs auteurs, communistes agissant par solidarité pour les colonisés, mais aussi par souci de la République et intérêt de leur génération, les contemporains assimilent leur contestation radicale à un reniement de soi-même et des siens. Volontairement ou non, les contempteurs du *Manifeste sur le droit à l'insoumission* considèrent que ce texte au retentissement inégalé est l'appel d'irresponsables, engagés dans un combat auquel ils ne prennent part qu'en paroles – alors que cet appel est une simple manifestation de solidarité avec ceux ayant franchi les limites de la légalité. De même, les membres des réseaux de soutien sont abondamment décrits comme de jeunes romantiques (voire, pour les femmes, comme des prostituées séduites par de méchants proxénètes maghrébins). Face à cette diabolisation de la contestation, les éditeurs anticolonialistes s'imposent d'autant plus difficilement dans l'espace médiatique que les pouvoirs publics (qui saisissent en avril 1960 *L'Express* et *France Observateur* ayant rendu compte de la publication du *Déserteur*, alors que les articles visés critiquent à mots à peine couverts la désobéissance et sa défense par Jérôme Lindon) ne perçoivent pas les contradictions internes à la nébuleuse anti-guerre. Comme dans toute période de crise nationale, les adversaires du pouvoir sont rejetés dans le camp de « l'anti-France » au moyen d'un vocabulaire qui emprunte largement au sexisme (la « gauche femelle ») à l'antisémitisme (« Mendès le juif ») et à un racisme qui n'a pas les moindres de ses adeptes à l'Académie française.

Les débats internes aux anticolonialistes, qu'il s'agisse de celui opposant *Les Temps Modernes* au bulletin *Vérité Pour* ou encore de la brouille passagère entre Alioune Diop et François Maspero, sont du reste sans effet sur la couverture éditoriale globale du conflit. En effet, et c'est une victoire des éditeurs opposés à la guerre, un déplacement s'opère à la faveur duquel l'édition généraliste s'oblige à traiter de la guerre en cours. Le traitement éditorial du conflit s'élargit dans le sillon des textes radicaux, par l'intermédiaire d'auteurs partisans de l'Algérie française, à renforts de publicité et en mobilisant les liens de sociabilité tissés dans les médias. Alain Manevy, dont le père préside le Centre de formation des journalistes, bénéficie sans doute des relations de Grasset avec *France Soir*, pour obtenir le prix Vérité (*L'Algérie à vingt ans*). Décrivant la guerre d'Algérie qu'il n'a pas faite, Michel Alvès bénéficie d'un même lancement s'appuyant sur une presse d'information conservatrice et sur l'émission *Lecture pour tous* dans laquelle il introduit incidemment l'Algérie. Mais l'élargissement des catalogues suscite aussi l'édition de titres énonçant une contestation véhémement de la guerre. Touchant un public hermétique à la production des éditeurs militants, Jules Roy concurrence Jean Lartéguy sur le terrain de la littérature aux prises avec l'histoire immédiate. Cet auteur immédiatement traduit à l'étranger prouve qu'un débat existe parmi les militaires et que, de même que les partisans de l'Algérie française s'égarent en considérant leurs adversaires comme de mauvais Français, les anticolonialistes auraient tort de stigmatiser en bloc « la gauche respectueuse ». Ce ne sont ni Frantz Fanon, ni Henri Alleg qui imposent dans l'usage l'expression « guerre d'Algérie », et si Jules Roy doit supprimer à la demande de son éditeur la scène finale, relativement ambiguë, de son roman, il est perçu à partir de l'automne 1960 par les partisans de l'Algérie française (notamment par l'équipe de *La Table Ronde*) comme l'homme à faire taire.

Après l'épisode des barricades, une intertextualité relie entre eux les écrits plus nombreux consacrés au conflit. Compilant les différents

témoignages, allant parfois jusqu'à les lister, les commentateurs, dont une partie perçoit la médiocre qualité informative des textes de journalistes consacrés aux défenseurs extrêmes de l'Algérie française, raisonnent en fonction d'une bibliothèque algérienne virtuelle, rassemblant un ensemble des textes visibles à l'échelon national ou international. Cette appréhension globale se heurte néanmoins à l'insuffisante porosité des textes promus par l'édition militante, en particulier par celle qui prend la défense de l'Algérie française. Le radicalisme des éditeurs d'extrême droite n'est pas étranger à la défaite des « prétoriens », de même que l'incapacité de l'OAS à mettre sur pieds une véritable propagande imprimée. Pour être membres de l'Institut, agrégés de l'université, docteurs ou juristes, les signataires du manifeste du 6 octobre 1960, rappelant la confiance accordée à l'armée par la majorité des cadres et des membres des professions intellectuelles de métropole, sont de peu de poids face à un Alain-Robbe Grillet ou à une Françoise Sagan incarnant, par delà les frontières, à des niveaux certes différents, l'avenir des lettres et du livre français.

Du reste, les négociations diplomatiques accentuent la scission entre la nébuleuse des textes anticolonialistes et l'ensemble des textes favorables à l'Algérie française. Le dialogue ne s'instaure pas entre Jules Roy et Philippe Hédouy, que son orientation fascisante conduit à l'été 1962 à faire exploser *L'Esprit public*. Les malheurs de Pierre Lagaillarde ou ceux d'Alain de Sérigny, de même que ceux des Français d'Algérie contraints à l'exode et pratiquant une nouvelle forme d'orientalisme littéraire, la « Nostalgeria », se donnent à lire à des convaincus, acquis à la cause. Dans un tel contexte, traitant de l'émergence politique et culturelle des pays non-alignés, les anticolonialistes se projettent dans un avenir qui, empruntant une voie socialiste dont Cuba fournit l'exemple, offre la perspective de nouveaux équilibres internationaux. Alors qu'une répression accrue s'exerce sur les Algériens – notamment en métropole où François Maspero est bien seul pour

dénoncer les ratonnades du 17 octobre 1961 – le traitement éditorial du tiers-monde émergent est porteur d'un renouveau de l'édition française, associé à l'essor sans précédent des sciences humaines et à la démocratisation de l'université.

Aux lendemains de l'accord de cessez-le-feu du 19 mars 1962, Henri Alleg préparant à Prague la relance de son journal dans l'Algérie indépendante, s'entend dire par un émissaire du GPRA, spécialement dépêché de Tunis, qu'il doit renoncer à son projet. « *Tu sais, les assassinats politiques resteront longtemps la norme pour régler certains problèmes en Afrique* »¹ lui dit son interlocuteur. Au-delà de la menace, cette phrase annonce l'étrange dialectique par laquelle, débarrassé du joug colonial, l'élite militaire algérienne s'empresera de s'approprier le cadre de représentation orientaliste qui avait fait les beaux jours de la colonisation. Par le renversement des stéréotypes ayant permis jusqu'aux derniers moments de l'Algérie française, avec l'aide bienveillante de certains éditeurs, d'asseoir la domination du colonisateur, une confiscation s'opère. *Afrique, terre de violence* : l'épithète avait la même fonction dans les discours de Jacques Soustelle ou Edmond Naegelen que dénonçait *El Moudjahid*. Comment ne pas voir, dans ce détournement, la confirmation de la thèse pessimiste d'Albert Memmi sur l'interaction colonisé-colonisateur ? Il est vrai que dans l'euphorie de l'indépendance, se profile aussi une *Algérie, terre des mots*, où s'implantent les éditions Maspero et où *Alger Républicain* parvient à informer ses lecteurs, en dépit des vexations (interdiction définitive du PCA en novembre 1962, suivi du refus de délivrer à plusieurs de ses anciens membres, ou à leur enfants, qui la demandent, la carte du FLN) jusqu'à l'étouffement final à la veille du coup d'État du colonel Boumediene, prenant la forme d'une fusion forcée avec *Le Peuple*.

Le drame de l'Algérie indépendante était-il écrit dans les livres publiés entre 1954 et

1962 ? Nul ne peut l'affirmer, mais il est certain que les éditeurs français, pris dans leur ensemble, n'œuvrèrent pas à l'avènement d'une saine démocratie. À quelques exceptions près, les quelques 1 000 titres abordant les départements français d'Afrique du nord au moment où ceux-ci réclamaient leur indépendance, s'abstinrent d'impulser un projet politique, économique et social dont on sait aujourd'hui qu'il faisait cruellement défaut au FLN. Dressant le bilan précoce du combat nationaliste, la rédaction d'*El Moudjahid* a raison de reconnaître, dès mai 1961, le rôle joué par les éditeurs militants de la métropole : « [...] *l'équipement de l'industrie du livre n'existant pas en Algérie, et la liberté d'expression n'ayant jamais existé, il nous a fallu chercher ailleurs des éditeurs suffisamment courageux et compréhensifs pour prendre les risques de nous publier et d'habituer les lecteurs de leurs pays et plus particulièrement les lecteurs français, à nos modes de penser et de sentir, à l'idéal de libération et de promotion humaine qui nous anime.* »² Toutefois, le journal n'est pas moins fondé à affirmer que « *sept ans de guerre ne suffisent pas à faire un écrivain et ce serait une erreur grossière et d'inspiration paternaliste que d'expliquer son [la littérature nationale algérienne] développement par le seul développement de la Révolution algérienne. De la même manière que la résistance algérienne n'a pas cessé un seul instant depuis la prise d'Alger le 5 juillet 1830, le génie national algérien a couvé [...] En littérature comme en politique, il n'y a pas de miracle, il n'y a pas de génération spontanée* »³.

2. « Le mouvement littéraire en Algérie », *El Moudjahid*, 80, 12 mai 1961, p. 12.

3. *Ibid.*

1. Alleg Henri, *Mémoire algérienne*, op. cit., p. 326.

La méconnaissance de l'autre que traduit la prédominance de la parole donnée aux métropolitains et qu'exprime le ressassement des poncifs orientalistes, structurant une large partie du catalogue des éditeurs généralistes, ne fut sans doute pas étrangère au prolongement et à la cruauté du conflit. À cet égard, il n'est pas inutile, au moment de conclure, de revenir sur les principales caractéristiques de la production consacrée à la guerre.

À bien des égards, cette production, oscillant entre le manque et la pléthore, l'absence et la présence, peut sembler paradoxale. Les neuf années que traverse la guerre d'Algérie voient les contemporains affirmer avec conviction leur foi en l'écrit et en l'imprimé qui permet à ce dernier, par l'intermédiaire du relecteur, de l'imprimeur, de l'éditeur, de s'abstraire de sa dimension subjective. Confrontés, une dizaine d'années après l'occupation allemande, à une crise morale et politique qui les implique à divers niveaux, ils n'ont de cesse – selon une constante de l'histoire du livre, de la lecture et de l'édition, que ne remet pas en cause l'irruption de nouveaux moyens de communication audiovisuelle – d'investir l'imprimé d'un pouvoir quasi magique : pouvoir de contrôler les populations nord-africaines de métropole et des départements algériens, pour les fonctionnaires de la République, pouvoir d'instruire puis de soulever les masses colonisées, pour le mouvement national algérien, pouvoir, enfin, de s'associer par le biais d'une dénonciation ou d'une justification des crimes du colonialisme au processus historique en cours, pour les contemporains, soldats, intellectuels, citoyens engagés à titre personnel. Le rôle attribué à l'imprimé dans la France des années 1950-1960 explique la vigueur de la production consacrée à la guerre d'Algérie, face à laquelle l'historien est bien obligé de relativiser le constat, dressé aux lendemains des indépendances et au long de trente à quarante années d'historiographie conflictuelle, d'une métropole tournant le dos à l'Afrique : du milieu des années 1950 au cours desquelles les éditions Hachette continuèrent à produire des

guides touristiques sur l'Algérie, le Maroc, la Tunisie – au milieu des années 1960, qui virent des centaines de contemporains publier des textes, soit à compte d'auteur, soit en créant des structures éditoriales permettant de contourner la censure (la création des éditions de l'Alma résultant du refus de l'activisme imposé aux éditions de la Table Ronde par Claude Gallimard), les Français métropolitains et d'Algérie, de même que les élites maghrébines, ne cessèrent à aucun moment d'écrire la guerre et de la faire en l'écrivant.

Marquant la fin d'un l'orientalisme littéraire né avec le mouvement algérieniste et perpétué, sous une forme humaniste et fraternelle, par les auteurs réunis dans les années 1940 autour d'Edmond Charlot, la guerre d'Algérie vit ainsi se produire un renouveau orientaliste. Modalité du pouvoir sur le colonisé, le discours sur ce dernier, matérialisé sous forme de brochure, de répertoire, de monographie à diffusion restreinte ou mise en vente en librairie, fut le plus efficace argument opposé par les partisans du statu quo colonial à une opinion publique peu encline, après 1957, à soutenir l'Algérie française.

Si l'on considère la production globale des éditeurs français, force est pourtant de reconnaître leur faible investissement quantitatif dans le traitement du conflit. Le corpus constitué ne représente pas plus d'1 % de l'ensemble des titres recensés pendant la guerre par la *Bibliographie de la France*. Mais ce constat en appelle deux autres sur la nature de la production. Par emprunt au registre chimique, on peut affirmer que les livres, jouant sur le temps long de l'histoire le rôle de ferment des esprits⁴, agirent sur le temps court des décolonisations françaises à la façon de ces enzymes qui, en dépit de leur faible concentration, enclenchent la catalyse. Peu enclins à traiter de l'événement, les éditeurs métropolitains, qui avaient toujours

4. Darnton Robert, *Édition et sédition, l'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991, 278 p., *Bobème littéraire et Révolution*, Gallimard - Le Seuil, 1983, 208 p.

considéré l'Algérie avec recul, furent ainsi contraints de se positionner, implicitement ou explicitement, face à la production des éditeurs militants. Issu des premières mobilisations intellectuelles de l'automne 1955, un déplacement général se produisit au sein du champ éditorial, rendant possible un traitement du Tiers-monde, déjà important au début des années 1960. La littérature romanesque populaire s'appropriâ le drame historique et des éditeurs pratiquant une faible ouverture politique virent leur production massivement investie par l'Algérie. Des romanciers comme des polémistes dont les écrits allaient rapidement devenir, pour reprendre le mot de La Bruyère mis en exergue de ce travail, « des almanachs de l'autre année », offrirent des départements algériens en guerre une multitude de représentations stratifiées et sans aucun doute répétitives, fastidieuses et le plus souvent mal informées, comme a pu le suggérer l'énumération des différents textes et l'étude, souvent sans surprise, de leur contenu.

Le déséquilibre quantitatif constaté entre la production des anticolonialistes (Français ou Algériens) et les partisans de l'Algérie française révèle du reste que la guerre de l'opinion publique ne fut pas quantitative mais qualitative. Les quelques 50 titres traitant de la torture (incluant des traductions étrangères de *La Question*) couplés à la cinquantaine de textes dénonçant dans son principe le colonialisme, eurent un impact plus fort que les quelques 210 titres reflétant la vision militaire française ou prenant fait et cause pour l'activisme « Algérie française ». À la fin de la guerre, la production des pieds-noirs, quantitativement équivalente à celle qui mettait en rapport le Tiers-monde émergent et l'Algérie en lutte, ne parvint pas à s'imposer en dehors de l'espace qui la génèrait. Ce constat, valable pour la propagande de l'OAS comme pour les mobilisations de la droite intellectuelle victime de son propre refus de mettre un terme à la fiction juridique des opérations de maintien de l'ordre, est à la base de l'échec des prétoriens.

Du reste, les représentations anti-colonialistes et nationalistes ne furent à aucun moment le seul fait de l'édition « légitime » à compte d'éditeur, ce qui conduit à relativiser le constat d'une faiblesse quantitative de la production consacrée à l'Algérie. Une histoire du livre et de l'édition qui consisterait en un relevé cadastral des occurrences de l'événement dans les catalogues ne risque-t-elle pas de passer à côté de son objet ? L'imprimé consacré à la guerre circula sous diverses formes, dont la description et l'analyse sont indissociables du contenu. Les brochures du Gouvernement général d'Algérie imprimées après le massacre de Mèlouza, les courtes études jointes au bulletin du Club Jean Moulin, telle plaquette du Comité Audin éditée par Jérôme Lindon, tels articles publiés dans les revues *Simoun*, *Les Temps Modernes*, dans les journaux oppositionnels, ceux de la droite républicaine ou nationaliste, jouèrent un rôle indissociable de celui qu'une certaine histoire du livre « spontanée » attribue à l'édition. Sans la revue de Jean-Paul Sartre où il publia son article consacré aux minorités européennes d'Algérie, Frantz Fanon n'aurait pas été recruté par François Maspero. On pourrait ainsi multiplier les exemples incitant à faire, à nouveau, le constat de la nécessaire vocation globalisante de l'histoire de l'édition, du livre et de la lecture. Il n'y a pas en effet, d'une part, une histoire de bibliophiles – faite par des historiens situés en dehors de la vie et des mouvements de la société – pareils aux érudits dont se moquait Lucien Febvre en remarquant que, lorsqu'ils se promenaient dans la campagne, ils voyaient les paysans labourer des cartulaires – et d'autre part des historiens du fait social, culturel, intellectuel ou mémoriel, auxquels incomberait d'élaborer une histoire des représentations éludant la matérialité des œuvres et négligeant la double signification de la représentation telle que l'énonce Louis Marin, à la fois transitive (représenter, c'est représenter quelque chose) et réflexive (une représentation qui se présente représentant

quelque chose). L'analyse textuelle ou thématique n'empêche nullement de considérer la forme matérielle que prirent les écrits produits pendant la guerre, lesquels furent en partie des instruments de propagande.

Si l'on considère l'ensemble de la production, l'absence de l'Algérien, dont la non-représentativité politique se double d'une invisibilité éditoriale, est le premier fait frappant. Pour un livre d'André Pautard, *Mohammed l'Algérien, mon ami*, publié aux Editions ouvrières à l'été 1962, on en compte une trentaine qui abordent le colonisé comme un objet de contrôle social. Les 3 % de la production traitant des Algériens en France sont en grande partie le fait des éditions des études sociales nord-africaines, dont le catalogue oscille entre paternalisme et hygiénisme. De même, pour un livre consacré au FLN ou à l'ALN, on en compte un traitant du général de Gaulle, près de deux à traiter de la défense de l'Algérie française et autant à présenter le conflit du point de vue de l'armée française. L'essai des époux Jeanson, *L'Algérie hors la loi*, parvient à faire date grâce aux mobilisations du CAICPG dont sa sortie est contemporaine mais reste noyé dans la masse des écrits réfutant le nationalisme algérien. Il faut attendre l'automne 1959 et l'édition par Jérôme Lindon de textes de militants de l'UGEMA et de l'UGTA pour que la question de l'indépendance algérienne soit explicitement liée aux débats sur la torture, relancés après avoir subi un coup d'arrêt durant la crise de régime de mai-juin 1958. Les contemporains ont en effet été perturbés par la crise de régime des mois de mai-juin 1958 qui engendra la Cinquième République, ce qui explique le faible niveau de diffusion de *L'Affaire Audin*, que ne préfigurait pas le succès de *La Question*.

Un autre fait marquant est le maintien dans l'actualité littéraire des approches platement scientistes et orientalistes. En neuf ans de guerre, près de 40 titres sont consacrés au Sahara et à la question de l'approvisionne-

ment pétrolier, tandis qu'une trentaine abordent le problème algérien du point de vue des équilibres macroéconomiques. Près de 20 font du conflit un problème religieux, tandis que 20 autres considèrent que sa clé est démographique, et que 20 autres s'attardent sur la condition de la femme, infirmière de l'armée française, combattante du FLN ou musulmane passée au scalpel d'une sociologie spontanée des mœurs. Non sans se recouper, ces approches révèlent l'admirable obstination des auteurs et de leurs éditeurs à refuser de traiter en tant que telle la question du nationalisme algérien. Elles témoignent aussi de la médiocre connaissance de la réalité qui caractérisa ceux-là mêmes – fonctionnaires des administrations centrales, hauts gradés, diplomates, professeurs – qui prétendaient expliquer le mieux le présent à leurs contemporains. Ce décalage entre les analyses prétendument informées et l'histoire immédiate était annonciateur de bien des méprises dans les décennies à venir – la plus récente étant celle du printemps arabe de 2011, dont les premières manifestations laissèrent la diplomatie française interdite.

Heureusement, le nombre d'ouvrages littéraires (près de 140) publiés sur l'Algérie atteste le caractère non manichéen d'un large pan de la production. Parce qu'il s'astreint, en raison de la sagesse du roman chère à Milan Kundera⁵, à représenter la réalité, en prenant obligatoirement en compte une certaine complexité, en faisant parler les hommes et en racontant leur existence, le texte littéraire – et en particulier le texte narratif – empêche, dans une certaine mesure, la négation brutale de l'autre. L'essor des littératures nord-africaines d'expression française, aidé par le travail d'institutionnalisation des cultures nègres entrepris par la librairie Présence africaine, n'est pas la moindre des singularités de l'histoire éditoriale de la période. Jean Sénac, Mouloud Feraoun, Mohammed Dib, Assia Djebar, Malek

5. Kundera Milan, *Les Testaments trahis*, Paris, Gallimard, 1993, 324 p.

Haddad, Mouloud Mammeri ou Ahmed Sefrioui pâtirent de leur statut d'écrivains du contact et virent formuler à leur égard un impératif implicite de représentation du drame historique. Leurs plus sévères critiques furent ainsi les nationalistes algériens. Mais si leurs textes subirent les déformations d'une critique parisienne comme de compatriotes qui ne les percevaient qu'en fonction de l'actualité des décolonisations, il n'en reste pas moins que ceux-ci enfoncèrent un coin dans l'horizon d'attente des lecteurs. Orientalisés, ils parvinrent à contester l'orientalisme.

À la faveur de la crise algérienne, certains crurent pouvoir réactiver les thèmes interdits depuis la Libération. Or, dès l'entrée dans une phase de négociation avec le GPRA, la perspective d'une nouvelle défaite symbolique disloque la droite nationaliste et donne un coup d'arrêt à sa production de livres « Algérie française ». Ayant étudié le catalogue de 108 maisons d'édition d'extrême droite entre 1944 et 1997, Alexandre de Menech⁶ a observé un reflux à partir de 1963 et considère qu'il faut attendre la naissance électorale du Front national, en 1984, pour que le mouvement s'inverse. Entre-temps, l'ouverture par Pierre Guillaume de la librairie négationniste *La vieille taupe*, dans le quartier Latin (1965), la création la même année par Christian Gave d'un Club du souvenir diffusant des livres et des disques sur l'Algérie, la fondation d'une librairie de l'Amitié accueillant parmi ses auteurs, en 1966, Gabriel Bastien-Thiry, de même que le travail des éditions Saint-Just et de la revue *Europe-action* ne parviennent pas à lever le discrédit qui s'est abattu sur l'extrême droite dans les derniers mois de l'Algérie française. Dans les décennies qui suivent la guerre, les mémoires blessées des anciens activistes, militaires ou simples habitants des départements algériens s'exprimeront dans le catalogue d'éditeurs à compte d'auteur jugés illégitimes,

6. Menech Alexandre de, *L'Édition d'extrême droite en France, 1944-1997*.

contribuant à l'éclatement du traitement éditorial des représentations postcoloniales⁷. Pendant la guerre, on a assisté, au contraire, à une relative concentration de la production, 76 % des titres ayant été publiés par des éditeurs commerciaux, publics ou privés, qui consacraient au moins 3 titres à la question algérienne.

Quel fut donc le degré d'imprégnation de ces livres sur le public ? Tout au long du conflit, le rythme de la production consacrée à l'Algérie est resté indépendant de l'évolution globale de la production française. À partir de 1957, les lecteurs ont à leur disposition un nombre important de textes, représentant un peu moins d'un dixième des titres répertoriés chaque année à la rubrique « histoire et géographie » de la *Bibliographie de la France*. La réponse à cette question dépend en fait de la localisation des lectorats, auxquels s'adresse une offre inégalement répartie sur le territoire métropolitain, quasiment absente des départements algériens. Un indicateur permet de supposer qu'une partie des Français lisent à un rythme accru durant la guerre : en 1961, au sein des 77 bibliothèques municipales constituant le réseau de lecture publique de la ville de Paris, 2 875 millions d'inscrits empruntent 3 071 000 livres. Après un fléchissement entre 1945 et 1947, une augmentation a été observée au cours des années 1950 et le seuil des 3 millions de prêts a été franchi en 1959 – chiffre jamais atteint au cours des années qui avaient vu se constituer le réseau de lecture publique parisien⁸.

7. Sur l'édition à compte d'auteur, voir Chataigner Frédéric, *Les Éditions Alain Moreau et la Pensée universelle, un essai d'industrialisation du compte d'auteur dans les années 1970-1990*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, dir. Jean-Yves Mollier, UVSQ, 2007, 558 p. Ce travail révèle comment Alain Moreau, ami de Pierre Sergent, vit ses débuts dans l'édition encouragés par Roland Laudenbach.

8. Leveille Laure, *Les Petites bibliothèques, de la République aux origines de la lecture publique parisienne, des années 1870 aux années 1930*. Thèse d'histoire, univ. de Paris X-Nanterre, dir. Ph. Levillain, 1998, 892 f.

Rendant compte de cette progression, la *Bibliographie de la France* observe : « *Le tableau récapitulatif des vingt dernières années retrace la montée en flèche des prêts pendant les années d'occupation et d'austérité [...]* » – affirmation corroborée par Pascal Fouché évoquant la frénésie de lectures qui marqua la vie quotidienne des Français sous Vichy⁹. Le constat d'un intérêt accru pour le livre en période de crise vaut-il pour la « sale guerre » d'Algérie ? Peut-on considérer que les Français cherchèrent, en lisant, à s'évader de la guerre coloniale ou, au contraire, qu'ils cherchèrent à la comprendre grâce au livre ? Au-delà des sondages d'opinion qui révèlent une indifférence générale pour la politique extérieure de la France – jusqu'à ce que la guerre touche, par la conscription, un nombre exponentiel de familles – l'édition de près d'un millier de livres au cours de la période 1954-1962 et l'accélération de la production à partir de 1960 (aboutissant à ce qu'un livre du corpus sur deux ait été édité entre 1960 et 1962) révèlent l'indiscutable intérêt de l'ensemble des acteurs de la chaîne éditoriale. Ce n'est donc pas être victime d'un effet de polarisation engendré par l'objet d'étude que d'affirmer que les contemporains prirent part au conflit, s'investirent dans des lectures variées et parfois contradictoires, afin d'en acquérir une idée la plus juste possible ou la plus conforme à leurs opinions politiques personnelles. Qu'un livre comme *La Pensée arabe* d'Henri Sérouya ait été tiré à 48 000 exemplaires, que *Le Drame algérien et la décadence française* de Jacques Soustelle l'ait été à 16 000 tandis que les essais des frères Bromberger réalisaient un chiffre une fois et demi ou deux fois supérieur, que le *Guide bleu* des éditions Hachette consacré à l'Afrique occidentale française se soit vendu à plus de 15 000 exemplaires en mai 1958, égalant dans les palmarès de vente *L'Algérie du 13 mai* d'Alain de Sérigny, *Les Damnés de la*

terre ou le *Charles de Foucauld* de Denise et Robert Barrat, doit inciter à reconsidérer l'image prégnante dans l'historiographie d'une métropole tournant le dos à l'Afrique. Aussi, les témoignages militants d'Henri Alleg (*La Question, Prisonnier de guerre*) ou de Francis Jeanson (*L'Algérie hors la loi, Notre guerre*) de même que les textes anticonformistes de Pierre Henri-Simon, Jean-Jacques Servan-Schreiber ou Jules Roy, ainsi que les écrits de Michel Massenet ou Jean Lartéguy censés les réfuter ne constituèrent à aucun moment l'horizon indépassable du lecteur français des années 1950-1960. Parmi ces textes, une partie de ceux dénonçant la violence d'Etat et les crimes de l'armée devinrent des lieux de mémoire de l'édition française et firent l'objet de diverses appropriations, soit en tant que tels (ainsi les éditions de Minuit revendiquent-elles aujourd'hui, sur leur site internet, leur rôle d'avant-garde dans les combats contre la torture) soit par récupération des thèmes qu'ils avaient contribué à imposer dans le débat public. L'édition en 2001 par Gallimard de la thèse de Raphaëlle Branche livrant la première synthèse scientifique sur la torture et l'armée entre en résonance avec le constat, rapporté par Pierre Nora, selon lequel cette maison d'édition aurait réussi à ne rien publier sur la guerre pendant que celle-ci avait lieu, et prouve que dès lors que des perspectives de vente existent (et sont permises par l'éloignement de l'événement) le capitalisme d'édition n'interdit plus ce qu'il réprouvait jadis. L'importance attribuée aux textes militants qui marquèrent l'histoire éditoriale de la guerre d'Algérie ne doit toutefois pas inciter à négliger la masse des écrits édités et massivement lus bien que relevant d'un orientalisme littéraire qui tendait à disparaître. Ce constat amène à prendre quelques distances avec notre étude et à esquisser à grands traits trois perspectives que celle-ci pourrait ouvrir.

La guerre d'Algérie et plus largement la colonisation sont passés au milieu des années

9. Fouché Pascal, *L'Édition française sous l'Occupation*, op. cit.

1990 du statut de sujets tabous à celui de sujets en vogue, comme l'atteste la proportion des doctorats d'histoire déposés dans ce domaine¹⁰. Si les travaux portant sur la mémoire du conflit sont nombreux, les croisements entre les études littéraires, l'histoire coloniale et l'histoire culturelle restent rares. Les travaux sur l'orientalisme menés aux États-Unis par Edward Saïd – qui relut pour l'occasion plusieurs des romantiques français – ont connu une réelle postérité et trouvèrent même, outre-Atlantique, des contradicteurs sérieux¹¹. En France, une étude de l'orientalisme, de ses auteurs, ses éditeurs et ses lecteurs à la période de la conquête reste à faire et serait d'un indiscutable intérêt pour la connaissance de la Restauration et des régimes qui lui succédèrent¹². Si l'on se tourne vers la période postcoloniale, la déconstruction des nouvelles formes d'orientalisme politique et littéraire, dépassant le cadre des monographies consacrées à des auteurs, à des éditeurs ou des types d'éditeurs particuliers (militants, littéraires, etc.) pourrait, à condition de ne pas prendre la forme d'un travail seulement thématique, offrir un angle de vue original sur l'édition française contemporaine. Du pamphlet de Michel Massenet rédigé en 1957 pour démentir Pierre-Henri Simon au petit texte de Caroline Fourest, publié soixante ans plus tard par le même éditeur sous le titre, *La Tentation obscurantiste* - texte faisant défiler l'excision, la polygamie, le port du voile et la domination de l'homme musulman sur sa femme, pour les imputer aux cultures non occidentales et à leurs zéloteurs « tiers-mondistes », militants de la cause palestinienne devenus après l'attentat du World Trade

Center du 11 septembre 2001 d'ingénus complices d'Al Qaïda¹³ – une continuité existe, qui fait sens pour l'historien. Aux États-Unis, la prégance de la thèse de Samuel Huntington sur le choc des civilisations, élaborée sur la base d'une singulière lecture de *La Grammaire des civilisations* de Fernand Braudel, a engendré un renouveau orientaliste, réactivant les vieux thèmes de l'infériorité de l'Islam et plus généralement de l'arabe.

L'actualité et le rapport qu'entretiennent avec elle les éditeurs est une deuxième piste ouverte par ce travail. Les lendemains de la défaite de Sedan ont vu fleurir une importante littérature politique et la couverture éditoriale de la crise de régime de mai 1958, de même que celle de la semaine des barricades ou du putsch des généraux, ne traduisent pas une découverte, par les éditeurs, des opportunités offertes par l'Histoire immédiate. Le rôle joué par les journalistes écrivains dans les conflits contemporains, les liens tissés entre le capitalisme d'édition et le capitalisme de presse, la création de collections d'actualité dans l'après-guerre restent toutefois à explorer.

Enfin, passé le constat condescendant de confiscation de la révolution par ses cadres, une étude de l'édition nationalisée algérienne, de ses échecs et de ses réussites, serait précieuse à l'histoire du livre, à la connaissance des transferts culturels entre la France et l'Algérie, partant à la compréhension globale de l'époque postcoloniale. La production de la Société nationale d'édition et de diffusion, créée en 1966 mais préfigurée par la structure qui – sous le même nom – édita en 1962, depuis Tunis, *Le Toujours de la patrie* de

10. Raphaëlle Branche en a livré un décompte en 2005, in : *La Guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?*, op. cit.

11. Dallmayr Fred, *Beyond Orientalism : Essays on Cross-Cultural Encounter*, New York, State University of New York Press, 1996, XIII, 277 p.

12. Voir à ce sujet Reid Martine, Mollier Jean-Yves et Yon Jean-Claude, *Repenser la Restauration*, Paris, Nouveau monde éditions, 2005, 375 p.

13. L'essai reçu en 2007 le « Prix du livre politique » et le prix Jean Zay. Voir son analyse par Housez Cédric, « Vendre le “choc des civilisations” à la gauche » et « “Divisions” de la gauche, le double langage de Caroline Fourest », *Voltaire*, 30 août 2005, 25 déc. 2005, textes publiés au format électronique sur Voltaire, réseau de presse non-alignée : < <http://www.voltairenet.org/fr> > [consulté le 29.10.2007]

Nordine Tidafine et *Le Théâtre algérien* d'Henri Kréa, a peu traversé la Méditerranée et reste largement méconnue, de même qu'est méconnu le renouveau culturel (théâtral, cinématographique, etc.) qui accompagna l'accession des anciens colonisés à l'indépendance. Selon des modalités qu'il importe de connaître, les Algériens, en dépit des pièges de l'historiographie officielle, écrivirent et réécrivirent leur histoire pour affirmer un destin commun. Les textes ainsi produits démentaient l'idée avancée à l'automne 1962 par la veuve de René Julliard déclarant dans *Paris-Presse* : « *L'Algérie a fait couler assez de sang, elle ne fera plus couler d'encre* »¹⁴.

14. Propos rapporté par Christian Bourgois (entretien du 9 février 2006), qui se trouva dès lors en porte-à-faux avec la politique éditoriale des éditions Julliard.

SOURCES MANUSCRITES

Le signe [] désigne les documents communicables sur autorisation du déposant (archives privées) ou sur dérogation à la loi n°79-1038 du 3 janvier 1979 et au décret n°79-1038 du 3 décembre 1979 (archives publiques).*

Centre d'accueil et de renseignement des Archives nationales (CARAN, Paris)

Ministère de l'Éducation nationale

Le CARAN donne accès aux archives des administrations publiques françaises antérieures à 1958. La série F 17 contient des dossiers relatifs aux procédures d'affectations spéciales (maintien en activité professionnelle) des personnels des bibliothèques ; la série F 41 divers documents relatifs à l'organisation académique du Sahara ou à la nationalisation en 1966 de l'imprimerie algéroise de la Société nationale des entreprises presse.

F17/17506 : Comité d'étude pour la réforme de l'enseignement, 1954-1955. Réforme de l'enseignement primaire et secondaire : projet Capitant-Durry, dit projet d'Alger (1944), projet Langevin-Wallon (1947), projet Delbos (1949), projet Brunold (1954). F17/17507 : Commission pour la démocratisation de l'enseignement du 2nd degré, 1956-1957. F17/17508 : La « petite réforme » de 1956 : allègement des programmes, place des colonies en histoire et géographie, recommandations de manuels ; projet du ministre René Billières ; allègement des programmes : le projet Sarrailh ; réforme Berthoin ; ordonnance du 6 janvier 1959 portant prolongement de la scolarité obligatoire (16 ans contre 14 ans auparavant). F17/17509 : Second projet Berthoin – programmes scolaires. F17/17964 : Direction des bibliothèques de France, personnel de la direction des bibliothèques, 1945-1962. Note du ministre de l'éducation nationale du 3 février 1956 aux conservateurs en chefs, conservateurs et bibliothécaires chargés de la direction d'un établissement, relative au recensement des « affectations spéciales ». Affectations spéciales pendant la guerre d'Algérie, 1956-1962. F17/175727 : Organisation académique des territoires du Sahara. Notes di-

verses. F/41/1333 : Baisse du prix des matériels d'imprimerie : loi n° 54-817 du 14 août 1954 prévoyant le remboursement de 15 % du prix des matériels de composition et d'impression de d'entreprises de presse dont la liste est énumérée par le décret n° 55-226 du 10 février 1955. Loi du 2 août 1954 relative aux biens de presse, accord portant sur l'Imprimerie d'Alger entre la SNEP, les journaux utilisateurs et les anciens propriétaires de l'Imprimerie d'Alger (1955). Nationalisation de la Société Nationale des Entreprises de Presse : courrier du secrétaire d'État à l'information au Garde des sceaux, 27 juin 1966.

Centre des Archives nationales contemporaines (CAC, Fontainebleau)

Ministère de la Culture — Direction du Livre et de la lecture publique — Bibliothèque nationale — Régie du dépôt légal

Versées en 1997 à l'annexe des Archives nationales de Fontainebleau, les archives contemporaines de la régie du dépôt légal (DL) de la Bibliothèque nationale sont librement consultables et révèlent, pour les 10 000 titres publiés annuellement pendant la guerre, les informations suivantes : nom et coordonnées des éditeurs, date de mise en vente, prix, chiffre du tirage ou du retraitage. Jusqu'en 1962, la bibliothèque municipale d'Alger fut dotée du statut de bibliothèque nationale et collecta elle-même les bordereaux de déclaration de publications des éditeurs et imprimeurs des départements d'Oran, Constantine et Alger. Une partie de ces bordereaux ont été transmis à Paris, à la Régie du DL. Enfin, des particuliers ont adressé (et adressent encore) à la Régie du DL des déclarations – accompagnées ou non d'un exemplaire – relatives à des imprimés publiés à compte d'auteur. Les archives du DL sont la seule source disponible pour identifier ces publications originales.

Versement 1997 0353, éditeur, art. 228-231 (1954), 238-242 (1955), 247-251 (1956), 256-261 (1957), 267-271 (1958), 279-283 (1959), 289-294 (1960), 301-310 (1961), 317-325 (1962).

Ministère de la Justice — Direction des affaires criminelles et des grâces

Actions publiques intentées contre
des publications de presse et des éditeurs

Versées en 1980 (un an après la publication du livre de Patrick Hamon et Philippe Rotman, *Les Porteurs de valise*), les archives de la Direction des affaires criminelles et des grâces relatives aux publications de presse et à la production des éditeurs français pendant la guerre d'Algérie révèlent le malaise de l'État de droit prisonnier de la fiction juridique des « opérations de maintien de l'ordre ».

Versement 1980 0175*: Art. 83, article « Un groupe de policiers républicains déclare », *Vérité-Liberté*, daté « nov. 1961 » ; 62-82 G 2 : *Vérité-Liberté*, diffamation envers la police, nov. 1961 ; 62-82 G 10 : Livre *Les Harkis à Paris*, de P. Péju (Ed. Maspero). Art 90 : 62-82 G 210 : Reproduction dans *Témoignages et documents*, 37, oct. 1962, de textes parus dans *Présence Africaine* sur les Antilles et la Guyane. Art. 120 : 61-82 G 22 : Article « Les leçons d'un procès » de J. Vergès, *Les Temps Modernes*, 175-176, oct.-nov. 1960 ; 61-82 G 27 : Plainte du ministre des armées contre *Témoignages et documents* (ci après « *Tém. & doc.* ») 26, nov.-déc. 1960 ; 61-82 G 23 : Livre *Des voix dans la Casbah* d'Hocine Bouzaher (Ed. Maspero). Art 121 : 61-82 G 92 : Article « La déposition du colonel Argoud au procès des barricades », *Vérité-Liberté*, fév. 1961 ; 61-82 G 82 : Livre *Le Droit à l'insoumission* (Ed. Maspero). Art. 122 : 61-82 G 122 : Livre *Prisonniers de guerre* de H. Alleg (Ed. de Minuit) ; 61-82 G 103 : Article « On torture à Paris » de Madeleine Riffaud, *Tém. & doc.*, 27, janv.-fév. 1961 ; 61-82 G 104 : Livre *La Révolution algérienne* de F. Fanon (Ed. Maspero) ; 61-82 G 119 : Brochure *Nuremberg pour l'Algérie* (Ed. Maspero). Art 123 : 61-82 G 128 : Article « L'Humaniste et ses chiens » de C. Lanzmann, *Les Temps Modernes*, 180, avril 1961 ; 61-82 G 136 : Livre *Les Égorgeurs* de Benoît Rey (Ed. de Minuit) ; 61-82 G 143 : Livre *L'Engagement* de M. Maschino (Ed. Maspero). Art. 124 : 61-82 G 154 : Livre *L'Algérie en prison* de Jacques Charby (Ed. de Minuit) ; 61-82 G 163 : Brochure *La Mort de mes frères* de Zora Drift (Ed. Maspero) ; 61-82 G 168 : Extraits du livre *Les Égorgeurs* de Benoît Rey, *Tém. & doc.*, 28, mars-avril 1961. Art. 127 : 61-82 G 255 : Article « La Bataille de Paris », *Les Temps Modernes*, 186, septembre 1961.

Versement 1980 0293*: Art. 20 : 58-82 G 9 : *Les Temps Modernes*, entreprise de démoralisation de l'armée, déc. 1957 ; 58-82 G 30 : *Tém. & doc.*, diffamation

envers l'armée, janv. 1958. Art. 21 : 58-82 G 90 : *Tém. & doc.*, s.d. Art. 23 : 58-82 G 185 : *Les Temps Modernes*, diffamation envers l'armée, mai 1958. Art. 24 : 58-82 G 258 : *Tém. & doc.*, entreprise de démoralisation de l'armée, octobre 1958. Art. 60 : 59-82 G 44 : Publication périodique *Tém. & doc.* ; 59-82 G 53 : Livre *La Gangrène* (Ed. de Minuit) et article « Boumaza » publié dans *Tém. & doc.* ; 59-82 G 78 : Articles divers publiés dans *France Observateur* et *Tém. & doc.* Art. 61 : 59-82 G 125 : *Tém. & doc.*, atteinte à la sûreté extérieure de l'État, juin 1959. Art. 62 : 59-82 G 43 : Livre *Le Front*, de Robert Davezies (Ed. de Minuit) ; 59-82 G 143 : *Tém. & doc.*, atteinte à la sûreté extérieure de l'État, sept. 1959 ; 59-82 G 163 : *Tém. & doc.*, 18, nov. 1959. Art. 63 : 59-82 G 173 : *Tém. & doc.* (reproduction d'un extrait du livre *Le Front*, de R. Davezies) ; 59-82 G 105 : Livre *L'An V de la révolution algérienne* (Éditions Maspero, nouvelle édition Cahiers libres). Art. 112 : 60-82 G 138 : Livre *Contre la torture*, de P.-H. Simon (Ed. du Seuil) ; 57-82 G 334 : Article « Témoignage – un an dans les Aurès », de Jacques Pucheu, *Les Temps Modernes*, 139, sep. 1957. Art. 115 : 57-82 G 271 : Surveillance de M. Maschino, auteur du *Refus* (Ed. de Minuit). Art. 130 : 60-82 G 29 : *Tém. & doc.*, publication illicite, déc. 1959 ; 60-82 G 74 : *Tém. & doc.*, 19, déc. 1959. Renvoi en correctionnelle de Maurice Pagat, directeur et gérant de cette publication ; 60-82 G 36 : Article « La mort en Kabylie », *Les Temps Modernes*, 166, déc. 1959, diffamation envers l'armée ; 60-82 G 46 : Reproduction du rapport du docteur Lévy-Leroy établi le 11 août 1959 sur Belkada Belkacem, membre du FLN, *Les Temps Modernes*, 166, déc. 1959, diffamation envers l'armée. Art. 131 : 60-82 G 74 : *Tém. & doc.*, provocation de militaires à la désertion, av. 1960, article « Les nouveaux hors la loi », *L'Express*, 21 avril 1960 ; 60-82 G 70 : Livre *Le Refus*, de M. Maschino (Éditions Maspero). Art. 132 : 60-82 G 84 : Article « De l'affaire des avocats au réseau des intellectuels », *Les Temps Modernes*, 167-168, fév.-mars 1960. Art. 133 : 60-82 G 102 : Article « Lettre à Jean Paul Sartre », de F. Jeanson, *Les Temps Modernes*, 169-170, avril-mai 60, atteinte à la sûreté extérieure de l'État, avril 1960 ; 60-82 G 107 : Livre *Notre guerre*, de F. Jeanson (Ed. de Minuit) ; 60-82 G 112 : Article « Pourquoi j'ai écrit Le Refus », et extrait du livre *Le Refus* de M. Maschino, *Tém. & doc.*, 23, provocation de militaire à l'insoumission, mai 1960 ; 60-82 G 128 : *Vérité-Liberté*, 3, juillet-août 1960, provocation de militaire à la désobéissance, mai 1960. Art. 135 : 60-82 G 139 : *Les Temps Modernes*, diffamation envers la police, juin 1960 ; 60-82 G 146 : *Tém. & doc.*,

atteinte à la sûreté extérieure de l'État, juin 1960 ; 60-82 G 147 : *Tém. & doc.*, provocation de militaires à l'insoumission, juin 1960 ; 60-82 G 155 : *Les Temps Modernes*, entreprise de démoralisation de l'armée, septembre 1960 ; 60-82 G 156 : *Tém. & doc.*, provocation de militaires à l'insoumission, juin 1960 ; 60-82 G 159 : Livre *Notre guerre*, éditions de Minuit, 1960 ; 60-82 G 161 : *Tém. & doc.*, provocation de militaires à l'insoumission, juin 1960 ; 60-82 G 171 : Livre *Le Désert à l'aube*, de Noël Favrelière, éd. de Minuit, 1960. Art. 136 : 60-82 G 178 : *Tém. & doc.*, entreprise de démoralisation de l'armée, septembre 1960 ; 60-82 G 181 : *Vérité-Liberté*, entreprise de démoralisation de l'armée, septembre 1960 ; 60-82 G 209 : Livre *La Guerre en Algérie* de Jules Roy, éd. de Minuit, 1960. **Versement 1980 0528*** : Art. 1 : 61-82 G 123 : Editions Maspero, livre *Défense politique*. **Versement 1980 0543*** : Art. 112 : 57-82 G 138 : Livre *Contre la torture*, de Simon, éd. du Seuil, 1957. Art. 115 : 57-82 G 271 : *Les Temps Modernes*, propagande indépendantiste, octobre 1957 ; 57-82 G 322 : *Les Temps Modernes*, diffamation envers l'armée, 6 août 1957. Art. 116 : 57-82 G 334 : *Les Temps Modernes*, diffamation envers l'armée et la police, septembre 1957.

Centre des Archives d'Outre-mer (CAOM, Aix-en-Provence)

Gouvernement Général de l'Algérie – Cabinet

Les archives des cabinets de Jacques Soustelle et Robert Lacoste révèlent l'ampleur de la propagande imprimée exportée des départements algériens vers la métropole. Les dossiers relatifs à la surveillance de la presse et de l'édition nationalistes ou communistes algériennes (éditions En-Nahdha, journal *Liberté*) complètent les archives policières de métropole, tandis que des documents statistiques (enquête annuelle de l'UNESCO sur les bibliothèques) révèlent la relative pauvreté de la vie intellectuelle de la « colonie ». 81 F 63 (Cabinet parisien de R. Lacoste) : Actions d'information de mars 1956 à juin 1957 ; 81 F 283 : Epuration des entreprises de presse et autorisations de paraître en Algérie 1945 – 1949. Journaux d'Algérie en janv. 1954. 81 F 284 : Rapport « La radiodiffusion française en Algérie » (1950). 81 F 360 : Service d'action civique. Comité d'information France-Afrique du Nord (Lyon, 1956). Actions de l'ambassade de France à Washington. Dossier Hachimi Baccouche. Dossier Jean Rulhand. 81 F 361 : Brochure *Life in Algeria* de l'Association des étudiants arabes du Royaume-Uni (1959-1961). 81 F 779 : Surveillance

et répression de l'activité de propagande en Algérie. Div. brochures du MTLD (1950-1954). Brochures des éditions En-Nahdha (1949-1950). 81 F 780 : Publications de presse du PPA. Saisies de *L'Algérie libre* ; constitution du Comité pour la défense de la liberté d'expression (1950). 81 F 899 : commandement civil et militaire de la Grande Kabylie, plan de pacification et documentation générale. 81 F 900 : Brochure Un programme de réformes pour l'Algérie (1945). 81 F 1137 : Budget de la Bibliothèque universitaire d'Alger, 1958-1960. ALG S1 / 3 : Département d'Alger, archives et documentation, projet de construction d'un centre d'archives à Alger.

Service historique de l'armée de terre (SHAT, Vincennes)

Secrétariat d'État aux forces armées Terre

3 R 519 à 526* : autorisations de publier des écrits et de prononcer des discours, textes, correspondances, 1954-1960. 1 R 40/2 et 3* : Actions de propagande ; 3 R 509 : presse, attaques contre l'armée. 3 R 513/1 et 2* : Journaux et ouvrages interdits dans les casernes. 3 R 515/4 et 5 : propagande antimilitariste et subversive. 1 H 1130/1 : contrôle de la presse, publications interdites en casernes. 1 H 1152/6 : coupures de presse sur la campagne contre la torture (*La Gangrène*). 1 H 1158/ 5 à 7 : coupures de presse sur Djamilia Bouhired et Henri Alleg. 1 H 2413/3 : Moral des forces armées, 1960-1962, coupures de presse sur le « procès Jeanson ». 1 H 2493 à 2499 : Commandes de travaux de reproduction effectués par la section imprimerie pour le bureau psychologique, 1956-1957, 1957-1958, 1958, 1958-1959, 1959. 1 H 2500 : Tracts, projets de tracts, planches et dessins, 1954-1959. 1 H 2504 à 2509 : Tracts.

Préfecture de police de Paris

Cabinet du préfet (dérogation)

Pendant de l'activité éditoriale de l'exécutif algérien, le travail d'autoédition de la police parisienne (éditions d'un répertoire administratif des Nord-Africains, collaborations avec les Études sociales nord-africaines) est important sous la IV^e République. L'activité surveillance de la presse anticolonialiste (*Vérité-Liberté*) fournit des renseignements complétant les sources judiciaires.

HA 25 - 4 569* : Associations de fait concernant les questions nord-africaines. « Comité pour la libération de Messali Hadj », « Union syndicale algérienne d'action économique et sociale », « Comité d'information et d'action pour la solution pacifique des problèmes d'Afrique du Nord ». HA 25 - 4 560.100* : Soutien de partis politiques au mouvement nationaliste (1960-1962). HA 31 - 4 560.126.5* : Propagande sous forme de spectacles (1956-1962). HA 31- 4 560.126.5 : Propagande sous forme de spectacles (1956-1962). HA 32 - 4 560.145.1 à 5, 7 et 9* : Saisies d'ouvrages et de publications : *La Question*, d'Henri Alleg, *Nous accusons*, du Comité Audin, *La Grangrène, Libération* du 5 janvier 1960, Brochure « Aspects actuels de la guerre de libération en Algérie », *Des voix dans la Casbah* d'Hocine Bouzaher, publications diverses. HA 47 - 4510.10* : Création, fonctionnement et organisation du Service de coordination et d'information nord-africaine (1955-1964). HA 58 - 4 530.0* : L'action sociale menée en faveur des travailleurs algériens dans la métropole, conf. de presse de M. Pelletier, min. de l'Intérieur, 12 sept. 1958, imp. administrative centrale. Circulaire documentaire : « Action sociale en faveur des Nord-Africains de la région parisienne, secrétariat général de la préfecture de la Seine (1956). H1B16* : Avocats sympathisants du Front de Libération Nationale (1958-1963), procès des avocats du FLN (1961), réseau de soutien au FLN.

Club Jean Moulin

Centre d'histoire contemporaine de l'I.E.P. de Paris

1 CJM 1, Dr 1 à 4 : Div. doc. (statuts, organigramme, bulletin) ; circulaire « Quelle est la position du Club en matière Algérienne ? » ; troisième séance du Club (29 oct. 1958) consacrée au « Problème Algérien ». 1 CJM2, Dr 1 : Div. doc. Proposition d'instaurer un impôt de solidarité pour l'Algérie indépendante. 1 CJM5, DR 1 : Etude sur le niveau de vie des Algériens et des Français d'Afrique du nord. Dr 4 : Circulaires et annonces de conférences. Réunion du « groupe Algérie » le 6 juin 1960. Dr 5 : Div. circulaires. 2 CJM 2 : Lettres intérieures. Plaquette « Les perspectives d'emploi des européens en Algérie ».

Editions Gallimard

Dossiers de presse : Lartéguy J., *Sahara, an 1* (1954), Sénac J., *Poèmes* (1957), Cathala R., *Rouge le soir* (1955), Malori J., *Une traversée gratuite* (1960), Guerin P., *L'Algérie du 13 mai* (1958), Boudot P.,

L'Algérie mal enchaînée (1961), Beauvoir S. et Halimi G., *Djamila Boupacha* (1962), Pelegri J., *Les Oliviers de la justice* (1959), Dib M., *Ombre gardienne* (1961), Bonheur G., *Charles de Gaulle, biographie* (1958), Camus A., *Actuelles III : chroniques algériennes, 1939-1958* (1958).

Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC, Caen)

Sur autorisation du déposant (Le Seuil, fonds Fanon) ou librement (La Table Ronde, Grasset).

Éditions du Seuil* - dossiers de fabrication : Casamayor [pseudo. S. Fuster], *Le Bras séculier, justice et police* (1960), Club Jean Moulin, *Deux pièces du dossier « Algérien » : Pour une politique du rapatriement ; La Solidarité franco-algérienne* (mai 1962), Dib M. *Un été africain* (1959), Feraoun M. *Les Chemins qui montent* (1957), Jeanson F., *L'Algérie hors la loi* (1955), Kateb Y., *Le Cercle des repréailles* (1959) et *Nedjma* (1956), Lacouture J., *Cinq hommes et la France : Ho-chi-Minh, Sékou Touré, Mohammed V, Habib Bourguiba, Ferhat Abbas* (1961), Mus P., *Guerre sans visage : lettres du sous-lieutenant Émile Mus* (1961), Meheust P.-E., *L'Homme du destin* (1961) Noureddine M., *Un Algérien raconte* (1960), Perrault G., *Les Parachutistes* (1961), Rahmani A., *L'Affaire des officiers algériens* (1959), Robbles E. *Les Hauteurs de la ville* (1960), Save M. *Le Désert et sa splendeur* (1958), Simon P.-H. *Contre la torture* (1957). **Grasset** - dossiers de presse : Manevy A., *L'Algérie à vingt ans* (1960), Massenet M. *Contrepoison ou la morale en Algérie* (1957), Archambault J., *Une gare au soleil* (1960), Alves M., *Entre les Barricades* (1962). **La Table Ronde** - dossiers de presse et dossiers de fabrication : Heduy P., *Au lieutenant des Taglaïts* (1960), Ribeaud P., *Barricades pour un drapeau* (1960), Geoffroy [pseudo], *De Carthage à Evian* (1961), Coutaz P., *Civilisations je vous hais* (1955), Brune J., *Cette haine qui ressemble à l'amour* (1961), Bidault G., *L'Algérie, oiseau aux ailes coupées* (1958), Lagailarde P., *On a triché avec l'honneur* (1961), Trinquier R., *La Guerre moderne* (1961). **Fonds Fanon** : Correspondances F. Fanon-F. Maspero, 1959-1962.

Fonds Daniel Guérin

B.D.I.C., Nanterre

F DELTA 721 C 78 à 81 (4 cartons)

Papiers personnels de Paul Rendu

Camarade de Jean Müller, Paul Rendu, fut l'un des responsables de l'équipe nationale *La Route*. Il fit l'intermédiaire avec Georges Montaron pour faire éditer à l'enseigne des éd. du Témoignage chrétien *Le Dossier Jean Muller*. Membre actif, avec sa femme, du Comité de résistance spirituelle, il participa à l'élaboration de la brochure *Des rappelés témoignent*.

Sources périodiques

Presse d'information et d'opinion : *Arts, El Moudjahid, France Observateur, L'Echo d'Alger, L'Effort algérien, Liberté, L'Express, L'Humanité, Le Figaro Littéraire, Le Monde, Libération, Rivarol, Témoignage chrétien, Témoignages et documents, Vérité-Liberté, Vérité Pour*.
 Presse professionnelle : *Bibliographie de la France, Bulletin des libraires de France, Bulletin du Club des libraires de France, Bulletin des bibliothèques de France*.

SOURCES IMPRIMÉES

Catalogues d'éditeurs (BNF, FONDS Q10)

Les catalogues d'éditeurs ne rentrent pas dans le champ d'application de la loi sur le dépôt légal et purent être considérés, à l'époque contemporaine, comme des documents sans intérêt véritable, ce qui explique les lacunes actuelles du fonds Q 10.

Albin Michel, Armand Colin, Arthaud, (La) Colombe, Denoël, Debresse, (La) Documentation française, Mouton, Gallimard, (Le) Seuil, Julliard, (R.) Laffont, France Empire, Feltrinelli, Flammarion, Fayard, (La) Baconnière, Hachette, Calmann-Lévy, Berger Levrault, (Les) Nouvelles éditions latines, Maspero, Minuit, Plon, Les Presses de la cité, PUF, et divers autres.

Autres conservés à la BNF

Bureau psychologique de la 10^e Région militaire. Algérie, 1957-1959 : Tracts, copies de tracts et lettres émanant du Front de libération nationale, de l'Armée de libération nationale, du Mouvement national algérien, etc., et de différents mouvements européens, découverts et réunis par les services de renseignement de l'armée française en Algérie. 10^e Région mil., s.d. [cote RES FOL- LK8- 3173] Comité Audin. Tracts relatifs à l'affaire Audin, [recueil factice], microfilm M-14796, 30 pièces. Secours populaire français. Tracts politiques, 1956-1958. [9 tracts, non paginés, non datés, cote BnF : 4- LB60- 362 (2,1)].

Mémoires

Alleg Henri, *Mémoire algérienne : souvenirs de luttes et d'espérances*, Paris, Stock, 2005, 407 p. Argoud Antoine, *La Décadence, l'imposture et la tragédie*, Paris, Fayard, 1974, 360 p. Bastien-Thierry Gabriel, *Plaidoyer pour un frère fusillé*, Paris, La Table Ronde, 1966, 217 p. Bitterlin Lucien, *Nous étions tous des terroristes : l'histoire des barbouzes contre l'O.A.S. en Algérie*, Paris, éd. du Témoignage chrétien, 1983, 352 p. Bluche François, *Soixante-dix sept ans d'enthousiasme*, Monaco, éd. du Rocher, 2006. Buron R., *Carnets politiques de la guerre d'Algérie, par un signataire des accords d'Evian*, Paris, Plon, 1965, 267 p. Chanterac Arnaud de, *Souvenirs sur l'Algérie et l'OAS (1957-1962)*, Écrits de Paris, 370, 1977. p. 46-59. Château-Jobert (colonel), *Feux et lumière sur ma trace. Faits de guerre et de paix*, Paris, Presses de la Cité, 1978, 345 p. Curutchet

Jean-Marie, *Je veux la tourmente*, Paris, Robert Laffont, 1973, 334 p. De Chanterac Arnaud, *Souvenirs sur l'Algérie et l'OAS (1957-1962)*, Écrits de Paris, 370, 1977, p. 46-59. De Laparre Michel, *Journal d'un prêtre en Algérie : Oran, 1961-1962*, Paris, éd. du Fuseau, J. Curutchet/éd. Hurriet, 1964, 224 p. ; 1996, 218 p. Debré Michel, *L'Honneur de vivre, mémoires*, Paris, Hermann, 1996, 500 p. Ferrandi Jean, *600 jours avec Salan et l'O.A.S.*, Paris, Fayard, 1969, 342 p. Harbi Mohammed, *Une vie debout, mémoires politiques*, tome 1, 1945-1962, Paris, éd. La Découverte, coll. « Cahiers libres », 418 p., 2001. Isorni Jacques, *Mémoires. 1. 1911-1945 ; 2. 1946-1958 ; 3. 1959-1987*, Paris, Robert Laffont, 3 vol., 1984-1988, 539, 452 et 439 p. Katz Joseph (Général), *L'Honneur d'un général : Oran, 1962*, Paris, L'Harmattan, 1993, 368 p. Mandouze André, *Mémoires d'outre-siècle*. tome 1, *D'une résistance l'autre*, Paris, V. Hamy, 1998, 397 p. tome 2, *À gauche toute, bon Dieu !*, Paris, éd. du Cerf, 2003, 498 p. Massu J., *La Vraie bataille d'Alger*, Paris, Plon, coll. « Histoire et documents », 1971, 393 p. Melnik Constantin, *1000 jours à Matignon, De Gaulle, L'Algérie, Les Services spéciaux*, Paris, Grasset, 1988, 310 p., *Un espion dans le siècle et La mort était leur mission*, Plon, 1994, 1996. Salan Raoul, *Mémoires, fin d'un empire*, Paris, Presses de la Cité, 2 t., 1972-1974, 444 et 739 p. Soustelle Jacques, *Vingt-huit ans de gaullisme*, Paris, La Table Ronde, 1968, 1971, 479 p. Vidal-Naquet Pierre, *Mémoires. 1, La brisure et l'attente : 1930-1955. 2, Le trouble et la lumière : 1955-1998*, Paris, éd. du Seuil, La Découverte, 1995, 1998, 2 vol., 300, 381 p.

CORPUS

Ne sont cités que les titres publiés pendant la guerre d'Algérie, pour les autres, voir la bibliographie ci-après. Titres classés par ordre alphabétique d'auteur et date de publication (un classement par ordre alphabétique d'éditeur est proposé à la suite).

Anonymes et collectifs

- [anonyme], *Le Tourisme en Afrique française. Algérie, Tunisie, Maroc, Sahara, A.O.F., Cameroun, Togo, A.E.F., Madagascar*, Paris, Encyclopédie mensuelle d'outre-mer [3, rue Blaise-Desgoffe], coll. « Encyclopédie mensuelle d'Outre-mer, n° spécial », 1955, 260 p.
- , *Guide du tourisme automobile et aérien au Sahara*, Paris, Shell, 1955.
 - , *Algérie, guide touristique, commercial, industriel*, Alger, ancienne Impr. V. Heintz, 1958, 576 p.
 - , *Pour un enfant d'Algérie* [hors commerce], Paris, Maspero, 1960.
 - , *Les Enfants d'Algérie : témoignages et dessins d'enfants réfugiés en Tunisie, en Libye et au Maroc*, Paris, Maspero, coll. « Voix, 6 », 1962, 185 p.
 - , *L'Europe gaulliste et la presse française*, Paris, Gallic, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.
 - , *Le Pouvoir personnel et la presse française*, Paris, Gallic, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.
 - , *Le Général de Gaulle et la presse française*, Paris, Gallic, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.
 - , *Les Justices d'exception et la presse française*, Paris, Gallic, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.
 - , *L'Algérie nouvelle et la presse française*, Paris, Gallic, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 158 p.
 - , *Procès de Raoul Salan (le)*, Paris, Albin Michel, 1962, 555 p.
 - , *Procès d'Edmond Joubaud (le)*, Paris, Albin Michel, 1962, 356 p.
 - , *Procès Salan et la presse française (le)*, Paris, Galic, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.
 - , *L'OAS et la presse française*, Paris, Galic, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.
 - , *Procès des généraux Challe et Zeller (les)*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1962, 320 p.
 - , *Procès du général Raoul Salan*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1962, 476 p.
 - , *Les Pieds-noirs et la presse française*, Paris, Gallic, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 160 p.

- , *États africains d'expression française et République malgache*, Paris, Julliard, 1962, 342 p.
- , *Perspectives décennales de développement économique de l'Algérie*, Paris, Banque industrielle de l'Afrique du Nord, 45 p.
- , *Alger. Guide du grand Alger*, Alger, Éditions Alger-guide, 1962, 112 p.
- , *Guide touristique d'Algérie*, Alger, SPICA, 472 p.
- , [collectif - recueil], *Guide du tourisme automobile et aérien au Sahara*, Paris, Shell, 1955.
- , *Lettres de rappelés [Précédées d'un débat entre Jean-Yves Alquier, Roger Barberot, Jean-Claude Kerspern, Michel Massenet, Jacques Merlin, René Perdriau. Introduction de Raoul Girardet]*, Paris, Plon, coll. « Les Débats de Tribune libre, 1 », 1957.
- , *Le Dossier Jean Muller : de la pacification à la répression : Les Camps d'internement en Algérie*, Paris, éd. Témoignage chrétien, coll. « Cahiers du Témoignage chrétien 38 », 1957, 30 p.
- , *Sur les événements et le problème algérien, lettre d'un groupe d'enseignants à leurs collègues d'Algérie*, Alger, Impr. de Koechlin, 1956, 22 p.
- , *La Population algérienne [d'après le recensement du 31 octobre 1954]*, Paris, La documentation française, 1957.
- , *Le Sahara : sa géographie et son histoire, ses perspectives industrielles, son organisation administrative*, Oran, Fouque, coll. « Connaissance de l'Afrique française », 1957, 51 p.
- , *Le Droit à l'insoumission*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres, 14 », 1960, 240 p.
- , *Les Évêques face à la guerre d'Algérie*, Paris, éd. Témoignage Chrétien, coll. « Cahiers du Témoignage chrétien 40 », 1960, 79 p.
- , *Provocation à la désobéissance : le procès du « Déserteur »*, Paris, Minuit, 1962, 167 p.
- , *Algérie, le 26 mars 1962 : livre blanc*, Paris, L'Esprit nouveau, 1962, 188 p.
- , *Nous accusons : dossier sur la torture et la répression en Algérie, texte du memorandum envoyé le 12 septembre 1958 à M. René Coty et au général de Gaulle, Ligue des droits de l'homme, Comité Maurice Audin, Comité de résistance spirituelle, Comité de vigilance universitaire, Centre d'information et de coordination pour la défense des libertés et de la paix.*
- [Gouvernement général de l'Algérie]. *Les Grands secteurs de l'agriculture algérienne*, Paris, Imp. de G. Lang, 1958, 38 p.
- Réalités algériennes et marxisme dans la guerre de libération nationale*, Moscou, El Hourrya, 1962, 438 p.
- A**
- ABBAS Ferhat, *Guerre et révolution en Algérie*, t.1 *La nuit coloniale*, Paris, Julliard, 1962, 240 p.
- ABBÉ PIERRE, *Enfants algériens à la dérive, les maisons d'enfants pour orphelins. Appel de l'Abbé Pierre*, Paris, Ed. Témoignage chrétien, 1960, 10 p.
- ABD-EL-JALIL Jean-Mohamed, *Aspects intérieurs de l'Islam*, 2^e édition, Paris, Seuil, coll. « La Sphère et la Croix », 1954, 249 p.
- ABDEL-KADER A.R., *Le Conflit judéo-arabe*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 20-21, 1961, 440 p.
- ABU L FATH Ahmad, *L'Affaire Nasser*, Paris, Plon, 1962, 341 p.
- AFFAIRES ALGÉRIENNES (Secrétariat d'État), *L'Algérie de demain : voici tout ce que vous devez savoir après le cessez-le-feu*, Paris, S.N.E.P., 1962, 17 p.
- AGENCE FRANCE-PRESSE, *Charles de Gaulle en 1958*, Paris, Agence France-Presse, 1958.
- AIT-AMAR Yamina, *Le Mariage en Kabylie*, Fort-National (Kabylie), Centre d'études berbères, coll. « Fichier de documentation berbère, 68 », 1960, 91 p.
- ALBOU Edmond-S., *Les Morts inutiles*, Paris, Éd. du Scorpion, 1959, 185 p.
- ALICANTE Georges, *Soldat perdu. Le pire des mondes*, Paris, Au fil d'Ariane, 1962, 237 p.
- ALLAIS Maurice, *Les Accords d'Evian, le référendum et la résistance algérienne*, Paris, L'Esprit nouveau, 1962, 377 p.
- ALLEG Henri, [La Question], Bratislava, [éditeur inconnu], 1958.
- , *Torturen*, Stockholm, Arena, 1958.
- , *Tortury*, New York, Braziller, 1958.
- , *The Question*, Londres, Calder, 1958.
- , *Die Folter*, Berlin-Est, Die Folter, 1958.
- , *Tortura*, Buenos Aires, Ed. del Portico, 1958.
- , *La Tortura*, Turin, Einaudi, 1958, 78 p.
- , *Vallatas*, Budapest, Kossuth, 1958.
- , *Die Folter*, Munich, Kurt Desch Verlag, 1958.
- , *La Question*, Lausanne, La Cité, 1958.
- , [La Question], Copenhagen, Land of Folk, 1958.
- , *La question*, Paris, Minuit, 1958, 112 p.
- , [La Question], Tokyo, Misuzo Shobo, 1958.
- , *Sporgsmalet*, Oslo, Ny Dag, 1958.
- , *Het Verhoor*, Amsterdam, Pégasus, 1958.
- , [La Question], Varsovie, Wiedza, 1958.
- , *Tortura*, Bucarest, Ed. de Stat., 1959.
- , *Prisonniers de guerre*, Paris, Minuit, 1961, 250 p.
- ALQUIER Jean-Yves, *L'Algérie du cessez-le-feu. Articles de "combat"*, Paris, éd. du Croissant, 1962.

- , *Nous avons pacifié Tazalt – journal de marche d'un officier parachutiste*, Paris, Robert Laffont, 1957, 279 p.
- ALQUIER Jean-Yves, GIRARDET Raoul, *Ceux d'Algérie*, Paris, Plon, coll. « Les Débats de Tribune libre, 1 », 1957.
- ALVES M., *Entre les barricades*, Paris, Grasset, 1962, 191 p.
- AMRANI Djamel, *Le Témoin*, Paris, Minuit, 1960, 84 p.
- AMROUCHE Marcel, *Terres et hommes d'Algérie [enquêtes-documentaires de la Radiodiffusion-télévision française en Algérie]*, Alger, Société algérienne de publication (S.A.P.), 1957, 316 p.
- ANDRADE Mario de, *Liberté pour l'Angola*, Paris, Maspero, coll. « Libertés », 1962, 64 p.
- ANDRÉ Pierre-Jean [pseudo. du gal. Pierre Redan], *Contribution à l'étude des confréries religieuses musulmanes. Préface de J. Soustelle*, Alger, éd. la Maison des Livres, 1956, 375 p.
- , *Le Réveil des nationalismes*, Paris, Berger-Levrault, 1958, 464 p.
- ANDREWS William George, *French Politics and Algeria : the Process of Policy Formation 1954-1962*, New York, Appleton-Century-Croft, 1962, 217 p.
- ANSELME Daniel, *La Permission*, Paris, Julliard, 1957, 205 p.
- ANSPRENGER Frantz, *Politik im schwarzen Afrika. Die modernem politischen Bewegungen im Afrika frzösischer Prägung*, Cologne-Opladen, Westdeutscher Verlag, 1961, 516 p.
- ARCHAMBAULT Jacques, *Une gare au soleil*, Paris, Grasset, 1960, 230 p.
- ARGOUD Antoine, *Le Problème algérien, solution française*, [non défini], OAS, 1961, 72 p.
- ARNAUD Georges, *Mon procès*, Paris, Minuit, 1961, 200 p.
- ARNAUD Georges, VERGES Jacques, *Pour Djamila Bouhired*, Paris, Minuit, 1957, 112 p.
- ARNAULT Jacques, *Procès du colonialisme*, Paris, Éd. sociales, coll. « Les Essais de la Nouvelle critique », 6, 1958, 331 p.
- ARNOUX Gabriel [chef d'escadron], *Les Pouvoirs judiciaires du Général commandant la circonscription territoriale en temps de paix*, [thèse de droit], Blida, Imp. A. Mauguin, 1958, 292 p.
- ARON Raymond, *La Tragédie algérienne*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 2, 1957, 76 p.
- , *L'Algérie et la République*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 33, 1958, 147 p.
- ARON Robert [avec la collab. de LAVAGNE François, FELLER Janine et GARNIER-RIZET Yvette], *Les Origines de la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 1962, 333 p.
- ARRIGHI Pascal, *La Corse atout décisif*, Paris, Plon, 1958, 192 p.
- AUMERAN Adolphe (Gal), *Paix en Algérie*, Neuilly-sur-Seine, [compte d'auteur], 1959, 509 p.
- AYMARD Camille, *Tragédie française en Afrique du Nord : Les responsables. Témoignages et documents. À quand la Haute Cour ?*, Paris, Éditions des Quatre fils Aymon, 1958, 255 p.
- AZEAU Henri, *Révolte militaire, Alger, 22 avril 1961*, Paris, Plon, 1961, 276 p.

B

- BABY Jean, *Critique de base*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 5-6, 1960, 264 p.
- BACCOUCHE Hachemi, *Ma foi demeure*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1958.
- , *La Dame de Carthage*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1961, 319 p.
- , *Décolonisation, grandeur et servitudes de l'anticolonialisme*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, coll. « Le XX^e siècle », 1962, 125 p.
- BAITAR Abdelhamid, *De l'amour à la mort. Dans l'arène algérienne*, Rabat, Imp. Nord-Africaine, 1959, 100 p.
- BALANDIER Georges (dir.), *Le Tiers-monde : sous-développement et développement*, Paris, PUF, 1956, 394 p.
- BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Afrique), *Les Entreprises industrielles en Algérie et au Sahara*, Paris, B.N.C.I., 1960, 167 p.
- BARBEROT Roger, *Malaventure en Algérie avec le général Paris de Bollardière*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 4, 1957, 243 p.
- BARDET Gaston, *Alger*, Paris, La Documentation française, coll. « La Documentation française illustrée », 114, juin 1956, 31 p.
- BARJOT Pierre [amiral], *Histoire de la guerre aéronavale*, Paris, Flammarion, 1961, 443 p.
- BARRAT Robert et Denise, *Charles de Foucauld et la fraternité*, Paris, Seuil, 1958, 192 p.
- BASSOT Hubert, *Les Silencieux*, Paris, Berger-Levrault, 1958, 350 p.
- BASSOT Jacques, LAURIOL Marc, *L'Intégration fédéraliste : au-delà de la loi-cadre algérienne*, Paris, Jacques Bassot, 1958, 14 p.
- BASTOGNE J., *Pouvoirs très spéciaux*, Paris, Ditis, coll. « La chouette, 2004 », 1961.
- BATAILLE Maurice, VEILLOT Claude, *Caméras sous le soleil*, Alger, impr. de V. Heintz, 1956, 222 p.

- BEAU DE LOMENIE Emmanuel, *L'Algérie trahie par l'argent (réponse à M. Aron)*, Paris, Éditions Etheel, 1958, 110 p.
- BEAUVOIR Simone de, HALIMI Gisèle, *Djamila Boupacha*, Paris, Gallimard, 1962, 282 p.
- , *I carnefici*, Roma, Riuniti, 1962, 216 p.
- BEDJAOUI Mohamed, *La Révolution algérienne et le droit*, Bruxelles, Assoc. des juristes démocrates, 1961, 264 p.
- BEHR Edward, *The Algerian Problem*, Londres, Hodder & Stoughton, 1961, 256 p.
- , *Dramatique Algérie* [titre original : *The Algerian Problem*, traduit de l'anglais par Michel Deutsch], Paris, Stock, 1962, 256 p.
- BELHADJ A., BOUMAZA B., FRANCIS M., *La Gangrène, suivi de l'appel au Comité international de la Croix-Rouge*, Lausanne, La Cité, coll. « Documents », 1959, 85 p.
- , *La Gangrène*, Paris, Minuit, 1959, 90 p.
- BELIME Émile, *Gardons l'Afrique...*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1955, 189 p.
- , *Cent ans d'Algérie*, Paris, Debresse, 1955, 243 p.
- , *Légionnaires*, Oran, [compte d'auteur], 1956, 154 p.
- , *L'Algérie biographique*. Tome 1, *L'Oranie*, Sidi-Bel-Abbès, Office de diffusion de la pensée française, 1956, 245 p.
- , *L'Algérie française*, Sidi-Bel-Abbès, Office de diffusion de la pensée française, 1958, 245 p.
- , *Un drame à Oran*, Paris, La Nef de Paris, 1958, 135 p.
- , *Contes et nouvelles*, Paris, La Nef de Paris, 1960, 124 p.
- , *Les Yeux noirs et les yeux bleus*, Paris, La Nef de Paris, 1960, 128 p.
- , *Un ange était passé*, Paris, Debresse, 1961, 189 p.
- BELLON Jacqueline, *Les Barricades mystérieuses*, Paris, Plon, coll. « Vérités du cœur », 1960, 249 p.
- BEN BARKA Mehdi, *Problèmes d'édification du Maroc et du Maghreb*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 52, 1959, 77 p.
- BENABDALLAH, OUSSEDIK, VERGÈS, *Les Disparus. Le Cahier vert*, Lausanne, La Cité, 1959, 116 p.
- , *Nuremberg pour l'Algérie 2.*, Paris, Maspero, coll. « Libertés », 1961, 32 p.
- , *Nuremberg pour l'Algérie I.*, Paris, Maspero, coll. « Libertés », 1961, 32 p.
- , *Défense politique*, Paris, Maspero, coll. « Tribune libre », 15, 1961, 114 p.
- BENNABI Malek, *Vocation de l'Islam*, Paris, Seuil, coll. « Esprit, frontière ouverte », 1954, 173 p.
- BENOIST-MECHIN Benoît, *Un printemps arabe*, Paris, Albin Michel, 1959, 597 p.
- BENZINE Abdelhamid, *Le Camp*, Paris, Éd. sociales, 1962, 94 p.
- BERAUD Roger, *Code annoté de l'expropriation pour cause d'utilité publique en Algérie*, s. l., Forcaldier, 1960, 72 p.
- BERQUE Jacques, *Les Arabes*, Paris, R. Delpire, coll. « Encyclopédie essentielle », 6, 1959, 108 p.
- , *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, coll. « Esprit, frontière ouverte », 1962, 446 p.
- BESSON Ferny, *Le Désert perdu*, Paris, Albin Michel, 1962, 271 p.
- BEUCHARD Georges, *Ceux du bled*, Paris, Debresse, 1955, 111 p.
- , *L'Équivoque algérienne*, Paris, Debresse, 1959, 96 p.
- BIDAULT Georges, *L'Algérie, l'oiseau aux ailes coupées*, Paris, La Table Ronde, 1958, 232 p.
- BIGEARD Marcel, *Sans fin*, photos Jacques Flament, Alger, Baconnier frères, 1957, 11 p.
- , *Aucune bête au monde*, Paris, La Pensée moderne, 1959.
- , *Piste sans fin*, photos Jacques Flament, Paris, La Pensée moderne.
- BIGEARD Marcel, LENOIR, *Contre-guérilla*, photos Jacques Flament, Alger, Baconnier frères, 1957, 149 p.
- BILLOUX François, *Le Développement du front unique pour la paix en Algérie, rapport au Comité central du PCF, Arcueil, 9-10 mai 1956*, Paris, ICC, 1956.
- BLANCHARD Jean, *Le Problème algérien, réalités et perspectives*, Paris, PUF, 1955, 79 p.
- BLAUDIN DE THE Guy (Cpt), *Historique des compagnies méharistes 1902-1952*. [Préf. J. Soustelle], Alger, Gouvernement Général, Impr. Officielle, 1955, 127 p.
- , *Essai de bibliographie du Sahara français et des régions avoisinantes*, Direction des affaires administratives et sociales, Service des affaires sahariennes, Organisation commune des régions sahariennes, Service d'information et de documentation, 1959, 277 p.
- BLOCH Jean-Pierre, *De Gaulle ou le temps des méprises*, Paris, La Table Ronde, 1960, 230 p.
- BOIS Pierre, *La Brèche*, Paris, Denoël, 1962.
- BOISSON-PRADIER Jean, *Essai sur le problème algérien*, Paris, Éd. du Scorpion, 1960, 282 p.
- BONHEUR Gaston, *Charles de Gaulle, biographie*, Paris, Gallimard, 1958, 303 p.
- BONNAUD Robert, *Itinéraires*, Paris, Minuit, 1962, 155 p.
- BORDAS Jeanine, *Le Peuplement algérien, essai démographique*, Oran, L. Foulque, coll. « Connaissance de l'Afrique française », 1958, 43 p.

- BOSSHARD Jean, *La Rive d'en face*, Paris, Denoël, 1962, 283 p.
- BOUALAM Bachaga Saïd, *Mon pays la France !*, Paris, France Empire, 1962, 249 p.
- BOUDIA Mohammed, *Naissance, suivi de L'Olivier*, Lausanne, La Cité, 1962, 107 p.
- BOUDOT Pierre, *L'Algérie mal enchaînée*, Paris, Gallimard, 1961, 262 p.
- BOUZAHER Hocine, *Des voix dans la Casbah*, Paris, Maspero, coll. « Voix », 1, 1960, 132 p.
- BOURBOUNE Mourad, *Le Mont des genêts*, Paris, Julliard, 1962, 230 p.
- BOURDIEU Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 802, 1962.
- BOURGOIN Daniel R., *Les Marches de St. Germain*, Paris, Gallimard, 1962, 204 p.
- BOUSQUET G.-H., *Les Berbères*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 718, 1957.
- , *Supplément au « Précis de droit musulman »*, Alger, Maison des Livres (Impr. la Typo-litho et J. Carbonel réunies), 1960, 31 p.
- BOUTANG Pierre, *La Terreur en question : lettre à Gabriel Marcel*, Paris, Fasquelle, 1958, 114 p.
- BOYER DE LATOUR Pierre (Gal), *Vérités sur l'Afrique du Nord*, Paris, Plon, 1956, 204 p.
- , *De l'Indochine à l'Algérie, le martyr de l'armée française*, Paris, Presses du Mail, 1962, 383 p.
- BOYER Pierre, *L'Évolution de l'Algérie médiane de 1830 à 1956*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1960, 419 p.
- BRACE Richard, *Ordeal in Algeria*, Princeton (U.S.A.), Van Nostrand Co, 1960.
- BREIL Jacques, *Contribution à l'étude de la démographie en Algérie*, Paris, La Documentation française, 1960, 182 p.
- BROMBERGER Serge, *Les Secrets de l'expédition d'Égypte*, Paris, Les Quatre Fils Aymon, 1957, 260 p.
- , *Les Rebelles algériens*, Paris, Plon, 1958, 275 p.
- BROMBERGER Serge et Merry, *Les Treize complots du 13 mai ou la délivrance de Gulliver*, Paris, Fayard, Les amis du club du livre du mois, 1959, 445 p.
- , *Barricades et colonels 24 janvier 1960*, Paris, Fayard, 1960, 440 p.
- BROUTY Charles, *Pétroliers du Sahara*, Alger, Éditions Sahara (imprimerie Baconnier), 1958, 126 p.
- BRUGE Roger, *Un sergent para*, Paris, France Empire, 1959, 303 p.
- BRUNE Jean, *Cette haine qui ressemble à l'amour*, Paris, La Table Ronde, 1961, 707 p.
- BRUNSWIG Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, Paris, Armand Colin, 1960, 205 p.
- BUCHARD Robert, *Organisation Armée Secrète*, Paris, Albin Michel, 1962.
- BUGNICOURT Jacques, *Les Nouveaux centres ruraux en Algérie*, Alger, Délégation générale, 1960, 388 p.
- BUIS (colonel), *La Grotte*, Paris, Julliard, 1961, 319 p.
- BUONO Albert, *De la haine, de la peur*, Paris, Éd. du Scorpion, 1959, 274 p.
- BURKHARDT Renée, *La Maltaise*, Paris, Albin Michel, 1955, 253 p.
- BURON Robert, *Les Pays sous-développés*, Montreuil, Groupement interprofessionnel des industries de la région Est de Paris, coll. « Les Grandes conférences du GIREP », 27 novembre 1957, 1958, 18 p.

C

- CALLET Jean (lieutenant-colonel), *Hiver à Tebessa*, Paris, Berger-Levrault, 1959, 240 p.
- CAMUS Albert, *Pour un trêve civile, en Algérie, appel lancé à Alger le 22 janvier 1956 au Cercle du Progrès, devant une assemblée composée de membres des différentes communautés*, Alger, imp. SGI, 1956.
- , *Actuelles III, chroniques algériennes 1939-1958*, Paris, Gallimard, 1958, 216 p.
- , *Carnets*, Paris, Gallimard, 1962, 252 p.
- CANDAS Maurice, *Plaidoyer pour l'Algérie, à propos du rapport de la commission d'enquête*, Paris, Les Quatre Fils Aymon, 1957, 111 p.
- CAPDECOMME Laurent [recteur], *Éducation nationale en Algérie*, Alger, service de l'information, imp. Baconnier, 1960, 28 p.
- CARDINAL Marie, *Écoutez la mer*, Paris, Julliard, 1962, 167 p.
- CARRET Jacques, *Le Maraboutisme et les confréries religieuses*, Alger, Imp. Officielle, 1959, 33 p.
- , *Le Problème de l'indépendance du culte musulman*, Alger, Imp. Officielle, 1959, 23 p.
- , *Différents aspects de l'Islam algérien*, Alger, Imp. Officielle, 1959, 95 p.
- CARRIAS Eugène (colonel), *La Pensée militaire française*, Paris, PUF, 1960, 379 p.
- CARROUGES Michel, *Foucauld devant l'Afrique du Nord : essai critique*, Paris, Éd. du Cerf, 1961, 255 p.
- CARTIER Raymond, *L'Algérie sans mensonge*, Paris, Hachette, 1960.
- CASAMAYOR [pseudo.], *Le Bras séculier, Justice et police*, Paris, Seuil, 1960, 319 p.
- CASTA François, *Le Drame spirituel de l'armée*, Paris, France Empire, 1962, 249 p.
- CASTELBAJAC Bertrand de, *La Gloire est leur salaire*, Paris, Éd. Françaises Internationales, 1958, 208 p.
- , *Sauts O.P.S. : d'hier à demain, du parachute à l'hélicoptère*, Paris, La Table Ronde, coll. « L'Ordre du jour », 1959, 189 p.

- CASTRO Fidel, *Fidel Castro parle (textes réunis par J. Grignon Dumoulin)*, « Cahiers libres », 24-25, Paris, Maspero, 1961, 288 p.
- CATALUCCIO Francesco, *Formazione della nazione algerina*, Milan, Istituto per gli studi di politica internazionale, 1961, 172 p.
- CATHALA René, *Rouge le soir*, Paris, Gallimard, 1955, 251 p.
- CATTAUI Georges, *Charles de Gaulle, l'homme et son destin*, Paris, Fayard, 1960, 363 p.
- CENTRE CATHOLIQUE DES INTELLECTUELS FRANÇAIS, *L'Armée et la Nation*, Paris, Fayard, 1958, 97 p.
- CERCLE TALEB-MOUNIÉ, *Fidel Castro ou Tschombé?*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 36, 1962, 96 p.
- CÉSAIRE Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, coll. « le Colonialisme », 1. Réédition par Prés. Africaine en juin 1962 à 5 800 ex. (CAC, art. 324), 1955, 72 p.
- CESBRON Gilbert, *Entre chiens et loups*, Paris, Robert Laffont, 1962, 480 p.
- CHAMSKI Thadée, *La Harka*, Paris, Robert Laffont, 1961, 304 p.
- CHANDESSAIS Charles (colonel), *La Psychologie dans l'armée*, Paris, PUF, coll. « Le psychologue », 7, 1959, 196 p.
- CHARBONNIÈRES [comte de], *Une grande figure : le maréchal de Saint-Arnaud*, Paris, Imp. de Roy, 192 p.
- CHARBY Jacques, *L'Algérie en prison*, Paris, Minuit, 1961, 105 p.
- CHARDONNET Jean, *L'Industrialisation de l'Afrique du Nord*, Paris, Genève, Droz, 1956, 126 p.
- CHARIVARI [recueil d'art. du], *Procès de l'Algérie française et des barricades*, Paris, Charivari [édition spéciale], coll. « Pour la mémoire et pour l'histoire », 1961, 64 p.
- CHARLES Raymond, *Le Droit musulman*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 702, 1960, 128 p.
- CHAULEUR Sylvestre (père), *Apostolat et colonialisme*, Paris, La Colombe, éditions du Vieux Colombier, coll. « La Colombe », 3, 1961, 93 p.
- CHAUSSEADE Pierre (pour le Ministère de l'Algérie), *Que représente l'Algérie pour les finances et l'économie de la Métropole*, Alger, La Typolitho et Jules Carbonel réunis, 1958, 74 p.
- CHAUVEL Jean-François, *Algérie, terre française*, Paris, La Pensée moderne, 1960, 126 p.
- CHE GUEVARA Ernesto, *La Guerre de Guérilla*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 31, 1962, 232 p.
- CHEMOULLI Henri, *Journal d'un faux exode*, Alger, [compte d'auteur], 1957, 49 p.
- CHEVALLIER Jacques, *Nous, Algériens*, Paris, Calmann-Lévy, 1958, 191 p.
- CHEVERNY Julien, *Ces princes que l'on gouverne, essai sur l'anarchie autoritaire*, Paris, Julliard, 1960, 215 p.
- , *Éloge du colonialisme, essai sur les révolutions d'Asie*, Paris, Julliard, 1961, 375 p.
- CHOMBART DE LAUWE Jacques-Louis, *L'Évolution de la situation algérienne*, Nantes, Imp. De Guérande, 1962, 30 p.
- , *Anniversaire de la révolution du 13 mai ou la Situation politique de la France en 1959*, Nantes, Imp. De Guérande, 35 p.
- CHRAÏBI Driss, *Les Boucs*, Paris, Denoël, 1955, 196 p.
- , *L'Âne*, Paris, Denoël, 1956, 123 p.
- CLAUDE Henri, *Gaullisme et grand capital*, Paris, Éd. sociales, 1960, 221 p.
- CLAVEL Maurice, *Les Jardins de Djamilia*, Paris, Julliard, 1958, 240 p.
- CLOSTERMANN Pierre, *Appui-feu sur l'Oued Hallail*, Paris, Flammarion, Club des éditeurs, coll. « L'aventure vécue », 1960, 217 p.
- CLUB JEAN MOULIN, *L'État et le citoyen*, Paris, Seuil, 1961, 415 p.
- , *Le Pétrole saharien et le règlement de l'affaire algérienne : supplément au bulletin du Club J.M. de février 1961*, Paris, Club Jean Moulin, 1961, 10 p.
- , *Les Garanties de la minorité en Algérie : supplément au bulletin du Club J.M. de février 1961*, Paris, Club Jean Moulin, 1961, 22 p.
- , *Les Perspectives d'emploi des Européens en Algérie : supplément au bulletin du Club J.M. de février 1961*, Paris, Club Jean Moulin, 1961, 27 p.
- , *Deux pièces du dossier Algérie. Pour une politique de rapatriement ; La solidarité économique franco-algérienne*, Paris, Seuil, 1962, 188 p.
- COLLÈGE DE L'EUROPE LIBRE, *Un défi à l'Occident, l'avenir des pays moins développés, cours au Collège de l'Europe libre, août 1958, Strasbourg-Robertsau*. [Préface par Adolf A. Berle jr., introduction par Michel Potulicki], Paris, Berger-Levrault, 1959.
- COLLOQUES UNIVERSITAIRES, *3^e colloque universitaire sur les solutions du problème algérien*, Paris, Imp. Montourcy, 1958, 15 p.
- COMITÉ D'ACTION DES INTELLECTUELS..., *L'Algérie n'a jamais été la France, déclaration de Daniel Guérin au meeting organisé le 27 janvier 1956, à Paris, par le Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord*, Paris, [compte d'auteur], 1956, 3 p.
- COMITÉ D'ACTION DES INTELLECTUELS..., GUÉRIN, Daniel, *Textes des interventions et messages prononcés*

- au cours du meeting du 27 janvier 1956, salle Wagram, à Paris, Paris, [compte d'auteur], 1956, 91 p.
- COMITÉ D'ACTION ET D'INFORMATION..., *La Vérité sur l'Algérie*, Paris, [compte d'auteur], 1956.
- COMITÉ DE RÉSISTANCE SPIRITUELLE, *Des rappelés témoignent*, Clichy, [compte d'auteur], 1957, 92 p.
- COMITÉ DE VINCENNES, *Colloque de Vincennes pour l'Algérie française, réunion du 20 juin 1960*, Paris, éd. du Comité de Vincennes, 1960, 87 p.
- , *La Guerre subversive en Algérie*, Paris, éd. du Comité de Vincennes, 1960, 102 p.
- , *Le 4^e colloque de Vincennes*, Paris, éd. du Comité de Vincennes, 1961, 78 p.
- COMITÉ MAURICE AUDIN, *Sans commentaires : extraits de la déposition du colonel Antoine Argoud au Procès dit des barricades*, Paris, Minuit, 1961, 110 p.
- COMMISSION D'ACCÈS À LA FONCTION PUBLIQUE, *Servez dans la fonction publique en Algérie*, Alger, Imp. Bacconnier, 30 p.
- CONFÉRENCE NATIONALE ÉTUDIANTE..., *Pour une solution en Algérie : origines du problème algérien, conditions et éléments d'une solution, 21-22 juillet 1956*, Paris, [compte d'auteur], 1956.
- CONGAR Y., FOLLIET J., *Armée et vie nationale*, Lyon, Chronique de France, 1962, 144 p.
- CORAL [pseudo de LAROCQUE LACOUR Jacques]. *Journal d'un embastillé*, Paris, Saint-Just, 1962.
- CORNET Pierre, *Sahara, terre de demain*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1956, 270 p.
- , *Pétrole saharien, du mirage au miracle*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1960, 288 p.
- COTTAZ Maurice, *Les Procès du putsch d'Alger et du complot de Paris*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1962, 250 p.
- COTTE Jean-Louis, *La Longue piste*, Paris, Albin Michel, 1959, 256 p.
- COURAZ Bernard, *Civilisations, je vous hais !*, Paris, La Table Ronde, 1955, 233 p.
- COURRÈGE M., VERGÈS J., ZAVRIAN Michel, *Le Droit et la colère*, Paris, Minuit, 1960, 180 p.
- CRISTIANI Léon (Mgr), *Présence de Satan dans le monde moderne*, Paris, France Empire, 319 p.
- CROZIER Brian, *The Rebels. A Study of Post-War Insurrections*, Londres, Chatto & Windus, 1960, 256 p.
- CUREL Roger, *La Gloire des Muller*, Paris, Julliard, 1960, 214 p.
- CY Claude, *Le Grand mensonge*, Nogent-sur-Marne, Inter-France-Monde, 1962, 317 p.
- D**
- DAHRENDORF, Ralf, *Gesellschaft und Freiheit*, Munich, Piper, 1961, 454 p.
- DAL SASSO Rino, *Poeti et narratori d'Algeria*, Roma, Riuniti, 1962, 286 p.
- DALEMONT Etienne, *Le Pétrole*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 158, 1958.
- DAMITIO Georges, *Les Pieds-noirs*, Paris, Albin Michel, 1957, 239 p.
- DARBOISE J.M., HEYNAUD M., MARTEL J., *Officiers en Algérie* [postface de R. Barrat], Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 11, 1960, 120 p.
- DARBOY Marcel, *Jeunesse de France en Algérie*, Paris, René Lacoste et Cie, 1959, 144 p.
- DAUER Jacques, *Les Orphelins du gaullisme*, Paris, Julliard, 1962, 255 p.
- DAUER Jacques, RODET Michel, *Le 13 mai sans complot*, Paris, La Pensée moderne, 1959, 145 p.
- DAUJAT, *Connaître le communisme*, Paris, La Colombe, éditions du Vieux Colombier, 1958, 195 p.
- DAUPHIN-MEUNIER Achille, *L'Aide extérieure aux pays sous-développés*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, coll. « Les Études américaines », 78, 1961, 19 p.
- DAVEZIES Robert, *Le Front*, Paris, Minuit, 1959, 240 p.
- , *Gli algerini, prefazione di Louis Aragon*, Roma, Riuniti, coll. « Nostro tempo », 1960, 177 p.
- , *Le Temps de la justice*, Lausanne, La Cité, 1961, 162 p.
- DAVID Jean, *La Gauche coupable*, Paris, Seuil, 1960, 107 p.
- DE COMBIAIRE André, *Quelques thèmes de réflexion relatifs aux méthodes de développement rural en Algérie proposés aux Commission au Plan de Constantine*, Alger (École Nationale d'Agriculture), Maison-Carrée, 1959, 75 p.
- DEBATTY André, *Le 13 mai et la presse*, Paris, Armand Colin, 1960, 328 p.
- DEBECHE Djamila, *Aziza*, Alger, Imp. Imbert, 1955, 182 p.
- DEBRAY Pierre, *Solutions pour l'Algérie, enquête dirigée par Pierre Debray*, Paris, 124 bis, av. de Villiers, coll. « L'Ordre français », 1956, 128 p.
- , *La Troisième guerre mondiale est commencée*, Paris, Les Presses continentales, 1958, 223 p.
- , *L'Algérie, l'armée et le communisme national*, Paris, L'Ordre français, 65 p.
- DEBRÉ Michel, *Pour l'Algérie. Deux discours de M. Michel Debré, prononcés à la tribune du Conseil de la République les 15 mars et 29 mai 1956*, Tours, Fédération des républicains sociaux d'Indre-et-Loire, 1956, 32 p.
- , *Ces princes qui nous gouvernent*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 7, 1957, 297 p.
- DECRAENE Philippe, *Le Panafricanisme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 847, 1959, 127 p.

- DEHEDIN Charles, *Adieu Maroc ! Témoignage d'un rapatrié du Maroc*, Paris, Les Quatre Fils Aymon, 1959, 191 p.
- DEJEUX Jean, *Les Algériens en France dans la littérature maghrébine*, Paris, Études sociales nord-africaines, coll. « Cahiers nord-africains », 71, 1959, 80 p.
- DELARUE Louis, *Avec les paras du 1^{er} REP et du 2^e RPIMA*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1961, 254 p.
- DELAIGNETTE Robert, *Christianisme et colonialisme*, Paris, Fayard, coll. « Je sais je crois », 1960, 128 p.
- , *L'Afrique noire française et son destin*, Paris, Gallimard, coll. « Problèmes et documents », 1962, 208 p.
- DELBECQUE Léon, *La Colère du 13 mai*, Paris, Plon, 1958.
- DELBO Charlotte, *Les Belles lettres*, Paris, Minuit, 1961, 155 p.
- DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT EN ALGÉRIE, *La Femme algérienne* [par Carret Jacques], Alger, Imp. Officielle, 1958, 61 p.
- , *Les Avantages financiers consentis en faveur de l'industrialisation de l'Algérie*, Alger, Imp. Officielle, 1960, 75 p.
- , *Algérie d'aujourd'hui*, Alger, Gouvernement Général, Impr. Officielle, 1960, 29 p.
- , *Rapport sur l'activité de l'administration en Algérie au cours de l'année 1959*, Alger, Imp. Baconnier, 1960.
- , *Formation professionnelle en Algérie : mesures nouvelles*, Alger, Imp. officielle, 1960, 47 p.
- , *Renseignements sur les conditions d'accès aux principales carrières administratives en Algérie*. 1960, Alger, Imp. officielle, 1960, 144 p.
- , (Service de l'information), *Présentation de l'économie algérienne*, Alger, Imp. Baconnier, 35 p.
- , (statistique générale de l'Algérie, caisse d'équipement de l'Algérie. Groupe de travail des comptes économiques), *Les Comptes économiques de l'Algérie et du Sahara. 1957-58*, [Alger], Imprimerie officielle, 1960, 127 p.
- DELIGNY Henri, *H.S. (Hors Service)*, Lausanne, La Cité, 1961, 206 p.
- DELMAS Claude, *La Guerre révolutionnaire*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 826, 1960, 128 p.
- DELMASURE Adolphe, *Les Catholiques et la politique*, Paris, Éd. du Vieux colombier, 1960, 381 p.
- DELOUVRIER Paul et Service d'information de la délégation générale du Gouvernement en Algérie, *Programme d'équipement de l'Algérie pour 1960*, Alger, Service de l'information, imp. Baconnier, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960, 19 p.
- DELPEY Roger, *Soleil de mort*, Paris, Le Faucon noir, 1956, 319 p.
- DENOYER François, *Quatre ans de guerre en Algérie. Lettres d'un jeune officier*, [Préface par le G^{al} Jean Olié], Paris, Flammarion, 1962, 220 p.
- DEON Michel, *L'Armée d'Algérie et la pacification*, Paris, Plon, 1959, 257 p.
- , *La Carotte et la bâton*, Paris, Plon, 1960, 320 p.
- DES VALLIÈRES Jean, *Et voici la Légion étrangère*, Paris, A. Bonne, 1962, 251 p.
- , *Aux pas de la Légion étrangère. Les rendez-vous du hasard*, Paris, Albin Michel, 1955, 255 p.
- DESCHAMPS Hubert, *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 241, 1962.
- DESCLOITRES Claudine et Robert, REVERDY Jean-Claude, *L'Algérie des bidonvilles : le tiers-monde dans la cité*, Paris, La Haye, éd. Mouton et Cie, coll. « Documents », 6, 1961, 128 p.
- DESPARMET Joseph, *L'Arabe dialectal d'après la méthode directe*, Alger, La Maison des Livres (imp. la Typolitho et J. Carbonnel réunies), coll. « 3^e édition », 1958, 190 p.
- DESPOIS Jean, *L'Afrique du Nord*, Paris, PUF, 1958, 658 p.
- DESPORTES Edmond, *Le Nouveau régime de la tutelle de l'interdiction et de l'absence en droit musulman algérien, loi du 11 juillet 1957*, Alger, Imp. de Fontana, 1958, 26 p.
- DESSAIGNE Francine, *Journal d'une mère de famille pied-noir*, Paris, L'Esprit nouveau, 1962, 243 p.
- DEVOS Jean, *Sahara, terre impitoyable et pays de rêve*, Paris, La Pipe en écume, 1957, 64 p.
- DHINA Amar, *Manuel des débutants en arabe parlé*, Alger, Librairie M. africaine puis Baconnier.
- , *Les auteurs arabes anciens au baccalauréat*, Alger, Baconnier frères.
- DIB Mohammed, *L'Incendie*, Paris, Seuil, coll. « Méditerranées », 1954, 186 p.
- , *Au café*, Paris, Gallimard, 1955, 191 p.
- , *Le Métier à tisser*, Paris, Seuil, coll. « Méditerranées », 1957, 204 p.
- , *Baba Fekrane, contes d'Algérie*, Paris, La Farandole, 1959, 24 p.
- , *Un été africain*, Paris, Seuil, 1959, 191 p.
- , *Qui se souvient de la mer*, Paris, Seuil, 1960, 61 p.
- , *Ombre gardienne*, Paris, Gallimard, 1961, 67 p.
- DIOP Cheikh Anta, *L'Afrique noire pré-coloniale : étude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique noire, de l'antiquité à la formation des états modernes*, Paris, Présence Africaine, 1960, 220 p.
- DJEBAR Assia, *La Soif*, Paris, Julliard, 1957, 167 p.

- , *Les Impatients*, Paris, Julliard, 1958, 239 p.
- , *Les Enfants du Nouveau monde*, Paris, Julliard, 1962, 221 p.
- DOMINIQUE Pierre, *Sous le règne des bouffons*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1957, 224 p.
- DORGELES Roland, *Sous le casque blanc*, Paris, Albin Michel, 1960.
- DOUXEY Jean, *S.O.S. Algérie*, Paris, Aux carrefours du monde, 1956, 223 p.
- DRESCH Jean, JULIEN Charles-André, MARROU Henri Irénée, SAUVY Alfred, STIBBE Pierre, *La Question algérienne*, Paris, Minuit, coll. « Documents », 1958, 128 p.
- DRIFF Zohra, *La Mort de mes frères*, Paris, Maspero, coll. « Libertés », 1960, 16 p.
- DRONNE Raymond, *La Révolution d'Alger*, Paris, France Empire, 1958, 238 p.
- DROUHIN Georges et Service d'information de la délégation générale du Gouvernement en Algérie, *L'Hydraulique, conférence de presse, Alger, 24 novembre 1959*, Alger, Service de l'information, imp. Baconnier, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960, 31 p.
- DU BOURG Maurice, *Sergent X [d'après l'adaptation de Jacques Robert et de Bernard Borderie]*, Paris, France Empire, 269 p.
- DUBOIS Dominique, VIGNEAU Philippe, *Les Algériens en guerre*, Milan, Feltrinelli, 1960.
- , *Gli Algerini in guerra. Traduzione dal francese di G.D.*, Milan, Feltrinelli, coll. « Universale economica », 330, 1961.
- DUCATILLON Joseph-Vincent, *Patriotisme et colonisation*, Tournai, Desclée et Cie (Tournai), coll. « Le Monde et la foi », 1957, 112 p.
- DUCHEMIN Jacques, *Histoire du FLN*, Paris, La Table Ronde, 1962, 333 p.
- DUCHET Roger, *Pour le salut public*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 33, 1958, 192 p.
- DUCLOS Jacques, *La France et l'Algérie - La France et l'Afrique du Nord. Discours prononcés à l'École centrale des militants communistes, le 10 octobre 1955, à l'Assemblée nationale le 11 et le 7 octobre 1955*, Paris, France Nouvelle, 1956, 64 p.
- DUCROcq Marcel, *Une œuvre fraternelle, notre Algérie*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1962, 124 p.
- DUFRENOY Claude, *Des officiers parlent*, Paris, Julliard, 1961, 224 p.
- DUMOULIN Roger, *La Structure asymétrique de l'économie algérienne d'après une analyse de la région de Bône*, Paris, M.T. Génin, coll. « Collection d'économie moderne », 1959.
- DUQUESNE Jacques, *L'Algérie ou la guerre des mythes*, Paris, Desclée de Brouwer, 1958, 201 p.
- DURAND Anne, *Idir et Thérèse*, s. l., Corbaz S.A., 1958, 217 p.
- DUVAL (Monseigneur), *Messages de paix: 1955-1962*, Paris, Desclée de Brouwer, 1962, 230 p.
- DUVERGER Maurice, *Demain la République*, Paris, Julliard, 1958, 159 p.
- , *La Cinquième République*, Paris, PUF, 1959, 324 p.
- , *De la dictature*, Paris, Julliard, 1961, 211 p.

E

- ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD, *Méthode de lecture à l'intention des travailleurs originaires d'Afrique du Nord*, Paris, Institut pédagogique national, 1959, 144 p.
- EGLI Emile, *Afrique, de la Méditerranée à l'Equateur, avec un protrait du continent africain par E. Egli et le journal de voyage par Otto Lehman* (2 tomes), Paris, Delpire, coll. « Dix ».
- EGRETAUD Marcel, *Réalité de la nation algérienne*, Paris, Éd. sociales, 1957, 214 p.
- EHRHARD Jean, *Le Destin du colonialisme*, Paris, Eyrolles, 1957, 237 p.
- , *Communauté ou sécession*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Questions d'actualité », 1959, 181 p.
- ELGOZY Georges, *L'Europe des Européens*, Paris, Flammarion, 1961, 333 p.
- ELY Paul (Gal), *L'Armée dans la nation*, Paris, Fayard, 1961, 196 p.
- ENGMANN Günter, *Die Streitkräfte Frankreichs*, Berlin, Deutscher Militärverlag, 1961, 111 p.
- ENKIRI Gabriel, *Olga Malhaine*, Paris, Julliard, 1960, 280 p.
- ESQUER Gabriel, *Histoire de l'Algérie (1830-1960)*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 400, 1960.
- ESQUER Georges, *Alger et sa région*, Paris, Arthaud, coll. « Sites et monuments », 21, 1957, 178 p.
- ESSO (Comité d'entreprise), *Esso journal Algérie, n° 1, mai 1958*, Alger, Imp. d'Imbert, 1958, 15 p.
- ESTAILLEUR CHANTERAINÉ Philippe d', *L'Afrique à la croisée des chemins: Maroc, Algérie, Tunisie*, Paris, La Pensée moderne, 1955, 192 p.
- , *Lettres d'un Français à un ami Américain*, Paris, La Pensée moderne, 1957, 63 p.
- , *Le Quart d'heure de l'Afrique, Maroc, Algérie, Tunisie*, Paris, La Pensée moderne, 1957, 96 p.
- ESTIVALS Gabrielle, *Zoubeïda*, Paris, Seuil, 1960, 253 p.
- ÉTAT-MAJOR TERRE, *Guide provisoire à l'usage des officiers de renseignement en Algérie*, Paris, Atelier d'impression de l'armée, 1957.
- ETTAMAR Mohammed, *Histoire de la littérature algérienne*, Alger, Société Nationale d'Édition et de Diffusion (SNED), 1960, 393 p.

- ÉTUDES SOCIALES NORD-AFRICAINES. *Réflexions sur notre action sociale*, Paris, ESNA, 1954.
- , *Formation professionnelle des adultes nord-africains en métropole*, Paris, ESNA, 1954.
- , *Aspects de psychologie sociale au Maghreb*, Paris, ESNA, 1954.
- , *Recherches sur la mise au travail des Africains du Nord*, Paris, ESNA, 1957.
- , *Langue arabe et parlers maghrébins*, Paris, ESNA, 1959.
- , *Le Logement des Nord-Africains à Marseille*, Paris, ESNA, 1961.
- , *Les Familles nord-africaines en France, essai de mise au point*, Paris, ESNA, 1961.
- , *Familles nord-africaines en bidonvilles*, Paris, ESNA, 1962.
- , *Enfants nord-africains dans les hôpitaux*, Paris, ESNA, 1962.
- , *En Meurthe-et-Moselle parmi les Africains du Nord*, Paris, ESNA, 1962.
- EULOGIE André, MOULINIER Antoine, *L'Envers des barricades, vingt mois d'insurrection à Alger*, Paris, Plon, 1960, 177 p.
- EYMARD C., *Tragédie française en Afrique du Nord : les responsables, témoignages et documents*, Paris, Les Quatre Fils Aymon, 1958, 255 p.
- F**
- FAJON Etienne, *La Lutte pour la paix en Algérie. Discours à l'Assemblée des Communistes de la région parisienne, salle des Métallurgistes, 13 avril 1956*, Paris, S.G.P., 1956.
- FLN, FÉDÉRATION DE FRANCE, *La Vie quotidienne des travailleurs algériens en France*, Paris, Féd. de France du FLN, 1960, 15 p.
- FABRE-LUCE Alfred, *Gaule deux*, Paris, Julliard, 1958, 175 p.
- , *Demain en Algérie*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 19, 1958, 115 p.
- , *Le Monde en 1960*, Paris, Plon, 1960, 312 p.
- , *Le Plus illustre des Français*, Paris, Julliard, 1960, 263 p.
- , *Haute Cour*, Paris, Julliard, 1962, 288 p.
- , *Vingt-cinq années de liberté*, tome III, Paris, Julliard, 1962, 59 p.
- FANON Frantz, *L'An V de la Révolution algérienne*, Paris, Maspero, 1959, 208 p.
- , *Les Damnés de la terre*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 27-28, 1961, 242 p.
- FARALE Dominique, *Messaouda*, Paris, Presses de la Cité, 1961, 249 p.
- FAUCHER Jean-André, *L'Algérie rebelle*, Paris, Le Grand Damier, 1957, 255 p.
- , *L'Agonie d'un régime 1952-1959*, Paris, Atlantic, 1959, 124 p.
- , *Les Barricades d'Alger*, Paris, Atlantic, 1960, 430 p.
- , *La Cinquième République*, Paris, Gallic, 1962, 327 p.
- , *Alger la maudite*, Paris, Gallic, coll. « Vérités », 1962, 485 p.
- FAUVELLE Paul, *Le Peuple d'Allah*, Paris, Berger-Levrault, 1958, 264 p.
- FAUVET Jacques, *La France déchirée*, Paris, Fayard, coll. « Les idées et la vie », 1957, 159 p.
- FAUVET Jacques, PLANCHAIS Jean, *La Fronde des généraux*, Grenoble, Arthaud, 1961, 275 p.
- FAUX Claude, *Le Réseau*, Paris, Julliard, 1960, 292 p.
- FAVREL Charles, *Ci-devant légionnaire*, Paris, Presses de la Cité, 1962, 283 p.
- FAVRELIÈRE Noël, *Le Désert à l'aube*, Paris, Minuit, 1960, 227 p.
- FAVROD Charles-Henri, *Le Poids de l'Afrique*, Paris, Seuil, 1958, 414 p.
- , *La Révolution algérienne*, Paris, Plon, coll. « Les documents de Tribune Libre », 5, 1959, 238 p.
- , *L'Afrique seule*, Paris, Seuil, 1961, 259 p.
- , *Le FLN et l'Algérie*, Paris, Plon, 1962, 351 p.
- FAYE Jean-Pierre, *Battement*, Paris, Seuil, 1962, 256 p.
- FERAOUN Mouloud, *Jours de Kabylie*, Alger, Baconnier frères, 1954, 141 p.
- , *Le Fils du pauvre*, Paris, Seuil, coll. « Méditerranées », 1954, 131 p.
- , *Les Chemins qui montent*, Paris, Seuil, 1957, 222 p.
- , *Journal 1955-1962*, Paris, Seuil, 1962, 348 p.
- , (dir.), *Les Poèmes de Mohand Ameziane ou Si Hamadouche [poésie kabyle]*, Paris, Minuit, 1960, 112 p.
- FERNAU Friedrich Wilhelm, *Le Réveil du monde musulman* [traduit de l'allemand par Guy Robert Adoue], Paris, Seuil, coll. « Esprit, frontière ouverte », 1954, 237 p.
- FERNIOT Jean, *Les Ides de mai*, Paris, Plon, 1958, 185 p.
- , *Pour le pire*, Paris, Gallimard, 1962, 248 p.
- FERRI Louis [signé L.F.], *L'Algérie, c'est d'abord l'Algérie...*, Paris, éd. Témoignage chrétien, coll. « Cahiers du Témoignage chrétien », 37, 1956, 62 p.
- FEVRE Marcel (Dr), *Petite suite algérienne de "Guerre et chirurgie"*, Paris, SEGER, 1957, 95 p.
- FIGUERAS André, *Écrits pour une reconnaissance*, Paris, Plon, 1958.
- , *L'Algérie française*, Paris, A.F. (éditions), 1959, 136 p.

- , *Les Origines étranges de la V^e République*, Paris, Presses du Mail, 1962, 256 p.
- , *Les Pieds-noirs dans le plat*, Paris, Presses du Mail, 1962, 221 p.
- FLAMENT Marc, *Les Hommes peints*, Paris, La Pensée moderne, 1962, 154 p.
- FOLLIET Joseph, *Guerre et paix en Algérie. Réflexions d'un homme libre*, Lyon, Chronique de France, 1956, 190 p.
- FONTAINE Pierre, *La Guerre froide du pétrole*, Paris, Éditions Je Sers, 1955, 192 p.
- , *Bataille pour le pétrole français*, Paris, Éditions Je Sers, 1956, 190 p.
- , *Dossier secret de l'Afrique du Nord*, Paris, Les Sept Couleurs, 1957, 219 p.
- , *La Nouvelle course au pétrole*, Paris, Les Sept Couleurs, 1957, 255 p.
- , *Abd-El-Krim, origine de la rébellion nord-africaine*, Paris, Les Sept Couleurs, 1958, 207 p.
- , *La Mort étrange de Conrad Kilian inventeur du pétrole saharien*, Paris, Les Sept Couleurs, 1959, 226 p.
- , *Alerte au pétrole franco-saharien*, Paris, Les Sept Couleurs, 1961, 268 p.
- FOUCAULD Charles de (Père), *Lettres inédites au général Laperrine, pacificateur du Sahara*, introd. de Georges Gorrée, Paris, La Colombe, éditions du Vieux Colombier, 1955, 166 p.
- FOURNIER Christiane, *Nous avons encore des héros*, Paris, Plon, 1957, 244 p.
- , *Les EMSI, des filles comme ça!*, Paris, Fayard, 1959, 191 p.
- FRAIGNEAU André, *L'Amour vagabond* [cartes-préfaces de Antoine Blondin, Michel Déon, Jacques Laurent et Roger Nimier], Paris, Plon, 1956.
- FRANZA Angelo (a cura di), *La Rivoluzione algerina. Problemi, aspetti e testimonianze della lotta per l'indipendenza*, Milan, Feltrinelli, 1959, 160 p.
- FRÈRE Suzanne, *Sons et images dans le bled algérien : enquête sociologique*, Alger, Baconnier frères, 1961, 111 p.
- FRIEDLÄNDER Paul, SCHILLING Harmut, *Kolonialmacht Westdeutschland*, Berlin, Dietz, 1962, 181 p.
- FURON Raymond, *Le Sahara, géologie, ressources minérales, mise en valeur...*, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque scientifique », 1957, 297 p.
- FYOT Jean-Louis, *L'Algérie de demain : les incidences économiques du discours de Constantine, perspectives pour le plan algérien*, Alger, Imp. Imbert, 1959, 8 p.
- GABRIEL Paul, *Comte d'Islam*, Paris, Debresse, 1954, 95 p.
- GAGLIARDI Jacques, *Les Hexagonaux ou la liberté consommée*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 64, 1962, 315 p.
- GAGLIARDI Jacques, ROSSILLON Philippe, *Survivre à De Gaulle (ou "Patrie et progrès")*, Paris, Plon, coll. « Tribune Libre », 46, 1959, 174 p.
- GALLI Georges, *I colonnelli della guerra rivoluzionaria*, Bologne, Il Mulino, 1962, 139 p.
- GALLISSOT René, *L'Économie de l'Afrique du Nord*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 965, 1961.
- GALUNAUD Georges, *Gavatcho, l'histoire d'un petit villageois d'Oranie*, Alger, Imp. de Barbry, 1956, 145 p.
- , *El L'Ben*, Aurillac, Imp. du Cantal, 1958, 126 p.
- GAMARRA Pierre, *Les Jardins d'Allah*, Paris, Éditeurs Français Réunis, 1961, 139 p.
- GANDON Yves, *L'Extrême-Orient sans l'étoile rouge*, Paris, Fayard, 1958, 189 p.
- GARAS Félix, *Charles de Gaulle seul contre les pouvoirs*, Paris, Julliard, 1957, 307 p.
- GARÇON Maurice, *Défense de la liberté individuelle*, Paris, Fayard, 1957, 128 p.
- GARDET Louis, *Connaître l'Islam*, Paris, Fayard, coll. « Je sais, je crois », 143, 1958, 160 p.
- GAS Louis et Délégation générale du Gouvernement en Algérie, *Reconstruction et habitat, conférence de presse, Alger, 23 février 1960*, Alger, Imp. Baconnier, 1960, 32 p.
- GASNIER Michel, *Un officier français, le Cpte Gérard de Cathelineau 1921-1957*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1960, 223 p.
- GASTEBOIS M. et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *Postes et télécommunications, conférence de presse, Alger, 5 janvier 1960*, Alger, Service de l'information, imp. Baconnier, 30 p.
- GAUCHER Roland, *Les Complices d'Impéria*, Paris, Albin Michel, 1961, 250 p.
- GAUDEZ Pierre, *Les Étudiants*, Paris, Julliard, 1962, 200 p.
- GAUDIO Attilio, *La Révolution des femmes en Islam*, Paris, Julliard, 1957, 253 p.
- GAUDRY Mathéa, *La Société féminine au Djebel Amour et au Ksel*, Alger, Société algérienne de publications diverses, 1961, 529 p.
- GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre : 1. L'Appel, 1940-1942*, Paris, Plon, 1955, 434 p.
- , *Mémoires de guerre : 2. L'unité, 1942-1944*, Paris, Plon, 1956, 712 p.

G

G. Mustapha [anonyme], *Barberousse*, Paris, P.-J. Oswald, 1960, 61 p.

- , *Mémoires de guerre : 3. Le Salut, 1944-1946*, Paris, Plon, 1959, 656 p.
- GAUTHEREAU Raymond, *Passage du feu*, Paris, Julliard, 1958, 246 p.
- GAY Michel, *Deux ans pur jus pour les grandes permes*, Paris, Éd. du Scorpion, 1960, 255 p.
- GENDARME René, *L'Économie de l'Algérie : sous-développement et politique de croissance*, Paris, Armand Colin, 1959, 373 p.
- GENET Jean, *Les Paravents*, Décines (Isère), éd. Marc Barbezat et l'Arbalète, 1961, 264 p.
- GENEVE Pierre [pseud. de Marc Schweizer], *La Main rouge*, Paris, Éd. Nord-sud, 1960, 218 p.
- GENTILHOMME André, *Ère des découvertes, ère des abandons*, Paris, Debresse, 1958, 192 p.
- GEOFFROY Pierre, *De Carthage à Evian*, Paris, La Table Ronde, 1961, 207 p.
- GERIN Paul, *L'Algérie du 13 mai*, Paris, Gallimard, 1958, 232 p.
- GERLACH Heinrich, *L'Armée trahie [Die verratene Armee]*, Paris, France Empire, 383 p.
- GHEHENNO Jean, *La France et les Noirs*, Paris, Gallimard, 1954, 143 p.
- GILLEPSIE Joan, *Algeria : Rebellion and Revolution*, Westport, Greenwood Press, 1961, 208 p.
- GIRARDET Raoul, *Algérie 1960 : victoires et servitudes des capitaines*, Paris, Imp. de Combat, 1960, 20 p.
- , *Pour le tombeau d'un capitaine*, Paris, Éd. de l'Esprit nouveau, 1962, 54 p.
- GOBLOT Laurent, *Apologie de la censure*, Rodez, Subervie, 1959, 304 p.
- GODIN André-Jean, *L'Afrique du Nord, dernière chance de la France*, Alençon, Corbière, 1955, 52 p.
- GOETZE Roger, *Pétrole et gaz sahariens, conférence prononcée le 15 octobre 1959*, Alger, Fontana, 1960, 20 p.
- GONIDEC Pierre François, *Droit d'Ouvre-mer*, tome 1 : *De l'Empire colonial de la France à la Communauté*, Paris, Montchrestien, 1959, 495 p.
- GORDON David C., *North Africa's French Legacy, 1954-1962*, Cambridge-Mass. (U.S.A.), Harvard University Press, 1962, 121 p.
- GOINGUENET M. et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *L'Action sociale, conférence de presse, Alger, 22 décembre 1959*, Alger, Service de l'information, imp. Baconnier, coll. «Algérie d'aujourd'hui», 1960, 27 p.
- GOVERNEMENT GÉNÉRAL, *Notions essentielles sur l'Algérie*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *Algérie d'aujourd'hui*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *Algérie, le problème crucial*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *L'Algérie*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *Algérie : ici vivent côte à côte*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *Les Grands secteurs de l'agriculture*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *Quinze mois d'action en Algérie*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *Démographie algérienne*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *L'Industrie algérienne*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *Le Commerce algérien*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *Le Sahara algérien*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956.
- , *Algérie, naissance de mille villages*, Alger, Baconnier frères, 1960, 80 p.
- , *Algérie, quelques aspects économiques et sociaux*, Alger, Baconnier frères, 1957, 136 p.
- , *Le Rôle moteur de la France dans le développement économique de l'Algérie*, Alger, Imp. officielle, 1957, 39 p.
- , *Les Grands secteurs de l'agriculture algérienne*, Paris, Imp. de G. Lang, 1957, 40 p.
- , (Direction des Travaux publics et des transports). *Statistique des chemins de fer d'Algérie pour l'année [1912 à 1960], intérêt général, intérêt local, tramways*, Alger, Imp. du Gouvernement général, 24 p.
- GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, service géologique, *Rapport annuel [sur le service géologique de l'AOF], 1932-1955*, Dakar, s.e.
- GRALL Xavier, *La Génération du djebel*, Paris, éd. du Cerf, coll. « Tout le monde en parle », 1962, 128 p.
- GRANDMOUGIN Jean (Robert, dit Jean), *Diagnostic de la France*, Paris, La Table Ronde, coll. « L'Ordre du jour », 1959, 176 p.
- GREENE N.T. (dir.), *The Guerilla and How to Fight Him*, New York, Praeger, 1962, 310 p.
- GREER Herb, *A Scattering of Dust*, Londres, Hutchinson, 1962, 224 p.
- GRENAUD Pierre, *Notre Algérie littéraire* (2 vol.), Oran, Fouque, coll. « Connaissance de l'Afrique française », 1959.
- GRENDÉL Frédéric, *Le Traité de paix*, Paris, Julliard, 1960, 188 p.

- GRENIER René, *L'Union française sera fédérale ou ne sera pas*, Paris, Éd. du Scorpion, coll. « Alternance », 1956, 223 p.
- GROS Simone, *La Politique de Carthage, abandon ou sauvegarde de l'union franco-tunisienne?*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre, 34 », 1958, 113 p.
- GROSSER Alfred, *La Quatrième République et sa politique extérieure*, Paris, Armand Colin, coll. « Sciences politiques », 1961, 440 p.
- GROUTSCH Philippe-Joseph, *Le Don du sang*, Paris, La Nef de Paris, 1960, 136 p.
- GUELFAT Isaac, *Doctrines économiques et pays en voie de développement*, Paris, PUF, Institut d'études du développement économique et social de l'Université de Paris, 1961, 132 p.
- GUÉNA Yves, *Historique de la communauté*, Paris, Fayard, 1962, 192 p.
- GUERIN Daniel, *Au service des colonisés*, Paris, Minuit, coll. « Documents », 1954, 320 p.
- GUIFFRAY Louis, *On m'appelait Boulaya*, Paris, France Empire, 1959, 304 p.
- GUILLOT Jean, *Le Développement économique de l'Algérie*, Paris, Institut de science économique appliquée, 1960.
- GUITARD Odette, *Bandoeng et le réveil des peuples colonisés*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 910, 1961.
- H**
- HABART Michel, *Histoire d'un parjure : 130 ans de guerre algérienne*, Paris, Minuit, coll. « Documents », 1960, 239 p.
- HADDAD Malek, *Le Malheur en danger*, Paris, La Nef de Paris, 1956, 60 p.
- , *La Dernière impression*, Paris, Julliard, 1958, 204 p.
- , *Je t'offrirai une gazelle*, Paris, Julliard, 1959, 181 p.
- , *L'Élève et la leçon*, Paris, Julliard, 1960, 160 p.
- , *Écoute et je t'appelle*, Paris, Maspero, 1961, 129 p.
- , *Le Quai aux fleurs ne répond plus*, Paris, Julliard, 1961, 194 p.
- HADJ ALI Bachir [texte signé : PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN], *Aspects actuels de la guerre d'Algérie*, Paris, Nouvelle revue internationale, Société parisienne d'édition et d'information, 1959.
- , *Notre peuple vaincu*, Alger, Imp. du P.C.A., 1960, 48 p.
- HALEVY Daniel, *Essai sur l'accélération de l'histoire* [2^e édition-1^{ère} en 1948], Paris, Fayard, coll. « Les idées et la vie », 1961, 171 p.
- HAMELIN Paul, *Les Filles berbères*, Monte-Carlo, Regain, 1954, 221 p.
- HAMON Léo, *De Gaulle dans la République*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 37, 1958, 256 p.
- HANKE Lewis, *Colonisation et conscience chrétienne au XVI^e siècle*, Paris, Plon, coll. « Civilisations d'hier et d'aujourd'hui », 1957, 311 p.
- HARRISON Martin, *De Gaullés Republic*, Londres, Longmans & Green, 1960, 729 p.
- HASSON Jacques-M., *Suez, représailles et menottes, journal d'un interné par la police politique de Nasser*, Paris, Debresse, 1959, 158 p.
- HAYEK Michel, *Le Christ de l'Islam*, Paris, Seuil, 1959, 287 p.
- HAZARD Paul, *La Crise de la conscience européenne, 1680-1715*, [1^{ère} édition 1935], Paris, Fayard, 1961.
- HEDUY Philippe, *Au lieutenant des Taglaïts*, Paris, La Table Ronde, 1960, 341 p.
- HENRI Louis, GIRARD Alain, LERICHE Joseph, *Les Algériens en France, étude démographique et sociale*, Paris, Études sociales nord-africaines, Presses Universitaires de France, 1955, 167 p.
- HERVÉ Pierre, *La Révolution et ses fétiches*, Paris, La Table Ronde, 1956, 205 p.
- HOUART Pierre, *L'Attitude de l'Église dans la guerre d'Algérie, 1954-1960*, Bruxelles, Le livre africain, 1960, 124 p.
- , *L'Afrique aux trois visages*, Bruxelles, Centre de documentation internationale, 1961, 245 p.
- HUNTINGTON Samuel P. (dir.), *Changing Patterns of Military Politics*, New York, Free Press of Glencoe, 1962, 272 p.
- I**
- IKOR Roger, *Les Murmures d'une guerre*, Paris, Albin Michel, 1961, 287 p.
- INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE, *Rapport sur le fonctionnement de l'Institut Pasteur d'Algérie [1914-1915, 1945-1946, 1949-1956, 1958]*, s.e.
- ISH'AQ Khalil Ben [trad. de BOUSQUET Georges], *Abrégé de la loi musulmane selon le rite de l'imam Mâlek*, 1. *Le rituel*, Alger, coll. « Publications d'études orientales de la faculté des lettres d'Alger », 1956, 227 p.
- , *Abrégé de la loi musulmane selon le rite de l'imam Mâlek*, 2. *Le statut personnel*, Alger, La Maison des Livres, coll. « Bibliothèque de la faculté de droit de l'Université d'Alger », 1958, 146 p.
- , *Abrégé de la loi musulmane selon le rite de l'imam Mâlek*, 3. *Le patrimoine*, Alger, La Maison des Livres, coll. « Bibliothèque de la faculté de droit de l'Université d'Alger », 1961, 164 p.
- ISNARD Hildebert, *L'Algérie*, Paris, Arthaud, 1954, 238 p.

- ISORNI Jacques, *Le Silence est d'or, ou la parole au Palais Bourbon*, Paris, Flammarion, 1957, 203 p.
 —, *Ainsi passent les Républiques*, Paris, Flammarion, 1959, 237 p.
 —, *Lui qui les juge*, Paris, Flammarion, 1961, 234 p.
 —, *C'est un péché de la France*, Paris, Flammarion, 1962, 221 p.
 IZZET Aziz, *Algeria torturata - Algérie torturée* [reportage photographique], Milan, Renici, 1962.

J

- JEANDEL Paul, *Soutane noire et béret rouge*, Paris, La Pensée moderne, 1957, 221 p.
 JEANSON Francis, *Notre guerre*, Paris, Minuit, 1960, 120 p.
 —, *La Révolution algérienne, problèmes et perspectives*, Milan, Feltrinelli, 1962, 252 p.
 —, *Problemi et prospettive della rivoluzione algerina*, Milan, Feltrinelli, 1962, 248 p.
 JEANSON Francis & Colette, *L'Algérie hors la loi*, Paris, Seuil, 1955, 319 p.
 —, *Algeria fluorilegge*, Milan, Feltrinelli, 1956, 336 p.
 JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE D'ALGER, *Le Problème de l'enseignement en Algérie*, Alger, Baconnier frères, 1960, 54 p.
 JOSWICK Jerry J., *La Guerre avec une caméra* [traduit de *Combat cameraman* par Lucien-J.], Paris, France Empire, 317 p.
 JOURDAIN Francis, *De mon temps*, Paris, Maspero, coll. « Voix », 7, 1962, 179 p.
 JOYAUX Georges J., *Driss Chraïbi, Mohammed Dib, Kateb Yacine, and Indigenous North African Literature*, New Heaven, Yale University Press, coll. « Yale French studies », 1959.
 JUIN Alphonse (Maréchal), *Le Maghreb en feu*, Paris, Plon, 1957, 192 p.
 —, *Mémoires : Libération de la France, avènement de la IV^e République, 1944-1947, Maroc, 1947-1951, Alliance atlantique, 1951-1958*. Tome 1, Paris, Fayard, 1959, 407 p.
 —, *Je suis soldat*, Paris, Conquistador, 1960, 119 p.
 —, *Mémoires : Libération de la France, avènement de la IV^e République, 1944-1947, Maroc, 1947-1951, Alliance atlantique, 1951-1958*. Tome 2, Paris, Fayard, 1960, 380 p.
 —, *C'étaient nos frères*, Paris, Presses de la Cité, 1962, 223 p.
 JULIEN Charles-André, *Histoire de l'Afrique, des origines à 1945*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? ».
 JULIEN Claude, *La Révolution cubaine*, Paris, Julliard, 1961, 279 p.

K

- KATEB Yacine, *Nedjma*, Paris, Seuil, 1956, 256 p.
 —, *Le Cercle des repréailles*, Paris, Seuil, 1959, 169 p.
 KERAMANE Hafid, *Schwarzbuch Algerien*, Hambourg, Ruetten & Löning, 1961, 262 p.
 —, *La pacificazione. Libro nero di sei anni di guerra in Algeria*, Milan, Feltrinelli, 1960, 243 p.
 —, *La Pacification, livre noir de six années de guerre en Algérie*, Lausanne, La Cité, 1960, 272 p.
 KESSEL Patrick, *Moi, maréchal Bugeaud, un soldat de l'ordre...*, Paris, Les Éditeurs Français Réunis, coll. « Petite bibliothèque républicaine », 1958, 95 p.
 KESSEL Patrick, PIRELLI Giovanni, *Le Peuple algérien et la guerre : lettres et témoignages algériens, 1954-1962*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 41-43, 1962, 757 p.
 KHALFA Boualem, *Certitudes*, Paris, Club des amis du livre progressiste, 1961, 63 p.
 KHELIFA Laroussi, *Manuel du militant algérien*, Lausanne, La Cité, 1962.
 KIRCHWEY Michael, *Algeria in Turmoil : a History of the Rebellion*, Londres, Thames & Hudson, 1960.
 KRAFT Joseph, *The Struggle for Algeria*, New York, Doubleday, Garden City, 1961, 263 p.
 KREA Henri, *La Révolution et la poésie sont une seule et même chose*, Paris, P.-J. Oswald, coll. « L'Aube dissout les monstres, 1 », 1957, 24 p.
 —, *Liberté première : poèmes*, Paris, P.-J. Oswald, 1957, 47 p.
 —, *Le Séisme*, Paris, P.-J. Oswald, 1958, 83 p.
 —, *Le Jardin de la femme sauvage*, Paris, P.-J. Oswald, 1959.
 —, *Djamal*, Paris, Calmann-Levy, 1961, 237 p.
 —, *Théâtre algérien*, Tunis, Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), 1962, 181 p.

L

- LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, *Algérie, Tunisie, Maroc, départements d'outre-mer, A.O.F., A.E.F., Togo, Cameroun, Madagascar, Comores, Territoires français du Pacifique*, Paris, La Documentation française, coll. « Carnets d'Outre-mer », 1955.
 —, *Le Commerce algérien*, Paris, La Documentation française, 1957, 34 p.
 LACHTAR Moussa, *La Guillotine*, Paris, Maspero, coll. « Libertés », 1962, 24 p.
 LACOSTE Camille, *Bibliographie ethnologique de la Grande Kabylie*, Paris, La Haye-Mouton, coll. « Recherches méditerranéennes », 1962, 104 p.
 LACOSTE Robert, *Pour l'Algérie, pour la France*, Alger, Imp. Officielle, 1956, 216 p.

- LACOSTE Yves, *Les Pays sous-développés*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 853, 1959.
- LACOSTE Yves, NOUSCHI André, PRENANT André, *L'Algérie, passé et présent*, Paris, Éd. sociales, 1960, 462 p.
- LACOUTURE Jean, *Cinq hommes et la France*, Paris, Seuil, 1961, 372 p.
- LACOUTURE Jean, BAUMIER Jean, *Le Poids du Tiers-monde*, Paris, Arthaud, coll. « Notre temps », 1962, 333 p.
- LACOUTURE Jean et Simonne, *Le Maroc à l'épreuve*, Paris, Seuil, coll. « Frontière vivante », 1958, 383 p.
- LAFAY Bernard, *La France retrouvée*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 38, 1958.
- LAFON Monique, *Le Parti Communiste Français dans la lutte contre le colonialisme*, Paris, Éd. sociales, 1962, 217 p.
- LAGAILLARE Pierre, *On a triché avec l'honneur*, Paris, La Table Ronde, 1961, 204 p.
- LAKHDAR Mohammed, *J'étais un fellagha* Paris, La Pensée moderne, 1956, 220 p.
- LAMBERT Georges et CROCE-SPINELLI Michel, *S.O.S. Sahara*, Paris, Flammarion, coll. « L'Actuel », 1961, 219 p.
- LAMUNIÈRE Marc, *Histoire illustrée de l'Algérie de 1830 à nos jours*, [Préface de Max-Pol Fouchet], Paris, Gonthier, 1962, 215 p.
- LANDAULT André, *Le Mur de la haine*, Paris, Presses du Mail, 1962.
- LANLY André, *Le Français d'Afrique du Nord, étude linguistique*, Paris, PUF, 1962, 368 p.
- LANZA DEL VASTO Joseph Jean, *Pacification en Algérie ou mensonge et violence*, Bollène (Vaucluse), Lanza del Vasto, 1960, 139 p.
- LANZMANN Jacques, *Les Passagers du Sidi-Brahim*, Paris, Julliard, 1958, 233 p.
- LARTÉGUY Jean [pseud. de Jean Pierre Lucien Osty], *Les Jeunes du monde devant la guerre*, Paris, Gallimard, coll. « L'Air du temps », 1955, 207 p.
- , *Les Clefs de l'Afrique : femmes, confréries et fétiches*, Paris, Albin Michel, 1957, 270 p.
- , *Sahara, an 1*, Paris, Gallimard, 1958, 154 p.
- , *Sahara*, Paris, Hachette, 1958, 64 p.
- , *Les Centurions*, Paris, Presses de la Cité, 1959, 415 p.
- , *Les Mercenaires*, Paris, Presses de la Cité, 1960, 379 p.
- , *Les Prétoriens*, Paris, Presses de la Cité, 1961, 328 p.
- , *La Grande aventure de Lacq*, Paris, Gallimard, coll. « L'Air du temps », 1961, 191 p.
- LAUGIER Henri (dir.), *La Promotion humaine dans les pays sous-développés*, Paris, PUF, coll. « Collection du travail humain », 1960, 112 p.
- LAUPRÊTRE Jean, *Romancero de la haine*, Paris, Presses du Mail, 1962, 299 p.
- LAURENT Jacques [signé Cécil St Laurent], *L'Algérie quand on y est*, Paris, Le Livre contemporain, 1958, 251 p.
- , *L'Algérie quand on y est*, Paris, Presses de la Cité, 1958, 246 p.
- , *Les Passagers pour Alger*, Paris, Presses de la Cité, 1960, 488 p.
- , *Les Agités d'Alger*, Paris, Presses de la Cité, 1961, 569 p.
- LAURIOL Marc, *L'Algérie angoissée*, Alger, Baconnier frères, 1957, 85 p.
- , *Le Fédéralisme et l'Algérie*, Paris, La Fédération, 1958, 40 p.
- LAURIOL Marc, MARÇAIS, *Au service de l'Algérie française*, Alger, Baconnier frères, 1960, 195 p.
- LAVERGNE Bernard, *Afrique du Nord et Afrique noire, les solutions nouvelles qui s'imposent*, Paris, Larose, 1956, 59 p.
- , *Problèmes africains : Afrique noire, Algérie, affaire de Suez*, Paris, Larose, 1957, 120 p.
- LAVIE Louis, *Le Drame algérien ou la dernière chance de la France*, Alger, Baconnier frères, 1956, 136 p.
- LE LEAP Alain, *Données sur le problème algérien. Réalités d'aujourd'hui. Causes et perspectives ou comment répondre aux questions qui se posent*, Paris, imp. PPI, 1956, 24 p.
- LE POITEVIN Georges, *50 C° à l'ombre, récits sahariens*, Paris, Debresse, 1955, 111 p.
- LE PREVOST Jacques, *Défense de l'Algérie*, Alger, Librairie Dominique, 1957, 199 p.
- , *La Bataille d'Alger (janvier-février 1957)*, Alger, Baconnier frères, 1957, 144 p.
- LE TOURNEAU Roger, *L'Algérie et le Sahara*, Paris, Amicale des élèves de l'Institut d'études politiques de Paris, 1959.
- , *L'Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane : 1920-1961*, Paris, Armand Colin, 1962, 478 p.
- LEFEVRE Bernard, *L'Occident en péril*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1961, 272 p.
- LEMAIRE Maurice, *Notre destin à l'heure du pétrole*, Paris, Hachette, 1957, 207 p.
- , *Une idée force de Maurice Lemaire : Un pipe reliant directement le Sahara à Strasbourg en passant sous le Déroit de Gibraltar [Intervention à l'Assemblée nationale, séance du 17 décembre*

- 1957; *Interview donnée le 8 janvier 1958 à la Radiodiffusion française*], Saint-Dié, Paris, Imp. Loos, 1958, 16 p.
- LENOIR Jean-Guy et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *Fonction publique et affaires administratives, conférence de presse, Alger, 12 janvier 1960*, Alger, Service de l'information, imp. Baconnier, coll. «Algérie d'aujourd'hui», 1960, 24 p.
- LENTIN Albert Paul, *L'Algérie des colonels. Journal d'un témoin (juin-octobre 1958)*, Paris, Odéon Diffusion, Les Éditeurs Français Réunis, coll. «Petite bibliothèque républicaine», 1958, 98 p.
- LÉONARD Pierre, *L'Algérie de papa*, Paris, La Pensée moderne, 1961, 254 p.
- LÉONARD Raymond, *Les Heures algériennes*, Ivry-sur-Seine, Éd. du Lion, 1960, 156 p.
- LÉONARD Roger, *Quatre ans en Algérie (avril 1951-février 1955)*, Alger, Imp. Officielle Gouv. Gal., 1955, 154 p.
- LEONE Enrico de, *La Collonizzazione dell'Africa del Nord*, Padoue, CEDAM (Case editrice dott. Antonio Milani), 1957, 447 p.
- LEONEV Abd er Rahman, *Sauver ce qui peut l'être, défense de l'Islam*, Paris, éditions du Vieux Colombier, coll. «Le Regard», 1956, 180 p.
- LEPOTIER Adolphe (Contre-amiral), *Les Fusilliers marins*, Paris, France Empire, 319 p.
- LEROUVRE Catherine, *Un feu d'enfer*, Paris, Seuil, 1958, 176 p.
- LEULIETTE Pierre, *Saint Michel et le dragon*, Paris, Minuit, 1961, 358 p.
- LÉVÊQUE Maurice, *Le Pétrole et la guerre*, Paris, Debresse, 1958, 352 p.
- LIPPMANN Walter, *L'Unité occidentale et le marché commun*, Paris, Julliard, 1962, 79 p.
- LOMBARD Pierre (Dr), *La Crise algérienne vue d'Alger: le régime contre la Nation*, Alger, Fontana, 1958, 96 p.
- LOUWICK Joseph-Henri, *Tayeb*, Paris, Flammarion, 1956, 313 p.
- LOYRETTE J., GODARD J., *Sahara [organisation politique et administrative, droit pétrolier, régime des investissements]*, Paris, Société d'études et de publications Orient, 1959, 350 p.
- LOYRETTE Jean, *Le Code pétrolier saharien*, Paris, L.G.D.J., 1961, 576 p.
- LUETHY Herbert, *The State of France. A Study of Contemporary France*, Londres, Secker & Warburg, 1955.
- LYAUTEY Pierre, *Textes et lettres du maréchal Lyautey, présentés par Pierre Lyautey*, Paris, Plon, 1954.
- , *Un héros révolté*, Claude Barrès, Paris, Julliard, 1959, 272 p.

M

- MAFFI-BERTHIER (Lt-colonel), *La Circulation routière en Algérie. Code algérien de la route, police de la route (mis à jour à la date du 1^{er} novembre 1955)*, Paris, Lavauzelle, 1956, 213 p.
- MAINGUY Maurice, *Le Pétrole et l'Algérie*, Paris, Le Cerf, 1958, 128 p.
- MAINTIGNEUX Pierre, *Les Nouveaux seigneurs*, Paris, La Pensée moderne, 1961, 320 p.
- MAIZIÈRES Martine, *Aziza, mon amie*, Paris, Plon, coll. «Les Sentiers de l'aube», 1960, 157 p.
- MALCOR Roger (Colonel), *Merci pour toute votre vie*, Paris, La Colombe, éditions du Vieux Colombier, 1958, 275 p.
- , *Grandeur de l'armée, rôle moral de l'officier*. Préface par le général Henri Zeller, Paris, éditions du Vieux Colombier, 1958, 208 p.
- , *Mais oui, des héros*, Paris, La Colombe, éditions du Vieux Colombier, 1961, 147 p.
- MALET Léo, *Les Eaux troubles de Javel*, Paris, Robert Laffont, 1957, 207 p.
- MALORI Jean, *Une traversée gratuite*, Paris, Gallimard, 1960, 167 p.
- MALTERRE André, *La Place de l'Algérie dans l'avenir économique français*, Paris, Centre d'études politiques et civiques, coll. «Les Cahiers du C.E.P.E.C.», 14, 1961, 32 p.
- MAMMERI Mouloud, *Le Sommeil du juste*, Paris, Plon, 1955, 254 p.
- , *La Colline oubliée*, Paris, Plon, 1952.
- MANCHON Fernand, *Variétés sur la rébellion algérienne*, Constantine, Union départementale des syndicats Force Ouvrière, 1959, 12 p.
- MANDOUZE André, *La rivoluzione algerina nei suoi documenti. Le posizioni teoriche, i programmi, gli obiettivi*, Turin, Einaudi, 1961, 171 p.
- , *La Révolution algérienne par les textes*, Paris, Maspero, coll. «Cahiers libres», 16, 1961, 287 p.
- MANDOUZE André, BARTOLI Henri, BONNEVILLE Jean, *Pour une politique de décolonisation. Rapport présenté au 19^e congrès national du MLP - Mouvement de libération du peuple*, Paris, M.L.P., 1956, 128 p.
- MANEVY Alain, *L'Algérie à vingt ans*, Paris, Grasset, 1960, 234 p.
- MANSELL Gerard, *Tragedy in Algeria*, Londres, Oxford University Press, 1961.
- MANUEL Gaston, *Pirouettes sur le pétrole*, Paris, Presses du Mail, 1962, 301 p.

- MARAN René, *Les Pionniers de l'Empire*, tome 3. *André Brûe. Joseph-François Duplex. René Madec. Pigneaux de Bebaïne*, Paris, Albin Michel, 1955, 255 p.
- MARAN René, *Un homme pareil aux autres*, Paris, Albin Michel, 1962, 253 p.
- MARAVAL-BERTHOIN Angèle, *Le Drac*, Paris, Fasquelle, 1959, 258 p.
- MARCAN Y., TREFFAY J., *Des chrétiens s'interrogent sur l'aumônerie militaire*, Paris, Éditions de l'Épi, 1962, 55 p.
- MARCHAL Georges (Pasteur), *Promotion de l'Islam ? Quatre prédications-conférences données au Foyer de l'âme*, Paris, Berger-Levrault, 1957, 124 p.
- MARCHAND Henri, *Les Mariages franco-musulmans*, Alger, Vollet-Dubacq, 1954, 227 p.
- MARCHAND Max, *Au cœur de la prison : poèmes*, Oran, Fouque, 1957.
- , *Histoire abrégée de l'Algérie à l'usage des classes du second degré de l'Enseignement technique et des Cours complémentaires*, Oran, Fouque, coll. « Connaissance de l'Afrique française », 1957, 117 p.
- , *Géographie de la France et de l'Algérie, livre unique de géographie à l'usage des cours moyens 1^{ère} et 2^e années, des classes de fin d'études, des centres d'apprentissage, des candidats aux concours des administrations*, Oran, Fouque, 1958, 72 p.
- MARKOV Walter, *Sistemi coloniali e Movimenti di Liberazione*, Rome, Riuniti, 1961, 197 p.
- MARTIN Marie-Madeleine, *Petite histoire de la colonisation française*, Paris, Conquistador, 1955.
- MARTIN-CHAUFFIER Louis, *Guerre et paix en Algérie*, Paris, Chronique sociale, 1958, 187 p.
- , *L'Examen des consciences. Algérie an VII*, Paris, Julliard, 1961, 125 p.
- MASCHINO Maurice, *Le Refus*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 7, 1960, 208 p.
- , *L'Engagement*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 19, 1961, 136 p.
- MASRY Youssef el Masry, *Le Drame sexuel de la femme dans l'Orient arabe*, Paris, Robert Laffont, 1962, 221 p.
- MASSENET Michel, *Contrepoison ou la morale en Algérie*, Paris, Grasset, 1957, 136 p.
- , *L'Angoisse au pouvoir*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 44, 1959, 128 p.
- MASSENET Michel et SERRES-JUSTINIAC Guy de, *Action sociale pour les Français-musulmans d'Algérie et métropole*, Alger, Baconnier frères, 1960.
- MASSIGNON Louis, *Annuaire du monde musulman, statistique, historique, social et économique*, Paris, PUF, 1954.
- , *Parole donnée*, Paris, Julliard, coll. « Dossiers des Lettres nouvelles », 1962, 447 p.
- MATTEI G.M., *Disponibles*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 26, 1961, 176 p.
- MATTHEWS Ronald, *The Death of the Fourth Republic*, Londres, Eyre and Spottiswoode, 1954, 318 p.
- MATTHEWS Tanya, *War in Algeria*, Fordham (New York, EUA), Fordham University Press, 1961, 147 p.
- MAURIAC François, *Bloc-notes 1952-1957*, Paris, Flammarion, 1958, 416 p.
- , *Le Nouveau bloc-notes 1958-1960*, Paris, Flammarion, 1961, 421 p.
- MAURIENNE [pseudo. de HURST Jean-Louis], *Le Déserteur*, Paris, Minuit, 1960, 96 p.
- , *Il disertore*, Roma, Riuniti, 1960, 92 p.
- MAURO W., *La Resistenza nella letteratura francese dalla II guerra mondiale all'Algeria*, Roma, Canesi, 1961, 508 p.
- MEDJBEUR Tami, *Le Fils du fellah*, Paris, Éd. du Scorpion, 1961, 254 p.
- MEGRET Maurice, *L'Action psychologique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1956, 128 p.
- MEHEUST, Paul Emile, *L'Homme du destin*, Paris, Seuil, 1961, 318 p.
- MEJAN François, *Le Vatican contre la France d'outre-mer*, Paris, Librairie Fishbacher, 1957, 248 p.
- MELNIK Constantin [pseudo. MIGNON Ernest], *Les Mots du Général*, Paris, Fayard, 1962, 157 p.
- MELLOR Allec, *La Torture, son histoire, son abolition, sa réapparition au XX^e siècle*, Tours, Mame, coll. « Siècle et catholicisme », 1961, 429 p.
- MELONE Thomas, *De la négritude dans la littérature négro-africaine*, Paris, Présence Africaine, coll. « Tribune des jeunes », 2, 1962, 141 p.
- MEMMI Albert, *Agar*, Paris, Corrêa, 1955, 253 p.
- , *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Corrêa, 1957, 193 p.
- MENDE Tibor, *Regards sur l'histoire de demain...*, Paris, Seuil, 1954, 171 p.
- , *Regards sur l'histoire de demain* [Traduit de l'anglais par Mario Levi], Paris, Club du livre d'histoire (le), 1955, 213 p.
- , *Entre la peur et l'espoir, réflexions sur l'histoire d'aujourd'hui* [traduit de l'anglais par René Guyonnet], Paris, Seuil, 1958, 256 p.
- MENDES FRANCE Pierre, *Parti républicain radical et radical-socialiste : programme d'action : Algérie. Exposé de M. P. Mendès-France au Congrès national des 3-6 novembre 1955*, Bar-sur-Aube, Imp. de Lebois, 1955, 47 p.
- , *Gouverner c'est choisir. 2. Sept mois et dix-sept jours, juin 1954-février 1955*, Paris, Julliard, 1955, 381 p.

- , *Dire la vérité. Causeries du samedi. Juin 1954-Février 1955*, Paris, Julliard, 1955.
- , *Gouverner c'est choisir. 3. La Politique et la vérité, juin 1955-septembre 1958*, Paris, Julliard, 1958.
- MENINGAUD Jean, *La France à l'heure algérienne*, Paris, Paris-Livres, 1956, 189 p.
- MERCIER André-François, *Faut-il abandonner l'Indochine?* Préface du maréchal Juin, Paris, France Empire, coll. « Catholique », 447 p.
- MERCIER Jacques (Cpt), *Rébellion en Algérie et guerre révolutionnaire*, [non défini], 1958, 64 p.
- MERIAN Gisèle, *Sirocco*, Paris, L. Soulanges, 1961, 95 p.
- MERLIER Michel, *Le Congo, de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 1962, 356 p.
- METLINE René, *Foulards, rouge à gauche*, Paris, France Empire, 1962, 303 p.
- MEZZIANE Nourredine, *Un Algérien raconte*, Paris, Seuil, 1960, 347 p.
- M'HAMSAJJI Kaddour, *La Dévoilée*, Rodez, Subervie, 1959, 101 p.
- MICHAUX Pierre (Dr.), *Criminalité et terrorisme en Algérie*, Paris, Éditions de l'Ordre français, 1957, 14 p.
- MICHEL Andrée, *Les Travailleurs algériens en France*, Paris, CNRS, coll. « Travaux du Centre d'études sociologiques », 1956, 256 p.
- MICHEL François, *Christ et croissant pour l'Algérie nouvelle, manifeste pour une paix et un monde meilleur*, Paris, L. Soulanges, 1962, 138 p.
- MICHELET Edmond, *Contre la guerre civile*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 13, 1957, 105 p.
- , *Le Gaullisme, passionnante aventure*, Paris, Fayard, 1962, 172 p.
- MILLET Jean-Marie, *La Coexistence des communautés en Algérie*, Aix-en-Provence, La Pensée universitaire, 1962.
- MINARD Pierre, *Les Moissons d'Abdallah*, Paris, la Nef de Paris, 1958.
- MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE, administration des douanes de l'Algérie, *Bulletin comparatif trimestriel du mouvement commercial et maritime de l'Algérie*, Alger, Imp. officielle, 1957, 32 p.
- MINISTÈRE DE L'INFORMATION DU GPRA, *Tous Algériens*, Tunis, ministère de l'Information du GPRA, 1960, 108 p.
- MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES ALGÉRIENNES, *Les Accords d'Evian: texte et commentaires*, Paris, La Documentation française, 1962, 76 p.
- MINISTRE RÉSIDANT (services du), *Les Perspectives décennales de développement économique de l'Algérie*, Alger, Imp. Officielle, 1958.
- MITTERAND François, *Présence française et abandon*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 1957, 241 p.
- MOCH Jules, *En 1961, paix en Algérie!*, Paris, Robert Laffont, 1961, 272 p.
- MOLLET Guy, *L'Armée et la Nation*, Arras, Société d'édition du Pas-de-Calais, 1960, 40 p.
- , *13 mai 1958-13 mai 1962*, Paris, Plon, 1962, 247 p.
- MONCEF Guen, *La Tunisie indépendante face à son économie, enseignements d'une expérience de développement*, Paris, PUF, 1961, 323 p.
- MONTAGUT Pierre, BISSARDON Henri, *L'Algérie: ses problèmes*, Lyon, Les Deux fleuves, coll. « Choc », 1961, 168 p.
- MONTEIL Vincent, *Les Officiers*, Paris, Seuil, coll. « Le Temps qui court », 1955, 192 p.
- , *Les Arabes*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 722, 1957.
- , *Soldat de fortune*, Paris, Grasset, 1960, 360 p.
- MONTPEYROUX-BROUSSE André de, *L'Algérie aux enchères ou les clefs de la paix*, Paris, JCP, 1957, 171 p.
- , *Pour la France, faut-il suivre Salan?*, Uccle-Bruelles, Auguste Minet, 1962, 158 p.
- MONTVALON Robert de, *Ces pays qu'on n'appellera plus colonies*, Paris, Éd. Témoignage chrétien, 1956, 111 p.
- MORGAUT Marc-Edmond, *Pour une promotion dans la coopération: un plan de promotion sociale pour l'Algérie de demain, rapport annuel du Conseil supérieur de la promotion sociale en Algérie*, Alger, Baconnier frères, 1961, 177 p.
- MORICE André, *Les Fellagha dans la cité (1954-1958)*, Nantes, Société d'édition du P.O., 1958, 141 p.
- MORIZOT Jean, *L'Algérie kabylisée*, Paris, J. Peyronnet et Cie., 1962, 163 p.
- MOUILLAUD Maurice, *La Mystification (du 13 mai au 28 septembre 1958)*, Paris, Éd. sociales, 1958, 284 p.
- MOUILLESEUX Louis (dir), *Histoire de l'Algérie*, Paris, Prod. de Paris, coll. « Bibliothèque de l'étoile », 1962, 454 p.
- MOUREAU Maurice, *Des Algériens accusent*, Paris, Éd. du Scorpion, 1959, 192 p.
- MOUREAUX Serge, *Les Accords d'Evian et la révolution algérienne*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 34, 1962, 264 p.
- MOUSSA Pierre, *Les Chances économiques et la communauté franco-africaine*, Paris, Armand Colin, 1957, 275 p.
- MOUSSY Marcel, *Les Mauvais sentiments*, Paris, Seuil, coll. « Méditerranées », 1955, 208 p.

MOUVEMENT NATIONAL ALGÉRIEN, *Livre noir de la répression française en Algérie*, New York, ESNA, 1956.

—, *Le Problème algérien devant les Nations Unies* [traduit de l'anglais, avant-propos de Moulay Merbah], Alger, Services de presse et d'information du Mouvement national algérien, 1957, 44 p.

MUS Paul, *Le Destin de l'Union française, de l'Indochine à l'Afrique*, Paris, Seuil, coll. « Esprit, frontière ouverte », 1954, 359 p.

—, *Guerre sans visage. Lettres du sous-lieutenant Émile Mus*, Paris, Seuil, 1961, 192 p.

N

NABHANI Kouriba, CHARBONNEAU Jean (Gal), *Des Africains s'interrogent*, Paris, La Colombe, éditions du Vieux Colombier, 1955, 175 p.

NAEGELEN Marcel-Edmond, *Grandeur et solitude de la France*, Paris, Flammarion, 1956, 237 p.

—, *Avant que meure le dernier*, Paris, Plon, 1958, 231 p.

—, *Mission en Algérie*, Paris, Flammarion, 1962, 316 p.

NAROUN Amar, *Ferhat Abbas ou les chemins de la souveraineté*, Paris, Denoël, 1961, 183 p.

NAVILLE Pierre, *L'Armée et l'État en France: l'armée moderne et la lutte sociale, la V^e République et le pouvoir militaire, la guerre psychologique et le rôle économique de l'armée*, Paris, Centre d'études socialistes, 1961, 40 p.

NIANE Djibril Tamsi et SURET-CANALE Jean, *Histoire de l'Afrique occidentale*, Paris, Présence Africaine, coll. « Présence africaine », 1962, 224 p.

NICOL Axel, *La Bataille de l'OAS*, Paris, Les sept Couleurs, 1962, 222 p.

NIMIER Roger, *D'Artagnan amoureux ou cinq ans en avant*, Paris, Gallimard, 1962, 283 p.

NIZAN Paul, *Aden Arabie*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 1959, 192 p.

NOËL Jean [pseudonyme de BEYSSADE Pierre], *Journal d'un administrateur à Palestro*, Alger, Baconnier frères, 1958, 104 p.

NOËL Léon, *Notre dernière chance*, Paris, Geldage, 1956, 207 p.

NOGUERES Henri, *L'Expédition d'Alger, 1830*, Paris, Julliard, 1962, 472 p.

NORA Pierre, *Les Français d'Algérie*, Paris, Julliard, 1961, 256 p.

NORD Pierre, *Le Guet-apens d'Alger*, Paris, Fayard, coll. « L'Aventure de notre temps », 1955, 255 p.

NOUSCHI André, *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919*, Paris, PUF, 1961, 768 p.

—, *La Naissance du nationalisme algérien: 1914-1954*, Paris, Minuit, 1962, 162 p.

O

OLIVIER Claude, *Institutrice en Algérie*, Paris, Julliard, 1958, 269 p.

—, *Le Maintien de l'ordre*, Paris, Gallimard, 1961, 216 p.

OLLIVIER Eric, *Les Enracinés*, Paris, Le Sagittaire, 1960, 314 p.

O'NAIL Lec, *Variations pascales sur un thème algérien*, Lyon, chez l'auteur, 1959, 41 p.

OPPERMAN Thomas, *Le Problème algérien*, Paris, Maspero, coll. « Textes à l'appui », 1961, 320 p.

ORIANO Jeanine, *Driss*, Paris, Julliard, 1959, 225 p.

OUANE Ibrahim-Mamadou, *La Pratique du droit musulman*, Avignon, Les Presses universelles, Andrézieux (Loire), Imp. Moderne, 44 p.

OUARY Malek, *Par les chemins d'émigration*, Alger, Société algérienne de publications (SAP), 1955, 175 p.

—, *Le Grain dans la meule*, Paris, Corrêa, 1956, 200 p.

OUDARD Georges (dir.), *Union française: 1955*, Paris, Julliard, 1955, 370 p.

OUT-EL-QOUTOUB, *Ramza*, Paris, Gallimard, 1958, 255 p.

OUEZEGANE Amar, *Le Meilleur combat*, Paris, Julliard, 1962, 311 p.

P

PADMORE G., *Panafricanisme ou communisme?*, Paris, Présence Africaine, 1960, 472 p.

PADO Dominique, *13 mai, histoire secrète d'une révolution*, Paris, Éd. de Paris, 1958, 157 p.

PAGNIER Yvonne, *Naissance d'une nation! Choses vues au Vietnam*, Genève, La Palatine, 1954, 259 p.

—, *Ailes françaises au combat. Témoignages vécus*, Paris, Genève, La Palatine, 1957, 234 p.

PAILLAT Claude, *Le Dossier secret de l'Algérie. Tome 1. [1958-1962]*, Paris, Le Livre contemporain, puis Presses de la Cité, coll. « Toute la ville en parle », 1961, 539 p.

—, *Le Dossier secret de l'Algérie. Tome 2. [1954-1958]*, Paris, Le Livre contemporain, puis Presses de la Cité, coll. « Toute la ville en parle », 1962, 547 p.

PAJAUD Henri, *La Révolution d'Alger*, Paris, Les Quatre Fils Aymon, 1958, 153 p.

PAPON Maurice, *L'Ère des responsables, essai sur une méthodologie des synthèses à l'usage des chefs dans la libre entreprise et dans l'État*, Paris, Fayard, coll. « Les idées et la vie », 1960, 189 p.

- PARKER Daniel, *Face aux menaces de guerres, à l'âge atomique, le Choix décisif*, Genève, Paris, Labor et fides, Librairie protestante, 1962, 183 p.
- PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN, *Pour une Nation algérienne libre, souveraine et heureuse*, Alger, PCA, 1956.
- PARTIOT (général), *Organisation et activité des SAS : conférence de presse, Alger, 24 mai 1960*, Alger, Service de l'information, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960.
- PASSERON André, *De Gaulle parle des institutions de l'Algérie, de l'armée, des affaires étrangères, de la Communauté, de l'économie et des questions sociales [discours prononcés entre mai 1958 et mai 1962]*, Paris, Plon, 1962, 593 p.
- PAULME Denise, *Les Civilisations africaines*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 128 p.
- PAUTARD-HITA André, *Mohammed l'Algérie, mon ami*, Paris, Éditions Ouvrières, 1962, 152 p.
- PEILLARD J., *La Pacification de l'Algérie et la conscience française*, Alger, Baconnier frères, 1957, 70 p.
- PÉJU Marcel, *Le Procès du réseau Jeanson*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 17-18, 1961, 256 p.
- PÉJU Paulette, *Les Harkis à Paris*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 23, 1961, 120 p.
- , *Ratonnades à Paris*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres, 29 », 1961, 80 p.
- PÉLÉGRE Jean, *Les Oliviers de la justice*, Paris, Gallimard, 1959, 274 p.
- PELISSIER Paul et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie. *L'Agriculture, conférence de presse, Alger, 8 décembre 1959*, Alger, Service de l'information, imp. Baconnier, 23 p.
- PELLENC Marcel (inspecteur général), *Les Conditions d'un redressement français*, Paris, Hachette, 1958, 333 p.
- , *La France le dos au mur*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1958, 173 p.
- PELLETIER Jean, *Alger 1955, essai d'une géographie sociale*, Paris, Les Belles Lettres, 1959, 146 p.
- PÉREZ Marcelle, *Symphonie algérienne, roman*, Paris, Debresse, 1959, 239 p.
- PERIOT Gérard, *Deuxième classe en Algérie*, Paris, Flammarion, 1962, 282 p.
- PERRAULT Gil, *Ballade au soleil*, Paris, Ditis, 1957, 192 p.
- , *Le Sahara brûle*, Paris, Ditis, 1957, 192 p.
- , *La Bombe*, Paris, Ditis, 1958, 190 p.
- , *Le Faux-frère*, Paris, Ditis, 1960, 190 p.
- , *La Main rouge*, Paris, Ditis, 1960, 188 p.
- , *Les Parachutistes*, Paris, Seuil, 1961, 192 p.
- PERROUX François (dir.), *L'Algérie de demain*, Paris, PUF, 1962, 261 p.
- PEYRE Joseph, *Sahara*, Paris, Hachette, coll. « Bibliothèque verte », 1955.
- PEYREFFITTE Alain, *Faut-il partager l'Algérie ?*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre, 61 », 1961, 591 p.
- PHILIP André, *Devoirs du monde libre vis-à-vis des pays et des peuples sous-développés : rapport présenté lors des journées d'études du 18 mai 1958 de l'Association française des amis de la liberté (Bordeaux)*, Les Lilas, Imp. S.E.P.L., 1957, 18 p.
- , *Le Socialisme trahi*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 1, 1957, 240 p.
- , *Pour un socialisme humaniste*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 55, 1960, 235 p.
- PIERRE-BLOCH Jean, *L'Algérie, terre des occasions perdues*, Paris, Deux rives, 1961, 111 p.
- PLANCHAIS Jean, *Le Malaise de l'armée*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 16, 1958, 115 p.
- PLANHOL Xavier de, *Nouveaux villages algérois : Atlas blidéen, Chenoua, Mitidja occidentale*, Paris, PUF, 1961, 124 p.
- PONCHARDIER Dominique, *Le Gorille en révolution*, Paris, Gallimard, 1958, 191 p.
- PONS Maurice, *Le Cordonnier Aristote*, Paris, Julliard, 1958, 338 p.
- , *Le Passager de la nuit*, Paris, Julliard, 1960, 134 p.
- POZNER Vladimir, *Le Lieu du supplice*, Paris, Julliard, 1959, 267 p.
- POZZO DI BORGIO Louis, *Algérie d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Conquistador, 1957, 134 p.
- PRÉSIDENTE DU CONSEIL. DÉLÉGATION GÉNÉRALE EN ALGÉRIE, *Documents algériens. 1959*, Paris, Éditions Arts et métiers graphiques, 1959, 128 p.
- PREVOST Alain, *Bonne chance quand même*, Paris, Seuil, 1958, 157 p.
- PRINGENT Jean-Pierre, *Désarroi*, Paris, Éd. du Scorpion, 1960, 191 p.
- PROUTEAU V., *Le Tourisme en Algérie*, Paris, Encyclopédie d'Outre-mer, coll. « Encyclopédie mensuelle d'outre-mer », 1955, 32 p.

Q

QUILICI François, *Le Pétrole et la haine, choses vues en terre d'Islam*, Paris, Fayard, 1957, 424 p.

R

RAGER Jean-Jacques, *L'Émigration en France des Musulmans d'Algérie*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956, 126 p.

- RAHMANI Abdelkader, *L'Affaire des officiers algériens*, Paris, Seuil, 1959, 173 p.
- RAYMOND Charles, *L'Évolution de l'Islam*, Paris, Calmann-Lévy, 1960, 201 p.
- REBOUL Edmond, *Si Toubib*, Paris, Julliard, 1959, 238 p.
- REMY (Colonel), *Catéchisme de la Patrie*, Paris, France Empire, 159 p.
- RENALD Jean, *L'Enfer de Dien Bien Phu*, Paris, Flammarion, 1955, 227 p.
- RENAUD Maurice et Délégation générale du gouvernement en Algérie, direction de l'agriculture et des forêts, *Mémoire du moniteur de taille, cours de formation du chef de chantier de taille d'agrumes*, Alger, Imp. Barbry, 1959, 32 p.
- RENOUX Jean-André, *Lieutenant méhariste*, Paris, France Empire, 1961, 303 p.
- REY Benoist, *Les Égorgeurs*, Paris, Minuit, 1961, 97 p.
- REYGASSE René, *Témoignage d'un ultra sur le drame algérien*, Paris, Éd. Témoignage chrétien, coll. « Documents », 1960, 80 p.
- RIBEAUD Paul, *Barricades pour un drapeau*, Paris, La Table Ronde, 1960, 233 p.
- , *Si je meurs en Algérie*, Givors (France), A. Martel, 1957, 190 p.
- RIEUNIER René, *Réquisitoire contre le mensonge : juin 1940-juillet 1962*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1962, 385 p.
- RIFFAUD Madeleine, *Ce que j'ai vu à Bizerte*, Paris, S.G.P., 1961, 32 p.
- RIGAUD Jacques, *Débat sur la France de demain, le Manifeste des Cinq et les commentaires des Cent*, Paris, Julliard, 1961, 253 p.
- ROBERT Georges, *Ces chacals sont par ici*, Paris, Karolus, 261 p.
- ROBICHON Jacques, *Les Flammes de la nuit*, Paris, Julliard, 1960, 392 p.
- ROBLÈS Emmanuel, *Les Hauteurs de la ville*, Paris, Seuil, 1960, 224 p.
- , *Le Vésuve*, Paris, Seuil, 1961, 252 p.
- ROMANETI Yves, SAS Pierre, *Vie d'un peuple mort, clés pour la Kabylie*, Paris, Éd. du Scorpion, 1961, 261 p.
- RONDOT Jean [ingénieur civil des mines], *La Compagnie française des pétroles, du franc-or au pétrole-franc*, Paris, Plon, coll. « Histoire des grandes entreprises », 1962, 185 p.
- ROSFELDER André, *L'Algérie à bâtir*, Alger, Baconnier frères, 1959, 149 p.
- ROY Jules, *La Femme infidèle*, Paris, Gallimard, 1955, 219 p.
- , *La Guerre d'Algérie*, Paris, Julliard, 1960, 215 p.
- , *Autour du drame (recueil d'articles)*, Paris, Julliard, 1961, 228 p.

S

- SAADI Yacef, *Souvenirs de la Bataille d'Alger, déc. 56-sept. 62*, Paris, Julliard, 1962, 127 p.
- SAADIA LAKHDAR, *L'Aliénation colonialiste et la résistance de la famille algérienne*, Lausanne, La Cité, 1961, 196 p.
- SABLEAU Marcel, *Pour des dates*, Paris, Éd. du Scorpion, 1960, 223 p.
- SADOUILLET Albert, *En Algérie, au fil du drame*, Alger, Baconnier frères, 1956, 181 p.
- SAIGOT Jacques et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *Les Travaux publics en Algérie, conférence de presse, Alger, 15 décembre 1959*, Alger, Service de l'information, imp. Baconnier, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960, 32 p.
- SAINT BENOIT Claude, *Le Petit soldat*, Paris, Julliard, 1961, 212 p.
- SAINT QUENTIN Louis de, *L'Algérie inconnue*, Alger, Baconnier frères, 1958, 175 p.
- SAINT-PIERRE Michel de, *L'École de la violence*, Paris, La Table Ronde, 1962.
- SALGUES Yves, *L'Or noir du Sahara*, Paris, Fayard, coll. « Ceux de la une », 1958, 162 p.
- SALLANTIN Xavier, *Essai sur la défense*, Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Questions actuelles », 1962, 189 p.
- SARDA François, *Guide des sursis d'incorporation pour études*, Paris, PUF, coll. « Publications de l'Union nationale des étudiants de France », 1960, 123 p.
- SARTRE, Jean-Paul, *Les Séquestrés d'Altona : pièce en cinq actes*, Paris, Gallimard, 1960, 231 p.
- SAVARY, Alain, *Nationalisme algérien et grandeur française*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 54, 1960, 204 p.
- SAVE Michel, *Le Désert et sa splendeur*, Paris, Seuil, 1958.
- SCHAEFER René, *Révolution en Algérie*, Paris, France Empire, 1956, 415 p.
- SCHMELTZ Guy-Willy, *Bilan de l'Occident*, Paris, La Colombe, coll. « Sciences et techniques humaines », 1, 1961, 445 p.
- SCHNEIDER Bertrand, *La V^e République et l'Algérie*, Paris, Éd. Témoignage Chrétien, 1959, 158 p.
- SCHULTHESS Emil, *Afrique*, Paris, Robert Delpire, 1958.
- SCHUMANN Maurice, *Le Vrai malaise des intellectuels de gauche*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 11, 1957, 53 p.

- SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, *Le Secours populaire vous dit toute la vérité sur le martyr des travailleurs algériens résidant en France après les manifestations musulmanes 17, 18 et 19 octobre 1961*, Paris, S.P.E.C., coll. « Supplément à La Défense, 446 », 1961, 8 p.
- SECRÉTARIAT D'INFORMATION SUR LES PROBLÈMES ALGÉRIENS, [équipes des Dominicains, créateurs des éditions du Temps présent], *Le Problème algérien : compte rendu des journées d'études et d'information du dimanche 22 mai 1955*, 48 p.
- SECRÉTARIAT SOCIAL D'ALGER, *La Lutte des Algériens contre la faim*, Alger, Éditions du Secrétariat social d'Alger, 1954, 296 p.
- , *À la recherche d'une communauté. La Cohabitation en Algérie*, Alger, Éditions du Secrétariat social d'Alger, 1956, 207 p.
- , *Construire la Cité : l'Algérie et sa jeunesse*, Alger, Éditions du Secrétariat social d'Alger, 1957, 434 p.
- , *L'Algérie surpeuplée, orientations pour une politique de population*, Alger, Éditions du Secrétariat social d'Alger, coll. « Études du secrétariat social d'Alger », 1958, 319 p.
- , *Le Sous-développement en Algérie*, Alger, Éditions du Secrétariat social d'Alger, 1959, 195 p.
- , *Au service de l'industrialisation de l'Algérie, la micro-industrie*, Alger, Editions du Secrétariat social d'Alger, 1959, 161 p.
- , *Les Commissaires au développement, chevilles-ouvrières de la lutte contre le sous-développement*, Alger, Éditions du Secrétariat social d'Alger, 1961, 80 p.
- , *De l'Algérie originelle à l'Algérie moderne : éléments de sociologie culturelle au service de l'éducation de base*, Alger, Éditions du Secrétariat social d'Alger, 1961, 95 p.
- SEDILLOT René, *Histoire des colonisations*, Paris, Fayard, coll. « Les Grandes études historiques », 1958, 653 p.
- SEFRIQUI Ahmed, *La Boîte à merveilles*, Paris, Seuil, coll. « Méditerranées », 1954.
- SENAC Jean, *Poèmes*, Paris, Gallimard, 1954.
- , *Le Soleil sous les armes. Éléments d'une poésie de la résistance algérienne*, Rodez, Subervie, 1957, 56 p.
- , *Matinale de mon peuple*, Rodez, Subervie, 1961, 143 p.
- , *Ébauche du père*, Rodez, Subervie, 1961, 143 p.
- SERANT Paul, *Où va la droite?*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 20, 1958, 175 p.
- SERIGNY Alain de, *La rivoluzione del 13 maggio*, Vérone, Mondadori, 1958, 198 p.
- , *La Révolution du 13 mai*, Paris, Plon, 1958, 180 p.
- , *Un procès*, Paris, La Table Ronde, 1961, 455 p.
- SEROUYA Henri, *La Pensée arabe*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 915, 1960.
- SERREAU Geneviève, *Le Fondateur*, Paris, Julliard, 1959, 214 p.
- SERVAN-SCHREIBER J.-J., *Lieutenant en Algérie*, Paris, Julliard, 1957, 279 p.
- SERVICE DE LÉGISLATION de la Délégation générale du gouvernement en Algérie et ESTOUBLON, Robert, *Code de l'Algérie annoté, année [1896 à 1957]*, Alger, La Maison des Livres, 1959, 442 p.
- SERVICE DE LÉGISLATION DU MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE, *Code de l'Algérie annoté : recueil chronologique des lois, ordonnances... formant la législation algérienne... Suppléments des années 1956 et 1957*, par A. Carayol, Alger, La Maison des Livres (imp. la Typo-litho et J. Carbonnel réunies), 88 p.
- SERVICE DE L'INFORMATION DE L'ALGÉRIE, *Élections cantonales en Algérie, conférence de presse, Alger, 29 mai 1960*, Alger, Service de l'information, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960.
- SERVICE DE L'INFORMATION DE L'ALGÉRIE, *La Scolarisation des jeunes filles musulmanes en Algérie*, Alger, Baconnier frères, 1960.
- SERVIER Jean, *Dans l'Aurès sur les pas de rebelles*, Paris, France Empire, 1955, 301 p.
- , *Adieu djebels*, Paris, France Empire, 1958, 285 p.
- , *Demain en Algérie*, Paris, Robert Laffont, 1959, 179 p.
- SERZA Jean, *Au risque de tout gagner : amour et sang sur l'Algérie*, Paris, Alasatia, coll. « À Voir », 1962, 253 p.
- SHOENBRUN David, *Ainsi va la France*, Paris, Julliard, 1957, 375 p.
- SIDOT Dominique, *Sereine est ma défaite*, Paris, France Empire, 1962, 251 p.
- SIMON Jean-Pierre, *Terre de violence*, Paris, Albin Michel, 1959, 253 p.
- SIMON Pierre-Henri, *Contre la torture*, Paris, Seuil, 1957, 125 p.
- , *Portrait d'un officier*, Paris, Seuil, 1958, 176 p.
- , *La France a la fièvre*, Paris, Seuil, 1958, 216 p.
- , *Présence de Camus*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1961, 181 p.
- SIMONET Henri, *La Formation du capital dans les pays sous-développés et l'assistance financière étrangère*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1959, 222 p.
- SIMONET Jean, *Double tchatche*, s. l., Baconnier frères, 1959.
- SIRIEX Paul-Henri, *Une nouvelle Afrique, A.O.F. 1957*, Paris, Plon, 1957, 278 p.

- SOURDEL Dominique, *L'Islam*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1959.
- SOUSTELLE Jacques, *L'Art du livre au 20^{ème} siècle, exposition à Alger 1^{er}-24 avril 1955* (Avant-propos). Préf. de Julien Cain, Alger, Gouvernement Général de l'Algérie, Direction de l'intérieur et des beaux-arts, 1955.
- , *Lettre d'un intellectuel à quelques autres à propos de l'Algérie*, [non défini], [sans nom], 1955, 13 p.
- , *Document sur les crimes et attentats commis par les terroristes en Algérie*, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, 1956, 104 p.
- , *Le Drame algérien. Toute la vérité, les solutions*, Paris, S.P.I. (Société parisienne d'imprimerie), coll. « Les Conférences des Ambassadeurs, hors série », 1956, 64 p.
- , *Que faire en Algérie? Conférence prononcée le 21 mars 1956 au Théâtre des Ambassadeurs*, Paris, S.P.I. (Société parisienne d'imprimerie), 1956, 64 p.
- , *Aimée et souffrante Algérie*, Paris, Plon, 1956, 309 p.
- , *L'Orient, foyer de guerre. Conférence prononcée le 23 nov. 1956 au Théâtre des Ambassadeurs*, Paris, S.P.I. (Société parisienne d'imprimerie), 1956, 26 p.
- , *Le Drame algérien et la décadence française. Réponse à Raymond Aron*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 6, 1957, 72 p.
- , *Le Sahara d'aujourd'hui et la France de l'an 2000. Conférence prononcée le 26 mai 1959 au Théâtre des Ambassadeurs*, Paris, S.P.I. (Société parisienne d'imprimerie), 1959, 28 p.
- , *L'Espérance trahie 1958-1961*, Paris, éd. de l'Alma, 1962, 327 p.
- STÉPHANE Roger, *Une singulière affinité*, Paris, Robert Laffont, 1959, 223 p.
- STIL André, *Nous nous aimerons demain*, Paris, Les Éditeurs Français Réunis, 1957, 231 p.
- , *Le Foudroyage*, Paris, Les Éditeurs Français Réunis, 1960, 272 p.
- , *Le Dernier quart d'heure*, Paris, Les Éditeurs Français Réunis, 1962.
- STRASSER Daniel, *Réalités et promesses sahariennes*, Paris, Encyclopédie d'Outre-mer, 1956, 239 p.
- STRAUSZ-HUPE Robert, *The Idea of Colonialism*, New York, Praeger, 1958, 494 p.
- STUMPF Evelyne, *Profondes sont nos racines*, Alger, Baconnier frères, 1958, 155 p.
- SUFFERT Georges, *Les Catholiques de gauche*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres », 1959, 200 p.
- SULZBERGER Cyrus Leo, *En observant de Gaulle* [trad. de l'américain par Jean Wagner], Paris, Plon, 1962, 192 p.
- , *The Test. De Gaulle and Algeria*, Londres, Rupert Hart-Davis, 1962.

T

- TABET André, *Sentinelle et jasmin*, Paris, Julliard, 1957, 239 p.
- TAOS Marguerite, *La Rue des Tambourins*, Paris, La Table Ronde, 1960, 237 p.
- TAPIERO Norbert, *Manuel d'arabe algérien*, Paris, Klincksieck, 1957, 174 p.
- TAZEROUT Mohand, *Histoire politique de l'Afrique du Nord*, Rodez, Subervie, 1961, 175 p.
- THOMAS Marc Robert, *Sahara et communauté*, Paris, PUF, 1960, 299 p.
- THOREZ Maurice, *Textes choisis sur l'Algérie* (préf. de Léon Feix), s. l., Parti communiste français, 1962, 140 p.
- THOREZ-VERMEERSCH Annette, *Pour La paix en Algérie! Intervention à l'Assemblée nationale, le 17 octobre 1956*, Paris, imp. Poissonnière, 1956, 24 p.
- THORP René-William, *Vues sur la justice*, Paris, Julliard, 1962, 271 p.
- TIDAFI Nordine, *Le Toujours de la patrie*, Tunis, Société nationale d'édition et de diffusion (SNED), 1962, 154 p.
- TIKHOMIROFF Nicolas, *Visite officielle du G^{ral} de Gaulle à Ain Témouchent, Algérie*, Paris, Magnum, 1960.
- TILLION Germaine, *L'Algérie en 57: avons-nous le droit d'abandonner les Algériens?*, Paris, Minuit, 1957, 125 p.
- , *Les Ennemis complémentaires*, Paris, Minuit, 1960, 218 p.
- , *L'Algérie bascule vers l'avenir*, Paris, Minuit, 1960, 178 p.
- TISSIER Jacques, *Le Gâchis*, Paris, Les Éditeurs Français Réunis, 1960, 137 p.
- TOCQUEVILLE Alexis de, *Écrits et discours*, Paris, Gallimard, 1962.
- TODD Olivier, *Une demi-campagne*, Paris, Julliard, 1957, 259 p.
- TOURÉ Sékou, *Congrès général de l'Union générale des travailleurs de l'Afrique noire, Conakry, 15-18 janvier 1959, rapport d'orientation et de doctrine présenté par Sékou Touré [Résolutions sur l'unification des organisations syndicales d'Afrique, statuts de l'UGTA]*, Paris, Présence Africaine, 1959, 77 p.
- TOURNOUX Jean Raymond, *Carnets secrets de la politique*, Paris, Plon, 1958, 179 p.
- , *Secrets d'État*, Paris, Plon, 1960, 514 p.
- , *L'Histoire secrète (...) l'Algérie française, l'OAS*, Paris, Plon, 1962, 383 p.

- TOURNOUX Paul-Emile (général), *Haut commandement, Gouvernement et défense des frontières du Nord et de l'Est, 1919-1939*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1960, 352 p.
- TRINQUIER Roger (Colonel), *La Guerre moderne*, Paris, La Table Ronde, 1961, 191 p.
- , *Le Coup d'État du 13 mai*, Paris, L'Esprit nouveau, 1962, 271 p.
- TROQUER André le, *La Parole est à André le Troquet*, Paris, La Table Ronde, 1962.
- TURIN Jean, *Annaba*, Alger, Baconnier frères, 1959, 165 p.
- TYAN Emile, *Institutions du droit musulman*. T. 2. *Sultanat et califat*, Paris, Recueil Sirey, 1956, 627 p.
- U**
- UNEF, *Le Syndicalisme étudiant et le problème algérien*, Paris, Union nationale des étudiants français, 1958, 118 p.
- UBOLDI Raffaello, *Servizio proibito*, Turin, Einaudi, 1958, 118 p.
- UNIVERSITÉ DE PARIS (Institut d'étude du développement économique et social), *L'Algérie de demain*, Paris, PUF, 1962, 263 p.
- V**
- VACHER-DESVERNAIS Jean, *L'Avenir des Français d'Outre-mer*, Paris, PUF, 1962, 155 p.
- VACULIK Serge, *Bérets rouges : scènes de la vie des commandos parachutistes S.A.S.*, Paris, Arthaud, coll. « Clefs de l'aventure, clefs du savoir », 1, 1960, 328 p.
- VALLUY Jean Etienne [général], *Se défendre ? Contre qui ? Pour quoi ? Et comment ?*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre, 59 », 1960, 239 p.
- VALMAIN Frédéric, *Les Chacals*, Paris, Fayard, 1960, 224 p.
- VAN VANSSENHOVE Léon, *Une solution fédéraliste du problème nord-africain*, Neuchâtel, La Bâconnière, 1957, 38 p.
- VANDROMME Paul, *La Politique littéraire de François Mauriac, un imposteur démasqué*, Paris, Les Quatre Fils Aymon, 1958.
- VAUCHER Georges, *Le Plan de Constantine et la République algérienne de demain*, Neuchâtel, La Bâconnière, 1961, 109 p.
- VERCHENY Adam, *L'Islam et le bolchevisme*, Paris, Ateliers d'impression de l'Opera, 63 p.
- VERCORS, *Sur ce rivage*, Paris, Fayard, 1958.
- VERGÈS Jacques, FARDIN Raymond, N'DOFENE Diouf, RAZAFINDRALAMBO E., *Le Sang de Bandoëng*, Paris, Présence Africaine, 1958, 63 p.
- VERLET Bruno, *Le Sahara*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 766, 1958, 128 p.
- VIALATOUX J., *La Répression et la torture, essai de philosophie morale et politique*, Paris, Éd. Ouvrières, 1957, 135 p.
- VIALET Georges, *L'Algérie restera française : pourquoi ? Comment ?*, Paris, Hermann, 1957, 134 p.
- VIANSSON-PONTE Pierre, *Risques et chances de la V^e République*, Paris, Plon, coll. « Tribune libre », 53, 1959.
- VIDAL-NAQUET Pierre, *L'Affaire Audin*, Paris, Minuit, 1958.
- , *La Raison d'État*, Paris, Minuit, 1962, 330 p.
- VILAINE Anne-Marie de, *Hélène en miettes*, Paris, Julliard, 1962, 151 p.
- VILDRAC Charles, *La Colonie*, Paris, Bourrelier, 1955, 140 p.
- VILLENEUVE Romée de, *Dix ans d'erreurs*, Paris, Presses universelles, 1956, 128 p.
- VINCENT Raymond, *Géographie de l'Algérie à l'usage des cours élémentaires, moyens et supérieurs et des classes de fin d'études*, Oran, Fouque, 1958, 36 p.
- VINCENT Robert, *L'Algérie de papa*, Alger, Baconnier frères, 1959.
- W**
- WERTH Alexandre, *La France depuis la guerre*, Paris, Gallimard, 1957, 624 p.
- Z**
- ZAKARIAS Hanna, *Voici le vrai Mohammed et le faux Coran*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1960, 255 p.
- ZIMMERMANN Daniel, *Quatre vingt exercices en zone interdite*, Paris, Robert Morel, 1961, 84 p.

**TITRES CLASSÉS PAR ORDRE
ALPHABÉTIQUE D'ÉDITEUR
ET PAR DATE**

Gouvernement Général de l'Algérie (Alger)

Notions essentielles sur l'Algérie, 1956 [pagination inconnue].

Algérie d'aujourd'hui, 1956.

Algérie, le problème crucial, 1956.

L'Algérie, 1956.

Algérie : ici vivent côte à côte, 1956.

Les Grands secteurs de l'agriculture, 1956.

Quinze mois d'action en Algérie, 1956.

Démographie algérienne, 1956.

L'Industrie algérienne, 1956.

Le Commerce algérien, 1956.

Le Sahara algérien, 1956.

SOUSTELLE Jacques, *L'Art du livre au 20^e siècle, exposition à Alger 1^{er}-24 avril 1955* (Avant-propos). Préf. Julien Cain, Alger, Gouvernement général de l'Algérie, Direction de l'intérieur et des beaux-arts, 1955, [non paginé].

**[Sans marque d'édition, compte d'auteur,
financement militant, etc.]**

BELLAT Paul, *Légionnaires*, Oran, [compte d'auteur], 1956, 154 p.

COMITÉ DE RÉSISTANCE SPIRITUELLE, *Des rappelés témoignent*, Clichy, 1957, 92 p.

COMITÉ D'ACTION DES INTELLECTUELS... *L'Algérie n'a jamais été la France, déclaration de Daniel Guérin au meeting organisé le 27 janvier 1956, à Paris, par le Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord*, Paris, [compte d'auteur], 1956, 3 p.

COMITÉ D'ACTION DES INTELLECTUELS..., GUÉRIN, Daniel, *Textes des interventions et messages prononcés au cours du meeting du 27 janvier 1956, salle Wagram, à Paris*, Paris, [compte d'auteur], 1956, 91 p.

COMITÉ D'ACTION ET D'INFORMATION... *La Vérité sur l'Algérie*, Paris, [compte d'auteur], 1956, [non paginé].

CONFÉRENCE NATIONALE ÉTUDIANTE... *Pour une solution en Algérie : origines du problème algérien, conditions et éléments d'une solution, 21-22 juillet 1956*, Paris, [compte d'auteur], 1956, [non paginé].

CHEMOULLI Henri, *Journal d'un faux exode*, Alger, 1957, 49 p.

AUMERAN Adolphe (Gal), *Paix en Algérie*, Neuilly-sur-Seine, 1959, 509 p.

MERCIER Jacques (Cpt), *Rébellion en Algérie et guerre révolutionnaire*, 1958, 64 p.

O'NAIL Lec, *Variations pascales sur un thème algérien*, 1959, 41 p.

SOUSTELLE Jacques, *Lettre d'un intellectuel à quelques autres à propos de l'Algérie*, [non défini], [sans nom], 1955, 13 p.

DEBRAY Pierre, *Solutions pour l'Algérie, enquête dirigée par Pierre Debray*, Paris, 124 bis, av. de Villiers, coll. « L'Ordre français », 1956, 128 p.

André Bonne (Paris)

DES VALLIERES Jean, *Et voici la Légion étrangère*, 1962, 251 p.

André Martel (Givors)

RIBEAUD Paul, *Si je meurs en Algérie*, 1957, 190 p.

A.F. Éditions (Paris)

FIGUERAS André, *L'Algérie française*, 1959, 136 p.

Adrien Maisonneuve (Paris)

BOYER Pierre, *L'évolution de l'Algérie médiane de 1830 à 1956*, 1960, 419 p.

ISH'AQ Khalil Ben [trad. de BOUSQUET Georges], *Abrégé de la loi musulmane selon le rite de l'imam Mâlek*, 1. *Le rituel*, coll. « Publications de l'institut d'études orientales de la faculté des lettres d'Alger », 1956, 227 p.

Agence France-Presse (Paris)

AGENCE FRANCE-PRESSE, *Charles de Gaulle en 1958*, 1958, 65 nég., 5 pos. p.

Alsatia (Paris)

SERZA Jean, *Au risque de tout gagner : amour et sang sur l'Algérie*, coll. « A voir », 1962, 253 p.

Albin Michel (Paris)

BURKHARDT Renée, *La Maltaise*, 1955, 253 p.

DES VALLIERES Jean, *Aux pas de la Légion étrangère. Les rendez-vous du hasard*, 1955, 255 p.

MARAN René, *Les Pionniers de l'Empire*, tome 3. *André Brüe. Joseph-François Duplex. René Madec. Pigneaux de Behaine*, 1955, 255 p.

DAMITIO Georges, *Les Pieds-noirs*, 1957, 239 p.

LARTÉGUY Jean [pseud. de Jean Pierre Lucien OSTY], *Les Clefs de l'Afrique : femmes, confréries et fétiches*, 1957, 270 p.

VERCORS, *Sur ce rivage*, 1958, 156 p.

BEHOIST-MECHIN Benoît, *Un printemps arabe*, 1959, 597 p.

- COTTE Jean-Louis, *La Longue piste*, 1959, 256 p.
 SIMON Jean-Pierre, *Terre de violence*, 1959, 253 p.
 DORGELES Roland, *Sous le casque blanc*, 1960, xxvi-291 p.
 GAUCHER Roland, *Les Complices d'Impéria*, 1961, 250 p.
 IKOR Roger, *Les Murmures d'une guerre*, 1961, 287 p.
 [anonyme], *Procès de Raoul Salan (le)*, 1962, 555 p.
 [anonyme], *Procès d'Edmond Jouhaud (le)*, 1962, 356 p.
 BESSON Ferny, *Le Désert perdu*, 1962, 271 p.
 BUCHARD Robert, *Organisation Armée Secrète*, 1962, [non paginé].
 MARAN René, *Un homme pareil aux autres*, 1962, 253 p.

Amicale des élèves de l'Institut d'études politiques de Paris (Paris)

- LE TOURNEAU Roger, *L'Algérie et le Sahara*, 1959, en 3 fasc., 240 + 92-II p.

Ancienne imprimerie V. Heintz (Alger)

- [anonyme], *Algérie, guide touristique, commercial, industriel*, 1958, 576 p.

Appleton-Century-Croft (New York)

- ANDREWS William George, *French Politics and Algeria: the Process of Policy Formation 1954-1962*, 1962, 217 p.

Arena (Stockholm)

- ALLEG Henri, *Torturen*, 1958.

Armand Colin (Paris)

- MOUSSA Pierre, *Les Chances économiques et la communauté franco-africaine*, 1957, 275 p.
 GENDARME René, *L'Économie de l'Algérie: sous-développement et politique de croissance*, 1959, 373 p.
 BRUNSCHWIG Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français*, 1960, 205 p.
 DEBATTY André, *Le 13 mai et la presse*, 1960, 328 p.
 GROSSER Alfred, *La Quatrième République et sa politique extérieure*, coll. « Sciences politiques », 1961, 440 p.
 LE TOURNEAU Roger, *L'Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane: 1920-1961*, 1962, 478 p.

Arthaud (Paris, Grenoble)

- ISNARD Hildebert, *L'Algérie*, 1954, 238 p.
 ESQUER Georges, *Alger et sa région*, coll. « Sites et monuments », 1957, 178 p.

- VACULIK Serge, *Bérets rouges: scènes de la vie des commandos parachutistes S.A.S.*, coll. « Clefs de l'aventure, clefs du savoir », 1960, 328 p.
 FAUVET Jacques, PLANCHAIS Jean, *La Fronde des généraux*, 1961, 275 p.
 LACOUTURE Jean, BAUMIER Jean, *Le Poids du Tiers-monde*, coll. « Notre temps », 1962, 333 p.

Association des juristes démocrates (Bruxelles)

- BEDJAOUI Mohamed, *La Révolution algérienne et le droit*, 1961, 264 p.

Atelier d'impression de l'armée (Paris)

- ÉTAT-MAJOR TERRE, *Guide provisoire à l'usage des officiers de renseignement en Algérie*, 1957, 4 fasc., 24, 40, 46, 16 p.

Atelier d'impression de l'Opéra (Paris)

- VERCHENY Adam, *L'Islam et le bolchevisme*, 63 p.

Atlantic (Paris)

- FAUCHER Jean-André, *L'Agonie d'un régime 1952-1959*, 1959, 124 p.
 —, *Les Barricades d'Alger*, 1960, 430 p.

Au fil d'Ariane (Paris)

- ALICANTE Georges, *Soldat perdu. Le pire des mondes*, 1962, 237 p.

Auguste Minet (Uccle-Bruxelles)

- MONTPEYROUX-BROUSSE André de, *Pour la France, faut-il suivre Salan?* 1962, 158 p.

Aux carrefours du monde

- DOUXEY Jean, *S.O.S. Algérie*, 1956, 223 p.

Banque nationale pour le commerce et l'industrie (Paris)

- Les Entreprises industrielles en Algérie et au Sahara*, 1960, 167 p.

Baconnier frères (Alger)

- FERAOUN Mouloud, *Jours de Kabylie*, 1954, 141 p.
 LAVIE Louis, *Le Drame algérien ou la dernière chance de la France*, 1956, 136 p.
 SADOUILLET Albert, *En Algérie, au fil du drame*, 1956, 181 p.
 BIGEARD Marcel, *Sans fin*, photos Jacques Flament, 1957, 11 p.
 BIGEARD Marcel, LENOIR, *Contre-guérilla*, photos Jacques Flament, 1957, 149 p.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE, *Algérie, quelques aspects économiques et sociaux*, 1957, 136 p.

LAURIOL Marc, *L'Algérie angoissée*, 1957, 85 p.

LE PREVOST Jacques, *La Bataille d'Alger (janvier-février 1957)*, 1957, 144 p.

PEILLARD J., *La Pacification de l'Algérie et la conscience française*, 1957, 70 p.

NOËL Jean [pseudonyme de BEYSSADE Pierre], *Journal d'un administrateur à Palestro*, 1958, 104 p.

SAINT QUENTIN Louis de, *L'Algérie inconnue*, 1958, 175 p.

STUMPF Evelyne, *Profondes sont nos racines*, 1958, 155 p.

ROSFELDER André, *L'Algérie à bâtir*, 1959, 149 p.

SIMONET Jean, *Double tchatche*, 1959.

TURIN Jean, *Annaba*, 1959, 165 p.

VINCENT Robert, *L'Algérie de papa*, 1959, 24 p.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL, *Algérie, naissance de mille villages*, 1960, 80 p.

JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE D'ALGER, *Le Problème de l'enseignement en Algérie*, 1960, 54 p.

LAURIOL Marc, MARÇAIS, *Au service de l'Algérie française*, 1960, 195 p.

MASSNET Michel et SERRES-JUSTINIAC Guy de, *Action sociale pour les Français-musulmans d'Algérie et métropole*, 1960, p.

SERVICE DE L'INFORMATION DE L'ALGÉRIE, *La Scolarisation des jeunes filles musulmanes en Algérie*, 1960, p.

FRÈRE Suzanne, *Sons et images dans le bled algérien : enquête sociologique*, 1961, 111 p.

MORGAUT Marc-Edmond, *Pour une promotion dans la coopération : un plan de promotion sociale pour l'Algérie de demain, rapport annuel du Conseil supérieur de la promotion sociale en Algérie*, 1961, 177 p.

DHINA Amar, *Les Auteurs arabes anciens au baccalauréat*, 82 p.

Banque industrielle de l'Afrique du Nord (Paris)
[anonyme], *Perspectives décennales de développement économique de l'Algérie*, Paris, 45 p.

Berger-Levrault

MARCHAL Georges (Pasteur), *Promotion de l'Islam ? Quatre prédications-conférences données au Foyer de l'âme*, 1957, 124 p.

ANDRÉ Pierre-Jean [pseudo. du Gal. Pierre REDAN], *Le Réveil des nationalismes*, 1958, 464 p.

BASSOT Hubert, *Les Silencieux*, 1958, 350 p.

FAUELLE Paul, *Le Peuple d'Allab*, 1958, 264 p.

CALLET Jean (lieutenant-colonel), *Hiver à Tébessa*, 1959, 240 p.

COLLÈGE DE L'EUROPE LIBRE, *Un défi à l'Occident, l'avenir des pays moins développés, cours au Collège de l'Europe libre, août 1958, Strasbourg-Robertsau*. [Préface par Adolf A. Berle jr., introduction par Michel Potulicki.], 1959, XVI-176 p.

Bourrelier (Paris)

VILDRAC Charles, *La Colonie*, 1955, 140 p.

Braziller (New York)

ALLEG Henri, *Tortury*, 1958.

Buchet-Chastel — Corrèa (Paris)

PLANCHAIS Jean, *L'Armée...*, coll. « Où en est, 6 », 1959, 161 p.

Calder (Londres)

ALLEG Henri, *The Question*, 1958.

Calmann-Lévy (Paris)

CHEVALLIER Jacques, *Nous, Algériens*, 1958, 191 p.

KRÉA Henri, *Djamaï*, 1961, 237 p.

EHRHARD Jean, *Communauté ou sécession*, coll. « Questions d'actualité », 1959, 181 p.

RAYMOND Charles, *L'Évolution de l'Islam*, 1960, 201 p.

Canesi (Rome)

MAURO W., *La Resistenza nella letteratura francese dalla II guerra mondiale all'Algeria*, 1961, 508 p.

Case editrice dott. Antonio Milani (Padoue)

LEONE Enrico de, *La Collonizzazione dell'Africa del Nord*, Padoue, CEDAM, 1957, 447 p.

Centre de documentation internationale (Bruxelles)

HOUART Pierre, *L'Afrique aux trois visages*, 1961, 245 p.

Centre d'études berbères Fort-National (Kabylie)

AÏT-AMAR Yamina, *Le Mariage en Kabylie*, coll. « Fichier de documentation berbère », 1960, 91 p.

Centre d'études politiques et civiques (Paris)

MALTERRE André, *La Place de l'Algérie dans l'avenir économique français*, coll. « Les Cahiers du C.E.P.E.C. », 1961, 32 p.

Centre d'études socialistes (Paris)

NAVILLE Pierre, *L'Armée et l'État en France : l'armée moderne et la lutte sociale, la V^e République et le pouvoir*

militaire, la guerre psychologique et le rôle économique de l'armée, 1961, 40 p.

Charivari (Paris)

Procès de l'Algérie française et des barricades, Paris, [édition spéciale], coll. « Pour la mémoire et pour l'histoire », 1961, 64 p.

Chatto & Windus (Londres)

CROZIER Brian, *The Rebels. A Study of Post-War Insurrections*, 1960, 256 p.

Chronique de France (Lyon)

FOLLIET Joseph, *Guerre et paix en Algérie. Réflexions d'un homme libre*, 1956, 190 p.

CONGAR Y., FOLLIET J., *Armée et vie nationale*, 1962, 144 p.

Chronique sociale (Paris)

MARTIN-CHAUFFIER Louis, *Guerre et paix en Algérie*, 1958, 187 p.

Club des amis du livre progressiste (Paris)

KHALFA Boualem, *Certitudes*, 1961, 63 p.

Club du livre d'histoire (Paris)

MENDE Tibor, *Regards sur l'histoire de demain* [Traduit de l'anglais par Mario Levi], 1955, 213 p.

Club Jean Moulin

Le Pétrole saharien et le règlement de l'affaire algérienne: supplément au bulletin du Club J.M. de février 1961, 1961, 10 p.

Les Garanties de la minorité en Algérie: supplément au bulletin du Club J.M. de février 1961, 1961, 22 p.

Les Perspectives d'emploi des Européens en Algérie: supplément au bulletin du Club J.M. de février 1961, 1961, 27 p.

C.N.R.S. (Paris)

MICHEL Andrée, *Les Travailleurs algériens en France*, coll. « Travaux du Centre d'études sociologique », 1956, 256 p.

Conquistador (Paris)

MARTIN Marie-Madeleine, *Petite histoire de la colonisation française*, 1955, [non paginé].

POZZO DI BORGO Louis, *Algérie d'hier et d'aujourd'hui*, 1957, 134 p.

JUIN Alphonse (Maréchal), *Je suis soldat*, 1960, 119 p.

Corbaz S.A. (s.l.)

DURAND Anne, *Idir et Thérèse*, 1958, 217 p.

Corbière (Alençon)

GODIN André-Jean, *L'Afrique du Nord, dernière chance de la France*, 1955, 52 p.

Corrêa (Paris)

MEMMI Albert, *Agar*, 1955, 253 p.

OUARY Malek, *Le Grain dans la meule*, 1956, 200 p.

MEMMI Albert, *Portrait du colonisé, précédé du Portrait du colonisateur*, 1957, 193 p.

Debresse (Paris)

GABRIEL Paul, *Comte d'Islam*, 1954, 95 p.

BELLAT Paul, *Cent ans d'Algérie*, 1955, 243 p.

BEUCHARD Georges, *Ceux du bled*, 1955, 111 p.

LE POITVIN Georges, *50 C° à l'ombre, récits sahariens*, 1955, 111 p.

GENTILHOMME André, *Ère des découvertes, ère des abandons*, 1958, 192 p.

LÉVÊQUE Maurice, *Le Pétrole et la guerre*, 1958, 352 p.

BEUCHARD Georges, *L'Équivoque algérienne*, 1959, 96 p.

HASSON Jacques-M., *Suez, représailles et menottes, journal d'un interné par la police politique de Nasser*, 1959, 158 p.

PEREZ Marcelle, *Symphonie algérienne, roman*, 1959, 239 p.

BELLAT Paul, *Un ange était passé*, 1961, 189 p.

Délégation générale de la France en Algérie

BUGNICOURT Jacques, *Les Nouveaux centres ruraux en Algérie*, 1960, 388 p.

Delpire (Paris)

EGLI Emile, *Afrique, de la Méditerranée à l'Equateur, avec un protrait du continent africain par E. Egli et le journal de voyage par Otto Lehman*, (2 tomes), coll. « Dix », non paginé.

Denoël (Paris)

CHRAÏBI Driss *Les Boucs*, 1955, 196 p.

CHRAÏBI Driss, *L'Âne*, 1956, 123 p.

NAROUN Amar, *Ferhat Abbas ou les chemins de la souveraineté*, 1961, 183 p.

BOIS Pierre, *La Brèche*, 1962, [pagination inconnue]

BOSSHARD Jean, *La Rive d'en face*, 1962, 283 p.

Desclée de Brouwer (Paris, Tournai)

- DUQUESNE Jacques, *L'Algérie ou la guerre des mythes*, 1958, 201 p.
 DUVAL (Monseigneur), *Messages de paix: 1955-1962*, 1962, 230 p.
 SALLANTIN Xavier, *Essai sur la défense*, coll. « Questions actuelles », 1962, 189 p.
 DUCATILLON Joseph-Vincent, *Patriotisme et colonisation*, coll. « Le Monde et la foi », 1957, 112 p.

Deutscher Militärverlag (Berlin)

- ENGMANN Günter, *Die Streitkräfte Frankreichs*, 1961, 111 p.

Deux rives (Paris)

- PIERRE-BLOCH Jean, *L'Algérie, terre des occasions perdues*, 1961, 111 p.

Dietz (Berlin)

- FRIEDLÄNDER Paul, SCHILLING Harmut, *Kolonialmacht Westdeutschland*, 1962, 181 p.

DITIS (Paris)

- PERRAULT Gil, *Ballade au soleil*, 1957, 192 p.
 —, *Le Sahara brûle*, 1957, 192 p.
 —, *La Bombe*, 1958, 190 p.
 —, *Le Faux-frère*, 1960, 190 p.
 —, *La Main rouge*, 1960, 188 p.
 BASTOGNE, J., *Pouvoirs très spéciaux*, coll. « La chouette, 2004 », 1961, p.

Doubleday, Garden City (New York)

- KRAFT Joseph *The Struggle for Algeria*, New York, 1961, 263 p.

Droz (Paris, Genève)

- CHARDONNET Jean, *L'Industrialisation de l'Afrique du Nord*, 1956, 126 p.

École Nationale d'Agriculture de Maison-Carrée (Alger)

- DE COMBIAIRE André, *Quelques thèmes de réflexion relatifs aux méthodes de développement rural en Algérie proposés aux Commission au Plan de Constantine*, 1959, 75 p.

Éditions Alger-guide (Alger)

- [sans auteur], *Alger. Guide du grand Alger*, 1962, 112 p.

Éditions de L'Alma (Paris)

- SOUSTELLE Jacques, *L'Espérance trahie 1958-1961*, 1962, 327 p.

Éditions Arts et métiers graphiques (Paris)

- Présidence du Conseil. Délégation générale en Algérie, *Documents algériens. 1959*, 1959, 128 p.

Éditions du Cerf (Paris)

- CARROUGES Michel, *Foucauld devant l'Afrique du Nord: essai critique*, 1961, 255 p.
 GRALL Xavier, *La Génération du djebel*, coll. « Tout le monde en parle », 1962, 128 p.

Éditions du Comité de Vincennes (Paris)

- Colloque de Vincennes pour l'Algérie française, réunion du 20 juin 1960*, 1960, 87 p.
La Guerre subversive en Algérie, 1960, 102 p.
Le 4^e colloque de Vincennes, 1961, 78 p.

Éditions du Croissant (Paris)

- ALQUIER Jean-Yves, *L'Algérie du cessez-le-feu. Articles de "combat"*, 1962, [pagination inconnue].

Éditions de l'Épi (Paris)

- MARCAN Y., TREFFAY J., *Des chrétiens s'interrogent sur l'aumônerie militaire*, 1962, 55 p.

Éditions Etheel (Paris)

- BEAU DE LOMENIE Emmanuel, *L'Algérie trahie par l'argent (réponse à M. Aron)*, Éditions Etheel, 1957, 110 p.

Éditeurs Français Réunis (Paris)

- GAMARRA Pierre, *Les Jardins d'Allah*, 1961, 139 p.

Éditions du Fennec (Genève)

- HADJ ALI Bachir, *Notre peuple vaincra*, 1961, 152 p.

Éditions Françaises Internationales (Paris)

- CASTELBAJAC Bertrand de, *La Gloire est leur salaire*, 1958, 208 p.

Éditions Je Sers (Paris)

- FONTAINE Pierre, *La Guerre froide du pétrole*, 1955, 192 p.

Éditions la Maison des livres (Alger)

- ANDRÉ Pierre-Jean [pseudo. du G^{al}. Pierre Redan], *Contribution à l'étude des confréries religieuses musulmanes*, Préface de J. Soustelle, 1956, 375 p.

Éditions du Lion (Ivry-sur-Seine)

LÉONARD Raymond, *Les Heures algériennes*, 1960, 156 p.

**Éditions Marc Barbezat et l'Arbalète
(Décines, Isère)**

GENET Jean, *Les Paravents*, 1961, 264 p.

Éditions Mouton et Cie (Paris-La Haye)

DESCLOITRES Claudine et Robert REVERDY Jean-Claude, *L'Algérie des bidonvilles : le tiers-monde dans la cité*, « Documents », 6, 1961, 128 p.

Éditions Nord-Sud (Paris)

GENEVE Pierre [pseud. de Marc Schweizer], *La Main rouge*, 1960, 218 p.

Éditions de Paris

PADO Dominique, *13 mai, histoire secrète d'une révolution*, 1958, 157 p.

Éditions Sociales (Paris)

EGRETAUD Marcel, *Réalité de la nation algérienne*, 1957, 214 p.

ARNAULT Jacques, *Procès du colonialisme*, coll. « Les Essais de la Nouvelle critique », 6, 1958, 331 p.

MOUILLAUD Maurice, *La Mystification (du 13 mai au 28 septembre 1958)*, 1958, 284 p.

CLAUDE Henri, *Gaullisme et grand capital*, 1960, 221 p.

LACOSTE Yves, NOUSCHI André, PRENANT André, *L'Algérie, passé et présent*, 1960, 462 p.

BENZINE Abdelhamid, *Le Camp*, 1962, 94 p.

LAFON Monique, *Le Parti Communiste Français dans la lutte contre le colonialisme*, 1962, 217 p.

Éditions Témoignage chrétien (Paris)

MONTVALON Robert de, *Ces pays qu'on n'appellera plus colonies*, 1956, 111 p.

SCHNEIDER Bertrand, *La V^e République et l'Algérie*, 1959, 158 p.

[collectif]. *Les Evêques face à la guerre d'Algérie*, coll. « Cahiers du Témoignage chrétien », 1960, 79 p.

REYGASSE René, *Témoignage d'un ultra sur le drame algérien*, coll. « Documents », 1960, 80 p.

FERRI Louis [signé L.F.], *L'Algérie, c'est d'abord l'Algérie...*, coll. « Cahiers du Témoignage chrétien », 1956, 62 p.

[collectif - recueil], *Le Dossier Jean Muller : de la pacification à la répression : Les Camps d'internement en Algérie*, coll. « Cahiers du Témoignage chrétien », 1957, 30 p.

ABBÉ PIERRE, *Enfants algériens à la dérive, les maisons d'enfants pour orphelins. Appel de l'Abbé Pierre*, 1960, 10 p.

Éditions de l'Ordre français (Paris)

MICHAUX Pierre (Dr.), *Criminalité et terrorisme en Algérie*, 1957, 14 p.

Éditions ouvrières (Paris)

PAUTARD-HITA André, *Mohammed l'Algérie, mon ami*, 1962, 152 p.

VIALATOUX J., *La Répression et la torture, essai de philosophie morale et politique*, 1957, 135 p.

Ed. del Portico (Buenos Aires)

ALLEG Henri, *Tortura*, 1958.

Éditions Sahara (imprimerie Baconnier, Alger)

BROUTY Charles, *Pétroliers du Sahara*, 1958, 126 p.

Éditions du Scorpion (Paris)

GRENIER René, *L'Union française sera fédérale ou ne sera pas*, coll. « Alternance », 1956, 223 p.

ALBOU Edmond-S., *Les Morts inutiles*, 1959, 185 p.

BUONO Albert, *De la haine, de la peur*, 1959, 274 p.

MOUREAU Maurice, *Des Algériens accusent*, 1959, 192 p.

BOISSON-PRADIER Jean, *Essai sur le problème algérien*, 1960, 282 p.

GAY Michel, *Deux ans pur jus pour les grandes permes*, 1960, 255 p.

PRINGENT Jean-Pierre, *Désarroi*, 1960, 191 p.

SABLEAU Marcel, *Pour des dates*, 1960, 223 p.

MEDJBEUR Tami, *Le Fils du fellah*, 1961, 254 p.

ROMANETI Yves, SAS Pierre, *Vie d'un peuple mort, clés pour la Kabylie*, 1961, 261 p.

Éditions de Stat (Bucarest)

ALLEG Henri, *Tortura*, 1959.

Éditions du Vieux colombier (Paris)

DELMASURE Adolphe, *Les Catholiques et la politique*, 1960, 381 p.

Einaudi (Turin)

ALLEG Henri, *La Tortura*, 1958, 78 p.

UBOLDI Raffaello, *Servizio proibito*, 1958, 118 p.

MANDOUZE, André, *La rivoluzione algerina nei suoi documenti. Le posizioni teoriche, i programmi, gli obiettivi*, 1961, 171 p.

El Hourrya (Moscou)

[recueil], *Réalités algériennes et marxisme dans la guerre de libération nationale*, 1962, 438 p.

Encyclopédie d'Outre-mer (Paris)

PROUTEAU V., *Le Tourisme en Algérie*, coll. « Encyclopédie mensuelle d'outre-mer », 1955, 32 p.

STRASSER Daniel, *Réalités et promesses sahariennes*, 1956, 239 p.

[anonyme], *Le Tourisme en Afrique française. Algérie, Tunisie, Maroc, Sahara, A.O.F., Cameroun, Togo, A.E.F., Madagascar*, coll. « Encyclopédie mensuelle d'Outre-mer, n° spécial », 1955, 260 p.

L'Esprit nouveau (Paris)

GIRARDET Raoul, *Pour le tombeau d'un capitaine*, 1962, 54 p.

[collectif], *Algérie, le 26 mars 1962 : livre blanc*, Paris, 1962, 188 p.

ALLAIS Maurice, *Les Accords d'Evian, le référendum et la résistance algérienne*, 1962, 377 p.

DESSAIGNE Francine, *Journal d'une mère de famille pied-noir*, 1962, 243 p.

TRINQUIER Roger (Colonel), *Le Coup d'État du 13 mai*, 1962, 271 p.

Études sociales nord-africaines (Paris)

Réflexions sur notre action sociale, Paris, 1954.

Formation professionnelle des adultes Nord-africains en métropole, 1954.

Aspects de psychologie sociale au Maghreb, 1954.

Recherches sur la mise au travail des Africains du Nord, 1957.

Langue arabe et parlers maghrébins, 1959.

Le Logement des nord-africains à Marseille, 1961.

Les Familles nord-africaines en France, essai de mise au point, 1961.

Familles nord-africaines en bidonvilles, 1962.

Enfants nord-africains dans les hôpitaux, 1962.

En Meurthe-et-Moselle parmi les Africains du Nord, 1962.

DEJEUX Jean, *Les Algériens en France dans la littérature maghrébine*, coll. « Cahiers nord-africains », 1959, 80 p.

HENRI Louis, GIRARD Alain, LERICHE Joseph, *Les Algériens en France, étude démographique et sociale*, 1955, 167 p.

Eyre and Spottiswoode (Londres)

MATTHEWS Ronald, *The Death of the Fourth Republic*, 1954, 318 p.

Eyrolles (Paris)

EHRHARD Jean, *Le Destin du colonialisme*, 1957, 237 p.

Fasquelle

BOUTANG Pierre, *La Terreur en question : lettre à Gabriel Marcel*, 1958, 114 p.

MARAVAL-BERTHOIN Angèle, *Le Drac*, 1959, 258 p.

Fayard (Paris)

NORD Pierre, *Le Guet-apens d'Alger*, coll. « L'Aventure de notre temps », 1955, 255 p.

FAUVET Jacques, *La France déchirée*, coll. « Les idées et la vie », 1957, 159 p.

GARÇON Maurice, *Défense de la liberté individuelle*, 1957, 128 p.

QUILICI François, *Le Pétrole et la haine, choses vues en terre d'Islam*, 1957, 424 p.

CENTRE CATHOLIQUE DES INTELLECTUELS FRANÇAIS, *L'Armée et la Nation*, 1958, 97 p.

GANDON Yves, *L'Extrême-Orient sans l'étoile rouge*, 1958, 189 p.

GARDET Louis, *Connaître l'Islam*, coll. « Je sais, je crois », 1958, 160 p.

SALGUES Yves, *L'Or noir du Sahara*, coll. « Ceux de la une », 1958, 162 p.

SEDILLOT René, *Histoire des colonisations*, coll. « Les Grandes études historiques », 1958, 653 p.

FOURNIER Christiane, *Les EMSI, des filles comme ça !*, 1959, 191 p.

JUIN Alphonse (Maréchal), *Mémoires : Libération de la France, avènement de la IV^e République, 1944-1947, Maroc, 1947-1951, Alliance atlantique, 1951-1958. Tome 1*, 1959, 407 p.

BROMBERGER Serge et Merry, *Barricades et colonels, 24 janvier 1960*, 1960, 440 p.

CATTAUI Georges, *Charles de Gaulle, l'homme et son destin*, 1960, 363 p.

DELAVIGNETTE Robert, *Christianisme et colonialisme*, coll. « Je sais, je crois. », 1960, 128 p.

JUIN Alphonse (Maréchal), *Mémoires : Libération de la France, avènement de la IV^e République, 1944-1947, Maroc, 1947-1951, Alliance atlantique, 1951-1958. Tome 2*, 1960, 380 p.

PAPON Maurice, *L'Ère des responsables, essai sur une méthodologie des synthèses à l'usage des chefs dans la libre entreprise et dans l'État*, coll. « Les idées et la vie », 1960, 189 p.

VALMAIN Frédéric, *Les Chacals*, 1960, 224 p.

ELY Paul (G^{dt}), *L'Armée dans la nation*, 1961, 196 p.

HALEVY Daniel, *Essai sur l'accélération de l'histoire* [2^e édition, 1^{ère} en 1948], coll. « Les idées et la vie », 1961, 171 p.

HAZARD Paul, *La Crise de la conscience européenne, 1680-1715*, [1^{ère} édition 1935], 1961, XII-431 p.

ARON Robert [avec la collab. de LAVAGNE François, FELLER Janine et GARNIER-RIZET Yvette], *Les Origines de la guerre d'Algérie*, 1962, 333 p.

GUENA Yves, *Historique de la communauté*, 1962, 192 p.

MELNIK Constantin [pseudo. MIGNON Ernest], *Les Mots du Général*, 1962, 157 p.

MICHELET Edmond, *Le Gaullisme, passionnante aventure*, 1962, 172 p.

Fayard, Les amis du club du livre du mois (Paris)

BROMBERGER Serge et Merry, *Les Treize complots du 13 mai ou la délivrance de Gulliver*, 1959, 445 p.

Fédération de France du FLN (Paris)

FLN (Fédération de France), *La Vie quotidienne des travailleurs algériens en France*, 1960, 15 p.

Fédération des républicains sociaux d'Indre-et-Loire (Tours)

DEBRÉ Michel, *Pour l'Algérie. Deux discours de M. Michel Debré, prononcés à la tribune du Conseil de la République les 15 mars et 29 mai 1956*, 1956, 32 p.

Feltrinelli (Milan)

JEANSON Francis et Colette, *Algeria fluorilegge*, 1956, 336 p.

FRANZA Angelo (a cura di), *La Rivoluzione algerina. Problemi, aspetti e testimonianze della lotta per l'indipendenza*, 1959, 160 p.

DUBOIS Dominique, VIGNEAU Philippe, *Les Algériens en guerre*, 1960, XXXII-62 p.

KERAMANE Hafid, *La pacificazione. Libro nero di sei anni di guerra in Algeria*, 1960, 243 p.

DUBOIS Dominique, VIGNEAU Philippe, *Gli Algerini in guerra. Traduzione dal francese di G.D.*, coll. « Universale economica, 330 », 1961, XXV p.

JEANSON Francis, *La Révolution algérienne, problèmes et perspectives*, 1962, 252 p.

JEANSON Francis, *Problemi et prospettive della rivoluzione algerina*, 1962, 248 p.

Flammarion (Paris)

RENALD Jean, *L'Enfer de Dien Bien Phu*, 1955, 227 p.

LOUWICK Joseph-Henri, *Tayeb*, 1956, 313 p.

NAEGELEN Marcel-Edmond, *Grandeur et solitude de la France*, 1956, 237 p.

ISORNI Jacques, *Le Silence est d'or, ou la parole au Palais Bourbon*, 1957, 203 p.

MAURIAC François, *Bloc-notes 1952-1957*, 1958, 416 p.

ISORNI Jacques, *Ainsi passent les Républiques*, 1959, 237 p.

BARJOT Pierre [amiral], *Histoire de la guerre aéronavale*, 1961, 443 p.

ELGOZY Georges, *L'Europe des Européens*, 1961, 333 p.

ISORNI Jacques, *Lui qui les juge*, 1961, 234 p.

LAMBERT Georges et CROCE-SPINELLI Michel, *S.O.S. Sahara*, coll. « L'Actuel », 1961, 219 p.

MAURIAC François, *Le Nouveau bloc-notes 1958-1960*, 1961, 421 p.

DENOYER François, *Quatre ans de guerre en Algérie. Lettres d'un jeune officier* [Préface par le G^{al} Jean Olié], 1962, 220 p.

ISORNI Jacques, *C'est un péché de la France*, 1962, 221 p.
NAEGELEN Marcel-Edmond, *Mission en Algérie*, 1962, 316 p.

PERIOT Gérard, *Deuxième classe en Algérie*, 1962, 282 p.

Flammarion - Club des éditeurs (Paris)

CLOSTERMANN Pierre, *Appui-feu sur l'Oued Hallail*, coll. « L'aventure vécue », 1960, 217 p.

Fontana (Alger)

LOMBARD Pierre (Dr), *La Crise algérienne vue d'Alger : le régime contre la Nation*, 1958, 96 p.

GOETZE Roger, *Pétrole et gaz sahariens, conférence prononcée le 15 octobre 1959*, 1960, 20 p.

Forcaldier (Paris)

BERAUD Roger, *Code annoté de l'expropriation pour cause d'utilité publique en Algérie*, 1960, 72 p.

Fordham University Press (New York)

MATTHEWS Tanya, *War in Algeria*, 1961, 147 p.

Fouque (Oran)

[collectif], *Le Sahara : sa géographie et son histoire, ses perspectives industrielles, son organisation administrative*, 1957, 51 p.

BORDAS Jeanine, *Le Peuplement algérien, essai démographique*, coll. « Connaissance de l'Afrique française, 4 », 1958, 43 p.

MARCHAND Max, *Au cœur de la prison : poèmes*, 1957.

—, *Histoire abrégée de l'Algérie à l'usage des classes du second degré de l'Enseignement technique et des Cours complémentaires*, coll. « Connaissance de l'Afrique française », 1957, 117 p.

—, *Géographie de la France et de l'Algérie, livre unique de géographie à l'usage des cours moyens 1^{re} et 2^e années, des classes de fin d'études, des centres d'apprentissage, des candidats aux concours des administrations*, 1958, 72 p.

VINCENT Raymond, *Géographie de l'Algérie à l'usage des cours élémentaires, moyens et supérieurs et des classes de fin d'études*, 1958, 36 p.

GRENAUD Pierre, *Notre Algérie littéraire* (2 vol.), coll. « Connaissance de l'Afrique française », 1959, 64, 68 p.

France Empire (Paris)

SERVIER Jean, *Dans l'Aurès sur les pas de rebelles*, 1955, 301 p.

SCHAEFER René, *Révolution en Algérie*, 1956, 415 p.

DRONNE Raymond, *La Révolution d'Alger*, 1958, 238 p.

SERVIER Jean, *Adieu djebels*, 1958, 285 p.

BRUGE Roger, *Un sergent para*, 1959, 303 p.

GUIFFRAY Louis, *On m'appelait Boulaya*, 1959, 304 p.

RENOUX Jean-André, *Lieutenant méhariste*, 1961, 303 p.

BOUALAM Bachaga Saïd, *Mon pays la France !*, 1962, 249 p.

CASTA François, *Le Drame spirituel de l'armée*, 1962, 249 p.

METLINE René, *Foullards, rouge à gauche*, 1962, 303 p.

SIDOT Dominique, *Sereine est ma défaite*, 1962, 251 p.

CRISTIANI Léon (Mgr), *Présence de Satan dans le monde moderne*, 319 p.

DU BOURG Maurice, *Sergent X [d'après l'adaptation de Jacques Robert et de Bernard Borderie]*, 269 p.

GERLACH Heinrich, *L'Armée trahie [Die verratene Armee]*, 383 p.

LEPOTIER Adolphe (Contre-amiral), *Les Fusilliers marins*, 319 p.

MERCIER André-François, *Faut-il abandonner l'Indochine ?*, Préface du maréchal Juin, coll. « Catholique », 447 p.

REMY (Colonel), *Catéchisme de la Patrie*, 159 p.

JOSWICK Jerry J., *La Guerre avec une caméra* [traduit de *Combat Cameraman* par Lucien-J.], 317 p.

France Nouvelle (Paris)

DUCLOS Jacques, *La France et l'Algérie - La France et l'Afrique du Nord. Discours prononcés à l'École centrale des militants communistes, le 10 octobre 1955, à l'Assemblée nationale le 11 et le 7 octobre 1955*, 1956, 64 p.

Free Press of Glencoe (New York)

HUNTINGTON Samuel P. (dir.), *Changing Patterns of Military Politics*, 1962, 272 p.

Gallic (Paris)

[anonyme], *Procès Salan et la presse française (le)*, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.

—, *LOAS et la presse française*, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.

—, *L'Europe gaulliste et la presse française*, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.

—, *Le Pouvoir personnel et la presse française*, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.

—, *Le Général de Gaulle et la presse française*, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.

—, *Les Justices d'exception et la presse française*, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 159 p.

—, *L'Algérie nouvelle et la presse française*, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 158 p.

—, *Les Pieds-noirs et la presse française*, coll. « L'Histoire au jour le jour », 1962, 160 p.

FAUCHER Jean-André, *La Cinquième République*, 1962, 327 p.

—, *Alger la maudite*, coll. « Vérités », 1962, 485 p.

Gallimard (Paris)

GHEHENNO Jean, *La France et les Noirs*, 1954, 143 p.

SENAC Jean, *Poèmes*, 1954, p.

CATHALA René, *Rouge le soir*, 1955, 251 p.

DIB Mohammed, *Au café*, 1955, 191 p.

LARTEGUY Jean [pseud. de Jean Pierre Lucien Osty], *Les Jeunes du monde devant la guerre*, coll. « L'Air du temps », 1955, 207 p.

ROY Jules, *La Femme infidèle*, 1955, 219 p.

WERTH Alexandre, *La France depuis la guerre*, 1957, 624 p.

BONHEUR Gaston, *Charles de Gaulle, biographie*, 1958, 303 p.

CAMUS Albert, *Actuelles III, chroniques algériennes 1939-1958*, 1958, 216 p.

GERIN Paul, *L'Algérie du 13 mai*, 1958, 232 p.

LARTEGUY Jean [pseud. de Jean Pierre Lucien Osty], *Sabara, an 1*, 1958, 154 p.

OUT-EL-QOUTOUB, *Ramza*, 1958, 255 p.

PONCHARDIER Dominique, *Le Gorille en révolution !*, 1958, 191 p.

PÉLÉGRI Jean, *Les Oliviers de la justice*, 1959, 274 p.

MALORI Jean, *Une traversée gratuite*, 1960, 167 p.

SARTRE Jean-Paul, *Les Séquestrés d'Altona : pièce en cinq actes*, 1960, 231 p.

BOUDOT Pierre, *L'Algérie mal enchaînée*, 1961, 262 p.

- DIB Mohammed, *Ombre gardienne*, 1961, 67 p.
 LARTEGUY Jean [pseud. de Jean Pierre Lucien Osty],
La Grande aventure de Lacq, coll. «L'Air du
 temps», 1961, 191 p.
 OLLIER Claude, *Le Maintien de l'ordre*, 1961, 216 p.
 BEAUVOIR Simone de, HALIMI Gisèle, *Djamila
 Boupacha*, 1962, 282 p.
 BOURGOUIN Daniel R., *Les Marches de St. Germain*,
 1962, 204 p.
 CAMUS Albert, *Carnets*, 1962, 252 p.
 DELAVIGNETTE Robert, *L'Afrique noire française et son
 destin*, coll. «Problèmes et documents», 1962,
 208 p.
 FERNIOT Jean, *Pour le pire*, 1962, 248 p.
 NIMIER Roger, *D'Artagnan amoureux ou cinq ans en
 avant*, 1962, 283 p.
 TOCQUEVILLE Alexis de, *Écrits et discours politiques*,
 1962, 557 p.

Gedalge (Paris)

- NOËL Léon, *Notre dernière chance*, 1956, 207 p.

Gonthier (Paris)

- LAMUNIERE Marc, *Histoire illustrée de l'Algérie de 1830
 à nos jours* [Préface de Max-Pol Fouchet], 1962,
 215 p.

Gouvernement Général de l'Algérie (Alger)

- RAGER Jean-Jacques, *L'Émigration en France des
 Musulmans d'Algérie*, Alger, 1956, 126 p.
 SOUSTELLE Jacques, *Document sur les crimes et
 attentats commis par les terroristes en Algérie*,
 1956, 104 p.
 BLAUDIN DE THE Guy (Cpt), *Historique des compa-
 gnies méharistes 1902-1952*. [Préface J. Soustelle],
 1955, 127 p.
 Délégation générale du gouvernement en Algérie,
Algérie d'aujourd'hui, 1960, 29 p.

Grasset (Paris)

- MASSENET Michel, *Contrepoison ou la morale en Algérie*,
 1957, 136 p.
 ARCHAMBAULT Jacques, *Une gare au soleil*, 1960, 230 p.
 MANEVY Alain, *L'Algérie à vingt ans*, 1960, 234 p.
 MONTEIL Vincent, *Soldat de fortune*, 1960, 360 p.
 ALVES M., *Entre les barricades*, 1962, 191 p.

Greenwood Press (Wesport)

- GILLEPSIE Joan, *Algeria: Rebellion and Revolution*, 1961,
 208 p.

**Groupement interprofessionnel des
 industries de la région Est de Paris
 (Montreuil)**

- BURON Robert, *Les Pays sous-développés*, coll. «Les
 Grandes conférences du G.I.R.E.P., 27 novembre
 1957», 1958, 18 p.

Hachette (Paris)

- PEYRE Joseph, *Sahara*, coll. «Bibliothèque verte»,
 1955, p.
 LEMAIRE Maurice, *Notre destin à l'heure du pétrole*,
 1957, 207 p.
 LARTEGUY Jean [pseud. de Jean Pierre Lucien Osty],
Sahara, 1958, 64 p.
 PELLENC Marcel (inspecteur général), *Les Conditions
 d'un redressement français*, 1958, 333 p.
 CARTIER Raymond, *L'Algérie sans mensonge*, 1960,
 [non paginé].

**Harvard University Press
 (Cambridge-Mass., U.S.A.)**

- GORDON David C., *North Africa's French Legacy,
 1954-1962*, 1962, 121 p.

Hermann (Paris)

- VIALET Georges, *L'Algérie restera française: pourquoi?
 Comment?*, 1957, 134 p.

Hodder & Stoughton (Londres)

- BEHR Edward, *The Algerian Problem*, 1961, 256 p.

Hutchinson (Londres)

- GREER Herb, *A Scattering of Dust*, 1962, 224 p.

Il Mulino (Bologne)

- GALLI Georges, *I colonnelli della guerra rivoluziona-
 ria*, 1962, 139 p.

Imprimerie A. Mauguin (Blida)

- ARNOUX Gabriel [chef d'escadron], *Les Pouvoirs ju-
 diciaires du Général commandant la circonscription
 territoriale en temps de paix*, [thèse de droit],
 1958, 292 p.

Imprimerie Baconnier (Alger)

- Délégation générale du Gouvernement en Algérie.
*Rapport sur l'activité de l'administration en Algérie
 au cours de l'année 1959*, 1960, p.
 GAS Louis et Délégation générale du Gouvernement
 en Algérie, *Reconstruction et habitat, conférence de
 presse, Alger, 23 février 1960*, 1960, 32 p.

Délégation générale du Gouvernement en Algérie (Service de l'information), *Présentation de l'économie algérienne*, 35 p.

Commission d'accès à la fonction publique, *Servez dans la fonction publique en Algérie*, 30 p.

Imprimerie Barbry (Alger)

RENAUD Maurice et Délégation générale du gouvernement en Algérie, direction de l'agriculture et des forêts, *Mémoire du moniteur de taille, cours de formation du chef de chantier de taille d'agrumes*, Alger, 1959, 32 p.

GALUNAUD Georges, *Gavatcho, l'histoire d'un petit villageois d'Oranie*, 1956, 145 p.

Imprimerie de Combat (Paris)

GIRARDET Raoul, *Algérie 1960 : victoires et servitudes des capitaines*, Paris, 1960, 20 p.

Imprimerie de Fontana (Alger)

DESORTES Edmond, *Le Nouveau régime de la tutelle de l'interdiction et de l'absence en droit musulman algérien, loi du 11 juillet 1957*, 1958, 26 p.

Imprimerie de G. Lang (Paris)

Gouvernement général de l'Algérie, *Les Grands secteurs de l'agriculture algérienne*, 1957, 40 p.

[Gouvernement général de l'Algérie], *Les Grands secteurs de l'agriculture algérienne*, 1958, 38 p.

Imprimerie de Guérande (Nantes)

CHOMBART DE LAUWE Jacques-Louis, *L'Évolution de la situation algérienne*, 1962, 30 p.

—, *Anniversaire de la révolution du 13 mai ou la Situation politique de la France en 1959*, 35 p.

Imprimerie Imbert (Alger)

DEBECHE Djamilia, *Aziza*, 1955, 182 p.

FYOT Jean-Louis, *L'Algérie de demain : les incidences économiques du discours de Constantine, perspectives pour le plan algérien*, 1959, 8 p.

Imprimerie de Lebois (Bar-sur-Aube)

MENDES FRANCE Pierre, *Parti républicain radical et radical-socialiste : programme d'action : Algérie. Exposé de M. P. Mendès-France au Congrès national des 3-6 novembre 1955*, 1955, 47 p.

Imprimerie de Roy (Paris)

CHARBONNIERES [comte de], *Une grande figure : le maréchal de Saint-Arnaud*, 192 p.

Imprimerie d'Imbert (Alger)

ESSO (Comité d'entreprise), *Esso journal Algérie, n° 1, mai 1958*, 1958, 15 p.

Imprimerie du Cantal (Aurillac)

GALUNAUD Georges, *El L'Ben*, 1958, 126 p.

Imprimerie du Comité central du PCF

(voir aussi *Parti communiste*)

BILLOUX François, *Le Développement du front unique pour la paix en Algérie, rapport au Comité central du PCF, Arcueil, 9-10 mai 1956*, Paris, ICC, 1956.

Imprimerie du Gouvernement général (Alger)

Gouvernement général de l'Algérie. Direction des Travaux publics et des transports, *Statistique des chemins de fer d'Algérie pour l'année [1912 à 1960], intérêt général, intérêt local, tramways*, 24 p.

Imprimerie du P.C.A. (Alger)

HADJ ALI Bachir [signé : PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN], *Notre peuple vaincra*, 1960, 48 p.

Imprimerie Loos (Paris)

LEMAIRE Maurice, *Une idée force de Maurice Lemaire : Un pipe reliant directement le Sahara à Strasbourg en passant sous le Détroit de Gibraltar* [Intervention à l'Assemblée nationale, séance du 17 décembre 1957 ; Interview donnée le 8 janvier 1958 à la Radiodiffusion française], 1958, 16 p.

Imprimerie Moderne (Andrézieux, Loire)

OUANE Ibrahima-Mamadou, *La Pratique du droit musulman*, 44 p.

Imprimerie Montourcy (Paris)

COLLOQUES UNIVERSITAIRES, *3^e colloque universitaire sur les solutions du problème algérien*, 1958, 15 p.

Imprimerie Nord-africaine (Rabat)

BAITAR Abdelhamid, *De l'amour à la mort. Dans l'arène algérienne*, 1959, 100 p.

Imprimerie Officielle (Paris)

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE, *Le Rôle moteur de la France dans le développement économique de l'Algérie*, 1957, 39 p.

MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE, administration des douanes de l'Algérie, *Bulletin comparatif trimestriel du mouvement commercial et maritime de l'Algérie*, 1957, 32 p.

MINISTRE RÉSIDANT (services du), *Les Perspectives décennales de développement économique de l'Algérie*, 1958, [non paginé].

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT EN ALGÉRIE, *Les Avantages financiers consentis en faveur de l'industrialisation de l'Algérie*, 1960, 75 p.

—, *Formation professionnelle en Algérie : mesures nouvelles*, 1960, 47 p.

—, *Renseignements sur les conditions d'accès aux principales carrières administratives en Algérie*. 1960, 1960, 144 p.

LACOSTE Robert, *Pour l'Algérie, pour la France*, 1956, 216 p.

Délégation générale du gouvernement en Algérie, *La Femme algérienne* [par CARRET, Jacques], 1958, 61 p.

CARRET Jacques, *Le Maraboutisme et les confréries religieuses*, 1959, 33 p.

—, *Le Problème de l'indépendance du culte musulman*, 1959, 23 p.

—, *Différents aspects de l'Islam algérien*, 1959, 95 p.

LÉONARD Roger, *Quatre ans en Algérie (avril 1951-février 1955)*, 1955, 154 p.

Les Comptes économiques de l'Algérie et du Sahara. 1957-58, 1960, 127 p. Imp. S.E.P.L. (Les Lilas).

PHILIP André, *Devoirs du monde libre vis-à-vis des pays et des peuples sous-développés : rapport présenté lors des journées d'études du 18 mai 1958 de l'Association française des amis de la liberté* (Bordeaux), 1957, 18 p.

Imprimerie de Koechlin (Alger)

[collectif], *Sur les événements et le problème algérien, lettre d'un groupe d'enseignants à leurs collègues d'Algérie*, 1956, 22 p.

Imprimerie Poissonnière (Paris)

THOREZ-VERMEERSCH Annette, *Pour La paix en Algérie! Intervention à l'Assemblée nationale, le 17 octobre 1956*, 1956, 24 p.

Imprimerie P.P.I. (Paris)

LE LEAP Alain, *Données sur le problème algérien. Réalités d'aujourd'hui. Causes et perspectives ou comment répondre aux questions qui se posent*, 1956, 24 p.

Imprimerie SGIP (Alger)

CAMUS Albert, *Pour une trêve civile en Algérie, appel lancé à Alger le 22 janvier 1956 au Cercle du Progrès, devant une assemblée composée de membres des différentes communautés*, Alger, 1956.

Imprimerie de V. Heintz (Alger)

BATAILLE Maurice, VEILLOT Claude, *Caméras sous le soleil*, 1956, 222 p.

[Inconnu]

ALLEG Henri, [*La Question*], Bratislava, 1958.

Institut de science économique appliquée (Paris)

GUILLOT Jean, *Le Développement économique de l'Algérie*, 1960, n. pag.

Institut Pasteur d'Algérie

Rapport sur le fonctionnement de l'Institut Pasteur d'Algérie [1914-1915, 1945-1946, 1949-1956, 1958].

Institut pédagogique national (Paris)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE SAINT-CLOUD, *Méthode de lecture à l'intention des travailleurs originaires d'Afrique du Nord*, 1959, 144 p.

Instituto per gli studi di politica internazionale (Milan)

CATALUCCIO Francesco, *Formazione della nazione algerina*, 1961, 172 p.

Inter-France-Monde (Nogent-sur-Marne)

CY Claude, *Le Grand mensonge*, 1962, 317 p.

J. Peyronnet et Cie (Paris)

MORIZOT Jean, *L'Algérie kabylisée*, 1962, 163 p.

Jacques Bassot (Paris)

BASSOT Jacques, LAURIOL Marc, *L'Intégration fédéraliste : au-delà de la loi-cadre algérienne*, 1958, 14 p.

JCP (Paris)

MONTPEYROUX-BROUSSE André de, *L'Algérie aux enchères ou les clefs de la paix*, 1957, 171 p.

Julliard (Paris)

MENDES FRANCE Pierre, *Gouverner c'est choisir*. 2. Sept mois et dix-sept jours, juin 1954-février 1955, 1955, 381 p.

MENDES FRANCE Pierre, *Dire la vérité. Causeries du samedi*. Juin 1954-Février 1955, 1955.

LOUDARD Georges (dir.), *Union française: 1955*, 1955, 370 p.

ANSELME Daniel, *La Permission*, 1957, 205 p.

DJEBAR Assia, *La Soif*, 1957, 167 p.

GARAS Félix, *Charles de Gaulle seul contre les pouvoirs*, 1957, 307 p.

- GAUDIO Attilio, *La Révolution des femmes en Islam*, 1957, 253 p.
- SERVAN-SCHREIBER J.-J., *Lieutenant en Algérie*, 1957, 279 p.
- SHOENBRUN David, *Ainsi va la France*, 1957, 375 p.
- TABET André, *Sentinelle et jasmin*, 1957, 239 p.
- TODD Olivier, *Une demi-campagne*, 1957, 259 p.
- CLAVEL Maurice, *Les Jardins de Djamilia*, 1958, 240 p.
- DJEBAR Assia, *Les Impatients*, 1958, 239 p.
- DUVERGER Maurice, *Demain la République*, 1958, 159 p.
- FABRE-LUCE Alfred, *Gaulle deux*, 1958, 175 p.
- GAUTHEREAU Raymond, *Passage du feu*, 1958, 246 p.
- HADDAD Malek, *La Dernière impression*, 1958, 204 p.
- LANZMANN Jacques, *Les Passagers du Sidi-Brahim*, 1958, 233 p.
- MENDES FRANCE Pierre, *Gouverner c'est choisir. 3. La Politique et la vérité, juin 1955-septembre 1958*, 1958, XXII-357 p.
- OLIVIER Claude, *Institutrice en Algérie*, 1958, 269 p.
- PONS Maurice, *Le Cordonnier Aristote*, 1958, 338 p.
- HADDAD Malek, *Je t'offrirai une gazelle*, 1959, 181 p.
- LYAUTE Pierre, *Un héros révolté, Claude Barrès*, 1959, 272 p.
- ORIANO Jeanine, *Driss*, 1959, 225 p.
- POZNER Vladimir, *Le Lieu du supplice*, 1959, 267 p.
- REBOUL Edmond, *Si Toubib*, 1959, 238 p.
- SERREAU Geneviève, *Le Fondateur*, 1959, 214 p.
- CHEVERNY Julien, *Ces princes que l'on gouverne, essai sur l'anarchie autoritaire*, 1960, 215 p.
- CUREL Roger, *La Gloire des Muller*, 1960, 214 p.
- ENKIRI Gabriel, *Olga Malhaine*, 1960, 280 p.
- FABRE-LUCE Alfred, *Le Plus illustre des Français*, 1960, 263 p.
- FAUX Claude, *Le Réseau*, 1960, 292 p.
- GRENDÉL Frédéric, *Le Traité de paix*, 1960, 188 p.
- HADDAD Malek, *L'Élève et la leçon*, 1960, 160 p.
- PONS Maurice, *Le Passager de la nuit*, 1960, 134 p.
- ROBICHON Jacques, *Les Flammes de la nuit*, 1960, 392 p.
- ROY Jules, *La Guerre d'Algérie*, 1960, 215 p.
- BUIS (colonel), *La Grotte*, 1961, 319 p.
- CHEVERNY Julien, *Éloge du colonialisme, essai sur les révolutions d'Asie*, 1961, 375 p.
- DUFRENOY Claude, *Des officiers parlent*, 1961, 224 p.
- DUVERGER Maurice, *De la dictature*, 1961, 211 p.
- HADDAD Malek, *Le Quai aux fleurs ne répond plus*, 1961, 194 p.
- JULIEN Claude, *La Révolution cubaine*, 1961, 279 p.
- MARTIN-CHAUFFIER Louis, *L'Examen des consciences. Algérie an VII*, 1961, 125 p.
- NORA Pierre, *Les Français d'Algérie*, 1961, 256 p.
- RIGAUD Jacques, *Débat sur la France de demain, le Manifeste des Cinq et les commentaires des Cent*, 1961, 253 p.
- ROY Jules, *Autour du drame* (recueil d'articles), 1961, 228 p.
- SAINT BENOIT Claude, *Le Petit soldat*, 1961, 212 p.
- [anonyme], *États africains d'expression française et République malgache*, 1962, 342 p.
- ABBAS Ferhat, *Guerre et révolution en Algérie, t.1 La nuit coloniale*, 1962, 240 p.
- BOURBOUNE Mourad, *Le Mont des genêts*, 1962, 230 p.
- CARDINAL Marie, *Écoutez la mer*, 1962, 167 p.
- DAUER Jacques, *Les Orphelins du gaullisme*, 1962, 255 p.
- DJEBAR Assia, *Les Enfants du Nouveau monde*, 1962, 221 p.
- FABRE-LUCE Alfred, *Haute Cour*, 1962, 288 p.
- , *Vingt-cinq années de liberté, tome III*, 1962, 59 p.
- GAUDEZ Pierre, *Les Étudiants*, 1962, 200 p.
- LIPPMANN Walter, *L'Unité occidentale et le marché commun*, 1962, 79 p.
- MASSIGNON Louis, *Parole donnée*, coll. « Dossiers des Lettres nouvelles », 1962, 447 p.
- NOGUERES Henri, *L'Expédition d'Alger, 1830*, 1962, 472 p.
- OUEZEGANE Amar, *Le Meilleur combat*, 1962, 311 p.
- SAADI Yacef, *Souvenirs de la Bataille d'Alger, déc. 56-sept. 62*, 1962, 127 p.
- THORP René-William, *Vues sur la justice*, 1962, 271 p.
- VILAINE Anne-Marie de, *Hélène en miettes*, 1962, 151 p.

Karolus (Paris)

ROBERT Georges, *Ces chacals sont par ici*, 261 p.

Klincksieck (Paris)

TAPIERO Norbert, *Manuel d'arabe algérien*, 1957, 174 p.

Kossuth (Budapest)

ALLEG Henri, *Vallatas*, 1958.

Kurt Desch Verlag (Munich)

ALLEG Henri, *Die Folter*, 1958.

L. Soulanges (Paris)

MÉRIAN Gisèle, *Sirocco*, 1961, 95 p.

MICHEL François, *Christ et croissant pour l'Algérie nouvelle, manifeste pour une paix et un monde meilleur*, 1962, 138 p.

L.G.D.J. (Paris)

LOYRETTE Jean, *Le Code pétrolier saharien*, 1961, 576 p.

La Bâconnière (Neuchâtel)

VAN VANSSENHOVE Léon, *Une solution fédéraliste du problème nord-africain*, 1957, 38 p.

VAUCHER Georges, *Le Plan de Constantine et la République algérienne de demain*, 1961, 109 p.

La Cité (Lausanne)

ALLEG Henri, *La Question*, 1958.

BELHADJ, BOUMAZA, FRANCIS, *La Gangrène, suivi de l'appel au Comité international de la Croix-Rouge*, coll. « Documents », 1959, 85 p.

BENABDALLAH, OUSSEDIK, VERGÈS, *Les Disparus, Le Cahier vert*, 1959, 116 p.

KERAMANE Hafid, *La Pacification, livre noir de six années de guerre en Algérie*, 1960, 272 p.

DAVEZIES Robert, *Le Temps de la justice*, 1961, 162 p.

DELIGNY Henri, *H.S. (Hors Service)*, 1961, 206 p.

SAADIA LAKHDAR, *L'aliénation colonialiste et la résistance de la famille algérienne*, 1961, 196 p.

BOUDIA Mohammed, *Naissance, suivi de L'Olivier*, 1962, 107 p.

KHELIFA Laroussi, *Manuel du militant algérien*, 1962, [pag. inconnue].

La Colombe (Paris)

SCHMELTZ Guy-Willy, *Bilan de l'Occident*, coll. « Sciences et techniques humaines », 1961, 445 p.

FOUCAULD Charles de (Père), *Lettres inédites au général Laperrine, pacificateur du Sahara*, introd. de Georges Gorrée, 1955, 166 p.

NABHANI Kouriba, CHARBONNEAU Jean (G^{al}), *Des Africains s'interrogent*, 1955, 175 p.

LEONEV Abd er Rahman, *Sauver ce qui peut l'être, défense de l'Islam*, coll. « Le Regard », 1956, 180 p.

DAUJAT, *Connaître le communisme*, 1958, 195 p.

MALCOR Roger (Colonel), *Merci pour toute votre vie*, 1958, 275 p.

—, *Grandeur de l'armée, rôle moral de l'officier*. Préface par le général Henri Zeller, 1958, 208 p.

CHAULEUR Sylvestre (père), *Apostolat et colonialisme*, coll. « La Colombelle, 3 », 1961, 93 p.

MALCOR Roger (Colonel), *Mais oui, des héros*, 1961, 147 p.

La Documentation française (Paris)

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, *Algérie, Tunisie, Maroc, départements d'outre-mer, A.O.F., A.E.F., Togo, Cameroun, Madagascar, Comores, Territoires français du Pacifique*, coll. « Carnets d'Outre-mer », 1955, 2 fasc. in-8 p.

BARDET Gaston, *Alger*, coll. « La Documentation française illustrée, 114, juin 1956 », 1956, 31 p.

[collectif]. *La Population algérienne [d'après le recensement du 31 octobre 1954]*, 1957, 3 vol. [pag. inconnue].

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, *Le Commerce algérien*, 1957, 34 p.

BREIL Jacques, *Contribution à l'étude de la démographie en Algérie*, 1960, 182 p.

MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES ALGÉRIENNES, *Les Accords d'Evian: texte et commentaires*, 1962, 76 p.

La Farandole (Paris)

DIB Mohammed, *Baba Fekrane, contes d'Algérie*, 1959, 24 p.

La Fédération (Paris)

LAURIOL Marc, *Le Fédéralisme et l'Algérie*, 1958, 40 p.

La Maison des Livres (Alger)

ISH'AQ Khalil Ben [trad. de BOUSQUET Georges]. *Abrégé de la loi musulmane selon le rite de l'imam Mâlek, 2. Le statut personnel*, coll. « Bibliothèque de la faculté de droit de l'Université d'Alger », 1958, 146 p.

Service de législation de la Délégation générale du gouvernement en Algérie et ESTOUBLON Robert, *Code de l'Algérie annoté, année [1896 à 1957]*, 1959, 442 p.

ISH'AQ Khalil Ben [trad. de BOUSQUET Georges]. *Abrégé de la loi musulmane selon le rite de l'imam Mâlek, 3. Le patrimoine*, coll. « Bibliothèque de la faculté de droit de l'Université d'Alger », 1961, 164 p.

DESPARMET Joseph, *L'Arabe dialectal d'après la méthode directe*, coll. « 3^{ème} édition », 1958, 190 p.

SERVICE DE LÉGISLATION DU MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE, *Code de l'Algérie annoté: recueil chronologique des lois, ordonnances... formant la législation algérienne... Suppléments des années 1956 et 1957*, par A. Carayol, 88 p.

BOUSQUET G.-H., *Supplément au « Précis de droit musulman »*, 1960, 31 p.

Mouvement National Algérien

Livre noir de la répression française en Algérie, 1956.

La Nef de Paris (Paris)

- HADDAD Malek, *Le Malheur en danger*, 1956, 60 p.
 BELLAT Paul, *Un drame à Oran*, 1958, 135 p.
 —, *Contes et nouvelles*, 1960, 124 p.
 —, *Les Yeux noirs et les yeux bleus*, 1960, 128 p.
 GROUTSCH Philippe-Joseph, *Le Don du sang*, 1960, 136 p.
 MINARD Pierre, *Les Moissons d'Abdallah*, 1958, n. p.

La Palatine (Genève)

- PAGNIER Yvonne, *Naissance d'une nation! Choses vues au Vietnam*, 1954, 259 p.
 —, *Ailes françaises au combat. Témoignages vécus*, Paris, 1957, 234 p.

La Pensée moderne (Paris)

- ESTAILLEUR CHANTERAINÉ Philippe d', *L'Afrique à la croisée des chemins : Maroc, Algérie, Tunisie*, 1955, 192 p.
 LAKHDAR Mohammed, *J'étais un fellagha*, 1956, 220 p.
 ESTAILLEUR CHANTERAINÉ Philippe d', *Lettres d'un Français à un ami Américain*, 1957, 63 p.
 —, *Le Quart d'heure de l'Afrique, Maroc, Algérie, Tunisie*, 1957, 96 p.
 JEANDEL Paul, *Soutane noire et bérêt rouge*, 1957, 221 p.
 BIGEARD Marcel, *Aucune bête au monde*, 1959, [non paginé].
 DAUER Jacques, RODET Michel, *Le 13 mai sans complot*, 1959, 145 p.
 CHAUVEL Jean-François, *Algérie, terre française*, 1960, 126 p.
 LÉONARD Pierre, *L'Algérie de papa*, 1961, 254 p.
 MAINTIGNEUX Pierre, *Les Nouveaux seigneurs*, 1961, 320 p.
 FLAMENT Marc, *Les Hommes peints*, 1962, 154 p.
 BIGEARD Marcel, *Piste sans fin*. Photos Jacques Flament, [non paginé].

La Pensée universitaire (Aix-en-Provence)

- MILLET Jean-Marie, *La Coexistence des communautés en Algérie*, 1962, 2 vol, 376 p., 268 p.

La Pipe en écume (Paris)

- DEVOS Jean, *Sahara, terre impitoyable et pays de rêve*, 1957, 64 p.

La renaissance du livre (Bruxelles)

- SIMON Pierre-Henri, *Présence de Camus*, 1961, 181 p.

La Typolitho et Jules Carbonel réunis (Alger)

- CHAUSSADE Pierre (pour le Ministère de l'Algérie), *Que représente l'Algérie pour les finances et l'économie de la Métropole*, 1958, 74 p.

Labor et fides, Librairie protestante (Paris, Genève)

- PARKER Daniel, *Face aux menaces de guerres, à l'âge atomique, le Choix décisif*, 1962, 183 p.

Land of Folk (Copenhague)

- ALLEG Henri, [*La Question*], 1958.

Lanza del Vasto (Bollène, Vaucluse)

- LANZA DEL VASTO Joseph Jean, *Pacification en Algérie ou mensonge et violence*, 1960, 139 p.

Larose (Paris)

- LAVERGNE Bernard, *Afrique du Nord et Afrique noire, les solutions nouvelles qui s'imposent*, 1956, 59 p.
 —, *Problèmes africains : Afrique noire, Algérie, affaire de Suez*, 1957, 120 p.

Lavauzelle (Paris)

- MAFFI-BERTHIER (Lt-colonel), *La Circulation routière en Algérie. Code algérien de la route, police de la route (mis à jour à la date du 1^{er} novembre 1955)*, Paris, 1956, 213 p.

Le Cerf (Paris)

- MAINGUY Maurice, *Le Pétrole et l'Algérie*, 1958, 128 p.

Le Faucon noir (Paris)

- DELPEY Roger, *Soleil de mort*, 1956, 319 p.

Le Grand Damier (Paris)

- FAUCHER Jean-André, *L'Algérie rebelle*, 1957, 255 p.

Le livre africain (Bruxelles)

- HOUART Pierre, *L'Attitude de l'Église dans la guerre d'Algérie, 1954-1960*, 1960, 124 p.

Le Livre contemporain (Paris)

- LAURENT Jacques [signé Cécil St Laurent], *L'Algérie quand on y est*, 1958, 251 p.
 PAILLAT Claude, *Le Dossier secret de l'Algérie. Tome 1. [1958-1962]*, [puis Presses de la Cité], 1961, 539 p.
 —, *Le Dossier secret de l'Algérie. Tome 2. [1954-1958]*, coll. « Toute la ville en parole », 1962, 547 p.

Le Sagittaire (Paris)

OLLIVIER Eric, *Les Enracinés*, 314 p.

Le Vitrail (Paris)

[collectif], *Drame de l'Afrique du Nord et la conscience chrétienne*, 1956, 246 p.

Les Belles Lettres (Paris)

PELLETIER Jean, *Alger 1955, essai d'une géographie sociale*, 1959, 146 p.

Les Deux Fleuves (Lyon)

MONTAGUT Pierre, BISSARDON Henri, *L'Algérie : ses problèmes*, coll. « Choc », 1961, 168 p.

Les Éditeurs Français Réunis (Paris)

STIL André, *Nous nous aimerons demain*, 1957, 231 p.

KESSEL Patrick, *Moi, maréchal Bugeaud, un soldat de l'ordre*, coll. « Petite bibliothèque républicaine », 1958, 95 p.

STIL André, *Le Foudroyage*, 1960, 272 p.

TISSIER Jacques, *Le Gâchis*, 1960, 137 p.

STIL André, *Le Dernier quart d'heure*, 1962.

Les Presses Continentales (Paris)

DEBRAY Pierre, *La Troisième guerre mondiale est commencée*, 1958, 223 p.

Les Quatre Fils Aymon (Paris)

AYMARD Camille, *Tragédie française en Afrique du Nord : Les responsables. Témoignages et documents. A quand la Haute Cour ?*, 1958, 255 p.

BROMBERGER Serge, *Les Secrets de l'expédition d'Égypte*, 1957, 260 p.

CANDAS Maurice, *Plaidoyer pour l'Algérie, à propos du rapport de la commission d'enquête*, 1957, 111 p.

EYMARD C., *Tragédie française en Afrique du Nord : les responsables, témoignages et documents*, 1958, 255 p.

PAJAUD Henri, *La Révolution d'Alger*, 1958, 153 p.

VANDROMME Paul, *La Politique littéraire de François Mauriac, un imposteur démasqué*, 1958, p.

DEHEDIN Charles, *Adieu Maroc ! Témoignage d'un rapatrié du Maroc*, 1959, 191 p.

Les Sept Couleurs (Paris)

NICOL Axel, *La Bataille de l'OAS*, 1962, 222 p.

FONTAINE Pierre, *Dossier secret de l'Afrique du Nord*, 1957, 219 p.

—, *La Nouvelle course au pétrole*, 1957, 255 p.

—, *Abd-El-Krim, origine de la rébellion nord-africaine*, 1958, 207 p.

—, *La Mort étrange de Conrad Kilian inventeur du pétrole saharien*, 1959, 226 p.

—, *Alerte au pétrole franco-saharien*, 1961, 268 p.

Librairie Dominique (Alger)

LE PREVOST Jacques, *Défense de l'Algérie*, 1957, 199 p.

Librairie Fishbacher (Paris)

MEJAN François, *Le Vatican contre la France d'outre-mer*, 1957, 248 p.

Librairie M. africaine puis Baconnier (Alger)

DHINA Amar, *Manuel des débutants en arabe parlé*.

Comité Maurice Audin, Comité de résistance spirituelle, Comité de vigilance universitaire (Paris)

[collectif], *Nous accusons : dossier sur la torture et la répression en Algérie, texte du memorandum envoyé le 12 septembre 1958 à M. René Coty et au général de Gaulle*.

Longmans & Green (Londres)

HARRISON Martin, *De Gaulle's Republic*, 1960, 729 p.

L'Ordre français (Paris)

DEBRAY Pierre, *L'Algérie, l'armée et le communisme national*, 65 p.

M.L.P. (Paris)

MANDOUZE André, BARTOLI Henri, BONNEVILLE Jean, *Pour une politique de décolonisation. Rapport présenté au 19^e congrès national du MLP-Mouvement de libération du peuple*, 1956, 128 p.

M.T. Génin (Paris)

DUMOULIN Roger, *La Structure asymétrique de l'économie algérienne d'après une analyse de la région de Bône*, coll. « Collection d'économie moderne », 1959, XIV-376 p.

Magnum (Paris)

TIKHOMIROFF Nicolas, *Visite officielle du G^{nl} de Gaulle à Ain Témouchent, Algérie*, 1960, 4 pos. p.

Mame (Tours)

MELLOR Allec, *La Torture, son histoire, son abolition, sa réapparition au XX^e siècle*, coll. « Siècle et catholicisme », 1961, 429 p.

Maspero (Paris)

- FANON Frantz, *L'An V de la Révolution algérienne*, 1959, 208 p.
- NIZAN Paul, *Aden Arabie*, coll. « Cahiers libres », 8, 1959, 192 p.
- SUFFERT Georges, *Les Catholiques de gauche*, coll. « Cahiers libres, 4 », 1959, 200 p.
- [collectif], *Le Droit à l'insoumission*, coll. « Cahiers libres, 14 », 1960, 240 p.
- BABY Jean, *Critique de base*, coll. « Cahiers libres, 5-6 », 1960, 264 p.
- BOUZAHER Hocine, *Des voix dans la Casbah*, coll. « Voix, 1 », 1960, 132 p.
- DARBOISE J.M., HEYNAUD M., MARTEL J., *Officiers en Algérie* [postface de R. Barrat], coll. « Cahiers libres, 11 », 1960, 120 p.
- DRIFF Zohra, *La Mort de mes frères*, coll. « Libertés », 1960, 16 p.
- MASCHINO Maurice, *Le Refus*, coll. « Cahiers libres, 7 », 1960, 208 p.
- Pour un enfant d'Algérie* [hors commerce], 1960.
- ABDEL-KADER A.R., *Le Conflit judéo-arabe*, coll. « Cahiers libres », 20-21, 1961, 440 p.
- BENABDALLAH, OUSSEDIK, VERGÈS, *Nuremberg pour l'Algérie 2.*, coll. « Libertés », 1961, 32 p.
- , *Nuremberg pour l'Algérie 1.*, coll. « Libertés », 1961, 32 p.
- , *Défense politique*, coll. « Tribune libre, 15 », 1961, 114 p.
- CASTRO Fidel, *Fidel Castro parle*, (textes réunis par J. Grignon Dumoulin), coll. « Cahiers libres 24-25 », 1961, 288 p.
- FANON Frantz, *Les Damnés de la terre*, coll. « Cahiers libres, 27-28 », 1961, 242 p.
- HADDAD Malek, *Écoute et je t'appelle*, 1961, 129 p.
- MANDOUZE André, *La Révolution algérienne par les textes*, coll. « Cahiers libres, 16 », 1961, 287 p.
- MASCHINO Maurice, *L'Engagement*, coll. « Cahiers libres, 19 », 1961, 136 p.
- MATTEI G.M., *Disponibles*, coll. « Cahiers libres, 26 », 1961, 176 p.
- OPPERMAN Thomas, *Le Problème algérien*, coll. « Textes à l'appui », 1961, 320 p.
- PEJU Marcel, *Le Procès du réseau Jeanson*, coll. « Cahiers libres, 17-18 », 1961, 256 p.
- PEJU Paulette, *Les Harkis à Paris*, coll. « Cahiers libres, 23 », 1961, 120 p.
- , *Ratonnades à Paris*, coll. « Cahiers libres, 29 », 1961, 80 p.
- [anonyme], *Les Enfants d'Algérie: témoignages et dessins d'enfants réfugiés en Tunisie, en Libye et au Maroc*, coll. « Voix, 6 », 1962, 185 p.

- ANDRADE Mario de, *Liberté pour l'Angola*, coll. « Libertés », 1962, 64 p.
- CERCLE TALEB-MOUNIÉ, *Fidel Castro ou Tschombé?*, coll. « Cahiers libres, 36 », 1962, 96 p.
- CHE GUEVARA Ernesto, *La Guerre de Guérilla*, coll. « Cahiers libres, 31 », 1962, 232 p.
- JOURDAIN Francis, *De mon temps*, coll. « Voix, 7 », 1962, 179 p.
- KESSEL Patrick, PIRELLI Giovanni, *Le Peuple algérien et la guerre: lettres et témoignages algériens, 1954-1962*, coll. « Cahiers libres, 41-43 », 1962, 757 p.
- LACHTAR Moussa, *La Guillotine*, coll. « Libertés », 1962, 24 p.
- MERLIER Michel, *Le Congo, de la colonisation belge à l'indépendance*, coll. « Cahiers libres, 32-33 », 1962, 356 p.
- MOUREAUX Serge, *Les Accords d'Evian et la révolution algérienne*, coll. « Cahiers libres », 34, 1962, 264 p.

Ministère de l'information du GPRA (Tunis)

- MINISTÈRE DE L'INFORMATION DU GPRA, *Tous Algériens*, 1960, 108 p.

Minuit (Paris)

- GUÉRIN Daniel, *Au service des colonisés*, coll. « Documents », 1954, 320 p.
- ARNAUD Georges, VERGÈS Jacques, *Pour Djamilia Bouhired*, 1957, 112 p.
- TILLION Germaine, *L'Algérie en 57: avons-nous le droit d'abandonner les Algériens?*, 1957, 125 p.
- ALLEG Henri, *La Question*, 1958, 112 p.
- DRESCH Jean, JULIEN Charles-André, MARROU Henri Irénée, SAUVY Alfred, STIBBE Pierre, *La Question algérienne*, coll. « Documents », 1958, 128 p.
- VIDAL-NAQUET Pierre, *L'Affaire Audin*, 1958, p.
- BELHADJ, BOUMAZA, FRANCIS, *La Gangrène*, 1959, 90 p.
- DAVEZIES Robert, *Le Front*, 1959, 240 p.
- AMRANI Djamel, *Le Témoin*, 1960, 84 p.
- COURRÈGE M., VERGÈS J., ZAVRIAN Michel, *Le Droit et la colère*, 1960, 180 p.
- FERAOUN Mouloud (dir.), *Les Poèmes de Mohand Ameziane ou Si Hamadouche [poésie kabyle]*, 1960, 112 p.
- HABART Michel, *Histoire d'un parjure: 130 ans de guerre algérienne*, coll. « Documents », 1960, 239 p.
- JEANSON Francis, *Notre guerre*, 1960, 120 p.
- MAURIENNE [pseudo. de HURST Jean-Louis], *Le Déserteur*, 1960, 96 p.
- TILLION Germaine, *Les Ennemis complémentaires*, 1960, 218 p.

- , *L'Algérie bascule vers l'avenir*, 1960, 178 p.
 ALLEG Henri, *Prisonniers de guerre*, 1961, 250 p.
 ARNAUD Georges, *Mon procès*, 1961, 200 p.
 CHARBY Jacques, *L'Algérie en prison*, 1961, 105 p.
 COMITÉ MAURICE AUDIN, *Sans commentaires : extraits de la déposition du colonel Antoine Argoud au Procès dit des barricades*, 1961, 110 p.
 DELBO Charlotte, *Les Belles lettres*, 1961, 155 p.
 LEULIETTE Pierre, *Saint Michel et le dragon*, 1961, 358 p.
 REY Benoist, *Les Égorgeurs*, 1961, 97 p.
 [collectif], *Provocation à la désobéissance : le procès du "Déserteur"*, 1962, 167 p.
 BONNAUD Robert, *Itinéraires*, 1962, 155 p.
 NOUSCHI André, *La Naissance du nationalisme algérien : 1914-1954*, 1962, 162 p.
 VIDAL-NAQUET Pierre, *La Raison d'État*, 1962, 330 p.
 FAVRELIÈRE Noël, *Le Désert à l'aube*, 1960, 227 p.

Misuzo Shobo (Tokyo)

- ALLEG Henri, [*La Question*], 1958.

Mondadori (Vérone)

- SERIGNY Alain de, *La rivoluzione del 13 maggio.*, 1958, 198 p.

Montchrestien (Paris)

- GONIDEC Pierre François, *Droit d'Outre-mer*, tome 1 : *De l'Empire colonial de la France à la Communauté*, 1959, 495 p.

Mouton (La Haye-Paris)

- LACOSTE Camille, *Bibliographie ethnologique de la Grande Kabylie*, coll. « Recherches méditerranéennes », 1962, 104 p.

Nouvelle revue internationale, Société parisienne d'édition et d'information (Paris)

- HADJ ALI Bachir [texte signé PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN], *Aspects actuels de la guerre d'Algérie*, 1959.

Nouvelles Éditions Latines (Paris)

- BELIME Emile, *Gardons l'Afrique...*, 1955, 189 p.
 CORNET, Pierre, *Sahara, terre de demain*, 1956, 270 p.
 DOMINIQUE, Pierre, *Sous le règne des bouffons*, 1957, 224 p.
 BACCOUCHE Hachemi, *Ma foi demeure*, 1958, n. pag.
 PELLENC Marcel (inspecteur général), *La France le dos au mur*, 1958, 173 p.
 CORNET Pierre, *Pétrole saharien, du mirage au miracle*, 1960, 288 p.

- GASNIER Michel, *Un officier français, le Cpte Gérard de Cathelineau 1921-1957*, 1960, 223 p.
 TOURNOUX Paul-Émile (général), *Haut commandement, Gouvernement et défense des frontières du Nord et de l'Est, 1919-1939*, 1960, 352 p.
 ZAKARIAS Hanna, *Voici le vrai Mohammed et le faux Coran*, 1960, 255 p.
 BACCOUCHE Hachemi, *La Dame de Carthage*, 1961, 319 p.
 DAUPHIN-MEUNIER Achille, *L'Aide extérieure aux pays sous-développés*, coll. « Les études américaines, 78 », 1961, 19 p.
 DELARUE Louis, *Avec les paras du 1^{er} REP et du 2^e RPIMA*, 1961, 254 p.
 LEFEVRE Bernard, *L'Occident en péril*, 1961, 272 p.
 [anonyme], *Procès des généraux Challe et Zeller (les)*, 1962, 320 p.
 [anonyme], *Procès du général Raoul Salan*, 1962, 476 p.
 BACCOUCHE Hachemi, *Décolonisation, grandeur et servitudes de l'anticolonialisme*, coll. « Le XX^e siècle », 1962, 125 p.
 COTTAZ Maurice, *Les Procès du putsch d'Alger et du complot de Paris*, 1962, 250 p.
 DUCROS Marcel, *Une œuvre fraternelle, notre Algérie*, 1962, 124 p.
 RIEUNIER René, *Réquisitoire contre le mensonge : juin 1940-juillet 1962*, 1962, 385 p.

Ny Dag (Oslo)

- ALLEG Henri, *Sporgsmalet*, 1958.

[non défini] OAS.

- ARGOUD Antoine, *Le Problème algérien, solution française*, 1961, 72 p.

Odéon Diffusion - Les Éditeurs Français Réunis (Paris)

- LENTIN Albert Paul, *L'Algérie des colonels. Journal d'un témoin (juin-octobre 1958)*, coll. « Petite bibliothèque républicaine », 1958, 98 p.

Office de diffusion de la pensée française (Sidi-Bel-Abbès)

- BELLAT Paul, *L'Algérie biographique. Tome 1. L'Oranie*, 1956, 245 p.
 —, *L'Algérie française*, 1958, 245 p.

Organisation commune des régions sahariennes

- BLAUDIN DE THE Guy (Cpt), *Essai de bibliographie du Sahara français et des régions avoisinantes*, 1959, 277 p.

P.-J. Oswald (Paris)

- KRÉA Henri, *La Révolution et la poésie sont une seule et même chose*, coll. « L'Atube dissout les monstres », 1957, 24 p.
 —, *Liberté première : poèmes*, 1957, 47 p.
 —, *Le Séisme*, 1958, 83 p.
 —, *Le Jardin de la femme sauvage*, 1959, p.
 G. Mustapha [anonyme], *Barberousse*, 1960, 61 p.

Oxford University Press (Londres)

- MANSELL Gerard, *Tragedy in Algeria*, 1961, V-76 p.

PUF (Paris)

- MASSIGNON Louis, *Annuaire du monde musulman, statistique, historique, social et économique*, 1954, XVI-428 p.
 BLANCHARD Jean, *Le Problème algérien, réalités et perspectives*, 1955, 79 p.
 JULIEN Charles-André, *Histoire de l'Afrique, des origines à 1945*, coll. « Que sais-je? ».
 BALANDIER Georges (dir.), *Le Tiers-monde : sous-développement et développement*, 1956, 394 p.
 BOUSQUET G.-H., *Les Berbères*, coll. « Que sais-je? », 1957.
 MONTEIL Vincent, *Les Arabes*, coll. « Que sais-je? », 1957.
 DALEMONT Etienne, *Le Pétrole*, coll. « Que sais-je? », 1958.
 DESPOIS Jean, *L'Afrique du Nord*, 1958, 658 p.
 CHANDESSAIS Charles (colonel), *La Psychologie dans l'armée*, coll. « Le psychologue », 1959, 196 p.
 DEGRAENE Philippe, *Le Panafricanisme*, coll. « Que sais-je? », 1959.
 LACOSTE Yves, *Les Pays sous-développés*, coll. « Que sais-je? », 1959.
 SOURDEL Dominique, *L'Islam*, coll. « Que sais-je? », 1959.
 CARRIAS Eugène (colonel), *La Pensée militaire française*, 1960, 379 p.
 CHARLES Raymond, *Le Droit musulman*, coll. « Que sais-je? », 1960.
 DELMAS Claude, *La Guerre révolutionnaire*, coll. « Que sais-je? », 1960.
 SEROUYA Henri, *La Pensée arabe*, coll. « Que sais-je? », 1960.
 THOMAS Marc Robert, *Sahara et communauté*, 1960, 299 p.
 GALLISSOT René, *L'Économie d'Afrique du Nord*, coll. « Que sais-je? », 1961.
 GUITARD Odette, *Bandoeng et le réveil des peuples colonisés*, coll. « Que sais-je? », 1961.

- NOUSCHI André, *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919*, 1961, 766 p.
 PLANHOL Xavier de, *Nouveaux villages algérois : Atlas blidéen, Chenoua, Mitidja occidentale*, 1961, 124 p.
 BOURDIEU Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, coll. « Que sais-je? », 1962.
 DESCHAMPS Hubert, *L'Afrique noire précoloniale*, coll. « Que sais-je? », 1962.
 LANLY André, *Le Français d'Afrique du Nord, étude linguistique*, 1962, 368 p.
 PERROUX François (dir.), *L'Algérie de demain*, 1962, 261 p.
 UNIVERSITÉ DE PARIS (Institut d'étude du développement économique et social), *L'Algérie de demain*, 1962, 263 p.
 VACHER-DESVERNAIS Jean, *L'Avenir des Français d'Outre-mer*, 1962, 155 p.
 MEGRET Maurice, *L'Action psychologique*, coll. « Que sais-je? », 1956.
 VERLET Bruno, *Le Sahara*, coll. « Que sais-je? », 1958.
 DUVERGER Maurice, *La Cinquième République*, 1959, 324 p.
 ESQUER Gabriel, *Histoire de l'Algérie (1830-1960)*, coll. « Que sais-je? », 1960.
 LAUGIER Henri (dir.), *La Promotion humaine dans les pays sous-développés*, coll. « Collection du travail humain », 1960, 112 p.
 SARDA François, *Guide des sursis d'incorporation pour études*, coll. « Publications de l'Union nationale des étudiants de France », 1960, 123 p.
 MONCEF Guen, *La Tunisie indépendante face à son économie, enseignements d'une expérience de développement*, 1961, 323 p.
 PAULME Denise, *Les Civilisations africaines*, coll. « Que sais-je? ».
 GUELFAT Isaac, *Doctrines économiques et pays en voie de développement*, 1961, 132 p.

Paris-Livres (Paris)

- MENINGAUD Jean, *La France à l'heure algérienne*, 1956, 189 p.

Parti communiste algérien

- Pour une Nation algérienne libre, souveraine et heureuse*, Alger, PCA, 1956.

Parti communiste français

- (Voir aussi *Imp. du Comité central du PCF*).
 THOREZ Maurice, *Textes choisis sur l'Algérie* (préf. de Léon Feix), 1962, 140 p.

Payot (Paris)

FURON Raymond, *Le Sahara, géologie, ressources minérales, mise en valeur...*, coll. « Bibliothèque scientifique », 1957, 297 p.

Pélagus (Amsterdam)

ALLEG Henri, *Het Verboor*, 1958.

Piper (Munich)

DAHRENDORF Ralf, *Gesellschaft und Freiheit*, 1961, 454 p.

Plon (Paris)

LYAUTE Pierre, *Textes et lettres du maréchal Lyautey, présentés par Pierre Lyautey*, 1954, VI-351 p.

GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre : 1. L'Appel, 1940-1942*, 1955, 434 p.

MAMMERI Mouloud, *Le Sommeil du juste*, 1955, 254 p.

BOYER DE LATOUR Pierre (G^{al}), *Vérités sur l'Afrique du Nord*, 1956, 204 p.

FRAIGNEAU André, *L'Amour vagabond* [cartes-préfaces de Antoine Blondin, Michel Déon, Jacques Laurent et Roger Nimier], 1956, VIII-285 p.

GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre : 2. L'unité, 1942-1944*, 1956, 712 p.

SOUSTELLE Jacques, *Aimée et souffrante Algérie*, 1956, 309 p.

[collectif-recueil], *Lettres de rappelés [Précédées d'un débat entre Jean-Yves Alquier, Roger Barberot, Jean-Claude Kerspern, Michel Massenet, Jacques Merlin, René Perdriau. Introduction de Raoul Girardet]*, coll. « Les Débats de Tribune libre, 1 », 1957, VI-175 p.

ALQUIER Jean-Yves, GIRARDET Raoul, *Ceux d'Algérie*, coll. « Les Débats de Tribune libre, 1 », 1957, VI-175 p.

ARON Raymond, *La Tragédie algérienne*, coll. « Tribune libre, 2 », 1957, 76 p.

BARBEROT Roger, *Malaventure en Algérie avec le général Paris de Bollardièrre*, coll. « Tribune libre, 4 », 1957, 243 p.

DEBRÉ Michel, *Ces princes qui nous gouvernent*, coll. « Tribune libre, 7 », 1957, 297 p.

FOURNIER Christiane, *Nous avons encore des héros*, 1957, 244 p.

HANKE Lewis, *Colonisation et conscience chrétienne au XVI^e siècle*, coll. « Civilisations d'hier et d'aujourd'hui », 1957, 311 p.

JUIN Alphonse (Maréchal), *Le Maghreb en feu*, 1957, 192 p.

MICHELET Edmond, *Contre la guerre civile*, coll. « Tribune libre, 13 », 1957, 105 p.

MITTERAND François, *Présence française et abandon*, coll. « Tribune libre », 12, 1957, 241 p.

PHILIP André, *Le Socialisme trahi*, coll. « Tribune libre, 1 », 1957, 240 p.

SCHUMANN Maurice, *Le Vrai malaise des intellectuels de gauche*, coll. « Tribune libre, 11 », 1957, 53 p.

SIRIEX Paul-Henri, *Une nouvelle Afrique, A.O.F. 1957*, 1957, 278 p.

SOUSTELLE Jacques, *Le Drame algérien et la décadence française. Réponse à Raymond Aron*, coll. « Tribune libre, 6 », 1957, 72 p.

ARON Raymond, *L'Algérie et la République*, coll. « Tribune libre, 33 », 1958, 147 p.

ARRIGHI Pascal, *La Corse atout décisif*, 1958, 192 p.

BROMBERGER Serge, *Les Rebelles algériens*, 1958, 275 p.

DELBECQUE Léon, *La Colère du 13 mai*, 1958.

DUCHET Roger, *Pour le salut public*, coll. « Tribune libre, 33 », 1958, 192 p.

FABRE-LUCE Alfred, *Demain en Algérie*, coll. « Tribune libre, 19 », 1958, 115 p.

FERNIOT Jean, *Les Ides de mai*, 1958, 185 p.

GROS Simone, *La Politique de Carthage, abandon ou sauvegarde de l'union franco-tunisienne ?*, coll. « Tribune libre, 34 », 1958, 113 p.

HAMON Léo, *De Gaulle dans la République*, coll. « Tribune libre, 37 », 1958, 256 p.

LAFAY Bernard, *La France retrouvée*, coll. « Tribune libre, 38 », 1958, X-128 p.

PLANCHAIS Jean, *Le Malaise de l'armée*, coll. « Tribune libre, 16 », 1958, 115 p.

SERANT Paul, *Où va la droite ?*, coll. « Tribune libre, 20 », 1958, 175 p.

SERIGNY Alain de, *La Révolution du 13 mai*, 1958, 180 p.

TOURNOUX Jean Raymond, *Carnets secrets de la politique*, 1958, 179 p.

BEN BARKA Mehdi, *Problèmes d'édification du Maroc et du Maghreb*, coll. « Tribune libre », 52, 1959, 77 p.

DEON Michel, *L'Armée d'Algérie et la pacification*, 1959, 257 p.

FAVROD Charles-Henri, *La Révolution algérienne*, coll. « Les documents de Tribune Libre, 5 », 1959, 238 p.

GAGLIARDI Jacques, ROSSILLON Philippe, *Survivre à De Gaulle (ou "Patrie et progrès")*, coll. « Tribune Libre », 1959, 174 p.

GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre : 3. Le Salut, 1944-1946*, 1959, 656 p.

MASSENET Michel, *L'Angoisse au pouvoir*, coll. « Tribune libre, 44 », 1959, 128 p.

- VIANSSON-PONTE Pierre, *Risques et chances de la V^e République*, coll. « Tribune libre, 53 », 1959, VI-77 p.
- BELLON Jacqueline, *Les Barricades mystérieuses*, coll. « Vérités du cœur », 1960, 249 p.
- DEON Michel, *La Carotte et la bâton*, 1960, 320 p.
- EULOGIE André, MOULINIER Antoine, *L'Envers des barricades, vingt mois d'insurrection à Alger*, 1960, 177 p.
- FABRE-LUCE Alfred, *Le Monde en 1960*, 1960, 312 p.
- MAIZIERES Martine, *Aziza, mon amie*, coll. « Les Sentiers de l'aube », 1960, 157 p.
- PHILIP André, *Pour un socialisme humaniste*, coll. « Tribune libre, 55 », 1960, 235 p.
- SAVARY Alain, *Nationalisme algérien et grandeur française*, coll. « Tribune libre, 54 », 1960, 204 p.
- TOURNOUX Jean Raymond, *Secrets d'État*, 1960, 514 p.
- VALLUY Jean Etienne [général], *Se défendre? Contre qui? Pour quoi? Et comment?*, coll. « Tribune libre », 1960, 239 p.
- AZEAU Henri, *Révolte militaire, Alger, 22 avril 1961*, 1961, 276 p.
- PEYREFITTE Alain, *Faut-il partager l'Algérie?*, coll. « Tribune libre », 1961, 591 p.
- ABU L FATH Ahmad, *L'Affaire Nasser*, 1962, 341 p.
- FAVROD Charles-Henri, *Le FLN et l'Algérie*, 1962, 351 p.
- GAGLIARDI Jacques, *Les Hexagonaux ou la liberté consommée*, coll. « Tribune libre », 1962, 315 p.
- MOLLET Guy, *13 mai 1958-13 mai 1962*, 1962, 247 p.
- PASSERON André, *De Gaulle parle des institutions de l'Algérie, de l'armée, des affaires étrangères, de la Communauté, de l'économie et des questions sociales* [discours prononcés entre mai 1958 et mai 1962], 1962, 593 p.
- RONDOT Jean [ingénieur civil des mines], *La Compagnie française des pétroles, du franc-or au pétrole-franc*, coll. « Histoire des grandes entreprises », 1962, 185 p.
- SULZBERGER Cyrus Leo, *En observant de Gaulle* [trad. de l'américain par Jean Wagner], 1962, 192 p.
- TOURNOUX Jean-Raymond, *L'Histoire secrète. La Cagoule, le front populaire, Vichy, Londres, deuxième bureau, l'Algérie française, l'OAS*, 1962, 383 p.
- FIGUERAS André, *Écrits pour une reconnaissance*, 1958, [pagination inconnue].
- NAEGELEN Marcel-Edmond, *Avant que meure le dernier*, 1958, 231 p.

Praeger (New York)

- STRAUSZ-HUPE, Robert, *The Idea of Colonialism*, 1958, 494 p.

- GREENE, N.T. (dir.), *The Guerilla and How to Fight Him*, 1962, 310 p.

Présence Africaine (Paris)

- CÉSAIRE Aimé, *Discours sur le colonialisme*, coll. « le Colonialisme », 1955, 72 p.
- VERGÈS Jacques, FARDIN Raymond, N'DOFENE Diouf, RAZAFINDRALAMBO E., *Le Sang de Bandoëng*, 1958, 63 p.
- TOURÉ Sékou, *Congrès général de l'Union générale des travailleurs de l'Afrique noire, Conakry, 15-18 janvier 1959, rapport d'orientation et de doctrine présenté par Sékou Touré [Résolutions sur l'unification des organisations syndicales d'Afrique, statuts de l'UGTA]*, 1959, 77 p.
- DIOP Cheikh Anta, *L'Afrique noire pré-coloniale : étude comparée des systèmes politiques et sociaux de l'Europe et de l'Afrique noire, de l'antiquité à la formation des états modernes*, 1960, 220 p.
- PADMORE G., *Panafricanisme ou communisme?*, 1960, 472 p.
- MELONE Thomas, *De la négritude dans la littérature négro-africaine*, coll. « Tribune des jeunes, 2 », 1962, 141 p.
- NIANE Djibril Tamsi et SURET-CANALE Jean, *Histoire de l'Afrique occidentale*, coll. « Présence africaine », 1962, 224 p.

Presses de la Cité (Paris)

- LAURENT Jacques [signé Cécil St Laurent], *L'Algérie quand on y est*, 1958, 246 p.
- LARTÉGUY Jean [pseud. de Jean Pierre Lucien Osty], *Les Centurions*, 1959, 415 p.
- LARTÉGUY Jean [pseud. de Jean Pierre Lucien Osty], *Les Mercenaires*, 1960, 379 p.
- LAURENT Jacques [signé Cécil St Laurent], *Les Passagers pour Alger*, 1960, 488 p.
- FARALE Dominique, *Messadoua*, 1961, 249 p.
- LARTÉGUY Jean [pseud. de Jean Pierre Lucien Osty], *Les Prétoriens*, 1961, 328 p.
- LAURENT Jacques [signé Cécil St Laurent], *Les Agités d'Alger*, 1961, 569 p.
- FAVREL Charles, *Ci-devant légionnaire*, 1962, 283 p.
- JUIN Alphonse (Maréchal), *C'étaient nos frères*, 1962, 223 p.
- LANDAULT André, *Le Mur de la haine*, 1962, p.
- LAUPRETRE Jean, *Romancero de la haine*, 1962, 299 p.
- MANUEL Gaston, *Pirouettes sur le pétrole*, 1962, 301 p.
- BOYER DE LATOUR Pierre (G^{al}), *De l'Indochine à l'Algérie, le martyr de l'armée française*, 1962, 383 p.

Les Presses du Mail (Paris)

- FIGUERAS André, *Les Origines étranges de la V^e République*, Paris, 1962, 256 p.
 —, *Les Pieds-noirs dans le plat*, 1962, 221 p.

Presses universelles (Paris)

- VILLENEUVE Romée de, *Dix ans d'erreurs*, 1956, 128 p.

Productions de Paris (Paris)

- MOUILLESEAU, Louis (dir.), *Histoire de l'Algérie*, coll. « Bibliothèque de l'étoile », 1962, 454 p.

R. Delpire (Paris)

- BERQUE Jacques, *Les Arabes*, coll. « Encyclopédie essentielle », 6, 1959, 108 p.

Recueil Sirey (Paris)

- TYAN Emile, *Institutions du droit musulman*. t. 2 : *Sultanat et califat*, 1956, 627 p.

Regain (Monte-Carlo)

- HAMELIN Paul, *Les Filles berbères*, 1954, 221 p.

René Lacoste et Cie (Paris)

- DARBOY Marcel, *Jeunesse de France en Algérie*, 1959, 144 p.

Renici (Milan)

- IZZET Aziz, *Algeria torturata - Algérie torturée* [reportage photographique], 1962, 17 photographies, 57 p.

Riuniti (Rome)

- DAVEZIES Robert, *Gli algerini, prefazione di Louis Aragon*, coll. « Nostro tempo », 1960, 177 p.
 MAURIENNE, *Il disertore*, 1960, 92 p.
 MARKOV Walter, *Sistemi coloniali e Movimenti di Liberazione*, 1961, 197 p.
 BEAUVOIR Simone de, HALIMI Gisèle, *I carnefici*, 1962, 216 p.
 DAL SASSO Rino, *Poeti et narratori d'Algeria*, 1962, 286 p.

Robert Delpire (Paris)

- SCHULTHESS Emil, *Afrique*, 1958, p.

Robert Laffont (Paris)

- ALQUIER Jean-Yves, *Nous avons pacifié Tazalt – journal de marche d'un officier parachutiste*, 1957, 279 p.
 MALET Léo, *Les Eaux troubles de Javel*, 1957, 207 p.
 SERVIER Jean, *Demain en Algérie*, 1959, 179 p.
 STÉPHANE Roger, *Une singulière affinité*, 1959, 223 p.
 CHAMSKI Thadée, *La Harka*, 1961, 304 p.

- MOCH Jules, *En 1961, paix en Algérie !*, 1961, 272 p.

- CESBRON Gilbert, *Entre chiens et loups*, 1962, 480 p.

- MASRY Youssef el, *Le Drame sexuel de la femme dans l'Orient arabe*, 1962, 221 p.

Robert Morel (Paris)

- ZIMMERMANN Daniel, *Quatre vingt exercices en zone interdite*, 1961, 84 p.

Ruettens & Löning (Hambourg)

- KERAMANE Afid, *Schwarzbuch Algerien*, 1961, 262 p.

Rupert Hart-Davis (Londres)

- SULZBERGER Cyrus Leo, *The Test. De Gaulle and Algeria*, 1962, XII-228 p.

Secrétariat social d'Alger (Alger)

- La Lutte des Algériens contre la faim*, Alger, 1954, 296 p.
À la recherche d'une communauté. La Cohabitation en Algérie, 1956, 207 p.

- Construire la Cité : l'Algérie et sa jeunesse*, 1957, 434 p.
L'Algérie surpeuplée, orientations pour une politique de population, coll. « Études du secrétariat social d'Alger », 1958, 319 p.

- Le Sous-développement en Algérie*, 1959, 195 p.

- Au service de l'industrialisation de l'Algérie, la micro-industrie*, 1959, 161 p.

- Les Commissaires au développement, chevilles-ouvrières de la lutte contre le sous-développement*, 1961, 80 p.

- De l'Algérie originelle à l'Algérie moderne : éléments de sociologie culturelle au service de l'éducation de base*, 1961, 95 p.

Service géologique. Gouvernement général de l'Afrique occidentale française

- Rapport annuel [sur le service géologique de l'AOF], 1932-1955*, Dakar.

SGP (Paris)

- FAJON Etienne, *La Lutte pour la paix en Algérie. Discours à l'Assemblée des Communistes de la région parisienne, salle des Métallurgistes, 13 avril 1956*.

- RIFFAUD Madeleine, *Ce que j'ai vu à Bizerte*, 1961, 32 p.

SNEP (Paris)

- AFFAIRES ALGÉRIENNES (Secrétariat d'État), *L'Algérie de demain : voici tout ce que vous devez savoir après le cessez-le-feu*, 1962, 17 p.

SPEC (Paris)

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, *Le Secours populaire vous dit toute la vérité sur le martyr des travailleurs algériens résidant en France après les manifestations musulmanes 17, 18 et 19 octobre 1961*, coll. « Supplément à La Défense », 1961, 8 p.

SPI (Société parisienne d'imprimerie) — Paris

SOUSTELLE Jacques, *Le Drame algérien. Toute la vérité, les solutions*, coll. « Les Conférences des Ambassadeurs, hors série », 1956, 64 p.

—, *Que faire en Algérie ? Conférence prononcée le 21 mars 1956 au Théâtre des Ambassadeurs*, 1956, 64 p.

—, *L'Orient, foyer de guerre. Conférence prononcée le 23 nov. 1956 au Théâtre des Ambassadeurs*, 1956, 26 p.

—, *Le Sahara d'aujourd'hui et la France de l'an 2000. Conférence prononcée le 26 mai 1959 au Théâtre des Ambassadeurs*, 1959, 28 p.

SPICA (Alger)

[sans auteur], *Guide touristique d'Algérie*, 472 p.

Saint-Just (Paris)

CORAL [pseudo de LAROCQUE LACOUR Jacques], *Journal d'un embastillé*, 1962, [non paginé].

Secker & Warburg (Londres)

LUETHY Herbert, *The State of France. A Study of Contemporary France*, 1955, XI-476 p.

Secrétariat d'information sur les problèmes algériens (Paris)

Le Problème algérien : compte rendu des journées d'études et d'information du dimanche 22 mai 1955, 48 p.

SEGEF (Paris)

FEVRE Marcel (Dr), *Petite suite algérienne de "Guerre et chirurgie"*, 1957, 95 p.

Service de l'information : imp. Baconnier (Alger)

PARTIOT (général), *Organisation et activité des SAS : conférence de presse, Alger, 24 mai 1960*, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960.

SERVICE DE L'INFORMATION DE L'ALGÉRIE, *Élections cantonales en Algérie, conférence de presse, Alger, 29 mai 1960*, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960.

CAPDECOMME Laurent [recteur], *Éducation nationale en Algérie*, 1960, 28 p.

DELOUVRIER Paul et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *Programme d'équipement de l'Algérie pour 1960*, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960, 19 p.

DROUHIN Georges et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *L'Hydraulique, conférence de presse, Alger, 24 novembre 1959*, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960, 31 p.

GOUINGUENET M. et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *L'Action sociale, conférence de presse, Alger, 22 décembre 1959*, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960, 27 p.

LENOIR Jean-Guy et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *Fonction publique et affaires administratives, conférence de presse, Alger, 12 janvier 1960*, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960, 24 p.

SAIGOT Jacques et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *Les Travaux publics en Algérie, conférence de presse, Alger, 15 décembre 1959*, coll. « Algérie d'aujourd'hui », 1960, 32 p.

GASTEBOIS M. et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *Postes et télécommunications, conférence de presse, Alger, 5 janvier 1960*, 30 p.

PELISSIER Paul et Service d'information de la Délégation générale du gouvernement en Algérie, *L'Agriculture, conférence de presse, Alger, 8 décembre 1959*, 23 p.

Services de presse et d'information du Mouvement National Algérien (Alger)

MOUVEMENT NATIONAL ALGÉRIEN, *Le Problème algérien devant les Nations Unies* [traduit de l'anglais, avant-propos de Moulay Merbah], 1957, 44 p.

Le Seuil (Paris)

ABD-EL-JALIL Jean-Mohamed, *Aspects intérieurs de l'Islam, 2^e édition*, coll. « La Sphère et la Croix », 1954, 249 p.

BENNABI Malek, *Vocation de l'Islam*, coll. « Esprit, frontière ouverte », 1954, 173 p.

DIB Mohammed, *L'Incendie*, coll. « Méditerranées », 1954, 186 p.

FERAOUN Mouloud, *Le Fils du pauvre*, coll. « Méditerranées », 1954, 131 p.

FERNAU Friedrich Wilhelm, *Le Réveil du monde musulman* [traduit de l'allemand par Guy Robert Adoue], coll. « Esprit, frontière ouverte », 1954, 237 p.

- MENDE Tibor, *Regards sur l'histoire de demain...*, 1954, 171 p.
- MUS Paul, *Le Destin de l'Union française, de l'Indochine à l'Afrique*, coll. « Esprit, frontière ouverte », 1954, 359 p.
- SEFRIQUI Ahmed, *La Boîte à merveilles*, coll. « Méditerranées », 1954, p.
- JEANSON Francis et Colette, *L'Algérie hors la loi*, 1955, 319 p.
- MONTEIL Vincent, *Les Officiers*, coll. « Le Temps qui court », 1955, 192 p.
- MOUSSY Marcel, *Les Mauvais sentiments*, coll. « Méditerranées », 1955, 208 p.
- KATEB Yacine, *Nedjma*, 1956, 256 p.
- DIB Mohammed, *Le Métier à tisser*, coll. « Méditerranées », 1957, 204 p.
- FERAOUN Mouloud, *Les Chemins qui montent*, 1957, 222 p.
- SIMON Pierre-Henri, *Contre la torture*, 1957, 125 p.
- BARRAT, Robert et Denise, *Charles de Foucauld et la fraternité*, 1958, 192 p.
- FAVROD Charles-Henri, *Le Poids de l'Afrique*, 1958, 414 p.
- LACOUTURE Jean et Simonne, *Le Maroc à l'épreuve*, coll. « Esprit, frontière ouverte », 1958, 383 p.
- LEROUVRE Catherine, *Un feu d'enfer*, 1958, 176 p.
- MENDE Tibor, *Entre la peur et l'espoir, réflexions sur l'histoire d'aujourd'hui* [traduit de l'anglais par René Guyonnet], 1958, 256 p.
- PREVOST Alain, *Bonne chance quand même*, 1958, 157 p.
- SAVE Michel, *Le Désert et sa splendeur*, 1958, p.
- SIMON Pierre-Henri, *Portrait d'un officier*, 1958, 176 p.
- , *La France a la fièvre*, 1958, 216 p.
- DIB Mohammed, *Un été africain*, 1959, 191 p.
- HAYEK Michel, *Le Christ de l'Islam*, 1959, 287 p.
- KATEB Yacine, *Le Cercle des repréailles*, 1959, 169 p.
- RAHMANI Abdolkader, *L'Affaire des officiers algériens*, 1959, 173 p.
- CASAMAYOR [pseudo.], *Le Bras séculier, Justice et police*, 1960, 319 p.
- DAVID Jean, *La Gauche coupable*, 1960, 107 p.
- DIB Mohammed, *Qui se souvient de la mer*, 1960, 61 p.
- ESTIVALS Gabrielle, *Zoubeïda*, 1960, 253 p.
- MEZZIANE Nourredine, *Un Algérien raconte*, 1960, 347 p.
- ROBLES Emmanuel, *Les Hauteurs de la ville*, 1960, 224 p.
- CLUB JEAN MOULIN, *L'État et le citoyen*, 1961, 415 p.
- FAVROD Charles-Henri, *L'Afrique seule*, 1961, 259 p.
- LACOUTURE Jean, *Cinq hommes et la France*, 1961, 372 p.
- MEHEUST Paul Émile, *L'Homme du destin*, 1961, 318 p.
- MUS Paul, *Guerre sans visage. Lettres du sous-lieutenant Emile Mus*, 1961, 192 p.
- PERRAULT Gil, *Les Parachutistes*, 1961, 192 p.
- ROBLES Emmanuel, *Le Vésuve*, 1961, 252 p.
- BERQUE Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, coll. « Esprit, frontière ouverte », 1962, 446 p.
- CLUB JEAN MOULIN, *Deux pièces du dossier Algérie. Pour une politique de rapatriement ; La solidarité économique franco-algérienne*, 1962, 188 p.
- FAYE Jean-Pierre, *Battement*, 1962, 256 p.
- FERAOUN Mouloud, *Journal 1955-1962*, 1962, 348 p.
- [sans auteur], *Guide du tourisme automobile et aérien au Sahara*, 1955, [non paginé].

**Société algérienne de publication
(SAP) — Alger**

- AMROUCHE Marcel, *Terres et hommes d'Algérie* [enquêtes-documentaires de la Radiodiffusion-télévision française en Algérie], 1957, 316 p.
- OUARY Malek, *Par les chemins d'émigration*, 1955, 175 p.
- GAUDRY Mathéa, *La Société féminine au Djebel Amour et au Ksel*, 1961, 529 p.

Société d'édition du P.O. (Nantes)

- MORICE André, *Les Fellagha dans la cité (1954-1958)*, 1958, 141 p.

Société d'édition du Pas-de-Calais (Arras)

- MOLLET Guy, *L'Armée et la Nation*, 1960, 40 p.

**Société Nationale d'Édition
et de Diffusion (SNED) — Tunis**

- ETTAMAR Mohammed, *Histoire de la littérature algérienne*, 1960, 393 p.
- KRÉA Henri, *Théâtre algérien*, 1962, 181 p.
- TIDAFI Nordine, *Le Toujours de la patrie*, 1962, 154 p.

**Société d'études et de publications Orient
(Paris)**

- LOYRETTE J., GODARD J., *Sahara [organisation politique et administrative, droit pétrolier, régime des investissements]*, 1959, 350 p.

Stock (Paris)

BEHR Edward, *Dramatique Algérie* [titre original : *The Algerian Problem*, traduit de l'anglais par Michel Deutsch], 1962, 256 p.

Subervie (Rodez)

SENAC Jean, *Le Soleil sous les armes. Éléments d'une poésie de la résistance algérienne*, 1957, 56 p.
 GOBLOT Laurent, *Apologie de la censure*, 1959, 304 p.
 M'HAMSADJI Kaddour, *La Dévoilée*, 1959, 101 p.
 SENAC Jean, *Matinale de mon peuple*, 1961, 143 p.
 —, *Ébauche du père*, 1961, 143 p.
 TAZEROUT Mohand, *Histoire politique de l'Afrique du Nord*, 1961, 175 p.

La Table Ronde (Paris)

BIDAULT Georges, *L'Algérie, l'oiseau aux ailes coupées*, 1958, 232 p.
 HERVÉ Pierre, *La Révolution et ses fétiches*, 1956, 205 p.
 GRANDMOUGIN Jean (Robert, dit Jean), *Diagnostic de la France*, coll. « L'Ordre du jour », 1959, 176 p.
 TAOS Marguerite, *La Rue des Tambourins*, 1960, 237 p.
 SAINT-PIERRE Michel de, *L'École de la violence*, 1962, 251 p.
 COURAZ Bernard, *Civilisations, je vous hais !*, 1955, 233 p.
 CASTELBAJAC Bertrand de, *Sauts O.P.S. : d'hier à demain, du parachute à l'hélicoptère*, coll. « L'Ordre du jour », 1959, 189 p.
 BLOCH Jean-Pierre, *De Gaulle ou le temps des méprises*, 1960, 230 p.
 HEDUY Philippe, *Au lieutenant des Taglaïts*, 1960, 341 p.
 RIBEAUD Paul, *Barricades pour un drapeau*, 1960, 233 p.
 BRUNE Jean, *Cette haine qui ressemble à l'amour*, 1961, 707 p.
 GEOFFROY Pierre, *De Carthage à Evian*, 1961, 207 p.
 LAGAILLARDE Pierre, *On a triché avec l'honneur*, 1961, 204 p.
 SERIGNY Alain de, *Un procès*, 1961, 455 p.
 TRINQUIER Roger (Colonel), *La Guerre moderne*, 1961, 191 p.
 TROQUER André le, *La Parole est à André le Troquet*, 1962, p.
 DUCHEMIN Jacques, *Histoire du FLN*, 1962, 333 p.

Thames & Hudson (Londres)

KIRCHWEY Michael, *Algeria in Turmoil: a History of the Rebellion*, 1960, XVI-466 p.

Union départementale des syndicats**Force Ouvrière (Constantine)**

MANCHON Fernand, *Variétés sur la rébellion algérienne*, 1959, 12 p.

Union Nationale des Étudiants Français**(Paris)**

UNEF, *Le Syndicalisme étudiant et le problème algérien*, VI-91 p.

Université libre de Bruxelles (Bruxelles)

SIMONET Henri, *La Formation du capital dans les pays sous-développés et l'assistance financière étrangère*, 1959, 222 p.

Van Nostrand Co - Princeton (U.S.A.)

BRACE Richard, *Ordeal in Algeria*, 1960, XI-453 p.

Vollet-Dubacq (Alger)

MARCHAND Henri, *Les Mariages franco-musulmans*, 1954, 227 p.

Westdeutscher Verlag (Cologne-Opladen)

ANSPRENGER Frantz, *Politik im schwarzen Afrika. Die modernem politischen Bewegungen im Afrika französischer Prägung*, 1961, 516 p.

Wiedza (Varsovie)

ALLEG Henri, [La Question], Varsovie, 1958.

Yale University Press (New Heaven)

JOYAUX Georges J., *Driss Chaïbi, Mohammed Dib, Kateb Yacine, and Indigenous North African Literature*, coll. « Yale French studies », 1959, [non paginé].

SOURCES ORALES

Par date : Marcel Pêju (locaux de *Jeune Afrique*, 15 nov. 2001), Jean-Philippe Bernigaud/Talbo (domicile, 3 mai 2002), René Gallissot (courriers des 13 et 15 déc. 2005), Nils Andersson (domicile, 17 déc. 2005), Marie-Madeleine Tschann (entretien téléphonique, 2 fév. 2006), Christian Bourgois (éd. C. Bourgois, 9 fév. 2006), Pierre Vidal-Naquet (domicile, 8 mars 2006), Francis Jeanson (entretien téléphonique et courrier depuis son domicile, 12 sept. 2006), Marcel Lesne (domicile, 28 mars 2006), Sabine Landré (Librairie Jonas, rue de la Maison Blanche, Paris, 14 juin 2006), Raoul Girardet (domicile, 29 mars 2006), Jean Lartéguy (Hôpital des Invalides, 31 mai 2006).

BIBLIOGRAPHIE

Guides, Sources, Archives

- ACHOUR Christiane, *Dictionnaire des œuvres algériennes en langue française, essais, romans, nouvelles, contes, récits autobiographiques [...]*, Paris, L'Harmattan, 1990, 363 p.
- AGERON Charles-Robert, « À propos des archives militaires de la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, (63), 1999, p. 127-129.
- BANAT-BERGER Françoise et NOULET Christèle, « Les sources de la guerre d'Algérie aux archives nationales », *Revue d'Histoire d'Outre-Mer*, 87(2), 2000, p. 327-351.
- BOISARD Michel, *La Guerre d'Algérie à travers la littérature, 1954-1961*, mémoire de l'Institut d'études politiques de Paris, dir. R. Girardet, 1962, 189 f.
- BONN Charles, *Bibliographie de la critique sur les littératures maghrébines*, Paris, L'Harmattan, 1996, 156 p.
- BOUAYED Mahmoud (dir.), *Bibliographie de la guerre de libération de l'Algérie, la guerre de libération dans la littérature et l'audiovisuel*, Alger, S.N.E.D., 1982, 207 p.
- DEJEU Jean, *Essai de bibliographie algérienne, 1^{er} janvier 1954-30 juin 1962* (Lectures d'une guerre), E.S.N.A., Cahiers Nord Africains, 92, octobre-novembre 1962.
- , *Bibliographie de la littérature algérienne des Français. Bibliographie des romans, récits et recueils de nouvelles, écrits par les Français, inspirés par l'Algérie, 1896-1978*, Paris, C.N.R.S., 1978, 78 p.
- , *Bibliographie méthodique et critique de la littérature algérienne de langue française, 1920-1978*, Alger, OPU, 1982, 271 p.
- DURANTON-CABROL Anne Marie, « La guerre d'Algérie, témoignages et historiographie », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 49(2), 2002, p. 170-176.
- HELLAL Abderrezak, *Images d'une révolution, la révolution algérienne dans les textes français durant la période du conflit*, Alger, O.P.U., 1988, 172 p.
- IMEC, *L'auteur et ses éditeurs à travers les collections de l'IMEC*, Paris, I.M.E.C. éditions, 1998.
- JAUFFRET Jean-Charles, *La Guerre d'Algérie par les documents. 1, L'Avertissement, 1943-1946. 2, Les portes de la guerre, des occasions manquées à l'insurrection, 10 mars 1946-31 décembre 1954*, Paris, SHAT, 1990, 550 p., et 1998, 1023 p.
- LEIMDORFER François, *Discours académique et colonisation. Thèmes de recherche sur l'Algérie pendant la*

- période coloniale (le corpus des thèses de droit et de lettres, 1880-1962), Paris, Publisud, 1992, 320 p.
- LEMAÎTRE Martine, « La Guerre d'Algérie, sources et documents à la B.D.I.C. », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1992, vol. 26, p. 66-77.
- MEMMI Albert (dir.), *Bibliographie de la littérature nord-africaine d'expression française, 1945-1962*, La Haye, Paris, Mouton, 1965, 46 p.
- MEYNIER Gilbert, « Préface et bibliographie », in Elsenhans Harmut, *La Guerre d'Algérie, 1954-1962, la transition d'une France à une autre [...]*, Munich, C. Hanser, 1974, Paris, Publisud, 1999, p. 7-75.
- MOLLIER Jean-Yves, *L'Histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France aux XIX^e et XX^e siècles, approche bibliographique*, doc. dactyl., 2005, 76 f. [Version actualisée de « L'histoire du livre et de l'édition dans l'espace français », *Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine*, 3-4, 1994, 35-49, qui fit l'objet de mises à jour régulières, notamment (avec la collaboration de Patricia Sorel) dans les *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°126-127, mars 1999, p. 39-59.
- PEARSON J.D., *Index Islamicus, a Catalogue of Articles on Islamic Subjects in Periodical and Collective Publications*, Cambridge, Mansel, vol. 1 et 2, 1906-1955, XXXVI-897 p., 1956-1962, 316 p.
- ROMAN Joël, *L'Algérie dans Esprit, bibliographie d'articles publiés dans Esprit, 1947-1962*, Paris, Hachette littératures, 2002, 446 p.
- STORA Benjamin, *Le Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1996, 347 p.
- RIOUX Jean-Pierre, STORA Benjamin, *Cent livres sur la guerre d'Algérie*, in Gervereau L. et al., *La France en guerre d'Algérie*, Nanterre, B.D.I.C., 1992, p. 301-311.
- PERVILLÉ Guy, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1976, p. 1337-1363.
- 1986, 609 p. *Éditions, Éditeurs, Actes de la recherche en sciences sociales*, n°126-127, mars 1999. FURET François, OZOUF Jacques, *Lire et écrire, l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, éd. de Minuit, 1977, 390 p. *L'Édition française depuis 1945*, dir. Pascal FOUCHÉ, Paris, Electre-Cercle de la Librairie, 1998, 933 p. MOLLIER Jean-Yves, « Édition et politique », in BERSTEIN-MILZA (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, colloque, Paris, 5-7 décembre 1996, Paris, PUF, 1998, p. 433-445, « Les intellectuels et l'édition », in LEYMARIE M. et SIRINELLI J.F. (dir.), *L'Histoire des intellectuels aujourd'hui, actes du colloque*, Columbia University Programs in Paris et Institut d'études politiques de Paris, 16-17 octobre 2001, Paris, PUF, 2003, p. 125-144, « Histoire culturelle et histoire littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n°3, 2003, p. 597-612. MONNIER Pierre, *Monographie de l'édition*, Paris, Cercle de la librairie, 1956, 1959, 1962. OZOUF Jacques et Mona, *La République des instituteurs*, Paris, Gallimard-Seuil-EHESS, 1992, 386 p. PARINET Elisabeth, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine, 19^e-20^e siècle*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2004, 489 p. SOREL P. et LEBLANC F. (dir.), *Histoire de la librairie française*, éd. du Cercle de la librairie, 2008, 719 p.

Monographies sur quelques maisons d'éditions contemporaines de la guerre d'Algérie

Arthaud

- BROSSE Stéphane, *Entre terre et ciel... le livre d'alpinisme en France au XX^e siècle (1919-1998)*, maîtrise d'histoire, dir. D. Cooper-Richet et J.-Y. Mollier, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), 2 tomes, juin 1999, 200 f.

Denoël

- BERTRAND Peggy, *Les Éditions Denoël de 1930 à 1945*, maîtrise d'histoire, dir. D. Cooper-Richet, J.-Y. Mollier, D. Woronoff, Univ. de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 1998.

Gallimard

- Anonyme, « Gaston et Claude Gallimard, un peu moins de "romans noirs" », *Le Figaro Littéraire*, 28 septembre 1958.
- ASSOULINE Pierre, *Gaston Gallimard, un demi-siècle d'édition française*, Paris, Le Seuil, 2001, 534 p.
- ETIEMBLE René, « D'une amitié », *N.R.F.*, n° 83, 1^{er} février 1960, p. 464-465.

HISTOIRE DU LIVRE, DE LA PRESSE, DE L'ÉDITION ET DES MEDIAS

Généralités

- CHARTIER Anne-Marie, HEBRARD Jean, *Discours sur la lecture*, Paris, B.P.I., 1989, 2000, 525 p. BOIN Jean-Guy, BOUVAIST Jean-Marie, *Du printemps des éditeurs à l'âge de raison*, Paris, La Documentation française-Sofedis, 1989, 222 p. BOURDIEU Pierre, *Les Règles de l'Art, genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil, 1992, 480 p. CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, tome 4, le livre concurrencé, Paris, Promodis,

- GROSJEAN Jean, « Michel Gallimard », *N.R.F.*, n° 83, 1^{er} février 1960.
- GUÉRIN Anne, « Jacques Lemarchand, un expert de la littérature ratée », *L'Express*, 22 septembre 1960.
- LENOIR Thomas, « Au pays de l'édition, Gallimard gouverne, mais il y a un chef de l'opposition », *L'Express*, 4 décembre 1958, p. 33.
- MASCOLO Dionys, « Sur deux amis morts », *N.R.F.*, 1^{er} février 1960, n° 83, p. 451-460.
- TOURET Gabrielle, *Jean Paulhan citoyen, 1884-1968*, mémoire de DEA, dir. de J.Y. Mollier, Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, UVSQ, juin 1997, 117 f.
- BADRE Frédéric, *Paulhan le juste*, Paris, Grasset, 1996.

Hachette

- MAZAUD Jean-Philippe, *De la librairie au groupe Hachette (1944-1980). Transformations des pratiques dirigeantes dans le livre*, thèse de doctorat, dir. Patrick Fridenson, EHESS, 1998.
- MISTLER Jean, *La Librairie Hachette de 1826 à nos jours*, Paris, Hachette, 1964, 1979, 407 p.
- MOLLIER Jean-Yves, *Louis Hachette (1800-1864), le fondateur d'un empire*, Paris, Fayard, 1999, 554 p.

Julliard / Bourgois

- LAMY Jean-Claude, *René Julliard*, Paris, Julliard, 1992, 308 p.
- ROGALA Christelle, *Christian Bourgois, éditeur*, DEA d'Histoire socio-culturelle, dir. J.Y. Mollier, université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, 1998.
- MOLLIER Jean-Yves, « L'écrivain chez son éditeur, entretien avec Christian Bourgois », *Revue des sciences humaines*, n°219, 3^e trimestre juillet-septembre 1990, p. 142.

La Cité éditeur (Lausanne)

- CARRON Damien, « La Guerre d'Algérie au miroir de trois aventures éditoriales suisses », in *Actes du colloque, De la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid : trois siècles de relations entre la Suisse et l'Afrique (XVIII^e-XX^e siècles)*, Université de Lausanne, 14-15 novembre 2003.
- VALLOTON François (dir.), *Livre et militantisme : La Cité éditeur 1958-1967*, Lausanne, Éd. d'en bas, 2007, 201 p.

Maspero

- CAMUS Renaud, *Les Éditions Maspero et les événements de mai*, mémoire pour le D.E.S. de science politique, dir. M. Merle, Université d'Assas, 1970.

- DEDIENNE Virginie, *François Maspero, édition et engagement politique*, maîtrise de lettres modernes, dir. J. Gleize, univ. Aix-Marseille 1, 2003, 77 f.
- HAGE Julien, *Une aventure éditoriale militante, les éditions Maspero de 1959 à 1974*, maîtrise d'histoire, dir. J.-Y. Mollier, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 1999.
- , *L'Édition politique d'extrême gauche en France et en Europe dans les années 1900-1970, l'exemple français des éditions Maspero (1959-1983)*, D.E.A. d'histoire, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ, 2003.
- , *François Maspero et les paysages humains*, dir. Bruno Guichard, Alain Léger et Julien Hage, Lyon, La Fosse aux ours, À plus d'un titre, 2009, 331 p.
- , *Feltrinelli, Maspero, Wagenbach : une nouvelle génération d'éditeurs politiques d'extrême gauche en Europe occidentale dans les années 1960 et 1970*, thèse de doctorat, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ, 2010.
- GABAUT François, « Partisans », *les éditions Maspero et la guerre d'Algérie*, thèse de doctorat, dir. C. Liauzu, univ. Paris VII, 2001.
- HUBERT Nicolas, *François Maspero, un libraire-éditeur en guerre d'Algérie, 1959-1962*, D.E.A. d'histoire, dir. B. Stora, université de Paris VIII, 2002.
- JONIS Clothilde, *Engagement et édition, l'exemple des éditions Maspero*, maîtrise d'histoire, dir. Philippe Baudorre, Université M. de Montaigne, Bordeaux III, septembre 2002.
- MARTIN Sophie, *François Maspero, libraire et éditeur, étude de cas*, D.E.A. de lettres modernes, dir. M. Alain Viala, Sorbonne Nouvelle, 1991-1992.
- MERLIN A., *Notice sur la vie et les travaux de M. Henri Maspero*, Musée de l'homme.

Manuels scolaires

- SEMIDEI Manuela, « De l'Empire à la décolonisation à travers les manuels scolaires français », *Revue française de science politique*, vol. 16, 1966, p. 56-86.

Minuit

- BERCHADSKY A., *La Question d'Henri Alleg, un livre événement dans la France en guerre d'Algérie*, Paris, Larousse-Sélection du Reader Digest, coll. « Jeunes talents », 1994, 193 p.
- SIMONIN Anne, *Les Éditions de Minuit, 1947-1951, la gestation d'une maison d'édition littéraire*, DEA d'histoire du XX^e siècle, dir. J.P. Azéma, IEP de Paris, 1986, 161 f.
- , « Les éditions de Minuit et les éditions du Seuil, deux stratégies éditoriales face à la guerre d'Algérie », *Cahiers de l'Institut d'Histoire pour le Temps Présent*, n° 10, 1988, p. 147-166.

- , « La littérature saisie par l'histoire, nouveau roman et guerre d'Algérie aux éditions de Minuit », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 111-112, 1996, p. 59-75.
- , *Les Éditions de Minuit, le devoir d'insoumission, 1942-1955*, thèse de doctorat en histoire, dir. Jean Pierre Azéma, IEP de Paris, 1993. Version publiée, Paris, IMEC, 2002, 528 p.
- , *Le Droit de désobéissance. Les éditions de Minuit en guerre d'Algérie*, Minuit, 2012, 62 p. [hors commerce].
- RIO Jean-Luc, *À propos d'une petite étoile et de quelques livres, hommage aux cinquante ans d'existence des Éditions de Minuit*, Troyes, Les passeurs de texte, 1992, 60 p.
- VERCORS, *La Bataille du silence, souvenirs de minuit*, Paris, les éd. de Minuit, 1992, 349 p.

Pauvert

- LABOUREL Jean, *Jean-Jacques Pauvert éditeur*, DEA d'histoire, dir. J.-Y. Mollier et P. Ory. UVSQ, juin 1995, 150 f.

P.C.F. (éditions du)

- BOUJU Marie-Cécile, *Les Maisons d'édition du P.C.F. (1920-1950)*, DEA d'histoire, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ 1994.
- , *La Production des maisons d'édition du P.C.F., 1920-1956*, mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, dir. J.-Y. Mollier, Villeurbanne, ENSSIB, 1999.
- , *Les Maisons d'édition du parti communiste français*, thèse de doctorat, dir. Marc Lazar, I.E.P. de Paris, 2005.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Écoles et éditions communistes : 1921-1933 : essai sur la formation des cadres du PCF bibliographie, sources, annexes*, thèse de 3^e cycle en histoire, Paris 8, 1977, 520 f.

Plon

- SAINT LAURENT Marie de, *La Librairie Plon de 1945 à 1968, effort d'adaptation et déclin dans un contexte de restructuration éditoriale*, DEA d'histoire, dir. M. Winock, IEP de Paris, 1992, 108 f.
- MOLLIER Jean-Yves, « Une aventure éditoriale hors des sentiers battus », in Berne Mauricette et Terrasse, Jean-Marc (dir.), *Terre Humaine, cinquante ans d'une collection, hommage, actes du colloque organisé à la bibliothèque nationale de France, 31 mars-2 avril 2005*, Paris, éd. de la BNF, 2005, p. 129-140.

Poche (Le livre de)

- PAGNIER Aurélie, *Le Livre de Poche, histoire des premières années d'une collection (1953-1961)*, D.E.A. d'histoire, dir. J.-F. Sirinelli, I.E.P. de Paris, 2000, 288 f.
- LEGENDRE Bertrand, *L'Édition du livre de poche en France. Etude des logiques d'innovation et des processus de légitimation dans une industrie culturelle*, thèse de doctorat en sciences de l'information et communication, dir. Bernard Miège, Grenoble III, 1998.
- MOLLIER Jean-Yves, « Petit et bon marché, voilà le livre de poche », *L'Histoire*, n° 274, 2003, p. 23-24.
- SARIGNE Guillemette de, *L'Aventure du livre de poche, l'enfant de Gutenberg au XX^e siècle*, Paris, L.G.F., 1983, 128 p.

Presses universitaires de France

- ANGOULENT, *L'Édition française au pied du mur*, Paris, PUF, 1960, 87 p.
- TESNIÈRES Valérie, *Le Quadriga, un siècle d'édition universitaire en France, 1860-1968*, Paris, PUF, 2001, 491 p.

Le Seuil

- SERRY Hervé, *Les Éditions du Seuil, 70 ans d'histoire. Exposition, Paris, Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, Limoges, Bibliothèque francophone et multimédia, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, abbaye d'Ardenne [IMEC], novembre 2007-mai 2008*, Paris, Caen, Le Seuil-IMEC, 2007, 207 p.

Sagittaire (éditions du)

- MOUSLI Béatrice, LAURENT François, *Les Éditions du Sagittaire, 1919-1967*, Paris, IMEC, 2003, 512 p.

La Table Ronde

- BRESSOLETTE Michel, *Étude de la revue de « La Table Ronde » de janvier 1948 à septembre 1954*, thèse de doctorat ès lettres, dir. J. Robichez, Paris IV, 1979.
- GAUTHIER Anne, *La Table Ronde ou le dilemme de l'éditeur*, D.E.A. d'histoire, dir. H.-J. Martin, Université de Paris IV-Sorbonne, 1990.
- LOUIS Patrick, *La Table Ronde, une aventure singulière*, Paris, éd. de La Table Ronde, 1992, 259 p.
- VEYRINE, Anne-Laure, *Histoire d'une conviencence, les éditions de la Table Ronde*, DEA, dir. Michel Winock, IEP de Paris, septembre 1988.
- VRIGNAUD Sophie, *L'Engagement politique des éditions de La Table Ronde, 1958-1969*, D.E.A. d'histoire contemporaine, dir. François-Georges Dreyfus, 1996-1997, 126 f.

Autres

- GHEEBRANT Bernard, *Le Club des Libraires de France, 1953-1966*, Paris, IMEC, 1997, 280 p.
- SEBBAG G., *Les Éditions surréalistes, 1926-1968*, Paris, IMEC éditions, 1993.
- VEYRON Frank, *Éditions Champ Libre, 1970-1984, une aventure éditoriale dans la France des années 1968*, DEA d'Histoire socio-culturelle, dir. J.-Y. Mollier, octobre 2000, 203 f.

**Édition militante, censure,
opposition éditoriale**

- ANDERSSON Nils, « La Résistance à la guerre d'Algérie. Le rôle de l'édition », *Les Temps Modernes*, n° 611-612, déc. 2000-janv.-fév. 2001, p. 305-326.
- BABAAMEUR Hamida, *Le Livre en Algérie pendant la période coloniale (1830-1962)*, thèse de doctorat en sciences de l'information, dir. R. Estivals, univ. de Bordeaux, 1992.
- BARTHÉLÉMY Christophe, « Les saisies de journaux en 1958 », in Gervereau L., Rlioux J.P. et Stora B. (dir.), *La France en guerre d'Algérie*, Paris, éd. de la BDIC, 1992, p. 122-126.
- BELLANGER Claude, « La presse et la Quatrième République », in *Histoire générale de la presse française, tome 4, 1940-1958*, Paris, PUF, 1975, 486 p.
- DE MENECH Alexandre, *L'Édition d'extrême droite entre 1944 et 1997*, maîtrise d'histoire, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ, 1999, 2 t., 274 f.
- DURY Maxime, *La Prédication silencieuse, recherche sur la signification de la censure en France depuis la fondation du droit moderne (XII^e-XX^e siècles)*, thèse de sciences politiques, dir. C. Courvoisier, univ. de Bourgogne, 1992.
- HEYMANN Arlette, *Les Libertés publiques et la guerre d'Algérie*, L.G.D.J., 1972.
- , *Livres condamnés, livres interdits, régime juridique du livre*, Paris, Cercle de la librairie, 1972. *** *La liberté d'information en France*, Ligue française pour la défense des droits de l'homme, Paris, éd. ouvrières, Etudes et documentation internationales, 1990.
- HILSUM Mireille, MICHEL Chantal et AUGAIS Thomas (dir.), *Écrire et publier la guerre d'Algérie : de l'urgence aux résurgences*, Paris, Kimé, 2011, 343 p.
- KRAKOVITCH Odile, *Censures et répressions au XIX^e siècle*, thèse de doctorat ès lettres et sciences humaines, dir. M. Perrot, Paris VII- Jussieu, 1 vol., 1993, 125 f.
- MARTIN Laurent, « Une censure qui n'ose pas dire son nom. La saisie des journaux pendant la guerre d'Algérie », in Durand, Pascal, Hebert Pierre,

- Mollier J.-Y., Valloton François, *Actes du colloque, la Censure de l'imprimé, Belgique, France, Québec et Suisse Romande, 19^e et 20^e siècle*, Québec, éditions Nota Bene, 2006, p. 285-305.
- NETZ Robert, *Histoire de la censure dans l'édition*, Paris, PUF, 1962.
- POULAIN Martine, « La censure politique, de la guerre d'Algérie à l'après mai 1968 », *Livre Hebdo*, 22 mai 1998.
- , « La censure », in *Histoire de l'édition française depuis 1945*, dir. Pascal Fouché, Paris, Cercle de la librairie, 1998, p. 554-593.
- *** *Censure et autocensure, Revue d'ethnologie française*, n°1, 2006.
- STORA Benjamin, « Une censure de guerre qui ne dit pas son nom », in *De la bible aux larmes d'Eros*, ouvrage coll., Paris, éd. du Centre Pompidou, 1987, p. 46-56.
- , « La guerre en librairie », in Gervereau L., Rioux J.P. et Stora B. (dir.), *La France en guerre d'Algérie*, Paris, BDIC, 1992.
- , *La Gangrène et l'oubli*, 2^e éd., Paris, La Découverte, 1998.
- THÉNAULT Sylvie, *Une drôle de justice, les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001, 2004, 347 p.

**LA PRESSE, LES REVUES
ET LA GUERRE D'ALGÉRIE**

Alger Républicain

- ALLEG Henri, BENZINE Abdelhamid, KHALFA Boualem, *La Grande aventure d'Alger Républicain, février 1943-19 juin 1965*, Paris, Messidor, 1987, 252 p.
- HAMOUDA Ouahiba, *Les Écrits d'Albert Camus dans Alger Républicain, 1938-1939, expériences du réel et fiction idéologique*, thèse de troisième cycle en lettres modernes, dir. C. Duchet, univ. de Paris 8, 1986, 289 f.
- , *Albert Camus à l'épreuve d'Alger Républicain*, Alger, OPU, 2002, 215 p.
- LEVI-VALENSI Jacqueline et ABBOU André (dir.), *Fragments d'un combats, 1938-1940, Alger Républicain, Le Soir Républicain*, Paris, Gallimard, 1978, 768 p.

Canard Enchaîné (Le)

- MARTIN Laurent, *Le Canard Enchaîné ou les fortunes de la vertu. Histoire du plus célèbre des hebdomadaires satiriques, 1915-1981*, thèse d'histoire, dir. Pascal Ory, Université de Paris 1—Panthéon Sorbonne, 3 tomes, janvier 2000.

PHAN Jean-François, *La Guerre d'Algérie à travers le Canard Enchaîné*, maîtrise d'histoire, dir. Mme Rey, Univ. de Picardie-Jules Verne, juin 1994, 225 f.

Cahiers du chemin (Les)

GREMILLON Hélène, *Les Cahiers du chemin*, DEA histoire, dir. J.-Y. Mollier, UVSQ, juin 2000, 223 f.

Combat

DURANTON-CABROL Anne Marie, « *Combat et la guerre d'Algérie* », *Vingtième siècle*, (40), 1993, p. 86-96.

Critique

PATRON Sylvie, *Critique 1946-1996, une encyclopédie de l'esprit moderne*, Paris, IMEC, 1999, 460 p.

Echo d'Alger (L')

BOUABOUD Idir, *L'Echo d'Alger, cinquante ans de vie politique française en Algérie, 1912-1961*, thèse de doctorat en histoire sociale des idées, dir. Henri Lerner, Paris 12-Val-de-Marne, 1998, 2 vol. 516 f.

GENTON Antoine, *Les Journalistes français d'Algérie pendant la guerre d'Algérie, l'exemple des journalistes de l'Echo d'Alger*, maîtrise d'histoire des médias, dir. C. Delporte, UVSQ, 2000, 191 f.

SERIGNY Alain de, *Echos d'Alger*, Paris, Presses de la Cité, 1974.

Effort algérien (L')

ROCHE Anne, « Maurice Monnoyer et l'hebdomadaire *L'Effort algérien* (1951-1956) ou l'illusion communautaire », in Baudorre Philippe (dir.), *La Plume dans la plaie, les écrivains journalistes et la guerre d'Algérie*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2003, 299 p. 65-79.

MONNOYER Maurice, *Journaliste en Algérie ou l'histoire d'une utopie (tome 1), articles publiés de 1945 à 1977 (tome 2)*, Montpellier, Editions des Plaines, 1989-1992, 133-436 p.

El Moudjahid

FITTE Albert, *Spectrographie d'une propagande révolutionnaire, El Moudjahid des temps de guerre, juin 1956-mars 1962*, mémoire de 3^e cycle, Centre d'histoire militaire, univ. Paul Valéry, 1973, 160 f.

GADANT Monique, *Islam et nationalisme en Algérie d'après « El Moudjahid », organe central du FLN de 1956 à 1962*, Paris, L'Harmattan, 1988, 221 p.

TRIMA Mohammed Bachir, *Le FLN algérien à travers son organe central « El Moudjahid », 1956-1962*, thèse de 3^e cycle, Paris, univ. René Descartes, 1973.

Esprit

BOUDIC Goulven, *Esprit 1944-1982, les métamorphoses d'une revue*, Paris, IMEC, 2005, 464 p.

RODRIGUES DA SILVA Helenice, *Le Discours d'« Esprit » et des « Temps Modernes » contre la guerre d'Algérie*, thèse de doctorat en histoire, dir. J.-J. Becker, univ. de Paris 10, 1991.

WINOCK Michel, « *Esprit et la guerre d'Algérie* » in Baudorre Philippe, *La Plume dans la plaie, les écrivains journalistes et la guerre d'Algérie*, op. cit.

Express (L')

JAMET Michel, *L'Express de Jean-Jacques Servan-Schreiber, ruptures et continuité*, thèse de doctorat en sociologie, dir. Annie Kriegel, univ. de Paris 10, 1980.

BOTHOREL Jean, *Celui qui voulait tout changer, Les années Jean-Jacques Servan-Schreiber*, Paris, Robert Laffont, 2005, 478 p.

Figaro littéraire (Le)

BLANDIN Claire, *Le Figaro Littéraire, 1946-1971. Vie d'un hebdomadaire politique et littéraire*, thèse d'histoire du XX^e siècle, dir. JF Sirinelli, IEP de Paris, 2002, 2 vol., 866 f.

France-Observateur

TETARD Philippe, *Histoire politique et culturelle de France-Observateur, 1950-1964. Aux origines de France-Observateur*, Paris, L'Harmattan, 2000, tome 1, 251 p., tome 2, 248 p.

—, « *France Observateur et l'Algérie, les Hussards de Cassandre* », in Baudorre Philippe, *La Plume dans la plaie, op. cit.*, p. 31-57.

France-Soir

COURRIÈRES Yves, *Pierre Lazareff ou le vagabond de l'actualité*, Paris, Gallimard, 1995, 808 p.

Humanité (L')

DELPORTE Christian, PENNETIER Claude, SIRINELLI J.-F., *L'Humanité de Jaurès à nos jours, actes du colloque organisé à la Bibliothèque nationale de France les 1-2 avril 2004*, Paris, Nouveau Monde, 2004, 420 p.

RUSCIO Alain, *La Question coloniale dans l'Humanité, 1904-2004*, Paris, La Dispute, 2005, 599 p.

Le Monde

BOURGI Cécile, *La Guerre d'Algérie à travers les Livres opinions dans le journal Le Monde entre le 1^{er} novembre 1954 et le 31 décembre 1962*, DEA

- d'histoire, dir. D. Rivet, Paris 1-Sorbonne, 1996, 166 f.
- EVENO Patrick, *Histoire du journal « Le Monde », 1944-2004*, Paris, Albin Michel, 2004, 707 p.
- , *Le Journal Le Monde, une histoire d'indépendance*, Paris, O. Jacob, 2001, 295 p.
- PORCARIO Gérard, *Le Journal Le Monde et la République gaullienne, 1958-1969*, mémoire d'étude, I.E.P. d'Aix-Marseille, 1992, 257 f.

Paris Match

- CHOMINOT Marie, « Le film de la guerre, les débuts de la guerre d'Algérie dans l'hebdomadaire illustré *Paris-Match* », in Harbi M., Stora B. (dir.), *La Guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Fayard, p. 575-597.

Presse quotidienne en Algérie

- AGOSTINO Marc, « Les journaux quotidiens d'Algérie et l'opinion », in Baudorre Philippe, *La Plume dans la plaie*, op. cit., p. 57-65.

Tel Quel

- FOREST Philippe, *Histoire de Tel Quel, 1960-1962*, Paris, Seuil, 1995, 654 p.
- RENAULT Olivier, *L'Expérience de Tel Quel, histoire et poétique*, thèse de doctorat en littérature française, dir. Julia Kristeva, université de Paris 7, 1995.

Témoignage chrétien

- BEDARIDA Renée et François, *Témoignage chrétien, 1941-1944 [recueil d'articles]*, Paris, Éditions ouvrières, 1977, 378 p., Albin Michel, 2001, 411 p.
- CHADIA Saoudi, *La Dénonciation de la torture pendant la guerre d'Algérie à travers trois hebdomadaires*, France Observateur, Témoignage Chrétien, L'Express, maîtrise d'histoire, dir. D. Cooper-Richet et Jean-Yves Mollier, UVSQ, juin 2000, 165 f.

Vérité-Liberté

- SAUZAY Laurent, *La Revue « Vérité-Liberté », un exemple de la lutte contre la censure pendant la guerre d'Algérie, 1960-1962*, DEA d'histoire du vingtième siècle, IEP de Paris, 1992, 139 f.

Presse étrangère

- MÜLLER Klaus J., « La guerre d'Algérie vue par la presse Ouest-Allemande », *Relations internationales*, (58), 1989. p. 177-185.
- GUEDIRI Habib, *Les Politiques françaises en matière de livres et de journaux à l'égard de la Tunisie de 1881*

à 1956, DEA d'Histoire Socio-culturelle, dir. J.-Y. Mollier, 2003-2004.

- JACQUES François, « La presse sud-africaine et la guerre d'Algérie », in Baudorre Philippe, *La Plume dans la plaie*, op. cit. p. 79-83.

Radio et télévision

- BARRIÈRE Aurélie, *Le Livre et la Télévision, Les émissions littéraires à la télévision française, 1953-2000*, DEA d'histoire, dir. D. Cooper-Richet et J.-Y. Mollier, UVSQ, oct. 2001, 168 f.
- BASLE Hervé, *Lectures pour tous, une anthologie*, Paris, INA, 1992, 1 cass. vidéo, n. et bl., coul., SECAM ; 1/2 pouce VHS. (2 h 50 min).
- BOURDON Jérôme, *Histoire de la télévision sous de Gaulle*, Paris, Anthropos, INA, 1990, 359 p.
- BUSSIÈRE Michele (de), MEADEL Cécile, *Radios et télévision au temps des événements d'Algérie, 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 1999, 302 p.
- CAZENAVE François, *Jean d'Arcy parle, pionnier et visionnaire de la télévision*, Paris, La Documentation française, 1994, 44 p.
- DE CLOSETS Sophie, *Lectures pour tous, 1953-1968*, DEA d'histoire du vingtième siècle, Institut d'Études Politiques de Paris, dir. J.N. Jeanneney, 2001, 190 f.
- DESGRAUPES Pierre, *Hors-antenne*, entretiens avec Annick Peigné-Giuly et Marion Scali, Paris, Quai Voltaire, 1992, 69 p.
- DUMAYET Pierre, « L'interview télévisuelle », *Communications*, n° 7, Paris, Le Seuil, 1966, 53 p.
- LOYER Emmanuelle, « Les intellectuels et la télévision », in Bourdon Jérôme et al., *La Grande aventure du petit écran – la télévision française, 1935-1975*, Paris, BDIC, 1997, 281 p.
- MARTIN Marc, « Radio Algérie, un acteur méconnu de mai 1958 », *Vingtième Siècle*, (19), 1988, p. 97-99.
- SALDICH Anne, *Politique et télévision en France sous De Gaulle*, thèse de 3^e cycle en sociologie, dir. Raymond Aron, EPHE, 1971, 244 f.

Cinéma et photographie

- BENMESSAOUD Hamid, *La Guerre d'Algérie dans le cinéma français*, thèse de doctorat, dir. G. Mailhos, univ. de Toulouse 2, 1996, 296 f.
- CHOMINOT Marie, *Guerre des images, guerre sans image? Pratiques et usages de la photographie pendant la guerre d'indépendance algérienne*, thèse de doctorat, univ. Paris VIII, dir. B. Stora, 2008, 5 vol., 1442 p.

- DE CORTA Dominique, « Les archives cinématographiques et photographiques des armées sur la guerre d'Algérie », *Revue Historique des Armées*, (2), 1992, p. 125-129.
- DINE Philip. (Still), « À la Recherche de l'Algérie perdue », *French Fiction and Film*, 1992-2001 », *Historical Reflexions*, 28(2), 2002, p. 255-275.
- BACKOUCHE Isabelle, « L'Algérie et les actualités cinématographiques Gaumont, analyse et perception d'une crise », *Historiens et Géographes*, 89 (361), 1998, p. 373-390.
- STORA Benjamin, « Le Petit soldat, Godard ou les ambiguïtés d'une guerre », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, 83(2), 1996, p. 93-99.

Les intellectuels

- CROUZET Michel, « La bataille des intellectuels français », *La Nef*, cahier n° 12-13, octobre 1962-janvier 1963, p. 47-65.
- DINE Philip, « French culture and the algerian war, mobilizing icons », *Journal of European Studies*, 28 (1-2), 1998, p. 51-68.
- DOMENACH Jean Luc, « Maos et alentours », in Ory Pascal (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, 1987, p. 635-647.
- DOSSE François, *Histoire du structuralisme, I. Le Champ de signe, 1945-1966*, Paris, La Découverte, 1991, 488 p.
- FABIANI J.-L., *Les Philosophes de la République*, Paris, éd. de Minuit, 1988, 177 p.
- HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, *Les Intellocrates, expédition en haute intelligentsia*, Paris, Ramsay, 1981, 331 p., Bruxelles, Complexe, 1985, X-369 p.
- JULLIARD Jacques, WINOCK Michel, *Dictionnaire des intellectuels français, les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Seuil, 1^{ère} éd. 1996, 1258 p., éd. revue et augm. 2002, 1530 p.
- LE SUEUR James D., *Uncivil War, Intellectuals and Identity Politics during the Decolonization of Algeria*, Philadelphia, U. of Philadelphia Pr., 2001, 342 p.
- LOTTMAN Herbert R., *La Rive gauche du Front populaire à la guerre froide*, Paris, Seuil, 1981, 1984, 389 p.
- MOLLIER Jean-Yves, « Paris, capitale éditoriale des mondes étrangers », in Mares Antoine, Milza Pierre (dir.), *Le Paris des étrangers après 1945*, études du colloque, tenu à Paris, du 25 au 27 mars 1993, à la Fondation Singer-Polignac et à l'Institut de France, Paris, Presses de la Sorbonne, 1994, 470 p.
- ORY Pascal, SIRINELLI Jean-François, *Les Intellectuels français, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, A. Colin, 1^{ère} éd., 1986, 263 p.; 2^e éd., 1992, 271 p.; 3^e éd., 2004, 435 p.
- ORY Pascal, *L'Aventure culturelle française, 1945-1989*, Paris, Flammarion, 1989, 241 p.
- RIEFFEL Rémy *La Tribu des clercs, les intellectuels sous la V^e République*, Paris, Calmann-Lévy/CNRS, 1993, 692 p.
- RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI J.-F. (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels français*, Bruxelles, Complexe, 1991, 405 p.
- RIOUX Jean-Pierre, « La guerre d'Algérie dans l'histoire des intellectuels français », *Cahiers de l'Institut d'Histoire pour le Temps Présent*, 10, 1988, p. 21-35.
- RUSCIO Alain, « Les intellectuels français et la guerre d'Indochine, répétition générale? », *Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, 1996, 34, p. 113-132.
- , « Intellectual Warriors Against War », *Virginia Quarterly Review*, 1993, 69 (3), p. 574-580.
- SIRINELLI J.F., *Intellectuels et passions françaises, manifestes et pétitions au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 1990, 1996, 365 p.
- , « Guerre d'Algérie, guerre des pétitions? Quelques jalons », *Revue Historique*, 279(1), 1988, p. 73-100.
- WINOCK M., *Chronique des années soixante*, Paris, Seuil, 1990.
- , *Les Grandes crises politiques, 1871-1968*, Paris, Le Seuil, 1987.
- , *Les Idées en France, 1945-1988, chronologie de la revue Le Débat*, Paris, Gallimard, 1989.

Anticolonialistes

- BIONDI Jean-Pierre, *Les Anticolonialistes, 1881-1962*, Paris, Robert Laffont, 1992, 338 p.
- BOSCHETTI Anna, *Sartre et Les Temps Modernes, une entreprise intellectuelle*, Paris, Minuit, 1985, 326 p.
- BRUNIER Michel, *Les Existentialistes et la politique*, Paris, Gallimard, 1996, 189 p.
- CHALLIAND Gérard, *Les Faubourgs de l'Histoire, tiers-mondisme et tiers-mondes*, Paris, Calmann-Lévy, 1984, 270 p.
- , *Mythes révolutionnaires du tiers-monde, guérillas et socialismes*, Paris, Seuil, 1976, 265 p.
- CROUZET Michel, « La bataille des intellectuels français », *La Nef*, cahier n° 12-13, octobre 1962-janvier 1963, p. 47-65.
- , *Ma belle époque, mémoires* [1]: 1947-1969, Paris, Fayard, 2002, 388 p.
- DEBRAY Régis, « Le rôle de l'intellectuel », *Partisans*, n° 37, avril-juin 1967, p. 59-60.
- DECOUT Rémi, *René Capitant, homme de gauche et gaulliste, un juriste engagé sous la V^e République, 1958-*

- 1970, maîtrise d'histoire, dir. Lucette Van-Lemesle et Antoine Prost, Paris 1-Sorbonne, CRHMSS, 1994, 248 f.
- DELPORTE Christian, FACON Patrick, LEPESANT-HAYAT Jeannine, *Jules Roy, un engagement*, Paris, SHAA, 2002, 149 p.
- DE PALOMERA Marie-France, *Simone de Beauvoir*, Paris, Fayard, 1990, 832 p.
- DONEUX Jean-Luc, LE PAIGE Hugues, *Le Front du Nord, des Belges dans la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Bruxelles, De Boeck, 1992, 262 p.
- EINAUDI Jean-Luc, *L'Affaire Iveton, pour l'exemple*, Paris, L'Harmattan, 1986, 250 p.
- FRANCIS Claude et GONTIER Fernande, *Simone de Beauvoir*, Paris, Perrin, 1985, 415 p.
- HALLIER Jean-Edern, *Du rôle de l'intellectuel dans le mouvement révolutionnaire selon J.-P. Sartre, Bernard Pingaud et Dionys Mascolo*, Paris, Eric Losfeld, 1971, 50 p.
- HAMON Hervé, ROTMAN Patrick, *Les Porteurs de valises, la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1979, Seuil, 1982, 436 p.
- , *Génération*, 2 vol., Paris, Le Seuil, 1987, 615 p., 1991, 694 p.
- LACOSTE Yves, *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 1985-86, 143 p.
- LAMOUCI Noureddine, *Jean-Paul Sartre et le Tiers-Monde. Rhétorique d'un discours anticolonialiste*, Paris, L'Harmattan, 1996, 346 p.
- LEPESANT-HAYAT Jeannine, *Jules Roy, ombre et présence d'Albert Camus*, Paris, éd. Lettres modernes-Minard, 2000.
- LIAUZU Claude, « Intellectuels du tiers-monde et intellectuels français, les années algériennes des éditions Maspero », *Cahiers de l'Institut d'Histoire pour le Temps Présent*, 10, 1988, p. 105-118.
- , « Les intellectuels français au miroir algérien », *Cahiers de la Méditerranée*, Groupe de recherche sur le Maghreb, cahier n° 3, 1984.
- , « Ceux qui ont fait la guerre à la guerre », in Harbi M., Stora B. (dir.), *La Guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Fayard, p. 161-171.
- , (dir.) *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007, 646 p.
- MARTIN Roger, *Georges Arnaud (Henri Girard)*, Calmann-Lévy, 1993, 233 p.
- MASPERO François, *Le Figuier*, Paris, éd. du Seuil, 1988, 379 p.
- , *Les Abeilles et la guêpe*, Paris, éd. du Seuil, 2002, 280 p.
- MAURIAC François, *Nouveaux blocs-notes, 3, 1961-1964*, Paris, Flammarion, 1968, 478 p.
- ORY Pascal, « Tiers-Monde et tiers-mondisme », in *Nouvelle histoire des idées*, Paris, Le Seuil, coll. « Pluriel », 1987, p. 617-622.
- POUTEAU Micheline, CAHEN Jeanine, *Una Resistenza incompiuta, la guerra d'Algeria e gli anticolonialisti francesi, 1954-1962*, Milan, Il Saggiatore, 1964, 2 vol., LII-448, VI-494 p.
- QUEMENEUR Tramor, *Une guerre sans « non » ? : Insoumissions, refus d'obéissance et désertions de soldats français pendant la guerre d'Algérie*, thèse de doctorat, dir. B. Stora, Inalco, 2007, 5 vol., 1394 p.
- RIEFFEL Rémy, « L'empreinte de la guerre d'Algérie sur quelques figures intellectuelles "de gauche" », *Cahiers de l'Institut d'Histoire pour le Temps Présent*, 10, 1988, p. 131-146.
- ROY Jules, *Éloge de Max-Pol Fouchet*, Arles, Actes Sud, 1980, 21 p.
- ULLOA Marie-Pierre, *Francis Jeanson, un itinéraire d'engagement, 1940-1962*, DEA d'histoire du 20^e siècle, IEP de Paris, 1997, 258 f.
- , *Francis Jeanson, un intellectuel en dissidence de la Résistance à la Guerre d'Algérie*, Paris, Berg International, coll. « Écritures de l'histoire », 2001, 286 p.
- VIDAL-NAQUET Pierre, « Une fidélité têtue, la résistance à la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, revue d'Histoire, 10, avril-juin 1986.
- , *Torture, Cancer of Democracy. France and Algeria 1954-62* [traduit du français par Barry Richard], Harmondsworth, Penguin books, coll. « Penguin special », 1963, 183 p.
- , *La Torture dans la République*, Paris, éd. de Minuit, 1972, 204 p.
- , *Face à la raison d'État, un historien dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1989, 259 p.

Gauches françaises

- ALLEG Henri, *Mémoire algérienne : souvenirs de luttes et d'espérances*, Paris, Stock, 2005, 407 p.
- BOUAYED Anissa, *La C.G.T. et la guerre d'Algérie*, thèse de 3^e cycle, univ. de Paris 7, 1985, 2 vol., 560 f [« Une masse de témoignages et d'informations, mais ensemble peu critique », selon Gilbert Meynier].
- CHEVANDIER Christian et MORIN Gilles, *André Philip, socialiste, patriote, chrétien*, actes du colloque tenu à l'Assemblée nationale les 13 et 14 mars 2003, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, 503 p.

- BOWD Gawin, *L'Interminable enterrement, le communisme et les intellectuels français depuis 1956*, Paris, Digraphe, 1999, 223 p.
- BRODIER Axelle, *Le Secours populaire, de l'organisation de masse à l'association de solidarité, histoire d'engagements*, thèse de doctorat en histoire, dir. D. Tartakowsky, univ. de Paris 8, 2004, 2 vol., 959 f.
- BUONO Christian, *L'Olivier de la Makounda. Un Algérien de souche européenne dans la guerre d'Algérie*, Paris, Tirésias, 1991, 121 p. [le frère de Maurice Audin].
- CAUTE David, *Le Communisme et les intellectuels français (1914-1966)*, Paris, Gallimard, 1967, 477 p. [trad. de l'anglais par Madeleine Paz].
- , *Les Compagnons de route (1917-1968)*, Paris, Laffont, 1979.
- DAZY René, *La Partie et le tout, le P.C.F. et la guerre franco-algérienne*, Paris, Syllepse, 1990, 106 p.
- DUJARDIN Elise, *L'Engagement politique de Jacques Prévert*, Maîtrise d'histoire, CHCSC, UVSQ, sept. 2000, 243 f.
- FISCHER Didier, *Les Étudiants en France, 1945-1968, contribution à une histoire socio-culturelle et politique du milieu étudiant*, thèse de doctorat en histoire, dir. J.-J. Becker, univ. de Nanterre-Paris 10, 1998, 755 f.
- GALLISSOT René, « Syndicalisme ouvrier et question nationale en Algérie », *Le Mouvement Social*, n° 66, janvier-mars 1969.
- JOLY-MALIK D.S., *The French Communist Party and the Algerian War, An Ideological Turning Point ?* Dissertation, DAI-C, 45(2), 1984.
- JOLY Daniele, *The French Communist Party and the Algerian War*, London, Macmillan, 1999, 199 p.
- JURQUET Jacques, *La Révolution nationale algérienne et le Parti communiste français*, vol. 1, *Positions du mouvement ouvrier français et international sur les questions coloniales et l'Algérie avant la naissance du P.C.F., 1874-1920*, vol. 2, *La révolution nationale algérienne et le P.C.F.*, vol. 3, *Le génocide colonialiste du Constantinois (1939-1945)*, Paris, éd. du Centenaire, 3 vol., 1973-1979, 238, 589 et 466 p.
- LAFFEACH François-Xavier, *André Philip ou le socialisme à visage européen*, maîtrise d'histoire, dir. Robert Frank et Laurence Badel, Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 1999, 197 f.
- LASCAUX Fabien, *La SFIO et la décolonisation de 1945 à 1951*, thèse de doctorat, dir. Jean-Claude Allain, Université du Maine, 2 tomes, 1986.
- LAHOUEL Badra, « The Students' Contribution to the Internationalisation of the Algerian National Question, 1955-1961 », *Revue d'Histoire Maghrébine* [Tunisie], 14 (45-46), 1987, p. 91-101.
- LEFEBVRE Denis, *Guy Mollet, le mal aimé*, Paris, Plon, 1992, 523 p.,
- , *Guy Mollet face à la torture en Algérie, 1956-1957*, Paris, B. Leprince, 2001, 125 p.
- MENAGER Bernard, *Guy Mollet, un camarade en république*, Lille, Presses univ. de Lille, 1987, XIV-632 p.
- MADJARIAN Grégoire, *La Question coloniale et la politique du Parti communiste français, 1944-1947, crise de l'impérialisme colonial et mouvement ouvrier*, Paris, Maspero, coll. « Propositions et documents », 1977, 283 p.
- MASURE Ophélie, *La Participation musulmane au syndicalisme chrétien d'Algérie au temps des radicalisations, mai 1945-août 1962*, maîtrise d'histoire, dir. J.L. Robert et F. Georgi, univ. Paris 1, Centre d'histoire sociale du Vingtième siècle, 2000, 260 p.
- MONETA Jacob, *La Politique du PCF dans la question coloniale, 1920-1963*, Paris, Maspero, 1971, 312 p.
- QUILLOT Roger, *La SFIO et l'exercice du pouvoir (1944-1958)*, Paris, Fayard, 1972.
- SABOT Jean-Yves, *Le Syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie : l'entrée d'une génération en politique et la formation d'une élite*, Paris, L'Harmattan, 1995, 276 p.
- SCHWEITZER Thomas Adrian, « Le Parti communiste français, le Kominten et l'Algérie dans les années 1930 », *Mouvement social*, 78, 1972, p. 115-136.
- SEGUI Sandrine, *Les Communistes français en guerre d'Algérie, histoire, mémoires et représentation (1954-1962)*, thèse de doctorat, univ. de Provence, 1994, 3 vol., 479, 447 et 157 f.
- STEVE Jean, *Le Comité national des écrivains (1941-1970). Écrivains engagés et stratégie communiste*, DEA d'histoire, dir. de Serge Wolikow, université de Bourgogne, 1996, 109 f.
- VERDES-LEROUX Jeannine, *Au service du Parti, 1944-1956. Le parti communiste, les intellectuels et la culture*, Paris, Fayard-Minuit, 1983, 585 p.
- WALL Irwin M., « The French Communists and the Algerian War », *Journal of Contemporary History*, 12(3), 1977, p. 521-543.
- WARIN Claude, *Le Syndicalisme étudiant et la guerre d'Algérie, 1958-1962*, maîtrise d'histoire, dir. R. Rémond, univ. de Paris X, 1972, 261 p.

**Nationalistes algériens, pieds-noirs
et « algérienistes »**

- AÏT AHMED Hocine, *Mémoires d'un combattant. L'esprit d'indépendance, 1942-1952*, Paris, Sylvie Messinger, 1983, 236 p.
- AUDISIO Gabriel, « L'Algérien », *NRF*, n°86, 1^{er} février 1960.
- BELAMRI Rabah, *Jean Sénac, entre désir et douleur*, Alger, OPU, 1989, 129 p.
- BENKHEDDA Benyoucef, *Les Origines du 1^{er} novembre 1954*, Alger, Dahlab, 1989, 361 p.
- BENCHEIKH Jamel-Eddine, *Jean Sénac, clandestin des deux rives*, Paris, Séguier, Biarritz, Société atl. d'imprimerie, 1999, 159 p.
- BERNE-JOFFROY André, « Le silence d'Albert Camus », *NRF*, n°86, 1^{er} février 1960, p. 597-599.
- CHEZE Marie-Hélène, *Mouloud Feraoun, la voix et le silence*, Paris, Le Seuil, 1982, 139 p.
- CORPET Olivier, DICHY Albert, DJAIDER Mireille, *Kateb Yacine, éclats de mémoire*, Paris, IMEC, 1994, 80 p.
- DEROUCHE Mohamed, *Le Scoutisme, école du patriotisme*, Alger, OPU, 1985, 267 p.
- FOUCHET Max-Pol, « Journal d'un assassiné », *L'Express*, 8 novembre 1962, p. 32.
- HARBI Mohammed, *Aux origines du FLN, le populisme révolutionnaire en Algérie*, Paris, Christian Bourgois, 1975, 320 p.
- , *Le FLN, mirage et réalité, des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*, Paris, Jeune Afrique, 1980, 446 p.
- , *Les Archives de la Révolution algérienne*, Paris, Jeune Afrique, 1981, 583 p.
- , *La Guerre commence en Algérie*, Bruxelles, Complexe, 1984, 209 p.
- HAROUN Ali, *La 7^{ème} wilaya, la guerre du FLN en France*, Paris, Seuil, 1986, 523 p.
- LEBJAOUI Mohamed, *Vérités sur la révolution algérienne*, Paris, Gallimard, 1970, 249 p.
- LE BOUCHER Dominique, « Jean Pélégri l'Algérien ou Le Scribe du Caillou », numéro spécial d'*Algérie-Littérature-Action*, Paris, éd. Marsa, juin 2000.
- THÉNAULT Sylvie, « Mouloud Feraoun, un écrivain dans la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, (63), 1999, p. 65-74.
- MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Paris, 2002, 812 p.
- , « Le PPA-MTLD et le FLN-ALN, étude comparée », in Harbi M., Stora B. (dir.), *La Guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Fayard, p. 417-451.
- MUELLE Raymond, *La Guerre d'Algérie en France, 1954-62*, Paris, Presses de la Cité, 1994, 304 p.
- PERVILLÉ Guy, *Les Étudiants algériens de l'université française, 1880-1962, populisme et nationalisme chez les étudiants et intellectuels musulmans algériens de formation française*, thèse d'histoire contemporaine, 1^{ère} éd., Paris, EHESS, 1980, 568 p. ; 2^e éd., Paris, éd. du CNRS, 1984, 346 p.
- PERONCEL-HUGOZ J.P., *Assassinat d'un poète, Jean Sénac*, Marseille, J. Lafitte, 1983, 155 p.
- SIMON Pierre-Henri, « Journal 1955-1962 de Mouloud Feraoun », *Le Monde*, 13 novembre 1962, p.11.
- STORA Benjamin, *Messali Hadj (1898-1974), la passion de l'Algérie libre*, Paris, Le Sycomore, 1982 ; L'Harmattan, 1986, 301 p.

Droites françaises

- AUDIGIER François, « Malaise et divisions des jeunes gaullistes durant la guerre d'Algérie », *Matériaux pour l'Histoire de Notre Temps*, 74, 2004, p. 50-55.
- BLONDIN Antoine, *Le Flâneur de la rive gauche – entretiens avec P. Assouline*, Paris, François Bourin, 1988, 171 p.
- CRESCIUCCI Alain, « Les hussards et la guerre d'Algérie, action et fiction », in Baudorre Philippe (dir.), *op. cit.*, p. 169-185.
- DANIEL J., *De Gaulle et l'Algérie, la tragédie, le héros et le témoin*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Histoire immédiate », 1986, 279 p.
- DARD Olivier, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005, 423 p.
- DAMBRE Marc, « Roger Nimier et la guerre d'Algérie, 1953-1962 », in Baudorre Philippe (dir.), *op. cit.*, p. 149-169.
- DELARUE Jacques, *L'OAS contre de Gaulle*, Paris, Club français du livre, 1981, 312 p.
- DEROULEDE Arnaud, *OAS, étude d'une organisation clandestine*, Hélette, J. Curutchet, 1997, 350 p.
- DURANTON-CABROL Anne-Marie, *Le Temps de l'OAS*, Bruxelles, Complexe, 1995, 331 p.
- FELTESSE Vincent, *Jacques Laurent dans le débat intellectuel et politique*, DEA d'histoire, IEP de Paris, 1992.
- GOMBERT Jean-François, *Antoine Blondin*, DEA d'histoire, dir. P. Ory, Université de Nanterre-Paris X, octobre 1993, 64 f.
- FERRANDI Jean, *600 jours avec Salan et l'OAS*, Paris, Fayard, 1969, 342 p.
- FLEURY Georges, *Histoire secrète de l'OAS*, Paris, Grasset, 2002, 1005 p.
- GAUVIN Jean, *Le Procès Vanuxem*, Paris, éd. Saint-Just, 1963, 263 p.

- GOUTALIER Régine, *L'OAS en Oranie*, thèse de doctorat en histoire, dir. Jean-Louis Miège, Aix-Marseille 1, 1975.
- KAUFFER Rémi, *L'OAS, histoire d'une organisation secrète*, Paris, Fayard, 1986, 421 p. ; 2002, 451 p.
- LACHAISE Bernard, « Le Rassemblement du peuple français, 1957-1955 », *Historiens & Géographes*, n°357.
- LAURENT Sébastien, *Daniel Halévy (1872-1962) face à l'histoire et à la politique*, DEA d'histoire, dir. Serge Berstein, IEP de Paris, 1993, 222 f.
- MURPHEY Elisabeth H., *Jacques Soustelle and the Passing of French Algeria*, thèse, Durham (USA), Duke University, 1976, 314 p.
- ORY Pascal, *L'Anarchisme de droite ou Du mépris considéré comme une morale, le tout assorti des réflexions plus générales*, Paris, Grasset, 1985, 78 p.
- , « Un intellectuel peut en cacher un autre », in Dambre Marc (dir.), *Roger Nimier, quarante ans après « Le Hussard Bleu »*, actes du coll. international de 1990, Paris, BnF, Association des Cahiers R. Nimier, 1995, p. 151-159.
- PROST Yasmine, *Jean de la Varende, un romancier contemporain, 1887-1959*, maîtrise d'histoire, UVSQ, 1994.
- RUDELLE O., *Mai 58, de Gaulle et la République*, Paris, Plon, coll. « Espoir », 1988, 317 p.
- SIRINELLI J.-F. (dir.), *Histoire des droites en France, politique, cultures, sensibilités*, Paris, Gallimard, 1992, 3 vol., XLV-794, XI-771, V-956 p.
- SUSINI Jean-Jacques, *Histoire de l'OAS*, tome 1, avril-septembre 1961, Paris, La Table Ronde, 1963, 399 p.
- TILLINAC Denis, « La droite, idéologies et littérature », *Magazine Littéraire*, 305, décembre 1992, p. 52-54.
- VAISSE Maurice, *1961, Alger, le putsch*, Bruxelles, éd. Complexe, 1983, 186 p.
- VIANSSON-PONTE Pierre, *Histoire de la République gaullo-lyonnaise, 1. La fin d'une époque, mai 1958-juillet 1962*, Paris, Fayard, coll. « Grandes études contemporaines », 1970, 579 p.
- Militaires**
- ANGELLI J.P., « Pages d'une guerre », *Écrits de Paris*, 382, 1988. p. 46-51.
- BRANCHE Raphaëlle, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, thèse de doc. en histoire, IEP de Paris, dir. J.-F. Sirinelli, 2000, 2 vol., 764 p., 81 f.-107 p. ; Paris, Gallimard, coll. « Le grand livre du mois », 2001, 474 p.
- FORCADE Olivier, DUHAMEL Eric, VIAL Philippe (dir.), *Militaires en république, 1870-1962, les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, actes du colloque international tenu au Palais du Luxembourg et à la Sorbonne les 4, 5 et 6 avril 1996, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX^e-XX^e siècles », 1999, 734 p.
- GAGNOU Denis, *La Genèse des Unités territoriales, de la Garde aux unités territoriales en Algérie, 1945-1957*, maîtrise d'histoire, dir. D. Lefeuvre, Paris 8, 2002, 159 f.
- GIRARDET Raoul, *La Crise militaire française (1945-1962), aspects sociologiques et idéologiques*, Paris, A. Colin, 1964, 240 p.
- GORCE Paul Marie de, *La République et son armée*, Paris, Fayard, 1963, 709 p.
- GUELTON Frederic, « The French Army "Centre for Training and Preparation in Counter-Guerilla Warfare" (CIPCG) at Arzew », *Journal of Strategic Studies*, 25(2), 2002, p. 35-53.
- HUITRIC Eric, *Le Onzième choc*, Paris, La Pensée moderne, 1976, 250 p.
- LAMBERT Pierre-Albert, « Georges Buis, colonel des Portes de Fer », *Historia Magazine*, 281, 1973.
- LE MIRE Henri, *Histoire militaire de la guerre d'Algérie*, Paris, A. Michel, 1982, 402 p.
- PAHLAVI Pierre Cyril, *La Guerre révolutionnaire de l'armée française en Algérie, 1954-1961, entre esprit de conquête et conquête des esprits*, Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, 2004, 176 p.
- TALBOTT J., « The Myth and Reality of the Paratrooper in the Algerian War », *Armed Forces and Society*, vol. 3, 1976, p. 79-80.
- VILLATOUX Marie-Catherine, « Traitement psychologique, endoctrinement, contre-endoctrinement en guerre d'Algérie, le cas des camps de détention », *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, 52(208), 2002, p. 45-54
- Chrétiens**
- DOMENACH Jean-Marie, « Les commentaires sur l'article de David Schalk », *Tocqueville Review*, 8, 1986-1987, p. 93-95.
- FOUILLOUX Etienne, « Intellectuels catholiques et guerre d'Algérie, 1954-1962 », in Rioux J.F., Sirinelli J.P. (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels...*, *op. cit.*, p. 79-114.
- GUYOT Claire, « Entre morale et politique, le Centre catholique des intellectuels français face à la décolonisation, 1952-1966 », *Vingtième Siècle*, (63), 1999, p. 75-86.
- NOZIERE André, *Algérie, Les chrétiens dans la guerre*, Paris, CANA, 1979, 2001, 327 p. [préf. R. Rémond].

- PERENNES Jean-Jacques, *Chrétiens en Algérie*, Paris, Centre Lebreton, 1977.
- RAY Marie-Christine, *Le Cardinal Duval, évêque en Algérie (entretiens)*, Paris, Le Centurion, 1984, 247 p.
- ROVAN Joseph, « Témoignage sur Edmond Michelet, garde des Sceaux », in Rioux J.P. (dir.) *La Guerre d'Algérie*, op. cit., p. 276-278.
- TEISSIER Henri, *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord*, Paris, Desclée de Brouwer, 1991, 313 p.

Femmes

- AMRANE-MINNE Danièle Djamilia, *Les Femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon, 1991, 298 p.
- , *Femmes au combat, la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Ryadh El Feth (Alger), éd. Rahma, 1993, 298 p.
- BRAC DE LA PERRIÈRE Caroline, *Derrière les héros... Les employées de maison musulmanes en service chez les Européens à Alger, 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 1987, 330 p. [Version abrégée thèse soutenue sous dir. M. Perrot].
- DORÉ-AUDIBERT Andrée, *Des Françaises d'Algérie dans la guerre de libération, des oubliées de l'histoire*, Paris, Karthala, 1995, 297 p.
- ETCHERELLI Claire, *Élise ou la vraie vie*, Paris, Gallimard, 1967, 276 p.
- M'RABET Fadela, *La Femme algérienne*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres, n°66 », 1964, 144 p.
- , *Les Algériennes*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres, n°103 », 1967, 311 p.
- , *La Femme algérienne*, suivi de *Les Algériennes*, Paris, Maspero, coll. « Cahiers libres, 141-142 », 1969, 304 p.

Arts, littératures et guerre d'Algérie

- BENBRAHIM M., *La Poésie kabyle et la résistance à la colonisation de 1830 à 1962*, thèse de doctorat de 3^e cycle, EHESS, 1982. 2 vol., 193-244 f.
- BONN Charles, « La littérature algérienne francophone serait-elle sortie du face-à-face post colonial? », *Modern and Contemporary France*, 2002, 10(4), 483-493.
- , *Le Roman algérien de langue française, vers un espace de communication littéraire décolonisé*, Paris, L'Harmattan, 1985, 351 p.
- , *Anthologie de la littérature algérienne*, Paris, Livre de poche, 1990.
- , *Le Roman algérien contemporain de langue française, espaces de renonciation et productivité des récits*, thèse de lettres modernes, dir. S. Jeune, univ. de Bordeaux 3, 1982.

- BOUCHITTE Emmanuelle, *Alain Robbe-Grillet aux éditions de Minuit, 1955-1963, auteur et conseiller littéraire*, mémoire de maîtrise en lettres modernes, dir. Gleize Joëlle, université de Provence, fac. des lettres et sciences humaines, 2002, 155 f.
- BURKE Edmund, « Recent books on colonial Algerian history », *Middle East Studies*, 7(2), 1971, p. 241-250.
- BOOKMILLER Robert J., « The Algerian War of Words, Broadcasting and Revolution, 1954-1962 », *Maghreb Review* [Grande-Bretagne], 14(3-4), 1989, p. 196-213.
- CABRIDENS Valérie, « "Algérie perdue", analyse de titres, écrits de Français sur l'Algérie publiés après 1962 », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 37, 1984, p. 175-189.
- CHAKER Salem, « Une tradition de résistance et de lutte, la poésie berbère kabyle », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, 51, 1989, p. 11-51.
- CORPET Olivier, LAMBERT Emmanuelle, *Alain Robbe-Grillet, le voyageur du Nouveau roman*, catalogue de l'exposition présentée à l'Abbaye-aux-Dames de Caen, printemps 2002, Paris, IMEC, 2002, 128 p.
- DEJEUX Jean, *Maghreb, littératures de langue française*, Paris, Arcantère, 1993, 48 p.
- , *La Littérature algérienne contemporaine*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 1975, 128 p.
- DINE Philip, « Reading and remembering. *La Guerre des mythes*, French Literary Representations of the Algerian War », *Modern and Contemporary France* [Grande Bretagne], Nouvelle série 2(2), 1994, p. 141-150.
- DORBANI Malika, « La guerre d'Algérie et les arts plastiques », in Harbi Mohammed, Stora Benjamin (dir.), *La Guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, op. cit., p. 515-546.
- DUCAS Sylvie, *La Reconnaissance littéraire, littérature et prix littéraires, les exemples du Goncourt et du Fémina*, thèse de doctorat, univ Paris VII-Denis Diderot, 1998, 2 vol.
- ESTAING Luc, « Roman de la semaine, *Le maintien de l'ordre* [de Claude Ollier] », *Le Figaro Littéraire*, 30 septembre 1961, p. 13.
- FEY André (réalisateur), *Littératures d'Algérie* [images animées]. Avec la participation de Jules Roy, Paul Belmondo, Marcel Moussy, Emmanuel Roblès, Malek Ouary, Jean Daniel, Marie Elbe, Max Pol-Fouchet, Mourad Bourboune, Albert Memmi. ORTF (prod.), INA (distrib.), 1972, 1 h. 01 min.

- LINDSAY Cecile, « Interview with Claude Ollier, april 1986 », *The Review of Contemporary Fictions*, 82, summer 1988.
- LLAVADOR Y., *La Poésie algérienne de langue française et la guerre d'Algérie*, Lund [Suède], Lâromedel / Gleerup, 1980, 208 p.
- MOURA Jean-Marc, *Littératures francophone et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 1999, 2005, 174 p.
- MOLLIER Jean-Yves, « Histoire culturelle et histoire littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, n° 3, 2003, p. 597-612.
- PERSELLO Willy, *Le Marché des prix littéraires en France depuis 1945*, maîtrise histoire, univ, Paris 1, 1997.
- PICON Gaëtan, *Panorama de la nouvelle littérature contemporaine*, Paris, Gallimard, coll. « Le Point du jour », 1960, 679 p.
- RIVET Daniel, « Le Caporal, Le Sous-lieutenant et le Général, trois regards perçants sur la guerre d'Algérie », *Cahiers d'Histoire*, 31(3-4), 1986, p. 237-256.
- ROCHE Annette, « La posture ethnographique dans quelques textes à compte d'auteur de Français sur l'Algérie », in Henry J.-R. et al., *Le Maghreb dans l'imaginaire français*, Aix-en-Provence, Edisud, 1985, p. 165-174.
- SIBLOT Paul, « Retours à "l'Algérie heureuse" ou les mille et un détours de la nostalgie », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 37, 1984, p. 151-164.
- SIRINELLI J.-F., « Guerre d'Algérie, guerre des pétitions? », in Rioux J.F., Sirinelli J.F. (dir.), *La Guerre d'Algérie et les intellectuels Français*, op. cit., p. 265-306.
- STOCKWELL S.A., *French Literary Reaction to the Algerian War, a Study of Texts Produced by Intellectuals and Writers of French Expression, 1954-1962*, thèse, University of Reading, 1980.
- Histoire du conflit franco-algérien**
- AGERON C.-R., « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, 63(2), 1976, p. 256-285.
- , *La Décolonisation française*, Paris, A. Colin, 1^{ère} éd., 1991, 2^e éd., 1994, 179 p.
- , « L'opinion française devant les sondages », in Rioux J.P. (dir.), *La Guerre d'Algérie*, op. cit., p. 25-44.
- , *La Guerre d'Algérie et les Algériens, 1954-1962*, table ronde organisée par l'IHTP, Paris, A. Colin-Masson, 1997, 240 p.
- ALLEG Henri (dir.), *La Guerre d'Algérie*, tome 1, *De l'Algérie des origines à l'insurrection*, tome 2, *Des promesses de paix à la guerre ouverte*, tome 3, *Des complots du 13 mai à l'indépendance*, Paris, Messidor, 3 vol., 1984-1986, 609, 607 et 613 p.
- BECKETT Paul A., « Algeria VS. Fanon, The Theory of Revolutionary Decolonization and the Algerian Experience », *Western Political Quarterly*, 26(1), 1973, p. 5-27 [ISSN 0043-4078]
- BEYSSADE Pierre, *La Guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, éd. Planète, 1968, 263 p.
- BOUCHE Denise, *Histoire de la colonisation française, flux et reflux, 1815-1962*, Paris, Fayard, 1991, 607 p.
- BOURDIEU P., SAYAD A., *Le Déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, éd. de Minuit, coll. « Grands documents, 14 », 1964, 1989, 227 p.
- BRETT Michael, « Anglo-saxon attitudes, the Algeria war of independence in retrospect », *Journal of African History*, 35, 1994, p. 217-235.
- CAHN Jean-Paul, « La République Fédérale d'Allemagne et la question de la présence d'Allemands dans la Légion Étrangère française dans le contexte de la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et Conflits Contemporains*, 47(186), 1997, p. 95-120.
- COHEN William B., « The Algerian War and French Memory », *Contemporary European History* [Grande-Bretagne], 9(3), 2000, p. 489-500.
- CONNELLY Matthews, « Taking off the Cold War Lens, Visions of North-South Conflict during the Algerian War of Independence », *American Historical Review*, vol. 105, juin 2005, p. 739-769.
- DREYFUS François-Georges, « Les Allemagnes contre l'Algérie française », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, 31(3-4), 1999, p. 533-540.
- DROZ Bernard, LEVER Evelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Seuil, coll. « Point », 1984, 375 p.
- DROZ Bernard, « Le cas très singulier de la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle*, 5, 1985, p. 81-90.
- ELSENHANS Hartmut, « Du malentendu à l'échec? Guerre d'Algérie et tiers-mondisme français entre ajustement capitaliste et engagement libéro-social-démocrate », *Maghreb Review*, 20, 1-4, p. 38-62.
- , *La Guerre d'Algérie, 1954-1962, la transition d'une France à une autre, le passage de la IV^e à la V^e République*, Munich, C. Hanser, 1974, Paris, Publisud, 1999, 1071 p.
- FREMONT A., *Algérie, Al Djazaïr, les carnets de guerre et de terrain d'un géographe*, Paris, Maspero, 1982, 277 p. (Hérodote).

- GALLISSOT René, « La Guerre d'Algérie, la fin des secrets et le secret d'une guerre doublement nationale », *Mouvement Social*, 138, 1987, p. 69-107.
- GENDRON Robin S., « Tempered Sympathy, Canada's reaction to the independence movement in Algeria, 1954-1962 », *Journal of the Canadian Historical Association*, 9, 1998, p. 225-241.
- GIL Meron, *How Democracies Lose Small Wars, State, Society, and the Failures of France in Algeria, Israel in Lebanon, and the United States in Vietnam*, New York, CUP, 2003, 295 p.
- GIRARDET R., *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table Ronde, 1972, 1979, [...], Paris, Hachette littératures, 2005, 506 p.
- HARBI Mohammed, STORA Benjamin B. (dir.), *La Guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, Paris, Fayard, 728 p.
- HARBI Mohammed, *La Guerre commence en Algérie, 1954*, Bruxelles, Complexe, 1984, 209 p.
- HORNE Alistair, *A Savage War of Peace, Algeria 1954-1962*, New York, The Viking Press, 1978.
- LACOUTURE Jean, *1962, Algérie, la guerre est finie*, Bruxelles, éd. Complexe, 1985, 2002, 209 p. (Questions à l'histoire).
- EINAUDI Jean-Luc, *La Bataille de Paris : 17 octobre 1961*, Paris, Seuil, 1991, 329 p.
- LAFFONT Pierre, *Histoire de la France en Algérie*, Paris, Plon, 1979, 541 p.
- LEFEBVRE Jeffrey A., « Kennedy's algerian dilemma, containment, alliance politics and the "rebel dialogue" », *Middle Eastern Studies*, 35(2), 1999, p. 61-82.
- MACHAT Samia el, « La question algérienne en 1954 à travers les archives du Département d'État », *Revue d'Histoire Maghrébine*, (61-62), 1991, p. 39-47.
- MACK Andrew J.R., « Why Big Nations Lose Small Wars, the Politics of Asymmetric Conflict », *World Politics*, 27(2), 1975, p. 175-200.
- MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Le Seuil, 1984, 1989, 1986, Paris, Albin Michel, 2005, 638 p.
- MASSET Dominique, *Une Affaire intérieure française ? La Belgique et la guerre d'Algérie*, Louvain, éd. Ciaco, 1988, 186 p.
- NANAA Mohammed, « L'opinion publique américaine dans les stratégies politiques des nationalistes algériens, 1954-1962 », *Canadian Review of Studies in Nationalism*, 2002, 29(1-2), p. 53-65.
- PERVILLÉ Guy, *De l'Empire français à la décolonisation*, Paris, Hachette, 1991, 255 p.
- , *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Picard, 2002, 356 p.
- , *Revue française de l'opinion publique*, Paris, IFOP, 1954-1963.
- RIOUX J.-P. (dir.), *La Guerre d'Algérie et les Français*, colloque de l'Institut d'histoire du temps présent, Paris, 15-17 décembre 1988, Paris, Fayard, 2001, 700 p.
- SCHALK David, *War and the Ivory Tower, Algeria and Vietnam*, New York, Oxford U. Pr., 1991, 258 p.
- , « Algérie et Vietnam », *Cahiers de l'IHTP*, 10, 1998, p. 245-252.
- STORA Benjamin, « La Guerre d'Algérie quarante ans après », *Modern and Contemporary France*, vol. 2, Longman, 1994, p. 131-139.
- , *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 123 p.
- TALBOTT John, « French Public Opinion and the Algerian War, A Research Note », *French Historical Studies*, 9(2), 1975, p. 354-361.
- TARTAKOWSKY Danielle, *Les Manifestations de rue en France, 1918-1968*, thèse d'État en histoire, univ. Paris 1, 1994, 4 vol., 1481 f., Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p.
- , « Les manifestations de rue », in Rioux J.P. (dir.), *La Guerre d'Algérie*, op. cit., p.131-143.
- THEIS Laurent, RATTE Philippe, *La Guerre d'Algérie ou le temps des méprises*, Tours, éditions du Mame, coll. « L'histoire à l'épreuve », 1974, 279 p.
- THÉNAULT Sylvie, *Une drôle de justice, les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001.
- THOMAS Martin, « The British Government and the End of French Algeria, 1958-1962 », *Journal of Strategic Studies*, 25(2), 2002, p. 172-198.
- TISON Hubert et JAUFFRET Jean-Charles, « Entretien [réalisé le 19 juin 2001] avec Jean-Charles Jauffret sur la guerre d'Algérie, expliquer pour réconcilier », *Historiens et géographes*, 92(376), 2001, p. 289-292.
- WALL Irwin W., *La Guerre d'Algérie et les États-Unis*, Paris, Soleb, 2006, 464 p.

Table

<i>Introduction</i>	7
Partie I.	
Des derniers jours de l'édition coloniale à l'élaboration d'un rapport éditorial à la guerre d'Algérie	
CHAPITRE 1.	
Éditer pour contrôler : littérature nationaliste, littérature para-publique et littérature militaire dans les années 1950	23
CHAPITRE 2.	
Du mouvement algérianiste à l'École d'Alger : l'impossible renaissance du monde du contact	65
CHAPITRE 3	
L'émergence d'un traitement éditorial de la guerre d'Algérie	89
Partie II.	
1957, La guerre commence en librairie	
CHAPITRE 4.	
La deuxième radicalisation du champ éditorial, 1957-1959	143
CHAPITRE 5.	
L'Algérie à la tribune de l'actualité	217
CHAPITRE 6.	
Du refus de la torture à la reconnaissance d'un fait national algérien : l'édition militante à la fin des années 1950	267
Partie III.	
La troisième radicalisation du champ éditorial (automne 1959-juillet 1962)	
CHAPITRE 7.	
Insoumission et aide directe au FLN, de la création du bulletin <i>Vérité Pour</i> (septembre 1958) au procès du livre <i>Le Déserteur</i> (décembre 1961)	307
CHAPITRE 8.	
Du procès des barricades (octobre 1960) à la mise en place de l'OAS en métropole (fin 1961)	359
CHAPITRE 9.	
Le « Bandung » des éditeurs français à l'heure des négociations	401
Sources et bibliographie	453

